

Bulletin de l'académie du Var

Année 2009

Nouvelle série

Tome X

Le Bulletin de l'académie du Var paraît depuis 1833
grâce à une importante participation financière
du Conseil général du Var

Toulon, académie du Var, 2010

Le *Bulletin de l'académie du Var* est publié par :

ACADÉMIE DU VAR
(association loi 1901)

Passage de la Corderie
83000 Toulon — France
Téléphone 04 94 92 62 67
Site Internet : <http://www.academieduvar.org>
Mél. : acadvar@ifrance.com
Permanence le lundi de 14 h 30 à 16 h 30

Jean-Paul MEYRUEIS, *président*.
Jean-Yves BRY, *vice-président et secrétaire général*.
Monique BROUSSAIS, *secrétaire des séances*.
François GOUDARD, *trésorier*.

Directeur de la publication : Jacques KERIGUY.

Comité de rédaction : André BÉRUTTI, Philippe DEVERRE, Jean-Paul MEYRUEIS, Philippe GRANAROLO (commission de littérature), Henri-Pierre GERVAIS (commission des sciences), Bernard BRISOU (commission d'histoire et d'archéologie), Jean PERREAU (commission des beaux-arts).

Imprimeur : Imprimerie SIRA, 960 route de Bandol, 83110 Sanary-sur-Mer.

Parution : septembre 2010.
Dépôt légal : septembre 2010.

Les opinions émises dans cette revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Droits de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

La loi n° 57-298 du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique, article 41 alinéas 2 et 3, n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » ainsi que « les analyses et courtes citations ». L'article 40 alinéa 1^{er} de la même loi prévoit que « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite. »

En une de couverture : *Tempête au Cap-Brun*.
Photo : Anne SOHIER-MEYRUEIS, 2008.

© Académie du Var, 2010.

ISSN 1148-7852

SOMMAIRE

L'académie du Var

9

PREMIÈRE PARTIE

LES HEURES DE L'ACADÉMIE DU VAR

<i>Un ermite psychologue dans l'antiquité grecque : Évagre le pontique.</i> Dominique AMANN	15
<i>Le Grand Meaulnes aujourd'hui.</i> Robert GIANNONI	23
<i>Partir ou rester ? Les Canadiens devant la conquête anglaise (1760).</i> Jean-Marie HUILLE	34
<i>Charles Darwin</i>	
Discours de réception d'Anne SOHIER-MEYRUEIS	40
Réponse du Dr André BÉRUTTI	50
<i>Le Cheval de Troie : sa vie, son œuvre</i>	
Discours de réception de Roland BILLAULT	52
Réponse de Pierre LAPRAS	58
<i>Archimède et Syracuse : un savant dans la cité</i>	
Discours de réception de Geneviève NIHOUL	60
Réponses de Bernard BRISOU et de Jacques KERIGUY	71
<i>James Pradier (1790-1852) un sculpteur néoclassique ?</i> Monique BOURGUET-VIC	74
<i>Histoires d'os.</i> Jean-Paul MEYRUEIS	88
<i>De l'académie du Var à l'Académie française : Jean Aicard et Toulon.</i> Monique BROUSSAIS	102
<i>Jean Aicard écrivain.</i> Yves STALLONI	107

COMMUNICATIONS DES SÉANCES PRIVÉES

<i>Les extinctions de masse.</i> Anne SOHIER-MEYRUEIS	111
<i>Marie Curie, une femme devenue légende.</i> Geneviève NIHOUL	116
<i>Jacques-Louis David (1748-1825), l'art de vibrer avec son temps.</i> Monique BOURGUET-VIC	* 315
<i>Vitraux de l'agglomération hyéroise.</i> Pierre BRUN	* 320
<i>La vie littéraire au siècle d'Auguste.</i> Roland BILLAULT	121
<i>Hemingway, de la guerre à l'écriture.</i> Yves STALLONI	124
<i>Sécurité et sûreté maritimes en Méditerranée.</i> Jean TANDONNET	128
<i>Propos sur la prostate.</i> André BÉRUTTI	129
<i>L'évêque, le journaliste et l'avocat.</i> Jean-Yves BRY	134
<i>Y a-t-il quelque chose de pourri au royaume de la finance ?</i> Jean-Louis HAUTCŒUR	137
<i>L'art de vieillir : un art d'avenir ?</i> Philippe GRANAROLO	142
<i>Faut-il refonder la bioéthique ?</i> Pierre LAPRAS	146
<i>L'Académie royale de peinture et de sculpture sous Louis XIV.</i> Jean PERREAU	* 309
<i>L'épopée de Gilgamesh.</i> Michèle-Ann PILLET	149
<i>L'art contemporain ou les avatars d'un adjectif.</i> Jean MONTPELLIER	153
<i>L'art contemporain est-il de l'art ?</i> Jean PERREAU	156
<i>Introduction à l'étude du Journal de Delacroix.</i> Monette LAPRAS	* 305
<i>Mishima, Le Pavillon d'or entre tradition et modernité.</i> Yves STALLONI	160
<i>L'essence du zen.</i> Jacques KERIGUY	164
<i>Notions de tradition, définition, avatars, expressions et finalité de la Tradition.</i> Dominique OTTAVI	167
<i>Sortie de crise et sortie de route.</i> Charles-Noël HARDY	172
<i>La frustration.</i> Albert HADIDA	173
<i>Et si l'on reparlait un peu des Hussards ?</i> Pierre NAVARRANNE	176
<i>Le discours moral au XVII^e siècle.</i> Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE	179

* Compte tenu de l'importance de leurs illustrations, ces textes ont été déplacés dans les cahiers couleur du bulletin

POÈMES

<i>L'Avare.</i> Jean BRACCO	184
<i>Visage.</i> Daniel GISSEROT	184
<i>Vers Toi.</i> Any ISSALÈNE	184
<i>Aimer.</i> Any ISSALÈNE	185
<i>Ivresse.</i> Michel HEGER	185
<i>Ballade aux bois de marine.</i> Michel HEGER	186
<i>L'éléphant vert.</i> Antoine MARMOTTANS	187
<i>Le joueur et l'arnaqueur.</i> Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE	189
<i>L'Appel originel.</i> Henri-Maurice STEIL	189
<i>Lorsque viendra le temps.</i> Henri-Maurice STEIL	189
<i>Longtemps.</i> Jean-Max TIXIER	189
<i>Carnet de nuit.</i> André UGHETTO	190
<i>Le temps qui nous est accordé.</i> André UGHETTO	190
<i>Châînons.</i> Yves VANEL	191

AU FIL DES PAGES

<i>Excursion en Corse en 1861.</i>	192

DEUXIÈME PARTIE

COMMISSION DE LITTÉRATURE

Les Prix Nobel de littérature	
<i>Bergson écrivain-philosophe.</i> Philippe GRANAROLO	202
<i>Gao Xing Jian, le Français.</i> Jean GUILLOU	206
<i>Jean-Marie Gustave Le Clézio, cent troisième prix Nobel de littérature.</i> Jacques KERIGUY	208
Les énigmes du Moi	
<i>Sigmund Freud.</i> Jean PICANO	214
<i>Max Stirner : entre égoïsme et autisme.</i> Philippe GRANAROLO	219
<i>Proust : un écrivain à la recherche de son moi.</i> Roland BILLAULT	222
Les écrivains journalistes	
<i>François Mauriac, du Nobel à la grande presse : la polémique cure de jouvence ?</i> Pierre NAVARRANNE	226
<i>Joseph Kessel : l'écrivain aux multiples facettes.</i> Serge ROBILLARD	230
<i>Les Impatients de l'histoire.</i> Philippe GRANAROLO	232

COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

La presqu'île de Saint-Mandrier	
<i>La presqu'île de Saint-Mandrier : histoire ancienne et onomastique.</i> Dominique AMANN	236
<i>Saint-Mandrier : hôpital et Lazaret.</i> Bernard BRISOU	241
<i>La presqu'île de Saint-Mandrier et ses installations militaires du XX^e siècle.</i> Philippe DEVERRE	243
<i>Présentation du livre de Marc Saibène : La Flotte des Russes blancs. Résumé.</i> Paul BOIS	248
<i>La ville d'Hyères, derrière ses remparts et au pied de son château, du haut Moyen Âge à la Révolution.</i> Hubert FRANÇOIS	249
<i>Le drame de l'émissaire commun, 11 juillet 1944.</i> Gabriel JAUFFRET	250
<i>Les ensevelis de La Seyne.</i> André BÉRUTTI	253
<i>Henri Dunant (1828-1910).</i> Philippe BARJON	254

COMMISSION DES SCIENCES

Les prix Nobel de médecine et de sciences	
<i>Le sida et les prix Nobel de médecine français en 2008.</i> Bernard BRISOU	257
<i>Un siècle de physique théorique japonaise.</i> Henri-Pierre GERVAIS	263
<i>Nanotechnologies et médecine.</i> Jacques LE VOT	271
<i>Quelques réflexions sur l'effet thérapeutique du retable d'Issenheim.</i> Pierre NAVARRANNE	* 325
<i>Musicothérapie, technique nouvelle ?</i> Yves VANEL	276

* Compte tenu de l'importance de leurs illustrations, ces textes ont été déplacés dans les cahiers couleur du bulletin

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

<i>Le Concert spirituel (1725-1791).</i> Monique DAUTEMER	282
<i>Le tambourin, une forme instrumentale du XVIII^e siècle.</i> Dominique AMANN	285
Réflexions sur l'art dans la Grèce antique	
<i>Armonia, l'ordre et les propositions dans l'art.</i> Dominique AMANN	289
<i>L'esthétique platonicienne.</i> Philippe GRANAROLO	293
<i>Aristote contemplant le buste d'Homère.</i> Michèle-Ann PILLET	298
LIX ^e Salon d'art de l'académie du Var.	301

COLLOQUE : LE CLIMAT ET L'HOMME, UNE RELATION ORAGEUSE

<i>Introduction.</i> Claude CÉSARI	331
<i>La longue histoire du climat.</i> Anne SOHIER-MEYRUEIS	332
<i>Chauds-froids depuis la dernière glaciation.</i> Geneviève NIHOUL	334
<i>Système climatique, effet de serre. L'homme est-il la cause principale des changements climatiques ?</i> Guy HERROUIN	339
<i>Cycle du carbone et effet de serre.</i> Anne SOHIER-MEYRUEIS	344
<i>L'anthropocène ou l'apocalypse programmée.</i> Claude CÉSARI	346

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2009

<i>Remise du prix du concours de poésie.</i> Daniel GISSEROT	352
<i>Remise du prix de l'académie du Var.</i> André BÉRUTTI	353

ÉLOGES FUNÈBRES

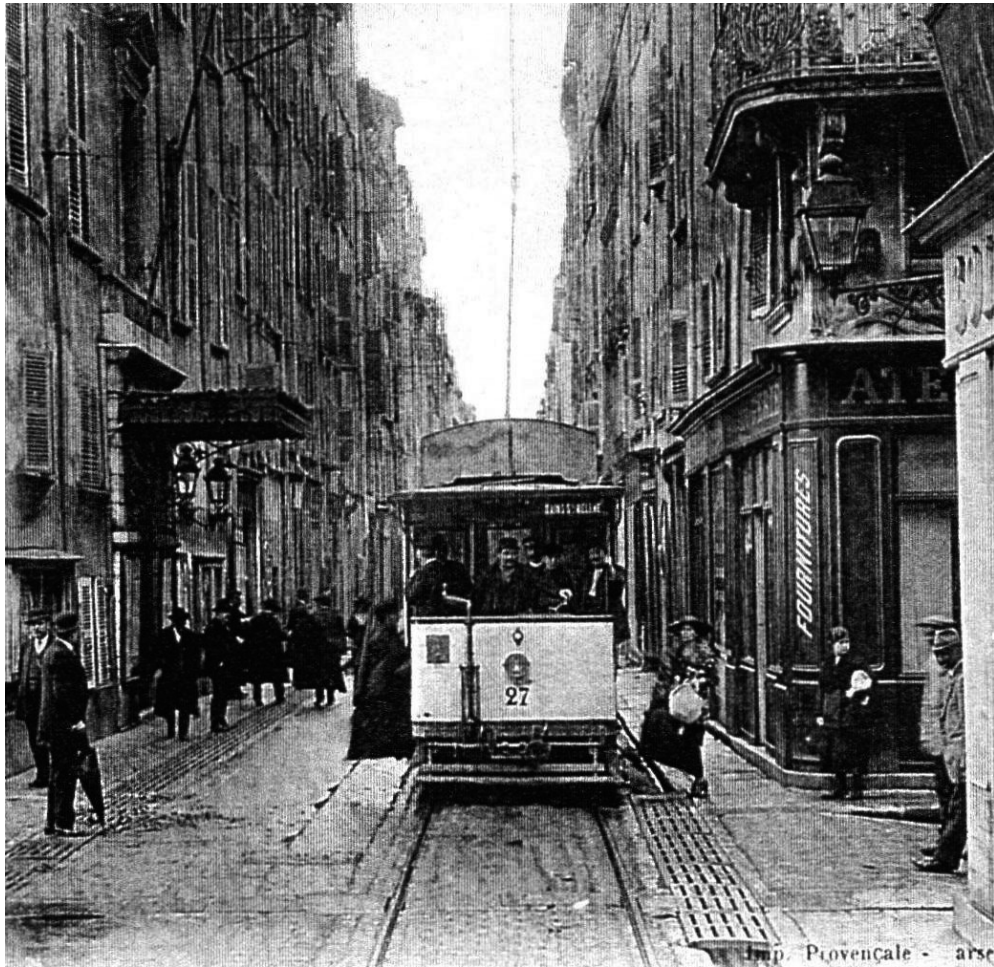
de Jean-Claude LÉONIDE, par Antoine MARMOTTANS	358
de Gilbert GUIRAUD, par Isabelle ANDRÉANI	361
de Roger CRUON, par Pierre BRUN	363

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JANVIER 2010

Discours d'ouverture, par le président Jean-Paul MEYRUEIS	366
Rapport moral 2009, par le secrétaire général Jean-Yves BRY	368
Rapport financier 2009, par le trésorier François GOUDARD	373

TROISIÈME PARTIE

Conseil d'administration pour l'année 2010	377
Membres actifs résidents	377
Liste générale alphabétique des membres élus	378
Liste détaillée des membres par catégories	380
Sociétés et organismes culturels correspondants de l'académie du Var	389



Toulon, rue de la République

L'ACADÉMIE DU VAR

L'académie du Var est, depuis 1992, l'une des trente et une académies de province réunies, sous l'égide des cinq académies de l'Institut de France, au sein de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.

Bref historique

L'académie du Var compte, parmi ses pères spirituels, Nicolas-Claude Fabri de Peiresc (1580-1637) qui, par sa correspondance et son savoir universel, gouverna jusqu'en 1637 la république des lettres, sciences, arts, inscriptions, antiquités, médecine, agriculture et jardins, réunis à partir de son cabinet d'Aix-en-Provence et de sa maison natale de Belgentier.

En 1796, il existait à Toulon une Réunion littéraire. Par arrêté du 7 février 1800, l'administration centrale du département du Var créa la Société des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, à l'initiative d'officiers de santé de terre et de mer, associés à des professeurs de l'école centrale. L'officier de santé Giraudy en fut le premier président.

Cette société d'émulation se transforma, en 1811, en académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, dont le premier président fut le médecin de la Marine Hernandez.

Le ministre de l'Intérieur reconnut son existence en 1817, sous le nom de Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var. Ce fut la consécration. En 1868, elle se transforma en Société académique du Var et prit définitivement le nom d'académie du Var en 1878. Elle fut reconnue d'utilité publique par décret du 25 juin 1933.

But statutaire et fonctionnement

« Favoriser par son concours et ses encouragements le développement de la vie littéraire, scientifique et artistique et surtout l'étude des questions pouvant intéresser la région dont le Var fait partie. »

Son siège est situé dans le bâtiment historique de la corderie de l'arsenal, longeant la place d'Armes, à Toulon.

L'académie du Var est pluridisciplinaire et réunit des historiens, des scientifiques, des littéraires, des poètes, des artistes (peintres, sculpteurs, artistes dramatiques et lyriques...).

Elle comprend :

- une commission des sciences ;
- une commission d'histoire et d'archéologie, qui décerne chaque année un prix ;
- une commission de littérature, qui organise chaque année un concours international de poésie ;
- une commission des beaux-arts qui organise un Salon annuel.

Outre ses réunions privées, elle donne des conférences publiques mensuelles, les Heures de l'académie du Var, et organise des journées publiques à thème, les colloques, dont les communications font l'objet d'une publication particulière.

L'ADMISSION se fait par élection.

L'académie comprend cinquante fauteuils de membres actifs résidants, des membres d'honneur, des membres émérites, des membres bienfaiteurs (non élus), des membres actifs non résidants, des membres associés et des membres correspondants étrangers, soit un total d'environ deux cent-vingt membres.

LA COTISATION ANNUELLE est fixée à soixante euros pour les membres actifs et les membres associés. Elle est due à partir du 1^{er} janvier et doit être versée avant le 15 avril.

Publications

L'académie du Var publie, grâce au soutien du conseil général du Var, depuis 1833, un bulletin annuel, le *Bulletin de l'académie du Var*, diffusé à cinq cents exemplaires dans les bibliothèques universitaires, scolaires, municipales et académiques du Var, des autres départements et du monde entier. Il est un ambassadeur de la culture varoise.

Sa collection, conservée dans sa bibliothèque, est une source importante de renseignements sur Toulon et le Var. La Bibliothèque nationale de France la conserve sous la cote Z-28584.

La bibliothèque de l'académie possède également les bulletins des principales sociétés académiques françaises, les œuvres de ses membres, soit environ quatre cents livres, et des centaines d'autres ouvrages.

AVIS AUX AUTEURS

Les textes des Heures seront publiés dans la limite de huit pages pour une conférence, ou de dix pages pour un discours de réception suivi d'une réponse, au format du présent *Bulletin*.

Les textes des séances privées et des commissions doivent impérativement être accompagnés d'un résumé d'au maximum neuf mille signes, espaces inclus. S'il n'est pas retenu pour la publication, le texte intégral est conservé dans les archives de l'académie, où il peut être consulté.

Prix décernés par l'académie du Var

L'académie du Var attribue chaque année un prix de poésie, un prix d'histoire et le Prix de l'académie du Var, ouverts à tous les candidats de langue française, quelle que soit leur nationalité.

Les membres de l'académie sont exclus de ces concours.

CONSISTANCE DES ENVOIS

1. Pour le concours de poésie, les candidats enverront un recueil imprimé publié au cours des deux dernières années ou, à défaut, un ensemble de poèmes réunis en recueil et affectés d'un titre général.

2. Pour le concours d'histoire, les candidats enverront un texte inédit n'excédant pas cent pages dactylographiées. Les sujets seront soit des mémoires originaux en histoire ou en archéologie, soit des remises en question, à la suite de recherches personnelles de l'auteur, de thèmes déjà connus. Ils devront se rapporter à la Provence et à son environnement continental ou maritime. Ceux concernant le Var seront particulièrement appréciés.

3. Pour le Prix de l'académie du Var, les auteurs ou leurs éditeurs enverront deux exemplaires d'un ouvrage traitant totalement ou partiellement du département du Var, publié en langue française au cours des deux années civiles précédant la date d'attribution du prix, et répertorié dans la Bibliographie nationale française.

4. Les textes et ouvrages présentés doivent n'avoir été primés dans aucun autre concours, quelle que soit sa forme.

RÈGLEMENT DES CONCOURS

1. Chacun des concours est doté de prix dont les montants sont fixés tous les ans, et de mentions.

2. Un diplôme de l'académie du Var est délivré aux bénéficiaires de prix et de mentions.

3. Tout lauréat ayant obtenu un premier prix est classé hors concours pour les années à venir, dans la discipline qu'il avait choisie.

4. Les envois, imprimés ou dactylographiés, doivent parvenir en double exemplaire, sous pli non recommandé, avant le 30 mai de l'année du concours, à « académie du Var, passage de la Corderie, 83000 Toulon, France », l'adresse comportant la mention : « Concours de poésie », « Concours d'histoire » ou « Prix de l'académie du Var ».

5. Les envois non retenus ne sont pas rendus aux auteurs.

6. Les jurys se réunissent au mois de juin de l'année du concours et tous les candidats sont individuellement informés des résultats. Le palmarès est proclamé au cours d'une séance publique ultérieure et publié dans le *Bulletin de l'académie du Var*, de diffusion internationale.

NOTA. Le règlement complet des prix mentionnés ci-dessus peut être consulté sur le site Internet de l'académie du Var. Toute demande d'envoi de renseignements ou du règlement doit être accompagnée d'une enveloppe timbrée portant l'adresse du demandeur.

SUCCESSION DES PRÉSIDENTES

- 1800 GIRAUDY, Félix-Honoré, officier de santé, bibliothécaire de l'école centrale.
- 1811 HERNANDEZ, Joseph-François, médecin de la Marine.
- 1812 DEMORE, Jean-François, commissaire de la Marine.
- 1813 CAILLEMER, Charles, commissaire général de police à Toulon.
- 1814 CAVELLIER, Blaise, commissaire général de la Marine.
- 1815 ANDRÉ, Jacques, directeur de collège.
- 1817 FLEURY, Jean-André, médecin de la Marine.
- 1818 LECLAIR, Joseph-Michel, médecin de la Marine.
- 1819 DEMORE, Jean-François, second mandat.
- 1820 AUDIBERT DE RAMATUELLE, Hippolyte, contre-amiral honoraire.
- 1821 PELLICOT, Sylvestre, médecin de la Marine.
- 1822 SPER, François, médecin de la Marine.
- 1823 AUDIBERT DE RAMATUELLE, J., contre-amiral honoraire.
- 1824 SPER, François, second mandat.
- 1826 EMERIAU, Maurice-Julien, vice-amiral, pair de France.
- 1832 DENIS, Alphonse, député du Var, maire de Hyères.
- 1834 FERRAT, Paul, chirurgien de la Marine puis pharmacien civil.
- 1835 DENIS, Alphonse, second mandat.
- 1837 ROCHE, Jean-Pierre-Louis-Aristide, professeur de mathématiques à l'école d'artillerie de marine.
- 1838 VIENNE, Henri, archiviste de la ville de Toulon.
- 1843 GRANDJEAN DE FOUCHY, Ange-Jean, capitaine de corvette.
- 1850 LOETSCHER, Jean-Baptiste, professeur de physique et langues vivantes.
- 1857 BESSAT, Charles, avocat, docteur en droit.
- 1859 THOURON, Victor-Quintius, avocat.
- 1867 RICHARD, Charles, ingénieur de l'École polytechnique, chef de bataillon du Génie.
- 1869 TEISSIER, Octave, receveur municipal de Toulon.
- 1870 BILLON, Paul, juge au tribunal civil.

1870 LAMBERT, Gustave, médecin de la Marine.
 1872 TEISSIER, Octave, second mandat.
 1873 L'HÔTE Edmond, receveur principal des Douanes.
 1874 RIMBAUD, Jean-Baptiste-Antoine, commissaire de la Marine.
 1875 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, avocat.
 1876 DOMÉZON, Léopold, capitaine de frégate.
 1877 PITTIE, Francis, colonel.
 1878 RICHARD, Charles, second mandat.
 1880 GIMELLI, Émile, avocat.
 1882 NOBLE, Nestor-Zéphyrin-Louis, second mandat.
 1884 OLLIVIER, Dominique, médecin de la Marine.
 1886 DUPIN DE SAINT-ANDRÉ, Blaise-Victor-Ernest, contre-amiral.
 1887 LAMBERT, Gustave, second mandat.
 1889 BLANC, Auguste-Pascal, capitaine de vaisseau.
 1891 RAT, Gustave, capitaine au long cours, orientaliste.
 1893 BOURRILLY, Louis, inspecteur de l'enseignement primaire.
 1895 REY, Henri, médecin de la Marine.
 1897 BOURRILLY, Louis, second mandat.
 1899 LEJOURDAN, Adolphe-Antoine, avocat.
 1900 ROLAND, Léon, ancien magistrat.
 1901 GISTUCCI, Léon, inspecteur d'académie dans le Var.
 1902 SÉGARD, Charles, médecin de la Marine.
 1903 RIVIÈRE, Jules, architecte.
 1905 PAILHÈS, Eugène-Arthur, capitaine de vaisseau.
 1907 HAGEN, Alfred, médecin colonial.
 1909 RIVIÈRE, Jules, second mandat.
 1910 DRAGEON, Gabriel, vice-consul de Norvège.
 1914 ALLÈGRE, professeur au lycée de Toulon.
 1918 GONDOIN, Jules, préfet.
 1920 CASTAING, Gomer, général de brigade.
 1924 REGNAULT, Jules, médecin de la Marine.
 1927 MOURRON, Edmond, médecin de la Marine.
 1931 RAT, Jean, ingénieur de l'École polytechnique, lieutenant-colonel du Génie.
 1935 RAYMOND, Henri, général de brigade.
 1935 KLEIN, Émile, ingénieur de l'École polytechnique, général de brigade du Génie.
 1938 BAIXE, Gabriel, médecin de la Marine.
 1942 BOUISSON, Émile, chanoine.
 1946 BAIXE, Gabriel, second mandat.
 1950 CLÉMENT, Fernand, médecin, majoral du Félibrige.
 1954 DAVET, René, général de l'Armée de l'air.
 1958 ARDEN, Louis, capitaine de vaisseau.
 1962 TALADOIRE, Barthélemy, de l'École normale supérieure, professeur des universités.
 1966 ROUGETET, Émile, ingénieur météorologue.
 1970 BAIXE, Gabriel, troisième mandat.
 1971 MORAZZANI, André, capitaine de vaisseau.
 1975 COUSOT, Paul, capitaine de vaisseau.
 1977 LUCAS, Fernand, capitaine de vaisseau.
 1977 FERRIER, Jacques, ingénieur de l'École polytechnique, commissaire général de la Marine.
 1981 BESTIEU, René, directeur du Service de santé.
 1983 FOUBERT, Jean, juriste.
 1987 GUILLOU, Jean, vice-amiral d'escadre (c. r.)
 1991 BROUSSOLLE, Bernard, médecin général inspecteur de la Marine (c. r.), maître de recherches.
 1995 NAVARRANNE, Pierre, professeur de médecine (Marine), neuropsychiatre.
 1999 MARMOTTANS, Antoine, anesthésiste-réanimateur des hôpitaux.
 2003 BRISOU, Bernard, médecin général inspecteur (c. r.), de l'Académie de marine.
 2007 MEYRUEIS, Jean-Paul, chirurgien des hôpitaux des armées, professeur.

PREMIÈRE PARTIE

Heures de l'académie du Var

Communications des séances privées

Poèmes

Au fil des pages

UN ERMITE PSYCHOLOGUE DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE : ÉVAGRE LE PONTIQUE

Dominique AMANN

Il est d'usage de considérer que nos modernes sciences humaines sont nées dans le dernier tiers du XIX^e siècle, lorsqu'elles se sont détachées de la philosophie pour entrer dans le champ de l'épistémologie scientifique, en adoptant la méthode expérimentale et en créant une métrologie adaptée à leur objet. Pour autant, il ne faudrait pas oublier les apports considérables de l'antiquité grecque, durant laquelle de nombreux penseurs se sont intéressés au fonctionnement de l'esprit humain, notamment Évagre le Pontique, dans son *Λόγος πρακτικός* (*Logos praktikos*), « Traité pratique », composé à la fin du IV^e siècle de notre ère.

1. Biographie

La vie d'Évagre est essentiellement connue par le chapitre que lui a consacré son disciple Palladius, qui écrivit, vers 420, une histoire des premiers ermites¹.

Évagre est né vers 345 à Ibora, sur la rive sud de la mer Noire, alors appelée le *πόντος εὐξεινος*, le Pont-Euxin ou « mer hospitalière », d'où son surnom de *Ποντικός* (*Pontikos*), « le Pontique ». Son père était *χωρεπισκόπος*, c'est-à-dire prêtre, ou peut-être même évêque auxiliaire. Basile, l'évêque de Césarée, ordonna Évagre lecteur et Grégoire, évêque de Nazianze, le fit diacre. En 380, il se rendit à Constantinople où le nouvel empereur, Théodose, avait entrepris d'éliminer l'arianisme : Évagre s'y fit remarquer par son intelligence et son ardeur dans les controverses doctrinales avec les sectateurs ; mais il y céda aussi à la tentation en s'éprenant de la femme d'un haut fonctionnaire. Désireux de fuir cette passion coupable, il s'embarqua pour Jérusalem où il fut accueilli par Mélanie l'Ancienne, une riche veuve romaine, qui avait établi un monastère au mont des Oliviers : Mélanie finit par le convaincre de se faire moine en Égypte.

Évagre s'y rendit probablement à l'automne 383. Il resta deux années à Nitrie, un centre monastique fort célèbre, situé à environ cinquante kilomètres au sud-est d'Alexandrie, dans le delta du Nil, et se retira ensuite aux *Κέλλια* (*les Kellias*), « les cellules », à l'entrée du désert lybique, où il demeura jusqu'à sa mort, en 399. Aux *Kellias*, chaque moine habitait une simple cabane constituant sa cellule, qu'il avait généralement construite de ses mains ; ces cellules étaient suffisamment dispersées pour que les ermites ne puissent ni s'apercevoir ni s'entendre. Les moines y demeuraient seuls, toute la semaine, se livrant à des travaux manuels et à l'étude des Écritures. Ils ne prenaient qu'un seul repas quotidien, à base de pain assaisonné de sel et d'huile. Ils rompaient cette solitude une fois par semaine : le samedi soir, en effet, ils se rassemblaient, prenaient leur repas en commun puis célébraient ensemble la liturgie dominicale.

C'est aux *Kellias* qu'Évagre composa son œuvre théologique. Il y fit également la connaissance de moines

célèbres comme, par exemple, Macaire l'Alexandrin et Macaire l'Égyptien, de qui il recueillit l'expérience pratique et empirique du quotidien monastique.

2. Œuvre

Évagre fut un auteur très prolifique² et sa doctrine spirituelle eut un rayonnement extraordinaire en Orient mais aussi en Occident. Une partie de celle-ci fut toutefois abandonnée – voire même détruite – par les Églises grecques lorsque leur auteur fut condamné, en 553, par le V^e concile œcuménique réuni à Constantinople, pour avoir propagé des idées jugées hasardeuses d'Origène ; mais elle a survécu dans des traductions syriaques et arméniennes, ainsi que dans les adaptations latines de Rufin et de Gennade de Marseille.

L'œuvre d'Évagre offre une partie théologique. Outre de nombreux commentaires de livres bibliques – en grande partie perdus, – son traité doctrinal majeur est intitulé *Κεφαλαία γνωστικά* (*Kephalaia gnōstika*), « Les Chapitres de la connaissance » : il étudie les âmes, leur union à des corps et leur retour à l'unité divine.

Évagre est aussi considéré comme un moraliste, car plusieurs de ses ouvrages traitent des vices et de la manière de les éloigner. On attribue encore à Évagre soixante-quatre lettres et quelques courts textes, probablement des fragments de livres inachevés.

La dernière partie de l'œuvre d'Évagre est composée de quelques livres destinés aux moines, notamment le *Τὸν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἴτια*, *Les Bases de la vie monastique*, qui définit les conditions requises pour devenir moine. Et enfin un traité intitulé par les éditeurs *Ὁ Μοναχός* (*Ho Monachos*), « Le Moine », divisé en deux parties : la première, intitulée *Λόγος πρακτικός* (*Logos praktikos*), « Traité pratique », et la seconde, *Ὁ Γνωστικός* (*Ho Gnōstikos*), « Le Gnostique ».

Évagre avait coutume de regrouper trois de ses œuvres – le *Λόγος πρακτικός*, le *Ὁ Γνωστικός* et les *Κεφαλαία γνωστικά* – comme formant une progression, comme établissant un itinéraire de progrès spirituel en trois étapes : la première, qui fait l'objet du *Traité pratique*, invite le moine à se détacher de toutes les passions humaines qui troublent la sérénité de son âme ; la seconde consiste en une formation philosophique tournée vers la Nature, c'est-à-dire vers tout ce qui constitue l'Univers créé ; la dernière étape de son évolution conduit le moine à la théologie, à la science de ce qui n'a pas été créé, à la connaissance de Dieu et des âmes.

3. Le *Λόγος πρακτικός*, « Traité pratique »

Présentation

Le premier traité, le *Logos praktikos*, constitue un élément très original – et même très atypique – de l'œuvre

évagrienne. En effet, il est d'usage de considérer Évagre comme un théologien et un moraliste chrétien. Or, dans ce *Logos praktikos* du moins, il n'est finalement rien de tout cela, ni par son propos, ni par son vocabulaire, ni par ses références scientifiques.

Le *Traité pratique* ³ est composé, dans sa version la plus extensive, de cent κεφάλαια (*kephalaia*) c'est-à-dire de cent énoncés très courts : les plus brefs, formés d'une seule phrase, sont de véritables apophtegmes, tandis que les plus longs restent limités à de brèves explications. Ce genre littéraire, destiné à des esprits plutôt simples, avait pour but de former des sentences claires, concises, exprimant des idées concrètes, facilement mémorisables et apportant des recettes de vie solidement éprouvées. Ces énoncés formaient probablement le résumé d'un enseignement oral plus développé et pratiqué au quotidien.

Un traité de psychologie

Le *Traité pratique* n'est pas un livre de théologie. Le mot Θεός, « Dieu », par exemple, n'y apparaît qu'une vingtaine de fois et toujours pour désigner un personnage servant de référence aux actions de la vie quotidienne ou de fin ultime, fonctions qu'assumaient déjà totalement les dieux du panthéon hellénique. Évagre ne dit strictement rien de la nature de son Dieu, de son essence, de sa personne. *Idem* pour le Christ, qui n'est cité que trois fois, comme à titre de concession.

Le *Traité pratique* n'est pas davantage un code de morale chrétienne : Satan en est totalement absent, ainsi que l'Enfer ; le verbe « pécher », ἀμαρτάνειν, et son substantif ἀμαρτία n'apparaissent chacun qu'une seule fois ; et c'est en vain que l'on rechercherait le substantif ἀμαρτωλός, « pécheur ».

Par contre, les termes les plus utilisés sont ceux de ψυχή (*psuchê*) « âme », au sens de « psychisme », qui apparaît cinquante-cinq fois ; ou de νοῦς (*nous*) « esprit », vingt-neuf occurrences. Et Évagre définit un fonctionnement normal et un fonctionnement anormal de la personnalité ; il étudie même ce fonctionnement dans la dynamique des réactions individuelles, du vécu de la vie quotidienne, au travers de la mobilité des pensées et des fantasmes ; il recherche une compréhension psychosomatique en établissant que les maladies proviennent d'un déséquilibre entre le corps et l'âme. Enfin, Évagre utilise un vocabulaire très spécialisé, manipule des concepts bien définis, analyse des états psychiques.

Mais ce contenu n'a jamais été perçu comme tel, car le *Traité pratique* a toujours été traduit, par les écrivains scholastiques, comme un traité de morale chrétienne. En effet, la liste de ce que l'Église romaine appelle les « péchés capitaux » a été dressée d'après la typologie des écueils qui attendent l'ermitte et qu'Évagre a développée notamment dans son *Traité pratique* : c'est ainsi que, par exemple, la glotonnerie, qu'Évagre étudie comme un trouble des conduites alimentaires, devient, dans les traductions françaises de son traité, le péché de gourmandise ! Et l'on pourrait citer encore bien des approximations, voire même des contresens. C'est la raison pour laquelle j'ai entièrement retraduit ce traité en le réinsérant dans les conceptions philosophiques, scientifiques et médicales de son temps afin d'atteindre une plus grande précision sémantique. Au terme de ce long travail, j'ai eu la surprise de découvrir, dans le *Logos praktikos*, le *Traité pratique* d'Évagre le Pontique, un

véritable manuel de psychologie, non seulement au sens ancien d'un discours sur l'âme – un ψυχῆ-λόγος – mais aussi, et surtout, au sens le plus moderne du mot.

Anthropocentrisme

Le *Logos praktikos* est, tout d'abord, un traité qui parle de l'homme : non pas d'un homme idéal, comme par exemple le chrétien régénéré par la Rédemption et sanctifié par la Grâce divine, mais d'un humain bien incarné, affectif et social, dont l'esprit est constamment empêtré dans les exigences du corps. C'est un être bien imparfait, soumis à des tensions permanentes entre ses aspirations intellectuelles ou spirituelles et les mouvements désordonnés et imprévisibles de son corps. C'est l'humain saisi dans son humanité quotidienne, avec toutes ses faiblesses et ses travers.

C'est, ensuite, un traité qui parle de l'homme de façon humaine. Le moraliste, qui recherche un homme idéal, se défie de la nature humaine, cherche à l'évincer : dans cette optique, le corps ne peut être qu'un instrument de perdition qui n'offre que des occasions de pécher, c'est une prison pour l'âme ; il faut le mortifier par des privations ; il faut lui imposer tous les interdits, le soumettre à une culpabilisation permanente l'incitant à la contrition et à la repentance ; en cas de faiblesse, il faut lui promettre des châtiments terribles et la damnation éternelle... Rien de tout cela chez Évagre qui, bien au contraire, va d'abord chercher à comprendre cette nature humaine, et surtout le fonctionnement conjoint de l'âme et du corps, afin de rechercher en eux-mêmes les moyens de les réguler.

Théorie de la personnalité

Le mot ψυχή (*psuchê*), généralement traduit en français par « âme », désignait, chez les Grecs, tout ce qui, dans un être humain, n'est pas strictement corporel, formé d'un assemblage de cellules. Pour la décrire et la comprendre, Évagre ne fait pas appel à la Bible ou à une révélation divine, mais se réfère aux meilleures connaissances de son temps, en l'occurrence la magnifique théorie platonicienne de l'âme humaine ⁴, formulée au milieu du IV^e siècle avant notre ère... mais toujours en faveur en cette fin du IV^e siècle de notre ère.

Dans le *Timée*, Platon expose que le Démonstrateur a façonné les âmes des êtres vivants, dont il remit la semence aux jeunes dieux chargés de fabriquer les corps humains périssables : dans tout être humain, il y a donc une âme supérieure, immortelle car façonnée par le Démonstrateur, une parcelle de divinité. Elle réside dans la tête. Une fois implantée dans un corps humain, elle lui apporte : 1^o la vie, qui se caractérise essentiellement par le mouvement ; 2^o la pensée : Platon nomme cette partie de l'âme humaine τὸ λογιστικὸν (*to logistikon*), « l'âme rationnelle » tandis qu'Évagre utilise ici préférentiellement le mot νοῦς (*nous*), traduit généralement « intellect », très synonyme de *logistikon* ; cette âme rationnelle est le siège de la pensée, de l'intelligence : c'est par elle que nous pouvons saisir les raisons des choses, comprendre le monde qui nous entoure, accéder à la Vérité.

L'être humain a aussi reçu une autre âme, une âme mortelle car façonnée par les dieux subalternes. Elle réside dans le thorax et le cou a été disposé pour bien séparer la tête, siège de l'âme divine, du torse, où réside

l'âme mortelle, elle-même subdivisée en deux entités séparées par le diaphragme.

Dans le haut du thorax réside la partie de l'âme que Platon nomme ὁ θυμός (*ho thumos*), ou τὸ θυμοειδές ; Évagre la nomme ὁ θυμός ou τὸ θυμικόν (*to thumikon*). Ces termes sont très fréquemment traduits « le principe irascible » ou « la partie irascible » de l'âme. Toutes ces interprétations dénaturent entièrement le concept platonicien : le substantif ὁ θυμός, qui signifie « souffle, souffle de vie » au premier sens, désigne le plus souvent la partie motrice et dynamique de l'âme. C'est l'âme par laquelle nous nous animons, nous éprouvons, nous ressentons ; c'est l'énergie vitale de l'individu, lorsque ses affects restent soumis au contrôle de l'éducation et de la socialisation ; c'est également l'âme sensible, celle qui éprouve les sentiments délicats, modérés et bien contrôlés ; mais c'est parfois aussi l'âme de la démesure quand elle est submergée par des passions aveugles et ravageuses. C'est enfin l'âme de la volonté et de la persévérance, capable de décision et d'action. Platon définit le *thumos* comme « la partie de l'âme qui a part au courage et à la volonté, qui désire la victoire ⁵ ».

Dans le bas du thorax, au-dessous du diaphragme et derrière le nombril, réside « la partie de l'âme qui a l'appétit du manger et du boire ⁶ » ; c'est l'âme la plus instinctuelle, la plus biologique voire la plus animale, siège des pulsions et des besoins. Elle est surtout agitée par l'imagination et les fantasmes. Platon et Évagre la nomment τὸ ἐπιθυμητικόν (*to épithumêtikon*).

Évagre regroupe parfois le *thumos* et l'*épithumêtikon* sous l'appellation globale de « partie passionnée de l'âme ».

L'âme totale, dans sa structure anatomique, est donc tripartite et réside en trois endroits du corps.

L'usage étant consacré depuis des siècles, il est possible de traduire le substantif ψυχή, connotant tout ce que l'homme a en lui de non-corporel, par le mot « âme », à condition de l'entendre dans un sens très large, en y incluant non seulement le principe divin supposé par la plupart des religions mais aussi ce que nous appelons aujourd'hui « psychisme » ou « sphère mentale ». Et l'on distinguera, dans cette *psychê* ou « âme totale » :

1° l'âme « intellectuelle », le *logistikôn*, siège de la vie et de la pensée, des facultés mentales supérieures tournées vers la recherche de la Vérité : le *logistikôn* consiste en fonctions intellectuelles, qui nous permettent de comprendre les relations et les rapports qui définissent le Monde, et en fonctions cognitives offrant la connaissance des objets qui nous entourent ;

2° l'âme « affective », le *thumikon*, siège de la volonté, des sentiments et des passions : c'est le moteur de la machine corporelle à laquelle elle confère dynamisme et entrain ; c'est l'âme « passible », celle qui éprouve et ressent ; c'est aussi l'âme volitive et conative, celle qui veut et qui décide ;

3° l'âme « instinctive », l'*épithumêtikon*, siège des désirs et réservoir des pulsions fondamentales : c'est l'âme la plus biologique, qui génère les besoins les plus fondamentaux du corps, les pulsions primitives instinctuelles orientées vers la conservation de l'individu et de l'espèce (boire, manger, se reproduire).

Dans sa seconde topique, proposée en 1920 et distinguant un surmoi, un moi et un ça, Freud n'a finalement fait que répéter ce que les Anciens savaient déjà depuis Platon !

Une spiritualisation croissante

Dernier aspect de la dimension essentiellement psychologique de ce traité, Évagre pense que l'âme peut changer, peut être modifiée. Il se place sur le terrain pratique d'une problématique très concrète : comment passer – dans sa vie de tous les jours et de tous les instants – d'une psychologie d'homme du monde à une psychologie de moine ; comment supporter un nouveau mode de vie, très étranger à celui que l'on avait vécu jusque-là ?

Évagre raisonne « en psychologue » : il analyse les états de l'âme, les tendances de la personnalité, il cherche à comprendre comment elle fonctionne. Il propose un parcours étalé dans la durée, donne des recettes pratiques pour favoriser une évolution psychologique vers un état supposé plus parfait, vers un degré accru de spiritualisation. Il définit des méthodes pratiques, des exercices quotidiens : il y a là une dimension véritablement psychothérapeutique.

4. Le parcours du moine

De ἡσυχία...

Dans son *Traité pratique*, Évagre s'adresse à des ermites vivant dans la solitude, ayant donc déjà réalisé le premier stade de leur évolution, celui de ἡσυχία ⁷ (*hêsuchia*). Le substantif grec ἡ ἡσυχία est polysémique. Chez Évagre, il désigne à la fois la quiétude, la paix, la sérénité de l'âme et la disponibilité obtenues par celui qui choisit pour lieu de vie une retraite solitaire et qui se consacre au silence et à la méditation : l'*hêsuchia* s'oppose donc à toute agitation physique ou morale.

Pour atteindre cet état, le moine doit commencer par ne pas se marier : l'adjectif μοναχός (*monachos*) signifie « seul, unique, simple » ; le moine est, étymologiquement, « celui qui vit seul », c'est-à-dire sans femme et sans enfants ; il doit également abandonner toutes les activités séculières, délaisser les préoccupations liées à la vie sociale ou à la subsistance matérielle et se détacher de tous les liens affectifs l'unissant à sa famille et à ses amis. Il deviendra ainsi ἀμέριμος, « sans inquiétude, sans soucis ».

Le moine doit ensuite quitter les lieux de ses attachements : il fuira sa ville – et même son pays s'il le faut – pour marquer son retrait complet du monde et de la société des hommes.

Le solitaire, ne devant être à charge de personne, doit s'adonner aux travaux manuels et la vente de sa petite production lui permet de subvenir à ses besoins, qu'il limite en se livrant à la plus grande pauvreté.

Dans cette première étape de sa démarche spirituelle, par son retrait volontaire du monde, le moine se détache donc des objets qui formaient son univers familial : il abandonne son ἡθός, dans tous les sens du terme, c'est-à-dire son lieu de résidence, ses coutumes, usages et habitudes de vie, sa manière d'être sociale. C'est l'étape la plus immédiate et la plus facile, celle des détachements, des renoncements, des abandons, celle du refuge dans la solitude et le dénuement ; elle permet d'atteindre l'*hêsuchia*, c'est-à-dire le calme et la tranquillité de l'esprit.

Le moine est ensuite invité à se détacher également du souvenir de ces objets, longue et difficile psychothérapie conduisant à la seconde étape du parcours, celle de ἁπάθεια (*apatheia*).

... à l'ἀπάθεια...

L'*apatheia* grecque ou l'*impassibilitas* latine – du moins en leur sens le plus étymologique – désignent l'absence de souffrance. Le concept d'*apatheia* vient de la philosophie grecque et, notamment, de l'école stoïcienne. Épictète, par exemple, dans son *Manuel*, invite le philosophe à supporter tout ce qui ne dépend pas de lui et à modérer tout ce qui dépend de lui. L'*apatheia* stoïcienne est le calme et la tranquillité de l'âme parvenue au détachement de tout ce qui peut entraver sa quête spirituelle.

Pour atteindre l'*apatheia*, le moine, qui s'est déjà détaché matériellement et affectivement de sa première vie en partant au désert doit, maintenant, s'en détacher mentalement, c'est-à-dire parvenir à ce que même les souvenirs ou les impressions qu'il pourrait encore en avoir ne le perturbent plus, voire ne l'atteignent plus. L'*apatheia* évagrienne est donc cet état de parfaite sérénité qu'atteint l'âme une fois qu'elle s'est totalement détachée du monde environnant. La doctrine évagrienne de l'*apatheia* est directement reprise des stoïciens : en définissant l'*apatheia* comme « la santé de l'âme »⁸, Évagre ne fait que reprendre la conception chère à ces philosophes pour lesquels les passions étaient des maladies de l'âme et l'*apatheia* leur guérison. L'*apatheia* est donc bien plus qu'une simple insensibilité ou impassibilité : c'est surtout une absence de troubles mentaux, de souffrance morale et d'états pathologiques ; c'est la véritable santé de l'âme, guérie et libérée de tous ses tourments anciens⁹.

... par la πρακτική

L'ermite va passer, peu à peu, de l'*hēsuchia* à l'*apatheia*, par la *praktikē*, « la pratique », qui est l'objet du *Logos praktikos*, le *Traité pratique*. Cette pratique réalise un processus d'évolution mentale qui va durer plusieurs années, véritable psychothérapie conduisant à la guérison de l'âme, à son détachement progressif du corps et du monde, à la contemplation des choses surnaturelles. Évagre dit, très poétiquement, que l'*apatheia* est « la fleur de la *praktikē* » et que la *praktikē* conduit le moine « au port de l'*apatheia* ».

La *praktikē* évagrienne est essentiellement une lutte contre les δαίμονες et les λογισμοί.

Les δαίμονες

Le substantif grec δαίμων (*daimôn*) – qu'il ne faut pas traduire automatiquement par « démon » – désigne, dans la langue classique, différentes catégories de divinités. Évagre utilise le concept de *daimôn* dans un sens péjoratif : les *daimônes* s'opposent, en effet, aux ἄγγελοι, « les anges » ; ce sont de mauvais génies, intermédiaires entre Satan et les humains, tandis que les anges sont de bons esprits qui relient l'homme à la divinité. Dans ce sens particulier évagrien, le substantif *daimôn* peut donc être traduit « démon ». Ces démons tentent les âmes, cherchent à les détourner de leur itinéraire spirituel et leur suggèrent les plus mauvaises pensées. Ils insinuent dans le cœur de l'homme des voix intérieures, les λογισμοί, l'invitant au Mal.

Les λογισμοί

Le mot λογισμός (*logismos*) a toujours été traduit en français par « pensée ». Et comme Évagre l'emploie

généralement dans un sens péjoratif, il a donc été entendu qu'il s'agirait de « mauvaises pensées »¹⁰. Mais il y a là un manque de finesse et de subtilité sémantiques : les termes *cogitatio* et « pensée » sont, en effet, trop généraux et doivent être précisés.

Le substantif λόγος (*logos*) a deux sens principaux : « parole, mot » et « raison » ; au second sens, il fait référence à l'activité mentale supérieure, l'exercice de la pensée. Le substantif λογισμός (*logismos*) est d'un sens plus restreint, plus étriqué : il signifie, fondamentalement, « compte, calcul » et désigne, au premier sens, les comptes et calculs arithmétiques effectués au moyen de nombres ; dans un second sens, il signifie toujours « compte, calcul », mais sans idée de nombre, comme dans l'expression « tenir compte de ». *Logismos* peut être traduit par « pensée », à condition d'entendre par là non pas les hautes pensées de la philosophie, celles qui viennent du *logistikón*, mais plutôt les petites opinions ou les réflexions terre-à-terre de la vie quotidienne : *logismos* est alors le diminutif de *logos*.

Évagre utilise trente-quatre fois le mot *logismos* : six fois pour désigner des pensées très générales et vingt-huit fois dans un sens nettement péjoratif, pour qualifier, très précisément, huit pensées génériques inspirées par les démons et contre lesquelles le moine devra lutter constamment pour atteindre l'*apatheia*. Dans ce second sens, les *logismoi* font irruption dans la sphère mentale et viennent perturber la quiétude du moine en lui offrant des représentations, en lui rappelant certains souvenirs, en stimulant son imagination – éventuellement jusqu'aux frontières du délire ou de l'hallucination – et en suscitant en lui des troubles.

Les *logismoi* d'Évagre présentent plusieurs caractéristiques : 1° ils sont répétitifs et incoercibles, quasi obsessionnels : ils assiègent le moine et s'imposent à son esprit ; 2° ils sont insistants, impérieux, tyranniques : ils troublent la quiétude de l'ermite, le détournent de ses préoccupations nobles et spirituelles ; 3° ils sont insatiables, ils réveillent les appétits et convoitises du corps, les exigences quasi physiologiques provenant des parties inférieures de l'âme, le besoin de satisfactions d'ordre sensuel.

Pour mieux rendre ces différentes connotations du concept évagrien, il vaut mieux traduire *logismos* par « idée fixe », ce qui rend mieux la dimension psychologique, voire psychopathologique, du terme.

Typologie

La *praktikē* est donc la lutte contre les *logismoi*, ou idées fixes introduites dans l'esprit du moine par les démons. Évagre distingue huit « idées fixes les plus génériques »¹¹, relevant toutes d'un dysfonctionnement du couple esprit-corps : elles sont décrites d'une façon quasi clinique et relèvent donc de ce que nous appelons aujourd'hui la « pathologie mentale ». Ce sont :

1° Ἡ γαστριμαργία (la gloutonnerie)

Le grec ἡ γαστριμαργία désigne la « gloutonnerie » : pour un individu qui mangeait normalement, la gloutonnerie consiste en goinfrerie et voracité ; pour le moine, qui se restreint dans le manger et le boire, elle commence dès qu'il atténue les rigueurs de son jeûne, même sous prétexte qu'elles nuisent à sa santé.

Il s'agit là, en fait, de ce que la psychopathologie appelle les « troubles du comportement alimentaire », avec : dérèglement de l'appétit par excès ou, au contraire, par privation ; préoccupations alimentaires excessives ; et perte de contrôle du comportement alimentaire. Certes, Évagre n'envisage ici que la boulimie et n'aborde pas l'anorexie mentale car le moine qui, par son ascèse, se prive déjà de (presque) tout, ne pourrait encore réduire sa ration... sauf à en mourir !

Évagre fait de la gloutonnerie la première souffrance du moine. Il y a là une constatation d'expérience car l'alimentation est une préoccupation quotidienne, qui revient chaque jour ; et c'est la plus vitale, celle qui concerne directement la santé et la conservation du corps.

2° Ἡ πορνεία (la débauche sexuelle)

Évagre évoque clairement aussi bien les corps et les pratiques que les simples représentations mentales en l'absence de l'objet. En fait, ce qui est désigné ici par πορνεία, c'est non seulement la fornication, la luxure, le péché de chair, mais aussi toute activité sexuelle, réelle ou fantasmatique, toute déviation ou compensation de la pulsion génitale.

3° Ἡ φιλαργυρία (l'attachement aux richesses)

Le moine s'étant engagé à la pauvreté et à la non-possession de quoi que ce soit, le simple désir d'avoir, d'amasser, de mettre de côté, de comptabiliser et de prévoir est déjà un manquement.

4° Ἡ λύπη (la dépression)

C'est une condition pénible dont Évagre dit, avec beaucoup de justesse, qu'elle survient par la frustration des désirs. Le substantif λύπη évoque ici la dépression.

5° Ἡ ὀργή (l'emportement)

Il est défini comme une passion très vive, une ébullition de la partie ardente et affective de l'âme, un mouvement contre quelqu'un, qui exaspère l'âme tout le jour et, surtout, s'empare de la pensée pendant les prières. Quand il persiste et se transforme en ressentiment, il provoque 1° des troubles nocturnes, 2° un épuisement du corps, 3° des pâleurs, 4° des « attaques de bêtes sauvages venimeuses », c'est-à-dire des cauchemars voire des hallucinations.

6° Ἡ ἀκηδία (l'indifférence)

Ce terme n'est pas facile à comprendre car il a fait l'objet d'interprétations diverses pendant tout le Moyen Âge et, après avoir été oublié, est soudainement réapparu dans la philosophie contemporaine, chez Kierkegaard et Heidegger.

Chez Évagre, l'ἀκηδία (*akêdia*) est un syndrome complexe. C'est pourquoi il est difficile de l'exprimer en un seul mot et, en place d'une traduction, il a poursuivi sa carrière sous les simples translittérations latine *acedia* et française « acédie ».

Pour Évagre, l'acédie provoque chez le moine : un accablement proche de la prostration, de l'ennui, du dégoût pour son mode de vie, un sentiment d'abandon, une insatisfaction généralisée, de l'asthénie, du désintérêt

et du découragement. Magnifique observation qui évoque un état dans le registre de la psychasthénie moderne décrite par Pierre Janet.

7° Ἡ κενοδοξία (l'amour de la vaine gloire)

L'amour de la vaine gloire est manifesté par le moine soucieux de son image : il s'imagine alors célèbre ou thaumaturge. Il s'agit donc ici d'inflation de l'*ego*, d'enflure du moi.

8° Ἡ ὑπερηφανία (l'orgueil)

Le moine qui en est atteint toise et méprise ses frères, parfois jusqu'à sombrer dans l'égarement d'esprit, la folie, voire même le délire. Le registre ici évoqué est celui de la paranoïa, pouvant même aller jusqu'au délire paraphrénique.

Cette liste des souffrances qui guettent le moine constitue un système nosographique bien établi, une psychopathologie de la vie quotidienne qui s'organise facilement en une tripartition :

- la gloutonnerie, la débauche et l'attachement aux richesses relèvent des besoins fondamentaux orientés vers la survie de l'individu et de l'espèce ; ils regroupent les instincts de possession, les avidités, les convoitises, les insatiabilités, tout ce qui est soumis à la loi du désir ;

- la dépression, l'emportement, l'indifférence réalisent une pathologie de la force ou de la faiblesse du moi, incluant mélancolie, désintérêt, désinvestissement, instabilité et manque de contrôle ;

- l'amour de la vaine gloire et l'orgueil traduisent l'enflure du moi, le caractère paranoïaque.

Gloutonnerie, débauche, attachement aux richesses sont des pathologies de l'âme instinctive (*l'épithumêtikon*), tandis que les autres troubles proviennent de l'âme affective (*le thumikon*) : toutes ces souffrances sont issues de la partie sensible de l'âme, de l'âme la plus corporelle, la plus incarnée, de l'âme mortelle.

5. Le combat du moine

Une lutte de l'âme contre la matérialité

La vie du moine, pendant cette étape de la pratique, va donc consister en un combat contre les huit souffrances qui vont l'assaillir.

La conception platonicienne du fonctionnement de l'âme suppose une verticalisation de ses composantes : au sommet, dans la tête, l'âme la plus divine ; au milieu, dans la poitrine, siège du cœur, les sentiments nobles ; tout en bas, au-dessous de la ceinture, l'âme la plus corporelle et la plus animale. Pour Platon, le fonctionnement optimal de la personnalité découle d'une parfaite coordination entre les trois parties de l'âme : la bonne santé de l'esprit est atteinte par la sagesse – quand l'âme supérieure domine les deux autres – et par la modération des désirs – quand l'âme affective prévaut sur l'instinctive. À l'inverse, quand l'âme supérieure se laisse déborder par ses encombrantes voisines, alors, dit Évagre, « l'intellect vagabonde », « est envahi de ténèbres », « suffoque », « est rendu aveugle » ; le *thumikon* « s'enflamme », connaît « l'ébullition », « le trouble » ; *l'épithumêtikon*

est « violemment échauffé ». L'âme est « troublée » ou « tourmentée », « abattue et humiliée », assaillie par « des images honteuses », etc.

La perfection est, naturellement, atteinte lorsque l'âme totale est gouvernée par l'ἀρετή, c'est-à-dire par « l'excellence », par ce qu'il y a de meilleur dans la nature humaine. C'est à la fois la lutte du spirituel contre le matériel, du Bien contre le Mal. C'est la lutte pour la liberté de l'esprit contre les asservissements de la matière : c'est un combat pour la spiritualisation de l'être et le triomphe de sa partie la plus noble, celle qui le rattache à la divinité.

Pathogénie

En ce qui concerne la pathogénie, Évagre analyse bien la stratégie des démons. Ceux-ci inspirent les idées fixes. Ces idées suggèrent, font entrevoir les objets oubliés de la vie antérieure et, si elles s'attardent, déclenchent des passions. Le moine doit donc faire en sorte que les idées fixes envoyées par les démons ne demeurent pas en lui : il doit s'empresser de les chasser aussitôt qu'elles lui sont suggérées.

Au chapitre 4, Évagre pose tout d'abord, dans une observation d'une grande finesse psychologique, que « la sensation engendre le désir » et que le désir « donne le signal du plaisir » :

αἴσθησις → ἐπιθυμία → ἡδονή
sensation → désir → plaisir

Les sensations reçues par un solitaire peuvent relever de la sensibilité organique, de la perception directe d'objets par les organes des sens. Elles sont le plus généralement du domaine de la sensibilité psychologique : l'ermite qui a fui le monde et s'est réfugié dans la solitude ne peut plus être tenté par les biens de ce monde ; par contre, il peut toujours être atteint par les souvenirs qu'il aurait conservés de ce monde. Certains objets ou souvenirs peuvent faire naître un désir, notamment ceux qui étaient particulièrement appréciés du moine dans sa vie antérieure. Et ce désir appelle le plaisir, c'est-à-dire sa satisfaction. Si celle-ci est contraire à la règle de vie du moine, aux objectifs qu'il s'est fixés, il y a, alors, en lui, souffrance : en ce cas, la sensation apporte la souffrance.

Les moyens de la lutte

Pour éviter les souffrances psychiques, Évagre règle le fonctionnement idéal de l'âme sur la pratique des vertus stoïciennes. Diogène Laërce expose, dans la vie de Zénon, que les stoïciens reconnaissaient quatre vertus et quatre vices principaux. Les quatre vertus primitives sont 1° ἡ φρόνησις, « le recours à la raison », la connaissance de ce qui est mal ou bien ; 2° ἡ ἀνδρεία, « la bravoure » ; 3° ἡ δικαιοσύνη, « la justice » et 4° ἡ σωφροσύνη, « la modération », la connaissance de ce qu'il faut choisir et de ce qu'il faut éviter.

Évagre réfère à ces mêmes vertus ¹².

L'intellect doit être animé par la φρόνησις (*phronêsis*), c'est-à-dire par l'exercice de la pensée et l'appel à la raison, qualités suprêmes offertes par la divinité et seules aptes à diriger les opérations de lutte contre les puissances adverses, à préférer les vertus aux vices. Évagre invite également à recourir à la σύνεσις (*sunesis*), c'est-à-dire aux capacités intellectuelles de compréhension – au

sens de l'étymologie latine *cum-prendere*, « prendre ensemble, réunir » – pour choisir et arranger les moyens qui permettront de parvenir au but recherché. Enfin, il fait également appel à la σοφία (*sophia*), c'est-à-dire à la sagesse philosophique de celui qui a compris les causes et la nature de toutes les choses.

C'est donc le *logistikon* qui est chargé des fonctions les plus élevées, de la stratégie générale et des tactiques particulières du combat : pour atteindre ses objectifs, il doit mobiliser tout ce qu'il a de raison, d'intellection et de cognition. Évagre rejoint par là totalement Platon pour qui le *logistikon*, qui est l'âme supérieure, d'essence divine et immortelle, doit avoir la prééminence sur les autres parties de l'âme.

Plus concrètement, le moine évitera le vagabondage de son intellect en le fixant par la lecture, l'étude, la privation de sommeil et la contemplation de l'Univers.

L'âme affective doit être habitée par l'ἀνδρεία (*andreia*), c'est-à-dire l'énergie de l'homme mâle, la bravoure et le courage. Évagre lui ajoute l'ὑπομονή (*hupomonê*), terme quelque peu polysémique qui ajoute ici l'idée de la capacité à résister, à supporter sans fléchir, à durer dans l'effort, à persévérer. Ces qualités doivent permettre à l'âme de ne pas redouter ses ennemis et de leur résister vaillamment.

Concrètement, dans sa vie quotidienne, le moine aura constamment recours à la patience et à la compassion, qui font cesser l'agitation de l'âme affective et permettent de lutter plus spécifiquement contre l'emportement : la patience diminue l'emportement et la compassion diminue la haine.

Autre recommandation importante : ne jamais se coucher étant irrité. Évagre reprend ici un enseignement constant de l'Antiquité, selon lequel tout ce qui, en nous, est refoulé par les lois et la morale tend à réapparaître pendant le sommeil, dans des songes agités voire même des cauchemars.

Il est également conseillé au moine qui veut se réconcilier avec un frère de lui offrir « la table d'hospitalité », c'est-à-dire de partager avec lui son pain.

Patience et compassion sont, en fait, des formes de l'amour fraternel : les souffrances de l'âme affective qui naissent des rapports avec les hommes – comme, par exemple, la colère consécutive à une offense – sont retranchées par l'ἀγάπη (*agapê*), « l'amour fraternel », voire par l'ἀγάπη πνευματική (*agapê pneumatikê*) « l'amour spirituel », c'est-à-dire la charité chrétienne.

Le remède proposé contre la dépression est de se détacher encore plus de sa vie antérieure, de fuir les plaisirs du monde, car la dépression est la frustration d'un plaisir présent ou attendu ; le moine s'attachera particulièrement à oublier les objets précis pour lesquels il avait antérieurement un attachement plus marqué.

Contre l'acédie, qui est une pathologie très envahissante et très démobilisante, Évagre propose plusieurs remèdes :

1° l'acédie étant un désinvestissement, un désintérêt général tissé de froideur affective, le premier remède est le recours aux larmes, invitant le moine à une réaction émotive et à un retour à ses premiers élans : il permet de diviser son âme en deux parties, une qui exhorte et l'autre qui est exhortée, une qui pleure et l'autre qui sème de bons espoirs ;

2° penser à l'imminence de la mort : chaque matin, penser que l'on ne vivra pas jusqu'au soir et, chaque soir,

penser que l'on ne passera pas la nuit ; de ce fait, le moine ne se relâche pas, ne cède pas à la négligence, se montre plus zélé et se tient toujours prêt : c'est là un thème tout à fait stoïcien, exposé, par exemple, dans plusieurs *Lettres à Lucilius* de Sénèque ;

3° ne pas négliger totalement son corps : le moine usera de son corps comme s'il devait vivre avec lui de nombreuses années ; ainsi, il pourra maintenir égale son abstinence... tandis que la maladie l'obligerait à rompre cette abstinence !

Enfin, le remède proposé contre l'enflure du moi invite le moine à se rappeler ses anciennes fautes, à mesurer le chemin parcouru jusqu'à l'impassibilité, à avoir conscience de la grâce de Dieu : tout cela entretient l'humilité.

L'âme instinctive doit s'adonner à la σωφροσύνη (*sôphrosunê*), c'est-à-dire à la modération, à la tempérance, voire même à la continence, de façon à pouvoir regarder avec impassibilité les objets qui pourraient faire surgir des images perturbantes. Évagre la soumet également à l'ἐγκράτεια (*enkrateia*), désignant le contrôle que l'on a sur soi-même et qui permet de renoncer avec joie aux plaisirs.

Dans ce registre, le remède proposé contre la gloutonnerie est la réduction de la ration de pain et d'eau, c'est-à-dire un jeûne partiel. Le régime normal des moines aux *Kellias* était le pain et l'eau ; mais quel que soit le régime en vigueur chez un individu, la satiété désire une nourriture plus variée – plus on a, plus on veut – tandis que la faim nomme « félicité » la seule satiété de pain. Aussi, dès que le moine convoitait des nourritures diverses, devait-il se restreindre dans sa ration quotidienne de pain et d'eau afin de considérer comme un véritable festin un simple petit morceau de pain.

Contre la débauche sexuelle, le remède proposé est la restriction volontaire d'eau : c'était une croyance de l'Antiquité que l'humidité répandue dans le corps était source d'excitation des organes génitaux et de diminution de la force physique et qu'une faible consommation de liquides aidait beaucoup à la continence.

D'une manière générale, contre l'inflammation des instincts, Évagre recommande la faim et la fatigue, c'est-à-dire une discipline stricte n'admettant aucune gratification, ainsi que le retrait du monde qui permet de s'éloigner des occasions de tentation.

Enfin, pour lutter contre l'attachement aux richesses, il invite à l'*agapê*, ou amour de Dieu et des hommes, c'est-à-dire à l'altruisme et à la générosité.

Et l'âme dans son entier doit pratiquer la δικαιοσύνη (*dikaïosunê*), agir toujours selon la justice, c'est-à-dire selon la loi morale universelle, dont le rôle sera de réaliser une sorte d'accord parfait et d'harmonie entre les trois parties de l'âme.

Indépendamment de la pratique de ces quatre vertus stoïciennes, Évagre prône le recours à la prière, et il qualifie plus précisément deux formes de prière.

La première est nommée ἡ θεωρία (*theôria*), « la contemplation ». Il s'agit ici très spécifiquement d'une vision avec les yeux de l'esprit : la *theôria* d'Évagre est une contemplation – éventuellement extatique – de la Création et du Créateur. Dans ce sens particulier, le substantif ἡ θεωρία provient de Platon : dans la langue

classique, le verbe θεωρεῖν signifie, au premier sens, observer, examiner, contempler, notamment assister à un spectacle, observer un paysage ou contempler par l'intelligence ; et Platon a spécifié le terme pour désigner la contemplation par l'esprit de la structure et des mouvements du cosmos, de l'âme du monde... La *theôria* d'Évagre est donc de même nature que la *theôria* des philosophes grecs, qui consistait à se représenter mentalement la structure de l'Univers et à imaginer les Dieux parcourant sur leurs chars la voûte céleste. La *theôria*, c'est la prière du *logistikon*.

Évagre décrit une deuxième forme de prière en assimilant un verset d'un psaume de David à une incantation, lui conférant ainsi un pouvoir quasi magique. Chez les Anciens, les incantations étaient, en effet, des formules magico-religieuses, chantées ou récitées en vue d'obtenir une guérison, un charme ou un sortilège. Platon souligne l'importance des incantations : partant du principe que tout procède de l'âme, il indique la nécessité, en toutes maladies, de soigner d'abord l'âme avec des incantations ; et il ajoute aussitôt : « car c'est par de tels discours qu'est engendrée dans les âmes la modération », grâce à laquelle « il est alors facile de procurer la santé et à la tête et à tout le corps ». Les incantations, qu'elles soient récitées ou chantées, étaient donc des pratiques magico-religieuses créditées de vertus psychosomatiques, l'harmonie de l'âme commandant alors la santé physique. L'incantation est la prière du *thumos* (ou *thumikon*).

Pour décrire ces formes de prière, Évagre réfère donc plus aux pratiques païennes de l'antiquité grecque qu'aux enseignements évangéliques.

6. L'issue du combat

Le combat auquel invite la *praktikê* prend fin quand le moine atteint l'*apatheia*, c'est-à-dire quand il s'est débarrassé des entraves qui maintenaient son esprit asservi par un corps tyrannique. Ce nouvel état s'instaure progressivement, à mesure que le solitaire avance dans cette véritable psychothérapie. Les signes annonciateurs de l'*apatheia* doivent être recherchés :

1° dans les rêves. Les visions du sommeil troublent l'âme en lui faisant voir, par exemple, des amis, des banquets, des parents, des femmes et tout ce qui procure des plaisirs. Leur effacement progressif signale que l'âme est en meilleure santé.

2° dans la pratique des vertus et la victoire sur les idées fixes. L'*apatheia* parfaite survient dans l'âme après la victoire sur ses souffrances, ou du moins dès que l'âme a déjà bien progressé sur le chemin de la guérison. Mais, pour éviter leur retour, le moine doit aussi poursuivre une pratique constante et sans faille des vertus, notamment l'humilité, la componction c'est-à-dire le « regret d'avoir péché », une soif illimitée du divin et un zèle sans mesure pour le travail.

3° dans la sérénité de l'intellect : quand l'esprit peut prier sans distraction, quand il n'imagine plus aucune des choses de ce monde, quand il n'est plus troublé par les rêves ou les souvenirs de la vie d'autrefois, quand il se satisfait de la seule contemplation.

Au total, « l'âme qui possède l'*apatheia* c'est non pas celle qui n'éprouve rien devant les objets, mais celle qui demeure imperturbable devant leurs souvenirs ¹³ ».

Conclusion

Quoique moine et chrétien, Évagre n'a pas hésité à puiser les meilleurs éléments de sa réflexion chez les grands penseurs païens de l'Antiquité, et tout particulièrement chez Platon et les stoïciens. Quoique théologien, il n'a pas hésité à recourir aux meilleurs enseignements de la science de son temps pour comprendre l'évolution psychique nécessaire à un homme du monde pour devenir ermite dans le désert et trouver un véritable épanouissement spirituel dans ce mode de vie extrême, dans les privations plutôt que dans les jouissances, dans le dénuement plutôt que dans les richesses.

L'expérience vécue au quotidien par les premiers ermites chrétiens, systématisée et transmise par Évagre le Pontique, enseigne comment un homme du monde peut progressivement libérer son esprit de ses attaches corporelles pour lui permettre d'accéder à des niveaux plus élevés de réflexion et de contemplation.

C'est ce qui confère à ce petit *Traité pratique* son universalité. Le parcours qu'il décrit est, certes, celui du moine chrétien désirant vivre dans une plus grande intimité avec son Créateur. Mais c'est aussi – et encore aujourd'hui – celui des mystiques de toutes les religions, à la recherche d'états psychiques leur permettant de s'évader de la prison du corps. Et ce pourrait – ce devrait – être, enfin, le cheminement de tous ceux qui ont le souci de la qualité de leur vie psychique, qui ont choisi de privilégier la sphère mentale sur la sphère physique, qui souhaitent rééquilibrer leur fonctionnement personnel vers l'âme la plus élevée, la sphère la plus noble de la *psuchê*.

Notes

¹ Palladius.- Παλλάδιου Λαῦσιακόν, *Histoire lausiaque*. Restitution critique du texte grec, introd., trad. et notes par Arthur Lucot.- Paris : librairie A. Picard et fils, 1912.- In-12, 66-428 p. (Textes et Documents). Concernant Évagre, cf. chapitre XXXVIII, Περὶ Ἐθαγρίου, pages 266-281.

² Palladius ne mentionne que quelques œuvres : en fait, il s'est surtout intéressé au moine et non au théologien. L'œuvre d'Évagre est essentiellement connue par :

— Socrate le Scholastique.- *Histoire ecclésiastique* (1^{re} moitié du V^e siècle), livre IV, chapitre 23. In MIGNE.- *Patrologie grecque*, vol. 67. Introd. et notes de Pierre Maraval.- Paris : Ed. du Cerf, 2004-2007.- In-16. (Sources chrétiennes n° 477-493-505-506).

— Jérôme.- *Lettres*, lettre n° 414 à Ctésiphon. In Labourt, Jérôme.- *Correspondance de saint Jérôme*.- Paris : les Belles-Lettres, 1950-1963.- 8 vol. in-16 (Collection des universités de France).

— Gennade de Marseille.- *De Viris illustribus*, notice sur Évagre (fin du V^e siècle), éd. Ernest-Cushing Richardson.- Leipzig : J.-C. Hinrichs, 1896.- In-8°.

Les œuvres originales d'Évagre se trouvent essentiellement dans les volumes 40 et 79 de la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne et le tome II de la *Clavis Patrum graecorum* de M. Geerard. Quelques-unes ont fait l'objet d'éditions séparées.

³ Évagre le Pontique.- *Traité pratique ou Le Moine*. Ed., introd., notes et comment. par Antoine et Claire Guillaumont.- Paris : Seuil, 1971.- 2 vol. in-16, 772 p. (Sources chrétiennes » n° 170-171).

⁴ C'est essentiellement dans le *Timée* (41d-44e et 69c-71a) que Platon décrit la structure anatomique de l'âme, tandis que, dans *La République* (435a-443e), le philosophe, dans une perspective plus physiologique, insiste sur l'équilibre qui doit régner entre ses trois composantes.

⁵ Platon.- *Timée*, 70a.

⁶ Platon.- *Timée*, 70e.

⁷ L'atteinte de l'ἡσυχία fait l'objet, chez Évagre, de son *Τὸν κατὰ μοναχῶν πραγμάτων τὰ αἷτια*, *Les Bases de la vie monastique*.

⁸ Évagre utilise ici un langage très médical. Chapitre 54 : quand nous sommes la proie des troubles qui affectent notre âme, νοσοῦμεν, « nous souffrons » et, parfois, τὸ πάθος ισχύει, « le mal culmine ». Chapitre 55 : ἀρρωστία, « faiblesse, maladie, maladie ». Il faut soigner l'âme (chapitre 49 : θεραπεύοντα ; chapitre 82 : θεραπευτικὴν). Chapitre 56 : τὴν μὲν ἀπάθειαν ὑγείαν ἐροῦμεν εἶναι ψυχῆς, « nous disons que l'ἀπάθεια est la santé de l'âme ». — Définition très stoïcienne, fondée sur la conception de la passion comme maladie de l'âme : πάθος signifie d'ailleurs aussi bien « passion » que « maladie ». Cicéron (*Les Tusculanes*, livre III, chapitre 4) indique que ce que les Grecs appellent πάθος au sens de *motus animi rationi non obtemperantis* (« les mouvements d'une âme ne se soumettant pas à la raison ») et les Latins *motus concitati animi* (« les mouvements d'une âme emportée »), lui préfère les appeler *perturbationes animi* (« les perturbations de l'âme ») plutôt que *morbus animi* (« les maladies de l'âme »), le terme *morbus* étant réservé aux atteintes du corps. En III, 5, il rappelle que les philosophes avaient nommé *amentia* (« absence de raison, égarement ») ou *dementia* (« démence, folie, extravagance ») *animi adfectionem lumine mentis carentem* « tout état de l'âme privée de la lumière de l'esprit ». Et il conclut *sapientia sanitas est animi*, « la sagesse est la santé de l'âme ».

⁹ Évagre utilise un vocabulaire varié pour désigner de façon générale l'état non serein de l'âme, avant sa guérison : le substantif ἡ ταραχή, ici au sens de « trouble de l'esprit », et les verbes ταρασσεῖν, « mettre dans un état d'agitation intérieure, troubler », et ἐκταράσσειν, « troubler profondément » ; les verbes πάσχειν, « être malade », ici d'une maladie psychique, ὀχλεῖν, « harceler, tourmenter », παρενοχλεῖν, « troubler, inquiéter, tourmenter » ; l'adjectif ταλαίπωρος, « qui éprouve une souffrance morale ». La souffrance est aussi marquée par les substantifs πάθημα et, surtout, πάθος (plus de vingt occurrences) qui désignent non pas uniquement « les passions » mais surtout l'état de l'âme agitée par les circonstances extérieures. Enfin, le substantif ὁ πειρασμός qui, dans le langage chrétien, désigne la tentation, connaît pour premier sens celui d'« épreuve » et Évagre le définit très clairement comme λογισμός διὰ τοῦ παθητικοῦ μέρους τῆς ψυχῆς ἀναβάς, « idée fixe qui monte à travers la partie passionnée de l'âme » (chapitre 74), c'est-à-dire comme facteur de désordre ; les verbes πειράν et πειράζειν ne doivent donc pas être entendus avec la connotation morale de « tenter, induire en tentation » mais plutôt comme intransitif avec le sens de « subir une épreuve ».

¹⁰ Cette habitude est probablement venue de ce que la Bible latine de Jérôme adoptée par le concile de Trente, a traduit très systématiquement les substantifs λογισμός et διαλογισμός par le latin *cogitatio*.

¹¹ « Les plus génériques » doit s'entendre aux deux sens de γενικώτατοι : 1° les plus générales car γενικός, « qui concerne le genre, générique », s'oppose à ειδικός, « qui concerne l'espèce, spécifique » (cf. les oppositions générique-spécifique, hyperonyme-hyponyme, général-particulier) ; 2° mais aussi génératrices d'autres.

¹² Évagre le Pontique.- *Traité pratique*, chapitre 89.

¹³ Évagre le Pontique.- *Traité pratique*, chapitre 67 : Ἀπάθειαν ἔχει ψυχὴ οὐχ ἡ μὴ πάσχουσα πρὸς τὰ πράγματα ἀλλ' ἡ καὶ πρὸς τὰς μνήμας αὐτῶν ἀτάραχος διαμένουσα.

LE GRAND MEAULNES AUJOURD'HUI

Robert GIANNONI

Le premier novembre 1913, la librairie Emile-Paul édite en volume *Le Grand Meaulnes* qui avait déjà paru en cinq livraisons dans la *Nouvelle Revue française*. Son auteur, âgé de vingt-sept ans, n'est pas un inconnu dans les cercles littéraires parisiens. Il a déjà signé sous le demi-pseudonyme d'Alain-Fournier quelques essais prometteurs dans la *Grande Revue* et dans *L'Occident* et a tenu pendant deux ans « Le Courrier littéraire » de *Paris-Journal*. Son roman, bien accueilli par la presse, fait même figure de favori pour le prix Goncourt. Mais, après dix tours de scrutin, Alain-Fournier et Léon Werth sont toujours à égalité et le jury, ne pouvant les départager, finit par couronner à leur place un certain Marc Elder dont plus personne ne se souvient aujourd'hui.



Le Grand Meaulnes. Pochoir par Ariane Giannoni-Pasc.

Neuf mois plus tard, la guerre éclate. *Le Grand Meaulnes* aurait pu disparaître en même temps que le jeune écrivain tué sur le front de la Meuse le 22 septembre 1914. Par bonheur son ouvrage lui a survécu et a même gagné très vite les faveurs du public. Mais qu'en est-il aujourd'hui ? A-t-il résisté à l'épreuve du temps et aux modes littéraires qui se sont succédé ? Si l'on considère le nombre de ses rééditions en France et dans le monde et les transpositions cinématographiques dont il a fait l'objet en 1966 et en 2006, la réponse est oui. Il reste toutefois à se demander pourquoi son succès ne s'est pas démenti en l'espace d'un siècle où pourtant les mœurs et les goûts du public ont connu de très grands changements.

Pour répondre à cette question, nous évoquerons au préalable les années de formation du futur romancier et notamment ses lectures qui ont été le terreau sur lequel son livre a pu naître et germer. Puis nous procéderons à une lecture analytique du roman. Après

quoi nous essaierons de montrer ce qui en fait le prix et qui lui a valu les suffrages de quatre générations de lecteurs.

I. La genèse du *Grand Meaulnes*

Henri-Alban Fournier naquit en 1886 à la Chapelle-d'Angillon, petit bourg situé au nord du département du Cher, là où finit le Berry et où commence la Sologne. Fils d'un couple d'instituteurs, il eut une enfance studieuse dans la « maison d'école » du village d'Epineuil-Le-Fleur où ses parents avaient été mutés, à quatre-vingt-dix kilomètres au sud de son lieu de naissance. Dans ce monde rural pauvre et sans pittoresque les livres furent ses premiers compagnons. Les jeudis et les jours de vacances, il s'enfermait en compagnie de sa sœur Isabelle dans le « Cabinet des Archives » de la mairie, attendant à la salle de classe, pour dévorer tout ce qu'ils pouvaient trouver sur les rayons d'une vitrine ou dans « la caisse aux livres » du grenier. À commencer par ces volumes à couverture rouge et dorée achetés par la commune pour la distribution des prix, comme *Les Contes du pays d'Armor*, *Les Deux gosses* et l'immortel *Sans Famille*. Ils ne dédaignaient pas les ouvrages plus modestes destinés aux petites classes ni même ces opuscules de morale à l'usage de la section enfantine tels que *Adolphe ou la gourmandise punie* ou *Julie, la petite querelleuse*. Et les jours de disette ils se jetaient, faute de mieux, sur les manuels de dictées expliquées et sur les énoncés de problèmes d'arithmétique. Cette boulimie de lectures inquiétait leur mère dont l'attitude méfiante avait fini par donner aux livres le goût du fruit défendu. Mais les amis les plus chers, ceux qu'ils relisaient deux ou trois fois par an, furent « l'immense, l'inépuisable, le bien-aimé David Copperfield » et « planant au-dessus des plus grands, le magicien de toute évasion : Robinson Crusoé »¹. Cette révélation par les livres de mondes inconnus fut à l'origine de sa vocation d'écrivain.

Apparemment aucun événement ne mériterait d'être signalé au cours de son enfance. En fait, ce qui donne du poids à une existence ce n'est pas le nombre d'expériences qu'un être a vécues mais le retentissement qu'elles ont eu en lui. À cet égard la vie intérieure de cet « enfant paysan » fut de bonne heure intense. N'ayant jamais vu l'océan qu'il ne connaissait qu'à travers ses lectures, il tentait de l'imaginer le soir « dans le silence des trois greniers » où ses parents lui avaient aménagé une mansarde. Les images maritimes réapparaîtront dans son roman comme un leitmotiv. « À cinq ans comme à quatorze, je portais un monde en moi » écrivait-il à ses correspondants. Et ce monde s'enrichissait à tous les instants d'une existence qui, au regard d'autrui, n'était que le déroulement d'heures banales.

À l'âge de quinze ans il entre en classe de seconde au lycée de Brest pour préparer le « Borda ». Mais, conscient de s'être fourvoyé, il retourne l'année suivante auprès des siens et termine ses études secondaires à Bourges où il passe son baccalauréat littéraire. À la rentrée d'octobre 1903 il doit quitter ces paysages familiers faits de bois et d'étangs qui avaient fourni un décor à ses rêves et choisit une voie qui convenait mieux à un fils d'enseignants, celle qui conduit à l'École normale supérieure. Au lycée Lakanal il se liera d'amitié avec Jacques Rivière, son brillant condisciple originaire de Bordeaux, qui deviendra cinq ans plus tard son beau-frère. C'est avec lui qu'il découvre la poésie symboliste. *Pelléas et Mélisande*, joué à l'Opéra-Comique en 1904, est pour eux une révélation. « Je ne sais, écrit Rivière, s'il est possible de faire comprendre ce qu'a été le Symbolisme pour ceux qui l'ont vécu : un climat spirituel, un ravissant lieu d'exil ou de rapatriement, un paradis... »².

Au début de l'été 1905, Henri Fournier part pour l'Angleterre où il doit effectuer un stage de traducteur à la maison Sanderson, à Chiswick près de Londres. Au cours d'une visite à la Tate Gallery il est ému par l'art des Préraphaélites, notamment par une figure féminine peinte par Dante-Gabriel Rossetti qui lui rappelle une jeune fille aperçue à Paris, le jeudi de l'Ascension, sur les marches du Grand Palais. Il la suivit le long du Cours-la-Reine, puis sur le bateau-mouche et jusqu'au boulevard Saint-Germain où elle habitait. Il ne la revit que le dimanche de Pentecôte et, ce jour-là, alors qu'elle se rendait à l'église, il osa l'aborder par ces mots : « Vous êtes belle ». Après la messe il l'accompagna jusqu'à la Seine et, sur le pont des Invalides, c'est elle qui mit fin à leur conversation par cette phrase qu'il n'oubliera jamais : « Nous sommes deux enfants, nous avons fait une folie... ». Elle s'appelait Yvonne de Quiévrecourt. Blonde, élégante et « belle comme Mélisande », elle incarnait à ses yeux l'idéal féminin. Il eut aussitôt la conviction d'avoir reconnu celle qu'il attendait depuis toujours et dont la grâce s'accordait avec la pureté du monde de l'enfance. Cette rencontre qui aurait pu être sans lendemain va occuper sa pensée pendant plusieurs années. Se sentant appelé depuis longtemps à rendre par les mots son univers secret, il se met à composer au cours de son séjour anglais un long poème en vers libres où il associe l'image de la jeune fille aux paysages de Sologne. Suivront bientôt de courts fragments en prose destinés à un futur roman mais encore trop proches des modèles symbolistes.

La poursuite de ses études supérieures et les deux années de service militaire ne favorisent guère son travail d'écriture mais ne le détournent pas de son projet qu'il portera en lui pendant près de huit ans et qui évoluera au fil de ses lectures et de son « éducation sentimentale ». Le 25 juillet 1907, il apprend tout à la fois son échec à l'oral du concours et le mariage d'Yvonne avec un médecin de la Marine, Amédée Brochet de Vaugrigneuse, qui venait d'être affecté à Toulon. Puis, après quelques amourettes, il a une liaison orageuse avec une modiste de la rue Chanoinesse, Jeanne Bruneau, qui est le contraire d'Yvonne et qui ne peut lui apporter l'apaisement auquel il aspirait. Cet épisode douloureux va marquer un tournant dans sa vie comme dans son roman où la jeune femme apparaîtra sous le nom de Valentine.

En ces années inquiètes où son moral passa par des hauts et des bas, la littérature fut pour lui une ancre de salut. De 1905 à 1912, il puisa dans les livres « tous les sucs dont il avait besoin » et ne cessa « de se chercher dans tout ce qui l'enthousiasmait », comme l'écrit Rivière. Henri Fournier avait en effet ce rare « don du choix » dont parle Rilke dans une lettre à Lou Andreas-Salomé et qui lui permettait d'élire parmi les écrivains ceux qui pouvaient l'aider à découvrir sa voie. La rusticité de Francis Jammes l'avait séduit et encouragé à montrer ce que les objets de la vie quotidienne pouvaient avoir de merveilleux. Puis, en lisant les romans de Thomas Hardy, il sera touché par ces personnages au destin malheureux auxquels il s'identifiera. Attiré par le mystère des âmes, il va être bouleversé par les héros de Dostoïevski « sans cesse occupés à se débattre tantôt contre le mal, tantôt contre le bien ». Enfin, la sensibilité terrienne de Péguy et le parler vrai des personnages de Marguerite Audoux l'amèneront à donner à son futur ouvrage un caractère plus concret. Et pour parachever ce changement il sera aidé par la lecture de *L'Île au trésor* que Jacques Copeau venait de lui faire connaître et il s'imprégnera de l'art avec lequel Robert-Louis Stevenson « dispose les événements du récit... sans jamais devenir rocambolesque ».

En 1910 Rivière soumet au jugement de Gide quelques pages de son beau-frère. « Ce n'est plus le moment d'écrire des poèmes en prose » lui répond le fondateur de la N.R.F. Si blessante fût-elle, cette sévérité dessilla les yeux d'Alain-Fournier qui, trouvant soudain son « chemin de Damas », se mit à raconter une histoire simplement humaine et « où pourtant il y avait tout » ce qu'il avait à dire. Dégagée désormais de la nébuleuse symboliste où elle aurait fini par s'étioler, son œuvre romanesque se mit enfin à vivre.

Achévé au début de 1913, *Le Grand Meaulnes* ne doit rien à la rencontre de l'écrivain avec l'actrice Simone qui devint sa maîtresse cinq mois plus tard. En revanche, c'est sous son influence qu'il ébauchera un deuxième roman, *Colombe Blanchet*, et une pièce de théâtre, *La Maison dans la forêt*, qu'il n'aura pas le temps de terminer³. Rappelé sous les drapeaux comme lieutenant d'infanterie le 3 août 1914, il disparut au cours d'une embuscade le 22 septembre. On crut longtemps qu'il avait été blessé puis transféré dans un camp de prisonniers. L'incertitude fut levée en 1991 au cours des fouilles effectuées près de la tranchée de Calonne et qui permirent de retrouver au fond d'une fosse commune les restes de son corps.

II. Présentation du roman

Lorsqu'il parut en 1913, vingt jours avant *Du côté de chez Swann*, *Le Grand Meaulnes* surprit les lecteurs par sa nouveauté. Il rompt en effet avec le roman d'analyse comme avec le roman réaliste. Ce n'était pas non plus une œuvre fantastique. « Je n'aime la merveille, écrivait-il à son ami, que lorsqu'elle s'insère dans la réalité et non quand elle la bouleverse »⁴. Sa technique narrative rappelait davantage celle des romans anglais de l'époque.

Henri Massis le salua comme le livre qu'attendait la jeunesse après le déclin du Symbolisme. Un clivage s'établit entre les admirateurs du roman dont faisaient partie Octave Aubry, André Billy, ou encore Louis Pergaud, et ses détracteurs comme Gustave Lanson,

Robert Kemp et Paul Souday qui écrivit dans *Le Temps* du 26 novembre 1913 : « Cela commence comme un conte de Nodier ou de Nerval » et dégénère en un « obscur imbroglio de roman-feuilleton ». La fracture qui séparait les auteurs de ces comptes-rendus reflétait celle qui s'était produite parmi les membres du jury du Goncourt.

La querelle autour du Grand Meaulnes reprit en 1919, après la Grande Guerre, sous la plume d'Albert Thibaudet qui reprocha au roman ces « cent pages de trop... où le romanesque est jeté sur les marcs de l'aventure pour en faire une seconde cuvée. » Mais des écrivains, et non des moindres, tels que Cocteau et Giraudoux, rejoignirent le camp des lecteurs enthousiastes. En 1933 la polémique fut relancée par Gide qui écrivit dans son *Journal* : « J'ai relu *Le Grand Meaulnes* dont l'intérêt se dilue [...] s'étale sur un trop grand nombre de pages [...] et dont le plus exquis s'épuise dès les cent premières. » En 1938, Montherlant choqua les partisans d'Alain-Fournier en jugeant son livre « insignifiant ». La même année Marcel Arland « s'était étonné, en causant avec Paulhan, Malraux et Drieu, de cette faveur constante » pour un livre dont « le symbolisme et le réalisme divergent et se nuisent... » Mais il voyait aussi dans cette évocation du monde rural « l'élément le plus durable de son œuvre ». Robert Brasillach fut celui qui, surmontant ces disputes de clercs, voulut voir dans ce roman le fruit d'un greffage subtil du rêve sur la réalité.



Le moment est venu de présenter l'ouvrage que vous avez probablement tous lu. Mais ceux qui ne l'auraient pas relu depuis longtemps souhaiteront qu'on leur rappelle au moins sa trame qui, il faut l'avouer, est plutôt compliquée car les éléments qui la composent sont solidaires l'un de l'autre comme les pièces d'un jeu de patience. Cette complexité de l'intrigue aurait de quoi décourager quiconque tenterait d'en faire un résumé et le résultat de cet exercice serait aussi fade qu'un livret d'opéra. Le mieux est donc de parcourir ensemble *Le Grand Meaulnes* en soulignant au fil du récit les passages les plus significatifs, les thèmes récurrents, et quelques phrases-clés, sans oublier les pages qui ont prêté le flanc à la critique.

Ce roman porte le nom du personnage principal dont l'histoire est racontée à la première personne par François Seurel, élève appliqué de l'école de Sainte-Agathe dirigée par son père.

Première partie

En voici l'incipit : « *Il arriva chez nous un dimanche de novembre 189...* ».

Par un simple pronom personnel l'aventure fait irruption dans la vie monotone d'une école rurale. « Il » c'est Augustin Meaulnes, un gars de dix-sept ans qui prendra pension chez les Seurel pour suivre, comme leur fils François, le cours supérieur qui prépare au brevet. Ce nouvel élève exerce un étrange ascendant sur ses camarades qui le surnomment « le grand Meaulnes ». Une semaine avant la Noël, le directeur désigne un écolier pour accompagner François jusqu'à la gare où, le jour suivant, devront arriver ses grands-parents par le train de 4 h 2. Pensant que cette tâche devait lui revenir en raison de son âge, Meaulnes, blessé dans son amour-propre, se tait. Après la classe, il se rend avec François à la forge pour observer le travail du maréchal-ferrant. L'attitude pensive de son ami rappelle au narrateur celle de Robinson « *fréquentant la boutique d'un vannier* » la veille de son grand départ. Cette réminiscence crée soudain une attente : aurait-il projeté lui aussi de partir ? De sa part cela n'aurait rien d'étonnant. En effet, il ne va pas tarder à entraîner les lecteurs sur les sentiers de l'aventure qui seront balisés çà et là par des signes plus ou moins éclairants, comme dans un jeu de piste.

Le lendemain, après le repas de midi, le grand Meaulnes s'échappe de l'école, emprunte un attelage à la ferme voisine et part seul, à bride abattue, à la rencontre des voyageurs. Le métayer, craignant d'avoir été dupé par ce garçon, va chez l'instituteur pour en avoir le cœur net et apprend que le pensionnaire lui avait menti. La trop longue absence de Meaulnes inquiète la maisonnée. La nuit tombée, « *telle une épave qu'eût ramenée la haute mer* », la voiture revient sans conducteur et le cheval boitille. Ce signal ne fait qu'aggraver l'anxiété de François et des siens. Trois jours plus tard, le fugueur réapparaît « *dressé contre la porte, secouant le givre de sa blouse* » avec « *un air de voyageur fatigué mais émerveillé* » sans donner la moindre explication. Dès son retour il se tient à l'écart du groupe qui lui reproche son silence hautain. Seul François, qui a remarqué sous ses habits d'écolier « *un gilet de soie fermé par de petits boutons de nacre* », ose lui demander sa provenance. Ce



vêtement anachronique est la preuve que Meaulnes a bel et bien séjourné dans un lieu insolite dont il va bientôt révéler l'existence à son meilleur ami.

Et voilà que l'auteur, sans recourir à aucun artifice féérique ou surnaturel, mais en utilisant uniquement les éléments du paysage de Sologne, ses landes silencieuses et ses manoirs solitaires, réussit à conduire ses lecteurs au-delà du monde visible où leur apparaîtra l'envers mystérieux du réel. Ainsi une banale grille d'école est-elle perçue par les écoliers comme un seuil magique au-delà duquel peut surgir d'un moment à l'autre tout un monde vivant : « *Derrière le portail, nous étions plusieurs à guetter la venue des gars de la campagne. Ils arrivaient tout éblouis encore d'avoir traversé des paysages de givre, d'avoir vu les étangs glacés, les taillis où les lièvres détalent...* ». Et les pauvres brancards d'une charrette dressée derrière un mur suffisent à susciter chez eux des désirs d'évasion.

Aucun autre que Meaulnes n'aurait osé enfreindre la consigne et se lancer sur des routes qu'il ne connaissait pas. À ce moment du récit, le romancier utilise un raccourci pour montrer que son personnage est passé, durant sa brève somnolence, de l'autre côté du miroir : « *Lorsque Meaulnes eut repris ses esprits, il s'aperçut que le paysage avait changé.* » Les auteurs de contes de fées ont eu recours à ce procédé efficace, tout comme

saint Mathieu dans l'épisode des rois mages qui, « avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, regagnèrent leur pays par un autre chemin ». Puis, pendant que l'imprudent était allé demander de l'aide aux habitants d'une ferme isolée, son cheval apeuré était reparti dans la nuit avec la carriole. Tremblant de froid, il trouve refuge dans une bergerie abandonnée où il s'endort.

Le lendemain, errant à travers champs, il voit pointer au-dessus d'une sapinière la flèche d'une tourelle grise. Il s'en approche avec curiosité et s'engage dans une allée « *balayée à grands ronds réguliers comme on faisait chez lui pour les fêtes* ». Ce rappel soudain du passé le rassure. Des voix enfantines arrivent alors à son oreille. Ce sont des enfants costumés qui parlent d'une étrange fête où, à les entendre, ils auraient toutes les permissions. Ce n'est donc pas à un vieux pigeonnier ni à une abbaye qu'il était arrivé, mais au pays retrouvé de l'enfance.

Débouchant sur la cour d'un château où sont rangées de nombreuses voitures, Meaulnes, gêné par sa tenue de collégien, cherche à passer inaperçu. Par une fenêtre entrouverte il pénètre dans une chambre encombrée d'objets vieillots et de vêtements des années 1830. Et là, avant de s'endormir, le son d'une musique perdue lui rappelle « *le temps où sa mère, jeune encore, se mettait au piano l'après-midi dans le salon...* ». Ce deuxième



retour vers ses jeunes années le plonge dans une sorte d'état de grâce. Tiré de son sommeil par une espèce de comédien dégingandé et qui d'un ton gouailleur le presse de se déguiser en marquis, il rejoint la salle à manger où un dîner est servi à de nombreux convives venus fêter les fiançailles de Frantz, le fils du châtelain, avec une jeune fille de Bourges dont on attend l'arrivée imminente. Augustin, qui ne connaît personne parmi ces hobereaux et ces fermiers des alentours, se sent pourtant parfaitement à l'aise au milieu de tous ces enfants qui l'entraînent dans une farandole conduite par un grand pierrot vêtu de blanc.

Le jour suivant, il se rend sur la berge d'un étang où va avoir lieu une promenade en bateau. Il croise une jeune femme qu'il prend d'abord pour une actrice et dont la grâce lui procure un bonheur indicible. Comme l'avait fait Henri Fournier en rencontrant la véritable Yvonne, Meaulnes échangea avec cette belle inconnue à peine quelques mots. Au cours d'un pudique dialogue il apprend qu'elle est la fille du châtelain et qu'elle s'appelle Yvonne de Galais. L'écrivain avait été tellement marqué par ce bref épisode de sa vie sentimentale qu'il reproduit textuellement dans le roman la version qu'il en avait donnée cinq ans plus tôt dans une lettre à sa sœur Isabelle. Toutefois le romancier reprend vite la main en insérant au milieu du récit une petite phrase qui, comme un mauvais présage, trouble ce climat de félicité :



« ... soudain une rafale glacée venait rappeler décembre aux invités de cette étrange fête. » Après quoi, la sage demoiselle met fin à leur conversation et le prie de ne pas la suivre.

Le soir venu, après avoir assisté à des jeux organisés pour les enfants, Meaulnes retourne dans sa chambre où « de temps à autre une goutte de pluie venait rayer la vitre ». Cet autre signe extérieur lui fait pressentir la fin d'une journée trop belle. Il surprend en effet dans la pièce voisine un homme jeune en train d'écrire une lettre. Avec un air désespéré celui-ci le prie d'annoncer aux invités que la fiancée tant attendue ne viendra plus. Ce n'est autre que Frantz, le frère d'Yvonne, qui vient de rentrer seul et qui a décidé de mettre fin à ces festivités. Les lanternes aux fenêtres commencent à s'éteindre, les gens désespérés regagnent leurs voitures et l'étudiant de Sainte-Agathe trouve un conducteur qui le déposera à l'aube non loin de son village. À travers la vitre embuée de la berline il aperçoit « dans la profondeur du bois un éclair suivi d'une détonation » puis il lui semble reconnaître « hagard et affolé, le grand pierrot de la fête portant dans ses bras un corps humain serré sur sa poitrine ». La première partie s'achève sur l'image de Meaulnes qui voit disparaître dans le matin blafard la vieille voiture, « dernier vestige de la fête étrange ». Reverra-t-il un jour cet endroit édénique qui lui avait



donné pendant un temps trop court un sentiment de plénitude ?

Deuxième partie

L'hiver empêche Augustin d'aller à la recherche du château. Il essaie, avec l'aide de François, de reconstituer sur un plan l'itinéraire qui l'y avait conduit. Mais les pistes qu'ils imaginent ne mènent nulle part.

Un soir de la fin février, à l'heure du coucher, deux coups retentissent contre le portail de l'école suivis de cris et de sifflets. C'est l'aventure qui revient. Qui sont ces trouble-fête qui, dérangés par l'arrivée d'un voisin, se dispersent aussitôt dans le bourg ? Des maraudeurs ? Ou peut-être ces bohémiens dont la roulotte stationnée depuis quelques jours derrière l'église intrigue les villageois ? Reconnaisant au milieu du vacarme les voix de quelques camarades, Augustin et François se lancent à leur poursuite et tombent dans une embuscade. Une dizaine de garnements précédés par un grand gaillard les immobilisent, s'emparent de leur plan et le remettent à leur chef qui porte un bandeau sur le front. Le lendemain matin, l'un des deux bohémiens qui avaient organisé le guet-apens se présente à l'école. Il se fait passer pour un forain désireux de suivre quelques cours. Le directeur l'accepte sans formalités. D'emblée, il fascine les élèves



qui le préfèrent au grand Meaulnes. Or ce personnage énigmatique tient surtout à gagner la confiance d'Augustin et va jusqu'à lui rendre son plan qu'il prétend avoir complété. Mais il se dit très malheureux et fait jurer à son nouvel ami de répondre à son appel le jour où il pourrait avoir besoin de lui. En échange de ce serment il lui donne une adresse à Paris où les habitants du « domaine sans nom » se rendent périodiquement. Et avant de quitter le village avec son acolyte, le jeune homme ôte son bandeau afin de se faire reconnaître. Le jeu de patience commence à se recomposer. Mais Meaulnes tarde à comprendre qu'il est en présence du blessé que le grand pierrot portait dans ses bras le soir de la fête. Quand il en prend conscience, il court vers la roulotte des bohémiens dont il trouve la porte fermée. Et, commettant une seconde erreur, il renvoie au lendemain l'entrevue qu'il aurait dû avoir sur-le-champ avec le seul témoin capable d'éclairer sa lanterne. Au petit jour il ne trouve sur la place vide « *qu'un pot cassé et des chiffons. Les bohémiens étaient partis...* »

La venue du printemps permet aux deux amis d'aller enfin à la recherche du « *sentier perdu* ». Leurs efforts restent vains. Un jour, après quatre heures, ils sortent deux tables dans la cour pour faire leurs devoirs, comme si c'était déjà l'été. Mais voilà que « *le temps s'assombrit tout de suite ; une goutte de pluie tomba sur un cahier* ».

Le détail n'est pas anodin. Cette goutte qui prélude à l'orage n'annonce-t-elle pas le naufrage prochain de leur rêve ?

Muni de cette adresse parisienne où il aurait des chances de revoir Yvonne de Galais, Augustin décide de partir pour la Capitale. Se retrouvant donc seul, Seurel se rapproche de ses camarades de classe auxquels il livre le secret qu'il avait jusqu'ici jalousement gardé. Mais comme son récit ne produit pas d'effet sur ces quatre rustaude qui banalisent l'aventure de Meaulnes, il a le sentiment d'avoir trahi son seul ami. C'est ici que l'histoire bascule, accompagnée d'un changement de ton. En effet François va recevoir trois lettres d'Augustin qui apparaît de plus en plus désabusé. Dans la première, son ami lui parle de ses longues attentes sous les fenêtres désespérément fermées d'un immeuble du boulevard Saint-Germain ainsi que d'une jeune femme vêtue de noir qui semble elle aussi attendre, au même endroit, un être absent. Dans la lettre suivante, il lui fait part d'une conversation avec cette inconnue qui lui apprend que le fils des châtelains a fui la maison familiale et que sa sœur s'est depuis peu mariée. Ces nouvelles auraient dû l'inciter à poursuivre son enquête, ne fût-ce que pour avoir leur adresse en province. Il n'en est pas question et son inertie est incompréhensible. Dans sa dernière lettre, il demande

au fidèle François de l'oublier et même d'oublier cette si belle histoire qui, pendant plusieurs mois, avait nourri leurs rêves. « *L'hiver suivant*, nous dit le narrateur, *la neige tomba, ensevelissant définitivement notre roman d'aventures...* ».

Si l'auteur s'était arrêté là, son livre n'aurait été que le récit d'un échec et Gide n'aurait pas pu lui reprocher d'avoir écrit « cent pages de trop ». Or tout autre fut le choix du romancier. Cette troisième partie à laquelle il tenait rompra résolument avec les précédentes afin d'ancrer l'histoire qu'il raconte dans le monde réel et lui donner par là une plus grande humanité.

Troisième partie

Trois années ont passé, François Seurel est maintenant instituteur comme son père. Meaulnes a vingt ans et son dernier message laissait entendre qu'il avait renoncé à ce bonheur insaisissable. Seul Frantz ne s'est pas assagi et continue à courir les routes.

Au hasard d'une excursion avec son ancien compagnon Jasmin Delouche, Seurel découvre de la façon la plus banale l'existence du domaine des Sablonnières où Meaulnes était arrivé autrefois et dont il ne reste à présent, au milieu de bâtiments ruinés, qu'une maisonnette habitée par un vieillard et sa fille. Voilà enfin une pièce majeure du puzzle ! Il sait donc à présent qu'Yvonne de Galais n'est pas un être chimérique, qu'elle n'est toujours pas mariée et que son père est un client de son oncle Florentin qui tient un magasin dans le bourg du Vieux-Nançay, près de Vierzou. Et, au cours d'un séjour chez celui-ci, François voit à son tour « *la jeune fille la plus belle qu'il y ait peut-être jamais eu au monde* ».

L'oncle Florentin et monsieur de Galais organisent une partie de campagne où, avec l'accord d'Yvonne, Augustin sera invité. Pressé d'annoncer la nouvelle au grand Meaulnes, François se rend à bicyclette jusqu'à son domicile. La longueur du trajet l'oblige à s'arrêter en cours de route chez une de ses tantes qui lui fournit, sans le savoir, un nouvel élément qui vient éclairer un peu plus notre jeu de patience : deux ans plus tôt, au retour d'une fête, elle avait recueilli sur le bord de la route une pauvre gosse qui venait de renoncer à un amour dont elle se croyait indigne. Cette histoire ne peut que rappeler à François celle de l'ancienne fiancée de Frantz. Le jour suivant, trouvant son ami sur le point de partir en voyage, il ne lui parle que d'Yvonne et ne dit mot sur l'autre jeune fille. Pourquoi cette omission ? Alors qu'il aurait dû crier de joie, Meaulnes se montre hésitant, voire gêné par un sentiment de culpabilité qu'il prétend lié à son ancienne aventure. Cette allusion lourde de sens fait rebondir le mystère et l'on a hâte de savoir de quelle faute le prude Augustin se serait rendu coupable.

Les retrouvailles ont lieu au bord du Cher, près de l'ancien domaine, où rien n'est plus comme autrefois : le château a été abattu, le grand étang a été asséché, et la vie a dispersé les enfants aux charmants costumes. À chaque question d'Augustin, Yvonne, au supplice, doit répéter que tout a disparu et que son père est ruiné par les dettes de Frantz. Malgré cela, à la fin de cette fête



ratée, Augustin Meaulnes va demander en sanglotant la main d'Yvonne de Galais.

Au mois de février de l'année suivante on célèbre leur mariage. Le soir même, un appel retentit dans le bois de sapins proche de la maison des jeunes mariés. François Seurel, qui vient de les quitter, reconnaît le cri de détresse de Frantz et accourt dans sa direction. Et là, quand il aurait été si simple de lui dire qu'il avait retrouvé les traces de son ancienne fiancée, il le supplie de repartir, « *pour ne pas troubler le bonheur des deux autres* » et promet à ce garçon fantasque de lui ramener, dans un an et en ce même lieu, la femme qu'il n'a jamais cessé d'aimer. Confiant comme seul peut l'être un enfant, Frantz accepte, avec un serrement de cœur, de reprendre la route. L'initiative de Seurel, qui s'est fait l'artisan du malheur, aura des effets désastreux pour le couple qu'il voulait protéger. Meaulnes, lui aussi, a entendu cet appel inquiétant et une fois encore, il tarde à se décider. Lorsqu'il sort à la rencontre du frère malheureux d'Yvonne, celui-ci est déjà reparti. Toujours rongé par ce remords qu'il garde au fond de lui, l'époux quitte le foyer conjugal le lendemain des noces.

Après cette série d'erreurs qui s'apparentent à des actes manqués, on peut comprendre l'agacement de certains critiques. Alors que dans la première partie du roman tous les faits s'étaient enchaînés très

naturellement, les enchaînements sont ici laborieux, voire à la limite du crédible.

Revenons à l'épouse esseulée. Elle est sans aucune nouvelle d'Augustin dont elle attend un enfant. Ayant compris que le départ de son mari était devenu « *nécessaire pour qu'il puisse revenir apaisé* », elle confie à François Seurel que c'est elle qui lui a demandé de partir. Il naît alors entre Yvonne et son confident une rare communion d'âmes. Mais ce qu'éprouve au fond le timide François est un sentiment amoureux déguisé que trahit par instants l'emploi du pronom « nous » : « *Nous avons retrouvé la belle jeune fille. Nous l'avions conquise. Elle était la femme de mon compagnon et moi je l'aimais d'une amitié profonde et secrète qui ne se dit jamais* ».

Au début du mois d'octobre, Yvonne meurt en mettant au monde la fille d'Augustin. François a le douloureux privilège de prendre dans ses bras son corps inerte et de le transporter par l'escalier étroit jusqu'au rez-de-chaussée où un cercueil a été apprêté. Incapable de surmonter l'épreuve, M. de Galais sent approcher sa fin et désigne François Seurel comme son légataire universel jusqu'au retour de Meaulnes. Dans son nouveau rôle, l'instituteur s'installe aux Sablonnières et découvre dans une malle du grenier un « cahier de devoirs mensuels » où son ami avait noté les événements de son séjour à



Paris. Augustin avait revu la jeune femme vêtue de noir qu'il avait rencontrée sous les fenêtres de l'immeuble parisien. Elle s'appelait Valentine. Une complicité qu'ils ne s'expliquaient pas les avait rapprochés l'un de l'autre. Un jour elle lui avoua qu'un homme s'était tué pour elle. Tout en l'écoutant, Meaulnes perçut comme l'écho d'une histoire qu'il avait déjà entendue. Et quand Valentine lui eut remis ce qu'elle avait de plus précieux, à savoir des lettres de son ancien fiancé, il reconnut très vite cette fois la fine écriture de Frantz. Furieux de voir qu'elle n'avait pas voulu croire à l'amour que lui avait juré ce merveilleux garçon, il la chassa brutalement. Puis, craignant de l'avoir envoyée à sa perte, il s'efforça vainement de la retrouver. Voilà la pièce qui manquait, voilà ce qui depuis des mois tourmentait le grand Meaulnes et qui explique son départ insensé au lendemain du mariage. Tout est clair à présent. Reconnaissons cependant que, vers la fin, l'intrigue a par moments frôlé le mélodrame mais que, par son talent, Alain-Fournier a pu éviter cet écueil.

Epilogue

François Seurel s'est attaché à la fillette d'Augustin tout en sachant qu'il la perdra un jour. En effet, un an plus tard, le jeune père est de retour. Il a pu ramener la fiancée de Frantz et réunir l'ancien couple. Mais de sa pathétique aventure il ne lui reste que ce bébé, « *la seule joie des Sablonnières* ». Et comme le grand Meaulnes n'est pas homme à se contenter d'une vie routinière, le narrateur l'imagine enveloppant l'enfant dans son manteau et « *partant avec elle pour de nouvelles aventures*. »

Si la troisième partie n'a pas l'attrait magique de la première, elle a toutefois une beauté plus émouvante, poignante par moments. Nous savons qu'Henri Fournier avait été bouleversé par le mariage d'Yvonne de Quiévre-court. Ajoutons qu'il fut plus malheureux encore d'avoir trahi son idéal en essayant plus tard d'aimer une autre femme, Jeanne Bruneau, qui « avait presque toutes les qualités, sauf la pureté » et envers qui il se montra particulièrement cruel. Toute cette souffrance devait, selon lui, figurer dans son livre. De fait elle est présente dans la dernière partie du roman où elle s'exprime tantôt sur un ton élégiaque tantôt avec un réalisme sans fard qui contraste avec la grâce onirique des premiers chapitres.

III. Les raisons du succès

Dès 1924, grâce à l'étude de Jacques Rivière⁵ et plus encore à partir de 1926 où fut publiée la correspondance⁶ qu'échangèrent les deux amis, les lecteurs du *Grand Meaulnes* apprirent qu'il existait des liens étroits entre la vie de l'auteur et son livre. Ces documents de première main furent largement exploités par les critiques qui se sont longtemps contentés de relever les nombreux éléments biographiques contenus dans le récit, plus ou moins transposés : les lieux, les paysages, les villageois, jusqu'au dialogue entre Yvonne et Augustin, rien n'est inventé. La sœur d'Alain-Fournier insista sur ce point pour que l'on évitât tout contresens sur l'œuvre dont elle se voulait la gardienne. Et pourtant, plus d'une fois, le romancier s'est détaché de son vécu, laissant ainsi pour ses lecteurs des zones d'ombre. Entre autres, pourquoi

a-t-il déplacé en hiver et dans le décor d'un manoir sognot la rencontre qui avait eu lieu un premier juin à Paris ? Pourquoi a-t-il donné le même prénom, ou presque, à deux personnages qui sont à l'opposé l'un de l'autre, François le modéré et Frantz l'exalté ? Pourquoi a-t-il voulu offrir au héros de son livre ce que la vie lui avait refusé, à savoir la possibilité de retrouver à temps la femme aimée ? Il faudra attendre jusqu'aux années cinquante pour que des universitaires anglo-américains et en France des émules de Gaston Bachelard commencent à s'intéresser à l'œuvre plutôt qu'à la personnalité de l'auteur, par des approches thématiques, structurales ou psychanalytiques qui apportent sur ce roman, à défaut de révélations, du moins un nouvel éclairage⁷.

Pour ma part, si je me suis fait parfois l'avocat du diable, au risque de choquer les inconditionnels d'Alain-Fournier, c'est pour montrer que ni la complexité du roman ni les entorses à la logique n'ont jamais pu gâcher le plaisir des lecteurs. Nous allons voir pourquoi.

Un illogisme bien accepté

Parlons d'abord de ces démarches contraires au sens commun qui sont le fait d'adolescents vivant à la charnière entre deux mondes, celui de l'enfance qu'ils viennent de quitter et celui de l'âge mûr qui les aspire inexorablement et dont ils voudraient en même temps repousser la fatale échéance. On pourrait dire d'eux, en citant le Livre d'Isaïe, que « leurs pensées ne sont pas nos pensées et leurs chemins ne sont pas nos chemins ». S'ils piétinent dans leurs recherches c'est parce qu'ils croient pouvoir se passer de l'aide des adultes. Or il eût suffi de se renseigner auprès d'un facteur ou d'un garde-champêtre « *pour que s'ouvre net et facile comme une route familière le chemin du domaine sans nom* ».

Et que penser de leur obstination à tronquer les messages et à brouiller les pistes ? Frantz, qui feint d'ignorer l'adresse du château et qui aiguille Augustin vers Paris, fait tout ce qu'il peut pour l'empêcher de rencontrer Yvonne. Son attitude ambiguë aurait-elle pour cause un sentiment incestueux inavoué ? Sans aller jusque-là, je crois plutôt que cet incorrigible égoïste a toujours fait passer son bonheur personnel avant celui de sa famille. Quant à François, qui omet de dire à Meaulnes qu'il a retrouvé les traces de Valentine et qui le cache ensuite à Frantz, son seul souci est d'écarter celui qui pourrait faire obstacle au bonheur d'Augustin et, implicitement, au sien. Tout comme des enfants, les adolescents du *Grand Meaulnes* s'enferment dans leur logique et ne mesurent pas toujours les conséquences de leurs actes. Cela leur vaut sans doute la sympathie de tous ceux qui n'ont jamais pu dire adieu à leur enfance. Ils sont plus nombreux qu'on le croit.

Il se trouve que ces décisions aberrantes provoquent, à chaque fois, le départ du héros et créent par là un sursaut d'inquiétude qui a pour effet de maintenir le public en haleine. Si bien que les conduites irrationnelles de ce trio qui auraient dû nuire à la crédibilité du récit sont utilisées par le romancier pour relancer le mystère. La leçon de Stevenson a donc porté et aujourd'hui, à part quelques esprits chagrins, personne ne s'en plaint.

Une voix si particulière

Ce n'est donc pas dans la trame du livre ni dans les événements qui y sont relatés qu'il faudra chercher ce qui en fait le charme mais dans le texte même, dans cette écriture simple, claire et qui procède par « petits paragraphes serrés et voluptueux ». Alain-Fournier n'est pas un pur styliste comme Flaubert ou Chateaubriand, mais un conteur dont la sensibilité est proche de celle des poètes. Pour Robert Mallet, *Le Grand Meaulnes* c'est tout d'abord un ton qui « correspond à la percussion de la vie sur une âme et comme une blessure secrète dont nous devenons solidaires ». Un ton, certes, et nous dirons aussi une atmosphère faite de frimas et de silence. La saison dominante du roman est l'hiver avec son cortège de brume, de givre, de glace et de bourrasques. Ce froid qui imprègne la plupart des chapitres pénètre le lecteur jusqu'aux os. Sur les grands champs gelés les voix sont rares et affaiblies, sur le sable de la cour les pas des écoliers sont étouffés, dans la salle à manger les déjeuners d'hiver se passaient en silence et « *tout était glacé : la toile cirée sans nappe, le vin froid dans les verres, le carreau sur lequel nous posions les pieds...* ». Mais l'hiver n'est pas ici une saison hostile. En effet, c'est toujours entre décembre et février qu'ont lieu les moments importants de l'histoire de Meaulnes, la fête étrange, l'apparition d'Yvonne, le serment avec Frantz et le jour de ses noces. Les images hiémales sont souvent associées à celles du foyer domestique, comme on le voit dès le chapitre III où le narrateur évoque la visite de ses grands-parents à l'occasion de la Noël : « *Dès qu'ils avaient passé, tous les deux, emmitoufflés, souriants et un peu interdits, le seuil de la maison, nous fermions sur eux toutes les portes et c'était une grande semaine de plaisir qui commençait...* ». Ce thème où la maison refuge et la maison du bonheur ne font qu'un réapparaît au chapitre IX de la troisième partie. Le soir du mariage, après avoir refermé la maison, les époux « *sont, dans le grand vent d'hiver, deux amants enfermés avec le bonheur.* » Voilà pourquoi, me semble-t-il, le romancier a transposé l'épisode de la rencontre en le resituant au début de l'hiver et dans le cadre d'une gentilhommière plutôt qu'au mois de juin sur le perron du Grand Palais.

Ce ton feutré, cette atmosphère envoûtante et ce style épuré font reconnaître dès les premiers accents la voix d'Alain-Fournier, comme l'on reconnaît aux premières mesures un air de Chopin ou de Debussy. Témoin cette phrase qui sonne comme une suite d'accords parfaits : « *Pas un toit, pas une âme. Pas même le cri d'un courlis dans les roseaux des marais. Et sur cette solitude parfaite brillait un soleil de décembre, clair et glacial.* » L'écho de ces paroles résonnera longtemps en nous.

Un trésor d'impressions et d'images

Pour Jacques Rivière, qui le connaissait mieux que personne, Alain-Fournier avait été poète avant de devenir romancier. En effet, dès l'enfance, il n'avait entrevu la réalité « qu'au travers du voile mystérieux dont son imagination l'avait couverte ». Ses premières perceptions du monde devinrent aussitôt des images qui, peu à peu, formèrent le matériau de son œuvre future. Il puisa largement dans ce trésor d'impressions qu'il n'aura plus qu'à transcrire. Son écriture dépouillée d'artifices



parvient, par une courte phrase ou deux, à exprimer une émotion passée. À titre d'exemple, cette vision hivernale de son regard émerveillé qui, tout à la fois, fascine le lecteur et enchante son oreille : « *Sur la route blanchie de givre, les petits oiseaux tourbillonnaient autour des pieds de l'âne trotinant. De temps à autre, sur le grand calme de l'après-midi gelé, montait l'appel lointain d'une bergère ou d'un gamin hélant son compagnon d'un bosquet de sapins à l'autre.* »

Rivière nous rapporte qu'en écrivant son livre Alain-Fournier « peignait de mémoire les détails qu'il n'avait plus sous les yeux ». Il est pourtant dans le texte quelques rares images qui, apparemment, ne correspondent à aucun souvenir précis. J'en donnerai un seul exemple. Voici comment, longtemps après l'avoir quittée, le romancier évoque cette « maison d'école » où il arriva à l'âge de cinq ans : « *Une longue maison rouge, avec cinq portes vitrées, sous des vignes vierges, à l'extrémité du bourg...* ». Cette présentation si précise contient pourtant un détail qui détone : la couleur rouge. Il est impensable qu'à cette époque-là, dans le Berry profond, un constructeur se soit permis pareille fantaisie. Aucun conseil municipal ne l'aurait acceptée. Or les lecteurs du *Grand Meaulnes* n'en furent point choqués. Bien au contraire, les visiteurs qui, à partir des années Trente, commencèrent à se rendre en pèlerinage à la petite école d'Epineuil furent fort déçus par le crépi grisâtre de sa

façade, au point que les maires successifs crurent bon de la faire repeindre systématiquement en rouge.

Cette couleur incongrue n'était pas arrivée là par hasard. Mais comment l'expliquer ? Dans son ouvrage *Blanche ou l'oubli*, Aragon établit une distinction entre l'autobiographie, qui s'appuie essentiellement sur la mémoire, et le roman qui, paradoxalement, naît de l'oubli. Les souvenirs de la mémoire consciente forment en effet un matériau récent qui ne peut à lui seul créer un monde romanesque. Ils doivent pour cela être fécondés par la force des images enfouies dans l'inconscient de l'enfant et qui constituent son imaginaire. C'est sans doute dans cette zone profonde de l'esprit que cette couleur dormait depuis bien des années. Et si l'écrivain décrit ainsi l'école, c'est parce qu'en arrivant du nord de son département, où tous les toits sont en ardoise, son regard d'enfant avait été frappé par la teinte insolite de la tuile qu'on ne commence à voir que dans le sud du Cher. Vingt ans plus tard cette couleur chaude jaillira de sa plume et s'étendra, sans qu'il en soit vraiment conscient, à l'ensemble de la maison. Alain-Fournier, qui n'avait pas lu Bergson, pensait comme Nerval et Baudelaire que ces images étranges qui affleuraient à la conscience étaient des impressions provenant d'une vie antérieure.

Le mémorialiste, par définition, nourrit son livre de souvenirs tandis que le romancier fait une œuvre de création où l'imaginaire prend le pas sur la mémoire. C'est donc aussi à sa richesse poétique que l'ouvrage d'Alain-Fournier doit sa longévité.

L'enfance retrouvée

L'âge des personnages masculins, qui sont en fait des doubles d'Alain-Fournier, leurs attentes fébriles, leurs élans vers l'absolu font du *Grand Meaulnes* le roman de l'adolescence. Toutefois, à y regarder de plus près, sa source véritable est l'enfance dont la nostalgie hante toute l'œuvre. « L'enfance, c'est mon credo en art » écrit-il à Rivière. Il veut arriver à la rendre « sans aucune puérilité, avec sa profondeur qui touche les mystères ». Mais, lors d'une halte chez un boulanger de campagne, il mesure soudain la difficulté de sa tâche : « J'ai eu beau me faire très simple et très petit enfant, j'ai bien vu que l'émerveillement était fini pour moi [...] Je savais qu'on ne peut entrer maintenant dans un village ou une boutique avec l'ignorance merveilleuse de ce qu'on va y trouver. » C'est pourquoi son travail d'écrivain sera un effort continu pour ressaisir le regard ébloui de l'enfant qu'il était autrefois et que l'expérience de la vie a forcément changé. Par bonheur son enfance était déjà si riche d'émotions et d'images et son pouvoir de sentir et d'exprimer si puissants qu'il put surmonter tous les obstacles et nous la révéler en quelques lumineuses épiphanies. Et à travers son enfance c'est la nôtre que nous redécouvrons. À des degrés divers, nous avons tous été des petits Meaulnes, nous avons fait les mêmes songes qu'Augustin, ressenti les mêmes émois et les mêmes déchirements. D'innombrables lecteurs dispersés dans le monde se sont reconnus en lui et même ceux d'aujourd'hui qui ne portent plus de blouses noires ni de sabots et qui ne risquent plus de s'égarer dans la campagne. Retrouver de nos jours l'adresse d'un domaine, fût-il « sans nom », ne leur prendrait que



quelques secondes. Par ailleurs, à l'âge de dix-sept ans, ils ont déjà brûlé les étapes de leur éducation sentimentale. Et pourtant la brève et pudique rencontre d'Yvonne et d'Augustin continue à les émouvoir, si l'on en juge par les centaines de messages de collégiens et de lycéens qui consultent sur Internet le site du *Grand Meaulnes*. Le romantisme, qu'on pourrait croire obsolète, serait-il le dernier recours d'une jeunesse blasée d'avoir appris précocement tous les gestes amoureux mais qui attend encore le grand amour ?

Une note d'espoir

Enfin ce livre singulier possède une force secrète qui triomphe du désenchantement. Relisons bien l'épilogue. Il est illuminé par le sourire d'un enfant qui reprend pour le narrateur comme pour Augustin la forme originelle et parfaite d'Yvonne. Celle qui représentait à leurs yeux l'idéal perdit sa perfection et sa vie en entrant dans le monde réel. Sa fillette la réincarnera et ramènera Meaulnes sur les sentiers de l'aventure qu'il n'aurait jamais dû quitter. Leur départ, diversement interprété par les critiques, projette le lecteur vers un futur où tout reste possible. Ce final est un trait de génie par lequel l'écrivain réussit à gommer l'impression désolante qu'aurait pu nous laisser l'échec de cette nouvelle quête du Graal. La note d'espoir sur laquelle s'achève le roman

ne doit pas être étrangère à la fidélité de ses nombreux lecteurs d'hier et d'aujourd'hui.

Construit comme un roman d'aventures, *Le Grand Meaulnes* recrée poétiquement l'itinéraire de ces adolescents nostalgiques de leur enfance et qui s'efforceront de lui rester fidèles, car un renoncement serait vécu par eux comme une trahison. Et quand on fait le bilan d'une vie, l'enfance confiante n'est-elle pas ce que nous avons eu de meilleur et dont nous devons au moins garder l'esprit ? Voilà ce que l'auteur a peut-être voulu dire et qui a fait de cet ouvrage, somme toute modeste, un livre-culte.

Le 2 mai 1913, une fois son œuvre achevée, Alain-Fournier écrivit à son meilleur ami : « Je ne demande ni prix ni argent, mais je voudrais que *Le Grand Meaulnes* fût lu. » Ses désirs furent tous exaucés : un jury divisé l'écarta du Goncourt, une balle anonyme le priva prématurément de ses droits d'auteur et enfin les lecteurs, qu'il appelait « ces merveilleux inconnus », n'ont jamais cessé de lire et de relire son livre qui, à quatre ans de son centenaire, a encore un bel avenir devant lui.

Illustrations

Gouaches extraites d'une suite réalisée pour illustrer *Le Grand Meaulnes* par Gilbert Louage (1930-1975), artiste toulonnais.

Notes

¹ Les mots entre guillemets sont tirés du volume *Images d'Alain-Fournier*, par sa sœur Isabelle, Emile-Paul, 1938 et dans la *Correspondance Rivière-Fournier*.- Paris : Gallimard, 1926-1928. En revanche les citations extraites du roman sont en caractères italiques.

² *Alain-Fournier*, par Jacques Rivière, introduction au volume *Miracles*.- Paris : Gallimard, 1924.

³ Des brouillons ont été publiés, dans le *Bulletin de l'Association des amis d'A. F. et de J.R.*, N° 91 (1999).

⁴ Voir *Correspondance*, lettre du 1^{er} septembre 1911.

⁵ Voir *Alain-Fournier par Jacques Rivière*, introduction au volume *Miracles*.- Paris : Gallimard, 1924.

⁶ *Correspondance Rivière-Fournier*.- Paris : Gallimard, 1926-28, 4 volumes.

⁷ Citons entre autres les études de Robert Gibson.-*The Quest of Alain-Fournier*.-London : H. Hamilton, 1953, de Robert Champigny, *Portrait of a Symbolist Hero*.- Bloomington : Indiana University Press, 1954, de Michel Guiomar, *Inconscient et imaginaire dans « Le Grand Meaulnes »*.- Paris : José Corti, 1964 et de Sylvie Sauvage.- *Imaginaire et lecture chez Alain-Fournier*.- Bruxelles : Peter Lang, 2003.

SÉANCE PUBLIQUE DU 12 JANVIER 2009

PARTIR OU RESTER ? Les Canadiens devant la conquête anglaise (1760)

Jean-Marie HUILLE

Le 8 septembre 1760 est une date fatidique, celle de la fin de la Nouvelle-France. Ce jour-là, dans Montréal assiégée, le gouverneur général, Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, signa la capitulation imposée par Jeffrey Amherst, le général commandant supérieur des trois armées anglaises arrivées devant la ville. Ce fut un armistice applicable à tout le Canada. Ainsi prenait fin en Amérique la guerre de Sept Ans qui fut, pour les Canadiens, la guerre de la Conquête.

Depuis cinq ans, les Français menaient une belle défense avec peu de moyens : bataillons de troupes de la terre envoyés de France, compagnies franches de la marine, miliciens et, pas toujours, guerriers indiens. Parcourant un pays immense, attaquant d'un côté, sur la défensive de l'autre, peu ou pas soutenus par la métropole, ils ont triomphé à Chouagen, au fort William-Henry, à Carillon... Au début de 1758, les Français

étaient partout à l'offensive et songeaient à fondre sur la Nouvelle-York.

Et puis, tout bascula. Les Anglais, sous la conduite de l'énergique William Pitt, réagirent, se renforcèrent, entreprirent une attaque méthodique de la colonie, une stratégie sans génie mais efficace. La chute de la forteresse de Louisbourg, dans l'île Royale (1758), leur ouvrit la voie du Saint-Laurent. Ce fut alors un long et épuisant combat de retardement dans lequel s'usèrent nos effectifs, réduits par les pertes, la maladie et, vers la fin, les désertions. Le seul but de ce combat était de conserver au moins un pied en Amérique du Nord en vue de la paix qui se ferait en Europe – un espoir qui sera déçu. Tant d'efforts et de sacrifices pour se retrouver enfermés dans Montréal, à la merci de forces ennemies très supérieures !

Le gouverneur s'était résolu à négocier sans délai pour éviter une inutile effusion de sang et obtenir des

garanties pour une population éprouvée. Il les obtint, mais le général Amherst refusa obstinément d'accorder les honneurs de la guerre, prétextant la cruauté des Indiens alliés aux Français. En réalité, il ne pardonnait pas aux Français d'avoir tenu si longtemps. C'était insulter ceux qui avaient déployé des trésors de valeur militaire et défendu leur honneur dans un combat inégal. Le général de Lévis avait succédé au marquis de Montcalm, tué l'année précédente. Il protesta contre cette humiliation, proposant un ultime combat. Le gouverneur le lui interdit. Au soir du 7 septembre, Lévis, les officiers et les troupes, dans une cérémonie improvisée et lugubre, brûlèrent leurs drapeaux. Beaucoup brisèrent leur mousquet.

Les officiers de l'armée de terre pouvaient éprouver du soulagement à voir arriver le terme d'un combat interminable et sans espoir et le retour en France. Mais quel était l'état d'esprit des officiers des compagnies franches de la Marine, à peu près tous nés au Canada ? À la rancœur contre l'ennemi qui avait rendu tant d'efforts inutiles et ravagé leur pays, ils ajoutaient la crainte de la servitude.

1. Qui étaient les officiers canadiens ?

Pour le comprendre, il faut faire un retour en arrière. La modeste colonie du Canada créée par Champlain en 1608 fut longtemps sans défense ou presque. Il fallait pourtant se méfier des « Sauvages », amis un jour, ennemis le lendemain. D'où l'organisation de milices. Elles eurent, de 1642 à 1666, à se défendre contre les tribus les plus puissantes, celles des « Cinq nations iroquoises », aidées par nos rivaux hollandais de Manhatte, New York pour les Anglais qui les remplacèrent. Ce fut le temps d'incessantes escarmouches, d'attaques subites, de massacres. En 1660, la Nouvelle-France était à deux doigts de sa perte. Enfin, en 1665, le roi décida de faire passer au Canada le régiment de Carignan-Salières, avec mille deux cents hommes. En deux années d'opérations, le danger iroquois fut écarté et le régiment licencié sur place. La colonie n'avait plus de soldats.

Peu à peu, les Iroquois reprirent le sentier de la guerre. En 1683, la Nouvelle-France reçut enfin, à titre permanent cette fois, trois compagnies franches de la Marine de cinquante hommes. En 1687, il y en avait trente. Leur statut définitif, en France et outre-mer, fut fixé par un règlement de 1691. En Nouvelle-France, on les appelait « troupes de la colonie », ce qui ne tirait pas à conséquence, les colonies étant sous l'administration de la Marine. Leur organisation, très décentralisée, s'avéra parfaitement adaptée à leur tâche. Le personnel reçut un uniforme qui resta à peu près le même jusqu'au bout : justaucorps de drap gris-blanc, revers des manches, veste, culotte et bas bleus, plus tard des guêtres, et tricorne noir, un habillement qui reçut sur le terrain quelques adaptations. Les officiers portaient la même tenue : elle ne différait que par la qualité supérieure du drap de l'habit, un galonnage doré, des bas blancs ou bleus, un hausse-col en service. Plusieurs tableaux des *Ports de France* par Joseph Vernet montrent cet uniforme.

Le nombre et l'effectif des compagnies varièrent au fil du temps en Nouvelle-France. En 1755, à l'entrée en guerre, il y avait quarante compagnies ordinaires et deux d'artillerie. L'effectif était à soixante-cinq – un capitaine, un lieutenant, deux enseignes, deux cadets, sept gradés, un à deux tambours, cinquante soldats – mais il était souvent

incomplet. En outre, vingt-six compagnies tenaient garnison dans l'île Royale (Cap-Breton), essentiellement à Louisbourg. C'était peu : à elles seules, les compagnies franches en Nouvelle-France, renforcées parfois par les milices, tinrent ce vaste pays de 1683 jusqu'en 1755, date de l'arrivée au Canada de troupes de la Terre sous les ordres du baron de Deskiau, puis du marquis de Montcalm. Une partie de l'effectif était dans les forts et les postes, occupant des points stratégiques dans l'Ouest, jusqu'au Mississippi, à la fois pour contrôler les tribus indiennes et servir de relais au commerce des fourrures. Le reste constituait les garnisons de Québec, Montréal et Trois-Rivières. C'était aussi beaucoup si l'on rapporte l'effectif des troupes à la population du pays, seulement soixante-dix mille âmes à la fin du régime français.

Il était assez aisé de recruter des soldats, de les former au dépôt de l'île de Ré, d'en envoyer chaque année cent à deux cents pour compléter les compagnies. Mais il apparut que les officiers de marine, eux, répugnaient à servir au Canada où ils resteraient plusieurs années, loin de tout, et seraient oubliés. On commença à recruter sur place des enseignes, puis des « cadets à l'aiguillette ». La proportion d'officiers nés dans la colonie ne cessa d'augmenter. À la fin du régime français, la quasi-totalité des officiers étaient canadiens.

Le Canada vivait sous le régime féodal. Les familles en vue acquirent des concessions et prirent le nom de leurs « fiefs », recevant ou non des lettres d'anoblissement et s'ajoutant à quelques authentiques familles nobles. Les fils de ces familles recherchaient les emplois militaires qui étaient gratuits puisque la vénalité n'existait pas. Leur grade leur donnait une place estimée dans la petite société canadienne, une solde appréciable, divers revenus et des à-côtés parfois importants. En effet, nombre de ces officiers commandaient les forts et les postes de l'Ouest où se faisait le commerce des fourrures, de l'eau-de-vie et autres marchandises. Connaissant bien les tribus indiennes, les négociants et les « coureurs des bois », ils participaient plus ou moins au commerce, vendaient des permis de traite, se faisant des revenus avec la permission tacite des autorités de la colonie. Lorsqu'ils servaient à Québec, Montréal ou Trois-Rivières, ils tenaient le haut du pavé. Ainsi s'est créée au Canada une véritable élite militaire, peu nombreuse mais connue, influente et parfois argentée.

2. Ceux qui durent partir (1758-1759)

Des officiers furent envoyés en France contre leur gré, par les soins des Anglais. Pour eux, pas de choix. Il s'agit par exemple des officiers de la garnison de Louisbourg. En 1758, après sept semaines de siège, le gouverneur obtint les honneurs de la guerre. Bataillons et compagnies franches furent transportés en France. Pour la première fois un nombre appréciable d'officiers canadiens y arrivait. D'autres les suivirent, en particulier avec la chute de Québec l'année suivante. On ne leur avait pas demandé leur avis. Ils ne cessaient de regarder vers le Canada. L'heure du choix n'était pas encore venue : nul ne pouvait imaginer la perte de la colonie.

Une ultime expédition de secours fut organisée au printemps de 1760 – une odyssée que j'ai évoquée ici même en 2004 en racontant la vie du corsaire malouin Chenard de La Giraudais. Embarquèrent des troupes revenues de Louisbourg, dont les officiers étaient tous

volontaires. Le convoi arriva au Canada mais dut se réfugier en rivière de Restigouche. Il fallut suivre la capitulation de Montréal et, de nouveau, ce fut la France. Parmi les officiers, citons le capitaine François d'Angeac, le plus ancien dans le grade le plus élevé, chevalier de Saint-Louis comme tous ceux que je nommerai ensuite, connaisseur des parages de Terre-Neuve où il était né. On lui trouva un emploi tout indiqué : gouverneur des îles Saint-Pierre-et-Miquelon que le traité de Paris nous attribuait. D'Angeac traversa à nouveau l'Atlantique. Sur ce caillou dénudé de l'île Saint-Pierre, il attira pêcheurs et habitants, anciens de l'île Royale, Acadiens, etc. Nommé brigadier d'infanterie, fatigué par le rude climat, il se retira en 1772 près de Rochefort.

Antoine Denys de Saint-Simon, né à Québec, était un jeune officier réputé pour son courage, un vrai gaillard. Étant en France en 1760, il embarqua avec d'Angeac pour porter le courrier officiel aux autorités repliées à Montréal. Mission brillamment accomplie : il rejoignit Montréal à travers bois en vingt-cinq jours et rentra par la suite tout aussi vite. Avant d'obéir à la capitulation, d'Angeac le détacha avec l'enseigne Grandpré de Niverville pour veiller sur les quelques communautés acadiennes, échappées au « grand dérangement », qui survivaient tant bien que mal. Les Anglais d'Halifax l'apprirent et menacèrent Niverville qui se déroba en allant à Québec pour être envoyé en France.

De Saint-Simon, on ne sait rien, mais, curieusement, c'est sur place que j'ai trouvé sa trace. Passant à Caraquet – qui est un peu la capitale des Acadiens du Nord du Nouveau-Brunswick – j'ai été conduit à un village proche où j'appris que « le capitaine de Saint-Simon » était le héros du pays qui avait pris son nom. Il aurait installé un camp là où le village fut créé et il y aurait passé des mois. Des fouilles venaient de fournir assez de matériel pour confirmer cette histoire ancienne. Actuellement, chaque été, le village fête Saint-Simon, devenu une sorte de Robin des bois. En fait, ce héros a probablement imité son camarade Niverville, puisqu'on le retrouve en 1762 en France, à Tours. Il fut tiré de son désœuvrement d'une façon inattendue. Bougainville, rentré du Canada en 1760 après y avoir brillamment servi pendant cinq ans, s'était lancé dans la colonisation des îles Malouines et recrutait des gens qu'il avait connus au Canada. Il demanda qu'on lui détachât Saint-Simon. Celui-ci fut un acteur important de l'entreprise. Trois ans après, quand Bougainville dut remettre sa colonie aux Espagnols, Saint-Simon regagna la France. Revenu à Tours, il était nommé capitaine à la légion de Saint-Domingue, passant ensuite au régiment de Port-au-Prince. Très apprécié mais sans relations, il n'alla pas au-delà du grade de major.

Je citerai encore un autre officier, une figure haute en couleurs, lui aussi arrivé contre son gré en France : Louis Jacau de Fiedmont. Né à l'île Royale, cet officier de fortune commandait l'artillerie à Québec lors du siège. Au conseil de guerre réuni pour décider de la conduite à tenir après la bataille sur les plaines d'Abraham, quatorze officiers sur quinze votèrent l'ouverture immédiate de négociations. Fiedmont fut le seul à s'y opposer, proposant de « réduire la ration et pousser la défense de la place jusqu'à la dernière extrémité ». Les participants ne le savaient pas, mais les troupes françaises, après leur déroute, s'étaient ressaisies et revenaient en force sur Québec. Tout s'est joué à un jour près. C'est Fiedmont qui avait raison ! La garnison de Québec fut expédiée en France avec les honneurs de la

guerre. Elle pouvait reprendre les armes. Notre artilleur se porta aussitôt volontaire pour revenir avec d'Angeac, embarquant sur l'un des transports, *La Félicité*. Un nom mal choisi : éprouvé par une grosse mer au large des Açores, le navire sombra lentement. Il ne disposait que d'un grand canot ! La suite, nous la connaissons par une lettre de Fiedmont au ministre : il s'est embarqué dans ce canot avec le capitaine du navire, les quatre officiers des troupes, deux soldats et onze hommes d'équipage, abandonnant à leur triste sort soixante-huit soldats, trente-trois hommes d'équipage, les domestiques des officiers : « Ces malheureux ont peut-être prolongé leur vie quelque temps au moyen d'un radeau. Nous espérons pouvoir aller les chercher si nous avons le bonheur de gagner la terre, mais il ne s'est trouvé aucune « voiture » en état d'aller en pleine mer, à l'île de Florès où nous sommes arrivés. »

Ne jugeons pas. Dans les allées et venues qui ont suivi les événements du Canada, il y eut d'autres fortunes de mer et personne ne blâma quiconque. Notre homme, lieutenant-colonel, fut envoyé en Guyane. Commandant en second, il était, trois ans après, gouverneur. Sa robuste santé lui permit de tenir le poste dix-huit ans. Il s'entoura d'officiers canadiens demandés au choix. Se dévouant pour cette pauvre colonie, bien considéré, il fut fait brigadier, puis maréchal de camp. Une belle carrière !

3. Ceux qui choisirent de partir (1760)

Revenons à Montréal et aux sombres journées de septembre 1760. La capitulation avait été préparée à l'avance avec soin : il fallait s'assurer des garanties en attendant une paix encore lointaine. Pour ce qui nous concerne, elle prévoyait le renvoi en France des troupes – avec interdiction de servir pour le reste de la guerre – et la liberté pour les « habitants », c'est-à-dire les personnes nées ou établies au Canada, de quitter la colonie ou d'y rester. Le respect des biens était garanti dans tous les cas. Des clauses qui expliquent la suite.

Les effectifs en cause varient selon les sources. Dans une lettre au ministre de la Guerre, à son arrivée en France, le général de Lévis, commandant supérieur des troupes françaises, indique cent soixante-dix-neuf officiers et mille neuf cent cinquante-trois sous-officiers et soldats de l'Armée de terre le 9 septembre – sans compter deux cent quarante et un hospitalisés et deux cent cinquante-sept hors de Montréal. N'embarquèrent à Québec que de quinze cents à seize cents militaires.

Les troupes de la colonie comptaient à Montréal soixante-sept officiers et huit cent quarante-quatre sous-officiers et soldats, des deux bataillons constitués avec les garnisons rassemblées. Ils ne furent pas six cents à embarquer : la différence est faite des déserteurs. La désertion était une faute grave ; mais ces militaires étaient dans le pays depuis plusieurs années, souvent logés chez l'habitant et, l'hiver, six mois durant, excluait toute opération militaire. Ils s'étaient mariés, avaient acquis des biens, exerçaient un petit métier, bref, ils s'étaient « canadianisés ».

Devenus des « habitants », la capitulation les autorisait à rester. En France, Lévis insista pour qu'on passât l'éponge. Faisons un peu de sémantique. J'ai parlé d'officiers canadiens, de colons, d'habitants, mais pas de Canadiens. Ce substantif était peu ou pas employé. On se disait Français, c'est tout. Ce sont les généraux anglais qui lancèrent le terme dans les proclamations adressées

à la population et aux miliciens. Leur but était d'opposer les habitants, victimes de la guerre, aux combattants, en grande partie Français de France. Par un amusant retour des choses, ces habitants s'approprièrent le terme en lui gardant jusqu'à nos jours le sens que les Anglais lui avaient donné. Encore aujourd'hui, pour un Québécois, un Canadien est quelqu'un qui parle français, qui a ses racines dans la Nouvelle-France. Les autres, ceux qui parlent anglais, ce sont des « Anglais ».

Et les officiers canadiens ? Ils pouvaient choisir au grand jour : ou partir et demeurer français en donnant la priorité à leur état d'officier, ou rester en démissionnant et en acceptant la conquête anglaise. Quarante-quatre sur soixante-sept choisirent de partir, soit deux sur trois. Mais soixante-sept officiers, ce n'est qu'une fraction de l'effectif total. Ont servi au Canada pendant cette guerre soixante-huit compagnies franches, soit de trois cent cinquante à quatre cents officiers et cadets qui eurent à choisir.

Je l'ai dit, des officiers, déjà en France, n'avaient pas encore décidé de leur sort ; d'autres, présents à Montréal, demandaient un délai. Ceux des forts et postes des « pays d'En-Haut » – dans l'Ouest – ne rentrèrent le drapeau aux fleurs de lys qu'en 1761 et il y eut des départs jusqu'en 1765. On peut cependant estimer que la proportion constatée à Québec en octobre 1760 donne une bonne idée du choix fait par l'ensemble.

Les Anglais étaient très pressés de se débarrasser des militaires français et n'acceptèrent qu'avec mauvaise grâce que des officiers canadiens choisissent de rester, même provisoirement. À partir du 15 septembre, l'ensemble des troupes dirigées vers Québec embarquèrent « pour France » sur vingt-deux petits transports militarisés. Il y avait urgence, car l'hiver approchait. Aux militaires s'ajoutaient leurs familles – plus de cinq cents passagers, – des fonctionnaires, des négociants. D'autres civils, y compris des gens de condition modeste, quittèrent sur des navires de commerce. Les transports arrivèrent en majorité à La Rochelle, après quarante jours de mer, fin novembre et début décembre. Comme les officiers qui arrivèrent en 1758 de Louisbourg, ceux qui venaient de Montréal étaient fatigués, n'avaient que quelques bagages et pas d'autre argent que des lettres de change dont personne ne voulait en France. À défaut d'attache familiale, la plupart quittèrent les ports pour aller, sur l'avis des autorités, en Touraine – Tours, Blois, Loches, etc. Aux difficultés d'adaptation et d'argent s'ajoutèrent la tristesse de la séparation d'avec leur famille et bien des soucis.

4. Le sort de ceux qui partirent

Peu après leur arrivée en France, les compagnies franches de la Marine étaient supprimées d'un trait de plume. Pourquoi ? Les compagnies outre-mer représentaient un fort pourcentage du nombre de ces formations : devant les revers subis et l'interdiction de servir dans le conflit, elles devenaient inutiles. D'autre part, le duc de Choiseul, officier de l'Armée de terre, cumulait les portefeuilles de la Guerre et de la Marine, circonstance éminemment favorable à la suppression de ce qui était, pour l'Armée, une anomalie. L'occasion était belle et les troupes de la Marine furent versées dans l'Armée de terre. Les conséquences en étaient pénibles pour ces officiers qui perdaient le cadre dans lequel ils avaient servi jusqu'ici. Ils se retrouvaient sans emploi et sans solde. Le ministre fit valoir au roi « l'état fâcheux où ils se trouvent

par la privation des biens que la plupart possédaient dans la Colonie ». Un secours – une indemnité représentant cinquante-cinq pour cent de leur solde – fut alloué à partir du 1^{er} janvier 1762... à peine de quoi subsister, à la condition de se regrouper en Touraine. On leur donna un chef, l'un des leurs, le chevalier de Longueuil, le dernier gouverneur de Trois-Rivières.

Les officiers canadiens portaient le poids d'une défaite, car le Canada avait mauvaise presse. On avait tant chanté de *Te Deum* pour des victoires, grandes et petites, que le public n'avait pas pris conscience de l'effort considérable des Britanniques : la perte de Québec puis celle de la colonie surprirent et décurent vivement. Circonstance aggravante, le Gouvernement royal décida de poursuivre l'intendant de la colonie, le sieur Bigot, et sa « bande » dont les abus, spéculations et détournements étaient de notoriété publique. Des fonctionnaires, des militaires furent, dès leur débarquement, conduits à la Bastille, dont, hélas !, quelques officiers des troupes de la colonie. Le « procès du Canada » fit scandale. Le jugement du 10 décembre 1763 condamna les uns, relaxa les autres...

Un dernier coup frappa ces officiers. Au cours des négociations de paix, le Canada avait été mis en balance avec la Guadeloupe. Les Canadiens continuaient d'espérer que la Nouvelle-France serait restituée à la France comme diverses colonies l'avaient été par le traité d'Aix-la-Chapelle quinze ans avant. Le 10 février 1763, le traité de Paris cédait le Canada tout entier à Sa Majesté Britannique. Tout espoir était perdu.

À la conclusion de la paix, on se hâta de régler la situation des officiers canadiens. Beaucoup furent affectés outre-mer dans les régiments coloniaux qui avaient remplacé les compagnies franches. Assez peu furent affectés en France, notamment dans l'Est et en Corse. On transforma l'indemnité versée en pension de retraite pour ceux qui ne pouvaient ou ne voulaient pas continuer de servir. Quelques-uns repartirent au Canada.

La dispersion, jointe à la mortalité élevée sous les climats tropicaux, entraîna une disparition rapide de cette cohorte de militaires qui avaient tenu une place si importante en Nouvelle-France. Le petit groupe constitué en Guyane par le gouverneur de Fiedmont fit perdurer quelque temps la camaraderie d'autrefois. Ceux qui survécurent assez longtemps terminèrent leur carrière avec la Révolution et les prétentions nobiliaires de certains les conduisirent à l'émigration ou à l'échafaud. En Touraine, à Blois, à Tours, les petites colonies canadiennes, actives dans les années 1760, s'étiolèrent. À la fin du siècle, on ne trouvait plus guère que des veuves qui, par lettres, entretenaient des relations avec leurs cousins du Canada. Dans la région, les familles qui avaient des ascendances canadiennes allaient peu à peu les oublier.

Comme l'a observé un historien canadien, cette élite qui choisit l'exode a voulu poursuivre sa carrière et garder son mode de vie, ce qui donna une multitude de situations individuelles, car la vie militaire est le plus souvent faite d'errance. Au contraire, les Acadiens, presque tous paysans, solidaires dans leur « grand dérangement », sont toujours restés groupés. Aujourd'hui encore, on sait où ils se sont établis, en France en petit nombre, au Canada et en Louisiane en grande majorité. Même s'ils n'ont jamais retrouvé

l'Acadie ancienne d'où ils avaient été déportés, les Acadiens ont gardé leur identité.

Pour illustrer le sort des officiers canadiens, j'ajouterai aux trois officiers dont j'ai déjà parlé trois autres, tous aussi remarquables combattants, afin de montrer que des services supérieurs ne suffirent pas à leur valoir une seconde carrière digne d'eux.

Louis Legardeur de Repentigny s'était acquis au Canada un grand renom. Capitaine en 1759, il était à Tours à la fin de 1760. En 1762, le coup de main du capitaine de vaisseau de Ternay sur Saint-Jean de Terre-Neuve ne lui permit même pas de revoir l'Amérique du Nord. Lieutenant-colonel, il commanda le dépôt des troupes coloniales à Saint-Martin-de-Ré. Un peu plus tard, il était colonel et commanda successivement aux Antilles le régiment de l'Amérique, celui de la Guadeloupe et celui de la Martinique. Il combattit à Savannah avec l'amiral d'Estaing en 1779. Après la guerre de l'Indépendance américaine, nommé brigadier, il devint gouverneur d'un Sénégal réduit à la petite île de Gorée. Il ne rentra en France que pour y mourir en 1786, après une seconde carrière honorable, mais sans l'éclat de la première.

Charles Deschamps de Boishébert, né à Québec, eut d'abord une carrière des plus actives au Canada, se partageant entre l'Ouest – la région des Grands Lacs et celle de l'Ohio – et l'Est, aux confins d'une Acadie devenue anglaise où il protégea de son mieux les Acadiens réfugiés. Après Québec et une dernière apparition en Acadie, il opta pour la France, un peu par prudence car, adepte déterminé de la guérilla, il avait fait trop de misères aux Anglais. Inquiété lors du procès du Canada, mais acquitté, il se consacra à l'installation d'Acadiens en Guyane, sans pouvoir obtenir d'emploi convenable pour lui. Tenait-on sa reconversion pour impossible ? Il n'insista pas et se retira sur les terres de sa femme en Normandie, en pays de Caux, où il vécut jusqu'en 1797.

Joseph Marin de La Malue, né à Montréal, devint très tôt un grand spécialiste du commerce des fourrures et des dialectes indiens dans la région des Grands Lacs. Il participa brillamment aux opérations de la guerre de Sept Ans à la tête de contingents indiens. Nommé capitaine, il fut fait prisonnier en secourant le fort Niagara en 1759. Parti pour la France en 1760, il fut de nouveau prisonnier dans l'affaire de Saint-Jean de Terre-Neuve déjà évoquée. Faute d'affectation lui convenant, il partit en 1773 comme lieutenant-colonel dans la légion organisée par le comte de Beniovsky pour fonder une colonie sur la côte Est de Madagascar, mais il mourut bientôt des fièvres tropicales.

5. Ceux qui restèrent

Ils n'avaient rien à craindre, sinon l'inconnu du devenir de leur pays. Pourquoi avoir accepté la tutelle anglaise ? La réponse est sans doute multiple. Le premier motif tint sûrement à la situation familiale et patrimoniale, plus importante qu'une carrière militaire, surtout pour des aînés qui avaient hérité ou devaient hériter d'une ou de plusieurs seigneuries et autres biens fonciers. Il y eut aussi de l'attentisme. La paix paraissait loin, la capitulation comportait des garanties, on verrait ce que serait l'attitude des nouveaux maîtres. Les militaires anglais s'étaient comportés dans la guerre avec brutalité, mais les rapports entre militaires des deux camps avaient été polis. Les troupes anglaises

avaient observé une discipline parfaite à la reddition de Montréal. Ceux qui restaient croyaient, eux aussi, à la restitution de la colonie à la France pour peu que la guerre évoluât favorablement en Europe. Subir quelque temps la tutelle anglaise ne serait pas bien terrible.

La légende veut que toute l'élite canadienne ait fui à la Conquête, laissant le peuple sans autre guide que les curés des paroisses... une vue largement erronée ! La proportion de l'élite militaire qui resta ne fut pas négligeable. De plus, des officiers revinrent de France dès la paix signée, car il y eut encore des relations entre la France et le Canada. Dans quel climat vécurent ces officiers qui n'avaient plus qu'à s'occuper de leurs domaines ?

Les trois années du « régime militaire » se passèrent sans heurt, le gouverneur, le général Murray, observant une réserve prudente. Par contre, le Canada étant acquis avec la paix, la proclamation royale du 7 octobre 1763 imposa un système contraignant qui cachait mal l'intention de l'assimiler. Il en résulta un malaise profond. Au même moment, le chef indien Pontiac leva l'étendard de la révolte dans les tribus de la région des Grands Lacs au nom de leur fidélité au roi de France. Les Indiens n'acceptaient pas notre abandon. L'affaire était sérieuse. Sachant comment les Français avaient mené les affaires indiennes, les Anglais levèrent cinq compagnies de Canadiens sous le commandement d'un ancien des troupes de la Marine. C'était un subterfuge pour montrer aux Indiens que les Français n'étaient plus avec eux. Ils se soumirent.

Le résultat pour les Canadiens fut que les Anglais se firent moins méfiants à leur égard. Murray et son successeur Carleton réalisèrent vite qu'une colonie si profondément marquée par ses origines et son histoire devait être traitée autrement : il fallait inventer quelque chose d'inédit. Un événement majeur changea la donne : les colonies américaines s'agitaient, créant un grave danger pour le Canada. C'est pourquoi fut élaboré à Westminster l'Acte de Québec de juin 1774. Ce texte d'inspiration libérale fut bien reçu par les Canadiens. Ajoutons cependant que, si la situation des Canadiens s'améliorait nettement, les Anglais avaient déjà bien en mains tous les leviers de commande dans les domaines politique, financier, commercial et, bien sûr, militaire.

La guerre d'Indépendance américaine éclata. Les Américains envahirent le Canada en 1775, prenant Montréal, échouant de peu devant Québec. Le peuple avait de la sympathie pour leur cause. Peu de Canadiens prirent les armes, mais beaucoup s'agitèrent et aidèrent les envahisseurs. Pourtant, le pays ne bascula pas dans l'aventure, l'agitation fut contenue. Le clergé et les seigneurs – parmi eux les anciens officiers français – prirent fermement position contre les Américains, assurant les autorités de leur fidélité.

Prendre position ne suffisait pas. L'atavisme parlait. Ces officiers voulurent, quinze ans après, retrouver un emploi militaire dans un corps permanent et faire valoir une expérience bien supérieure à celle des Anglais. Mais on ne leur proposa qu'un statut temporaire de volontaires qui déçut. Le soutien de la France aux Insurgents renouvela la méfiance des autorités à l'égard des Canadiens. Devant ces fortes réticences, des officiers parmi les plus connus se firent attribuer des emplois dans les affaires indiennes, retrouvant des tribus qui ne les avaient pas oubliés. Ayant recruté des partis, ils servirent

les Anglais en allant « à la découverte » ou en portant du courrier. Les capitaines Luc de La Corne Saint-Luc, Claude-Nicolas de Lorimier, Charles-Michel Mouet de Langlade et d'autres guerroyèrent à leur façon et obtinrent ensuite des emplois d'interprètes de langues indiennes, d'agents dans les postes de l'Ouest, de surintendants des affaires indiennes.

Des officiers agirent autrement. Jean-Baptiste de Rigauville avait commandé dans l'affaire de Pontiac : il improvisa une défense avec des miliciens. Pris par les Américains, il mourut en prison. Certains encadrèrent trois compagnies canadiennes dans l'expédition du général Burgoyne qui s'acheva en déroute à Saratoga en octobre 1777, ou encore furent recrutés comme aides de camp du gouverneur... Tout cela n'allait pas loin. En fait, l'armée anglaise ne pouvait guère les accueillir : la langue, l'organisation compliquée de l'armée, ses usages très particuliers, la jalousie des officiers anglais pour qui l'armée était une chasse gardée, tout faisait obstacle. La modeste participation des Canadiens témoigna au moins de leur loyauté et leur valut un peu de considération.

Dix ans plus tard, quand un nouveau conflit éclata, les Anglais n'avaient toujours pas de troupes coloniales. Pour recruter des Canadiens, on créa le Royal Canadian Volunteers, un débouché pour les fils des anciens du régime français. Cela dura six ans. Pendant la guerre anglo-américaine de 1812-1814, des Canadiens entrèrent dans le Canadian Fencible Regiment of Infantry et dans la « milice d'élite et incorporée », sorte de super-milice. Ces formations, en marge de l'armée régulière, furent vite dissoutes. Il n'y eut que cinq familles canadiennes à entrer dans l'armée régulière britannique, grâce aux circonstances et à de puissants patronages. La rareté de ces cas confirme que le désir des anciens officiers de reprendre leur carrière militaire ne fut pratiquement jamais satisfait. Ainsi s'est dissoute l'ancienne élite militaire restée au Canada.

6. Le choix ne fut pas toujours définitif

Certains se ravisèrent. Des retours de France vers le Canada se produisirent surtout à la conclusion de la paix, mais aussi jusqu'à la fin du siècle. Dans l'autre sens, on ne peut parler que de décisions tardives. Il n'est pas aisé de décrire les situations très diverses qui conduisirent à changer d'avis. Ceux qui, à Montréal, décidèrent de partir, le firent afin de rester français et de poursuivre la carrière qui avait été toute leur vie jusqu'ici. Or, après la période d'attente, l'offre des autorités françaises en décida plus d'un qui n'obtinrent pas le reclassement espéré dans un régiment. À quelques-uns, on ne proposa que la retraite : ils n'avaient pas fait tant de sacrifices pour recevoir une aussi maigre compensation ! Ceux qui avaient encore des biens là-bas rentrèrent sans tambour ni trompette.

Les séparations familiales furent aussi un motif puissant de retour. Des familles avaient été coupées en deux par l'exode. Des frères avaient pris des options différentes. Pire, dans la précipitation du départ, des officiers avaient laissé femme et enfants. Fallait-il aller les retrouver au pays ou bien les faire venir à grands frais ? Des enfants, arrivés jeunes ou même nés en France, ne ratifièrent pas toujours le choix de leurs parents.

Ces retours sont une collection de cas les plus divers. Ainsi, le capitaine de La Corne Saint-Luc, un personnage connu de tous, partit en octobre 1761 avec cent quarante

passagers – dont quatre-vingt-dix-sept militaires – sur le transport *Augustus*. Ce navire fut jeté à la côte en sortant du golfe du Saint-Laurent. Il n'y eut que sept rescapés dont La Corne. Cet homme de cinquante ans, malgré l'hiver, sans vivres ni moyen de transport, secourut ses compagnons et marcha sur des centaines de lieues pour atteindre Québec après mille souffrances. Une telle épreuve, on le comprend, le décida à refaire sa vie au Canada.

Autre exemple, Eustache-Marie Juchereau-Duchesnay opta pour la France, alors que son frère restait au Canada et poursuivit sa carrière d'officier d'artillerie. En 1792, lieutenant-colonel et inspecteur de la manufacture d'armes de Charleville, il exécuta un ordre d'expédition d'armement, ce qui relevait de la routine. Hélas, dans le climat d'excitation résultant de l'approche des armées prussiennes, une folle rumeur l'accusa de trahison. Il fut lynché par la populace qui l'acheva en lui coupant la tête. Après un tel crime, son fils, Antoine-Pierre, né en France, quitta la France pour l'Angleterre – qui n'avait pas encore déclaré la guerre – afin de s'instruire comme ingénieur. Il rejoignit ensuite le Canada et servit au Royal Canadian Volunteers. Ce fut un retour par procuration.

Un dernier exemple, celui des Chaussegros de Léry. La famille avait été fondée par un Toulonnais, Gaspard-Joseph, qui fut pendant quarante ans l'ingénieur en chef de la colonie. Son fils Joseph-Gaspard fit carrière dans les troupes de la colonie. Arrivé en France, il n'accepta pas l'offre qui lui fut faite et revint au Canada s'occuper de ses propriétés. Mais ses quatre fils tentèrent une carrière militaire en France. Une réussite pour le premier, qui fut général de division et commanda le Génie de la Grande Armée en 1812. Et pour le dernier qui, grâce à son frère, devint colonel du Génie. Les deux autres souffrirent de la Révolution, émigrèrent, errèrent en Europe et partirent au Canada.

Quelle conclusion donner à ces péripéties ?

Les officiers canadiens voulaient tous poursuivre leur carrière militaire. Ceux qui sont partis n'ont pas vraiment accompli leur destin dans un empire colonial très diminué. Dispersés, ils ont perdu leur identité dans l'institution militaire française. Au Canada, la politique anglaise et l'institution militaire britannique ont mis assez d'obstacles à ceux qui étaient restés pour décourager leurs tentatives de reprendre le métier militaire. À partir de 1760, la classe militaire a été exclusivement anglaise, assurant à l'Angleterre une société canadienne soumise et veillant, le moment venu, à l'établissement d'un Etat fédéral à majorité anglaise. Pour les Canadiens français, l'armée a toujours été « l'armée de l'autre » puisque la tradition militaire de la Nouvelle-France n'a pu se greffer à l'institution militaire. Ceci explique bien des événements.

Lorsque les Canadiens français se sont insurgés en 1837-1838, il leur a manqué un chef capable de commander un mouvement armé : ils ont été écrasés en quelques jours. Il y eut bien quelques efforts au début du XIX^e siècle pour accueillir les Canadiens français dans des formations qui leur étaient propres : c'était un acte politique et rien d'autre. Il n'a pas empêché les Canadiens français de protester véhémentement, sans succès bien sûr, lorsque, pendant la première guerre mondiale, le gouvernement entendit promulguer la conscription. Ils ne comprenaient pas qu'on la leur imposât après les avoir tenus depuis un siècle et demi

à l'écart de la défense de leur pays. Et ce qui se passe au Québec depuis les années 1960 donne matière à réflexion. Les Canadiens français n'oublient pas pour autant leurs ancêtres qui ont illustré en Amérique la valeur française. Je m'en souviens, moi aussi, avec une préférence pour ce héros modeste que célèbrent de braves gens dans un petit village, quelque part dans les provinces maritimes. À cinquante ans, Antoine Denys de Saint-Simon sert depuis dix-sept ans sous le climat tropical de Saint-Domingue. Au début de juin 1785, il est malade et gît en proie à une fièvre plus forte que les autres. Il a froid et grelotte. Dans son délire, il marche dans la forêt canadienne, malgré l'hiver, dans une poudrière comme il en a rarement vu. Il grelotte, mais la neige tourbillonnante lui donne un instant de bonheur car il retrouve, enfin, le pays dont il a rêvé si souvent depuis qu'il l'a quitté. Il ne regrette pas la vie qui s'en va, car, en vérité, il meurt d'une maladie dont un exilé ne guérit jamais : elle s'appelle « nostalgie ».

Sources

Archives des colonies au CAOM d'Aix-en-Provence, série D :
« Troupes et personnel civil » (sous-séries D2c et D2d) et série E ;
« Personnel colonial ancien » : dossiers individuels.

Bibliographie

Dictionnaire biographique du Canada, volumes III et IV.- Québec : Presses de l'université Laval, 1974 et 1980, avec les notices biographiques des officiers cités ci-dessus. Voir aussi dans tome III l'étude « Les forces armées françaises en Amérique du Nord pendant la guerre de Sept Ans » : cet ouvrage est une source essentielle d'informations.

La Nouvelle-France 1713-1760.- Montréal : Guérin, 1985. Recueil de documents. Cf. pages 39-57 : journal des campagnes du chevalier de Lévis et capitulation de Montréal.
« Mémoire du Canada », attribué au sieur de Courville, in : *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1924-1925*.- Proulx, 1925. Cf. pages 179-190 : circonstances et texte de la capitulation, départ pour la France.
Aubert de Gaspé, P.- *Les Anciens Canadiens*.- Québec, Bibliothèque québécoise, 1988 (réédition de 1863). Cf. le chapitre XV, « Le naufrage de l'*Augustus* », page 275 et notes page 419.
Bodin, colonel J.- *L'Histoire extraordinaire des soldats de la Nouvelle-France*.- Saintes : OCA Communication, 1993. Ouvrage illustré de nombreux documents, aquarelles, etc.
Bonnault, C. de.- *Histoire du Canada français*.- Paris, PUF, 1950. Cf. page 305.
Chartrand, R.- *Le Patrimoine militaire canadien*, tome 1.- Montréal : Art global, 1993. Cf. pages 83-86, 143-144, 217, sur les compagnies franches et les officiers.
Dussieux, L.- *Le Canada sous la domination française*, 3/-Paris : Victor Lecoffre, 1883. Cf. pages 186-188, 224, 281 et pièces justificatives aux pages 335-345.
Fregault, G.- *Histoire de la Nouvelle-France*, tome IX « La guerre de la Conquête 1754-1760 ».- Montréal, Fides, 1975. Cf. pages 389-459 ainsi que sources et bibliographie.
Fregault, G.- *François Bigot, administrateur français*.- Montréal, Guérin, 1994 (réédition de 1948).
Kerallain, R. de.- *La Jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept Ans*.- Nogent-le-Rotrou : imprimerie Daupélet-Gouverneur, 1896. Cf. pages 176-177.
Knox, Captain J., officier irlandais de l'armée britannique.- *The Journal of the campaigns in North America*.- New-York : Greenwood Press, 1968, volume II (réédition de 1769 et de 1914). Cf. pages 559-590, capitulation de Montréal, décompte des effectifs.
Larin, R.- « Les Canadiens passés en France à la Conquête (1754-1770) » in : *Mémoires de Nouvelle-France*.- Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2005, page 145.
Legault, R.- *Une Elite en déroute : les militaires canadiens après la Conquête*.- Outremont : Athéna éditions, 2002. Cette étude traite surtout des officiers restés au Canada.
Pouchot, P., ancien officier du régiment de Béarn.- *Mémoires sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale*.- Sillery (Québec) : Septentrion, 2003 (réédition de 1781). Cf. page 174.

SÉANCE PUBLIQUE DU 15 AVRIL 2009

CHARLES DARWIN

Discours de réception de M^{me} Anne SOHIER-MEYRUEIS

Qu'il me soit d'abord permis de remercier toutes celles et ceux qui m'ont accordé leurs suffrages, en dépit de mes deux handicaps majeurs : le fait d'être une femme et qui plus est, l'épouse du président.

Mes remerciements s'adressent également au président honoraire, le médecin général Bernard Brisou qui, après une conversation entre biologistes, me proposa d'entrer à l'académie et à mes deux parrains, le médecin général Bernard Broussolle et le pharmacien général Georges Marblé, tous deux biologistes et compagnons de voyages.

En raison de l'amitié qui lie nos deux familles depuis 46 ans, c'est à André Bérutti, notre ancien secrétaire général, que j'ai demandé de répondre à ce discours.

C'est avec émotion qu'après son ami Antoine Marmottans, j'évoquerai la mémoire de Jean-Claude Léonide dernier titulaire du fauteuil 18 qui vient de m'être confié.

Grand amoureux de la nature, comme tout naturaliste digne de ce nom, Jean-Claude Léonide nous avait entraînés sur la vieille route d'Evenos, dans les grottes ou sur les rochers du Destel.

J'avais découvert Jean-Claude Léonide en lisant un ancien *Bulletin* de l'académie abandonné sur la table du salon par mon mari. L'article s'intitulait : *Cette prodigieuse idée qui anime les insectes*. Mon enthousiasme de lecteur rejoignit rapidement l'enthousiasme du narrateur. Un article, je devrais dire une épopée, une saga de la gent arthropodienne, lyrique et exacte, enthousiaste et poétique : « Un papillon qui éclot à la vie et s'en va danser dans la lumière ». Et quelle vision panoramique !

C'est alors que le téléphone sonna. Etrange coïncidence, un certain Jean-Claude Léonide, membre ancien de l'académie souhaitait parler à Jean-Paul Meyrueis, nouveau membre de l'académie.

Je m'empressai de dire à l'entomologiste tout le bien que je pensais de son travail. Et des insectes. Quoique là, je m'autorisai un petit bémol soulignant le handicap que constitue la présence chez eux de l'exosquelette, cette cuticule, carapace rigide et articulée dont sont sans doute inspirées les armures du Moyen Âge. Pour grandir, l'insecte doit s'en débarrasser et chaque mue est un événement dramatique qui fait beaucoup de victimes. De plus, la cuticule, véritable butoir évolutif, a limité leur croissance : les insectes sont des nains. Je lui fis donc cette remarque. Il ne la releva pas. Il aimait ses insectes d'un amour absolu et sans partage. « Mes petits amis de toujours, ces innombrables insectes avec qui j'ai partagé une belle et bonne partie de ma vie ». Il leur a consacré en 30 ans plus de 50 publications souvent en collaboration avec Jacqueline.

Ce premier article laissait déjà entrevoir, derrière le poète-scientifique, le philosophe-mystique qui se révèle pleinement dans son livre *Où va la vie aujourd'hui*.

Dans une perspective évolutionniste, le zoologiste prend de l'altitude et brosse d'abord une fresque somptueuse, parcourant les chemins tortueux de la vie animale de l'amibe à l'homme. Puis, s'appuyant sur une immense culture, le philosophe prend la relève. Il ne peut être question ici d'évoquer tous les aspects de cette pensée bouillonnante, foisonnante comme la vie elle-même. Ce livre contient beaucoup d'idées à méditer mais je me contenterai d'évoquer ses conclusions.

Pour Jean-Claude Léonide, l'évolution doit se poursuivre dans le monde des idées et dans le sens d'un « ultra-humain » déjà perçu par Teilhard de Chardin. « La conscience est la dernière chance de l'évolution... De la particule à l'atome, de la molécule à la cellule, de l'être cellulaire à l'homme, de l'organisme vivant à l'organisation psychique, le processus de complexification-conscience n'a cessé de produire des systèmes de plus en plus perfectionnés et il pense qu'il n'y a aucune raison que cela puisse cesser avec la venue de l'homme. »

Avec un tel prédécesseur, je me devais donc de traiter un sujet en rapport avec la vie, avec l'Evolution. Quoi de plus logique que de m'adresser à Darwin dont on célèbre le 200^e anniversaire, de le relire pour faire la part, en toute objectivité, de ce qu'il a réellement écrit et essayer d'éliminer les légendes qui se sont accumulées depuis 150 ans autour de son nom.

Evolutionniste et religieux, Jean-Claude Léonide adhère aux thèses de Teilhard de Chardin. Il n'était pas darwinien mais qui l'est réellement aujourd'hui ?

Un jeune dilettante

27 décembre 1831. Le *Beagle*, un frêle brigantin de 240 tonnes, quitte Devonport pour un tour du monde. Le navire de sa majesté, commandé par le jeune capitaine FitzRoy, appareille pour une mission scientifique : établir la carte des côtes d'Amérique du Sud et étudier les courants, les marées et les vents. L'Angleterre victorienne, qui est en pleine phase d'expansion commerciale, cherche des routes maritimes courtes et des accostages sûrs.

Sur la plage arrière, un jeune homme de 22 ans, radieux, suit la manœuvre. Fasciné par les récits du naturaliste-navigateur allemand Alexandre von Humboldt, Charles Darwin réalise son rêve, faire son métier de ce qu'il aime par-dessus tout : l'histoire naturelle. Malgré son jeune âge et son manque d'expérience, Charles est le naturaliste de l'expédition. La chance a joué pour lui : le titulaire du poste, malade au dernier moment, n'a pu embarquer.

Tandis que la côte anglaise disparaît dans la brume, Charles songe à son enfance dans la grande maison de Shrewsbury où il est né le 12 février 1809. Il revoit sa mère, Susannah Wedgwood, la fille du célèbre porcelainier, vêtue de sa « robe de velours noir ». Il n'avait que 8 ans quand Susannah mourut et cette expérience précoce de la douleur déclencha chez l'enfant des troubles qui dureront tout au long de sa vie d'adulte.

Il revoit l'école où son père, le docteur Robert Darwin, le mit en pension un an après la mort de sa femme. Il s'y ennuya pendant sept longues années. Fort heureusement, il y avait les vacances, des vacances de rêve qu'il passait dans la nature où il observait à loisir les plantes, les oiseaux et les insectes. Collectionneur impénitent, Charles empilait coquillages et minéraux. Il y avait aussi ce petit laboratoire qu'il avait installé, avec l'un de ses frères, dans une remise du jardin ; les deux garçons y faisaient des expériences de chimie, souvent malodorantes.

En 1825, Charles avait 16 ans et des résultats scolaires lamentables. Son père était médecin, son grand-père avait été médecin ; par tradition familiale, Charles sera médecin. On l'inscrivit donc à l'université d'Edimbourg. Il y resta deux ans avant de capituler, écorché par les interventions chirurgicales sans anesthésie et les dissections de cadavres mal conservés.

Par ce froid matin de décembre, Charles se remémore son séjour écossais. La médecine ne l'avait pas convaincu, mais il s'était fait des amis avec qui il avait découvert les grands naturalistes français. Il avait lu avec curiosité *Zoonomia*, le livre d'Erasmus Darwin, ce grand-père extravagant qu'il n'avait pas connu.

Erasmus était mort sept ans avant la naissance du petit Charles. C'était un bon vivant à l'appétit formidable et au poids imposant qui avait des idées iconoclastes ; anti-esclavagiste avant l'heure, il était fasciné par les révolutionnaires français et américains. Esprit brillant et fantasque, il était tout à la fois médecin, inventeur, scientifique et poète. Il soutenait des thèses très avancées sur la transformation des êtres vivants et l'hérédité des caractères acquis. Adeptes de la philosophie de progrès, ils pensaient que la vie avait débuté par le plus simple pour aller vers le plus complexe et que l'homme en était l'aboutissement, ce qui était en contradiction avec une lecture littérale de la Bible

et constituait déjà une façon d'envisager l'évolution. Erasmus croyait en Dieu, mais pensait qu'il avait créé le monde une fois pour toutes puis l'avait ensuite laissé se débrouiller tout seul.

Charles ignorait que les idées de son grand-père, auxquelles il n'adhérait pas encore, s'imposeraient à lui avec la maturité.

1827. Robert Darwin, très déçu par l'échec de son fils en médecine, prophétise : « tu seras le déshonneur de la famille » et, de guerre lasse, l'inscrit en théologie à l'université de Cambridge. Charles sera pasteur. Il n'avait pas vraiment la vocation : « ayant peu réfléchi sur le sujet, j'avais des scrupules à déclarer ma croyance dans tous les dogmes de l'Église d'Angleterre. » Mais après tout, pourquoi pas... À cette époque, nombre de pasteurs de campagne avaient assez de loisirs pour se livrer à leur passion pour les sciences naturelles.

Les trois années qu'il passa à Cambridge furent pour Charles une période heureuse. Fréquentant de préférence les cours non obligatoires, il négligea la théologie mais étudia la botanique avec John Henslow qui devint son ami. Il sortait beaucoup et se fit de nombreuses relations dans le monde de la philosophie et des sciences. C'est malgré tout avec soin qu'il prépara le diplôme final qu'il recevra en janvier 1831 dans un rang très honorable.

Notre dilettante lisait, engrangeant les connaissances au hasard, sans manifester le moindre esprit critique. Si les idées novatrices de Lamarck le laissèrent de glace, il fut « charmé » par la *Théologie naturelle* de William Paley qui figurait sur la liste des lectures obligatoires.

C'est à Cambridge que Charles avait lu le *Voyage* de Humboldt qui l'avait tant fait rêver et l'amena sur le pont du *Beagle* qui, toute voiles dehors, cingle vers le Brésil.

La côte a disparu. C'est maintenant la solitude de l'océan, cet « immense désert d'eau ». Charles gagne la cabine qu'il partage avec le jeune officier hydrographe du bord. Trois chaises, une grande table pour les cartes et deux hamacs dans un réduit de 3 mètres sur 3. Il range soigneusement ses livres de botanique sur l'étagère puis

s'assoit et feuilletait distraitement l'ouvrage que vient de lui offrir Henslow. C'est le premier tome des *Principes de géologie* de Charles Lyell. Une phrase retient son attention, « le présent est la clé du passé. »

En 1831, Lyell était déjà une personnalité scientifique de premier plan. Il expliquait la géologie par l'accumulation de phénomènes graduels comparables à ceux que l'on peut observer autour de soi. Sa théorie actualiste s'opposait complètement au catastrophisme qu'on enseignait alors dans les universités. Le catastrophisme qui était inspiré du déluge biblique, envisageait l'histoire de la Terre comme une suite de cataclysmes plus violents et plus extravagants les uns que les autres. La théorie de Lyell supposait évidemment, que les temps géologiques soient beaucoup plus longs qu'on ne le croyait au XIX^e siècle.

Vivement intéressé, Charles poursuit sa lecture. *Principes de géologie* sera son livre de chevet et il y fera souvent référence dans ses notes de voyage.

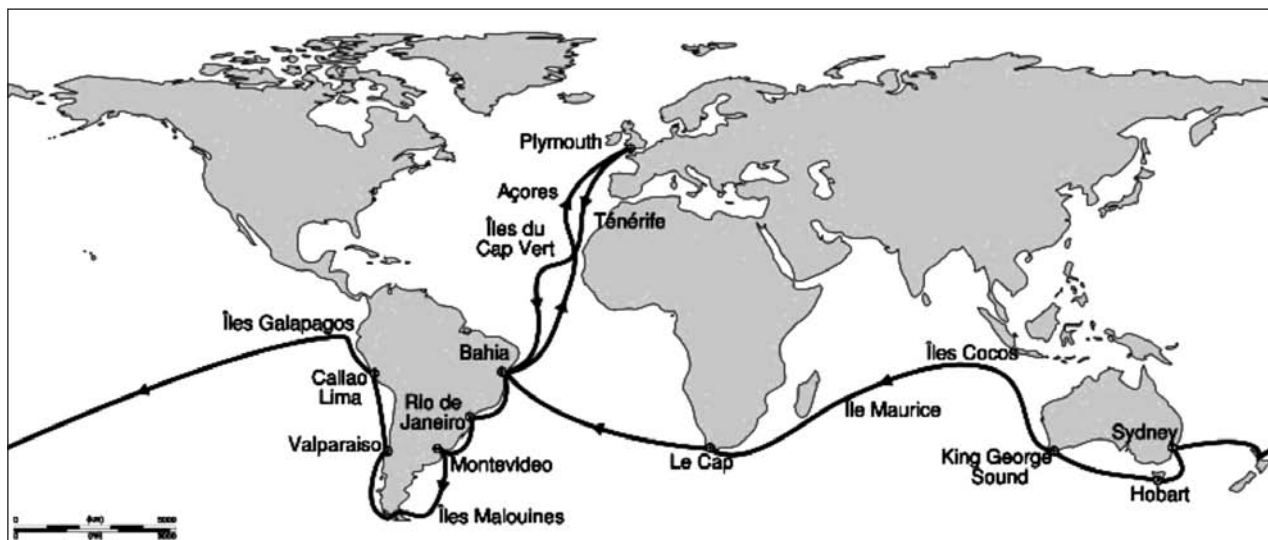
Voyage d'un naturaliste autour du monde

Après une courte escale aux îles du Cap Vert, le *Beagle* traverse l'Atlantique et arrive à Bahia le 29 février 1832. Il lui faudra deux ans pour atteindre le détroit de Magellan puis encore un an pour remonter le long de la côte ouest, jusqu'à Lima.

Aux escales, Charles passe le plus clair de son temps à terre parcourant le pays, calepin à la main ; il rencontre des autochtones, il recueille des échantillons, il observe les comportements, dissèque, dessine, prend des notes. Géologie, géographie, zoologie, botanique, anthropologie, rien n'échappe à l'enthousiasme du jeune naturaliste qui entretient une correspondance régulière avec ses amis restés en Angleterre.

Rien ne l'arrête. Guidé par un gaúcho, il parcourt à cheval les 400 km qui séparent Bahia Bianca de Buenos Aires ; plus tard il escaladera les Andes à partir de Valparaíso.

Au contact du terrain, son œil devient plus précis ; suivant ses propres termes, il apprend à « voir ». Et



Le voyage du Beagle. GNU free documentation license.

bientôt, dépassant la simple description, il commence à se poser des questions qui remettent en cause un certain nombre de certitudes scientifiques et philosophiques comme la fixité des espèces vivantes ou le catastrophisme.

Certaines découvertes sont exceptionnelles. Lors de l'escale d'août 1833 en Argentine, il met à jour sur le site de Punta Alta, un important gisement de fossiles de mammifères géants inconnus en Europe. Avec eux, il tient une preuve de l'extinction des espèces et de l'originalité des faunes isolées géographiquement.

Le 8 février 1835, alors que le *Beagle* mouille devant l'île de Chiloe, Darwin assiste en direct à l'éruption du volcan andin Orsono.

Puis il arrive à Concepcion immédiatement après le séisme qui vient de détruire la ville. Une enquête locale lui permet de décrire de façon très réaliste le tsunami qui suivit, mais surtout, il perçoit la corrélation qui existe entre volcanisme, séisme et surrection des chaînes de montagnes, en l'occurrence la Cordillère des Andes.

Après trois ans et demi de cabotage le long des côtes américaines, le *Beagle* se lance dans la traversée du Pacifique.

Le 15 septembre 1835, il accoste aux Galápagos où il séjournera cinq semaines. Cette escale sera décisive pour la pensée du jeune naturaliste.

Situé à 965 km à l'ouest de l'Équateur, l'archipel, constitué d'une dizaine d'îles, « est un petit monde à lui seul » Monde récent : les Galápagos ont surgi de la mer il y a moins de 5 millions d'années et la vie s'y est développée en vase clos. Charles comprend immédiatement que « l'histoire naturelle de ces îles [...] mérite la plus grande attention. »

Il décrit longuement le sol volcanique, s'attarde sur la pauvreté de la végétation et fait un relevé précis de la faune. L'archipel ne possède aucun mammifère à l'exception de quelques rats et quelques souris introduits par des navires. Les reptiles, eux, sont omniprésents : leurs « espèces ne sont pas nombreuses mais le nombre de représentants de chaque espèce est considérable. »

Il étudie le comportement des galápagos, ces grosses tortues terrestres auxquelles les îles doivent leur nom. Il observe 2 espèces d'iguanes qu'il baptise lézards : l'iguane marin, « animal hideux de couleur noir sale » qui se prélassait sur les rochers et l'iguane terrestre lui aussi « fort laid » mais si envahissant que « séjournant à Saint James, nous eûmes la plus grande peine à trouver pour y planter notre tente, un endroit où ils n'eussent pas creusé leur trou. » Ces gros reptiles n'attaquent pas notre explorateur quand il s'amuse à leur tirer la queue.

Charles, qui a 24 ans et qui s'essaie aussi au voyage à dos de tortue, est encore un gamin, mais un gamin qui pense : « Cet ordre (les reptiles) remplace ici les mammifères » ou encore : « le géologue se trouvera [...] reporté à l'époque Secondaire alors que les lézards [...] habitaient [...] la terre et la mer. »

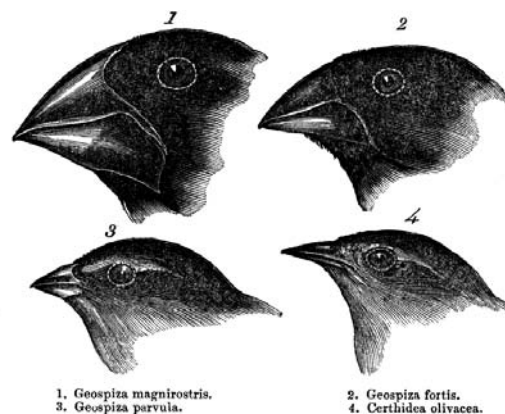
Les Galápagos demeurent le seul endroit au monde où, en l'absence de mammifères, les reptiles tiennent toujours le haut du pavé.

Il dénombre 26 espèces d'oiseaux terrestres et parmi elles « un groupe bien singulier de moineaux » qui sont en réalité des pinsons.

Ses connaissances ornithologiques étaient élémentaires mais il est surpris par une diversité,

étonnante pour des îles si petites et éloignées de tout continent. Il les collecte au hasard, sans tenir compte de leur provenance. À son retour, il les confiera à un spécialiste mais remarque déjà : « Le fait le plus curieux est la gradation de la grosseur du bec. » Puis, considérant cette variation dans un groupe d'oiseaux descendant nécessairement les uns des autres, il poursuit : « une seule espèce d'oiseaux s'est modifiée pour atteindre des buts différents et conclut que cela suppose que les espèces se modifient graduellement. » Ces deux phrases contiennent en germe toute sa théorie transformiste, mais, pour l'heure, il ne va pas plus loin, trop occupé par son travail sur le terrain.

Les pinsons ont accédé au vedettariat : ils sont l'emblème des Galápagos et le symbole de la théorie darwinienne.



Les espèces de pinsons des Galápagos.

Dessin de John Gould in *L'Origine des espèces* de C. Darwin.

Le 15 novembre 1835, le *Beagle* est à Tahiti, le 21 décembre en Nouvelle-Zélande. Le 12 janvier 1836, il fait escale à Sydney.

En avril 1836, aux îles Cocos, Charles étudie les coraux et émet une théorie selon laquelle les atolls se seraient formés sur des cônes volcaniques en voie de submersion.

Le 31 mai 1836, le bateau double le Cap de Bonne-Espérance. Le 8 juillet, il est à Sainte-Hélène qui « s'élève au-dessus de l'océan comme un immense château noir ».

Le bateau ne rentre pas directement en Angleterre mais traverse l'Atlantique pour un second séjour au Brésil. Charles déteste le Brésil car « c'est une terre où règne l'esclavage. » Il s'emporte à propos de la vente des esclaves : « mon sang bout quand je pense que nous autres Anglais [...] qui nous vantons si fort de nos libertés, nous nous rendons coupables d'actes semblables. » On retrouve l'influence d'Erasmus dans ce thème violemment anti-esclavagiste, inhabituel pour l'époque.

Le 2 octobre 1836, c'est à Falmouth que Charles revoit l'Angleterre après « 5 ans à bord de ce charmant petit vaisseau » qu'il quitte sans regret.

Il a hâte de revoir sa famille et c'est au galop des chevaux qu'il gagne Shrewsbury où il arrive en pleine nuit. L'homme qui vient de débarquer n'est plus le jeune

dilettante qui quittait Devonport cinq ans plus tôt. Ce long voyage l'a mûri et la transformation était si évidente qu'en le voyant son père, rassuré, dira : « Tiens, même la forme de sa tête a complètement changé. »



Charles Darwin.
George Richmond, aquarelle, 1840.

Charles ne s'attarde pas à la maison. Un petit détour par Cambridge pour saluer ses amis et il poursuit sa route jusqu'à Londres : sir Lyell était curieux de rencontrer notre voyageur. Durant son absence, Charles était devenu célèbre car Henslow avait communiqué ses lettres aux plus éminents savants.

La petite cabine du *Beagle* était remplie d'échantillons de toutes sortes conservés à sec ou dans l'alcool ; on en compte plus de 5 000. Ils seront confiés à des spécialistes : Henslow, le botaniste, recevra les plantes et Owen le géologue, les fossiles. C'est John Gould, l'ornithologue à qui Charles remit les oiseaux, qui lui apprit qu'il avait récolté aux Galápagos, 13 espèces différentes de pinsons. Cette précision aura une importance considérable pour l'élaboration de sa théorie.

À bord, sur des petits cahiers jaunes, il avait rédigé d'une écriture serrée, un journal de 700 pages ; il avait également pris plus de 2 000 pages de notes de géologie et de zoologie.

Ce sont ces notes qui, publiées en 1845 sous le titre *Voyage d'un naturaliste autour du monde*, contiennent les observations qui nourriront l'essentiel de sa réflexion pendant le reste de sa vie. Le récit agréable et coloré connut un succès immédiat.

Darwin ne voyagera plus. « Le voyage du *Beagle* fut de loin l'événement le plus important de ma carrière » dira-t-il plus tard.

Le naturaliste

L'étudiant médiocre était devenu un bourreau de travail. Il est nommé membre, puis secrétaire de la *Société géologique de Londres*. Il réécrit son journal de bord, entreprend une zoologie du voyage puis un traité de géologie de l'Amérique du Sud. Il est sur tous les fronts. Il lit toutes les publications. Son esprit est en perpétuelle ébullition.

Alors quand son père lui fait remarquer que, la trentaine venant, il serait bon de prendre épouse, il s'interroge. Il pèse par écrit et en deux colonnes, le pour et le contre : « se marier, ne pas se marier, telle est la question ».

Pour : « le charme du bavardage féminin et aussi une maison et quelqu'un pour la tenir, une compagne fidèle [...] mieux qu'un chien en tous cas ». *Contre* : une terrible perte de temps, la perte de la liberté d'aller où l'on veut, ou [...] moins d'argent pour les livres ».

Charles était très rationnel mais le romantisme ne l'égarait pas. Cependant les *Pour* ont dû l'emporter puisqu'il demanda la main de sa cousine germaine. Emma était charmante, intelligente, parlait plusieurs langues et jouait très bien du piano car elle avait été l'élève de Chopin. Pour ne rien gâter, mademoiselle Wedgwood était très riche ce qui mettra le ménage à l'abri du besoin. Ils auront dix enfants ; Charles était donc délibérément *pour*.



Emma Darwin (1808-1896).
Aquarelle de George Richmond, 1840.

Darwin fut un bon père, inquiet de la santé de sa nombreuse progéniture. La mort à l'âge de 10 ans de sa petite Annie l'affectera profondément. Plusieurs de ses fils travaillèrent avec lui.

En 1842, la famille s'installa à Downe. Le village est situé à une vingtaine de kilomètres de Londres, ni trop loin, ni trop près. La maison entourée d'un parc est belle et c'est là, que, jusqu'à sa mort, Darwin travailla. Il ne faut pas le voir en reclus ; à Down House on recevait tout ce que Londres comptait de personnalités scientifiques.

Darwin fut un naturaliste amateur qui n'aura ni chaire à l'université, ni laboratoire au Muséum. Vivant à la campagne, il observait et décrivait la nature.

Il fit construire cinq serres dans son parc. Ses expériences, simples mais astucieuses, étaient réalisées à la maison et lorsqu'il avouait que ses plantes grimpantes poussaient dans « une chambre bien chauffée » il fallait traduire : ma propre chambre est envahie par des pots de fleurs, sujets de mes expériences sur l'influence de la lumière.

Il aimait les plantes qu'il plaçait très haut dans l'échelle des êtres organisés ; son œuvre botanique considérable comporte 6 gros livres et 70 articles spécialisés.

Il s'intéressa particulièrement aux orchidées et comprit que leurs brillantes couleurs et leurs odeurs sucrées attirent les abeilles qui, en les pollinisant, assurent la conservation de l'espèce.

La liste de ses publications est interminable et c'est en généraliste qu'il aborda les sujets les plus variés, passant de l'action des lombrics dans la formation de la terre végétale, à l'expression des émotions chez les animaux ou au comportement des plantes carnivores...

Citons, pour les initiés, une monographie en trois volumes sur les cirripèdes. Personne ne comprenait ces étranges bestioles, fixées sur les rochers battus par les vagues et qui ne ressemblent à rien. Lamarck avait capitulé : « ils ne peuvent entrer dans aucune classe d'animaux. » Avec courage, Darwin s'attaqua à ce problème auquel il consacra huit longues années. Etudiant patiemment leurs formes larvaires, il résolut l'énigme : ce sont des crustacés c'est-à-dire des cousins (inattendus) de nos langoustes. Par son sérieux et sa qualité, ce travail fit date et il vaudra à son auteur la reconnaissance et l'écoute de ses pairs ; c'était fondamental pour un savant qui n'était pas universitaire.

On connaît Darwin le théoricien, mais on ignore souvent qu'il fut d'abord un grand naturaliste *peut-être le plus grand de tous*.

De l'origine des espèces

L'ouvrage qui l'a rendu célèbre, celui par lequel le scandale arriva est évidemment *De l'Origine des espèces au moyen de la sélection naturelle* publié le 29 novembre 1859.

Ce fut un triomphe éditorial. Les 1250 premiers exemplaires se vendirent en 24 heures.

L'Angleterre victorienne où émergeait une bourgeoisie éclairée, était prête à le lire, cependant le livre déclencha une véritable guerre. Au cours de réunions houleuses, les intellectuels se battaient à grands coups de comptes-rendus et de revendications d'antériorité : théologie contre science. Le 30 juin 1860, au cours d'une séance mémorable au muséum d'Oxford, on en vint presque aux mains. Les coups volaient bas. L'évêque d'Oxford apostropha l'orateur en lui demandant s'il descendait du singe par son père ou par sa mère. Il lui fut répondu en substance qu'il était préférable descendre du singe plutôt que d'un homme susceptible de poser une telle question.

Darwin, lui, ne participa jamais à ces confrontations ; d'un tempérament paisible, il cherchait à convaincre mais il avait horreur des débats publics.

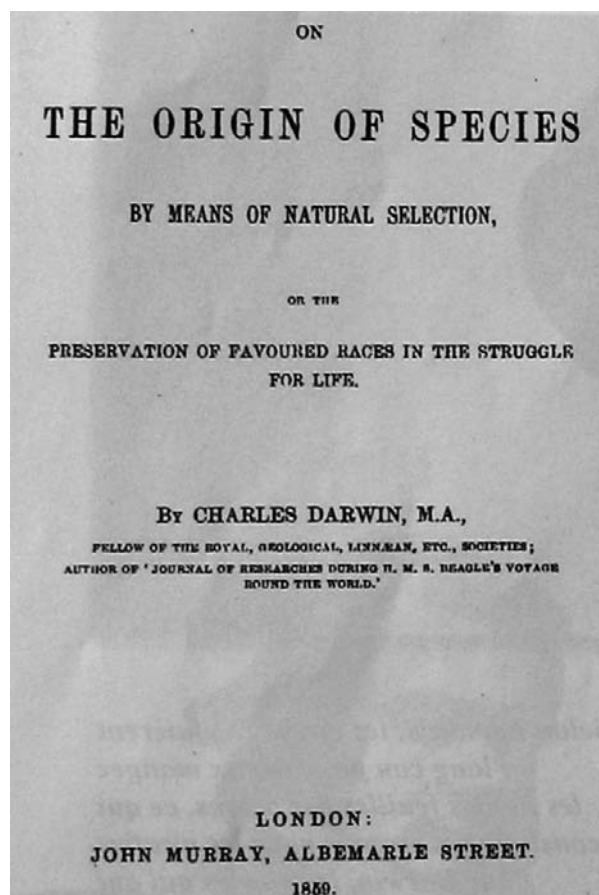
Et cependant, dans ce premier livre, Darwin, n'évoquait pas l'homme, sujet « si encombré de préjugés. » C'est seulement onze ans plus tard, avec

La Filiation de l'homme que, bravant les interdits théologiques les plus forts, Darwin l'inscrivait clairement dans la série animale : « l'homme descend d'un quelconque quadrupède. » Cette fois c'était clair.

Le simple naturaliste, travailleur et minutieux, était devenu un dangereux révolutionnaire menaçant les fondements mêmes de la société.

Ses propos déformés inquiétaient ; on connaît la célèbre phrase de lady Worcester : « ainsi l'homme descendrait du singe ; pourvu que cela ne soit pas vrai ; mais si cela devait l'être, prions pour que le peuple ne le sache pas. »

Les humoristes s'en donnèrent à cœur joie. En cette seconde moitié du XIX^e siècle, Darwin et sa théorie furent l'un des sujets préférés des caricaturistes.



En singe, en lion ou en ver de terre, en Angleterre et partout en Europe, il eut l'honneur des revues satiriques.

Qu'était donc ce livre qui déclencha les passions et qui, aujourd'hui encore, alimente les débats philosophiques et les controverses scientifiques ?

Tout d'abord, c'est un ouvrage volumineux, sérieux et très documenté ; l'auteur a complété les données récoltées sur le *Beagle* par des observations locales et des enquêtes auprès des éleveurs : « Je fis une collecte massive de faits. »

Partant de ces données concrètes, Darwin mit 20 ans à ordonner ses idées et à élaborer une théorie cohérente. Il tenait à l'étayer solidement car il était conscient du caractère brûlant du sujet : il craignait d' « avouer un meurtre. »

Il aurait sans doute encore retardé la sortie du livre si Alfred Wallace, un jeune naturaliste autodidacte et désargenté n'eût été sur le point de publier ses propres travaux avec des conclusions identiques.

Ses amis influents incitèrent Charles à publier le premier ; Wallace est resté dans l'ombre.

Dès l'introduction, Darwin expose les deux idées phares de sa théorie : transformisme et sélection naturelle.

Transformisme

Le lecteur qui, en 1859, venait d'acheter le livre dut avoir un choc en lisant : « Je suis pleinement convaincu que les espèces ne sont pas immuables, que celles qui appartiennent à un même genre descendent directement de quelque autre espèce ordinairement éteinte. »

Ces calmes affirmations allaient à l'encontre de ce qu'on pensait car l'histoire naturelle vivait encore sur l'acquis d'Aristote. Avec une hiérarchie basée sur le degré de complexité allant des minéraux aux végétaux, puis aux animaux et à l'homme, la science était l'auxiliaire de la théologie car « l'ordre de la nature traduisait la volonté du Créateur. »

La science occidentale avait une conception fixiste des espèces ; on s'en tenait au récit de la Genèse pour qui tous les êtres vivants avaient été créés par Dieu, en l'état actuel et en 6 jours, 4004 ans avant J.-C.

Fils de pasteur, le grand Linné ne pouvait même pas envisager la non-fixité des espèces.

On ne se posait donc pas trop de questions et tout allait pour le mieux dans le plus beau des mondes. Les collectionneurs collectionnaient et la France admirait les *merveilles de la nature* accumulées dans les cabinets de curiosités.

En 1802, l'Anglais William Paley avait publié sa *Théologie naturelle* qui « charma » le jeune Darwin. Paley ne se contentait plus d'admirer ; il essayait de comprendre afin d'atteindre Dieu, non plus par la révélation, mais par la raison. La *Théologie naturelle* justifiait les adaptations stupéfiantes de la nature par l'infinie sagesse du Créateur. « Si, disait Paley, nous trouvons une montre nous devons inférer qu'il y a un horloger » : pas d'invention sans inventeur...

La lune de miel entre histoire naturelle et théologie dura donc jusqu'à ce qu'en publiant *De l'origine des espèces*, Darwin provoque la rupture.

En cette seconde moitié du XIX^e siècle, le transformisme était dans l'air du temps. L'idée n'était certes pas neuve, mais elle était mûre, et Darwin se situe dans la lignée des grands naturalistes français de la fin du XVIII^e siècle qui remettaient en cause la fixité des espèces.

Buffon avait parfaitement compris la variation aléatoire et la filiation des espèces mais « l'intendant au jardin du roi » jouissait d'une charge lucrative et sa prudence l'incitait à se taire, afin que l'Église « ne lui cherchât point de chicane. »

Rappelons que c'est à Buffon qu'on doit la première évaluation à la hausse de l'âge de la Terre qu'il porta officiellement à 75 000 ans tandis que ses notes font état de 3 millions d'années. C'était certes insuffisant, mais cela laissait déjà un peu de temps au temps.

Elève de Buffon, Lamarck publia sa *Philosophie zoologique* en 1809. Il est le premier transformiste puisque, 50 ans avant Darwin, il écrivait que les espèces évoluent suivant une échelle naturelle allant du plus simple au plus complexe : l'homme.

On a résumé ses explications du mécanisme des transformations, par deux formules qui sont restées célèbres :

- *La fonction crée l'organe*. L'usage d'un organe favorise son développement, tandis que l'absence d'usage entraîne son atrophie puis sa disparition.

- *L'hérédité des caractères acquis*. Les caractères développés par l'usage se transmettent à la descendance.

Lamarck illustrait ses propos par différents exemples dont une histoire de girafe qui « vit dans des lieux[...] sans herbage [...] ce qui] l'oblige à brouter le feuillage des arbres [...] Il est résulté de cette habitude [...] que les jambes du devant sont devenues plus longues [...] et que son cou s'est [...] allongé. »

La théorie de Lamarck ne manquait pas de cohérence mais il subit les attaques de Cuvier, l'influent « antiquaire de la Nature ».

Brillant paléontologue, Cuvier avait étudié les espèces fossiles et constaté leur disparition. Ses travaux auraient dû le conduire au transformisme, mais il ne douta jamais de la fixité des espèces. Afin de mettre la science en accord avec ses convictions religieuses protestantes qui étaient fortes, il inventa plusieurs créations qui auraient fait suite à une série de déluges conformes à la tradition biblique. Pour lui, à chaque déluge, le monde disparaît et Dieu crée un monde nouveau sans relation avec le précédent.

Cuvier combattit avec succès la théorie de Lamarck, qui mourra pauvre et inconnu, alors qu'il avait compris l'essentiel.

Quoiqu'il s'en défendît, Darwin est bien un héritier de Lamarck. En disant haut et fort ce que le Français avait chuchoté, il a fait triompher le concept de transformisme auprès des scientifiques. Le succès de *l'Origine des espèces* est dû au fait que la démarche est rigoureuse, que les intuitions nées de l'observation y sont vérifiées par le raisonnement, puis confirmées par des faits nouveaux et précis.

En recueillant ses pinsons des Galápagos, il avait eu une intuition. Il la développe : « Une seule espèce s'est modifiée pour atteindre des buts différents ». Au fil des générations et par petites touches, car « la nature ne fait pas de bond », les pinsons émigrés du continent américain évoluent en espèces différentes adaptées à différents modes de vie : les uns mangent les graines, les autres les feuilles ou les fleurs. L'anatomie se modifie en conséquence jusqu'à en faire des espèces différentes.

Les Galápagos demeurent un formidable laboratoire à ciel ouvert. Deux chercheurs américains ont montré récemment que des transformations héréditaires dans les populations de pinsons y sont observables à la suite d'une seule saison sèche. Lorsqu'en 1982, les graminées disparurent, seuls les pinsons à gros bec capables de casser de grosses graines survécurent.

Nous sommes ici devant un cas, très darwinien, de *survie du plus apte*.

La sélection naturelle

Deux lignes après avoir appris que les espèces ne sont pas immuables, le lecteur de 1859 était confronté à une

notion inattendue : « Je suis convaincu que la sélection naturelle a joué un rôle principal dans la modification des espèces. »

Dans l'Angleterre rurale où vivait Darwin, éleveurs et horticulteurs connaissaient la sélection artificielle. Ils la pratiquaient de façon empirique par des méthodes connues des agriculteurs depuis le Néolithique : isoler les individus présentant un caractère intéressant, les faire se reproduire entre eux et attendre, en espérant que le caractère se retrouve indéfiniment dans la descendance.

Darwin, qui élevait et sélectionnait des pigeons, conclut que les innombrables races domestiques de cet oiseau ne peuvent provenir que de la sélection de variations individuelles apparues au hasard chez le pigeon sauvage : Il insiste sur le caractère fortuit de ces variations, excluant ainsi toute intervention supérieure : « Peut-on soutenir qu'un créateur omniscient ait, à l'intention de l'éleveur, spécialement ordonné chacune des innombrables variations de nos animaux et de nos plantes domestiques ? »

C'est sans doute cette revendication du hasard qui choqua le plus, car avec lui disparaissait tout déterminisme, toute finalité et même toute espérance.

Avec honnêteté, Darwin note que cette « tendance à la variabilité [est] due à des causes que nous ignorons totalement. » La variabilité sera pour lui une « boîte noire » que les généticiens entrouvriront beaucoup plus tard. Cette restriction, pourtant fondamentale, étant admise, il lui restait à transposer dans la nature, la sélection des éleveurs et à en trouver le mécanisme.

C'est alors qu'il lit Malthus. En fait, on rapporte qu'il dévora en six jours *l'Essai sur la théorie de la population* où l'économiste explique que lorsqu'une population augmente en progression géométrique, les moyens de subsistance n'augmentent qu'en progression arithmétique : une lutte féroce pour la vie est donc inéluctable.

Ce fut une révélation ! Darwin qui tenait là une loi générale écrit : « Tous les êtres organisés sont soumis à une terrible concurrence. »

Il se livra même à des pages de calculs naïfs pour voir ce que deviendrait une population d'éléphants en l'absence de toute limitation alimentaire...

Revenant sur le cas des pinsons des Galápagos, il explique : « L'idée me vint [...] que les variations favorables auraient tendance à être préservées et les défavorables à être éliminées et il conclut : Ce principe [...] survie du plus apte, je l'ai nommé sélection naturelle. »

Variations aléatoires + sélection naturelle : le darwinisme était né

L'histoire de la girafe revue par Darwin donnerait : les girafes naissent avec, au hasard, un cou plus ou moins long. En période de sécheresse, celles qui ont le cou le plus long atteignent les feuilles des arbres et survivent tandis que les petites meurent de faim. Les survivantes à cou long transmettent ce caractère inné à leur descendance, ce qui au fil des générations a modifié la girafe.

Struggle for life : lutte pour la vie. La formule reste attachée au nom de Darwin, mais pour lui c'est un concept très large, qui dépasse la simple dépendance alimentaire

ou l'élimination pure et simple du plus faible. Il précise d'ailleurs que l'expression doit être comprise dans « un sens général et métaphorique. »

Le pissenlit qui produit « d'innombrables graines emplumées » lutte par l'abondance pour la survie de l'espèce.

Le paon qui a le plus beau plumage et qui sort vainqueur dans la compétition pour les femelles, lutte pour la vie de sa propre descendance. C'est la concurrence sexuelle basée sur des critères de beauté ou de force, sur la capacité des mâles à s'imposer ou à plaire.

Il insiste : « cette lutte ne se termine pas par la mort du vaincu mais par une petite quantité de descendance. » La sélection naturelle selon Darwin ne doit donc pas être comprise comme un combat actif mais comme un succès reproductif plus ou moins grand. Elle ne se conçoit pas au niveau de l'individu mais de la population.

Le darwinisme

Darwin s'attendait à être critiqué : il ne sera pas déçu. Il prit donc lui-même les devants et consacra un long chapitre à la critique de sa propre théorie.

Curieusement, son principal souci était d'ordre paléontologique : « l'objection la plus sérieuse qu'on puisse faire à [ma] théorie est le manque d'espèces de transition », l'absence de ce qu'on appellera plus tard, les chaînons manquants. L'idée était simple : si les êtres vivants descendent les uns des autres on doit retrouver chez les fossiles tous les stades intermédiaires. Or ils manquent.

La découverte du premier Archéoptéryx en 1861, soit deux ans après la publication des *Origines*, arriva à point pour conforter sa théorie. Plumes d'oiseau et dents de reptile, l'archéoptéryx est bien un compromis entre les deux groupes. C'était trop beau. Les anti-darwiniens crièrent immédiatement à la supercherie ; il fut cependant facile de prouver l'authenticité du fossile dont on a retrouvé depuis six exemplaires magnifiquement conservés.

Il y a longtemps que le caractère fragmentaire des archives paléontologiques n'est plus problème pour personne.

Mais l'œuvre de Darwin était une bombe qui déclencha une véritable folie. Les critiques allaient pleuvoir ; elles dépasseront largement les simples objections paléontologiques. Au cours des 150 dernières années, la pensée de Darwin détournée de sa finalité scientifique a été déformée et combattue. Nous sommes au XXI^e siècle et l'onde de choc n'est pas calmée.

En cette année, doublement anniversaire, chacun y va de sa référence à Darwin et on assiste à un véritable déluge éditorial au point qu'une revue sérieuse a pu titrer avec humour : *Darwin n'est pas mort, il publie encore*.

Le darwinisme dénaturé

Darwin bénéficia à son époque d'une telle popularité, qu'on associa son nom à des mouvements philosophiques très contestables :

Le sociologue Herbert Spencer souhaitait appliquer la notion de survie du plus apte aux sociétés humaines. Il publia en 1864 *Les Principes de la biologie* où il est question d'aider la sélection naturelle en s'opposant

à toute forme d'assistance aux plus faibles. La théorie de Spencer, qui était directement inspirée de Malthus, sera baptisée en 1890 darwinisme social. Rançon de la célébrité.

On peut aussi être trahi par les siens. En 1865, John Galton, le propre cousin de Darwin, qui avait lu sans doute trop rapidement *l'Origine des espèces*, inventa avec l'eugénisme une philosophie sociale abominable. Extrémiste de la sélection, hanté par la crainte de la dégénérescence de la race humaine, « hostile à la reproduction des pauvres et des insoucians », Galton va plus loin que Spencer et préconise la sélection artificielle institutionnalisée des humains. L'Histoire a montré à quelles effroyables dérives ont mené ses idées.

Attribuer à Darwin ces idéologies sinistres constitue une trahison scandaleuse de la pensée du savant. Il récusait ouvertement les thèses de Galton. Il était sincèrement opposé à toute forme de domination de l'homme par l'homme ; on se souvient des violentes colères du jeune homme qui ne voulait plus remettre les pieds au Brésil esclavagiste.

Dans *La Filiation de l'homme*, il défend la spécificité des sociétés humaines où par un « effet réversif » a été sélectionnée « la civilisation qui s'oppose à la sélection naturelle en développant une sympathie altruiste et solidaire. » Contorsion intellectuelle diront certains ou bien affirmation de la spécificité du phénomène humain ?

Darwinisme et religions

Les milieux religieux anglicans furent dès le départ, très réticents, ce qui se comprend car l'évolution met en cause la vision que l'homme a de lui-même et entre en conflit avec les Textes ; en leur attribuant une origine commune, elle contredit la création du monde espèce par espèce et dévalue l'Homme.

Cependant, contrairement à une opinion solidement ancrée, Darwin n'attaquait pas la religion. En tant que scientifique, il l'ignorait.

Les choses semblaient s'être calmées, mais certaines églises protestantes américaines ainsi que les musulmans intégristes n'ont pas désarmé. Les mouvements créationnistes créent la controverse et cherchent à introduire l'action d'une entité créatrice qui est abandonnée dans les sciences depuis Buffon.

En 2007, *l'Atlas de la création*, un livre de 700 pages de papier glacé, édité par des intégristes turcs, a été diffusé à des milliers d'exemplaires, dans le monde entier. En France, tous les lycées l'ont reçu et mis au coffre.

S'appuyant sur les ressemblances qui existent entre certains fossiles et des formes actuelles, l'auteur affirme que la théorie de l'évolution est fausse car il n'y a jamais eu de changement. En fait, *l'Atlas* est une supercherie obscurantiste habillée d'arguments pseudo-scientifiques : la plupart des documents produits ne présentent aucun intérêt ou bien sont des faux grossiers, mais ils peuvent troubler des populations non-instruites.

Les conclusions sont sans nuance : « Darwin est un menteur » et la théorie de l'Evolution est une imposture responsable de tous les maux du siècle y compris du terrorisme et... des attentats du 11 septembre... rien de moins.

L'Atlas est une action de propagande non dissimulée mais qui dispose de capitaux considérables. Il suffit de consulter le site de son auteur pour être convaincu qu'il poursuit un but politique : l'hégémonie d'une idéologie musulmane intégriste.

D'autres attaques aussi violentes, mais peut-être moins inquiétantes, viennent des Etats-Unis où les mouvements antiévolutionnistes sont nés dans les milieux presbytériens dès la seconde moitié du XIX^e siècle. Ils se sont renforcés après la première guerre mondiale. Schématiquement, on y reconnaît trois niveaux :

- Le premier, le plus naïf, fait une lecture littérale de la Bible et revendique un monde créé, il y a 6 000 ans en 6 jours de 24 heures. Ses adeptes recherchent toujours les restes de l'arche de Noé sur le mont Ararat.

- La *Science de la création* quant à elle, essaie de faire de la Bible un traité de sciences naturelles. Il s'en suit une recherche pathétique des passages de l'Ancien Testament qui seraient conformes à ce que la science a démontré. Les six jours de la création deviennent des ères géologiques, on pourrait paraît-il lire, entre les lignes, que la terre est sphérique, etc.

Le *Dessein intelligent*, dernière tendance, est beaucoup plus subtil. Ses partisans connaissent la biologie et acceptent un transformisme dirigé par une intelligence supérieure qui, de la bactérie à l'homme, guide la vie vers le progrès. Ils sont dans la ligne directe de William Paley et de son concepteur intelligent. Pour eux, la science redevient l'auxiliaire de la religion puisque chaque découverte scientifique prouve l'existence de Dieu.

Les créationnistes américains multiplient les efforts pour faire disparaître de l'enseignement les faits d'évolution ou, du moins, pour obtenir que soient exposées en parallèle les sciences de la création. Aux Etats-Unis, depuis 150 ans, créationnistes et évolutionnistes se livrent une guerre sans concession semée de procès (les célèbres *procès du singe*) et ponctuée de lois. Jusqu'à présent, les sciences de la Création ont été reconnues par la loi pour ce qu'elles sont : des courants philosophiques spiritualistes et non comme des sciences et donc interdites dans l'enseignement public d'un pays qui a inscrit la neutralité religieuse dans sa constitution.

Mais au plus haut niveau de l'Etat, des politiques se revendiquent du créationnisme parfois par conviction, souvent pour des raisons électorales. Ronald Reagan, Georges Bush, John Mac Cain et surtout Sarah Palin dont c'était le cheval de bataille, s'inscrivaient dans cette démarche. C'est peut-être une spécificité américaine que d'associer religion, science et efficacité politique : plus de la moitié des électeurs américains seraient créationnistes.

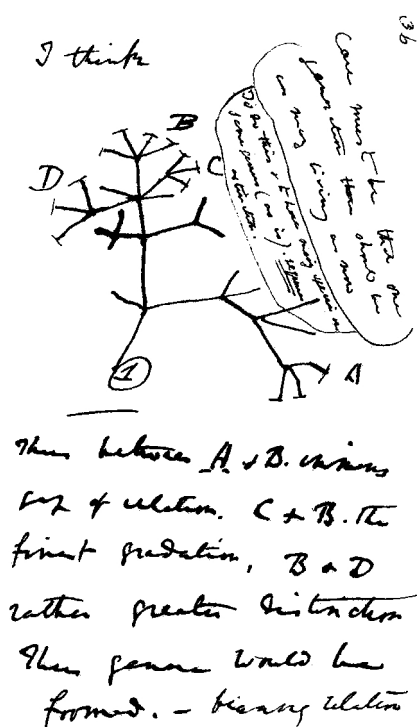
Au sectarisme des créationnistes répond le sectarisme de certains scientifiques qui pensent trouver chez Darwin les bases d'un athéisme qui est lui aussi un dogme. Ils voient dans les hasards de l'évolution, dans le bricolage de la vie, qui souvent fait du neuf avec du vieux, la confirmation du matérialisme.

Il n'est pas honnête d'utiliser Darwin contre la religion. Dans son autobiographie, il se posait des questions, mais confessait avec modestie : « Je ne peux prétendre jeter la moindre lumière sur des problèmes aussi obscurs. Le mystère du commencement de toutes choses est insoluble pour nous. »

Ces polémiques relèvent du malentendu, de la confusion entre religion révélée qui est le domaine des certitudes et la science où doit régner le doute. Il convient de renvoyer dos à dos savants scientifiques armés de certitudes et religieux fanatiques en rappelant que Darwin n'a pas écrit un traité de métaphysique mais un livre de science où la nature est muette et que la Genèse n'est pas un cours de sciences.

La création du monde et de l'homme est relatée dans les chapitres I et II du premier livre du Pentateuque, soit deux pages et demi sur les milliers de pages de la Bible.

C'est un récit imagé, poétique et rythmé attribué à Moïse et destiné à un petit peuple qui, il y a plus de 3 000 ans, errait dans le désert à la recherche d'une terre promise, un paradis perdu.



Livre de notes de Charles Darwin, 1837.

Les héritiers de Darwin

Darwin a révolutionné la façon d'appréhender la biologie. La discontinuité entre des espèces fixes est devenue continuité entre espèces variables. Actuellement toute la recherche s'inscrit dans un cadre évolutionniste ; les « héritiers » sont donc nombreux.

Le fait d'évolution des espèces n'est plus discuté par aucun scientifique.

Le siècle qui a suivi la mort de Darwin a produit les avancées les plus remarquables dans les sciences de la vie et l'évolution assimile en permanence les connaissances nouvelles qui, loin de la contredire, la confortent. Toutes les spécialités apportent des arguments et aident à construire cet arbre de la vie dont Darwin avait réalisé une première et timide ébauche

Parmi les innombrables découvertes, celle du code génétique, le logiciel de lecture de l'ADN qui est commun

à tous les êtres vivants, du virus à l'homme en passant par les plantes et les animaux, constitue une preuve éclatante de l'unité du monde vivant.

Si les faits d'évolution ne sont plus contestés, ses mécanismes restent encore discutés. La sélection naturelle est une réalité, mais, même « métaphorique », le concept de « lutte pour la vie » appliqué à la nature est très réducteur. Que l'on se place au niveau de la cellule, chimère née de la fusion de deux ou trois bactéries, au niveau de l'organe association de cellules identiques, de l'organisme association d'organes spécialisés complémentaires fonctionnant de façon coordonnée ou même de l'écosystème dans lequel chaque espèce occupe sa niche et ne peut vivre sans les autres, la vie est d'abord une affaire d'association, de coopération, de coévolution.

Les scientifiques cherchent toujours à ouvrir « la boîte noire » de Darwin. L'évolution évolue et on assiste à un véritable enchevêtrement de théories nuancées que défendent différentes écoles et où on peut distinguer trois tendances :

- « Hasard et nécessité » pour les sélectionnistes qui se situent dans une optique néo-darwinienne. La théorie dite synthétique associe le hasard des mutations génétiques, aux nécessités du milieu. Formule et idée viennent de loin puisque d'après Démocrite : *Tout ce qui existe dans l'univers est le fruit du hasard et de la nécessité.*

- « Hasard sans nécessité » pour les neutralistes ou avec Stephen G. Gould : l'homme serait un pur produit de la contingence, le résultat d'une lignée qui a évité les chausse-trappes des extinctions en masse.

- « Nécessité sans hasard » des finalistes, pour qui l'évolution orientée va dans le sens d'une complexité croissante. Ou encore, avec Teilhard de Chardin : l'homme est le terme ultime d'une évolution d'un monde venant de l'alpha et allant vers l'oméga c'est-à-dire Dieu. Mais avec cette tentative concordiste on quitte le domaine de la science pour entrer dans celui de la métaphysique.

Dans son discours du 22 octobre 1996 devant l'académie pontificale des sciences, Jean-Paul II mettait les choses au point pour les catholiques romains. Sans réhabiliter Darwin, il constatait que les connaissances scientifiques accumulées depuis plus de 50 ans conduisent « à reconnaître dans la théorie de l'évolution plus qu'une hypothèse. Il est remarquable que cette théorie se soit progressivement imposée à l'esprit des chercheurs à la suite de découvertes faites dans diverses disciplines du savoir [...] plus que de la théorie de l'évolution, il convient de parler des théories de l'évolution. »

Attendons la suite...

Conclusion

26 avril 1882. Les cloches de l'abbaye de Westminster sonnent le glas.

Une foule se presse sous les hautes voûtes gothiques de la cathédrale pour rendre un dernier hommage à Charles Darwin. Ils sont tous là : sa famille, ses amis scientifiques mais aussi des représentants de l'aristocratie et tout ce que l'Angleterre compte de personnalités. Il s'était éteint une semaine plus tôt, le 19 avril dans sa demeure, Down House. Il avait 73 ans.

L'ancien étudiant en théologie qui, sans l'aventure du *Beagle*, aurait sans doute été pasteur dans quelque paroisse de campagne, était tout doucement devenu

incrédule, non pas athée, mais agnostique. Et cela le chagrinait beaucoup car il faisait de la peine à Emma qui était très pieuse.

À part la présidence de quelques sociétés savantes, Darwin, le paisible gentilhomme campagnard, sans fonction officielle, a toujours été un savant solitaire mais il a posé le socle de la biologie et instauré un changement de la pensée qui dépasse largement le cadre des sciences naturelles.

Le transformisme c'est-à-dire l'essentiel, doit être restitué à Lamarck, le Français oublié, mais la théorie de Darwin telle qu'elle fut exposée apparut d'emblée comme une nouvelle conception du monde. En 1543 Copernic avait détruit le géocentrisme, en 1859 Darwin porta un coup fatal à l'anthropocentrisme.

Il a bien été ce *Newton du brin d'herbe*, qu'un siècle plus tôt, Kant appelait de ses vœux.

Références bibliographiques

- Alvarez, Walter ; Asaro, Frank.- *Les Fossiles témoins de l'évolution*.- Paris : Belin.- (Bibliothèque pour la science).
- Aristote.- *Histoire des animaux*.- Folio essai.
- Arnaud, J.- *Dieu versus Darwin*.- Paris : Albin Michel, 2007.
- Darwin, Charles.- *Voyage d'un naturaliste autour du monde*.- Paris : La Découverte/poche.
- Darwin, Charles.- *L'Origine des espèces*.- Paris : GF Flammarion, 1992.
- Darwin, Charles.- *La Filiation de l'homme et la sélection liée au sexe* ; sous la dir. de Patrick Tort.- Paris : Editions Syllepse.
- Darwin, Charles.- *Autobiographie* ; trad. de l'anglais par Jean-Michel Goux et Nicolas Witkoski.- Paris : Seuil.- (Science ouverte).
- L'Héritage Darwin*.- Paris : Seuil, 2008.- (Les Dossiers de *La Recherche*).
- « Darwin ».- *Pour la science*. Edition française de *Scientific American*, février 2004- mars 2004. (Les génies de la science).
- Tort, Patrick.- *Darwin et le darwinisme*.- Paris : PUF. (Que sais-je, 2005 et 2007.)

Réponse du Dr André BÉRUTTI au discours de réception de M^{me} Anne SOHIER-MEYRUEIS

En nous offrant ce magnifique discours, vous venez, madame, d'ajouter le plaisir à la fierté que nous éprouvons à vous accueillir parmi nous. Cette fierté, je l'ai aussi éprouvée lorsque vous m'avez demandé de vous donner la réponse lors de votre réception officielle à l'académie du Var !

Vous dire combien cette flatteuse sollicitation m'a touché relève à la fois du défi et de la confiance ! Je ne le dirai donc pas devant un si nombreux auditoire ! Pourtant, après la fierté et l'enthousiasme, une secrète inquiétude s'est glissée dans l'esprit de celui qui n'est pas de vos parrains, et dont la place, par tradition, n'est pas à cette tribune, mais dans la salle. Ainsi d'un auditeur attentif et admiratif, anonymement installé dans son fauteuil, vous faites un acteur ému et impressionné, vers lequel se dirige l'attention d'un auditoire ébloui par vos propos et vos images !

Ce parrainage par amitié, pourrait-on dire, a pour moi deux inconvénients ; celui de faire figure d'usurpateur aux yeux des collègues grâce auxquels vous êtes parmi nous, et celui de m'imposer le vouvoiement circonstanciel, que nous avons abandonné il y a de nombreuses années. Mais, après tout, cela nous rajeunit tous les deux !

Rassurez-vous ! Je ne pourrai pas me tenir jusqu'au bout de mon propos à ce mode d'adresse, qui sied mieux à la solennité de ces instants, qu'à l'ancienneté de notre amitié !

Vos parrains, les vrais, messieurs Bernard Broussolle et Georges Marblé, m'ont fait l'amitié de me céder le privilège et le plaisir de vous répondre, tout en assurant à mes côtés un accompagnement et un soutien auxquels je suis très sensible, et dont je les remercie.

Il y a cinq ans, dans sa réponse au discours de réception de notre collègue Monique Broussais, le président

Antoine Marmottans ne comptait, disait-il, dans notre compagnie qu'une « petite trentaine » de dames. M'étant livré au même décompte, je n'ai pas constaté de hausse caractéristique du nombre de dames, et je le regrette ! Il y a donc heureusement de la place pour d'autres dames ! Vous faites partie de la « promotion 2007 » qui enrichit l'académie de deux nouvelles dames, et porte à six les titulaires de fauteuils. Le vôtre porte le numéro dix-huit occupé en 1963 par Philippe Taillez, pionnier de la plongée sous-marine, et en 1989 par Jean-Claude Léonide, zoologiste distingué et ami très cher. Vous êtes dans la lignée directe de vos brillants prédécesseurs et vous avez rendu au dernier un très bel hommage.

Permettez-moi de vous souhaiter officiellement la bienvenue parmi nous, où, hasard heureux, vous siégez tout à côté de notre président, votre époux et mon plus vieil ami, titulaire du fauteuil numéro dix-sept. Belle continuité dans le rapprochement !

Le 24 janvier 1811, le docteur Hernandez, chirurgien de la Marine, premier président de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Toulon, disait : « Rien ne saurait être plus oiseux que de vouloir prouver l'extrême utilité des sciences et des lettres, à des hommes qui les cultivent avec succès. » Vous avez bien entendu : des hommes qui les cultivent avec succès ! Des femmes, point question ! Heureusement vingt-deux ans plus tard Paul Curel s'adressait en ces termes aux membres de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var : « Vous aurez à examiner si notre société, en ouvrant ses portes aux dames qui se distinguent dans les sciences et les arts, ne recevra pas un reflet de la gloire attachée à leur nom. »

Vous êtes de ces dames qui se distinguent dans les sciences, et vous venez de nous en apporter la preuve

éclatante en prononçant votre discours sur Charles Darwin, célébrant ainsi le deux-centième anniversaire de sa naissance. Vous n'êtes pas la seule, puisque, en cette « année Darwin », nombreux sont les articles, les revues et les ouvrages parus sur l'auteur de *L'Origine des espèces*. À tel point, qu'il y a peu, vous me faisiez remarquer que le résultat de vos lectures, de vos travaux, de votre analyse de l'œuvre de Darwin, vous le trouviez dans la presse nationale et même locale !

Vous n'avez pas œuvré en vain ! Votre présentation agrémentée de superbes images fut pour nous un régal pour l'esprit et les yeux, un enseignement et un plaisir. Enseignement et plaisir, voici les deux mots indissociables qu'inspirèrent les communications que vous nous présentez depuis votre arrivée dans notre compagnie il y a quatre ans.

J'y reviendrai ! Pour l'instant, retournons à Darwin et à l'évolution. *L'évolution. Quelle histoire !*, titre un récent numéro hors-série du *Monde* dans lequel je me suis plongé, comme vous certainement, après avoir pris connaissance du texte de votre discours. Oui, quelle histoire ! Celle de Darwin et celle de l'évolution des espèces ! Selon le professeur Dominique Lecourt, « Charles Darwin peut se vanter d'avoir conçu le socle scientifique, qui a permis la lecture de l'histoire de la vie sur notre planète ».

Cette « Révolution Darwin », vous nous l'avez décrite avec brio et enthousiasme, en déplorant les dévoiements terrifiants induits par une interprétation néfaste de l'évolutionnisme et de la lutte pour la vie, sous la forme de l'eugénisme, mot inventé par le propre cousin de Darwin ! Vous nous avez aussi décrit les oppositions au darwinisme, le créationnisme, et le plus subtil « Dessein intelligent », oppositions qui alimentent les polémiques et s'accordent à certains extrémismes religieux. Cela m'a amené à me poser la question de savoir si Charles Darwin avait conscience de révolutionner la science en publiant son ouvrage princeps, et aussi s'il avait imaginé à quel risque il exposait l'humanité en énonçant le principe de persistance du plus apte dans la lutte pour la vie.

Non ! Je ne peux pas imaginer un provocateur chez ce géant barbu au regard bienveillant, un peu hypochondriaque, père tranquille de dix enfants, vivant dans son cottage au sud de Londres.

Et pourtant, dès sa publication, *L'Origine des espèces* créa un scandale sans précédent dans l'Angleterre victorienne. Comprendre le vivant sans l'intervention d'un créateur, donner à imaginer que l'homme pourrait descendre du singe, tout en se gardant bien de parler clairement de cette filiation ! Voilà les raisons de ce raz de marée iconoclaste provoqué par celui qui, modestement, écrivait : « Étant donné la médiocrité de mes capacités, il est vraiment surprenant que j'aie considérablement influencé l'opinion des hommes sur les sciences ».

Il savait qu'il allait heurter des croyances très profondes : « C'est comme confesser un meurtre » écrivait-il à un ami. Un meurtre alors qu'il s'agit de la vie, de sa naissance et de son évolution !

Depuis, la science a évolué, mais grâce à Darwin, les scientifiques ne peuvent arriver qu'à la conclusion d'un ancêtre commun à tous les organismes. Cet ancêtre serait LUCA, pour *Last Universal Common Ancestor*, ou « dernier ancêtre commun universel », qui aurait obtenu son ADN par le biais d'une infection virale.

Mais ceci est une autre histoire !

Des origines de la vie, passons aux vôtres, d'origines, puisque je ne peux déroger à la tradition qui consiste à tracer le *cursus* de celle qui vient de prononcer son discours de réception.

C'est dans les Côtes d'Armor que vous êtes née, non loin de ces côtes celtes et du Finistère. C'est sans doute cette proximité de l'océan qui sera à l'origine de votre goût pour l'océanographie et la biologie marine.

Un jour, ma chère Anne, tu m'as dit sur le ton de la plaisanterie : « je suis ton aînée de dix jours, tu me dois le respect ! » Vous voici donc éclairés, mesdames et messieurs sur la date de naissance d'Anne Sohier ! Ces dix jours de différence pèsent peu en regard des autres raisons, sérieuses celles-là, non seulement de te respecter, mais de t'admirer !

Jugez-en ! Après des études secondaires à Saint-Brieuc, Anne se lance dans des études supérieures à la faculté des sciences de Rennes où de 1955 à 1958 elle obtient les certificats en biologie animale, biologie végétale, géologie générale, qui constituent une licence d'enseignement.

Les « peaux d'Anne », si tu me permets ce jeu de mots hasardeux, se superposent au fil des années : CAPES de sciences naturelles en 1959, diplôme d'études supérieures en 1960, et enfin, couronnement de ces longues études, en 1969, l'agrégation de sciences naturelles, option géologie.

Tu te destinais donc à l'enseignement des sciences naturelles, ce que tu fis avec bonheur et passion en préparant au bac, et pour beaucoup d'entre eux, au concours d'entrée à l'Ecole du service de santé, des élèves de terminale scientifique. Ce parcours se fit au gré des affectations de Jean-Paul, à Lorient, Brest, Rochefort, Tübingen et enfin Toulon.

Une affectation à Dakar te détourne de l'enseignement et te permet de travailler en 1963 et 1964 comme planctonologiste au laboratoire de l'ORSTOM.

De la mer celtique à la *Mare nostrum*, tu t'es lentement adaptée à notre Midi, tout en regrettant, m'a-t-on confié, le ciel gris et la pluie de ton Armor natal...

C'est en 1963 qu'Anne se marie, et que, privilège de la gémellité entre son époux et moi évoquée par le professeur Navarranne, elle « entre dans ma vie ». En tout bien tout honneur, soyez rassurés ! Mais vous comprendrez combien nous fûmes proches lorsque vous saurez que Jean-Paul et moi avons préparé ensemble les mêmes examens et concours, de l'assistantat à l'agrégation de chirurgie, alternativement chez l'un et chez l'autre ! Une ambiance de ruche régnait dans nos deux foyers, et nos épouses furent des modèles de patience !

De tes deux garçons tu m'as proposé d'être le parrain du plus jeune. Déjà un parrainage ! Le prénommant Jacques, le Majeur certainement, tu présentais peut-être que chaque année de ma retraite me conduirait sur les chemins vers une autre fin de terre, la Galice, à Compostelle.

C'est donc en 2005 que tu rejoins le petit groupe des « Dames de l'académie », comme vous nomme si affectueusement le président Bernard Brisou.

Tes communications se succèdent en séances mensuelles, en commissions spécialisées, pas seulement en sciences, et au cours des tables rondes.

Tu as le talent de mêler la science à l'agrément, tu entraînes tes auditeurs dans de véritables histoires aussi passionnantes que lorsqu'au cours de marches dans nos

montagnes toulonnaises, tu examines la flore ou t'extasies sur la géologie si riche de notre région. Tu as aussi le talent de confectionner de magnifiques diaporamas, pour toi, et pour les autres, puisque depuis le début tu fais partie de cette indispensable équipe que l'on dit technique, mais qui est plutôt artistique à nos yeux.

Tu joues du piano et as un joli talent de peintre que tu partages avec Jean-Paul au sein d'un petit groupe d'amateurs amoureux d'harmonies et de couleurs provençales, groupés en une association que tu présides.

Voici, mesdames et messieurs, présentée en quelques phrases Anne Sohier-Meyrueis, qui honore notre compagnie.

Ah ! J'allais oublier : Anne trouve le temps de pratiquer le golf, le jardinage, la broderie au petit point, et l'art merveilleux d'être grand-mère auprès de trois petits-enfants, qui sont bien entendu les plus beaux du monde !

Je crois pouvoir me faire l'interprète de tous nos collègues de l'académie du Var pour t'adresser, ma chère

Anne, de chaleureux compliments pour ton discours et te remercier de ta participation aux activités de notre compagnie. Egoïstement, permets-moi de te demander, au nom de nos collègues, de continuer à apporter ta brillante contribution à nos travaux. Tu vas d'ailleurs le faire dans quelques jours à propos du climat !

J'aurais voulu t'offrir les fleurs que tu aimes et que tu mérites ! Cela ne se fait pas en ces circonstances ! Hélas !

Je me contenterai de t'offrir cette phrase qui me semble bien adaptée à ta pensée : « La science n'empêche pas le sens du style, la réflexion philosophique, le perfectionnisme. » Cette phrase est extraite d'un ouvrage paru en 2007, intitulé *Les Mathématiques de l'amour*.

Son auteur : Emma Darwin, descendante de Charles et Emma, passionnée par ce qu'elle appelle « la pensée créative ».

Du XIX^e au XXI^e siècle, de Charles et Emma Darwin à Emma Darwin, la boucle est bouclée !

SÉANCE PUBLIQUE DU 13 MAI 2009

LE CHEVAL DE TROIE : SA VIE, SON ŒUVRE

Discours de réception de Roland BILLAULT

Prenant aujourd'hui le pari difficile de vous entraîner sur les chemins, poussiéreux disent certains, de la culture antique, je commencerai en évoquant deux passages célèbres de nos grands Classiques :

Mademoiselle, ne plus ne moins que la statue de Memnon rendait un son harmonieux lorsqu'elle venait à être éclairée des rayons du soleil, tout de même me sens-je animé d'un doux transport à l'apparition du soleil de vos beautés.

Voici le second :

*Quand je vois les Césars, quand je vois leur fortune
Quand je vois le soleil, et quand je vois la lune ;
Quand je vois les états des Babiboniens
Transférés des Serpens aux Nacédoniens, [...].*

Ah, vos souvenirs scolaires et universitaires se réveillent sans doute en entendant Thomas Diafoirus déclarer sa flamme à Angélique, et Petit-Jean plaider dans le procès d'un chien qui a mangé « un bon chapon du Maine ». Et on pourrait leur associer Vadius et Trissotin pour montrer comment Molière et Racine ont peint les dérives ridicules de l'érudition antique.

Je vais pourtant, bravant le risque, remonter à une Antiquité très lointaine, mythique pour quelques-uns, et

tenter de retracer l'histoire du cheval de Troie et de ses avatars.

Certes, à l'heure où les chevaux-vapeurs peinent à survivre, il peut paraître dérisoire de choisir de parler d'un cheval, inanimé de surcroît et souvent tenu pour imaginaire.

Mais des épopées fabuleuses et éternelles en ont fait l'emblème de l'ingéniosité et de la duplicité depuis trente siècles, nous rappelant sans cesse que parler de l'Antiquité, c'est encore parler de nous... Souffrez donc que, « pour l'amour du grec », j'essaie de vous entraîner dans un périple aventureux et culturel qui trouvera son terme dans notre singulière et précaire époque.

Un rappel est, peut-être, nécessaire des événements qui sont à l'origine de toute l'histoire : Hélène de Sparte, enlevée et emmenée à Troie par Pâris aurait été l'enjeu d'une guerre de dix ans à l'initiative du mari bafoué devenu « généralissime » d'une coalition punitive rassemblant l'élite des Grecs. La réalité est, sans doute, moins romanesque et consiste plutôt en une opération de rezzou contre une cité réputée, avec un peu d'exagération, pour sa grande opulence, et qui, on le sait grâce aux fouilles, fut l'objet d'attaques et de destructions répétées, dues aux populations voisines, comme les Hittites, ou plus éloignées, comme nos Achéens. Assurément, Troie, en raison de sa position-clé, de ses richesses en élevage de chevaux et, disait-on, en or,

et de sa maîtrise dans l'artisanat des métaux, pouvait exciter les convoitises les plus lointaines, en particulier celles de peuples réputés pauvres comme les Mycéniens que des trouvailles récentes ont, pourtant, révélés dotés de technologies avancées et d'une certaine opulence, par exemple à Tyrinthe et dans toute l'Argolide. Il y a donc là un mystère que les érudits n'ont pas encore dissipé. Mais de là à nier, comme cela a été fait à plusieurs reprises à partir du XVIII^e siècle, la réalité de la guerre et même de son narrateur, il y a un grand pas que les savants sérieux se refusent désormais à franchir.

On peut s'appuyer, en effet, sur la certitude de l'existence d'un riche commerce dans toute cette région de la Pamphlie, de la Cilicie, de l'Anatolie, et du rôle joué par Troie dans ce qu'on pourrait, au prix d'un anachronisme, appeler « la grande distribution », même si la mention, dans l'*Iliade*, d'un homme vêtu d'une peau d'ours polaire peut, tout de même, laisser sceptique...

Quant à la multiplicité des auteurs sérieux : Homère, bien sûr, mais aussi Thucydide, qui discute avec beaucoup de minutie les effectifs des envahisseurs, Virgile, Ovide, Dictys de Crète, Darès le Phrygien et tous ceux, impossibles à citer, qui font référence à la guerre de Troie, elle suffit à établir une certitude, renforcée par un grand nombre de chercheurs-archéologues, qu'il s'agisse de Schliemann, de Dorpfeld, de Blegen, ou d'autres plus récents, même s'il y a hésitation sur l'identification de notre Troie avec le niveau II ou le niveau VII des fouilles pratiquées. En tout cas, avec le concours du vice-consul des Etats-Unis aux Dardanelles, Franck Calvert, on avait pu abandonner le site de Bournabaschi pour celui d'Hissarlik, désormais accepté. N'oublions pas, enfin, qu'aux yeux des Anciens, et pour longtemps, la réalité de la guerre de Troie ne faisait aucun doute au point d'en faire le sujet de toutes les études et de la plupart de leurs exercices de rhétorique (l'empereur Tibère proposait aux grammairiens, comme problème, l'établissement de la généalogie d'Hécube, reine de Troie, un véritable casse-tête !). Mais ce qui est encore plus probant, c'est le contexte religieux des récits d'Homère. Paradoxalement, les rites religieux, toujours mystérieux, voire peu fiables, que ce soit en matière d'adoration des dieux, ou dans le domaine des cérémonies funèbres, ou - c'est ce qui nous occupe aujourd'hui - pour ce qui est des consécration et des objets votifs, fondent, en l'occurrence, la réalité du conflit et, pourrait-on dire, surtout celle du fameux cheval de Troie. Il est, en effet, fortement vraisemblable qu'il s'agit d'une offrande faite par les Grecs à Athéna dont l'apaisement est nécessaire, avant un retour difficile, puisqu'on l'a offensée en dérobant sa statue, dans son temple à Troie où a même été commis le viol de Cassandre, ou bien à Poséidon dont la protection est indispensable en milieu marin (Ulysse l'apprendra à ses dépens !). Or, par la suite, l'histoire de l'Antiquité, indiscutable, celle-là, abondera en exemples d'actions de grâce et en offrandes du même type, comme le prouve, pour ne citer qu'elle, la Victoire de Samothrace. En tout état de cause, il n'y avait aucune raison pour que l'expression « cheval de Troie » et son symbole ne connussent pas la même fortune que « le chant des sirènes » ou « le talon d'Achille » ou « tomber de Charybde en Scylla », ou « une victoire à la Pyrrhus ». Une chose est sûre : les Troyens, quant à eux, finirent par penser que le Cheval symbolisait une sorte d'aveu de défaite des Grecs, la naïveté étant toujours un peu fille de l'orgueil... et cet orgueil sera terriblement

puni, les vaillants assiégés étant finalement vaincus, eux, les dompteurs de cavales... par un cheval de bois !

Mais venons-en maintenant à la naissance et à la nature du prodigieux animal.

Les Grecs sont, après neuf années de guerre, à peu près au même point qu'à son début, malgré le dramatique mais insuffisant succès que constitue la mort d'Hector. Ils ont failli perdre leurs vaisseaux et, donc, tout espoir de retour, les murailles de Troie continuent inlassablement à résister, ses portes à vomir des guerriers décidés à tout... Aucun Grec ne veut plus continuer à « poireauter » loin de chez lui... Il faut trouver une solution, la solution. Ce sera le Cheval, que, d'ailleurs, l'*Iliade* ne mentionne pas, contrairement à l'*Odyssée* et à l'*Enéide*, simplement parce que son sujet est la colère d'Achille et ses conséquences.

L'initiative en revient à Ulysse, c'est bien connu, mais en collaboration avec Agamemnon, lui-même inspiré par le devin Calchas, souvent intervenu dans le conflit, par exemple en conseillant le sacrifice d'Iphigénie dès le départ de l'expédition.

Sa construction, sans doute inspirée des techniques marines, est assurée par Epeios, pugiliste de réputation homérique, mais surtout charpentier, aidé par un certain Panopée. Ils font appel au matériau qui peut former une coque, donc une cachette : le bois. Fait de planches, de grosses branches entrelacées (c'est ce que dit Virgile), de demi-troncs ou de troncs entiers (les précisions manquent à ce sujet), il comporte surtout une trappe et il sera, vraisemblablement, monté sur roues. Encore faut-il le garnir de volontaires, dont il faut, au passage mesurer la hardiesse (on en connaît quelques noms : Démophon, Ménélas, bien sûr, pour qui le scandale arriva, Ulysse, dont le mari trompé, qui aura récupéré sa volage épouse, fera un vibrant éloge une fois rentré au pays [*Odyssée*, IV], et une troupe de guerriers fortement armés). Mais, bien sûr, encore faut-il le faire entrer dans la ville...

Cela supposait une autre ruse : le simulacre de l'abandon du siège, accrédité par le faux départ des Grecs qui sont allés s'embusquer au large, derrière l'îlot de Ténédos. Quelle situation ! Voilà des guerriers féroces qu'une folle audace a conduits à l'autre bout du monde connu, qui attendent tout, pour obtenir la victoire, d'un miracle, et d'un miracle d'autant plus aléatoire qu'il tient à l'humeur de l'adversaire... Mais ils ont la chance, on ne le dira jamais assez, d'avoir à leurs côtés Ulysse aux surnoms bien mérités : *Polutropos*, *Polumécanos*, « l'homme aux mille ruses », « l'homme aux mille machinations » ; ayant lui-même à son service un certain Sinon, il l'envoie se faire capturer par les Troyens pour qu'il leur raconte que le Cheval est un don expiatoire visant à obtenir le pardon d'Athéna, et que les Grecs renoncent définitivement au siège. Nous sommes ici peut-être en présence du procédé dont s'inspirera bien plus tard Thémistocle pour tromper la flotte perse et l'attirer dans une fausse manœuvre qui assurera la victoire décisive des Grecs à Salamine. De même peut-on penser à la ruse qui permit, en 396 av. J.-C, la prise, par les Romains, après dix ans de siège (l'histoire se répète) de la ville étrusque de Veies.

Mais revenons au Cheval : que se passa-t-il qui entraîna la prise et le sac de Troie ?

On pourrait appeler cela « la controverse de Pergame » et, effectivement, le débat qui s'instaura chez les Troyens sur le sort à réserver au Cheval fut souvent le sujet de *controversiae* dans les écoles d'éloquence du monde antique. Deux partis vont s'affronter devant la ville d'où les Troyens sont sortis en foule, après un si long siège :

- Les uns, comme Thymétès, veulent, en quelque sorte, concrétiser ce qu'ils croient être leur victoire en installant au plus vite, comme trophée, le Cheval à l'intérieur des murs, sur l'agora, confortés par le fait qu'Hélène, la « Grecque infiltrée » a vainement (son double jeu dans cette affaire est très curieux) appelé par leurs noms, pour les débusquer, ses compatriotes tapis à l'intérieur ;

- D'autres, qui manqueront de peu de l'emporter, s'y opposent avec véhémence et proposent de le jeter à la mer ou de le brûler : c'est le cas de Cassandre la prophétesse, qui voit déjà la ville en flammes, et du prêtre du culte de Poséidon Laocoon.

Mais Cassandre est condamnée par un dieu à n'être jamais crue et ne sera donc pas écoutée, et l'éloquence enflammée du second sera réduite à néant par un prodige rapporté par Virgile qui glace d'effroi les Troyens : en plein sacrifice, après avoir lancé son célèbre avertissement : « *Timeo Danaos et dona ferentes* » (« Je crains les Danaens surtout lorsqu'ils font des cadeaux »), Laocoon, qui avait prouvé que le Cheval était creux, donc suspect, en lançant un javelot contre son flanc, Laocoon et ses deux fils sont victimes de deux serpents surgis des flots qui les étouffent horriblement avant de se retirer vers le large... mission accomplie, de toute évidence... Il n'en faut pas plus (mais n'est-ce pas suffisant ?!) pour que les Troyens, persuadés qu'ils ont irrité Poséidon, crient qu'il faut introduire le Cheval, visiblement sacré, dans la ville... Virgile, à travers le récit d'Enée, nous montre la foule affairée à glisser des roues sous l'animal, à pratiquer une brèche dans leur muraille pour le haler jusque sur la place, au son des hymnes sacrés chantés par les jeunes gens (tableau visiblement inspiré d'un chœur des *Troyennes* d'Euripide) : la fatale machine (*machina*), qui n'a jamais autant mérité son nom, est au cœur de la place... Mortelle randonnée ! Elle a pourtant rendu un son étrange, comme un bruit d'armes, en heurtant le seuil de la porte agrandi à la hâte... On n'en tient pas compte...

Tout le monde connaît la suite, si souvent représentée par les peintres les plus prestigieux : l'égorgement général, immortalisé par le récit d'Andromaque (« Songe, songe, Céphise, à cette nuit cruelle qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle »), le sac systématique, la fuite de quelques-uns dont Enée, portant son vieux père à califourchon sur ses épaules... (Je me souviens que les lycéens iconoclastes sans pitié que nous étions pouffions de rire à la vue de la barbe du vieillard recouvrant presque le visage du sauveur, comme le montrait une illustration de notre livre de latin !). Et voilà : le clapotis des sabots ne retentira plus au bord du Scamandre... Troie devenue Ilion, plus tard, au retour des Grecs (car ils reviendront) deviendra finalement romaine, comme tant d'autres... Mais la guerre de Troie ne finira jamais de faire parler d'elle : rentré chez lui, Agamemnon, dans la pièce éponyme d'Eschyle, revit l'événement avec la nostalgie admirative de l'ancien combattant ; dans l'*Odyssée*, Ulysse pleure en entendant l'aède raconter ses ruses et semble pris d'une sorte de remords... sans aller jusqu'à la repentance !

Plus tard, avec plus de réalisme historique, Hérodote présentera les Troyens comme partie des éternels

ennemis des Grecs, au même titre que les Mèdes et les Perses, tandis que Thucydide saluera le premier rassemblement des Grecs en vue d'une conquête, prémices de l'impérialisme de la chouette athénienne. Et tout cela, grâce au Cheval !

Grâce au Cheval, encore, (ou à cause de lui) Enée, que nous avons laissé fuyant sa patrie en flammes, va donner naissance à une généalogie sans égale dont une louve, cette fois, assurera l'extraordinaire descendance. Carnaval des animaux figés dans le bois, l'argent ou le bronze dont pourtant l'écho se répercute jusqu'à nous !

Le cheval de Troie n'est donc pas mort avec la chute de Pergame même s'il a flambé dans ses décombres. Il a permis, en effet, à la culture grecque de se répandre en Orient, relayé par cet autre coursier, Bucéphale, dont Alexandre conduisit personnellement le deuil avant de poursuivre sa croisade jusqu'en Bactriane.

Alexandre « qui a appris aux sauvages à nourrir leurs pères au lieu de les tuer et aux Scythes à ensevelir les morts au lieu de les manger ! » dit un historien très sérieux, Alexandre dont l'œuvre de chevet, tout au long de ses conquêtes est... l'*Illiade* !

Et lorsque les Romains, si fiers de leurs origines troyennes (« Voyageur, tout ce que tu vois ici et qui est à présent la grande Rome, ce n'était qu'une colline et de l'herbe avant la venue d'Enée le Phrygien », s'enorgueillit Properce), trouveront en Virgile leur Homère, reconnaîtront dans son œuvre l'incunable de l'Aventure humaine et fréquenteront les académies et les bibliothèques de Grèce, le Cheval sera de retour chez lui « Souvenez-vous, dit Cicéron à un chef romain, que vous commandez à des Grecs qui ont civilisé tous les peuples ». Le premier périple est achevé.

Alors, je sais bien que cet hommage peut-être un peu inattendu aux galops imaginaires d'un destrier de bois qu'aucune dendrographie ne pourra jamais sonder (mais des pièces de bois provenant du Cheval furent parfois vendues sur le site !) peut engendrer, de nos jours, chez certains, sarcasmes et ricanements. Mais qu'ils se rassurent : c'est sous un autre aspect, beaucoup plus actuel, que nous allons retrouver notre Cheval. À défaut de l'épopée légendaire qui excite leur dérision, qu'ils contemplent, beaucoup plus sérieusement, la réalité d'une civilisation à la culture classique moribonde comme la nôtre en présence déjà les symptômes inquiétants et qu'ils prennent conscience que le cheval de Troie, au sens, cette fois, que la métaphore a pris au fil des siècles, c'est-à-dire celui de la trahison et de la subversion, culturelle ou autre, est désormais dans nos propres murs.

La boutade (mais en est-ce bien une ?) du professeur Siméonoglou (tiens, un Grec !) de l'université Washington (Missouri), qui déclare que « nier toute valeur historique aux textes d'Homère est le plus sûr moyen de faire carrière à l'Université » en dit long sur l'état des esprits dénigriers d'un si beau patrimoine, comme si l'essentiel, plutôt qu'une byzantine contestation, n'était pas de se féliciter - et de se nourrir - de l'héritage culturel dont nous sommes désormais, que cela plaise ou non, dépositaires, donc responsables. Mais cela n'a plus l'heur de plaire... Et pourtant il y a, aux Etats-Unis justement, dix Troie, huit Athènes, six Sparte et deux Ithaque ! Et Jefferson

disait qu'il apprenait plus de choses en lisant Thucydide qu'en lisant la presse quotidienne !

Vous voyez bien, mes chers collègues, que mon propos s'écarte insensiblement de l'allée cavalière initiale... Mais vous n'aviez sans doute pas la naïveté de croire que mon projet était seulement de vous raconter la guerre de Troie ! Il s'agit surtout pour moi maintenant, par devoir, et par passion si vous le permettez, de dénoncer les dérives et les lacunes qui gâtent cette culture classique dont j'ai tenté de montrer que le cheval de Troie était, paradoxalement, le premier symbole avant d'être aujourd'hui, dans son oblité sur le jeu des échecs, celui des faux-fuyants, voire des trahisons. Et rien ne dit que nous pourrions roquer... Enfourchons donc notre cheval de bataille. Ne suis-je pas moi-même, helléniste d'offrande à votre Compagnie, une sorte de cheval de Troie, pacifique, parmi vous ?

L'état des lieux, pour les humanités, mes chers collègues, est, en effet, alarmant, que ce soit dans le système éducatif ou dans celui, qui en découle, de la vie sociale. L'Education nationale, qui n'aurait jamais dû cesser de s'appeler « Instruction publique », en particulier dans la perspective qui nous occupe, offre, en effet, depuis un demi-siècle, le spectacle désolant d'un grave recul des humanités.

Le souci de la rentabilité immédiate ou, plus grave, le faux alibi de « l'égalité des chances » (pourquoi ne pas jouer du rap sur un Stradivarius ou remplacer nos impressionnistes par des tags ?!) qui consiste, en fait, en un nivellement par le bas, a conduit les défenseurs logiques des études classiques, dont ils avaient été eux-mêmes nourris et enrichis, à un coupable abandon auquel beaucoup de chefs d'établissements, sans doute établis... mais pas chefs, se sont coupablement associés. Qui plus est, certains enseignants, trop, en vérité, hurlant avec les loups au cours d'événements qui, par une coïncidence chronologique (nous sommes le 13 mai...) que je préfère ne pas examiner, se rappellent, aujourd'hui même, à notre mémoire, ont, entre autres revendications, manifesté inconsidérément leur désir de ruiner l'enseignement bourgeois, entendez « classique ». Mais il faut savoir que, dans le même temps, ils confiaient à leurs collègues restés solides au poste, le soin de faire traduire à leurs propres enfants Homère et Virgile ! Puis les chères têtes blondes fréquenteraient les meilleurs établissements supérieurs privés pour se retrouver assis, plus tard, avec les copains du 16^e, sur les bancs des plus hautes écoles, et - pourquoi pas ? - obtenir un jour un maroquin ! J'ai connu personnellement des exemples de cette trouble démarche.

Qu'a-t-on fait d'autre qui puisse venir à bout des études classiques ? Eh bien on a dit que ça n'intéressait pas les élèves, comme si le premier devoir d'un professeur n'était pas, justement, d'intéresser, son jeune public ! On leur a coupé les jambes, et on a dit qu'ils n'aimaient pas courir !

On a dit aussi que le grec et le latin « ça ne servait à rien », ignorant ainsi, quand bien même la recherche de l'efficacité immédiate aurait un semblant de légitimité, que la référence aux langues anciennes était, à long terme, la clé d'une meilleure maîtrise de notre langue française, donc de beaucoup d'autres ambitions.

On avait, d'ailleurs, pris soin - c'est cela, aussi, le cheval de Troie - de laisser l'expression « langues mortes » remplacer « langues anciennes », (mais le mal semble

venir de plus loin, pour parler comme Racine, puisque l'un des *Tableaux d'une exposition*, de Moussorgski, s'intitulait déjà *Cum mortuis in lingua mortua*, « avec les morts, dans une langue morte ») ! Tant il est vrai - et l'histoire politique du siècle qui vient de s'achever l'a bien montré - que c'est dans le langage, dans un seul mot, en l'occurrence, que peuvent s'abriter les plus mauvaises intentions. Olivier Guichard, qui s'y connaissait, disait plaisamment : « Les hommes politiques sont des kangourous dont la poche de devant est pleine d'arrière-pensées ! ». C'est, à peu de choses près, ce qui se passe pour les Humanités : louangées... et assassinées.

Et puis, toujours, hélas à l'initiative de responsables désireux de faire du passé table rase, on a compris que le plus sûr moyen de dégoûter les jeunes gens de la langue de Démosthène ou de Cicéron, c'était - mais c'est bien sûr ! - d'en placer l'étude en pleine digestion (entre midi et deux) ou au moment de la rencontre, tant attendue pendant toute la journée, du petit flirt frémissant posté à la sortie du collège, (de seize à dix-huit heures). Comment pourrait-on espérer qu'un aoriste puisse concurrencer un fougueux baiser ? ! Et voilà... Le tour est joué ! Comment s'étonner, dès lors, qu'en cinq ans le latin ait perdu 54 594 élèves de collèges et que, de 463 862 pratiquants dans ces mêmes collèges, on tombe à 66 050 en lycées (chiffres de 2005) ? Un professeur de latin à l'université de Lille III déclarait récemment, avec clairvoyance : « Les étudiants, rendus plus vulnérables, résistent moins bien aux manipulations sophistiquées de toutes sortes ». Qu'en termes choisis...

Il y aurait, évidemment beaucoup plus de choses à dire sur un sujet aussi grave, mais mon propos deviendrait trop polémique (ne l'est-il pas déjà un peu, pourrait-on me dire ?). Mais un collègue encore plus hardi, a montré à quel point le risque est grand qu'on soit engagé désormais dans la spirale de la « fabrique de crétins » (c'est le titre de son livre, lu récemment), malheureuses victimes d'un système qui allie permissivité et son corollaire, démagogie, au détriment de la rigueur nécessaire. On le voit bien, en particulier, dans les dérives exorbitantes, en partie liées au démantèlement des langues anciennes, du langage - vocabulaire et orthographe (ah ! la méthode globale ! Quel cheval de Troie !) - auxquelles nous assistons aujourd'hui.

Le langage ! Il n'est que d'écouter, ou de lire, beaucoup de nos jeunes contemporains pour mesurer l'ampleur du désastre. On peut entendre, par exemple, à la télévision, un artiste déclarer qu'il « consonne très fort » avec son partenaire, en réponse au journaliste qui lui a demandé ce qu'il pensait « de comment on doit vivre le couple » ! Les emplois fautifs abondent justement, chez ceux qui, en raison de leur rayonnement médiatique, devraient garantir une certaine qualité d'expression : on emploie « emprunt » pour « empreint », « mettre à jour » pour « mettre au jour », « par rapport » pour « à cause de », « totalement » pour « oui », « aéropage » pour « aréopage », « oligarchie » pour « ploutocratie » (même si on peut admettre qu'elles sont sœurs jumelles !), on prend une hagiographie pour une image médicale, Chrysostome pour une fleur tombale... ! On qualifie de « monstrueux » ce qui n'est qu'insolite, et de « formidable » ce qui fait plaisir... La liste serait inépuisable. J'ai même entendu tout récemment un sage analyste qui « fait du social » déclarer avec emphase : « Il faut s'occuper de comment on parle » !... Il s'agit là de

dérives qui peuvent faire rire quelques-uns d'entre nous et qu'on pourrait excuser si elles s'accompagnaient d'une prise de conscience, donc d'une réprobation et d'un désir de rectification unanimes, mais, comme le dit Roland Barthes, sans doute moins écouté que Fabien Bartès !, « Il n'y a pas une crise de la langue, mais une crise de l'amour de la langue » ; et j'ajouterai que, pour les mots malades, il n'y a pas de génériques. Or il faut, sous peine de mort culturelle, rester fidèle à la mémoire linguistique. Alors loin de nous, bien sûr, l'idée que les langues anciennes sont le seul rempart contre cet état de fait, mais le cheval de Troie, dans ce domaine, il est, assurément, dans l'abandon de l'esprit de rigueur et d'authenticité propres à ces disciplines, il est dans l'acceptation, dans le laxisme, dans ce que Pascal appelait, pour une autre inquiétude, « la nonchalance du salut ».

Certes, on peut nous accuser de n'être pas « assez fun dans l'interface », peut-être même d'être « tagués dans nos têtes » (!) comme je l'ai entendu dire dernièrement : nous pourrions, nous les dérisoires amoureux des étymologies gréco-latines, laisser tant de nos jeunes contemporains croire de plus en plus, et de plus en plus fausement, que ce qu'ils disent veut bien dire ce qu'ils pensent et, après tout, nous dire qu'il n'y a qu'à suivre le cours de l'eau du temps... Mais cela nous est impossible. Aventuriers du mot perdu, nous sommes persuadés qu'un héritage ne se brade pas, et qu'un compromis honorable, comme disent les diplomates, est possible. *In medio stat virtus*, à égale distance du « Bonhomme Chrysale » qui n'utilisait les œuvres de Plutarque que pour aplatir son linge, et de la pédanterie passéiste qui, à juste titre, fait rire tout le monde et ne sert à rien.

Mais revenons à notre cheval de désastre. Il est capable d'autres ravages, plus subtils : il peut aussi piétiner le bon sens et même la morale sociale, par des dérapages interprétatifs pseudo-érudits, ce qui est un comble, par des idées toutes faites aux intentions troubles... Que n'avons-nous pas entendu, et lu, par exemple, sur le modèle de la démocratie athénienne porté au Parnasse, (bien sûr !), par la majorité du corps professoral, alors que son application ou, seulement, son imitation partielle mettrait aujourd'hui le peuple dans la rue ! Mais cela, on ne le dit pas... D'éminents hellénistes le disent, pourtant, qui se sont réellement plongés, quant à eux, dans cette belle étude...

Que n'avons-nous pas entendu et lu, à propos d'Antigone, évoquée encore naguère ici même avec talent - et lucidité - sur la noble primauté des fameuses « lois non écrites » ! Au point qu'on tolère que celles qui le sont ne soient plus respectées. Nous préférons quant à nous l'opinion d'Euripide : « Quand les lois sont écrites, dit-il, tout le monde est sur le même pied ». La démocratie, c'est cela.

Que dire de la célèbre formule, suscitée par les Jeux Olympiques modernes : « L'important, c'est de participer », érigée en docte apophtegme et qui aurait bien fait rire un Spartiate ! L'important n'est-il pas de vaincre ? Mais on a fait trop souvent du désir de vaincre, vertu antique et démocratique s'il en fut, une sorte d'outrance à relent totalitaire...

Que dire, également, des idées instillées jusque dans certains livres scolaires, comme une sorte de tribut payé pour racheter « la faute » des Croisades, comme, par exemple, la primauté et l'antériorité des intellectuels arabes dans certaines découvertes scientifiques et

philosophiques, pourtant, c'est aujourd'hui démontré, originellement et authentiquement grecques, puis, il n'est pas question de le nier, sauvées de l'oubli et véhiculées par le Moyen-Orient ?

Il nous faut vraiment, je crois, prendre conscience de ce que, pour avoir perdu les points fixes de lucidité, de réalisme, enseignés, justement, par les grands textes de l'Antiquité, repris, adoptés - et adaptés - par des siècles d'activité intellectuelle et sociale, pour ne plus vouloir reconnaître qu'ils sont « actuels », mais non « trahissables », on laisse, en fait, les générations présentes glisser vers le laxisme et vers la perte des justes principes de rigueur qu'illustrent pourtant les grands textes grecs et latins. Aujourd'hui, contrairement à ce que nous enseignent les Anciens, on trouve des excuses à l'inexcusable, on trouve la victime plus gênante que le coupable, on s'attendrit sur le criminel au nom des droits de l'homme (ce qui conduit à penser que la victime n'est pas un homme !), on qualifie d'« incivilités » de graves voies de fait... Les qualités de rigueur et d'équité finissent par être discréditées, voire moquées, alors que nos beaux textes enseignent exactement l'inverse. Ne sommes-nous pas ici en présence d'une certaine manière, d'un mauvais cheval de Troie dans nos murs ? Que dirais-tu, Fabricius, en voyant les antiques vertus éducatives ainsi dénaturées (qu'on me pardonne ce piètre pastiche de J.-J. Rousseau !) ?

Tout notre quotidien de citoyens moyens n'est-il pas, en effet, émaillé d'attentats contre la vie de l'esprit et la liberté intellectuelle si ardemment défendue par les Anciens et par nos Classiques ? Comme dans la fiction de *Fahrenheit 451*, dans notre monde réel, l'image triomphe et anesthésie notre intelligence à coups de publicités et de jeux, nos petits-enfants ne lisent plus et glissent de plus en plus vers le phonétique dans leurs textos, leurs SMS et leurs messages informatiques (d'ailleurs à la merci du virus... cheval de Troie !, ce qui a fait dire que « le diable s'habille en Google » mais ce qui n'empêche pas que *Himmel* signifie « ciel » en allemand ! À quel saint se vouer ?!).

Et, justement, Frédéric II, roi de Prusse et Voltaire pratiquaient, eux aussi, l'exercice des messages abrégés, mais ils savaient, par ailleurs, ce que parler veut dire... alors que la langue de Voltaire risque de devenir incompréhensible...

Adieu, donc à ceux qu'on appelait « les forts en thème », cet exercice de justesse par excellence... Ils font figure, évidemment, d'espèce en voie de disparition... « Le tango des forts en thème, c'est le tango que l'on regrette », pourrions-nous dire avec Jacques Brel...

Alors, comme Empédocle qui, avant de se jeter dans le gouffre, rangea soigneusement ses sandales au bord du cratère, devons-nous, avant le *seppuku* culturel, y ranger nos *Gaffiot* ? Ou bien, au contraire, pourrions-nous, sur la mer des ténèbres, jeter l'ancre de Miséricorde, cette invention des antiques navigateurs ?

Pourrions-nous, revenus à terre, comme les petits ânes des Cyclades, continuer avec entêtement à gravir nos sentiers et dire, ridicules passéistes, en osant un pastiche facile : « Plus me plaisent les moulins de Mytilène que les trompeuses paraboles » ?!

Ici, mes chers collègues, je sens bien la nécessité de deux réflexions qui sont, sans doute, les vôtres depuis un moment et qui peuvent se formuler à peu près ainsi :

Un humaniste (bien grand mot que j'ose à peine revendiquer) ne peut pas sans ridicule se prendre pour une sorte de Robin des Bois décochant ses traits sur les défauts de son temps : seuls un Lucien, un Diogène ou un Juvénal pouvaient se le permettre.

Et puis, quelle dérision de vouloir soigner les maux de son époque avec du grec et du latin ! Soit ! Et Vadius a bien mérité le sort que la postérité lui a fait.

Mais, avec Chomsky qui préconisait « des cours d'auto-défense intellectuelle », constatons tout de même qu'il faut, au moins, préserver un garde-fou en réagissant contre l'érosion de la culture classique. C'est ce qu'ont fait, avec une ténacité admirable, à laquelle je veux rendre hommage maintenant, d'éminentes personnalités dont je ne suis aujourd'hui que le faible écho sonore, et dont je ne citerai, au hasard, que quelques-unes des plus connues, et des plus diverses : Léon Daudet faisant l'éloge du thème latin devant les députés en 1902, Marc Bloch, qui au lendemain même de la seconde guerre mondiale, inclut dans le bilan, pourtant chargé, de *L'Etrange défaite* (titre d'un ouvrage que je viens de relire) la désuétude qui menace les langues anciennes : « La connaissance du latin est indispensable, y dit-il, [...] l'apprentissage d'une langue de caractère synthétique est, pour l'intelligence, une gymnastique à peu près irremplaçable ». Cette préoccupation, à une époque où les problèmes graves ne manquaient pas, ce qui prouve son intérêt fondamental, c'est celle que manifestent, aujourd'hui encore, heureusement, d'éminents humanistes au nombre desquels il faut citer Michel Zinck, Marc Fumaroli, Lucien Gerphagnon, dont le dernier ouvrage porte un titre révélateur : *Laudator temporis acti, c'était mieux avant* (!) et, surtout notre irremplaçable et infatigable Jacqueline de Romilly, qui nous rappelle qu'elle fut parmi les premières femmes à se consacrer à l'étude du grec, quand « on consentit qu'une femme eût des clartés de tout » ! (Alexandre Vialatte n'a-t-il pas dit, doctoralement : « La femme remonte à la plus haute Antiquité » ?!). Ils nous font remarquer, ces lucides humanistes, entre autres vérités, que les études classiques ont produit les plus grands génies, qu'elles ont résisté à des attaques souvent très anciennes qu'il s'agit de repousser encore, et qu'elles sont bien utiles, pour ne pas dire indispensables, pour goûter tout le sel, toute la verve des grandes œuvres de notre propre littérature française. Quelle jubilation étymologique, par exemple, à la simple lecture des noms mêmes des personnages d'un Molière (Harpagon, le grippe-sous, Alceste, l'impétueux) ou d'un La Bruyère (Gnathon, le baffeux) ! Comment ressentir toute la poésie des noms magiques des lieux, des dieux, des héros qui jalonnent les pièces de *Phèdre*, *Iphigénie*, *Andromaque*, ou les poèmes de Chénier, Nerval ou Baudelaire, si l'on n'a pas, ne fût-ce qu'au fond de sa mémoire, le souvenir des grands auteurs antiques ? Et la solution n'est pas, devant la difficulté éventuelle, de changer d'auteurs, comme on le fait trop souvent, mais bien de revenir aux beaux textes fondateurs, au besoin en traduction, parce qu'ils détiennent la clé de toutes les situations et de tous les sentiments humains ! C'est pour cela que nos écrivains, proches ou contemporains, continuent à se référer, après tant d'autres, à l'Antiquité, parfois avec humour, comme Apollinaire, qui s'exclame : « À la fin, tu es las de ce monde ancien... tu en as assez de vivre dans l'Antiquité grecque et romaine », et qui multiplie les références à

l'Odyssée, ou comme Roger Caillois qui fit du *Démon de midi dans l'Antiquité grecque* son sujet de diplôme ! Nous connaissons tous, n'est-ce pas, d'innombrables titres qui transposent ou évoquent les grands mythes antiques : *Ulysse* (James Joyce), *La Machine infernale* (Cocteau), *Les Mouches* (Sartre) ou *Antigone* (Anouilh), pour exposer et illustrer les situations les plus actuelles. J'ai, encore récemment entendu, de la bouche d'un inspecteur de série policière anglaise, l'évocation du « carrefour de Laïos » (le père d'Édipe), à propos d'un cycliste renversé à un croisement de rues ! (Il faut dire que, quand on roule à gauche !). Certes, Morse a fréquenté Oxford, mais cette savante référence, à la télévision, nous reconforte, nous qui savons bien que, sans Sophocle, tous les divans de Freud seraient tombés à plat ! Citons encore Raphaëlle Billetdoux qui a intitulé son récent ouvrage *Je frémis en le racontant*, transposition-clin d'œil du fameux « Horresco referens » du récit pathétique d'Énée à Didon ? Et Jonathan Littell avec *Les Bienveillantes*, « les Euménides » (modèle d'euphémisme, s'il en fut !). Et Cioran qui se demandait ce « que faisait Socrate le dimanche après-midi » ! Et Giono et Camus...

Et tant d'autres... Non, Zeus, tu n'es pas tout seul !...

On ne finirait pas d'énumérer toutes les dettes de notre littérature - et des étrangères - contractées à la banque du patrimoine gréco-latin, et il y a lieu de nous en réjouir, persuadés comme Panurge, que c'est à force de dettes qu'on s'enrichit, dans le domaine qui nous occupe, bien sûr, et ce fut longtemps la conviction de tous les responsables de la culture (la Bibliothèque nationale de France ne possède-t-elle pas le fonds grec le plus riche du monde ?).

Il n'est pas jusqu'aux plaisanteries d'étudiants qui ne soient, elles aussi, des emprunts enrichissants et jubilatoires à nos chères langues anciennes (Que les non-initiés veuillent bien me pardonner) : *Ouk elabon polin* ? (« ils ne prirent pas la ville », ce qui fut le cas, justement, de nos Grecs pendant neuf années !), phrase célèbre transformée en quête ancillaire, ou : *ta zoa trekei* (« les animaux courent »), exemple de grammaire grecque fameux et rabâché de générations en générations et devenu le cri d'alarme des professeurs de Lettres classiques qui le propageaient à travers les couloirs des lycées pour annoncer la présence redoutée d'un inspecteur général, ainsi dépouillé de toute sa majesté ! Époque bénie des dieux et disparue !

Mais c'est à Jacqueline de Romilly que doivent revenir les derniers mots de cette plaidoirie du désespoir qui clame des profondeurs et, peut-être, dans le désert... En effet, après avoir, dans une interview récente (il n'est pas possible, ici de citer tous les ouvrages dans lesquels, inlassablement, elle a mis en lumière les mérites des langues et des textes anciens), rappelé les leçons d'humanité, à tous les sens du terme, que nous ont transmises Homère ou Euripide, ou Aristophane, pourfendeur, en particulier, de la démagogie, ce fléau si vivace aujourd'hui, J. de Romilly nous dit pourtant : « Je ne suis pas très optimiste, ni pour mes chères langues anciennes, ni pour la française, d'ailleurs, ni pour les Humanités en général... » Et de rappeler qu'un jour une de ses hypokhâgneuses lui avait demandé : « Madame, les langues mortes étaient-elles déjà mortes quand vous étiez jeune ? » Cela l'avait amusée et... attristée...

Et pourtant, en nous souvenant qu'une région centrale du cerveau s'appelle « l'hippocampe », ne pouvons-nous pas

espérer, dans un sursaut de mémoire, un galop rédempteur de notre cheval de culture ? Habité, hanté, par cette idée, je vais même jusqu'à tressaillir d'émotion lorsque j'entends, à la télévision, une voix confidentielle me dire : « Prends soin de toi », parce qu'elle se réclame d'un produit qui porte le nom d'une maison d'édition spécialisée dans les langues anciennes ! Vous voyez où j'en suis !

Toute plaisanterie mise à part, (*sed ridendo castigare mores spero* : « j'espère corriger les mœurs en riant ! »), le diplodocus que je suis, sans doute, aux yeux de beaucoup (quelle dérision, pour défendre un cheval ! Mais, en forçant l'étymologie, un diplodocus « pense doublement » !) voudrait, en terminant, citer Jean Raspail : « Quand on représente une cause perdue, il faut sonner de la trompette, sauter sur son cheval et tenter la dernière sortie, faute de quoi l'on meurt de vieillesse au fond de la forteresse oubliée que personne n'assiège plus parce que la vie s'en est allée ailleurs ». Samourāi dérisoire, j'espère encore voir rejaillir le feu d'un volcan qu'on croyait trop vieux... La réalité actuelle nous donne-t-elle quelque raison d'espérer un regain d'intérêt pour les Humanités ? La prédiction fameuse de la Pythie : « Vous serez sauvés par le bois », celui de notre valeureux cheval grec d'antan, en l'occurrence, est-elle en passe de s'accomplir ? Eh bien, sans aller jusqu'à faire de Francus, héritier douteux d'Hector, le prince troyen, le Père de notre nation ou, comme Louis XII, au XV^e siècle, avoir pour devise « Venger nos ancêtres troyens », nous constatons tout de même un intérêt soutenu pour l'Antiquité : dans l'activité décuplée depuis quelques années par les archéologues,

terriens ou sous-marins, dans le pillage même, hélas, des trésors anciens dans différents pays d'Orient, dans la confection de fausses antiquités proposées à la convoitise des rois du pétrole, ou même des musées (cela s'est produit aux Etats-Unis... il y a une justice !), dans l'inquiétude formulée en haut lieu, enfin ! (l'épouse de notre Premier ministre ne s'appelle-t-elle pas Pénélope ?!) à propos de l'abaissement du niveau de la culture, dans l'assiduité des touristes à Mycènes ou à Rome, démontrant que des décombres grecs ou romains sont toujours, au moins depuis Hubert Robert et Corot, estimés plus beaux que tous les autres, dans l'hellénisme parfois forcené du langage de nos philosophes ou de nos grammairiens, dans le vocabulaire médical, bien sûr, et jusque dans le nom même d'une automobile emprunté à un notable étrusque du IV^e siècle avant J.-C., Velsaties... tandis qu'une autre publicité automobile évoque les Lestrygons de l'*Odyssée* ! Tous ces signes jetés pêle-mêle, vous le voyez, dans la balance, n'inclinent-ils pas à mieux augurer de l'avenir ? Certes, plus personne ne souhaiterait aujourd'hui, comme jadis Racine, se faire enterrer au côté de son professeur de grec, mais on peut espérer encore, peut-être, arrêter le palanquin de la voluptueuse indifférence. Nous nous acheminons, semble-t-il, vers un temps où aucun vernis ne suffira plus aux sapeurs des humanités pour cacher les fentes de leur langue de bois, dont les copeaux jonchent nos déceptions. Alors, peut-être la pureté gréco-latine de notre belle langue sera-t-elle, à nouveau, ressentie comme une glorieuse nécessité. En attendant, quand on n'a le choix qu'entre le glas et le tocsin, il faut choisir le second, en espérant un *Te Deum* lointain...

Réponse de Pierre LAPRAS au discours de réception de M. Roland BILLAULT

Vous avez su illuminer ce moment privilégié que sont les discours de réception ; nous n'en sommes pas surpris, habitués que nous sommes à vous écouter, mais c'est un honneur pour moi d'avoir, au nom de nos collègues, à vous répondre en décrivant devant cette assemblée votre vie si riche d'enseignements, si exemplaire, que vous ne pouvez pas échapper à un certain respect de notre part.

Depuis plus d'un demi-siècle, vous déployez vos forces pour faire justice des impostures qui accablent votre patrie d'origine. Votre mémoire porte les traces indélébiles des bonheurs et des malheurs éprouvés dans ce pays de votre enfance. En ce qui concerne vos antécédents familiaux, vous dites, vous-même, je vous cite : « Mon histoire, commence en Algérie dans les années 1850, avec ceux des membres de ma famille d'origine métropolitaine venus s'y installer. » Les hommes de votre famille ayant été décimés à la guerre de 1914, votre père, pupille de la Nation, et les siens connurent une existence précaire qu'ils surmontèrent en accédant à des postes de fonctionnaires : enregistrement et enseignement... Votre arrière-grand-mère, lors de la visite à Oran de Napoléon III, était dans les bras de son père alors qu'un grand-oncle « métropolitain » était ministre de l'Intérieur, et, à ce titre, condamna certaines œuvres de Baudelaire ! Vous en êtes encore aujourd'hui un peu gêné...

Votre famille fournit de nombreux enseignants, dont votre grand-mère institutrice, votre frère professeur d'espagnol et votre cousine germaine, agrégée d'histoire. Quant à votre père, il est inspecteur principal de l'Enregistrement en Algérie.

Vous naissez en 1936 à Oran, d'où quelques années plus tard, vous entendrez la sinistre canonnade de Mers El-Kébir. Vous habitez alors dans un immeuble qui fait face à celui qu'occupera Camus, où il recevait des écrivains et artistes oranais, au nombre desquels Emmanuel Roblès, que fréquentait votre famille. Votre mère, de son côté, eut comme professeur Madeleine Pagès, l'infortunée fiancée de Guillaume Apollinaire. Votre père, en 1941, est mobilisé pour la malencontreuse guerre du Liban et de Syrie. En novembre 1942, à 6 ans, vous assistez au débarquement anglo-américain sur la côte algérienne...

Après des études secondaires classiques au lycée Lamoricière d'Oran, c'est au lycée Bugeaud d'Alger, en hypokhagne, que vous entendez les premiers «you-you», orchestrés par le FLN dans la casbah voisine.

Roland Billault, grâce à une dispense d'âge, fut instituteur à l'âge de 18 ans. C'est alors qu'il prépara et obtint par correspondance, sans avoir fréquenté l'université, une licence ès lettres classiques, puis

un CAPES de lettres classiques. Il est passé ainsi de l'enseignement de l'orthographe et du traitement quotidien du trachome de ses élèves arabes du bled, à l'enseignement des lettres comme professeur certifié, dans son cher lycée Lamoricière d'Oran. Miraculeusement, il échappa deux fois à un attentat terroriste, lors de ses séjours à Alger.

Mais le cours de l'histoire allait le contraindre à émigrer en France avec sa famille. À l'arrivée à Marseille, quelques jours avant les atroces massacres du cinq juillet 1962, des policiers « spéciaux » en guise de bienvenue « épluchent » vos papiers pendant plusieurs heures et le pillage par les dockers, de votre cadre de déménagement, sur les quais de Marseille, sonne le glas de vos dernières illusions. Inutile de dire que vos sentiments et vos prises de position iront pour toujours dans le sens de la défense du pays natal, que vous avez quitté.

Votre première nomination en métropole vous conduira au lycée de Montélimar. Comme Avignon où, jadis, vous vous plaisez à le dire, furent cachés des prêtres réfractaires par vos ancêtres, c'est l'un de vos multiples berceaux familiaux. Mais vous savez rebondir; quelques années plus tard, vous réussissez l'agrégation de lettres classiques.

Dorénavant, la vie professionnelle qui s'ouvre à vous, permettra d'épanouir votre forte personnalité. Puis, vous voici à Toulon, au lycée Dumont d'Urville (professeur de terminale classique, puis de classes préparatoires aux grandes écoles : Saint-Cyr). Simultanément vous rejoignez au cours Renaissance votre grand et fidèle ami, le professeur Reimbold ; enfin, votre nomination comme professeur de chaire supérieure de khâgne, jusqu'en 1999, couronne votre brillante carrière.

Pendant cette période, vous avez commencé une thèse d'Etat sur le nationalisme romain, sous la direction du professeur Taladoire, ancien président de l'académie du Var ; mais, désavoué par certains de ses pairs en mai 68, celui-ci, ayant choisi de mettre un terme à ses activités universitaires, vous décidez d'abandonner votre thèse, par solidarité avec ce maître. En même temps, avec votre collègue Danielle Dumas, vous êtes, co-créateur du département de latin à l'université de Toulon et du Var et enseignant de ladite discipline, jusqu'à la préparation à l'agrégation, dans l'attente de la nomination d'un titulaire à ce poste.

Puis, successivement ou simultanément, vous donnez jusqu'en 2002 des cours de latin aux étudiants en licence d'espagnol ; des cours aux prépas HEC à la Grande-Tourrache ; des cours d'histoire des civilisations antiques à la faculté de droit de Toulon. Vous êtes aussi membre du jury du CAPES de lettres classiques, conférencier en littérature et histoire des civilisations antiques dans différentes villes du Midi, par exemple dans le cadre de la chaire algérieniste, de l'université de Nice. Toutes ces activités, depuis quelques années, vous ont conféré une solide réputation de conférencier dans le Midi de la France et dans deux « universités de loisirs », dont vous êtes co-créateur.

Ce brillant cursus a été précédé par un service militaire, ô ironie du sort, dans la « Coloniale », à Fréjus, puis à Toulon, en 1963, au 4^e Rima. Ayant refusé de rejoindre les EOR, vous restez donc caporal-chef ; ces dix-huit mois furent comme, on peut s'en douter, une période difficile pour votre épouse et vos deux enfants.

Après une carrière bien remplie, ce sera le temps de votre retraite, mais, en 2004, votre vie s'écroule : c'est le

décès de votre épouse, celle qui a été la femme de votre vie, pour laquelle vous aviez été capable d'abandonner quelques temps, par amour pour elle, vos études prévues à la faculté d'Alger, trop éloignée d'elle. Je l'ai personnellement peu connue mais cela m'a suffi pour découvrir, sa force sereine et sa profonde gentillesse.

En 2005 devant notre insistance, malgré votre chagrin, votre force de caractère vous permet de nous rejoindre. L'académie du Var vous admet au rang de ses membres associés. En 2007, vous êtes élu au fauteuil numéro 34. Vos interventions, documentées et rigoureuses, sont toujours empreintes de l'humour des Français d'Algérie qui ont su dépasser leur condition d'exilés et se tourner résolument vers l'avenir. Vous savez aussi mettre en pratique l'adage latin évoquant les relations entre *mens* et *corpus*, en pratiquant l'aïkido, la plongée sous-marine, l'aviron, un stage de Formule 1 en relation avec votre goût pour les voitures de sport, la voile (voyages en Corse, en Grèce, en Italie...). À ce propos, digne émule du héros d'Homère, vous nous parlez de votre émotion en venant prendre votre mouillage dans le port d'Ithaque ! De plus, vous montrez une grande sensibilité à l'art (la peinture orientaliste, en particulier) et à la musique.

Par vous, nous en savons beaucoup sur ce cheval de Troie qui n'a peut-être jamais existé mais qui est pour nous la référence hellénique la plus connue, la plus citée depuis notre enfance. Son mythe en vaut bien un autre et celui-ci au moins a fait couler beaucoup plus d'encre que de sang. Nous savons aussi avec quelle rapidité vous trouvez à tout moment la citation, la référence de ce qu'il y a de plus authentique dans les racines de notre culture, cette culture qui a donné les bases les plus profondes de notre civilisation.

Vous avez ce soir abordé tous les aspects de ce fameux cheval matérialisé ou non, mis à toutes les « sauces » dans nos conversations mondaines, politiques, ou historiques. On ne peut apporter de complément à votre remarquable exposé sur les nombreuses péripéties de ce mythe. Par peur sans doute, de faire étalage de vos connaissances, vous n'avez pas voulu nous rappeler l'étymologie du vocable *mythe*, qui signifie « fable », « mensonge », et du mot *étymologie*, qui signifie, « la science du vrai » ! Mais vous avez associé malicieusement les deux. Notons aussi, que votre vie n'a pas été épargnée par les mythes contemporains, ni par les personnages mythiques qui les ont accompagnés.

Il faut vous remercier pour cette belle évocation du cheval de Troie. Vous nous avez fait découvrir par la narration d'une histoire célèbre que la Grèce et la Rome de l'Antiquité étaient devenues pour vous, blessé comme vous l'avez été dans votre existence, une sorte de seconde patrie. Sans cet amour pour les lettres classiques, auriez-vous surmonté les déchirements occasionnés par la vie, la séparation d'avec vos racines algériennes, vivantes encore, grâce à tous vos souvenirs, familiaux, sentimentaux, culturels qui vous relient à ce pays. Certains, dramatiques et traumatisants, d'autres, comme vous aimez à le dire, plaisants.

Je me dois aujourd'hui de rappeler le courage et l'énergie avec lesquels vous avez su rebondir après l'épreuve, ce dont l'académie est l'une des bénéficiaires. Vous nous avez déjà présenté une douzaine de communications, vous nous avez confirmé que *La Belle Hélène* [n'était] pas une poire, et fait pénétrer dans *L'Obscure clarté des mots chez Platon*. Vous nous avez montré que le siècle de Platon, comme les

époques précédentes, baigne encore dans le merveilleux, dans l'ésotérisme religieux... Même si Platon s'en prend souvent à la poésie et n'épargne pas Homère. Aujourd'hui, vous nous avez passionnés avec l'histoire de ce « grand cheval », grand, par opposition au petit cheval de Brassens, au petit cheval de Bazin, ou encore au *Cheval de Troie* de Nizan, roman dans lequel d'ailleurs le cheval n'apparaît jamais. Quelle que soit la popularité de cette descendance, elle n'atteindra jamais la même durée et la notoriété de celle du cheval d'Homère. Il nous semblait le connaître, mais vous nous en avez brillamment fait découvrir de nouveaux aspects et prolongements.

Dès le titre de votre exposé, *sa vie, son œuvre*, vous annoncez vos intentions en nous faisant comprendre que vous vouliez redonner vie à ce cheval de Troie. Sa vie, c'est la légende elle-même, qui, déjà dans le passé, vous nous le rappellez, fut niée par certains, mais certifiée par d'autres, et non des moindres. Elle est donc considérée désormais comme « vraisemblablement vraie ». Son œuvre, ce sont les innombrables utilisations, artistiques, littéraires et même cinématographiques, qui en ont été faites au cours des siècles. Vous avez rappelé que le fondement officiel de la légende s'appuie sur le désir des Achéens de venger l'enlèvement d'Hélène et aussi d'apaiser, par un présent, la colère d'Athéna ou de Poséidon. On peut ajouter, que dans sa grande bonté, la belle Hélène, avant de quitter son époux Ménélas, lui fit boire un breuvage, le fameux *νηπενθής* « qui donne l'oubli des maux ». Pour tout dire, du pavot.

Mais revenons à notre *Cheval de Troie*. Pourquoi un cheval, plutôt qu'une chèvre, une vache ou tout autre animal ? C'est que la « la gloire du cheval » s'épanouit dans la mythologie grecque. Il y trouve souvent une place à sa mesure, la légende de sa naissance nous rapporte que voulant faire un don aux Athéniens, Poséidon, le dieu de la mer, ayant frappé le rocher de son trident sonore, une source jaillit ; on vit s'échapper un cheval fougueux, aux ailes de cygne, d'une blancheur de neige, du nom de Pégase qui se mit à bondir en hennissant ; et Poséidon, de s'écrier : « Dieux et déesses ! Que pourrait-on offrir de plus précieux que ce cheval vigoureux et rapide ? » Pégase, après de nombreuses aventures, deviendra le coursier immortel de Zeus. C'est ainsi, que depuis ce jour, les humains peuvent apercevoir Pégase, lorsque la nuit, ils lèvent les yeux vers le ciel. Cette suite

d'incarnations merveilleuses qui permettent la ruse, la victoire ou la séduction, illustre cette tendance humaine, si bien exprimée par les mythes, à s'identifier à un animal que l'on charge de ses désirs ou de ses rêves et auquel on emprunte enfin les qualités merveilleuses.

Dans un premier temps, cher Roland, vous semblez charger ce cheval de Troie d'incarner encore aujourd'hui la culture grecque à côté du « talon d'Achille » ou du « chant des sirènes » devenus dans nos conversations un usage automatique, sans oublier l'inévitable, pour ne pas dire l'inoxydable, complexe d'Œdipe, par lequel, à notre époque, nous sommes encore, tout aussi troublés que les contemporains de Sophocle. L'informatique même participe à la pérennité du mythe, ne voyons-nous pas pénétrer dans nos ordinateurs un virus dénommé « cheval de Troie » !

Vous reconnaissez aussi que, par la ruse d'Ulysse et la duplicité d'Agamemnon, la ville de Troie va tomber. Et par un glissement sémantique, cette duplicité qui a permis le massacre des Troyens, vous l'assimilez à l'ensemble des dangers qui s'insinuent dans nos cultures occidentales. La thèse est audacieuse : le cheval de Troie, agression caractérisée contre une cité ennemie au départ, va se révéler, par la suite, bénéfique pour la diffusion en Orient puis en Occident de la culture grecque. À cette différence que notre monde contemporain ne vous semble pas bénéficier des mêmes contreparties positives aux dangers qui l'assaillent. Toutefois, certaines références à la culture gréco-latine vous redonnent un peu d'espoir quant au maintien d'une présence de l'humanisme classique au sein même de notre modernité. Dans cette perspective, vous vous associez ainsi, avec Jacqueline de Romilly en particulier, aux courageux combats menés par des esprits conscients du danger. Vous-même, vous prétendez être un cheval de Troie à l'académie ? Oui, mais alors celui que les enfants enfourchent pour partir à l'assaut de leurs rêves pacifiques et joyeux.

Vous nous avez fait comprendre tout au cours de votre conférence que ce ne serait pas vous « qui nous délivrerez des Grecs et des Romains » ! Nous acceptons volontiers votre ardeur cavalière, cher Roland, et j'ose citer, un de nos prestigieux présidents honoraires, l'amiral Guillou, en terminant comme lui cette réponse : « Nous ne connaissons personne qui ne vous aime. »

SÉANCE PUBLIQUE DU 10 JUIN 2009

ARCHIMÈDE ET SYRACUSE : un savant dans la cité

Discours de réception de M^{me} Geneviève NIHOUL

Je commencerai ce discours de réception par la partie qui est la plus facile et la plus agréable, mes remerciements à mes deux parrains, le médecin général inspecteur Bernard Brisou et le conservateur général de bibliothèque Jacques Keriguy. C'est eux qui m'ont amenée à l'académie par des arguments plus ou moins fallacieux. Entre autres, ils m'ont fait valoir qu'après avoir, pendant

des années, essayé d'inculquer quelques connaissances scientifiques à des étudiants de plus en plus récalcitrants, je trouverais ici un public moins spécialisé mais beaucoup plus intéressé et chaleureux. Et c'est ainsi, avec habileté et opiniâtreté (ce sont deux Bretons après tout), qu'ils m'ont conduite à ce pupitre où je suis aujourd'hui. Je dois reconnaître qu'ils avaient raison et je les remercie

non seulement de m'avoir poussée dans votre compagnie mais de m'avoir accompagnée et soutenue durant ces quelques années à l'académie. Qu'ils sachent que je leur garde une très amicale reconnaissance.

Vous m'avez élue au fauteuil 31. Je prendrai la succession du commissaire général de la Marine Emmanuel Carli, devenu membre émérite. Le souvenir que j'en garde est celui d'un homme cultivé et généreux qui pouvait poser des questions astucieuses sans mettre dans l'embarras ses interlocuteurs. Je sais que, bien que très éprouvé par la maladie, il reste présent auprès de ses collègues. Je l'ai peu connu. Madame Carli a eu l'amabilité de me retracer son parcours et de me dévoiler sa personnalité. Emmanuel Carli est le fils d'un colonel d'artillerie. Il passa un doctorat de droit public à Grenoble avant d'intégrer l'Ecole du commissariat de la Marine à Toulon en 1952. Une carrière variée le mena alors dans divers pays d'Afrique, à Brest, sous les ordres de l'amiral Guillou, puis finalement à Toulon où il travailla, entre autres, avec le commissaire Langlois. Il termina sa carrière comme chef du Service social des Armées pour la région de Toulon en 1988. Après avoir réorganisé, bénévolement, la gestion du domaine de la Castille, il entra à l'académie du Var qui l'occupa beaucoup et où il put concrétiser son goût pour l'histoire. Il fit de nombreux voyages dans des pays originaux et mal connus, du Yémen à l'Ethiopie, au Pakistan sur la route de la Soie, de Lahore à Pékin, tout en étant fidèle à un coin des Alpes du Sud, la vallée de l'Ubaye, où tous les ans pendant 25 ans il fit des randonnées avec un groupe d'amis qui partageaient son amour de la montagne et son culte de l'amitié.

Il devint membre actif résidant de notre compagnie en 1989. Il remplit pendant longtemps les fonctions de trésorier, ingrates mais combien nécessaires, avec la plus grande efficacité et toujours dans la bonne humeur. Il participa aussi très activement à la commémoration du bicentenaire de l'académie. Mais, d'après ses nombreux amis, les traits distinctifs de la personnalité d'Emmanuel Carli sont sa grande culture historique et son talent de conteur ; combien de fois a-t-il conté, pour le plus grand bonheur de ses amis, de savoureuses histoires corses ; et nous avons pu apprécier ses interventions pleines d'érudition et d'humour, lorsqu'il nous parlait de Pétrarque, de Cervantès, des rois de Corse... ou du code napoléonien.



Je voudrais remercier madame Carli, qui me fait l'honneur d'être aujourd'hui dans cette salle : je crois pouvoir l'assurer que son mari reste présent parmi nous comme cet idéal du siècle des Lumières, « l'honnête homme ».

Archimède est le premier physicien connu de l'histoire, c'est-à-dire le premier savant qui ait traité la physique comme une science et non comme un assemblage de recettes permettant de résoudre les problèmes de la vie quotidienne. C'est pourquoi j'ai décidé de vous en parler ce soir. Comme nous tous, je connaissais Archimède sortant de sa baignoire en criant *Eurêka*, ou Archimède bombardant les Romains, incendiant leur flotte et les terrorisant. En devenant physicienne, mon intérêt pour lui a grandi devant la variété de ses découvertes et la rigueur de ses raisonnements. Galilée et Newton lui ont explicitement rendu hommage en reconnaissant tout ce qu'ils lui devaient et en admirant sa perspicacité et son intelligence.

Quand j'ai commencé à approfondir mes connaissances sur cet homme de génie, je me suis vite heurtée aux difficultés liées à l'étude d'une époque aussi reculée, puisque remontant à 23 siècles. Les textes relatent les événements et rendent compte de l'action des hommes publics : c'est ainsi que sur l'histoire de la ville d'Archimède, Syracuse, nous connaissons beaucoup de faits. Mais les hommes privés, qu'ils soient artistes ou scientifiques, laissent moins de traces, et nous ne savons presque rien sur la vie d'Archimède. Il est certes le seul des non-philosophes à qui l'on ait consacré, dès l'Antiquité, une biographie. Mais cette biographie, écrite par un nommé Héraclide, est perdue et son existence n'est attestée que par des citations d'autres auteurs.

Seule certitude : il est mort en 212 avant notre ère, date de la prise de Syracuse par le proconsul romain Marcellus ; l'événement est bien répertorié dans l'histoire puisqu'il marque l'emprise définitive des Romains sur la Sicile. Polybe, qui vécut et écrivit au II^e siècle avant notre ère, c'est-à-dire peu d'années après la mort d'Archimède, mentionne simplement qu'il était assez âgé durant le siège de Syracuse. Néanmoins, toutes les encyclopédies situent sa naissance, avec précision, en 287 avant J.-C., mais, à y bien regarder, c'est seulement parce qu'un écrivain byzantin du XII^e siècle après J.-C., Johannes Tsetzes, a écrit qu'Archimède est mort à 75 ans, sans citer la moindre source.

Mais, suivant cette affirmation, toutes les représentations d'Archimède montreront un vieux savant, même quand il a un corps d'athlète ! Nous n'avons aucun renseignement sur sa vie privée. Était-il d'un milieu modeste ou au contraire d'une famille aristocratique ? Suivant les auteurs, les avis diffèrent. Cicéron le décrit comme « un petit homme humble » ce qui ne semble pas très flatteur. Plutarque, par contre, dit spécifiquement qu'il était un proche parent et ami du roi Hiéron II. Les deux points de vue ne sont d'ailleurs pas inconciliables car Hiéron était d'origine fort modeste et ne devait sa position royale qu'à son mérite et non à sa naissance !

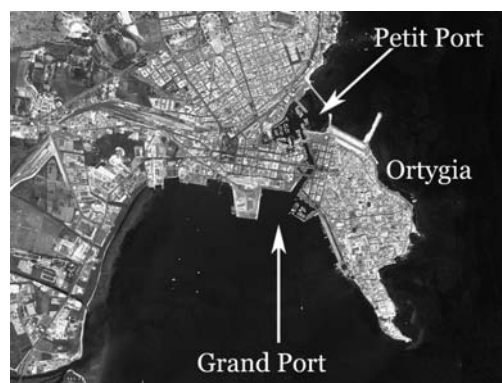
Le seul fait personnel que nous savons sur Archimède est que son père, Phidias, était astronome car, au détour d'une de ses œuvres, Archimède mentionne ce fait. Je ne pourrai donc pas vous raconter sa vie : mais un grand savant laisse ses œuvres et certaines ont pu parvenir jusqu'à nous. À défaut de biographie, c'est donc principalement à travers ses œuvres, du moins ce qu'il nous en reste, que je vous parlerai d'Archimède. Il m'a néanmoins semblé important de situer le cadre où Archimède passa la majeure partie de sa vie, Syracuse, sa cité, et de parler du contexte historique dans lequel il vécut son existence.

Syracuse est, bien sûr, située en Sicile mais c'était une ville grecque. L'histoire de la Sicile commence vraiment avec la colonisation grecque.



Poussées par l'esprit d'aventure et surtout par une démographie importante, plusieurs villes grecques vont envoyer une partie de leur population s'installer sur de nouveaux territoires. Après l'Asie Mineure, toute proche, ce sont la Pouille, la Calabre, la Campanie puis la Sicile qui les accueilleront. La Sicile est une île prospère et les villes vont se développer et devenir riches, principalement en faisant du commerce. Carthage, ville d'origine phénicienne, de l'autre côté du canal de Sicile, voit d'un très mauvais œil ce développement de villes importantes dans une île qu'elle aimerait annexer. Les guerres sont continuelles et l'insécurité entraîne l'installation en Sicile de régimes forts, appelés par les Grecs des tyrannies. De plus, les cités grecques ne s'entendent pas entre elles : elles ont importé de la mère patrie cette fâcheuse propension à se disputer et à guerroyer. À partir du V^e siècle, Syracuse domine.

Il faut dire que la ville bénéficie d'un site admirable en termes de commerce et de défense : un port important fermé à l'est par une presqu'île, Ortygia, qui possède une source d'eau douce, la fontaine Aréthuse, et peut facilement être fortifiée.



En ce début du III^e siècle avant notre ère, juste avant la naissance d'Archimède, Rome commence à s'intéresser à la Sicile. Rome, petite bourgade fondée à peu près à la même époque que Syracuse, est devenue une cité importante et a, peu à peu, soumis tous les autres peuples d'Italie puis la Grande-Grèce au sud de l'Italie. Les Romains tournent alors leurs regards vers la Sicile, cette île si riche et si mal gouvernée. Seule Carthage la leur dispute. En 264, commence la première guerre punique qui se terminera en 241, les Romains obtenant la partie ouest de la Sicile. En 219 débute la seconde guerre punique qui se terminera à la fin du III^e siècle. Rome est alors définitivement maîtresse de toute la Sicile ainsi d'ailleurs que de la Sardaigne et de la Corse.

Durant ce III^e siècle pourtant troublé, Syracuse va connaître une période de prospérité liée à la politique intelligente et pacifique de son nouveau maître : Hiéron II. Durant la première guerre punique, il a tout d'abord pris le parti des Carthaginois. Mais après un an de guerre, avec un sens politique remarquable, il se tourne vers les Romains et devient leur allié fidèle. Pausanias explique : « il se tourna vers les Romains, pensant qu'ils étaient des amis plus forts, plus constants et plus sûrs. » Hiéron leur fournit des céréales, du bois et autres produits durant leur longue lutte contre Carthage. Cela lui permit de faire fortune et d'enrichir Syracuse. Polybe décrit « sa tolérance et sa générosité ». Hiéron II fut le dernier et le meilleur des tyrans indépendants de Sicile. Toujours d'après Polybe, « Hiéron devint le maître de Syracuse et de ses alliés entièrement grâce à ses capacités car il ne possédait ni richesse ni réputation. [...] Plus remarquable, il atteint cette position sans tuer, bannir ou blesser aucun citoyen et se maintint au pouvoir de la même manière. Durant 54 ans de règne, il garda son pays en paix. »



On ne peut s'empêcher de penser que cette félicité, extraordinaire en ces temps, a dû favoriser l'esprit créatif d'Archimède. Hiéron II resta fidèle à Rome même lorsque la seconde guerre punique éclata et qu'Hannibal eût vaincu les légions romaines à Trasimène puis à Canne. Nous savons qu'il envoya du ravitaillement et des auxiliaires à Rome après ces cuisantes défaites, ce qui, de nouveau, prouve qu'il avait bien compris la force des Romains. Mais, un an après Canne, Hiéron mourut, à l'âge respectable de 92 ans, laissant son très jeune petit-fils pour lui succéder. Le parti pro-carthaginois reprit alors le pouvoir et Syracuse se rallia à Carthage. Les Romains, qui n'avaient obtenu que la moitié de la Sicile à la fin de la première guerre punique, n'attendaient que cela. Sur ordre du Sénat romain, un proconsul romain, Marcus Claudius Marcellus, envahit la Sicile et, après avoir pris plusieurs villes, vint mettre le siège devant Syracuse, pensant la vaincre rapidement. Grâce au génie d'Archimède qui avait rendu les murailles quasi imprenables, le siège dura plus de deux ans mais en 212 la ville fut prise, probablement par trahison, et la cité fut saccagée. Archimède périt dans le sac de la ville et la Sicile devint définitivement romaine.

Voici donc le cadre dans lequel évolua Archimède, principalement sous le règne d'Hiéron II, dont il semble avoir été l'ami. Il a peut-être étudié quelques années à Alexandrie, mais nous n'en avons aucune preuve. Par contre, il est sûr que la majeure partie de sa vie se déroula dans sa cité de Syracuse et qu'il y fit toutes ses découvertes.

Comment donc connaissons-nous son œuvre ? Archimède écrivait aux savants de l'École d'Alexandrie pour exposer ses dernières trouvailles : des copies de ses lettres sont parvenues, après beaucoup d'aléas, jusqu'à nous. Rappelons rapidement la naissance de cette École. La mort d'Alexandre, en 323 avant J.-C., avait ouvert la porte à des guerres de succession qui vont ravager le Proche-Orient et la Grèce pendant plus d'un siècle. Un seul homme va se retirer de la course impossible visant à succéder à Alexandre. Ptolémée avait demandé et obtenu l'Égypte qui n'intéressait personne, car trop éloignée de la Grèce. Lui avait vu la richesse de ce pays et avait participé à la fondation d'Alexandrie. Pour asseoir son prestige dans le pays et dans le monde méditerranéen, il donne libre cours à son goût pour la littérature et les sciences et fonde au début du III^e siècle une bibliothèque où il va rassembler tout ce qu'il peut trouver comme œuvres littéraires, philosophiques ou scientifiques. Parallèlement, il crée un temple des Muses, le Mouseion, où il attire des savants du monde grec, lassés des perpétuelles guerres civiles qui ravagent tout l'ancien empire d'Alexandre.

Le premier responsable de la bibliothèque sera Démétrios de Phalère, un élève d'Aristote. La bibliothèque comptera jusqu'à 150 000 œuvres différentes, dont beaucoup en plusieurs exemplaires. Conon de Samos qui sera un des amis d'Archimède, s'installera à Alexandrie, ainsi que Dosithéus de Peluse, pour ne citer que ceux qui vont nous concerner. Ératosthène, célèbre mathématicien et géographe, qui sera le premier à mesurer le rayon de la terre et établira une carte du monde connu, est le responsable de la bibliothèque à l'époque d'Archimède.

Archimède a tout d'abord adressé ses missives à Conon de Samos, qu'il respectait beaucoup et dont il était l'ami. Nous savons que celui-ci avait fait des observations astronomiques en Italie et en Sicile. Peut-être s'étaient-ils connus à cette occasion. Toujours est-il que les premiers traités d'Archimède sont dédiés à Conon. À la mort de Conon, Archimède lui rend un bel hommage en écrivant à son élève Dosithéus de Péluse : « car nous savons qu'il avait une intelligence peu commune des mathématiques et qu'il déployait une activité hors ligne ».

Désormais, les traités d'Archimède seront envoyés à Dosithéus sauf une de ses lettres, la plus importante, celle où il décrit sa méthode de raisonnement, qui est adressée à Ératosthène. Archimède envoyait tout d'abord les résultats de ses travaux et n'envoyait les démonstrations que bien après, laissant le temps à ses collègues de les chercher eux-mêmes. À partir de là, le musée se chargeait de faire copier ses lettres et de les diffuser. Apparemment, dans l'Antiquité, ses œuvres ne furent jamais réunies en un seul corpus et le fait que les énoncés et les démonstrations aient été séparés n'a pas dû faciliter leur diffusion. Mais les œuvres d'Archimède étaient bien connues car elles sont citées dans les œuvres de savants jusqu'au début de notre ère : ceci prouve qu'elles avaient été bien diffusées.

Dès le IV^e siècle, à Constantinople, s'est créé un scriptorium chargé de copier les textes classiques. Il faut citer le nom d'Eutocius d'Ascalon qui rechercha les œuvres d'Archimède et s'efforça de les expliciter dans les années 500. Apparemment, il eut déjà beaucoup de difficulté. Citons ce passage : « Dans l'un des anciens manuscrits, nous avons lu des théorèmes très mal écrits et découvert de nombreuses erreurs dans les diagrammes. Mais cela a trait à la matière que nous traitons et au dialecte dorique d'Archimède qui employait l'ancien nom des choses ». On doit à Eutocius plusieurs traités commentés des œuvres d'Archimède.

Peu après, lorsque Justinien décide de construire Sainte-Sophie, nous savons que les architectes qu'il a chargés de cette construction étudiaient les œuvres d'Archimède et créent une école où ils les enseignent, après, ils le précisent aussi, les avoir traduites en langue attique à partir du dialecte siculo-dorien qu'utilisait Archimède ! Archimède le provincial ! C'est donc grâce à Constantinople que ces écrits anciens ont été conservés, Constantinople qui sera la seule cité du monde antique à sortir indemne du haut Moyen Âge. Au IX^e siècle, Léon de Salonique, professeur à l'université Magnaura de Constantinople fait compiler un manuscrit contenant toutes les œuvres d'Archimède qu'il connaît : les spécialistes appellent cette première compilation le codex A. Aux X^e et XI^e siècles, deux autres manuscrits sont compilés, les codex B et C. Il y en eut probablement d'autres mais ces trois manuscrits sont les seuls qui survivront à la prise de Constantinople par les Croisés en 1204, prise suivie d'un sac de la ville et d'un incendie destructeur, comme elle n'en avait jamais connu et dans lequel toute la bibliothèque impériale disparut. Les codex A et B avaient heureusement été emportés en Sicile par les rois normands. À la chute de ceux-ci, en 1266, les manuscrits sont offerts au pape et nous avons une trace des codex A et B dans la bibliothèque du Vatican jusqu'en 1311 : après cette date, le codex B disparaît mais il en reste

une traduction en latin. Le codex A disparaît ensuite au milieu du XVI^e siècle : il avait heureusement été copié en grec et traduit en latin par Guillaume de Moerbeke en 1269.

Pendant longtemps, on a cru que ces deux sources étaient les seules ayant survécu au passage du temps : elles ne contiennent malheureusement pas toutes les œuvres citées par d'autres auteurs. Mais, en 1899, le grand spécialiste des traités d'Archimède, le professeur danois Heiberg, découvre à Constantinople un livre de prières du XIII^e siècle écrit sur un manuscrit antérieur, qui contenait des parties du codex C. Ce palimpseste a probablement été rédigé pour des moines du Saint-Sépulcre près de Jérusalem, ce qui lui a permis de quitter Constantinople avant le sac de 1204. Mais son état était lamentable et la récupération du texte d'Archimède a tenu du miracle... et de l'explot.

Heiberg, en 1906, à Constantinople, entreprit le déchiffrement de la couche inférieure d'écriture et réussit à en lire de grandes parties. Il reconnut au moins deux textes inconnus jusqu'alors : un texte mineur dont seuls quelques extraits existent, le *Stomachion* qui semble traiter d'un jeu, et surtout, de larges extraits de la lettre envoyée à Eratosthène où Archimède expose sa méthode de démonstration, texte évidemment capital. Peu après, le palimpseste disparaît de Constantinople, et après un parcours compliqué en Europe, il émerge en 1998 à une vente aux enchères de Christie's où un particulier l'achète pour la somme de deux millions de dollars. Ce généreux mécène le prête au musée de Baltimore qui l'étudie toujours, avec toutes les possibilités de la science moderne, incluant l'utilisation du rayonnement synchrotron, afin de récupérer tout le texte d'Archimède et surtout ses diagrammes qui sont fort importants pour la compréhension de l'œuvre. Le rayonnement synchrotron permet de sélectionner l'encre employée par le copiste d'Archimède, encre qui contient du fer.

Le résultat est spectaculaire. L'éclairage en lumière ultra-violette peut aussi donner au palimpseste des allures superbes.

Espérant vous avoir persuadés que nous avons beaucoup de chance d'avoir eu accès aux écrits d'Archimède, je suggère d'en venir, enfin, à cette œuvre : elle comprend un certain nombre de traités que nous donnons ici dans l'ordre où ils furent écrits.

- 1°/ *De l'Equilibre des plans* (premier livre) ;
- 2°/ *Quadrature de la parabole* ;
- 3°/ *De l'Equilibre des plans* (second livre) ;
- 4°/ *La Méthode des théorèmes mécaniques*, lettre à Eratosthène ;
- 5°/ *De la Sphère et du cylindre* (deux livres, le plus long, 120 pages imprimées et 49 propositions) ;
- 6°/ *Des Spirales* ;
- 7°/ *Sur les conoïdes et les sphéroïdes* ;
- 8°/ *Sur les Corps flottants* (deux livres) ;
- 9°/ *La Mesure du cercle* (le plus court, 8 pages et 3 propositions) ;
- 10°/ *L'Arénaire*.

Nous avons, de plus, trois œuvres mineures dont nous ne connaissons pas la date d'écriture : le *Stomachion*, les *Lemmes* et le problème dit du *troupeau d'Helios*.

Ces livres peuvent être divisés en traités mathématiques, et en traités physiques. *La Méthode* est le titre donné à la lettre à Eratosthène où il explique, à l'aide d'exemples, comment il procède pour découvrir ses résultats. Archimède aurait certainement récusé la division que je viens de faire, car il utilise les mathématiques pour la physique et, ce qui est moins évident, il utilise la physique pour ses démonstrations de mathématiques. Il est donc assez difficile de les séparer.

Nous savons qu'il nous manque certaines œuvres qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous : Pappus d'Alexandrie, au IV^e siècle de notre ère, décrit les travaux d'Archimède sur les polyèdres semi-réguliers appelés encore de nos jours polyèdres d'Archimède. Plusieurs auteurs des III^e et IV^e siècles parlent d'œuvres d'Archimède sur l'optique, en particulier sur les miroirs et sur la réfraction. Enfin, d'après plusieurs auteurs arabes, il a existé un livre sur la fabrication des sphères, qui est le seul traité connu d'Archimède sur un problème technique.

Commençons par les œuvres d'Archimède concernant la physique, principalement les deux livres concernant l'équilibre des plans et surtout ceux intitulés *Sur les Corps flottants*. Le traité *De l'Equilibre des plans* est surtout important par l'introduction de la notion de centre de gravité pour des surfaces planes : on peut expliquer ceci en considérant par exemple un disque rond qu'on voudrait suspendre par une corde de façon à ce qu'il reste horizontal. Il est évident qu'il faut fixer la corde au centre du cercle.

Le problème est moins simple pour un triangle et Archimède démontre, par un magnifique raisonnement par l'absurde, que le point d'attache doit être au point de rencontre des médianes du triangle. Ce point d'équilibre est appelé le centre de gravité de la figure ; c'est une notion très importante en mécanique. Une définition plus générale serait de dire que le centre de gravité est un point abstrait où la masse de l'objet est concentrée et qui peut remplacer le solide considéré dans les calculs. Il est utilisé de façon universelle et on ne saurait trop souligner son importance.

Quant au traité *Sur les Corps flottants*, il contient le fameux principe d'Archimède, qu'il démontre en fait et qu'on devrait donc appeler le *théorème* d'Archimède. Il contient aussi de nombreux exemples et applications aux conditions de flottabilité de solides de formes diverses.

Insistons quelques minutes sur ce théorème qui a de nombreuses applications dans notre vie : on immerge un solide dans un fluide, solide qui a un poids qui tendrait à le faire descendre. Le fluide exerce une pression sur toutes les parties du corps. La somme de toutes ces petites forces dues à la pression est dirigée vers le haut : c'est ce qu'a démontré Archimède et c'est pourquoi on appelle cette force, résultante de la pression du fluide, la *poussée d'Archimède*. Si cette poussée est supérieure au poids du solide, celui-ci flotte ; si la poussée est inférieure au poids du solide, celui-ci s'enfonce jusqu'au fond. Enfin, si elle est égale au poids du solide, celui-ci est immergé et flotte entre deux eaux. Archimède, enfin, démontre que

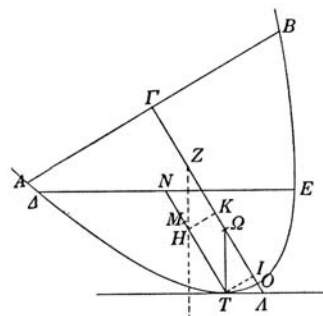
la poussée est égale au poids du volume de fluide déplacé.
«Tout corps plongé dans un fluide subit, de la part de celui-ci, une poussée exercée du bas vers le haut et égale, en intensité, au poids du volume de fluide déplacé ».

Si les glaçons tintent agréablement dans votre verre de whisky, c'est un peu grâce à Archimède ; plus sérieusement, mais pour les mêmes raisons, les icebergs et la banquise flottent : pourquoi ? La glace a une densité moindre que l'eau, 0,92 pour la glace contre 1,025 pour l'eau de mer ; par conséquent, si vous enfoncez l'iceberg de façon à ce qu'il soit sous l'eau, la poussée d'Archimède correspondant au poids de l'eau déplacée sera supérieure au poids de l'iceberg. Donc l'iceberg remontera à la surface et flottera. La différence entre les deux densités étant faible, il faudra que le volume d'eau de mer déplacé par l'iceberg soit grand pour que la poussée d'Archimède compense le poids de l'iceberg. Mais il flottera, comme le glaçon dans votre verre. Quand l'iceberg fondra, l'eau obtenue à partir de cette fonte aura un volume inférieur au volume total de l'iceberg. On peut montrer que le volume de l'eau obtenue correspondra exactement au volume d'eau déplacé par l'iceberg. Aussi, la fonte de la banquise ou des icebergs, qui sont de la glace flottante, ne fera pas remonter le niveau des mers, contrairement à ce que l'on entend souvent. Vous pouvez faire l'expérience avec le glaçon dans le verre : marquez le niveau du liquide dans le verre, et attendez la fonte des glaçons, sans boire le whisky ! Le liquide sera toujours au même niveau.

Devant un auditoire comprenant un grand nombre de gens de Marine, je dois évidemment mentionner comme autre application du principe d'Archimède, les bateaux. J'ai choisi les sous-marins car ils sont une véritable illustration de ce principe. Du point de vue du physicien, ces bateaux sont des corps capables de modifier leur poids tout en gardant un volume constant. Cette description, un peu réductrice, je l'admets, permet de comprendre leur fonctionnement.

Le sous-marin a des ballasts. Les ballasts vides, il flotte : son équilibre est tel que le volume d'eau qu'il déplace a un poids égal à celui du submersible, les ballasts étant vides. S'il remplit ses ballasts d'eau, son poids augmente, fortement, donc le volume immergé doit augmenter pour que la poussée d'Archimède augmente aussi. Lorsque son poids est égal à la poussée d'Archimède, le sous-marin flotte entre deux eaux. C'est une remarquable conséquence du principe d'Archimède. Tous les bateaux, bien sûr, utilisent cette même propriété de l'eau mais leur poids est calculé, une fois pour toutes, pour qu'ils flottent.

Archimède semble même s'être intéressé aux conditions de flottabilité comme le prouve ce diagramme : officiellement, il étudie les conditions de retour à l'équilibre d'un orthoconoïde placé sur un fluide. Mais je ne dois pas être la seule à voir la coupe d'un bateau sur cette figure ! D'autant plus que nous savons qu'il avait supervisé la construction d'un grand bateau, le *Syracusia*, que Hiéron II voulait offrir au roi d'Egypte Ptolémée. Rappelons enfin que la Marine française, reconnaissante, a baptisé un de ses sous-marins l'*Archimède*. Evoquons aussi le nom de ce bathyscaphe que nous connaissons bien.



Je ne voudrais pas abandonner ce célèbre principe sans vous rappeler qu'il s'applique à tous les fluides : l'air est un fluide et les ballons et dirigeables qui « flottent » dans l'air le font, eux aussi, grâce au théorème d'Archimède. Moins connu, le magma terrestre est un fluide et les continents, eux aussi, flottent : à l'équilibre, leur poids et la poussée d'Archimède sont égaux. Quand le poids d'un continent diminue, par exemple quand la calotte glaciaire dont il est recouvert fond, la poussée d'Archimède prend le dessus et le fait un peu remonter. C'est ce qui arrive, entre autres, à la Scandinavie qui était recouverte d'une épaisse couche de glace il y a 12 000 ans.

Ce principe est à l'origine de la plus célèbre légende qui concerne Archimède, celle où il s'écrie, pour les siècles des siècles, *Eurêka*. L'histoire, telle que nous la connaissons a pour origine Vitruve, probablement bon architecte et bon ingénieur militaire – César le mentionne dans son *De Bello civile* – mais piètre rapporteur d'histoires. Le roi Hiéron avait commandé une guirlande en or pour l'offrir aux dieux. Mais il eut des doutes sur l'honnêteté de l'artisan et demanda à Archimède de trouver un moyen pour savoir si l'objet livré par l'artisan était bien en or ou si de l'argent avait été mélangé avec l'or. Le problème n'était pas si simple : il s'agissait d'une guirlande votive pour les dieux. Il n'était donc pas question d'y toucher, sous peine de sacrilège, et Archimède devait trouver un moyen d'analyse « non-destructive » comme on dirait maintenant. Il suffisait en fait de connaître le volume pour savoir si l'artisan avait été honnête : si la couronne était en or pur, elle avait le même volume qu'une masse d'or de même poids, alors que si de l'argent avait été mélangé, le volume devait être plus grand.

Malheureusement, les formes de ces guirlandes rendaient un calcul du volume difficile. Vitruve écrit :

« Un jour qu'Archimède, tout préoccupé de cette affaire, se mettait au bain, il s'aperçut par hasard qu'à mesure qu'il s'enfonçait dans le bain, l'eau s'en allait par-dessus les bords. Cette observation lui fit découvrir ce qu'il cherchait et, sans tarder davantage, la joie le transporta tellement qu'il sortit du bain et, courant tout nu à sa maison, il se mit à crier qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait, en disant *eurêka, eurêka* : « j'ai trouvé, j'ai trouvé » ! ». Remarquons que ceci n'a rien à voir avec le principe d'Archimède, contrairement à ce qui est dit, mais concerne uniquement une mesure de volume, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle est peu précise ! On peut douter qu'Archimède ait fondé la démonstration de la culpabilité de l'artisan sur une expérience aussi douteuse.

Aussi, Archimède utilisa probablement le principe qui porte son nom et où la poussée développée lorsqu'on plonge un corps dans l'eau est proportionnelle au volume déplacé. Il suspendit aux deux bras d'une balance la

guirlande et une masse d'or du même poids : la balance resta équilibrée. Il plongea ensuite les deux corps dans un liquide : si la couronne est en or pur et a donc le même volume que la masse d'or, les deux poussées d'Archimède sur les corps seront identiques et l'équilibre ne sera pas rompu. Par contre, si les deux volumes sont inégaux, les poussées seront inégales et l'équilibre sera rompu. De plus, cette mesure permet de savoir exactement combien d'argent avait été substitué à de l'or.

Il est probable que Vitruve connaissait vaguement l'histoire et avait aussi entendu parler du principe d'Archimède, mais il ne le connaissait pas. Il a tenu à raconter cette anecdote mais sans vraiment comprendre de quoi il s'agissait !

Venons-en enfin au dernier aspect d'Archimède, celui en fait pour lequel il a été le plus connu dans l'Antiquité, Archimède ingénieur. Aucun écrit d'Archimède sur ses réalisations pratiques n'est parvenu jusqu'à nous et aucun n'est mentionné par les nombreux auteurs qui parlent d'Archimède, sauf un traité *De la Construction des sphères*, dont parle Pappus : il pourrait décrire la construction d'un planétarium. Aucun extrait de ce traité n'est connu ; c'est pourquoi nous devons être prudents. Cicéron a vu ce planétarium et a été très impressionné : il rappelle que c'est le seul butin que le consul Marcellus avait gardé pour lui. Cicéron écrit : « J'avais souvent entendu citer cette sphère à cause de la grande renommée d'Archimède [...] et que l'art merveilleux d'Archimède était d'avoir tellement combiné sa nouvelle sphère que dans le jeu des mouvements une seule impulsion déterminait des mouvements inégaux et variés. » Il semble que ce planétarium ait en effet été une merveille de mécanique et qu'il ait impressionné durablement les Romains : Ovide en parle « À Syracuse, des artisans ont représenté une sphère suspendue dans un espace clos, modèle réduit de l'immense univers. » et au IV^e siècle, Claudius Claudianus écrit encore : « Lorsque Jupiter abaissa son regard et vit les cieux représentés sur une boule de verre, il sourit et dit : un vieil homme de Syracuse a imité sur la Terre les lois du Ciel, l'ordre de la nature et les volontés des dieux. »

Archimède se tourna aussi vers des applications plus pratiques : même s'il n'est pas sûr qu'il ait inventé la vis dite d'Archimède ou vis sans fin, il est certain qu'il l'a beaucoup perfectionnée. Ce dispositif était principalement utilisé pour faire monter de l'eau, soit pour irriguer des champs soit au contraire pour évacuer de l'eau, d'une cale de bateau par exemple ou du fond d'une mine. Le principe n'est pas évident et les angles des pales de la vis doivent être soigneusement calculés. C'est un dispositif qui demande une grande dépense d'énergie pour le faire tourner ; mais la main-d'œuvre ne manquait pas. Cette vis est toujours utilisée que ce soit en Egypte ou plus près de chez nous, aux Saintes-Maries-de-la-mer par exemple.

Archimède semble avoir aussi utilisé ses connaissances en mécanique pour mettre au point des dispositifs permettant de démultiplier les efforts à faire : le levier en est un exemple bien connu, même s'il n'a certainement pas proclamé qu'il pouvait soulever le monde avec un levier ! Mais par contre, un exploit qui semble bien attesté, si l'on écoute certains auteurs, est la mise à l'eau

du bateau *Syracusa* qu'il avait construit pour Hiéron, son ami et son roi. Nous en avons un récit dans un texte d'Athénæus, un écrivain égyptien du III^e siècle, qui cite un auteur quasiment contemporain d'Archimède, Moschion. « Je ne puis passer sous silence le navire construit par Hiéron de Syracuse, sous la surveillance d'Archimède le géomètre ; Moschion a écrit sur lui un traité auquel j'ai donné récemment mon attention. » Il explique ensuite comment la coque d'un cargo à voiles, énorme puisque le bateau avait dans les 55 mètres, fut construite en 6 mois, avec des blindages de plomb, et comment la coque devait être mise à l'eau, le reste de la construction devant se faire à flot. Or, « pour ce lancement à la mer, on se posait beaucoup de problèmes. Archimède seul y procéda avec un personnel réduit ; il construisit une vis et par ce moyen, il fit descendre ce vaisseau de si grande masse à la mer. C'est Archimède l'ingénieur qui le premier inventa et fabriqua cette vis. »

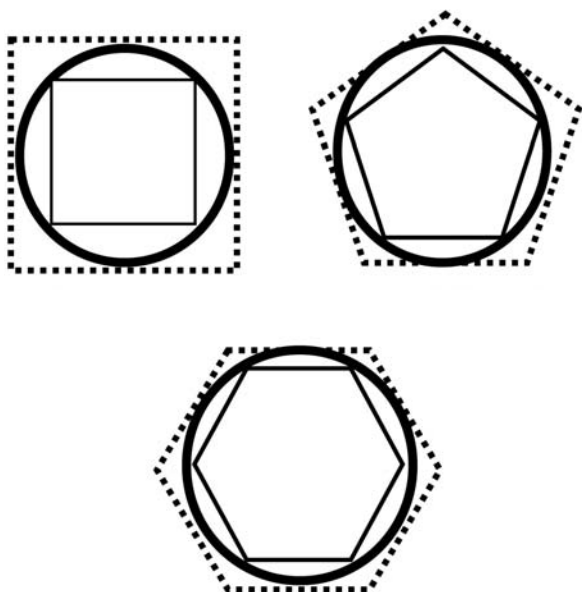
On peut se poser des questions sur cette vis : d'après d'autres auteurs, il semble qu'il ait utilisé des poulies ou des palans plus compliqués, ou probablement des combinaisons d'engrenages. Ceci semble plus vraisemblable. Nous reviendrons sur ces engins lors du siège de Syracuse.

Examinons maintenant rapidement le contenu des œuvres mathématiques : la plupart des traités concerne la géométrie. Seule l'*Arénaire*, ou l'art de compter les grains de sable, serait plutôt, de nos jours, placé dans l'arithmétique : il s'agit en effet d'une méthode pour exprimer des nombres très grands. Rappelons-nous que les systèmes de comptage de l'Antiquité étaient très compliqués et peu adaptés à des nombres grands. Archimède propose donc une méthode pour compter les grains de sable qui pourraient remplir la sphère céleste, c'est-à-dire la sphère sur laquelle se trouvent les étoiles fixes. L'intérêt de cette œuvre est en fait plutôt astronomique car Archimède commence par devoir mesurer l'univers, tel qu'il était connu à son époque. C'est la seule de ses œuvres où il apparaît comme astronome, et où il se livre à des observations précises et méticuleuses. Signalons aussi que c'est dans l'*Arénaire* que nous trouvons la mention la plus ancienne, et surtout la plus digne de foi, de l'existence dans l'Antiquité d'un système cosmologique prenant le Soleil comme centre du monde connu. Il écrit : « Aristarque de Samos [...] suppose en effet que les étoiles fixes et le Soleil restent immobiles, que la Terre tourne autour du Soleil sur une circonférence de cercle, le Soleil occupant le centre de cette trajectoire... »

Tous ses autres traités mathématiques concernent la géométrie : Archimède démontre comment mesurer des surfaces et des volumes. Il commence par des figures simples comme les triangles, les carrés, les rectangles puis les polygones qu'il ramène à des triangles. Il s'attaque au problème autrement difficile de figures non bordées par des droites : des cercles et des sphères, des paraboles, des ellipses et des hyperboles. Il n'est évidemment plus question de les diviser en triangles et Archimède met au point diverses méthodes qui sont incroyablement modernes même si elles sont exprimées de façon ancienne. Je donnerai seulement deux exemples.

Le premier est tiré de la mesure du cercle qui fut une des œuvres les plus étudiées dans l'Antiquité et le Moyen Age et dont on connaît des manuscrits dans les trois principales langues savantes de l'époque, arabe, grec, hébreu.

Archimède se propose de calculer le rapport de la circonférence d'un cercle à son diamètre, ce que nous appelons le nombre π . On sait que ce n'est pas un nombre entier, ni une fraction, et son calcul est difficile. Archimède propose une méthode qui lui permet de le calculer avec une certaine précision. Sa méthode mérite d'être exposée car on peut la généraliser à d'autres problèmes et Archimède ne s'en est pas privé.



Considérons donc un cercle dont on veut évaluer la circonférence. On peut la comparer au périmètre d'un carré inscrit dans le cercle, approximation très mauvaise, reconnaissons-le. La circonférence du cercle est supérieure au périmètre du carré. Considérons maintenant le carré dans lequel le cercle est inscrit, le carré circonscrit : la circonférence du cercle est inférieure au périmètre de ce carré plus grand. Nous pouvons donc dire que le nombre π est compris entre deux valeurs, le petit périmètre, divisé par le diamètre et le grand périmètre, également divisé par le diamètre. Si maintenant, au lieu de prendre un carré, je prends un pentagone, j'améliore un peu la fourchette dans laquelle est compris le nombre π . Si je prends un hexagone, la précision augmente de nouveau. Je peux ainsi, en prenant un polygone dont le nombre de côtés est de plus en plus grand, augmenter à volonté la précision.

Le résultat correspond au calcul d'Archimède avec 96 côtés ; le calcul est déjà fort compliqué et a dû lui poser suffisamment de problèmes. Il obtient donc une valeur de 3,14, soit trois chiffres corrects. Cette méthode d'encadrement d'une valeur est extrêmement riche et Archimède la réutilisera dans d'autres cas.

Actuellement, ce nombre π exerce encore une certaine fascination : au Palais de la Découverte à Paris, une salle entière lui est consacrée, les 704 premiers chiffres s'enroulant au plafond de ladite salle. Remarquons que pour la plupart des applications, deux ou quatre chiffres après la virgule sont bien suffisants. Terminons-en avec le nombre π en rappelant à certains d'entre nous leurs souvenirs de potaches, à savoir les moyens mnémotechniques pour se rappeler les décimales de π .

Que j'aime à faire apprendre ce nombre utile aux sages !

3, 1 4 1 5 9 2 6 5 3 5

Immortel Archimède, artiste ingénieur,

8 9 7 9

Qui de ton jugement peut priser la valeur ?

3 2 3 8 4 6 2 6

Pour moi, ton problème eut de pareils avantages.

4 3 3 8 3 2 7 9

Dans ce poème certes à la gloire d'Archimède mais de qualité douteuse, le nombre de lettres de chacun des mots correspond à une décimale de π . Des variantes existent bien sûr, dont la qualité poétique n'est pas forcément meilleure.

Toi de qui Syracuse crie encore la gloire,

soit ton nom conservé par de savants grimoires.

Les Anglais ne sont pas en reste, avec moins d'effets pseudo-poétiques :

How I want a drink, alcoholic of course,

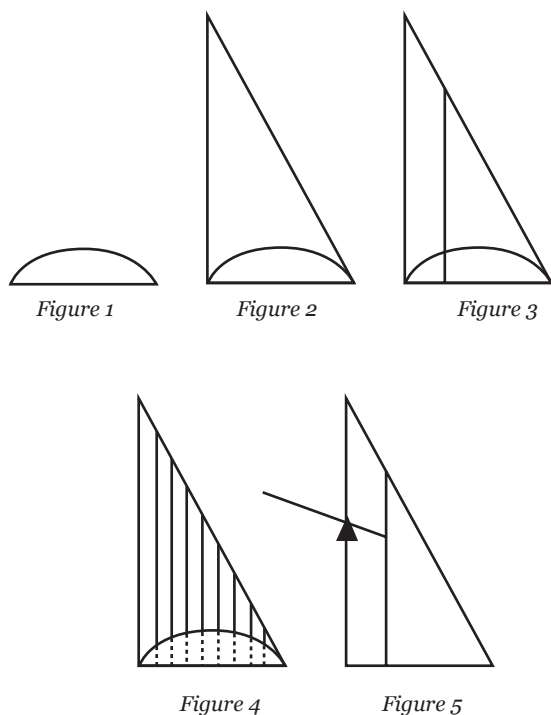
after the heavy lectures involving quantum mechanics !

Signalons enfin qu'Edgar Poe, plus connu pour ses nouvelles, a écrit un texte de 740 mots correspondant aux 740 décimales connues de son temps ! Nul doute que les Allemands, les Espagnols et autres peuples ont aussi leurs moyens pour se souvenir de ce nombre universel.

L'autre exemple mathématique que je voudrais vous faire connaître est la proposition 1 de la *Lettre sur la Méthode*. Je voudrais un peu insister sur cette œuvre et citerai tout d'abord quelques extraits de la lettre adressée à Eratosthène :

« M'apercevant [...] que tu sais apprécier à sa valeur l'enquête mathématique sur des problèmes nouveaux qui se présentent, j'ai jugé à propos de te décrire, et de développer dans ce même livre, les propriétés caractéristiques d'une méthode qui te permettra d'aborder certaines propositions mathématiques par le biais de la mécanique... » Et plus loin, il ajoute : « Aussi ai-je voulu rédiger et publier cette méthode, à la fois parce que j'en ai parlé antérieurement et que j'ai voulu éviter de paraître à certains avoir proféré de vaines paroles, et parce que je suis convaincu d'apporter une contribution très utile à la recherche mathématique. »

Archimède a donc conscience d'avoir créé une manière de raisonner différente des méthodes habituellement utilisées par les mathématiciens grecs. La première proposition en est un exemple admirable dont je vais seulement esquisser la démonstration : il se propose de calculer l'aire de la surface comprise entre une parabole et une droite (figure 1).



Pour cela, il veut la comparer à la surface d'un triangle, celui-ci étant un polygone dont il sait calculer l'aire (figure 2). Il trace alors une droite perpendiculaire à la base, en un point quelconque et c'est sur celle-ci qu'il va travailler (Figure 3) : cette droite est liée au triangle alors que sa partie basse est liée à la parabole.

Première innovation : il va considérer que l'aire du triangle est la somme de tous les segments de droite (continu et pointillé) et que celle de la parabole est la somme de tous les segments en pointillé (fig. 4).

Deuxième innovation : pour faire cette somme, il se tourne vers la physique et va créer un levier avec un point d'appui astucieusement choisi (figure 5) : il montre que ce levier est équilibré si à chacune de ses extrémités on met un poids proportionnel à la longueur du segment pointillé et du segment continu. Après cela, il applique les lois sur les leviers qu'il a démontrées par ailleurs, en ajoutant les poids de chacun des segments, rouges ou noirs, et montre que le « poids » en quelque sorte de la parabole est le tiers du poids du triangle. Connaissant la surface du triangle, il en déduit celle du segment de parabole.

Cette méthode repose donc sur deux principes de nature différente : premièrement elle utilise des considérations mécaniques puisqu'elle considère les figures géométriques comme suspendues aux deux extrémités d'un levier qui fait office de balance. Archimède lui-même parlera souvent de « peser » ces surfaces pour calculer leurs aires. Le levier doit rester en équilibre et les conditions de cet équilibre lui donnent le résultat cherché. Cette partie est mathématiquement irréprochable. Deuxièmement, la méthode suppose que la surface d'une figure plane est la somme des longueurs des différents segments de droite tracés dans une direction donnée : les lignes doivent être très proches et donc il doit y en avoir un très grand nombre. Archimède n'était pas satisfait de cette partie puisqu'il publiera des démonstrations purement géométriques pour beaucoup des résultats contenus dans la *Méthode*, en particulier pour celui de la proposition 1

que nous venons de voir. Toujours dans la préface de la *Méthode*, il écrit : « certaines propriétés, en effet, qui m'étaient d'abord apparues comme évidentes par la mécanique, ont été démontrées plus tard par la géométrie, parce qu'une étude faite par cette méthode n'est pas susceptible de démonstrations. »

Archimède ne considère donc sa méthode que comme une aide à la recherche. Il pense pourtant qu'elle pourrait constituer une démonstration car il dit aussi : « mais je suis persuadé que cet outillage peut servir même pour la démonstration des théorèmes. » Ce qui lui pose problème est la sommation d'une infinité de segments de droite pour définir une surface. Il touche ici au problème qui avait ravagé le monde mathématique grec dans les siècles précédents, la querelle dite des indivisibles, séparant les partisans de l'atomisme et ceux du monde continu.

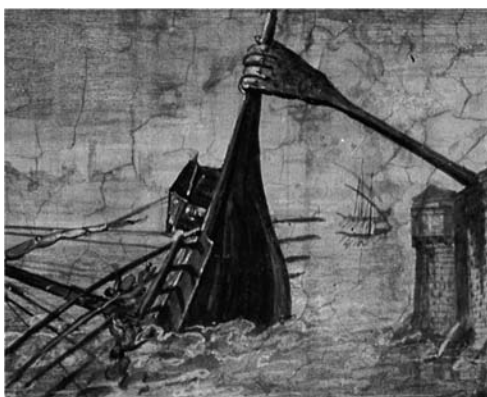
On peut dire qu'Archimède représente l'apogée de la géométrie antique. En fait, grâce à des raisonnements géométriques, il met au point des calculs qui seront les points de départ des calculs infinitésimal et intégral. Il a élaboré la méthode d'exhaustion qui, à l'aide d'inégalités croissantes, fournit une approximation aussi précise que l'on voudra du résultat cherché. Véritable méthode d'investigation infinitésimale, il ne passera pas néanmoins « à la limite » comme on dirait maintenant, c'est-à-dire à un nombre infini de côtés pour le polygone, cas limite où le polygone inscrit et le polygone circonscrit se rejoignent en quelque sorte. Le problème des indivisibles ne sera repris qu'au XVII^e siècle par Cavalieri et ne sera résolu correctement qu'au XVIII^e siècle, soit 2000 ans après, par l'invention du calcul intégral, montrant qu'Archimède avait eu raison de penser que sa méthode pouvait être à la base de vraies démonstrations.

Je terminerai logiquement cet exposé par le siège de Syracuse et la mort d'Archimède. Nous allons retrouver celui-ci comme ingénieur. Sur le siège de Syracuse, nous avons trois témoignages concordants : Polybe vécut juste après Archimède et put certainement recueillir le témoignage de gens qui étaient présents au siège de Syracuse, soit du côté des Romains (Polybe vécut longtemps à Rome où il avait été emmené comme otage) soit du côté des Syracusains. Tite-Live écrit plus tard bien sûr, au tout début de l'Empire romain, mais semble avoir consulté de nombreux textes qui existaient à son époque, dont ceux de Polybe d'ailleurs. Plutarque, enfin, a écrit, au début du II^e siècle, la vie de Marcellus dans laquelle il décrit en détail tout ce qui touche à Syracuse et à Archimède qu'il admire beaucoup.

Rappelons que nous sommes en pleine seconde guerre punique : après la mort de Hiéron, le parti pro-carthaginois a pris le pouvoir et le Sénat romain a envoyé en Sicile un proconsul, Marcellus, qui a conquis plusieurs villes et mis le siège devant Syracuse qu'il a attaquée immédiatement par mer et par terre.

Ici, je citerai Polybe qui raconte mieux l'histoire que je ne saurais le faire : tout d'abord il décrit l'attaque sur terre : « Les Romains poussèrent vigoureusement, sous la conduite d'Appius, le siège de Syracuse. Ils entourèrent la ville d'un cordon de troupes,... espérant pouvoir, grâce au nombre de mains dont ils disposaient achever tout en cinq jours et prévenir ainsi l'ennemi. Mais ils n'avaient point dans leur calcul tenu compte

de l'adresse d'Archimède, ni songé que souvent le génie d'un seul homme est plus puissant que mille bras. L'expérience le leur fit connaître. » L'attaque du côté de la mer ne se passe pas mieux pour les Romains : « cependant Marcellus faisait voile vers l'Achradine avec soixante vaisseaux à cinq rangs de rames, pleins de soldats armés de flèches, de frondes et de javelots, afin de balayer les remparts. » Mais là aussi : « Archimède, qui avait disposé des machines d'une portée extraordinaire à l'aide de puissantes catapultes, et de balistes fortement bandées, allait les frapper au loin et répandait parmi eux la confusion et le désespoir... à ce point que [Marcellus], éperdu, fut obligé de choisir la nuit pour faire avancer les galères. Mais... ils virent qu'Archimède avait encore pris ses dispositions contre les soldats combattant du haut des vaisseaux... il avait établi sur toute l'étendue des remparts certaines machines qui d'abord n'étaient pas visibles, mais qui, au moment nécessaire, se dressaient de l'intérieur au-dessus des murailles et avançaient de beaucoup au-delà du parapet. Quelques-unes de ces machines lançaient des pierres du poids de dix talents, d'autres des masses de plomb. » Et comme ce n'est pas assez, Polybe continue :



« En même temps s'abattait une main de fer attachée à un câble, laquelle venait saisir quelque part la proue du vaisseau, et celui qui dirigeait le bec de cette machine comme le gouvernail d'un navire, abaissait l'extrémité opposée de la poutre dans l'intérieur des murs [...]. Marcellus, singulièrement gêné par les inventions d'Archimède, voyait avec douleur les assiégés repousser ses attaques et lui causer de cruelles pertes. »

Tite-Live, pourtant romain, résume : « Le succès n'eût pas manqué à une attaque menée avec tant de vigueur, sans la présence d'un seul homme, que possédait alors Syracuse ; c'était Archimède, homme sans rival dans l'art d'observer les cieux et les astres, mais plus merveilleux encore par son habileté à inventer, à construire des machines de guerre, à l'aide desquelles, par un léger effort, il se jouait des ouvrages que l'ennemi avait tant de peine à faire agir. »

Mais, malgré les secours envoyés à plusieurs reprises par Carthage, le blocus imposé par les Romains se prolonge : les Syracusains sont tout de même ravitaillés par leurs alliés car la flotte romaine est obligée de se tenir à distance respectueuse des engins d'Archimède.

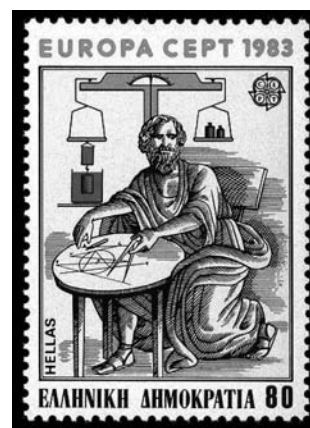
Il faut évidemment ici faire un sort à la fameuse histoire des miroirs ardents à l'aide desquels Archimède est censé avoir incendié, de loin, la flotte romaine : elle ne figure ni dans Polybe, ni dans Tite-Live, ni dans Plutarque qui pourtant racontent tous, en détail, les exploits

d'Archimède. Cette histoire a agité de nombreux grands esprits, qui ont même tenté des expériences pour montrer la faisabilité ou l'impossibilité de cet embrasement. Archimède connaissait l'optique : il a même écrit un ouvrage appelé *Catoptrica*. Les miroirs peuvent incontestablement focaliser la lumière du soleil sur un objet et l'enflammer. Des expériences récentes faites par des universitaires grecs ou américains, au très sérieux MIT, ont permis d'enflammer, avec difficulté, du bois sec et immobile. Mais il semble peu probable qu'Archimède ait pu enflammer des galères mobiles, sur l'eau et sans voile, en utilisant de plus des miroirs de bronze. L'histoire des miroirs n'apparaît que très tard, dans le cadre de Constantinople dont la flotte savait incendier des bateaux, mais en utilisant le feu grégeois. Sachant qu'Archimède avait fait des études sur les miroirs, la légende est née.

Au bout de 3 ans, le siège durait toujours, comme l'exprime si bien Plutarque : « Ce fut par ses connaissances profondes en mécanique qu'Archimède se conserva invincible, lui et sa ville [...] autant qu'il dépendît de lui ». Mais Marcellus réussira à contourner l'obstacle que représentait Archimède en profitant des faiblesses humaines de ses compatriotes. Il y avait encore de nombreux partisans des Romains à l'intérieur de Syracuse et Tite-Live raconte : « Une occasion favorable fut offerte par un transfuge qui vint annoncer que Syracuse allait, pendant trois jours, célébrer la fête de Diane, et qu'à défaut des autres provisions qui manquent dans un siège, le vin ne serait pas épargné dans les festins. À cette nouvelle, Marcellus tient conseil avec un petit nombre de tribuns [...]. Lorsqu'il juge que l'intempérance de la journée a plongé les assiégés dans le premier sommeil, sur un signal, il commande aux soldats d'un même manipule de porter des échelles, et conduit environ mille hommes à la file et en silence jusqu'à l'endroit indiqué. »

La suite est peu glorieuse, toujours d'après Tite-Live : « Ensuite, à un signal donné, les soldats se répandirent çà et là, brisèrent les portes des maisons, semèrent partout la terreur et le tumulte, épargnant toutefois la vie des habitants : le pillage ne cessa qu'après qu'on eut enlevé toutes les richesses qu'une longue prospérité avait accumulées dans Syracuse. »

Et plus loin : « Au milieu de tous les excès que faisaient commettre la fureur, l'avarice et la cruauté, on raconte qu'Archimède, malgré le tumulte d'une ville prise d'assaut et le bruit des soldats qui se dispersaient pour piller, fut trouvé les yeux fixés sur des figures qu'il avait tracées sur le sable, et tué par un soldat qui ne le connaissait pas. »



Plutarque, quant à lui, donnera trois versions de la mort d'Archimède. Il en est resté l'idée d'un savant distrait, traçant par terre des diagrammes et ne s'apercevant pas que la ville était prise ! La vérité semble plus simple : les mathématiciens de l'Antiquité grecque se servaient constamment de diagrammes dans leurs démonstrations. Ils les traçaient dans un mélange de sable et de poussière, contenu dans un plateau qui est appelé abaque dans les textes anciens. Ce plateau, qui leur servait d'ardoise en quelque sorte, était lourd et était posé sur une table comme on le voit sur ce timbre grec, inspiré de mosaïques anciennes. Si la ville a été prise avec discrétion, comme Tite-Live nous le dit, on peut imaginer qu'Archimède, chez lui, absorbé dans un problème mathématique, n'ait compris que trop tard que les Romains étaient maîtres de la ville.

Marcellus, d'après Plutarque, avait donné des ordres explicites d'épargner le savant et de le lui amener, ce qui peut avoir deux raisons : d'abord, certainement, l'admiration qu'il éprouvait pour Archimède. Mais, on peut aussi penser que dans un contexte de guerre punique difficile – Hannibal était toujours en Italie – il ait pensé s'assurer les services d'un aussi éminent ingénieur, qui avait été l'ami d'un romanophile convaincu, Hiéron. Quoiqu'il en soit, Tite-Live conclut : « Marcellus donna des regrets à cette mort, prit soin de ses funérailles, et fit chercher ses parents, à qui son nom et son souvenir valurent la sûreté et des honneurs. »

Sur sa tombe, on grava, ainsi qu'il en avait exprimé le souhait, ce qu'il considérait comme sa découverte la plus intéressante : le volume d'une sphère est égal aux deux tiers du volume du cylindre circonscrit. Cette tombe fut retrouvée plus d'un siècle après par Cicéron, alors questeur en Sicile, devenue province romaine. Cicéron, bien sûr, nous a raconté en détail cet événement : « J'ai découvert son tombeau, ignoré des Syracusains, lesquels en niaient absolument l'existence ; [...] je remarquai une petite colonne qui dépassait à peine des buissons, et sur laquelle se trouvait la représentation de la sphère et du cylindre. » Depuis, ce monument a été perdu.

La vie d'Archimède est exemplaire à plusieurs titres : elle nous montre que, très tôt, des hommes ont su appliquer une rigueur mathématique à l'observation de la nature. Dans la plupart des livres de physique, on attribue à Galilée la découverte de la puissance

des mathématiques pour résoudre les problèmes de physique, et, pour cela, on le qualifie de *père de la physique*. De toute évidence, Archimède l'avait précédé dans cette voie, et, sans disposer des moyens élaborés de calcul que Galilée employait – je pense en particulier aux équations – il a su démontrer de nombreux résultats importants en mécanique ou en hydrostatique. Il a surtout créé une méthode de raisonnement qui lui a largement survécu. Écoutons-le une dernière fois : « Je suis convaincu d'apporter une contribution très utile à la recherche mathématique. Je suis persuadé, en effet, que des chercheurs, soit de notre époque, soit de l'avenir, trouveront, par la méthode que j'aurai fait connaître, encore d'autres propositions qui ne me sont pas encore venues à l'esprit ». De son temps, il a été vénéré et respecté et sa mémoire a survécu longtemps, bien que ses travaux fussent trop en avance sur son temps. Rappelons que Galilée a reconnu, lui-même, et à plusieurs reprises, tout ce qu'il lui devait.

Sa place est donc incontestable dans l'histoire des sciences. C'est pourtant surtout comme ingénieur qu'il a été connu de la plupart de ses contemporains. Plutarque, en bon platonicien, prétend qu'il méprisait tout ce qui était technique. Au vu de ses remarquables résultats dans le domaine appliqué, on peut se permettre de mettre en doute les assertions de Plutarque : même son *Traité des corps flottants* et ses traités sur les leviers montrent une connaissance expérimentale approfondie des faits. Nous pouvons, sans grand risque, affirmer qu'Archimède était un vrai physicien au sens propre du terme physique, « science de la nature ».

Enfin, les légendes nombreuses et quelquefois absurdes qui accompagnent le souvenir de ce savant exemplaire montrent surtout à quel point Archimède était connu et populaire dès l'Antiquité. Elles nous montrent l'homme derrière le savant. Aussi, à travers les préfaces de ses œuvres et ces légendes pouvons-nous esquisser le portrait d'un homme de science rigoureux mais bien ancré dans le monde qui l'entoure, enthousiaste pour toutes les nouveautés et prêt à les améliorer ; puis un vieil homme, désabusé dans sa cité retombée dans les guerres, qui se battra certes avec toutes ses connaissances, mais qui, face à la mort, cherche à protéger ce qui fut sa vie, la science.



Réponses de Bernard BRISOU et de Jacques KERIGUY au discours de réception de Mme Geneviève NIHOUL

« Le spationaute, l'alpiniste, le trimarin trans-atlantique et l'archéologue avec sa truelle sont les enfants du petit père Faust. Ils se fréquentent peu, ces cousins germains, mais font partie de cette famille des conquérants de l'off-limits, des insatiables de profession, à laquelle nous devons d'être ce que nous sommes : les métreurs-vérificateurs de la planète. Insupportables mais utiles. » Ainsi s'exprimait l'an dernier Régis Debray dans son langage imagé et grinçant qui n'appartient qu'à lui.

Madame, vous venez d'évoquer de magistrale façon la mémoire et d'analyser les découvertes majeures d'un de ces métreurs-vérificateurs. Archimède fut utile, nous n'en doutons plus et n'en voulons pour preuve que les marques indélébiles laissées par ses théorèmes dans nos esprits d'écoliers. Mais, ayant des siècles d'avance et tout occupé par ses cogitations mathématiques, le savant ne pouvait qu'être insupportable à ses contemporains.

Cependant, si je me suis permis de citer ce passage d'*Un candide en Terre Sainte*, la cause vous en revient, madame, car vous êtes, vous aussi, une petite-fille de Faust fouillant la matière par cyclotron et microscopes électroniques, vos modernes truelles. Utile vous l'êtes, ô combien ! Quant à l'insupportable, permettez que je l'efface... quoique ! Ne vous doit-on pas, ce soir, une première puisque, devançant votre désir, vos deux parrains vont répondre successivement à votre discours, ce qui n'est pas réglementaire.

Ainsi me revient-il de vous servir un premier mouvement (n'êtes-vous pas, en effet, musicienne ?), laissant à votre ami Jacques Keriguy le soin de jouer le second mouvement d'une symphonie qui se veut inachevée, ayant la certitude qu'au sein de notre académie d'autres mouvements amicaux continueront à nous enchanter.

Votre histoire commence en 1929, par la rencontre d'un ingénieur belge et d'une jeune Française agrégée d'anglais sur les pentes neigeuses de Savoie sous l'œil vigilant et organisateur d'un ecclésiastique. Mariés en 1932, les tourtereaux gardent chacun son métier, vivant ainsi de part et d'autre de la frontière, crise économique oblige. Cependant Bruxelles n'est pas le bout du monde et le couple accueille successivement une première fille, Claude, en 1935 et Claire, quatre ans plus tard. Le 17 mai 1940, les troupes allemandes envahissent la Belgique. Grand chef scout, votre père organise un réseau de routiers qui alimente ainsi les renseignements alliés. Arrêté par la Wermark, il sera heureusement relâché faute de preuves.

C'est dans cette Belgique occupée qu'une troisième fille vient combler de joie la petite famille. Prénommée Geneviève, vous naissez à Uccle, commune de la banlieue sud de Bruxelles, héritant dès votre conception des multiples talents de vos aïeux. Jugeons-en ! Votre grand-père Nihoul est ingénieur chimiste et son épouse est la première femme diplômée de pharmacie de Belgique. Ingénieur de l'acier, votre père, sportif confirmé, joue agréablement du violoncelle. Du côté maternel, le fond chromosomique était tout

aussi brillant. Anglais vivant à Paris, le grand-père Fox sévit à la banque Barclays, mais son acte de décès mentionnera : « artiste peintre ». Quant à grand-mère Bazille, d'origine montpelliéraine, elle chante à ravir, joue du piano et sera votre premier professeur de musique. Hélène Fox, enfin, l'agrégée d'anglais, est une remarquable pianiste, comme sa mère, peintre à ses heures comme son père, et romancière de surcroît avec sept romans publiés chez Gallimard. D'aucuns pourraient envier un tel bagage d'allèles pour entrer dans l'arène darwinienne !

Le 3 septembre 1944, la Belgique est libérée et monsieur Nihoul père est nommé, en 1948, représentant de son pays au sein de l'*Organisation Européenne de Coopération Economique*, l'OEEC, et la famille s'installe donc à Paris. Surgit alors le drame dans ce ciel serein. Le 18 décembre 1949, ce père tant aimé et tant admiré disparaît. Au décollage de Paris, l'avion qui le transportait s'écrase ; vous avez sept ans et demi. Votre mère, française, décide de rester à Paris, ses filles ayant alors la double nationalité en raison d'un décret du général De Gaulle. Poursuivant vos études au lycée de filles La Fontaine, vous êtes bachelière à 16 ans et vous optez définitivement pour la nationalité française. Désirant devenir ingénieur comme l'était votre père, vous êtes inscrite en classe préparatoire à Janson-de-Sailly, lycée mixte qui vous ouvre d'autres horizons que ceux du gynécée familial.

Or, à cette époque, les carrières d'ingénieur sont quasiment inaccessibles à la gent féminine. Fort douée en mathématiques et surtout passionnée de physique, vous entrez en « résistance », comme votre père autrefois. « Résistance », un des mots-clé qui animera votre comportement tout au long de votre carrière comme vous vous plûtes à le souligner lors des remerciements que vous fîtes à l'académie, le 6 avril 2005. Votre second mot-clé peut se traduire par « savoir comment ça marche » ou par « pouvoir de connaître ». Le troisième, et non des moindres, est le fameux « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » que Gargantua écrivit dans une lettre éducative à son fils Pantagruel.

Cette soif de connaître, vous ne la limitez pas aux sciences dures. Les grands espaces et la liberté qu'ils procurent vous aident à respirer. Le vent et la mer, voilà qui peut calmer pour un temps vos aspirations. Hypotaube étant bouclée, vous vous inscrivez au stage de voile des Glénan pendant l'été 1959, vous heurtant, une fois encore, à l'ostracisme envers les femmes : brevet de barreur pas au-delà ! Vous vous embarquez alors à bord d'une goélette anglaise qui croise en Manche, et décrochez les brevets de chef de quart et de skipper : enfin chef !

De retour sur la terre ferme, déterminée à tenter Normale supérieure, vous entrez dans la classe préparatoire spécialisée en physique, la taupe dite « atomique » qui vient de s'ouvrir. Véritable « formule I », comme vous qualifie quelqu'un qui vous est cher, vous menez de front études théoriques et activités musicales,

comme violon au sein de formations estudiantines. Mais le redoutable concours approchant, un de vos professeurs réussit à vous convaincre de donner la priorité au bachotage. Il a raison et vous réussissez en 3/2, grâce à un 17 en maths.

À la rentrée 1960, vous intégrez Normale sup Sèvres, avec dortoir des filles boulevard Jourdan et laboratoires communs aux filles et aux garçons, rue d'Ulm. C'est ainsi que, l'année suivante, vous faites la connaissance de François Boutang, normale sup-maths et fils du célèbre philosophe Pierre Boutang.

1963, vous avez 21 ans, âge de la majorité à l'époque, ce qui vous permet d'acheter, d'occasion, un voilier de 8 m 20, grâce à vos économies de répétitrice. Port Miou, à Cassis, sera son port d'attache et, pendant l'été, tenant fermement la barre, vous emmenez deux camarades en croisière sur les côtes du pays de Périclès.

Docteur de troisième cycle en février 1964, vous êtes agrégée au mois de juillet suivant. Mais l'enseignement dans le secondaire n'étant pas votre *cup of tea*, vous entrez au CNRS, qui va momentanément gérer votre carrière. Admise au laboratoire de l'Ecole polytechnique, vous allez partager votre temps entre la colline Sainte-Geneviève et le CERN, Conseil européen pour la recherche nucléaire, situé sur la frontière franco-suisse. Là, depuis 1959, un synchrotron permet d'accélérer des particules destinées à percer l'intimité de la matière : c'est vraiment votre tasse de thé !

Intimité avez-vous dit ? La vôtre, jointe à celle de François, ne tarde pas à porter naturellement son fruit. Ollivier vient prendre sa place en décembre 1967, époque de préparation de la thèse d'Etat puis du grand chambardement de mai 1968. Ce ne vous empêche en rien de soutenir votre thèse en octobre 1969 et d'accoucher, dans la foulée, de votre second fils Eric, le 1^{er} novembre.

Survient alors la grande rupture. François Boutang obtient, en effet, un contrat de coopération avec la faculté des sciences de Tunis. Un tournant décisif est à prendre qui va vous éloigner de la recherche sur les particules et vous faire entrer dans la mouvance des universités. L'aventure vous attend et, comme le dit si bien Marc Alyn dans *La Terre promise sera tenue* :

*Partir ! Le monde est là au bord du bleu.
Nos figures de proue dans l'air iodé se lavent.
Chaque vague sera labourée par le soc de nos étraves.
Que la folie nous guide
Aveugles
Sur les chemins d'exode et d'exil !*

Deuxième mouvement, ami Jacques, c'est à toi.

Bernard BRISOU

Je vais en effet prolonger, madame, l'épreuve que vous subissez et vous contraindre à écouter quelques instants encore la relation de votre vie. Je vais le faire, poussé par l'obligation que m'impose notre Compagnie ; je vais le faire, aussi, avec l'espoir que votre courtoisie vous incitera à m'écouter, car je sais bien que, plus que l'évocation du passé, c'est la perspective du lendemain

qui retient votre attention et mobilise votre énergie. Parlons donc quelques instants encore de ces années lointaines pour mieux amorcer l'appel des projets qui s'apprentent à éclore.

Le premier mouvement, Bernard Brisou l'a joué sur un tempo élevé, *allegro vivace* dirai-je, suivant fidèlement les indications de la compositrice. Rebelle en ce domaine aussi, vous vous plaisez à enfreindre les règles couramment admises de la musique qui, à un mouvement rapide font succéder un mouvement plus lent. Car le second mouvement dont m'échoit l'interprétation, je ne pourrai le qualifier d'*andante* ni de *moderato* même s'il contient quelques passages marqués par un très romantique *rubato*. Il se termine au contraire par le *prestissimo sforzando* triomphant de votre exposé.

1970 : suivant le conseil de Louis Leprince-Ringuet, encore professeur à Polytechnique, déjà membre de l'Académie française et professeur au Collège de France, vous acceptez un poste de coopérante à l'université de Tunis, alors en pleine reconstruction. Votre tâche ? Créer une maîtrise de physique atomique. La novation vous séduit. Mais le pays qui vous accueille vous propose bien d'autres centres d'intérêt : la rencontre d'une culture différente, l'opportunité de consacrer du temps à la musique : l'orchestre symphonique de Tunis, plusieurs formations de chambre font appel à vous. Et puis vous rencontrez Claude, qui, désormais, partage votre vie et vous apporte le soutien sans faille que, de votre côté, vous lui accordez en retour. Philippe naît de cette union.

Huit années passent dans ce pays auquel vous restez attachée et qui, je le sais parce que vous me l'avez dit, garde un peu de vous-même. Vient le temps de revenir en France. Un poste est vacant à l'université de Toulon et du Var. Votre candidature est acceptée. Nous sommes en 1978. Vous vous consacrez aux tâches d'enseignement qui relèvent de votre service, comme on dit dans le langage universitaire. Avec succès : les directions de mémoires et de thèses se multiplient. Mais l'université veut davantage : elle vous demande – j'ai été témoin de la transaction - d'accepter le poste de vice-présidente du Conseil des études et de la vie universitaire, le CEVU. Ces fonctions, fort délicates, vous conduisent à prendre en charge l'organisation pédagogique de l'établissement et l'amélioration du cadre de vie des étudiants. À l'époque chargé de l'animation culturelle de l'université, je me souviens avec reconnaissance de l'aide constante que vous m'avez apportée dans un environnement marqué par la défiance, et de la complicité qui était la nôtre lorsque nous bâtissions un projet audacieux. Cette connivence montrait, je crois, votre irrépressible curiosité ainsi que le recul que vous savez prendre par rapport à votre domaine d'étude : l'humour en est la traduction naturelle ; la liberté en est l'heureux aboutissement. Tous deux vous rattachent naturellement à votre prédécesseur, le commissaire général de la Marine Emmanuel Carli, dont vous avez évoqué l'œuvre et le talent.

Fallait-il viser plus haut et briguer des fonctions plus élevées encore au sein de l'université ? D'aucuns l'espéraient ; ils vous ont sollicitée. Mais vous n'avez pas entendu leur voix : c'est que votre pouvoir n'est pas dans l'illusion du pouvoir. Car l'épanouissement, vous le trouviez dans les activités de recherche que vous meniez au sein du laboratoire relevant du CNRS, le L2MP. Les

personnes présentes pardonneront l'usage de ce sigle barbare que je m'empresse de développer : laboratoire des matériaux et de microélectronique de Provence. Je vous ai parfois rendu visite dans ce laboratoire ; j'y ai découvert l'ambiance amicale qui imprégnait une petite communauté pénétrée de la conscience que les prouesses de l'un s'insèrent naturellement dans l'œuvre de tous.

La qualité de vos publications, reconnue au plan national et international, vous mène en 2000 à la présidence de la Société française de microscopie. Elle vous conduit aussi à recevoir, le 25 octobre 2002, la Légion d'honneur des mains de la pianiste Anne Queffelec. Puis-je évoquer un instant les émotions que nous a values à tous deux cette cérémonie intitulée *Journée des arts et des sciences* ? À vous, car elle vous était en partie dédiée ; à moi, puisque je l'organisais. La lecture que notre regretté collègue Gilbert Guiraud a faite du magnifique discours prononcé lors de sa réception à l'académie Nobel par Saint-John Perse est restée gravée dans les mémoires de tous les participants. Et puis il y eut la musique de Mozart. Science, poésie, musique ; à cette trilogie, qui suffirait à beaucoup, il faut ajouter l'histoire, autre passion que l'académie vous donne l'occasion de cultiver pleinement.

La science et la recherche qu'elle suscite : il serait présomptueux, quand on est étranger à cette activité, d'apprécier, fût-ce à l'aide des fulgurances de l'intuition, des travaux dont l'ampleur ne peut être mesurée que par un savant. Mais je tiens à dire que votre constante progression vers l'infiniment petit, si elle vous a rapprochée de l'essence même de la matière, ne vous a pas éloignée de l'entendement de vos semblables, ni de leur sensibilité. Car, pour vous, la vulgarisation n'est pas avilissante ; au contraire, elle est un devoir et vous la concevez comme elle doit être : un dialogue entre l'expérience et l'imagination.

Faisant cela, non seulement vous vous employez à faire réfléchir vos auditeurs, mais vos démonstrations nourrissent ce que je nommerai leurs fibres poétiques. La science source de poésie, « Sonnant dans l'âme un

creux toujours futur », pour reprendre les mots que Valéry a inscrits dans son *Cimetière marin*... Est-il en vérité plus noble dessein pour cet aventurier qu'est le chercheur lorsque, sans se départir de ses exigences de méthode, il laisse entrevoir l'improbable ? Depuis votre entrée à l'académie, vous nous avez présenté plusieurs communications sur des sujets scientifiques : neutrinos, climat, big bang ; d'autres suivront, car la science est toujours en devenir et vous ne cesserez pas de sitôt d'apporter à sa construction les ressources de votre jugement et de vos connaissances. Continuez, Madame, je vous en prie : vous savez nous parler des grands problèmes du temps avec une rigueur qui convainc, une chaleur qui stimule et une passion qui émeut.

L'histoire, enfin, vous attire. Le paradoxe n'est qu'apparent : la citoyenne a épousé son temps ; la scientifique est attentive à cet appel du futur que l'on nomme recherche ; le passé ne pouvait laisser indifférents les deux visages de votre personne, car il est producteur d'avenir. Nous venons d'en avoir une magnifique démonstration avec le portrait que vous avez brossé d'Archimède. Affaire d'éducation, cette vision globalisante du temps ? De formation plutôt ? Peut-être, mais soutenue par une conception du monde pertinente, qui, je vous l'affirme, correspond à la nôtre, car, voyez-vous, si notre académie consacre une partie de son énergie à explorer le passé, l'avenir aussi l'intéresse.

Pour terminer, m'autorisez-vous, madame, à joindre aux mots qu'a prononcés si justement et si délicatement le président Brisou le témoignage de ma propre joie ? Mes confrères m'autoriseront-ils à braver les règles de l'académie, qui n'aime guère les débordements de l'amitié, et à abandonner en cet instant le vouvoiement d'usage ? J'anticipe sans crainte leur réponse et, chère Geneviève, te souhaite la bienvenue dans ce sanctuaire de la réflexion qu'est l'académie du Var.

Jacques KERIGUY

JAMES PRADIER (1790-1852) un sculpteur néoclassique ?

Monique BOURGUET-VIC

Sur le littoral du Mourillon, alors que le boulevard n'existe pas encore, deux lieux privilégiés rassemblent, au milieu du XIX^e siècle, l'élite cultivée toulonnaise mais aussi parisienne : la bastide Lauvergne et la villa Cloquet¹. Eminent professeur de médecine à Paris et fin lettré, Jules Cloquet reçoit au prieuré de Lamalgue hommes de lettres et artistes, tout comme son confrère et voisin toulonnais, le docteur Hubert Lauvergne.



Hubert Lauvergne.

Plâtre original. Pradier et fils, musée du Vieux-Toulon.

Parmi les noms des nombreux hôtes de la villa Cloquet se trouve celui de James Pradier, un des sculpteurs les plus connus de Paris, ami de longue date de Jules Cloquet. La première femme de celui-ci, Juliette Lebreton, était une cousine de sa femme.

À ce titre, Pradier fait partie de la mémoire de Toulon et du Midi pour y avoir laissé une production importante.

Il faut tout d'abord replacer Pradier dans l'évolution de la sculpture de la première moitié du XIX^e siècle. Cette époque est dominée par le goût de l'Antique. Les collections d'antiques du Louvre, enrichies par l'Empire, étaient copiées par tous les sculpteurs lors de leur formation à l'Ecole des beaux-arts.

C'est aussi l'époque de la prédominance des règles du « Beau idéal » et du « grand style », tirant leurs thèmes de l'histoire antique ou de la Bible. Allégorie et symbole sont à la base du langage néoclassique défini en 1823 par Quatremère de Quincy.

Dans les années 1820-1840 arrive une génération nouvelle de sculpteurs, influencés par l'hellénisme et les modèles grecs trouvés récemment, comme la *Vénus de Milo* ou les marbres du Parthénon.

Alors que le mouvement romantique s'épanouit en peinture, sa gestation est plus lente en sculpture en raison, entre autres, de la domination officielle de la génération néoclassique incarnée par le sculpteur Bosio, champion de l'esthétique néo-canovienne.

L'œuvre de Pradier correspond, entre 1820 et 1850, à ce moment de crise identitaire de la sculpture partagée entre le respect figé des règles établies et une liberté créatrice.

Biographie

La vie de cet artiste complexe est bien connue grâce à son abondante correspondance qui a été publiée en trois volumes par Douglas Siler, deux autres volumes restant à venir.

Pradier est d'origine suisse mais de racines françaises. Il est né en 1790 à Genève, qui devient en 1798 la capitale du département français du Léman. Son grand-père paternel, de religion réformée, né à Saint-Ambroix dans le Gard, en 1736, avait émigré en Suisse, au milieu du XVIII^e siècle, et s'y était marié.

Très tôt, Pradier entre comme apprenti chez un bijoutier-horloger, tout en étant inscrit à l'école de dessin de Genève. En 1807-1808, il rejoint à Paris son frère aîné Charles-Simon, graveur. Il entre en 1809 dans l'atelier du sculpteur Frédéric Lemot, rencontré opportunément, et est admis à l'École des beaux-arts.

Citoyen suisse et français, il peut se présenter au concours du prix de Rome, qu'il obtient en septembre 1813² grâce à *Néoptolème*, œuvre typique des morceaux de concours pour lequel le candidat doit faire preuve de respect des règles exigées par l'académie, notamment la référence à une œuvre antique et l'idéalisation. Pradier devient pensionnaire de la Villa Médicis jusqu'en 1818.



*Néoptolème empêche Philoctète de percer
Ulysse de ses flèches.*
Relief en plâtre, H. 121cm, L. 150 cm, prof. 20 cm, Genève.

En 1819, il rentre de Rome, s'installe à Paris et commence une vie d'homme du monde et d'artiste. Il retournera à Rome pour deux longs séjours, en 1823-24 et en 1841-42, rêvant de s'y installer.

Dès son retour à Paris, il expose avec succès aux salons officiels, passages obligés pour trouver des commanditaires privés ou publics. Admiré et reconnu pour son talent, il reçoit rapidement les consécration officielles d'un artiste auréolé du prix de Rome. En 1827, il est admis à l'Institut et à l'Ecole des beaux-arts comme professeur de sculpture, succédant à son maître Lemot, décédé : deux institutions dans lesquelles il n'est pas accueilli sans réticences. En 1828, il est décoré de la Légion d'honneur.

Le mécénat n'étant plus dans les mains des grandes familles aristocratiques dont la fortune a été écornée par la Révolution, les artistes doivent se retourner vers l'État et les grandes villes. Pradier s'y emploie sous la Restauration et surtout sous la Monarchie de Juillet.



Le duc d'Orléans (1810 – 1842)
Exécuté en 1842 d'après le masque funéraire.
Musée du Louvre.

Il profite de la bienveillance officielle du roi Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, sans pénétrer vraiment dans le cercle des fidèles de l'entourage royal, ayant un ennemi déclaré en la personne du peintre et sculpteur Ary Scheffer, professeur de sculpture de la princesse Marie d'Orléans. Malgré tout, il est chargé d'exécuter plusieurs statues ou bustes de leur fils, Ferdinand, duc d'Orléans, mort accidentellement en juillet 1842.

Il est vrai que son talent et son réseau d'amis dans la haute administration le servent. Il profite de ses bonnes relations avec le comte de Cailleux, secrétaire général puis directeur en 1841 des Musées royaux. Il en sera de même, après la chute de la Monarchie de Juillet, avec son successeur le comte de Nieuwerkerke, sculpteur lui-même et amateur de sculpture.

Pradier fréquente de nombreux salons parisiens, notamment celui du baron Gérard, côtoyant ainsi tous les milieux artistiques et mondains. Lui-même tient salon et compose des romances qu'il distribue aux membres de l'académie pour leurs femmes musiciennes.

Dans les dernières années de sa vie, il a la satisfaction de recevoir un accueil chaleureux dans le Midi de la France. À Nîmes, il exécute en 1844 le *buste du général baron de Feuchères*³, bienfaiteur de cette ville, ce qui le fait connaître. S'ouvre alors pour lui le monde des salons nîmois mais aussi arlésiens, en particulier le salon de madame Grange, fille du peintre Réattu. L'homme de lettres nîmois Jules Canonge, un des familiers de ce salon arlésien, entretient une correspondance suivie avec Pradier qu'il recommande aux municipalités voisines désireuses de procéder à des décorations urbaines. Nîmes, Aigues-Mortes, Arles lui passent commande.

Mais ses derniers projets ne pourront se réaliser. Les monuments de Monseigneur de Belzunce et de Pierre Puget pour la ville de Marseille et celui d'Adam de Craponne pour Salon-de-Provence seront exécutés par le sculpteur aixois Marius Joseph Ramus.

Sa vie privée est marquée par deux femmes, devenues célèbres dans les milieux littéraires, en particulier la première.

En effet, en 1825 commence une courte liaison avec Juliette Drouet, née Gauvain, orpheline à dix ans et élevée par sa tante dont elle prend le nom. De leur amour, naît en 1826 une fille, Claire⁴, qui aura une courte existence de 20 ans. Pradier la reconnaît en 1828. Juliette, après des débuts peu probants sur la scène à Bruxelles et à Paris, rencontre en février 1833 Victor Hugo avec lequel elle aura une longue et célèbre liaison.

En 1833, il se marie avec Louise d'Arcet, âgée de 19 ans, dont il aura trois enfants. Louise, chantée par Alexandre Dumas fils, un de ses multiples amants, sous le nom de « la belle aux cheveux d'or », se montre une femme particulièrement frivole et dépensière, endettée en permanence et, disait-elle, « ne sachant résister à personne ». Après avoir obtenu un constat d'adultère et l'intervention de la justice, Pradier obtient le jugement de séparation avec Louise, en janvier 1845. La vie de Louise sera racontée par sa confidente et auxiliaire Louise-Françoise Boyé, dans les célèbres *Mémoires de Madame Ludovica*⁵ dont Flaubert s'est inspiré pour la rédaction de *Madame Bovary*⁶.

La personnalité de ce sculpteur est complexe, suscitant autant l'admiration que la détestation.

En témoignent ses rapports avec Juliette Drouet qui, dans sa correspondance avec Victor Hugo, porte à l'égard de Pradier des jugements sanglants, lui reprochant constamment de ne pas faire assez pour leur fille commune. Ces jugements, repris par les biographes de ce célèbre couple, ont porté tort à la « réputation » de Pradier. Cependant, Juliette sollicite souvent pour son ex-amant le soutien de Victor Hugo qui prononce même ses louanges dans un discours à la Chambre des pairs en février 1846.

S'il est admiré pour ses talents reconnus, appelé Phidias par l'entourage de Flaubert et qualifié par Théophile Gautier de « dernier des Grecs », il est aussi critiqué, notamment par la presse et souvent par Baudelaire qui ne l'apprécie pas.

Deux jugements contradictoires illustrent cette complexité.

Tout d'abord, celui de Flaubert dans une de ses lettres à Louise Colet, sa maîtresse, dont Pradier a fait le buste et une statuette: « C'est un excellent homme et un grand artiste, oui un grand artiste, un vrai Grec, et le plus ancien de tous les modernes. Un homme qui est là à faire sa tâche du matin au soir avec l'envie de la bien faire et l'amour de son art. Tout est là, l'amour de son art ».

À l'opposé, le sculpteur Préault, jeune loup romantique, porte ce jugement lapidaire, dans la rubrique nécrologique de son confrère : « M. Pradier a eu la main d'un sculpteur, jamais le cerveau [...]. Il partait tous les matins pour Athènes, et le soir arrivait rue de Bréda ». (Il faut préciser que c'était « le quartier des filles galantes à l'époque romantique ».)

Ainsi, Pradier est-il seulement capable de représenter les apparences de la beauté ou peut-on lui accorder davantage d'intériorité ? Est-il simplement un sculpteur néoclassique ou participe-t-il au courant romantique naissant, en proie à une mise à l'écart au Salon officiel ?

Certes, les portraits sont remarquables par leur expressivité et leur individualisme. À partir d'exemples choisis parmi les œuvres françaises les plus représentatives que j'ai pu photographier, je vais aborder l'étude de l'œuvre profane, de l'œuvre religieuse et ce qui fait le succès indiscutable de Pradier, la représentation du corps féminin.

L'œuvre profane

Le début des années 1830 marque pour Pradier une grande période de commandes publiques parisiennes, inaugurées en 1825 par le décor de l'arc de triomphe du Carrousel et clôturée en 1850 par le tombeau de Napoléon.

En province, la fontaine de l'Esplanade de Nîmes parachève, en 1851, cet impressionnant parcours officiel.

La Révolution de 1830 met fin à la commande de l'arc du Carrousel pour laquelle Pradier ne peut livrer que deux fragments en marbre, exposés au Louvre.

Par contre, les *Renommées de l'arc de Triomphe* constituent la première grande réalisation monumentale, formée de quatre bas-reliefs en pierre de 6m de hauteur sur 6m de largeur, décorant les écoinçons de l'arcade centrale, côté Paris et côté Neuilly. Commandées en mars 1829, leur gestation dure quatre ans et l'inauguration

n'a lieu qu'en juillet 1836. C'est un décor, sur le modèle antique, de figures allégoriques, d'une grande finesse.



Une des Renommées de l'Arc de Triomphe.

La nouvelle Chambre des députés au Palais Bourbon, commencée sous Charles X, est réalisée en grande partie sous la Monarchie de Juillet. Guizot, en 1830, charge Pradier des deux figures destinées à décorer l'intérieur de la salle de séance. Installées dans des niches placées de part et d'autre de la tribune présidentielle, ces deux statues féminines colossales, *La Liberté* et *L'Ordre public*, sont remarquables par leur force et leur stabilité néoclassiques.

L'Ordre public tient une lance et une main de justice, et foule aux pieds le Désordre représenté par un poignard et un flambeau.



L'Ordre public, Chambre des députés.

Coiffée d'une peau de panthère, *La Liberté* foule aux pieds des chaînes et un joug rompu. Elle tient de la main droite le drapeau tricolore, surmonté du coq. L'hirondelle, initialement prévue pour la main gauche, a été remplacée par une Victoire, commémorant les Trois Glorieuses, à l'instar de l'inscription figurant sur le socle disposé au pied de la statue.



La Liberté, Chambre des députés.



*L'Instruction publique : les muses,
Façade du Palais Bourbon.*

Terminées en 1832, elles sont critiquées car Pradier est moins à l'aise dans la sculpture publique allégorique que dans la sculpture simplement ornementale d'exécution enlevée et facile. Néanmoins, le message des deux allégories s'adapte parfaitement à ce lieu chargé d'histoire.

Sur la façade du Palais Bourbon, de part et d'autre du fronton de Cortot, se trouvent deux bas-reliefs : à droite, celui de Rude intitulé *Prométhée animant les arts*, et à gauche, celui de Pradier intitulé *L'Instruction publique* et exécuté en 1837.

Ce sujet brûlant a abouti en juin 1833, après de longs débats parlementaires, à la loi Guizot, qui met en place pour l'enseignement primaire un nouveau système éducatif ; il n'est question encore ni d'obligation, ni de gratuité mais de liberté affirmée dans la libre concurrence des écoles privées et des écoles publiques.

Au centre, *L'Instruction publique* est personnifiée par une Minerve casquée, en train de détailler les premières lettres de l'alphabet, entourée d'enfants attentifs et de muses. À la gauche de Minerve, une femme tient un livre ouvert où s'inscrivent les termes « Ecriture sainte » : elle symbolise l'Église et indique son rôle, nouvellement reconnu par la loi Guizot, en soulevant le voile qui la dissimulait. De l'autre côté, une petite fille, la seule vêtue d'une robe d'époque, apprend à lire, la main posée sur l'épaule de la déesse, en signe de continuité culturelle.

Autour, les neuf muses veillent sur l'enseignement des sciences et des arts qu'elles symbolisent.

C'est un bas-relief didactique simple, accessible à tous et aussi d'une grande liberté, malgré son apparence antique. L'introduction de la référence moderne du costume d'un personnage, les gestes et les attitudes rendent la scène réaliste et parlante. Du point de vue stylistique, on l'a comparé à la procession des *Panathénées* de Phidias.

À la même époque, Pradier participe à la décoration de la *place de la Concorde*, sur laquelle on édifie huit statues colossales représentant les « principales » villes de France. Pradier est chargé de *Strasbourg* et de *Lille* exécutées entre 1836 et 1838.

Personnifications des villes, ces femmes assises et portant des couronnes murales se rencontraient dans la sculpture depuis l'Antiquité.

Strasbourg, assise sur un rocher, les pieds posés sur un canon, porte une épée à la saignée du coude, et une clé dans sa main droite fermement appuyée sur la hanche.

Lille, assise dans la même position, porte une épée à l'épaule et se distingue par son vêtement plus proche du déshabillé de boudoir que du costume à l'antique.

Leurs physionomies et leurs coiffures modernes correspondent aux modèles observés à l'atelier, ce qui constitue pour beaucoup une choquante entorse aux conventions de la sculpture allégorique devant idéaliser costume et expression physionomique.



Strasbourg. Place de la Concorde.



Lille. Place de la Concorde.

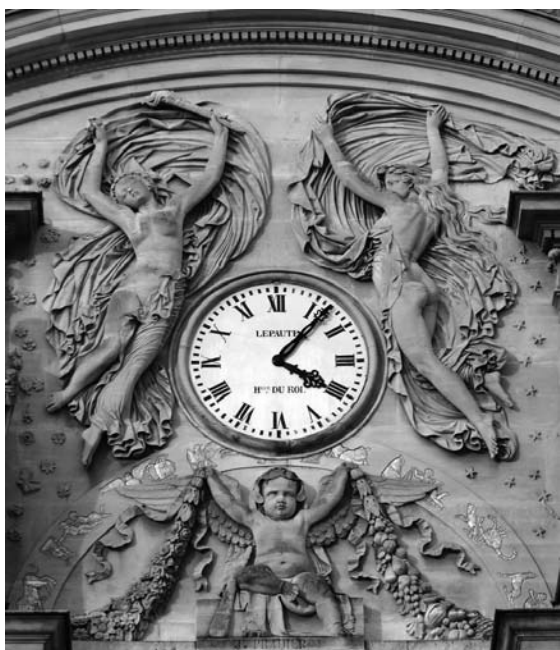
Ce n'est sans doute pas Juliette Drouet qui est représentée sous les traits de *Strasbourg*, comme il l'a été maintes fois répété. Elle est toute à sa liaison avec Victor Hugo au moment de la genèse de cette œuvre, et il ne peut être question de poser pour Pradier. Peut-être est-ce sa femme Louise, solidement campée et à la moue dédaigneuse.

Comparées aux réalisations de ses concurrents, Petitot pour *Lyon* et *Marseille*, Cortot pour *Brest* et *Rouen*, Caillouette pour *Nantes* et *Bordeaux*, les statues de Pradier frappent par l'élégance de leur pose et dénotent un classicisme évident teinté d'une certaine liberté prise avec les règles, ce qui fait l'originalité de son travail.

La statue de *L'Industrie*, située à l'un des angles postérieurs de la Bourse, reprendra en 1851 ce type d'allégorie assise. La figure porte une massue sur son épaule tandis que sa main droite repose sur une grande roue d'engrenage et une scie circulaire. Cette statue a la même élégance que les deux précédentes, mais les vêtements et la coiffure sont moins « modernes » à un moment où Pradier observe un certain retour à l'Antique.

Au même moment, il participe à la décoration du palais du Luxembourg en exécutant en 1840 la décoration qui entoure l'horloge face au jardin : quatre statues en ronde-bosse (*La Sagesse*, *L'Éloquence*, *La Prudence*, *La Justice*), deux hauts-reliefs (*La Guerre* et *La Paix*) et trois bas-reliefs (*Le Jour*, *La Nuit* et *Un Génie*).

Nous ne commenterons pas les statues emblématiques, d'une platitude vite reconnue. Nous mettrons, par contre, en valeur la grâce du programme allégorique entourant l'horloge. Pradier représente *La Nuit* par une figure féminine, qui tourne le dos au spectateur. L'autre figure féminine, *Le Jour*, est vue de face. Le charme de ces deux silhouettes, enroulées dans des draperies qui flottent, provient de leurs lignes en arabesque proches du travail de Jean Goujon. Admiratif, le sculpteur David d'Angers, pourtant ennemi juré de Pradier, dit à leur propos: « [...] Pradier est certainement l'homme le plus doué pour les arts qu'il est possible de rencontrer ».



Décoration de l'horloge du palais du Luxembourg.

Au-dessous, entouré par les signes du zodiaque, un génie potelé tient deux guirlandes en forme de cornes d'abondance faites de fruits, participant ainsi à ce maniérisme raffiné.

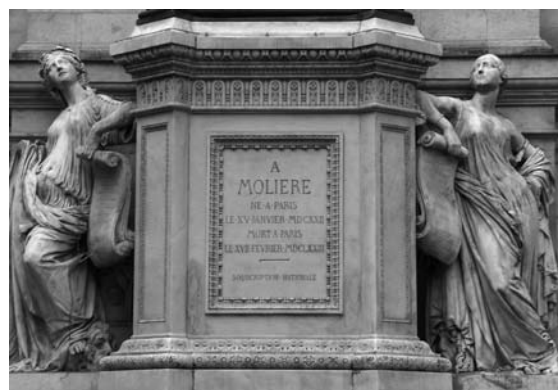
Ce talent va s'exercer avec éclat dans la décoration des fontaines, pour lesquelles Pradier peut déployer tout son art et son attachement à l'antiquité : d'abord à Paris pour la fontaine Molière inaugurée en 1844, puis à Nîmes, sept ans après.

La fontaine dédiée à Molière, située rue Richelieu, est conçue par l'architecte Visconti. Le sculpteur Seurre représente Molière en bronze, assis dans un fauteuil, entouré de quatre colonnes surmontées d'un entablement et d'un fronton arrondi. Au bas du monument, Pradier est chargé de la réalisation de deux figures allégoriques décorant le socle du monument.

Dans un premier temps, les esquisses de ces figures, réalisées en plâtre, représentent deux *Renommées* aux ailes importantes, chacune portant un rouleau déployé sur lequel sont inscrites les œuvres de Molière. Une fois exécutées en marbre, elles deviennent la *Comédie légère* et la *Comédie sérieuse*, appelées en 1844 *la Muse enjouée* et *la Muse grave*. Leur pose rappelle un peu celle des statues de muses de l'Antiquité ; par contre, l'agencement de leurs lourds drapés leur donne un aspect résolument moderne. Pradier a su les adapter à l'allure maniériste de ce monument démontrant toute sa virtuosité.

Ici encore, on parlera de portrait : Théophile Gautier trouvera dans la muse de droite une ressemblance avec Louise Pradier.

Ces muses donnent tout son éclat à cette fontaine jugée par ailleurs assez banale. Pourtant, elle fait l'objet d'une inauguration particulièrement solennelle car c'était là le premier monument public parisien dédié à un homme de l'art.



Les figures allégoriques de la fontaine dédiée à Molière.
Rue Richelieu, Paris.

La construction de la *crypte du tombeau de Napoléon aux Invalides* permet à Pradier d'acquérir la grande consécration de sa carrière.

À l'origine du projet, le sarcophage devait être surmonté d'un « gisant » confié à Pradier mais dont l'idée est vite abandonnée. À défaut, trois arrêtés de 1843 lui confient le travail de figures adossées aux piliers entourant le sarcophage et destinées à rappeler les victoires de l'Empire. Le « programme » général conçu

par Visconti recommande au sculpteur de s'inspirer de l'Antiquité, d'avoir une grande conformité de lignes, et de se différencier seulement par « l'expression, l'agencement des draperies, et quelques attributs... ».

De nombreux croquis sont élaborés, rendant compte de l'évolution de ce projet, source de déboires pour Pradier, victime de retards de paiement et malmené par Visconti.

En avril 1847, cinq *Victoires* sont livrées mais ne donnent pas satisfaction à Visconti. En 1850, le statuaire reprend son travail et le termine, mais Visconti exige encore des modifications qui ne seront faites qu'après la mort du sculpteur par son élève Lequesne. Et, il fait détruire volontairement les modèles en plâtre.

Ces douze *Victoires* ailées, hautes de 4,50m, drapées à l'Antique, frappent par leur taille et leur allure semblable, individualisées par quelques détails de leur robe ou de leur coiffure et par les accessoires tenus dans leurs mains : palmes, couronnes, glaives ou trompettes. Soumises à l'architecture, elles font preuve d'une grande homogénéité dans un ensemble sculpté pour glorifier plus les actions civiles de Napoléon que les batailles dont les noms sont inscrits sur la mosaïque autour du sarcophage.

À propos des difficultés rencontrées, Pradier aurait eu ces paroles prémonitoires : « le tombeau de l'Empereur sera le mien. »



Détail d'une victoire.
Crypte du tombeau de Napoléon aux Invalides.

À Nîmes, il décore la magnifique *fontaine de l'Esplanade*, dont la construction décidée en 1844, est confiée à l'architecte Questel au moment où Nîmes connaît une grande prospérité économique, qui va de pair avec une vie intellectuelle brillante.

L'esquisse en plâtre se trouve au musée des beaux-arts de Nîmes, où elle a été récemment présentée dans une exposition consacrée à la Pandore de Pradier.

La réalisation de cette fontaine, d'une élévation totale de près de onze mètres, anime un espace nouveau de réorganisation urbaine, situé entre la ville ancienne

délimitée par l'Esplanade et le nouvel espace que doit occuper la gare en projet.

Sur un fort massif central élevé formant un piédestal quadrilobé, s'articulent des vasques circulaires portées par des pieds et des massifs de refends et supportant cinq figures colossales détachées et haut placées, ce qui la distingue des fontaines traditionnelles construites à Paris.

L'ensemble est dominé par la représentation de la *Ville de Nîmes triomphante*. Elle est habillée d'un peplos à plis serrés. Elle tient à la main un rameau d'olivier, symbole de l'apaisement des querelles religieuses et politiques. De l'autre main, elle tient un bouclier, décoré du blason de la ville orné du crocodile.

Sa tête est surmontée d'une couronne formée des façades des édifices antiques et du palais de Justice, nouvellement construit dans le style néoclassique.



La tête de la Ville de Nîmes, Fontaine Pradier.
Nîmes.

À ses pieds, les quatre allégories des fleuves et des sources sont désignées par leur nom écrit en latin, selon le désir insistant de l'architecte Questel.

Jupiter assis représente le Rhône (« Rhodanus ») un bras posé sur un aviron tandis que l'autre repose sur un masque de la Tragédie, en signe du caractère imprévisible du fleuve.



Le Gardon, Fontaine Pradier.
Nîmes.

Le magnifique *Gardon* (« Vardo »), affluent du Rhône, est symbolisé par Neptune appuyant avec force sur son trident, le pied appuyé sur une amphore, exprimant ainsi la puissance de son cours.

Les sources sont représentées par deux nymphes : L'Eure (« Ura »), située près d'Uzès, coiffée d'une couronne tressée, et tenant une lyre avec grâce, nymphe qualifiée « d'urbaine » ; de l'autre côté, la fontaine de Nîmes (« Nemausa »), couronnée de nénuphars, nymphe qualifiée de « rustique ». Il semblerait d'ailleurs que les appellations des deux nymphes aient été inversées par le sculpteur, « Ura » étant en réalité la « rustique » et « Nemausa » « l'urbaine ». Canonge le signale à Pradier qui reconnaît l'erreur, se disant prêt à en changer, ce que ne lui permet pas le destin.

L'ensemble fut reconnu comme une œuvre d'art remarquable, mais le côté somptuaire de la décoration sera dénoncé pour son inutilité, comme le fait le journal local juste après l'inauguration du 1^{er} juin 1851⁷ : « [...] la nouvelle fontaine, avec ses rares et minces filets d'eau et la barrière qui défend l'approche de ses bassins, n'est même pas un monument d'utilité publique ».

Commandes publiques destinées à décorer les places ou les jardins

Les statues de Phidias et Prométhée sont exposées actuellement au Louvre après avoir été longtemps exposées à l'extérieur et ainsi très abîmées.

La statue en marbre de *Phidias*, commandée en 1832 pour la cour du Louvre, est placée en 1835 au jardin des Tuileries où elle demeure jusqu'en 1993. Pradier, après avoir fait des recherches au sujet de ce sculpteur grec du V^e siècle avant J.-C, le représente de taille moyenne, pensif, solidement adossé à une colonne sur laquelle est posé un petit modèle d'une de ses œuvres.



Phidias.
Musée du Louvre.

La statue de *Prométhée* en marbre de Carrare, est commencée à Rome en 1823, terminée à Paris en 1827 et placée aux Tuileries en 1832. Puni par Zeus pour avoir dérobé le feu aux dieux et l'avoir donné aux hommes, Prométhée fut enchaîné au sommet du mont Caucase et son foie qui repoussait constamment, était dévoré par un aigle qui sera tué par Héraclès. Le sculpteur donne une image nouvelle du héros antique, prisonnier de ses chaînes, mais libéré du vautour qui gît à ses pieds. Cette interprétation très romantique est appréciée par la critique. Certains y voient le présage de la révolution qui aura lieu trois ans après.



Prométhée.
Musée du Louvre.

Pour la ville d'Aigues-Mortes, il exécute en 1847-1848 la statue colossale en bronze de *Saint Louis*, d'abord attribuée à son rival de longue date Marochetti qui, trop cher, est évincé au profit de Pradier, et ceci grâce à la médiation du nîmois Canonge.



Saint-Louis.
Aigues-Mortes.

La statue, mesurant huit pieds (2,60 m) est placée sur un imposant piédestal conçu par l'architecte Questel : il est en pierre, orné de deux proues de navire. Pradier modifiera le geste du bras droit de saint Louis dont le dessin, soumis à la commission de la ville chargée du

choix du sculpteur, avait été critiqué, l'ensemble ayant été jugé lourd. Il est vrai qu'il est imposant mais il est en accord avec l'énorme ceinture de remparts moyenâgeux d'Aigues-Mortes. Et il préfigure un peu le style des statues colossales des années 1930.

Des séjours toulonnais de Pradier au prieuré de Lamalgue, il reste un mascarón qui, à l'origine, était placé sur un mur de soutien de la falaise bordant le jardin face à la mer. On peut le voir sur ce dessin de Letuaire⁸, dessinateur et peintre toulonnais. Placé face à l'immense panorama maritime, il produisait sur tous les visiteurs se promenant sur la plage une impression de grandeur antique.

Pradier exécute aussi des fresques (une *Pallas*, *La Poésie*, une *Amphitrite*) et des reliefs dont un, sur le thème de la *Maison de Socrate*. Mais ces œuvres sont en partie perdues.



Le mascarón du prieuré de Lamalgue.

Le mascarón sera déplacé plus haut, devant la villa, à une date ignorée pour le moment. Brisé vers 1851, il sera remplacé par un autre mascarón suggéré par Pradier⁹ mais d'une iconographie légèrement différente.

Ce deuxième mascarón, fondu par Victor Paillard, est resté sur place où l'on peut le voir dans le jardin de la résidence du Prieuré, construite sur l'emplacement de la villa Cloquet.

Le masque, encastré dans une large conque, représente Neptune, le front orné de cornes et la barbe décorée de deux dauphins qui s'en échappent, l'ensemble sur une hauteur de 1,40m. Il porte le nom de Pradier, la date de son décès et un motif funéraire à fleur brisée, comme le plâtre qui se trouve à Genève. On peut donc penser qu'il s'agit là en fait d'une œuvre posthume, en hommage à Pradier et reproduisant le modèle antérieur.

L'œuvre religieuse

Nous citerons seulement pour mémoire la première grande commande religieuse que constitue l'édification du *Monument du duc de Berry* en 1824, dans la *cathédrale Saint-Louis de Versailles*.

Dans l'église de la Madeleine à Paris, se trouve un groupe sculpté en 1842 par Pradier, *Le Mariage de la Vierge*. C'est une scène classique de l'iconographie religieuse, souvent traitée en peinture, mais ne

s'appuyant sur aucun texte biblique. Dans une construction pyramidale, la scène représente Marie et Joseph agenouillés, enveloppés de lourdes draperies et couronnés de fleurs.

Ils reçoivent la bénédiction du grand prêtre à la physionomie très expressive, pour lequel Pradier s'est montré attentif à l'exactitude du costume et des insignes. On retrouvera ce souci de vérité historique dans la *Pietà* de la chapelle de la Pauline.



*Le Mariage de la Vierge.
Église de la Madeleine, Paris.*

La statue de la *Vierge de Notre-Dame-des-Doms* à Avignon, datée de 1838, est le premier ouvrage religieux, exécuté pour le Midi.



Notre-Dame-des-Doms, 1848.

Comme le reconnaît Pradier lui-même, il a la particularité de représenter son épouse Louise. Celle-ci confirmera en disant à Cortot, qui félicitait Pradier pour les mains de la Vierge, qu'elles étaient siennes et qu'elles avaient été moulées.

À La Garde, Pradier a laissé, dans la chapelle funéraire néo-gothique de la Pauline, un ensemble intéressant et peu connu.

Le 6 novembre 1844, de retour à Paris après un séjour à Toulon, Pradier propose, dans une lettre au Docteur Lauvergne, de sculpter pour une chapelle du Mourillon à construire, « le groupe de la Vierge tenant entre ses genoux le Christ mort ». Ils s'agissait de l'église Saint-Flavien, comme il est indiqué sur le dossier des archives¹⁰. Immédiatement, Lauvergne le propose au conseil municipal qui l'accepte. Pradier se met au travail, ne révélant sa *Pietà* qu'au salon de février 1847 où elle soulève un tollé général dans la presse et le groupe n'est pas acquis par l'Etat, qui a été sollicité en vain par le conseil municipal de Toulon en février et en août de cette année 47¹¹.

Pradier envoie en décembre 1848, un plâtre de cette *Pietà* à la municipalité de Nîmes, espérant en obtenir la commande en marbre, pour l'église Saint-Paul nouvellement construite. La commande ne se fait pas. Ce plâtre, après avoir séjourné dans divers musées nîmois, est placé depuis 1990 dans l'église Saint-Paul.



Chapelle Saint-Charles-Borromée. La Garde.

Le groupe est acquis en 1850 par une habitante de la Farlède, veuve du fils d'un notaire valettois, le millionnaire Charles Farnous, qui s'était enrichi « au-delà des mers »¹². Cette œuvre est placée sur le tabernacle de l'autel de la chapelle érigée entre 1850-1852, à la mémoire de son mari par l'architecte lyonnais Fontaine dans le quartier de La Pauline.



La Pietà, chapelle de La Garde.

C'est une œuvre puissante traduisant un souci de vérité anatomique et de recherche archéologique. La Vierge hiératique, dotée d'une coiffure et d'un costume syriens, présente un visage sévère sur lequel apparaissent des larmes visibles. Elle tient devant elle un Christ dont le corps, portant les marques de son calvaire, est affaissé dans une position faisant penser à Mantegna, mais dont le visage, à la barbe soignée, reste serein.

Les critiques reprocheront à Pradier de ne pas avoir senti le côté mystique de la scène en raison de son éducation protestante, mais elles sont à replacer dans un contexte religieux qui n'est plus de mise actuellement. Cette œuvre de Pradier est importante pour la statuaire religieuse française, traduisant la préoccupation de certains chrétiens désireux de donner au Christ l'apparence « du plus beau des hommes » et de trouver une vraie Mère de douleurs laissant tomber ses larmes. La signature de Pradier est visible sur le côté gauche du bas de la robe de la Vierge.



Saint Charles-Borromée soignant les pestiférés de Milan.
Tympan de la chapelle de La Garde.

Le tympan du portail de l'église est orné d'un relief qui représente *Saint Charles-Borromée soignant les pestiférés de Milan*, signé par Pradier, à droite sous la poitrine de la femme agonisante. Le choix du sujet, correspondant à une des dernières œuvres de Puget, ne me semble pas innocent de la part de Pradier qui se réclamait souvent de Puget. Le travail a certainement dû être terminé par ses aides car l'œuvre n'a pas la vigueur de ce que fait Pradier habituellement.



L'Ange de la Résurrection. Chapelle de La Garde.

Le portail est surmonté d'un pignon portant à la cime *L'Ange de la Résurrection*¹³, signé du sculpteur sur le devant de son socle. Par son allure étirée, on peut le rapprocher de ceux qui ornent une urne funéraire monumentale de Pradier exposée au salon de 1840, rappelant par leur silhouette les sculptures néogothiques chères aux sculpteurs romantiques.

Sur les deux contreforts bordant les extrémités de la façade se dressent les statues de saint Charles-Borromée et sainte Thérèse, qui étaient les patrons des époux Farnous ; ces statues non signées ne peuvent, dans l'état actuel des recherches, être attribuées avec certitude à Pradier.



Le Tombeau Amenlier.
Nîmes.

Enfin, en 1852, peu avant sa mort, par un curieux retour aux origines, il exécute une sculpture destinée au tombeau d'André Amenlier¹⁴ dans le cimetière protestant de Nîmes, berceau de ses ancêtres paternels. Pour ce riche propriétaire nîmois mort en 1847, son exécuteur testamentaire François Jalabert fait ériger un monument funéraire dont « le plan a été dressé par M. Feuchère, architecte du Gard ».



L'Immortalité de l'âme. Nîmes, cimetière protestant, tombeau d'André Amenlier.

Pradier est chargé de réaliser une figure allégorique représentant *l'Immortalité de l'âme ou l'Espérance en Dieu*. La statue, commandée en juillet 1850, arrive à Nîmes fin mai 1852, juste avant la mort de Pradier le 4 juin.

Elle représente une grande femme drapée, les yeux levés au ciel, couronnée de lauriers et tenant une couronne de pommes de pin de la main droite alors qu'elle désigne de l'index gauche la Bible posée à ses pieds. La statue est en « marbre blanc clair parce qu'il blanchit à l'air », signale Pradier à son aide Poggi dans une lettre datée de 1850, dans laquelle il écrit plus loin : « [...] l'amour des arts est porté haut et fait honneur à la classe distinguée de la population de Nîmes ; j'en suis fier puisque je suis un petit enfant du département ».

À Jules Canonge, il signale dans un autre courrier de juin 1850 : « [...] mon petit modèle que je viens d'envoyer à Poggi a eu un vrai succès à Paris, on l'a trouvé mieux que la Sapho ».

Cette production publique et religieuse reste dans l'ensemble néoclassique, selon les exigences des commanditaires. Par contre, Pradier peut innover dans ses **commandes privées**, et plus précisément dans les représentations féminines qualifiées de « statues de chair », selon le titre de la seule grande exposition faite sur lui en 1985-86 à Genève puis à Paris.

Au pasteur genevois, Gaberel, de passage à Paris en 1838, Pradier, se plaignant du mauvais goût ambiant, aurait dit : « [...] J'eus de mauvais jours après 1830...les arts étaient envahis par le laid, le grotesque, le tordu ; [...] et l'antique, la perfection de la beauté humaine, c'était du rococo [...] on comprendra que le seul avenir possible pour la sculpture, ce sont les formes anciennes rajeunies par des expressions, une vie nouvelle. »¹⁵. Ce jugement est une clé permettant de comprendre l'évolution de ce type de production.



Les Trois Grâces. Musée du Louvre.

Les Trois Grâces du Louvre, œuvre de 1831, possèdent apparemment les caractères exigés par l'académie, et permettant d'exposer aux salons : la référence aux trois divinités gréco-romaines de la Beauté, Aglaé, Thalie et Euphrosyne ; la nudité des corps ; enfin, le jeu des attitudes nécessaires à l'intelligence de l'action de ces personnages vivant dans l'Harmonie. L'apparence est bien « grecque », comme l'exige l'époque. Mais par le

réalisme des figures, Pradier innove, ce que les critiques de l'époque ont bien senti. Pour eux, il est question de « respect scrupuleux de la vérité de la forme », de « chaleur d'exécution » et même de « Grâces jolies et désirables »¹⁶.



Satyre et bacchante. Musée du Louvre.

En 1834, avec le groupe *Satyre et bacchante* du Louvre, Pradier adopte totalement ce genre nouveau, le « nu érotique », déjà inauguré avec la *Bacchante* de Rouen en 1819.

Les corps sont disposés en demi-cercle, le corps du satyre penché sur la bacchante qui s'abandonne. Le groupe est remarquable par sa composition et par le réalisme de ses détails : plis de chair du corps de la bacchante aux yeux mi-clos et effets cutanés de la pression des doigts du satyre sur son corps. Et d'ailleurs, ce groupe est placé en retrait au Salon de 1834 car jugé trop choquant.

Des recherches récentes¹⁷ ont montré que Pradier s'était inspiré des statues antiques de la villa Ludovici à Rome pour faire mieux que l'art grec, dépassant ainsi la modération de l'art classique.

Pradier a su adapter ce sujet mythologique aux formes contemporaines de sensibilité à l'aube du mouvement romantique.



Satyre et Bacchante (détail). Musée du Louvre, photo JPM.

À côté des bacchantes, les figures de la mythologie sont pour Pradier un sujet de prédilection.

Sans en faire un commentaire exhaustif, nous choisirons les plus caractéristiques du souci de Pradier

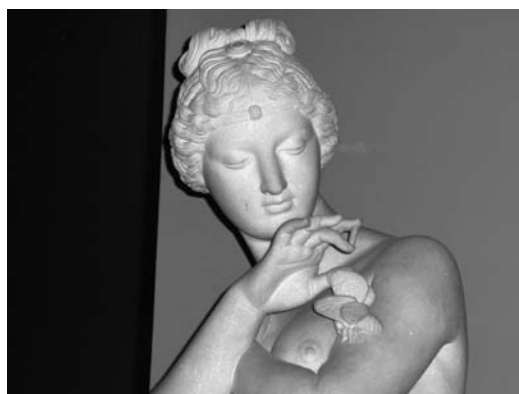
d'arriver à une représentation parfaite de la beauté, le titre de l'œuvre n'étant alors qu'un prétexte.



Cassandre. Musée d'Avignon.

Cassandre a été exécutée en 1843, et elle est conservée depuis cette date au musée des beaux-arts d'Avignon. Selon le mythe, Cassandra a reçu d'Apollon le don de prédire l'avenir mais, s'étant refusée à lui, le dieu décréta que personne ne croirait à ses prédictions. Appuyée sur l'autel de Minerve, seul élément qui la rattache à l'Antiquité, elle se trouve dans un abandon propice à l'inspiration. La réalisation de *Cassandre* est jugée parfaite mais pas la nature, jugée vulgaire, sans noblesse, conforme au modèle de l'atelier et ne faisant pas honneur au sculpteur.

En 1824, à Rome, utilisant une colonne antique de marbre de Paros, Pradier conçoit une œuvre à propos de laquelle il écrit : « J'ai composé une figure grande comme nature. On pourrait la nommer *Psyché*. C'est une jeune fille debout qui va prendre un papillon posé sur son bras gauche. » Ici, le sculpteur semble davantage intéressé par une action, une scène poétique que par la description d'une figure mythologique.



Psyché (détail). Musée du Louvre.

Psyché est à sa toilette, la chevelure apprêtée et parée de bijoux. Le sculpteur aurait pris comme modèle sa maîtresse du moment, « une belle romaine »¹⁸, à laquelle il aurait donné un déhanchement inspiré de la *Vénus de Milo*. Il rajoute une touche maniériste dans le traitement des cheveux, dans l'inclinaison de la tête et

la disposition des bras. Elle prend l'aspect d'une femme pudique, le bras replié sur la poitrine et, en même temps elle témoigne d'un certain érotisme donné par la chute du drapé sur les hanches.



La Poésie légère. Musée de Nîmes.

La Poésie légère se trouve au musée des beaux-arts de Nîmes.

Elaborée en marbre de Carrare, elle frappe par l'audace de son mouvement : le corps envahit l'espace, la statue telle une arabesque tourne sur elle-même et le vêtement accroît l'illusion du déplacement du corps.

Pradier fait preuve dans cette œuvre particulièrement soignée d'une grande maîtrise d'exécution par les effets polychromes des bijoux et de la harpe, par l'extraordinaire modelé de la draperie bordée d'or, et par la minutie de la représentation du sol rempli de détails zoomorphes.

Si les éléments décoratifs rappellent l'Antiquité, le dynamisme de la statue la rend moderne, préfigurant les tentatives futures des sculpteurs de la fin du XIX^e siècle.

Exposée au Salon de 1846, elle provoque une réaction très élogieuse mais aussi des critiques violentes.

La Toilette de Nyssia obtient au salon de 1848 la médaille de première classe, la plus haute récompense. Pradier s'est inspiré du *Roi Candaule*, écrit en 1844 par Théophile Gautier. Nyssia, d'une beauté hors du commun, venge sa pudeur outragée en tuant son mari, le prince grec Candaule, qui la donne à voir à son propre ami pour lui montrer sa beauté alors qu'elle est à sa toilette.

C'est une des sculptures les plus fascinantes de Pradier, visible au musée Fabre de Montpellier. Il a utilisé le marbre pentélique d'une ancienne colonne grecque, lumineux, de couleur mordorée, sans veinure.

Nyssia, d'une grande beauté est affairée à sa toilette, coiffant sa longue chevelure traitée dans un marbre aux reflets brillants. Son extraordinaire masse de cheveux tombe en partie dans un coupe supportée par un trépied, richement décoré de palmes, de poissons, de dauphins et aux quatre coins, de paons, symbole de l'entente conjugale. Le poids de son corps, fait de marbre lisse,

est rendu par l'effet des plissements du coussin. Sur la base, une mosaïque rappelant le pavement des demeures antiques, dénote une recherche de polychromie.



La Toilette de Nyssia. Musée Fabre, Montpellier.

Pradier va au-delà de la beauté archéologique de Canova, donnant une expressivité particulière, proche des romantiques.

Avec *La Toilette d'Atalante*, œuvre de 1849 que l'on trouve au Louvre, Pradier aborde un thème tiré des *Métamorphoses* d'Ovide, cher aux sculpteurs baroques. Toujours victorieuse dans les courses, Atalante avait promis, face à ses nombreux prétendants écartés, de s'offrir à celui qui la dépasserait. Un stratagème de Vénus permit à Hippomène de la conquérir, en lançant au-devant d'elle trois pommes d'or qu'Atalante ramassa, retardant sa course.



La Toilette d'Atalante. Musée du Louvre, Paris.

Elle est représentée accroupie, attachant une de ses sandales placées sur le socle à côté des trois pommes d'or, seul rappel du mythe. Elle est remarquable par sa grâce, par la minutie de la représentation de sa coiffure et de ses sandales. Elle représente l'éternelle beauté.

Les critiques ne s'y sont pas trompés, y voyant une « Parisienne sortant du bain plutôt qu'une Grecque ».

On trouve de nombreuses *Pandore* : une en marbre « grandeur nature » en Belgique, et deux de format « demi-nature » en bronze, une à Genève et l'autre à Nîmes, objet d'une récente exposition ; il existe aussi de nombreuses réductions en bronze ou autres matières.

Selon le mythe transmis par Hésiode, « la première femme » formée par Héphaïstos, est dotée par les dieux de dons divers : beauté, intelligence, grâce mais aussi mensonge et fourberie. Envoyée en émissaire chez les mortels, elle ouvre l'urne dont elle était chargée contenant les misères humaines, qui se répandent. Seule, l'Espérance reste emprisonnée dans l'urne refermée trop brutalement. À l'époque romantique, elle devient une métaphore pour célébrer la beauté féminine mais aussi son pouvoir fatal.

Particulièrement soignée, Pandore est ornée de nombreux bijoux, du diadème au bracelet de pied, et elle est munie d'une urne historiée. Dans un déhanchement suggestif, Pandore est représentée dans sa duplicité que met en valeur la draperie qui la coupe verticalement en deux, comme les ombres de son visage penché.

Elle devient « pudique » pour l'exemplaire de Genève ou « impudique » pour celui de Nîmes, acheté en 2006 pour le musée des beaux-arts. « L'impudique » de Nîmes ne cache pas ses formes sur le bas-ventre, laissant le spectateur voir ou ne pas voir sa semi-nudité, selon l'endroit où il se trouve.

À partir du mythe antique, Pradier donne à voir une femme nouvelle que traiteront librement des artistes comme Courbet.



Sappho. Musée d'Orsay.

Le musée d'Orsay possède *Sappho*, une des dernières œuvres de Pradier, décédé au moment de son exposition au Salon de 1852.

Elle est exécutée parfaitement selon l'habitude du sculpteur : robe savamment plissée, rendu du visage et de la chevelure, collier et bracelet minutieusement sculptés. Personnifiée par la lyre posée à son côté, elle incarne

la femme-poète en méditation, les mains croisées sur sa jambe repliée, très fermée sur elle-même, le regard perdu.

Le thème évoqué est moins celui de la beauté que celui de la création artistique et de la mélancolie.

Là aussi, elle aurait été inspirée par l'observation du geste d'un modèle.

D'un instantané, d'un geste ou d'une pose observés, Pradier imagine une œuvre à laquelle il met ensuite une appellation, que ce soit *Cassandra*, *Psyché* ou *Sappho*. Ainsi, on voit l'évolution de son art passant, d'une esthétique basée sur un vocabulaire et des règles définies, à une esthétique plus libérale qui le rapproche des artistes romantiques.

Ses œuvres intimistes ou orientalistes l'engagent délibérément dans cette lignée, et même dans celle des artistes post-romantiques.

La Femme couchée rappelle *Le Nu couché* de 1907 de Matisse.

La Femme mettant son bas a la position des danseuses de Degas. *La Danseuse africaine au tambourin* annonce la vogue de l'art africain des années 1930.

Terminons par une petite statuette de 23 cm en plâtre, *Vénus à la coquille*, correspondant à des séries éditées en plusieurs exemplaires, comme il était possible de le faire après la vente des droits aux fondeurs. *Vénus* apparaît dans un écrin de coquillage, simplement vêtue d'un sautoir de perles, passé sur l'épaule, et offre sa beauté soignée et désirable au spectateur. Ce thème botticellien avait été déjà utilisé par Pradier à la villa Cloquet pour la peinture murale d'une *Amphitrite* sortant de l'onde sur sa coquille. Pradier le reprend dans cette œuvre qui symbolise la Création, la naissance de l'homme mais aussi la création de l'artiste. On le retrouvera chez Rodin trente ans après.

En 1849, face aux critiques nombreuses l'accusant de « se plaire aux afféteries coquettes », Pradier renoue avec le genre « héroïque » et ébauche en plâtre un *Ulysse relevant le corps d'Achille*, contenant tous les éléments du mode héroïque néoclassique, qu'il n'eut pas le temps de réaliser en marbre.

Pour conclure

Fervent d'art classique qu'il tenait pour supérieur à tout, fidèle par goût et par commodité aux règles académiques exigées à son époque, Pradier s'est montré un artiste à facettes, éclectique dans le choix et le traitement de ses œuvres, qu'il traite avec un réalisme libéré de toute contrainte.

Inspiré par le maniérisme, se réclamant de Puget, Pradier plus éclectique que néoclassique, a ouvert en sculpture une voie qu'emprunteront les sculpteurs de la fin du XIX^e siècle, notamment un, cher à la mémoire toulonnaise, André Allar.

Notes

¹ Fontan, docteur.-« Les Romantiques à Toulon ». *Bulletin des amis du Vieux Toulon*, 1926, n°12 ; 1927, n°13.

² Prix de Rome obtenu pour *Néoptolème empêche Philoctète de percer Ulysse de ses flèches*.

³ Pradier, James.- *Correspondance* : textes réunis, classés et annotés par Douglas Siler.- Paris : Droz, t.3, 1988, lettre 446, p.23-24, note n°2.

⁴ Selon le document de la bibliothèque de Genève acheté à l'arrière-petite-fille de Juliette Drouet, reproduit dans Pradier, J.- *op. cit.*, t. 1, 1984, p.144, lettre 88 bis.

⁵ *Op. cit.*, t.3, lettre 486, p.88, note n°3.

⁶ La publication en 1879 du « scénario » du roman constitue la preuve de l'utilisation des *Mémoires de madame Ludovica* par Flaubert qui connaissait bien le ménage Pradier.

⁷ Morelot.- *Le Messager du Midi*, 1851, 4 juin.

⁸ Poncy, Charles. In : *Le Toulon de Letuaire*, chronique tirée de l'*Illustration*, 1844-1869. Alamo : 1986, p.421.

⁹ *Lettre à Jules Cloquet* [en ligne]. Disponible sur <www.jamespradier.com> (forum).

¹⁰ Archives municipales de Toulon, 1RVII.2.

¹¹ Archives municipales de Toulon, R VII.2.

¹² Bonnet, A.- *La Chapelle saint Charles-Borromée de la Pauline*. Musée du Vieux-Toulon, 1926, n°10, p.151-161.

¹³ *Op.cit.*, p.151-161.

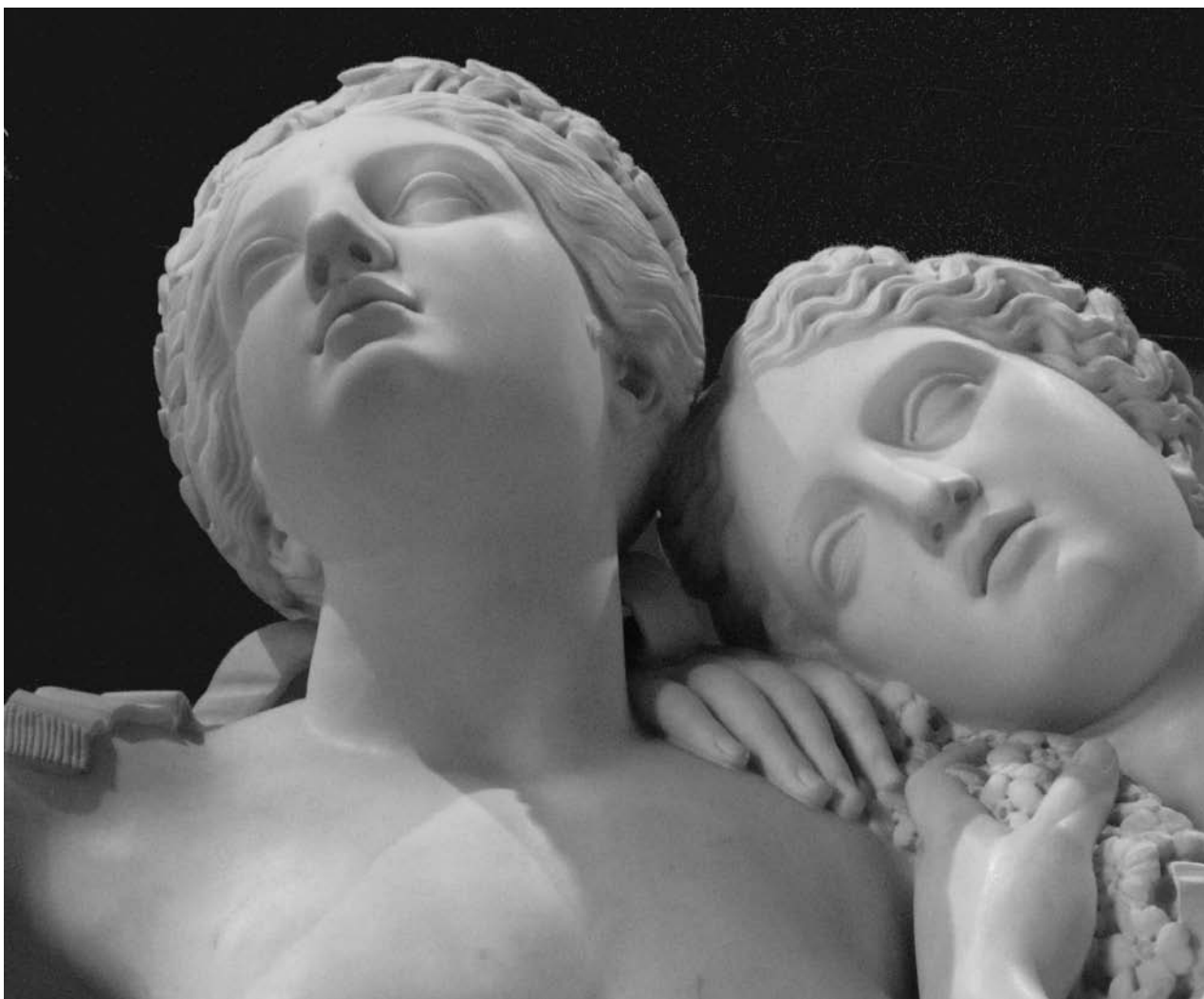
¹⁴ Siler, Douglas, à paraître dans Pradier, J.- *Correspondance*, t. 4 et 5.

¹⁵ *Souvenirs de James Pradier* [en ligne] Disponible sur www.jamespradier.com, rubrique « rencontres ».

¹⁶ Siler, Douglas.- Octobre 2009.

¹⁷ Drost, Wolfgang .- *Pradier à la villa Ludovici, autour du groupe Satyre et Bacchante*. La sculpture au XIX^e siècle. Mélanges A.Pingeot. Chadun, 2008.

¹⁸ Pradier, J.- *Correspondance*, t.1, lettre 37, note n°3, p.66.



Les trois Grâces (détail. Musée du Louvre, photo JPM).

HISTOIRES D'OS

Jean-Paul MEYRUEIS

Aussi loin que l'on puisse remonter dans la mémoire des hommes, le squelette, c'est-à-dire l'os, a été le symbole de la mort, du temps qui passe mais aussi d'un possible au-delà.

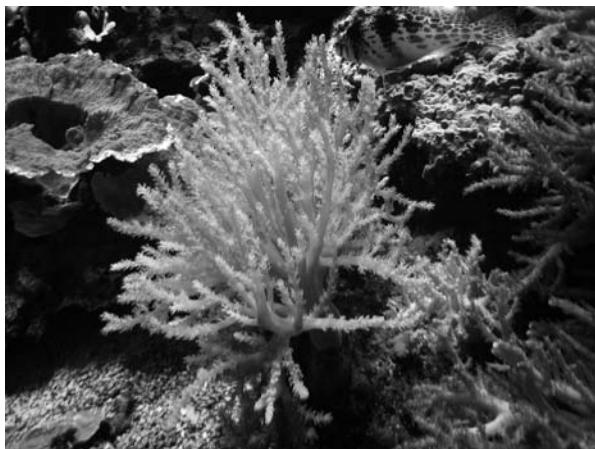
Pourtant, l'os c'est la vie, son support et sa protection rigide.

Je lui ai consacré la mienne, du moins sa partie professionnelle.

Assez curieusement, les médecins de notre académie parlent peu ou pas de leur spécialité. Je n'échappe pas à la règle mais il était temps pour moi de faire un effort et j'ai finalement cédé à l'amicale pression de certains de nos collègues.

Mais le domaine est immense. Allais-je vous parler de l'apparition et de l'évolution du squelette depuis les débuts de la vie ? De ses propriétés mécaniques et biologiques, de sa structure ? De sa pathologie vue par le chirurgien orthopédiste ? De la recherche sur la consolidation osseuse ? Ou enfin du squelette, vu par les artistes depuis l'aube des civilisations ?

J'ai choisi de ne pas choisir et de vous entraîner au fil des os, en essayant d'échapper, dans la mesure du possible, au vocabulaire trop spécialisé, conscient du fait que, dans tous les domaines, je ne pourrai que me cantonner à des notions très simplifiées, trop peut-être...



Corail.

Les os du squelette humain sont le résultat remarquable de tentatives plus ou moins réussies de rigidification des êtres vivants au cours de l'évolution.

C'est de ces tentatives que je voudrais d'abord vous entretenir.

Prenons donc les choses au début :

Les premières plantes étaient des algues, superbes quand elles sont immergées et soutenues par l'eau, pitoyables et écrasées sur le rivage par la pesanteur quand la mer se retire.

Les premières formes animales connues vivaient il y a 700 millions d'années (Ma).

Il s'agissait d'invertébrés marins, totalement dépourvus de structure rigide. Ressemblant à des vers ou à des méduses, ils rampaient ou flottaient au gré des courants qui les entraînaient.

Il y a 550 Ma, grâce aux erreurs de duplication de l'ADN, source de variabilité, se produisit l'événement le plus spectaculaire de l'histoire de la vie animale, une véritable explosion des formes qu'on a appelé «*révolution cambrienne*». Les plans d'organisation de tous les grands groupes actuels se mirent en place et les parties dures, rigides, firent leur apparition. Fixant les sels de calcium de l'eau de mer, les animaux commencèrent à construire des coquilles et des carapaces calcaires.

Les polypes des coraux, immobiles cousins des méduses, édifièrent et continuent à édifier des supports ramifiés au sommet desquels ils se hissent à la recherche de la lumière et de la nourriture.

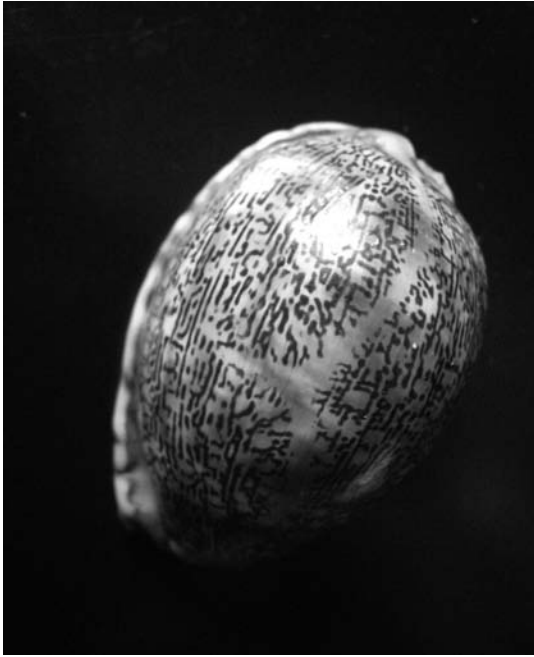
Depuis ces temps reculés vers marins et lys de mer étalent leurs multiples bras préhensiles ou leurs branchies au sommet d'un long tube rigide et une coquille protège le corps mou des mollusques. Ainsi commence l'ivresse des courbes, des spires, des orbes et des entrelacs...

De la sobriété des bivalves à la splendeur spiralée de certains gastéropodes, les coquillages matérialisent la beauté des formes et passionnent depuis des siècles les collectionneurs.

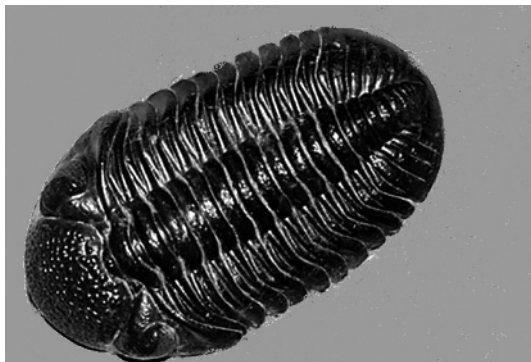
Les cauris ont longtemps servi de monnaie en Inde et en Afrique noire. Bien protégés par leur coquille, ces mollusques ont cependant un champ d'action limité.

C'est avec la carapace qu'est apparue une véritable mobilité. Recouverts de leur cuirasse articulée, les anciens trilobites partirent d'une patte ferme à la conquête des fonds marins.

La carapace rigide, véritable **squelette externe** à la face intérieure duquel les muscles prennent appui, caractérise l'immense embranchement des arthropodes, (étymologiquement patte articulée). Celui-ci regroupe les crustacés qui sont aquatiques, ainsi que les insectes, araignées et autres millepattes qui adopteront la vie aérienne un peu plus tard, il y a environ 400 millions d'années.



Porcelaine.



Trilobite.

L'exosquelette protège les organes et soutient le corps lors de la marche. Il est complexe, notamment au niveau des pattes, car ses articulations ne fonctionnent que dans un seul plan ce qui oblige à multiplier les segments. L'exosquelette est une prison et c'est un point faible. Il limite la taille des arthropodes qui pour grandir doivent s'en débarrasser. C'est le drame de la mue au cours de laquelle l'animal fend l'armure, sort un par un tous ses appendices et grossit en quelques heures pendant lesquelles il reste mou et vulnérable. Malgré ce gros handicap, les arthropodes ont parfaitement réussi puisqu'ils représentent actuellement 80 % des espèces vivantes.

Au terme de toutes ces inventions, une foule d'espèces fixées, rampantes ou fousseuses grouillaient au fond des mers. Inféodées au fond, elles laissaient libre, au-dessus, l'essentiel de la masse d'eau qui sera le domaine des nageurs parmi lesquels il faut distinguer les céphalopodes et les poissons.

Les céphalopodes sont des mollusques évolués, pratiquant la nage à réaction en expulsant l'eau par un siphon. Ils existent depuis 500 Ma.

Les plus célèbres sont les ammonites qui, en utilisant les loges creuses de leur coquille spiralée comme ballast pour changer de profondeur, peuplèrent les océans pendant des millions d'années. Elles périront, comme les dinosaures, dans le cataclysme qui dévasta la biosphère il y a 65 Ma.



Ammonite.

Le nautilus qui vit toujours dans les mers du sud est un rescapé dont la survie ne s'explique pas. La spirale de sa coquille cloisonnée atteint la perfection esthétique par la pureté de ses lignes. La beauté parfaite selon Platon.

« Il existe d'étroites parentés, invisibles, abstraites, insoupçonnées, entre la matière et le vivant car les relations de causalité auxquelles nous donnons le nom de lois de la nature aboutissent aux mêmes formes » (J.C. Ameisen).

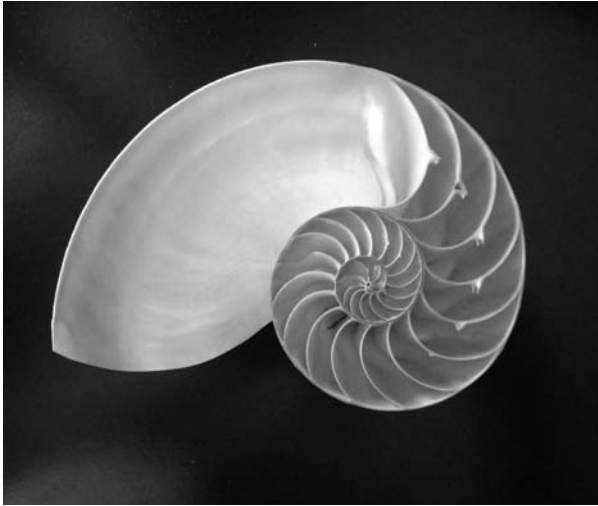
Les parties rigides peuvent être à l'intérieur de l'organisme, c'est le **squelette interne des vertébrés**, apparu au milieu du primaire, il y a environ 460 millions d'années, chez les poissons.

Le squelette est une charpente faite d'éléments rigides sur lesquels sont fixés les muscles. Certaines portions assurent la protection des organes fragiles comme le cerveau ; d'autres, mobiles grâce aux articulations entre les os, permettent à l'animal d'effectuer les mouvements indispensables.

Les vertébrés ne connaissent pas de crise rappelant la mue des arthropodes car leur endosquelette participe à la croissance. Si les arthropodes sont des nains, les vertébrés comptent dans leurs rangs les animaux les plus gros.

Les tout premiers vertébrés étaient dépourvus de mâchoire et de nageoire. Leur squelette était fait de cartilage, un tissu beaucoup moins rigide que l'os. Ils avaient déjà inventé le véritable os mais l'utilisaient sous la forme d'un étrange capuchon protégeant la tête.

La mâchoire, seul os mobile de la tête, apparaît avec les poissons cuirassés il y a 425 Ma. Les dents redoutables étaient de simples excroissances d'une armature céphalique osseuse.



Coupe de coquille de nautilus et galaxie spirale.

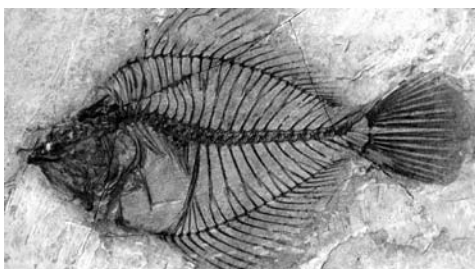
Ces deux groupes primitifs connus uniquement par leurs fossiles ont disparu sans descendance. On ne les regrette pas.



Poisson cuirassé (-425 Ma).

Les poissons osseux sont actuellement très largement dominants mais les sélaciens (requins et raies) ont conservé l'ancien squelette cartilagineux qui, dans l'eau, est très performant.

Chez les poissons osseux, les os plats de la tête sont solidement assemblés, formant une boîte crânienne qui contient et protège un fragile poste de commande : le cerveau. La colonne vertébrale ou squelette axial, est un chapelet de vertèbres creuses reliées par des articulations semi-mobiles. Elle contient et protège la moelle épinière. Elle est, avec les côtes, l'organe de soutien d'une cavité générale réduite. C'est aussi et surtout l'axe élastique d'une longue queue musculaire dont les ondulations assurent la nage.



Poisson fossilisé (Muséum d'histoire naturelle).

Malgré leur nom, les nageoires paires, latérales, ne servent que de stabilisateurs mais c'est dans leur squelette que se dessinera l'ébauche du squelette des membres de leurs descendants, les vertébrés terrestres.

Les poissons représentaient un immense succès évolutif ; ils régnaient dans les eaux douces et salées. Leurs descendants vont faire la conquête des terres émergées.

Une des caractéristiques principales de la vie est en effet sa tendance à envahir tout l'espace libre.

Les végétaux furent les premiers êtres vivants à franchir la surface, en commençant, il y a 475 Ma, par des mousses et des lichens. Ils avaient à régler le problème de la lutte contre la pesanteur. Il fut résolu par l'apparition du bois. Tige, tronc et branches sont ainsi faits d'une juxtaposition de tubes creux rigidifiés s'élevant vers la lumière tout en gardant l'élasticité nécessaire pour ployer sous les rafales de vent.

Cette rigidification élastique permit aux végétaux de conquérir les terres émergées.

Protégés par leur squelette externe, les arthropodes (petits myriapodes) furent les premiers animaux qui sortirent de l'eau, peu après les premières plantes, il y a environ - 420 Ma, suivis par les insectes.

Puis les vertébrés, jusque-là strictement aquatiques, tentèrent à leur tour l'aventure terrestre. Mais cela demandait de profondes transformations. Privé du soutien de l'eau, livré à la pesanteur, l'animal qui se déplace sur terre doit soulever du sol un corps devenu trop lourd. Il lui faut rigidifier sa colonne vertébrale et acquérir des membres.

Au fond des océans, des poissons proches du très médiatique coelacanthé avaient préparé le terrain, en développant des poumons rudimentaires et un véritable squelette, ébauche de celui des membres, dans leurs deux paires de nageoires latérales.

C'est classiquement Ichtyostega, le premier des batraciens, qui fit le timide premier pas, en s'aventurant d'une marche lente et maladroite hors des lagunes,

comme le font aujourd'hui les phoques et les otaries. Cela se passait il y a environ 370 Ma. Ressemblant à une grosse salamandre de 80 cm de long, il possédait des pattes, mais courtes et repliées en Z, elles soulevaient à peine un corps trop lourd.



C'était le départ de la conquête des terres émergées par les vertébrés tétrapodes c'est-à-dire à 4 pattes.

Les premiers d'entre eux furent les **batraciens** suivis il y a 300 Ma par les premiers **reptiles** qui ouvraient la voie aux maîtres du secondaire, les fameux dinosaures.

La vie tend à occuper tout l'espace disponible. Après les océans et les terres émergées, l'air a été colonisé par **les oiseaux**, directement issus de certains reptiles dont les membres antérieurs se sont transformés en ailes, il y a 180 Ma. Le fameux archéoptéryx constitue un intermédiaire structural, preuve irréfutable de cette évolution. Les parentés squelettiques sont telles qu'on tend actuellement à considérer que nos charmants volatiles sont bel et bien... des dinosaures qui se sont envolés.



Archéoptéryx. Musée de Berlin.

Quant aux **mammifères**, ils ont aussi une origine reptilienne, plus obscure et plus lointaine que les oiseaux. Petits et discrets sous le règne des dinosaures, ils ont profité du vide créé par la disparition cataclysmique des monstres pour envahir la terre. C'est à l'homme, le plus

récent des mammifères, qu'allait revenir la conquête du dernier milieu : l'espace. Elle a nécessité une fois de plus la transformation d'un organe et de sa fonction. Cette fois il s'agissait du cerveau et de l'intelligence.

Pour comprendre la longue épopée de la vie, la paléontologie se base sur l'étude des fossiles, c'est-à-dire des restes persistants après disparition des parties molles. Il s'agit donc dans l'immense majorité des cas de coquilles, de squelettes ou de leurs empreintes. Les conditions de la fossilisation sont assez complexes. En fonction de sa composition chimique initiale le squelette peut subir des transformations chimiques, sans modification de sa morphologie externe.

C'est ainsi que les paléontologues remplissent les galeries des musées d'une armée des ombres dont le roi, depuis le célèbre film « Jurassik park », est incontestablement le célèbre Tyrannosaurus rex qui, observons-le au passage, était déjà bipède.

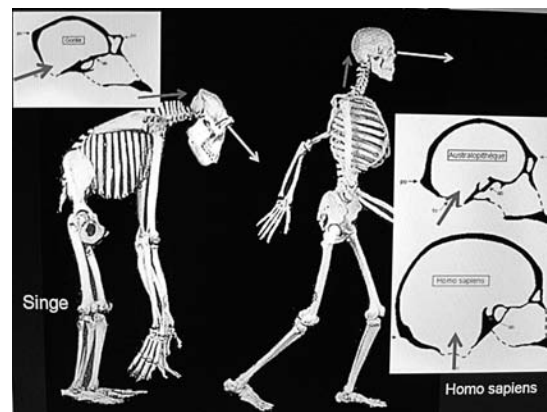
Il est ainsi possible de suivre l'évolution des espèces, comme par exemple celle des doigts du cheval et de ses ancêtres.

Depuis le début du XX^e siècle, les paléontologues se consacrent avec passion à la recherche de nos lointains ancêtres. Ce sont, une fois encore, leurs squelettes qui vont fournir des réponses et provoquer des discussions animées.

Quels sont les critères qui permettent de différencier les squelettes de singes et ceux des ancêtres de l'homme ? Comment savons-nous à quel moment ils ont adopté la station bipède ? Avant tout par la position du trou occipital, cet orifice volumineux autour duquel s'articule la première vertèbre cervicale et qui laisse passer le bulbe rachidien prolongé par la moelle épinière.

Chez le singe, même s'il prend parfois appui sur les phalanges de ses membres supérieurs, le trou occipital est ouvert vers l'arrière du crâne et les orbites, c'est-à-dire le regard, sont orientées vers le bas.

Chez l'homme et les premiers hominidés, le trou occipital s'ouvre vers le bas et le regard est orienté vers l'avant, ce qui lui permet de voir au loin.



En se redressant l'homme incurve sa colonne vertébrale lombaire et la fragilise. Son trou occipital se déplace et s'oriente verticalement. (Schémas Alain Gallien)

La forme et l'architecture du pied sont différentes chez l'homme et chez le singe. Le premier orteil de celui-ci s'écarte volontairement des autres orteils, grâce à des muscles puissants, ce qui lui permet de saisir les branches avec autant de facilité qu'avec la main.



Toumaï.

Photo Ludovic Peron. Licence doc. Libre GNU.

Le plus ancien des ancêtres de l'homme, Toumaï, a été trouvé au Tchad en 2001 par l'équipe de Michel Brunet. Vieux de 7 millions d'années, il appartenait aux premières espèces de la lignée humaine, très proches de la divergence chimpanzé-hominidés. Il était probablement bipède.

Les découvertes se multiplient et nous ne pouvons que citer :

- Orrorin qui vivait il y a 6 millions d'années, au Kenya mais dont très peu de restes ont été retrouvés.

- Les australopithèques dont faisait partie la célèbre Lucy, découverte en 1974 en Ethiopie par une équipe internationale dont faisait partie Yves Coppens. Elle s'est noyée il y a 3,2 millions d'années et serait une cousine éloignée plutôt qu'une ancêtre du genre Homo. Les traces de pas de Laetoli étudiées par Mary Leakey ont été laissées par des australopithèques bipèdes il y a 3,75 millions d'années. Les empreintes montrent que le gros orteil, comme chez les singes, était encore opposable, c'est-à-dire franchement séparé des autres orteils.

- En octobre 2009 la revue *Science* vient de rapporter les conclusions d'une longue étude, effectuée par 45 chercheurs venus du monde entier et portant sur *ardipithecus ramidus* surnommé « Ardi ». Ses premiers restes ont été trouvés en 1992 en Ethiopie. Ce squelette très bien conservé date de 4,4 millions d'années. Il est passionnant car il nous rapproche de l'ancêtre commun. Il a en effet un trou occipital d'humain mais avec une capacité crânienne très faible de 350 cm³, c'est-à-dire voisine de celle des singes ; ses pieds ont un gros orteil opposable, comme les singes lui permettant de grimper aux arbres tout en étant bipède. Mais il est probable qu'il grimpait et courait assez mal. Les restes de 36 autres *ardipithecus* ont été exhumés.

- Nous ne pouvons pas nous étendre sur la lignée des homo qui suivirent : *rudolfensis*, *habilis*, *ergaster* et *erectus* dont faisaient partie le pithécantrophe de Java et l'homme de Pékin qui ont connu leur heure de gloire, ainsi que l'homme de Tautavel découvert par notre Membre d'honneur Henri de Lumley et son équipe.

- Plus près de nous enfin, l'homme de Néanderthal a laissé la place il y a environ 30 000 ans à l'homme de Cro-Magnon.

Au cours de cette évolution des ancêtres de l'homme, la capacité crânienne, accompagnant le développement du cerveau, s'est accrue considérablement, passant de 350 à 1500 cm³.

En se redressant de la position quadrupède à la position debout l'homme a libéré sa main, la rendant plus mobile, en particulier le pouce, et ainsi apte au maniement de l'outil dont le développement cérébral rendait possible le concept.

Mais en se redressant l'homme a aussi fragilisé sa charnière lombo-sacrée, disons en langage plus simple le bas de son dos, dont la surcharge permanente est responsable des lombalgies, sciatiques et autres manifestations pathologiques. Cette erreur manifeste de conception est hélas en faveur de notre origine évolutive.

Comme les parois des grottes obscures, l'os et les bois de rennes servirent de support pour les gravures des artistes paléolithiques.

On peut schématiquement classer les 206 os du squelette en trois catégories : les os plats, les os courts et les os longs :

L'omoplate ou les os du crâne sont des os plats.

L'astragale rendu célèbre par Albertine Sarrazin, le calcaneum, les os voisins du tarse au niveau du pied, ceux du carpe au niveau du poignet et les vertèbres sont des os courts.

Les os de la cuisse et de la jambe sont des os longs, ainsi que ceux du bras et de l'avant-bras,

À chaque extrémité ils comportent des surfaces recouvertes de cartilage, articulées avec des surfaces correspondantes sur les os voisins. Ce sont les articulations dont la stabilité est assurée par des ligaments. Les entorses correspondent à la distension ou à la déchirure de ces ligaments à la suite d'un mouvement forcé.

Le rôle du squelette est essentiel. On peut en simplifiant à l'extrême lui attribuer 5 fonctions :

- le soutien mécanique des parties molles qui nous permet de nous tenir debout sans être écrasés par la pesanteur.

- la locomotion qui nous permet de nous déplacer grâce aux muscles attachés sur le squelette et aux articulations entre les différents os.

- la croissance grâce aux cartilages de croissance. Il est radiologiquement possible grâce à eux d'évaluer l'âge d'un individu jeune et de prévoir le potentiel de croissance restant.

- les os constituent la réserve de calcium de l'organisme. Le taux sanguin du calcium doit rester fixe. Il est réglé par un mécanisme complexe.

- les os, enfin, jouent un rôle essentiel dans la formation permanente des cellules sanguines et un rôle notable dans l'immunité.

La structure des os varie suivant leur type. Dans l'axe des os longs existe un canal dit médullaire car il contient de la moelle osseuse jaune, grasseuse, peu active.

Au niveau des extrémités, sous une fine couche superficielle d'os dur continu, l'os est spongieux, c'est-à-dire qu'il ressemble à une éponge. Il est formé de travées dures, de piliers et de cloisons séparées par des cavités remplies de moelle osseuse active, la moelle rouge. C'est cette moelle osseuse qui contient les cellules souches, à l'origine des cellules sanguines et de l'os nouveau après fracture.

Les travées et piliers de l'os spongieux ne sont pas disposés au hasard mais suivant les contraintes supportées, comme dans les constructions métalliques d'Eiffel ou de Daydé.



Structure de l'os spongieux.

Cette disposition a été constatée pour la première fois en 1866 par Cullmann, un ingénieur qui assistait à une réunion de naturalistes. Il remarqua qu'au niveau de l'extrémité supérieure du fémur, là où les contraintes sont les plus élevées, atteignant jusqu'à 7 fois le poids du corps lors de la marche rapide, les travées osseuses s'organisaient comme les poutrelles métalliques d'une grue. Pour utiliser une évocation plus artistique on peut dire également que ces travées forment une ogive comparable à celles des cathédrales gothiques.

Au niveau des os courts comme les vertèbres, ou des os plats, il n'y a pas de canal médullaire. L'os est formé d'une mince couche dure périphérique et d'os spongieux.

Mais revenons un instant sur la structure des os longs. Dans la partie centrale, l'os qui limite le canal médullaire est un os très dur : l'os cortical. Il est possible d'en découper un fragment, comme le fait le chirurgien qui veut accéder au canal médullaire, ou prélever un greffon.

En regardant au microscope ce fragment on constate qu'il existe une membrane périphérique, le périoste, qui joue un rôle notable dans la consolidation des fractures. Le reste de l'os compact est formé d'une juxtaposition de petits tubes à la paroi extrêmement épaisse : les systèmes de Havers.

Les cellules osseuses ou ostéocytes sont logées dans de minuscules cavités.

Composition : l'os est un tissu vivant qui se renouvelle en permanence. Il est formé d'environ 70 % de sels minéraux et de 30 % de substance organique. Certaines cellules le détruisent : les ostéoclastes, d'autres le reconstruisent : les ostéoblastes.

Conditions de formation : l'os se forme à partir de tissus embryonnaires prédestinés, sous l'influence

des contraintes mécaniques et proportionnellement à elles. C'est la loi décrite par Wolf en 1870 et qui est la base même de tout raisonnement dans le domaine de la recherche et de la chirurgie orthopédiques.

La marche, l'exercice physique sont donc essentiels dans le maintien d'une structure osseuse normale. C'est le cas en particulier comme traitement préventif des fractures, après les modifications hormonales de la ménopause qui favorisent la diminution du capital osseux c'est-à-dire l'ostéoporose.

Une des complications les plus préoccupantes des voyages interplanétaires et des longs séjours en apesanteur, est cette ostéoporose provoquée par l'absence de contraintes sur le squelette. Comme l'a montré la surveillance médicale des astronautes de la station spatiale, un programme rigoureux d'exercices physiques ne pourra que limiter les dégâts.

Il serait faux de croire que l'os se comporte comme une tige métallique. **La mécanique de l'os** est d'une grande complexité. L'Encyclopédie médico-chirurgicale nous avait attribué trente pages en 2004 pour traiter la question : « Biomécanique de l'os et application au traitement des fractures ».

Rassurez-vous, je résumerai la chose en quelques phrases un peu techniques, bien que très simplifiées.

La forme et la structure en tube des os longs n'est pas un caprice de la nature. Cette architecture est parfaitement adaptée à la résistance aux contraintes. Il suffit pour s'en convaincre de prendre une feuille de papier. Il faut très peu d'efforts pour la plier. Si on la roule en forme de tube, en revanche, il devient plus difficile de la courber. La forme cylindrique est celle qui donne la plus grande raideur (rigidité) pour une quantité donnée de matière.

L'os est un composite viscoélastique, c'est-à-dire que ses propriétés mécaniques varient avec la vitesse d'application de la charge.

Il est anisotrope, autrement dit il n'a pas les mêmes propriétés dans tous les plans.

Son module d'élasticité est approximativement 10 fois plus faible que celui des aciers inoxydables, et 5 fois plus faible que celui des alliages de titane. Cette différence de rigidité favorise le descellement des prothèses.

Os et muscles s'associent pour former une poutre composite beaucoup plus résistante que les os isolés.

Revenons maintenant à des notions moins techniques. La contraction musculaire réflexe au cours d'une chute protège donc le squelette. À partir d'un certain âge, toutefois, quelle que soit la forme physique apparente, la rapidité de la réaction musculaire n'est plus suffisante ; l'os qui n'est plus protégé se casse lors de chutes apparemment bénignes. Avec les années qui passent, le ski devient donc un sport de plus en plus dangereux.

L'os, comme tous les tissus de l'organisme peut être atteint par de nombreuses pathologies. Il n'est pas question de les envisager ici car cela reviendrait à traiter l'ensemble de la rhumatologie et de la chirurgie orthopédique en quelques minutes.

Je limiterai donc mon propos aux fractures et aux très grandes lignes de leur traitement.

On peut **classer les fractures** suivant leur cause en :
 - *Fractures à basse énergie*, survenant à la suite d'une chute banale. Le trait est soit transversal, soit oblique, soit dans le cas d'une rotation forcée du tibia, provoquée par exemple par une chute en ski, en spirale c'est-à-dire spiroïde. Au niveau d'une vertèbre ou du calcanéum il peut s'agir d'un véritable tassement.

- Les *fractures à haute énergie*, elles, se produisent le plus souvent à l'occasion d'un accident de la route. Dans ce cas le trait de fracture échappe à toute description.

Le traitement d'une fracture comporte deux temps :

Le premier est la remise en place des fragments osseux qui sont le plus souvent déplacés. Ce geste que l'on appelle **la réduction** est indispensable pour que le membre fracturé ne reste pas définitivement déformé. À l'heure actuelle il s'effectue au cours de la même anesthésie que le reste du traitement et le patient n'en a pas conscience. Il n'en a pas toujours été ainsi et de nombreuses gravures anciennes nous montrent les manœuvres barbares réalisées sur des blessés parfaitement conscients, afin de remettre en place leurs os fracturés.



Réduction. 1497.

Voici par exemple la réduction d'une fracture de jambe en 1497. La méthode par appui du pied de l'opérateur est assez impressionnante même si on a pris la précaution de glisser un coussin confortable sous le coude du patient qui ne paraît pas spécialement impressionné.



Réduction d'une fracture de jambe sur le champ de bataille. 1528.

Réduction d'une fracture de jambe sur le champ de bataille. 1528.

Le manuel de traitement des blessures de guerre, édité en 1528 par Hans von Gersdorf fait appel à des appareillages plus complexes.



Réduction d'une fracture du membre supérieur par un appareil à vis. 1528.

Réduction d'une fracture du membre supérieur par un appareil à vis. 1528.

En dehors du fait que, sans anesthésie, ces gestes devaient être horriblement douloureux, ces appareils étaient bien conçus, avec un dispositif de traction et un contre-appui.

Lorsque la réduction est satisfaisante il est indispensable d'**immobiliser** le membre fracturé en bonne position jusqu'à la consolidation de la fracture, ce qui, suivant la localisation, demande de un à trois mois.

Le procédé le plus utilisé était la fixation à des attelles de bois par des bandages.

Il fallut attendre 1854 pour qu'un chirurgien militaire flamand Antonius Mathysen utilise sur les champs de bataille un pansement imprégné de gypse hydraté. Le plâtre était né.

Depuis cette date, les techniques d'immobilisation externe ont évolué et le plâtre a été remplacé le plus souvent par les résines, appréciées des patients, mais moins maniables pour les contentions précises.



Ce traitement dit orthopédique, c'est-à-dire sans intervention chirurgicale a toujours des indications de nos jours dans les fractures simples, peu ou pas déplacées ou stables après réduction. Il a cependant un inconvénient majeur : les articulations longtemps immobilisées s'enraidissent, les muscles s'atrophient et la récupération exige souvent une longue rééducation. Parfois enfin les fragments osseux se déplacent malgré le plâtre.

La tentation était donc grande d'ouvrir chirurgicalement la fracture, de remettre directement les fragments en place puis de les fixer c'est-à-dire de réaliser une **ostéosynthèse**.

Achille Cléophas Flaubert, père de Gustave Flaubert fut le premier à oser ce geste en France en 1830, deux mois après Rogers à New York.

Quelques années plus tard un autre chirurgien français Malgaigne mit au point une griffe pour réduire et fixer, à travers la peau, les fractures de la rotule.

En 1870 Béranger-Féraud, mon lointain prédécesseur, publia un livre sur « l'immobilisation directe des fragments osseux dans les fractures », 3 ans seulement après la mise au point de l'antisepsie par Lister.

L'évolution vers l'asepsie à partir de 1880, l'apparition des gants stériles en 1892 et la découverte des rayons X en 1895 allaient autoriser toutes les audaces et permettre la fixation chirurgicale des fractures, après avoir remis les fragments en place.

À partir de 1900 un chirurgien belge, Albin Lambotte, jeta les bases de l'ostéosynthèse moderne : vissage des fragments, plaques et fixateur externe situé en dehors de la peau et comportant des fiches fixées dans l'os.

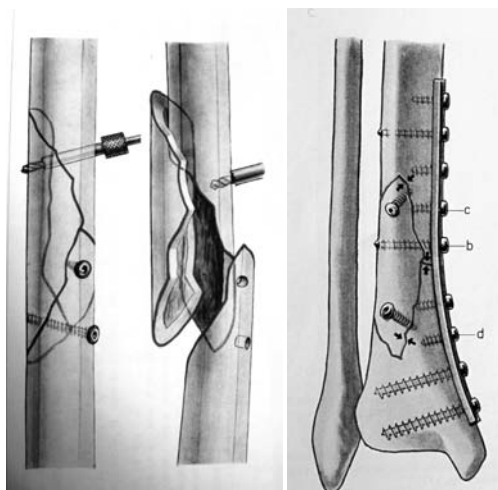
Quelques années plus tard Kirchner popularisait de simples broches pour fixer les petits fragments osseux ou pour exercer des tractions sur le membre.

En 1940 le chirurgien allemand Küntscher présentait sa nouvelle technique d'enclouage centromédullaire. Le clou est introduit par l'extrémité supérieure de l'os, sous contrôle radiologique et sans ouvrir le foyer de fracture.

La véritable codification de l'ostéosynthèse survint à partir de 1958. Cette année-là, treize chirurgiens, en grande partie suisses, se regroupèrent autour de Maurice Müller pour élaborer un matériel et une instrumentation complète, une documentation intégrale, un laboratoire de chirurgie expérimentale et un enseignement systématique. La réussite de ce groupe AO fut extra-ordinaire.

Ils mirent au point une visserie cohérente, permettant de visser les fragments osseux en compression et une gamme étendue de plaques, utilisées en général pour protéger le vissage, après un modelage de la plaque en cours d'intervention pour l'adapter à la forme de l'os.

Ces techniques, remarquablement enseignées à Davos lors de cours auxquels ont assisté les chirurgiens orthopédistes du monde entier, ont transformé les résultats du traitement des fractures. Il devenait en effet possible de se passer le plus souvent de plâtre. La mobilisation immédiate des articulations, même sans appui, limite les risques de raideur des articulations et l'atrophie des muscles.



Vissage et plaque de protection du vissage, technique AO.

Ayant eu la chance de travailler en Allemagne pendant un an, à proximité d'un des fondateurs du groupe, j'ai pu me former à ces techniques et malgré tout en évaluer les limites.

De retour en France j'ai donc entrepris de continuer les recherches, parallèlement à l'équipe suisse du laboratoire de Davos. En 1976 nous avons fondé, avec mes assistants, un **groupe pluridisciplinaire** auquel participaient des ingénieurs de la DCAN, le laboratoire Gessy de l'université, la division Radômes et Plastiques de la base de Cuers et plusieurs industriels.

Ce fut une période passionnante de recherche appliquée. Nous avons tout repris depuis le début.

Nous ne pouvons pas détailler toutes ces recherches très spécialisées qui ont abouti à **l'élaboration du nouveau matériel d'ostéosynthèse français** et dont beaucoup de conclusions ont fait évoluer le matériel des Suisses, sans qu'ils aient jamais l'élégance de le reconnaître en public. Cette reconnaissance était d'ailleurs impensable de leur part, vis-à-vis des innombrables chirurgiens qu'ils avaient véritablement fait entrer dans une sorte de religion. C'était entre nous, en privé, un sujet de plaisanterie.

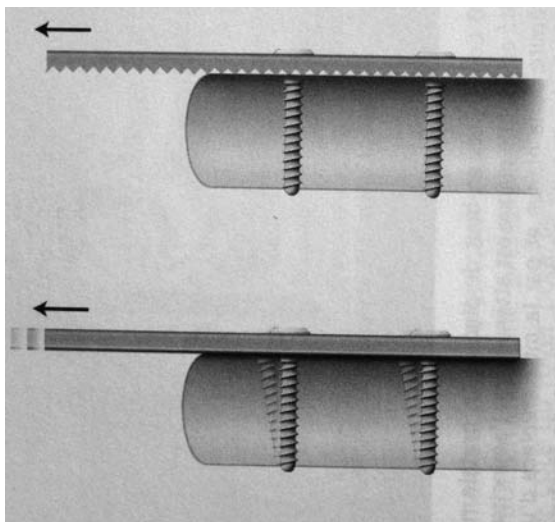
L'étude des plaques par photoélasticimétrie nous a montré la répartition des contraintes et leur intensité. Nous avons donc pu en déduire quelle était la meilleure disposition des trous et ceux qu'il fallait renforcer.

L'étape suivante était d'étudier les contraintes supportées par les vis après ostéosynthèse, ce qui n'avait jamais été fait. Lorsque j'ai posé le problème au professeur Bonnet, l'un des physiciens de notre groupe, il me répondit d'abord qu'il me donnerait les résultats la semaine suivante. Ils se mirent en fait à plusieurs et il leur fallut un an de calculs théoriques complexes et de mesures sophistiquées pour aboutir à des valeurs, approximatives en raison de la viscoélasticité de l'os. Mais ces résultats allaient nous être très utiles.

Le but était en effet d'empêcher le dévissage spontané des vis qui fixent les plaques, dévissage entraînant parfois une complication majeure : l'absence de consolidation de la fracture. Une table ronde de réflexion sur le sujet fut organisée. Le problème était difficile en raison des impératifs chirurgicaux qui éliminent les solutions évidentes comme écrous, boulons etc. Parmi toutes

les idées proposées je retins la dernière, inspirée de la protection des rivets dans les constructions navales, c'est-à-dire la création de rugosités sur la face des plaques en contact. Je pris immédiatement la décision de pousser plus loin les recherches.

Eric de Bazelaire mit au point un procédé de mesure original dont l'application permit de vérifier que la présence des aspérités divisait par trois les contraintes de cisaillement supportées par les vis et donc leur risque de dévissage.



Plaque rugueuse et plaque lisse classique.

La question qui se posait était de savoir si les pointes allaient détériorer l'os. L'indispensable étude expérimentale sur animaux fut réalisée à Lyon par Bernard Moyen. Les conclusions de cette étude allaient révolutionner l'ostéosynthèse par plaques. Elle montrait en effet que non seulement les pointes des plaques rugueuses n'entraient pas dans l'os mais au contraire qu'un os nouveau poussait entre elles.

Au lieu de la zone altérée, parfois nécrotique, observée sous la plaque lisse classique, on trouvait de nouveaux vaisseaux responsables de la formation de cet os. À la recherche d'une amélioration mécanique, nous avons découvert un gros avantage biologique, encore plus intéressant.

Cette idée incroyablement simple, presque évidente, fut le début d'un nouveau concept plus biologique de l'ostéosynthèse par plaques, celui des plaques rugueuses. En France je fus chargé d'élaborer sur cette base le nouveau matériel national, avec la collaboration des grands services de traumatologie. En dépit des rivalités entre écoles nous avons réussi. Mais comme me l'avait prédit Maurice Muller ce fut difficile et fragile car nous étions trop nombreux. À l'heure actuelle les plaques rugueuses continuent à être très utilisées dans le monde mais surtout hors de France. Nul n'est prophète en son pays.

Les Suisses par contre ont repris le concept en le qualifiant de « biologique ». Ils l'ont appliqué sur une grande partie de leurs plaques ; de telle sorte que de nos jours l'immense majorité des plaques d'ostéosynthèse posées dans le monde utilisent un concept né à Toulon en 1976.

Un jour de 1978 je reçus la mission officielle de mettre la compétence de notre groupe au service de la conception

d'un **fixateur externe** pour équiper en grandes séries le Service de Santé des Armées, en collaboration avec mes collègues du Val de Grâce et de l'hôpital Bégin.

Pourquoi un fixateur externe ? Parce que les projectiles modernes comme les petites balles à très grande vitesse d'un M16 ou d'une Kalachnikov font véritablement exploser l'os. Dans ce cas le seul espoir d'éviter l'amputation et de sauver le membre, est de l'immobiliser en urgence par un fixateur externe avant d'évacuer le blessé vers un hôpital de l'arrière.

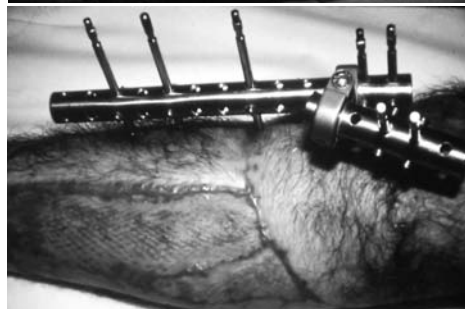
Après avoir mesuré l'influence des différents paramètres, ce qui n'avait jamais été fait auparavant et fit l'objet de plusieurs thèses, nous avons mis au point le fixateur des armées et sa technique de pose.

Depuis trente ans il équipe en grandes séries l'ensemble de nos armées. Il a été utilisé sous toutes les latitudes, dans tous les conflits, de la Bosnie au Rwanda, de la guerre du golfe à l'Afghanistan.



Conflit au Tchad. Fracas du coude immobilisé par fixateur externe du Service de santé des armées. (Cliché Dr Rimatidja)

Les organisations humanitaires l'ont adopté, de même que de nombreux pays d'Afrique. Les Américains nous ont envoyé leur spécialiste. Ils l'ont expérimenté sur le terrain lors de l'opération de la Grenade, puis, ne voulant jamais dépendre d'un pays étranger pour leurs fournitures militaires, ils s'en sont inspiré pour équiper leurs armées.



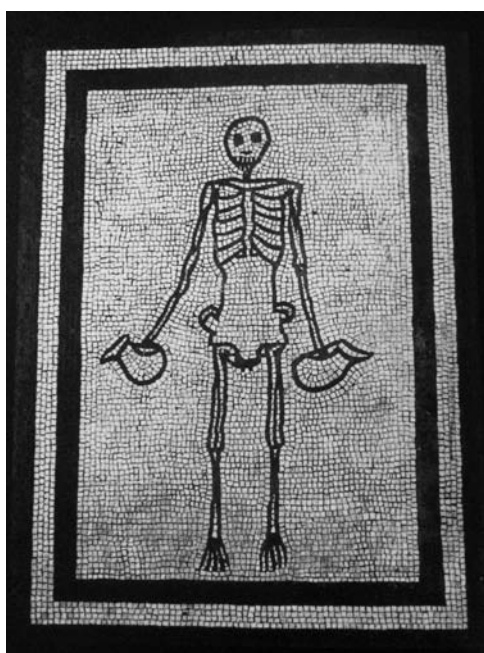
Fracas ouvert de l'extrémité supérieure du tibia avec perte de substance cutanée. Lambeau cutané et greffe. En bas le résultat avant l'ablation du Fixateur.

Nos travaux sur des plaques à flexibilité variable nous avaient amenés, les premiers, à évoquer les possibilités éventuelles **d'utilisation des matériaux composites** pour les implants orthopédiques, compte tenu de leur élasticité très proche de celle de l'os. C'est ainsi que je fus contacté, en 1978, par la Société européenne de propulsion qui concevait et réalisait la propulsion de la fusée Ariane. Ils me demandèrent de coordonner un groupe de services universitaires français et italiens, chargé de concevoir des implants chirurgicaux, essentiellement des prothèses, en composite carbone-carbone. Il fallut là encore reprendre les choses au début par l'étude de la tolérance tissulaire des débris de carbone et notre président honoraire Bernard Brisou participa à cette phase. Les études se poursuivirent avec de gros moyens. Un certain nombre de prothèses furent implantées. Mais après des années d'effort il fallut se rendre à l'évidence : si Ariane fut et demeure un grand succès, ses applications médicales furent un grand échec. Le fabricant ne put jamais reproduire de façon constante les qualités mécaniques indispensables.

Le temps me manque pour évoquer nos derniers travaux sur les céramiques de phosphate de calcium que l'on utilise maintenant couramment comme os artificiel, ou sur les mécanismes de la consolidation, au sujet desquels nous avons montré le rôle fondamental et jusque-là sous-estimé du cal venu du canal médullaire.

Si j'ai évoqué une partie de ces recherches effectuées à Toulon, c'est essentiellement en mémoire des membres aujourd'hui disparus de notre groupe, en particulier Eric de Bazelaire, l'autre grand-père de mes petit-fils, et pour rendre hommage à mes anciens assistants. L'un d'entre eux, Alain Cazenave, est actuellement un des patrons du grand centre orthopédique de Berk.

Je voudrais maintenant **terminer mon propos en survolant les rapports de l'homme et du squelette**, sujet qui, à lui seul pourrait constituer une communication.



Le squelette échanson de Pompei.
Musée de Naples.

Au VII^e millénaire avant Jésus-Christ, manifestation du culte des ancêtres, le crâne des défunts était rempli de plâtre et recouvert d'argile modelée pour reconstituer le visage. Les yeux étaient matérialisés par des incrustations de coquillages.

Hérodote et après lui Plutarque rapportent qu'il était d'usage, en Egypte, de montrer au milieu d'un festin une image de squelette ou de momie.

« Dépêchez vous de boire et de jouir de la vie », tel était sans aucun doute le message de la mosaïque du squelette échanson retrouvée à Pompéi. Pour renforcer ce message les Romains faisaient circuler pendant les banquets des petits squelettes en argent dont les membres étaient articulés, ou faisaient boire les convives dans des gobelets ornés de squelettes.

La représentation des os, et tout particulièrement du crâne, remplit des fonctions différentes selon les cultures et les époques, mais elle est universelle. Jusqu'au XIII^e siècle la mort apparaissait comme une simple transition vers la vie éternelle et ses perspectives de félicité infinies. Les gisants témoignent de cette représentation idéalisée de la mort. À partir du XIV^e siècle tout change. L'espérance de vie ne dépasse pas trente ans, la famine, la peste, la guerre de cent ans font des millions de morts... la terreur l'emporte sur les garanties de vie éternelle. La douleur et la mort deviennent les grands inspirateurs de l'art chrétien. L'idée de la mort égalitaire se fait jour. C'est le début des danses macabres qui développent leur allégresse funèbre sur les murs des églises et des charniers. Des carrousels de squelettes joyeux entraînent les vivants sans hiérarchie sociale.



Danse macabre. Hans Holbein l'Ancien. DR.

Vers 1460, Hans Holbein l'Ancien réalise une danse macabre dont on ne possède malheureusement plus que des reproductions anciennes partielles. Il y a dans ce fragment un mouvement exceptionnel.

Une des premières danses macabres, celle du cimetière des Innocents à Paris est rapidement copiée et le genre envahit les églises d'Europe, comme celle de Clusone en Italie, ou celle de la Ferté Loupière.



Danse macabre de Clusone.
(Photo Paolo da Reggio, Licence doc. Libre GNU.)



Hans Holbein l'Ancien. 1493.

En 1493 Hans Holbein l'Ancien illustre un ouvrage avec une autre danse.

À partir de 1530 son fils, Hans Holbein le Jeune, adopte une nouvelle forme artistique et fait évoluer la danse macabre d'une farandole tragi-comique de portée symbolique vers la représentation, dans 41 gravures, d'une lutte individuelle et quotidienne avec la mort.

Puis les images de danses macabres disparurent, sauf celles des musiciens... jusqu'à Michael Jackson.

En 1452 un crâne était apparu, sur le verso du triptyque de la famille Braque, retable peint par Rogier van der Weyden, probablement à la demande de Catherine de Brabant en souvenir de son époux.

Suivant le même principe un autre crâne, rappel de l'inéluctable, est peint par Mabuse au verso du portrait du couple Carondelet.

Hans Holbein le Jeune n'était pas qu'un graveur. Il était également un peintre de grand talent. En 1533 il peint un splendide tableau « Les Ambassadeurs ». Cette œuvre nécessiterait une longue analyse. Nous nous contenterons de porter notre attention sur l'étrange image du premier plan. On l'a longtemps comparée à un os de seiche. Il s'agit en fait d'une anamorphose c'est-à-dire d'une image déformée volontairement.



Hans Holbein le Jeune. *Les Ambassadeurs*.
1533. National Gallery.

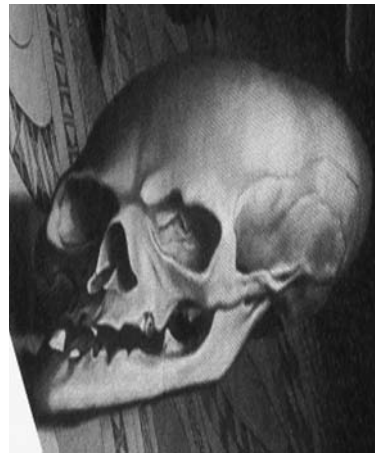


Hans Holbein le Jeune. 1530.

Examinée avec un miroir courbe elle devient un crâne. Le contraste entre celui-ci et la richesse affichée des ambassadeurs en fait une des premières vanités, œuvres symbolisant le peu d'importance des richesses et gloires terrestres.

Mais il s'agit peut-être d'autre chose, une signature de l'artiste, dont le nom en allemand « Hohle bein » signifie os creux.

Les squelettes et la mort sont le thème principal du tableau de Bruegel l'Ancien *Le Triomphe de la mort* réalisé en 1562.



Anamorphose. Lic. doc libre GNU.



Vanité. Jacob de Gheyn. 1603. Metropolitan Museum.

Mais ce n'est qu'en 1603 que fut peinte, par Jacob de Gheyn II, la première vanité reconnue de l'histoire de la peinture occidentale, tableau uniquement consacré à la représentation de la vanité des choses d'ici-bas. Jouant sur les effets de trompe-l'œil le tableau représente un crâne humain posé dans une niche de bois sombre. Devant lui des pièces d'or et d'argent. À gauche un petit vase contient une tulipe. Entre les deux philosophes qui dominent la niche sont peints les deux mots : *Humana vana*.

La plus célèbre des vanités est probablement celle que réalisa Philippe de Champaigne, peintre attiré de Port-Royal. La tulipe et le sablier symbolisent la fuite du temps et le dépérissement des biens terrestres.



Vanité. Philippe de Champaigne (1602 -1674). Musée de Tessé.

Il y en eut beaucoup d'autres.



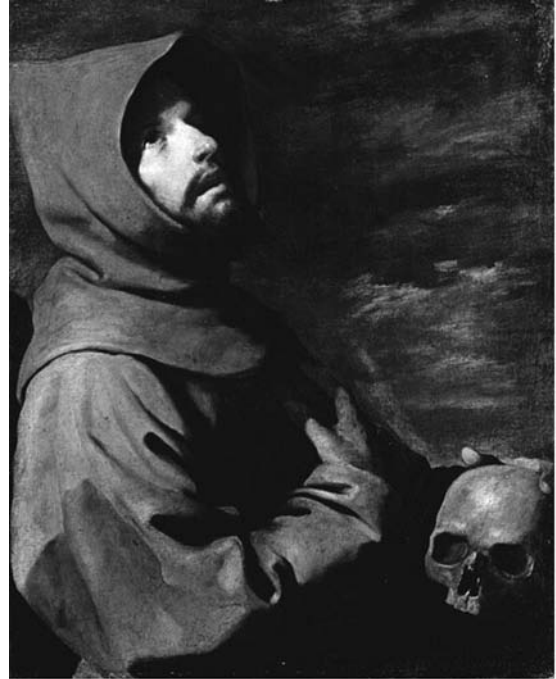
Vanité. Pieter Claesz. 1630. La Haye, Mauritshuis.

À partir du début du XVII^e siècle les saints furent très souvent représentés avec un crâne, du saint Jérôme du Caravage, aux multiples saint François-d'Assise de Zurbaran, et aux saints peints par José de Ribera, Georges de La Tour et bien d'autres.

Profusion qui inspira à Salvador Dali une toile intitulée : *Crâne de Zurbaran*.

L'association entre le crâne et le crucifix évoque la passion du Christ, les mots Golgotha et calvaire signifiant crâne en hébreu et en latin.

Au XVII^e siècle le crâne associé à un livre, des instruments de chirurgie et des plantes médicinales devint le symbole des médecins.



Saint François d'Assise. 1658. Alte Pinakothek. Munich - GNU free doc. license.



Guillaume Fabrice de Hilden. 1651.

L'histoire des pavillons pirates, avec ou sans tibias, justifierait à elle seule une communication. Je la suggère aux amiraux de l'académie.



Oberammergau. Bavière.

Le squelette entier, armé d'une faux et couvert d'un voile, évoquait sur les monuments les épidémies meurtrières de peste ou les morts au cours des conflits.

De Franz Hals à nos jours les portraits et autoportraits avec un crâne se sont multipliés. Celui d'Andy Warhol n'est qu'une version contemporaine.

Les peintres les plus célèbres de la fin du XIX^e siècle et du XX^e n'ont pas échappé à la fascination du squelette : Cézanne et, de façon plus imprévue, Van Gogh : *Le Crâne à la cigarette*, Salvador Dali, Picasso...

Nous ne pouvons qu'évoquer **le rôle du squelette dans les autres civilisations.**

Au Tibet, les ossements humains servent de support à la méditation quotidienne bouddhique.

À Bornéo, les Dayaks font de savants découpages dans le crâne de leurs ennemis.

Les civilisations précolombiennes incrustaient dans ceux de leurs ancêtres des fragments de jade, symbole de la vie et du renouveau.

En Nouvelle-Guinée, enfin, certaines tribus conservent les crânes de leurs ancêtres, en les décorant de coquillages, comme au temps de Jéricho.

Me voici parvenu au terme de mon propos, de mon survol. Je suis conscient du fait que pour la majorité de nos contemporains, et probablement d'entre vous, l'os et le squelette sont encore liés au symbole que les siècles ont imposé.

Image imméritée si l'on considère au contraire que le squelette est la seule partie du corps qui persiste des milliers d'années après notre disparition. Souvenez-vous que sans lui nous serions encore au fond des océans ou au mieux en train de flotter comme des méduses. Ce n'est que grâce à lui que nous pouvons « être ».

Telle est probablement la raison de la tendance contemporaine au retour vers les représentations squelettiques, squelettes « customisés » pour reprendre un affreux anglicisme à la mode.

C'est le retour des danses macabres du XIV^e siècle et de nouvelles vanités, crânes recouverts de plaques argentées, ou de petites billes colorées.

Tout ceci se termine, conformément à l'évolution du monde et des conceptions artistiques, par la création de Damien Hirst en 2007 : une vanité devenue pure marchandise : « For the love of God », crâne serti de plus de mille carats de diamants, l'œuvre d'art la plus chère de tous les temps.

Heureusement comme l'histoire, y compris celle de l'art est un éternel recommencement, nous pouvons avoir de l'espoir puisqu'aux danses macabres du XIV^e siècle a succédé la Renaissance.



David Bailly. *Autoportrait*. 1651. Leiden, Museum de Lakenhal.



*Nature morte au Crâne. 1896, Cézanne.
Merion Pennsylvania, Barnes Foundation.*

Je remercie Anne Sohler-Meyrueis pour son aide dans la conception de la première partie de cet exposé.

DE L'ACADÉMIE DU VAR À L'ACADÉMIE FRANÇAISE : Jean Aicard et Toulon

Monique BROUSSAIS

Il est 8 h du soir, nous sommes le 26 janvier 1870. La grande salle de l'hôtel de ville de Toulon est illuminée. Octave Teissier, président de la Société académique du Var, y accueille les membres éminents. Aujourd'hui est un jour exceptionnel : un jeune homme de vingt et un ans va prononcer son discours de réception. Élégant, de fière allure, d'une voix très particulière qui en fait « un lecteur étonnant et éblouissant », le jeune Jean Aicard se présente simplement « poète ». Sa toute première œuvre, *Les Jeunes croyances*, publiée à l'âge de dix-neuf ans, un essai plein de promesses dans lequel on sent déjà son amour pour la Provence, l'autorise à se définir ainsi : « Le poète honnête c'est l'homme habile dans l'art de rythmer l'expression de ses sentiments et de ses idées ». Lui, qui a « horreur des vers qui paraissent beaux et ne signifient rien, des vers retentissants et vides », lui qui ne sait pas encore que les siens lui permettront de devenir très populaire, parle avec aisance de la poésie des choses, de la poésie humaine et de la poésie sociale.

Nestor Noble, l'un des plus brillants avocats du barreau de Toulon, secrétaire de la Société académique, répond avec beaucoup d'enthousiasme à ce discours : « Vous êtes le poète de la jeunesse, le poète de l'amour, le poète de ce qui est honnête, le poète vrai [...]. Et bénissez, jeune poète, l'aurore qui luit à vos vingt ans et le jour qui se lève devant votre âge viril, bénissez-les de votre génie poétique... ». Nestor Noble connaît bien l'histoire de ce jeune Aicard qui a vu le jour à Toulon, rue de l'Ordonnance, en 1848, de mère inconnue, et qui a souffert d'être celui que certains traiteront de bâtard. En effet, il est né d'une union inavouable, issue d'un milieu libéral, communautaire et libertaire saint-simonien. Jean-François Aicard, son père, qui a déjà trois enfants de la célèbre féministe Pauline Roland, séduit Victoire André, l'épouse de son meilleur ami. Une mère belle mais souvent absente, un père intelligent mais à la vie mouvementée, qui meurt brutalement, font du petit Jean un orphelin de cinq ans. L'amour que déploieront ses grands-parents paternels et maternels puis, plus tard, sa demi-sœur Jacqueline André Lonclas ne lui fera jamais oublier ses premières souffrances. Sa véritable consolatrice sera la nature. Dans son roman : *L'Âme d'un enfant*, paru en 1898, il écrit : « Chère nature, ma mère, tu sais aimer toi ! toi qui amuses les tout-petits avec tes bestioles et tes fleurettes, toi qui enchantes les amoureux au printemps, toi qui enfin nous berces un jour dans tes grands bras ouverts où les morts sont des bienheureux, revenus aux joies divines de l'inconscience [...]. Les arbres me consolent toujours, je sais qu'eux seuls sont des vivants sans malice, sans haine. Ils disent la sécurité de la joie. Ils ne peuvent parler de mort sans parler en même temps de métamorphose et de fleurs. »

*À travers les pleurs de l'averse
Le soleil de mars a souri ;
La sève court, le bourgeon perce,
Et l'amandier rose a fleuri.*

*Il a fleuri l'amandier rose !
Mais le ciel de mars s'est voilé ;
Et derrière la vitre close
J'ai pu voir l'amandier gelé.*

*À qui donc est ce qu'il ressemble ?
On dirait un être vivant...
Une fleur, la dernière, y tremble,
Pâle et rose, explorée au vent.*

*Et quand soudain le vent l'emporte,
J'ai senti comme il est glacé
Et que la fleur saignante et morte
Vient de quitter mon cœur blessé*

Bien qu'étudier l'alphabet l'amuse fort peu, il faut que le petit Jean aille à l'école : un véritable pensum. Quelques souvenirs confus émaillent ses écrits : la voix d'une maîtresse d'école qui sonne doux au fond de son cœur, une croix d'honneur gagnée fièrement, des frères ignorantins portant d'inquiétantes robes noires, des leçons de travaux manuels qui ne lui déplurent pas, mais il faut qu'il étudie mieux encore. Et on l'envoie à Mâcon, au collège, au pays de la neige où il aura pour correspondant Lamartine, ami du nouveau compagnon de sa mère, Alexandre Mouttet, avoué au barreau de Toulon. Malgré les dimanches aux châteaux de Saint-Point ou de Montceau, malgré les attentions de madame de Lamartine et la tendresse de ses levrettes, et malgré l'admiration qu'il voue au grand poète, Jean, âgé de dix ans, s'ennuie loin de sa Provence natale. Cependant, son travail scolaire est sérieux. Il excelle dans les matières littéraires, couronné par des prix reçus en fin d'année 1858. Sa famille, jugeant son éloignement douloureux, l'inscrit au lycée de Nîmes où il passera son baccalauréat.

Audacieux, il envoie à Guernesey un long poème à Victor Hugo qu'il admire. Ces quatre-vingt dix-neuf vers commencent ainsi :

*Je vous aime, exilé qui pleurez votre France
Je vous aime et vos chants me pénètrent le cœur
Je souris avec vous aux rêves de bonheur
Je pleure : je comprends votre sainte souffrance*

Victor Hugo, touché par ce jeune homme de seize ans, lui écrit : « Vous avez bien fait de m'envoyer des vers. Ils sont émus et touchants [...]. On y sent la palpitation d'un jeune et noble esprit. Courage mon doux poète,

adorez passionnément la justice et la liberté et aimez-moi un peu. » La réponse à cette audacieuse initiative sera suivie d'une longue et affectueuse correspondance qui ne cessera qu'à la mort du grand écrivain. Pour ce jour douloureux, Jean Aicard sera convié à faire partie de la garde d'honneur entourant le célèbre défunt.

Fidèle, Victor Hugo avait transmis régulièrement au jeune poète des encouragements sincères et des critiques amicales qui lui permettront d'envisager avec confiance son avenir littéraire. Jacqueline André, sa demi-sœur, jeune veuve d'un officier de marine, Jean-Baptiste Lonclas, hérite de la bastide des Lauriers à La Garde. Elle se rapproche du jeune Jean auprès duquel elle jouera le rôle de mère, d'amie, de confidente. C'est à elle qu'il dédie en 1867 les *Jeunes croyances*.

Après des études de droit à Aix-en-Provence, puis à Paris, il se dirige vers le journalisme et participe au concours de poésie organisé par la Société académique du Var. Il recevra une médaille d'argent pour cent cinquante-six alexandrins consacrés au dialogue entre le génie de la Paix et le génie de la Guerre. C'est soutenu par Alexandre Mouttet, alors secrétaire général, qu'il sera élu à notre académie, au même âge que le poète-ouvrier Charles Poncy, vingt et un ans : un record qui, jusqu'à ce jour, n'a jamais été battu ! Plus tard, il fera partie des académies de Marseille et de Mâcon. En avril 1873, un concours régional est organisé par la ville de Toulon. Jean Aicard recevra une médaille d'or de l'académie pour son poème sur Pierre Puget. À l'en-tête de ces vers consacrés à l'illustre sculpteur des atlantes (les fameuses cariatides chères au cœur des Toulonnais), Jean Aicard écrit : « À ma ville natale, Toulon, ces vers sont dédiés. ». À la suite de cette récompense, Victor Hugo lui fait parvenir ce petit mot : « Les villes vous donnent des médailles d'or. La solitude vous envoie un applaudissement ». Onze ans plus tard, Jean Aicard s'élèvera avec beaucoup de véhémence contre un projet qui aurait pu soustraire à Toulon les sculptures de Puget pour lesquelles il était prévu un exil au musée.

En octobre 1893, lors des grandes festivités organisées à l'occasion de la visite de l'escadre russe dans la rade, Jean Aicard fut convié à déclamer, devant l'amiral Avellan et de nombreuses personnalités, un long poème de bienvenue qui reçut une critique enthousiaste. Sur le Carré du port, en pleine lumière, le poète, qui n'était rien officiellement qu'une modeste gloire provençale, séduisit par sa voix timbrée, son éloquence qui rendait sa poésie vibrante et vivante. Un rapporteur anonyme conclut un long compte rendu par ces mots : « *L'ombre de nos drapeaux c'est la paix sur le monde* : ce vers adressé à l'amiral russe était un message qui s'élevait bien au-delà des hurrahs fraternels qui n'avaient cessé de remplir la rade, le port et toute la ville. »

Écrivain infatigable aux multiples facettes, chroniqueur, nouvelliste, dramaturge, critique, romancier et poète, Jean Aicard partage son temps entre Paris, où il loge successivement au 16, rue des Saints-Pères puis au 40, rue du Luxembourg, et la bastide des Lauriers à La Garde (il avoue ne pouvoir écrire que dans ce lieu où il aime recevoir ses amis). Des amis, il en aura beaucoup à commencer par le groupe turbulent des « Vilains bonshommes » immortalisé en 1872 par Fantin-Latour.

Introduit dans les milieux littéraires, fréquentant les salons, en particulier celui de Juliette Adam, il

rencontre les célébrités artistiques, politiques, militaires et religieuses de son temps.

En classant l'énorme correspondance qu'il a reçue et que nous a confiée le docteur Calvet, neveu de Mgr Calvet, biographe de Jean Aicard, nous avons retrouvé des petits billets, des télégrammes, des cartes de visite, de longues missives amicales, affectueuses, émouvantes, signées par de grands noms, prouvant combien sa renommée était grande et combien il était apprécié. Beaucoup d'entre eux seront reçus à La Garde : Mistral, Pierre Loti, Georges Hugo ou Michelet pour ne citer qu'eux. Avec lui, ils découvrent le Var qui offre deux mondes d'un côté la mer, de l'autre la forêt.

Jean Aicard apprécie les deux, les connaît bien et a su faire partager son attachement admiratif dans son ouvrage *Poèmes de Provence* édité en 1873 par Charpentier à Paris. Ces poèmes, qui ont paru tout d'abord dans la *Revue des deux Mondes* (livraison parisienne diffusée en plus de 15 000 exemplaires) ont été accueillis par une critique élogieuse dans une rubrique que la presse réservait à la poésie régionaliste. On trouve dans ses vers « le goût délicieux de la Patrie » En 1874, les *Poèmes de Provence* sont couronnés par l'Académie française. Jean Aicard n'avait à l'époque que vingt-six ans. Il entraîne le lecteur dans un voyage d'Arles à Toulon, lui fait découvrir les magnanarelles chères à son ami Mistral, la cueillette des olives, le battage à l'aire mais aussi les tambourinaires, l'aïoli, la bouille-abaisse, les traditions calendales. Le tout est accompagné par le chant des cigales auxquelles il réserve une impressionnante série de vingt-huit poèmes.

Son ami Flaubert le félicite et le conseille : « Et maintenant, mettez-vous à une œuvre de longue haleine ». Encouragé, il publie en 1880, l'ouvrage *Miette et Noré* qui sera couronné par le prix Vitet, décerné par l'Académie française. Victor Hugo, bien qu'agé et fatigué, se déplacera pour soutenir cette candidature. Dans ce long poème d'amour, on retrouve encore « l'âme provençale ». Bien sûr, quelques opposants s'élèvent contre ce poète qui a fait partie de la société félibréenne *La Cigalo*, créée en 1876, réunissant les Provençaux de Paris, qui ne s'exprime qu'en français et semble renier la langue provençale. À ces attaques, Jean Aicard répondra : « Penser en provençal mais écrire en français en des vers qui à leur manière laissent deviner par transparence le genre des idiomes locaux [...]. Il m'a semblé que c'était la langue naturelle d'un poète qui veut raconter la Provence moderne. »

Amoureux de la Provence, Jean Aicard a une passion pour sa ville natale, Toulon. Il vibre avec cette ville, la défend, la soutient, la décrit : « Toulon, ville militaire qui nous envoie tous les matins des sonneries de clairon, des bruits d'artillerie [...]. La colline qui porte à son sommet comme une couronne le rempart d'une forteresse est formée de rochers bleuâtres entre lesquels poussent des pins verts et des chênes kermès [...]. De ces hauteurs, la ville de Toulon apparaît comme un vaste arsenal plein des rumeurs du travail et de la guerre. » Mais c'est surtout dans son roman *Le Pavé d'Amour*, paru en 1892, qu'il rend le plus bel hommage à sa ville natale. À la manière d'un chroniqueur ethnologue, il rend compte des grandes fêtes et manifestations qui s'y déroulent : la Fête-Dieu et ses marchandes de belles « ginesto » odorantes et lumineuses déversées sur le passage de la procession,

une prise d'armes sur la place d'Italie, l'escadre de Toulon quittant les îles d'Hyères et rentrant dans la rade en simulant l'attaque et la prise de la ville, un concert de la musique de la marine. Il n'oublie pas non plus les fêtes patronales au caractère rustique, leurs bals entourés d'arcs de verdure et de fleurs, la messe de minuit à l'église Saint-Pierre, une crèche vivante rue de l'Asperge. Toute cette vie dominée en plein ciel par la haute silhouette du Faron, « presque une montagne tout en roches grisâtres, bleutées, violacées sous les transparences jaunes de la lumière du soir, avec de grands plis sombres, verticaux ou obliques, creux de grands ravins plein d'ombre. »

Le Carré du port et son génie de la navigation, l'Alcazar, « ce théâtre de quartier où l'on cherche la lumière, le bruit et les gaîtés fausses des cervelles vides », l'Hôtel-Dieu « à l'odeur forte de maladie et de remèdes », dont il décrit la cour avec précision, ne lui font pas oublier les hommes et les femmes qui se côtoient dans ce Toulon qui n'est pas une ville riche : « À part un ou deux chefs d'usine qui travaillent pour la Marine et quelques rares négociants fournisseurs de l'arsenal, tout est petit commerce et employés. Le gros de la population est formé d'ouvriers de l'arsenal. Le reste, soldats et marins. Il y a une aristocratie : c'est l'officier de marine. L'officier de marine a raison d'être fier, il échappe par métier aux trivialités de la vie sédentaire, aux compromissions de la lutte sociale, à toutes les mesquineries de la vie bourgeoise. Les officiers sont une élite française. Aussi ont-ils la juste bienveillance des femmes [...]. À Toulon, épouser un officier de marine c'est le rêve de jeunes filles que les mamans, dit la légende, font tenir bien droites sur les places où ces messieurs se promènent de préférence au jardin de la ville ou le soir sur le Champ de Bataille, dans l'allée des cafés. »

Jean Aicard n'oublie pas les petites gens, la population ouvrière réveillée en sursaut par le coup de canon du port : « Dans toute la ville roulait un piétinement étouffé. Une foule de cinq à six mille ouvriers [...] coulait, muette, vers la porte de l'arsenal. Fourmilière en marche, sans voix, dont le bruit monotone, par l'uniformité continue équivalait à du silence. Ils ne parlaient guère ou pas du tout, agitant en eux les préoccupations de la veille, celles du jour, un souci d'intérieur, maladie de femme ou d'enfant, terme à payer, manque d'argent [...]. Et ils allaient ainsi, par la pente de la nécessité et de l'habitude, aux chantiers pour fabriquer, ouvriers de détail, les cordages, les clous, les bois qui servent à faire les gros navires et les formidables escadres. »

Quant aux femmes, Jean Aicard choisit de décrire tout d'abord la curieuse corporation des femmes poissonnières et leur lieu de vie dont il dit que c'est « un monument, un temple à elles, qu'elles habitent. Elles vont là, comme les députés à la Chambre, pour travailler, parler et s'injurier [...]. C'est à la Poissonnerie que se tiennent les grandes assises populaires de l'opinion toulonnaise en ce qui concerne du moins les événements de la ville, ou des environs, qui ont un caractère passionnel... ». Il évoque les tables massives usées par le temps où s'étaient les poissons colorés, où grouillent les crustacés et où s'empilent les coquillages. Le tout, dominé par une forte odeur de mer qui enivre ce « milieu vivant de la vieille cité », est entouré par les maisons vieilles, hautes, populeuses enserrant au plus bas les plus anciennes boutiques de la ville qui s'étaient dans les rues d'alentour portant des noms à caractère :

rues des Marchands, des Boucheries, des Bonnetières, des Chaudronniers... Mais il n'oublie pas que le Pavé d'Amour est le nom d'une spacieuse et vieille rue qui aboutit au quartier réservé. C'est aussi le nom d'une petite place, seuil du Chapeau-Rouge : « Le caractère très saisissant du Chapeau-Rouge, c'est que la prostitution y grouille en pleine rue. Des femmes vêtues d'oripeaux voyants, avec des jupes courtes et fendues, se faisaient voir au seuil des maisons [...]. Quelques-unes étaient attablées avec des hommes dans des boutiques ouvertes, basses, étroites [...]. Ça et là résonnaient des fredons de guitares, des tressautements cuivrés de tambours de basque [...]. On ne savait plus si on était en Hollande ou à Tunis ou à Gênes, tant se mêlaient les dialectes et les airs nationaux les plus différents. Rien qu'à voir la joie de ces rues, on devinait que l'escadre était à Toulon. L'escadre était la vie du petit commerce toulonnais, mais surtout la vie du Chapeau-Rouge. »

Toulon si bien décrite, ingrate ville natale, ne saura pas rendre à l'écrivain l'hommage que certains souhaitaient. En 1926, une véritable bataille alimenta les chroniques des journaux locaux. Des articles à la fois poétiques, philosophiques et violents s'opposent, se déchaînent pendant de longs mois tout simplement pour attribuer le nom de Jean Aicard au lycée de la ville où il n'a jamais été élève, mais où il présida des remises de prix et où il fut élu président de l'A ! Finalement, c'est la ville d'Hyères qui donnera son nom à son lycée suivie par sept écoles élémentaires varoises : une bonne façon de rendre un hommage mérité à Jean Aicard qui vouait une admiration particulière aux maîtres d'école, à ces hussards noirs qui se sont investis corps et âme pour mettre en place l'Ecole de la République chère à ses amis Jules Ferry, Ferdinand Buisson, Ernest Lavisse, Victor Hugo, et bien d'autres.

Sur leurs instances, Jean Aicard paraît dans de nombreux manuels scolaires, ce qui confirme sa popularité. Les écoliers le lisent, le récitent, étudient ses textes et ses belles leçons de morale. Nous avons eu la chance de rencontrer des témoins de cet épisode de vie du poète, des grands-pères et des grands-mères qui nous ont récité avec émotion et sans défaillance des textes appris par cœur pour passer le fameux certificat d'études. Certains nous ont raconté les visites que Jean Aicard effectuait dans les écoles voisines de ses lieux de vie, La Garde et, plus tard, Solliès-Ville. Il y était accueilli avec respect par des maîtres et des élèves heureux de recevoir « monsieur Jean Aicard, le monsieur qui écrivait dans les livres ». Simple, il s'asseyait au milieu des enfants et avait pour habitude de leur donner de belles leçons de diction ou de morale qu'ils n'ont jamais oubliées. Il ne repartait pas sans laisser un souvenir : un de ses derniers ouvrages, de belles images ou une fleur cueillie sur le chemin.

Notre collègue académicien Gabriel Jauffret nous a appris récemment que son grand-père, Jean Baptiste Purjarniscle, directeur de l'école située place Leconte à Toulon, puis du Mourillon, était un ami intime de Jean Aicard. M. Jauffret a retrouvé un petit billet manuscrit dans lequel Jean Aicard sollicitait son ami pour corriger les épreuves du *Père Lebonnard*, pièce de théâtre publiée en 1889, consacrée au grand-père de l'écrivain et qui, traduit en plusieurs langues, a été jouée par les plus grands comédiens. Un article signé par Emile Recordier nous

apprend que : « C'est à ce maître d'école que le poète se confiait quand il revenait de Paris, harassé [...]. Il y avait dès la gare M. Purjarniscle, sa barbiche rousse et sa verve, sa verve qui d'un jet transformait le poète, le remettait au ton, le rendait à sa destinée et lui rythmait une marche au son du galoubet ». Nommé à ses débuts aux Mayons, un village des Maures qu'affectionnait Jean Aicard, cet instituteur a servi certainement de modèle dans le roman *Arlette des Mayons* paru en 1917. « M. Augias a été instituteur [...]. Il aimait passionnément sa fonction dont il a gardé une haute idée. Il lit beaucoup, il apprend tous les jours. C'est un philosophe. Aujourd'hui, sans faire mauvais ménage avec le curé, M. Augias est devenu, étant de bon conseil, quelque chose comme le recteur laïque du pays, qui s'en trouve bien... Ce qu'il avait en lui de meilleur c'était son bon sens clair... ».

Autre anecdote : Jean Aicard, trop âgé pour être mobilisé lors de la Grande Guerre a écrit de nombreux textes patriotiques et un poème fort émouvant destiné aux petits élèves de son ami Edouard Restègue, l'instituteur de Rougiers, tué sur le front en 1916.

*Et là-bas au bord de la Somme
Tu tombas ô mort triomphant
Jeune père, brave jeune homme
Pour sauver l'école et l'enfant.*

Il s'est aussi attaché à l'enfance malheureuse, se rendant souvent dans les institutions toulonnaises recueillant des orphelins ou de jeunes handicapés. On pouvait le rencontrer à l'institut de la Providence du Pont de Bois ou à l'institut municipal des sourds et muets situé dans le quartier Brunet, ou bien encore soutenant les actions de l'association intitulée Protection de l'enfance maltraitée ou moralement abandonnée.

Passionné par sa région, sa ville natale, il n'en est pas pour autant homme et attiré par la gent féminine. Il réserve beaucoup de ses écrits aux femmes de sa vie : celles de sa famille, sa mère fugitive, sa grand-mère, sa tante, sa sœur aimante et très proche, mais aussi à des femmes troublantes rencontrées au hasard de ses nombreux voyages :

*O ! Kheïra, ma belle, ô beauté sans égale...
.....
Que loin de toi je n'ai de repos nulle part.
Tout heureux que je suis, ton souvenir me ronge ;
J'ai soif de ta beauté que je revois en songe,
Comme la caravane en feu, dans le désert,
Ayant soif d'ombre et d'eau, rêve un mirage vert.*

Il croisera aussi des femmes pleines de charme, hélas inaccessibles : un jour de décembre 1885, il est entraîné par un ami à Seillans ; au détour d'un chemin bordé de champs de jasmin, de roses et de violettes, ils sont accueillis par la jeune marquise Jeanne de Rostaing qui dirige une parfumerie. Jean Aicard écrit le soir même de cette rencontre :

*[...]
Le voyageur repart avec le jour
Emportant dans son cœur tout plein d'une heure brève
Une réalité plus flottante qu'un rêve
Un regret infini plus fécond que l'amour*

Jean Aicard, tombé sous le charme, s'empresse d'écrire au préfet afin de solliciter pour l'envoûtante marquise le ruban du Mérite agricole ! : « La première distinction qui serait donnée à une femme et mon opinion c'est qu'il serait piquant et fort beau de donner la première à une marquise qui travaille. La République est femme, monsieur le Préfet qu'en dites-vous ? » Jean Aicard n'est pas le seul à être touché par cette charmeuse. Son vieil ami Alphonse Karr, le jardinier de Saint Raphaël, en est éperdument amoureux bien qu'elle ait quarante ans de moins que lui. Jeanne mettra fin à tous les espoirs en épousant le vicomte de Savigny de Moncorps, l'ami qui avait entraîné, un jour de décembre, Jean Aicard sur le chemin de Seillans !

D'autres femmes excessives ou instables ont été aussi la source de conflit et de douleur. Nous ne pouvons occulter ses rapports et la correspondance parfois tumultueuse qu'il eut avec Sarah Bernhardt qui joua à Orange, pour son « cher ami Jean », *La Légende du cœur*. Cette pièce dramatique fut présentée le 28 septembre 1903 devant un parterre de plus de 10 000 spectateurs, sous un ciel d'orage tragique, qui s'illumina d'éclairs comme s'il comprenait que ce drame chevaleresque décrivant la mise à mort d'un jeune troubadour par un mari jaloux qui sert son cœur sous l'aspect d'un plat savoureux à sa femme infidèle, comme si ce ciel comprenait que cette *Légende du cœur* répondait aux souffrances de son auteur. Jean Aicard admire et aime cette femme de caractère, exigeante qui lui écrit un jour : « J'ai 62 ans passés [...] donc je veux qu'on m'obéisse [...]. Ne t'en va pas Aicard, je t'en supplie, car me lâcher serait un grand pêché. » Et enfin nous n'oublions pas la jeune Violette. Jean, à 46 ans, rencontre à Paris Violette, fille d'un physicien genevois de renom. Elle n'a que 17 ans. Jean est séduit par cette jeunesse frivole qui se définit comme « une damnée qui apporte le désespoir et la souffrance » et qui déclare aimer le badinage mais lui donner « une affection vraie ». De cette liaison naîtra en 1898, à Carqueiranne, Jacques Michel Raymond Jean Aicard. Violette a 21 ans, Jean 50. Peu à peu, la passion est remplacée par une « pitié affectueuse » chez la jeune femme et une jalousie mêlée de doute et de soupçon chez l'écrivain qui un jour a déclaré : « Le secret des maternités n'est qu'aux mères ». Il en veut à cette femme qui, « calculatrice et froide », s'y est bien prise pour devenir sa maîtresse et fort mal prise pour devenir son épouse. Jean s'en détache et rencontre fort peu ce fils dont certains murmurent qu'il n'en est pas le père ! S'ensuivent des échanges acerbes, cyniques sous couvert de la législation parentale de l'époque. Jean Aicard avoue être « accablé de tant d'outrages que le souvenir en est une barrière infranchissable entre elle et moi et que ce souvenir m'obsède en présence de l'enfant ». À la mort de son père, Jacques a vingt-trois ans. Il refusera l'héritage qu'il lui lègue en valeurs et rentes pour la moitié de ses biens. Devenu ornithologue aux salins de Giraud en Camargue, Jacques Aicard, marié, sans enfant, décèdera en 1969.

Jean Aicard est aussi un grand voyageur. De Hollande, de Tchécoslovaquie, de Suisse, du Maghreb, il rapporte de nombreuses impressions. En septembre 1877, il représente notre académie aux fêtes du 4^e centenaire de Michel-Ange à Florence. Dans un texte de dix-huit feuillets, conservé dans nos archives, en partie manuscrit et agrémenté d'articles de presse, il rend compte de sa

mission. Il y décrit superbement les paysages florentins et les banquets organisés en l'honneur des participants venus d'Europe et d'Amérique du Nord. Il sera convié à porter un toast au nom des journaux parisiens et de notre société académique. Sur les instances du président du banquet, il lit un poème dédié à Michel-Ange et participe à la séance extraordinaire des académies et des Beaux-arts dans une salle de la galerie des Uffizi. Il rapportera de ces manifestations des souvenirs offerts par le comité : bibliographie, album de dessin et médaille de bronze à l'effigie de Michel-Ange sur laquelle est gravée la fameuse devise : « Plus que mortel, ange divin. » Il avoue cependant que « les souvenirs de papier ou de bronze ne sont rien à côté des témoignages de sympathie reçus non pas envers moi, Messieurs, mais envers vous, mais envers nous, Français. ».

Jean Aicard sera aussi invité en mars 1910, à l'inauguration du Musée océanographique de Monaco, par Son Altesse le prince Albert 1^{er}. Il est fort possible que le prince Albert et Jean Aicard se soient rencontrés en chassant la bécasse dans les Maures. Tous deux, fines gâchettes, parcouraient la forêt, des Mayons à Bormes. En tout cas Jean Aicard participera aux grandes fêtes organisées à Monaco et un de ses poèmes demandé par le prince et intitulé *La Nef triomphale* sera interprété au cours de cette inauguration sur une musique de son ami Massenet.

Sa notoriété fait que de nombreux auteurs et maisons d'édition le sollicitent pour écrire des préfaces. Nous citerons entre autres celles qui figurent en tête de la précieuse série *Les Beaux voyages*, publiée en 1913 par les Arts graphiques de Vincennes ou dans le petit bulletin régional *Les Férigoulettes* créé par son ami Alexandre Paul, apparenté à notre collègue M. Joubert.

À l'académie du Var, Jean fréquentera de nombreux collègues qui, séduits par ses écrits, charmés par son éloquence, sa simplicité et sa bonté demeureront des amis fidèles partageant ses joies, ses grands bonheurs mais aussi ses grandes peines. Nous ne citerons que deux d'entre eux : François Armagnin et Eugène Silvain. François Armagnin, appelé affectueusement par Mistral « le poète de l'amour », sera toujours présent à ses côtés. Il fréquentera longtemps après la mort de Jean Aicard, Solliès-Ville et la Bastide des Lauriers-Roses.

*Ne s'étant pas figée au cœur glacé des marbres,
L'âme de Jean Aicard survole, ici les arbres,
Dans le parfum exquis des mimosas en fleurs.*

À son autre ami, le comédien Eugène Silvain, Jean Aicard confie le rôle principal dans sa pièce *Forbin de Solliès ou le Testament du roi René*. Cette pièce fut jouée en 1920, sur les ruines du château des Forbin à Solliès-Ville par la Comédie-Française devant un parterre d'élégantes personnalités, mais aussi devant les paysans de Solliès. Ils étaient heureux de participer au triomphe de celui qu'ils avaient voulu pour maire et fiers de voir leur petite cité honorée. Jean Aicard n'a jamais su que, grâce à lui, la haute et vieille ville, mère de Solliès-Pont, Solliès-Toucas et autrefois Solliès-Farlède, prendrait un véritable essor culturel. De nombreux artistes continuent

à découvrir et à valoriser « ces vieux toits mordorés blottis autour de leur église » comme les avait si bien décrits celui qui avait choisi de vivre là-haut la fin de sa vie. En effet, lors d'un séjour à Paris, deux ans après son élection à la tête de cette commune, Jean Aicard décède en mai 1921.

Une grand-mère évoquant la pièce citée plus haut, alors que, jeune figurante, elle côtoyait un acteur débutant nommé Pierre Fresnay, m'a confié un jour : « Qu'il était beau, monsieur Jean Aicard dans son bel habit d'académicien ». Académicien, Jean Aicard l'était devenu en avril 1909, une année après la publication de *Maurin des Maures*, le héros provençal qui restera pour beaucoup le seul titre connu de l'écrivain populaire oublié. Cette élection n'avait pas été facile. Après plusieurs échecs essuyés contre Barrès, le marquis de Ségur et Henri Poincaré, et grâce à l'appui de ses amis convaincus par Pierre Loti, Jean Aicard est élu au siège n° 10, occupé précédemment par un autre poète régionaliste, ami des enfants comme lui, François Coppée. Il succède ainsi à six académiciens du Var qui furent aussi accueillis sous la Coupole : Reynouard et Viennet, pères fondateurs de notre compagnie, Ampère, les poètes de Laprade et Autran et le député Emile Ollivier. Après lui, bien plus tard seront élus les membres Pierre Emmanuel, poète, et André Roussin, homme de théâtre.

Le 23 décembre 1909, Jean Aicard franchira la porte de l'Institut avec dans l'esprit sa Provence aimée afin de prononcer son discours de réception et d'écouter la réponse de son ami Pierre Loti. Récemment, à l'occasion de la Conférence des académies qui s'est déroulée en octobre à Paris, nous avons refait le chemin qu'à parcouru Jean Aicard au sein de l'Institut. Après avoir traversé les salons d'accueil, nous avons eu la chance de pouvoir franchir la porte Louis-Philippe permettant de pénétrer dans la salle où se réunissent les quarante immortels et nous avons fait un arrêt au pied du petit tabernacle où Jean Aicard a été conduit et qui a été ouvert devant lui afin qu'il se souvienne qu'être immortel ne donne pas l'immortalité ! De belle allure, Jean Aicard portait son habit avec élégance et surtout avec beaucoup de fierté, l'épée ornée de cigales qui lui avait été offerte par les anciens élèves du lycée de Toulon. De retour de Paris, le nouvel académicien a été dignement fêté. La ville de Toulon lui remit une paire de chandeliers d'argent conservés à l'Oustaou de Maurin des Maures à Solliès-Ville. La Garde l'accueillit dans sa bastide des Lauriers-Roses en musique avec discours et arc de triomphe, mais c'est à Louis Henseling, le journaliste varois, que nous confions le soin de conclure notre propos. Après son élection, Jean Aicard souhaite inviter quelques amis dans son domicile parisien. Il fallait qu'il les retrouve en toute simplicité. Henseling témoigne : « Aicard était là entouré d'amis et de souvenirs ; des télégrammes ne cessent d'arriver, ils semblent apporter sur leur papier azuré un peu du ciel de là-bas. Des roses sourient dans un vase qu'offrit Gallé, sous un lumineux tableau de Montanard. À la garde de l'épée et sur le plat d'argent de St-Raphaël, des cigales sont prêtes à chanter et s'il n'y a pas de soleil au ciel embrumé de Paris, il y en a plein le cœur du poète ».

Bibliographie

Bulletin de l'académie du Var, 1927, p. 37-38 (article du Dr Mourron) ; 1880 (discours de réception de Jean Aicard et réponse d'Ernest Noble).

Petit-Var, mai - juin 1926.

Aicard, Jean.- *Poèmes de Provence*.- Paris : Lemerre, 1874.

Aicard, Jean.- *Au Bord du désert*.- Paris : Lemerre, 1888.

Aicard, Jean.- *Le Pavé d'amour*.- Paris : Ollendorff, 1892.

Aicard, Jean.- *L'Âme d'un enfant*.- Paris : Flammarion, 1898.

Aicard, Jean.- *Le Jardin des enfants : Recueil méthodique pour l'enseignement de la morale*.- Paris : Hatier, 1912.

Aicard, Jean.- *Arlette des Mayons : Roman de la terre et de l'école*.- Paris : Flammarion, 1917.

Armagnin, François.- *Les Dessus de mon Panier*.

Sourires du Haut-Var. Marijo Cliché-Aubin. 1999. T.A.C. Motifs.

Les Amis de Jean Aicard.- *Présence de Jean Aicard 1848/1998*.- Toulon : ALAMO, 1998.

Les Amis de Jean Aicard.- *Jean Aicard, notre ami*.- La Valette-du-Var : La Valettoise, 2004.

JEAN AICARD ÉCRIVAIN

Yves STALLONI

Avec beaucoup de talent et une chaleureuse empathie, notre amie Monique Broussais vient de ressusciter la remarquable personnalité de Jean Aicard. Mon intention n'est pas de corriger ou de compléter ce qu'elle a dit de façon brillante, simplement d'aborder la dimension littéraire de notre auteur. Car, à la différence de notre collègue, je n'ai aucune intime familiarité avec l'écrivain toulonnais qui, il y a tout juste cent ans, était admis sous la Coupole. Jusqu'à un passé récent, je n'avais même rien lu de Jean Aicard, alors que j'ai utilisé ma vie professionnelle à fréquenter les auteurs du patrimoine français, à commenter et à faire connaître leur œuvre. Cette ignorance, que je confesse aujourd'hui avec un peu de honte, a d'abord l'avantage de me mettre à l'abri de l'admiration de commande que tout Varois est tenu d'accorder à l'auteur de *Maurin des Maures*. Elle m'autorise aussi à poser sur notre auteur un regard neuf, non prévenu et pour tout dire naïf. Les remarques qui suivent ne seront donc pas un jugement de valeur personnel, mais le résultat d'une observation, la plus objective possible, de la situation littéraire d'Aicard. En effet, au-delà de mon cas personnel, sans intérêt particulier, cette méconnaissance d'un écrivain chaleureusement célébré en Provence et en particulier dans le Var, de La Garde à Bormes-les-Mimosas ou à Solliès-Ville, sans oublier Toulon où il vit le jour, invite à poser la question de la vraie place de Jean Aicard dans la littérature et, donc corrélativement, de la qualité et de la survie de sa production.

Or cette place, j'ai une certaine tristesse à le reconnaître, est quasi inexistante. Jean Aicard est pratiquement absent de notre histoire littéraire. Si je consulte les manuels ou les précis de littérature en usage dans les lycées ou à l'université, et postérieurs à la seconde guerre mondiale, ce qui représente environ deux générations, je suis bien forcé de remarquer que pas un ne fait mention du seul vrai Toulonnais à avoir été admis à l'Académie française (Ferdinand Brunetière, qui revêtit lui aussi l'habit vert, ne doit qu'au hasard sa naissance toulonnaise). Jean Aicard semble n'avoir laissé aucune trace dans les ouvrages chargés de perpétuer le fonds commun du savoir en matière littéraire. Le *Grand dictionnaire des littératures de langue française* en quatre volumes de chez Bordas, lui consacre une notice de vingt-huit lignes, dont la moitié s'applique à *Maurin*

des Maures, alors que Rimbaud, ce contemporain qui ne donna que quatre ans de sa vie à la littérature, en compte près de cinquante fois plus. Non seulement Aicard rejoint dans l'oubli une cohorte d'auteurs passés de mode tels Sully Prudhomme, François Coppée, Ernest Pérochon ou Paul Géraudy, mais, à la différence de ces quelques noms choisis parmi d'autres, il n'est même jamais cité dans les ouvrages spécialisés. Quant aux autres critères permettant d'évaluer le statut littéraire d'un écrivain, ils confirment cette absence : pas d'étude critique d'envergure sur Jean Aicard, pas de travaux universitaires publiés, pas de rééditions récentes permettant de rendre ses livres accessibles au grand public, pas d'inscription aux programmes des études supérieures de lettres, khâgne, licence, CAPES, agrégation où figurent parfois, pourtant, des auteurs de second rayon comme Boistuaud, Hamilton, Murger ou Koltès.

Et cependant, cet oublié des lettres a connu, de son vivant, une incontestable notoriété populaire et une large reconnaissance de ses pairs. Le premier fait est vérifié par l'extraordinaire diffusion de sa poésie, inscrite dans beaucoup de mémoires – et tout spécialement celle des enfants qui l'ont lue et apprise par cœur à l'école primaire. Par l'importance de ses tirages aussi, toujours très honorables ; par l'accueil bienveillant qu'ont reçu ses diverses œuvres, qu'elles soient poétiques, dramatiques ou narratives, régulièrement recensées – et souvent encensées – par la critique littéraire du temps. Les colonnes des journaux lui étaient ouvertes, les éditeurs précédaient ses désirs de publication, son talent oratoire mobilisait les foules. Par ailleurs, le milieu littéraire et artistique l'a accepté et fêté dès ses débuts parisiens. En 1872, il a 24 ans, il figure sur le fameux tableau de Fantin-Latour *Un Coin de table*, où il apparaît aux côtés de Verlaine et de Rimbaud. Il a entretenu une correspondance amicale et fournie avec Victor Hugo qui l'invita plusieurs fois à sa table ; il a été l'intime de Michelet et de Loti et le familier de tous les écrivains du temps, de Daudet à Zola. Ses pièces sont montées par la Comédie-Française et Sarah Bernhard comme Mounet-Sully le considèrent avec respect et estime. L'Académie française couronne par quatre fois ses recueils avant de lui offrir un fauteuil. On doit mentionner aussi sa prodigieuse fécondité, quinze volumes de vers, quatorze pièces de théâtre, dix romans et d'innombrables articles, essais,

préfaces. Et de tout cela, de cette vie consacrée à l'écriture, il ne reste pratiquement rien dans la mémoire nationale et il nous faut remercier les zéloteurs de l'association *Les Amis de Jean Aicard*, qui tentent, légitimement, de sauver de l'oubli une œuvre quantitativement abondante et qualitativement attachante.

On pourrait s'autoriser du cas de Jean Aicard pour illustrer le thème, relativement banal, de l'éphémérité de la gloire ou de l'ingratitude de la postérité. J'ai préféré, pour ma part, tenter de comprendre ce revers de fortune à partir de deux questions qui, finalement, n'en font qu'une : sur quoi a reposé le succès, indiscutable et mesurable, de Jean Aicard à son époque ; quelles raisons permettent d'expliquer son apparent oubli actuel ?

Pour aller vite, car le temps m'est compté, je m'efforcerai d'avancer une réponse à partir de trois qualités qui, paradoxalement, ont pu le desservir : il est poète, il est un écrivain régionaliste, il est un auteur populaire.

En premier lieu, excusez-moi de commencer par un truisme, Jean Aicard fut poète. Il a certes écrit, nous l'avons vu, des romans, des œuvres dramatiques, mais c'est par la poésie qu'il entre en littérature, ses pièces de théâtre sont rédigées en alexandrins, c'est l'étiquette de poète qu'il revendique dans sa correspondance, c'est aux vers qu'il revient tout au cours de sa vie. Or le poète, dans le dernier tiers du XIX^e siècle est, non plus tout à fait un notable ou un guide, comme au temps du Romantisme, mais encore un être considéré et un acteur important de la vie culturelle. Surtout quand il se regroupe avec quelques confrères pour former une école, un courant ou un groupe, certains reconnus, comme les Décadents ou les Symbolistes, d'autres plus folkloriques comme les Hirsutes, les Hydropathes, les Jemenfoutistes, les Fumistes ou les Zutistes. Notre poète toulonnais, un temps, s'affichera avec les Vilains bonshommes, qui ne formaient pas, à proprement parler, une école, plutôt un groupe de jeunes artistes dissidents et espiègles. En ces années favorables aux rimeurs, la poésie se publie aisément, se vend (un peu moins facilement), se lit, se cite, est récompensée par de nombreux prix. Jean Aicard a bénéficié de cette faveur générale et, sans s'affilier à une chapelle, a su tracer sa route et trouver son public. De cette effervescence poétique, il ne reste pas grand-chose aujourd'hui. La poésie est devenue chose confidentielle, voire honteuse, qui n'intéresse plus les éditeurs ni guère davantage les lecteurs. La pratique des vers est jugée anachronique, décalée, vaguement stérile. Quelques grands noms du passé subsistent, mais plus au titre de référence de prestige que de fréquentation assidue. Aicard, éclipsé par les stars du verbe ou les prophètes de la modernité, a sombré, comme maints de ses contemporains, dans l'anonymat ou l'oubli.

D'autant que sa poésie, plaisante, rythmée, élégante ne possédait aucune originalité majeure lui permettant de s'imposer à la postérité. Versificateur virtuose, créateur habile, Jean Aicard utilise une métrique sage, régulière sans innovation ni audace, plus proche de Lamartine, son parrain littéraire, que de Mallarmé, de six ans son aîné ou de Rimbaud, de six ans son cadet. Sa thématique est empruntée à la vie de tous les jours, conventionnelle et simple, s'attachant surtout à rendre le monde, comme dans *Poèmes de Provence* son premier recueil de quatre-vingt-un poèmes dont vingt-six sont consacrés à la cigale

quand d'autres célèbrent les tambourinaires, les pins, les canisses, le mistral ou la bouille-abaisse. Inspiration rassurante et familière que l'on retrouve encore plus accentuée dans les recueils destinés à la jeunesse où sont exaltés les bons sentiments, comme dans *Le Jardin des enfants* ou *Le Livre des petits*. Même dans *Au Bord du désert*, un de ses recueils les plus originaux dans lequel figure la courageuse « Pétition de l'Arabe », les clichés exotiques n'arrivent pas à troubler la jolie musique de l'alexandrin ou de l'octosyllabe. Il y faudrait la fougue brutale d'un Hugo, l'ironie tendre d'un Verlaine, la fantaisie dérangeante d'un Laforgue. Au total, cette poésie plaît, parce qu'elle est accomplie et soignée. Elle flatte l'oreille et réjouit le cœur. Elle ne marque pas les esprits.

Une autre raison du succès de Jean Aicard, la célébration du pays natal, peut être également retenue comme une explication de son éclipse. Il est généralement convenu, en effet, d'attribuer au résident des *Lauriers-Roses* l'étiquette d'écrivain régionaliste – en l'occurrence de la Provence –, mais cette qualité peut, *a posteriori*, être perçue de façon dépréciative. Rappelons brièvement quelques traces de cette inspiration méridionale : *Miette et Noré*, « roman rustique, épopée paysanne » selon l'auteur lui-même, se passe en Provence, de même que *Roi de Camargue*, son premier roman, *Diamant noir*, roman de 1895, qui a pour cadre Cavalaire, ou encore *Gaspard de Besse*, construit autour d'un héros varois, de même encore que les œuvres consacrées au Roi René ou à Forbin de Solliès, sans oublier, bien évidemment, les *Poèmes de Provence*, déjà cités, et surtout la fameuse fresque drolatique *Maurin des Maures*. Le public de la Troisième République avait des raisons de se montrer particulièrement réceptif à des œuvres qui chantaient les vertus du terroir. C'est ainsi qu'il accorda ses faveurs à André Theuriet, le chantre de la Lorraine, à François Fabié, celui du Rouergue, à Auguste Brizeux peintre de la Bretagne, à Eugène Le Roy inspiré par le Périgord, et bien d'autres. Mais les temps ont changé. La mobilité géographique, le brassage des populations, le tourisme de masse et le développement des médias ont atténué la curiosité pour les particularismes régionaux – qui eux-mêmes, d'ailleurs, ont tendu à s'effacer. La Provence en particulier, devenue le lieu d'élection privilégié des vacanciers, a perdu de son exotisme et de son mystère, ses mœurs jugées jadis étranges, imprévisibles, un peu italiennes par leur éclat ou leur violence, n'ont plus rien d'inédit ou d'inquiétant pour des lecteurs nés au nord de Valence et toutefois familiers avec le Midi du soleil et du pastis.

Antoine Albalat, lui-même Provençal, écrivait en 1898 : « Oui Jean Aicard, c'est l'âme de la Provence¹ ». Pierre Loti, dans sa réponse au discours de réception à l'Académie française insiste aussi sur cette particularité : « Le titre de régionaliste vous sied plus qu'à personne, et je le trouve d'ailleurs fort beau car la lumineuse, et vive, et fine Provence, c'est vous qui, réellement, nous l'avez donnée² ». Quant à Jean Calvet qui, la même année, consacre à notre écrivain un portrait littéraire augmenté d'une anthologie, il ouvre son livre sur la même évidence : « Jean Aicard est avant tout le poète de la Provence ; c'est là son premier titre à l'attention de la France, et le meilleur³. » Avant d'enchaîner sur une explication historique qu'il nous faut retenir : « Après 1870, les

provinces françaises, comme une famille frappée par un deuil récent, renonçant à leurs préoccupations locales, se resserrent autour de la mère patrie, pour l'aimer mieux et la servir mieux⁴. » Ce sentiment patriotique conjoncturel a pu jouer en faveur d'Aicard qui n'hésite pas à le cultiver comme dans le poème liminaire de son premier recueil, *Poèmes de Provence*, qui s'ouvre sur une grandiloquente « Dédicace à la France » dont voici deux vers qui n'ajoutent rien à la gloire de notre poète :

« Je t'aime ô mon pays tout entier, sol gaulois,
Dans tes cités, dans ton langage et dans tes lois, [...] »

Pas plus inspirés sont les alexandrins qui, à la fin de la strophe, signalent la préférence du poète :

« Mais j'ai pour la Provence au ciel bleu la tendresse
Qu'on a pour l'Italie et qu'on a pour la Grèce. »

En se présentant comme le poète d'une région précise, mal connue, pleine d'agrément et de pittoresque, Jean Aicard s'assurait un succès de circonstance, mais limitait, dans le même mouvement, l'étendue temporelle et même spatiale, de son rayonnement. On ne fait pas de Lamartine le poète de la Bourgogne, de George Sand la romancière du Berry ou de Balzac celui de la Touraine, de Colette la narratrice de la Puisaye, de Mauriac un simple écrivain de Guyenne, même si ces différents auteurs ont aimé à célébrer leurs régions respectives. La spécialisation géographique devient vite, en littérature, une caractéristique réductrice. Pour gagner un statut national, il faut, à l'écrivain de terroir, une hauteur de vue, une profondeur, une imagination visionnaire, une envergure qui impose durablement sa marque et déborde la détermination locale. La Provence de Giono, sombre, rude, tragique, celle de Bosco, mystérieuse et souriante, celle de Char, hermétique et chaleureuse, celle de Pagnol même, suffisamment colorée pour donner naissance à une mythologie, ont supplanté celle du poète toulonnais dans laquelle on se contente de trouver, non sans plaisir, le charme gentiment désuet d'une carte postale jaunie envoyée par un cousin lyrique.

Ce qui me conduit à ma troisième hypothèse pour expliquer l'oubli relatif de Jean Aicard : son statut d'écrivain populaire. Je partirai encore du père Jean Calvet, le bienveillant biographe : « Cette œuvre saine et haute, écrit-il, est populaire au sens positif du mot, à cause de la simplicité de l'art et de la pureté des idées morales⁵. » Arrêtons-nous d'abord sur le dernier élément de la phrase : « la pureté des idées morales ». Ce jugement nous renvoie à une autre étiquette souvent attribuée à Jean Aicard, celle d'écrivain idéaliste. Pour lui, le mal absolu n'existe pas et il ne faut jamais désespérer de l'homme car on doit voir « *Dieu dans l'homme* », comme le dit le titre d'un de ses recueils. Certains, dont Pierre Loti, n'ont pas hésité à faire de lui un « mystique chrétien » -, alors qu'il ne se départit jamais d'une sensibilité républicaine et socialiste tout en pouvant, il est vrai, dans le recueil *Jésus*, démarquer très scrupuleusement l'Évangile. Une phrase, relevée au hasard dans *Diamant noir*, illustre son humanitarisme fraternel ; c'est à propos de Mlle Marthe, l'institutrice intrigante chargée de l'éducation de la jeune Nora que le romancier écrit : « Au fond des cœurs mystérieux, l'intérêt, la haine même quelquefois sont mêlés d'amour et de pitié. Rien n'est pur d'alliage, pas même le mal : il ne va pas sans quelque bien.⁶ » Philosophie certes généreuse, mais qui n'apporte aucune garantie littéraire. Au contraire même, si l'on en croit Gide

qui nous assurait dans son *Journal* que « c'est avec les beaux sentiments qu'on fait de la mauvaise littérature. » Aicard, animé par des convictions humanistes et par une sincère piété chrétienne, aime à célébrer la vertu, celle des âmes nobles ou inspirées par Dieu. Et quand il écrit un *Don Juan*, c'est pour montrer le séducteur sévillan repentant et qui souffre :

« D'être un homme et de vivre, et de marcher toujours
Dans le cercle banal des vulgaires amours... »⁷

Pour faire bonne mesure dans la veine édifiante, le recueil suivant s'appellera *Jésus*.

L'autre façon de toucher les foules et de s'en faire aimer, est de leur parler un langage accessible, de leur offrir des intrigues linéaires, sans complication, de peindre des personnages sans nuance ni mystère, bref de cultiver ce que Calvet appelle « la simplicité de l'art ». Les romans d'Aicard, écrits avec habileté et souvent élégance, mais peut-être un peu vite (Antoine Albalat assure qu'il les rédigeait d'un seul jet, la plupart du temps dans son lit⁸), se contentent d'exploiter des situations éprouvées - mariage contrarié, rivalité amoureuse, malentendus dramatiques - et de mettre aux prises des héros au profil stéréotypé : enfants mal aimés, jeunes premiers beaux et innocents, grands bourgeois oisifs, femmes volages, gens du peuple humbles mais purs, tante affectueuse et tendre, étrangers malveillants, comme la bohémienne satanique de *Roi de Camargue*, ou l'allemand Gottfried de *Diamant noir* dont il dit avec beaucoup de sérieux : « Ses ridicules sont tudesques, mais ses vices n'ont point de patrie.⁹ » On n'est pas très loin du ton et de l'esthétique du feuilleton populaire ou de ce que sera le roman-photo ou le « roman de gare », qu'on dévore avec facilité et qui conjugue conformisme idéologique et message moralisateur. Dans le même genre et vers la même époque, Gyp (de son vrai nom Sybille de Mirabeau), Delly (pseudonyme des frères Petitjean de la Rosière), Max du Veuzit et quelques autres se sont taillés de beaux triomphes de librairie. Alors qu'à quelques années de là, Proust puis Gide inventent le roman moderne. Même *Maurin des Maures* et sa suite, *L'Illustre Maurin*, n'échappent pas aux principes de l'intrigue simplifiée, des péripéties à rebondissement, des personnages conventionnels. Par chance, cette « épopée du rire » est sauvée par le rythme, la verve, la truculence et l'invention d'un personnage devenu mythique, Maurin, prince des braconniers, roi de la galéjade, don Quichotte provençal irrésistible et rebelle. Le risque d'une littérature populaire est finalement symétrique de celui d'une littérature régionaliste : séduire sur l'instant le plus grand nombre, mais cesser de plaire quand les goûts changent et que la versatilité du public le conduit à se tourner vers de nouvelles valeurs.

Ces rapides analyses, qui mériteraient d'être approfondies, nous conduisent à proposer quelques éléments de conclusion quant au statut littéraire de notre auteur :

Jean Aicard fut un véritable écrivain ; il en a le talent, l'éclectisme, la fécondité. On trouve dans son œuvre de belles réussites et quelques incontestables bonheurs d'écriture.

Cette œuvre correspond aux canons esthétiques d'une époque et, à ce titre, a connu un réel succès public dont la récompense suprême fut l'admission au quai Conti.

Mais cette œuvre est datée dans son inspiration et sa facture. Elle se développe sans risque, éloignée de toute véritable audace, ce qui en limite le rayonnement.

La célébrité de Jean Aicard n'a pas survécu à sa disparition, comme il en est de centaines d'écrivains estimables, y compris d'académiciens – réalité douloureuse qui doit incliner à la modestie les champions de l'édition et les titulaires de fauteuil.

Enfin, le plus grand titre de gloire de Jean Aicard, et le plus durable, est d'avoir été un des premiers et un des meilleurs à chanter la Provence. Ce qui justifie que notre région lui rende régulièrement hommage et milite pour préserver sa mémoire et diffuser son œuvre. Comme le font parfaitement *Les Amis de Jean Aicard* qu'il faut féliciter de s'attacher à entretenir la présence du créateur de Maurin des Maures, ce Maurin qui reste, malgré les années, et quelques complaisances, une des plus belles figures de la littérature et, de surcroît, le symbole joyeux de notre région.

Notes

¹ *La Nouvelle revue*, septembre-octobre 1898. Cité par Muréna, Roger.- « Maurin le Provençal ».- *Sur les pas de Maurin des Maures*.- Toulon : Les Amis de Jean Aicard : 2008, p.38.

² « Réponse au discours de réception ».- *Annales politiques et littéraires*, n°1383, 1909 26 décembre, p. 616.

³ Jean Calvet.- *La Poésie de Jean Aicard*.- Paris : Hatier, 1909, p. 19.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 57.

⁶ *Diamant noir*.- Plon, 1931, p. 87.

⁷ *Don Juan*, « La Douleur », Prélude de l'Acte II.

⁸ Voir : Albalat, Antoine.- « Je me souviens de Jean Aicard », propos recueillis par Alain Bitossi, in : *Jean Aicard notre ami*, Editions valettoises, 2004, p. 12. Et encore cette phrase à propos de son écriture romanesque : « Aicard n'a jamais travaillé et ne s'en cachait pas. » (*Ibid.*).

⁹ *Diamant noir*, *op. cit.*, p. 104.

COMMUNICATIONS LUES LORS DES SÉANCES PRIVÉES

SÉANCE PRIVÉE DU 22 JANVIER 2009

LES EXTINCTIONS DE MASSE

Anne SOHIER-MEYRUEIS

Prévenu par Dieu de l'imminence du déluge, c'est-à-dire d'une première extinction massive, Noé, qui était très en avance sur son temps, inventa le concept de conservation de la biodiversité. La Bible nous raconte qu'il construisit une arche sur laquelle il embarqua et sauva un couple d'animaux de toutes les espèces.

Malheureusement, au cours des temps géologiques, l'arche de Noé a souvent pris l'eau car depuis que la vie existe, des millions d'espèces ont disparu.

Ces extinctions font partie de l'histoire normale de la vie et la plupart d'entre elles ne durèrent que quelques Ma (millions d'années). C'est ainsi que depuis 15 Ma, on enregistre la disparition des grands mammifères ; les derniers mammouths sont morts enlisés dans les tourbières il y a seulement 10 000 ans et les aurochs existaient encore en Europe au XVII^e siècle.

En 1840, John Phillips, un géologue anglais, considérant cette rapide succession des espèces, s'efforça de caractériser et, par extension, de dater les roches sédimentaires grâce aux fossiles qu'elles contiennent. Certaines espèces qui ont eu une existence limitée dans le temps constituent de très bons marqueurs stratigraphiques.

La notion d'extinction en masse

Cette méthode mit en évidence des séquences au cours desquelles les disparitions s'accéléraient.

En France, Georges Cuvier (1769-1832) comprit que non seulement des espèces isolées, mais des faunes entières avaient disparu en des laps de temps très courts.

Ces hécatombes sont tellement spectaculaires qu'on les a utilisées pour marquer les frontières des principales périodes géologiques. Ainsi la limite Secondaire-Tertiaire est définie depuis le XIX^e siècle par la disparition des ammonites dans les sédiments marins et la disparition simultanée de l'ensemble des dinosaures en milieu terrestre.

On chercha ensuite la cause de ces disparitions collectives.

Cuvier, qui était très pieux, avait en tête le déluge biblique. Il se tourna vers cette cause *catastrophiste* et comme le phénomène s'était produit plusieurs fois il dut inventer plusieurs déluges et... plusieurs créations.

Puis vint Lyell (1787-1875) et son principe d'*actualisme* que nous ne pouvons pas développer ici. Après lui, les catastrophes furent bannies pour longtemps de la science sérieuse d'autant plus que Darwin (1809-1882) arrivait avec sa *survie du plus apte*. Selon une conception darwinienne, on expliquait que les dinosaures étaient morts de mort naturelle car ils étaient des erreurs de la nature. On évoquait l'épuisement de leur patrimoine génétique et la compétition entre les espèces : les petits mammifères vivipares et malins dévoraient les œufs des gros dinosaures stupides. On faisait appel aux facteurs climatiques : les dinosaures, reptiles à sang froid étaient morts de froid face aux mammifères à température constante, etc.

C'est en 1980 qu'Alvarez, de l'université de Californie, a repris l'idée de cataclysmes fulgurants, responsables de ce qu'il appela les *extinctions en masse*.

Durant les derniers 500 Ma, et à cinq reprises, la plupart des formes de vie sur Terre se sont éteintes brusquement. Parmi les cinq extinctions, deux sont particulièrement intéressantes : la crise de fin du Permien à la limite Primaire-Secondaire et la crise Crétacé-Tertiaire ou crise KT, à la jonction du Secondaire et du Tertiaire.

J'insisterai sur la crise KT qui est la plus récente et la mieux connue, mais on ne peut passer sous silence la crise de la fin du Permien.

La crise de la fin du Permien

Il y a 250 Ma se produisit la plus grande hécatombe que la Terre ait jamais connue : 90 % de la faune marine et 70 % des plantes et des animaux terrestres disparurent.

En mer, ce sont les animaux de la zone littorale qui furent les plus atteints ; on a donc pensé qu'il y avait eu une gigantesque régression, un recul de la mer qui découvrit le plateau continental jusqu'à une profondeur de -250 m. Les trilobites, ces étranges crustacés qui grouillaient sur le fond dans cette zone, signèrent par leur totale disparition, la fin de l'ère Primaire.

Sur terre, la superbe forêt houillère avait déjà décliné. Prêles géantes, lépidodendrons, sigillaires, disparurent ou bien se firent rares et discrets.

Tous les animaux furent touchés, même les insectes pour la première et la seule fois de leur longue histoire.

La vie au Secondaire

Puis la vie reprit le dessus, mais la biodiversité avait été si profondément bouleversée qu'il lui fallut des millions d'années pour se remettre du traumatisme. Pendant tout le Secondaire, dans un paysage végétal renouvelé et au final assez proche du nôtre, la vie se diversifia à partir des rescapés du désastre.

Arrêtons-nous un moment sur cette vie au Secondaire, période chaude et calme où pendant 185 millions d'années certaines espèces animales connurent un développement spectaculaire. J'insisterai sur les deux familles les plus connues : les Ammonites et les Reptiles.

Les Ammonites

Apparues il y a 400 Ma, les ammonites pullulaient dans les océans. La quantité et la variété de leurs coquilles conservées dans les sédiments marins du monde entier prouvent qu'elles étaient parfaitement adaptées à tous les environnements.

Très ornementée, la coquille qui peut atteindre la taille d'une roue de charrette, ressemble à celle du nautilus et joue les variations sur le thème de la spirale.

Un corps de pieuvre couronné de tentacules occupe la loge d'habitation et l'animal grandit en ajoutant des loges à la spirale initiale. La coquille dont la régularité géométrique fascine les mathématiciens était un flotteur ; un petit canal permettait à l'animal de remplir ou de vider ses différents compartiments, on pourrait dire ses ballasts, modifiant ainsi son niveau de flottaison à la manière des sous-marins. On peut imaginer les ammonites nageant par propulsion, comme le font les seiches, parmi ses proches parents les bélemnites qui étaient des sortes de calmars géants.

Les ammonites ont laissé de très beaux fossiles malheureusement appréciés des collectionneurs.

Aucune ammonite n'atteindra le Tertiaire.



La dalle d'ammonites de Digne. Photo JPM.

Les Reptiles

Sur terre et dans les airs ce fut le triomphe des reptiles.

Timidement apparus il y a environ 300 Ma, ils connurent un succès énorme après la grande crise du Permien. Descendants lointains des batraciens amphibies, ce sont les premiers vertébrés purement terrestres. Ils avaient mis au point diverses stratégies qui les libéraient de l'eau : leurs œufs ont une coquille dure qui protège l'embryon et retient l'humidité, leur peau, écailleuse et imperméable, empêche la déshydratation et leurs poumons fonctionnent à plein régime. Ainsi équipés, ils pouvaient partir d'une patte assurée à la conquête des vastes espaces terrestres libérés par la crise.

Actuellement, les Reptiles (*serpent, crocodile, tortue lézard*) sont peu nombreux et limités géographiquement ; animaux à température variable, ils ne sont actifs que lorsqu'il fait chaud. Au Secondaire, par contre, ayant conquis tous les milieux, ils occupaient le devant de la scène.

Les Ichtyosaures et les Plésiosaures qui faisaient régner la terreur dans les mers étaient des animaux aériens revenus secondairement à la vie aquatique. La silhouette de poisson et les membres en nageoires des ichtyosaures sont des convergences adaptatives semblables à celles de nos mammifères marins actuels. Tous les grands reptiles marins ont disparu il y a 90 Ma, bien avant la crise de la fin du secondaire.

Les Ptérosaures s'essayaient dans les airs. Avec une envergure pouvant atteindre 12 mètres, ce sont les premiers vertébrés capables de voler. Sans lien de parenté avec les oiseaux, mais ayant comme eux une activité qui consomme beaucoup d'énergie, les Ptérosaures avaient certainement le sang chaud. Certains portaient sur la tête d'étranges appendices dont on ignore la fonction.

Ils figurent tous parmi les victimes de la catastrophe KC.

Avec le cinéma, les émissions de télévision, les bandes dessinées et les jeux vidéo, les Dinosaures sont devenus des vedettes. Une enquête montrerait que les enfants connaissent tous les noms mais que, dans un passé sans chronologie, ils les placent quelque part entre Napoléon, Charlemagne et leur propre grand-père.

Dans la réalité, ils régnèrent en maîtres absolus sur la Terre pendant près de 160 Ma et, comme les ammonites, ils étaient parfaitement adaptés.

Ils étaient présents sur tous les continents.

Leurs os fossilisés sont connus depuis des millénaires ; os de dragons pour les Chinois, restes des géants bibliques pour les Européens : ils fournirent une base solide à divers récits mythologiques.

En 1808, Cuvier décrivit les os d'un lézard marin trouvé en Normandie et les attribua à un crocodile. C'est un Anglais, Richard Owen, qui, en 1842, inventa le terme dinosaure : terrible lézard.

En 1858, un dinosaure entier fut découvert dans le New-Jersey. L'affaire fit grand bruit et depuis cette date la chasse à l'os est ouverte. En 1884, des squelettes complets d'iguanodons furent mis au jour en Belgique et Camille Flammarion illustra le phénomène dans *Le*

Monde avant la création de l'homme. Une légende était née.

On a actuellement trouvé plus de 600 espèces de dinosaures, en Europe, en Amérique, en Chine et même en Antarctique (île de Ross). Il y a 70 à 75 Ma, ils prospéraient au-delà du cercle polaire.



Compsognathus.

Photo Muséum d'histoire naturelle de Toulon.



Pyroraptor.

Photo Muséum d'histoire naturelle de Toulon.

Le Var avait ses dinosaures. *Compsognathus* vivait il y a 135 Ma, au Jurassique ; mesurant 60 cm et pesant 2,5 kg, c'est le plus petit dinosaure du monde.

Variraptor, rebaptisé *Pyroraptor*, a été découvert à Fox-Amphoux. Armé de griffes acérées, c'était un redoutable prédateur chassant en meutes au Crétacé, il y a 72 Ma, dans la savane du Haut-Var.

Ils se déplaçaient sans problème

Nul n'a jamais contesté l'agilité des théropodes, bipèdes et carnivores comme les tyrannosaures ou velociraptors.

Par contre, à cause de leur masse, les sauropodes, quadrupèdes et herbivores, ont longtemps été considérés comme des êtres balourds que l'on représentait pataugeant gauchement dans les marécages. Ils comptent en effet dans leurs rangs les plus gros animaux que la Terre ait jamais portés. Le squelette complet du *diplodocus* du muséum de Pittsburg mesure 23 mètres, mais il est plus petit que son confrère *argentinosauros*,

dont les 90 tonnes, soit 15 éléphants, étaient réparties sur 30 mètres.

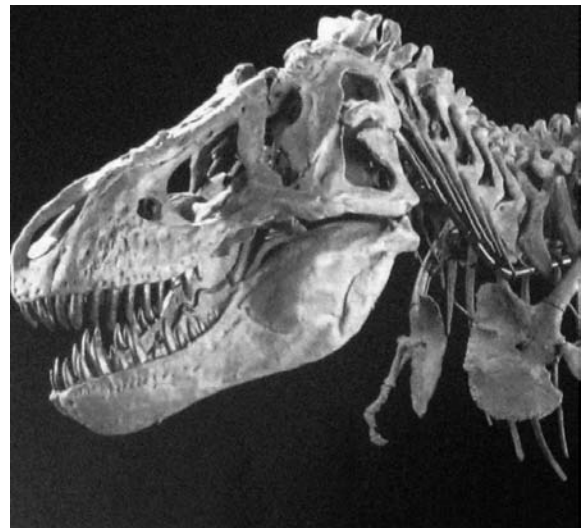
L'étude des empreintes de leurs pas a récemment permis de les réhabiliter au point d'en faire des *géants agiles*.

La première piste à trois doigts découverte en 1836 dans le Connecticut fut attribuée à des oiseaux. D'autres pistes furent mises à jour, alimentant de nouvelles légendes. Une piste est très bavarde ; on peut y lire le type de locomotion mais aussi la taille de l'animal qui est proportionnelle à la taille de l'empreinte et la vitesse qui est fonction de l'enjambée. Les grands quadrupèdes comme le *diplodocus* se déplaçaient à une vitesse variant de 3 à 6 km/h et les petits carnivores de 8 à 12 km/h avec des pointes à 40 km/h. Des pistes parallèles révèlent un troupeau en marche. Parfois, les grands encadraient les petits dans un comportement protecteur. Certaines empreintes sont parfois si fraîches qu'en son temps, la presse fit état de l'existence de dinosaures vivants.

Ils se nourrissaient bien

La denture signe les habitudes alimentaires d'une espèce. Dans cette optique, celle de l'énorme tyrannosaure *rex* (4,5 tonnes) dont on a trouvé 22 squelettes complets, ne laisse planer aucun doute. Avec des dents longues de 20 cm, en forme de poignards crénelés et implantées vers l'arrière, *T. rex* était une véritable machine à tuer. Sa proie la plus fréquente était le paisible *triceratops* dont il broyait le bassin d'un coup de mâchoire.

Les tyrannosaures étaient grégaires mais il semble qu'à l'intérieur du groupe, les relations aient été tendues car de nombreux squelettes portent des traces de morsures.



Tyrannosaure rex.

Avec leurs cous démesurés, les herbivores avaient accès aux feuillages des araucarias ou des ginkgos qu'ils pinçaient entre leurs dents en spatule. Ils ont pu goûter les premiers fruits qui sont apparus sous leur règne, il y a 140 Ma. Mais pour satisfaire leurs énormes besoins énergétiques, comme nos éléphants, ils devaient passer le plus clair de leur temps à chercher leur nourriture. C'étaient de gigantesques machines à fermenter et on pense que ces fermentations contribuaient à leur régulation thermique.

On a retrouvé leurs nids

Le premier nid de dinosaure fut découvert en 1859 dans les Pyrénées. Les nids d'Aix-en-Provence sont bien connus. Les œufs étaient pondus en masse dans un trou creusé par l'animal. Ils sont parfois difficiles à identifier sauf lorsque qu'ils renferment un embryon bien conservé ou encore, comme c'est parfois le cas pour oviraptor le mal nommé, lorsqu'on retrouve l'animal sur ses œufs en position de couvaie.



Œufs de dinosaure.
Musée d'Aix-en-Provence - photo JPM.

Pendant 160 Ma tout alla donc très bien. Des espèces s'étaient éteintes, de nouvelles étaient apparues. Au Crétacé, le groupe était à son apogée, culminant en taille et en nombre d'espèces. Puis, brutalement, il y a 65 Ma, tous les dinosaures disparurent. Ce fut l'extinction en masse qui marqua la fin du Secondaire, la crise Crétacé-Tertiaire ou crise KT.

La crise Crétacé-Tertiaire

En différents points du globe, et lorsque la sédimentation marine a été continue, le passage du Secondaire au Tertiaire, la limite KT est matérialisée sur le terrain par une couche d'argile noire datée à – 65 Ma. Elle est intercalée entre deux couches de calcaires. D'une épaisseur de 1 à 2 cm, elle correspond à un épisode sédimentaire très court (de l'ordre de 1000 ans pour certains et seulement de 50 pour d'autres c'est-à-dire un instant géologique). Elle représente aussi un changement des conditions de sédimentation : les deux calcaires sont formés par l'accumulation des coquilles de petits foraminifères planctoniques qui sont absents de l'argile.

Donc, il y a 65 Ma, pendant une très courte période, tandis que dinosaures et ammonites disparaissaient définitivement, les populations de foraminifères étaient décimées.

La brièveté, l'importance numérique et l'étendue géographique de la couche KT font naturellement penser à un événement géologique exceptionnel aux conséquences planétaires. Et là, deux théories s'affrontent.

Pour Alvarez et Asaro, de l'université de Californie, la cause est extra-terrestre et le coupable est un gros astéroïde de 10 à 15 km de diamètre qui aurait percuté la

Terre à la vitesse de 20 km/s provoquant une explosion plus forte que celle de tout notre arsenal nucléaire.

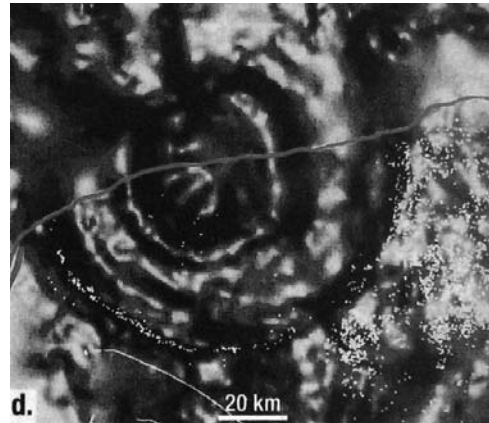
Pour Vincent Courtillot, de l'Institut de physique du globe de Paris, la cause est interne et il faut chercher le responsable du côté de l'Inde ; il accuse les éruptions volcaniques qui ont formé les gigantesques accumulations basaltiques que sont les trapps du Deccan.

L'hypothèse astéroïde

L'hypothèse astéroïde est née de l'analyse de l'argile KC qui présente une forte anomalie positive en iridium. Sa concentration y est 200 fois plus élevée que dans toutes les autres roches terrestres. Or si l'iridium est rare sur Terre, il est très abondant dans certaines météorites. L'anomalie de l'argile KT ne peut venir de la poussière cosmique banale. D'où, en 1979, l'hypothèse de l'impact d'un astéroïde qui en heurtant la Terre aurait libéré une énorme quantité d'iridium et d'énergie.

Des recherches ultérieures sont venues consolider l'hypothèse cosmique. La couche d'argile noire contient des gouttelettes de basalte fondu et des grains de quartz choqués semblables à ceux qui se forment dans les cratères d'impact des sites nucléaires.

De lourdes charges pèsent donc sur l'astéroïde. Restait à localiser l'impact. En 1992, des anomalies gravimétriques ont permis d'identifier un cratère d'impact de 200 km de diamètre caché sous 1000 m de sédiments dans le Yucatan. Des forages pétroliers profonds réalisés à cet endroit ont rapporté des roches fondues, riches en iridium.



Cratère de Chicxulub sous 1000 m de sédiments.

L'hypothèse de la collision exterminatrice semble donc pouvoir être retenue d'autant que des cratères du même type coïncidant avec des extinctions plus anciennes ont été découverts depuis ; au Québec, le lac Manicouagan est installé dans un cratère circulaire de 70 km de diamètre dans lequel on a retrouvé des roches vitrifiées ; son âge, 200 Ma, correspond à la crise de la fin du Trias.

L'hypothèse éruption volcanique

L'hypothèse volcanique est née en Inde. Le plateau du Deccan, d'une surface comparable à la France, est constitué par l'empilement sur 2400 m d'épaisseur de coulées basaltiques. Des forages en mer prouvent que

leur superficie totale est supérieure à un million de km². La datation isotopique par la méthode potassium-argon situe les éruptions entre -63 et -68 Ma, dates qui encadrent l'extinction. Leur durée, évaluée par magnétostratigraphie, s'étalerait sur 50 000 ans, soit une période plus longue que celle retenue dans l'hypothèse météorique.

En faveur de l'hypothèse volcanique, nous avons les témoignages d'éruptions historiques tueuses. En 1783, lors de l'éruption du Laki, une petite coulée de 12 km tua 75 % du bétail et 24 % de la population islandaise ; le brouillard et un hiver froid régnèrent sur tout l'hémisphère nord.

On peut évaluer les émissions gazeuses des coulées du Deccan par comparaison avec celles, bien connues, de volcans actuels comme le Kilauea. On a ainsi pu estimer que les éruptions auraient dégagé 30 000 milliards de tonnes de CO₂, 6 000 milliards de tonnes de soufre et 60 milliards de tonnes d'halogènes, chlore et fluor. De quoi empoisonner la planète.

Un autre argument est la coïncidence des grands basaltes continentaux et de la plupart des extinctions massives ; les immenses trapps du nord de la Sibérie sont contemporains de la grande extinction permienne.

Cosmiques ou volcaniques, les deux catastrophes produiraient à peu près le même scénario car toutes deux libèreraient dans l'atmosphère des aérosols assez voisins.

Les modélisations montrent que les nuages de cendres volcaniques ou de poussières d'impact s'élèveraient au-delà de la stratosphère et, enveloppant complètement le globe, arrêteraient les rayons du soleil. Une nuit froide et longue s'installe ; c'est l'hiver pour quelques mois ou quelques années. L'arrêt de la photosynthèse provoque l'effondrement des chaînes alimentaires qui reposent entièrement sur les plantes. Toujours d'après les modèles, la catastrophe KT aurait diminué le rayonnement solaire de 10 à 20 % pendant une période de 8 à 13 ans.

Lorsque le brouillard se dissipe, le chaud succède au froid à cause d'une augmentation des deux principaux gaz à effet de serre : le CO₂ rejeté par tout volcan ou produit par l'impact de l'astéroïde sur des roches calcaires, et la vapeur d'eau rejetée par les volcans ou produite par un impact en mer. Ceux qui ont résisté au froid et à la faim luttent maintenant contre le réchauffement climatique.

Enfin, dans les deux cas, la Terre reçoit des pluies acides dérivant de deux gaz délétères, SO₂ et NO₂. Qu'il soit nitrique ou sulfurique, un acide fort n'est jamais bon pour la planète.

Les deux hypothèses sont donc valables. On pourrait même imaginer qu'un astéroïde de grande taille a heurté la Terre pendant une période de forte éruption volcanique.

Après la crise

Sur Terre, lors de la grande crise KT, les reptiles ont perdu la partie. Les oiseaux et les mammifères ont alors occupé les niches écologiques abandonnées et se sont partagé les rôles : l'air aux oiseaux et la terre ferme aux mammifères.

Les Oiseaux

Emplumés et légers, les oiseaux s'approprièrent le milieu aérien déserté par les ptérosaures.

Les oiseaux ont le sang chaud. Leurs dépenses énergétiques énormes sont couvertes par un métabolisme élevé.

Leurs membres antérieurs sont devenus des ailes battantes assurant propulsion et sustentation. Leur squelette est la preuve d'une origine reptilienne. Les oiseaux ne descendent pas des reptiles volants qui pratiquaient le vol plané mais de certaines espèces bipèdes coureuses, à trois doigts. Dans la galerie de leurs ancêtres on pourrait accrocher notre petit compsotherapsid. Des formes intermédiaires comme archéoptéryx associaient des dents de reptile à des ailes et à un plumage aviaire.

Nos oiseaux sont des dinosaures emplumés spécialisés dans le vol et on peut dire : *Les dinosaures n'ont pas disparu ; ils se sont envolés.*

Les Mammifères

L'histoire des mammifères débute, comme celle des dinosaures, il y a environ 220 Ma. Petits rongeurs discrets, ils vivront pendant tout le Secondaire à l'ombre des grands reptiles, se cachant dans les trous ou parmi les hautes herbes. Ils avaient cependant mis au point des inventions très performantes comme la viviparité qui protège la descendance et un cerveau de plus en plus complexe qui deviendra leur arme absolue.

Lors de la crise KT, la petite taille et une parfaite homéothermie leur permirent de faire face à la faim et au froid. Ils survécurent. Les mammifères, jusque-là non spécialisés, connurent ensuite une évolution explosive. Diversifiant pattes et dentures, ils s'adaptèrent à tous les modes de vie et firent la conquête de tous les habitats. Le Secondaire fut l'ère des reptiles, le Tertiaire allait voir la gloire des mammifères.

Conclusion

Au cours des temps géologiques, Les extinctions ont été un des moteurs de l'Evolution car elles redistribuent les cartes du jeu de la vie. En faisant disparaître à un moment donné les espèces dominantes, elles permettent à d'autres espèces tapies dans l'ombre de s'exprimer. Nous venons de le voir pour les reptiles et les mammifères. Sans l'extinction KT qui fit disparaître les reptiles, nous ne serions pas là pour parler d'eux.

Mais les extinctions soulèvent bien des questions. Qui survit à la catastrophe ? Pourquoi les crocodiles ont-ils résisté quand la plupart des reptiles mouraient ? Pourquoi les ammonites ont-elles disparu alors que leurs cousins, les nautilus, sont passés au travers de la crise. Pourquoi les libellules nées au Carbonifère et très diversifiées au Secondaire ont-elles toujours été épargnées malgré leur apparente fragilité ? On pourrait multiplier les exemples.

Pour survivre, il faut certes, comme le pensait Darwin, être le mieux adapté. Mais il faut peut-être aussi avoir eu de la chance, car, dans l'univers qui est violent, le cataclysme est fortuit. Il frappe au hasard. Stephen G. Gould pose la question : « Bad genes or bad luck ? » Pour lui, puisque les cataclysmes détruisent des familles entières parfaitement adaptées, il y aurait dans l'Evolution plus de contingence que de déterminisme sélectif ; l'histoire de la vie n'est pas orientée et les

progrès conduisant inéluctablement à l'intelligence seraient un leurre.

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est que dans la nature, les anciennes inventions fonctionnent en synergie avec les créations récentes dans des milieux en équilibre. La nature actuelle est un héritage hétéroclite constitué de groupes d'êtres vivants... apparus à des époques différentes échelonnées sur près de 3,5 milliards d'années.

Après chaque extinction, le monde se réorganise utilisant tous les talents afin de jouer toutes les portées de la grande partition de la Vie.

Bibliographie

Dictionnaire biographique du Canada, volumes III et
Alvarez, W. ; Assaro, F.- « Un Impact d'origine extra-terrestre ».-
Les Fossiles témoins de l'Evolution.- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Bibliothèque.)

Courtilot, Vincent- « Une Eruption volcanique ».- *Les Fossiles témoins de l'Evolution*.- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Bibliothèque.)
Mossman, D. ; Sarjeant, W.- « Les Empreintes des animaux disparus ».-
Les animaux disparus.- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Bibliothèque.)
Russel, D.- « Les Extinctions massives du Mésozoïque ».-
Les Animaux disparus.- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Bibliothèque.)
Taquet, P.- « Le Règne des dinosaures ».- *Le Monde des dinosaures*.- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Dossiers.)
Erickson, G.- « La Vie du tyrannosaure rex ».- Paris : Belin.- (*Pour la science*. Dossiers, juillet/septembre 2005.)
Le Loeuf.- « Dans les pas des dinosaures ». Paris : Belin.- (*Pour la science*. Dossiers, juillet/septembre 2005.)
Janvier, P.- « D'une extinction à l'autre ».- *L'histoire de la vie*.- Paris : Ed. La Recherche.- (Les dossiers de La Recherche, mai-juillet 2005.)
Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var.- *Dinosaures du Var*. Disponible sur : <www.museum-toulon.org>
Piveteau.- *Traité de paléontologie*.

MARIE CURIE, UNE FEMME DEVENUE LÉGENDE

Geneviève NIHOUL



Marie Curie, ou plutôt Marie Curie-Sklodowska comme il est écrit sur sa tombe, est actuellement un personnage devenu mythique. Si, au début du XX^e siècle, elle eut du mal à être acceptée, disons plutôt tolérée, par ses concitoyens, sa gloire est maintenant suffisante pour qu'en 1995 ses cendres soient transférées au Panthéon où elle est la seule femme. Etre la première femme dans des situations diverses a été son lot pendant toute sa vie et cette photo du congrès Solvay 1911 est très représentative.

On voit ici Jean Perrin, Ernest Rutherford, Albert Einstein, Paul Langevin, Maurice de Broglie et Max Planck. À la table, Marie Curie, seule au milieu de tous

ces hommes, travaille sans se préoccuper du photographe inopportun. Elle a déjà un prix Nobel de physique, elle obtiendra le Nobel de chimie quelques mois plus tard et elle est professeure à la Sorbonne. Belle réussite pour la petite polonaise qui a débarqué vingt ans avant à Paris, sans ressources, pour enfin pouvoir étudier à la Sorbonne.

Elle était née en 1867 à Varsovie de parents enseignants, dans une famille d'origine terrienne mais que les malheurs de la Pologne avaient fini par ruiner. La famille Sklodowski est très unie, Marie a trois sœurs et un frère tous plus vieux qu'elle. Le père enseigne la

physique mais est très épris de culture occidentale et de musique ; de plus, il éduque ses filles comme son fils. Savoir quatre langues est normal pour eux. Marie se révèle une enfant douée et très travailleuse : à 15 ans, elle finit ses études secondaires avec une médaille d'or mais ne peut continuer ses études car l'université est fermée aux femmes. Aller à l'étranger coûte cher et la famille est très pauvre. Aussi Marie et sa sœur aînée, Bronia, font un pacte : Marie se place comme gouvernante pour ne plus rien coûter à son père et gagner un peu d'argent qu'elle envoie à Bronia qui part à Paris pour faire des études de médecine. À charge pour celle-ci de faire venir sa sœur lorsqu'elle aura terminé ses études. De 1886 à 1890, Marya travaille donc comme gouvernante dans diverses familles riches.

En 1890, Bronia termine ses études, trouve du travail à Paris et presse sa sœur de la rejoindre. Le 3 novembre 1891, Marie commence une licence de sciences physiques à la Sorbonne. Elle a 24 ans. Les deux années qui suivent seront très dures : elle se rend vite compte qu'elle a des lacunes importantes par rapport à ses condisciples. Alors, elle travaille, elle ne fait que ça : elle quitte le domicile de sa sœur Bronia pour ne plus avoir de distractions, et elle travaille encore. En 1893, elle est reçue première à la licence de sciences physiques et c'est la tête haute qu'elle rentre pour un mois en Pologne. La chance lui sourit enfin : le gouvernement décerne une bourse aux étudiants brillants pour faire une année d'études à l'étranger et elle l'obtient. C'est une petite bourse, mais pour elle, c'est une énorme somme. Elle s'inscrit alors en licence de mathématiques qu'elle obtiendra, seconde, à l'été 1894 et elle commence un premier travail de recherches sur des aciers magnétiques. Elle a rencontré un physicien de talent qui lui a été présenté par un ami commun : il est chef de travaux à l'École de physique et de chimie industrielles. Il s'appelle Pierre Curie, il a 8 ans de plus qu'elle et ils vont tout de suite s'entendre. Il la traite comme son égale et ils parlent beaucoup de sciences ; il lui offre des tirés à part de ses articles. Car c'est déjà un savant connu et estimé pour ses travaux sur la piézoélectricité, qu'il a réalisés avec son frère Jacques et sur le magnétisme et les propriétés de symétrie des solides. En 1894, il soutient sa thèse et elle y assiste avec le père de Pierre. L'été 1894, elle rentre en Pologne en ne sachant pas si elle y restera comme elle désirait le faire. Il lui écrit pour essayer de la persuader de revenir en France : « comme il serait beau de passer la vie l'un près de l'autre, hypnotisés dans nos rêves : votre rêve patriotique, notre rêve humanitaire et notre rêve scientifique. » Elle reviendra finalement en France et épousera Pierre Curie en juillet 1895. Un cousin ayant eu la bonne idée de leur offrir des bicyclettes, ils firent leur voyage de nocces à vélo.

L'année suivante, Marie prépare l'agrégation, qu'elle réussira première, tout en finissant son mémoire sur les aciers magnétiques. En septembre 1897, elle donne naissance à leur première fille, Irène. Ni le mariage, ni la maternité ne l'incitent à arrêter ses activités. Au début de l'année 1898, elle décide de faire une thèse, ce qu'aucune femme n'a fait avant elle. Elle choisit soigneusement son sujet parmi les nombreuses avancées récentes de la science.



En 1895, Röntgen a découvert un rayonnement inconnu capable de traverser du carton noir et d'impressionner un écran en provoquant le phénomène de fluorescence. Il étudie ce rayonnement qu'il baptise rayons X, car il n'a pas la moindre idée de ce dont il est constitué. Il montre qu'il peut réaliser des radiographies d'objets anatomiques, le rayonnement traversant les chairs mais étant arrêté par les os. La main de madame Röntgen, ou plutôt ses os, figure dans l'article annonçant cette découverte, dont vous connaissez le succès durable. Le monde scientifique est en émoi et, parmi d'autres, Becquerel qui travaille à Paris, décide en 1896 d'étudier le lien entre la fluorescence et les rayons X. Il observe des composés d'uranium et découvre avec surprise que ceux-ci émettent des rayons, sans la moindre cause extérieure. Ces rayons, qu'il appelle uraniques, sont différents des rayons X car ils électrisent l'air dans lequel ils se propagent. De plus, leur intensité ne décroît pas avec le temps. D'où l'uranium peut-il emprunter l'énergie qu'il émet avec une telle persistance ?

Becquerel n'était intéressé que par les rayons X et abandonne donc l'étude de ces rayons uraniques qui lui semblent sans intérêt. Marie Curie-Sklodowska décide alors de faire sa thèse sur ce sujet qui n'a été traité que qualitativement. Les problèmes matériels sont nombreux : tout d'abord trouver un local. Le directeur de l'école où travaille Pierre lui propose d'utiliser une réserve qui sera décrite, plus tard, par un collègue allemand : « Cela tenait de l'écurie et du cellier à pommes de terre, et si je n'avais pas vu la table de travail, j'aurais cru à un canular. ». Il lui faut ensuite trouver du matériel de mesure : Pierre et Jacques Curie ont inventé, plus de dix ans avant, un électromètre à quartz piézoélectrique dont Pierre a conservé un exemplaire. Il lui servira à mesurer les quantités d'électricité formée dans l'air sous l'action des rayons de Becquerel. Enfin, il lui faut des échantillons qu'elle quètera auprès des collègues de son mari.

Elle va alors commencer une étude méthodique et quantitative du phénomène. Elle découvre vite que le thorium a la même propriété que l'uranium. Puis elle montre qu'il s'agit d'un phénomène lié uniquement à la présence d'atomes d'uranium ou de thorium. Elle

le rebaptise radioactivité et définit l'activité comme proportionnelle à la quantité d'électricité produite dans l'air environnant. En quelques semaines, elle a déjà bien progressé. Elle reçoit alors, au hasard de ses rencontres, un minéral d'uranium, la pechblende, qui contient un oxyde d'uranium. Elle découvre que ce minéral est beaucoup plus actif que les composés d'uranium purs qu'elle avait utilisés jusque-là. Elle fait alors l'hypothèse que la pechblende contient d'autres corps, jusque-là inconnus, et qui sont beaucoup plus radioactifs que le thorium ou l'uranium et elle commence à les rechercher. Contre l'avis de son mari qui ne voit aucune raison de se hâter, elle rédige une communication à l'Académie des sciences qui est présentée par Gabriel Lippmann au nom de Mme Skłodowska-Curie en avril 1898 : elle y parle d'une part des propriétés radioactives du thorium, d'autre part de l'éventuelle présence d'un élément inconnu, plus actif que l'uranium dans la pechblende. Sur le premier point, un allemand a publié deux mois avant elle une note à Berlin. Quant au second point, il passe inaperçu à l'époque mais lui permet de prendre date.

La recherche de corps inconnus est passionnante mais, dans la pratique, elle implique un travail exténuant. Pierre Curie abandonna à l'époque ses propres travaux sur les symétries dans les lois physiques et vint, momentanément pensait-il, aider sa femme. Les premiers résultats arrivèrent assez vite. Dès juin 1898, ils prouvent l'existence d'un corps 300 fois plus actif que l'uranium qu'en l'honneur de la patrie de Marie Skłodowska-Curie, ils nomment polonium. Mais les déchets de minerais, une fois éliminé le polonium, restaient encore très radioactifs. Ils continuèrent donc leurs raffinements et extractions jusqu'à mettre en évidence, en décembre 1898, un élément 900 fois plus actif que l'uranium. Celui-ci fut nommé radium. C'est sur lui que vont se concentrer les efforts des époux Curie. Dès cette époque, les deux chercheurs sont atteints d'une grande fatigue qu'ils attribuent à leur travail ininterrompu, jour et nuit souvent. Ils manient à mains nues des quantités importantes d'éléments radioactifs. Mais on ignore, à cette époque, les ravages que peuvent provoquer les radiations émises par ces corps.

Il restait à démontrer que le radium était bien un nouvel élément, ce qui impliquait d'en obtenir pur, et en quantité suffisante pour déterminer son poids atomique. Cela va prendre quatre ans. En attendant, Marie Curie ne gagne toujours pas d'argent, et son mari est toujours chef de travaux à l'École de physique et chimie industrielles : aussi le budget familial est-il difficile à équilibrer. De plus, les conditions de travail sont toujours aussi pénibles avec peu d'aide extérieure. En 1900, au congrès de physique, les travaux des Curie sont reconnus par la communauté internationale et l'université de Genève offre un poste de professeur à Pierre Curie avec un laboratoire équipé, matériellement et humainement, ainsi qu'une position officielle pour sa femme. Les Curie acceptent et font un premier voyage à Genève. Alors seulement, l'Université française prend conscience de la perte qu'elle risque de subir. Pierre se voit offrir un poste d'enseignant en Sorbonne avec deux pièces pour y travailler. Et l'École normale supérieure de jeunes filles offre à Marie Curie

le poste de chargée de cours en physique. Sans résoudre tous les problèmes de recherche, ces offres permettent au moins aux Curie de vivre décemment et ils décident de rester en France.

En mars 1902, enfin, elle réussit à isoler suffisamment de chlorure de radium pur pour pouvoir mesurer la masse atomique. Le radium est bien un élément nouveau et sa place dans la classification de Mendeleev est déterminée. Assez curieusement, aucun des deux époux Curie ne s'intéressera à la compréhension de ce qu'est la radioactivité. Et c'est à deux britanniques que reviendra l'honneur d'énoncer les lois de la radioactivité, également en 1902. Ernest Rutherford travaille depuis quatre ans sur la radioactivité ; il a d'abord répugné à parler de transmutation, craignant d'être traité d'alchimiste ! Mais le résultat de ses études est clair et, avec Frederick Soddy qui l'a rejoint, il se résout à utiliser le terme, scientifiquement, et décrit la radioactivité comme « la transmutation spontanée d'un élément chimique en un autre par émission de rayonnement. Ces transmutations ont lieu plus ou moins rapidement, selon un temps caractéristique que l'on appelle la période du radioélément. » Cette théorie jette définitivement à bas l'immuabilité de la matière et de ses atomes. Ils montrent également l'existence de familles radioactives dont un exemple concerne l'uranium qui se transforme en thorium qui, à son tour, se désintègre pour donner le radium jusqu'à l'obtention de plomb, ce dernier étant non radioactif, c'est-à-dire stable. Cette filiation explique pourquoi l'on trouve toujours du radium et du polonium dans les minerais d'uranium, ainsi que du plomb. Les périodes de ces éléments sont très longues, 4,3 ou 1,8 milliards d'années pour l'uranium et 1600 ans pour le radium par exemple. Cette théorie permettra d'ailleurs à Rutherford de donner la première estimation raisonnable de l'âge de la Terre, 4,5 milliards d'années.

Revenons à Marie Curie qui a enfin déterminé une méthode sûre pour extraire le radium des minerais d'uranium. Parallèlement, son mari a remarqué que les échantillons de plus en plus purs de radium produisent spontanément de la chaleur. Deux chercheurs allemands ont publié des résultats montrant l'action du radium sur le corps humain et Pierre Curie s'est mis à faire des expériences sur lui-même : il communique à l'Académie, en juin 1901, le résultat de ses expériences, la brûlure provoquée par le radium et la cicatrisation. Il décrit aussi les actions du radium sur leurs mains qui ont manipulé des produits radioactifs sans protection, la desquamation, les douleurs aussi. Becquerel, qui s'est remis à travailler sur la radioactivité, publie en même temps des observations qui vont dans le même sens. Lui explique de plus qu'une épaisseur de plomb rend le radium inoffensif, à condition d'accepter de s'en protéger. Des médecins se mobilisent et les premiers traitements de cancer de la peau sont effectués avec des tubes de radium prêtés par les Curie. C'est surtout ces applications thérapeutiques qui vont faire connaître le radium, et donc les Curie, au public.

En juin 1903, Marie Skłodowska-Curie soutient sa thèse de doctorat, première femme bien sûr dans ce cas. Le sujet en est : recherches sur les substances radioactives. Le président du jury, Gabriel Lippmann, tient à la féliciter particulièrement. L'été sera difficile, car les deux époux

sont malades, épuisés par les efforts qu'ils ont faits et par les effets des radiations. Marie Curie, de plus, fait une fausse couche. À la rentrée 1903, elle doit renoncer à accompagner son mari qui part recevoir la médaille Davy à Londres. Et lorsqu'en novembre 1903 le prix Nobel de physique est attribué à Becquerel, Pierre et Marie Curie, ils doivent renoncer à faire le voyage car ils sont, l'un et l'autre, trop malades. Le discours de réception ne sera prononcé, par Pierre Curie bien sûr, qu'en juin 1905.

Par contre, en France, leur situation s'est améliorée : dès l'automne 1904, Pierre Curie obtient enfin une chaire de professeur à la Sorbonne avec un vrai laboratoire, assez petit il est vrai. Quant à Marie, elle obtient un poste de... chef de travaux ! Et continue heureusement à donner ses cours à l'Ecole normale supérieure où elle est très appréciée par ses élèves qu'elle encourage à s'investir et pour lesquelles elle obtient des travaux pratiques en sciences physiques, ce qui n'existait pas avant. En décembre 1904, elle donne naissance à leur seconde fille, Eve, celle qui n'aimera pas les sciences et écrira plus tard que détester les mathématiques était incompréhensible pour la famille Curie ! Enfin, durant l'été 1905, Pierre Curie, après un échec, est, enfin, élu à l'Académie des sciences.

Mais, le 19 avril 1906, Pierre Curie meurt d'un accident dans la rue. Le choc est terrible pour Marie. Dès le mois de mai, elle reprend, seule, la direction du laboratoire. On lui propose ensuite de reprendre la chaire de son mari à la Sorbonne et, en novembre 1906, elle donne son cours inaugural devant une assistance nombreuse et pas seulement scientifique. Car, c'est évidemment un événement stupéfiant de voir une femme professeure à la Sorbonne, fût-elle, faut-il le rappeler, prix Nobel. Les commentaires sont innombrables. Citons en un : « Une grande victoire du féminisme. Car, si la femme est admise à donner l'enseignement supérieur aux étudiants des deux sexes, où sera désormais la prétendue supériorité de l'homme mâle ? En vérité, je vous le dis, le temps est proche où les femmes deviendront des êtres humains. »

Pendant les années qui suivent, Marie Curie se consacre à ses recherches, à son enseignement et à ses filles. Ses conditions matérielles se sont considérablement améliorées grâce à une donation d'Andrew Carnegie qui a créé une fondation à laquelle il a tenu à donner le nom des Curie. Ceci permet à Marie Curie de se consacrer à l'étude des propriétés physiques et chimiques du radium. Des savants, et non des moindres puisque l'un d'eux est Lord Kelvin, remettent en cause l'existence du radium comme un nouvel élément et émettent des doutes sur la théorie de la radioactivité. Marie Curie et Rutherford vont démontrer, brillamment, la réalité du radium et de la radioactivité. Marie Curie occupe alors une place importante dans la communauté scientifique internationale et, lorsqu'il faut définir un étalon international de la radioactivité, c'est vers elle qu'on se tourne. Sa rigueur et son intransigeance lui attirent de nombreux ennemis et il faudra toute la diplomatie de Rutherford pour aboutir à un résultat et faire admettre à Marie Curie qu'un étalon international ne peut rester dans son laboratoire.

En France, elle présente sa candidature à l'Académie des sciences en 1910, déclenchant une campagne xénophobe et sexiste dans certains journaux influents. La violence de cette campagne l'affecte beaucoup et lorsque Branly est finalement élu en janvier 1911, de justesse, elle sera profondément blessée et refusera de jamais se représenter. Je tiens à dire qu'en 1922, l'Académie de médecine sera plus intelligente et recevra Marie Curie dans ses rangs !

L'année 1911 sera une année très remplie : devant le développement de nombreuses applications thérapeutiques de la radioactivité, Marie Curie et le docteur Claude Regaud lancent l'idée de créer un institut mixte de recherche pour réunir biologistes, médecins, physiciens et chimistes. C'est une idée très nouvelle à l'époque et un accord est assez vite obtenu. La partie physique et chimie, sous la direction de Marie Curie sera financée par l'Université tandis que l'Institut Pasteur financera la partie biologie et médecine qui sera dirigée par Claude Regaud. Un nouveau bâtiment sera construit dans la rue qui vient d'être baptisée Pierre Curie, à quelques 300 mètres du hangar qui vit la naissance du radium. La construction se fera durant les années 1913 et 1914 sous l'œil vigilant de Madame Curie et sera terminée en juillet 1914. Parallèlement, en 1911, éclate ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire Langevin : une affaire purement privée déclenche une lamentable campagne de presse qui faillit faire rentrer Marie Curie en Pologne et la rendit malade pendant un an. Pour couronner cette année 1911, le comité Nobel décerna un second prix, de chimie cette fois, à Marie Curie pour « la découverte des éléments radium et polonium, pour l'isolation du radium et l'étude de la nature et des composés de ce remarquable élément. »

Lorsque la guerre éclata, l'Institut du radium venait juste d'être terminé et était vide. Madame Curie commença par mettre à l'abri le gramme de radium qu'elle possédait, gramme qui représentait une fortune. Elle partit en train pour Bordeaux avec ce gramme, enveloppé tout de même dans une très lourde chape de plomb et le déposa dans une banque. Rassurée, elle remonta sur Paris et mit au service des combattants ses compétences en physique : les rayons X peuvent faciliter les opérations chirurgicales en localisant les éclats d'obus ou les balles. Il faut donc créer de nombreuses antennes de radiologie. Comme souvent les blessés ne sont pas transportables, ces antennes doivent être près du front ou, mieux, mobiles. Elle va utiliser sa renommée pour obtenir des crédits, des voitures et créer ce qu'on appellera « les petites Curie ». Avec sa fille Irène, qui a 17 ans au début de la guerre, elle parcourt le front par tous les temps pour convaincre, avec quelquefois bien des difficultés, les médecins d'utiliser les rayons X. Deux cents postes fixes et vingt voitures de radiologie sont ainsi mis en place. Comme on manque de manipulateurs qualifiés, Marie et Irène Curie organisent des formations en utilisant les locaux de l'Institut du radium quasiment vide. Cent cinquante manipulatrices seront ainsi formées pendant la guerre. Elles forment également les troupes alliées. Parallèlement, elle fait produire des tubes contenant du radon, gaz radioactif, pour la radiothérapie.

À la fin de la guerre, elle retrouve l'Institut du radium, toujours aussi vide hélas. C'est une époque très difficile car la France a peu d'argent à consacrer à ses savants, même à des fins thérapeutiques. Madame Curie et le docteur Regaud cherchent des mécènes et grâce à la générosité d'Henri de Rothschild, l'Institut peut commencer ses recherches sur la lutte contre le cancer. Mais, il faut chercher de l'argent ailleurs et Marie Curie accepte de faire une grande tournée aux Etats-Unis en 1921. Elle est déjà très malade, à moitié aveugle et ses mains la font beaucoup souffrir. Ses deux filles l'accompagnent et auront souvent à la remplacer lorsque, trop lasse, elle ne pourra se rendre aux innombrables réceptions et conférences qui accompagnent ce grand voyage. Mais le résultat dépasse toutes ses espérances puisqu'elle repart avec des crédits importants, ce qui ne manquera pas de provoquer une certaine amertume parmi les chercheurs américains qui, après la guerre, ont eux aussi des problèmes d'équipement de laboratoires.

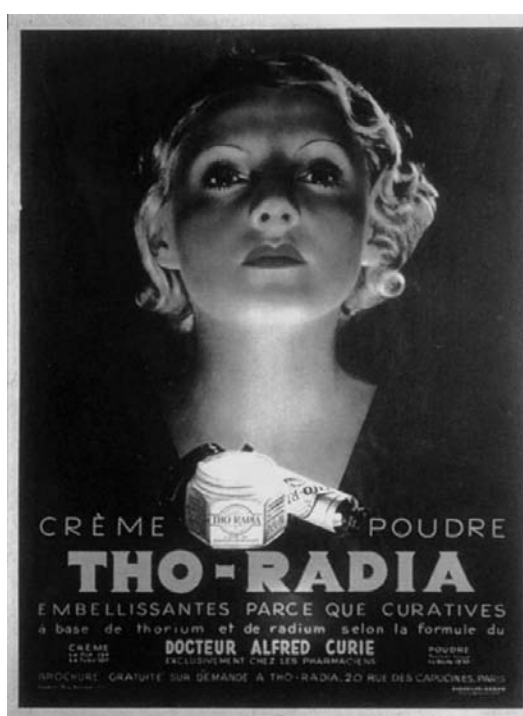
C'est à cette époque que l'on commence à se rendre compte que le radium est, en fait, un corps extrêmement dangereux. Après la découverte de ses propriétés thérapeutiques, une véritable mode du radium s'était développée. Il avait été utilisé à tort et à travers, dans des crèmes de beauté, des sels de bain, des boissons et autres produits de consommation courante.

Heureusement pour les consommateurs, le prix très élevé du radium avait obligé les fabricants de tous ces produits à n'en mettre qu'une proportion fort réduite. Sinon, on aurait assisté à une hécatombe ! Pourtant, dès 1920, les effets néfastes du radium sur le corps humain avaient été admis et, dès 1921, plusieurs pays créent des comités d'enquête, mais pas la France.

En 1924 éclate en Amérique le scandale dit du « radium jaw ». Pour faire des montres avec chiffres éclairés, on utilise une peinture au radium ; les ouvrières, pour affiner leur pinceau, le portent à leurs lèvres. Plusieurs décès alertent enfin l'opinion publique sur les dangers de ces pratiques et les journaux font une campagne féroce. Après ces événements, des règles sérieuses commencent à être appliquées afin de protéger toutes les personnes qui travaillent avec du radium. En France, Marie Curie refusera toujours d'admettre que « son » cher radium puisse tuer. Pourtant, à la fin des années vingt, la mort brutale par anémie ou leucémie de trois de ses collaborateurs proches auraient dû l'alerter.

Elle passera les dernières années de sa vie à chercher des crédits et comme « patronne » de l'Institut du radium où Irène est devenue sa collaboratrice. En 1925, celle-ci a soutenu sa thèse. Elle épouse Frédéric Joliot qui est entré au laboratoire quelques années avant. En 1933, ils découvriront la radioactivité artificielle. Ce sera une dernière joie pour Marie Curie : de plus en plus rongée par la maladie, quasiment aveugle, elle ne peut plus vraiment travailler bien qu'elle vienne toujours au laboratoire. En 1934, elle part avec sa seconde fille, Eve, pour un sanatorium en Savoie où on espère qu'elle va pouvoir se reposer. Mais elle meurt en juillet 1934 d'anémie aplasique. Suivant sa volonté, elle sera enterrée avec Pierre et les parents de celui-ci à Sceaux, en toute simplicité. Elle avait refusé explicitement des funérailles nationales.

En guise de conclusion pour cette vie si riche, je ne citerai que ce mot d'Albert Einstein : « La seule personne que la gloire n'ait pas corrompue ».



LA VIE LITTÉRAIRE AU SIÈCLE D'AUGUSTE

Roland BILLAULT

La période dont j'ai choisi de vous parler correspond à un temps fort de l'activité intellectuelle à Rome. La formule usitée « le siècle d'Auguste » prend place, dans la hiérarchie des grandes époques de l'histoire du monde, entre « le siècle de Périclès » et « le siècle de Louis XIV ». Observons, par ailleurs, que, comme ce sera le cas pour le Roi-Soleil, la durée de vie d'Auguste lui a permis de franchir le siècle suivant celui de sa naissance : 63 av. J. -C. à 14 ap. J. -C. Or, plusieurs autres Césars vont régner – ou sévir – pendant ce premier siècle de l'ère chrétienne et jouer un rôle, parfois en tant qu'acteurs, dans l'évolution intellectuelle de l'*Urbs*, ce rôle pouvant aller de l'érudition de cabinet à l'oppression ou à l'ostracisme, en passant, par exemple avec Néron, par les fantaisies d'une exhibition débridée ; mais l'expression « siècle d'Auguste » se justifie tout de même parce qu'elle symbolise une nouvelle conception des rapports du pouvoir avec les arts et les lettres. Aussi convient-il de se pencher d'abord sur les intentions – vite devenues des ambitions – du successeur de César.

Il s'agit d'abord pour lui d'une mission de réconciliation et de réunification du peuple romain, en dépassant les clivages meurtriers des guerres civiles qui l'ont porté au pouvoir, en effaçant le souvenir des cruautés passées, si nombreuses, et des turpitudes présentes : des rancunes politiques tenaces, une religion chancelante, des mœurs familiales en perdition, scandaleusement illustrées par ses propres fille et petite-fille, les deux Julie.

Auguste va s'appuyer pour cette tâche, sur le prestige de ses propres origines et sur les atouts que lui procurent une éducation soignée, à l'exemple des nobles Romains – il a eu les mêmes maîtres que Virgile – et une activité littéraire personnelle, de qualité sans doute très moyenne, mais dont le pouvoir d'exemplarité est indéniable. On peut citer des œuvres d'éloquence, des épigrammes et même des tragédies : *Ajax*, qu'il détruisit, *Ulysse* ; mais on a surtout retenu les *Commentarii de vita sua*, et les *Res gestae*, qu'on a coutume d'appeler « le testament d'Auguste », rédigés en grec et en latin, et retrouvés dans une inscription du temple d'Ancyre – l'actuelle Ankara – datée de l'année 13.

Il va s'agir, pour ce prince issu des décombres de la République, de faire renaître et resplendir de nouveau cette Cité et de faire contribuer à ce dessein les grands esprits de cette période exceptionnelle. Mais la tâche ne va pas être aisée : les grands écrivains de son temps n'ont pas attendu sa venue au pouvoir pour marquer leurs contemporains de leur talent, et, pour quelques-uns, que l'impitoyable sélection du temps a retenus, de leur génie. Et lorsque le principat d'Auguste connaît toute sa maturité, ces poètes, ces historiens ont déjà largement atteint le statut d'hommes célèbres. Un public avisé et connaisseur s'est constitué, qui applaudit les

Bucoliques et se lève devant Virgile au théâtre, qui fait avec empressement l'acquisition des *Satires* d'Horace. On raconta même qu'un citoyen de Cadix fit le voyage de Rome seulement pour apercevoir Tite-Live ! D'autre part, ce qui ne facilite pas les choses, ces écrivains appartiennent souvent à la mouvance des anciens opposants à Octave : au nom de la Liberté, Horace s'était précipité dans l'armée de Brutus, et Tite-Live semblait être « pompéien » pour la vie, tandis que Virgile avait été « césarien » à tendance monarchiste... et se retrouvera spolié du domaine paternel au profit des vétérans d'Octave.

Tous ces éléments auraient pu constituer des obstacles infranchissables à la volonté de réconciliation nationale et de rayonnement d'Auguste. Mais il va avoir l'intelligence et le sens politique de s'entourer de personnages de grande qualité, qui lui seront tout dévoués, comme Agrippa, qui est, en quelque sorte son ministre de l'Urbanisme – « J'ai trouvé une ville de briques, j'en laisse une de marbre », dira Auguste – et, surtout, le célèbre Mécène.

Mécène appartient à l'ordre des chevaliers, il est de grande naissance étrusque – sa famille a compté dans ses rangs des *zilaths* – et a exercé une influence prépondérante sur les événements des guerres civiles en élaborant, avec Asinius Pollion, la paix de Brindes, en octobre 40, mettant un terme, provisoire certes, à la rivalité d'Octave et d'Antoine ; et, après la victoire définitive du premier, il participe, avec Agrippa, aux réflexions d'Auguste sur le régime à adopter à Rome. Personnage raffiné, délicat jusqu'au maniérisme, il est lui-même auteur : traité *Sur la toilette*, *Histoire des animaux*, traité *Des Pierres précieuses*. Il va donc, par goût et par idéal politique, fréquenter et influencer les écrivains dont le rayonnement est nécessaire à la grandeur du principat.

Comme c'est un homme plein de charme, modèle d'*urbanitas*, capable d'une belle amitié, il va aider Horace à s'intégrer dans le nouveau régime et même devenir l'inspirateur de certaines de ses pièces jusqu'à obtenir du poète, pourtant attaché à son indépendance, de belles envolées lyriques en l'honneur du prince, par exemple dans son *Chant séculaire*. De même est-il sans doute intervenu en faveur de Virgile, d'origine étrusque comme lui, spolié comme cela a été rappelé plus haut, pour lui obtenir réparation : geste nullement amoindri par le refus sans acrimonie, mais ferme, du poète. Celui-ci laisse d'ailleurs deviner les efforts persévérants de Mécène pour le rallier au principat en évoquant à plusieurs reprises, de manière euphémique, les *haud mollia jussa*, « les pressions sans faiblesse » dont il fut l'objet. Les *Géorgiques* et, surtout, l'*Énéide*, que ce soit en chantant la perfection de la république des abeilles

ou en désignant sans ambages le statut divinement troyen d'Auguste, le héros capable de résister aux mirages – et aux femmes ! – de l'Orient trompeur et de perpétuer la glorieuse épopée du peuple maître de la terre, ces ouvrages riches en symboles d'allégeance montrent bien son ralliement. Une œuvre de Pierre Grimal n'est-elle pas intitulée *Virgile ou la Deuxième naissance de Rome* ?

Ainsi pourra-t-on voir la grande épopée « homérique » de l'*Énéide* couronner l'œuvre de paix et de gloire d'Auguste... et se vendre à un prix représentant quatre mois de solde d'un légionnaire... tout un symbole ! Mécène a ainsi réussi à faire de ces deux grands écrivains – comme aussi, mais de façon différente, de Properce et d'Ovide – des poètes dévoués auxquels il faut associer, bien sûr, Tite-Live, l'historien des grands hommes de l'histoire romaine. Nous avons ici à la fois les étoiles de la vie littéraire de Rome et les soutiens exemplaires du principat. Nous qui connaissons aujourd'hui le mécénat sous la forme des subventions étrangères pour nos châteaux, ou sa dérive sous forme de marques de conserves sur des voiles de catamarans, pouvons être pris d'une sorte de nostalgique désir d'une forme de promotion plus noble.

D'autre part, dans son désir d'immortalité pour la Ville des villes, comme Périclès ou Louis XIV, Auguste aura le génie d'unir aux sublimes ouvrages de ces auteurs incomparables, pour une sorte d'apothéose, les magnifiques réalisations d'urbanisme d'Agrippa : ponts, fontaines (cent), bains publics (cent soixante), temple de César au milieu du Forum, autel de la Victoire et, surtout, les deux monuments symboles : le mausolée d'Auguste et le Panthéon. Ainsi l'art et la littérature concourent-ils, sans servilité stipendiée mais en vraie collaboration, à la réussite d'une politique de grandeur et de paix sociale de quarante ans.

Mais il serait injuste de réduire l'éclat de la vie de Rome à ces grands noms, aussi prestigieux soient-ils. Il faut aussi parler de l'activité intellectuelle courante qui fait, elle aussi, le rayonnement exceptionnel de cette époque bénie des dieux. Il existe en effet une vie littéraire intense qui, à côté de la mission d'État des quelques meneurs, permet encore l'aisance et la liberté d'une culture individuelle ; et cela, tout d'abord, grâce au développement des bibliothèques publiques. Certaines datent des époques immédiatement précédentes, comme celle de Lucullus ou celle aussi que César avait fondée à l'exemple de celle d'Alexandrie et dont Vairon fut le « préfet » ; puis apparurent celle d'Asinius Pollion, en 39, près du Forum, et celles d'Auguste, l'octavienne puis la palatine, et de plus en plus d'érudits possèdent la leur.

Le cas d'Asinius Pollion mérite, dans ce contexte, une attention particulière : comme Fouquet sous Louis XIV, ce premier protecteur de Virgile admettait le public dans ses collections d'art et fut celui qui lança la mode des lectures publiques. Or, celles-ci constituent le second facteur du développement intellectuel à Rome. Vraie passion des Romains, elles vont devenir une des vitrines de la vie intellectuelle et littéraire de la Ville, parfois jusqu'à de ridicules excès !

Sous la houlette de grandes familles comme les Pison ou les Metelli – déjà *supporters* naguère de Plaute et de Térence – les Romains lettrés se pressent aux prestations

de ces lectures publiques, *suasoriae* ou *controversiae*, de qualité il faut bien le dire très inégale, allant du beau discours moral ou judiciaire à de piètres lectures sans intérêt, comme celle d'une lettre à un ami ou d'un testament ! Aussi trouve-t-on chez les chroniqueurs des anecdotes comme celle de l'auditeur assoupi sur son banc et qui finit par en tomber, ou de ce haut personnage qui, dans la même situation, répond, dans un sursaut, à l'orateur qui lui demande s'il peut commencer : « Moi ? je ne veux rien ! »

Il faut aussi mentionner les *auditoria* – le mot désigne à la fois le lieu et l'activité – ou séances privées chez les lettrés riches : une estrade est dressée pour le récitant paré et pomponné à souhait ; derrière lui, des rideaux pour abriter ceux qui ne veulent pas se faire voir – l'épouse, par exemple. On a installé des chaises à dossier (*cathedrae*) ou des bancs, on distribue des programmes au public qui a fait l'objet d'invitations. Les moins aisés, quant à eux, louent leur auditorium... mais tous veulent briller.

Cette intense activité intellectuelle, qui concerne donc les bibliothèques ou les cercles érudits, s'accompagne, très logiquement, d'un développement important des éditeurs, comme les Sosii, Dorus ou Tryphon. Ils n'achètent pas les manuscrits et sont à l'affût des productions du moment. Comme ils ne donnent rien aux auteurs, ceux-ci, bien sûr, se répandent en propos amers sur la précarité de leur condition, et se résolvent à rendre publics leurs ouvrages à peine composés, ce qui ruine en partie les espoirs des éditeurs ! Jeu subtil sur lequel, de toute façon, le monarque et ses services ont un œil et une oreille vigilants pour filtrer ce qui s'écrit ou se dit.

Une chose est sûre : Auguste semble bien avoir réussi son œuvre de concorde et de collaboration avec les milieux littéraires. Et pourtant... survenant dans cette ambiance distinguée et sereine autour d'un prince bienveillant et honoré, éclate, comme un coup de semonce, « l'affaire Ovide ».

Poète de cour, il fait partie du cercle mondain de Valerius Messala, et devient vite la coqueluche du public lettré. Son épouse elle-même a de l'influence dans l'entourage d'Auguste ; et pourtant Ovide va connaître le sort le plus cruel, en totale contradiction avec l'attitude complaisante dont bénéficiaient les écrivains de son temps : il est exilé à l'autre bout du monde romain, à Tomis (aujourd'hui Constanza), dans la plaine marécageuse de la Dobroudja, sur les bords de la mer Noire : le nom de ce lieu sinistre, qui signifie « couper », provient, sans doute, du dépeçage par Médée de son frère Absyrte. Il va y connaître la pire des situations qu'un poète de génie, adoré de ses contemporains, puisse endurer. Cette petite colonie romaine, littéralement assiégée par des hordes barbares qui tourbillonnent sans cesse autour de ses remparts en tirant des flèches enflammées, n'offre qu'une existence tourmentée et menacée au pauvre poète errant sur une plage grise et désolée – seule la frange littorale de cette garnison perdue offre quelque sûreté. Toute l'œuvre des *Tristes* et des *Pontiques* crie la détresse de l'exilé : « Je languis tout seul sur les grèves du bout du monde », se lamente-t-il, « coupable, dit-il aussi, peut-être d'une faute mais non d'un crime ». Ovide ne reviendra jamais de Tomis... son épouse se lasse assez vite, semble-t-il, d'intercéder pour lui et même le successeur d'Auguste refusera de le rappeler à Rome. Il mourra là-bas... Qu'a-t-

il donc fait ? On ne le saura jamais... Quelques hypothèses ont été avancées : le poète de *L'Art d'aimer* a-t-il courtsé de trop près la fille ou la petite-fille du prince qui, dans sa volonté d'assainir les mœurs, ne supporta pas qu'on participât à leurs débordements ? Dans la même optique, le contenu audacieux de ses poèmes amoureux a-t-il déplu ? A-t-il surpris – et peut-être divulgué – un secret, malgré la confiance qu'on avait en lui ? A-t-il été mêlé à une intrigue dirigée contre le futur empereur Tibère, provoquant ainsi la colère de Livie ? Cette dernière a-t-elle été surprise par le poète en pleine célébration de mystères ? Nul n'a jamais su répondre à ces questions mais le martyre d'Ovide reste comme une tache d'ombre dans le majestueux rayonnement du règne d'Auguste, dont la clémence – n'en déplaise à Corneille – resta muette cette fois.

Nous avons dit en commençant combien la formule « siècle d'Auguste » était, en quelque sorte, « sentimentale », correspondant plus à la stature exceptionnelle du personnage qu'à une réalité chronologique. Cela nous conduit à dire quelques mots de la suite de la vie littéraire, après Auguste, en précisant qu'elle sera marquée par la grande qualité des auteurs que nous ne pourrons pas passer en revue – ce qui est, d'ailleurs, souvent fastidieux – mais, hélas ! aussi, par un autre aspect des rapports de l'empereur avec le monde littéraire et artistique.

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le comportement des successeurs d'Auguste dans le domaine des lettres. On pourrait évoquer, par exemple, les mesures d'exil voulues par Caligula à l'encontre des philosophes : il se prétendait le meilleur et ne pouvait donc souffrir de concurrents, ce qui contraignit Sénèque, qu'il accusait par ailleurs de composer des œuvres sans consistance – *arena sine calce*, « du sable sans mortier » – à renoncer à la philosophie... Plus tard, Domitien voudra tuer tous les philosophes : l'empereur fou – quoi qu'en dise Camus – pensa même détruire les poèmes d'Homère, puisque Platon les bannissait de sa *République*, ainsi que les ouvrages de Virgile et de Tite-Live ! Plus sérieusement, et plus agréablement, on pourrait mentionner les travaux érudits de Claude qui composa vingt livres d'histoire des Étrusques, hélas ! perdus : malheureusement un bégaiement irrépensible lui valut maintes déconfitures dans les lectures publiques et il dut y renoncer.

Mais nous préférons nous attarder sur le plus excentrique : Néron. Nous nous bornerons, bien sûr, à ses excentricités purement littéraires qui s'expliquent en partie par le fait qu'au fond cet homme n'était pas à sa place sur la plus haute marche du pouvoir : c'est la scène d'un théâtre, l'estrade d'un auditorium, voire la piste d'un cirque qui convenaient le mieux à cet artiste-né, doublé alors d'un homme politique avisé, comme il apparaît dans une phrase qu'il répéta souvent : « Tandis qu'on admire l'artiste, on oublie l'empereur ».

C'est la déclamation qu'il pratiqua le plus, en lectures publiques et au théâtre. Pour ce faire, il préparait

soigneusement ses succès – que personne, d'ailleurs, n'aurait osé lui contester – en envoyant dans les tavernes des chanteurs chargés de célébrer ses mérites, étant bien entendu que d'éventuels – et courageux ! – chansonniers étaient vite mis à la raison par ceux qu'on pourrait appeler les « barbouzes » du régime ! Puis il se produisait dans les salles de *recitationes* (de « déclamation »), où il arrivait le cou enveloppé dans un foulard destiné à préserver sa voix – il ne correspondait, dans ces journées, que par petits mots écrits – et où une claque constituée par les *augustiani* se chargeait de l'applaudir bruyamment pour recevoir ensuite repas, cadeaux et argent.

Persuadé qu'aucun art ne saurait lui être interdit – un théâtre à Naples s'effondra le lendemain d'une de ses prestations, ce qui renforça sa conviction – il voulut être poète, acteur, chanteur et même danseur : il fit tuer Pâris, son mime préféré, parce qu'il le trouvait mauvais professeur de danse ! Ainsi multiplia-t-il les exhibitions, y compris dans les provinces, comme par exemple en Achaïe, en Grèce, d'où il revint en ayant remporté mille huit cent huit couronnes ! Face à la rébellion de son général Galba, qui lui succédera, il prévoit de vaincre en chantant ses poèmes et fait suivre l'armée d'un convoi d'instruments de musique. Entendant ses ennemis venir pour le tuer, il récite un vers de *l'Iliade* : « Le bruit des étalons rapides assaille mes oreilles ». Et, au moment de quitter sa scène dernière, il prononce la phrase célèbre : *Qualis artifex pereo* ! « Quel grand artiste meurt en moi ! »

Vous le voyez, la littérature et les arts tinrent une grande place au cours de cette période de l'histoire romaine. Mais il y a une justice historique : on parle du « siècle d'Auguste » – à l'exclusion de tous ses successeurs, parmi lesquels il y eut, tout de même, de bons empereurs – parce qu'il fut celui qui sut instaurer, avec les grands écrivains de son temps, une collaboration où régnèrent le bon goût, une fermeté nuancée, le respect des qualités personnelles et, surtout, le désir profond d'une romanité épanouie, triomphante, qui ira jusqu'à la divinisation de Rome. Ensuite, au fil des décennies, la vie intellectuelle s'amenuisa pour cause de jeux et de spectacles vulgaires... nous connaissons cela ! « Ai-je bien joué le mime de ma vie ? » demanda Auguste au moment de quitter ce monde : certes, la question est ambiguë, elle peut même paraître l'écho d'une sorte de désenchantement, voire d'une prémonition, mais, en évoquant le théâtre, elle participe encore du contexte littéraire et artistique auquel il avait prodigué tant d'efforts, et mériterait, sans doute, une réponse positive.

Une chose est sûre : grâce à lui, la grandeur de l'Empire, parce qu'elle n'était pas faite que de conquêtes, mais aussi de prouesses dans le domaine de l'esprit, résistera, au-delà de tout espoir raisonnable, aux différentes et terribles péripéties qu'elle aura à traverser, comme si les ailes du Cygne de Mantoue, éployées sur le Forum, lui assuraient à tout jamais le respect et l'émerveillement des hommes.

HEMINGWAY, DE LA GUERRE À L'ÉCRITURE

Yves STALLONI

Indiscutablement, Hemingway est un écrivain qui fascine, et pas seulement pour des raisons littéraires. D'abord parce qu'il n'a pas le physique de l'emploi et qu'il semblait destiné à autre chose qu'à la littérature : la boxe, par exemple, où il aime à s'exercer. C'est ainsi que le voit James Joyce qui fut son proche à Paris : « C'est un grand gaillard de paysan, puissant, fort comme un bison. Un sportif. Et prêt à mener la vie qu'il décrit dans ses livres. Il ne l'aurait jamais décrite, si son physique ne lui avait pas permis de la vivre. » Et l'écrivain irlandais ajoute immédiatement : « Mais les géants de son espèce sont en réalité des modestes ; il y a beaucoup plus qu'on ne croit derrière la manière d'être de Hemingway. » Cette dernière phrase souligne une autre particularité du personnage, ses contradictions : le colosse cache un homme sensible ; ses œuvres célèbrent la vigueur et l'action, mais ses personnages sont hantés par l'échec et par la mort ; lui-même, bel homme comblé par la vie, a affiché très tôt des tendances suicidaires ; le mégalomane hâbleur est souvent dépressif, mélancolique et finira par se donner la mort à un peu plus de soixante ans.

Enfin, dernier écran de fumée, il s'est créé autour d'Hemingway une véritable légende : celle du baroudeur prêt à en découdre et attiré par l'action violente ; celle, comme l'écrit Anthony Burgess, du mâle « dur, cabossé, stoïque, laconique, tirant une élégance du désespoir » ; celle de l'homme à femmes, collectionnant les conquêtes qui viennent s'ajouter à la liste de ses quatre épouses légitimes ; celle du franc buveur, ce qu'il fut véritablement, alimentant le mythe – qu'il partagea avec son compatriote et cadet Malcolm Lowry qu'il côtoya – de l'écrivain nourrissant son génie des paradis artificiels ; celle du représentant de cette « génération perdue » pour reprendre l'expression imposée par Gertrude Stein, ces écrivains du Nouveau Monde, venus dans le Paris des années trente chercher le remède à leurs insatisfactions ou à leurs anxiétés.

Tout cela fait beaucoup pour le même homme et rend impossible la tâche qui consisterait à broser un portrait complet et fidèle en une vingtaine de minutes. Mon objectif sera donc, plus modestement, de donner un coup de projecteur sur cet écrivain qui aurait eu exactement cent dix ans cette année, en privilégiant un peu arbitrairement un moment où sa vie bascule, celui de sa découverte de la guerre qui précède de peu – et sans doute prépare – son entrée en littérature.

1. Hemingway et la guerre

Tout, pour Hemingway, part de l'expérience de la guerre, celle de 14-18 qu'il aura l'occasion de rencontrer au sortir de l'adolescence et qui va le transformer. Sa vie, jusqu'alors, est celle d'un jeune homme de bonne famille, fils d'un médecin du Middle West et d'une femme du monde distinguée et musicienne. Il passe son enfance à Oak Park, près de Chicago où il est né, entouré de ses quatre sœurs et de son frère, ivre de la liberté que lui

offre la nature sauvage du lac Michigan où il passe l'été en famille. Un peu plus tard, le jeune homme se sent attiré par le journalisme et, grâce à des recommandations, il rejoint, en octobre 1917, le *Kansas City Star*, un quotidien réputé où il devient reporter débutant et apprend les rudiments du style qui le caractérisera : la concision, les phrases courtes, les dialogues naturels, l'économie d'adjectifs. Alors qu'il est réduit à couvrir les faits divers, il songe à un destin plus glorieux et voudrait s'engager pour aller combattre en Europe auprès de son pays qui est entré en guerre il y a peu. Comme il n'est pas autorisé, en raison d'une légère déficience visuelle, à devenir combattant, il entre dans le corps des ambulanciers de la Croix-Rouge et, en mai 1918, part pour New York où il est nommé second lieutenant honoraire. C'est dans un bel uniforme qu'il défile sur la V^e avenue.

Arrivé en Italie, on l'affecte d'abord à des tâches subalternes, loin de la ligne de front et, comme il proteste, il est nommé à un poste avancé sur les bords du Piave. Le 8 juillet 1918, il n'a pas encore dix-neuf ans, un obus lancé de l'autre côté du fleuve l'atteint aux deux jambes. Il est évacué vers l'hôpital de la Croix-Rouge de Milan, l'*Ospedale Croce Rossa Americana*. Les médecins lui retirent vingt-huit éclats de cette « saloperie métallique » mais quelques-uns resteront dans son corps de même que de nombreuses cicatrices. Il entame une convalescence de trois mois dans cet hôpital qui abrite quatre blessés et compte dix-huit infirmières. L'une d'elle, une américaine de vingt-six ans, lui inspire une brutale passion : elle se nomme Agnès von Kurowsky, est née en Pennsylvanie et deviendra le modèle de la future Catherine de l'*Adieu aux armes*. Il veut l'épouser, elle le refuse gentiment... l'affaire en restera là.

En revanche, ce baptême du feu, et ce qui s'en est suivi, s'est révélé déterminant dans l'orientation personnelle et littéraire d'Hemingway qui déclarera plus tard : « Il vous faut souffrir le martyre avant de pouvoir écrire sérieusement ». Il rentre en Amérique en janvier 1919, auréolé d'une réputation de héros puisqu'il est le premier Américain blessé à revenir du front italien. Il reprend son activité de journaliste à Chicago, épouse en septembre 1921 Hadley Richardson, de huit ans son aînée, puis, sur le conseil de l'écrivain Sherwood Anderson, décide d'aller tenter sa chance à Paris. « Hem' » se fait nommer correspondant étranger pour le *Toronto Star*, un journal canadien, et le jeune couple s'embarque en décembre de la même année pour la France.

Gertrude Stein, qu'il rencontrera peu après et l'encouragera à écrire, dira : « Il nous fallait donc être là et nous y étions ». La France et l'Europe, pour Hemingway, c'est le moyen de réintégrer le Vieux Monde, de regagner les valeurs de la civilisation que l'Amérique a délaissées, de réintégrer l'histoire. C'est aussi une manière de revenir sur les lieux de son initiation, de sa première épreuve, celle de la guerre et du sang versé. Le premier livre important, si l'on néglige quelques récits ou nouvelles rédigés à la hâte dans son petit appartement de

la rue Mouffetard ou de la rue Notre-Dame-des-Champs, ne portera pas réellement sur la guerre mais sera un hymne à la jeunesse et à la vieille Europe en même temps qu'un bréviaire du désenchantement. Il porte un titre, *Le Soleil se lève aussi*, tiré de L'Ecclésiaste où on lit : « Un âge va, un âge vient et la terre tient toujours. Le soleil se lève aussi, le soleil se couche ; il se hâte vers son lieu là où il se lève. » On a surtout retenu de ce dense roman la peinture légère de la bohème dorée de ces jeunes Américains expatriés sur les bords de la Seine, ou celle de l'éblouissement que leur procure la fameuse *fiesta* de Pampelune où se passent les deux dernières parties du récit. Ces images ne sont pas fausses, elles sont incomplètes : elles cachent une fêlure douloureuse qui atteint les divers personnages, s'étourdissant de vin et de plaisirs pour oublier la difficulté qu'il y a, dans un monde en désordre, à devenir adultes. À commencer par Jake Barnes, le narrateur et double de l'auteur, dont nous apprendrons qu'il a été blessé à la guerre et d'une blessure dont nous devinerons, sans que l'explication soit clairement donnée, qu'elle lui interdit tout commerce intime avec les femmes.

La guerre donc – qui devrait avoir pour fonction première de permettre à un jeune rural mal dégrossi d'affirmer sa virilité – remplit un rôle inverse puisqu'elle conduit à l'impuissance et au désabusement qui en découle. L'affrontement avec les taureaux, qui occupe une grande partie du roman, ne semble être qu'une reconstitution affadie et ludique du rituel guerrier, puisqu'en frôlant la mort on donne un sens à sa vie, mais en l'évitant on accroît son vide existentiel et son sentiment d'angoisse.

2. Le roman de la guerre

Paru en 1926, *Le Soleil se lève aussi*, considéré comme la bible de la « génération perdue », connaîtra un immense succès. La consécration viendra trois ans plus tard avec la publication du deuxième grand roman d'Hemingway, *L'Adieu aux armes*. Entre-temps, l'écrivain a divorcé d'Hadley et a épousé Pauline Pfeiffer, une riche héritière d'une élégance raffinée. *L'Adieu aux armes*, comme son titre l'indique, est, cette fois, totalement consacré à la guerre et n'est que la transposition romanesque de l'expérience de l'auteur, ambulancier de la Croix-Rouge américaine sur le front d'Italie. Dans ce récit se perçoivent les stations traditionnelles d'une initiation. L'éducation du héros, Frédéric Henry, dont le prénom fait référence à l'*Éducation sentimentale* de Flaubert qu'Hemingway appréciait, passe par une liquidation de ses illusions de jeunesse dans lesquelles la guerre occupe une place essentielle. Son évolution respecte trois phases qui, d'une période de FASCINATION, celle où la guerre exerce sur lui son pouvoir séducteur, nous fait passer à un moment D'INTERROGATION, sur la nécessité du conflit, les conditions du combat, la motivation des acteurs, avant d'aboutir à un mouvement de REJET qui se confond avec l'ouverture illusoire au bonheur conjugal.

Entrons dans le détail, même si nous devons le faire rapidement. La fascination pour la guerre est perceptible à l'intérêt de connaisseur dont fait preuve le lieutenant Henry pour le mouvement des troupes ou la manipulation des armes, ainsi que le montre le chapitre liminaire où figure cette description sensuelle du fidèle compagnon d'arme, le fusil : « Mon fusil de tirailleur autrichien, avec

son canon bleuté octogonal et sa jolie crosse *chutzen*, crosse en noyer foncé qui épousait si bien la forme de la joue, était pendu au-dessus des deux lits. » (*L'Adieu aux armes*, édition Folio, page 14). La suite du récit est émaillée de multiples précisions techniques concernant les batteries, les obus de 70, le revolver, les canons Skoda, les fusées à poudre brisante ou les *shrapnels* utilisés par les Autrichiens dans la montagne. Pour des jeunes gens en quête de sensations fortes, la guerre constitue un dérivatif excitant, la vie sociale est bouleversée, les interdits provisoirement suspendus – notamment sur l'alcool et les femmes, – les frontières abolies, les rapports humains modifiés. Sous l'uniforme, le soldat est métamorphosé : « En civil je me faisais l'effet d'être déguisé », dira-t-il (page 233). À ce niveau, la guerre se confond avec un spectacle de cinéma, surtout pour un étranger, sorte de touriste curieux plus désireux de faire provision de souvenirs que de libérer sa patrie. L'adieu à la vie militaire se fera en des termes révélateurs : « Quant à moi, je ne faisais plus partie des acteurs de la comédie » (page 224). Dans les bras de la belle infirmière, ce combattant d'opérette oubliera ses velléités héroïques au profit de nouvelles expériences. La désertion n'est à aucun moment perçue comme une trahison.

Car, deuxième temps, son sentiment sur la guerre a changé. La première marque de cette dégradation du prestige militaire est signalée par l'environnement. La nature, les décors – toujours importants chez notre romancier – sont des éléments qui signalent symboliquement le détraquement occasionné par le conflit. Hemingway, homme des grands espaces, très à l'aise dans des habits de bûcheron, de chasseur de fauves, ou de pêcheur de marlins, accorde un soin particulier à opposer la plaine, morne théâtre de la débâcle et du chaos, à la montagne, chargée des vertus positives d'un dynamisme ascendant et où d'ailleurs sera poursuivi le rêve de bonheur avec la femme aimée. Même antithèse avec le couple air sec/pluie. Dès la deuxième page, nous sommes plongés dans l'humidité : « À l'entrée de l'hiver, une pluie persistante se mit à tomber, et la pluie amena le choléra. » (page 8). À part quelques rares accalmies, la pluie ne cessera plus, se confondant avec la mitraille, ajoutant la colère du ciel à la folie des hommes. Porteuse de désolation et de froidure, la pluie est en même temps annonciatrice de mort, comme le sent Catherine : « J'ai peur de la pluie parce quelquefois je m'y vois morte. » (page 122). Ce que confirmera la fin du roman où l'agonie de l'infirmière est accompagnée de trombes d'eau. Les mirages de la guerre se ramènent ainsi à de viles réalités boueuses. D'autant que le déroulement du conflit semble échapper à une organisation réfléchie. Les choix stratégiques sont obscurs, le comble de l'absurdité et de la dérision étant atteints au moment de la sinistre retraite de Caporetto où les mutineries, les désertions, les exécutions sommaires se chargent de démystifier l'idéal de dévouement, de noblesse, de sacrifice traditionnellement liés à la guerre.

Le plongeon dans l'eau du Tagliamento, va prendre, pour Frédéric Henry, valeur de baptême, le personnage prenant conscience soudain que la vraie vie n'a pas sa place sous l'uniforme. Celle-ci réside peut-être alors dans le bonheur apporté par une femme et vécu dans un décor riant – la Suisse, – face à un paysage tonique – la montagne, – avec la promesse d'un événement fondateur – la naissance d'un enfant. L'échappée vaudoise du soldat

déserteur et de sa belle infirmière fonctionne comme l'élaboration d'une utopie hors du monde et du temps, protégée des laideurs de la guerre ou des morsures du froid : « On était bien au lit avec un air si froid et si pur, et la nuit derrière la fenêtre. » (page 277). L'amour va tenir lieu de drapeau et la paternité remplacera le patriotisme. Ce serait peu compter avec le pessimisme d'Hemingway qui fait dire à son personnage, dans une nuit d'insomnie : « Quand les individus affrontent le monde avec tant de courage, le monde ne peut les briser qu'en les tuant. Et ce monde habituellement, il les tue. Le monde brise les individus [...] Il tue indifféremment les très bons et les très doux et les très braves. Si vous n'êtes pas parmi ceux-là, il vous tuera aussi, mais en ce cas il y mettra le temps. » (page 240). Catherine mourra en couches dans des souffrances épouvantables, comme avant elle sont morts Aymo, Passini, le sergent déserteur et bien d'autres. Frédéric Henry tente d'interpréter la leçon : « On meurt. On ne comprend rien. On n'a jamais le temps d'apprendre. On vous pousse dans le jeu. On vous apprend les règles et, à la première faute, on vous tue. » (page 314).

La vraie leçon du roman serait alors que la guerre n'est sans doute pas la meilleure école pour trouver la voie de l'épanouissement individuel car elle est trop porteuse de mensonge, de brutalité et de mort. Mais il serait vain de fonder des espoirs de réussite et de bonheur sur le rêve romantique de l'amour et du couple. Une telle interprétation s'accorde au calembour constitué par le titre anglais de notre livre, *A Farewell to arms* : si, dans le récit, le héros est conduit à prendre congé des armes (*arms*), il lui faut bien aussi, contre son gré, abandonner le mirage des bras (*arms*) de l'amour. La guerre pas plus que l'amour ne constitue une solution aux problèmes du moi. La vraie interrogation du livre est métaphysique puisqu'elle touche au sens de la vie.

Il n'est pas indifférent que des questions de cette nature surviennent à un moment où l'histoire de l'Occident bascule, c'est-à-dire au seuil des années trente. Nous sommes entrés dans l'ère du doute, de l'échec – qui deviendra bientôt celle du soupçon. Quelques insoucients jeunes gens – au moins en apparence – vont tenter, dans les bars de Montparnasse, de dissiper les traces de leur désarroi. Quelques vétérans vont essayer plus tard dans les montagnes d'Afrique ou dans les eaux des Caraïbes d'oublier cette faillite douloureuse des modèles universels porteurs d'espérance. L'exemple d'Hemingway est emblématique, et si nous nous sommes attardés sur ce roman central qu'est *L'Adieu aux armes*, c'est qu'il semble fournir la clé de ses choix individuels et artistiques.

La suite de l'existence et de l'œuvre nous le prouve.

3. Une vie après la guerre

Au début des années trente, Hemingway s'installe avec Pauline à Key West, petite île paradisiaque à l'extrême sud de la Floride, à quelques encablures de Cuba, où il partage son temps entre l'écriture le matin très tôt, la pêche au gros l'après-midi et les virées dans les bars le soir, au *Sloppy Joe's* notamment, où l'attend une cour d'admirateurs. Les livres qu'il écrit pendant cette période évitent le sujet de la guerre, mais se réapproprient le thème obsédant de la mort. C'est le cas pour *Mort dans l'après-midi*, gros essai touffu sur

la tauromachie, qui montre le matador en gloire, placé seul face à son destin. L'écrivain lui fait prononcer ces phrases : « Les courses de taureaux sont très morales pour moi ; en effet, durant ces courses, je me sens très bien, j'ai le sentiment de vie et de mort, du mortel et de l'immortel et, le spectacle terminé, je me sens très triste mais je vais à merveille. » La corrida est la métaphore de la vie, et la mise en scène de la mort qui s'y déploie une parabole de la condition humaine.

Le livre – pas très réussi, malgré quelques analyses brillantes – a conduit Hem' à accomplir plusieurs voyages en Espagne, à retrouver cette Europe où il a lui-même frôlé la mort, où il a aussi appris l'indépendance d'esprit, le goût de la rébellion, l'étourdissement par les plaisirs et le désespoir de la déchéance. Chaque fois qu'il veut écrire ou se détacher de ses démons, c'est vers l'Europe qu'il se tourne, délaissant les sujets, pourtant attendus, sur l'Amérique. Avant de retrouver l'Espagne et la guerre, l'épisode africain va satisfaire son besoin d'aventure tout en lui fournissant une nouvelle expérience de la mort. Les safaris mouvementés au Tanganyika, qu'il a rejoint en bateau via la France, vont lui permettre d'exercer son adresse au tir et de rédiger quelques livres dont un roman médiocre, *Les Vertes collines d'Afrique* et deux nouvelles géniales, *Les Neiges du Kilimandjaro* et *L'Heure triomphale de Francis Macomber*. Dans la première de ces nouvelles, le héros, Harry Wilson, est un romancier célèbre ayant vécu à Paris, au Quartier latin, et qui connaît une mort peu glorieuse à la suite d'une gangrène. Quant à Francis Macomber, qui apparaît dans le second texte, c'est un autre double de l'auteur, chasseur et sportif comme lui, dont le courage défaillant au cours du récit lui revient au moment même où il trouve la mort, tué par une balle tirée accidentellement par sa propre femme. Dans les deux histoires, il s'agit pour le personnage central de repousser les limites de sa virilité. Mais dans les deux cas, l'échec et la mort sont au bout, même si la version cinématographique des *Neiges du Kilimandjaro* s'achève sur une *happy end*.

Retour à Key West. Mais Papa s'impatiente. Une guerre se déroule en Europe et l'Espagne, le pays qui l'a fait rêver, est déchiré par des affrontements fratricides. Il reprend du service en tant que correspondant de guerre au *North American Newspaper* et, en février 1937, il part pour Madrid et accomplira quatre voyages au cours de l'année suivante. L'écrivain célèbre jeté dans ce conflit intérieur n'a plus rien de comparable avec le *boy-scout* inexpérimenté soumis à la mitraille autrichienne dans l'Italie du Nord. Il vit dans un hôtel confortable, se déplace dans une voiture avec chauffeur, accède à tous les lieux du combat sans s'y mêler réellement et rapporte les notes qui l'aideront à écrire son roman le plus ambitieux, *Pour qui sonne le glas*. Cette histoire d'un professeur d'université, Robert Jordan, jeté dans la guerre civile espagnole sera rédigée à la *Finca Vigia*, une vaste demeure un peu délabrée qu'il a achetée à quinze kilomètres de La Havane. L'ouvrage paraît le 21 octobre 1940 et son titre est expliqué par les premières phrases : « Nul homme n'est une île au-dedans de son Moi ; chaque homme est fragment d'un continent, une partie du Tout ; [...] la mort d'un homme, elle, me diminue parce que je suis lié à l'espèce humaine. Et par conséquent n'envoie jamais sans savoir qui sonne le glas. »

Les thèmes restent les mêmes : le courage, la tentative solitaire pour trouver le salut, l'épreuve des armes comme moyen d'accès à la maturité et, bien sûr, l'inachèvement et la mort. « Le monde est beau, reconnaît Jordan, et vaut la peine qu'on se batte pour lui, et j'ai horreur de le quitter. » Le *dinamitero* américain le quittera pourtant, un jour de mai 1937, à midi dans la sierra de Guadarrama. Mais cette mort n'est pas vaine, elle aura aidé, de façon tragique, à son propre accomplissement : « Le temps n'existe pas, dit-il un peu avant de mourir. J'ai vécu l'expérience de toute une vie depuis que je suis dans ces montagnes. »

Comme Frédéric Henry, comme Jake Barnes, comme Francis Macomber, comme Harry Morgan, le héros du roman de 1937 *En avoir... ou pas* – devenu *Le Port de l'angoisse* au cinéma, – tous les personnages d'Hemingway sont un peu ses *alter ego*, et ils sont en permanence sommés de prouver leur aptitude à affronter la mort. Sans tricherie ni faux-semblant, seuls, face à la vérité du danger, comme le matador rayonnant qui joue sa vie dans une arène écrasée de soleil.

En Espagne, Hemingway a rencontré Martha Gelhorn, elle-même journaliste et écrivain, qu'il épouse en 1940. Pendant la seconde guerre mondiale, il veut, comme toujours, être sur le terrain. Il se fait nommer en mission auprès de la Royal Air Force et partage la vie des pilotes ; à La Havane, où il vivra près de vingt ans, il équipe son bateau afin de traquer les hypothétiques sous-marins allemands. Il est ensuite présent en Normandie au moment du débarquement, avant d'installer son quartier général parisien au Ritz. De ses expéditions londoniennes il a rapporté une nouvelle conquête, Mary Welsh, une journaliste de trente-six ans qu'il épouse en 1946, avant de la délaisser provisoirement pour une jeune beauté italienne de dix-neuf ans, qu'il a rencontrée au cours d'une partie de chasse, Adriana Ivancich qu'il installe un temps à *Finca Vigia* près de La Havane. C'est en pensant à elle qu'il écrit un roman beaucoup moins célèbre que les autres mais plus personnel : *Au-delà du fleuve et sous les arbres*. L'action se déroule en Italie, comme pour *L'Adieu aux armes*, et porte encore sur la guerre, celle menée par le colonel Cantwell officier de l'armée américaine d'occupation et amoureux de la comtesse Renata, double d'Adriana. C'est aussi auprès de la jeune Italienne qu'il écrit *Le Vieil Homme et la mer*, son chant du cygne, le « roman cubain » qui connut un immense succès, largement supérieur à sa vraie valeur littéraire, où l'on retrouve pourtant les angoisses de l'ancien baroudeur saisi par l'âge : « Il ne rêvait plus jamais de tempêtes ; ni de femmes, ni de grands événements,

ni de poissons énormes, ni de bagarres, ni d'épreuves de force, ni même de son épouse. Il ne rêvait que de paysages et de lions au bord de la mer. »

Le reste de la vie contribue à achever le mythe. Le prix Nobel de littérature en 1954, le retour en Afrique, la réapparition miraculeuse d'une malle de notes prises à Paris et considérées comme perdues à partir desquelles sera écrit *Paris est une fête*. Puis le déclin, la santé chancelante, l'achat malencontreux d'une maison isolée au fond de l'Idaho, à Ketchum. Jusqu'à ce petit matin du dimanche 2 juillet 1961 où, sans réveiller son épouse, il descend dans sa cave, retrouve là son vieux fusil de chasse à deux coups de marque Boss qu'il charge avec soin, puis, comme l'avait fait son père une trentaine d'années plus tôt, prend délibérément congé de la vie. Comme il l'écrit de son personnage des *Neiges du Kilimandjaro* : « Il avait trop aimé, trop exigé, et finalement tout usé jusqu'à l'épuisement. »

Je m'abstiendrai de conclure ou de revenir sur ce qui m'a paru dominant dans cette vie bien remplie et dans cette l'œuvre si forte, l'expérience juvénile de la guerre en Europe. Je regrette aussi d'avoir succombé au défaut habituel, à propos d'Hemingway, qui consiste à parler davantage de sa vie que de son œuvre, négligeant de mentionner son véritable talent d'écrivain, lui dont le style renouvela considérablement la langue anglaise et influença toutes les générations d'écrivains qui ont suivi. Je voudrais réparer partiellement cette dérive en m'arrêtant, pour finir, sur quelques phrases empruntées au discours de remerciements du Nobel où la parole forte du vrai Hemingway se fait entendre. L'écrivain fatigué et vieilli, n'a pas souhaité se rendre à Stockholm ; il fait donc lire par l'ambassadeur des États-Unis ce beau texte auquel j'emprunte quelques phrases dans lesquelles se retrouve ce mélange de rudesse et de pathétique qui ont caractérisé celui qu'on a appelé tour à tour Mister Kid, Papa, Ernie, Hem'... Les voici : « Écrire, à son sommet, donne une existence solitaire. Les associations d'écrivains apportent un palliatif à cette solitude, mais je doute qu'elles améliorent les écrits. Plus l'écrivain dépouille sa solitude, plus il prend de la stature aux yeux du public ; et souvent son œuvre en pâtit. Car il accomplit son œuvre seul et, pour peu qu'il soit assez bon écrivain, chaque livre devrait être un nouveau début, une nouvelle tentative pour atteindre l'inatteignable. Il doit toujours tenter quelque chose qui n'ait jamais été fait, et que d'autres aient tenté en vain. Alors, parfois, avec beaucoup de chance, il réussira. [...] L'écrivain devrait écrire ce qu'il a à dire et non le parler. Encore une fois, merci. »

SÉCURITÉ ET SÛRETÉ MARITIMES EN MÉDITERRANÉE

Vice-amiral d'escadre Jean TANDONNET, commandant la zone, la région et l'arrondissement maritimes Méditerranée, préfet maritime de la Méditerranée

La mer Méditerranée et l'espace méditerranéen ont, de tout temps, occupé une place centrale dans notre histoire. Bassin de notre civilisation, le *Mare nostrum* a toujours été une mer d'échange, de communication entre les cultures, les hommes et les biens. Cette position stratégique reste plus que jamais d'actualité comme en témoigne la création de l'Union pour la Méditerranée, sous l'impulsion du président français Nicolas Sarkozy l'an dernier.

Si, comme le dit l'amiral Forissier, chef d'état-major de la Marine, la terre appartient à l'espace du déterminisme, la mer, quant à elle, relève plutôt du domaine du probabilisme. Ainsi, en mer Méditerranée – et peut-être plus qu'ailleurs – rien ne peut jamais être tenu pour certain ; tout y est mouvant et condition des circonstances.

La mer Méditerranée est un espace de manœuvre, où l'on ne fait que passer : ainsi trente pour cent du trafic mondial y circule, alors qu'elle ne représente qu'un pour cent de la surface totale des océans. Mais, si la mer s'utilise, elle n'appartient à personne, surtout ici en Méditerranée. L'histoire nous a d'ailleurs montré qu'elle est précieuse à ceux qui savent s'en servir, qu'ils soient Phéniciens, Génois, Barbaresques, etc.

Mais cette situation privilégiée ne doit pas occulter les nombreux dangers qui menacent la sécurité nationale à partir de la mer et l'intégrité de l'espace maritime lui-même : que ce soient les trafics illicites, les pollutions, le terrorisme... Et, dans cet espace en perpétuel mouvement, ma considération principale, voire mon obsession, est la sécurité et la sûreté en Méditerranée.

Tout d'abord, en tant que commandant de zone, les premières de mes priorités sont, bien entendu, les opérations militaires. La Marine nationale est très présente en Méditerranée : elle participe ainsi à la surveillance des frontières maritimes du Liban, avec la frégate *De Grasse* et l'avis *Comandant Birot*. De même la frégate *Germinal* a été déployée il y a peu au large de Gaza... mission suspendue depuis peu. Enfin, la Marine française a assuré le commandement de la FINUL maritime depuis septembre 2008 avant de le transmettre récemment à la Belgique.

Ensuite, en tant que préfet maritime, je suis le représentant de l'État en mer. Et, à ce titre, les sujets de préoccupations sont nombreux.

Premièrement, une des priorités du gouvernement – et donc la mienne – est la **lutte contre le trafic de drogue**. Les flux de cannabis en provenance des côtes chérifiennes se chiffrent en dizaines de tonnes... c'est un véritable fléau, en augmentation, et s'orientant doucement vers l'héroïne. Les trafiquants empruntent des semi-rigides particulièrement rapides, appelés

go fast, qui font le trajet entre les deux continents ou ravitaillent à la mer d'autres navires, voiliers, soi-disant pêcheurs, embarcations de toutes sortes... En partant des côtes africaines, avec un navire rapide, il suffit de neuf heures pour atteindre Carthagène, dix-sept heures pour les Baléares et vingt-quatre heures pour les Pyrénées. Depuis mon arrivée en 2006, ce sont quarante-deux tonnes de cannabis qui ont été saisies, détruites ou perdues en mer ; soixante-quinze personnes qui ont été appréhendées ; et seize *go fast* qui ont été saisis. La dernière prise, en date du mois de février, représentait plus de trois tonnes de drogue.

Le cadre légal de ces interventions repose sur l'article 17 de la convention de Vienne du 20 décembre 1988 selon laquelle un État qui soupçonne un navire de se livrer à un trafic de drogue peut mettre fin à cette utilisation. Cela a été traduit en droit français dans la loi du 15 juillet 1994 et dans un décret de 1997 qui habilite les commandants d'un élément naval à rechercher et à constater les infractions en dehors des eaux territoriales. Les relations avec le tribunal de Marseille, juridiction spécialisée dans la lutte contre la grande criminalité, qui est informé en permanence du déroulement, sont essentielles. La coopération avec la Douane, qui fournit des avions de surveillance, permet de profiter de son expérience et de s'assurer de la régularité de la procédure. Cette ambition – qui a pris de l'ampleur depuis le 1^{er} décembre 2008 avec la création du centre de coordination et de lutte anti-drogue en Méditerranée (CeCLAD-M) – a été lancée sous l'égide et l'impulsion du ministre de l'Intérieur, M^{me} Alliot-Marie.

Ma deuxième préoccupation, dans les problématiques de sécurité, est **l'immigration clandestine**. En effet, il faut prendre conscience que l'Europe est une presqu'île dont quatre-vingts pour cent des frontières extérieures sont maritimes, et que quatorze pour cent de l'immigration clandestine se fait par la mer. Si on constate une baisse de l'immigration clandestine en Méditerranée occidentale, due notamment à l'action déterminante de l'Espagne, les mouvements migratoires se sont énormément développés en Méditerranée orientale : trente-deux mille migrants de plus vers l'Italie, principalement en partance de Libye, et soixante pour cent de plus vers la Grèce.

Dans ce cadre, la France participe activement aux missions FRONTEX. Ainsi le patrouilleur de service public (PSP) *Arago* a-t-il intercepté le 24 septembre 2008 un bateau de fortune sur le point de couler où s'entassaient deux cent soixante clandestins déshydratés et traumatisés. Ces opérations se transforment alors en missions humanitaires. On estime d'ailleurs à plus de mille le nombre de clandestins morts chaque année en tentant la traversée.

Troisième sujet de préoccupation, **la protection de l'environnement**. Pour ces missions je peux m'appuyer sur le réseau de sémaphores, les centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (CROSS), les vols quotidiens d'aéronefs et les patrouilles maritimes. Nous estimons à environ deux mille le nombre de navires marchands croisant chaque jour en Méditerranée avec, parmi eux, près de trois cents pétroliers. Ces navires peuvent faire peser un risque pour l'environnement dans cette mer si encombrée. Certains sont les vecteurs de trafics en tout genre ou se livrent à des pollutions volontaires. Dans ce domaine, l'action française réside sur la coopération efficace entre la Marine, la Justice et la Douane.

La France est pionnière en matière de protection de ses espaces maritimes. Dès 2004 elle créa une zone de protection écologique (ZPE) : en l'absence de zone économique exclusive dans une petite mer comme la Méditerranée, cette création juridique permet à la France de poursuivre tout contrevenant à la législation environnementale française. La sanction en cas de pollution avérée peut atteindre quinze millions d'euros. De plus, la volonté française de protection de l'environnement marin se concrétise également dans la création et la multiplication de zones protégées : parcs naturels marins, aires marines protégées, sanctuaire Pelagos... et, dernières-nées de ce mouvement, les zones labellisées « Natura 2000 en mer », qui représentent tout de même vingt-neuf pour cent des eaux territoriales françaises en Méditerranée et quatorze pour cent de la surface de la ZPE.

Enfin, autre préoccupation majeure du préfet maritime : **le sauvetage en mer**. Avec les beaux jours et l'arrivée massive des touristes, les opérations vont nécessairement se multiplier. Mais l'hiver a laissé ses traces, nous avons connu le *Gunay II*, qui s'est échoué sur l'îlot du Planier, en janvier 2009. Nous avons également connu le *Natissa* il y a presque un an et son ciment sur Porquerolles. Nous intervenons très régulièrement pour secourir les marins, les plaisanciers, les vacanciers : plus de quatre cent mille navires de plaisance sont immatriculés dans la Méditerranée française. Sur la période estivale, c'est plus de mille huit cents opérations, plus de trois mille cinq cents personnes secourues. Sur l'année 2008, c'est plus cinq mille personnes secourues, plus de cinquante décès ou disparitions, près d'une centaine d'accidents de plongée. Je n'ose imaginer quel serait le bilan sans le concours permanent des bénévoles de la SNSM !

En guise de conclusion, je relèverai que les Français continuent à avoir une relation ambiguë avec la mer. Ils l'aiment de plus en plus comme un milieu de rupture avec leur quotidien mais, en même temps, ils se désintéressent de son rôle dans la défense, la sécurité et l'économie. Trop fortement *idéalisée*, et du même coup trop vite *idéalisée*, la réalité maritime dans sa complexité est occultée pour la plupart d'entre nous. Mais le développement croissant de l'économie maritime, de l'industrie et du tourisme nautique, et enfin, le lancement annoncé par M. Borloo, ministre de l'Écologie, du Grenelle de la mer sont autant de raisons d'espérer une sensibilisation plus forte de l'opinion publique.

PROPOS SUR LA PROSTATE

André BÉRUTTI

Parlons-en de cette prostate, que chacun prétend connaître, surtout s'il s'agit de la sienne, et qui pourtant est si mal connue du grand public dans son anatomie, sa fonction, sa pathologie, au point que souvent l'organe devient maladie. Combien de fois l'urologue entend-il des patients affirmer péremptoirement : « docteur, je viens vous voir parce que j'ai la prostate ! ». Le praticien est bien obligé de s'incliner devant une telle évidence de normalité anatomique !

Parlons de la prostate, non pas de manière savante, comme on le ferait dans un amphithéâtre de la faculté de médecine, mais de manière aussi simple que possible et sans sacrifier à la légèreté qui ne sied pas à un sujet aussi grave, dont témoignent le long martyre subi par les prostatiques et la liste de ceux qui n'ont pas survécu à la chirurgie, si moderne fût-elle !

Pourtant, comment ne pas citer le docteur Georges Clémenceau, interne des Hôpitaux de Paris, qui en deux phrases, démontre son ignorance des « choses » de la prostate ? Nous sommes en 1912. Le mathématicien Henri Poincaré vient de mourir dans les suites d'une intervention sur la prostate et l'on parle beaucoup

de celle de Raymond Poincaré, ministre des Affaires étrangères. Georges Clémenceau, âgé de 71 ans, président du Conseil, ne veut pas selon ses termes « être gêné par sa vessie lorsqu'il monte à la tribune ». Il est opéré, dit-il, « en deux temps », ce qui est vrai, « trois mouvements », ce qui est peu, et témoigne d'une enviable sobriété de geste chez l'opérateur ! « C'est Gosset, ce bon Gosset, qui m'a opéré. Il y avait là aussi un Espagnol (Joachim Albarran, probablement, qui était d'origine cubaine !). Jamais il n'avait vu pareille boucherie : « du sang... du sang partout ! Ils m'ont enlevé tout ce qu'ils ont pu ! »

Après son échec à l'élection présidentielle, Clémenceau s'exclama : « La vie m'a appris qu'il y a deux choses dont on peut parfaitement se passer, la prostate et la présidence de la République ! » Permettez-moi de vous dire, cher confrère, que le professeur Antonin Gosset ne vous a pas enlevé la prostate, mais, un adénome siégeant dans votre prostate ! Plus tard, à un sous-secrétaire d'Etat qui se faisait prier pour démissionner, « le Tigre » opposa : « Ma prostate m'avait bien rendu de grands services pendant soixante-cinq ans, et je m'en suis séparé

tout de même ». Même erreur sur l'étendue de l'ablation, mais, contradiction avec la première affirmation, « la prostate rend de grands services » !

La première réflexion n'était qu'une boutade corrigée par une « réclame » médicale : « La République a besoin d'un président et l'homme a besoin de sa prostate » et le produit si bien vanté lui permet de « la conserver en bon état ». « La conserver en bon état ! » Voici un vœu pieux que l'on peut classer au chapitre des illusions perdues, du moins pour ce qui concerne les vertus des médicaments en question !

Il est temps de quitter l'anecdote pour en venir à l'histoire de cette prostate dont il est fait mention pour la première fois au III^e siècle avant J.-C. par Hérophile de Chalcédoine, médecin de l'Ecole d'Alexandrie, à qui l'on attribue les premières dissections humaines. Il a même été accusé de pratiquer des vivisections humaines...

Le résultat de ses recherches était consigné dans un traité d'anatomie disparu dans l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Hérophile décrit deux corps distincts qu'il appelle « parastates », qui se tiennent à côté. Déjà l'étymologie et la terminaison « -state » qui annoncent le nom définitif de l'organe. La célèbre profession de foi de ce médecin mériterait d'être gravée dans le marbre : « Par-dessus tout, le médecin devra connaître les limites de son pouvoir ; car celui-là seul qui peut distinguer le possible de l'impossible est un médecin parfait. »

De longs siècles s'écoulaient jusqu'à ce que sous le scalpel des anatomistes et le crayon des artistes de la Renaissance apparaisse la prostate. Notons que sur aucun de ses dessins anatomiques le grand Léonard de Vinci ne représente l'organe. Au milieu du XVI^e siècle, Nicolo Massa fait mention de la prostate comme lubrificateur de la vessie, fonction qui nous paraît aujourd'hui tout à fait fantaisiste, mais affirmation d'une utilité de la prostate.

C'est le grand anatomiste André Vésale (1514-1564) qui donne la première représentation anatomique de ce qu'il appelle le *corpus glandulosum* et qu'il représente sous la forme d'un amas glandulaire pouvant jouer un rôle de sphincter et de coussinet destiné à soutenir la vessie alourdie par l'urine. Nous avons là une approche anatomique intéressante de la localisation sous-vésicale de la prostate et surtout le pressentiment d'un mécanisme contigu à la prostate destiné à assurer la continence de la vessie.

Ambroise Paré (1509-1590) décrit « les prostates » comme des « carnosités » apparaissant à la suite d'une maladie vénérienne, dont « l'humeur virulente qui passe continuellement dans le canal de la verge érode par son acrimonie, en quelque endroit, le conduit ». Les prostates seraient donc une manifestation pathologique, affirmation erronée qui rejoint la croyance populaire faisant encore dire par certains patients « docteur, j'ai la prostate ! ».

Caspar Bartholin donne en 1611 le nom définitif de « prostate », mot dérivé du grec *prostataĩ*, qui se trouve en avant. Le mot masculin prostate existait depuis l'Antiquité grecque, le prostate désignant un combattant de la première ligne, un chef de parti dans les cités démocratiques, ou encore le protecteur des étrangers souhaitant s'installer à Athènes. À Rome le prostate était le patron.

Ainsi le prostate féminisé devient la prostate, située en avant, combattante de première ligne et protectrice, mais aussi chef et patron... Que de vertus et de fonctions pour un si petit organe !

Bartholin avait entrevu le rôle de la prostate dans la reproduction, la rangeant parmi « les organes de la génération ». En effet, rapidement après la description anatomique de la prostate, les médecins se sont attachés à en découvrir la fonction. En 1670, l'anatomiste hollandais Reinier de Graaf pressent le rôle sécrétoire de la prostate après une microdissection des ramifications de la glande. En 1784 tout, ou presque, est écrit par Diderot dans *l'Encyclopédie* : « La prostate, glande en forme de cœur environnant l'urètre à son origine, prépare une humeur blanche, douce, abondante... qui sort avec la semence ».

Levons maintenant le voile sur l'anatomie simplifiée de cet organe dont il a beaucoup été question jusqu'ici, mais dont la matérialité pourrait être mise en doute ! Une sorte d'Arlésienne du petit bassin... Comparée successivement à une grosse noix, une châtaigne, ce qui est l'approche la plus réaliste, un as de cœur, ou plus précisément, par Littré, à un prisme losangique à six faces, la prostate est pour les anatomistes un organe impair et médian.

Cet organe musculo-glandulaire mesure en moyenne trente-cinq millimètres dans sa plus grande largeur et sa hauteur et pèse trente-cinq grammes. Il n'est pas superflu de préciser ces mensurations que l'échographie fournit aujourd'hui en quelques secondes grâce aux ultrasons.

La prostate est profondément enfouie dans le petit bassin, en avant du rectum, situation anatomique qui légitime son nom et permet son exploration digitale et instrumentale, et aussi la réalisation de prélèvements biopsiques. Au niveau de ce carrefour génito-urinaire des rapports étroits lient la glande aux vésicules séminales, réservoir de spermatozoïdes qui, mélangés au liquide prostatique, constituent le sperme.

Elle se situe sous la vessie, là où le réservoir devient canal évacuateur de l'urine, l'urètre, dans sa portion initiale dite prostatique, qu'elle englobe et qu'elle peut enserrer et obstruer en cas d'hypertrophie. Ajoutons à cette description succincte la présence contiguë d'un double système sphinctérien. Cette étroite proximité laisse entrevoir l'incidence que peuvent avoir la pathologie de la prostate sur la qualité des mictions, et la chirurgie sur la continence vésicale.

Lorsque François Rabelais fait « anatomiser » Quaresmeprenant par Xenomanes, celui-ci décrit « la vessie comme un arc à jalet », c'est-à-dire comme une petite arbalète de chasse qui lance des balles comme la vessie projette l'urine, et « le coul d'icelle comme un batail », autrement dit le col de la vessie comme un battant de cloche. Rabelais décrit précisément une hypertrophie prostatique sous la forme d'un lobe médian venant faire clapet à la sortie de la vessie.

Un siècle plus tard Jean-Baptiste Morgagni, le père de l'anatomie pathologique, explique la rétention d'urine par l'existence « d'excroissances de la partie supérieure de la prostate s'élevant dans la vessie ». Le médecin italien vient de donner la première description savante de l'hypertrophie prostatique que Rabelais avec son langage imagé de vieux carabin avait introduite en 1553 dans *Le Quart livre*.



Rembrandt, eau forte.

« Homme qui pisse ne connaît pas son bonheur » est une formule bien connue, surtout de ceux qui urinent mal ou n'urinent plus ! La rétention aiguë d'urines est en effet la manifestation la plus douloureuse, la plus bruyante, la plus spectaculaire des troubles induits par la pathologie prostatique. « Une vessie pareille à un hérisson furieux », écrit Jules Romains dans *Les Copains*.

Ambroise Paré, reprenant les termes d'Hippocrate, affirmait dans son *XX^e Livre de chirurgie* : « Il y a trois empeschements à l'urine : scavoir de la dysurie quand il y a douleur en pissant, de la strangurie quand on pisse goutte à goutte et de l'ischurie quand l'urine est supprimée et arrêtée. » Les édicules, version moderne des amphores placées dans les rues de Rome par l'empereur Titus Flavius Vespasien, providence des prostatiques et regrettés par eux, étaient jusqu'à il y a peu les témoins de mictions triomphantes et torrentielles, et aussi de difficultés mictionnelles se manifestant plus discrètement. Encore plus discrètes sont les mictions nocturnes qui se font dans l'ambiance feutrée de la chambre à coucher grâce à ce récipient bien pacifique auquel par mimétisme on a donné affectueusement le nom d'une arme de poing.

Au bonheur de pisser s'oppose le drame de ne pas pouvoir vider sa vessie, bien illustré par la formule « pisser ou mourir ». C'est que l'on peut mourir d'une rétention d'urine comme Epicure à l'issue d'une maladie qui dura quatorze jours. Fidèle à sa philosophie, il entra dans une baignoire de bronze tempérée d'eau chaude, demanda du vin et l'avalait. Il mourut saoul dit-on, après avoir demandé à ses amis de se remémorer ses doctrines et avoir écrit une lettre dans laquelle il évoquait les souffrances inexprimables causées par sa vessie.

D'Epicure à Epictète, passons sans transition, pour évoquer la mort stoïque de l'astronome danois Tycho Brahé (1546-1601), que Kepler assista durant sa dernière année de vie.

Invité à Prague à la table de l'empereur Rodolphe après un long voyage en voiture, il n'osa pas se lever pour soulager un besoin pressant. Une rétention s'installa, suivie d'une urémie qui l'emporta le 1^{er} octobre 1601. On fit sur lui une épitaphe imméritée :

*Ci-gît, qui possédant les plus hautes sciences
Fut victime des bienséances
Et dont le vrai portrait se fait en un seul mot :
Il vécut comme un sage et mourut comme un sot !*

Et pourtant le moyen de soulager vessies et patients existait : 3000 ans avant Jésus-Christ les Egyptiens fabriquaient des sondes en cuivre. Puis vint l'airain, puis l'or et l'argent plus faciles à travailler et enfin le latex et la matière plastique.

Ambroise Paré réalisait sur les soldats en guerre des sondages « à la chaîne ». « Je le sonдай, mais ne le guéris point » aurait pu lui faire dire son humilité proverbiale !

Si le sondage était réservé aux chirurgiens, les médecins miraient les urines, à l'image de saint Côme et saint Damien, selon un protocole et une gestuelle souvent représentés sur des gravures et des tableaux. Ce moyen de diagnostic a d'ailleurs fait donner le nom de « mirre » aux médecins du Moyen Age, ancêtres des urologues. Les chirurgiens sondaient, les médecins miraient !

L'examen des urines pouvait révéler, outre la présence de sang, l'existence d'un dépôt, l'*arena*, et de pierres qui avaient pu franchir l'urètre, parfois au prix de douloureux efforts.

L'étude des urines comparées à une palette de couleurs allant de dix à vingt et portée sur une *matula* a été raillée par Molière et par d'autres. Ainsi au XV^e siècle un chevalier allemand parle de ce « fameux médecin » qui, découvrant un grain d'avoine au fond de l'urinal d'un patient, en déduisit qu'il avait mangé un cheval. Ce grain d'avoine était une pierre !

« La maladie de la pierre » connue bien avant que la prostate ne soit décrite est la manifestation d'une mauvaise vidange vésicale. La pierre peut être née dans les reins puis migrer dans la vessie. Si la vessie ne présente pas d'obstacle à sa vidange la petite pierre est éliminée avec le flux urinaire.

Dans le cas inverse la pierre grossit dans une urine stagnante et son volume s'oppose à son évacuation. De même une pierre peut naître et grossir dans une vessie s'évacuant mal.

Ainsi la pierre vésicale si cruelle est le plus souvent un phénomène secondaire à une stase vésicale en amont d'un obstacle, et cet obstacle est souvent une hypertrophie prostatique bénigne.

Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que l'on envisagea de s'attaquer à l'obstacle responsable. Les calculs étaient extraits par une incision périnéale, c'est la taille par petit appareil nécessitant peu d'instruments, ou par une incision abdominale, ou grand appareil.

Vient ensuite une période durant laquelle les urologues se veulent moins agressifs et rivalisent

d'imagination pour inventer le moyen en apparence moins dangereux de broyer les calculs à vessie fermée. Ils deviennent de véritables virtuoses de la lithotripsie comme Jean Civiale (1792-1867). Hélas ils restent agressifs, martyrisent leurs patients, ajoutant leurs méfaits instrumentaux au martyre infligé par la maladie, infectant les vessies, créant des blessures urétrales dont la cicatrisation conduit au rétrécissement.

Félix Guyon (1831-1920), le père de l'urologie, a toutes les audaces pour opérer des tumeurs de vessie et enlever des reins, mais persiste à broyer les pierres, condamnant toute tentative d'intervention sur la prostate, et en particulier toute tentative d'ablation d'un adénome prostatique : « voyez ces lourdes masses appliquées l'une contre l'autre. Croyez-vous qu'il soit facile d'en pratiquer l'ablation ? ».

Le successeur de Félix Guyon, Félix Legueu (1863-1939), ouvrant une vessie pour en extraire un gros calcul, ose s'attaquer à l'obstacle responsable et, faisant l'ablation d'un adénome prostatique, ouvre la voie aux futurs urologues.

Tout le monde l'aura compris : l'obstacle le plus fréquent et la maladie la plus courante de la prostate est l'adénome, tumeur bénigne naissant au sein de la prostate, refoulant la glande en périphérie et s'y installant comme un œuf dans un coquetier. Cet adénome est composé de trois lobes, ces « lourdes masses » que Guyon redoutait d'extraire, deux lobes latéraux et un lobe médian. Les deux lobes latéraux sont symétriques, le lobe médian est parfois peu développé, ailleurs très volumineux à l'image du battant de cloche décrit par Rabelais. Les lobes latéraux déforment la lumière de l'urètre et le lobe médian fait clapet sur le col vésical.

Le traitement médicamenteux des troubles mictionnels par adénome prostatique est capable d'améliorer le confort des patients et, pour certains médicaments, de réduire le volume de cet adénome. Il ne peut par contre pas toujours éviter le recours à l'ablation.

C'est Sir Peter Freyer (1851-1921) après Fuller qui a démontré la possibilité technique et anatomique d'extraire « l'œuf adénome » de la prostate devenue coquetier, soit en l'abordant par voie abdominale à travers la vessie, soit en ouvrant la coque selon la technique de Terence Millin. Une fois l'adénome retiré, il convient de traiter la loge prostatique et de fermer la vessie sur une sonde.

Cette chirurgie à risque terrorisait les futurs opérés, d'autant plus qu'elle était pratiquée en deux temps, le premier consistant en la mise à la peau de la vessie, la seconde en l'ablation de l'adénome.

Voici, pour illustrer cette terreur, un passage du livre de Pascal Jardin, *Le Nain jaune*, surnom donné à son père, Jean Jardin. Le Nain jaune pisse « tout de guingois » dit-il. « Le plus grand urologue vient de sortir d'ici. Il m'enlève la prostate à l'aube, lundi prochain. Adieu ! - Mais comment donc, adieu ?, lui rétorque son fils. Il paraît que maintenant cela se passe très bien. - En effet ! On troue la vessie comme un sac, on passe à travers, et, avec les doigts, on arrache la prostate ! Un carnage ! Vu ma taille, je ne dois pas contenir plus de quatre litres de sang. Je ne survivrai pas à cette saignée chevaline. Adieu ! »

Rassurez-vous, à l'ablation de la sonde, « le Nain Jaune pissait à nouveau à cinq mètres, comme à vingt ans », écrit son fils, que l'admiration filiale égare quelque peu dans l'appréciation des distances... !

Toujours au chapitre de l'adénome prostatique des efforts louables et fructueux ont abouti à la mise au point d'une technique de traitement à vessie fermée, mais à vessie éclairée, transformée en quelque sorte en lanterne... Innovation considérable et progrès incomparable par rapport aux manœuvres aveugles d'un urologue qui opérait les yeux fermés, ses yeux siégeant au bout de ses doigts ! C'est ainsi qu'est née la résection endoscopique, qui consiste sous le contrôle de la vue à débiter l'adénome en copeaux, en « chips », à l'aide d'une anse diathermique. La résection doit aboutir au même résultat que la chirurgie, c'est-à-dire à l'évidement du coquetier sous peine de récurrence de l'adénome. L'urologue n'a plus l'œil vissé sur l'endoscope, le dos courbé et la nuque douloureuse depuis qu'une caméra transmet et magnifie les images sur un écran vidéo, transformant cette chirurgie confidentielle en une démonstration fructueuse pour les assistants. Mac Carthy, le promoteur de la méthode en 1941, observerait avec stupéfaction et admiration le déroulement de son intervention.

Ce court survol permet de mesurer les progrès dans la connaissance de la prostate et le traitement de son hypertrophie bénigne. Il n'est pas dans mon intention d'aborder le vaste et douloureux chapitre du cancer de la prostate, bien qu'il soit d'actualité et que de grands progrès aient été faits dans son dépistage et son traitement. Les controverses opposant urologues et épidémiologistes, chirurgiens et radiothérapeutes n'ont pas leur place ici.

Evoquons quelques prostatiques célèbres.

Le général de Gaulle, bien sûr, opéré le 16 avril 1964 d'un adénome de la prostate par le professeur Aboulker, compagnon de la Libération, et anesthésié par le professeur Lassner, lui aussi compagnon de la Libération. Lors de son voyage au Mexique, avant l'intervention, le Général était porteur d'une sonde à demeure dite « autofixatrice » grâce à un ballonnet gonflé dans la vessie. S'extasiant sur les qualités de la sonde qu'il portait Le général fut déçu d'apprendre que son inventeur, le docteur Foley, était américain et ne l'accepta que lorsqu'il sut qu'elle était fabriquée en France par un laboratoire français.

Le président Mitterrand survécut durant deux septennats à un cancer de la prostate évolué révélé par des métastases vertébrales. Le « grand secret » dévoilé par son médecin personnel, le docteur Gubler, n'a jamais été un secret pour la communauté urologique !

Au début de la grande guerre, tous les généraux du haut commandement français ont dépassé la soixantaine, l'âge de « la prostate » : Joffre a 62 ans, Galliéni 65 ans, Foch 63 ans. C'est Galliéni qui souffrira des troubles mictionnels les plus invalidants, au point d'accepter d'être opéré par le professeur Georges Marion. L'ablation de l'adénome est faite le 18 mai 1916. Deux jours après survient une grave hémorragie et le général meurt le 27 mai. En pleine bataille de Verdun la France lui fit des obsèques nationales.

La pierre vésicale de l'empereur Napoléon III n'était qu'un épiphénomène. Les troubles mictionnels étaient connus dès 1853 et des cures à Vichy et Plombières n'avaient nullement amélioré la situation. Louis-Napoléon avait dû être sondé à plusieurs reprises par Auguste Nélaton, sondages à l'origine d'infections fébriles. Lorsqu'une rétention chronique s'installe, Nélaton refuse de sonder le patient. Les lithotripsies réalisées les 2 et 6 janvier 1873 en Angleterre par Sir Henry Thompson sont fatales à l'empereur. L'autopsie révéla, outre deux pierres incomplètement brisées, l'existence d'un petit adénome responsable des troubles mictionnels et de tous les maux de l'empereur.

Cela se savait ! Paul Verlaine confia un jour : « n'ai-je pas entendu Hugo, en plein dîner à Bruxelles, dire solennellement : « *Bonaparte c'est une prostate !* » C'était en 1868.

Quant aux problèmes urinaires qui ont frappé le cardinal de Richelieu dès l'âge de 47 ans, ils ont imposé des sondages répétés par Jean de Mingelousaulx, maître-chirurgien bordelais, inventeur de bougies cannelées réputées moins agressives que les « algalies » classiques. Le cardinal fut-il victime d'une infection de la prostate ? C'est ce que peut laisser penser l'observation du père Joseph pour qui la douleur provenait « d'un pus qui s'était formé au col de la vessie, et qui, sorti avec l'urine, l'avait beaucoup soulagé ».

Claude Nicolas Fabbri de Peiresc décrit en 1625 (il avait 45 ans) une « suppression d'urine, accompagnée de fièvre, fortement évocatrice d'une prostatite aiguë. Six ans plus tard lors de la survenue d'un nouvel épisode Peiresc se « résolut à boire des eaux d'une fontaine chaude qui est en l'isle des Embiers, à deux lieues de Toulon ».

Notre voisin de Belgentier n'est pas le seul à avoir écrit sur ses ennuis urinaires.

Jean-Jacques Rousseau raconte dans *Les Confessions* que le Frère Côme, après une exploration instrumentale de sa vessie, qui dura plus de deux heures, lui déclara « qu'il n'y avait point de pierre, mais que la prostate était squirreuse et d'une grosseur surnaturelle ». Elle était normale à l'autopsie !

Sainte-Beuve meurt en 1869 à l'âge de 65 ans, d'un abcès de la prostate. Il se confiait à Gustave Flaubert : « Un ressort ne va plus, une roue s'est arrêtée. Il faut la tourner à main d'homme. Parlons français : je ne pisse plus, mais plus du tout... »

Des poètes ont « chanté » la prostate.

Paul Verlaine dans *Chansons pour elle* (1891) :

*Mais avant la cantate
Que mes âme et prostate
Et mon sang en arrêt
Vont dire à la louange
De son cher cul que l'ange...
O déchu ! Confesses.*

Et Victor Hugo dans *Les Quatre vents de l'esprit* (1870), dans un poème qui souligne les faiblesses des puissants et qui commence ainsi :

*Qui que tu sois qui tiens un peuple dans ta main
[...]
Il faut bien l'avouer, dût-on en frémir, d'Hozier
Ainsi que les dindons, les rois ont un gésier
Louis le Grand avait un anus ; on constate
Quelquefois chez César lui-même, une prostate...*

Et pour terminer, voici la *Recette pour devenir prostatique* donnée en 1926 par Georges Luys, talentueux urologue parisien : « Si vous voulez devenir prostatique, usez d'un lit moelleux, restez y tard et longtemps et si, au matin Priape vous rend visite, gardez-vous de l'éloigner par une miction inopportune.

Déjeunez copieusement et rendez-vous en voiture au bureau.

Le soir venu dînez en joyeuse compagnie, composez votre menu de mets de haut goût, de vins et de liqueurs fortes et après plusieurs libations à Bacchus couchez vous incontinent.

Faites de longues stations en auto ou de longs voyages qui vous obligeront à réfréner les appels de votre vessie.

Et si après un temps plus ou moins long de cette existence luxurieuse, votre prostate arrivée au sommet de la congestion ne vous a pas obligé à penser à elle, c'est que les dieux païens vous protègent. »

Et, pour boucler la boucle ouverte par Clémenceau, lisons François Reynaert, chroniqueur au *Nouvel Observateur* : « L'académie française, (ou du Var), c'est comme la prostate : elle fait rire quand on en parle. Personne n'a jamais été fichu de savoir à quoi elle servait exactement, mais sur le tard, elle finit toujours par devenir pour les hommes un besoin pressant».



Rembrandt, eau-forte.

L'ÉVÊQUE, LE JOURNALISTE ET L'AVOCAT

Jean-Yves BRY

Un jeune biologiste, découvrant un trou d'eau croupie dans le village de Sangalkam, près de Dakar, s'était écrié, en 1960 : « Une louche de cette eau, et je travaille trois ans ! »... Voici comment un juriste peut, à partir d'un procès d'apparence anecdotique, faire apparaître assez de questions sérieuses pour s'occuper « un certain temps » !

L'histoire se passe à l'ombre de la cathédrale du Mans, dans le premier quart du ^{xx}e siècle. En face du parvis, place du Château, il y a l'évêché, magnifique immeuble Renaissance ; débouchant sur cette place, une rue où se trouvaient de ces maisons qu'on n'avait pas encore décidé de fermer. Ce voisinage d'un commerce un peu particulier dérangeait l'évêque qui, en 1914, décida d'en faire l'acquisition, dans la perspective de donner congé aux tenancières qui prospéraient grâce à ces « professionnelles de la consolation » (A. Marmottans).

Mais, en 1914, il se passa des choses plus dramatiques et, dans un souci de protection en cette période si difficile, une première loi institua un moratoire au profit des locataires en place... ce qui eut pour conséquence de priver d'effet le congé signifié aux matrones ! Ce premier moratoire fut suivi de plusieurs autres... si bien qu'en 1924 la situation perdurait.

Survint alors un journaliste, Georges de La Fouchardière, par ailleurs scénariste de cinéma. Le 25 octobre 1924, dans le journal *L'Œuvre*, ce chroniqueur anticlérical, qui collaborait aussi au *Canard enchaîné*, publia un article intitulé : « D'un bénéfice ecclésiastique ». Rappelant d'abord les moratoires évoqués ci-dessus par ces mots : « Ainsi, de prorogation en prorogation, les baux temporaires finissent par équivaloir à une concession à perpétuité. Du moins, ça ira bien jusqu'à la prochaine guerre », le journaliste décrit ensuite la situation en ces termes : « Le voisinage de ces établissements était fâcheux pour la cathédrale. Les fidèles qui se rendaient aux offices ne passaient pas sans malaise devant les volets clos... D'autre part, le voisinage de la cathédrale était fâcheux pour ces établissements, car les fonctionnaires et magistrats qui, le soir, y venaient chercher quelque délassément, risquaient de rencontrer leurs épouses se rendant au salut ou aux offices du Mois de Marie. »

S'ensuit une longue analyse de diverses condamnations prononcées par des Pères de l'Église contre les propriétaires donnant en location une maison pour un commerce de débauche, se concluant par cette formule : « Attendez un peu. Il y a comme toujours moyen de s'arranger », suivie d'une interprétation d'un casuiste, Sylvius, docteur en Sorbonne, qui excuse le propriétaire qui se trouve contraint à une telle location.

La Fouchardière conclut : « Et le malheureux évêque du Mans, depuis dix ans, continue à encaisser les loyers qui sont le prix du stupre et il délivre aux mères supérieures des quittances revêtues du sceau épiscopal. Et on ne sait pas combien de temps durera cette étrange situation. »

Cet article déplut fortement à M^{gr} Georges Grete, nommé évêque du Mans par Benoît XV en 1918, et que Pie XII nomma archevêque *ad personam* en mars 1943 et cardinal le 12 janvier 1953. Cet historien et essayiste fut élu à l'Académie française le 12 novembre 1936, en même temps que l'amiral Lacaze et Jacques de Lacretelle. Georges Grete assigna le directeur de *L'Œuvre*, F. Potignat, et G. de La Fouchardière, le premier comme auteur principal, le second comme complice, les estimant coupables du délit de diffamation prévu et puni par la loi du 29 juillet 1881, demandant au tribunal de les condamner à lui verser cent francs de dommages et intérêts, ainsi que la publication de la décision dans trois numéros successifs de *L'Œuvre* et dans cinquante autres journaux, aux frais des coupables.

L'audience se déroula devant la 2^e chambre correctionnelle du tribunal de 1^{re} instance du Mans, le 21 novembre 1924 : « Audience énorme. Chambrée des grandes audiences. On remarque, et l'on commente la présence de M^{me} Caillaux. Par contre, le récent amnistié n'est pas là », raconte le journaliste de *L'Ouest-Éclair*, qui consacre l'essentiel de son article à la plaidoirie de M^e L'Eleu, avocat de l'évêque, prétendant que son client n'a jamais touché aucune somme provenant de ces maisons et qu'il a – au contraire – payé pour s'en débarrasser. Le journaliste local termine en analysant brièvement la plaidoirie de l'avocat de la défense : M^e Maurice Garçon présente la défense de M. de La Fouchardière. Il le fait avec infiniment d'esprit. »

Cette défense commençait ainsi : « J'éprouve quelque honte à plaider pour un homme d'esprit. Il pourrait se passer de ma modeste parole, car en vérité l'esprit ne se défend pas. Il se subit, et c'est précisément ce que notre adversaire n'a pas compris, puisqu'il fait appel aux lois répressives pour foudroyer un article qui ne méritait ni tant d'honneur, ni tant d'austérité. » M^e Garçon relate ensuite d'autres articles de son client qui n'ont pas provoqué le courroux judiciaire des ecclésiastiques mis en cause, et en vient aux faits reprochés. Il déclare tout de go : « J'affirme donc solennellement que l'évêque du Mans n'est point propriétaire de maisons publiques »... mais c'est pour continuer ironiquement : « Le fait ne repose sur aucune circonstance qui puisse prêter à confusion, mais voyez comme les hommes sont méchants, lorsqu'ils disent qu'au registre des transcriptions, volume 1255, n^o 54, il est écrit qu'un certain vicaire général demeurant place du Château – c'est là que s'élève l'hôtel même du prélat – a acheté d'un sieur Pignatelli Salvador, limonadier, et d'une demoiselle Marie-Louise Quintard, sans profession, deux maisons sises rue des Pans de Gorons – c'est la rue infâme de la ville – pour le prix de 5 040 francs [...] à donner tant de précisions fausses, on trompe son monde et on crée l'équivoque. Il reste toujours quelques traces d'une calomnie habilement répandue : La Fouchardière a été trompé. » On appréciera le travail de l'avocat, faisant de l'accusé une victime.

M^e Garçon attaque ensuite l'évêque *ad hominem*, puis se lance dans un long historique de la législation sur les maisons de prostitution, que je vous épargne, mais qu'il ne craint pas de terminer par cette affirmation : « Je dis seulement que de tout temps l'Église et ses ministres s'intéressèrent aux maisons publiques, que souvent ils les organisèrent et quelquefois les protégèrent. » On mesure à quel point la parole de l'avocat est libre quand il plaide.

L'avocat connaît bien la loi de 1881 et cite un arrêt de la Cour de cassation de 1916 qui permet à l'auteur d'une diffamation de faire admettre sa bonne foi en présence de faits justificatifs suffisants.

Enfin, il brocarde la demande de cinquante insertions du jugement à rendre dans la presse faite par le plaignant : « À faire paraître tant de fois son nom dans les articles où il n'est question que de mauvais lieux il restera seulement dans les esprits qu'il a eu quelque vilaine affaire, ce qui sera inexact, mais la calomnie fera son chemin. »

Et il conclut, perfide : « Monseigneur Grente est un grand prélat. Il est l'espoir de la chrétienté. Il songe à prendre place à l'académie [...]. Ne lui donnez pas, par ces insertions, dont il n'a peut-être pas deviné les conséquences lointaines, un moyen de se nuire à lui-même. L'académie est une vieille commère, elle a de l'esprit, mais elle ne peut pas souffrir le ridicule. »

Le jugement fut rendu le 5 décembre 1924 : « Par des attendus très motivés et très documentés, Monsieur Potignat (comme auteur principal) et M. de La Fouchardière (comme complice) ont été condamnés, le premier à 50 Fr. d'amende, le deuxième à 25 Fr. ; tous deux, solidairement, à 100 francs de dommages et intérêts, somme demandée par M^{gr} Grente, à une insertion du jugement dans *L'Œuvre*, et à six insertions dans des journaux de province ou de Paris, au choix du demandeur, le coût de chacune de ces insertions ne devant pas dépasser 200 francs. » (*L'Ouest-Éclair* du 6 décembre 1924.)

Terminons l'évocation de ce procès particulier en disant que M^e Maurice Garçon a rejoint en 1946 M^{gr} Grente sous la Coupole et que l'un de ses ouvrages, toujours d'actualité, s'intitule *L'Avocat et la Morale* (1963).

Du petit marigot que l'on vient d'évoquer, le juriste peut développer diverses analyses, tant en droit civil qu'en droit pénal, observant avec philosophie que les meilleures intentions législatives aboutissent bien souvent à un enfer juridique.

Droit civil

Sort des contrats ayant une cause ou un objet illicite ou contraire aux bonnes mœurs

Je ne m'attarderai pas sur la distinction entre cause et objet des contrats – qui ferait pourtant le délice des juristes de l'assistance – pour vous asséner un premier article du Code civil : « La cause d'un contrat est illicite quand elle est prohibée par la loi, quand elle est contraire aux bonnes mœurs ou à l'ordre public » (article 1133). Il y a, dans cette formule de 1804, de la redondance et, dans une large mesure, un double emploi avec l'article 6 du même code : « On ne peut déroger, par des conventions particulières, aux lois qui intéressent l'ordre public et les bonnes mœurs. »

La sanction du non-respect de ces dispositions, c'est la nullité absolue des contrats. Là encore, j'évacue la distinction entre nullité relative et nullité absolue, pour seulement vous préciser que, dans le cas d'une nullité absolue, l'adage *Nemo auditur propriam turpitudinem allegans* ne s'applique pas : le principe selon lequel « n'est pas entendu celui qui se prévaut de sa propre turpitude » ne s'applique pas dans le cas d'un contrat contraire à la loi ou aux bonnes mœurs, chacune des parties pouvant aller en justice pour en réclamer la résiliation, sans toutefois pouvoir prétendre à la restitution de sommes versées à l'occasion d'un tel acte.

Un arrêt de la chambre civile de la Cour de cassation du 15 novembre 1938 – « Attendu qu'il résulte de l'arrêt attaqué que le contrat de bail-gérance, passé le 15 juin 1932, entre Tazières et la veuve Lacoste, était relatif à l'exploitation par celle-ci d'une maison de tolérance et que chacune des parties a pris une part égale à cette convention immorale... » – en tire les conséquences suivantes : le contrat est légalement inexistant, la locataire doit être expulsée, sans pouvoir prétendre au remboursement des vingt mille francs de son dépôt de garantie, ni du coût des travaux qu'elle avait faits.

Dans une décision plus récente (7 octobre 1998), la première chambre civile de la Cour de cassation a précisé qu'un contrat pouvait être annulé pour cause illicite ou immorale même lorsqu'une des parties n'a pas eu connaissance du caractère illicite ou immoral du motif déterminant de la conclusion du contrat.

Effets pervers des lois de protection des locataires

La fréquentation du cardinal Grente dans la première partie de cet exposé nous en a donné un exemple. Institués par la loi du 14 août 1914, les moratoires furent d'abord bien accueillis dans la perspective communément admise alors d'une guerre de courte durée. Ils seront prorogés jusqu'en 1929 puis, à cause de la crise, finalement jusqu'à la seconde guerre mondiale, comme le prophétisait La Fouchardière dans son article de 1924. Leur effet néfaste sur le bâtiment fut abondamment dénoncé à l'époque.

Aujourd'hui, le droit au maintien dans les lieux est accordé à trois types de locataires :

1. Les titulaires d'un bail loi de 1948. Ce droit joue automatiquement à l'expiration du bail, à condition que le logement soit la résidence principale du locataire. En cas de décès du locataire avant l'expiration du bail, ce droit est transmis au conjoint et, s'ils vivaient avec lui depuis plus d'un an, aux ascendants, aux personnes handicapées et aux enfants mineurs jusqu'à leur majorité.

2. Les locataires d'un logement HLM. Ils bénéficient du maintien dans les lieux dans les mêmes conditions que ci-dessus.

3. Les titulaires d'un bail de 1989. En cas de décès ou d'abandon du locataire, le conjoint, et s'ils vivaient avec lui depuis au moins un an, les parents, enfants, personnes à charges ou concubins bénéficient du maintien dans les lieux. Par ailleurs, les propriétaires ne peuvent résilier les contrats de location de personnes âgées de plus de soixante-dix ans ayant des ressources inférieures à une fois et demie le montant du SMIC brut, sauf en proposant un logement équivalent. Enfin, des délais sont accordés aux locataires défaillants avant que l'on puisse les expulser, de nombreuses voies de recours leur étant ouvertes.

En ce qui concerne les logements appartenant à des bailleurs privés, on a pu constater les effets suivants :

- le mauvais entretien des immeubles loi de 1948, faute de ressources suffisantes, les loyers étant encadrés en plus du droit au maintien dans les lieux ;

- les exigences élevées de garanties – cautions de personnes devant prouver leur solvabilité – pour les baux loi de 1989, ainsi que le refus de louer ces immeubles à des personnes de plus de soixante-dix ans : il a fallu déployer un arsenal de mesures fiscales incitatives pour maintenir à un niveau acceptable l'offre de logements privés à la location, allant même jusqu'à créer une taxe sur les logements vacants ; on a dû créer, il y a peu, un système de cautionnement public pour les candidats à la location n'ayant pas la chance d'avoir une tante à héritage !

Moins connus du grand public sont les effets pervers du statut des baux commerciaux établi par un décret de 1953, qui organise au profit du locataire un droit au renouvellement de ces baux d'une durée d'au moins neuf ans, le propriétaire ne pouvant reprendre son local qu'en versant une indemnité d'éviction d'autant plus coûteuse que l'établissement est prospère. Effets pervers constatés : la mise à la charge du locataire de tous les travaux, y compris les grosses réparations, et surtout le recours systématique à des locations de courte durée échappant à ce statut, en faisant payer d'avance le loyer entier.

Un exemple des limites de l'influence de la loi sur la réalité

La loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 a créé un « droit au logement opposable » (DALO) : la bonne intention est de transformer ce qui n'était jusque-là qu'une affirmation de principe – le droit de chacun d'avoir un logement – en une réalité juridique permettant d'obtenir une réparation judiciaire si ce droit est méconnu. À partir de 2012, une personne remplissant les conditions requises pour obtenir un logement de type « social » et qui ne l'aura pas obtenu dans le délai fixé par la loi, pourra saisir un tribunal et les collectivités publiques pourraient se voir condamnées à payer une astreinte journalière jusqu'au relogement de l'intéressé.

Sur les huit premiers mois de l'année 2008, il y a eu 40 287 dossiers déposés : on peut s'interroger sur leur sort... Selon une responsable associative, « la procédure DALO vise à écrémer au maximum les demandeurs et, par la même occasion à les décourager. C'est un dispositif entonnoir avec des filtres successifs pour que ne soit accepté en commission que le nombre de dossiers équivalant aux possibilités de relogement ».

On peut donc faire le constat que l'offre de logements n'est pas directement augmentée par l'instauration du DALO. La solution à un problème économique – la construction de nouveaux logements sociaux – n'est pas contenue dans cette loi. On dit qu'elle devrait inciter les collectivités à en construire, mais il semble que, dans un premier réflexe, elles chercheront surtout un moyen d'éviter une condamnation pécuniaire par des artifices de procédure.

Droit pénal

Le Code pénal, dans ses articles 225-5 et suivants définit et, bien sûr, réprime le proxénétisme.

D'une façon générale, le proxénétisme est le fait, par quiconque, de quelque manière que ce soit, d'aider,

d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui, d'en tirer profit. Ce proxénétisme « général » est puni d'une peine pouvant aller jusqu'à sept ans de prison et une amende de 15 000 €.

Mais il y a aussi un proxénétisme particulier, le « proxénétisme hôtelier ». L'article 225-10 du Code pénal dit qu'« est puni de dix ans d'emprisonnement et de 750 000 € d'amende le fait, pour quiconque, agissant directement ou par personnes interposées, de vendre ou de tenir à disposition d'une ou de plusieurs personnes des locaux ou emplacements non utilisés par le public, en sachant qu'elles s'y livrent à la prostitution ».

Il convient donc, pour un investisseur, d'être très prudent quant à la nature des activités exercées dans les lieux et ce texte devrait dissuader, par la lourdeur des sanctions encourues, les velléités d'ouverture de centres de « soins spécialisés ».

La loi de 1881 sur la liberté de la presse

C'est, bien sûr, le texte qui est au centre du procès qui s'est déroulé au Mans en 1924 (cf. le mémoire – récompensé par un prix de l'académie du Var le 9 décembre 2008 – de M^{lle} Claire Ulmer, *La Liberté d'imprimer et la Vérité*).

Peut-on librement tout dire et, plus précisément, tout imprimer ? Dans ce mémoire, l'auteur évoque la situation des États-Unis, où cette liberté d'expression est considérée comme si importante que le premier amendement de la Constitution, voté en 1791, dispose que « le Congrès ne fera aucune loi [] restreignant la liberté de la parole ou de la presse ». La Cour suprême des États-Unis a imposé le respect du principe de la liberté d'expression de manière plus ou moins libérale selon les époques, mais selon elle le caractère absolu du premier amendement tolère, par exemple, le fait de brûler le drapeau américain afin de manifester son mécontentement vis-à-vis de la politique menée par les dirigeants.

En France, la loi fondamentale est celle du 29 juillet 1881, qui commence par un premier article très sobre : « L'imprimerie et la librairie sont libres ». Ensuite, la liberté de créer et diffuser un journal est explicitée, la seule obligation étant de faire une déclaration préalable au parquet du procureur de la République.

Cette liberté, en principe complète, ne comporte d'autres limites que celles fixées par cette loi, qui constitue un tout définissant des infractions, prévoyant des sanctions et une procédure spécifique. Par exemple, l'article 29 dit que « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation », et que sa publication est punissable.

Par dérogation aux règles de procédure pénale de droit commun voulant que le parquet soit toujours libre d'engager des poursuites, la victime de propos diffamatoires devra engager elle-même des poursuites par une plainte préalable. Même en cas de classement de l'affaire par le parquet, la victime peut toujours déclencher des poursuites en saisissant un juge d'instruction ou directement le tribunal correctionnel. Le tout dans un bref délai porté de trois mois à un an depuis le 9 mars 2004. Actuellement les peines maximales encourues en cas de diffamation publique sont d'un an de prison et/ou 45 000 € d'amende.

En matière de diffamation, l'intention coupable est présumée mais l'auteur des propos prétendument diffamatoires peut apporter la preuve de sa bonne foi en établissant non seulement la véracité des faits publiés, mais aussi la légitimité du but poursuivi. C'est ce qu'a tenté de faire M^e Maurice Garçon en allant chercher à la conservation des hypothèques la preuve de l'achat des maisons par l'évêque. Mais, la plupart du temps, le mal est fait et le procès n'atténue pas – bien au contraire ! – l'effet de la diffamation. Quant à la condamnation à publier le jugement la sanctionnant, on peut, comme M^e Garçon, se demander si le remède n'est pas pire que le mal.

C'est pourquoi beaucoup de victimes tentent, depuis des années, de placer le débat sur un autre terrain, celui de la responsabilité civile de l'article 1182 – « tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige... » – en demandant de fabuleux dommages et intérêts devant un tribunal civil. La Cour de cassation ne suit pas, mais un incident largement médiatisé fin 2008 pourrait relancer l'affaire : il s'agit de l'arrestation à son domicile, à l'heure du laitier, d'un

ancien directeur de *Libération*, M. de Filippis, qui avait omis de répondre à une ou plusieurs convocations d'un juge d'instruction dans une affaire de diffamation. Le Président de la République lui-même s'était déclaré ému de cette procédure et a annoncé pour le début de 2009 une réforme ayant pour but de dépenaliser les faits de diffamation.

En lisant le mémoire de M^{lle} Ulmer, on peut se demander si ce serait une victoire pour les journalistes – qui perdraient la protection que leur apporte en général la loi de 1881, – ou une avancée marquante pour les personnalités s'estimant diffamées – qui pourraient reprendre le chemin des tribunaux civils pour tenter d'obtenir de lourdes condamnations pécuniaires, avec une procédure et des délais plus faciles à maîtriser et qui auraient, en fin de compte, un effet très dissuasif.

Je m'abstiendrai, une fois encore, de conclure, mais j'espère vous avoir montré que les questions de droit peuvent être intéressantes et que nous n'y échappons pas plus que M. Jourdain n'échappait à l'expression en prose.

SÉANCE PRIVÉE DU 9 AVRIL 2009

Y A-T-IL QUELQUE CHOSE DE POURRI AU ROYAUME DE LA FINANCE ?

Jean-Louis HAUTCŒUR

C'est un malheur du temps que les fous guident les aveugles.
SHAKESPEARE, *Le Roi Lear*.

Je vous avais montré, il y a quelques mois, que la spéculation est partie intégrante de l'économie, du moins de l'économie capitaliste. Plus ou moins rangée d'ordinaire, elle explose parfois, le monde feutré de la finance perd toute raison, le prix des actifs explose, les transactions se multiplient et – comme les arbres ne montent pas jusqu'au ciel – la bulle éclate, les prix baissent, s'effondrent et reviennent à un niveau souvent inférieur à ce qu'ils étaient avant la hausse spéculative.

J'avais cité la crise des tulipes au XVII^e siècle en Hollande, la crise de 1929, la crise japonaise, la crise des nouvelles technologies de l'information de l'an 2000 etc. mais j'avais à peine évoqué celle que nous vivons aujourd'hui, qui ne faisait que débiter et concernait pour l'essentiel le marché immobilier américain dit « des subprime » et semblait se limiter aux banques américaines et aux banques fortement engagées dans la gestion de fortune comme l'UBS (qui avaient vendu à leurs clients des produits « pourris »), mais dont on

voyait mal qu'elle allait s'étendre et ravager le monde financier et l'économie mondiale.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, et voir quels dérapages sont à l'origine de la situation actuelle, si la spéculation seule est responsable de cette crise, s'il y a bien quelque chose de pourri au royaume de la finance, il faut dire quelques mots du fonctionnement des banques, avant d'évoquer plus longuement l'environnement réglementaire et « philosophique » si j'ose dire dans lequel elles évoluent.

Les activités financières

Schématiquement, les activités du monde de la finance se répartissent en trois : les activités de banque traditionnelle, les activités de banque d'affaires, et la gestion de portefeuille.

La banque traditionnelle, vous la connaissez : la banque de dépôts, en France, la *credit bank* aux Etats-

Unis. C'est le plus souvent une banque à réseaux. Elle reçoit des dépôts de ses clients – en échange de quoi elle fournit un certain nombre de services, gratuits ou non, tenue de comptes, paiements, chèques, domiciliations, cartes de crédit – et elle fait du crédit aux particuliers et aux entreprises. Son activité, qualifiée d'intermédiation, a beaucoup évolué avec la bancarisation de la société, la taille des entreprises, mais reste fondamentalement la même. Les préoccupations du banquier sont doubles : le risque que présentent ses clients emprunteurs, c'est-à-dire qu'ils ne remboursent pas leurs crédits à l'échéance, c'est le *risque de crédit*, et le risque de ne pouvoir toujours financer ses crédits par ses dépôts ou des emprunts, en particulier en cas de retraits de dépôts, c'est le *risque de liquidité*.

À côté de cette banque traditionnelle, les activités financières sont du domaine de la banque d'investissement : elle ne reçoit pas de dépôts ; son métier n'est pas de faire du crédit, mais de préparer, lancer sur le marché financier, c'est-à-dire en bourse, des émissions obligataires pour le compte de l'État ou d'entreprises, des émissions d'actions à l'occasion de la création d'entreprises ou d'augmentations de capital. Ceci suppose une forte présence sur les marchés financiers, ne nécessite que relativement peu de moyens de trésorerie, mais exige une compétence particulière, présente des risques importants, justifiant des capitaux propres substantiels.

En France la banque d'affaires, autrefois autonome, comme la Banque de Paris et des Pays-Bas est aujourd'hui, la plupart du temps, partie intégrante de grands groupes bancaires. Aux Etats-Unis, jusqu'à une période récente, les *investment bank* étaient complètement séparées des *credit bank*. Ces entreprises, autrefois en *partnership* c'est-à-dire propriété de quelques riches associés (souvent israélites : Kuhn Loeb, Salomon Brothers, Goldman Sachs, Lehmann Brothers...) sont aujourd'hui des sociétés anonymes, souvent filiales de banques de crédit, changement qui est loin d'être anodin, le management étant passé de propriétaires jouant avec leur fortune à des salariés.

Cette activité financière s'est beaucoup développée, au cours des dernières années avec les nouveaux modes de financement des fusions ou acquisitions d'entreprises (en particulier par LBO), l'apparition de toute une ingénierie financière mettant au point de nouveaux produits, à l'usage des entreprises ou des investisseurs.

Enfin, la gestion de fortune a pris de plus en plus d'importance, qu'il s'agisse de fonds réservés à de riches particuliers ou de fonds collectifs. Elle est assurée par les banques ou par une grande diversité d'organismes : fonds de pensions, fonds souverains, *hedge funds*, etc. Ces derniers ne se contentent pas de gérer les fonds qui leur sont confiés en les investissant, mais ils empruntent auprès de banques pour augmenter le rendement de leur portefeuille, s'ils trouvent des investissements plus rentables que le coût de l'emprunt : c'est ce que l'on appelle l'*effet de levier*. On comprend aisément que ceci n'est pas sans risque. Et ce fut d'ailleurs un des moteurs de la spéculation.

Notons incidemment que la spéculation peut trouver les moyens de s'exercer dans les trois types de structures exposés.

L'environnement

Au cours des vingt ou trente dernières années, comme vous le savez l'environnement économique a considérablement changé avec la mondialisation des activités tant industrielles que financières, et avec l'émergence d'une philosophie économique libérale poussée à l'extrême.

La mondialisation

Si elle a entraîné une nouvelle répartition dans le monde des centres de production, elle a aussi entraîné une uniformisation des comportements de l'ensemble des acteurs de l'économie, y compris ceux de la banque et de la finance. Et ces derniers sont soumis de gré ou de force à l'influence déterminante de la puissance dominante, celle des Etats-Unis, ce qui veut dire qu'une crise financière à New York a des conséquences dans l'ensemble du monde.

La philosophie « ultra libérale »

Il s'agit d'une « foi » née avec l'ère Reagan, qui devait étouffer toutes les contradictions, et relève plus de l'incantation que de la démonstration : elle peut se résumer par la phrase suivante « les marchés se chargent d'assurer l'équilibre optimum de l'économie, avec l'allocation optimum des ressources. »

Selon ce credo, les réglementations sont le plus souvent inutiles : aussi les autorités américaines démantelèrent progressivement les barrières séparant *credit bank* et *investment bank* (le Glass Steagel act, remontant à Roosevelt en 1933). Désormais, les *credit bank* peuvent détenir une *investment bank*, donc faire l'ensemble des opérations financières et les *investment bank*, sans dépôts, peuvent faire du crédit, en empruntant sur les marchés, puisqu'elles ont peu de ressources. Mais attention, les réglementations des deux types de banque restent différentes et ne relèvent pas des mêmes autorités.

Cette « philosophie » libérale accorde une large place au capital, et aux intérêts des actionnaires. Ceux-ci exigent des rémunérations élevées : le mythe du rendement des fonds propres des entreprises de 15 %, s'applique à la banque comme aux entreprises industrielles, où manifestement il n'est pas durablement supportable, et tend à exagérer la vision à court terme, les résultats de l'année, voire du trimestre au détriment de l'avenir de l'entreprise.

Les dirigeants, s'ils ne sont pas actionnaires, veulent aussi bénéficier des résultats de l'entreprise, donc de salaires élevés et de *stock option* et c'est la course à l'échalote ! Ce climat où l'appât du gain est normalisé, conduit à des rémunérations des dirigeants d'entreprises considérables, ou à des « bonus » aux opérateurs sur les marchés en fonction de leurs performances... déraisonnables.

L'argent facile

C'est une autre des caractéristiques essentielles de la période que nous venons de traverser. Les crises précédentes, vous vous en souvenez, si elles n'ont pu être enrayerées avant leur explosion, ont été soignées par la Réserve Fédérale américaine à coup d'injection de monnaie, à bas taux, pour éviter les faillites de banques, outils indispensables de l'économie, et d'entreprises. La méthode Greenspan a sur le coup été efficace, mais laissait derrière elle un système bancaire euphorique. L'abondance monétaire ne pouvait que contribuer à la hausse des prix de certains actifs, immobilier, actions même si l'inflation paraissait globalement maîtrisée grâce aux importations à bas prix provenant d'Asie. Tout était prêt pour que se renouvellent les mêmes erreurs.

L'innovation financière

Dans ce contexte de dérèglementation, d'argent facile, de recherche effrénée du profit, l'imagination des financiers se donna libre cours : c'est ce que l'on a appelé l'innovation financière. La finance avait jusqu'aux années 1970 donné une certaine impression de prudence voire de routine ; elle avait maîtrisé, dans les toutes premières entreprises à le faire, l'usage de l'informatique, elle avait généralisé avec succès l'usage de la carte de crédit et assumé la bancarisation de la société, mais, à partir des années 1980, les choses allaient changer et « l'innovation » attirer vers elle les meilleurs cerveaux.

On retrouve derrière cette notion d'innovation trois concepts simples : les produits fabriqués doivent :

- permettre de couvrir des risques de la banque ou de clients de la banque : risques de taux, de change, voire de crédit...
- permettre d'économiser le capital : on l'a vu, celui-ci est cher, puisqu'il exige une rémunération élevée ;
- se traiter sur un marché, de sorte que les profits des transactions sur les marchés viennent s'ajouter aux profits de la fabrication à proprement parler.

Rien de critiquable a priori dans ce cahier des charges. Les clients sont demandeurs de couvertures de leurs risques qu'ils soient des entreprises ou des détenteurs de portefeuilles de valeurs mobilières, et on ne peut blâmer les banques de répondre à leurs attentes. Il ne peut être question de faire la liste de ces produits, certains extrêmement sophistiqués, mais quelques exemples permettront de mieux comprendre.

Un exportateur européen vend à un acheteur américain une marchandise, qui sera payée dans 3 mois en \$: il souhaite s'assurer contre le risque de baisse du \$: un **contrat de change à terme** lui garantira le cours auquel la banque lui fournira des € à réception du règlement de sa facture en \$. La banque fait son affaire de cette couverture à terme sur le marché des changes. C'est le plus ancien des produits dits « dérivés », parfaitement maîtrisé par les banques qui en couvrent le risque à court terme sur les marchés des changes et le marché des taux à court terme.

Supposant maintenant que notre exportateur vende des locomotives et soit payé toujours en \$ mais

en semestrialités égales sur cinq ans, chacune portant intérêt. Il voudra échanger ce flux à venir en \$ contre un flux correspondant en € : il s'agit alors d'un « **swap de change** ». Les clients étant fortement demandeurs de tels contrats, les banques, qui ne pouvaient individuellement prendre de tels risques, se sont rapprochées les unes des autres pour essayer de les compenser, puis est né un véritable marché.

Venons-en maintenant à l'innovation qui est à l'origine des malheurs actuels, celle qui a conduit à la catastrophe des « subprime » : **la titrisation**. Elle est moins innocente et mérite un plus long développement. Une banque a octroyé un certain volume de crédits semblables, prêts sur utilisation de cartes de crédits, crédits hypothécaires etc. Elle conserve le suivi de ces crédits, mais émet une obligation (un titre) qui représente ces crédits : ainsi, elle se refinance pour les crédits qu'elle a accordés, se débarrasse du risque de crédit, qui sera désormais à la charge des acheteurs de l'obligation, et prend son profit au passage. Les obligations sont standardisées et peuvent s'échanger sur un marché. Ce montage permet à une banque, dont les crédits ne peuvent dépasser un certain multiple de ses fonds propres, de poursuivre son activité quand cette limite est atteinte, sans augmenter son capital, soit même à une *investment bank* américaine de faire du crédit, sans avoir de ressources : donc s'additionneront les profits du montage de l'opération, les profits de *trading* sur le marché, sans aucune participation ni au risque ni à la trésorerie. On a trouvé la solution à la double préoccupation du banquier : se débarrasser du risque de crédit et du risque de liquidité !

Poursuivons cette analyse dans le cas des « subprime », ces crédits hypothécaires titrisés. Il s'agit d'un marché primaire énorme, plusieurs milliers de milliards de \$. Le volume des obligations émises est énorme, et, comme il s'agissait de titres ayant un bon rendement, ils ont été placés dans le monde entier, aussi bien dans des banques à la recherche d'emplois, que d'investisseurs, souvent associés à d'autres produits moins risqués.

Il faut de plus savoir que le régime du crédit hypothécaire américain diffère du régime français, où le crédit est fait à l'acquéreur du bien immobilier, avec ce bien en garantie ; au contraire, aux Etats-Unis le crédit n'est lié qu'au bien, peut atteindre 110% de son estimation et même être réévalué si le prix de l'immobilier augmente. En cas de non-paiement la banque saisit le bien et le vend, un acquéreur en difficulté peut même déménager, laisser la clef sur la porte et être quitte. On comprend aisément que tout retournement de conjoncture après une hausse des prix due à l'abondance du crédit, à l'argent facile, se traduit par une baisse des prix qui s'auto-accélère, avec la mise en vente précipitée de nombreux immeubles, d'autant que dans le cas qui nous intéresse, les acquéreurs appartiennent à une catégorie sociale sans réserves financières et aux revenus modestes. Le marché des obligations correspondantes s'effondre ou même se bloque, et leurs porteurs se trouvent transformés malgré eux en banquiers, sans savoir au juste quels crédits ni quelles garanties ils portent !

D'autre part, les banques qui détiennent de telles obligations, sont soumises à des règles comptables strictes : elles doivent les comptabiliser au prix du marché, en baisse, faire donc apparaître des pertes, alors même que ces obligations peuvent ne comporter aucun impayé ! Deuxième cause d'auto-accélération du phénomène.

Voilà comment a démarré la crise immobilière fin 2006, qui pourrait conduire à 1 000 milliards de \$ de pertes pour les banques d'après de récentes évaluations de Goldman Sachs. La chute de la bourse a suivi, puis la crise économique.

Les options relèvent d'une autre technique : s'appuyant sur des calculs mathématiques complexes, une option donne le droit si on l'achète (ou l'obligation si on la vend) d'acheter un actif financier, une action ou une obligation, à une date donnée à un prix fixé à l'avance. Il est clair que ces nouveaux produits, objets de larges marchés, permettent de spéculer, à la hausse ou à la baisse avec une mise de fonds réduite. Ce qui constitue un « progrès » par rapport aux marchés traditionnels où sont exigées des marges !

Je terminerai cette revue des produits innovants par les **CDS, credit default swaps**. Il s'agit de contrats qui permettent à une banque de transférer le risque de crédit, c'est-à-dire le risque de non-remboursement par le débiteur, à un autre organisme, banque ou non, souvent des compagnies d'assurances. Ces *swaps* sont standardisés et s'échangent sur un marché de gré à gré dont la croissance a été vertigineuse. La bulle qui s'est formée est estimée à 60 000 milliards de \$ fin 2007. Lehmann était le premier acteur sur ce marché, avant sa faillite, qui a précédé celle d'AIG, première compagnie d'assurances américaine, pour les mêmes raisons.

Les dérives

Vous avez perçu les dérives possibles de ces innovations à travers cet exposé rapide et bien incomplet, et pourriez les nommer sans moi. Je vais néanmoins essayer de mettre un peu d'ordre dans ces critiques.

L'imagination au pouvoir

Beaucoup des produits innovants correspondaient à l'origine à des besoins des clients des banques, puis celles-ci ont créé le besoin pour de nouveaux produits comme le font d'ailleurs les producteurs industriels, ceux de téléphones portables par exemple. Et bien sûr elles gagnent sur les deux tableaux : la vente du produit et l'activité de trading sur le nouveau marché ainsi créé.

C'est aussi à l'imagination des banquiers, certes fort respectueux de la lettre de la réglementation, que l'on doit la *titrisation* qui, comme je l'ai montré, permet de faire plus de crédit que les fonds propres ne l'autoriseraient. On pourrait multiplier les exemples.

Un certain manque de bon sens

Parfois, l'imagination « la folle du logis » vagabonde, oublie la réalité et ignore le plus élémentaire bon sens. N'est-ce pas, en effet, perdre le bon sens que de faire porter par des investisseurs les risques des crédits, qui sont la part la plus noble de l'activité bancaire, ou de voir des assureurs garantir des crédits alors que leur métier est d'assumer des risques statistiques, et non comme les banques des risques examinés individuellement ? Est-il raisonnable pour des européens, banquiers ou non, de financer le marché immobilier américain, qu'évidemment ils connaissent mal ou pas du tout ? Les leçons de la crise des Caisses d'épargne américaines (*Saving and loan*), qui entre les années 1985 et 1990 coûtèrent 125 milliards de \$ aux contribuables américains ont été oubliées.

Ce mélange des genres, où plus personne ne sait qui fait quoi, ne pouvait que conduire à la catastrophe, catastrophe d'autant plus profonde que les risques sont désormais éparpillés, et comme on le voit dans les diverses publications des banques ou assureurs, il est quasi impossible d'en faire un bilan exhaustif.

L'appât du gain

La spéculation, comme j'ai eu l'occasion de le dire ici, est inhérente au système d'économie capitaliste dans lequel nous vivons. Encore ne faut-il pas l'encourager, comme l'ont fait certains responsables de banques : ayant eux-mêmes des rémunérations liées aux résultats de l'entreprise, ils ont eu tendance à la fois à pousser les opérateurs à prendre des risques excessifs en leur accordant des bonus en fonction de leurs performances à court terme et à sous-estimer ces risques, alors qu'ils auraient dû savoir qu'un bon trader doit être retenu et non poussé. La pression mise sur ceux-ci, responsabilité des dirigeants, est une cause directe des dérives.

Certes, les opérations sur les marchés sont normalement encadrées, contrôlées ; des limites sont fixées pour les positions globales et individuelles (sur chaque contrepartie) et des banques bien gérées ont su maîtriser ces activités ou du moins limiter les dégâts. Mais il n'en est pas moins vrai que la part des profits des banques, liée à la spéculation, avait atteint une part déraisonnable des résultats globaux. La recherche du profit individuel est dans la nature humaine, est le fondement même du régime capitaliste, difficilement condamnable si elle s'inscrit dans le respect des règles et de la sincérité des comptes. Mais l'appât du gain et la cupidité peuvent faire perdre tout sens moral.

La perte de sens moral

Comme on l'a vu dans d'autres périodes de fièvre spéculative, l'appât du gain pousse à des comportements condamnables, dissimulations, compromissions, manipulation des comptes, escroqueries : certes les cas ne sont pas nombreux, mais si Madoff en est aujourd'hui l'exemple le plus emblématique comme le furent les responsables de Worldcom ou d'Enron il n'y a pas si longtemps, son cas n'est certainement pas isolé.

L'insuffisance des responsables

Les dirigeants ont failli, cela ne fait aucun doute : moins par incompétence (on ne peut reprocher à un président de banque de tout connaître de l'innovation financière, le président de Peugeot saurait-il dessiner une boîte de vitesse ?), mais pour avoir perdu de vue les fondamentaux de leur métier, mélangé les genres et cédé aux charmes de ce qu'il faut bien appeler spéculation, voire jeux de casino. À l'échelon en dessous, je serai aussi sévère sur l'absence de formation bancaire de base, l'ignorance du passé, même des crises récentes et l'absence de ce qui doit être la qualité primordiale d'un banquier accompli : le sens du risque.

La crise

Tous les ingrédients étaient réunis pour que la crise éclate. D'abord, la bulle de l'immobilier et des « crédits subprime » fin 2006 : il s'agit de milliers de milliards de \$ détenus par des organismes spécialisés et des investment banks américaines, des banques et des fonds divers du monde entier, avec par exemple Northern Rock en Angleterre en état de cessation de paiement (septembre 2007) ou l'UBS annonçant de fortes pertes au deuxième semestre 2007.

Les bourses qui avaient continué à monter jusqu'en mai-juin 2007, et connu une croissance supérieure à 150 % en quatre ans pour le CAC 40, s'effritent à partir de juin 2007 puis la bulle boursière éclate à son tour en 2008 (– 43 % sur l'année). Cette baisse conduit à la catastrophe les fonds à effet de levier qui misaient sur la poursuite de la hausse et bien sûr, les banques qui les avaient financés. La crise a alors largement débordé du domaine des subprime, la méfiance s'installe sur tous les marchés : les banques ne se prêtent plus entre elles. Les investment banks, encore elles, les plus fragiles, sont les premières touchées : en catastrophe Bear Stern est rachetée par Morgan (mars 2008), Lehmann est mise en faillite (novembre 2008) ce qui pèsera lourdement sur le climat de suspicion généralisée. Goldman Sachs, la plus prestigieuse, doit être sauvée par injection massive de capitaux publics et privés (Warren Buffet). Meeryll Lynch doit se rapprocher de la Bank of America etc. Enfin, AIG, spécialiste comme je l'ai dit plus haut des CDS peut s'enorgueillir d'avoir fait les pertes les plus importantes depuis l'invention de la comptabilité, de l'ordre de 500 milliards de \$.

La crise financière débouche sur une crise économique mondiale. Les pouvoirs publics sont mobilisés dans tous les pays pour remettre à flot le système bancaire, impératif largement prioritaire, alors même que l'inventaire des dégâts est très difficile à faire. Les efforts faits par les Etats-Unis se chiffrent en centaines de milliards de \$, dont on ne sait trop comment ils seront financés, et dont on ne sait pas à quelle échéance leur efficacité se fera sentir.

En attendant, le climat des affaires se dégrade, les entreprises voient leurs carnets de commandes fléchir, se heurtent à la difficulté d'emprunter, renoncent à leurs investissements. Les conséquences sur le plan social avec l'explosion du chômage se manifestent déjà. Et le

coût social, sans parler des effets psychologiques, de la désespérance, de la misère qu'entraînera le chômage, viendra s'ajouter à la facture de la crise purement financière et obérera l'avenir durablement. Les dettes des états ne feront que s'alourdir, et la menace d'une inflation non maîtrisable n'est pas à écarter.

Devant ces perspectives peu réjouissantes, on voudrait **chercher le coupable**. Les banques, le monde de la finance de façon générale, bien sûr ! Qu'ils se soient une nouvelle fois laisser entraîner par la spéculation avec toutes les dérives que j'ai signalées, bien sûr ! Les *hedge funds*, distincts des banques et non contrôlés, aux exigences de rendement excessives, utilisant les emprunts bancaires pour spéculer (effet de levier) ou les options ont une responsabilité particulière. Mais on ne peut exonérer les politiques, ni les régulateurs qui n'ont pas vu que leurs règlements étaient gaillardement tournés, ni les contrôleurs qui semblent avoir fait preuve d'incompétence, de laxisme si ce n'est de complicité. Enfin, les économistes aujourd'hui font pour la plupart profil bas, car ils n'ont pas vu venir la catastrophe. Quant à ceux qui l'ont vu venir, et il y en a, leurs appels à la prudence ont été largement occultés par les médias : il ne fallait pas troubler la fête.

Revenons un instant sur la responsabilité des politiques, et plus précisément américains : le président Clinton avait en 1992 réactivé une législation permettant de faciliter l'accès à la propriété des américains les moins favorisés sélectionnés selon des critères ethniques et socioculturels : ce fut l'origine des crédits *subprime*, en dessous de *prime*, ne faisant pas appel au contribuable du moins en apparence et dans l'immédiat. Ses successeurs ont trouvé bien sûr merveilleux ce mécanisme à caractère social, indolore en apparence pour les finances publiques et en ont encore encouragé les acteurs. Ils s'étaient, aussi, peu préoccupés d'organiser un système de contrôle rationnel, définissant avec précision qui fait quoi, s'assurant qu'aucun acteur n'échappât à son autorité, problème d'ailleurs difficile dans un pays relativement décentralisé, où les holding peuvent s'installer dans tel ou tel état, alors que les activités sont dans d'autres. Ainsi la nébuleuse AIG n'était surveillée que par l'organe de contrôle des caisses d'épargne à New York, fatalement incompétent. Enfin, d'une façon plus générale, les politiques se satisfaisaient grandement d'une politique monétaire généreuse, favorisant les affaires, l'emploi et le pouvoir d'achat même si elle devait conduire à une accumulation dangereuse de dettes. La dette finançait la croissance dans une société particulièrement peu encline à épargner.

Quant aux remèdes, quant à l'efficacité des mesures en cours de mise en place ou en cours d'élaboration, quand commenceront-elles à faire sentir leur effet ? Seront-elles suffisantes pour recréer une atmosphère plus paisible et redonner la confiance aux marchés et en arrêter la chute, sans entraîner ce que j'ai évoqué plus haut une inflation non maîtrisable ? Je crois que personne n'en sait rien. Seule certitude, le contribuable, les contribuables du monde entier seront largement sollicités pour assainir la dette publique des différents états dès qu'un semblant de reprise économique se manifesterait.

Conclusion

Avant de terminer, je voudrais revenir sur quelques idées maîtresses de cet exposé, nécessairement très schématique : – les erreurs fatales de la dérèglementation – le mélange pervers des activités de banques d'affaires et de crédits aux Etats-Unis – le mélange non moins pervers des activités des banques et d'assurances – l'euphorie d'une politique monétaire laxiste – la cupidité de certains acteurs. Oui, il y a bien eu quelque chose de pourri au royaume de la finance : il y a bien eu la spéculation, la fraude, mais bien au-delà une perte de repères, qui déborde largement le monde de la finance.

Et en disant cela, on en vient à la remise en cause de notre modèle même de développement, ou plutôt de celui des Etats-Unis, fondé sur l'endettement, endettement privé, endettement public. Il est en effet paradoxal que ce pays, le plus riche du monde, n'épargne pas et compte pour se financer sur l'épargne des plus pauvres, la Chine en particulier. Les remèdes que les pays développés mettent en œuvre pour conjurer la crise permettront peut-être de remettre de l'ordre dans le système financier

mondial, mais ne nous leurrions pas, des ajustements structurels profonds seront nécessaires pour que le monde retrouve équilibre et croissance, et certainement une autre forme de croissance.

Des Etats-Unis, la crise s'est répandue par contagion, à des degrés différents selon les pays. La banque et l'assurance françaises, mieux régulées, bien gérées pour ce qui est des acteurs traditionnels, sont moins touchées que d'autres et le public peut conserver sa confiance dans la banque du coin de la rue, dont le métier n'a pas été corrompu par la crise.

Je sais, je vous laisse sur votre faim. J'ai omis de traiter de sujets pourtant importants : des organismes semi-publics américains, Fannie May et Freddie Mac, champions de la titrisation de crédits hypothécaires, des « rehausseurs » de crédits, du rôle ambigu des agences de notation américaines qui se sont souvent montrées incompétentes et irresponsables, de l'extrême sophistication de l'innovation financière, bien au-delà de ce que j'ai essayé de montrer, du rôle des paradis fiscaux, mais ces développements m'auraient entraîné trop loin... et il faut bien laisser la place aux questions.

L'ART DE VIEILLIR : UN ART D'AVENIR ?

Philippe GRANAROLO

Comme tous les événements ou presque de nos existences, une conférence a presque toujours deux origines, relève d'une double causalité : une causalité essentielle, et une causalité accidentelle. Il en va ainsi de mon exposé d'aujourd'hui. La cause essentielle de ma réflexion est transparente. Étant entré depuis peu dans ma septième décennie, il m'est apparu fondamental de porter mon regard de philosophe sur ce qui est désormais la pente inéluctable de ma vie : le vieillissement.

L'occasion accidentelle (à moins qu'il ne s'agisse d'une ruse du destin, ce que j'inclinerais plus aisément à croire) est la découverte d'un ouvrage dont j'ignorais, à ma grande honte sans doute, jusqu'au nom de l'auteur. En profitant d'un chèque-cadeau que mes collègues m'avaient offert à l'occasion de mon départ en retraite, je passai deux matinées entières, en juillet dernier, à fouiller les rayons d'une grande librairie toulonnaise. Ce faisant, je découvrais en même temps le privilège de la vie de retraité, car jamais au cours de mes années d'activité je n'aurais pu m'offrir le loisir de déambuler ainsi deux matinées durant entre les rayons d'une librairie. Et c'est ainsi que je découvris, en édition de poche, un ouvrage publié pour la première fois en 1944 à Londres, en pleine seconde guerre mondiale : un livre d'un certain John Cowper Powys, dont le titre, dans la traduction française, est *L'Art de vieillir* (le titre original est *The Art of Growing Old*).

Dans les limites de cette brève communication, j'ai choisi de ne rien vous dire d'un auteur qu'il me faudrait

beaucoup de temps pour vous présenter. Je me sens d'autant moins coupable qu'en agissant de la sorte, je me contente au fond de vous laisser encore quelque temps dans l'ignorance qui était la mienne il n'y a pas très longtemps, ignorance à laquelle j'ai parfaitement survécu. Mais ce qui justifie davantage encore ma démarche, c'est que ce que je vais vous présenter est très librement inspiré de la lecture du livre de Cowper Powys. Ses réflexions, parfois difficiles à suivre (peut-être en raison d'une traduction très imparfaite), n'ont été pour moi que des stimulants pour vous livrer quelques éléments d'une méditation personnelle que je m'efforcerai très certainement d'approfondir un jour prochain.

« L'art de vieillir » ne saurait faire partie des « beaux-arts »

Comment vieillir pourrait-il être un art ? Tout semble opposer, au premier regard, la notion d'art et l'idée même du vieillissement, en tout cas si l'on identifie « art » et « beaux-arts ».

La peinture, ou la musique, pour ne prendre que les exemples les plus classiques, font partie des beaux-arts : nul n'est dans l'obligation de manier les pinceaux, ou de jouer de la flûte traversière. La pratique des beaux-arts relève psychologiquement de la liberté de celui qui s'y adonne, et sociologiquement de l'existence d'une société développée accordant à ses membres des plages de temps libre, c'est-à-dire de temps déconnecté du

temps socialement nécessaire au travail de production. Peinture et musique sont donc des tâches facultatives, auxquelles la majorité des membres de notre civilisation, dite pourtant « civilisation des loisirs », ne s'adonnent pas. Dans un récent café-philos à La Garde, notre collègue Monique Dautemer se désolait de ce qu'en France à peine 1 % de nos jeunes apprennent à jouer d'un instrument de musique. Rien de tel avec le fait de vieillir : sans doute épargne-t-il, en un sens, ceux qui meurent avant d'atteindre un âge avancé. Mais même ceux-là vieillissent avant l'heure fatidique. Rappelons l'évidence formulée par Heidegger, qui écrivait dans son premier ouvrage : « Quand un enfant vient au monde, il est assez vieux pour mourir ». Vieillir ne saurait être une activité que l'on choisirait de pratiquer ou non. En ce premier sens, parler d'un art de vieillir n'a guère de sens.

Si l'on se réfère, d'autre part, au point de vue d'Emmanuel Kant, qui distingue avec beaucoup d'application, dans sa *Critique de la faculté de juger* (1790), la gratuité des beaux-arts, arts de l'inutile, qui ne sont beaux-arts que parce qu'ils sont totalement affranchis de toute préoccupation utilitaire, et les techniques qui, elles, répondent à des exigences pragmatiques, on tirera la même conclusion d'une quasi-absurdité de l'expression « art de vieillir ». D'un côté, pour Kant, se trouvent le travail, l'art « mercenaire », un certain « mécanisme », de l'autre une dimension ludique, un art « libéral », un « produit de la liberté ». « Est beau ce qui est l'objet d'un sentiment de satisfaction désintéressée » : par cette formule, la première des quatre par lesquelles il spécifie la satisfaction purement esthétique, Kant exclut toutes les formes d'intérêt, aussi bien l'intérêt sensible (le désir sensuel), que l'intérêt spéculatif (l'art n'a pas pour fin d'augmenter nos connaissances), ou l'intérêt moral (l'art n'a pas à viser le Bien).

Or comment exclure l'intérêt de l'art de vieillir ? Si un tel art existe (et c'est ce sur quoi nous allons bientôt nous pencher), il semble bien évidemment inséparable d'un intérêt sensible. Nous verrons à quel point la véritable métamorphose que peut subir la sensibilité chez les personnes âgées occupe une place essentielle dans les propos de John Cowper Powys. L'intérêt spéculatif ne saurait non plus être exclu : en vieillissant, nous pouvons, nous devons même, accroître nos connaissances, et en particulier apprendre à mieux nous connaître nous-mêmes, à mieux connaître les autres, à mieux connaître la nature. Quant au troisième intérêt exclu par Kant des beaux-arts, l'intérêt moral, il apparaît là aussi impossible de l'exclure de l'art de vieillir, tant la dimension morale, l'inscription de l'existence dans une plus grande justice, semble une dimension majeure de l'art du vieillissement.

« L'art de vieillir » conçu comme une « technè »

Mais une autre racine irrigue depuis les Grecs le champ sémantique de la notion d'« art » : la racine « technè ». Les Grecs nommaient ainsi toute pratique éclairée par la connaissance, mais qui se distinguait du savoir théorique par deux éléments au moins. Le premier était la dimension pratique de la « technè » s'opposant à la dimension spéculative du savoir théorique. En ce sens, nos modernes beaux-arts, il faut le signaler, sont plus proches de la « théoria » grecque que de la

« technè » telle qu'un Aristote l'a définie avec rigueur. Le second élément est l'enracinement dans l'individualité caractérisant toute « technè » : alors que la science est « générale », qu'elle a affaire à des concepts universels, la « technè » rencontre la matière, le réel concret dans son irréductible dimension d'individualité.

Ainsi pour un Aristote, le médecin a toujours affaire à un corps particulier, unique, le corps individuel de son patient, et non pas, comme le biologiste, à une forme abstraite (il est face à l'individu Callias, écrit Aristote, et non pas à l'humain dans sa généralité). Le médecin est un homme de la « technè », et non pas un savant. Ne dit-on pas aujourd'hui encore du médecin qu'il est « l'homme de l'art », art au sens ici de « technè » ?

Examinons donc quelques-uns des piliers de cet art de vieillir, dont j'ai retenu sept dimensions principales.

Un art aussi difficile que tous les autres arts

Tous les arts sont difficiles, et l'art de vieillir ne fait pas exception. S'ajoute aux difficultés propres à tous les arts une difficulté spécifique, celle du décalage entre l'évolution du corps et celle de l'esprit. La Nature nous lance un défi, comme le remarque Powys, en mettant « de vieux cœurs dans des corps jeunes et de jeunes cœurs dans des corps vieux ». Notons le paradoxe qui a pour effet que les « corps jeunes » ne sont pas appréciés à leur juste valeur par ceux qui en bénéficient, puisqu'ils ne sont pas encore dotés des qualités intellectuelles qui pourraient leur permettre d'en évaluer avec finesse les avantages. Et que les « jeunes cœurs » concentrent exagérément leur attention sur leurs « vieux corps » et leur mémoire sur les « corps jeunes » dont ils ont la nostalgie.

Un art peut-être plus accessible aux femmes

Dans un monde encore plus phallocrate qu'ils ne le reconnaissent, les hommes, plus attachés que les femmes à la réussite sociale et aux vains prestiges de la renommée, ont plus de mal que leurs compagnes à se détacher suffisamment, le moment venu, des intérêts qui étaient les leurs durant leur vie professionnelle. Ce que remarquait en 1944 l'auteur de *L'Art de vieillir* reste valide aujourd'hui : « Aujourd'hui, âgée, elle peut, si elle le désire et le décide, apprendre à se soucier de moins en moins de l'opinion d'amis et de voisins, de moins en moins de quoi que ce soit en dehors de ce qui l'affecte directement, elle peut apprendre à ne se soucier que d'elle-même, par elle-même et pour elle-même » (*L'Art de vieillir*, Bibliothèques 10-18, Paris, 2003, p.41). Cette sagesse féminine doit nous servir de modèle : ne se soucier que de soi, apprendre à se désintéresser du jugement des autres, est la voie royale qui conduit à la sérénité.

L'art de retourner en enfance

On dit généralement du vieillard qu'il « retourne en enfance ». Boris Cyrulnik, dans une conférence que nous avons menée en duo à Bandol en 2007, faisait remarquer qu'en Chine la perception de la maladie d'Alzheimer

était très différente de ce qu'elle est en Occident. Pour les Chinois, le vieillard est en chemin vers une nouvelle existence, et son « enfance » annonce sa prochaine incarnation. Ne remarque-t-on pas, en sens inverse, que les bébés qui viennent au monde ont parfois un visage un peu fripé qui leur donne des allures de « petits vieux » ? Il est étonnant de lire sous la plume de Gowdys, dans un livre qui a plus d'un demi-siècle, des remarques allant tout à fait dans ce sens. Pour l'auteur, retourner en enfance, c'est retrouver un contact avec la nature probablement assez proche de la relation du jeune enfant avec son environnement. En ce sens, le « retour en enfance » de la personne âgée est éminemment positif. « Les limites imposées par l'Age viennent alors à notre secours et c'est avec la sagacité de l'homme mûr que nous pouvons à nouveau jouir des sensations propres au tout-petit. Voici que nous retrouvons cette vie divine de pure contemplation qui est la vie des plantes, des planètes, des surhommes et des dieux, et, depuis toujours, le désir secret de l'être le plus intime de notre âme, cette vie dont l'exaltation occasionnelle de l'amour, de la religion, de la philosophie et de l'art n'a été que la captivante et fascinante précognition » (op. cit., p. 59).

L'un des plus grands drames des sociétés développées est que la vie urbaine, avec son agitation, et même ce qu'il faut dénommer la frénésie de nos existences, nous isole insensiblement dans une bulle artificielle coupée de la nature et de ses éléments. Libérée des contraintes de la vie sociale, la personne âgée retrouve un contact avec l'environnement naturel qui était celui de son enfance. Même dans nos cités bétonnées, il suffit de lever les yeux pour contempler les nuages, le soleil et la lune, pour nous réimprégner du rythme des éléments. Si cette réimprégnation est bien quelque chose comme un retour à une innocence perdue, l'idée d'un retour à l'enfance change totalement de signification. « Il est certain que dans nos zones tempérées plus une personne âgée approfondira son culte du soleil et de la lune en leurs alternances, celui des pluies et des nuages avec leurs caprices ou celui de la matière primaire et humanisée en ses innombrables textures et teintes, plus elle en tirera un plaisir enrichissant et intense » (op. cit. p. 98).

L'art de se libérer conçu comme un art de jouir

Débarrassée des contraintes de la vie sociale et du poids des jugements, la personne âgée quitte un monde de compétition qui est en même temps un monde de responsabilité. Un sentiment domine depuis des millénaires nos vies sociales : le sentiment de la peur. Soit nous échouons dans nos entreprises, ce qui nous conduit ou bien à en vouloir au monde entier, ou bien à culpabiliser et à nous frapper la poitrine, nous considérant comme les seuls responsables de nos échecs. Soit nous réussissons dans nos entreprises, et nous tremblons à l'idée du caractère provisoire de nos victoires.

La sortie de la vie active, assortie du fait que désormais nos « réussites » sont plutôt derrière nous, va nous libérer de cette peur qui empoisonne nos vies. Sans doute le vieillard devient-il en un sens « égoïste » : mais Gowdys fait l'apologie de cet « égoïsme », dont l'autre nom est « hédonisme ». Libéré de la peur, délié des responsabilités de l'homme social, je vais enfin pouvoir penser à moi. La libération que permet un âge avancé

est ainsi la condition d'un « art de jouir » auxquels ont cherché à nous initier quelques grands philosophes appelés, à tort ou à raison, « matérialistes ».

Deux valeurs vont alors devenir prédominantes : l'une dont nous avons déjà parlé, la nature, l'autre que nous allons à présent aborder, la vie elle-même comme valeur. Concernant la première, ajoutons qu'il existe un lien subtil entre la non-responsabilité de la personne âgée et sa capacité à jouir de la nature enfin retrouvée. Notre auteur l'exprime fort bien : « Oui, ils profitent d'être à la retraite du travail et des loisirs, de ne plus être en compétition avec leurs compagnons, de ne plus avoir la responsabilité de leurs compagnons. La vieillesse les a libérés. Ils sont entrés dans la divine franc-maçonnerie de ce vaste cycle d'échange terrestre qu'est la vie-mort et la mort-vie de la planète. Ils partagent l'ancienneté de la rivière et des rochers au-dessus d'eux » (op. cit. p. 108).

Quant à la seconde valeur, on pourrait la relier aux découvertes qui sont celles du personnage de Meursault, le héros de *L'Étranger* d'Albert Camus. Cela n'est guère étonnant, si l'on y réfléchit, la vie carcérale, coupant le prisonnier du reste de la société, n'est pas sans corrélations avec le vieillissement. De même que Meursault découvre dans sa geôle qu'une seule valeur existe, la valeur même de la vie, et qu'il comprend *a posteriori* que c'est cette valeur qui avait guidé son existence, mais qui l'avait malheureusement guidée dans l'inconscience et dans l'approximation, de même le vieillard peint par Gowdys prend la pleine mesure de la valeur de la vie à laquelle il avait été aveugle dans sa maturité : « L'Âge a fini par comprendre que la Vie elle-même est le seul Bien suprême et que la vertu souveraine de l'âme humaine est un irrépressible plaisir de la vie et son péché souverain, une fielleuse dépréciation de la vie » (op. cit. p.162).

L'art de s'ouvrir aux autres

L'art de jouir de la personne âgée nous a amenés à prononcer le mot d'« égoïsme ». Un grave contresens serait de penser qu'un tel égoïsme coupe l'homme âgé de ses semblables et le replie sur lui-même. Dans notre maturité, nous baignons sans doute dans le lien social, mais que reste-t-il d'authentique dans la plupart de nos relations une fois ôtées la part d'obligation et la part d'intérêt qui les déterminent ? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'« égoïsme » de la personne âgée est la condition d'une vraie relation, d'une relation qui n'est plus du tout pervertie par les contraintes sociales, par les exigences de la réussite, d'une relation qui a pour elle les avantages considérables du temps dans lequel s'inscrit désormais notre vie.

Vieillir serait donc en ce sens cultiver l'art de s'intéresser à autrui et réveiller la morale spontanée de l'être humain qui sommeille depuis toujours en nous : « Commençons à faire mine de nous intéresser à ce qui ne nous intéressait pas. Il s'ensuivra bientôt un intérêt authentique car, par principe, le sentiment suit le geste. Le grand secret est une habileté magnétique à se substituer à autrui » (op. cit. p. 195).

Dans le même ordre d'idée, notre morale naturelle, si souvent pervertie par les idéologies, par la « pression excessive de la **propagande venue d'en haut** », sait enfin se faire entendre. Moins soumis, plus à l'écoute de lui-même, le vieillard est nettement moins malléable,

plus rétif aux diktats du pouvoir, diktats redoutables pour nos semblables quand ils se nourrissent des idéologies attentatoires aux droits fondamentaux de la personne humaine. Il ne s'agit pas d'affirmer que le vieillard est « bon », Powys allant même jusqu'à nous mettre au défi de découvrir un « bon vieillard ». Mais il suffit de constater qu'en étant libérée de la propagande qui transforme si souvent en tueur l'homme mûr, la vieillesse dispose de tous les atouts permettant de nouer avec autrui un lien profond et authentiquement moral.

Sans doute une telle évolution n'a-t-elle rien de mécanique : l'« égoïsme » du vieillard peut être un égoïsme au sens le plus étroit du terme, le vieillard peut couper tout lien avec ses semblables, instrumentaliser ceux qui l'entourent, devenir insupportable à son entourage et lui faire vivre un véritable enfer. Mais le vieillard pénible aux autres contredit deux valeurs humaines fondamentales : l'une est l'humilité, que doivent logiquement faciliter l'indifférence aux jugements sociaux et la conscience de la précarité de notre condition ; l'autre est la gratitude, autrement dit la reconnaissance envers la nature, ou envers le créateur, de nous avoir accordé un temps de vie compatible avec une lente mais réelle amélioration de notre personnalité : « Tout l'art de vieillir avec dignité et décence, tout l'art de vieillir en gênant le moins possible autrui, repose sur les deux plus grandes vertus humaines, l'humilité et la gratitude » (op. cit. p. 219).

L'art de prendre son temps

Implicitement, nous avons à plusieurs reprises suggéré l'importance décisive du facteur temps dans la métamorphose de la personne âgée. S'ils retrouvent en un sens la liberté de leur enfance, c'est aussi la liberté de la vie aristocratique dont bénéficient les vieillards de nos sociétés développées. Marx, grand lecteur des philosophes grecs, y avait insisté à juste titre, et n'a guère été lu sur ce point par ceux qui se disent « marxistes » : pour lui, la liberté, c'est d'abord le « temps libre », cette « scholè » qu'un Aristote a si remarquablement méditée, cet « otium » que les grands auteurs latins ont mis au centre de leurs réflexions.

John Cowper Powys insiste sur la lecture et sur le temps de la lecture. Lire et relire les grands classiques, en particulier les Anciens, ceux qui ont vécu dans ce monde merveilleux du « loisir intellectuel », ceux qui n'étaient pas soumis comme les Modernes aux exigences de la production et aux propagandes idéologiques. Relire Homère, en particulier, le plus sage des anciens Grecs.

Le rythme particulier dans lequel la personne âgée inscrit son existence, si elle a su se libérer des contraintes sociales, est un facteur essentiel par rapport aux deux dimensions sur lesquelles nous nous sommes précédemment arrêtés : la dimension hédoniste et la dimension morale, preuve supplémentaire de la compatibilité de ces deux dimensions.

Dimension hédoniste d'abord : « Plus vous prendrez votre temps [celui de lire lentement], plus vous en tirerez profit, non seulement un profit pour l'esprit et les sens, mais un plaisir intense et délicieux » (op. cit. p. 267).

Dimension morale ensuite, le temps dont dispose la personne âgée étant la condition nécessaire d'une relation de qualité avec les personnes qui l'entourent. Notre auteur pose une question majeure, à laquelle il apporte une réponse qui semble indiscutable : « Comment se

fait-il que non seulement les jeunes enfants mais aussi les adolescents, garçons et filles, tel le jeune homme de Proust, s'écartent de plus en plus de leurs parents et se tournent vers leurs grands-parents ? Pour la simple raison que ceux-ci **ont le temps d'écouter !** » (op. cit. p. 221).

Nous vérifions une fois de plus que l'hédonisme de la personne âgée, qui peut certes, nous l'avons accordé, prendre la forme pitoyable d'un égoïsme forcené, est aussi le plus bel outil de l'ouverture aux autres. Libérée des contraintes d'abord temporelles de la vie active, libérée des pressions sociales de la réussite, libérée des violences de la compétition, la personne âgée devient apte à une écoute dont peu de personnes d'âge mûr sont capables. Si l'on va, depuis des millénaires, aussi spontanément vers elles, c'est peut-être moins pour bénéficier de leur expérience (toute relative si l'on y réfléchit) que pour la qualité de leur écoute et la disponibilité qu'elles savent nous offrir.

L'art de flirter avec la mort

Il ne serait pas sérieux d'exclure la proximité de la mort de notre réflexion. Elle appartient nécessairement au paysage mental de la personne âgée. Cette proximité de la mort nous arrache à ce que Pascal nommait le « divertissement », c'est-à-dire le fait de détourner illusoirement notre attention de notre condition de mortels. Rappelons que si Pascal condamne le divertissement, c'est d'abord et surtout parce que c'est une conduite vaine. Nul humain conscient ne peut oublier complètement qu'il est mortel. On peut donc, sans sombrer le moins du monde dans une vision morbide, considérer comme un avantage cette proximité de la mort que ressent, si elle ne persévère pas dans un divertissement devenu tout à fait ridicule, la personne âgée.

Parmi les innombrables atouts liés à cette conscience d'une mort prochaine, j'en retiendrai deux. Le premier est la réévaluation qu'elle permet. Accepter lucidement notre finitude, c'est saisir l'occasion de se donner une échelle de valeurs libérée des illusions de la maturité orgueilleuse. « Apprendre à mourir » a souvent été considéré par les grands sages du passé comme le plus nécessaire de tous les apprentissages. Mais « apprendre à mourir » est sans doute excessivement héroïque pour un homme mûr, à juste titre préoccupé des exigences propres à sa vie active. Le vieillard, au contraire, ne pouvant se masquer sa finitude, se voit presque mécaniquement poussé à redéfinir son échelle des valeurs et à centrer celles-ci autour de l'axe de la vie.

Quant au second atout, plus philosophique, voire même métaphysique, il réside dans la perception du lien indissoluble de la vie et de la mort par la personne âgée consciente de la proximité de sa fin. En des termes étonnamment nietzschéens, John Cowper Powys célèbre avec brio cette connivence de la vie et de la mort que nous refusons le plus souvent de percevoir dans notre maturité. Vie et mort sont ces « faux contraires » dont Nietzsche a dressé le tableau, cherchant en grand pédagogue qu'il était à nous arracher aux effets pervers de tous les dualismes. Notre auteur va exactement dans cette direction, mettant de son côté en relation étroite la redécouverte de la nature et la conscience de l'inséparabilité de la vie et de la mort : « Il nous faut nous rappeler que la vie et la mort sont toutes deux, en un sens, des aspects de la Nature, tout comme la Nature, en

un autre sens, est un aspect de la vie et de la mort de tout ce qui vit » (op. cit. p. 368).

Et si l'art de vieillir devenait un jour l'un des « beaux-arts » ?

Et si, à l'inverse de ce que nous pensions au début de cet exposé, l'art de vieillir n'était pas définitivement étranger au monde des « beaux arts » ? Ce qui nous a, peut-être à tort, amenés à exclure l'art de vieillir des beaux-arts, est que nous avons considéré comme évidente l'idée que les beaux-arts doivent produire des œuvres qui se détachent de leur créateur. Mais en est-il toujours ainsi ?

Au spectateur qui contemple l'œuvre, l'essentiel échappe. L'essentiel, c'est peut-être l'artiste se créant lui-même. Friedrich Nietzsche, dans un très beau texte d'*Aurore*, exprime cette conviction : « Ce qu'il y a de plus beau se passe peut-être encore dans l'obscurité... Je veux dire le spectacle de la force qu'un génie applique **non à des œuvres mais à lui-même en tant qu'œuvre...** Le grand homme reste toujours invisible, comme un astre trop lointain... Sa victoire sur la force reste sans témoin » (*Aurore*, § 548, Gallimard, O.C. de Nietzsche, Paris, 1970, p. 279).

Pratiquer l'art de vieillir, le pratiquer pendant de très longues années, l'augmentation régulière de la durée de

vie le permettant aisément, profiter, dans le raffinement de cet art, de la leçon de tous ceux qui l'ont pratiqué avec talent, voire avec génie, pourrait engendrer, dans les siècles à venir, un type d'homme encore inconnu. Un type d'homme dont on a pu sans doute rencontrer des préfigurations dans les deux ou trois millénaires qui nous précèdent, mais dont l'accomplissement et la croissance pourraient être exponentiels.

Si nous accordons à Nietzsche ces deux prémisses, premièrement que c'est d'abord à lui-même que l'homme-artiste applique sa force créatrice, et deuxièmement que ses « victoires » exigent un très long temps de préparation et de répétition, quoi de plus logique que de penser que l'œuvre d'art que sera un jour l'homme supérieur atteindra son acmé quand ce dernier aura atteint un âge plus que respectable ?

Je vous accorde le droit de penser que mon hypothèse est un peu folle. Accordez-moi en retour qu'elle nous offre un incontestable bénéfice : celui d'inverser la terrible pente de l'angoisse du déclin, pour lui substituer l'espérance d'un perfectionnement ininterrompu auquel seule la mort viendra mettre un terme. Armés de cette espérance, décidés à cultiver de toutes nos forces l'art de vieillir, nous-mêmes et plus encore nos successeurs pourrions traverser dans la joie et l'harmonie cette étape essentielle de la vie que les Modernes ont tant redoutée.

FAUT-IL REFONDER LA BIOÉTHIQUE ?

Pierre LAPRAS

Dans quelques mois, un débat parlementaire va s'ouvrir. Une loi de bioéthique sera votée, remplaçant ce que les instances à vocation éthique ne sont plus capables d'énoncer seules de manière pertinente.

Quels sont les problèmes de bioéthique qui se posent à nos sociétés contemporaines ? Comment nos sociétés essaient-elles de les résoudre ? Telles sont les deux questions auxquelles notre exposé va tenter de répondre.

Le terme bioéthique apparaît en 1947 lors du procès de Nuremberg qui fait découvrir avec horreur les expériences réalisées par les médecins nazis dans les camps de concentration.

Quelle signification peut-on donner au mot éthique de nos jours ? « *ἠθικά* » veut dire « les habitudes » (sous-entendu, « les bonnes habitudes »), mais depuis la Cité idéale d'Aristote ou de Platon, le sens s'est peu à peu affaibli et transformé. Dans une traduction plus libre, je vous propose : « *ἠθικά* », ce qui arrange tout le monde...

Nous devons donc de nos jours nous satisfaire de la définition que propose Henri Barthès : « l'éthique est l'équilibre entre ce que l'individu doit céder au groupe pour que celui-ci maintienne sa cohésion, et par réciprocité, ce que le groupe doit céder à l'individu pour que celui-ci conserve son individualité ».

Si les grands serments humanistes maintes fois renouvelés depuis le procès de Nuremberg ont affirmé

que l'être humain ne saurait être un simple objet pour la science, les reniements n'en sont pas moins nombreux. De plus, les lois concernant la bioéthique sont votées au gré des majorités parlementaires et des pressions médiatiques exercées sur les gouvernements, souvent malgré l'avis des sages de l'Académie de médecine et du Comité consultatif national d'éthique. Ce dernier peut aussi compter en son sein des membres en rapport d'idéologie avec le gouvernement du moment.

Aucune instance compétente n'est en mesure d'affirmer aujourd'hui que la bioéthique puisse résister aux idéologies dominantes. Désormais prévalent des considérations, des pressions et des enjeux qui, dans un contexte donné, peuvent être estimés « supérieurs ».

Poussée aux limites de ses paradoxes, la biomédecine est aussi fascinante que terrifiante par les perspectives qu'elle propose déjà et proposera dans l'avenir à l'homme affranchi d'une transcendance. Les neurosciences et les interventions sur le génome humain se développent selon des logiques demain incontrôlables. Les pratiques extrêmes de la biomédecine ne peuvent-elles pas remettre en cause progressivement les principes mêmes de notre civilisation ?

L'évolution de l'éthique médicale est bien illustrée par l'exemple de l'interruption de grossesse.

En 1920, l'avortement était passible de la peine de mort. En 1975, la loi Veil légalise l'interruption volontaire de grossesse (on ne parle plus d'avortement)

jusqu'à la dixième semaine, délai reporté en 1998 à la douzième semaine. Depuis 1946 cinq ou six lois de bioéthique n'ont pu répondre aux attentes du public. La dernière a été votée en 2004, mais elle est trouvée trop restrictive aujourd'hui. Sa révision est en débat et se fera en 2010.

À la suite du rapport de la commission des affaires sociales du Sénat en 2002, sont apparues de grandes divergences d'opinions entre les différentes communautés religieuses.

Comment répondent-elles à la question : l'embryon est-il un être humain dès sa conception ? Sinon à partir de quand ?

Pour les protestants, il n'y a pas de date précisant la personnalisation de l'embryon : celui-ci n'est un être humain que s'il y a un projet parental, laissé à l'appréciation de chaque individu. « Il n'y a pas de position protestante », a prévenu d'emblée le pasteur Geoffroy de Turckheim, au nom de la Fédération protestante de France.

Pour l'islam, il existe une grande tolérance vis-à-vis des manipulations sur l'embryon, à condition que ce soit pour l'amélioration de l'individu et que ce ne soit pas un homme (au sens du mâle) qui intervienne pour le prélèvement des ovocytes.

Sadek Beloucif, qui à propos de l'acharnement thérapeutique, avait proposé une distinction entre les moyens ordinaires et les moyens extraordinaires de maintien de la vie, avait ajouté au sujet de l'utilisation des bébés éprouvettes à des fins de recherche : « Ne peut-on penser que les embryons surnuméraires sont conservés par des moyens extraordinaires ? »

Cette position est partagée par le grand rabbin Michel Guggenheim, qui a expliqué que le judaïsme s'intéresse, au-delà du statut de l'embryon, à sa potentialité de devenir un être humain. « Or, les embryons surnuméraires n'ont pas cette potentialité, ou, en tout cas, une potentialité moindre », a-t-il précisé. Cependant, pour les israélites, à partir du quarantième jour, l'embryon est un être humain.

Pour les catholiques l'embryon est un être humain dès la fécondation. Le pape lui-même nuance et ne dit pas que l'embryon est un être humain, mais qu'il doit être « considéré comme un être humain ». Le père jésuite Patrick Verspieren a rappelé que les catholiques voient dans l'embryon humain un être qui appartient déjà à l'humanité et que « ce qu'il est ne doit pas dépendre du genre d'attente qu'on a par rapport à lui ». C'est pourquoi l'Église catholique refuse toute « chosification » de l'embryon et, par voie de conséquence, toute recherche qui le léserait.

Par ailleurs, il y eut un accord d'ensemble des représentants religieux sur la possibilité de prendre des « brevets sur le vivant ». Cette possibilité ne pourra pas interdire cependant de mener des recherches concernant des applications nouvelles sur des molécules, gènes ou autres éléments du corps humain qui seraient déjà couverts par lesdits brevets.

Alors, comment légiférer et obtenir un consensus dans une telle société multiculturelle, dominée par ce que Max Weber appelait « le polythéisme des valeurs » ?

On retrouve les mêmes divergences au niveau des Etats, chaque nation ayant son propre délai concernant le début de la personnalisation de l'embryon. En voici quelques exemples.

Pour les Anglais, l'embryon est un être humain à partir du quatorzième jour.

Pour les Français, à la douzième semaine, et encore ! Un arrêt de la cour de cassation refusant d'engager la responsabilité pénale d'un chauffard ayant causé la mort d'un fœtus viable dans le ventre de sa mère, enceinte de plus de six mois, va à l'encontre de cette notion au motif qu'un fœtus n'est pas un être humain avant sa naissance : le fœtus, n'étant pas une personne, ne pouvait être victime d'un homicide involontaire. Pour le droit, une personne « est un être humain né vivant et viable ». Rappelons en outre que les obstétriciens admettent qu'un fœtus est viable quand son poids est égal ou supérieur à 500 grammes, ou son âge supérieur à vingt-quatre semaines.

Pour approcher la compréhension des problèmes posés par la bioéthique, il faut rappeler les premiers stades de l'embryon :

1. Après la ponte ovulaire, l'ovocyte est capté par le pavillon de la trompe.

2. À la douzième, vingt-quatrième heure l'ovocyte est fécondé par la pénétration du spermatozoïde.

3. À la trentième heure l'ovocyte se divise en deux premiers blastomères.

4. À la quarantième, cinquantième heure, chacun des deux blastomères se divise en deux.

C'est à ce stade des quatre blastomères que se font toutes les manipulations *in vitro* sur l'embryon humain.

Par ailleurs, l'observation d'un embryon de un, deux et trois mois montre qu'à la douzième semaine, délai légal de l'interruption volontaire de grossesse, le fœtus est déjà bien formé. De plus, sur le nombre d'embryons fécondés au cours de la vie d'une femme, seuls vingt à vingt-cinq pour cent vont nider dans l'utérus. Dans les 80 % éliminés, on compte une très grande majorité d'embryons non viables ou malformés qui vont tomber et se perdre dans l'utérus, et partir avec les prochaines règles. À ce propos, on pourrait parler d'un « eugénisme naturel ».

On retrouve à peu près ce même pourcentage dans la fécondation *in vivo*. Ces embryons de sept jours, qui ne nideront jamais, sont-ils aussi considérés comme êtres humains ?

Pour compliquer les choses, s'il doit y avoir gémellité, l'œuf ne va se diviser qu'au bout du troisième ou quatrième jour après la fécondation. Comment cet embryon unique, se demandent certains, serait-il un être humain déjà unique, pendant ces quatre jours, alors qu'il va se diviser en deux, trois, ou plus pour donner deux ou plusieurs « jumeaux » homozygotes ?

Ces deux faits les plus importants du début de la vie peuvent expliquer en grande partie les difficultés pour mettre d'accord les scientifiques et les représentants des trois grandes religions monothéistes sur la présence de l'esprit, entendez de l'âme, chez l'embryon être humain avant un certain nombre de jours suivant la fécondation.

Voici toute la difficulté de la bioéthique. Ni l'impératif catégorique de Kant : « Agis de telle sorte que tu traites l'humanité, toujours comme une fin, et jamais simplement comme un moyen », ni aucun autre philosophe ne pouvait imaginer les problèmes éthiques et moraux de la biologie d'aujourd'hui. Rousseau prophétisait déjà : « Il faudrait des dieux pour donner des lois aux hommes ». Ne nous étonnons donc pas si l'embryon humain place chacun d'entre nous devant un certain nombre d'interrogations. La réponse à ces questionnements ne pourra néanmoins jamais émaner que de convictions basées sur des intuitions ou des traditions.

Quels problèmes humains et éthiques sont posés aujourd'hui par les progrès de la biologie ? L'embryon est-il une personne, un sujet juridique ou une chose ? Le législateur peut-il trancher en donnant un statut juridique à l'embryon humain ? Soulignons que le Parlement n'a jamais voulu se prononcer sur la qualification de l'embryon ni lui donner un statut juridique précis. Cette discussion repose essentiellement sur des convictions, ce qui laisse peu de place à tout consensus et embarrasse les gouvernements. Il faut toutefois reconnaître que la loi pérennisée sur l'interruption de grossesse fausse ce débat sur l'embryon ; dans l'esprit de beaucoup la crainte d'une re-discussion de la loi Veil est toujours présente.

En effet, comment protéger l'embryon *in vitro* et ne pas le protéger *in utero* ? L'embryon n'est donc encore aujourd'hui ni un sujet, ni un objet identifié par le droit. Des lois ponctuelles limitent cependant les manipulations génétiques et tentent de donner une indication aux magistrats sur le statut de l'embryon.

Existe-t-il une alternative au clonage reproductif ou thérapeutique ? Il semble que oui, depuis la découverte dans l'organisme humain de cellules d'un type très particulier, les « cellules souches somatiques ». Elles sont capables soit de se reproduire identiques à elles-mêmes, soit de donner naissance aux différents tissus qui composent l'organisme.

Ainsi, contrairement à toutes les certitudes, on découvre peu à peu que des cellules multipotentes identiques à celles qui composent les embryons ne disparaissent pas après la différenciation tissulaire pendant l'embryogenèse, et demeurent bel et bien présentes chez l'adulte. Elles sont présentes dans tous les organes, y compris le cerveau réputé n'être que le siège de phénomènes progressifs de pertes neuronales et de dégénérescence. Ce sont des cellules souches somatiques d'un genre particulier, (appelées *multipotent adult progenitor cells MAPC*), qui sont capables de se différencier dans les trois catégories de lignées cellulaires embryonnaires à l'origine de tous les tissus et organes de l'individu.

Le sang du cordon ombilical du premier bébé espagnol sélectionné génétiquement a permis de guérir son frère atteint d'une grave forme d'anémie congénitale. De plus la découverte du phénomène de « l'ARN interférent » (ARNi), qui permet de réduire au silence un gène au sein d'une cellule, ouvre d'immenses perspectives dans le traitement des maladies génétiques (sans expérimenter sur l'embryon).

L'accord est quasi général pour condamner le clonage reproductif, alors que le clonage thérapeutique, bénéficie de beaucoup d'indulgence, justifiée par l'espoir que les énormes potentialités des cellules souches embryonnaires puissent un jour en faire un matériel de réparation des tissus et organes déficients. Cependant Jean-François Mattei considère le clonage thérapeutique comme « une porte ouverte » au clonage reproductif et le condamne.

Si la France interdisait ce clonage thérapeutique, que pourraient penser des parents qui apprendraient qu'on peut guérir leur enfant par ce type de clonage que la loi française interdit et que les pays voisins acceptent ? Mais peut-on franchir aussi facilement le pas pour créer un embryon qui ne servira que comme médicament ? Peut-on accepter si vite que le débat soit enfermé dans une opposition aussi manichéenne ?

Quelles conséquences pour la procréation pourrait avoir le clonage thérapeutique ?

La perspective d'une vie très fortement prolongée, ne peut pas être sans retentissement sur la procréation, l'économie, l'emploi, etc. Nous voyons poindre ici un possible conflit d'intérêt entre procréation et longévité, jeunes et vieux.

Sacrifier des embryons sur l'autel de notre éternelle jeunesse ou accepter notre nature mortelle ? Vivre sans limite ou se reproduire, sera-t-il le choix fondamental de l'humanité de demain ? Quant à la question si justement controversée du clonage reproductif, il est facile de le caricaturer, dans une représentation du *Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley.

Le clonage reproductif, sera-t-il un interdit éthique mais pour combien de temps ?

L'eugénisme, second reniement programmé ? Le diagnostic préimplantatoire n'est-il pas nécessaire pour connaître lequel de ces ovocytes fécondés et conservés au froid sera implanté chez cette jeune femme qui a subi le parcours du combattant, pour ne pas dire un calvaire, dans le but d'avoir un enfant ? Doit-on prendre un œuf au hasard ? Il faudra alors expliquer à la future mère qu'elle peut accoucher d'un monstre, et que l'on n'a pas le droit, d'après la loi, de choisir l'embryon à implanter. N'oublions pas que dans la nature, s'effectue déjà, avant la nidation, un tri spontané, toujours dans le sens de la vie, et en éliminant les ovocytes qui ont une charge génétique tératogène. Alors, faut-il crier déjà à la dérive eugénique, sachant qu'aujourd'hui le laboratoire de génétique le plus avancé ne peut faire qu'un diagnostic préimplantatoire grossier qui ne permet que l'élimination des plus grosses anomalies ?

Mais qu'en sera-t-il demain ? Précisons en outre que l'eugénisme se pratique au grand jour depuis longtemps dans les blocs opératoires des hôpitaux, en présence d'un représentant de la DASS, pour des fœtus de 4 ou 5 mois atteints de malformations reconnues tardivement.

En conclusion, serait-il exagéré de penser que les dernières découvertes des sciences du vivant sont les plus importantes, les plus bouleversantes depuis l'avènement de l'homme ? « L'homme artificiel », la création par l'homme d'un homme entièrement façonné à la convenance des besoins ou des modes, l'humain devenant matériel biologique, la création de la vie en laboratoire, la création de bébés-médicaments, ou encore le gène qui arrêterait la mort de la cellule, ont-ils un équivalent dans l'histoire de l'humanité ?

Puissions-nous rêver sur ce qui peut nous faire rêver, sans toucher à l'essence même de l'homme ! Claude Bernard nous dit : « La recherche n'a pas d'éthique, c'est son application qui doit avoir une éthique ».

La réflexion que nous menons ensemble ne nous donnera pas de nouvelles certitudes, mais elle pourrait nous aider à comprendre le point de vue de l'autre, impressionné par cet éternel questionnement : « comment ne serait-il pas déjà humain, celui qui le sera ? ». Dénouons les déclarations porteuses de faux espoirs, dans la presse écrite et parlée : elles sont souvent orchestrées par des gens autoproclamés scientifiques, et qui en fait n'ont ni laboratoire de recherche, ni capacité reconnue. L'idéologie peut être encore plus dangereuse que le clonage.

L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH

Michèle-Ann PILLET



Tablettes n°11 de l'*Epopée de Gilgamesh* de la version ninivite qui en comporte 12.

Au début de notre troisième millénaire, précédé d'une cohorte de mensonges éhontés, un déluge de fer et de feu s'abat sur l'Irak désarmé. Et dans les fumées noires que vomissent les ruines, un chant funèbre pleure les souffrances de la chair auxquelles s'ajoute, en cette guerre, le saccage d'un joyau culturel.

Une mémoire d'argile, en haillons d'espérance, s'avance toute fragile et rappelle que c'est sur cette terre, aujourd'hui si meurtrie, que le premier fleuron littéraire du monde fut écrit, bien antérieur aux récits d'Homère et de la Bible. Il a pour titre *L'Epopée de Gilgamesh*.

À ces mots, un vent se lève, mystérieux et puissant, un vent qui fait battre le cœur au son de l'univers et transforme la pensée en braise incandescente... Il est temps de rejoindre ce grand roi sumérien. Alors l'imaginaire ajuste son allure, tel un marin sa voile, et à la lueur d'un savoir historique, se laisse emporter par ce souffle magique. Il vogue et vogue sur la crête des siècles qui déferlent tour à tour, franchit le cap de notre ère et vogue encore. Dans un bruissement d'écume un récit se résume...

Une rumeur s'élève à l'approche d'Uruk. C'est le peuple qui fête le retour de son roi. La louange se fait de plus en plus audible... « Vaillant Gilgamesh, fils de Ninsuna, il est bon désormais de faire ton éloge, nous te célébrons pour les siècles des siècles. » Qu'il est loin le temps où ce même peuple, face à l'arrogance de ce même roi, invoquait les dieux, les incitant ainsi à lui créer un rival, en force et en esprit son égal. Sous la dictée d'Enki, dieu très intelligent, Aruru-la-Sublime, prend un

morceau d'argile, le dépose dans la steppe et modèle un homme sauvage, Enkidu. Il se mêle à une horde de bêtes qui l'acceptent. Mais voilà qu'un chasseur, l'ayant surpris à délivrer les animaux pris à ses pièges, demande à La Joyeuse, voluptueuse courtisane, de lui dévoiler ses charmes pour le séduire et l'empêcher de nuire. Après de grands mamours qui durent six nuits et sept jours, Enkidu maintenant désire rejoindre sa horde. Mais à sa vue, les bêtes sauvages s'enfuient et lui, épuisé, ne peut les rattraper. Il revient, s'assoit aux pieds de la courtisane et s'aperçoit qu'il comprend tout ce qu'elle lui dit. Une semaine d'amour a eu pour conséquence d'éclairer l'intelligence d'Enkidu.

La Joyeuse le conduit vers Uruk. La première rencontre avec Gilgamesh a lieu un jour de noces. Le roi s'apprête à entrer dans la maison nuptiale exercer son droit de cuissage. Enkidu, révolté par cette coutume qui offense la nature, avec grande fermeté s'oppose à lui. Et du combat singulier qui s'ensuit, naît entre les deux hommes une amitié profonde. Mais la nostalgie des grands espaces hante Enkidu. Gilgamesh décide donc une expédition téméraire : se rendre dans la forêt des cèdres, lieu mystérieux, interdit aux humains et gardé par Humbaba, un monstre sans pitié, et le faire périr. Les anciens de la cité tentent, mais en vain de l'en dissuader. Enkidu lui-même fait part de sa crainte. Ninsuna, avec ferveur, implore le dieu Shamas de protéger son fils et son ami. Dotés d'une force incroyable, les deux héros atteignent le mont Liban en trois jours seulement, alors que le trajet requiert un mois et demi. Les cèdres luxuriants ont un parfum suave... Après un affrontement sanguinaire, Humbaba et ses sept fulgurances sont vaincues. Les deux héros peuvent à leur convenance choisir les cèdres librement. Ils agencent un radeau et sur l'Euphrate vers Nippur, cité du dieu Enlil, chef des dieux, font flotter un cèdre extraordinaire qui transperçait le ciel, une porte pour son temple, leur offrande.

De retour à Uruk, une fière prestance, revêtue de la gloire de ses exploits, rend Gilgamesh encore plus désirable. Ishtar, la déesse de la cité, lui fait des avances extrêmement osées que Gilgamesh repousse, énumérant la liste de ses nombreux amants au destin peu enviable. Une rage débridée s'empare de la déesse. Elle s'adresse à Anu, dieu du ciel, dont elle est l'hétaïre, et avec force mensonges et larmes feintes réclame le Taureau céleste, constellation que le dieu lui amène au bout d'une longue pour saccager Uruk et punir le souverain.

Un combat acharné s'engage et Gilgamesh remporte la victoire. Enkidu, écorché par la malveillance de la déesse, arrache une patte du taureau et la lui jette au visage accompagnée de semonces. Ishtar dans Uruk ne trouve personne pour la consoler.

Cependant, le Conseil réuni discute... Gilgamesh et Enkidu ont franchi un interdit. La montagne des Cèdres est la montagne des dieux et Humbaba le gardien avait la faveur d'Enlil.

L'un des deux doit mourir avant d'avoir eu son content d'existence. Des songes funestes viennent tourmenter Enkidu qui peu à peu s'étirole et finit par s'éteindre. Un sombre désespoir envahit Gilgamesh et, sept jours et six nuits, il garde celui qu'il aime comme un frère, le berce et le cajole bien qu'il se décompose... Il organise ensuite des funérailles de roi...

Cette prise de conscience de l'horreur de la mort déchire Gilgamesh et provoque en lui une crise existentielle très grave. Il entreprend un périple bien étrange aux multiples périls, mais certes préférable à une errance stérile dans la steppe au fil de sa douleur. Bravant tous les dangers que dressent sur son passage des lions, des montagnes aux crevasses abyssales, des hommes scorpions redoutables ou la mer mortelle, Gilgamesh atteint l'extrémité de la Terre où réside Utanapishti – témoin et héros du Déluge. À l'écart des envieux, les dieux l'ont doté, lui et son épouse, de l'immortalité. Gilgamesh lui demande le secret de la vie sans fin.

« Seuls les dieux peuvent accorder ce privilège, lui répond Utanapishti, ils me l'ont donné en réparation du terrible désastre qu'ils avaient occasionné. » Remplie de compassion face au chagrin du roi, son épouse lui demande de lui indiquer l'endroit où se trouve la plante qui redonne la jeunesse, prolongeant ainsi un peu la vie... La plante pousse dans des eaux très profondes. Gilgamesh s'y rend et se l'estant de très lourdes pierres, comme certains pêcheurs d'éponges encore maintenant, plonge et plonge, et cueille la plante bénéfique, se promettant de la partager avec le vieillard d'Uruk. Sur le chemin du retour, il aperçoit une source et, pendant qu'il s'y baigne, un serpent la dérobe et ses yeux désespérés le voient changer de peau et rajeunir aussitôt... Tous ses efforts pour rien...

Alors, refusant avec sagesse de s'acharner face au côté inéluctablement funèbre de la condition humaine, il rentre à Uruk et décide que le temps qui lui est imparti avant de rejoindre le pays dont nul ne revient sera un temps pour la noblesse et la miséricorde. Il incise son histoire dans une plaque de lapis-lazuli et la place dans les fondations des belles murailles d'Uruk qui le rendront célèbre.

Datées de 2650 avant J.-C. par les archéologues, elles attestent de l'historicité de Gilgamesh, tout comme la liste sumérienne des rois, ouvrage fameux du début du 2^e millénaire. Par son parcours exemplaire, ce souverain figure dans un catalogue de divinités du 2^e millénaire également, et une petite étoile marquant sa qualité de divinité est toujours ajoutée à son nom.

Entré dans la légende, son destin hors du commun est diffusé dans tout le Proche-Orient, amplifié, remanié, renouvelé, adapté, mais fidèle cependant à la trame initiale, pendant deux millénaires, jusqu'au jour où, peu avant notre ère, tel le naufrage d'un galion chargé de trésors inouïs, la civilisation mésopotamienne sombre dans un océan d'oubli.

Et c'est au petit jour que s'achève cette remontée du temps. Les lueurs du savoir historique se fondent tour à tour dans la brume légère qui nimbe la légende. L'imaginaire réduit son allure et le texte littéraire se rapproche. C'est la version retrouvée à Ninive dans la

bibliothèque d'Assurbanipal. Écrit dans une langue claire et vigoureuse, ce poème est nourri d'une tradition orale, belle et opulente. Sa lecture est une écoute.

Les formules récurrentes liées à l'oralité orientale, répétition et parallélisme alternent avec une concision remarquable.

Parallélisme :

*Gilgamesh ouvrit la bouche et prit la parole.
Ayant pris la parole, il prononça ces mots.*

Répétitions :

*Gilgamesh prit le chemin du soleil.
Quand il eut parcouru
Dix kilomètres,
Profonde était l'obscurité.
Sans la moindre lumière
Il n'y pouvait rien voir
Devant lui ni derrière
Après qu'il eut parcouru
Vingt kilomètres,
Profonde était l'obscurité
Sans la moindre lumière
Il n'y pouvait rien voir
Devant lui ni derrière.*

....

Et ce jusqu'à cent vingt.

L'âme du conteur fait vivre ce poème au rythme d'un battement du cœur. Au fil des mots, c'est tout un monde d'une grande richesse qui renaît. Les dieux et les hommes se côtoient et la veine métaphysique aux accents universels élève cet écrit à la hauteur d'une méditation grave sur le sens de la vie.

Si la forme de ce poème offre un réel dépaysement, les épisodes exhalent un parfum familier. En effet, interprétés plus tard par les génies hellène et hébraïque, ils donneront les belles légendes qui enchantent nos lectures classiques. Arpenter ce sol littéraire d'un passé si lointain c'est rencontrer au détour des phrases des thèmes bien connus dont nous découvrons avec émotion la fraîcheur.

Le conseil des dieux de Sumer se reflète sur l'Olympe d'Homère, Ninsuna et Gilgamesh sont aussi liés que Thétis et son fils Achille. Ishtar se retrouve dans Circé. Héraclès emprunte à Gilgamesh bon nombre de ses traits et de ses exploits tels le taureau de Crète et le lion de Némée. Le souffle des treize vents déchainé par Shamas contre Humbaba engendre Eole. Et Humbaba, préfigure la Gorgone.

Dans un songe lugubre d'Enkidu, l'évocation des trépassés, le rassemblement des couronnes annonce le thème traité par Isaïe (chapitre 14), des grands de ce monde réunis par la mort où le roi de Babylone est au cœur du sujet ! Et si la mort d'Enkidu place des propos sublimes dans la bouche de Gilgamesh, la douleur et les pleurs d'Achille sur son ami Patrocle sont de la même veine... L'éclat du bosquet des dieux, tout de pierreries, rayonne sur les pommes d'or gardées par un serpent qu'Héraclès trouve dans le jardin des Hespérides. C'est dans ce bosquet des dieux que Gilgamesh rencontre la tavernière Siduri qui lui tient un discours que l'Ecclésiaste mot pour mot nous redit.



Fragment du *Mythe du Supersage*,
début du 2^e millénaire av. J.-C.

Quant au récit du déluge d'Utanapishti, il se superpose au récit hébraïque, mais l'origine du désastre y est cependant beaucoup plus prosaïque. Au commencement sont les dieux et l'organisation de leur royaume est calquée sur le régime monarchique des cités-États régnant en Mésopotamie. Il y a donc des dieux supérieurs, moyens, inférieurs. Un jour, les dieux situés au bas de la hiérarchie, accablés de travail, se mettent tout simplement en grève. L'univers doit cependant continuer de fonctionner. Le conseil des dieux décide de créer des êtres à leur image, d'une longévité importante mais se réservent pour eux-mêmes la vie sans fin. Aruru-la-Sublime prend de l'argile et leur donne l'intelligence en y mêlant le sang d'un sous-dieu sacrifié à cette occasion. Les humains travaillent à leur service et prolifèrent. Cependant, leur multiplication les rend bruyants, au goût d'Enlil qui a du mal à trouver le sommeil. Il réunit le conseil pour décider d'ouvrir les vannes du ciel afin de renvoyer tous ces humains à leur argile. Les dieux majeurs votent le déluge. Cependant, Enki trouve dommage la disparition de tout le savoir acquis et des techniques. Il se rend chez Utanapishti, homme juste et bon, pour le sauver. Seulement voilà, il ne veut pas être un traître. Aussi, il s'approche de la maison d'Utanapishti et, sachant qu'il peut l'entendre, s'adresse à la palissade de roseaux qui protège les murs, « Ô palissade, ô palissade... » et lui donne les conseils bien connus... Enki inaugure l'astuce du raisonnement jésuitique !

Ce récit du déluge appartient au *mythe du Supersage* daté du début du 2^e millénaire. L'auteur de l'épopée l'a inséré dans son texte.

Le grand mérite de l'Histoire est de nous rappeler que toute chose a un précédent et que la notion de création *ex-nihilo* relève de l'imagination. La redécouverte de la civilisation mésopotamienne permet d'offrir un autre éclairage sur les écrits qui lui sont redevables. Loin d'en voiler les mérites, elle illustre ainsi la phrase du philosophe présocratique Anaxagore : « Rien ne se crée, rien ne se perd, tout se transforme ! ».

Au ciel des belles-lettres, telle une nébuleuse de réflexion, ce poème magnifique est une étoile brillante qui réfléchit la lumière d'étoiles avoisinantes, l'invention de l'écriture et le décryptage des cunéiformes. L'éclat de la première permet à l'intelligence humaine d'irradier ses possibilités et celui de la deuxième, de mesurer l'ampleur de ce que devait la pensée occidentale à l'admirable civilisation mésopotamienne.

Dès le 4^e millénaire, deux peuples fort étrangers l'un à l'autre vont vivre en symbiose. La Mésopotamie a été bilingue comme l'attestent par exemple des dictionnaires d'argile. Les Sumériens sont-ils depuis toujours présents sur le sol mésopotamien, ou venus de la mer comme le dit le vieux *mythe des Sept sages* ? Au départ, prépondérants, ils jettent les bases de cette civilisation par leur caractère travailleur et surtout inventif. Les Akkadiens sont des sémites et, à mesure que le désert d'Arabie s'étend, ils émigrent sur ses bords occidentaux. Au 4^e millénaire, certains d'entre eux gagnent la Mésopotamie. Les Sumériens inventent l'écriture cunéiforme et, tout au long du 3^e millénaire, leur langue prédomine. L'écriture cunéiforme est une écriture très complexe. Sa maîtrise requiert plusieurs années car son syllabaire est composé selon les époques de 300 à 900 signes. En dépit de cette complexité, cette écriture connaît un immense succès puisque la majeure partie du Proche-Orient l'adopte, et ce jusqu'à notre ère. Peu à peu, les Sumériens sont phagocytés par les Akkadiens qui, bénéficiant d'apports ethniques venus du nord-ouest, sont de plus en plus nombreux. L'akkadien, à partir du 2^e millénaire va, à son tour, prédominer. Ce qui explique pourquoi les plus anciennes légendes de Gilgamesh sont en sumérien et de nombreuses versions de l'*Epopée de Gilgamesh* en akkadien et autres langues du Proche-Orient. La langue sumérienne continue d'être utilisée par les savants, mais, étant une langue orpheline dont on ignore l'origine, elle n'aura pas de descendance, alors que l'akkadien aussi éloigné du sumérien que le français du chinois, s'apparente à des langues, encore parlée de nos jours, tel l'arabe, l'araméen, l'hébreu...

Les légendes et l'archéologie s'accordent pour dire qu'Uruk, la ville la plus ancienne du monde, a vu naître l'écriture et Gilgamesh. Les documents les plus archaïques de l'écriture ancienne y ont été retrouvés par une équipe allemande en 1912. Inventée pour des raisons économiques, elle est née à la croisée de deux courants culturels : les échanges de biens matériels et l'art. Lorsque la Mésopotamie inaugure une économie basée sur la culture, l'élevage et les industries qui en découlent, un contrôle de la circulation de ces biens est nécessaire. Cette économie agricole engendre une tradition d'art plastique dont la céramique et la glyptique sont les symboles. En effet, la céramique attire les décors dont le répertoire est puisé dans la nature mais aussi dans le monde abstrait des lignes et des surfaces.

La gravure de sceaux-cylindres en pierre, en faïence, en coquillage, en bois, en os, en métal déroulés sur une plaque d'argile laissent apparaître une source d'informations sur le développement de la mythologie, de l'iconographie des dieux, sur la vie quotidienne. Ces sceaux-cylindres ont environ 2,5 cm de hauteur et 1,5 cm de largeur. Ils servaient à couvrir d'empreintes l'argile qui scellait la fermeture des entrepôts, des paniers, des coffres, les bouchons des jarres et des tablettes. La



Mésopotamie 4^e millénaire av. J.-C.



Première forme d'écriture archaïque.

glyptique se développe au 4^e millénaire à Uruk mais également à Suze dans le sud-ouest de l'Iran.

Sous l'influence de cette tradition d'art plastique, la première écriture relève du dessin. Elle n'est encore que pictographie. Pour ne pas multiplier les croquis, chaque pictogramme se dote d'une signification radicale et de l'évocation de relations de cette chose à d'autres, dans la réalité ou par convention. Le pictogramme ainsi enrichi devient idéogramme. Le pied signifie pied mais aussi se tenir debout, marcher, voyager etc. Mais ces idéogrammes ne peuvent rappeler que du connu, du vécu que pour celui qui les note. Cette écriture ne peut être en fait qu'un aide-mémoire. C'est une écriture de choses qui convient parfaitement pour les opérations comptables.

Peu à peu, les pictogrammes et les idéogrammes renvoient aux objets matériels et au son de leur nom dans la langue parlée. Par exemple, un lion et un seau peuvent signifier que le lion boit dans un seau, mais, phonétiquement, lionceau, le petit du lion, comme dans un rébus.

Si l'art débute lorsque l'homme crée non plus dans un but utilitaire mais pour représenter, pour exprimer, l'écriture de choses visibles devient une écriture de sons lorsque l'homme ressent le besoin de représenter matériellement le flux verbal qu'est la langue parlée.

Seule la langue parlée peut exprimer la pensée de l'homme en sa totalité et donc transmettre de l'inconnu. Ce qui fait l'essentiel de la langue et lui donne sa clarté, ce sont les relations entre les choses, relations difficilement dessinables. En linguistique, les termes *mots pleins* et *mots creux* sont utilisés pour les différencier. Le mot plein a une signification radicale. Le mot creux précise les relations.

Pour résumer, l'écriture de choses ne tient pas compte de la sonorité de la langue, l'écriture phonétique s'y rattache. Ce processus permet de comprendre pourquoi les savants cherchent avant tout des sons derrière les signes étranges qui composent l'écriture cunéiforme pour la décrypter. Au XIX^e siècle, une pléiade de savants cosmopolites, dont le jeune latiniste allemand Grotefend, pendant plus de cinquante ans, s'attaque à la paroi que le mutisme des cunéiformes dresse entre la pensée occidentale et la civilisation mésopotamienne. Cette aventure, hors du commun, qui mérite d'être saluée pour son courage intellectuel et sa persévérance, s'inscrit dans la mouvance d'un autre déchiffrement, celui du sol mésopotamien, auquel se livrent d'éminents archéologues. Contrairement aux érudits engagés dans les mystères d'une forêt de signes, les archéologues, eux, n'ont sous les yeux qu'une monotonie que nul vestige antique, obélisque ou pyramide ne vient briser.

À part quelques soubresauts d'argile qui ondulent la plaine où, çà et là, des voyageurs glanent des briques aux inscriptions insolites, rien ne révèle qu'ils abritent des villes légendaires endormies dans un sommeil plusieurs fois millénaire.

En 1843, Paul-Emile Botta, jeune consul de France à Mossoul, lui aussi intrigué par ces plaquettes d'argile, entreprend de faire fouiller les tells de Qujunjiq et Khorsabad. Sous le premier, Ninive, et sous le deuxième, le palais assyrien du roi Sargon revoient le jour. Peu après, c'est au tour d'Uruk, grâce aux Anglais. Le rythme des découvertes des villes mésopotamiennes s'accélère... Les cunéiformes commencent à livrer leurs secrets...

Le temps s'est entrouvert, un flot de connaissances ruisselle... L'enthousiasme émerveillé face à ces morceaux d'argile est l'enfant de ce vent mystérieux et puissant qui un jour les a frôlés. Et quand le monde, que nous désirons paisible et sans reproche, devient cette fête atroce où la vie et la mort s'épousent en sombres noces, c'est lui qui d'une brise légère console nos yeux d'un voile de poésie et chante doucement la Mésopotamie où veillent les vénérables ancêtres de notre pensée.



*Harpiste babylonienne. Début du 2^e millénaire av. J.-C.
Musée du Louvre.*

L'ART CONTEMPORAIN OU LES AVATARS D'UN ADJECTIF

Jean MONTPELLIER

La pièce de théâtre *Art* de Yasmina Reza, jouée pour la première fois à Paris en 1994, a eu un succès international, a fait rire le monde entier et a donné à réfléchir... Grave dilemme : art ou non art ? Arkontemporain ! C'est-à-dire un nouveau monde !

L'art contemporain s'est imposé peu à peu au XX^e siècle, supplantant l'art moderne qui s'essouffait, et internationalisant véritablement l'art, après le débarquement à Paris de la peinture américaine cornaquée par Clement Greenberg, ex-directeur à New York de la revue communiste *Partisan Review*, aidé par Léo Castelli et... la CIA, car nous sommes en pleine guerre froide. L'Ecole de Paris est laminée.

Avec l'évolution des progrès techniques qui favorisera des réseaux de vente très juteux, on date généralement des années 60 le vrai début de l'Art contemporain.

Mais ne vous y trompez pas, quoiqu'il soit tentaculaire, hégémonique, l'art « contemporain » n'est pas l'art de nos contemporains.

En fait, une partie de l'art d'aujourd'hui s'arroge le nom de l'ensemble, et se prétend la totalité de l'art vivant. Il s'agit donc d'un mot-piège, en quelque sorte d'une imposture, et peut-être même d'une double imposture. Je ne dirai donc plus « art contemporain » mais je dirai désormais, en lieu et place, « arkontemporain ». Ce qui rendra tout son sens à la locution honnête « art contemporain », c'est-à-dire l'art de nos jours !

En outre, l'utilisation d'un k sert à élargir au plan international, à souligner le caractère cosmopolite du concept. Et pourquoi aussi bien, ne pas écrire « Kultur » quand il s'agit de mettre en exergue le sens dévoyé de ce mot ?

Car, pour citer Marc Fumaroli, « la culture est devenue un de ces mots bourdonnants dans la prolifération de la langue de bois, et frappé d'une parfaite vacuité sémantique... Il n'est pas exagéré de dire que l'un des syndromes d'inculture aujourd'hui est d'invoquer en toutes occasions la culture. »

Donc, art contemporain et culture officielle, même combat !

Deux canulars historiques sont à l'origine de ce qui devient depuis une vingtaine d'années, avec des flux et des reflux, un raz de marée.

Le premier se passe à Paris encore capitale des arts, point focal où convergeaient tous les jeunes artistes épris de liberté. Une équipe de journalistes menée par Roland Dorgelès, loua un âne ; par le truchement d'un pinceau attaché à la queue de l'animal et trempé dans différents pots de peintures, et d'une carotte présentée à Aliboron pour le faire frétiller, une œuvre historique fut réalisée devant huissier et signée Boronali. Exposition au salon des Indépendants de 1910. Enorme succès. Le canular fut alors dévoilé par le même huissier. Réaction des médias : nulle, ils n'allaient pas se déjuger ! C'est ainsi

que l'opinion publique fut initiée et invitée à l'admiration inconditionnelle d'une « anerie ».

Le second canular se passe aux Etats-Unis en 1915 ; le peintre, Marcel Duchamp, eut la peau des jurys et obtint l'engagement d'une grande galerie new yorkaise de se refuser à toute sélection des œuvres par un jury. Duchamp apporte alors... pour exposition, un urinoir qu'il baptise *Fountain*. Refus de la galerie. Procès avec énorme battage médiatique, non moins énorme publicité pour Duchamp qui devient ainsi le premier initiateur à un arkontemporain qui ne disait pas encore son nom, mais qui ouvrait la boîte de Pandore ! Le *Ready Made* élève l'objet manufacturé au rang d'objet d'art, et introduit l'artefact vulgaire dans le monde de l'esthétique.

Un troisième événement significatif de l'art contemporain, qui donne le ton, a lieu à la Biennale de Venise en 1962, où l'artiste italien Manzoni présente, en 90 exemplaires, dans des boîtes de conserve, sa *merda d'artista* (en italien c'était plus distingué !). Pour la petite histoire, l'une d'elles a été revendue à Marseille il y a quelques années plusieurs milliers d'euros !

Il y a là de quoi déstabiliser les vrais amateurs qui bénéficient d'un don, comme les vrais artistes.

Dès lors, de transgression en transgression (mot clef de l'arkontemporain), tout est permis.

L'entrée de l'art en politique avec l'art contemporain, eut pour conséquence le rejet des académies, des jurys, l'éclosion de nombreux « mouvements » et « avant-gardes » dont le « slogan » était tiré d'un couplet de l'*Internationale* : « Du passé faisons table rase ».

Résultat de cette politisation de l'art : il est désormais le fruit (véreux ou non, selon le goût de chacun) d'une permissivité totale.

Le côté positif : un vrai feu d'artifice ! Un autre monde ! C'est la liberté absolue. Il est d'une formidable inventivité, d'une extrême profusion ; rien ne lui est étranger, il est concerné par tous les domaines : social, politique, parfois même esthétique... !

Tout est admis, la provocation, le détournement, le ludique, la fornication, la dérision, l'humour, la pornographie, la scatologie, l'angoisse, le sang, l'horreur. Rien n'est tabou.

Tout est ART. Art pour tous !

Tous les matériaux, toutes les techniques, sont utilisables, photographie, vidéo, musique, objets manufacturés, installations multiples et variées, *happenings* ou autres *performances* où le spectateur est parfois sollicité pour apporter sa participation.

On réfute naturellement toute hiérarchie : le « bien fait », le « mal fait », le « non fait » ont la même portée artistique, les tags et les fresques romaines sont placées sur le même plan, Versailles et Disneyland aussi...

Tout est possible, tout se vaut. L'arkontemporain réalise au niveau mondial, en quelque sorte, les rêves du Bauhaus à Munich.

Le grand Rodin avait réalisé le mariage de la beauté et du caractère. Avec l'alliance des sociologues tels que Pierre Bourdieu, qui ne connaissent qu'un égalitarisme forcené, le politiquement correct considère les activités artistiques comme une activité économique, les amateurs d'art comme des consommateurs, et pour mieux toucher la masse, remplace le beau par le laid, le caractère par la bizarrerie, l'original par la répétitivité, l'accumulation. Et en fait, l'effort par la facilité.

L'imagination est au pouvoir, le manque d'imagination aussi ! Buren est obsédé par les rayures, Toroni répète son carré à intervalles réguliers (empreinte de pinceau n° 50), cette fidélité lui vaut le grand prix national de peinture en 1995 !

En 2007, il me semble, le BHV rend hommage à l'art contemporain. Bertrand Lavier filme le porte-bouteilles acheté par Duchamp 87 ans auparavant, et la vidéo passe en boucle dans le magasin. Les gens s'arrêtent, et attendent vainement qu'il se passe quelque chose... Créer un tel événement est du grand art ! Les artistes sont satisfaits, pourvu que l'on parle d'eux en bien ou en mal, peu importe !

D'ailleurs, ce qui compte, c'est le concept, l'idée plus que l'œuvre. Ce qui explique la littérature abondante qui accompagne de nombreuses réalisations. Le verbe devient souvent l'élément capital de l'œuvre, la plupart du temps dans un style ésotérique et prétentieux, voire ridicule. Nous sommes bien dans un art conceptuel.

Exemple entre autres, du discours à propos d'une œuvre que l'on peut retrouver dans tous les articles, dans toutes les expositions, dans tous les catalogues : « plus que pratiquer l'immédiateté, Kline en donne la représentation. Et s'il structure fortement ses toiles, monumentales, c'est pour faire éprouver leur relation à l'espace environnant, non pour induire le sentiment de l'espace en soi... La présence de ce que montre le tableau souligne l'absence de ce qu'il ne montre pas. » !

Ou bien encore, qu'évoque pour vous « la béance maxillaire du séisme phonique » ? Un cri, bien sûr, soit « un enjeu libidinal au motif castrateur »... Evidemment !

À défaut de qualité, on offre du gigantisme, du monumental, que ce soit en peinture, en « sculpture », ou en « installations ». Il faut impressionner les foules et les écraser si possible d'une supériorité incontestable !

C'est après l'ouverture du centre Pompidou dans les années 80 que « l'art contemporain » devient l'art officiel du « ministère de la Kultur ».

Historiquement, le premier ministre de la Culture fut le Dr Goebbels qui fit comprendre à Hitler le formidable outil de propagande que cela pouvait constituer. La leçon ne fut pas oubliée : André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles, soucieux pour la culture française « que Paris demeure, en art, la ville de l'accueil et de la liberté », inaugura une Biennale de Paris au Palais de Tokyo, où l'on vit en haut du perron, telle la *Victoire de Samothrace*, une motocyclette ficelée dans du plastique déchiré.

Le président Mitterrand, appréciant lui aussi à sa juste valeur cet outil de propagande, lui accorda financièrement un traitement de faveur, sous la direction de M. Jack Lang dont le premier soin en 1982 fut de modifier la formulation de la mission du ministère de la Culture tout en supprimant par ailleurs l'enseignement du dessin, base des arts plastiques. Il s'agit de : « permettre à tous les Français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'exprimer librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ».

Cette formulation est bien révélatrice du souci politique d'un égalitarisme utopique, barrant la route à tout élitisme !

L'arkontemporain est désormais un art officiel international : dans toutes les manifestations, toutes les nationalités sont représentées et livrent des œuvres de la même inspiration. Il règne en maître dans les musées et centres d'art, les écoles des beaux-arts, les grandes expositions banalement appelées « foires ».

Avec le développement de l'arkontemporain, « l'Etat culturel » s'épanouit, grâce à la collusion du système commercial des galeries avec les filières officielles de l'Etat.

Les colonnes de Buren s'approprient le Palais-Royal, et la pyramide de Pei au Louvre s'installe comme un diamant dans un écrin.

Les monuments anciens deviennent le faire-valoir de l'œuvre contemporaine, et lui confèrent par là même une valeur exceptionnelle. Voir le tapage récent autour d'un homard, et sa plus-value indéniable ! (château de Versailles, 2009).

L'arkontemporain est ouvert à tous, chacun peut s'exprimer, faire les œuvres de sa vie... évidemment, ce qui est délicat, c'est d'entrer dans le cercle des « élus », c'est-à-dire être désigné par le monde de l'art comme artiste contemporain. Car c'est ce statut de l'artiste bien souvent qui confère de l'intérêt à l'œuvre.

En tout cas, l'artiste n'est plus qu'un maillon dans la chaîne de l'art : il est un acteur parmi d'autres, chroniqueurs, critiques d'art, courtiers, marchands, commissaires-priseurs, personnel institutionnel qui a pris du pouvoir et qui n'entend pas y renoncer... « Subventionné de la société », écrit Catherine Millet, n'ayant plus rien de commun avec le « suicidé de la société » que Van Gogh avait pu incarner.

Les artistes au label arkontemporain sont exposés, achetés, primés, médiatisés, soutenus par la création de multiples musées, espaces, qui voient le jour dans le monde entier. Les mécènes, milliardaires, font monter les enchères à des prix hallucinants, d'autant plus hallucinants que la pérennité des œuvres, exécutées sans métier est loin d'être assurée ! Quid des prix de la restauration des toiles accumulées ? Combien de fers à béton, sculptures rêvées, éphémères, ont été déjà balayés ou jetés à la poubelle...

Duchamp encore lui, va boucler la boucle : en sortant d'une exposition du groupe B.M.P.T., adepte de l'art sans émotion, il se serait exclamé : « comme c'est emmerdatoire ! » Si le pape de l'arkontemporain le dit !

Le corollaire, c'est que face à cet art hégémonique et totalitaire, la peinture de chevalet ou la sculpture sur socle qui ne s'improvise pas et demande du « métier », est désormais un genre mineur. Les « non-contemporains », quoique bien vivants, sont ignorés dans le meilleur des cas.

Le substantif « beauté » comme l'adjectif « beau » sont désormais bannis !

Et cette disparition du critère de beauté a presque ruiné de nos jours l'art traditionnel. N'est-ce pas là, une atteinte à notre humanité ? Et citer le poète Keats risque d'apparaître comme une provocation ringarde. Qu'importe !

A thing of beauty is a joy for ever.

Thing : l'œuvre est matérielle, concrète, c'est un objet ;

Beauty : c'est cette qualité qui fait l'œuvre d'art ;

Joy : dispensée par la beauté, elle en est le critère essentiel ;

For ever : car il ne s'agit pas d'une chose fugitive.

Art est un de ces mots, comme amour par exemple, qui peut revêtir une foule d'acceptions tout en conservant imperturbablement une sorte de rayonnement intense, indéfinissable, qui rejoint les plus hautes régions de la pensée. Dans l'acception propre aux « beaux-arts » (malheureusement sans singulier en français) comme aux arts plastiques, l'art est intemporel, universel, et sans utilité pratique. D'ailleurs, si les artistes sont devenus des plasticiens, ils ont conservé le mot art qui leur confère une aura précieuse dont ils usent et abusent.

Si l'artiste est bien celui qui fait des œuvres d'art, il y a pour moi des critères indispensables auxquels il doit répondre :

1. L'artiste a un don et du talent, ce qui n'est pas donné à tout le monde.

2. L'artiste éprouve une envie dévorante, une nécessité interne (*Inhere Führung* de Kandinsky), d'exercer à fond son métier d'artiste qui prolonge et va bien au-delà du métier d'artisan.

3. L'artiste n'est jamais entièrement satisfait de ce qu'il fait et jusqu'à sa mort (naturelle ou suicidaire), il ne renonce pas.

4. L'artiste fait des œuvres, parfois des œuvres d'art, éventuellement un chef-d'œuvre. Ce verbe faire me paraît suffisamment fort d'ailleurs, pour ne pas aller chercher le verbe créer dont le caractère sacré ne saurait sans outrecuidance être appliqué qu'à quelques rares artistes d'un talent « divin ».

L'art contemporain impose ses libertés insolentes, outrancières, et s'impose. Le public jouit des mêmes libertés : il est partagé, face à un déchaînement médiatique. Il est enthousiaste, béat d'admiration, ou dérouté, indigné, scandalisé, voire indifférent. Et pourtant, cette évolution de l'art nous concerne tous et tout particulièrement les jeunes générations dont le goût est orienté dès l'enfance.

Le meilleur des mondes de Huxley, comme 1984 d'Orwell sont devant nous, tout proches.

Pour conclure, je citerai Jean-Paul II : « L'essence de l'art est au tréfonds de l'homme, là où l'aspiration à donner un sens à sa propre vie s'accompagne du sentiment fugace du beau et de l'unité mystérieuse de toute chose. Expression de ce qui est pleinement humain, l'art possède un caractère universel, il résiste au temps et à l'espace. La mémoire humaine ne cesse d'y revenir. À travers les âges et les diversités de la culture, l'Art Vrai s'adresse à tous les hommes. Il les rassemble de la même manière que l'amour... »

Que dire de plus sinon que Jean-Paul II semble avoir inventé pour nous, cette expression de « l'Art Vrai » qui dit tout. Et en particulier que l'arkontemporain est faux. Il y a quelquefois, dans le meilleur des cas, décoration, mais il n'y a souvent pas plus d'art que de contemporanéité dans le vocable art contemporain.

Enfin, pensons au dicton fondamental plein de prudence « des goûts et des couleurs on ne discute pas », et au commentaire de Paul Valéry « et pourtant ils ne font tous que ça ! »

L'ART CONTEMPORAIN EST-IL DE L'ART ?

Jean PERREAU

(SÉANCE PRIVÉE DU 10 DÉCEMBRE 2009)

Dans son ouvrage *L'art à la source*, Claude Roy a imaginé la réaction de la femme de ménage du sculpteur du paléolithique supérieur lorsqu'elle découvre une statuette représentant « une énorme génitrice aux seins énormément gonflés de lait, au ventre énormément fécondé de vie, au sexe disproportionné, aux fesses gigantesques » alors que l'épouse de l'artiste est « une grande belle fille aux seins bien accrochés, au ventre musclé et plat de chasserresse. Où est-ce qu'il va chercher tout ça ? se demande-t-elle ».



Dessin de Louis Imbert.

Tenter de répondre à cette question, c'est s'interroger sur l'art, les artistes et les œuvres d'art.

Rappelons d'abord quelques évidences. L'art est une tentative non rationnelle de dévoilement du mystère du monde, ce que Paul Klee a résumé dans sa célèbre formule : « L'art ne reproduit pas le visible mais rend visible ». Les artistes expriment donc un sentiment personnel, ce que Corot nommait sa *première émotion*, ce que Cézanne baptisait sa *petite sensation*, ce que Kandinsky appelait sa *nécessité intérieure*. Et, pour que l'œuvre d'art soit bien le reflet de cette émotion offerte en partage au spectateur, l'artiste est totalement libre de s'exprimer comme il l'entend.

Notons aussi qu'à la différence des arts du spectacle, les arts plastiques ne se livrent pas d'emblée mais demandent un effort et des intercesseurs au rang desquels figure le savoir.

L'expression *art contemporain* est aussi malheureuse que celle d'*art moderne*. Désignant des pratiques artistiques bien définies, ces deux appellations n'ont jamais désigné l'ensemble de la production de leur époque. À côté de ce qui est labellisé art contemporain, il y a une production abondante d'œuvres d'art, plaisantes ou dérangeantes, réalisées en utilisant les règles traditionnelles bien enseignées dans des ateliers, et prenant en compte la plupart des innovations de l'art moderne. Loin de refaire ce qui s'est fait avant eux, des

artistes suscitent ainsi des émotions esthétiques par l'originalité et les qualités plastiques de leurs œuvres. Cette production actuelle, bien que très présente comme le montrent les nombreuses expositions, en particulier les grands salons parisiens, et les ventes aux enchères, est cependant loin d'être aussi médiatisée et soutenue que ce que l'on appelle l'*art contemporain* considéré comme le seul art créatif.

Il en résulte pour le grand public, c'est-à-dire la plupart d'entre vous, une grande incompréhension. Le fossé se creuse chaque jour un peu plus entre une communauté arrogante peu soucieuse d'expliquer ce qu'elle encense et une foule ignorante qui refuse de regarder. De plus, ce rejet est entretenu par de nombreux beaux esprits affirmant régulièrement et sans nuances que l'art contemporain est *n'importe quoi*.

Je vais tenter de montrer que ce n'importe quoi ne se fait pas n'importe comment, n'importe où et n'importe quand.

L'art et l'œuvre d'art ne doivent leur définition qu'à l'ensemble des pratiques, des événements et des conventions en vigueur à l'époque de leur production. Dans l'Antiquité, les artistes se sont attachés à incarner l'ordre harmonieux de l'univers, puis, au Moyen Âge, à décrire une vérité supérieure et extérieure à l'humanité. Ce n'est qu'avec la sécularisation du monde à partir de la Renaissance que l'œuvre d'art, n'ayant plus vocation à incarner une vérité cosmique ou divine, tente de plaire à la sensibilité humaine. Elle traduit alors la nature avec vraisemblance tout en recherchant la beauté idéale et la perfection technique.

Au XIX^e siècle, en réaction contre un pessimisme académique ancré dans l'idée qu'il est impossible de surpasser l'art classique des anciens, de jeunes artistes entrent en conflit avec les institutions et la société. Ils recherchent leur inspiration dans un monde en pleine évolution et s'intéressent aux possibilités que leur offre la technique, par exemple pour les peintres, les couleurs industrielles en tubes faciles à utiliser en plein air, pour les architectes, la fonte, l'acier, et bientôt le verre et le béton.

Dans le domaine de la peinture, l'art le plus emblématique, Courbet met à mal le concept de la beauté classique idéalisée, Manet s'intéresse plus aux qualités picturales qu'au sujet, Gauguin libère la couleur de sa fonction descriptive, Van Gogh utilise des déformations expressives et Cézanne, au lieu de copier la nature, tente de la recréer à sa manière. En 1890, la célèbre phrase de Maurice Denis, « un tableau [...] est essentiellement une surface plane recouverte de couleurs en un certain ordre assemblées », résonne comme l'annonce d'un art libéré des pratiques artistiques imposées par les pompiers de l'Institut. Peu après 1900, le fauvisme, l'expressionnisme, le cubisme, et enfin l'abstraction permettant à l'artiste

d'exprimer sa subjectivité sans contrainte, marquent la fin de la représentation et de l'imitation, et par conséquent, l'abandon de l'espace perspectif et du rendu des volumes par le jeu des valeurs, en vigueur depuis cinq siècles.

Cet art que l'on appelle moderne par rapport à la tradition classique va alors se développer dans une succession d'avant-gardes. L'avant-garde, terme militaire bien adapté en la circonstance pour désigner un art novateur qui doit montrer le chemin et non suivre la troupe, naît de l'association offensive d'artistes, de critiques et de galeristes, en général de la même génération, qui cherchent à se distinguer par la provocation et le dénigrement de ce qui existe. Il y a une croyance bien établie dans le progrès et les œuvres d'art deviennent des marchandises ayant leur place et leur prix dans une société de consommation en pleine expansion.

Dans la mouvance contestataire du groupe Dada, Marcel Duchamp, le *grand perturbateur*, comme l'appelait André Breton, annonce l'art contemporain en affirmant que des objets manufacturés, sans aucune qualité esthétique, peuvent devenir des œuvres d'art par sa seule décision en tant qu'artiste. En invitant le spectateur à s'interroger sur la nature de l'art, Duchamp ouvre la voie à l'art conceptuel, c'est-à-dire une forme artistique où l'idée prime sur la réalité matérielle de l'œuvre, et à un nihilisme devenu bien répétitif et souvent outrancier.

Après deux guerres mondiales et de nombreuses autres catastrophes, il aurait été surprenant que les artistes ne réagissent pas. Beaucoup ont alors renoncé à un esthétisme jugé hors des problèmes de nos sociétés pour s'intéresser à la vie quotidienne en intervenant dans l'espace urbain, dans la mode, dans la politique,... avec tous les moyens à leur disposition, pour le meilleur ou le pire ! Leurs œuvres, parfois incongrues ou dérisoires, n'ayant plus du tout pour objet la simple délectation, interpellent brutalement le public.

Par leur ambition de participer à la naissance d'une société nouvelle où la vie et la création artistique seraient intimement mêlées, ces artistes élargissent délibérément les limites du champ de l'art au point de rendre ses frontières peu visibles. Le traditionnel système des beaux-arts est remplacé par celui des arts plastiques prenant en compte l'utilisation des matériaux les plus divers, les matériaux étant des matières, des médiums et des supports variés, des attitudes, des gestes, l'environnement... Tous les médiums sont souvent utilisés simultanément par le même artiste qui peut être peintre, photographe, producteur d'installations ou vidéaste. Il y a des assemblages de matériaux divers, des installations en général éphémères et parfois démentielles, des performances inattendues, dérangement, provocantes qui relèvent du spectacle vivant,... C'est cette création pas forcément plaisante, reposant sur les concepts d'éclectisme et d'hybride, que l'on appelle *art contemporain*.

En raison de leurs dimensions, les œuvres, nécessitent des lieux d'expositions spécifiques que sont les centres d'art souvent créés dans des friches industrielles, des entrepôts, des bâtiments désaffectés, ou encore des espaces offerts par des entreprises souhaitant montrer leur ouverture à l'innovation.

À partir de 1960, cette nouvelle forme d'art se développe au sein de mouvements qui se succèdent rapidement. Il y a un foisonnement d'expériences originales, par exemple les monochromes et les expositions du vide qui font écho aux concerts de silence de John Cage et à l'absurdité dénoncée par Camus, Ionesco ou Beckett. Réduite à l'extrême avec l'art conceptuel, l'art minimal et l'Arte Povera, entre autres, l'œuvre d'art plastique s'efface derrière des discours philosophiques de plus en plus envahissants, ce qui conduit à une crise dans les années 1980.

Les artistes plasticiens s'interrogent alors sur l'avenir de l'art. Certains souhaitent pousser à ses limites le modernisme, c'est-à-dire le système des avant-gardes, afin de pouvoir proclamer la mort de l'art après en avoir épuisé toutes les possibilités dans des expériences extrêmes. D'autres dénoncent ce modernisme comme une idéologie abusive reposant sur la table rase et l'utopie d'un progrès en art. Ils demandent un retour au réel, aux traditions, à la figure et ils n'hésitent pas à réinterpréter les œuvres anciennes, ce qui se fait depuis quelques années dans l'architecture que l'on nomme postmoderne.

En France, l'abondance des débats esthétiques, la confusion des jugements et la crise du marché de l'art au début des années 1990 sont à l'origine d'une confrontation appelée par la suite *la querelle de l'art contemporain*. Hélas, de cette dispute il n'en est pas sorti grand-chose si ce n'est une violence accrue des anathèmes échangés entre les admirateurs et les contempteurs de l'art contemporain. Depuis, le grand public se sent d'autant plus exclu que l'évolution du marché de l'art et, en France, la montée en puissance de l'Etat dans le domaine culturel depuis de nombreuses années, brouillent les derniers repères.

Examinons ce marché de l'art contemporain.

Alors que l'art moderne répondait aux attentes d'une société de consommation, avec une place importante réservée aux intellectuels tels Apollinaire, Max Jacob, André Salmon, et aux grands marchands, tels Vollard, Bernheim, Kahnweiler, l'art contemporain s'épanouit dans une société de communication. Une organisation en réseaux règle la circulation et la mise en scène des œuvres d'arts, suivant les techniques du marketing le plus abouti. Des contrats sont établis entre de grandes galeries et des financiers collectionneurs, pour lancer des artistes, jeunes et inventifs. Les méga-collectionneurs, tels l'Anglais Saatchi, l'Allemand Ludwig, les Français Pinault et Arnault, les responsables des grandes fondations américaines, les milliardaires russes, indiens, chinois, sont fascinés par une création débridée, non sans rapport avec la capacité d'innovation et de spéculation dont ils ont fait preuve dans leur carrière professionnelle. Leurs achats largement médiatisés, destinés à enrichir des musées et des fondations, leur assurent en outre une reconnaissance sociale et culturelle internationale.

Pour se faire remarquer, les artistes se livrent à des provocations répétées de plus en plus osées ou déroutantes, car rien n'est pire que l'indifférence. Cependant, leurs outrances, si elles relèvent bien souvent de farces de potaches ou de carabins, sont largement dépassées dans le spectaculaire, le scandaleux ou l'horreur, par le réalisme cru et violent de la *vraie réalité*.

Les artistes vedettes doivent participer à la promotion de leur art comme les stars du show-biz. Pour fournir la grande quantité d'œuvres qui leur est demandée, ils ont recours à des collaborateurs regroupés dans de vastes ateliers de production. C'était le cas de la Factory d'Andy Warhol et de l'atelier d'Arman à New York. C'est l'organisation actuelle des artistes les plus chers de la planète : Jeff Koons emploie 90 collaborateurs et Damien Hirst, 130.

Lors des diverses foires, biennales, et autres manifestations d'art contemporain, le public privé de repères est cyniquement relégué au rôle de faire-valoir. Les visiteurs sont en présence d'un choix fait à leur insu par un groupe restreint d'experts, constitué de marchands, collectionneurs, critiques d'art, commissaires d'exposition, conservateurs, et fonctionnaires de la culture pour la France, qui décernent le label *art contemporain*.

Il semble que la valeur marchande soit de plus en plus le principal critère pour évaluer la qualité d'une œuvre d'art contemporain. Il y a toutefois des conditions nécessaires pour cette attribution. En voici quelques unes aisément repérables :

- l'artiste dit *contemporain* est polyvalent dans l'utilisation des matériaux, et le mélange des matériaux ne permet plus de se référer aux catégories des beaux-arts, peinture, sculpture, gravure... ;

- les œuvres offrent une grande flexibilité de présentation ce qui leur permet d'être exposées dans des lieux très divers ;

- la production artistique s'insère dans la vie quotidienne, transforme l'espace public, sollicite souvent la participation active des spectateurs, dénonce la société de manière bien plus radicale qu'auparavant.

En marge des artistes hyper-médiatisés, qui constituent la partie la plus visible de la création contemporaine, mais aussi la plus restreinte, beaucoup de créateurs œuvrent dans la discrétion de leurs ateliers, souvent dans des conditions matérielles difficiles. Ils sont soutenus par des galeries spécialisées et de jeunes collectionneurs fascinés par une liberté dont ils ne disposent pas dans leurs carrières professionnelles.

La France représente une exception culturelle. Modestement avec le premier ministère de la Culture en 1959, plus radicalement à partir de 1981, l'État, obnubilé par les erreurs dues au passéisme de l'Académie des beaux-arts hostile durant plus d'un siècle à toute modernité, s'est résolument tourné vers la création contemporaine en aidant exclusivement les artistes novateurs par l'achat d'œuvres, l'organisation de centres d'art et de résidences d'artistes. Il faut souligner la réussite des fonds régionaux d'acquisition d'œuvres d'art contemporain mis en place en 1983, les FRAC, financés à part égale par l'État et les Régions, qui ont permis depuis plus d'un quart de siècle d'enrichir les collections nationales et de soutenir de nombreux artistes n'ayant pas accès aux grands circuits commerciaux.

Cet assistantat artistique, paradoxalement héritier d'une pratique monarchique et conforme à l'idéal républicain d'un large accès de tous à la culture, reste quand même bien modeste par rapport aux subventions accordées aux arts du spectacle.



Projet pour les futurs locaux du FRAC PACA, place de la Joliette à Marseille.

Notre région est particulièrement riche en artistes sincères et originaux ainsi qu'en structures dynamiques créées pour les soutenir avec l'aide financière des collectivités locales. Citons comme exemple, mais il y en a bien d'autres, *Documents d'artistes* à Marseille qui assure la promotion sur Internet d'environ deux cents artistes plasticiens travaillant en Provence et l'*Espace de l'art concret* à Mouans-Sartoux.

Examinons quelques œuvres récentes d'artistes emblématiques indépendants.

Daniel Buren, devenu un maître du décor urbain, est, dans la création contemporaine internationale, l'artiste français le plus médiatique et le plus coté. Il faut dire que ses détracteurs ont largement contribué à cette reconnaissance depuis la polémique suscitée par la commande publique pour la cour du Palais-Royal à Paris !

Dans sa pratique artistique, Buren refuse la peinture en tant que message subjectif et illusion. C'est pourquoi il a remplacé dès 1967 les pinceaux et la palette du peintre par un outil visuel personnel, les fameuses bandes verticales de 8,7 cm de large, en deux tons alternés. Opposé à l'autonomie de l'œuvre d'art, Buren utilise ces bandes sur les supports les plus inattendus et dans les lieux les plus divers afin de donner à voir et souligner l'espace. Bien que sollicité dans de nombreux pays, il est toujours violemment critiqué en France.

Une grande part de l'œuvre de l'Allemand **Anselm Kiefer**, né quelques mois avant la chute de Berlin, dénonce l'horreur nazie. Invité en 2007 à la première manifestation annuelle *Monumenta* dans la nef du Grand-Palais à Paris, il a proposé une installation intitulée *Chute d'Etoiles* composée de sept gigantesques *maisons-sculptures* abritant des textes, des peintures, des sculptures, et trois immenses tours, l'une écroulée et les deux autres comme sur le point de s'effondrer. Dans cette œuvre, c'est la mémoire qui est magnifiée, une mémoire sans cesse à reconstruire pour éviter l'oubli. Le fatras des éléments symbolise la plaie que la Shoah a creusée dans l'humanité et la culture. Cette installation brute suscite l'émotion physique du gigantisme, l'émotion sensorielle provoquée par les matières, les textures, et l'émotion plus cérébrale créée par les peintures et les textes autour

de la mémoire et de l'engagement. *Chutes d'Etoiles* est une vision eschatologique du monde, une réponse à la fatalité du chaos et de la finitude humaine.

À la suite de Delacroix, Ingres, puis Braque en 1953, Kiefer a été sollicité par le musée du Louvre pour la réalisation d'une peinture monumentale dans l'escalier situé près du département des antiquités égyptiennes, et de deux sculptures dans des alcôves de part et d'autre. La toile met en relation l'autoportrait, ici en gisant, et une constellation, afin de relier l'infiniment petit et l'infiniment grand, un thème récurrent chez cet artiste.

L'historien de l'art américain **Richard Serra** a décidé de devenir artiste en 1965 lorsqu'il a découvert l'œuvre de Brancusi à Paris alors qu'il fréquentait l'académie de la Grande Chaumière.

Invité de *Monumenta* en 2008, il a proposé une installation géante tout-acier intitulée *Promenade* composée de cinq longues plaques de 17 m de haut, 4 m de large et 75 tonnes, fabriquées à Gandrange par Arcelor Mittal. L'œuvre occupait l'espace en tenant compte de l'architecture du lieu et surtout de l'immense verrière qui s'étend à une hauteur de 45 mètres. Elle instaurait un dialogue entre les volutes des poutrelles et le métal brut des plaques, la transparence de la verrière et l'opacité de ces dernières, le gigantisme du volume de l'édifice et la légère inclinaison des plaques d'acier défiant les notions de gravité et d'équilibre. La justesse des rythmes entre plein et vide créait une force sereine et harmonieuse s'étendant à tout l'espace, aboutissement, selon l'artiste, d'une méditation commencée lors d'un voyage à Kyôto avec la découverte de l'art japonais du jardin fondé sur l'harmonie, l'unité du plein et du vide, la diversité des points de vue et la méditation.

Depuis le début des années 1980, le Français **Claude Lévêque** crée des installations en dehors des cadres du marché de l'art en articulant objets, lumières et sons pour investir puissamment des lieux et s'emparer des spectateurs. Il développe ainsi un univers à mi-chemin entre délectation et oppression.

Représentant la France à la 53^e Biennale de Venise cette année, il a investi le pavillon français de style néo-classique, bâti en 1912, avec une installation, titrée *Le Grand Soir*. Constituée d'un système de cages et de quatre couloirs, les visiteurs étaient contraints d'évoluer entre des barreaux, comme des fauves. À l'extrémité de trois couloirs flottait le drapeau noir de l'anarchie. Ainsi emprisonné, le public se sentait d'autant plus piégé qu'une bande son délivrant le brouhaha de navires invisibles sur le Grand Canal lui signifiait que le monde continuait de tourner. Art pauvre, art du réel, mais aussi art du rêve, art de l'égaré dans les inquiétants couloirs, l'installation *Le Grand Soir*, suggérait que l'époque actuelle est celle des utopies perdues, les idéaux d'hier étant devenus impossibles. Elle exprimait brutalement *l'inaccessibilité à une vie meilleure* avec une absence d'esthétisme trouvée choquante par une grande partie de la critique, comme si l'art contemporain devait plaire au lieu de témoigner et dénoncer.

Comme j'ai tenté de le montrer, l'art contemporain ne se limite pas à une mise en représentation au prime abord dérangeante. Il en appelle à la capacité du

spectateur de juger, de méditer, de rêver. Cette capacité, bien émoûsée de nos jours, est sans doute une des origines du malentendu. Ne pas aimer une œuvre ne signifie pas qu'elle est mauvaise mais tout simplement que la rencontre avec l'artiste ne s'est pas faite. Il y a des rencontres impossibles ou difficiles, il y en a parfois de surprenantes qui provoquent une émotion intense.

La dérive médiatique et financière du marché de l'art encensant des choix extravagants, valorisés par tous les grands médias, masque la diversité et la richesse de la création contemporaine. Contrairement à ce que pourraient laisser croire les gadgets d'un Jeff Koons ou d'un Damien Hirst, entre autres, la plupart des artistes novateurs ne sont ni des clowns, ni de grands enfants, ni des artisans du non-sens. Bien au contraire, ils passent leur vie à inventer des formes et des matériaux afin de rendre visible ce qui ne l'est pas d'emblée pour la plupart d'entre nous. Dans un monde agité, violent, déshumanisé, dominé par l'argent, ces artistes méritent un minimum de considération.



Dessin de Louis Imbert.

L'art est un concept ouvert. Lorsqu'une nouveauté s'impose, elle n'éradique pas l'ancien et ne se substitue pas à lui, même si les discours de certains critiques peuvent laisser entendre le contraire. À chaque fois, il y a un élargissement du champ d'expérience esthétique.

Par sa nature, l'art contemporain n'est jamais le même. Depuis quelque temps, de nombreux artistes plasticiens se sont approprié les nouveaux matériaux que la révolution numérique met à leur disposition. Une fois de plus, ils repoussent les frontières de l'art en jouant de la fusion du réel et du virtuel dans des performances médiatiques, des installations vidéo, dans l'art vidéo et l'art numérique.

Au cours des vingt dernières années, plus de 150 biennales d'art contemporain ont vu le jour dans le monde. En ce qui concerne la France, de nombreuses manifestations fleurissent un peu partout, comme la biennale de Lyon et la toute nouvelle foire Evento voulue par le maire de Bordeaux. L'art contemporain sort de son ghetto et investit des lieux prestigieux tels le musée du Louvre, le musée d'Orsay, la villa Médicis, entre autres. Il suffit d'ouvrir notre regard pour observer les nouvelles pratiques artistiques et une création désormais sans limites permettant d'enrichir notre perception du présent.

MISHIMA, LE PAVILLON D'OR ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

Yves STALLONI

Marguerite Yourcenar, grande romancière et première femme sous la Coupole, nous mettait en garde dans un essai de 1980, *Mishima ou la vision du vide*¹ : « Il est toujours difficile de juger un grand écrivain contemporain : nous manquons de recul. Il est plus difficile encore de le juger s'il appartient à une autre civilisation que la nôtre, envers laquelle l'attrait de l'exotisme ou la méfiance envers l'exotisme entre en jeu. » Je ne peux, en ouvrant cette communication, que reprendre à mon compte ce propos qui encourage à la prudence et à l'humilité. L'écrivain dont nous parlons, Mishima, est né en 1925, ce qui signifie qu'il est notre exact contemporain, et il appartient à un pays, le Japon, qui, bien qu'il fascine souvent, est très éloigné de nos modes de pensée et de notre sensibilité. À ces difficultés s'en ajoute une autre pour ce qui est de Mishima : la réputation sulfureuse (et méritée) qui l'accompagne, la mise en scène tapageuse, proche de l'exhibitionnisme de sa vie et plus encore de sa mort, le retentissement médiatique de son succès, y compris posthume, comme en témoignent la biographie assez libre de Henry Scott Stokes et surtout le film de Paul Shrader, sobrement intitulé *Mishima*, présenté au festival de Cannes en 1985.

Les comportements provocateurs ou cyniques de Mishima, ses prises de position extrêmes, ses excès, sa fin spectaculaire par un suicide filmé en direct ont conduit parfois à oublier qu'on avait à faire à un véritable écrivain qui, s'il a parfois galvaudé son talent dans des œuvres peu avouables ou dans des feuilletons alimentaires qui ont assuré sa gloire et sa richesse, nous a laissé quelques remarquables chefs-d'œuvre dont le roman que j'évoquerai aujourd'hui devant vous, *Le Pavillon d'or*. Le choix de cet ouvrage s'explique par la nécessité de limiter mon exposé, alors qu'il faudrait des heures pour parler de l'homme et de l'écrivain ; il s'agit en outre du livre le plus universellement connu de l'auteur, un livre de la maturité puisqu'il a été rédigé autour de la trentaine, alors que Mishima est entré en littérature à dix-sept ans et a quitté la vie à quarante-cinq ; enfin parce que ce roman concentre un certain nombre des obsessions de l'auteur : le rapport à la beauté, le poids de la religion, la question de la sexualité, la difficulté, pour le Japon d'après-guerre, de préserver ses valeurs traditionnelles. On devine que tous ces thèmes mériteraient de longs développements que je ne ferai, faute de temps, qu'esquisser, en réclamant votre indulgence pour le schématisme et, parfois, l'approximation de ces rapides analyses.

Regards sur la vie

Pour ceux qui n'auraient pas lu Mishima ou qui auraient oublié ce que fut sa vie, je proposerai quelques sommaires éléments biographiques.

Le vrai nom de Mishima est Kimitake Kiraoka. Il est né le 14 janvier 1925 dans une famille de la

moyenne bourgeoisie de Tôkyô. Son père est un austère fonctionnaire, sa mère la descendante d'une famille de lettrés. C'est sa grand-mère, Natsuko, femme forte, autoritaire, cultivée, apparentée à la dynastie des Togukawa, qui gouverna le Japon pendant plus de deux siècles, qui se charge de son éducation. À l'âge de quatre ans le jeune garçon tombe gravement malade au point qu'on le croit perdu. Il survivra, mais restera de santé fragile, fragilité accentuée par la tyrannie de sa grand-mère qui n'hésite pas à le séquestrer, à l'éloigner de ses camarades ou de ses parents. Adolescent, il s'oppose à son père qui lui reproche ses goûts peu virils et son attirance pour la littérature. Il a treize ans quand la revue de son collège publie une de ses nouvelles, *Fleurs de feu*, et dix-sept quand paraît en revue un premier roman, *La Forêt en fleurs*, qu'il signe de ce qui sera son pseudonyme, Yukio Mishima. Il écrit la nuit, cachant ses manuscrits à son père.

Après ses études à la prestigieuse École des Pairs, il s'inscrit, pour complaire à son père, à la faculté de droit de Tôkyô en septembre 1944. L'année suivante il est mobilisé, mais, pour des raisons de santé, est réformé et assiste en spectateur aux raids de mars 1945 sur la capitale et à la reddition du 15 août. Il échappera ainsi au sacrifice d'une génération et conservera un mélange de fascination et de culpabilité pour l'action militaire.

Muni de son diplôme de droit, il accepte, en 1948, un poste au ministère des Finances qu'il quitte neuf mois plus tard. Le livre qu'il vient de publier, *Confession d'un masque*, connaît un grand succès et l'encourage à vivre de sa plume. Ce livre, largement autobiographique, rompt avec la littérature complaisante et romantique où il s'est illustré, comme l'atteste cette note à son éditeur : « Je tournerai sur moi le scalpel de l'analyse psychologique [...] Je tenterai de me disséquer tout vivant. » Les névroses et les fantasmes du jeune homme y sont dévoilés : érotisme, homosexualité, mal de vivre, violence rentrée... De cette date, Mishima ne va plus cesser d'écrire. En 1952, à vingt-sept ans, il a déjà publié vingt-deux volumes, dont six romans. Il voyage en Europe, aux États-Unis et en revient avec la conviction qu'il faut muscler son corps et sa littérature. Les nouveaux livres seront plus exigeants : *La Mort en été*, *Le Témulte des flots*, véritable triomphe de librairie, la pièce *Cinq nô modernes* où il retrouve un dépouillement classique. Lui, jadis si chétif, est devenu, grâce à la pratique du culturisme, un athlète : « L'exercice des muscles, écrira-t-il dans *Le Soleil et l'Acier*, élucidait les mythes que les mots avaient créés. »

En 1958, pour faire plaisir à sa mère, il se marie et aura deux enfants. Ce qui ne l'empêche pas de s'afficher avec une délectation narcissique dans des séries de photos provocantes, ou dans des films de série B où il joue un *yakusa* (un voyou). D'autres livres paraissent : *Le*

Pavillon d'or (1956), *Après le banquet* (1960), *Le Marin rejeté par la mer* (1963). C'est le moment de la dérive idéologique. Il manifeste publiquement sa désapprobation de l'alliance avec les États-Unis, se proclame « nihiliste », écrit *Patriotisme*, une nouvelle inspirée de la rébellion nationaliste de 1936, avant de jouer, en 1965, le rôle du lieutenant dans l'adaptation cinématographique de sa propre nouvelle, héros qui choisit de mourir par *seppuku* (auto-éventration). Parallèlement, il commence à écrire les premiers volumes de sa tétralogie, *La Mer de la fertilité*, puis un autre texte autobiographique, *Le Soleil et l'acier* (1968). Il préface l'*Hagakure*, traité de l'éthique samouraï écrit au XVIII^e siècle et longtemps interdit au Japon. Il s'entraîne avec les forces d'auto-défense, le *Jietai* (puisque son pays n'a pas le droit de former une armée), avant de fonder sa propre milice para-militaire : la *Société du Bouclier* (*Tate-no-Kai*).

À l'issue d'une longue préparation de plusieurs semaines, le 25 novembre 1970, en compagnie de son ami Morita, chef de sa milice, il investit le quartier général des *Jietai*, harangue la foule, avant de se donner la mort par *seppuku* devant les caméras de télévision convoquées par lui. Ce geste, pas toujours bien compris, a été magistralement commenté par Marguerite Yourcenar : « Ce suicide a été, non comme le croient ceux qui n'ont jamais pensé pour eux-mêmes à telle conclusion, l'équivalent d'un flamboyant et presque facile beau geste, mais une montée exténuante vers ce que cet homme considérait, dans tous les sens du mot, comme sa fin propre. »²

Sur Le Pavillon d'Or

Revenons à l'œuvre qui nous intéresse aujourd'hui, *Le Pavillon d'or*, publiée en 1956. Il s'agit, comme le disent les anglo-saxons, d'une *new-story*, c'est-à-dire le récit d'un fait divers. La préface de Marc Mécréant dans l'édition Folio nous précise les circonstances : « Dans les tous premiers jours de juillet 1950, le Japon consterné apprenait qu'un incendie criminel venait d'anéantir l'un des plus célèbres trésors nationaux, le Pavillon d'or du temple Rokuon-ji, à Kyôto. »³ Le roman sera chargé de raconter les raisons de cet acte et de pénétrer la psychologie de l'incendiaire, un jeune bonze de 21 ans qui rédige sa propre confession. Ce jeune homme, nommé Mizoguchi, est natif d'un petit village de pêcheurs de la mer du Japon et nous le rencontrons pour la première fois en 1940, alors qu'il est âgé de 11 ans. Un peu plus tard, à l'occasion de la visite d'un ancien élève du collège qu'il fréquente, il nous révèle son infirmité (il est bègue), sa disgrâce (il se sent laid), sa vocation, (il veut être prêtre et entrer comme novice au Pavillon d'or), sa volonté d'héroïsme (il rêve d'exploits guerriers). Pendant dix chapitres, nous allons suivre son itinéraire tourmenté et ses hésitations entre le mal et le bien représentés par deux amis de rencontre, un apprenti bonze comme lui, Tsurukawa, son contrepoint positif, « double lumineux » qui mourra prématurément et Kashiwagi, symétrique maléfique, « double noir », du héros, figure diabolique d'initiateur qui éblouit le jeune novice.

Il serait fastidieux et assez vain de se lancer dans un résumé détaillé du roman et de ses multiples péripéties. J'ai préféré privilégier une approche synthétique et en quelque sorte surplombante à travers trois axes qui me paraissent susceptibles d'aider à entrer dans l'univers mishimien : celui de l'environnement topographique, du contexte socio-historique, du conflit psychologique.

L'environnement topographique

Le premier lieu essentiel est la **mer**, évoquée dès les premières pages, qui présentent le pays d'origine du narrateur, dans la région de Maizuru, comme « un promontoire solitaire qui entre comme un coin dans la mer du Japon. » (p.28) Ce lieu battu des vents d'où le héros tire son caractère est rendu remarquable par la lumière : « Le pays natal de mon père était ruisselant de lumière. » (p. 27). Cette luminosité, liée au miroitement de la mer, déploie une beauté incandescente que seul le temple d'or peut prétendre dépasser. La mer, complaisamment décrite au cours d'une fugue au chapitre VII, va révéler au personnage sa mission, le conduire à l'illumination : « Je me sentis inondé d'allégresse, certain que chaque pas me rapprochait de la clé de mon illumination. » (p. 281). Cette clé, imprimée en lettres capitales, apparaît à la dernière ligne du même chapitre : « IL FAUT INCENDIER LE PAVILLON D'OR. » (p. 284). Le combat du roman est un peu celui – si prégnant dans la culture japonaise – de l'ombre et de la lumière, des puissances chthoniennes contre la force aquatique. La mer, confondue avec la lumière, scelle le destin de Mizoguchi. Une mer très présente chez Mishima pour qui elle est une métaphore de la vie ainsi que le révèle le titre *La Mer de la fertilité* ou ainsi qu'elle apparaît dans des romans plus « maritimes » que le nôtre, tels *Le Tumulte des flots* ou *Le Marin rejeté par la mer*.

Le lieu rival de la mer, le seul qui puisse en contester l'irradiante beauté, est le temple. Le jeune garçon a été élevé dans le culte du Pavillon d'or dont son père disait qu'« il n'existait nulle chose au monde qui l'égâlât » (p. 28). Ce temple, que l'enfant connaît avant même de l'avoir vu, incarne l'image quintessenciée de la culture du Japon et doit irrémédiablement susciter l'admiration : « Quoi qu'il advint, il fallait que le temple d'or fût splendide. » (p. 49) Mais cette beauté sublime et inégalée ne répondra pas aux attentes de Mizoguchi qui, à force d'avoir cultivé une image idéalisée, ne saura pas *voir* véritablement le Rokuon-ji. Ou plutôt refusera, par souci d'émancipation, d'accorder au sanctuaire la perfection esthétique que ne cessait de vanter son père. Le temple et le père sont, dans son imaginaire, étroitement liés. La mort de son père survient au moment même où le fils est ordonné bonze. Et le temple lui renvoie l'image de son enfance, faite de soumission et de silence. Le Pavillon d'or devient même un substitut du père chargé de protéger le fils, alors que celui-ci aspire à la liberté. Aux moments cruciaux de son existence, lors d'une émotion érotique, ou face à une femme, le Pavillon d'or s'interpose et rappelle au jeune bonze ses faiblesses. Et derrière ce temple se cachent tous les autres qui apparaissent plus ou moins fugitivement dans le roman et que je ne fais que citer : le Kongô-in, le Kiyomizu-dera, le Nanzan-ji, le Ryôan-ji, le Manzu-ji, le Ginkaku-ji ou Pavillon d'argent, etc. La beauté de ces édifices se conjugue à leur message spirituel pour étouffer le jeune homme bègue, laid, infirme. L'admiration ne peut que se muer en haine et imposer une conclusion : « Pareille splendeur était faite pour être entourée de flammes. » (p. 301). La mise à feu sera le premier acte autonome de la vie de Mizoguchi. Tel le Phénix, motif décoratif qui couronne le Rokuon-ji, le petit infirme renaitra de ses cendres.

Il pourra dès lors fréquenter le troisième lieu qui sert de repoussoir à la mer et au temple, c'est-à-dire la

ville. L'ancienne capitale, Kyôto, autrefois nommée « cité de la Paix et de la Tranquillité » (Heian- Kyo) passe pour représenter l'image de la culture et de la tradition, ce qui lui a valu de sortir intacte de la guerre. Or elle est montrée ici comme le lieu de l'arrachement, du paraître, du vice. Ici, constate le narrateur, « les gens s'abandonnent aux pensées perverses. Des couples sans nombre, sous ces lampes, se dévorent des yeux, respirent l'odeur de l'ACTE-PAREIL-À-LA MORT » (p. 121). L'épisode douloureux de la prostituée se passe en ville, de même que l'escapade galante du Prieur avec la geisha, de même que la rencontre avec les mauvais garçons ou les incendiaires. Le pays natal, sur la mer du Japon, c'était la clarté de la vie pure ; le Pavillon d'or, c'est la beauté parfaite mais en même temps étouffante ; la grande ville c'est le grouillement humain et la débauche malsaine. L'embrasement final sera l'acte symbolique qui simultanément libérera l'adolescent pyromane de ses obsessions de pureté, de son idéal de beauté ou de ses inclinations vers le mal. Autant que le temple, c'est la ville qu'il faut soumettre aux flammes, comme il en convient : « Cela devint mon rêve secret que la cité entière fût la proie des flammes. » (p. 88).

Le contexte culturel

Pour avancer un peu plus dans la compréhension du geste de Mizoguchi, il faut nous attacher également au contexte culturel et socio-historique. En soulignant d'abord l'importance du moment où se déroule le récit, celui de la guerre et de l'occupation américaine. Le Japon est entré en guerre le 7 juillet 1937 – Mizoguchi a huit ans – et le reste jusqu'au 15 août 1945 (il en a seize). Toute la première partie du roman retentit de la présence du conflit : la rencontre d'un déserteur, qui va séduire Uiko, la jeune voisine que le jeune héros convoite, l'appel à la mobilisation, au travail obligatoire, le vrombissement des avions, le marché noir, l'évacuation de la ville, le spectacle des victimes... La guerre est d'abord sentie par le jeune garçon comme le moyen de restaurer le vrai Japon en régénérant les forces vives engluées dans le confort et la routine. Mais en même temps ce conflit auquel il ne participe pas lui renvoie l'image de sa propre faiblesse : « La guerre accrût l'écart qui me séparait de la vie. » (p. 88). Ce qui a pour effet de réchauffer son ardeur patriotique, son espoir d'un retour aux valeurs ancestrales telles la virilité et l'héroïsme. Mishima lui-même a été élevé dans ce climat de tension, de bouleversement, de vacillement culturel dont on trouve les échos dans *Confession d'un masque*. Parallèlement, la conscience d'avoir échappé au sacrifice d'une génération, d'avoir survécu à l'humiliation créera chez l'écrivain un sentiment de culpabilité et de honte, réunissant sur sa personne la démarcation célèbre établie par Ruth Benedict entre « civilisation de la culpabilité » et « civilisation de la honte »⁴.

Ces sentiments contradictoires se partageront la conscience du jeune bonze. La défaite ne lui apporte pas de vraie déception : le Japon méritait sans doute cette leçon qui pourrait avoir l'effet de galvaniser les ardeurs juvéniles. Sauf que l'occupation, qui durera jusqu'en avril 1951, sera l'occasion d'une plus grande humiliation, celle de la servilité et de l'abandon des vertus antiques. Au chapitre IV, un G.I., stéréotype de l'Américain conquérant, impose à Mizoguchi de piétiner le corps d'une prostituée. Cet acte sadique peut se lire de façon

symbolique : le vieil empire du Soleil Levant est sous la botte du vainqueur yankee qui lui commande de se renier, ce qu'il fait avec une complaisance coupable. Puisqu'il est avéré que le conflit n'a fait que déplacer les injustices et accroître les oppressions, seul un acte conjuratoire et solitaire – l'incendie d'un élément du patrimoine – sera capable de réveiller l'honneur perdu des descendants de samouraï.

L'autre révélateur du mal profond qui mine le Japon, qui le tire vers une occidentalisation dangereuse, est le déclin de la ferveur religieuse. La vie au temple, marquée par la routine, est une parodie abâtardie des exigences bouddhiques d'autrefois. Le prieur Dôzen, est parfaitement à l'aise dans cette vie douillette et profane. Il aime les plaisirs, comme la bonne chère, la cigarette, la compagnie des femmes ; il est vénal, lubrique, jouisseur ; il se montre exagérément bienveillant à l'égard des jeunes novices, se révèle veule, faible, à l'image de son physique : « Le bonze Dôzen offrait absolument l'apparence d'une pâtisserie rose. » (p.61) ; il est encore comparé à un « légume bouilli ». En contrepoint, apparaît furtivement le père Zenkaï, prieur d'un temple voisin, « prêtre viril et taillé à la serpe » (p.352), auquel rêve de ressembler le héros et capable, lui, de pratiquer un bouddhisme exigeant, fidèle à la tradition, en accord avec la grandeur du pays. Mais la vie désordonnée de Mizoguchi dissuadera le prieur Dôzen de le choisir comme successeur à la tête du temple, le privant d'une possibilité de redonner du lustre à ce bouddhisme dégénéré.

Un autre exemple de l'avilissement dans lequel glisse la nation est la supériorité, contraire à l'esprit nippon, accordée à la vie sur la mort. Mishima est convaincu, ses écrits et son existence le prouvent, que la grandeur de l'individu réside dans son acceptation, voire sa recherche de la mort. Dans *Le Pavillon d'or*, la plupart des héros positifs meurent et parfois très jeunes, comme Uiko et Tsurukawa qui ont tous deux choisi le suicide. En revanche, les médiocres survivent et se cramponnent à l'existence. Mizoguchi, tenté un moment par la mort volontaire, choisira de rester en vie, mais par l'incendie du temple atteint un embrasement équivalent à celui du *seppuku*. Si l'on en croit les comptes rendus de presse cités dans la préface, le véritable incendiaire du Pavillon d'or aurait réellement tenté de se donner la mort, et l'idée de périr dans les flammes effleure aussi le héros du roman. Mais Mishima choisit de laisser vivre son personnage, insiste même sur cette volonté que le texte souligne : « Nul doute que ce fut pour vivre que je voulais mettre le feu au Pavillon d'or. » (p. 322). Et, une fois l'acte accompli, la dernière phrase du livre, confirme ce désir : « Je voulais vivre. » (p. 376) Le feu est l'exutoire de la mort volontaire, il devient élément purificateur, l'incendie final prenant des allures d'ordalie individuelle susceptible de sauver cet Érostrate oriental.

Le personnage de Mizoguchi

Ce qui nous conduit à revenir, en dernière analyse, sur la conscience troublée de l'incendiaire. Tout, dans ce livre doit se ramener à l'approfondissement d'une personne, d'un caractère, ceux du narrateur, l'homme du « je ». Essentiellement monodique, *Le Pavillon d'or* pourrait s'appeler *La Confession de Mizoguchi*, qui, par certains côtés, ressemble à la confession de Yukio Mishima. Mizoguchi est, nous l'avons vu, un

personnage complexe et tourmenté. Il vit une sexualité douloureuse parce que marquée par le signe de la faute et de l'impuissance, parce que perturbée par une scène primitive traumatisante, par une mère castratrice, par un œdipe encombrant. Sa difficulté de langage, ce bégaïement que Mishima emprunte au vrai coupable, symbolise une insurmontable difficulté à communiquer, à entrer en contact avec le monde : « Le monde extérieur avait rompu tout contact avec mon univers intérieur. » (p. 38). À la limite de l'autisme, le novice est renvoyé à ses fantasmes et à ses perversions. Impossible de convaincre Uiko de son amour ; impossible d'ouvrir le dialogue avec son père ; impossible de se confier au Prieur. L'acte de la mise à feu sera la manière d'attirer l'attention car, regrette-t-il, « Personne ne prêtait attention à moi. » (p. 346) ; ce geste est sa façon de proclamer au monde son mal-être : « Je commettrai un acte de pure abolition » déclare-t-il (p. 288).

Abolition du silence et de l'isolement, abolition de ses échecs, militaires, religieux, sentimentaux, abolition de son infirmité, de sa laideur qui le pousse à haïr la perfection esthétique du temple. La Beauté du monde lui est une souffrance insupportable et un obstacle à son affirmation : « Cerné de partout par la Beauté, quel moyen de tendre les bras vers la vie ? » (p. 95). L'incendie du Pavillon d'or sera l'acte libérateur, l'annulation d'une inhibition. L'embrasement proclame la victoire sur la beauté, l'achèvement de son règne : « La Beauté était structurée de néant. » (p. 367). Accéder au réel et à la vie suppose, pour Mizoguchi, de chasser ses démons, de tuer ses fantômes, ceux notamment transmis par son père, de se débarrasser de l'image fantasmatique de la beauté parfaite qu'il lui a transmise.

Conclusion

Ai-je répondu, par ces rapides remarques, aux énigmes que pose ce livre foisonnant et dense ? Ai-je rendu compte de sa riche matière, des thèmes qui s'entrelacent, des multiples facettes des personnages ? Ai-je éclairé la personnalité troublante et contradictoire de Mishima qui a mis dans ce roman beaucoup de lui-même ? Ai-je exprimé la virtuosité de l'écrivain, son habileté dans la construction du récit, dans la répartition des épisodes, dans la peinture des protagonistes, la vigueur élégante de son style, ce baroque flamboyant et provocateur qui a fait son succès ? Sûrement pas et j'ai bien conscience de ces insuffisances auxquelles je suis bien tenu de me résigner.

Plutôt que de tenter de rattraper mes oublis, je préfère conclure sur un passage du livre qui nous ramène au message religieux, après tout essentiel dans un roman qui met aux prises un apprenti bonze et un temple sacré. Il s'agit de la citation d'un texte emprunté au bouddhisme zen qu'on appelle *kôan*, ce qui est un peu l'équivalent de nos paraboles bibliques. Ce cas particulier, répertorié dans plusieurs recueils religieux et proposé comme sujet de réflexion par le Prieur a pour titre *Nansen tue un chat* et, précise le texte, « a toujours été considéré comme un des plus difficiles du catéchisme zen. » (p. 113) Nansen est un prêtre réputé qui règne sur un temple : « Un jour que tous les moines étaient partis faucher dans la montagne, un petit chat fit son apparition dans le temple désert et tranquille. Ce fut un événement ! Tous de courir après la bête ! On l'attrapa. Mais une dispute s'ensuivit entre les

moines des bâtiments Est et Ouest : c'était à qui garderait le chaton pour le dorloter. Ce que voyant le Père Nansen l'attrapa par la peau du cou et dit en lui appuyant sur la gorge sa faucille : "Si l'un de vous peut dire le mot, le chat est sauvé ; sinon, il est mort." Aucun ne put répondre et le Père Nansen tua net la bête.

Dans la soirée revint Chôshu, le premier des disciples. Le maître lui conta l'affaire et lui demanda ce qu'il en pensait. Chôshu, à l'instant, retira ses sandales, les plaça sur sa tête et sortit. Le Père Nansen se répandit en lamentations : « Ah ! Si seulement tu avais été là aujourd'hui ! Le chaton était sauvé. » (p. 113-114). Le Prieur se propose d'expliquer l'énigme : Nansen, en tuant le chat, a « coupé à la racine toutes pensées mauvaises et dangereuses chimères. » Ainsi, pour résoudre les difficultés et les « illusions du moi », la première solution est radicale, la mort. Une autre solution est toutefois possible, celle du disciple, Chôshu, qui aurait choisi de ne pas parler et d'observer les règles de l'humilité en plaçant ses sandales sur sa tête. La leçon peut s'adresser à Mizoguchi, pervers inquiet et prétentieux, incapable de trouver la voie de la sagesse. De plus, l'homélie est prononcée le jour de la capitulation, pour des raisons que ne pénètrent pas les jeunes bonzes, mais qui peuvent s'éclaircir si l'on admet que la mort du chat représente l'anéantissement du Japon traditionnel et l'acte de Chôshu la bonne attitude que doit adopter le peuple vaincu.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Plus loin dans le roman, Kashiwagi, l'autre apprenti bonze et double négatif du héros, revient sur le *kôan* du père Nansen : pour lui, le chat tué représente la Beauté, une Beauté tellement extrême et tragique qu'elle en fait mal, comme une dent cariée : « Tuer le chat, c'était arracher la dent qui fait mal, extirper la Beauté à la gorge. » (p. 220). Oui, mais cette solution est une tricherie : la suppression de la cause immédiate d'une souffrance ne peut annuler les raisons profondes de la souffrance. La beauté détruite réapparaîtra ailleurs, et avec elle le mal qu'elle procure. Chôshu a compris qu'il n'y a pas d'issue : il pose ses sandales sur sa tête pour signifier son acceptation ironique de la situation : « endurer le mal de dents. ». Mizoguchi pourra tuer le chaton (brûler la Beauté), il ne sera pas libéré de ses obsessions.

Laquelle de ces deux explications doit être retenue ? Sont-elles réellement contradictoires ? Faut-il en proposer une autre ? Plusieurs autres ? Le roman ne donne pas de réponse et je n'aurai pas la prétention de le faire à sa place. Les livres de Mishima, outre l'admiration qu'ils suscitent, nous plongent souvent dans des abîmes de perplexité. C'est sans doute en cela qu'ils nous fascinent, qu'ils ne livrent jamais totalement leur mystère et nous renvoient indéfiniment à nos propres interrogations.

Notes

¹ Gallimard, 1980, p. 11.

² M. Yourcenar, *op. cit.*, p. 19.

³ *Le Pavillon d'or*, Gallimard, Folio, p. 7.

⁴ *Le Chrysanthème et le sabre*.

L'ESSENCE DU ZEN

Jacques KERIGUY

La venue en France des moines du Daitoku-ji, l'un des plus prestigieux monastères du bouddhisme zen japonais, situé à Kyôto, m'a conduit à proposer une introduction aux manifestations qu'ils ont offertes cet été au Thoronet, et qu'ils présenteront le mois prochain à Paris. Dois-je préciser que mon ambition n'est pas d'insuffler au mot zen le contenu doctrinal dont le chargent ses adeptes, mais, en le décrivant objectivement, je veux dire avec le détachement de l'observateur et non la conviction du zélateur, de lui restituer sa densité et sa profondeur ?

Appréhender l'histoire du zen, ses caractéristiques spéculatives, les pratiques auxquelles il donne lieu, la complexité du cheminement suivi par ses disciples et aussi les nombreuses expressions artistiques qui lui sont attachées n'est pas une démarche simple : en voulant se l'approprier, en effet, l'imaginaire occidental a banalisé, sinon dévoyé la signification du zen. Le mot, aujourd'hui, qualifie abusivement un comportement détaché des contingences, très éloigné de celui, opiniâtre, volontiers excentrique, prôné par ce courant de pensée pour lequel la méditation est prélude à l'action. Ce n'est qu'un exemple de l'ambiguïté qui caractérise l'adaptation des notions orientales à la mentalité occidentale. Nous ne pouvons aborder la spiritualité des peuples asiatiques que si, à notre pensée individualiste et analytique, nous substituons une approche synthétique pour laquelle l'élément n'est jamais séparé du tout. En Chine, au Japon, l'individu est toujours intégré à un groupe ; vivant en harmonie avec la nature, l'homme a pour idéal de se fondre dans l'univers ; pour lui n'existe aucune distinction entre le corps et l'âme que la mort ne vient pas séparer. La notion de début ou de fin du monde, d'ailleurs, est inconnue : notre univers est mortel soit, mais un nouvel univers naîtra de la disparition du nôtre. Le monde, les êtres qui le peuplent, sont par nature éphémères, comment le nier ?, mais la quintessence demeure pour toujours. Quand les Grecs tentent d'expliquer le monde par des principes physiques ou des causes naturelles, quand le Moyen-Orient et l'Occident font appel à un dieu créateur, le Chinois, dès le V^e siècle avant notre ère, introduit un système philosophique centré non pas sur un ou plusieurs dieux, mais sur l'homme. C'est le sens des principes édictés par Confucius : l'important n'est pas de construire une théologie, mais bien d'instituer et de développer une école de l'esprit capable d'assurer l'éducation des hommes dans une société où la position sociale est fondée non sur la naissance et la fortune, mais sur la sagesse et le savoir.

L'univers est un tout. De multiples éléments le composent ; l'homme est l'un de ces éléments qui, sans cesse, agissent les uns sur les autres. Au fond, quel est le sens de la vie, sinon de donner à l'homme le pouvoir de saisir la fréquence vibratoire des éléments de l'univers ? Le *qi* représente les souffles énergétiques qui se meuvent

suivant un rythme binaire, *yin-yang* ; les contrôler permet de maîtriser *l'harmonie*, qui est le principe vital.

Tel est le substrat, constitué d'une constellation hétérogène de traditions ancestrales sur lesquelles reposent les développements ultérieurs, hindouisme, shintoïsme, taoïsme, bouddhisme.

Avec le zen, nous nous transportons au Japon. La multiplicité des religions surprend dans ce pays et, à l'intérieur de chacune d'elles, la diversité des courants : adhérer à une religion, la pratiquer même, n'interdit en rien d'en pratiquer une autre. On est shintô *et* bouddhiste ; on peut être aussi chrétien, aujourd'hui, comme on l'a été au XVI^e siècle. Qu'est la religion au Japon, sinon un code social situé à une grande distance de ce que nous nommons foi : c'est une source d'étonnement pour nous, qui cherchons la vérité et la transcendance. Là, l'objectif, plus modeste, est d'apporter un apaisement aux souffrances de la vie quotidienne.

Le mot **zen** est la transcription phonétique du chinois *chan*, lui-même issu du sanskrit *dhyâna*, qui signifie « méditation ». Mais attention : la méditation du zen n'est pas concentration de l'esprit sur un objet, comme nous la pratiquons ; elle impose un repli sur soi, une expérience spirituelle qui unit le corps à l'esprit : l'équilibre de l'un est indispensable à la stabilité de l'autre ; tous deux doivent participer également à la découverte de la véritable nature de l'homme.

Le zen est l'une des nombreuses écoles nées au sein du bouddhisme. Comment le situer dans cette efflorescence de spiritualités qui s'est diffusée de l'Inde jusqu'à l'Extrême-Orient ? Comment, avant tout, définir le bouddhisme, tantôt présenté comme une philosophie ou même un art de vivre, tantôt considéré comme une religion ? Je vais essayer de le faire, au risque de simplifier de façon excessive.

Le bouddhisme est, à coup sûr, un système de pensée et d'action. Il a été transmis à partir de l'enseignement d'un homme surnommé Bouddha, dont le nom exact était Siddhârta Gautama. Cet homme vivait en Inde du nord-est, probablement entre 566 et 486 av. J.-C. Fils de roi, il ressentit personnellement la souffrance qui accable le genre humain ; il décida de respecter un sévère ascétisme, avant de se consacrer à une méditation qui le conduisit à l'Eveil (*bodhi* en sanskrit, *satori* en japonais) et à la libération du cycle des renaissances. De *bodhisattva* (« être voué à l'Eveil ») qu'il était, il devint alors *bouddha* (« éveillé »). Son enseignement emprunte aux multiples croyances d'Asie centrale des éléments importants comme la reconnaissance du cycle des réincarnations.

Vingt-huit maîtres indiens ont successivement tenté de répandre l'enseignement du Bouddha et d'affirmer la

primauté de l'expérience sur la doctrine, considérée, au mieux, comme un guide intellectuel. Bouddha, disaient-ils, est un maître ; son ascension vers l'Illumination peut être vécue par d'autres hommes ; Bouddha est un homme, pas un dieu : lui-même refusait par avance le culte qui lui était proposé après sa disparition du monde visible.

Trois siècles furent nécessaires pour que se répandent ces paroles. L'Inde les a rejetées. C'est l'ouverture de la route de la soie entre 138 et 126 av. J.-C. qui permit d'introduire en Chine ce courant de pensée. Les premiers *sûtra* furent traduits en chinois. Le succès fut immédiat : le bouddhisme s'amalgame à la culture locale et s'insinua dans l'imaginaire de toutes les classes sociales. Commença alors une période d'intégration aux doctrines autochtones, confucianisme et taoïsme. Ce dernier prêta notamment son vocabulaire pour traduire en un langage accessible les concepts bouddhistes.

Il n'est pas question de décrire les enseignements du bouddhisme. On retiendra, pour la compréhension de ce qui suit, que, toutes écoles confondues, le bouddhisme a pour objectif de libérer l'homme en le délivrant de ses passions et en lui apportant la connaissance de l'inconnaissable. Il pose pour principe que la vie n'est que souffrance et repose sur l'impermanence de toutes choses. L'homme ne parvient pas à saisir la réalité, d'où ses errances, ses désirs, ses passions, ses haines. Mais s'il supprime les passions, s'il évacue les illusions, alors il peut se libérer. Il dispose d'un remède, s'il le veut : la voie du Bouddha ; un chemin, l'octuple sentier, permet d'atteindre l'état idéal de l'Eveil ; pour cela, il faut acquérir une vision juste, une pensée, une parole, une action, un moyen d'existence justes, une attention juste. L'homme doit en outre accepter son inexistence : quoiqu'il espère, il ne possède aucune étincelle divine ; pire : il n'existe pas en lui-même ; tous les éléments de l'univers sont liés : aucun ne peut avoir une existence propre. L'expérience de la réalité, accessible à tout être vivant, s'étend dans un temps et un espace infinis ; l'Un est contenu dans le Tout, le fini est présent dans l'infini, l'éternité se trouve dans l'instant.

Pour entrer dans sa vraie condition, l'homme a besoin d'un entraînement. Les exercices spirituels, la méditation ont précisément pour effet d'extraire les mouvements de l'esprit du fini et de les détacher lentement, majestueusement de l'instant pour les fonder dans le cosmos. Mais le chemin est semé d'embûches : la réussite, si réussite il y a, intervient au terme du cycle des renaissances. L'être renaît dans un monde qui dépend de son *karma*, c'est-à-dire de la somme de ses actions passées, présentes et à venir. Renaître ne fait donc que prolonger la souffrance. C'est l'intervention du bouddha qui permet à l'homme de s'extraire de cette errance éternelle et de dissiper le nuage des illusions. Celui qui se donne le moyen d'être illuminé par la réalité et atteint l'Eveil sort du cycle karmique ; pour toujours, il se libère de la souffrance.

Durant son passage sur Terre, l'adepte doit respecter une éthique, renoncer aux trois poisons, (avidité, colère et ignorance) et se laisser guider par l'amour, la compassion et la compréhension. Il doit se soumettre à des principes : « s'efforcer de ne pas nuire aux êtres vivants ni retirer la

vie ; ne pas prendre ce qui n'est pas donné, ne pas avoir une conduite sexuelle incorrecte ; ne pas user de paroles mensongères ». L'Eveil (*bodhi*) est accordé à qui atteint la sagesse suprême et prend conscience de sa nature de bouddha. Cet état marque l'entrée dans le *nirvâna*, qui brise à jamais le cycle karmique. Voilà résumé l'objectif du bouddhiste : mériter, grâce à une morale irréprochable, une vie meilleure, dans notre univers ou dans un des nombreux univers qui existent en marge du nôtre.

Durablement intégré à la culture chinoise, le bouddhisme s'est divisé en grands courants. Le *hīnayana*, ou Petit Véhicule, se rattache au bouddhisme originel : pour lui, l'illumination, ne peut être acquise qu'à long terme, à l'issue d'une démarche *personnelle* qui s'étale sur plusieurs vies. Son domaine est l'Asie du Sud-Est : Cambodge, Laos, Viêt-nam. Le *mahāyāna* ou Grand Véhicule, s'est implanté en Inde, en Chine, au Japon, en Corée et au Tibet. Il introduit des préceptes ignorés du Bouddha historique, comme le salut par la dévotion, ou l'influence de déités absorbées à partir d'autres religions grâce à une assimilation particulièrement accueillante. Dans ce courant, le fidèle s'engage à délivrer, outre sa propre personne, tous les êtres vivants auxquels il offre la compassion (*karuna*). Il profite de l'aide de *bodhisattvas*, hommes parvenus à l'Eveil, qui lui apportent leur expérience, leur sagesse et guident sa démarche. Le Grand Véhicule, on le voit, offre un raccourci appréciable : l'état d'Eveil peut être atteint ici et maintenant ; il se tient à portée. D'où son succès.

Le Grand Véhicule a inspiré deux écoles qui, toutes deux, se sont implantées au Japon : la *Terre pure* et le zen. La *Terre pure*, introduite par Shinran (1173-1263), considère que la récitation du nom de Bouddha, devenu au Japon Amida dès le IX^e siècle, permet d'accéder après cette vie à la Terre de Bouddha. Le *zen* est issu de l'école développée en Chine sous le nom de *chan*. Cette école revendique avec fierté sa filiation indienne et, plus précisément, un enseignement proposé par le Bouddha historique. Alors qu'il se trouvait sur le pic des Vautours, Bouddha, refusant le sermon que sollicitaient ses disciples, prit une fleur et l'agita en silence : c'était le trésor du vrai *dharma* (« teneur de l'Eveil, qui doit être expérimenté intuitivement et personnellement »), c'était l'esprit du *nirvâna* (« réalité ultime, unité avec l'absolu »). Une dialectique s'établit entre la réalité ordinairement perçue, conditionnée par les filtres qu'introduit l'homme, et la réalité non conditionnée, jusqu'à ce que l'adepte saisisse intuitivement l'essence des choses. Cette démarche est facilitée par la relation privilégiée entre le maître et le disciple.

La première mention du *chan* apparaît dans un recueil chinois de *kōan*, questions paradoxales *La Passe sans porte*, daté de 1228. Un épais silence lui succède. Rien d'étonnant : le zen ne se transmet-il pas directement de maître à disciple ? Ne refuse-t-il pas le support de l'écriture, à l'exception de quelques *sûtra* ? Ne vise-t-il pas le cœur de l'homme, en aucun cas sa raison ou son intelligence ? En cela paraît sa parenté avec le taoïsme, si évidente qu'il en fut parfois considéré comme une forme dérivée ; ce sont des concepts taoïstes qui l'ont inspiré au point qu'il est impossible de les identifier et de les séparer

des apports bouddhiques. Les contacts et échanges entre les deux courants spirituels ne cessèrent jamais ; ils se sont imbriqués pour constituer le *chan*. Sans doute exprimaient-ils une volonté de réagir contre le formalisme des écoles traditionnelles. Prisonnières de sources écrites indiennes, ces écoles refusaient toute évolution et s'épuisaient dans une répétition stérile. Le *chan* présente peu de différence par rapport aux autres écoles du Grand Véhicule. Singuliers, pourtant, nous paraissent son goût de l'irrévérence, sa volonté de provoquer : comment ne pas évoquer là encore le taoïsme ? Refus de l'ordre social dominé par un confucianisme étouffant ; recherche de l'excentricité ; pratique de la méditation fondée sur l'ici et le maintenant, au risque de heurter les dogmes solidement établis, les vérités considérées comme les plus essentielles.

À dire vrai, le ton fut donné au premier jour : le fondateur revendiqué du *chan* s'appelle Bodhidharma, en japonais Daruma. Il était moine indien, parti en Chine du nord vers 520 pour y porter ses interprétations des enseignements de Bouddha. Son souvenir est demeuré très présent dans l'iconographie : tous les petits Japonais ont entre les mains une poupée le représentant. Bodhidharma-Daruma introduisit un bouleversement dans les pratiques ancestrales : contestation des savoirs écrits, mise en cause des textes sacrés. Réfugié dans le monastère de Shaolin, il inventa une méthode audacieuse : méditer devant un mur silencieux et immobile, pour tenter de comprendre ce que nous ne voyons pas ; c'est la « contemplation murale ». La force de persuasion de Daruma était irrésistible : les marginaux, les intellectuels anticonformistes ont été convaincus.

La nature de Bouddha, pure, exempte de toute contamination, est présente en tout être ; en conséquence, chaque homme peut, par la méditation, atteindre l'état d'Illumination. La seule réalité de l'univers est celle que livre la conscience ; l'homme n'a donc d'autre objet de découverte que la vraie nature de sa conscience. Comment y parvenir, puisque le Bouddha historique a disparu ? Il est impossible de compter sur son enseignement. L'espoir n'est pas perdu, cependant : tout être a la possibilité de renaître dans sa vie prochaine auprès d'un bouddha de notre univers, ou d'un autre, puisqu'il en existe un nombre infini. Cette renaissance lui permettra d'atteindre une Terre pure susceptible de l'accueillir au terme de son parcours. Mais ce parcours est ardu : la réussite implique que l'adepte se représente intellectuellement l'absolu, certes, mais surtout qu'il en perçoive la réalité.

Une transmission du secret hors des écritures, des concepts et des mots ; une volonté de s'adresser directement à l'homme « de cœur à cœur » ; une contemplation de sa nature propre pour réaliser l'état de Bouddha : nous sommes bien loin des religions occidentales : l'expression de la foi ne s'adresse pas à un dieu créateur et sauveur de sa propre création, mais à un bouddha, un éveillé, délivré de la souffrance, du cycle de la naissance et des morts à l'issue d'un effort personnel. Le zen est donc vécu comme une recherche spirituelle et corporelle qui, à chaque étape de la progression, comporte des risques : l'errance, l'échec menacent le pratiquant. Jamais il ne clame la prééminence du zen

par rapport à d'autres religions ou systèmes de pensée ; jamais il ne le considère comme unique voie de salut : au contraire, le zen montre en toute circonstance sa tolérance. Au Japon, il a refusé d'écraser sous le poids de sa puissance institutionnelle le culte shintô ; s'il en a intégré les divinités, il a, en retour, accordé une place, dans chacun de ses temples à un sanctuaire dédié à cette croyance.

Action, disais-je en introduction : la contemplation que prône le zen est dynamique, car l'adepte ne se départit jamais du doute, de la remise en cause permanente. Les pratiques recommandées sont le *zazen* (de *za* assis et *zen* méditation) et l'usage des *koan*, sortes de paradoxes à visée pédagogique.

La méditation dans la position de *zazen*, inspirée par la posture de Bouddha au moment de l'Eveil, est accompagnée d'exercices de contrôle de la respiration. Elle permet l'introspection et la révélation d'une réalité détachée de la perception des sens ; elle dévoile la nature propre de l'homme et conduit à l'Illumination (*satori*). Elle apporte un état d'équilibre physiologique qui entraîne l'équilibre psychique. Dépassant les idées toutes faites sur le monde et sur lui-même, le pratiquant crée en lui un vide, et sa vue n'est plus limitée par les écrans successifs qui lui cachaient la réalité. Le corps est premier dans cette démarche : le *zazen* contribue à réorganiser l'organisme, notamment par le bon usage de la respiration. Le taoïsme parlait déjà de retrouver « la respiration du nouveau-né ». L'adepte doit réapprendre cette faculté pour parvenir, comme l'a fait Bouddha, à un état de quiétude, de recueillement, qui permet de distinguer la véritable nature des phénomènes.

Le bouddhisme fut introduit au Japon à partir du VI^e siècle. L'histoire a retenu qu'en 538 de notre ère, le souverain de Corée dépêcha une délégation de lettrés et de religieux à la rencontre de l'empereur du Yamato, nom que portait alors le pays. Cette délégation apportait des statues du Bouddha. Il fallut attendre le XII^e siècle pour que le *chan*, désormais codifié en Chine, parvienne au Japon. En 1191, un moine japonais, Eisai, parti en Chine étudier auprès du maître *Linzi* les doctrines de l'école *chan*, revint à Kyôto. Il fonda l'école *rinzai*, du nom de son maître. Meurtri par l'indifférence des religieux de la cour impériale, il se rendit en 1199 à Kamakura, siège du gouvernement militaire. Il y fut reçu à bras ouverts par le shôgun Minamoto no Yoriie. Il y fonda les premiers temples zen. De retour à Kyôto, il bâtit plusieurs temples importants.

Les moines zen exercèrent rapidement une réelle fascination sur les élites guerrières qui se tenaient au sommet de la société féodale : la rigueur de leur discipline, leur exigence de dépouillement, leurs goûts artistiques, leur admiration pour la culture chinoise montraient qu'ils partageaient les mêmes valeurs. Rien n'entrava plus le développement du zen. Il s'insinua dans toutes les manifestations de la vie culturelle et spirituelle du pays. La dynastie des Song (1185-1333) cultivait les arts les plus raffinés. Les moines zen en introduisirent au Japon des témoignages représentatifs. Ils invitaient des érudits, des poètes, des peintres chinois : aucun art ne leur demeurerait étranger : observateurs ironiques des travers de la société, maîtres du paradoxe, ils ont constitué un vivier

dans lequel ont puisé intellectuels, artistes et politiques. L'influence du zen a été déterminante dans les domaines de l'architecture, de la sculpture, de la littérature, avec la naissance du haïku, par exemple, du théâtre nô, de la calligraphie, de la peinture de l'art du jardin, de la cérémonie du thé et même de la gastronomie.

Moines et lettrés zen ont pris conscience de leur supériorité intellectuelle. Ils se sont opposés au vulgaire ; ils ont critiqué la propension de la société fondée sur le confucianisme et celle des hommes politiques que cette société produit à entraver l'épanouissement de la personnalité. Aspirant aux excentricités les plus hardies, nourris des vers contestataires des taoïstes, ils ont suscité la vocation de lettrés épris de liberté ; toujours, ils ont contesté les modes. C'est sous l'influence du zen que fut élaboré le code d'honneur des guerriers appelé *budô*, le *kendô*, « la voie du sabre », le premier des arts martiaux japonais, et le *kyûdô*, « la voie de l'arc ».

Mais quand le clan des Tokugawa prit le pouvoir en 1603, il affermit l'influence du confucianisme et privilégia les vertus civiques. Le zen perdit son influence politique. Il dut se soumettre à l'Etat. Soucieux de contrôler la population, celui-ci imposa à chaque citoyen de se faire enregistrer dans un temple bouddhiste, près duquel sa famille disposait d'un tombeau. Les moines vécurent des revenus liés aux funérailles et aux cérémonies. Le

zen connut un renouveau vigoureux, grâce au moine Hakuin (1685-1768), qui acquit une immense audience et contribua à maintenir le prestige du zen jusqu'à nos jours. Ainsi, lors de la restauration Meiji, le zen s'est-il érigé en rempart contre le déferlement occidental qui gagnait la société japonaise et minait l'identité même du pays.

La présence des troupes américaines au Japon après la capitulation en 1945 et l'immigration aux Etats-Unis de travailleurs japonais ont permis à l'Occident de découvrir le zen. À la curiosité a succédé, au moment de la guerre de Corée (1950-1953), puis de la guerre du Viêt-nam (1965-1975), un intérêt sur lequel s'est appuyé le mouvement contestataire qui a envahi l'Occident. Les poètes de la *Beat Generation*, Kerouac, Ginsberg, se sont passionnés pour les spiritualités orientales. Ils devinrent des maîtres à penser qui ont préparé l'implantation du zen en Occident. Paris ouvrit son premier *dôjô* en 1972 ; une centaine, davantage peut-être, sont disséminés dans notre pays.

Le zen, aujourd'hui, séduit tous ceux qui espèrent substituer à une croyance extérieure à leur personne le réconfort d'une expérience intérieure, puisque son seul objet est de nous révéler ce que nous possédons déjà en nous sans en avoir conscience.

NOTIONS DE TRADITION

DÉFINITION, AVATARS, EXPRESSIONS ET FINALITÉ DE LA TRADITION

Dominique OTTAVI

La tradition n'est plus ce qu'elle était...
Gérard LENCLUD

Il est superflu de préciser qu'il y a antinomie entre le monde moderne et la pensée traditionnelle. À vrai dire, c'est peu après le Moyen Âge que l'on commença à refuser tout principe supérieur à l'individu. Plus tard, à l'époque connue sous le nom de Renaissance, la promotion de l'individualité, l'avènement du rationalisme et des théories humanistes ont réduit l'intelligence de l'homme à sa partie la plus basse, limitant de ce fait la Connaissance à son propre horizon : la négation de toute intuition intellectuelle, au profit de la raison utilitaire et du pragmatisme, avait définitivement éloigné l'homme occidental de la tradition et de ses principes.

Mais rien ne justifierait la décision de passer sous silence les restes parvenus jusqu'à nous d'un enseignement jadis florissant, aujourd'hui disparu. Réunissant ce que j'ai appris dans ce domaine, je vais m'efforcer de décrire en peu de mots, ce qui constitue les bases de la Tradition, quelles furent ses diverses applications et sa finalité, ce qu'il en reste aujourd'hui, ainsi que les conséquences de sa dégénérescence dans notre civilisation.

Définition de la tradition

Définir la tradition n'est pas simple, car une notion aussi complexe, et aussi universelle que celle-ci, ne se laisse pas enfermer dans le cadre d'une définition qui risquerait d'en limiter le sens et la portée.

Tradition : voici un mot aujourd'hui employé pour désigner indifféremment des notions aussi diverses que : coutume, culture, habitude, folklore, usage, légende, croyance, mythe, pratique, rite, mode de faire, mémoire, histoire, passé... Ce vocable n'est d'ailleurs pas le seul à avoir subi une dégénérescence vulgaire. Ainsi, les amalgames dont on parle habituellement ne sont plus à base de mercure depuis bien longtemps. Dans la même veine, si l'on peut dire, une hémorragie de devises n'a rien à voir avec un écoulement de sang.

C'est pourquoi certains auteurs se sont sentis contraints d'en préciser le sens en utilisant des formules telles que *tradition primordiale*, ou *grande tradition*, pour se faire mieux comprendre. Dans la littérature religieuse, il est d'usage de doter ce mot d'un T majuscule, pour en souligner la qualité.

Parviendrons-nous plus facilement à approcher sa définition exacte en disant ce que n'est pas la tradition ?

La tradition n'est pas une simple habitude, ni un comportement coutumier. Elle n'est pas la transmission d'usages anciens, de « manières de faire à l'image du passé ». Elle n'est pas le folklore, bien que le folklore soit souvent constitué de débris épars de notions issues de la tradition. Elle n'est pas une doctrine religieuse instaurée pour affirmer une autorité divine, bien que l'église s'en soit inspirée.

La réflexion de chacun, ainsi que les échanges de propos habituels sur ce sujet, incitent la majorité d'entre nous à rapprocher la tradition de la stabilité du passé, par antagonisme avec le changement ou la modernité. Mais opposer tradition à changement n'a pas plus de sens que de l'opposer à modernité.

Mais s'il est assez aisé de dire ce que n'est pas la tradition, il est moins facile d'en préciser la nature exacte.

Le mot tradition vient du latin *traditio*, action de transmettre. Le Petit Larousse nous dit qu'il s'agit d'une transmission orale de récits vrais ou faux, faite pendant un long espace de temps. Le Petit Robert décrit la tradition comme une information plus ou moins légendaire relative au passé, une sorte de mythe ayant un rapport avec les anciens. Pour certains, la tradition désignerait « la transmission continue d'un contenu culturel à travers l'histoire depuis un événement fondateur ou un passé immémorial » Pour d'autres, la tradition serait de l'ancien, mais de l'ancien persistant dans du nouveau, une conservation de données antiques sélectionnées, transmises selon le mode particulier de l'oralité.

Ces définitions sont intéressantes, mais aussi imprécises qu'incomplètes.

Enfin, en poursuivant notre recherche, nous apprenons que pour René Guénon, la tradition a pour but la transmission, orale, des principes universels, appelés principes traditionnels. Voici une précision intéressante.

Jacques-André Lavier, sinologue passionnel et spécialiste de la Chine traditionnelle, nous confirme pour sa part, que la tradition, science de nos ancêtres, est un système de pensée universel qui obéit à des principes primordiaux. Bien que généralement transmise oralement pour diverses raisons, ajoute-t-il, elle n'est pas sujette aux changements, compte tenu de ses bases pérennes et indiscutables.

Ainsi, quelques « principes » suffiraient-ils pour expliquer et cautionner une notion aussi importante et aussi universelle que la tradition ? C'est bien le cas, si l'on en croit René Guénon, qui nous précise que « en dehors de leur dépendance à l'égard des principes, toutes choses ne seraient qu'un pur néant ».

Rappelons qu'un principe est la cause, l'origine ou l'élément constituant, de la chose.

Les grands principes

Tournons-nous maintenant vers la Chine antique pour mieux cerner le cadre dans lequel ces principes furent élaborés.

Au cours d'une période définie par les taoïstes comme étant celle de la plus haute antiquité, avant même toute civilisation, il existait, disent-ils, un *état de nature*, dans lequel l'*unité primordiale*, dans sa *suprême simplicité*, dans sa *spontanéité absolue*, vierge de toute adaptation,

et réservoir de tous les possibles, régnait sur le monde. Et c'est au sein de cette pureté virginale que les sages ont puisé les racines de leurs lois, qu'ils ébaucheront dans un premier temps, sous forme de principes.

Ces principes sont remarquables à plus d'un titre. La première de leurs particularités est que leur contenu n'est pas d'origine humaine. Ils ne résultent pas d'une réflexion, ou d'une construction intellectuelle : ils sont l'expression directe de constats objectifs, de constats de faits indépendants de l'homme, extérieurs et antérieurs à lui. Cependant, ne furent retenus que les principes que l'on peut, sans hésitation, qualifier de *premiers* (dans le sens de « originel », « primordial »...).

Pour Julius Evola, ils sont l'image d'un monde sur lequel l'homme n'a pas d'influence, un supra-monde en quelque sorte, dont la connotation rappelle l'*état de nature* des taoïstes.

Autre caractéristique propre à ces principes : ils sont au nombre de trois. À leur image, les concepts véritablement traditionnels se compteront toujours par trois. C'est ainsi que, dans la manifestation, nous trouvons le ciel, l'homme, le sol ; dans l'anatomie métaphysique de l'homme : *spiritus, anima, corpus*; dans la religion : le Père, le Fils, le saint Esprit; dans la géométrie symbolique : le cercle, l'octogone, le carré... Tous ces triptyques font allusion à la trilogie originelle composée de l'inaccessible et indicible grand Un, du Deux qui symbolise la voie initiatique, alors qu'au Trois commence la manifestation, le monde substantiel en cours de réalisation.

Jusqu'à l'ère récente de l'exploration spatiale, l'homme avait l'habitude — par tradition ? — d'énumérer les 3 premiers nombres pour donner le départ d'un événement :

— « Je compte jusqu'à 3, et à 3 tout va commencer », comme cela est censé s'être produit pour la naissance du monde manifesté, dont nous parlions ci-dessus.

Peut-être que Dieu, pour créer le monde, en avait-il fait de même :

— « 1, 2, et à 3 : Bang ! Le Monde existe » !

Inutile de préciser que tout ce qui va par trois n'est pas forcément traditionnel.

Il n'est pas interdit d'imaginer que l'élaboration de ces principes s'est déroulée suivant un protocole lui aussi à trois phases : l'observation, l'établissement de la loi qui en découle, et enfin le passage à l'application.

Imaginons l'homme primordial, installé dans son monde neuf. Le moment venu de s'intéresser intellectuellement, spirituellement, à ce qui l'entoure, il porte un regard serein sur son univers, dont il sait faire légitimement partie. Que constate-t-il ?

- sous ses pieds, le sol (plat, comme la plante de ses pieds), élément de base de l'espace terrestre, est stable, dense, palpable, et se trouve sous sa domination. En effet, il peut y aller et venir, prendre de la terre, de l'eau ou des pierres dans sa main, les palper, les soulever, les modifier, les déplacer ;

- par opposition, au-dessus de sa tête, la voûte céleste (ronde, pour y encastrer symboliquement son crâne), lointaine, inaccessible, impalpable, changeante, dominante, émettrice de froid et de chaud, de vent et de pluie, de nuit et de clarté, est bien différente ! Contrairement à ce qui se passait avec le sol, il n'a aucun pouvoir sur elle. Elle ne peut être classée dans la même catégorie que le sol : elle est autre.

Au vu de cette dichotomie exemplaire, il va conclure par le premier principe, dit de *dualité* : il y a, dans le monde de l'homme, deux éléments primordiaux très différents, l'un qui se trouve en haut, et l'autre en bas.

Le second principe découle des précédents constats : le ciel domine le sol, dans tous les sens du terme, sans que le sol et ce qui s'y trouve ne puissent y échapper. S'ébauche le principe de *hiérarchie* : le haut est supérieur au bas, le haut est plus important que le bas.

Une constatation plus poussée permet de se rendre compte de quelle façon s'exprime cette hiérarchie, combien les variations des composants du ciel ont de grandes répercussions sur les éléments constitutifs du sol. Les rythmes circadiens, saisonnier, lunaire, modulent la vie sur la terre. Le soleil éclaire et réchauffe, la nuit induit des modifications physiologiques, comme le repos des cellules. Les phénomènes météorologiques eux-mêmes — cette expression cosmique peut-être moins qualifiée, mais inévitable — ont une action indiscutable sur ce qui se passe au sol, qu'il s'agisse de canicule ou de gel, de vent, de pluie, de neige ou de foudre...

Voici donc le troisième principe que l'on peut appeler le principe de *domination* : le haut agit sur le bas, ce bas dont les éléments constitutifs montrent clairement qu'ils réagissent à ces actions.

En guise de corollaire, dans l'esprit de l'homme en quête de repères, le ciel, omnipotent mais plutôt abstrait, deviendra le symbole de la qualité, de l'*essence*, alors que le sol lui, solide, matériel, représentera la quantité, la *substance*, plus inerte.

Voici exprimée sommairement la notion des principes primordiaux, base de la tradition. Sa simplicité évidente, son objectivité, confortent son indiscutable véracité, et constituent un atout patent de la crédibilité qu'on peut d'ores et déjà lui accorder.

Avatars et expressions de la tradition

Après avoir constaté et conclu, vient le moment d'appliquer. Il faut faire concorder la vie de l'homme, la vie d'un peuple avec le contenu des constats. Mais pourra-t-on respecter sans les bafouer, ces lois universelles, dans le cadre d'une organisation sociale fabriquée ?

La mise en œuvre d'un aménagement et d'une gestion collectivistes, sans déroger aux principes, semble dès le départ, vouée à quelques difficultés.

D'après la traduction d'un texte de Lao Tzeu cité par Pierre Ryckmans, « quand la simplicité se divise, elle devient outil, et le saint qui s'en sert, gouverne les hommes ». Connaissant la difficulté à traduire le chinois, nous sommes certains qu'un sinologue différent aurait pu exprimer ceci de cette autre façon : « le sage, pour gouverner les hommes, crée de multiples règles à partir de la simplicité de départ ». Ce qui laisse mieux deviner un risque de déqualification, une menace « d'entropie » pour le contenu des principes. Des applications organisatrices multiples, l'instauration de nombreuses lois, éloignent l'homme de la simplicité de l'unité principielle et le font descendre sur l'échelle de la qualité. Car la multiplicité entraîne une dégradation qualitative. Autrement dit : la prescription par les hommes, pour les hommes, de règles sociales et politiques, aura un effet de viol sur la *suprême simplicité*. »

D'autres agressions vont entamer la primauté des grands principes. Elles auront lieu lors de la création de ce qu'il faut bien appeler les *sous-traditions*.

Les sous-traditions

En fait, le mot tradition ne devrait être précédé que de l'article défini, car il n'est qu'une seule tradition. Parler d'une tradition judéo-chrétienne, d'une tradition aztèque ou d'une tradition chinoise est une faute. Il ne peut y avoir plusieurs conceptions de cette notion unique et intangible.

Il ne s'agit pas ici de plusieurs traditions, mais d'adaptations, d'avatars de l'unique tradition primordiale, mis au point pour les besoins différents de sociétés et de mentalités dissemblables. Il y eut des sous-traditions sur tous les continents.

Les religions

À leur tour, les sous-traditions vont faciliter l'instauration de cultes propres à chaque société, et la création de moyens de rendre hommage à des divinités. Les religions — car c'est d'elles qu'il s'agit — s'éloignent encore plus de la pureté originelle de la tradition primordiale, car, tout en criant à l'hérésie, elles se colorent quelque peu de moralisme, de manichéisme, de socialisme : cette spiritualité-ci est déjà teintée d'humanisme. C'est en quelque sorte l'expression *exotérique* de la tradition primordiale.

La vie politique

Le premier modèle politique sera obligatoirement monarchique, le seul qui s'inspire directement des principes de dualité, de hiérarchie, et de domination. Le plus souvent — comme on le voit encore dans certains pays de nos jours — le monarque ne participera que de loin à la direction du pays, se contentant d'assurer l'autorité virtuelle du pontife, en confiant le pouvoir et les affaires à une assemblée de sages. C'est l'expression la plus respectueuse des principes. Il se contentera de relier symboliquement le sol au ciel par des rituels saisonniers. Nous en avons un exemple en France avec les voyages rituels en char des rois mérovingiens.

La chute progressive de l'idée de tradition permettra l'arrivée tardive de concepts de plus en plus démocratiques, évidemment tout-à-fait antinomiques.

La vie sociale

En dehors des religions, la matière traditionnelle peut servir de base à des récits, des odes, qui seront utilisés dans un but culturel. À ce propos, l'enseignement de la tradition, pour être efficace, demande des techniques particulières. Pratiqué oralement par les sages, il était facilité par l'usage de l'analogie, des principes de correspondance et du symbolisme. Toutes choses qui permettaient plus facilement de pénétrer le mystère et d'exprimer l'indicible...

Au début du siècle passé, l'ésotérisme est particulièrement à la mode, et de nombreux auteurs se lancent dans des interprétations diverses et variées du statut sacré de l'être humain et de son devenir spirituel. Les chapelles se multiplient, les interprétations de

la tradition fleurissent. Et les ésotéristes, souvent plus exaltés que savants, prennent un malin plaisir à compliquer le sujet plus que nécessaire.

Parmi les plus avertis et les plus dignes de respect, René Guénon et Julius Evola, que nous avons déjà cités, dominent le flot de ces penseurs, en se livrant à des analyses fouillées des aspects métaphysiques, intellectuels et sociaux de cette matière si particulière.

Les deux plus importantes structures d'obédience traditionnelle, que sont le Compagnonnage et la Maçonnerie exerçaient ou peut-être exercent encore un semblant d'enseignement. Les Compagnons du Devoir étaient formés selon la tradition, afin d'apprendre à en respecter les grands symboles dans leurs œuvres. Mais ces deux structures vont, au fil du temps, elles aussi, subir les affres de la dégénérescence, et s'éloigner largement de la tradition primordiale.

Depuis toujours, à côté des purs ésotéristes, des sages de toute formation se penchent sur les inquiétudes métaphysiques de l'homme, et sur la qualité de sa nourriture spirituelle. En fonction de leur propre mode de pensée, ils interprètent et commentent la tradition, de façon inévitablement subjectiviste. Ces philosophes, ces « amateurs de la sagesse et de la vérité », selon Voltaire, sauront-ils toujours conserver la sagesse nécessaire à la découverte ou au respect de la vérité ? On peut craindre qu'en les éloignant de la tradition primordiale, et de leur simplicité originelle, ils font perdre leur qualité intrinsèque à ces notions. Cela n'enlève rien à la valeur propre de leurs travaux d'exégèse, mais cela les empêchera de se prévaloir de la caution de la tradition telle que nous l'avons définie.

Les ethnologues, quant à eux, savent bien que les comportements d'un groupe donné, fût-il affublé du titre de société traditionnelle, ne répondent pas toujours aux critères traditionnels. Des bribes de la tradition se retrouvent cependant dans les coutumes de la plupart des peuples, ainsi que dans leur folklore.

Aujourd'hui, c'est surtout dans les rites que l'on trouve les restes d'un comportement traditionnel. Dans la liturgie, le haut est magnifié de multiples façons, puisqu'il est l'endroit du sacré. L'enfer et les suppôts qui y officient sont, eux, au plus bas de la topographie religieuse.

Dans la Chine antique, à la notion symbolique de ciel, de qualité, de supérieur, on a associé celle du Feu, et d'influx favorables. Le feu mythique, anabolisant. À celle de sol, de bas, d'inférieur, on a fait correspondre l'élément Eau qui se loge dans les creux les plus sombres, où l'eau prend la couleur noire et représente les influx cataboliques. À ce propos, nous ne saurons sans doute jamais pourquoi l'église voit des flammes au fond d'un sombre puits empli d'eau noire...

Dans l'écriture archaïque chinoise, on trouve un idéogramme indiquant un rite, que l'on pourrait traduire par « libations sacrées » s'il ne comportait pas, en plus de celle de l'épanchement de liquide, la représentation d'une flamme. Cet acte rituel est désigné par deux éléments symboliques extrêmes, l'Eau et le Feu, pris parmi les Cinq Éléments, par analogie avec le premier principe, celui de dualité. D'une façon similaire, dans la civilisation judéo-chrétienne, l'officiant cherche à attirer les influx supérieurs, à l'aide de la fumée de l'encens, ou la flamme du cierge, censé leur ouvrir une voie depuis le sacré, en direction du lieu de l'homme à purifier. À

l'opposé, il veut noyer ceux venus d'en bas, sous des projections d'eau bénite, la même qui est utilisée, avec une intention de purification, dans le baptême. Ne soyons pas étonnés de voir agir de façon symboliquement semblable, les chamans, guérisseurs et autres sorciers du tiers- ou du quart-monde. C'est ainsi, par exemple, qu'ils projettent de l'eau ou un liquide, qualifié par des formules ou des pratiques particulières, prétendues « magiques », sur le corps d'un malade afin d'en chasser les miasmes diaboliques, et appellent à la rescousse les anges bienfaiteurs en leur offrant un chemin de fumée.

Dans un autre domaine de l'activité de l'homme qui est le langage, comment ne pas être interpellé par certaines locutions dont le sens « figuré » présente quelque rapport avec le premier principe : un esprit supérieur, le haut du pavé, porter aux nues, les hautes sphères, qui s'opposent à : la lie des bas-fonds, une bassesse d'esprit, traîner dans la boue...

On a dit combien les symboles avaient eu une grande place dans la transmission de la tradition, tant certaines notions sont difficiles ou impossibles à exprimer en mots simples. C'est ainsi que le cercle a été utilisé, avec le compas, pour symboliser tout à la fois le ciel, le haut, la qualité, l'essence, le sacré, le temps. Le carré, pour sa part, ou bien l'équerre, représentent le sol, le bas, la quantité, la substance, l'espace.

Voici donc deux symboles universellement choisis pour désigner les deux éléments du principe de dualité, les limites de la manifestation, les frontières de l'environnement de l'homme. Entre le cercle et le carré, c'est l'octogone qui a été choisi pour symboliser l'homme. Ce qui donne une illustration, par la géométrie symbolique, des principes de dualité, de hiérarchie et de domination : ici, l'homme, en position médiane, constate la dichotomie ciel/sol. Il se sait dominé par le ciel, alors que lui-même domine le sol.

Cette classification qualitative ordonnée, imprescriptible, fut longtemps respectée dans les constructions sacrées. Pendant des siècles, églises et mosquées furent dotées d'éléments répondant à ces trois formes dans leur structure, réparties hiérarchiquement de haut en bas. Il en a été de même pour certaines constructions profanes, comme le phare d'Alexandrie par exemple, des fontaines, ou même les mâts des navires.

La fin de la tradition

Parvenus à ce stade du discours, nous allons tenter de répondre à une question dont, jusqu'à présent, nous n'avons su trouver ni la formulation précise, ni, bien sûr, la réponse. Il s'agit de la finalité de la tradition. Après avoir tenté de la définir, d'en citer les avatars et les expressions les plus marquantes, saurons-nous trouver ce à quoi elle était destinée ? Pourquoi, pendant tous ces siècles, cet attachement de l'homme universel à la défense et au respect de ces principes ? Pourquoi ces notions ont-elles occupé et préoccupé des générations de saints et de sages, de spéculatifs et d'opératifs, au point d'en laisser des traces marquantes jusque dans notre vie de tous les jours ?

Il semble que les constats premiers, aussi simples qu'ils furent, constituèrent une révélation pour l'homme, une confirmation de sa juste place au sein de l'univers. L'ethnologue et historien Jean Servier l'exprime à sa façon : « ...si le monde est en moi, j'en possède la

connaissance, et si je suis dans le monde, je n'ai pas à y tailler ma place puisqu'elle y est préparée, faisant de moi un élément de l'harmonie du monde. »

Nous avons dit comment des difficultés de principe sont apparues, lorsque, afin de se gouverner, ces hommes privilégiés, furent amenés à créer des formalismes à but utilitaire, dans les domaines social, politique, moral, culturel.

L'homme parfait devina-t-il la chute qui le menaçait ? Savait-il que tout accommodement de *l'état de nature* ne pourrait se faire sans le priver de sa situation privilégiée dans un système jusque-là parfait, car parfaitement ordonné par nature ?

On peut supposer que le but de l'enseignement et l'obligation du respect de la tradition primordiale consistait donc, en recherchant toutes les analogies, toutes les harmonies possibles, par les rites, par les symboles, par un comportement véritablement « réactionnaire », à rester malgré tout, le plus possible en résonance avec l'univers. Il fallait tenter de continuer d'y affirmer et d'y consolider sa place légitime, c'est-à-dire sa situation d'élément constitutif de ce « monde de transparence ».

C'est donc dans le but de rechercher ou de conserver l'accès à ce « Paradis perdu », en maintenant pérenne cette conformité originelle, qu'étaient utilisés les grands principes et leurs applications diverses. En résumé, il fallait continuer de faire de l'homme « un élément de l'harmonie du monde ».

Mais « la tradition n'est plus ce qu'elle était... »

Ce temps semble bien terminé : finie la connaissance de la tradition, fini l'enseignement de la tradition, fini le respect de ses valeurs et l'usage de ses symboles supposés opératifs. On assiste aujourd'hui à ce que les anciens sages n'auraient jamais imaginé. Il existe par exemple des lieux de culte à l'architecture dénuée de toute référence symbolique, et d'autres quelquefois même où le cercle est au sol, et constitue l'enceinte de l'église, que la tradition voulait « carrée ». Jusqu'au vocable *tradition* lui-même, qui ne subisse la dégénérescence la plus vulgaire, comme nous l'avons signalé plus haut.

L'homme moderne, déqualifié, quantifié, solidifié par le matérialisme de notre temps, ne se considère plus que comme un invité temporaire d'un environnement extérieur à lui, dont il soumet à ses caprices et à ses besoins matériels les éléments qu'il parvient à dominer. Parce qu'il n'en a pas pris conscience, il ne croit pas à la nécessité de rechercher la complicité originelle qui l'unissait à son monde.

N'est-il pas vrai qu'il se sent maintenant amputé, diminué, « en manque » de quelque chose d'indéfinissable,

dans une vacuité spirituelle, que le généreux confort technique moderne, et les machines diaboliques qui le servent, ne parviennent pas à compenser ? Parfois, il parvient encore à se rassurer dans le giron de la religion. D'autres fois, pour tenter d'échapper à cette agoraphobie spirituelle, il se lance dans des excès de toute sorte, dans une hyperactivité malade, ou encore se tourne vers les mouvements sectaires et leurs pseudo-gourous.

Quelqu'un vient d'écrire une phrase qui résume bien cette sensation de malaise : « Je ne crois pas en Dieu, mais il me manque ». Une jolie phrase qui complète la litote bien connue du soi-disant incroyant : « Je suis athée, Dieu merci ! »

Mais, dans le fond de nous-mêmes, nous savons avec Pierre Rickmann que de tout temps, il a existé, il existe, et il existera des sages, des saints, des ermites, des philosophes, des artistes, qui persistent dans la recherche de l'absolu, avec, pour objectif final, de recouvrer la conscience de leur origine première, un statut ouvrant des possibilités d'adaptation et de création qu'ils pensent illimitées.

C'est peut-être, grâce à eux que la tradition n'est pas totalement perdue.

Bibliographie

- Lavier, Jacques-André.- *Uranologie chinoise*.- Paris : Maloine.
Lavier, Jacques-André.- *Médecine chinoise, médecine totale*.- Paris : Grasset.
Lavier, Jacques-André.- Cours donnés au GEROS, et entretiens privés.
Le Petit Larousse illustré.
Lenclud, Gérard.- « La Tradition n'est plus ce qu'elle était », *Terrains*, n°9, octobre 1987.
Le Petit Robert.
Wikipedia : « <http://fr.wikipedia.org/wiki/> ».Tradition.
Guénon, René).- *Le Symbolisme de la Croix*.- Editions Traditionnelles.
Guénon, René.- *La Crise du monde moderne*.- Paris : Gallimard.
Guénon, René.- *Le Règne de la quantité et les signes des temps*.- Paris : Gallimard, ainsi que son œuvre en général.
Evola, Julius.- *Chevaucher le tigre*, ainsi que son œuvre en général.
Servier, Jean.- *L'Homme et l'invisible*.- Paris : Robert Laffont, 1964.
Rickamans, Pierre.- *Propos sur la peinture du moine Citrouille-amère*.- Paris : Hermann.

SORTIE DE CRISE ET SORTIE DE ROUTE

Résumé de l'exposé de Charles-Noël HARDY

L'économie mondiale paraît sortie de crise, mais malheureusement semble aussi sortir d'une route raisonnable de développement.

I. Sortie de crise

Tous les économistes à l'automne 2009 considèrent comme certaine la sortie de crise, mais principalement du fait d'une injection sans précédent de crédits publics dans l'économie. Ces dispositifs de perfusion expliquent qu'en Occident, la reprise est faible, de l'ordre de 1% en 2010, car elle ne s'appuie pas sur ce qui serait solide, c'est-à-dire un accroissement sensible de la consommation des ménages et des investissements.

La consommation des ménages ne peut croître du fait de la stagnation prévue des revenus et du maintien d'un chômage massif. Les investissements des entreprises vont demeurer faibles en 2010 car elles ont été très fragilisées par la crise. De plus les banques demeurent très frileuses pour prêter, faute d'avoir encore soldé toutes leurs dettes latentes.

La sortie de crise sera aussi inégale selon les pays. Par exemple il est probable que l'économie allemande en sortira plus vite que l'économie française. En effet le vigoureux effort d'assainissement mené en Allemagne il y a une dizaine d'années a donné à ce pays trois avantages par rapport à la situation française : la dépense publique, par définition improductive, a décéléré alors qu'en France, elle augmentait dans le même temps de 10 points du PIB, d'autre part l'endettement allemand décroissait, alors qu'en France il s'envolait. Enfin le commerce extérieur allemand s'est fortement développé alors que nous subissons une dégradation sensible.

Enfin, autre caractéristique de cette reprise, la fragilité. Cela provient principalement de son caractère artificiel : la perfusion massive de crédits publics est par nature éphémère. À cela s'ajoute la persistance de déséquilibres macroéconomiques mondiaux colossaux. L'énormité des déficits américains et l'énormité des excédents chinois ne sauraient perdurer, et personne ne sait quand et comment les ajustements se feront. Et à quel prix pour le dollar déjà bien faible.

La fragilité de la reprise est aussi liée au retour possible d'une bulle spéculative mondiale du fait de l'explosion de la liquidité mondiale : en 2009, il s'émettra 1 300 milliards de bons du Trésor américains et 900 milliards de titres d'emprunt européen.

Ainsi devant tant de fragilité et d'incertitude on peut dire que l'avenir économique n'est écrit nulle part.

II. Sortie de route

La bonne route économique dans un monde sans inflation se trouve à l'équilibre des dépenses et des recettes des États. Or, dans les économies occidentales, un fossé croissant s'est creusé entre dépenses et recettes, remblayé dangereusement par des endettements énormes. Depuis une trentaine d'années les économies occidentales ont progressivement basculé dans un processus d'asphyxie financière, du fait de deux événements majeurs :

- D'abord la diminution de près de moitié des taux de croissance économique provoquée par les deux chocs pétroliers de 1973 et 1978, le renchérissement des matières premières et une perte de compétitivité par rapport aux pays émergents, principalement la Chine.

- Puis la disparition de l'inflation qui avait favorisé les économies occidentales pendant les « Trente Glorieuses ».

Ces deux phénomènes amènent les économies occidentales au mur de l'endettement public, celui-ci va approcher 90% des PIB en 2010, ce qui contraint les États à consacrer une part importante de leurs moyens à payer les charges énormes de leur dette.

Pour éviter l'asphyxie, les économies occidentales doivent impérativement procéder rapidement à un désendettement massif, effort qui apparaît doublement très difficile. La voie facile et efficace est de recourir à l'inflation à des taux élevés. Certains États sont manifestement tentés et peuvent le faire, ce sont les États-Unis et la Grande-Bretagne. Mais nous, en zone euro, nous ne le pouvons pas du fait du traité de Maastricht, ou alors il faudrait le réviser. Cette perspective est exclue, car la révision ne pourrait se faire qu'à l'unanimité et l'on sait que l'Allemagne ne l'acceptera jamais.

Alors il faut peut-être recourir à une hausse des impôts, mais cela paraît une perspective limitée car les taux de prélèvement public sont déjà à des niveaux très élevés dans la zone euro. En France, ce taux est actuellement de 40%, record d'Europe ; aller très au-delà conduirait à asphyxier l'économie.

Il paraît donc inéluctable d'entreprendre une sensible réduction des dépenses publiques. Cet effort est douloureux mais tout à fait réalisable : le Canada, il y a une dizaine d'années, a réduit sa dépense publique de

20%. Le président Sarkozy s'est déjà engagé dans cette voie. Mais, pour le moment, l'effort n'est pas du tout à la mesure du problème. Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux économise 500 millions par an ; la révision générale des politiques publiques en cours va économiser au total environ 3 milliards. En réalité, il faudrait réaliser des réductions de dépenses se chiffrant en dizaines de milliards. Bref, il faudrait que l'État réduise son train de vie d'environ 15%.

Ainsi, la conclusion est très simple : l'Europe doit se résoudre à passer du confort à l'inconfort. Le confort, c'est dépenser plus que ce que l'on gagne, c'est vivre à crédit. L'inconfort, c'est dépenser moins que ce que l'on gagne, c'est vivre le désendettement.

Vaste programme aurait dit le général De Gaulle.

LA FRUSTRATION

Albert HADIDA

Mon Dieu, faites qu'ils ne soient pas frustrés.

La frustration, c'est d'abord l'action de frustrer, c'est-à-dire de priver quelqu'un d'un bien qui lui est dû ou le priver d'une satisfaction à laquelle il peut légitimement prétendre.

Être frustré, c'est être privé de quelque chose et c'est souffrir de ce manque.

C'est une tension psychologique provoquée par un obstacle entre l'homme et l'objet convoité ou le but auquel il tend.

C'est aussi le **sentiment d'être frustré** : ce qui dévalorise le sujet à ses propres yeux, par suite de cette privation.

C'est une agression, ressentie comme une brimade toujours cause de déplaisir.

C'est une insatisfaction qui nous semble injuste lorsqu'elle nous frappe.

En psychologie et en psychanalyse, c'est la condition du sujet qui se voit refuser ou se refuse la satisfaction d'une demande pulsionnelle, il s'agit alors d'auto-frustration. Dans ce domaine, la frustration sexuelle occupe une place privilégiée.

Le concept de frustration

Il n'est pas sûr que la satisfaction d'un besoin mette un terme à la frustration, sans quoi il n'y aurait plus lieu de distinguer la frustration de la privation, nous aurons l'occasion d'y revenir. De la naissance à la mort, la vie est un éternel bain de frustration.

Tout commence dès la naissance. La naissance, qu'est-ce que c'est ? C'est un stress disent les pédoopsychiatres. Erreur, profonde erreur. C'est une frustration. Je vous laisse juger.

Vous êtes tranquille au chaud, depuis un certain temps. Personne pour vous déranger. Pension complète, entièrement gratuite. Chambre seule, le plus souvent. Matelas d'eau, chauffage par le sol, petit déjeuner au lit. Massages en permanence, musique d'ambiance en option. Bref, une thalasso de rêve.

Et puis un jour, sans prévenir, c'est l'expulsion. Allez, allez, dehors, c'est fini les vacances. On vous arrache à tout ça. D'un coup, il fait froid, il y a de la lumière, il y a

du bruit. À côté, c'est plein de gosses qui braillent. C'est plein de gens qui ont droit à un :

« C'est qui vous ? »

Première frustration.

Et puis ça s'arrange. Vous avez faim. Qu'à cela ne tienne. On vous colle sur un machin : c'est gros, c'est rond, c'est chaud, c'est blanc, c'est beau, c'est bon, c'est moelleux, ça sent bon, c'est un peu sucré. Vous êtes bien, mais au bout d'un moment, on vous l'arrache. On ferme... Vous seriez bien resté encore un peu. Eh bien non. **Deuxième frustration.** Sans s'en douter, le nouveau venu en ce bas monde vient de faire connaissance avec l'univers psychanalytique. Nous verrons que le sein maternel, c'est bien plus qu'une mamelle délivrant à volonté de l'eau, des protides, lipides, glucides, oligoéléments, vitamines, agents de défense immunitaire, que sais-je encore ? La mère est dispensatrice non seulement de lait, mais d'amour, de tendresse, d'affection, de compréhension, de protection, de sécurité, de soutien. L'enfant se nourrit non seulement du sein corporel mais du sein psychique de sa mère.

Dès lors, la machine à frustrer est sur les rails pour toujours. Ça va durer toute la vie. Que se passe-t-il plus tard ?

Vous aimez les gâteaux, mais vous êtes diabétique.

Vous aimez les fruits de mer, mais vous êtes allergique.

Vous aimez la musique, mais vous êtes dur d'oreille.

Vous aimez les voyages, mais vous avez le mal de mer.

Vous aimez les maths ou la chirurgie, mais ces demoiselles ne vous aiment pas.

Vous aimez la vitesse, mais il y a des radars.

Vous aimez les belles voitures, mais c'est trop cher.

Vous aimez les jolies femmes, mais vous n'êtes ni Apollon ni Crésus.

Vous aimez les enfants, mais le Bon Dieu vous en prive.

Vous aimez la vie, mais un jour on vous l'arrache à tout jamais.

Essayez d'être heureux avec tout ça.

Les modes d'apparition de la frustration

Les sources passives

Elles peuvent être internes : une incapacité, une disgrâce physique. Ce peut être aussi un manque de confiance en soi. Mais l'ambition, l'envie, la jalousie sont autant de véritables fabriques de frustrations.

Elles peuvent être externes : une route barrée, un musée fermé, un concert annulé, un rendez-vous d'amour manqué.

Les sources actives

Internes, on en est responsable. C'est le cas d'une pulsion de même objet que la pulsion initiale, mais de sens opposé. Cela provient de la société qui interdit certaines pulsions spontanées, sexuelles ou non. Elles peuvent être externes si elles proviennent d'autrui. L'interdit parental assorti de menace de punition en est le meilleur exemple. Le harcèlement moral au travail en est un autre, tristement d'actualité. Nous voici conduits à envisager les divers aspects de la frustration.

Les divers aspects de la frustration

La frustration est la résultante d'un conflit

Ce n'est rien d'autre qu'une situation de conflit créée à la faveur d'un obstacle actif par l'existence de deux pulsions rivales, nous venons de le dire. Selon qu'une pulsion provoque un comportement vers un objet ou en détourne le sujet, on parle d'appétence ou d'aversion. La faim est une appétence, la lutte contre la douleur est une aversion. Il est possible de distinguer trois types de conflit : Le conflit appétence - appétence : c'est l'âne de Buridan. Le conflit aversion - aversion : c'est le mythe de Charybde et Scylla. Le conflit appétence - aversion, le plus fréquent en psychologie, où le même objet est le but de deux pulsions de sens contraire. C'est le cas si la possession doit être payée d'un prix excessif.

Avantages et inconvénients

La frustration a l'inconvénient d'être quelque chose de viscéral. Le désir, quant à lui, reste inassouvi. Certes, le mot est lié à la sexualité, mais pas seulement. Mais ce désagrément est fort utile. Car le manque ressentit engendre le désir, source lui-même de plaisir. Un bonheur est toujours amplifié par un malheur préalable. Le fait de retrouver des clefs égarées est une vraie bénédiction, alors que les trouver tous les jours dans sa poche nous laisse indifférent. Divers aspects particuliers de la frustration peuvent être décrits en fonction de critères variés.

Les formes cliniques de la frustration

Selon la gravité et le mode évolutif

Il est des formes bénignes et il en est de sévères, blessantes à jamais.

Selon l'âge

Le syndrome de l'enfant-roi mérite d'être mentionné. Il s'agit d'un petit tyran qui dit «non» à tout et qui veut tout sur-le-champ. Insatisfait, il se sent frustré. Cette frustration est un mal nécessaire car elle est un élément structurant indispensable. Personnellement, je trouve ce terme de frustration excessif. Je lui préfère celui de privation qui est plus adapté en pédagogie. À mes yeux, l'enfant frustré est celui à qui l'on refuse un plaisir quelconque qu'on lui avait fait miroiter. C'est là une frustration légitime face à une promesse non tenue. Aux parents d'y songer.

Selon les circonstances de survenue

Vie privée, vie publique, lutte des classes, milieu professionnel, syndrome du placard, harcèlement moral, problème des minorités raciales, religieuses, politiques, sexuelles, autant de problèmes sources de mille et une frustrations.

Selon l'objet : la frustration amoureuse

C'est un cas bien particulier d'abord parce que le désir amoureux est quelque chose de violent qui vous submerge, vous enveloppe, vous arrache et vous emporte eût dit un certain Beaumarchais. Ensuite parce qu'il comprend deux versants, l'un psychique où la passion peut être obsessionnelle, folle, sauvage, irraisonnée, l'autre physique empreint par une envie, une attirance, une ardeur brutale, une pulsion enflammée toute sexuelle, ou sensuelle si vous préférez.

Conséquences de la frustration

En psychologie animale

En biologie expérimentale, le champion de la frustration se nomme Ivan Petrovitch Pavlov. Lorsqu'un chien sécrète du suc gastrique à la simple audition de la cloche primitivement associée à un repas, la frustration mesure l'écart séparant la symbolique du conditionnement et le réel du réflexe. Cela est amplifié si l'état psychologique est modifié lors d'un apprentissage, par une gratification surajoutée puis par la privation de cette même gratification. C'est probablement grâce à ce protocole raffiné, quelque peu pervers, qu'est né le concept de frustration, la privation y jouant le rôle de punition. Dans ce cas, cette même frustration est censée renforcer la motivation. Mais laissons là la race canine.

Les conséquences de la frustration chez l'enfant

Les réactions immédiates à la frustration vont de la colère à la bouderie. Si les parents sont en cause, l'enfant peut se sentir coupable ou bien puni à tort.

Les conséquences de la frustration chez l'adulte

Tout comme chez l'enfant, la première réponse à une frustration est une agression ou plus exactement une agressivité. Mais l'acte agressif peut être inhibé par la vie en société. D'où une seconde frustration changeant le comportement par la modification de l'objet de

l'agression : c'est le cas du sujet réprimandé par je ne sais quel supérieur hiérarchique et qui réprimande à son tour ses subordonnés. Parfois, l'agression se traduit par de l'ironie, des insinuations, des retards constants ou même tout simplement un claquement de porte. Mais le sentiment de frustration peut aller plus loin en faisant de nous un être médisant, coléreux, voire même meurtrier ou suicidaire. Désormais, je considère suffisante la familiarité avec cette satanée frustration pour me croire autorisé d'aborder le sujet par sa face nord, c'est-à-dire ses aspects psychopathologique et psychanalytique que je ne ferai qu'effleurer.

Psychopathologie de la frustration

Je m'en tiendrai à deux noms : Freud et Lacan. Commençons par Freud, noblesse oblige.

Le concept de frustration selon Freud

Selon Freud, l'apparition de la frustration est liée au concept de pulsion. Celle-ci se définit comme une tendance permanente, directrice et inconsciente de l'activité de l'individu. Freud part du principe que chez l'être humain, l'inné et l'acquis se partagent les divers degrés de sublimation de ses pulsions sexuelles. Une certaine satisfaction sexuelle ne peut que favoriser un bon équilibre de vie et une frustration sexuelle ne peut être que fâcheuse. Mais les choses se compliquent quelque peu quand l'on sait que la pulsion sexuelle repose sur une frustration imaginaire sans laquelle la satisfaction sexuelle ne saurait avoir lieu. En d'autres termes, pour pouvoir jouir, il faut avoir souffert. Nul ne l'a mieux dit qu'Alfred de Musset :

*L'homme est un apprenti, la douleur est son maître
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.*

Quel usage peut-on faire de ce concept ?

Tomber malade par frustration peut être considéré comme l'incapacité de s'adapter à la réalité.

Rappelons-nous cette héroïne d'un roman d'Ibsen, Rebecca West, qui était malade du succès.

La contradiction de la situation s'efface dès lors que l'on veut bien distinguer **la frustration externe qui est née de l'environnement de la frustration interne, fruit de l'individu lui-même, ce qui est synonyme d'auto-frustration.**

Une frustration est dite externe si l'objet dans lequel la libido s'épanouit est réel. En elle-même, elle n'est nullement pathogène, à moins qu'une frustration interne ne vienne s'en mêler.

Aussi longtemps que les choses en restent à un stade fantasmatique, le moi le tolère

C'est la levée de la frustration externe c'est-à-dire l'accomplissement du désir, jusque-là inconsciemment refoulé, c'est cet accomplissement qui réveille les défenses du moi et mène à la maladie c'est-à-dire à la névrose.

Pour Freud, dès que la frustration interne est sur le point d'être révélée, elle en devient insoutenable.

Evidemment, tout se passe dans l'inconscient, ce qui a l'immense avantage de la simplicité.

Les choses se montrent quelque peu différemment avec Lacan.

Le concept de frustration selon Lacan

Lacan introduit la triple recherche de satisfaction : le besoin, le désir, la demande.

Le besoin

Le besoin regroupe les manques de nature biologique. Mais le besoin vital et le besoin physique diffèrent, la seule présence de l'autre étant tout aussi indispensable à la vie que le fait de se nourrir. Cela est démontré chez certains enfants élevés en orphelinat, mais privés de toute chaleur humaine, et d'autres élevés en prison, privés de liberté, mais entourés de l'affection de leur mère, incarcérée. Leur développement psychoaffectif est totalement opposé.

Le désir

Pour Lacan, le désir qui n'est pas une simple pulsion est en relation étroite avec le manque.

Différence entre besoin et désir

Pour Lacan, le besoin et le désir doivent se concevoir sur deux niveaux. Le besoin est l'héritage animal de l'Homme, soumis à la biologie. Le désir est propre à l'espèce humaine, qui va au-delà du simple bien-être organique.

La demande

Selon Lacan, la demande se situe entre le besoin et le désir. Lacan insiste sur la notion de demande supplémentaire, celle d'un surplus de plaisir comme des caresses par exemple et dont la demande est inconsciente évidemment.

Conclusion

L'homme est un éternel insatisfait qui de la naissance à la mort vit au rythme de ses frustrations, futiles ou sévères, mais toujours douloureuses.

Dès la naissance, puis pendant l'enfance, les frustrations pleuvent. Plus tard, les échecs scolaires, professionnels ou sentimentaux sont autant de déceptions.

En fin de vie, l'ultime frustration est de partir trop tôt, alors qu'on avait encore tant à dire ou à faire.

Jusqu'au bout, l'homme est une image vivante de la frustration. Aucune drogue ne peut l'en délivrer.

Un seul exemple pour vous le prouver : le cas de la mère de ce jeune garçon en coma archi-dépassé. Après s'être rendue au chevet de ce mort-vivant, chaque jour pendant huit ans et demi, plus de 3000 fois si je compte bien, elle n'a pas pu assister à ses derniers moments. Irréparable frustration.

En guise de conclusion, je me propose d'ouvrir l'Écclésiaste où je ne laisse pas de m'étonner de n'y point lire :

Frustration des frustrations, tout ici-bas n'est que frustration.

ET SI L'ON REPARLAIT UN PEU DES *HUSSARDS* ?

Pierre NAVARRANNE

Oui, pourquoi ne pas reparler un peu des « Hussards » à l'académie du Var, fin 2009, c'est-à-dire un demi-siècle au moins après leur apparition sur la scène littéraire française ? Comment penser que ce soit anachronique ou sottement nostalgique, lorsqu'on a vu l'an dernier, salle Mozart, le joyeux succès de la superbe table ronde organisée et animée par Yves Stalloni sur les *Saveurs des années trente* ? Une merveille ! Je n'ai pas la prétention de concurrencer ce soir, par cette prestation solitaire, les auteurs de novembre 2008. Mais je pense que ce précédent si réussi permet d'oser parler, cette fois, d'un mouvement littéraire qui est apparu et s'est développé dix ou vingt ans seulement après l'année 1940, où s'étaient éteintes ces « savoureuses années trente ». Une saveur que les auteurs de l'an dernier avaient su si bien ranimer sur nos papilles.

D'autant que, si la fougueuse charge de ces Hussards a vu le jour et s'est développée entre 1950 et 1960 environ, n'est-ce pas justement parce qu'avait succédé à « l'âge d'or littéraire » (Stalloni) de ces fameuses années trente, un terrible coup d'arrêt : notre cruelle défaite militaire, l'occupation ennemie, la mise au ralenti sinon l'arrêt des créations artistiques et littéraires ? Or, la victoire alliée de 1945 ouvrait, aiguisait, au contraire, de nouveaux appétits.

La situation autour de 1950

Les adultes des années trente n'avaient pas tellement vieilli. Ils ne renonçaient pas à leur appétit d'avant 1940, et, comme leurs enfants, ils étaient prêts à se jeter sur tout ce qui pouvait être à nouveau consommable. Les auteurs d'avant-guerre n'étaient pas tous restés silencieux pendant l'Occupation : quatre ou cinq romans de Giono, son théâtre, celui de Montherlant avec ce véritable chef-d'œuvre que fut *La Reine Morte* (1942), très peu de Mauriac (*La Prisonnière*, 1941). Sartre se rendait moins célèbre par *L'Être et le néant*, premier manifeste existentialiste (1943), que par *Les Mouches* et *Huis clos* jouées en 1943 et mai 1944. Ce n'était pourtant plus l'extraordinaire profusion des années trente.

Les remous politiques de la Libération atteignaient aussi le monde des lettres. Dès février 1944, le Comité national des écrivains avait dressé de véritables listes de proscription et, quoique moins puissant après 1949-1950, il demeurait quand même, autour d'Aragon et d'Elsa Triolet, une sorte de club de la pensée de gauche, valorisant des intellectuels plus ou moins stalinien.

L'existentialisme de Jean-Paul Sartre n'était guère réjouissant non plus. Je me revois encore, début 1947,

accroupi au fond d'un Catalina, patrouillant en pleine guerre d'Indochine au-dessus de la plaine de joncs : j'essayais en vain de m'intéresser à son *Existentialisme est un humanisme*, ce petit livre que mon libraire de Saïgon recommandait comme nécessaire pour qui voulait rester « branché » sur la pensée métropolitaine. Il y avait bien Camus, il y avait bien Malraux et sa grandiloquence, dont on reconnaissait la qualité, mais sans être, en ce qui me concerne, très convaincu. Apparaissaient tout juste Nathalie Sarraute et les premiers « nouveaux romans », bien mornes à mon goût. Il a fallu que ressurgissent des auteurs d'avant-guerre tels Marcel Aymé (*Le Confort intellectuel*, *La Tête des autres*), pour qu'on s'amuse un peu. Voilà, mesdames et messieurs, sur quelle toile de fond une vibrante jeunesse va faire irruption avec fracas.

À vrai dire, il y avait déjà eu un bel éclair et un sévère orage en décembre 1947, à propos du prix Goncourt. Deux membres de cette académie, plus ou moins exclus (à cause de leur fidélité au maréchal Pétain), Sacha Guitry et René Benjamin, avaient en effet attribué un certain « prix Jules-de-Goncourt » au jeune auteur Kléber Haedens le jour-même où l'académie désignait pour lauréat mon compatriote béarnais Jean-Louis Curtis pour *Les Forêts de la nuit*. Scandale, ces deux prix Goncourt, le vrai et le faux, polémique, procès, condamnation des usurpateurs, tempête littéraire rapidement devenue médiatique. Ce qui fit vendre copieusement l'un et l'autre des deux romans, tous deux fort agréables au demeurant, et qui déjà nous réjouissaient ! Mais c'était là affaire intérieure au sérail, une dispute, une chamaillerie entre Goncourt, seulement mise en lumière dans le grand public, voilà tout !

Autre chose, l'entrée quasi-simultanée sur la scène littéraire de quatre romanciers jeunes (25 ans), beaux, talentueux, effrontés, bien décidés à bousculer les conventions et la pensée forcée du moment : Roger Nimier, Antoine Blondin, Jacques Laurent et Michel Déon, qui les rejoint un peu plus tard.

Les Hussards existent-ils ?

Un peu légers sans doute, mais surtout frondeurs, malicieux, insolents, aimant les mots, le style, le panache, foncièrement individualistes et résolument adversaires, tous quatre, de l'engagement plus ou moins collectiviste des seigneurs de la littérature d'après-guerre. « Le terme d'engagement prête à équivoque lorsqu'il concerne autre chose qu'un dépôt au Mont-de-Piété ou qu'un contrat de cinq ans dans les forces métropolitaines », écrit Blondin en 1948. Et, prenant l'exemple de Rouget de Lisle, « la marge qui sépare *Il pleut*, *il pleut bergère* d'*Allons*,

enfants de la Patrie mesure-t-elle le fossé entre une littérature désinvolte et une littérature engagée ? ».

Ce n'est pas à moi de répondre, mais avec quelle joie avons-nous accueilli cette « littérature désinvolte » ! Dégagée, elle, pleine de santé et de gaieté, plutôt indolente parfois. Bref, tout le contraire du lourd et morne breuvage, de l'indigeste et triste brouet, – engagé ou pas ! – qui nous était habituellement proposé.

Alors ? Un mouvement littéraire nouveau, ces « Hussards » ? Sûrement pas ! Ils sont tous opposés, au contraire, à la notion même d'école, ces individualistes forcenés. Ils refusent même d'être groupés sous ce vocable, ne voient pas pourquoi on le fait et nient constituer la moindre entité. Pis : ils récusent l'expression elle-même. « Les Hussards n'existent pas, ni l'esprit hussard », répètent alors Willy de Spens, Jacques Laurent, Pierre Boutang, Michel Deon...

D'ailleurs, cette appellation, aucun d'entre eux ne l'avait choisie, ni aucun de leurs amis. Un adversaire, au contraire. Un adversaire politique, du moins... car il n'est finalement pas très éloigné d'eux, ni comme personnalité, ni comme talent, comme verve et comme âge : Bernard Frank. Le terme apparut, en effet, dans le numéro de décembre 1952 des *Temps modernes*, la revue de Jean-Paul Sartre où Bernard Frank (23 ans) écrivait d'ailleurs pour la première fois. C'est pourquoi son patronyme fut écorché : on l'écrivit avec un *c* en trop : Bernard Franck !

Jusque-là, il était arrivé qu'on surnomme Roger Nimier « le Hussard », à cause du titre de son second roman, *Le Hussard bleu* (1950), de son service militaire au Deuxième Hussard de Tarbes à la fin de la guerre, à cause aussi de sa superbe photographie en uniforme, largement diffusée alors par éditeurs et libraires.

Bernard Frank, lui, crée un terme générique, *Les Hussards*, un terme que l'on trouve dès le titre de l'article, *Grognaards et Hussards*, un article qui analyse bien des attitudes littéraires de l'époque, et pas spécialement nos jeunes amis : Mauriac, par exemple, le Mauriac de *La Table ronde* est bien plus éreinté qu'eux ! Mais il ne les épargne pas non plus, ces jeunes auteurs : « par commodité, je les nommerai fascistes », écrit-il. Fascistes ! Rien que ça : un mot qui tue !

Autres traits communs, d'après Frank ¹ :

- ils ont « du ton ». « Qu'est-ce que le ton ? Le ton n'est pas le style. Il en est la tension. Le ton c'est, si l'on veut, le style renforcé, le style au carré, le style qui se voit style, qui se sait style, qui s'est muni d'une voiture-sirène pour signaler sa présence et son passage. L'écrivain qui a du ton sait très bien qu'il a du style, mais il ne peut s'empêcher de nous le signifier, de nous le tromper » ;

« ils aiment les femmes, les autos, la vitesse, les salons, les alcools, la plaisanterie » ;

- autre tic : « chaque Hussard est le parrain d'un autre Hussard et ils s'admirent mutuellement ».

Ce qui est assez extraordinaire dans cette charge de Bernard Frank contre ces Hussards, ainsi définis, c'est que, destinée sans doute dans son esprit à moquer, à dévaloriser ses jeunes confrères, elle n'eut en réalité que des effets positifs, qu'elle tourna immédiatement à leur avantage. Et comment ! Et combien !

Le monde littéraire, les critiques, le public aussi adoptèrent tout de suite cette dénomination. Seuls, les intéressés renâclaient. Individualistes forcenés, adversaires farouches de l'esprit d'école, ils se défendaient vivement, au contraire, d'en constituer une, d'être même un mouvement littéraire ou esthétique. Ils se veulent tellement libres, indépendants, différents les uns des autres, qu'ils iraient presque jusqu'à nier de se connaître ou de se fréquenter, ces jeunes amis !

Jacques Laurent, par exemple, affirmait que les quatre Hussards ne s'étaient jamais trouvés tous réunis, même dans un restaurant. « Si, une fois, rétorquait astucieusement Blondin dans un entretien aux *Nouvelles Littéraires* (1^{er} décembre 1977) : Roger Nimier avait pris le parti des nouilles et toi celui des pommes de terre ».

N'empêche que l'idée plut, que le mot plut, adopté par amis et adversaires et qu'on l'utilise encore, plus de soixante ans après. Mais, en définitive, quel sens lui attribuer ? Interrogeons leurs proches :

Roland Laudénbach, ami, témoin, acteur même de leur aventure, puisque patron de *la Table ronde*, leur maison : « Hussard. Ce mot qui fait fureur ne correspond pas à grand-chose pour ce qui est de mes amis [...]. Ce n'est pas un groupe, pas un uniforme [...]. C'est peut-être un vague état d'esprit commun, fondé plus sur des refus que sur des accords. Ils détestent ensemble, et chacun pour soi, la littérature engagée et existentialiste ; leur littérature est à chacun d'eux, et si différente les uns des autres. Prenons un exemple : Antoine Blondin et Roger Nimier étaient les meilleurs amis du monde, rien de commun entre leurs livres, sauf qu'aucun n'aurait pu être signé Camus » ².

Pour Kléber Haedens (en qui son amie Geneviève Dormann voyait, elle, leur véritable chef de file : « Le chef-Hussard, c'est Kléber », écrivait-elle) : « Les Hussards sont la liberté même [...]. Agiles comme Scaramouche, légers, frivoles comme des marquis, insolents comme des mousquetaires, ils auraient mis en charpie les systèmes à la mode, sous l'œil à la fois charbonneux et consternant des anciens philosophes. Il était, en outre, impossible de ne pas leur reconnaître un certain talent, dont ils avaient toutefois la grâce de ne pas abuser ». (*Le Nouveau Candide*, 14 septembre 1963). « Ils ne demandaient qu'à plaire », résume Pierre de Boisdeffre. Mais Kléber ne se dissimulait pas la fragilité de ses amis : « De nombreux dangers les menacent. Ils sont comme ces oiseaux aux longues plumes que nous avons vus sur les plages pris par la marée noire. La littérature existentialiste qui les entoure semble sortir d'un pétrolier rouillé » ³.

Sublime image, qui nous incite à nous écarter de ce pétrolier-là, pour voir évoluer sur les flots, agités, mais fréquentables, des années 50-70 « ces oiseaux blancs aux

longues plumes ». Il ne me reste, hélas !, que six minutes pour le faire, très vite, au galop même... à la hussarde, quoi !

Les quatre Hussards

1) Roger Nimier d'abord, bien involontaire responsable de cette dénomination collective. Né en 1925, il entre en littérature, si j'ose dire, à sa sortie d'un régiment, où il n'avait hélas pas combattu mais beaucoup lu : Montaigne, Retz, Tolstoï, Stendhal, fondant une revue, modestement intitulée *La Condition humaine*, qui ne connut que deux ou trois numéros. Mais on retrouvera cette orientation tout au long de sa courte vie (il est mort à 37 ans) : il est à *La Table ronde* en 1949, à *l'Opéra* en 1950, rédacteur en chef de ce « journal de la vie parisienne » qu'édite Plon, à *Carrefour* (hebdomadaire alors très coté) les années suivantes, puis chargé des notes de lecture à *Elle*, *Femina*, *Arts*, *La Parisienne*.

Gaston Gallimard, fut littéralement séduit par ce jeune auteur, « le plus désinvolte des écrivains sérieux » (François Billet), - « j'oubliais mon âge avec lui » disait-il, - en fait, dans sa maison d'édition, un de ses principaux collaborateurs, très apprécié, très influent. Si vous voulez avoir assez rapidement une idée de ses essais, chroniques, critiques, lisez donc l'anthologie que son biographe Marc Dample ⁴ a publié en 1982 chez Gallimard, intitulée *L'Elève d'Aristote* ⁵ : quel régal et quel talent !

Il s'était illustré entre temps comme talentueux romancier avec *Les Epées* (1946), *Le Hussard bleu* (1950), deux romans plus ou moins autobiographiques, osés, avec des scènes et des mots crus, *Perfide* (1950) et un superbe essai sur Georges Bernanos, *Le Grand d'Espagne* (1951). Trois autres romans, *Les Enfants tristes* et *Amour et néant* en 1951, *Histoire d'un amour* en 1953 achèvent ou presque cette œuvre romanesque, alors qu'à cette date il a écrit quelques 350 articles ou chroniques. Mais il s'engage solennellement alors, dans une lettre à Jacques Chardonne, à ne plus écrire de roman pendant dix années. Souci de mûrir, sans doute... De fait, son ultime roman, *d'Artagnan amoureux* (1962), sorte de complément à la geste des mousquetaires et défi au nouveau roman, sera posthume, puisqu'il mourut le 28 septembre 1962 dans un accident d'auto, au volant de son Aston Martin.

Si c'est le romancier qui fit l'admiration de Mauriac, Jouhandeau, Marcel Aymé, Chardonne, Céline, des autres Hussards... et de nous-mêmes, il a pourtant influencé à son temps « moins par son œuvre que par son image », ce dandy surdoué (« Hussard bleu et talon rouge » pour Alain Sanders), prodigieusement cultivé et talentueux, qui a pesé lourd, dans l'édition et donc dans le renouveau des lettres, tant pour lancer de jeunes auteurs que pour remettre en selle des anciens.

2) Son ami Antoine Blondin, de trois ans plus âgé, avait débuté en 1949 par *l'Europe buissonnière* (prix des Deux Magots), fruit de son expérience de travailleur STO en Allemagne (1943-45). Très beau, lui aussi, dans sa jeunesse : « un archange, écrit Christian Millau ⁶, qu'on aurait sans mal imaginé, un lys à la main, annonçant à la Vierge l'heureuse nouvelle ». Pas dandy,

lui : plutôt, selon Yvan Audouard ⁷ « cette nonchalance floue et cette savante désinvolture que, seuls, les fils de lords pratiquent à la naissance ». Romancier confirmé, rapidement, avec *Les Enfants du Bon Dieu* (1952), *L'Humeur vagabonde* (1955), *Un Singe en hiver* (1959) qui donna lieu à un film excellent, *Monsieur Jadis* ou *l'Ecole du soir* (1970), *Quat'saisons* (1975).

Journaliste, lui aussi, mais surtout dans le domaine sportif, rugby et vélo essentiellement. Quelle qualité d'articles, quel style, quelle culture ! Beaucoup sont réunis, Dieu merci, dans de précieux ouvrages (*L'Ironie du sport*, *Tours de France*, *La Semaine Buissonnière*, *Mes petits papiers*, etc.), mais on retrouve aussi sa verve rugbystique dans plusieurs de ses romans et j'y avais abondamment puisé, en 1992, pour mon « remerciement » à l'académie du Var, petite anthologie du rugby littéraire!

Une foule d'essais, enfin : *Ma vie entre les lignes*, *Certificats d'études*, etc. Homériques, ont dit certains. Rabelaisiens aussi, malicieux toujours, avec cette extraordinaire et espiègle manière de jouer avec les mots. « Ce faux clochard qui change en or mélancolique les mots les plus triviaux », dira Denis Tillinac ⁸. Compliment qui me touche d'autant plus que je tiens personnellement Tillinac pour le Blondin du XXI^e siècle, - alcoolisme en moins, Dieu merci ! Cet alcoolisme qui amena, hélas, Blondin d'une joyeuse et pétulante convivialité, à la pathologie véritable, à une sorte de stérilité littéraire lorsqu'il mourut, le 7 juin 1991.

Il avait lui-même préalablement titré le compte rendu de ses obsèques à Saint-Germain-des-Prés : « Même l'église était bourrée » ! Et il en fut bien ainsi... le Tout-Paris s'y étant précipité.

3) Jacques Laurent et Michel Déon sont sans doute mieux présents à votre esprit : membres de l'Académie française l'un et l'autre et nos contemporains du XXI^e siècle, puisque Jacques Laurent s'est donné la mort le 29 décembre 2000 (à 81 ans) et que le nonagénaire Michel Déon reste heureusement bien vivant.

Ce qui caractérise **Jacques Laurent-Cély**, vrai nom de Jacques Laurent, c'est son extraordinaire productivité littéraire, une veine intarissable, des flots d'encre, de mots, d'histoires qui lui font écrire à la fois, à peu près en même temps, sous des pseudonymes différents, des romans-feuilletons à grand tirage, comme *Caroline chérie* (1948) signés Cécil Saint-Laurent, des romans classiques pour un public de qualité comme *Les Corps tranquilles* (1949) signés Jacques Laurent, sans compter beaucoup d'autres productions sous d'autres avatars ! Et cela jusqu'à son élection à l'Académie française (1986) où c'est seulement Jacques Laurent qui revêtait l'habit vert et non Cécil ou les autres. Dans sa réponse académique à son discours de réception, Michel Déon, évoquant cette vie tumultueuse, insouciant et libre, le qualifie joliment de « monarchiste de raison et anarchiste de cœur » !

Pendant des années d'ailleurs Cécil Saint-Laurent, séduisant éditeurs, grand public, producteurs de cinéma, avait été le mécène de Jacques Laurent, lui permettant de rouler en belle américaine conduite par un chauffeur en

livrée et, - bien plus intéressant pour nos « Hussards » et d'autres jeunes auteurs -, de créer une revue, *La Parisienne*, lieu de très libre expression.

Lui aussi enchanta Morand, Chardonne, Aymé, Montherlant, Anouilh, qui auront place à *La Parisienne*. Il brocarde Sartre (*Paul et Jean-Paul*, 1951), Mauriac (*Mauriac sous De Gaulle*, 1964), écrit une suite au dernier roman de Stendhal, posthume, *La Fin de Lamiel* (1965), obtient le prix Goncourt avec *Les Bêtises* (1971), roman qui survole ces trente dernières années et lui vaut d'élogieuses critiques de toute la presse, de *Minute* à l'*Humanité*.

4) Je renonce à énumérer ses romans, ses essais, ses articles et termine tout de suite avec **Michel Déon**, rattaché secondairement aux autres « Hussards » de Bernard Frank, parce qu'il fallait bien un quatrième à ces trois mousquetaires. Et pas des moindres, ce quatrième ! Il a le même âge que Jacques Laurent (né en 1919), a été étudiant en droit à 17 ans, secrétaire de Maurras à Lyon entre 1940 et 1944 et rencontré les « Hussards » à *La Parisienne* lorsque paraît son premier roman *Je ne veux jamais l'oublier*. Suivent cinq à six autres romans, plusieurs essais, des reportages passionnants de ce grand voyageur, mais ce sont en 1970 *Les Poneys sauvages* (prix Interallié) qui le rendent célèbre. « Le roman d'une génération » dira Félicien Marceau en le recevant sous la Coupole, neuf ans après. Suit, en 1973, *Un Taxi mauve* (grand prix de l'Académie française), superbe évocation de l'Irlande où il a choisi de vivre une partie de l'année, l'autre partie réservée aux îles grecques. « J'ai choisi de vivre entouré de mers », dit-il ; ou encore : « Les îles seront peut-être le refuge des derniers aristocrates, alors que les continents vont être écrasés sous les masses ». Dépêchons-nous, chers collègues de regagner Porquerolles ou Port-Cros !

On retrouve dans *Le Jeune homme vert* (1975), *Mes arches de Noë* (1978), *Un Déjeuner de soleil*, son originalité et son insolence de hussard, nullement altérée par l'habit vert, comme le prouvent encore *La Montée du*

soir (1987) et *Cavalier, passe ton chemin* (2005), parmi des centaines d'autres écrits : essais, nouvelles, pièces théâtrales, radiophoniques ou cinématographiques.

Dernier survivant du quatuor que j'ai tenté d'esquisser, il garde son sourire ironique, sa distinction plus ou mois désabusée, - qu'il me plaît d'opposer au jugement sévère d'un critique d'aujourd'hui : « De ce galop des Hussards sur le pavé de Paris, ne reste plus que le crottin de quelques livres »⁹. De magnifiques souvenirs aussi, monsieur Rondeau, des souvenirs où vous avez sans doute goûté la saveur de l'intelligence, la chaleur de l'amitié, des leçons de fraternité, une fraîcheur bienfaisante enfin, qui m'a imprégné lorsque, pour préparer cet exposé, j'ai relu nombre de leurs œuvres. S'il en reste dans vos bibliothèques, hâtez-vous de faire comme moi.

Notes

¹ Frank, Bernard.- « Grognaards et Hussards ».- *Les Temps modernes*, décembre 1952. Réédition Paris : Le Dilettante, 1989.

² Cité in Sanders, Alain.- *Roger Nimier, hussard bleu et talon rouge*.- Versailles, Editions de Paris, 2006, p. 50.

³ Haedens, Kléber.- *Une Histoire de la littérature française*.- Paris : Grasset, 1970.

⁴ Damble, Marc.- *Roger Nimier, Hussard du demi-siècle*.- Paris : Flammarion, 1989.

⁵ Nimier, Roger.- *L'Elève d'Aristote*.- Paris : Gallimard, 1981.

⁶ Millau, Christian.- *Au galop des hussards*.- Paris ; de Fallois, 1999.

⁷ Audouard, Yvan.- *Monsieur Jadis est de retour*, Antoine Blondin.- Paris : La Table ronde, 1994.

⁸ Tillinac, Denis.- *Un dernier verre au Danton*.- Paris : Robert Laffont, 1996.

⁹ Rondeau, Daniel.- *Journal de lectures (1999-2006)*.- Marseille : Ed. Transbordeurs. (Chronique « Nimier frappe à la porte », p. 17.)

LE DISCOURS MORAL AU XVII^e SIÈCLE

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

Avant d'aborder l'étude du « discours moral » dans notre littérature classique, nous aurons la prudence d'en limiter le choix des auteurs qui seront : La Rochefoucauld et un extrait de ses *Maximes* en corrélation avec une *Pensée* de Pascal, ainsi qu'un rapprochement avec son contemporain le cardinal de Retz – La Fontaine dont la fable *La Besace* s'inspire de Phèdre – Mme de Sévigné, épistolière, amie de Mme de La Fayette, elle-même très proche de La Rochefoucauld – La Bruyère illustrant ses *Caractères* de maximes et de portraits révélateurs d'un siècle où le mérite personnel s'effaçait devant la naissance et la fortune.

De prime abord nous signalerons que l'adjectif « moral » est qualificatif selon son étymologie latine

(*mos, moris*) et non porteur du sens éthique grec, « science de la bonne conduite ».

Enfin, la diversité des discours (maximes – apologue – lettre familière – portraits) devrait enrichir notre réflexion sur une littérature d'idées, caractéristique d'un siècle et du talent des auteurs pris en référence.

Quand François, prince de Marsillac et duc de La Rochefoucauld (1613-1680) fait paraître des *Maximes*, il a 52 ans (1665). Sans plan apparent, les *Maximes* illustrent une thèse pessimiste sur l'homme en société.

Dès les 2^e et 4^e maximes « L'Amour-propre » retient l'intérêt de l'auteur qui en capte les facettes multiples.

Ainsi : « L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs » (2) ; « L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde » (4). Déjà nous percevons une personnification de ce défaut redoutable, qui semble agir de lui-même, responsable d'une société d'intrigues.

La 563^e maxime, après une définition claire : « L'amour-propre c'est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi », développe cette même personnification qui montre combien le rôle social de ce travers – inhérent à la nature humaine – s'avère le moteur d'injustice, de complots mesquins, car « rien n'est si impétueux que ses désirs, rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites [...] de là vient ses erreurs, ses ignorances, ses grossièretés et ses niaiseries [...] ». Et à cette cadence anaphorique enrichie de la reprise de constructions, de termes qui soulignent l'importance de cet aveuglement sur soi-même, fait écho un champ lexical de « ténèbres », « d'abîmes », de « nuit qui le couvre », « d'obscurité épaisse ». La conséquence, annoncée par « en effet », dénonce l'ambition personnelle : « Dans ses plus grands intérêts et dans ses plus importantes affaires [...] il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupçonne, il pénètre, il devine tout [...] ». Scrutateur du monde qui l'entoure, La Rochefoucauld sait reconnaître les facettes changeantes de ces individus à la quête « tantôt de la gloire, tantôt (des) richesses et tantôt (des) plaisirs » car l'amour-propre personnifié « est tous les contraires : il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux ». Ainsi le moraliste brosse le portrait psychologique de l'homme qui ne se soucie que de ses intérêts ou de l'image qu'il veut donner de ses prétendues « vertus » qui ne sont « que des vices déguisés ».

Destiné à une brillante carrière militaire et politique, La Rochefoucauld s'est opposé à Mazarin, lors de la Fronde. Mauvais choix qui le renvoya sur ses terres, malgré son courage, ses blessures, sa témérité. Déçu dans ses ambitions, il revient en 1656 à Paris, fréquente les salons de mesdemoiselles de Scudéry, de Montpensier et de madame de Sablé. Amer, lucide, sachant se réserver les faveurs honnêtes de madame de Sévigné et de madame de La Fayette, il aiguisé son esprit critique au contact d'une société précieuse où « on ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt » (597). À cet intérêt il ajoute la vanité : « Quelque bien qu'on nous dise de nous, on ne nous apprend rien de nouveau » (303). Ou encore cette maxime peut-être plus intimiste : « Nous aurions souvent honte de nos plus belles actions, si le monde voyait tous les motifs qui les produisent » (409).

Enfin, ce jugement particulièrement austère à l'égard des meilleures intentions : « La sincérité est une ouverture de cœur. On la trouve en fort peu de gens, et celle que l'on voit d'ordinaire n'est qu'une fine (rusée) dissimulation, pour attirer la confiance des autres » (62).

Il peut être intéressant de rappeler que la réflexion désabusée de ce grand du Royaume, qui place l'amour-propre au sommet des préoccupations humaines, se trouve déjà chez un précurseur.

Qui ne se souvient de la *Pensée* 494 de Pascal déterminant un aspect essentiel du classicisme : « Le Moi est haïssable »... En vérité Pascal s'adressait au joueur et fantasque Miron qui, avec le duc de Roannez et le chevalier de Méré, avait été un adepte du courant

libertin. Pascal adopte donc une vision mondaine, celle des salons de madame d'Aiguillon, nièce de Richelieu et de madame de Sablé, qu'il fréquenta dans sa période mondaine transitoire, entre 1651 et 1654 (29-30 ans) avec ses trois amis.

Ainsi, dix ans avant les *Maximes* de La Rochefoucauld, Pascal entreprenait la rédaction morcelée en « pensées » d'une *Apologie du christianisme*. À cette période, de plus en plus handicapé physiquement et bouleversé par la guérison jugée miraculeuse de sa nièce Marguerite Périer (une fistule lacrymale), il cherche à définir la grandeur et le néant de l'homme, en démasquant le goût du jour pour les intrigues d'une société fondée sur le pouvoir « des biens de fortune » et l'autorité suprême.

La présomption de l'homme est définie dans la *Pensée* répertoriée 743 (Ed. Brunschvigg) : « La nature de l'amour-propre, et de ce moi humain, est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi ». Les étapes de son raisonnement s'amplifient dans le souci de relever les contradictions humaines : « (l'homme) veut être grand, et il se voit petit ; il veut être heureux, et il se voit misérable [...] ». L'énumération se poursuit jusqu'à conclure, en sorte d'avertissement : « C'est sans doute un mal que d'être plein de défauts ; mais c'est encore un plus grand mal que d'en être plein et de ne les vouloir reconnaître, puisque c'est y ajouter encore celui d'une illusion volontaire ».

La Rochefoucauld rejoint cette sincérité envers soi-même et autrui en écrivant : « Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent leurs défauts aux autres et à eux-mêmes ; les vrais honnêtes gens sont ceux qui les connaissent parfaitement, et les confessent » (202). Ou encore : « Nous gagnerions plus de nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas » (457).

En conclusion, sur ce rapprochement entre deux moralistes définissant la présomption humaine, nous rappellerons que le malheur de l'homme, pour Pascal, provient des « puissances trompeuses » qui sont l'imagination, la coutume et l'amour-propre ; alors que La Rochefoucauld reste fidèle à sa conception du « vrai honnête homme ». En formules brillantes et lapidaires, mais souvent remaniées jusqu'à la concision, les *Maximes* transmettent la vision pessimiste d'un grand seigneur féodal déçu. Son style subjugue par sa rigueur de clinicien à l'écoute des propos mondains qu'il décode. Pascal cherchait à convaincre. La Rochefoucauld, par sa clairvoyance désabusée et son style ferme, a conféré ses lettres de noblesse au genre littéraire des « maximes » devenues davantage des réflexions que des sentences.

Critiqué par son contemporain, le cardinal de Retz (Paul de Gondi 1613-1679) (1680 pour La Rochefoucauld), dans des *Mémoires* rédigés entre 1670-1675, La Rochefoucauld apparaît tel un pantin d'un destin assez terne, malgré une double carrière guerrière et politique. Voici le jugement du cardinal : « Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat ; il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait toujours eu bonne intention de l'être [...] ». Soit dit au détour de ce rapprochement entre deux hommes ayant vécu la même période troublée de notre histoire, que La Rochefoucauld avait participé contre Richelieu au complot de madame de Chevreuse. Et, lors

de la Fronde, très épris de madame de Longueville, il s'était opposé à Mazarin. Ce manque de sens politique avait anéanti ses justes ambitions. Paul de Gondy, futur cardinal de Retz, commit la même erreur et seul l'état ecclésiastique le sauva de la disgrâce. Là encore, Mazarin brouilla les cartes. Mais le cardinal de Retz, neveu de l'archevêque de Paris, était doué pour l'intrigue et il résume en sa personne la période troublée de la Fronde. Sa correspondance et surtout ses *Mémoires* le révèlent écrivain de tempérament, aussi lucide que La Rochefoucauld mais plus désinvolte et surtout d'une ironie à l'égal de ses rancœurs. Les portraits qu'il rédigea de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et surtout de la reine Anne d'Autriche, sont une charge caustique à l'égard d'une autorité dont il n'avait plus rien à craindre à quelques années de sa mort : « La reine avait, plus que personne que j'aie jamais vue, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manière que de fond [...], plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de pitié que de pitié [...], et plus d'incapacité que de tout ce [qui a été dit] ci-dessus ». Le cardinal apparaît ici moins moraliste que féroce observateur, mais il détermine ce que la fonction devait à la naissance dans un siècle d'autorité.

La Fontaine (1621-1695), lui aussi, était loin de l'ignorer ! Nous savons, depuis notre prime scolarité, que « La raison du plus fort est toujours la meilleure » et le fabuliste s'arrogea la témérité d'en proposer d'agréables saynètes par le biais d'un monde animal hiérarchisé. L'apologue *La Besace* reprend le texte de Phèdre qui décrit, en cinq vers, l'aveuglement des hommes pétris d'autosatisfaction.

De vitiis hominum

*Peras imposuit Juppiter nobis duas :
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.*

*Hac re videre nostra mala non possumus ;
Alii simul delinquant, censores sumus.*

Les défauts des hommes

*Jupiter plaça les deux sacs d'une besace sur nous :
L'un plein de nos défauts sur notre dos
Et suspendit l'autre lourd des défauts d'autrui
devant notre poitrine.
C'est pourquoi nous ne pouvons voir nos défauts ;
Mais dès que les autres commettent une erreur,
nous sommes leurs censeurs.*

Selon la tradition des fabulistes (Aesope : VII-VI^e siècle av. J.-C.) – (Phèdre : I^{er} siècle ap. J.-C.) et même l'Indien Pilpay (*Le Livre des Merveilles*), la morale ne doit pas être dogmatique mais familière. D'ailleurs La Fontaine concevait « [qu'une] morale nue apporte de l'ennui / Le conte fait passer le précepte avec lui » (*Le Pâtre et le Lion*).

La saynète de *La Besace* est construite en trois mouvements : une exposition qui présente Jupiter, dieu de l'univers, ayant réuni ses créatures. Suit un défilé des

animaux s'exprimant selon le désir de « Jupin », surnom irrévérencieux souvent utilisé par le fabuliste, et chacun se trouve satisfait mais laisse entendre qu'il y aurait à redire des autres. Enfin, les doléances de l'homme amènent un constat :

*Lynx envers nos pareils et taupes envers nous
Nous nous pardonnons tout, et rien aux autres
hommes.*

La mise en scène s'inscrit dans une civilité qui modère les critiques du singe désignant l'ours par « [mon] frère » (12) et celles de l'éléphant nommant la baleine : « Dame baleine » (22). Les suggestions faites par les animaux se nuancent prudemment face au Créateur, avec l'emploi de l'indéfini « on » : « On ne l'a qu'ébauché » (12) ; « On crut qu'il s'allait plaindre » (14) ; « On dit qu'on pourrait encore ajouter [ou] ôter [ceci ou cela] » (16).

Mais, parmi les plus fous / Notre espèce excella [...],
conclut La Fontaine, car :

*On se voit d'un autre œil qu'on ne voit son prochain
Le fabricant souverain
Nous créa besaciers tous de même manière,
Tant ceux du temps passé que du temps
d'aujourd'hui :
Il fit pour nos défauts la poche de derrière,
Et celle de devant pour les défauts d'autrui.*

Une petite remarque s'avère intéressante : si les animaux respectent une certaine courtoisie, le fabuliste déguise une double et subtile critique à l'égard du genre humain par l'utilisation d'un vocabulaire à connotation religieuse : les verbes « pardonner et créer » ; le substantif « son prochain » ; l'adjectif « souverain ». À l'époque des luttes et dissensions religieuses (du jansénisme au molinisme et au quiétisme) La Fontaine semble n'exclure personne d'être besacier. Il est vrai que La Fontaine n'a jamais dissimulé ses attachements, comme son amitié pour le surintendant Fouquet, même après l'emprisonnement à vie de celui-ci à la cellule de Tours. Le premier recueil de ses apologues, avec *La Besace*, est publié en 1668 (la disgrâce de Fouquet date de 1661). Sa fable *La Génisse, la Chèvre et la Brebis en société avec le Lion* exploite le vers de Phèdre : *Primam partem tollo, quoniam nominor leo* » (« Je prends la première part, parce que je m'appelle le Lion ») et il n'épargne pas ses critiques virulentes sur la cour, comme dans *Les Obsèques de la Lionne*, où il rejoint les moralistes de son temps :

*Je définis la cour un pays où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent
l'être,
Tâchent au moins de le paraître :
Peuple caméléon, peuple singe du maître ;
On dirait qu'un esprit anime mille corps :
C'est bien là que les gens sont de simples ressorts »
(17-23).*

Il convient de rappeler que dès sa Préface de 1668, La Fontaine avertissait que son œuvre n'était pas un enfantillage : « Ces badineries ne sont telles qu'en apparence [...]. Ces fables sont un tableau où chacun de nous se trouve dépeint ».

En brève conclusion sur « [cette] ample comédie à cent actes divers / Et dont la scène est l'univers (V. 1) », soulignons que *La Besace* traite de l'amour-propre, thème moraliste cher à La Rochefoucauld, à qui d'ailleurs La Fontaine dédie, à la XI^e place du premier recueil, sa fable *L'homme et son image* où par la métaphore filée du « miroir » il renvoie le lecteur aux *Maximes* de son ami. Car mondain comme La Rochefoucauld, il a fréquenté le cercle littéraire des Chevaliers de la Table-Ronde (1656), a partagé les heures exquises des salons de madame de La Fayette, de madame de La Sablière et de madame de Sévigné.

Madame de Sévigné qui appelait La Fontaine « le Bonhomme » et lui donnait toute son estime.

Mais, aux côtés de La Rochefoucauld et de La Fontaine, **madame de Sévigné** se réservait le seul plaisir d'écrire des lettres, surtout à sa fille madame de Grignan. Elle donne son sentiment sur ses amis, comme en 1672 sur La Rochefoucauld qui vient de perdre l'un de ses fils : « Il est au premier rang de ce que j'ai jamais vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison ». Quant au talent d'écrivain du duc, elle avoue que : « Rien n'échappait à la rigueur de ses réflexions ». Mais elle tient aussi à raconter les événements de son temps et si elle ne peut être désignée comme une « moraliste », au même titre que La Rochefoucauld, La Fontaine et La Bruyère, sa présence, dans cette étude d'une littérature d'idées, féminise un peu l'austérité des propos. De plus, ses amitiés masculines lui octroient un rôle d'égérie car les grands moralistes appréciaient son esprit. Enfin, ses chroniques épistolaires apportent des détails sur une société houleuse. Ainsi, en 1676, elle assiste au supplice de la Brinvilliers et note, non sans humour : « Son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et les cendres au vent, de sorte que nous la respirerons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tous étonnés ».

En 1679 elle rapporte en détails les derniers instants du cardinal de Retz avec émotion.

En 1682, c'est la Voisin qui aiguise sa plume et elle nous découvre les tractations sordides d'un siècle jugé d'ordre et de raison. Ainsi, écrit-elle : « la duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux mari qu'elle avait, qui la faisait mourir d'ennui, et une invention pour épouser un jeune homme qui la menait sans que personne le sût ». Ou encore : « Madame la comtesse de Soissons demandait si elle ne pouvait point faire revenir un amant qui l'avait quittée. Cet amant était un grand prince [...] ». Enfin, conclut-elle, « le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées, et l'horreur du scandale, peut-être que demain ce sera le contraire. Vous connaissez ces sortes de voix générales ».

Cette même lettre cite le duc de La Rochefoucauld avec qui elle s'est entretenue en aparté amical : « Je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni plus aimable dans l'envie qu'il a de dire des choses agréables ». Cette même année le duc meurt dans la nuit du 16 au 17 mars, assisté par Bossuet.

Chroniqueuse, madame de Sévigné sait donner des conseils en glissant de subtils rapprochements entre une

médecine « de bouillon de vipères » et les « passions » d'intrigues. C'est en 1679 qu'elle écrit à sa fille les soins reçus par madame de La Fayette : « Elle prend [...] des bouillons de vipères, qui lui redonnent une âme. Elles lui donnent des forces à vue d'œil ; elle croit que cela vous serait admirable. On prend cette vipère, on lui coupe la tête, la queue, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue. [...] Nous comparâmes [cela] à de vieilles passions [...]. On dit des injures, des mépris, des rudesses, des cruautés, des querelles, des plaintes, des rages, et toujours elles reviennent ».

Les *Lettres* de madame de Sévigné à sa fille, madame de Grignan, séduisent par une sincérité anecdotique révélatrice du monde qui l'entoure. Les travers et les mesquineries ; les alliances et les mésententes ; la présence de personnages qui ont fait notre histoire et notre littérature sont autant de témoignages révélateurs des mœurs d'un siècle qu'elle fait revivre. Témoignages qui sont élargis à une vérité universelle par les talents de La Rochefoucauld, de La Fontaine et de La Bruyère.

La Bruyère, qui, s'inspirant du Grec Théophraste (début du III^e siècle av. J.-C.), sut allier dans ses *Caractères* la singularité de ses contemporains pris en exemple et l'universalité de comportements humains. Jean de La Bruyère (1645-1696), issu de la petite bourgeoisie parisienne, sut se placer au rang des observateurs du monde qu'il côtoyait, tout comme La Rochefoucauld et La Fontaine. Dans sa préface aux *Caractères* (1688), il explique que son style adopte des variations selon les circonstances : « On pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent, par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore [...] une simple comparaison [...] une description [...] ». De là, ses réflexions sur les hommes, ses maximes denses, ses portraits que l'on chercha à identifier par des « clefs ». Mais son œuvre s'enrichit à « l'humain universel » et ses personnages d'hier sont encore reconnaissables.

À 39 ans il s'est trouvé placé par Bossuet dans l'illustre famille du Grand Condé. Pendant deux années il endura les caprices odieux du petit-fils, le duc de Bourbon, qu'il décrit dans son chapitre sur *Les Grands* sous le portrait de Théagène qui débute par : « Si vous êtes né vicieux, ô Théagène, je vous plains ». En 1686, désigné comme gentilhomme, il laisse son préceptorat et se retrouve secrétaire des Condé. Il fut toujours sensible, dans son amour-propre – et souvent à bon escient – à la distance imposée par la naissance étouffant le mérite personnel.

Les *Caractères*, parus en 1688, connurent un succès retentissant qui dut adoucir les ressentiments secrets de leur auteur. Mais, détaché du profit, de cet appétit de l'argent qui réglait les intrigues pour acquérir les honneurs, La Bruyère se contenta de doter la fille de son libraire. S'il était conscient d'un certain mérite personnel, il se contentait de prendre la suite de prédécesseurs car son ouvrage débute modestement par le fameux : « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes, et qui pensent. »

Permettez-moi de citer des maximes à défaut de portraits, d'ailleurs très connus.

Donc, dans *Du mérite personnel*, le moraliste propose une métaphore délicate qui s'inscrit dans l'art pictural :

« La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne de la force et du relief ».

Son chapitre sur *La Société* renvoie souvent à cet amour-propre condamné par La Rochefoucauld et Pascal quand il écrit : « Etre infatué de soi, et s'être fortement persuadé qu'on a beaucoup d'esprit, est un accident qui n'arrive guère qu'à celui qui n'en a point, ou qui en a peu [...] ».

Quant aux *Biens de la Fortune* il conclut : « Il n'y a que deux manières de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'imbécillité des autres ».

Le sujet *De la Cour* laisse le champ libre à sa plume inspirée par une expérience sans concessions affectées. Il regarde, soupèse, écrit : « Je vois un homme entouré et suivi, mais il est en place ; j'en vois un autre que tout le monde aborde, mais il est en faveur [...] ». De même remarque-t-il : « Vous êtes homme de bien, vous ne songez ni à plaire ni à déplaire aux favoris, uniquement attaché à votre maître et à votre devoir ; vous êtes perdu ». Pensait-il à lui-même par la distance que le terme de « maître » instaure et celui de « devoir » qui renvoie à l'honneur ?

Son chapitre sur *Les Grands* se termine ainsi : « L'on doit se taire sur les Puissants : il y a presque toujours de la flatterie à en dire du bien ; il y a du péril à en dire du mal pendant qu'ils vivent, et de la lâcheté quand ils sont morts ».

Ses réflexions sur « l'Homme » atteignent la double gloire de le rendre chroniqueur du petit peuple malheureux et moraliste condamnant l'inégalité sociale : « À quelques-uns l'arrogance tient lieu de grandeur ; l'inhumanité de fermeté, et la fourberie, d'esprit ». De même il souligne : « L'on est si rempli de soi-même que tout s'y rapporte [...] ». Et sa sensibilité lui dicte des constats sur le peuple qui supporte la guerre, la maladie, la faim : « Il y a une espèce de honte d'être heureux à la vue de certaines misères ». La plus connue de ses descriptions d'un siècle d'inégalité outrancière devient un tableau vivant : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent, et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible [...] ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre [...] ».

Observateur, La Bruyère présente de multiples tableaux, d'abondants portraits et une suite de réflexions qui enchâssent des maximes tranchantes, puisant dans son expérience quotidienne. Il annonce Montesquieu et *Les Lettres Persanes* » quand il « voyage au pays de la Cour » où « les vieillards sont galants, polis et civils [...], les jeunes gens [...] durs, féroces, sans mœurs ni politesse [...] les femmes [précipitant] le déclin de leur beauté par des artifices qu'elles croient servir à les rendre belles [...]. Et le culte rendu « dans un Temple (nommé) Église » où « s'assemblent tous les jours les Grands de la nation » offre le spectacle « de faces élevées vers leur roi », tournant le dos à Dieu ! Ce « Roi » dont La Bruyère définit les lourdes responsabilités dans son chapitre *Du Souverain ou de la République* : « Quelle heureuse place que celle qui fournit dans tous les instants l'occasion à un homme de faire du bien à tant de milliers d'hommes ! Quel dangereux poste que celui qui expose à tous moments, un homme à nuire à un million d'hommes »

En conclusion, l'essentiel de cette communication se fonde sur « l'amour-propre » qui sert de référence aux écrivains moralistes présentés.

La Rochefoucauld, La Fontaine et madame de Sévigné ont la particularité de singulariser leurs critiques en se fondant sur leur expérience du monde. On devine que l'amertume de La Rochefoucauld s'enracine dans ses déboires personnels. La Fontaine n'hésite pas à brosser la galerie de ses contemporains. Madame de Sévigné cite les personnages qui alimentent sa verve épistolaire. Bien sûr, ces écrivains du XVIII^e siècle « moralisent » sur l'homme d'hier et d'aujourd'hui car leur talent demeure intemporel.

La Bruyère s'arroge l'outrancière désinvolture d'élargir le débat. Ne serait-ce que par sa critique littéraire qui se double d'une critique des mœurs et son choix délibéré d'aborder des idées sociales et politiques comme dans ses chapitres : *De la Cour*, *Des Grands*, *Du Souverain ou de la République* (au sens latin de *respublica*, c'est-à-dire l'État), *De la Chair* qui n'épargne pas l'Église. Sans doute est-ce pour cela qu'il signe son ouvrage avec une pointe facétieuse : « Si on ne goûte point ces *Caractères*, je m'en étonne ; si on les goûte, je m'en étonne de même ».

Subtile ironie qui décrypte l'attente de tout auteur ou conférencier...

POÈMES

L'Avare

Harpagon n'est pas mort, on peut le reconnaître.
Quel que soit le milieu, l'argent est bien son maître.
« Comme c'est cher ! » dit-il, s'il lui faut dépenser
Alors qu'il voudrait tant pouvoir s'en dispenser.
Il soupçonne chacun, parmi son entourage,
De fomenter un vol, alors cela l'enrage :
Il n'a presque plus rien car on l'a dépouillé.
Sa voix tremble et son œil est quelque peu mouillé.
Certains mauvais esprits, qui se disent ses proches,
Prétendent qu'en payant, lorsqu'il fouille ses poches,
Ses traits sont déformés par un affreux rictus,
Tout comme si sa main saisisait un cactus.
Ses achats sont réduits ; les prix en sont modiques.
Les calculs sont refaits, précis et méthodiques.
Il supprime, il diffère, esprit méticuleux,
Pour un budget « besoins » quasi miraculeux.
Il ne contemple pas, sous toutes leurs facettes,
Les lingots, les écus, ou son or en piécettes.
Dès qu'il le peut il va dans un temple discret
Où titres et valeurs l'attendent en secret.
Pèlerin soucieux, il se rend à sa banque
Adorer son butin et voir si rien n'y manque.
Il en ressort pensif, ayant vérifié
Que demeurerait intact le trésor confié.
Posséder, avoir plus, c'est à cela qu'il pense :
Voir ses gains augmenter est une récompense.
Le « rat » a dans le corps la fièvre du magot :
Cet amour de l'argent qui ronge et rend « dingo ».
Songe-t-il quelquefois, à des moments funèbres,
À ce départ certain qui conduit aux ténèbres ?
En rencontrant la Mort, il se sentira seul ;
D'un monceau de billets fera-t-il un linceul ?
Pour sauver ses avoirs, le pingre, dans une offre
Fait au grand Méphisto, chercherait dans un coffre
Son âme, pour la vendre avec un bon profit,
Laissant, même le diable, aphone et déconfit.

Jean BRACCO

Visage

à Jean-Max Tixier

Le matin déposait la glace des étangs,
Immobiles regards attentifs à mon rêve ;
Dans la brume un oiseau quémandait une grève :
C'est alors qu'apparut son visage... longtemps !

Ce n'était pas des yeux ni le bruit d'une lèvre :
Il s'avancait vers moi, silencieux et nu,
Sur la plate prairie un vol d'ombre inconnu :
Je sentis sous son vent le soufflet d'une fièvre.

C'était celle des mots ! Au loin, l'immense port
Voyait la Canebière inlassablement digne ;
Vers lui ne glissait plus l'aile lourde d'un cygne
Mais la nuit qui s'invite aux fêtes de l'essor.

Et je crus reconnaître à son chemin de mire
Le masque très déteint du poète à sa Tour
Il rejoignait son ciel et ses yeux sans retour
Disaient à mon cœur sûr que l'après peut s'écrire.

Daniel GISSEROT

Vers Toi

Un jour j'irai vers Toi, mon âme aura des ailes
Lorsque mon corps, soudain, translucide et flottant
S'envolera léger, comme ces hirondelles
Qui vont chercher ailleurs la douceur du printemps...

Ce jour-là, le dernier, je quitterai ce monde
Pour vivre intensément un autre lendemain,
J'irai vers le soleil et vers la paix profonde,
Au bout du chemin bleu, Tu me tendras la main...

Un jour j'irai vers Toi, ma Vérité première
Vers Toi, mon Dieu d'amour, d'espoir, de liberté,
Alors si ta clémence accepte ma prière
Tu m'ouvriras ton ciel dont l'intense clarté

N'est autre qu'un reflet de Tes yeux de lumière...

Any ISSALÈNE

Aimer

Chanson

Aimer

C'est soudain découvrir le ciel dans un regard
C'est reconstruire un monde au feu de son soleil
C'est capter l'univers à travers un sourire

Aimer

C'est marcher dans le vent en répétant un nom
C'est le dire à l'oiseau pour qu'il l'emporte aux cieux
C'est choisir une étoile et puis la dédier
Au creux d'une pensée

Aimer

C'est soudain découvrir un visage au bonheur
C'est voir germer l'amour comme au printemps le blé
C'est renaître grandi à l'ombre de son cœur

Aimer

C'est réapprendre un jour les gestes et les mots
C'est se pencher ensemble au-dessus d'un berceau
C'est entendre ébloui dans un balbutiement
La voix de son enfant

Aimer

C'est soudain découvrir le crépuscule à deux
C'est accepter sans peur de n'avoir plus vingt ans
C'est couronner l'amour de premiers cheveux blancs

Aimer

C'est cueillir la tendresse au soir de notre vie
C'est réchauffer l'hiver au feu des souvenirs
Et c'est main dans la main allègrement gravir
Jusqu'au bout, le chemin...

Any ISSALÈNE

Ivresse

1

J'entends la voix des anges
Et les violons des cieux
Je vois des choses étranges
Qui me brûlent les yeux
Et mon cœur se balance
Et danse au gré des vagues
J'ai perdu l'insolence
Et mon esprit divague

2

Je ne suis plus moi-même
Et ne ressens plus rien
Et ne sais si je t'aime
Ou si je t'aime bien
Le vent berce les branches
Et fouille mes cheveux
J'entends une voix blanche
Qui me fait des aveux

3

De maigres ombres passent
Eclaboussées de rouge
Ou du néon fadasse
Qui éclaire un vieux bouge
Des brumes les entourent
Et parfois les effacent
Magie des carrefours
Ou des yeux qui se lassent

4

Comme au vieux port la nuit
Quand les chalutiers noirs
S'élancent sous la pluie
Vers les bancs de l'espoir
Des autos sombres passent
Sur l'asphalte feutrée
Mystérieuses carcasses
Qui roulent leurs secrets

5

J'entends la voix des anges
Et les violons des cieux
Et mon Dieu c'est étrange
Je rencontre tes yeux
Dans un halo doré
Et sur fond de velours
Comme un joyau secret

Michel HEGER

Ballade aux bois de marine

Sur un navire en mer que le vent malmenait
Je l'entendais craquer, ce bois dont on les fait,
Et me conter l'histoire du rafiôt bourlingueur
Dont il était le corps, dont il était le cœur.

Il en est bien, ailleurs, qui ont leur mot à dire :
Chênes écorchés vifs au liège qu'on déchire,
Longs pins saignés au flanc dans la lande gasconne,
Arbres un peu trop droits dont on fait des pylônes.

Il en est, à les voir, qui donnent le cafard :
Bouleaux pâles du nord et des matins blafards,
Saules des bords de lac aux larmes végétales,
Cypres noir dans le ciel, silhouettes fatales,

Vieux bois de tous les jours, poutres des fonds de mine
Qui dorment sous les rails et ne paient pas de mine,
Bois des miraculés que l'on pend dans la grotte,
Bois des petites croix, blanches et patriotes.

Il y a ceux parfois que l'on métamorphose
Beaux bois estampillés, bois de la vie en rose,
Polis et repolis par des mains ébénistes
Immobiles témoins d'un passé royaliste.

J'ai bien dit « immobiles » et cela me chagrine
Car ceux que je préfère sont les bois de marine.
Ecoutez, regardez, quelle que soit leur essence
Ces bois rongés de sel qui ravissent nos sens.

Acajous, acacias, chênes et jataubas,
Frênes ou, irokos, sipos, tatajubas,
Ils sont mâts ou huniers, longerons ou membrures
Parfois à fond de cale, ou couverts de dorures.

Ils ont couru les mers et découvert le monde
Apprenant, en souffrant, que la terre était ronde,
Affronté la tempête et l'affreux Pot au noir
Ou glissé lentement sur un lagon miroir.

Vieux gréements torturés par le vaste océan,
Ils vous content parfois les exploits de cent ans
De leurs bois trop usés par la mer et le vent,
Et leur course éperdue du Ponant au Levant

Combien de temps encore pourront-ils naviguer ?
Sous le vernis trompeur je les sais fatigués
Par les assauts du vent, le gel ou le cagnard
Les blessures de mer du navire grognard

J'appréhende le jour où gagnés par l'usure
On n'acceptera plus leurs fréquentes brisures.
Ils pourriront alors au fond de quelque aber
Sous le regard navré de mariniers amers.

À leur tour immobiles, tous ces bois de marine
Attendront qu'un doux vent, qu'une brise divine
Réveille la mature ou quelque bout dehors
Pour se plaindre un instant de leur bien triste sort.

Et j'irai sur les grèves écouter les vieux bois
Pour entendre leur chant une dernière fois
Me raconter la vie des rafiôts bourlingueurs
Dont ils étaient le corps, dont ils étaient le cœur.

Michel HEGER

L'éléphant vert

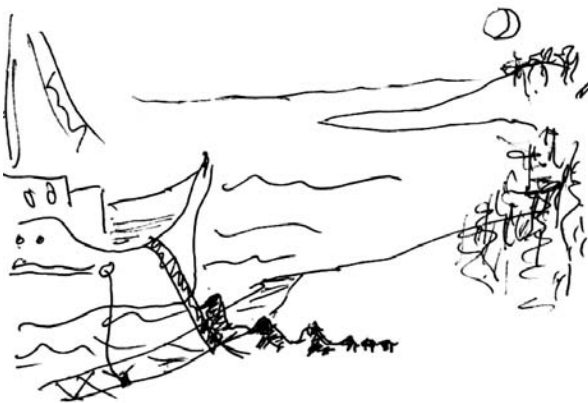
Conte

J'ai adopté un éléphant vert, aussi vert qu'une pelouse après huit jours de pluie. Ma femme l'a installé dans notre jardin, il y vit paisiblement. Pline ne parle pas d'éléphants verts, Buffon non plus, Lacépède pas davantage. Aucun traité d'éléphantologie ne mentionne cette espèce céladonienne. Pourtant, je vous l'assure, le mien ne sortait ni d'un songe, ni d'un dessin animé, ni d'un livre de coloriages.



Dans une île déserte de Malaisie, les éléphants sont verts, chromosomiquement verts. Allez savoir pourquoi ? Leur trompe délicate se confond avec les jeunes pousses de bambous, leurs larges oreilles avec les palmes des lataniers. Ils passent inaperçus dans leur jungle natale, aussi mimétiquement qu'un caméléon.

Le pachyderme dont je vous raconte les tribulations mena quelque temps une vie idyllique en compagnie de ses deux éléphantesses et de trois éléphantreaux. Puis la curiosité de voir le monde le taquina.



La famille éléphant vert réussit à se cacher par une nuit sans lune dans la cale d'un bananier géant qui relâchait pour faire de l'eau. Le bateau fit escale à Monbassa, sur la côte de l'Afrique orientale. Les éléphants en profitèrent pour prendre la poudre d'escampette et s'égayèrent dans la savane.



Ils rencontrèrent avec étonnement le peuple des éléphants gris, non moins surpris de voir des éléphants verts.

Après d'interminables palabres, les gris votèrent à trompe levée l'exclusion des verts, jugés comme une race sous-éléphantique. Une odieuse ségrégation s'exerça contre eux. Ils se retrouvèrent parqués dans une réserve avec défense d'en sortir. Le peuple des éléphants gris, en dépit de sa longue tradition démocratique, leur interdit les prestations familiales, le droit de vote, et même celui de se doucher plus de deux fois par semaine.



Les éléphants verts arrachés par miracle à leur calvaire grâce à la complicité d'un bataillon d'écologistes résolu, firent une entrée triomphale dans un port d'Europe et gagnèrent par train spécial la capitale la plus proche.



Ils défilèrent entre deux haies d'admirateurs enthousiastes qui leur jetaient des baguettes de pain dur. Des pompiers, des fanfares, des vedettes du spectacle, de la politique et de la télévision les escortaient. Des manifestants de Greenpeace agitaient des banderoles portant cette fière devise : « Les éléphants verts veulent vivre au vert ».



Installés dans le parc d'une résidence officielle, chouchoutés, pouponnés, point de mire des photographes, les éléphants verts se croyaient déjà au paradis. D'éminents zoologistes accoururent les étudier. Ils discutèrent longuement pour déterminer la couleur exacte de leur peau.

On les examina sur toutes les coutures, de la trompe à la queue et même dessous au risque de paraître indiscret ! On les radiographia, on analysa leur sang et bien d'autres humeurs pour s'apercevoir *in fine* qu'ils étaient identiques à tous les éléphants. Une femelle grosse de vingt-deux mois mit bas un mignon petit éléphant vert tendre comme les premières feuilles d'un amandier. On s'empressa, je ne sais pourquoi, de le nourrir au biberon. Le précieux lait de sa mère servit à confectionner des crèmes et des produits de beauté vendus à prix d'or. La mode de l'éléphant vert fit un tabac ! Les publicistes, les fabricants de tee-shirts, les marchands de jouets et de gadgets en prirent pour leur argent.



Il fallut bientôt déchanter. Cet engouement dura le temps d'une saison. Les visiteurs s'espacèrent, les savants se désintéressèrent d'eux, les média aussi. La foule versatile s'occupait maintenant des amours coupables d'une princesse avec un jockey. Aucun journal ne mentionna la mort du bébé éléphant intolérant au lait de vache. Un petit enfant qui passait là ouvrit toute grande la porte aux éléphants verts écœurés par tant d'ingratitude.

Le destin les sépara. Les plus heureux finirent par s'amalgamer aux frondaisons de nos forêts, comme dans leur île natale. S'il vous arrive de surprendre un arbre qui lève le pied, soyez sans crainte, il s'agit d'un inoffensif éléphant vert.



Le vieux mâle émeraude fut exhibé dans un zoo, puis, comble d'infortune, dans un cirque ambulant. Il figurait aux côtés d'animaux extravagants, un rhinocéros blanc, une véritable panthère rose, un singe vert des Moluques, un zèbre à carreaux et même un âne rouge apprivoisé. Son éléphantaire de manager, pressé de prendre sa retraite, l'abandonna dans un refuge d'animaux où je l'ai adopté pour lui assurer une vieillesse heureuse.

Mais, voyez-vous, je crains fort de ne pas vivre aussi longtemps que lui !

Antoine MARMOTTANS
Dessins de Monique MALFRÉ



Le joueur et l'arnaqueur

Clín d'œil à La Fontaine

Maître joueur, sur sa chaise perché,
Croyait se changer en Crésus.
Maître arnaqueur, par le gain alléché,
Lui propose alors cette astuce :

« Hé ! Bonjour Monsieur le joueur !
Que vous êtes sympa ! Que vous êtes gagnier !
(Sans mentir si ton bavardage
Se rapporte à ton habillage,
Tu seras vénéré et cela grâce à moi !) »

À ces mots le joueur ne se sent plus de joie ;
Il livre ses secrets ; c'est à « tu » c'est à « toi »
C'est à lui de parler...
À l'autre d'empocher !

L'Arnaqueur, en riant, lui enlève son doute :
« Ce pourboire à tes frais vaut pour moi une écoute ! »

Le joueur, berné et confus,
Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

*Sachez bien que tout arnaqueur
Doit avant tout être flatteur !*

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE

L'Appel originel

Lorsque monte l'appel issu des profondeurs,
Andros plonge d'un trait, pénètre l'onde amère
Laissant la pesanteur pour goûter, éphémère,
Le capiteux oubli des terrestres laideurs...

Là, parmi les coraux, sont les mêmes tiédeurs
Qui l'ont bercé, jadis, dans le sein d'une mère,
Et la lumière oblique enfantant la chimère
Fait naître pour lui seul d'édéniques splendeurs.

Puis, à son flanc qu'enlace une pâle anémone,
Aux ondoyants cheveux, lascive Desdémone,
Sent courir le frisson qu'exalte la beauté !...

Homme émergeant du flux, ton énigme infinie
Nous vient du fond des temps, vieille en sa nouveauté,
Quand la mer composa sa longue symphonie...

Henri-Maurice STEIL

Lorsque viendra le temps

Quand je n'y serai plus, endormi sous la pierre,
Venez enfants m'offrir les ris et les ébats
Que j'eus plaisir d'entendre ou de voir ici-bas
Avant qu'un sort banal close sur moi la bière...

Epargnez les sanglots lorsque sous la paupière
Viendront sourdre les pleurs ignorant les appâts
Offerts par cet asile où suspendre le pas :
Au fourreau, désormais, l'homicide rapière !

Ne soyez pas amers, émouvez-vous encor
D'un fragile fleuron, du couchant au ciel d'or...
Illuminant vos yeux, nimbant la blanche stèle...

Aimez l'amour enfin : le temps au doigt furtif
Des ans hâtant le cours dans sa ruse et cautèle
Du plus fier des Pâris fait un vieillard plaintif !

Henri-Maurice STEIL

Longtemps

Dès longtemps ces traces sur le sol furent l'unique
phrase. Tu n'avais ni cartes ni compas pour franchir les
terres sans langage où les arbres se détournant de toi
abandonnaient leurs ombres. Sans rencontrer la sagaie
de l'étranger dont le cri marquerait la limite du chant. De
quelle vanité ton désir obtint-il ses lettres de créance ?
Pour fuir quelle blessure ta mémoire s'est-elle enfermée
derrière le poème ? À présent, la nuit pèse sur ton cœur.
Lève la face vers le ciel et te lave d'une fraîcheur d'étoile
déjà morte.

Le poète pris dans les réseaux du songe ne connaît pas
sa perte. Il écoute le vent qui traverse ses cordes. Le
chant monte du fleuve avec la brume. Mais c'est d'un
autre chœur qu'il reçoit la louange. Ombres tassées
dans l'ombre de son encre. Etranger, dépose ton sac de
paroles. Ton heure vient. Le silence sera ta couche.

Jean-Max TIXIER, *Où s'invente le jour*

Carnet de nuit

Notes errantes

à Jean-Max Tixier

Hors les « fonctions », nous pourrions vivre entièrement par procuration, par antennes pointées, téléphones interposés, images déléguées – spectaculaires simulacres -, par électrons formant des lettres, par les mots délivrés des choses - rondeurs gonflées montées au ciel de notre « idéalisme ».

Mais hier quel était l'homme écroulé, terrassé à l'angle du trottoir, vaincu vite soustrait à nos regards par la chevalerie ambulancière ?

Le temps perdu volé vaut mon dépôt de plainte.

Un dol pas si facile à constater :

qui est plaignant, qui est lésé ?

Apportez-moi les justificatifs.

La peur en nudité transpire, transparait. On aperçoit l'énorme masse des mensonges sur quoi nos excuses ruissellent, tâchant à irriguer l'estime de nous-mêmes.

Une ville de la côte, la nuit. Lumières picorant la mer. Feux dédoublés.

Narcisse-cité. Hédonisme de façades.

Aller au bout de soi-même, s'aventurer en chemin sombre, traquer l'obscur en ce jardin, rejeter les palmiers qui ventilent ton âme.

*

Tel cri, à l'instant, comme une flèche drue en pantelante chair. Les ténèbres aussitôt rassemblées autour de lui. Enigme qui t'éveille en sueur, tandis que la flûte a repris des crapauds dans les jardins.

*

Vibrionnant orage de particules : l'écran - resté allumé en cet hôtel où la télé toise *de haut* ses hôtes - t'avait, sous hypnose, chaviré dans le sommeil.

Or ce bombardement de zébrures grises n'a pas su m'évoquer un visage *disparu*, comme certains croient pouvoir dire ? L'œil était rouge, Polyphème dans le noir.

Quelque chose en moi finalement *débridé*. Un appel de nocturnes fragrances.

Tout à l'heure le soir mêlait son explosion à des parfums écrasés sous la chaleur.

Et des oiseaux se relaient qui portent un chant quasi continu.

Est-ce le rossignol à l'avers de minuit ?

André UGHETTO

Le temps qui nous est accordé

à Jean-Max Tixier, in memoriam

Nous permet-il de nous accorder avec lui ?

Que de souhaits restent en fleur sans porter fruit !

que d'amours furent seulement rêvées

que de voyages entrepris

dans l'unique périple

de l'imagination !

Adieu, ami en allé, dont le silence désormais travaille la parole.

Ta présence est en nous maintenant et ton absence

pèse à nos yeux dans le jour qui ne te voit plus, allant, venant...,

dans la nuit qui ne t'observe plus,

étoilé de tes phrases à ton pupitre d'écrivain.

Ta place est assignée dans le trésor delphien du souvenir, en contrefort, en contrebas

de celui d'Apollon qui le transcende :

adieu poète à la brûlante inspiration !

Brusque le rapt de maladie qui t'a soustrait à nos rencontres :

pouvions-nous deviner si hâtive

la séparation,

définitif le regret

de ne plus nous réjouir de tes bons mots,

de ne plus partager tes enthousiasmes ?

D'avoir à calmer tes colères ou à les soutenir ?

De suivre, quelque peu haletants,

la marche vive de tes livres ?

De ne pas t'avoir déclaré assez

ce cœur de l'amitié qu'est notre admiration...

Oui, c'est à notre terme aussi que nous pensons,

qu'avant nous tu atteins, avant nous tu dépasses,

et d'un savoir imprononçable ta barque

mortuaire s'est chargée,

que l'épreuve du feu aura vaporisée

– réduction d'œuvre au noir pour ton corps d'alchimiste.

À nous de retrouver hors de ta cendre

le phénix survivant de ton œuvre.

André UGHETTO

Ce jour des Trépassés, 2 novembre 2009

Châînon
(Poèmes en forme de haïkus)

I

Sous l'écorce blonde
L'arbre de vie a puisé
La liqueur des jours

Quand paraît l'enfant
Toutes les couleurs diffractent
Sublime arc-en-ciel

La terre et le sang
Pousse un chiendent de la haine
Érigeant les murs

Au loin l'hallali
Affole un homme aux abois
En quête d'un gîte

La même souffrance
Chaque jour recommencée
La faim toujours là

Au sortir de l'ombre
L'errant suffoqué d'envie
Pense à son jardin

II

Miracle au désert
Le sol nu laisse percer
L'herbe en touffes rares

Quand l'arbre se plie
À l'aube des horizons
Le destin s'ébranche

Le soc remisé
Rompu le temps de jachère
Retourne au sillon

Sur l'épi fragile
La patience de la goutte
Que germe le blé

Ils ont déployé
Les nappes de communion
Sur la paille fraîche

Le soir s'est repu
Du clair de jour aveuglé
Submergé de nuit

III

Le vent du matin
Parmi la rosée aux fleurs
Sonne l'angélus

Un regard de braise
Tant d'amour qui brûle encore
Constance effeuillée

Des mains secourables
Pour s'affranchir des tempêtes
Solide est l'ancrage

L'enfant nous épie
Nos reflets sur le miroir
Nourrissant l'exemple

Où plane l'oiseau
Le plus haut degré d'air pur
S'épure la vie

Jusqu'au ciel d'azur
Les rêves prennent l'envol
Cendre devient feu

Yves VANEL

AU FIL DES PAGES

EXCURSION EN CORSE EN 1861

M. Jean-Gabriel Castel, professeur émérite à l'université York (Toronto), membre actif non résidant, a récemment retrouvé des lettres écrites par Octavie Amic Gazan, fille du général Gazan, comte de La Peyrière, pair de France, son arrière-grand-mère, et a bien voulu nous les confier. Adressées à l'une de ses amies, ces lettres rendent compte d'une excursion en Corse effectuée en 1861 ; composées dans un style alerte, elles témoignent d'une curiosité teintée d'une bienveillante ironie qui, cent cinquante ans après leur rédaction, conserve sa verve et son intérêt.

Marseille, dimanche 12 mai 1861

Je vous ai promis, chère amie, une lettre de Marseille ; j'accomplis ma promesse avec joie. Mais quand je vous aurai dit que je me porte bien, que ma santé n'a point souffert d'un voyage de vingt-quatre heures en wagon, il me restera bien peu de choses à vous raconter. En quittant Briennon, hier matin, nous avons eu la maladresse de nous hisser, mon père et moi, dans un wagon rempli au-delà du règlement ; c'est vous dire que nous n'avons pas eu précisément nos aises dans cette horrible boîte rembourrée que l'on a déjà quelque peine à supporter lorsqu'on y peut largement prendre ses ébats. J'avais à ma gauche un voyageur entièrement englouti dans le col de son paletot et les bords de sa casquette, et de plus, enfoncé dans son coin derrière un formidable rempart de manteaux, de couvertures posés sur un sac de nuit, lequel reposait lui-même sur une valise de cuir ; à ma gauche, mes propres bagages me servaient d'oreiller. En face de moi, le hasard ou quelque autre divinité malfaisante avait placé une jeune mère, flanquée de son nourrisson, affreux marmot de trois mois qui ne cessait de crier que pour pleurer ou se livrer à quelque autre exercice également plein de charmes pour ses infortunés voisins. Ajoutez à cela trois énormes anglais dont l'un m'a écrasé le pied, l'autre a déposé sur mes genoux une valise pesant plusieurs kilogrammes et la troisième m'a presque aveuglée avec l'extrémité de sa canne passée sous son bras ; ce cri aigu de la locomotive qui plus d'une fois sans doute a mis vos nerfs en révolution comme les miens ; cette fumée noire qui vous teint la face dès que, pour tromper votre ennui, vous mettez un instant le nez à la fenêtre et vous pourrez peut-être vous faire une idée du supplice que j'ai enduré, supplice oublié à tort dans les martyrologes ; saint Siméon Stylite a passé vingt-huit ans de sa vie debout sur la même colonne ; moi, j'ai passé vingt-quatre heures assise sur le même coussin, ayant en face de moi la même cloison rembourrée de drap bleu, et, je crois que, sauf la différence de temps, je préférerais la colonne.

Une pluie diluvienne a favorisé notre entrée à Marseille. La cour de la gare n'était plus qu'un vaste lac, parsemé en guise d'îlots ou de récifs d'omnibus et de voitures de place, ou plutôt la nuance jaunâtre de ce liquide tenant le milieu entre l'eau et la boue lui

donnant l'apparence d'une immense tasse de café au lait à la surface de laquelle surnageraient quelques croûtons beurrés. Mes connaissances en natation étant, comme vous le savez, extrêmement bornées, je dus, pour aborder un véhicule quelconque, patauger comme les autres dans cet épouvantable mortier. Mes chaussures pourraient témoigner du courage avec lequel j'ai tenté cette grande entreprise. Il y a plus d'une heure que nous sommes arrivés et la pluie tombe toujours avec la même violence. Mon père, qui est allé retenir nos places pour Bastia, rentre avec une figure consternée ; le paquebot est parti ! Il nous faut attendre jusqu'à mardi. Qu'allons-nous faire de notre temps, de nos personnes et de notre curiosité de touristes, avec ce déluge sur la tête ?

Marseille, lundi 13 mai 1861

Je ne trouve plus à Marseille cette activité, cette animation, cet aspect de bienveillante hospitalité dont elle s'était parée pour moi à mon premier passage. Cela tient sans doute à ce temps gris et sombre, car la pluie et le beau temps sont à la physionomie d'une ville ce qu'est à un visage la bonne ou la mauvaise humeur. Or Marseille a pris aujourd'hui pour nous recevoir sa figure la plus maussade, la plus explorée. Où sont ces matelots de tous les costumes et de toutes les nations connues dont j'écoutais le long des quais les jurons plus variés que les conversations des ouvriers de Babel ? Où sont ces brillants dandys aux cheveux noirs, aux yeux noirs, au teint noir, ces belles dames aux toilettes bariolées de couleurs éclatantes comme la livrée de mon cher Jacquot ? Où sont ces réjouissants morceaux d'orange que je dévorais de l'œil devant la porte des magasins ? Aussi loin que ma vue peut s'étendre, je ne vois rien que des parapluies bleus, des parapluies verts, des noirs, des bruns, des grands et des petits qui se croisent et se heurtent silencieusement comme d'énormes champignons ambulants, tandis que leurs propriétaires éclaboussent leurs bas blancs ou crottent leurs pantalons noirs. Heureusement, nous avons retrouvé ici les charmantes connaissances qui ont su nous faire oublier notre dépit d'être arrivés une heure trop tard et jusqu'à nos justes griefs contre cette température de novembre. Sans elles, je le suppose, nous serions morts d'ennui avant d'avoir pu fuir le ciel larmoyant de la riante Provence.

Calvi, mercredi 15 mai 1861

Certes, c'est une grande et sublime chose que l'Océan ! Certes, tout ce que l'on dit ou écrit, en vers et en prose, sur ses ondes d'azur, sur ses flots dorés, sur ses vagues argentées, sur ses fureurs, sur son repos, je l'approuve et le répète en mon cœur. Et cependant, je vous l'avoue bien bas, car cet aveu va ternir à mes yeux ma gloire de voyageurs intrépide et cependant je me suis sentie saisie d'une indicible allégresse en posant ce matin, après une nuit de traversée, le pied sur la terre ferme. C'est que

la mer s'est montrée ingrate envers sa plus fervente admiratrice. L'orgueilleuse despote m'a forcée, comme les autres, de lui payer son pénible tribut, elle m'a fait chèrement acheter le grandiose spectacle dont elle m'avait généreusement regalée gratis une première fois, pour m'amadouer, sans doute, la perfide ! Je courais, je sautais de mon pied le plus léger sur le plancher mouvant, je luttais fièrement contre les capricieuses secousses de la belle initiée ; tout à coup, un voile s'est étendu sur mes yeux, ma main tremblante a cherché un appui ; pas vu les mâts, les cordages, le pilote et les passagers tournoyer autour de moi, comme si quelque violon infernal leur eût donné le rythme d'une sarabande diabolique ; alors le ciel et la mer ont disparu, mes regards n'ont plus cherché que ces côtes lointaines qui fuyaient à l'horizon à chaque pas de l'horrible machine qui me secouait sans pitié sur les vagues en fureur. Aussi comme les côtes verdoyantes de la Corse m'ont apparu fraîches, riches, coquettes ; comme elles s'élevaient gracieusement du sein de cet océan de lumière rose où nage le soleil levant ! D'abord une brume grisâtre les enveloppait laissant à peine deviner leurs ondulations indécises ; puis, un léger brouillard s'est élevé comme un rideau de gaze et nous avons distingué au pied d'une ceinture de montagnes toutes revêtues de verdure, sur un rocher suspendu au-dessus de la mer, quelques maisons groupées autour d'un fort. Bientôt notre bateau jeta l'ancre au fond de ces rochers ; nous aperçûmes alors une seconde ville plus étendue que la première adossée au rocher que couronne la citadelle comme si elle invoquait l'abri de ses canons. Calvi, tel est le nom du premier port où nous avons foulé le sol de la Corse, n'est cependant qu'un village, mais un village fortifié qui se présente de loin avec la physionomie austère et sinistre d'une place de guerre importante. Lorsque la petite barque qui nous transportait à terre toucha les marches du débarcadère, nous fûmes soudain assaillis, foulés, bousculés, écrasés, par une armée de faquins débraillés qui se jetèrent dans notre bateau au risque de le faire sombrer sous leur poids et s'arrachèrent nos bagages comme une proie ardemment convoitée. Ce qu'il m'a fallu d'adresse et de présence d'esprit pour dérober à ces pillards affamés mon sac et mon parapluie, vous ne sauriez, chère amie, en concevoir une faible idée tandis que je défendais courageusement mon bien, je me demandais avec anxiété si le droit de bris et naufrage existait encore dans les ports de la Corse et si ces bandits n'allaient pas, comme les corsaires barbaresques, me couper les doigts pour s'approprier mes bagues. Cependant le capitaine de notre bateau vint à notre secours et, après force raisonnements, entremêlés d'un nombre suffisant de renforcements habilement répartis sur les envahisseurs, il parvint à nous déposer sains et saufs sur le rivage. Pour se consoler, la bruyante escouade nous escorta jusqu'à une sorte d'auberge rustique et primitive en dépit de son nom pompeux d'hôtel de France où nous vîmes enfin nos personnes et nos colis à l'abri des audacieuses tentatives de ces féroces portefaix. Je doute fort qu'un habitué de l'hôtel des Empereurs à Marseille trouvât dans notre humble gîte le luxe et le confortable qu'il pourrait désirer ; mais nous ne sommes point exigeants et nous n'avons jamais logé à l'hôtel des Empereurs. Et d'ailleurs, si les chambres que l'on nous a désignées n'ont pour plafond que des poutres noires, pour tentures qu'une couche de chaux, pour mobilier que des chaises boiteuses et des lits sans rideaux, du moins nous avons trouvé chez nos hôtes

ce que l'on ne rencontre pas partout, même en payant, un accueil cordial et empressé, une hospitalité simple et franche, comme celle qu'ont pu trouver sous la tente d'Abraham les trois anges voyageurs. Notre hôtesse est une petite femme toute blanche et toute ronde qui sourit toujours en nous montrant deux rangées de mignonnes dents blanches à faire le désespoir d'un nègre, ses yeux en amande ont des reflets de velours noir et brillant, qui, quand elle parle, sont comme deux perles de jais, ses cheveux ondulent sur son front en boucles noires et sont cachés sous la nuque par un foulard jaune posé en arrière avec une grâce infinie. Cette femme à qui l'on donnerait à peine vingt ans est déjà mère de cinq enfants. Quant au mari, il semble plutôt fait pour tourner la broche que pour jouer du poignard ; c'est un Corse dégénéré qui ne se souvient plus sans doute des beaux jours de la vendetta. Nous avons eu l'heureuse chance de rencontrer sur le paquebot un Corse et sa femme, habitant Paris, qui viennent passer quelque temps dans le village où nous allons nous-mêmes. Outre le plaisir que nous procure cette agréable société, c'est pour nous un avantage inappréciable que d'être guidés dans ce pays par des personnes qui en connaissent à fond la langue et les usages. M. D... a retrouvé ici une foule d'anciennes connaissances et j'ai pu tout de suite, rien qu'à la chaleureuse affection avec laquelle s'accostèrent ces amis séparés depuis dix ans, me faire une idée de cette fraternité qui unit étroitement tous les Corse entre eux et en fera sans doute longtemps encore une famille à part dans la grande famille française.

Notre déjeuner a été pour nos hôtes une véritable affaire d'État ? Déjà le mari, un poulet d'une main, un couteau de l'autre, se mettait en devoir de dévaliser sa basse-cour en notre honneur, quand nous avons, à l'unanimité, intercédé pour les innocentes victimes, en réclamant tout simplement un plat de bouillabaisse. Vous savez que j'ai une faiblesse de cœur pour ce mets national des Provençaux. Or jamais, à Marseille même, je n'ai mangé plus délicieux ragoût que cette bouillabaisse corse. Au dessert, on nous servit un certain fromage de lait de chèvre que les Corses apprécient fort et que nos compagnons de route nous avaient vanté à outrance. Quoique très favorablement disposée, j'ai trouvé le *broccio* fade et sans goût. Une corbeille de fèves et une autre de petits pois crus et encore dans leurs gousses complétaient notre dessert ; des chèvres ou des lapins eussent pu s'en contenter, j'avoue que je ne les trouvais pas très succulents. Là-dessus, nous avons pris une tasse d'excellent café, fumé deux ou trois de ces délicieux petits cigares dont le Corse a la spécialité, nous avons contemplé dans tous les sens quatre gravures qui ornaient les murs de notre salle à manger représentant, dans ce même genre naïf que vous avez pu admirer sur les légendes du Juif errant dont nos paysans tapissent leurs cheminées, quatre batailles de l'Empire, puis nous sommes sortis pour explorer les environs. Nous avons d'abord côtoyé la mer, faisant une ample provision de gracieuses coquilles de toutes formes et de toutes nuances que les vagues jetaient avec des flots d'écume brillante sur le sable étincelant et moelleux de la plage que nous foulions. Nous sommes rentrés par un sentier rocailleux, étranglé entre deux haies de cactus et de myrtes qui tourne la montagne à laquelle Calvi appuie ses vieilles et tristes maisons. Nous avons traversé un bois de myrtes.

À ce mot de myrtes, ne me voyez pas, chère amie, égarée dans les détours d'un gracieux bosquet tout étoilé de fleurs délicates, tout embaumé de leurs suaves senteurs et rencontrant au plus épais de ce dédale, un jeune prêtre d'Apollon vêtu de sa robe blanche et chantant, la lyre en main, la bonté de son dieu ! C'est ainsi qu'autrefois moi-même je rêvais les bois de myrtes. Hélas ! Je n'ai trouvé qu'un inextricable fouillis d'arbustes sombres, tristes, n'offrant ni la grâce ou la fraîcheur de nos jeunes bois ni la sévère majesté de nos vieux chênes. Un dîner plus abondant que recherché a adouci au retour l'amertume première de mon désenchantement ; la façon dont nous avons tous fait honneur à ce rustique repas nous a prouvé victorieusement la puissante influence du climat de la Corse sur l'appétit, de même que la gaieté folle qui animait tous les convives quand parut le dessert nous a fait supposer que le vin de ce pays n'est pas non plus sans quelque influence sur la raison. Tout le monde parlait à la fois, y compris l'aubergiste, sa femme et leur progéniture, et moi-même qui cependant n'avais bu que de l'eau, mais que le soleil et le plaisir avaient mise dans l'état d'une grive qui a mangé trop de raisins.

Bastia, jeudi 16 mai 1861

Je suis rompue, moulue, brisée ; on le serait à moins : douze heures de diligence ! Et cependant, ce n'est qu'après un nombre indéfini d'efforts et de raisonnements que mon père et le reste de notre société sont parvenus à m'arracher à l'extase qui clouait mes pieds fatigués sur la poudreuse plage de Bastia. À peine avions-nous terminé un repas rendu bien nécessaire par une journée si fatigante (nous étions depuis cinq heures du matin secoués au trot rapide des ardents petits chevaux corses), que nous sommes sortis pour explorer la ville. Les rues étaient encombrées par une foule élégante qui toute se portait dans la même direction, nous suivîmes le cours tumultueux de ce fleuve de tuyaux de poêle et de robes de soie qui nous entraîna jusqu'au bord de la mer, à l'entrée de l'étroit et dangereux canal qui constitue le port de Bastia. Là, la musique d'un régiment de Ligne nous donna le plus ravissant concert auquel j'aie jamais assisté. Nous nous assîmes sur le rempart qui protège la plage des envahissements de la mer ; derrière nous les flots se brisaient sur les rochers amoncelés au pied de ce rempart, accompagnant de leur clapotement argentin la pathétique romance de la *Traviata*, dont la brise nous apportait la touchante mélodie. La lune baignait de sa lumière grise les groupes des élégants qui allaient et venaient autour du cercle des musiciens, semblables dans cette demi-obscurité à de vaporeux fantômes errant dans les plaines célestes, au son de la musique des anges. Après les deux heures délicieuses que j'ai passées sur sa magnifique plage, Bastia sera toujours pour moi une de ces villes de prédilection où le souvenir et les rêves aiment à s'égarer ; toujours elle se présentera à mon esprit, enveloppée de clair de lune, de brise et d'harmonie. Ma journée entière aura donc été, sauf un peu de fatigue, une succession ininterrompue d'enchantements. Que d'émotions délicieuses n'ai-je pas éprouvées en parcourant cette charmante et pittoresque route de Calvi à Bastia ! Que ces montagnes sont riches, sont fécondes dans leur gracieux abandon ! Quelle prodigieuse puissance de végétation ! Quel luxe inouï de verdure et de fleurs ! Comme l'œil suit avec délices les contours moelleux de

ces chaînes verdoyantes qui se découpent à l'horizon et tranchent sur le bleu vif et pur d'un ciel admirable ! Comme l'esprit s'égare au travers d'un luxuriant chaos de buissons revêtus de fleurs aux nuances éclatantes, de rochers liés l'un à l'autre par les gracieux festons de mille plantes qui s'y suspendent, de cascades qui bondissent avec fracas des sommets les plus élevés au milieu d'un nuage de poussière irisée, d'antiques châtaigniers au front superbe, croisant au-dessus du chemin leurs branches vigoureuses en arceaux plus sombres et plus majestueux que les neufs obscures d'une cathédrale gothique, de gracieux villages hardiment perchés au front des pics les plus inaccessibles, tandis que l'étroite vallée qu'ils dominent semble dédaignée, abandonnée ! Et puis, dans le lointain, la mer déploie son écharpe d'azur autour des vertes côtes de cette île enchantée.

Nous nous sommes embarqués ce matin à Calvi, six dans l'intérieur d'une vieille diligence, où l'ardeur du soleil nous contraignit bientôt de fabriquer des stores avec nos châles, nos manteaux, rempart inutile que ses brûlants rayons trouvaient encore le moyen de percer. Nous traversâmes d'abord la pittoresque Isola Rossa qui baigne dans la mer ses vieilles maisons, juste en face de Calvi ; puis Saint-Florent, charmante petite ville après laquelle nous commençâmes à grimper la pente la plus raide de cette route montueuse, la fameuse côte de Saint-Florent. Alors, comme au bon temps des diligences, nous abandonnâmes la fournaise rembourrée où nous étouffions depuis quelques heures et nous entreprîmes, de notre pied léger, l'ascension de la montagne. Mais bientôt les voyageurs, chassés par le soleil, regagnèrent l'étroit casier où du moins on était à l'ombre sinon au frais, et je restai seule en arrière, m'arrêtant à chaque pas pour écouter le chant d'un oiseau perché sur la plus haute branche d'un châtaignier, ou le frais roucoulement d'une source cachée sous les fleurs ou pour répondre au bienveillant salut que m'adressait du haut de son cheval quelque paysan coiffé et guêtré comme un brigand d'opéra-comique. Tout autour de moi semblait respirer et chanter la joie, le bonheur, l'amour, la liberté ; il y avait dans tous ces bruits confus qui s'élevaient de la terre de ces ardentes émanations des plantes aromatiques des montagnes comme un parfum de vie trop violent qui me montait à la tête et m'enivrait ! Oh ! Avoir vingt ans, aimer et vivre sous ce beau ciel, au sein de ces riantes montagnes, près de cette mer splendide ! Croyez-le, chère amie, j'ai conçu ce matin une idée exacte de ce paradis que Dieu nous réserve. Je l'ai entrevu quand, après avoir cheminé longtemps au milieu de ce ravissant paysage, je me suis arrêtée au point le plus élevé de la montagne, et assise sur un rocher d'où j'embrassais à la fois des deux côtés ce tableau si riche et si varié, borné à ma droite et à ma gauche par l'horizon sans bornes de la mer. C'est là certainement l'un des plus beaux panoramas qu'il puisse être donné à l'œil humain de contempler ; je vous souhaite, chère amie, de pouvoir l'admirer comme moi seulement une fois en votre vie.

Cervione, vendredi 17 mai 1861

Enfin, me voici seule avec vous ! Je suis parvenue, mais après bien des peines, à me dérober à la démonstrative affection de nos hôtes, au chaleureux accueil de ces bons et chers amis. Quel torrent de paroles amicales et

joyeuses ! Dans une petite maison qui semble trop exigüe pour un seul ménage, notre vieil ami, l'abbé P..., rayonne au milieu d'une nombreuse constellation de frères, de sœurs, de neveux et de nièces, vivant tous en commun, de la simple et tranquille existence des patriarches sous leurs tentes. Nous sommes tombés à l'improviste au milieu de cette petite colonie, qui nous connaissait depuis longtemps, bien que deux de ses membres seuls, le digne curé et sa sœur, la bonne demoiselle Rose, nous eussent vus autrefois. Alors tout ce monde s'est mis à parler, à crier, à gesticuler, à nous sauter au cou, à nous étouffer dans leurs bras, tant et si bien que nous étions étourdis, ahuris, hébétés de cette tumultueuse réception, jusqu'à ne pouvoir faire autre chose que de rire de tout notre cœur.

Pendant que tout ce monde dort je ne sais où et sans doute rêve à nous, je vais essayer de dégager du désordre de mes idées quelques souvenirs de ma journée pour vous en faire le récit. Avant tout, je commence par ouvrir ma fenêtre et par examiner le paysage. Quel ravissant tableau ! À mes pieds s'étend le village de Cervione couché sur le flanc de la montagne dont notre maison couronne le sommet. Un splendide clair de lune, glissant sur les toits de pierre qu'il revêt d'une transparence lumineuse, inonde toute la campagne, tandis que les rues étroites, tortueuses et les jardins couverts d'arbres fruitiers dessinent de sombres zigzags ou de noirs massifs sur le fond de vaporeuse clarté ; on dirait une ville d'ombres de fées, la capitale de quelque royaume de sylphides. Plus bas, le rivage borde d'une bande sombre l'immensité d'une mer argentée sur laquelle la lune, en s'élevant dans le ciel, projette un reflet fantastique qui prend la forme d'une gigantesque coupe d'or dont le pied reposerait sur le rivage. À ma droite, de formidables montagnes me cachent l'horizon sous leur masse énorme ; à ma gauche, une autre montagne descend mollement vers la mer, étalant au clair de lune les villages inclinés sur ses pentes et ses épais massifs de châtaigniers. Oh ! comment se trouve-t-il des cœurs assez étroits, des âmes assez petites pour consentir à vivre et à mourir dans ces contrées déshéritées où l'œil n'embrasse que des plaines monotones ou d'ennuyeuses prairies ou de ridicules collines que la main de l'homme abaisse au gré de ses besoins ou de son caprice quand il y a sous le ciel de si pittoresques campagnes, des monts si majestueux, de si gracieuses vallées, des lacs si suaves, des plages si grandioses ! Et cependant notre triste Champagne regorge d'habitants, tandis que cette belle et féconde terre de Corse est à peine peuplée ! Telle est la réflexion que j'agitais dans mon esprit en parcourant aujourd'hui la route de Bastia à Cervione. Elle est moins curieuse que celle que nous avons suivie hier ; cependant, que les montagnes qui la bordent sont vertes et fleuries ! Que ces villages groupés autour de leur clocher de pierre en couronnent gracieusement le front ! Quelle prodigieuse fécondité trahit la végétation sauvage et puissante de ces immenses maquis, bordant la route d'un côté, de l'autre baignant dans la mer leurs buissons épais et serrés ! Toutefois, ma profonde admiration pour cette nature inculte ne m'aveugle pas complètement sur ses petits inconvénients. Car, hélas !, si l'homme ne vit pas seulement de pain, il saurait encore bien moins se nourrir d'enthousiasme, or, sur la plupart des routes corses, on trouve une foule de motifs d'extase, mais excessivement peu d'hôtels ou seulement d'auberges. Ce matin,

prévenus par nos compagnons de voyage de ce léger désagrément qu'offrent presque toujours les excursions à l'intérieur de leur beau pays, nous nous étions munis d'un superbe saucisson d'une mine tout à fait réjouissante, mais nous avions oublié l'accompagnement obligé de ce mets substantiel, le pain ! Et voilà pourquoi nous jetions tous à qui mieux mieux des regards consternés sur toutes les maisons devant lesquelles nous passions ; nous interrogeons anxieusement notre conducteur sur la proximité du lieu où nous pourrions enfin satisfaire aux exigences de nos estomacs délabrés. Les voituriers corses sont-ils exempts de cette déplorable infirmité, appelée appétit, ou bien ont-ils reçu en partage, comme le chameau, la faculté de faire d'avance leur provision dans un coin de leur estomac ? Toujours est-il que le nôtre nous entraînait impitoyablement au trot saccadé de ses trois mules sans se soucier le moins du monde de nos lamentables réclamations. Enfin, comme nos montres marquaient deux heures, l'inflexible Corse arrêta son équipage devant une mesure de triste apparence, puis il vint nous ouvrir la portière en nous annonçant gracieusement que notre déjeuner nous attendait ? Nous nous précipitâmes dans la salle du festin. Navrante déception ! Il y avait bien une table, mais sur cette table, rien qu'un jeu de cartes crasseux et autour trois paysans qui jouaient en se querellant. Pas l'ombre d'une assiette, pas le moindre plat fumant à l'horizon, pas le plus léger vestige de verre ou de fourchette. Mais, apercevant au plus noir d'une chambre noire comme l'intérieur d'un four, deux femmes qui mordaient tranquillement dans un morceau de pain, nous jugeâmes plus sage de nous adresser à elles et nous les supplîâmes de nous préparer ce repas devenu de plus en plus nécessaire. Elles se mirent à l'œuvre, déployant cette activité particulière aux limaces et aux tortues, et après bien des peines, biens des impatiences, bien des murmures, nous nous vîmes enfin installés autour d'une table boiteuse sur laquelle le linge brillait par sa rareté et l'argenterie par son absence. Mais au milieu de ce pauvre couvert fumait une énorme omelette à côté d'un plat d'œufs à la coque. Ce fut là, avec notre propre saucisson et quelques artichauts que nous avions volés en cherchant pâture dans les jardins voisins, tout le menu de notre festin. Nous n'en payâmes pas moins un prix exorbitant aux deux maussades hôtes. Et nous jurâmes en quittant ce toit peu hospitalier que l'on ne nous reprendrait plus à nous embarquer sans biscuit, car il n'y a guère à présent que chez les Ecossais de la *Dame blanche* que cette imprévoyance n'a point de suites fâcheuses pour l'estomac ou pour la bourse. C'est à Follelli (retenez bien ce nom pour éviter à l'occasion ce piège abominable) que nous advint la pitoyable aventure dont vous venez d'avoir la relation exacte. De là jusqu'à Cervione, notre voyage n'offrit plus aucune particularité intéressante, excepté la joie que j'éprouvai à rencontrer sur notre passage une foule de voyageurs, hommes et femmes, montés sur de charmants petits chevaux pleins de fougue et de grâce. Vous rappelez-vous ma rage équestre de ces années passées ? Jugez à quel point j'en suis possédée, en rencontrant enfin la possibilité de la satisfaire.

Cervione, samedi 18 mai 1861

La famille de notre hôte, c'est-à-dire toute la société de Cervione, est venue aujourd'hui faire notre connaissance. Tous nous ont accueillis avec la même bienveillance, la

même affectueuse cordialité que nous avions trouvées chez notre digne abbé. Si comme nous l'affirme cet excellent ami, ce n'est pas à lui que nous devons un accueil si gracieux, si cette hospitalité primitive est un trait des mœurs corses, il faut avouer qu'elle laisse bien loin en arrière les raffinements de notre politesse. Notre journée entière s'est écoulée à recevoir nos aimables visiteurs et le résumé des observations et des remarques que j'ai pu faire tout en répondant de mon mieux à leurs gracieux compliments, c'est que je consentirais volontiers à vivre au milieu de ces cœurs simples et bons dont l'affection doit être si vraie, si dévouée. Parmi les jeunes filles que l'on m'a présentées, j'ai distingué une nièce de l'abbé P..., charmante blonde de vingt ans qui répond au nom mignard et coquet de Lillina. Une blonde, direz-vous ? Une Corse blonde ? Certes, ce n'est pas sous ce ciel ardent que je pensais rencontrer une peau si rose et si blanche, des yeux si bleus, de si splendides tresses dorées et cependant à la vivacité de ses mouvements, à son regard étincelant, à la grâce hardie de sa démarche, il est facile de voir que le même sang impétueux qui coule dans les veines de ces belles brunes aux yeux de velours fait battre le cœur de leur blonde compagne. Bien qu'elle ait fait pour moi moins de frais que toutes les autres, à cause de cela, peut-être, l'expression impérieuse de sa physionomie, la fierté de ses gestes et de ses manières m'ont complètement subjuguée. Si j'étais homme, je sens que j'aimerais une telle femme avec passion ; femme comme elle, mon cœur est triste, presque malgré moi, voué spontanément à une amitié ardente un peu romanesque qu'elle semble d'ailleurs disposée à me rendre.

Cervione, dimanche 19 mai 1861

Guidée par cette nouvelle amie, Lillina, nous sommes allés ce matin entendre la messe au petit village dont l'abbé P... remplace en ce moment le curé malade. Nous avons fait une délicieuse promenade. Un sentier étroit et rude, taillé dans des roches glissantes, encombré de ronces, de blocs de pierre, de troncs de châtaigniers, tombés de vieillesse nous a conduits à Poggio. Ce village a un aspect fort misérable avec ses masures délabrées qui semblent tomber les unes sur les autres ; mais il est si gracieusement perché sur la montagne, il domine un si splendide horizon de mer que j'ai à peine remarqué ses chaumières effondrées et ses effroyables rampes (car on ne peut réellement pas appeler cela des rues) où errent pêle-mêle, en toute liberté, chevaux, chèvres, poules et gens.

À peine avions-nous regagné Cervione qu'une averse torrentielle a subitement succédé au temps magnifique dont nous avions joui pendant notre course ? C'est une fort triste et bien insipide occupation que de regarder tomber la pluie, n'est-ce-pas, chère amie ! Cependant depuis une heure, je ne fais guère autre chose ; il est vrai que la pluie ne tombe pas à Cervione comme partout ailleurs. Le nuage qui contient ce déluge s'est détaché de la montagne voisine tout d'une pièce et flotte au-dessus du village comme un immense pavillon, notre maison beaucoup plus élevée que les autres, se trouve au-dessus de ce pavillon en sorte qu'il pleut à torrents sur les toits de Cervione, tandis qu'un ciel radieux illumine le nôtre.

Cervione, lundi 20 mai 1861

Je ne sais en l'honneur de quel saint il y avait ce matin une messe solennelle à une petite chapelle qui surmonte l'une des montagnes voisines de Cervione. Dès six heures, les plus dévots des habitants (c'est dire tous, je crois), sont montés processionnellement à ce sanctuaire vénéré qui ne s'ouvre qu'une fois à la piété des fidèles. De nos fenêtres, nous avons joui à l'aise du curieux spectacle que présentait cette longue file de pèlerins entremêlés de prêtres dont les chasubles dorées étincelaient au soleil et de pénitents en robe rouge portant des bannières de toutes formes et de toutes couleurs, tantôt serpentant sur le flanc de la montagne, tantôt disparaissant au milieu des buissons. Puis, quand les vieillards, les malades, les petits enfants qui formaient l'arrière-garde de ce corps pieux eurent gagné le plateau au centre duquel s'élève la chapelle, nous nous sommes disposés à y grimper à notre tour. Quel fut mon ravissement en trouvant à notre porte un beau mulet et un charmant petit cheval qui nous attendaient, tout équipés (vous connaissez mes désirs, mes rêves d'amazone ; faites-vous une idée de ma joie). Aussi sans considérer que pour ces deux montures, nous étions six cavaliers, je m'élançais vers le petit cheval et je m'apprêtais à l'enfourcher bravement quand on me fit observer qu'il me jetterait infailliblement par terre, d'autant plus qu'il n'avait qu'une selle d'homme sur laquelle je ne saurais pas me tenir. Je soupirai et regardant piteusement du côté du mulet, je vis que le harnais présentait le même inconvénient. Renoncer à la promenade équestre que je me promettais ! J'en aurais fait une maladie sur place. Je persistai et en dépit de toutes les représentations, en dépit de ma crinoline qui rendait cette opération très difficile ; je me hissai sur l'animal à longues oreilles où je m'établis sur son dos à califourchon. Je dois avouer que mes débuts en équitation furent peu encourageants. Au bout d'un kilomètre je trouvais ma position bien gênante et ma selle bien dure ; avant le second quart d'heure, j'avais tous les membres rompus et j'étais forcée, à tous les détours un peu brusques du sentier pierreux sur lequel ma mule me secouait sans pitié, de me cramponner des deux mains à sa maigre crinière pour ne pas tomber. Toutefois, l'amour-propre me soutint, je parvins même à cacher mon martyre aux yeux railleurs de mon écuyer, jeune neveu de l'abbé P... qui marchait derrière moi sur le joli cheval que j'avais espéré monter et j'arrivai sur la pelouse du sommet, brisée mais fière comme d'Artagnan sur son coursier favori. Tous les pèlerins étaient éparpillés sur cette pelouse, les uns dévotement agenouillés sur le gazon, les autres se promenant en riant et en causant d'un air assez profane, d'autres enfin activement occupés à ramener près de leurs maîtres les montures qui tentaient de s'éloigner pour brouter dans la montagne. Nous assistâmes à la messe chantée sur un ton fort original par cette confrérie de pénitents rouges que j'avais remarquée le matin, puis toute l'assistance se dispersa au-dehors quand ils commencèrent à psalmodier les vêpres. J'entraînai Lillina au travers de rocs et des buissons parmi lesquels nous fîmes d'abord une ample moisson de magnifiques fleurs, appelées, je crois, lys de montagne. Puis, ayant découvert, derrière la chapelle un énorme bloc de roches enterrées les unes sur les autres, nous les escaladâmes avec une agilité dont une chèvre eut pu s'honorer et nous nous établîmes

sur la plus élevée de toutes, fières comme Christophe Colomb lorsqu'il posa le pied sur le rivage américain. Comment vous peindrai-je le superbe panorama qui se déroulait à mes pieds ? D'un côté, ce sont de profondes et sauvages vallées, hérissées de chênes-lièges et de pins gigantesques séparant des monts recouverts de neige. De l'autre, Cervione, Toggio et bien d'autres villages s'étalent au soleil sur leurs pentes fleuries, comme les gracieux îlots de pierre semés au milieu d'un océan de verdure ; plus bas, la mer étend au loin son immense nappe bleue, brodée d'argent ; à l'horizon se dessinent à demi voilés par un brume légère, le rocher de Monte-Cristo, Pomboni, la triste île d'Elbe, et plus loin encore, on aperçoit, plus vaporeuses et effacées, les côtes de l'Italie. Je ne trouvais pas de paroles pour exprimer mon admiration. Ma belle compagne d'ailleurs ne l'aurait point comprise. Elle est douée cependant d'une âme trop sensible, d'une imagination trop poétique pour ne point posséder en elle l'instinct et le goût du beau. Mais heureuse créature ! Elle est née, elle a grandi, entourée de toutes ces merveilles ; jamais elle n'a rien vu que les montagnes, que son Océan, sans doute, elle croit que toutes les autres parties du globe ont reçu du créateur ces mêmes beautés qu'il a prodiguées à son heureuse patrie. Oh ! Si elle avait été soudain transportée dans les plaines crayeuses de notre aride Champagne, comme alors elle eut compris l'extase où j'étais plongée.

Nous redescendîmes à Cervione avec la troupe des pèlerins, qui sur son cheval, qui sur son mulet, qui sur ses propres jambes. Le souvenir de ma cavalcade me fit ranger parmi ces derniers. Nous cheminâmes gaiement, l'un derrière l'autre dans le rude sentier, causant sans façon, riant de bon cœur, nous prêtant mutuellement assistance aux passages difficiles, et nous arrêtant à chaque cascade pour nous y rafraîchir et y désaltérer les chevaux. Alors les uns s'agenouillaient auprès de la source et puisaient dans le creux de leurs mains le long du même filet de cristal qui s'enfuyait entre les pierres ; les autres recueillaient au passage cette eau transparente qui tombait avec fracas du haut d'un rocher caché sous un manteau de buissons fleuris. Quelques rayons de soleil se glissaient parfois entre le feuillage des arbustes qui forment au-dessus des sources de délicieux berceaux et illuminaient l'onde où ils se miraient ; les jeunes filles chantaient, les chevaux hennissaient, les oiseaux jetaient au vent leurs joyeuses roulades, la cascade murmurait un refrain argentin ; on eut dit une halte de caravane dans une oasis.

Cervione, mardi 21 mai 1861

Notre bon curé avait deviné mon ardent amour des chevaux, ma soif de promenades équestres. Par ses soins une cavalcade avait été organisée presque à notre insu. Ce matin, en allant faire mes adieux à M. et Mme D... qui vont passer quelques jours dans un village voisin, nous trouvâmes la cour encombrée d'une douzaine de chevaux qui frappaient d'un pied impatient les larges dalles de pierre, sellés, bridés, prêts à partir. Vous peindre mon ravissement, mon bonheur, serait chose impossible ; quand je me vis assise, le pied dans l'étrier, rênes et cravache en main, sur mon joli coursier brun, quand le gracieux animal secouant fièrement la tête, s'ébranla à ma voix et se mit en marche, il me sembla qu'une transformation soudaine s'était opérée en moi.

Tous mes rêves, toutes mes rayonnantes visions d'enfant, toutes mes folles idées d'indépendance et d'aventures surgirent à la fois de tous les coins de mon cerveau où je les croyais endormies pour toujours. Tant que notre troupe descendit la rue, c'est-à-dire une affreuse rampe, creusée au milieu comme le lit d'un torrent, pavée çà et là de cailloux glissants sur lesquels les chevaux roulaient à chaque instant, une certaine appréhension se mêla à ma joie, mais une fois parvenue sur le grand chemin, je lançai mon cheval au petit galop, et en proie à une sorte de délire qu'accroissaient le grand air, le soleil et la rapidité de la course, j'eus bientôt laissé en arrière tout le reste de notre petit corps d'armes. La route étroite, étranglée entre des rochers et un précipice où le moindre caprice des montures pouvait nous faire trouver la mort, serpente en zigzags de bas en haut de la montagne ; quand j'avais atteint un étage supérieur de cette espèce d'échelle, je m'arrêtais pour voir défiler, à mes pieds, au milieu de ce paysage sauvage et pittoresque, cette nombreuse cavalcade à laquelle les vêtements noirs du curé, les voiles flottants des dames, les bonnets pointus des paysans conduisant les mulets chargés de bagages, donnaient un cachet espagnol qui ravissait mon imagination. Toutefois Lillina et son cousin, mon écuyer d'hier, ne me laissaient pas longtemps seule en avant. Nous chevauchâmes donc tous fort loin des personnes raisonnables qui ne se souciaient pas d'imiter le galop furieux que nous poussions de temps à autre, surtout quand nous venions de traverser quelque village. Nous nous arrêtions parfois au bord d'un champ dont nous laissions nos bêtes brouter le gazon et nous attendions notre arrière-garde pour l'abandonner un instant après. Nous atteignîmes ainsi le but fixé d'avance à notre promenade. Nous fîmes nos adieux à deux aimables compagnons de voyage, on m'apporta sur mon cheval leur fils, gentil enfant de deux ans, à embrasser, puis la troupe se sépara en deux moitiés qui se tournèrent le dos. Pour ne pas revenir par le même chemin, nous allâmes rendre visite à un neveu de l'abbé qui habite une villa (quelle villa ! une vraie masure !) située dans ce que l'on nomme la plaine, c'est-à-dire la langue de terre cultivée qui s'étend de la mer au pied des montagnes. Certes bien des gens et non des plus peureux, hésiteraient à descendre à pied le sentier que nous avons hardiment dégringolé sur nos montures ; à de certains passages nous étions littéralement couchés sur leur dos tant la pente était rapide, mais un Corse sur son cheval n'hésiterait pas à grimper à la lune. J'ai vu, en rentrant, Lillina et son cousin Ugo monter au galop une rue qui n'était qu'un escalier fait de fragments de roches : tout au plus daignèrent-ils mettre pieds à terre dans l'escalier de la maison. Une nombreuse société nous attendait pour le dîner. En notre honneur, la bonne demoiselle Rose et toute une escorte de nièces avaient préparé d'énormes soupières de *lassagnis* qui sont avec les *tagliatellis* le mets national des réjouissances corses, et un gâteau fort bon quoique composé principalement de *broccio* que l'on nomme, je crois, *fiodonni*. J'ai trouvé les *lassagnis* véritablement délicieux. Après dîner, on envoya chercher les violoneux du pays et, sous les yeux du curé qui en accepta joyeusement la présidence, nous organisâmes un bal où plusieurs jeunes gens accoururent bien vite nous offrir des cavaliers. Dans notre pays, plus d'une âme dévote se scandaliserait sans doute en voyant un prêtre promener la soutane au milieu d'un quadrille ; ici, cela n'a rien d'étrange, les prêtres sont de toutes les fêtes,

ils jouissent partout d'une liberté complète et ni eux, ni leurs paroissiens ne s'en trouvent plus mal. Pendant les intervalles de repos, Lillina et d'autres jeunes filles nous régalerent de quelques romances langoureuses, avec accompagnement de guitare. Mon Dieu, oui ! Voilà où en est encore la jeunesse corse ; elle pince de la guitare et chante *Fleuve du Tage* et ces mélancoliques complaintes dont toutes ces jeunes bouches écorchaient d'une façon lamentable les paroles françaises ; je préférais de beaucoup la charmante chansonnette nationale que Lillina nous chanta avec une verve, un brio sans pareil. J'aurais voulu fournir aussi mon contingent à ce concert improvisé ; mais les pianos sont objets de luxe connus à peine à Bastia et à Ajaccio ; si je reviens à Cervione dans une cinquantaine d'années, j'espère y trouver des clavecins ou des épinettes chez la jeunesse de ce temps-là.

Cervione, jeudi 23 mai 1861

J'ai sottement passé ma journée d'hier à gémir et à souffrir d'un affreux mal de dent, aussi n'ai-je rien fait d'autre qu'enrager du matin au soir. Aujourd'hui, nous avons, présentés par l'abbé P..., rendu les visites que l'on nous a faites à notre arrivée. Cela m'a procuré l'occasion de pénétrer à l'intérieur de ces maisons si noires, si délabrées au-dehors. Il est impossible de mépriser le bien-être et le confortable plus que ne semblent le faire les propriétaires de ces immenses salles carrelées, sans plafond, sans tentures, sans rideaux, presque sans meubles. Les plus riches appartements ont un aspect froid et nu à donner le frisson même sous ce beau et chaud soleil de Corse. Toutes les maisons contenant quatre ou cinq étages, Cervione occupe beaucoup moins d'espace que son importance pourrait le faire présumer et, avec ses deux mille habitants, tiendrait à l'aise dans un village champenois, riche de trois cent âmes au plus. Le rez-de-chaussée se compose invariablement d'un vestibule sombre et froid, n'ayant d'autre pavé que la terre, d'autre ouverture que la porte ; c'est là que commence l'escalier qu'à moins d'une lanterne ou d'une grande habitude des ténèbres, il est difficile de découvrir au fond de ces antres humides et malsains. La pente rapide des rues donne à presque toutes les habitations deux entrées, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage, et tout le monde avec un sans- façon charmant traverse la cour ou l'escalier de n'importe qui, pour s'épargner quelques pas sur le rude pavé des rues ; chaque maison est un passage public. Plusieurs des personnes que nous avons vues aujourd'hui ne parlent pas le français, cette langue n'est encore connue dans les villages que par la jeune génération qui l'apprend dans les écoles et le parle assez bien à l'occasion ; les anciens se servent de leur patois expressif, animé, si fortement accentué par la voix et les gestes qu'on le devine faute de le comprendre. Il n'y a à Cervione comme dans toute l'île, m'a-t-on dit, que très peu de jeunes gens ; presque tous embrassent la carrière militaire et il n'y a pas à Cervione une seule famille qui ne compte à l'armée un ou plusieurs de ses membres. Il en résulte que la plupart des jeunes filles ou ne se marient pas ou épousent des officiers français qui s'éprennent de leurs yeux ardents et de leur noire chevelure, car, pour la dot, c'est chose généralement inconnue ; on cite à Cervione comme propriétaires d'une fortune véritablement colossale des personnes qui jouissent d'un revenu de 10 000 francs. La principale occupation des

habitants de Cervione, c'est de se promener à cheval le matin et, dans la journée, de jouer aux cartes ou de regarder jouer les vieillards sur les marches des églises. Toute la population a un air désœuvré, flâneur, qui me surprenait étrangement, moi, habituée à voir dans mon pays chacun gagner sa vie par un travail quelconque. Mais si la terre est si féconde, pourquoi se donnerait-on de la peine pour lui faire produire ce qu'elle donne d'elle-même ? Et d'ailleurs, les besoins sont si restreints, avec un jeu de cartes, du soleil et quelques châtaignes, avec un cheval qui va lui-même chercher sa nourriture où il peut, un Corse n'a plus rien à demander.

Cervione, vendredi 24 mai 1861

Notre intention en venant en Corse était, vous le savez, d'explorer l'intérieur de l'île ou, tout au moins, d'en visiter les principales villes. Cependant, voici presque écoulée la semaine que nous avions destinée à ce but et nous n'avons pu encore nous arracher à l'affectueuse hospitalité de nos bons amis. Pour ma part, j'ai renoncé, sans regret, à l'exécution de nos premiers projets. Ajaccio, Sartène, Bonifaccio me tentent peu ; je préfère à tout ce que je pourrais voir, la ravissante situation de Cervione et nos romantiques excursions dans ses environs.

Aujourd'hui a été encore l'un des plus beaux jours de ma vie, nous sommes allés à cheval visiter une propriété de la famille P... au bord de la mer, dans cette riche plaine que domine la montagne de Cervione. Notre cavalcade était moins nombreuse que la première, mais j'étais plus sûre de moi, et il paraît que réellement ma profonde inexpérience en équitation n'a pas empêché non seulement de m'amuser, mais encore de m'amuser selon les règles, car j'ai reçu de mon entourage une foule de compliments très flatteurs de la part d'écuyers aussi consommés. Tandis que nous ramassions sur le sable de la plage des coquillages et des biscuits de mer, nos chevaux, livrés comme toujours à leur propre sagesse se sont enfuis au galop à travers les buissons épais des maquis et nous avons dû galoper à leur poursuite au milieu des épines et des ronces pour rentrer en possession de nos montures rebelles.

Hélas ! C'est demain que nous quittons cette campagne enchantée qui semble nous sourire, elle aussi, comme ses affectueux habitants. Me croiriez-vous, chère amie, je renoncerais volontiers aux merveilles que me promet mon voyage en Italie pour rester un mois de plus dans ce sauvage pays qui n'a rien à m'offrir que son admirable nature ? Qu'est-ce que Rome et ses ruines peuvent dire de plus à mon cœur que ce que lui disaient tantôt ces vagues capricieuses qui roulaient follement leurs tourbillons d'écume sous le pied de mon cheval hennissant d'impatience sur la plage étincelante où la main le retenait à grand peine, et ces harmonieux soupirs de la brise marine dans les buissons de ces immenses maquis à travers lesquels nous chevauchions à l'aventure, brisant sur notre passage les ronces et les fleurs et mêlant nos voix émues à ce mélodieux concert du vent, des feuilles et des flots.

Cervione m'a fait ce soir des adieux dignes de la réception que j'y ai trouvée. Tandis que nous dansions au son du violon, nous interrompant souvent pour regarder la lune qui se levait sur les flots et pour soupirer tristement en pensant à notre prochaine séparation, nous entendîmes tout à coup une mélodie pleine de

douceur et de mélancolie qui montait de la rue et nous arrivait avec les fraîches bouffées de la brise de mer. À la clarté douteuse de la lune, nous aperçûmes confusément sous la fenêtre un groupe nombreux de musiciens qui, avec leurs manteaux sombres, leurs feutres pointus, et les mandolines dont ils tiraient de si doux accords, me rappelaient tout ce que j'avais lu et rêvé des sérénades nocturnes offertes par les amants andalous à leurs belles au pied cambré. C'étaient les jeunes gens de Cervione qui m'accordaient le plus flatteur hommage qu'une jeune fille corse puisse recevoir de ses adorateurs. Je leur sais gré de cette délicate attention et je suis heureuse de quitter cette charmante petite ville sous une impression si poétique.

Bastia, samedi 25 mai 1861

Nous avons quitté ce matin la charmante petite ville où nous avons été si choyés, si fêtés, pendant huit jours ; en descendant de la maison de l'abbé P... au bureau de la diligence, nous avons trouvé le long du chemin la plupart de nos connaissances qui bien que ce fût à peine sept heures nous attendaient pour nous faire leurs derniers adieux. Toutes voulant nous voir jusqu'au bout nous ont escortés jusqu'à la voiture. Que de bonnes et franches poignées de main ! Que de cordiales accolades ! Que de vœux affectueux et sincères nous avons reçus et rendus en nous séparant de ces excellents amis auxquels je me suis plus attachée en huit jours qu'à bien d'autres en dix ans et que sans doute je ne dois plus revoir. Oh ! Combien cette dernière journée a attristé notre départ ! Les jeunes pleuraient, les vieux étaient émus, moi-même, moins sensible cependant et surtout moins démonstrative que

ces natures méridionales, j'ai pleuré quand, au premier détour de la route, j'ai cessé de les apercevoir. Heureuse terre de Corse ! Reste longtemps sauvage et abandonnée comme tu l'es, ignore toujours les bienfaits de notre civilisation et conserve aussi simples, aussi naïfs, aussi sincères, ces cœurs d'or qui savent si bien ce que c'est que l'amour du pays natal et les devoirs sacrés de l'hospitalité.

Bastia, dimanche 26 mai 1861

N'ayant rien de mieux à faire, après avoir assisté à une messe militaire, avec de fortes variations sur la tyrolienne de *Guillaume Tell*, nous avons exploré en détail les deux moitiés de Bastia ; la citadelle et la ville basse. Ni l'une ni l'autre ne méritent le courage avec lequel nous avons arpenté, deux heures durant, le pavé poudreux et brûlant. Ce que Bastia possède de mieux, c'est une place neuve que des arbres récemment plantés ombrageront sans doute un peu plus tard, mais dont, à présent, on ne peut jouir qu'après le coucher du soleil ? Au centre de cette place dont les vagues baignent l'extrémité s'élève une statue en marbre du grand Napoléon, vêtu seulement d'un manteau posé sur ses genoux et d'une couronne de lauriers étendant le bras vers la mer avec un superbe geste d'autorité dont le rebelle, à ses heures de courroux, ne tient aucun compte, à ce qu'il paraît. Nous avons passé le reste de notre journée sous l'ombrage mélancolique d'un antique bois d'oliviers qui couvre une colline à la porte même de la ville, à gémir inutilement sur le fâcheux malentendu qui nous force ici à perdre deux journées que nous aurions pu passer si doucement avec nos chers amis de Cervione.

DEUXIÈME PARTIE

Travaux des commissions spécialisées

Colloque : le climat et l'homme

Palmarès des prix de l'année 2009

Éloges funèbres

Rapports moral et financier

COMMISSION DE LITTÉRATURE

Responsable : Philippe GRANAROLO

SÉANCE DU 24 MARS 2009

THÈME : Les Prix Nobel de Littérature

BERGSON ÉCRIVAIN-PHILOSOPHE

Philippe GRANAROLO

Introduction : Bergson et Spinoza

Comme un grand nombre de mes collègues professeurs de philosophie, j'ai cité des dizaines de fois devant mes élèves la formule de Bergson : « Tout philosophe a deux philosophies, la sienne et celle de Spinoza ». Mais peut-être comme eux, à moins que j'aie été le seul ignorant de ma corporation (j'ose espérer que vous me permettez d'en douter), je me suis très insuffisamment interrogé sur cette affirmation.

D'une part, j'en ai longtemps ignoré le contexte, il est vrai un peu difficile à trouver, puisqu'il s'agit d'une lettre à Léon Brunschwig du 22 février 1927, lettre reproduite dans le *Journal des Débats* du 28 février de la même année.

« Spinoza est le penseur auquel nous avons tous voué, avec l'admiration la plus profonde, une pieuse reconnaissance [...]. Il nous fait toucher du doigt ce qu'il peut y avoir d'héroïque dans la spéculation, et ce qu'il y a de divin dans la vérité [...]. Il était réservé à Spinoza de montrer que la connaissance intérieure de la vérité coïncide avec l'acte intemporel par lequel la vérité se pose, et de nous faire « sentir et éprouver notre éternité ». C'est pourquoi nous avons beau nous être engagés, par nos réflexions personnelles, dans des voies différentes de celles que Spinoza a suivies, nous n'en redevenons pas moins spinozistes, dans une certaine mesure, chaque fois que nous relisons *L'Éthique*, parce que nous avons l'impression nette que telle est exactement l'altitude où la philosophie doit se placer, telle est l'atmosphère où réellement le philosophe respire. En ce sens, on pourrait dire que tout philosophe a deux philosophies, la sienne et celle de Spinoza. »

D'autre part, une fois rétabli le contexte, devons-nous nous en tenir à l'explication donnée par Bergson lui-même ? Probablement pas. Je m'efforcerai donc, dans une première partie de mon exposé, de découvrir la clef permettant d'interpréter le jugement de Bergson. Cette interprétation nous aidera à poser la question fondamentale du langage dans la pensée bergsonienne, avant de nous aider aussi à comprendre pourquoi la science comme la pensée commune sont incapables

d'atteindre la durée vraie. C'est donc aux images, seules adéquates à l'individualité des êtres réels, que la philosophie doit recourir pour dire ce qui est. Mais ce qui est, n'est-ce pas, en dernière instance, une phrase infinie dont nous ne serions nous-mêmes qu'un court paragraphe ? Alors, la phrase du philosophe aurait pour ambition de calquer autant que faire se peut la phrase-monde.

Spinoza philosophe de l'intelligence, Spinoza philosophe de l'éternité

Nature de l'intelligence

Spinoza, fut, à n'en pas douter, l'un des philosophes les plus intelligents qui aient jamais existé. C'est probablement en le lisant que Bergson a façonné sa définition de l'intelligence, dont l'une des plus belles occurrences apparaît dans les premières lignes de *L'Évolution créatrice* :

« [...] notre intelligence, au sens étroit du mot, est destinée à assurer l'insertion parfaite de notre corps dans son milieu, à se représenter les rapports des choses extérieures entre elles, enfin à penser la matière [...]. Nous verrons que l'intelligence humaine se sent chez elle tant qu'on la laisse parmi les objets inertes, plus spécialement parmi les solides, où notre action trouve son point d'appui et notre industrie ses instruments de travail, que nos concepts ont été formés à l'image des solides, que notre logique est surtout la logique des solides, que, par là même, notre intelligence triomphe dans la géométrie, où se révèle la parenté de la pensée logique avec la matière inerte, et où l'intelligence n'a qu'à suivre son mouvement naturel, après le plus léger contact possible avec l'expérience, pour aller de découverte en découverte avec la certitude que l'expérience marche derrière elle et lui donnera invariablement raison. » (*Œuvres*, Édition du Centenaire, Paris, P.U.F., 1963, p.489.)

Dans son livre majeur *L'Éthique*, Spinoza s'efforce de penser la réalité « more geometrico ». Il explore les deux attributs que sont l'attribut « étendue » et l'attribut

« pensée », que Descartes avaient considérés à tort comme deux substances, et qui ne sont pour lui que deux expressions de la substance divine, qui ne sont que les deux seules fenêtres dont nous disposons, nous autres humains, pour entrevoir la réalité infinie en laquelle Dieu exprime sa toute puissance.

Si rien ne s'était passé dans les sciences depuis le XVII^e siècle, si le réel continuait à nous apparaître comme une immense chaîne causale (ainsi qu'il apparaîtra encore à Laplace à la fin du XVIII^{ème}, donnant lieu à la célèbre formule dite formule de Laplace), alors Bergson, brillant mathématicien, primé au Concours général de mathématiques, n'aurait eu qu'une philosophie : celle de Spinoza.

Pourquoi le modèle mathématique est-il dépassé en philosophie ?

Dès 1901, Bergson le précise avec beaucoup de rigueur dans le *Bulletin de la Société française de philosophie* : « La métaphysique me paraît chez Descartes avoir pris pour modèle et aussi pour support la science mathématique. En quoi elle avait d'ailleurs raison, la mathématique ayant été jusqu'à la veille du XIX^e siècle la seule science solidement constituée [...]. Mais aujourd'hui demandons-nous si notre métaphysique ne serait pas inconciliable avec la science simplement parce qu'elle retarde sur la science, étant la métaphysique d'une science rigide, aux cadres tout mathématiques, enfin de la science qui a fleuri de Descartes à Kant, alors que la science du XIX^e siècle a paru aspirer à une forme beaucoup plus souple et ne pas prendre toujours la mathématique pour modèle [...]. C'est pourquoi il faut rompre avec les cadres mathématiques, tenir compte des sciences biologiques, et sur cette base plus large édifier une métaphysique capable de monter de plus en plus haut par l'effort continu, progressif, organisé de tous les philosophes associés dans le même respect de l'expérience. » (*Bulletin de la Société française de philosophie*, séance du 2 mai 1901, p. 59 et suivantes.)

Mais si mon hypothèse est recevable, pourquoi, me direz-vous, la philosophie de Spinoza demeure-t-elle, après l'abandon du cartésianisme, la seconde philosophie de tout philosophe ? Tout simplement parce que nous sommes à la fois intelligence et intuition, matière et esprit, et qu'aussi longtemps que nous serons constitués suivant cette dualité, l'intelligence de type spinoziste restera l'approche intellectuelle la plus adéquate de notre face corporelle, comme nous allons le voir.

L'intelligence et le langage

Intelligence, immobilisation, étiquetage

Nous avons délimité ce qu'était l'intelligence pour Bergson. Il n'y a chez lui, malgré quelques formulations excessives à visée pédagogique, nul mépris pour cette grande fonction. Elle est simplement ramenée à sa fonction opératoire, à son rôle utilitaire, elle est l'héritage de millions d'années d'évolution qui nous ont adaptés efficacement à notre environnement matériel.

L'intelligence découpe, analyse, et son outil est le langage. Loin d'être un outil, dont on pourrait se servir ou qu'on pourrait abandonner sur notre établi, le

langage est le prisme au travers duquel nous apparaît quotidiennement la réalité.

« L'*individualité* des choses et des êtres nous échappe toutes les fois qu'il ne nous est pas matériellement utile de les apercevoir [...]. Enfin, pour tout dire, nous ne voyons pas les choses mêmes ; nous nous bornons, le plus souvent, à lire des étiquettes collées sur elles. Cette tendance, issue du besoin, s'est encore accentuée sous l'effet du langage. Car les mots (à l'exception des noms propres) désignent des genres. Le mot, qui ne note de la chose que sa fonction la plus commune et son aspect banal, s'insinue entre elle et nous et en masquerait la forme à nos yeux si cette forme ne se dissimulait déjà derrière les besoins qui ont créé le mot lui-même [...]. Nous nous mouvons parmi des généralités et des symboles [...]. Nous vivons dans une zone mitoyenne entre les choses et nous, extérieurement aux choses, extérieurement aussi à nous-mêmes ». (*Le Rire*, Paris, P.U.F., 1962, p.116-118.)

Parole parlante et parole parlée

Bien avant Bergson, aucun des philosophes qui se sont livrés à une critique du langage (Platon, Rousseau, Nietzsche, pour ne citer que les plus grands) n'a été aveugle au paradoxe que véhicule une telle critique. C'est dans et par le langage que nous dénonçons les faiblesses du langage, et le masque grimaçant des pièges de l'autoréférence se profile nécessairement.

Merleau-Ponty, dans un très beau passage de sa *Phénoménologie de la perception*, que Bergson aurait certainement apprécié, propose une distinction capitale qui nous semble un passage obligé pour échapper au paradoxe. Il y oppose « parole parlante » et « parole parlée ». L'une figée, stéréotypée, est le résidu d'une ancienne activité créatrice qui s'est immobilisée à force de répétition, à la manière de ces retombées de l'élan vital évoquées par l'auteur de *L'Evolution créatrice*. À son origine authentique création, avec toute l'imprévisibilité que contient ce qui surgit au sein de la durée, les mots se durcissent dans et par leur fonction utilitaire au service de la prise en main de la réalité environnante. Mais il est à chaque instant possible de renouer avec la « parole parlante », de redonner au langage sa puissance éclairante.

Bergson, plus nettement que son successeur Merleau-Ponty, insiste sur la « déconstruction » à laquelle le philosophe doit se livrer sur le plan du langage. Il y a un usage négatif des mots et des images, usage par lequel on n'atteint pas encore le réel, mais grâce auquel on défait, telle Pénélope, la toile dans laquelle on a emprisonné la réalité, la toile qui nous masque en définitive ce qu'elle prétend révéler. Le chapitre « L'intuition philosophique », dans le recueil d'articles que constitue *La Pensée et le mouvant*, est à cet égard d'une grande clarté :

« Mais le temps où nous restons naturellement placés, le changement dont nous nous donnons ordinairement le spectacle, sont un temps et un changement que nos sens et notre conscience ont réduits en poussière pour faciliter notre action sur les choses. Défaçons ce qu'ils ont fait, ramenons notre perception à ses origines, et nous aurons une connaissance d'un nouveau genre sans avoir eu besoin de recourir à des facultés nouvelles. » (*La Pensée et le mouvant*, in *Œuvres*, Édition du Centenaire, op. cit. p.1364.)

Ce que le philosophe tente avec les mots, l'artiste l'accomplit avec des images. Contrairement à une thèse infiniment répandue que résume la célèbre phrase de Paul Klee, « L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible », Bergson considère que la fonction des créations esthétiques est plutôt une fonction cathartique, celle d'écarter de nos regards les symboles utilitaires qui obstruent l'accès de notre esprit aux réalités individuelles qui nous entourent : « Ainsi, qu'il soit peinture, sculpture, poésie ou musique, l'art n'a d'autre objet que d'écarter les symboles pratiquement utiles, les généralités conventionnellement et socialement acceptées, enfin tout ce qui masque la réalité, pour nous mettre face à face avec la réalité même. » (*Le Rire*, Paris, P.U.F., 1962, p.120.)

Images et individualité

Ni la science, ni la pensée commune n'atteignent les réalités individuelles parce que celles-ci existent dans la durée

« Ce que je veux surtout dire, c'est que la connaissance usuelle est astreinte, comme la connaissance scientifique, et pour les mêmes raisons qu'elle, à prendre les choses dans un temps pulvérisé où un instant sans durée succède à un instant qui ne dure pas davantage. Le mouvement est pour elle une série de positions, le changement une série de qualités, le devenir en général une série d'états. Elle part de l'immobilité (comme si l'immobilité pouvait être autre chose qu'une apparence, comparable à l'effet spécial qu'un mobile produit sur un autre mobile quand ils sont réglés l'un sur l'autre), et par un ingénieux arrangement d'immobilités elle recompose une imitation du mouvement qu'elle substitue au mouvement lui-même : opération pratiquement commode mais théoriquement absurde, grosse de toutes les contradictions, de tous les faux problèmes que la Métaphysique et la Critique rencontrent devant elles. » (*La Pensée et le mouvant*, « L'intuition philosophique », in *Œuvres*, op. cit. p. 1363.)

La durée étant continue, toute réalité qui se déploie dans la durée est à chaque instant nouvelle ; conservant tout le passé, elle « gonfle en avançant », et ne saurait répéter un quelconque état antérieur. Il y a inséparabilité chez Bergson entre durée et individualité. Science et pensée commune ne sont certes pas identifiables, mais elles partagent la même « infirmité », celle d'être définitivement incapables de penser l'individuel et le nouveau, de s'ouvrir à l'imprévisible, de comprendre autrement que par superposition et réitération.

Les mots, « vêtements trop larges »

Dans la première partie de son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, Rousseau oppose avec rigueur intellect et imagination, en prenant l'exemple d'un arbre :

« Toute idée générale est purement intellectuelle ; pour peu que l'imagination s'en mêle, l'idée devient aussitôt particulière. Essayez de vous tracer l'image d'un arbre en général ; malgré vous, il faudra le voir petit ou grand, rare ou touffu, clair ou foncé ; et s'il dépendait de vous de n'y voir que ce qui se trouve en tout arbre, cette image ne ressemblerait plus à un arbre. »

Utilisons cette superbe réfutation de l'empirisme dans un autre dessein que Rousseau. Adaptons-la à l'argumentation bergsonienne. Si les idées et les mots sont par essence généraux, les images ne peuvent l'être, et sont nécessairement enracinées dans la particularité. Alors que je ne peux rejoindre l'individuel avec les mots trop généraux de la langue, je touche à la singularité, à l'unicité, grâce aux caractères mêmes de l'image.

Image imaginante et image imaginée

Mais il y a images et images. Analogiquement à la distinction merleau-pontienne entre « parole parlante » et « parole parlée », il nous faudrait, pour être fidèle à Bergson, distinguer « image imaginante » et « image imaginée ». En effet, une fois créée, l'image tend, comme tout ce qui surgit au sein de la durée, à perdre sa dynamique, à se figer, à se scléroser. L'image de l'artiste (au sens le plus large du terme) tombe dans le patrimoine commun de l'humanité, ce qui est à la fois, indissolublement, le signe de sa réussite et de son déclin. Ces images « imaginées », résidus d'anciennes créations authentiques, ne sont pas à mépriser. Tenant d'un côté à la particularité de leur création, et de l'autre à la généralité que le temps leur a apportée, elles constituent ces images pédagogiques que le philosophe utilise lorsqu'il a à illustrer sa pensée, à transmettre ce que les mots trahiraient inévitablement.

De ces symboles à visée pédagogique se distinguent les « images imaginantes ». Il faut sans doute attendre le texte intitulé « L'intuition philosophique », dans *La Pensée et le mouvant*, pour trouver sous la plume de Bergson l'affirmation du lien fondamental qui unit image et intuition :

« Quelle est cette intuition ? Si le philosophe n'a pas pu en donner une formule, ce n'est pas nous qui y réussirons. Mais ce que nous arriverons à ressaisir et à fixer, c'est une certaine image intermédiaire entre la simplicité de l'intuition concrète et la complexité des abstractions qui la traduisent, image fuyante et évanouissante, qui hante, inaperçue peut-être, l'esprit du philosophe, qui le suit comme son ombre à travers les tours et les détours de sa pensée, et qui, si elle n'est pas l'intuition elle-même, s'en rapproche beaucoup plus que l'expression conceptuelle, nécessairement symbolique, à laquelle l'intuition doit recourir pour donner des « explications ». (*La Pensée et le mouvant*, « L'intuition philosophique », in *Œuvres*, op. cit. p. 1347.)

Dualité de l'image, dualité de la clarté

À ce que nous venons de dénommer « image imaginante » et « image imaginée » sont associés deux types de clarté. Il n'est guère étonnant que ce soit là encore dans *La Pensée et le mouvant*, cette fois au chapitre intitulé « De la position des problèmes », qu'on trouve la formulation la plus nette de cette distinction souvent esquissée dans les œuvres antérieures :

« Une idée neuve peut être claire parce qu'elle nous présente, simplement arrangées dans un nouvel ordre, des idées élémentaires que nous possédions déjà. Notre intelligence, ne trouvant alors dans le nouveau que de l'ancien, se sent en pays de connaissance ; elle est à son aise ; elle « comprend ». Telle est la clarté que nous désirons, que nous recherchons, et dont nous avons

toujours gré à celui qui nous l'apporte. Il en est une autre, que nous subissons, et qui ne s'impose d'ailleurs qu'à la longue. C'est celle de l'idée radicalement neuve et absolument simple, que capte plus ou moins une intuition. Comme nous ne pouvons la reconstituer avec des éléments préexistants, puisqu'elle n'a pas d'éléments, et comme, d'autre part, comprendre sans effort consiste à recomposer le nouveau avec de l'ancien, notre premier mouvement est de la dire incompréhensible. Mais acceptons-la provisoirement, promenons-nous avec elle dans les divers départements de notre connaissance : nous la verrons, elle obscure, dissiper des obscurités. Par elle, des problèmes que nous jugions insolubles vont se résoudre ou plutôt se dissoudre, soit pour disparaître définitivement, soit pour se poser autrement. De ce qu'elle aura fait pour ces problèmes, elle bénéficiera à son tour. Chacun d'eux, intellectuel, lui communiquera quelque chose de son intellectualité. Ainsi intellectualisée, elle pourra être braquée à nouveau sur les problèmes qui l'auront servie après s'être servis d'elle ; elle dissipera, encore mieux, l'obscurité qui les entourait, et elle en deviendra elle-même plus claire. Il faut donc distinguer entre les idées qui gardent pour elle leur lumière, la faisant d'ailleurs pénétrer tout de suite dans leurs moindres recoins, et celles dont le rayonnement est extérieur, illuminant toute une région de la pensée. » (*La Pensée et le mouvant*, « De la position des problèmes », in *Œuvres*, op. cit. p. 1276.)

La clarté produite par l'intelligence est une clarté qui, suivant des mots de Bergson très souvent cités, « ramène l'inconnu au connu », clarté combinatoire qui ne peut être agissante que dans le déjà connu, dans le déjà analysé, tandis que la seconde clarté s'ouvre au nouveau, à l'imprévisible, clarté « éclairante » qui ouvre une voie dans laquelle ensuite, et ensuite seulement, pourra s'engager l'intelligence.

La phrase du monde

Caractère artificiel de la distinction des mots et des images

Mais peut-on maintenir jusqu'au bout la distinction des mots et des images sur laquelle nous nous sommes appuyés jusqu'à présent, même si nous avons nuancé cette opposition en dédoublant la nature de l'image ? Il semble que Bergson remette lui-même en cause cette distinction, particulièrement quand il réunit mots et images sous le terme de « représentation ». Ainsi on peut lire dans *Les deux sources de la morale et de la religion* :

« Notre cerveau n'est ni créateur ni conservateur de notre représentation ; il la limite simplement, de manière à la rendre agissante. C'est l'organe de l'attention à la vie. »

De toutes les thèses bergsoniennes, la conception que le philosophe se fait du cerveau est l'une des plus invariantes, depuis *l'Essai sur les données immédiates de la conscience* jusqu'aux écrits rassemblés dans *La Pensée et le mouvant*. Instrument darwinien de sélection, de filtrage, le cerveau élimine à chaque instant les représentations inutiles aux impératifs de l'adaptation biologique. En deçà du cerveau, c'est donc la vie elle-même qui est créatrice, ou si l'on préfère, c'est de l'élan vital que naissent toutes les représentations dont

le cerveau fera son miel pour diriger le comportement adaptatif de l'être vivant.

Sans le savoir, Bergson rejoint ici Friedrich Nietzsche qui, dans l'un de ses tout premiers textes, *Vérité et mensonge en un sens extra-moral*, fut le premier philosophe à identifier vie et activité métaphorique. Vivre, ce n'est pas accueillir passivement les objets extérieurs, puisque nous savons depuis Kant que nous ne percevons que des phénomènes qui ne sont rien d'autre que nos propres constructions. Vivre, c'est transposer poétiquement et arbitrairement un « X » à tout jamais inconnu en image, puis transposer tout aussi arbitrairement cette image en son. Image et mot sont tous deux des « métaphores », des produits de l'activité métaphorique de la vie. « Transposer une excitation nerveuse en une image ! Première métaphore. L'image à son tour transformée en son ! Deuxième métaphore. Et chaque fois, saut complet d'une sphère à une autre, tout à fait différente et nouvelle ». Et quelques pages plus loin : « C'est seulement l'oubli de ce monde primitif des métaphores, c'est seulement le durcissement et la sclérose d'un flot d'images qui surgissait à l'origine comme un torrent bouillonnant de la capacité originelle de l'imagination [...], c'est seulement le fait que l'homme oublie qu'il est un sujet agissant en créateur et en artiste qui lui permet de vivre en bénéficiant de quelque paix, de quelque sécurité et de quelque logique. »

Bergson dit-il autre chose quand il affirme dans *L'Energie spirituelle* :

« Bref la matière est inertie, géométrie, nécessité. Mais avec la vie apparaît le mouvement imprévisible et libre. L'être vivant choisit ou tend à choisir. Son rôle est de créer. Dans un monde où tout est déterminé, une zone d'indétermination l'environne [...]. C'est que la vie est précisément la liberté s'insérant dans la nécessité et la tournant à son profit. » (*L'Energie spirituelle*, in *Œuvres*, Edition du Centenaire, op. cit. p.824.)

Et à ceux qui croiraient percevoir une opposition majeure entre Nietzsche et Bergson par l'usage répétitif que ce dernier fait du mot « liberté », il suffit de rappeler que les deux philosophes n'ont que mépris pour la notion de libre-arbitre. Ce que Nietzsche nomme « création », Bergson le qualifie de « liberté », les deux penseurs ayant en vue la dynamique que la vie introduit au cœur de la matière en se jouant des mécanismes de celle-ci.

En tant que vivant me développant dans la durée, je suis une phrase

Si je parviens à coïncider, comme m'y invitait déjà l'auteur de *l'Essai sur les données immédiates de la conscience*, avec ma vie intérieure, si, traversant le voile des mots figés et des images spatialisantes, je « sympathise » avec la durée qui me constitue, je découvrirai que ma vie tout entière est comme une immense phrase. Faut-il voir en cette affirmation, à laquelle Bergson aboutit dans *L'Energie spirituelle*, une métaphore de plus ? Ou sommes-nous bien au-delà de la simple transposition ?

« Je crois bien que notre vie intérieure tout entière est quelque chose comme une phrase unique entamée dès le premier éveil de la conscience, phrase semée de virgules, mais nulle part coupée par des points. » (*L'Energie spirituelle*, in *Œuvres*, Edition du Centenaire, op. cit. p.858.)

*En tant qu'il se déploie dans la durée,
le monde entier est une phrase*

Mais si nos vies sont des phrases, et si par ailleurs on se souvient, comme Bergson ne cesse de le répéter, par exemple dans *La Pensée et le mouvant*, que « la conscience que nous avons de notre propre personne dans son continuel écoulement nous introduit à l'intérieur d'une réalité sur le modèle de laquelle nous devons nous représenter les autres », alors on comprendra que l'univers tout entier, dans son « évolution créatrice », est lui aussi une phrase infinie à l'écriture de laquelle nous participons.

Rappelons-nous de la lettre à Brunschvicg dont nous sommes partis. Bergson y écrivait que chez Spinoza « la connaissance intérieure de la vérité coïncidait avec l'acte intemporel par lequel la vérité se pose ». Oublions l'« intemporel » propre à l'ancien paradigme spinoziste ou cartésien, pour ne retenir que la coïncidence éblouissante qui détermine la fascination bergsonienne à l'égard de Spinoza. Ne pourrait-on alors considérer Bergson comme le philosophe qui, dans le paradigme évolutionniste qui est désormais le nôtre, a écrit une œuvre philosophique qui constitue une seule et unique phrase, une phrase qui correspond le plus adéquatement possible à la phrase du monde, à la phrase-monde ?

« Au début était le Verbe ». Non ! De tout temps est le Verbe, qui déroule son unique phrase, dont le vrai philosophe tente, avec la patience et en même temps l'humilité qui le caractérise, d'imiter la mélodie dans son

« œuvre-phrase », qui doit vibrer harmoniquement avec la phrase de sa vie intérieure et la phrase-monde.

Conclusion : **Bergson prix Nobel de littérature**

Les jurés du prix Nobel 1927 ne s'y sont pas trompés. C'est un écrivain-philosophe qu'ils ont récompensé, un auteur de grand style qui était condamné par son intuition philosophique majeure à écrire une unique phrase reflétant autant qu'il est possible ces créations continuées que sont notre existence et la vie même du monde. Si toute vraie philosophie est dans ses intentions libératrices, c'est d'abord par son style que Bergson nous ouvre à l'authenticité. François Meyer le dit avec force dans l'introduction de son *Bergson* (collection « Pour connaître la pensée de », Paris, Bordas, 1964). Je lui laisserai le soin de conclure mon propos :

« C'est d'abord par le style que l'œuvre de Bergson est libératrice ; rien de moins « philosophique » qu'une page de Bergson. Pas de vocabulaire spécial et barbare, mais les mots de tout le monde, des mots honnêtes, qui prennent seulement plus de précision, plus de puissance suggestive que dans le langage ordinaire. On a parlé de la magie de son style, mais ce mot suppose quelque puissance d'ensorcellement, alors que la phrase de Bergson est toute pureté, toute limpidité, et qu'elle répugne aux effets qui flattent l'oreille et endorment l'esprit. Clarté, précision, et pourtant infinie souplesse, font de Bergson l'un des maîtres de la langue française. »

GAO XING JIAN, LE FRANÇAIS

Amiral Jean GUILLOU

Le 10 décembre 2000, année du Dragon, Gao Xing Jian, promu citoyen français depuis deux ans après une longue probation, chez nous, de réfugié politique, reçoit à Stockholm des mains du roi de Suède le prix Nobel de littérature 2000 que vient de lui décerner l'académie suédoise dont fait partie le sinologue suédois Malmquist. Ce prix veut honorer « une œuvre de portée universelle, marquée d'une amère prise de conscience et d'une ingéniosité langagière qui a ouvert des voies nouvelles à l'art du roman et du théâtre ».

Pour le moment, Gao, par ailleurs peintre et musicien, avait déjà écrit en chinois quatre pièces de théâtre, des nouvelles, deux romans d'allure autobiographique, et, en français, une cinquième pièce de théâtre. Il ne sera ici question que des deux romans, *La Montagne de l'âme* et *Le Livre d'un homme seul*, édités en cet ordre à Taïwan et superbement traduits en français par Noël Dutrait, professeur de chinois à l'université d'Aix-en-Provence, et son épouse, puis édités par les éditions de l'Aube.

Le 15 janvier 2002, année du Cheval, Gao reçoit à Aix le diplôme de docteur *honoris causa* de l'université de Provence. Dutrait a invité à la cérémonie l'un de ses anciens étudiants déjà chenu qui, cheminant entre hall et coursives après la remise du diplôme, découvre tout à fait par hasard, au haut de quatre marches, une silhouette

immobile en polo sombre qu'il vient de contempler sous la toge jaune toute neuve. C'est ainsi que Gao prend place parmi nos membres d'honneur.

Voici un extrait du long remerciement que Gao prononça en français devant le Roi de Suède: « [...] L'homme qui est devant vous se souvient qu'à l'âge de huit ans, sa mère lui avait demandé de tenir un journal [...]. C'est ainsi que cet homme n'a plus jamais cessé d'écrire [...] jusqu'à ce que la Révolution renverse la culture. Là, pris de peur, il a tout brûlé. Ensuite il est parti cultiver les rizières pendant de longues années. Mais il écrivait encore en secret, et cachait ses manuscrits dans des pots en terre cuite qu'il enterrait [...]. Ce qu'il écrivait ensuite a été interdit. Plus tard encore, arrivé en Occident, il a continué sans se soucier d'être édité [...]. Soudain le voici dans cette brillante salle [...]. Alors il ne peut s'empêcher de demander : *Votre Majesté, est-ce la réalité ou un conte ?* »

Vous l'avez remarqué, cette tirade s'est passée de « je ». C'est que, Gao soucieux de faire en ses souvenirs la part du réel et du rêve, a peut-être inventé le monologue à trois en créant le « tu » qui est son double et sa mémoire, puis le « il » ou « elle », qui joue le même rôle vis-à-vis du « tu ».

Chinoiserie, peut-être, mais on finit par s'y habituer plus facilement qu'à l'indifférence du Gao des romans

envers la chronologie qu'il bouscule allègrement. Il est clair que le Gao réel ne peut être identifié avec ce Gao des romans !

La couverture de l'édition taïwanaise du *Livre d'un homme seul* surprend. Elle suggère apparemment que ce malheureux n'est pas tellement esseulé. D'ailleurs, c'est une belle Allemande rencontrée à Hong Kong qui aurait rêvé ou conte - persuadé Gao d'écrire cet ouvrage ; merci, Marguerite, qui portez le même prénom que l'héroïne un peu diabolique du romancier Boulgakov qui, lui aussi, brûlait sous Staline ses manuscrits dans un poêle.

Il suffit aussi de tourner la page de couverture pour découvrir le bulletin d'adhésion à l'académie du Var, signé le dixième soleil de la douzième lune de l'année du Dragon (ou à peu près).

Gao naît en 1940, dans le Jiang Su, au Nord-Ouest de Shanghai et grandit dans le marxisme-léninisme mis au goût du jour par la pensée de Mao Ze Dong. Diplômé en français à l'Institut des langues étrangères de Pékin, il est désigné en qualité de traducteur à une administration. Un beau jour, entraîné étourdiment par l'ambiance, il signe un dazibao, se retrouve Garde Rouge en une certaine faction. Mao a conseillé : « Il faut se révolter ». Ce qui n'était qu'un jeu de louveteaux devient une lutte féroce entre bandes rivales se réclamant de Mao. Les séances d'accusation réciproque s'amplifient. Gao excelle en ces descriptions d'empoignade farouche. Exemple :

- « Que l'on débuse le chien d'espion Zhang Weiliang !

- Un autre homme fut entraîné jusqu'à la tribune.

- À bas Zhang ! »

Il n'était pas nécessaire de le mettre à bas : l'homme était paralysé par la peur et incapable de se mettre debout. Mais tout le monde hurlait, et tout le monde risquait à tout moment de devenir un ennemi et d'être abattu.

- « Clémence pour qui avoue, sévérité pour les récalcitrants ! »

Surtout ne pas se tromper de slogan... Souvent, le soir, on en avait l'esprit brouillé, mais qui se trompait de slogan passait immédiatement pour un contre-révolutionnaire actif. » Fin de longue citation.

Un jour il est l'objet d'une perquisition dans le galetas qu'il partage avec un camarade suspect comme lui. Les choses se passent bien, car la fille, d'une faction rivale, qui supervise l'opération est sa petite amie !

Il est devenu un renard en ce milieu où « pour se disculper, on accuse autrui ». Il a appris à mordre. On l'envoie en recherche - vaine, bien sûr - de suspects tout en haut de la Chine, à Shanhuaiguan, « la célèbre passe entre mer et montagne ». Au retour il est dépêché en un camp de semi-liberté pour rédiger son autocritique.

Il n'en peut plus de brandir le *Petit livre rouge*. Il décide de fuir ; avec la complicité involontaire d'un plumitif benêt, il prend tranquillement le train, légalement, avec en poche sa carte de l'association des écrivains. Le voici sur la rive droite du Yang Tsé Jiang, chez son ami Dong.

Nous entrons dans la *Montagne de l'âme*, en chinois « Ling Shan ». Dong, installé avec son épouse locale et ses enfants, l'invite à l'imiter. Gao, ivre de liberté, refuse : le fuyard devient routard-chercheur.

« Shan », c'est la montagne : les trois pics. « Ling », c'est l'âme que représente cette extraordinaire image de deux orants séparés, s'égosillant à trois voix pour implorer du ciel l'arrivée de la pluie ; « Ling » peut être aussi la transcendence avec ses filiations métaphysiques ou autres. À chacun son choix.

« Tu n'es pas venu dans ce genre d'endroit pour te distraire en groupe sur le sentier de la colline ». C'est clair.

Les 81 chapitres de la *lingshan*, presque indépendants, sont autant de carnets de route sans grandiloquence et inépuisables en anecdotes, symboles, paraboles, digressions en tout genre nés au courant de la plume agile : de quoi faire revivre cet immense caravansérail de luxe que représentent flancs et vallées des massifs montagneux sans frontière, éloignés de la délation et de la fièvre pékinoises.

On y trouve pêle-mêle (« fenfen » en chinois) :

- l'histoire du bébé panda qui, devenu fort à tenir tête à la panthère, méchant à mordre ses protecteurs, glouton à dévorer le contenant et le contenu de l'énorme gamelle qu'on lui a préparée, en largue les débris sur la route de son intouchable tanière ;

- celle de la pure jeune femme de l'antiquité qui s'incruste au château d'un seigneur prompt à s'échauffer à la guerre ; on la découvre, cent fois douchée par jour du petit orteil à la racine des cheveux, qui s'ouvre, chaque soirée, le ventre d'un coup de ciseaux, en sort les viscères qu'elle nettoie à grande eau et remet en place - c'est sa manière à elle de purifier et pacifier son hôte ;

- celles encore de la destruction des lépreux, des séquelles de la rébellion Taiping, des hauts faits de la jeune châtelaine captive de bandits de profession dont elle devient le chef, qui ne badine pas avec la discipline, la description enfin, de la cérémonie taoïste locale, ancestrale et clandestine, etc.

Las peut-être des amourettes locales, tu t'en vas faire du tourisme aux Trois-Gorges, et tu t'accoudes à la rambarde en fer qui domine le Yang Tsé boueux et tourmenté. « Sur l'autre rive, une femme portant une ombrelle violette passe à flanc de montagne parmi les herbes et les arbustes sur un chemin invisible qui monte au sommet des rochers à pic. Elle avance puis reparaît. Des gens habitent sans doute au sommet ». On dirait - jugement téméraire hyper-prétentieux - du Li Bai, le taoïste prince des poètes chinois de la brillante dynastie Tang du VIII^e siècle.

D'ailleurs, comme Li, il va passer quelques jours dans un monastère taoïste où l'a amené « une ou l'un des douze moines et nonnes, jeunes instruits, qui ont ouvert ce monastère tout neuf sous l'autorité d'un vieil abbé ». La nonne hôtelière lui confie : « Tout le monde ici vous aime bien ». Elle n'a pas dit « je », commente Gao, peut-être déçu. Il donne la parole au père abbé qui, en quelques minutes, fait pour lui le tour de l'enseignement taoïste. Ancien catéchumène zen au temps de son adolescence, il passe aussi par le monastère bouddhiste où on se met en quatre pour lui plaire ! Gao est-il devenu homme à « implorer » lui aussi par la bouche disponible du caractère « ling » ?

Au terme, ou presque, du périple, l'inépuisable conteur écrit : « Haletant, pas-à-pas, tu avances sur le glacier. Une immense solitude gelée t'entoure [...]. Tu remontes le glacier, comme un insecte qui va bientôt

s'immobiliser, gelé par le froid ». Et il conclut au dernier chapitre : « Tout est calme alentour. La neige tombe en silence. Faire semblant de comprendre, mais en fait ne rien comprendre. En réalité, je ne comprends rien, strictement rien. C'est comme ça ». *Été 82 - septembre 89 - Pékin. Paris.*

C'est au chapitre 33 du *Livre d'un homme seul* que nous le retrouvons. Gao apprend qu'il se passe des choses à la capitale et que Mao a fait savoir aux Gardes Rouges qu'il était temps de mettre un terme à la rébellion qu'il avait ordonnée d'un seul dazibao.

A Shanghai, Gao va bientôt prendre le train pour Pékin où l'accueilleront ceux qui l'avaient sauvé, et l'association des écrivains. Celle-ci le désigne pour accompagner une délégation d'écrivains conduits par le romancier Ba Jing vers Paris et Lyon - où il rencontre Noël Outrait, jeune professeur de chinois au lycée Saint-Exupéry ; c'est là que naît une profonde et durable amitié - ils se sont rencontrés l'an dernier à Hong Kong. Il prend goût aux voyages internationaux, écrit, s'entiché de Prévert, Ionesco et autres qui l'inspirent et qu'il imite. Les spécialistes s'accordent à dire qu'il a révolutionné le théâtre et le roman chinois ; ce n'est pas à un novice de les contredire.

Le chapitre consacré à Mao est, à mon humble avis, le morceau de bravoure du livre.

« La première fois qu'il vit de si près le grand homme, ce fut sur la place Tian An Men [...]. Dans le cercueil de cristal, la tête de Mao était vraiment énorme [...]. Entraîné dans la file, il ne put s'arrêter que trois secondes [...]. Il sentait qu'il aurait des mots à dire au vieil homme [...]. Vous êtes vraiment un surhomme, vous avez dominé la Chine avec succès [...], votre ombre continue à recouvrir encore plus d'un milliard d'hommes [...].

La haine qu'il éprouvait à titre personnel envers Mao, il ne pouvait l'effacer.

Ce qu'il voulait lui dire, c'était que l'on peut étrangler un homme, mais quelle que soit sa faiblesse, on ne peut étrangler sa dignité [...] s'il n'y a plus moyen, pour lui, de la protéger, il ne lui reste plus qu'à fuir [...].

Vous étiez un grand stratège ! Vous avez trompé vos concitoyens et aussi pas mal d'étrangers.

Vous écriviez depuis longtemps des poèmes ; force est de reconnaître que vous êtes un grand styliste, mais vous avez fait régner votre hégémonie comme personne auparavant en exterminant tous les hommes de lettres du pays, voilà aussi l'un des aspects de votre grandeur. »

Puis s'adressant à lui-même : « Aujourd'hui tu écris paisiblement ce que tu veux dire à cet empereur [...], tu es sorti de l'ombre de Mao, mais la chose ne fut pas facile. Mais cela ne dépend plus de toi, c'est ce que l'on appelle le destin ».

Il raconte plus loin l'incident de Tian An Men, auquel il a assisté de quelque part en Europe. Sa philippique sur les « beaux jours » est du style épique occidental, et se termine ainsi : « Il s'est éloigné à la hâte [...] avant que les beaux jours n'arrivent, il préfère filer à l'anglaise ».

Il écrit, écrit, monte des pièces un peu partout en Occident, jusqu'à New York, et... « Tu arrives à Toulon [...] tu es assis dans une vaste tente dressée à côté du port pour cette fête du livre ». Ni le docteur Marmottans, qui expose à sa gauche un moment, ni votre serviteur ne lui avons porté attention ! Mais nous l'avons vu.

Il s'ennuie, il va se promener cours Lafayette jusqu'à hauteur du traiteur vietnamien sur la gauche en montant, puis s'assoit à un bar quai Cronstadt.

En route vers Perpignan, il réfléchit, à nouveau mystique : « Les catastrophes ne tombent pas toutes sur toi, merci la vie, ce remerciement revient à dire : *Merci mon Dieu*, mais la vraie question est : *Qui est ton Dieu ? Le destin, le hasard ?* »

Au pays catalan, à Perpignan qui le séduit, il exprime sa reconnaissance. « La chaleur des gens du sud, et le français qu'ils parlent avec un cheveu sur la langue te font du bien ». Des amis l'ont emmené en voiture à Barcelone, puis au musée Dali... « L'Espagne qui a donné le jour à ce vieux polisson est une nation joyeuse ».

Vous êtes ensuite allés à la campagne... « Tu entends une messe de Kodaly. Une chorale féminine est accompagnée à l'orgue. Tu éprouves aussi un sentiment religieux, les hommes ont besoin de prier, comme de manger, comme d'aimer ».

Un petit mot gentil pour Marguerite. « Puis c'est l'avion... vers Paris ». *Écrit en France de 1996 à 1998.*

JEAN-MARIE GUSTAVE LE CLÉZIO, Cent troisième prix Nobel de littérature

Jacques KERIGUY

Le 9 octobre 2008 Jean-Marie Gustave Le Clézio est devenu le quatorzième lauréat français du prix Nobel. L'académie royale de Suède a salué en lui « l'écrivain de la rupture, de l'aventure poétique et de l'extase sensuelle, l'explorateur d'une humanité au-delà et au-dessous de la civilisation régnante. » Il est vrai que Le Clézio est un habitué des prix littéraires : son premier livre, *Le Procès-verbal*, a été couronné par le prix Renaudot. A suivi une série ininterrompue de romans, de nouvelles et d'essais vantés par la critique et appréciés du public, qui composent une œuvre singulière, foisonnante, soumise à une liberté créatrice constante, qui traduit sans

masque l'imaginaire de son auteur et, fait rare, structure l'organisation de sa vie.

On ne peut enfermer dans un discours simplificateur un personnage aussi complexe, une activité littéraire aussi mouvante, « scandaleusement inclassable¹ », placée sous le signe de l'errance et du métissage, qui tantôt relaie les vibrations du mythe ou du rêve exotique, tantôt nous plonge avec violence dans la réalité la plus sordide de notre civilisation. Il faut, pour les présenter, choisir, donc privilégier des voies d'approche. Celles que j'ai retenues permettront d'aborder de façon certes partielle, mais, je l'espère, significative, les facettes

importantes de l'homme et de son œuvre. On ne peut non plus analyser la trentaine d'ouvrages à ce jour publiés. C'est pourquoi, j'ai tenté de mettre en valeur les deux époques qui me paraissent marquer distinctement leur évolution. La première s'étend de 1963 à la fin des années 70 ; marquée par une réflexion sur l'écriture, tantôt contestée, tantôt exacerbée jusqu'à la frénésie, elle relève d'un style souvent qualifié de visionnaire. En 1980, avec *Désert* commence une nouvelle période : la narration devient plus traditionnelle, l'œuvre se présente presque dépouillée, comme si l'écrivain s'était débarrassé de sa violence verbale. Il entre dans une phase de communion avec le lecteur, avec ses personnages, avec le monde : un réel apaisement succède à l'expression de la haine.

Dans une première partie, que j'ai intitulée *une laborieuse adhésion au monde*, je tenterai de montrer l'interaction entre la vie et l'œuvre. Puis j'essaierai de caractériser les deux pôles qui, successivement, ont attiré l'œuvre, la faisant évoluer de l'*invocation prophétique* à un *apaisement romantique*.

Une laborieuse adhésion au monde

« Du plus loin que je me souviens, j'ai entendu la mer. » Ainsi commence *Le Chercheur d'or* ; cette phrase, qu'il prête à Alexis, son héros, Le Clézio, pourrait la prononcer lui-même. Son ancêtre François Alexis, armateur breton, a en effet implanté dans la destinée familiale la nécessité du voyage et l'envoûtement de l'aventure. Il s'est installé à l'île Maurice où il a fait souche. Voilà, après la Bretagne, un autre enracinement. Il est une troisième implantation, plus solidement inscrite dans la réalité de l'enfance et de l'adolescence, Nice, où naît le 13 avril 1940 Jean-Marie Gustave. Pour fuir la guerre, la famille se rend en Bretagne, puis revient à Roquebillière, village de l'arrière-pays niçois. L'armistice, enfin : c'est le retour à Nice, qui va symboliser la ville. Le Clézio grandit, indifférent à l'école. Il se nourrit de lectures. Manque le père. Il exerce la médecine de brousse au Nigéria. Il se tient délibérément à l'écart du monde moderne : il reste, pour son fils, un être abstrait, un inconnu. Un jour, la famille va le rejoindre : c'est le premier voyage, le seul vrai voyage de sa vie, dira plus tard Le Clézio. Que fait l'enfant de huit ans pendant la traversée ? Il écrit des « aventures inouïes ». Il passe un an dans la brousse : des vacances exaltantes dans une nature implacable : un tel séjour transforme qui le vit et lui offre en retour l'exigence de la liberté et une perception singulière de la nature. Un autre voyage commence, qui, lui, ne connaîtra nulle interruption.

Retour à Nice : les études sont laborieuses ; la ville l'étouffe : « une image de l'enfer », dira-t-il. Le père revient en 1952. Il impose une éducation « à la mauricienne », inspirée par la rigueur et le dénuement. Elle n'est pas sans mérite, cette éducation : elle aiguise une activité qui compense les frustrations de l'adolescence, la lecture, et affermit la fascination pour le métissage des cultures.

Le Clézio abandonne provisoirement les études supérieures. Il veut engager la quête de sa propre personne, une recherche des origines. En 1959, il se rend en Angleterre. Il prépare à Bristol une licence d'anglais. Sans succès. Il revient à Nice, se marie avec une jeune femme d'origine polonaise, Marie-Rosalie Marina. Il s'inscrit à l'université. Il écrit, parce que, « plutôt que de se suicider, eh bien, il faut écrire² ». Il publie en 1963, aux

éditions Gallimard, *Le Procès-verbal*. L'obtention du prix Renaudot est une aubaine : à vingt-trois ans, Le Clézio se trouve à l'abri des soucis financiers ; il peut se consacrer à ses deux passions : la littérature et le voyage. Il rencontre Michaux, lui consacre un mémoire de maîtrise³, entreprend la rédaction d'une thèse sur Lautréamont, dont il perd le manuscrit. Il publie nouvelles, romans et essais à un rythme qui ne faiblit pas : *La Fièvre*, 1965 ; *Le Déluge*, 1966 ; *L'Extase matérielle*, 1966, *Terra amata*, 1967.

1968 : service militaire en Thaïlande ; Le Clézio exprime sa révolte contre l'exploitation sexuelle des enfants dans les colonnes du *Figaro* : les autorités thaïlandaises ne le lui pardonnent pas ; il est expulsé, puis envoyé au Mexique. La fusion se fait immédiatement ; de 1970 à 1974, il s'installe avec Jemia, sa nouvelle compagne, originaire du Sud marocain, à Jacona, au Panama, où lui est proposé un poste d'enseignant. Il est ivre de liberté. Il publie *Le Livre des fuites* en 1969. Suivent *La Guerre* (1970) et *Les Géants* (1973). Ces ouvrages ont un point commun : une écriture agressive dans sa manière de dénoncer la société, exubérante dans son épanchement. Portée par la volonté de retrouver les valeurs perdues, elle se veut *prophétique*, je souligne à dessein le mot.

Les années passent. Le propos change, le ton s'apaise, la narration se développe selon des principes plus classiques. L'auteur s'éloigne de ses ressentiments, de ses obsessions : *Haï* rapporte en 1971 le récit de la rencontre avec les Indiens emberas et l'émerveillement ressenti devant l'harmonie qui, chez eux, règne entre l'homme et la nature. L'Eden perdu existe donc ! Mieux : Le Clézio l'a trouvé. Plus que jamais, la société occidentale est rejetée au profit de civilisations qui rendent possibles la communion avec l'univers, la réconciliation avec le temps, l'acceptation de la mort.

1975 : *Voyages de l'autre côté* compare le mythe, éternel, de l'eau et les éphémères mythes occidentaux. Suivent des livres qui présentent les cultures amérindiennes. Menant parallèlement un travail de recherche, Le Clézio soutient à Perpignan une thèse intitulée *La Relation de Michoacan*.

Un départ, encore, en 1977, vers Albuquerque, au Nouveau-Mexique, où Le Clézio est professeur invité. Les affinités s'affirment, les liens se tissent : le comportement social des indigènes, leur élan spirituel, leur sens du sacré séduisent l'écrivain. « Je suis un Indien⁴ » s'écrit-il, « je suis parvenu à l'orée d'un monde complètement opposé à tout ce que j'avais connu alors⁵ » ; il apprend la langue tarasque et sollicite un poste au CNRS ; sa candidature est rejetée. Peu importe, il poursuit son œuvre : *Vers les icebergs, Mondo et autres histoires* connaissent en 1978 un réel succès de librairie. La renommée littéraire se confirme : *Désert*, qui relate l'éternelle errance des Touareg, reçoit en 1980 le prix Paul Morand de l'académie française et est vendu à 500 000 exemplaires. Le Clézio est invité à rejoindre le comité de lecture de Gallimard. Il continue cependant de résider principalement sur le continent américain où, patiemment, il apprend à devenir lui-même. L'écriture est un refuge en même temps que la voie menant à la connaissance de soi ; elle est un moyen et une fin.

En 1981 il se rend à l'île Maurice, berceau d'un passé mythique, inépuisable source de nostalgie. L'œuvre

s'enrichit d'expériences nouvelles : *Le Chercheur d'or*, 1985 ; *Voyage à Rodrigues*, 1986.

Ainsi s'organise sa vie : de longs séjours à Albuquerque alternent avec des visites à Nice, en Bretagne, à Paris et à Maurice. Décidément, Le Clézio ne s'acquitte que dans l'errance. Son œuvre continue de s'enrichir de ces expériences : elle cultive la fiction (*Printemps et autres saisons*, 1989 ; *Onitsha*, 1991 ; *Etoile errante*, *Pawana*, 1992 ; *La Quarantaine*, 1995 ; *Poisson d'or*, 1997 ; *Gens des nuages*, 1998 ; *Hasard*, suivi d'*Angoli Mala*, 1999 ; *Cœur brûlé et autres romances*, 2000 ; *Révolutions*, 2003. Plus récemment : *L'Africain*, récit autobiographique du fils retrouvant son père, 2004 ; *Ourania*, le pays du ciel, nouvelle incarnation de l'utopie, qui s'oppose à un paradis factice, gangrené par le dollar ; enfin, en 2008, *Ritournelle de la faim*, qui associe la satisfaction de la faim au mouvement de l'écriture.

Combien d'écrivains ont, de pareille façon, déroulé leur vie conformément à leurs dispositions profondes ? Bien peu en vérité. Voilà pourquoi, au contraire d'une tendance manifestée par la critique littéraire actuelle, qui néglige la vie des auteurs, il a paru nécessaire de présenter ce résumé biographique.

Une invocation prophétique

L'unité des premières œuvres de Le Clézio repose sur la forme plus que sur le fond. L'auteur d'une étude sur le style de Le Clézio, Chung Ook, considère que le style utilise « des techniques narratives avant-gardistes et une rhétorique de plus en plus enflammée⁶ ». La priorité du romancier n'est pas de raconter une histoire, mais de livrer « une réflexion sur le langage, [...] qui, à son tour, s'inscrit dans une quête philosophique⁷ » et prend le ton d'un discours prophétique.

Dans le *Procès-verbal*, un marginal, Adam Pollo, entretient avec une jeune femme, Michèle, une relation malsaine, puisqu'il se vante de l'avoir violée. Il se rend si odieux que Michèle le fait enfermer dans un asile. Une histoire banale, en somme : Adam fuit une réalité qu'il refuse. Mais fuir, c'est d'abord se fuir ; par chance, les mots, minces parcelles de vie offertes à qui sait les saisir, sont là pour nous aider à exister. La langue est première ; elle est source d'une vie élémentaire qu'étranglent les manifestations plus élaborées de la culture. Il n'y a donc autre société acceptable que celle des mots : dans *Le Procès-verbal*, ces mots donnent naissance à une construction erratique et à une rhétorique provocatrice. Rimbaud, Kafka, Thomas Mann ont ouvert la voie, il est vrai. Mais ici, la rupture est totale : Le Clézio confie son rêve de parvenir à une *fiction totale*, qui brise les frontières séparant réalité et fiction. « Je me suis très peu soucié du réalisme (j'ai de plus en plus l'impression que la réalité n'existe pas) », écrit-il dans son introduction.

Cette confusion ne constitue-t-elle pas le véritable sujet de ce livre ? De fait, le lecteur n'a d'autre solution que de déterminer lui-même le sens du texte : Adam est-il un menteur inoffensif ou un dangereux déséquilibré ? Acceptant les mots, le lecteur subit passivement le récit ; s'il devient actif, au contraire, il ensemence le texte par sa propre production de sens ; il refait l'intrigue. On comprend mieux le rapprochement fait avec le Nouveau roman, ce genre kaléidoscopique qui cherche moins à

représenter des événements dans la réalité qu'à faire intervenir le lecteur comme juge dans le *procès du verbe*. Le ton est violemment provocateur : l'auteur interpelle les personnages ; il exhorte le lecteur, l'insulte, parfois, le séduit ou l'agresse ; il cherche à libérer le verbe du « langage des maîtres », codifié et uniforme, pour revenir à une poétique des origines, qui aboutit inéluctablement au silence.

Alors, prophétique le style des premières œuvres de Le Clézio ? Le devoir de l'écrivain est de réagir contre l'aliénation spirituelle de ses semblables. La littérature est l'ultime refuge de la prophétie. « Vous vendez quelque chose, dit une femme à Adam Pollo ? - Oui, la parole. - Vous, vous êtes un prophète, un prophète ?⁸ » Que fait Adam, en effet, sinon vendre une parole nue, en aval de tout sens, une parole prophétique ? Adam Pollo, réunit les deux grands courants du monde occidental, le judaïsme - Adam - et le monde grec - A. Pollo, dieu du soleil, de la divination ; il porte la folie, car la connaissance qu'il offre à ses initiés est bafouée par les autres.

Quittons *Le Procès-verbal*. Les répulsions, accumulées au fil des années s'épanouissent avec le temps. Haine de la technique, qui est une guerre menée contre la nature ; haine de la ville, refuge d'individus corrompus par la civilisation, antichambre de la mort. « Il y souffle le vent du vide », écrit Le Clézio dans *Désert*, « un vide intense et glacé ». Il se livre même, dans *L'Inconnu sur la terre*, à un éloge de l'anti-ville que sont les *favellas* : là se découvre « l'invincible beauté des peuples pauvres ». Excès déplacé, penseront certains.

Et puis il y a les hommes : ce sont eux les responsables. La société de ses semblables prive l'individu de ses qualités naturelles. « Est-ce ma faute si je suis de la race des voleurs ? Le Blanc a toujours volé à tout le monde. Les Juifs, les Arabes, les Chinois, les Nègres, les Aztèques, les Japonais, les Balinais... Quand il a démolé sa race en volant ses femmes, quand il en a fait un peuple de domestiques à son service, il lui manque encore quelque chose. Que fait-il ? Il vole son passé.⁹ »

Vision excessive parce que trop désireuse de convaincre, vision qui, lorsqu'elle mue le rêve démantelé en cauchemar, aboutit à de terribles prophéties : écoutez ces mots extraits de *La Guerre* : « Je dis la vérité... Vous n'avez pas voulu m'écouter, vous avez fermé vos oreilles et vos yeux à la parole... Maudite soit l'intelligence puisqu'elle n'a pas pu comprendre la vérité... La vengeance des objets et des bruits lève sa trombe dans le ciel. Que ceux qui savent courir s'échappent... Les façades des immeubles neufs sont déjà en ruine, les fenêtres sont déjà des trous noirs d'où s'enfuit la vie... Je regarde la terre et voici, elle est vide et dévastée. »

Un apaisement romantique

La rupture intervient après *Géants*. Marque-t-elle une simple volte-face artistique ou l'achèvement d'une démarche nécessaire, qui, épuisée, laisse place à une autre expression ? Peu importe : la deuxième partie de l'œuvre témoigne d'une quête désespérée de la beauté retrouvée. Sa contemplation succède à un retour sur soi et marque une volonté de communier avec le monde. Rien n'a changé, pourtant : les aversions demeurent aussi vives : la folie de l'homme est destructrice ; la raison fait oublier l'intuition, source du rêve, et entrave la liberté

de l'esprit et de l'imagination. C'est pourquoi Le Clézio se rapproche de la poésie¹⁰ : elle a le mérite de garder un contact authentique avec le réel, au contraire de la science, « l'horrible paralysant savoir », de l'arrogante technique et de l'intelligence triomphante. Pour mieux abaisser l'homme, Le Clézio célèbre les enfants, qui, écrit-il dans *L'Inconnu sur la terre* « sont dans un autre monde où la connaissance est totale et immédiate, comme une eau qu'on boit, comme une odeur qu'on respire... ». On ne peut pas ne pas songer à Rousseau : même culte du primitivisme, même refus de l'humanisme ; on pense aussi aux surréalistes et à leur tentative de libérer le rêve pour tordre le cou à la raison.

Si le monde que nous avons fabriqué s'égare dans une voie sans issue, il existe un autre monde, mêlé au premier indissolublement, de sorte que nous passons alternativement de l'un à l'autre sans parfois nous en rendre compte. On peut l'atteindre, ce monde, en voyageant dans l'espace, mais ce n'est pas indispensable : le rêve, la contemplation, par exemple, mènent « à l'espace sans limites, au temps sans limites... Au centre, à l'intérieur des arbres, des pierres, des gouttes d'eau, on voit autour de soi comme un firmament » (*L'inconnu sur la terre*). Fuir, il faut fuir, pour oublier notre vie de civilisé, maison, emploi, confort, argent, fuir pour retrouver la vraie vie, toute baignée de poésie. L'idéal de l'écologie, en quelque sorte. Ce n'est pas un hasard si Le Clézio se sent proche de ce mouvement et partage beaucoup de ses objectifs.

Partir, soit, mais pour aller où ? « J'ai quitté mon monde et je n'en ai pas trouvé d'autre. C'est cela l'aventure tragique. Je suis parti, point encore arrivé », lit-on encore dans *Le Livre des fuites*. Alors, la solution ? Elle existe : on la trouve en soi, dans une contemplation active du monde qui imprègne la sensibilité et anime l'imagination. Un petit effort : écoutons les paroles prononcées par la pluie dans *Le Voyage de l'autre côté*, et ce sera gagné : « Si tu veux monter à moi, tu le peux : tu t'assieds sous un arbre et tu écoutes le froissement que font mes cheveux en frôlant la terre et les feuilles. » Voilà, on est entré dans la réalité, la vraie, celle qui doit être démasquée ; on pénètre l'essence de la vie, de sa vie, car « le rêve n'est pas seulement une recherche extérieure, il est aussi la quête de soi-même, de sa propre conscience... ». C'est ce que fit cette petite fille du *Voyage de l'autre côté* : elle aimait tant un rocher que celui-ci s'est modelé sur la forme de son visage.

Ainsi sacralisés, la nature et les éléments qui la composent acquièrent une véritable conscience. Ils aiment, ils souffrent, ils haïssent. Les arbres du *Voyage de l'autre côté* sont « nerveux et tremblent de toutes leurs feuilles, les troncs vibrent comme des artères. » Le rêve permet d'effectuer le passage, à la condition d'être magnifié par le pouvoir de la magie, car, nous apprend *L'Inconnu sur la terre*, « La magie est tout ce qu'on voit, tout ce qu'on touche... Sur la terre tout est magique, tout est neuf... C'est une magie sans mage... elle ne peut être possédée, elle est seulement la beauté réelle, la lumière pour chacun... La magie c'est de sentir, d'entendre, de voir. » C'est « quelque chose qui relie directement mon âme à la matière, qui bouge en moi, qui ouvre la mémoire ».

Le mouvement de fuite est lancé. Il conduira à l'affranchissement des contraintes et, finalement, à

la délivrance comme le montre le parcours d'Alexis, le héros, si le mot a un sens dans un roman de Le Clézio, disons le personnage du *Chercheur d'or*. Nous sommes en 1892. Alexis, a huit ans. Il vit avec sa famille à l'île Maurice. Un cyclone détruit la maison ; il faut partir. Alexis s'égare alors dans une illusion : retrouver l'or d'un corsaire inconnu qui l'a enfoui dans l'île de Rodrigues. Le rêve devient obsession. À dix-huit ans, Alexis s'embarque pour Rodrigues. Il découvre la nature qui l'entoure, ses dangers, sa beauté, aussi. Il apprend à dominer la solitude, que vient rompre Ouma, une jeune indigène. Les années passent. Les fouilles ne donnent aucun résultat. Alexis, pourtant, ne regagne pas un monde où il n'a pas sa place. La Grande guerre éclate. Alexis s'engage dans l'armée anglaise. Il rencontre l'horreur avant de revenir à Maurice, puis à Rodrigues. C'est enfin la révélation : les documents qui l'ont guidé ne conduisent pas à un trésor enfoui dans la terre, mais au ciel, dont ils tracent la carte. Alors Alexis peut retourner sur le lieu de son enfance. Il y entend « le bruit vivant de la mer qui arrive ». Les dernières lignes retrouvent celles qui ouvraient le roman : le cycle est achevé.

Ce roman est donc, lui aussi, le récit d'une fuite. Fuite dans l'espace : l'appel de l'ailleurs incite à errer sur « la peau vivante du monde », bien sûr, mais fuir, c'est d'abord se fuir, pour « quitter cette peau, cette pensée¹¹ » ; c'est un préalable obligé. Ses lectures ont glissé dans les narines d'Alexis l'odeur du goudron et du sel, dans ses oreilles le bruit des haubans qui s'entrechoquent. Le trésor n'existe pas, mais, sans qu'il en prenne conscience, il rencontre plusieurs des éléments qui le constituent : la nature, ses paysages, les êtres qu'elle découvre à qui sait les démasquer. Il comprend : une sorte de fusion s'effectue avec le cosmos et apaise la douleur. Le trésor ? Qu'est-il, sinon un signal qui met sur la voie de cet équilibre originel perdu ? À l'issue de son initiation, Alexis parvient à établir une relation magique avec les éléments. Elle le conduit à l'ivresse et lui apporte la plénitude.

Le véhicule privilégié du voyageur demeure l'écriture salvatrice : elle seule peut réduire la fracture que la civilisation a introduite et retrouver la connaissance première. Qu'est-ce qu'écrire, au fond, sinon entreprendre un voyage en direction du monde originel, et, au bout du chemin, rencontrer le réel et palper la structure des choses ? Là est le salut : découvrir le langage total, non celui des hommes, mais celui de l'homme communiant avec la nature : « Faire de la musique avec mes mots, pour embellir mon langage et lui permettre de rejoindre les autres langages du vent, des insectes, des oiseaux, de l'eau qui coule¹² ». Véhicule d'une pensée cosmique, le langage serait alors issu de l'univers et s'approcherait de sa substance. Mais comment capter cette magie des mots que filtrent des conventions stérilisantes ? Comment dépasser le signe pour arriver à la réalité qu'il porte en lui ? « Longtemps j'ai cru que les mots pouvaient enclencher une sorte de frénésie ou de danse, puis je me suis aperçu que cette exaltation était plus grande quand elle était intériorisée. Aujourd'hui, je fais moins confiance à l'écriture directe, à la transe. J'écris sans doute d'une manière plus paisible », déclare à *Lire* Le Clézio en 1988.

Première observation : cette écriture nouvelle succède à une longue errance dans le langage des autres. Les lectures se sont accumulées ; l'imprégnation des textes passés conduit Le Clézio à découvrir, à assimiler,

puis à faire resurgir dans ses propres compositions les mots de ses prédécesseurs : c'est ce que les critiques nomment intertextualité. Le Clézio puise sans relâche dans ce fonds immense. Son apport personnel est mince, affirme-t-il, puisque « toute écriture n'est qu'un pastiche d'une autre littérature¹³ ». Ses sources, il les intègre à sa propre écriture et donne l'impression de rédiger un texte composite. Par là, il veut rejeter le mythe romantique de la création qui naît d'un élan intérieur irréprensible.

Deuxième observation : corrompus par des siècles de pratique dévoyée, les mots doivent être régénérés. « Comment échapper au langage ? ¹⁴ ». Mieux que quiconque Le Clézio sait que l'écrivain ne peut esquiver les mots ; il ne le peut ni le veut. L'œuvre est une représentation issue de l'imaginaire et l'imaginaire se fait langage. L'arbre qu'il décrit, la mer qu'il évoque ont pour matériaux les mots et non l'écorce, les feuilles ou les molécules de l'eau. Jamais l'auteur ne prend possession du réel qui toujours se tient hors de portée. L'imaginaire, bien sûr, fait scintiller la mer, mais ses vagues sont des agencements de la rhétorique. Décrire, c'est donc fuir le réel et se réfugier dans les mots. En conséquence, pour éviter les pièges que tend le langage usé, dégradé, il faut inventer une façon d'écrire différente ; il faut traquer les conventions ; il faut exprimer la *vie* pour atteindre l'*être*. Au contact des Indiens, Le Clézio a compris que la chose et le mot qui la désigne peuvent être liés indissolublement, alors que l'auteur occidental sépare l'un de l'autre.

Des artifices existent, qui remédient à l'insuffisance des mots. Le collage en est un : des signes simplement apposés, par leur graphisme, leur apparence, marquent une rupture dans le texte ; la reproduction de publicités, le dessin d'un navire, rompent le déroulement de la fiction et ancrent dans le réel une information. Laisser inachevée l'expression d'une idée et confier au lecteur le soin de compléter la phrase laissée elliptique est un autre procédé souvent utilisé : l'auteur se retire dans le blanc de la page. Et puis certains mots chantent naturellement : le nom des étoiles, Argo, l'Hydre, Canope, Miaplacidus ; celui des plantes, hyophorbes, emballaze, fa'am, tatamaka ; les vers latins issus de la mémoire ; les onomatopées : tous ces mots ont conservé leur pureté ; ils sont de véritables « aimants à rêveries », selon le joli mot de Jean Onimus¹⁵, mais ils sont des pièges aussi, car leur sens, qui naît de leur seule sonorité, est ignoré du lecteur. À défaut d'explication, la recherche du mystère aboutit vite à la mystification.

On le voit : l'application de tels principes a pour corollaire de bouleverser le genre littéraire dans lequel se coule l'œuvre : du roman, Le Clézio ne conserve que quelques ingrédients : un récit, mais démantelé, une localisation chronologique et spatiale, mais multiple, décalée de l'action et de l'évolution des personnages. Un cadre contraignant asservirait des mots par essence vagabonds. Or le récit, tel que le conçoit Le Clézio, doit au contraire stimuler leur liberté : il accueille le flux verbal sans émietter son exubérance baroque ; il tolère les digressions, les jaillissements de la spontanéité, les ruptures de tons, de rythme, de thèmes, bref, les élans de la vie. Confidences du journal intime, halètements du poème, informations du livre d'histoire, tout se mêle, tout s'emmêle.

C'est fait : la rupture avec le roman traditionnel est consommée. Ce parti pris n'est pas sans conséquence : les personnages ne sont plus qu'impressions, imaginations, sensations : privés d'existence psychologique, que

gardent-ils quand les ressorts habituels du roman sont ainsi brisés ? Alexis aime-t-il Ouma ? Au départ émotion esthétique, née d'une assimilation de la femme à la nature, l'intérêt qu'il lui porte se mue en acte sauvage du corps, jamais en battement du cœur. Le lecteur scrute les mots, qui restent muets : Pourquoi Alexis fuit-il Ouma, pourquoi refuse-t-il de glaner les parcelles de bonheur qui volettent autour de lui ? Pourquoi en effet ? On n'applique pas à Le Clézio les filtres qui servent à découvrir Flaubert ou Zola. Difficile, en vérité, de résister à l'apparition d'une antipathie dévastatrice. Mais le lecteur a pouvoir de se ressaisir, s'il le veut : l'antipathie alors se mue en curiosité, en intérêt, peut-être ; pour comprendre ce que l'auteur tait, le lecteur n'a d'autre solution que de proposer sa propre interprétation, au-delà ou en marge de la psychologie. S'il veut adhérer au personnage, il n'a d'autre solution que de se substituer à lui.

Le renoncement au temps est une autre singularité de l'écriture de Le Clézio. Sans cesse interrompu, le déploiement de l'intrigue est sacrifié au profit de représentations statiques dont l'ampleur surprend. L'action demeure figée ; elle se diversifie et s'épuise dans une efflorescence d'intrigues secondaires, puisées dans des sources multiples, insignifiantes, parfois. Le lecteur s'extrait du temps ; il se fonde dans les éléments : il rejoint le personnage dans sa solitude.

En fait, qu'apprécie Le Clézio dans le roman ? Sa qualité première : la malléabilité. Le roman, en effet, accepte avec docilité la démarche onirique, l'envol des mots, la spontanéité libre de tout système. Jean Onimus qualifie le genre qui en résulte de « postmoderne » et le met en relation avec l'improvisation, l'authenticité et le refus de techniques propres à l'art contemporain.

Hélas, tout chemin a une fin. Au bout de l'écriture comme au bout du monde, que trouve-t-on ? Le silence : « Je voudrais retrouver le pays où personne ne parle,... où tout est silencieux dans le vent et lumière¹⁶ », avoue Le Clézio. Le silence, seul aboutissement possible de l'écriture ? Mais n'est-ce pas cela, la littérature ? Une tentative désespérée de dire ce qui se trouve en deçà et au-delà des mots.

Pour conclure

Pourquoi écrit-on ? Pourquoi Le Clézio écrit-il ? Dans son discours de réception à l'académie Nobel, étrangement, il constate, pour la déplorer, l'infériorité de l'écrivain, qui utilise les seules ressources de son esprit, face à l'homme d'action, qui, lui, intervient directement sur l'évolution du monde. Il s'interroge alors sur la qualité des destinataires de ses œuvres : ceux qui se trouvent « de l'autre côté du langage », les exclus de la culture, ne pourront jamais y accéder ; Le Clézio en est désolé. Etrange, n'est-ce pas, cette banalisation de la faculté de création, pourtant si rarement accordée aux hommes ; étrange aussi cette affirmation de la suprématie de l'éthique sur l'esthétique ; étrange, enfin, cette répartition de l'œuvre par classes sociales, comme si son contenu spirituel ne contribuait à réduire les fractures de la société. Etrange, en effet, si l'on ne se rappelle que, pour Le Clézio, l'art s'est réfugié chez les peuples sans écriture, nourris de mythes. Leur porte-parole, Elvira, ivrognesse et prostituée embara, à laquelle il dédie son prix Nobel, n'est-elle pas qualifiée de « poésie en action » ? Alors, c'est vrai, loin d'être un acteur, l'écrivain se considère au

mieux comme un témoin « qui ne sait que se souvenir », au pire comme un simple voyeur, solitaire et impuissant.

On a dit de Le Clézio qu'il était inclassable. De fait, une différence fondamentale le sépare de ses contemporains romanciers : dans une époque convaincue d'avoir dépassé la spiritualité, son œuvre est traversée par le sacré. D'où un déferlement de critiques : ce recours à la sagesse mystique, quand ce n'est à un exotisme qualifié de pacotille, est régression. Des protestations se sont élevées contre l'attribution du prix Nobel. « De ce côté de l'Atlantique, Le Clézio n'a jamais été considéré comme l'un des grands écrivains français du XX^e. Il n'est ni un novateur esthétique ni un penseur extraordinairement original », écrit Philip Watts, professeur à l'université Columbia, qui ajoute : « Le problème pour nous est qu'il semble trop *exotisant*. Il y a quelque chose de naïf dans son écriture ». Quelle légitimité a-t-il en effet pour idéaliser les cultures primitives, lui qui est Blanc, riche, lettré ?

Ce sont ces mêmes raisons qui, à l'inverse, expliquent son succès : l'écriture, qui intègre les ressources de la modernité non pas gratuitement, mais pour exprimer une vision du sacré, séduit le public ; le ton différent, illuminé d'étoiles, strié d'éclairs, emporté par l'air marin n'est-il pas une irrésistible invitation à redécouvrir le réel ? En compagnie de l'auteur, le lecteur apprend à regarder le monde différemment, il dénoue sa pensée, s'évade de ses connaissances, et, finalement, parvient à fonder une harmonie avec l'univers. Il a voyagé, certes, mais au-dedans de lui-même. Il a accordé les pulsations de son cœur au rythme du monde, car « l'intérieur *est* l'extérieur »¹⁷. Il était spectateur ; le voici vague ou vent

qui déferle comme les lambeaux d'un rêve inépuisable. Il engage une lutte avec le réel, non pour le dominer, mais pour s'imprégner de son essence et se fondre en son âpre beauté.

Notes

¹ Zelner, Gerda.- « Jean-Marie-Gustave Le Clézio : le roman antiformaliste ».- *Positions et oppositions sur le roman contemporain*, Actes du colloque de Strasbourg. Paris, 1971, p. 215.

² Lhoste, Pierre.- *Conversations avec Le Clézio*.- Seghers : 1971, p. 17.

³ *La Solitude dans l'œuvre d'Henri Michaux*.

⁴ *Haï*.- Skira : 1971, p. 5.

⁵ *La Fête chantée*, 1997, p. 11.

⁶ Ook, Chung.- *Le Clézio : une écriture prophétique*.- Imago, 2001, p. 245.

⁷ *Ibid.*, p. 246.

⁸ *Le Procès-verbal*, p. 243.

⁹ *L'Inconnu sur terre*, p.255.

¹⁰ Stendal Boulos, Miriam.- *Le Roman comme poème*. Europe, n° 957-958. Le Clézio, janv.-fév. 2009, p. 82-92.

¹¹ *Le Livre des fuites*, p. 88.

¹² *L'Inconnu sur la terre*, p. 309.

¹³ *L'Extase matérielle*.- Gallimard, 1967. (Idées, 239), p. 206.

¹⁴ *Le Livre des fuites*, p.13.

¹⁵ Onimus, Jean.- *Pour lire Le Clézio*.- PUF, 1994. (Ecrivains), p. 168.

¹⁶ *Ibid.*, p. 158.

¹⁷ *Haï*, p. 146.

THÈME : Les énigmes du Moi

SIGMUND FREUD

Jean PICANO

Les pires maladies, ce ne sont pas les maladies mortelles, mais les maladies incurables.¹
Marie Von Ebner-Eschenbach

Etudier Freud, c'est rappeler « la constitution historique de la maladie mentale »².

Le traitement de la folie a subi au cours des siècles des modifications considérables. De l'ouverture de l'Hôpital général à Bicêtre et à la Salpêtrière à Paris, c'est-à-dire de l'enfermement des vagabonds, chômeurs et vrais fous jusqu'au monde correctionnaire du XVIII^e siècle qui inventa des techniques étonnantes pour des soins aux malades³, il y a bien des différences que nous n'allons pas étudier, parce que d'une part lorsque Freud commence à exercer, les maladies mentales sont mieux connues, mieux définies, d'autre part le jeune médecin veut agir dans deux directions : il veut séparer de la folie proprement dite les maladies mentales, il veut appliquer un traitement nouveau pour soigner les malades.

De Philippe Pinel à Esquirol, les traitements ont changé et l'étude de Freud ne peut se dissocier des théories et des pratiques de Charcot et de Bernheim puisque le médecin viennois est venu apprendre d'eux les expériences qu'ils tentaient l'un à Paris, l'autre à Nancy. Mais rentré chez lui, Freud invente une méthode nouvelle à laquelle il donne le nom de psychanalyse.

Il faut insister là-dessus : l'objet de l'étude freudienne est **la névrose**, non la psychose. *L'acedia* ou le *tædium vitae* que les autorités ecclésiastiques considéraient comme un péché ont été diversement nommés par la médecine qui utilise des termes comme dépression nerveuse ou neurasthénie. Le lexique médical n'est nullement avare de mots utiles pour prescrire ensuite un traitement susceptible d'améliorer l'humeur des malades.

L'histoire de la psychanalyse continue de nos jours où face à des médicaments psychotropes, anxiolytiques, hypnotiques⁴, les soins en psychiatrie comptent à côté de l'analyse, les thérapies comportementales, à médiation corporelle et systémiques pour améliorer la santé des malades mentaux⁵.

Etudier Freud ne doit pas nous laisser oublier que cet exposé fait partie de trois études dont l'objectif est de traiter un thème au programme des classes préparatoires scientifiques cette année⁶ : *les énigmes du Moi*.

Ceci signifie que nous avons à répondre à cette question : les soins aux malades éprouvés par les énigmes du Moi sont-ils efficaces ou non ?

La névrose et le névrosé dans nos sociétés n'ont pas le même statut qu'autrefois. Ni la camisole de force, ni l'enfermement ne les ont concernés, tout juste peut-être

une aimable camisole chimique. Les traitements vont de la chimie à la psychothérapie dont la psychanalyse est reine. Aujourd'hui des critiques radicales sont lancées contre Freud et sa méthode.

L'analyse n'est pas pour autant bannie, mais elle est contestée et nous avons tout intérêt à écouter les arguments des uns et des autres, car « les énigmes du Moi » peuvent être perçues comme un dérangement mental et un désordre ou un état passager qui se soigne avec des moyens qui ne coûtent pas trop cher à la société.

Rappelons tout de suite qu'étudier Freud, et seulement Freud, c'est laisser dans l'ombre l'expérience analytique et les écoles post-freudiennes.

Les deux aspects : Freud et les énigmes du Moi mériteraient non une communication hâtive mais une série d'études, toutes plus passionnantes les unes que les autres, concernant une psychanalyse ou des psychothérapies susceptibles de résoudre les désordres du Moi dans la mesure où l'état énigmatique relève d'une pathologie dans les cas que nous examinons. L'interprétation de ces énigmes doit aussi être envisagée dans un cadre plus purement philosophique.

Ces études pourraient rejoindre l'édifice qui se construit à son rythme dans des textes écrits par les médecins⁷ de notre Compagnie. Chemin faisant ils écrivent à partir de leurs expériences, des chapitres d'histoire et de pratique de la médecine.

Pour ma part, je vous propose d'évoquer la vie de Freud car elle est étroitement liée à la psychanalyse. Nous évoquerons ensuite le Moi énigmatique. Nous devons alors écouter les arguments de ceux qui pensent, à tort ou à raison, que Freud loin de résoudre les énigmes du Moi, les complique et fait empirer le mal social.

« Le freudisme veut être un réalisme de l'inconscient »
(Paul Ricœur, *De l'Interprétation*, p 418).

I. Freud, médecin et fondateur de la psychanalyse

Au début de sa carrière, dès même le commencement de ses études médicales, Freud constate les carences de la médecine qu'en principe il veut pratiquer, médecine dont il perçoit les lacunes et dont il voudrait changer certains aspects.

Pour stigmatiser la médecine autrichienne de ce temps-là, Marthe Robert raconte comment Freud lui-même a été traité pour son cancer de la mâchoire à la clinique du Professeur Hajek, le rhinologue bien connu. « La clinique, explique l'essayiste, n'était pas un établissement privé, mais un hôpital public attaché à l'Université. Freud y subit la première des trente-trois opérations sous anesthésie locale auxquelles il dut se soumettre. » Il faillit mourir d'une hémorragie que son collègue n'avait pas su empêcher. Freud eut la vie sauve grâce à un nain allongé sur un brancard, faute de lits, dans le même couloir que le malade récemment opéré. C'est lui qui est allé prévenir d'urgence le personnel de garde.

Le professeur Hajek, beau-frère de l'écrivain Arthur Schnitzler, eut aussi avec Kafka un comportement qui nous révolte. Atteint par une laryngite tuberculeuse, Kafka fut hospitalisé un an après Freud, dans le même service. Franz Werfel intervint en sa faveur auprès du chirurgien pour que Kafka bénéficiât au moins d'une chambre séparée. Le professeur Hajek répondit : « Un certain Werfel m'écrit que je dois faire quelque chose pour un certain Kafka. Kafka, je sais qui c'est. C'est le malade du numéro 12. Mais qui est Werfel ? »⁸ Or, Werfel, autant que Kafka était un écrivain célèbre dans tous les pays de langue allemande et au-delà en Europe.

La même dureté, la même indifférence régnaient dans les services psychiatriques à Vienne, et sans doute ailleurs dans le monde, dans les dernières années du XIX^e siècle.

Comment en 1890 soignait-on la souffrance psychique et la douleur morale ? Existait-il des traitements efficaces pour soulager les patients ? Où en était la recherche, si tant est qu'elle existât à Vienne, dans ces domaines où l'Etat laissait souvent aux individus la tâche de s'organiser et d'inventer des soins, pourvu qu'ils n'entraînent ni le désordre ni la dépense.

Le problème des maladies chroniques comme les névroses est qu'elles coûtent cher et qu'elles ne laissent paraître au cours du temps que peu d'améliorations. Le professeur Maurice Tubiana est lui-même sévère dans son *Histoire de la pensée médicale*. Il y dénonce la routine qui s'observe dans certains services. Mais à Vienne, on fait mieux que la routine, on pratique une méthode qui ne risque pas de nuire au patient ni à sa maladie.

« Le nihilisme thérapeutique, écrit William Johnston⁹, est une caractéristique de la vie viennoise. » Cela signifie qu'on ne procure pas de soins aux malades. Ce que Freud ne peut ni supporter ni admettre.

Freud a reçu son diplôme de médecin en mars 1881. Il a travaillé de 1876 à 1882 dans le laboratoire de physiologie d'Ernst Brücke. Il se spécialise ensuite en neurologie et il obtient le titre de *privat-dozent* en neuropathologie en septembre 1885. C'est l'année où il part à Paris auprès de Charcot grâce à une bourse qui lui est offerte par l'université de Vienne. En 1902, il devient professeur « extraordinaire »¹⁰ à l'école de médecine. Mais déjà il a orienté les soins des malades vers une psychothérapie qu'en février 1896 il a baptisée psychanalyse.

Le nihilisme thérapeutique a éveillé chez Freud une compassion pour les malades et l'a probablement conduit à mettre en œuvre une méthode et des soins qui

l'ont entraîné fort loin dans des domaines qu'il n'avait pas devinés à l'origine de sa vocation.

Au cours de son stage en France, Freud utilise comme ses collègues le mot hystérie dont Hippocrate fut l'inventeur. Charcot¹¹ fait de cette affection une description nosologique : « L'hystérie, affirme-t-il, est la même en tout lieu. » Laplanche et Pontalis précisent : « Comme Charcot [...], Freud considère l'hystérie comme une maladie psychique bien définie exigeant une étiologie spécifique. »¹²

Selon Freud, l'hystérie serait d'origine sexuelle. Il se fonde sur le cas d'Anna O.¹³ pour le dire. Mais la nosographie de Charcot se détourne de la problématique sexuelle. C'est pourquoi Freud fait chemin seul et avance à partir de cette hypothèse dans le traitement des névroses grâce à une méthode qu'il va mettre au point.

Ses débuts à Vienne furent cruels et les analyses qu'il préconisait n'étaient pas nombreuses. Brouillé avec les psychiatres les plus renommés de Vienne (en particulier Meynert), il n'est guère soutenu que par Josef Breuer (1842-1925). C'est lui qui lui révéla les détails de sa découverte : la cure par la parole.

En 1890, Freud remplace l'hypnose par l'association libre sur un divan. Il pense que le refoulement¹⁴ (*Verdrängung*) est la clé de la névrose. Le médecin fait paraître *Die Traumdeutung*¹⁵ autrement dit « La science des rêves » ou littéralement « l'interprétation des rêves », à la fin de l'année 1899. « Dans les pages suivantes, écrit Freud, j'apporterai la preuve qu'il existe une technique psychologique qui permet d'interpréter les rêves et que, si ce procédé est utilisé, chaque rêve se révèle être une structure psychique dotée d'un sens et qui peut être reliée, jusqu'à un certain point, aux activités de la vie éveillée. »

« Les névroses, explique Marthe Robert, lui avaient révélé l'importance du rêve, le rêve à son tour lui donne la clé des névroses. »¹⁶

Bien entendu la psychanalyse naissante fut combattue car « au lieu de recourir à l'électrothérapie et aux bains chauds, Freud passait des heures à écouter des patients et à fouiller leurs confessions pour y découvrir quand et comment les symptômes étaient apparus. »¹⁷ La découverte de l'inconscient a heurté les esprits et Vienne ne reconnut l'existence des travaux de Freud qu'après la première guerre mondiale qui avait révélé les forces d'autodestruction à l'œuvre dans la civilisation européenne. L'image du père s'est soudainement dégradée. L'Empereur lui-même (le père du peuple) dut prendre le chemin de l'exil. Le complexe d'Œdipe, découvert dès le 3 octobre 1897¹⁸ devint rapidement familier aux générations de l'entre-deux-guerres.

Marthe Robert le reconnaît : « Il faut chercher beaucoup dans l'œuvre de Freud pour trouver des renseignements sur certains éléments de sa vie, ses relations avec ses amis et ses proches, les conflits qui l'ont fait souffrir. »

Dans quel l'état se trouvait la psychologie dans les années 90 ? Freud avait lu les auteurs français et en particulier Janet¹⁹. Ensuite, il avait décidé d'aller auprès de Jean-Martin Charcot à Paris et de Bernheim²⁰ à Nancy.

Comment fallait-il traiter les maladies nerveuses et que fallait-il ordonner « quand on lui abandonnait une hystérique parce qu'on ne savait quoi en faire »²¹ ?

D'un côté, à Vienne, le nihilisme thérapeutique, de l'autre des expériences qui n'aboutissaient pas. À tout le moins, les médecins tentaient un traitement. Freud s'est toujours attaché à ceux qui cherchaient une issue à la souffrance humaine. Son amitié avec Wilhelm Fliess étonne tous les biographes. C'est que le médecin berlinois ne rejette pas la sexualité, il la met au centre de sa pensée dans l'explication des maladies nerveuses, en particulier dans sa théorie de la *névrose nasale réflexe*²². Avec lui, Freud espère mettre un terme à son isolement scientifique.²³ Le contact avec Fliess lui permet d'approfondir les liens qu'il voudrait établir entre la physiologie, la physique et la psychologie.

Grâce à sa femme, Martha Freud²⁴, il est possible de consulter les neuf cents lettres²⁵ écrites au cours de leur vie commune. Le reste appartient à l'histoire.

Le premier congrès international de psychanalyse eut lieu en 1908 à Salzbourg. La psychanalyse eut du vivant de Freud une envergure mondiale.

En 1938, il dut rejoindre Londres car les nazis menaçaient de le supprimer. Pour avoir le droit de partir, il dut verser un impôt spécial sur l'émigration. Freud n'avait pas l'argent nécessaire. « La princesse Marie Bonaparte lui avança les 4 824 dollars qui représentaient sa caution. »²⁶ Le 4 juin 1938, il quitta Vienne, ville dans laquelle il avait passé soixante-dix-neuf ans de sa vie.

« L'homme est un être essentiellement menacé par le dedans. » Paul Ricoeur *De l'Interprétation*, p. 162.

II. Le Moi énigmatique

Pour le fondateur de la psychanalyse qui rencontre parmi ses malades un nombre considérable de névrosés, le Moi n'est pas une forteresse cartésienne susceptible d'affronter une réalité dure. Il voit plutôt des consciences torturées qui découvrent avec horreur un passé terrifiant dans leurs pauvres vies. Aussi n'est-il pas enclin à l'admiration pour une conscience claire pilotée par la volonté et bénéficiant d'un équilibre psychologique à toute épreuve.

« Dans le schéma de Freud, le Moi est la partie superficielle du ça », explique Paula Heimann²⁷ et par conséquent le Moi est dirigé par les pulsions. Pour le comprendre, il faut se servir du rêve, car le rêve est l'expression du désir. Dès lors, l'interprétation (*Deutung*) est indispensable. Nous devons aller du manifeste au latent, « du sens apparent vers un autre lieu du sens »²⁸. Il y a une différence de texte entre le contenu des rêves et les pensées du rêve.

C'est au cours des années de guerre que Freud écrit sa *Métapsychologie* et qu'il thématise la pensée topique : Inconscient, Préconscient, Conscient. Voici le Moi atomisé rendu ainsi de plus en plus énigmatique.

Au-delà même de la psychologie, la psychanalyse de Freud prend dès le début du siècle passé une importance considérable dans des domaines où personne ne l'attendait.

L'étude de la création artistique, la critique littéraire, l'étude des sociétés (avec *Totem et tabou*, en 1913 et *Malaise dans la civilisation*, en 1929), des religions (dans *L'Avenir d'une illusion*, en 1927), tous ces domaines ont été étudiés l'un après l'autre, d'abord par Freud, ensuite par de nombreux chercheurs se réclamant de lui et

résidant parfois très loin de Vienne. Des groupes ou écoles littéraires comme les surréalistes se sont enthousiasmés pour ses découvertes. Salvador Dali plaida leur cause à Londres où Freud s'était réfugié, il est pourtant peu probable que l'écrivain ait modifié sa pensée défavorable aux amis d'André Breton.²⁹

La psychanalyse n'est pas seulement une thérapie, elle relève de l'étude philosophique. Les idées ne naissent pas seules et ne viennent pas du hasard des circonstances. La psychologie comme la psychanalyse prennent leur origine dans l'étude des maladies mentales³⁰. L'inconscient est découvert sur une terre autrichienne qui connaît ce que les historiens ont nommé l'Apocalypse joyeuse.

L'Autriche et en particulier les Viennois vivent le déclin politique face à une Allemagne prussienne, conquérante, sûre d'elle. L'esprit *Biedermeier*, celui du « petit homme » (*der kleiner Mann*), personnifié par Grillparzer, est caractéristique de Vienne. Il incarne la résignation des citoyens « envers la bureaucratie et l'aristocratie »³¹. Rien n'est jamais possible pour un citoyen écrasé par la stricte hiérarchie qui brise les initiatives et abolit la créativité.

Dans ce climat étrange naît la psychanalyse : « le Moi, écrit Freud, se sent mal à l'aise, il touche aux limites de sa puissance en sa propre maison, l'âme. Ses pensées surgissent subitement dont on ne sait d'où elles viennent ; on n'est pas non plus capable de les chasser. Ces hôtes étrangers semblent même être plus forts que ceux qui sont soumis au Moi ; ils résistent à toutes les forces de la volonté qui ont déjà fait leurs preuves, restent insensibles à une réfutation logique ; ils ne sont pas touchés par l'affirmation contraire de la réalité. »³²

L'énigme du Moi est pour Freud une maladie mentale qu'il soigne selon une méthode aujourd'hui bien connue : l'écoute d'un malade allongé sur un divan et la lente recherche de la cause des symptômes.

« Un homme qui a de grandes idées est un voisin importun »³³ Marie von Ebner-Eschenbach.

III. Freud et les thérapies comportementales et cognitives

Tout irait bien si la psychanalyse rendait les services qu'elle promet. Tout irait bien si l'analyse conduisait les névrosés vers « la guérison par l'esprit » qu'évoquait Stefan Zweig dans des temps déjà anciens. Le lecteur du *Livre noir de la psychanalyse*, ouvrage collectif de plus de mille pages, dirigé par Catherine Meyer nous conduit à revisiter tout ce qui vient d'être dit.

Dès la première de couverture, nous découvrons la phrase suivante : « Vivre, penser et aller mieux sans Freud ». Nous apprenons que « la France est avec l'Argentine le pays le plus freudien du monde »³⁴ tandis qu'à l'étranger « la psychanalyse est devenue marginale ». La psychanalyse a été déconsidérée en tant que thérapie. Catherine Meyer avertit l'opinion dans son pamphlet : « En France, la critique de la psychanalyse est encore largement taboue. » L'ancienne élève de l'Ecole normale supérieure, qui travaille depuis quinze ans dans l'édition, a pu rassembler de nombreux auteurs pour développer une argumentation contre Freud, sa thérapie et sa pensée.

Dans une première partie, l'ouvrage dévoile « la face cachée de l'histoire freudienne ». D'abord, Freud est un imposteur³⁵. Les malades qui ont été soignés par lui

ont subi une contrainte (*Zwang*) de traitement. Freud leur suggère des souvenirs sexuels et d'inceste pour les faire entrer dans sa théorie de la séduction. Le médecin de Vienne est un charlatan³⁶. L'auto-analyse de Freud sur quoi est fondée la psychanalyse est entièrement fabriquée. Elle appartient à la légende de Freud, non à la psychanalyse. Outre cela, Freud a menti dans ses publications. Au sujet de la cocaïnothérapie administrée à l'un de ses malades déjà morphinomane, il a faussé les résultats. L'addiction aux deux drogues loin de s'estomper, s'est accentuée au cours du traitement. Han Israëls note qu'à aucun moment Freud reconnaît l'échec du traitement³⁷.

Le jugement de Catherine Meyer est sans appel. Toute thérapie doit être soumise à une obligation de résultats. La question est donc de savoir si les analyses vont à leur terme et si la guérison est au bout du traitement. La réponse est évidemment négative. Les analyses « interminables³⁸ » ne sont pas toutes des victoires sur la maladie mentale. Autre grief : celui des honoraires. Comment se fait-il que les psychanalystes se fassent payer plus cher que les autres thérapeutes ? Selon Peter J. Swales, ils utilisent un « abus de faiblesse³⁹ ». Il faut comprendre que Freud aimait l'argent, et ceux qui se réclament de lui, ne le détestent pas non plus.

Si maintenant la psychanalyse n'est plus uniquement considérée comme une thérapie, il faut examiner la philosophie qu'elle prétend enseigner. Mikkel Borch-Jakobson, dont les propos ont été recueillis par Catherine Meyer, voit dans l'œuvre de Freud une « théorie zéro », une nébuleuse en perpétuel mouvement dans laquelle chacun peut lire ce qu'il veut : « Qu'y a-t-il de commun, demande le philosophe, entre la théorie de l'hystérie professée par Freud en 1895, la théorie de la séduction des années 1896-1897, la théorie de la sexualité des années 1900, la seconde théorie des pulsions de 1914, la seconde topique et la troisième théorie des pulsions des années 1920 ? »⁴⁰

Les articles ou livres qui expriment leur hostilité à la psychanalyse sont de plus en plus nombreux. Certains sont écrits par des non psychanalystes mais d'autres émanent de psychanalystes renégats qui se disent « déconvertis »⁴¹.

Ce rejet devrait pouvoir s'exprimer sur une terre démocratique de façon telle qu'elle s'efface et se réforme. Or, selon Catherine Meyer, l'escroquerie actuelle vient de ce que, dans notre pays, « le rapport de l'INSERM qui concluait à la faiblesse thérapeutique de la psychanalyse comparée à d'autres psychothérapies » ait été désavoué par le ministre de la Santé en 2004⁴². « Ceci, affirme-t-elle, flattait les quelque 8000 psychanalystes français⁴³ » mais ne résolvait en rien le problème de la guérison des maladies mentales.

Nous avons étudié trois aspects de l'œuvre de Freud en n'oubliant jamais que notre travail est entièrement lié aux « énigmes du Moi ».

Le premier portrait de Freud est celui d'un psychanalyste. Médecin formé aux humanités, il a fondé l'analyse afin de soigner non la folie c'est-à-dire les psychoses mais les névroses. Et les soins qu'il préconise n'obligent pas le malade à la prise de médicaments. Il n'est nullement soumis à la chirurgie. Le médecin l'écoute et l'aide à découvrir les causes de son mal.

Notre deuxième portrait est celui d'un maître du soupçon. L'herméneutique est un aspect non négligeable de la philosophie du XIX^e siècle.

Le troisième et dernier portrait ressemble peut-être un peu à une caricature tant les critiques de nos contemporains vont chercher loin des traits qui ont pour but de déconstruire la psychanalyse pour lui substituer d'autres psychothérapies.

Beaucoup de gens même au temps où Freud était célèbre n'ont jamais adhéré à sa pensée. Gide, Malraux et Sartre sont restés sourds à ses arguments⁴⁴. Huxley avait écrit en 1925 que la psychanalyse était une supercherie et il la comparait à la phrénologie, à la physiognomonie et au magnétisme. Pour toutes ces pseudo-sciences, l'auteur du *Meilleur des Mondes*⁴⁵ dit « sa profonde incrédulité ».

Outre un pansexualisme réducteur, Freud affirme que la psychanalyse est une psychologie des profondeurs, comme si toutes les autres psychologies ne pouvaient avoir accès qu'à la superficie des âmes.

Piaget, un disciple de Pierre Janet, fait sans doute plus pour la compréhension des enfants que Mélanie Klein. Parallèlement à la psychanalyse, la psychologie a continué son développement⁴⁶. La psychologie cognitive, la psychologie sociale ont donné naissance à des thérapies comportementales et cognitives qui, semble-t-il, ne sont pas assez prises en compte. Leur raison d'être dans le climat actuel est qu'elles affrontent la violence et le développement tragique de la délinquance⁴⁷.

L'entretien face-à-face vaut autant que le divan derrière lequel, écoutant les associations libres et les rêves d'un patient, se tient un psychanalyste, la plume à la main, prêt à enregistrer les secrets des symptômes.

L'éreintement⁴⁸ de Freud n'abolit nullement les énigmes du Moi et inversement les énigmes du Moi n'ont nullement été effacées par la théorie de l'inconscient. Aucun éreintement n'est productif. Personne ne peut retirer à Freud le mérite d'avoir essayé de comprendre les maladies de l'âme. Mais toutes les critiques doivent pouvoir s'exprimer librement.

Malgré les querelles des différentes sociétés psychanalytiques, des chercheurs dissidents, il reste que la psychanalyse est devenue un mot polysémantique : Adler, Jung, Rank, Mélanie Klein, Bachelard, Tony Anatrella et Julia Kristeva ont chacun dans un domaine particulier continué et enrichi les trouvailles et la pensée de Freud.

Notre société dépressive conduit aux paroxysmes les énigmes du moi. Les déliaisons, les suicides, la violence se multiplient au milieu des bruits, des controverses entre psychothérapeutes et psychiatres de toutes catégories.

La psychanalyse n'a pas vocation à soigner toutes les névroses. À l'inverse, les officines que les sectes contrôlent n'ont pas l'autorisation de manipuler les âmes faibles⁴⁹. Certains soignants donnent l'impression d'être plus énigmatiques que le moi.

Les nouvelles maladies de l'âme, la société dépressive ont un urgent besoin d'un réexamen minutieux et honnête des métiers de psychothérapeutes.

Notes

¹ Johnston "Nicht tödlich, aber unheilbar, das sind die schlimmsten Krankheiten." p. 9 par William M. Op. cit.

² Titre du chapitre V (P 76) de Foucault, Michel.- *Maladie mentale et psychologie*.- Paris : PUF, 1997. (Quadrige).

³ « Leuret par exemple soumet ses malades à une douche glacée sur la tête. D'autres ont utilisé [...] une machine rotatoire sur laquelle on place le malade afin que ses esprits [...] retrouvent ses circuits naturels. » In : Foucault, op. cit., p 84.

⁴ Cf. Pierre, André.- *Psychiatrie de l'adulte*, p 193, op cit.

⁵ P 191, ibidem.

⁶ Programme : Les énigmes du Moi (*L'Âge d'homme* de Michel Leiris, *Les Confessions* de Saint Augustin - Livre X, *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset).

⁷ L'une des plus récentes est la communication sur Ignac Semmelweis (1818-1865) par André Bérutti.

⁸ Robert, Marthe.- *La Révolution psychanalytique*, p 470 et 471, op cit.

⁹ Cf. Johnston, William M.- *L'Esprit viennois*, p 267 et 77 : « En médecine, cette expression désignait le refus systématique de prescrire des remèdes par crainte de perpétuer des soins de charlatan. La thérapie passive, qui était apparue vers 1800, s'épanouit à Vienne jusqu'en 1870 et, en dépit d'une vigoureuse opposition, ne disparut jamais tout à fait. Bien qu'à l'origine le nihilisme thérapeutique partit du présumé que les pouvoirs salutaires de la nature étaient suffisants, sous sa forme extrême cette doctrine a encouragé la tendance à négliger les maladies et l'indifférence à l'égard de la vie humaine. »

¹⁰ Les professeurs « ordinaires » n'étaient pas choisis parmi ceux qui appartenaient à la religion juive. L'antisémitisme à Vienne était chose courante.

¹¹ Jean-Martin Charcot : 1825-1893.

¹² Laplanche et Pontalis in : *Vocabulaire de la psychanalyse*, p. 178.

¹³ Il s'agit de Bertha Pappenheim (1859-1936), patiente de Breuer de décembre 1880 à juin 1882.

¹⁴ « La théorie du refoulement est la pierre d'angle sur quoi repose tout l'édifice de la psychanalyse. » cité p 194 in *Vocabulaire de la psychanalyse* de Laplanche et Pontalis, op. cit.

¹⁵ « Le 4 novembre 1899, le livre est mis en librairie. Mais soit que l'éditeur fût superstitieux, soit qu'il fût impressionné par le siècle naissant, soit qu'il eût compris le caractère prophétique du livre, il préféra le dater de 1900 » Marthe Robert : *La Révolution psychanalytique*, p. 184.

¹⁶ Robert, Marthe.- *La Révolution psychanalytique*, op cit., p. 175.

¹⁷ William M. Johnston, p. 197.

¹⁸ « La lettre suivante, écrit Marthe Robert (p 162), du 3 octobre 1897 marque une date historique : elle contient la première allusion à la trouvaille la plus sensationnelle de Freud : celle qui lui donna la clé du drame secret de toute enfance, drame depuis longtemps oublié et fatal pourtant, qu'il nomma complexe d'*Edipe* en souvenir du héros grec. »

¹⁹ Pierre Janet : 1859 – 1947, spécialiste de la psychologie pathologique. Ses ouvrages sont très importants : *L'Automatisme psychologique* (1899), *Névroses et idées fixes* (1898), *Les Névroses* (1909), *La Médecine psychologique* (1923).

²⁰ Bernheim : 1873-1919.

²¹ Freud extrait de *Ma vie et la psychanalyse*, p. 15, cité p. 129 par Marthe Robert.

²² Cf. Robert, Marthe.- *La Révolution psychanalytique*, p. 147.

²³ « je me sens très isolé, scientifiquement engourdi, apathique et résigné. » Freud, *Lettre à Fliess du 1-8-1890*.

²⁴ Née Bernays.

²⁵ Elles ont été publiées en 1951, douze ans après la mort de Freud. cf p 112 de *La Révolution psychanalytique* de Marthe Robert.

²⁶ Robert, Marthe.- *La Révolution psychanalytique*, p 529.

²⁷ In : *Développements de la psychanalyse*, p. 116.

²⁸ Ricœur, Paul.- *De l'interprétation*, p. 99.

²⁹ André Breton a rencontré Freud en octobre 1921. Selon Freud, les surréalistes ne présentent rien de bon. En 1932, Breton lui envoie un exemplaire des *Vases communicants*. Freud reste sur son impression première.

En 1938, après sa rencontre avec Dali, Freud écrit à Stefan Zweig : « Le jeune Espagnol, avec ses candides yeux de fanatique et son indéniable maîtrise technique, m'a incité à reconsidérer mon opinion. » Roudinesco, Elisabeth.- *Histoire de la psychanalyse*, t. II, p. 48.

³⁰ Cf Foucault, Michel, op. cit., chapitre premier.

³¹ Johnston, William M, op cit., p. 22.

³² Freud, Sigmund.- *Essais de psychanalyse appliquée*.- Gallimard (Idées), p 144 à 146.

³³ « Ein Mann mit grossen Ideen ist ein unbecherner Nachbar ».

³⁴ P 13 du *Livre noir*.

³⁵ Freud était-il un menteur ? Cf p. 59 ibidem : Entretien de Todd Dufresne avec Franck Ciuffi et Allan Estverton.

³⁶ Han Israëls a publié un recueil d'articles intitulé : *Le Charlatan de Vienne. Cent ans de Freud et de freudisme*, p. 54.

³⁷ Ibidem, p. 88.

³⁸ Ibidem, p. 111.

³⁹ « *undue influence*. » Ibidem, p. 162.

⁴⁰ Ibidem, p. 229.

⁴¹ Comme Jacques Van Rillaer, professeur de psychologie à l'université de Louvain-la-Neuve en Belgique, auteur en 1983 des *Illusions de la psychanalyse*.

⁴² Il s'agit de monsieur Philippe Douste-Blazy.

⁴³ Les estimations varient entre 8000 et 14 000. Ibidem, p. 308.

⁴⁴ Même René Crevel dans son livre : *Etes-vous fous ?* Gallimard, 1929 (*L'Imaginaire*), rapporte de façon ironique le dialogue qu'il eut avec un psychanalyste « effrayé rétrospectivement par sa frigidité puérile » qui se trouve « en face d'un banal, classique complexe d'*Edipe* ». « L'interprétation pansexuelle des créatures les met toutes dans le même sac, puéril uniforme très ajusté, en peau de c..., et qui écrase le sexe de l'homme. », p 113.

⁴⁵ Huxley : 1894-1965, a publié *Le Meilleur des Mondes* en 1931.

⁴⁶ On dénombre 210 thérapies actuellement.

⁴⁷ Lire *Libres enfants de Summerhill* de O. Neill permet de comparer les méthodes des uns et des autres.

⁴⁸ Catherine Meyer elle-même fait observer que « l'histoire d'un être se joue sur de multiples scènes et, en matière de soin psychique,...la psychiatrie est encore aujourd'hui impuissante bien souvent, à guérir. » *Livre noir*...p. 697.

⁴⁹ « Dans son rapport annuel, rendu public mardi 19 mai 2009, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)... s'inquiète, une nouvelle fois, des déviations sectaires observées dans un certain nombre de pratiques de psychothérapies, liées à l'épanouissement personnel. Elle dénonce notamment la pratique des « faux souvenirs induits » et la médecine inspirée par le docteur Hamer, qui prétend tout guérir, y compris les cancers, par la résolution de conflits psychologiques. Au total, la Miviludes dénombre « 500 à 600 » mouvements sectaires... » *Le Monde*, 20 mai 2009, p. 9.

MAX STIRNER : ENTRE ÉGOÏSME ET AUTISME

Philippe GRANAROLO

Dans cet après-midi consacré aux « énigmes du Moi », j'ai choisi de vous parler d'un philosophe du XIX^e siècle dont le nom est sans doute inconnu de la majorité d'entre vous. Fondateur, et pour ainsi dire unique représentant de ce qu'il est convenu d'appeler « anarchisme individualiste » (pour le différencier de l'anarchisme « fédéraliste » de Proudhon et de l'anarchisme « révolutionnaire » de Bakounine), Max Stirner, de son vrai nom Johann Caspar Schmidt, est né le 25 octobre 1806 à Bayreuth. Stirner est un sobriquet qui lui fut donné en raison de son très large front (*Stirn* en allemand). D'origine plus que modeste, sa mère était domestique, il fut élevé par un beau-père alcoolique qui portait régulièrement la main sur lui.

S'il a bien commencé des études universitaires à Berlin, où il suivit entre autres les cours de Hegel sur la religion, il ne les acheva jamais, et n'obtint qu'une *Facultas docendi* limitée qui lui permit d'enseigner dans un collège pour jeunes filles. Il eut la chance de fréquenter à Berlin le « Cercle des Affranchis », établissement où il put rencontrer les hégéliens de gauche de son temps : Bruno Bauer, Friedrich Engels, et bien d'autres encore. C'est en les écoutant qu'il acquit l'essentiel de sa culture philosophique. On ne peut que rêver, en lisant Stirner, de ce qu'il aurait pu laisser à la postérité s'il avait eu à sa disposition un bagage philosophique à la hauteur de ses géniales intuitions.

Son œuvre est mince : quelques articles (*Le Faux principe de notre éducation*, *Art et religion* en particulier), et un seul ouvrage, celui que je vais vous présenter aujourd'hui : *L'Unique et sa propriété* (*Der Einzige und sein Eigentum*) publié en 1844, l'année même où Karl Marx rédigeait ses premiers écrits. Karl Marx qui attaquera vigoureusement Stirner deux ans plus tard, en 1846, dans *L'Idéologie allemande*, où Stirner apparaît comme « saint Max » aux côtés de « saint Bruno » (Bruno Bauer).

Max Stirner étant tout sauf un penseur systématique, j'ai choisi de vous proposer davantage une « dégustation » qu'un exposé rigoureux, ma seule ambition étant de vous faire entendre la parole de Stirner et de vous donner envie d'aller parcourir cet ouvrage en tout point exceptionnel qu'est *L'Unique et sa propriété*.

La métaphysique stirnérienne

Comme tous les penseurs de sa génération, Stirner prend position par rapport au système hégélien. On pourrait qualifier sa conception du monde d'« hégélianisme inversé », même s'il est un peu artificiel de chercher un véritable fondement métaphysique aux thèses de *L'Unique et sa propriété*. Stirner distingue trois grandes périodes dans l'histoire générale de l'humanité¹ : « L'Antiquité est cette époque de la négritude, où Nous étions sous la dépendance des choses – entrailles des coqs, vols des oiseaux, éternuements, tonnerre, éclairs, bruissement des arbres sacrés, etc. Le

mongolisme est l'époque de la dépendance des pensées, l'époque chrétienne. À l'avenir est réservé de dire : Je suis propriétaire du monde des choses et du monde de l'esprit. » (p. 134).

Alors que le schéma hégélien est construit autour de l'idée d'une éternelle progression de l'Universel, d'une auto-construction de l'Esprit à travers l'histoire, Stirner perçoit une lente mais inexorable émergence de l'individualité, qui s'achèvera par le règne des individus libres (les « Uniques ») assumant pleinement leur singularité. Comme Nietzsche le montrera trente ans plus tard, Stirner semble considérer que c'est la peur que l'homme a de lui-même et de ses possibilités qui freine aujourd'hui cette inéluctable progression. Tout semble se passer comme si l'individu s'auto-limitait, inquiet de sa propre puissance. Négative en un sens, cette thèse devient positive si l'on met en exergue que je suis au fond l'unique source de mon aliénation, et qu'il suffit que je mette un terme aux esclavages que je me crée pour trouver la liberté : « Tous les pouvoirs qui Me dominent, Je les rabaisse à Me servir. Les idoles n'existent que par Moi : que Je cesse de les créer, et elles n'existent plus. Les « puissances supérieures » ne sont que parce que Je les élève et Me rabaisse. » (p. 354).

L'anarchisme individualiste de Stirner

Héritier (sans jamais faire référence au philosophe du XVII^e siècle) du solipsisme cartésien, la philosophie stirnérienne peut être qualifiée de « subjectivisme solipsiste » ou, si l'on préfère une dénomination moins technique, d'« individualisme hyperbolique ».

Un subjectivisme solipsiste

Dans sa découverte de la subjectivité, Descartes passe par un moment solipsiste rapidement surmonté : c'est l'instant de sa méditation où, après avoir tout rejeté en doute, il se convainc de la certitude absolue de son existence en tant qu'être pensant, certitude si forte qu'elle n'est pour un temps accompagnée de la certitude d'aucune autre existence, ce qui plonge le sujet dans une solitude radicale l'amenant à considérer qu'il est peut-être l'unique réalité existante, tout autre objet n'étant que le fruit de son activité mentale. Ce moment solipsiste, simple étape dans la méditation cartésienne, devient le mode d'être constant du sujet chez Max Stirner (chez qui, on le notera, « Je », « Moi », « Mon », « Ma », « Nous », s'écrivent toujours avec des majuscules) : « Pour ma part, Je ne me considère pas comme quelque chose de particulier, mais comme unique. Sans doute ai-je des ressemblances avec les Autres, mais elles n'ont de valeur que pour la comparaison ou la réflexion : en fait, Je suis incomparable et unique. Ma chair n'est pas leur chair, mon esprit pas leur esprit et les caseriez-Vous sous les termes universaux de « chair » et d'« esprit », qu'ils ne seraient alors que vos pensées, qui n'ont rien à faire avec

Ma chair et Mon esprit et ne peuvent pas le moins du moment prétendre imposer une « mission » à mon Moi.

Je ne reconnais ni ne respecte quoi que ce soit en Toi, ni le propriétaire, ni le gueux et pas même l'homme. Je veux seulement T'employer. J'ai constaté que le sel donne du goût à Mes aliments, c'est pourquoi Je l'emploie ; Je vois dans le poisson une nourriture, c'est pourquoi J'en consomme. J'ai découvert en Toi le don d'égayer Ma vie et c'est pourquoi Je Te choisis pour compagnon, ou encore J'étudie dans le sel la cristallisation, dans le poisson l'animalité et en Toi l'homme, etc. Pour Moi, Tu n'es que ce que Tu M'es, à savoir Mon objet et, parce que Mon objet, Ma propriété » (p. 195).

Sans doute Stirner apporte-t-il des limites à son solipsisme en usant de l'analogie qui le contraint à accorder à chacun de ses semblables la même unicité. Mais, fidèle à Descartes, il rencontre la nécessité de maintenir un fossé infranchissable entre l'existence d'autrui comme sujet, existence pensée mais non ressentie, et l'existence propre du sujet, seule à faire l'objet d'une expérience vécue : « Je suis un Moi et tu es un Moi, mais je ne suis pas ce Moi pensé : au contraire, ce Moi, dans lequel Nous sommes tous égaux, n'est que ma pensée. Je suis homme et Tu es homme, mais « homme » n'est qu'une pensée, une généralité. Ni Moi ni Toi ne sommes dicibles. Nous sommes ineffables, car seules les pensées sont dicibles et consistent en paroles. » (p. 347).

Un individualisme hyperbolique

Alors que Descartes sort du solipsisme en rencontrant Dieu, puis en retrouvant les réalités objectives, Stirner construit à l'intérieur du moment solipsiste une « morale » individualiste radicale. L'Unique n'a pas pour mission de participer à la construction de l'humanité ou de quelque grandiose réalité que ce soit, il n'a pas à prendre modèle sur quoi que ce soit d'extérieur, mais à vivre son unicité dans toute sa plénitude.

« Être un homme ne signifie pas remplir l'idéal de l'homme, mais se maintenir soi, individu ; Ma tâche n'est pas de réaliser le concept général de l'humain, mais de Me suffire à Moi-même. C'est Moi qui suis mon espèce, sans norme, loi ni modèle, etc. » (p. 232).

« Tournez-Vous donc plutôt vers Vous-mêmes que vers vos dieux ou vos idoles. Tirez de Vous-mêmes ce qu'il y a en Vous, portez-le au jour et manifestez-Vous. » (p. 214).

Nietzsche empruntera beaucoup à l'individualisme stirnérien. Si certains ont tenu à faire remarquer que *L'Unique et sa propriété* ne figurait pas dans la bibliothèque de Nietzsche, il serait absurde d'en déduire qu'il ignorait cet ouvrage, dont il aurait même confié à son ami Overbeck qu'il avait été l'un des plus grands chocs de sa vie de lecteur. Il suffit de mettre face à face quantité de formules tirées de *L'Unique et sa propriété* et nombre d'affirmations nietzschéennes, présentes en particulier dans les cahiers non publiés du philosophe, pour qu'il soit absolument impossible de douter d'une très bonne connaissance par Nietzsche du livre de Stirner. « L'Histoire cherche l'homme ; mais c'est Moi, Toi, Nous. Cherché en tant qu'être mystérieux, que divin, d'abord le Dieu, puis l'homme (l'humanité, le genre humain) on trouve l'individu, l'être fini, l'Unique » (p. 287).

La dénonciation des abstractions dont nous sommes victimes

Avec la théorie cartésienne de la subjectivité, c'est peut-être la connaissance du nominalisme médiéval qui fait le plus cruellement défaut aux proclamations stirnériennes. Lointains disciples d'Aristote, les nominalistes rappelaient la leçon du Stagirite : seuls les individus existent, les concepts n'étant rien d'autre que des généralités commodes (les « universaux ») servant à regrouper les individus réels sous des signes dépourvus de toute réalité objective.

Mais Stirner s'intéresse moins au débat métaphysique concernant les généralités qu'aux conséquences existentielles de la croyance si répandue en la réalité des abstractions. Substantifier nos créations intellectuelles, ce n'est pas tant commettre une erreur métaphysique qu'inhiber en nous les forces affirmatives que nous avons pour vocation de laisser s'épanouir, et qui seules donnent valeur et intérêt à notre existence : « La caractéristique de tous les désirs réactionnaires est de vouloir quelque chose de général, d'abstrait, un concept vide et sans vie, tandis que les Moi propres, au contraire, cherchent à délivrer l'individuel, vigoureux et plein de vie, du fatras des généralités. Les réactionnaires voudraient faire jaillir de terre un peuple, une nation, les Moi propres n'ont qu'eux-mêmes en vue. » (p. 275).

Du même coup, en dénonçant les généralités mutilantes, Stirner annonce à bien des égards les thèses existentialistes que Kierkegaard, contemporain de Stirner, mais sans lien aucun avec lui, développa le premier, et que Sartre vulgarisera au XX^e siècle. N'étant nullement la « copie » d'une idée générale, mais un être unique, il ne saurait y avoir une essence dont je serais l'une des manifestations. C'est au travers de mes actes que je me construis, c'est la somme de mes actes qui seule permettra un jour de dire que « j'étais » ceci ou cela. Il est frappant de constater que dans ce raisonnement l'idée de « Néant », concept majeur de l'existentialisme sartrien, est rencontrée par l'auteur de *L'Unique et sa propriété* : « La première création doit naître « du néant », l'esprit ne disposant que de lui-même pour la réaliser ou, bien plus – ne disposant même pas encore de lui, puisqu'il doit se créer. Sa première création, c'est donc lui-même, - l'esprit. Pour mystique que cela paraisse, Nous en faisons cependant l'expérience quotidiennement : es-Tu penseur avant d'avoir pensé ? En produisant Ta première pensée, Tu Te fondes comme être pensant, car avant de penser une pensée, c'est-à-dire avant de l'avoir, Tu ne penses pas. Ton chant ne te fait-il pas chanteur, Ta parole homme qui parle ? De la même manière, Tu ne deviens esprit qu'à partir de l'instant où Tu produis du spirituel. » (p. 104).

Critique des fausses libérations

L'Unique, s'il parvient à s'affranchir de tout ce qui freine son épanouissement, fera apparaître comme des pièges tous les chemins que la philosophie du XIX^e siècle propose à l'humanité pour devenir une espèce libre. Aucune des voies « révolutionnaires » proposées par ses contemporains ne trouve grâce à ses yeux, et Stirner s'avère être l'un des plus profonds critiques des idéologies de son temps, et plus particulièrement du marxisme naissant.

Critique des inversions chrétiennes

Préfigurant les analyses nietzschéennes de *La Généalogie de la morale*, Stirner dénonce la façon dont le christianisme a tout mis sens dessus dessous, présentant comme morale révolutionnaire une inversion regrettable des valeurs de son temps. « La manière de voir chrétienne a ainsi peu à peu absolument transformé des mots honorables en mots malhonnêtes ; pourquoi ne pas les remettre en honneur ? Par exemple le mot « insulte » (*Schimpf*) signifiait autrefois « plaisanterie » (*Scherz*), mais le sérieux chrétien a fait du divertissement une privation, car il ne saurait comprendre la plaisanterie [...]. » (p. 121).

Critique de la démocratie

Prenant le contrepied de toute son époque, Stirner rappelle que c'est la démocratie athénienne qui a instauré l'ostracisme et condamné à mort Socrate. Vouloir libérer le « citoyen », c'est, là comme ailleurs, substituer à la seule réalité consistante, l'individu, une abstraction dangereuse : on vient alors bafouer le droit des « Uniques » au nom d'un concept dont la principale fonction est d'écraser l'individuel. « Plus libre est le peuple, et plus lié l'individu : c'est ainsi précisément à son époque de plus grande liberté que le peuple athénien a institué l'ostracisme, banni les athées et empoisonné son penseur le plus pur. » (p. 260).

Critique de l'éducation

Contre toute la philosophie des Lumières, dont les théoriciens révolutionnaires de son époque se veulent les héritiers, Stirner dénonce comme une mise au pas, comme un « formatage », l'éducation des masses présentée frauduleusement comme une vaste entreprise d'émancipation. Il s'agirait pour l'essentiel de programmer un individu fiable, prévisible, et non un être libre. Le Nietzsche des *Considérations inactuelles* ne dira pas autre chose. Parfaitement cohérent, Stirner insiste sur le formatage de la sensibilité, moteur souterrain de nos conduites, préfigurant là aussi les démonstrations nietzschéennes : « Qui n'a un jour remarqué, plus ou moins consciemment, que toute Notre éducation a pour objet de créer des sentiments en Nous, c'est-à-dire de Nous les souffler, au lieu de Nous laisser ce soin, quel que doive en être le résultat ? » (p. 133).

Critique de la Révolution française

Tout à fait étrangère aux critiques de Marx sur la révolution française, révolution « bourgeoise » aux yeux de l'auteur du *Manifeste du Parti communiste*, la dénonciation stirnérienne se rapproche davantage de certaines critiques contre-révolutionnaires apparues dès la fin du XVIII^e siècle. Stirner est sensible à l'accentuation du pouvoir central engendré par 1789, rappelant, ce qu'aucun homme de bonne foi ne saurait contester, et qui était pourtant farouchement nié par les idéologues de son temps, que les prérogatives des monarques de l'Ancien Régime étaient infiniment plus limitées que celles de l'État moderne. « La Révolution a transformé la monarchie limitée en monarchie absolue. Désormais tout droit qui n'est pas conféré par ce monarque est

« usurpation », tout privilège qu'il accorde, en revanche, « droit » (p. 163).

Critique du communisme

Marx ne s'est pas trompé en tentant de ridiculiser Stirner canonisé sous le sobriquet de « saint Max ». Tout comme Proudhon ou Bakounine, écrivant l'un et l'autre au jeune Marx qu'ils tremblaient pour la liberté en lisant ses premiers essais, Stirner détecte avec beaucoup de finesse dans les théories marxistes une logique de contrainte annonçant une pression « totalitaire » (anachronisme qu'on me pardonnera tant il est ici inévitable) sur l'ensemble de la société : « La bourgeoisie avait laissé les biens spirituels et matériels libres d'accès et à la discrétion de chacun d'y puiser suivant ses désirs. Le communisme les procure réellement à chacun, les lui imposant et l'obligeant à les gagner. Eux seuls faisant de Nous des hommes, il exige très sérieusement que Nous les acquérions, et sans objection, afin d'être des hommes. La bourgeoisie en avait laissé l'acquisition libre, lui y contraînt et ne reconnaît que l'homme travaillant pour acquérir, l'homme exerçant un métier. Point ne suffit que le métier soit libre, il te faut l'empoigner. » (p. 181).

Il va plus loin encore en signalant dans la destruction de la propriété privée le contraire d'une thèse révolutionnaire, mais un simple retour à la féodalité : « Les communistes ne font que pousser plus loin les conséquences de ce qui existait depuis longtemps déjà dans l'évolution religieuse, et notamment dans l'État, à savoir l'absence de propriété, c'est-à-dire le régime féodal. » (p. 348).

Sans mettre en évidence les conséquences du paradoxe anarchiste, ni se pencher sérieusement sur les modalités qui pourraient un jour faire surgir ce monde des « Uniques » auquel il rêve, Stirner met en évidence l'incompatibilité définitive qui existe entre l'individualité véritable et l'inféodation à un parti quel qu'il soit : « Les Moi propres, les Uniques, formeraient-ils par hasard un parti ? Non-sens ! Comment pourraient-ils s'appartenir en propre s'ils appartenaient à un parti ? » (p. 280).

Réponses aux objections

L'altruisme et la spiritualité ont fait beaucoup plus de mal à la surface de la Terre que ne le ferait le déchaînement de la violence égoïste

Lucide sur les risques liés à une individualisation radicale, Stirner ne cherche à aucun moment à les édulcorer. Ses efforts vont dans une autre direction. Il nous interroge avec talent sur la question de savoir si l'enrôlement des hommes sous les bannières des idées générales (religieuses, morales, politiques, etc.), si la passion avec laquelle l'humanité a combattu depuis des siècles pour défendre des idéaux généraux, n'ont pas engendré infiniment plus de violence que ne pourrait en produire un égoïsme assumé. N'est-ce pas toujours avec les intentions idéelles les plus nobles que les hommes se sont le mieux entretenus ? « Plus d'un sait, pour en avoir fait l'expérience, combien mal Nous en prend de laisser les désirs en user librement et sans frein avec Nous ; mais que le libre esprit, la noble spiritualité, l'enthousiasme pour les intérêts spirituels ou n'importe quel autre enfin des dénominations de ce joyau, Nous attirent encore plus

d'ennuis que l'inculture la plus sauvage, voilà ce dont on ne veut pas prendre conscience et que l'on ne saurait d'ailleurs faire sans être consciemment un égoïste. » (p. 120).

L'un des plus beaux exemples de cette confrontation entre l'« homme ancien » et l'« Unique » à venir, entre l'amoureux des idées et l'égoïste stirnérien, se trouve dans les lignes suivantes, qui nous proposent un dialogue socratique : « Comment pouvez-Vous vivre véritablement en société, aussi longtemps qu'une ombre d'exclusivisme subsiste entre vous ? » Je retourne la question et dis : « Comment pouvez-Vous vraiment être unique, aussi longtemps qu'il subsiste ne serait-ce qu'un seul lien entre Vous ? Si Vous dépendez les uns des autres, Vous ne pouvez Vous séparer et si un « lien » quelconque Vous attache, Vous n'êtes quelque chose qu'en tête-à-tête, vos douze font une douzaine, vos milliers un peuple, vos millions l'humanité. » « Mais ce n'est qu'en étant humain que Vous pouvez avoir des rapports mutuels en tant qu'hommes, de même que Vous comprendre comme patriote que si Vous êtes patriotes ! » « Soit ; quant à Moi, Je réponds : « Ce n'est que lorsque Vous êtes unique que Vous pouvez avoir avec autrui des rapports sur la base de ce que Vous êtes. » (p. 191).

L'individu conscient de son unicité n'a aucune raison de vouloir du mal à un autre individu

Max Stirner ne prétend à aucun moment, contrairement à ce que font les utopistes de son temps, que le règne des Uniques fera de la terre un paradis. Il se contente de démontrer que s'ils n'ont plus de bannières auxquelles sacrifier leurs vies, les individus n'auront plus guère de raison de s'affronter. Certes des conflits ponctuels existeront jusqu'à la fin des temps, mais un monde d'individus soucieux de leur seul intérêt serait un monde plutôt paisible : « J'aime Moi aussi les hommes, non seulement les individus, mais chacun. Mais Je les aime avec la conscience de l'égoïsme : parce que les aimer Me rend heureux et qu'aimer M'est naturel, parce que

cela Me plaît, et Je ne connais pas de « commandement de l'amour ». J'ai de la sympathie pour chaque être sensible, dont le tourment Me tourmente comme son soulagement Me soulage ; Je puis le tuer, mais pas le torturer. » (p. 329).

Conclusion : Les héritiers de Stirner

Stirner n'est pas un philosophe au sens étroit du terme, c'est un penseur aux intuitions géniales. Aucun des lecteurs de *L'Unique et sa propriété* n'est sorti indemne de cette lecture : Bakounine se prétendra (très illégitimement) le « fils spirituel » de Stirner, Nietzsche lui empruntera une part essentielle de ses conceptions individualistes. Le mot « autisme » présent dans le titre de cet exposé ne doit pas vous dérouter. Je m'en suis servi afin de pointer le désarroi dans lequel nous met l'auteur de *L'Unique et sa propriété* : en lisant ce livre atypique, on ne peut que se demander si l'auteur est une victime du subjectivisme inauguré par René Descartes (comme l'est sans doute, dans un autre registre, le marquis de Sade), ou s'il est le prophète inspiré d'un monde à venir dont nous ne saisissons pour le moment que les prémisses. Décrypter l'ouvrage de Stirner en surmontant le malaise que déclenche inévitablement chez tout philosophe la lecture des approximations stirnériennes, c'est découvrir de page en page une multitude de pépites dont chacun des « Uniques » que nous sommes peut s'enrichir. C'est à cette quête que j'espère vous avoir incités.

Notes

¹ Tous les passages cités le sont d'après la traduction de Pierre Gallissaire et André Sauge.- *L'Unique et sa propriété et autres écrits*.- Lausanne : Bibliothèque de L'Âge d'homme, 1972.

PROUST : UN ÉCRIVAIN À LA RECHERCHE DE SON MOI

Roland BILLAULT

Peu d'écrivains, semble-t-il, se sont autant préoccupés de leur Moi que Marcel Proust ; et on en a souvent conclu qu'il était un auteur « nombrilique » dont un interminable faux roman cachait mal les artifices d'auto-complaisance.

Et il est vrai que lui-même, embarrassé par la question posée sur la nature de son ouvrage, ne trouva à répondre que : « c'est une espèce de roman »... Mais, loin de confirmer la malignité d'une ambiguïté coquette et calculée, l'expression reflète la spécificité toute nouvelle d'une démarche d'écriture et d'investigation qui répondait à une exigence d'exploration et d'élucidation de ce que l'être humain renferme de plus secret et, si l'on sait le sonder, de plus révélateur.

Mais cela ne peut se faire que dans les tâtonnements et, surtout, au prix d'une persévérance dont il y a peu d'exemples dans notre littérature. Ces tâtonnements, cette méconnaissance de ce que sera, par exemple, notre vrai destin, peut s'accompagner, d'ailleurs, d'une sorte d'intuition de ce que notre personnalité a, sans doute, de beaucoup plus profond que ce que nos activités ordinaires peuvent sembler exprimer et nous donner à croire, et que l'on veut réussir à exhumer un jour. C'est ce qui s'est passé pour Marcel Proust.

Il n'est que de se souvenir de ses « valse-hésitations » déjà dans le simple choix d'une démarche d'existence qui lui convienne et, surtout, qui exprime sa nature profonde et véritable. Une grande partie de sa vie nous offre, en

effet, le spectacle d'un homme aux multiples talents confronté à une sorte d'aboulie paralysante... C'est, déjà, le personnage de Swann...

Incertitude au plan familial, d'abord : tout le monde sait quelles situations contradictoires a vécues l'enfant Marcel tiraillé entre le désir de profiter de la tendre faiblesse d'une mère adorée et la crainte d'irriter un père mécontent de ses caprices d'affection. Plus tard, viendra se manifester le sentiment de culpabilité d'un jeune homme incapable de suivre la voie « normale » d'un père et d'un frère, médecins tous deux, c'est-à-dire socialement « normaux ». Et, bien sûr, on peut penser aussi aux hésitations et aux ambiguïtés de ses choix amoureux...

Au plan professionnel aussi Marcel Proust va être partagé entre le désir de « faire plaisir », par exemple en acceptant un emploi de bibliothécaire qu'on le priera d'abandonner parce qu'il ne l'assume pratiquement jamais, et celui de s'adonner aux fréquentations mondaines et au journalisme de potins dont il sent d'ailleurs à la fois la futilité et aussi l'hypothétique utilité, sans la discerner encore vraiment.

Comme son futur personnage Swann, il éprouve un désir réel d'être écrivain et une sorte de nonchalance et d'incapacité de décision, ce qui fait de lui, pour le moment, le type même du velléitaire. Cette énigme posée par son propre Moi fournira à la fois l'un des personnages les plus attachants de *La Recherche*, Swann, et l'élément déclencheur de son propre envol littéraire, au travers d'une sorte de double, le « narrateur », ce qui est, au fond, un refus de paternité autobiographique permettant à la fois des confidences plus fouillées et une construction de type « romanesque ». C'est tout le mystère de la création proustienne. Il la porte en lui, mais il ne l'a pas encore déchiffrée ni, donc, mise en œuvre.

Sa démarche littéraire le montre bien, situation « bancale » d'un écrivain qui se sent l'être et qui va, pourtant, errer longtemps avant que les « côtés » de Guermantes ou de Méséglise, les plages de Balbec, ou les clochers de Chartres ne lui adressent leur irrésistible appel et ne lui annoncent, au sens presque religieux du terme, sa vocation définitive.

Cette gestation passe d'abord par les chroniques mondaines, par *Jean Santeuil*, par *Les Plaisirs et les jours* et par ce qui est comme un manifeste de lucidité littéraire : le *Contre Sainte-Beuve*.

Mais rien n'est possible pour scruter l'âme humaine, comme c'est son dessein profond, sans une préalable plongée dans son propre Moi, toujours, d'ailleurs, à travers ce « je » qui est censé être un autre et qui est en même temps lui-même. Mais laissons de côté, pour l'instant, cette dualité énigmatique qui a fait couler tant d'encre... sans doute trop... Intéressons-nous plutôt à la dualité qui nous est décrite d'abord chez l'une des deux composantes du duo, le narrateur, dualité ressentie- et décrite- à l'occasion des différentes phases de la vie, par exemple à travers le phénomène du sommeil.

Tout le monde connaît le fameux début du premier volume de l'œuvre : « Longtemps je me suis couché de bonne heure. » Il prélude à une étude, maintes fois reprise, des mystères du sommeil, des rêves, de la conscience endormie ou simplement engourdie : « Un homme qui dort tient en cercle autour de lui le fil des heures, l'ordre des années et des mondes ». Nous sommes

ici au début de *Du côté de chez Swann*, mais dans la suite de l'œuvre, Proust ne cessera pas de se pencher sur le kaléidoscope des songes et de leurs énigmes, multipliera les investigations et les réflexions, persuadé qu'il est, déjà, de ce qu'une vérité cachée est tapie sous les apparences ou sous les explications habituelles, et que les images des rêves sont « empruntées à une mémoire entièrement distincte de celle que mettait d'habitude à contribution mon sommeil » (*Le Côté de Guermantes*). « Car on ne peut bien décrire la vie des hommes, dit-il encore, si on ne la fait pas baigner dans le sommeil. » Ainsi Proust fait-il défiler le long d'une sorte de parcours psychique les différents types de sommeils depuis les « jardins réservés où ils croissent comme des fleurs inconnues », en passant par les parois obscures de la chambre qui s'ouvre sur les rêves et où pendent les souvenirs des songes (expression très baudelairienne), pour aboutir près de la grille des sommeils profonds, alors qu'« au-delà encore sont les cauchemars [...] avec leurs albums fantaisistes »... à propos desquels l'auteur s'offre une pointe moqueuse contre les médecins et leurs analyses. Et puis il y a « le sommeil de plomb » : pourquoi, nous dit Proust, quand on en sort, retrouve-t-on son propre Moi plutôt que tout autre ? En fait, après la mort qu'est ce sommeil, où nous étions comme enfermés dans un cercueil plombé, il se passe la même chose que lorsqu'on retrouve un nom, un vers, un refrain oublié... « Et peut-être, nous dit-il, la résurrection de l'âme après la mort est-elle concevable comme un phénomène de mémoire ». Ainsi, nous le voyons, l'écrivain s'attèle à l'élucidation de ce qui se passe en nous quand nous ne sommes plus nous, et même, ce faisant, il cherche à appréhender et à percevoir les différents signes annonciateurs de notre mort et l'énigme de notre trépas.

Mais l'intéresse autant ce qui se passe quand nous sommes hors de nous, c'est-à-dire, notamment, plongés dans les passions comme l'amour et son corollaire, la jalousie.

Certes, les considérations sur les mystères et les affres de l'amour appartiennent à la banalité des études littéraires et il est nécessaire, pour atteindre des vérités plus profondes, de lire, au moins, *Phèdre* de Racine, *La Cousine Bette* de Balzac ou *Climats* de Maurois ; mais aucun écrivain, à notre avis, n'est allé aussi loin dans ce domaine que Marcel Proust.

Bien évidemment, la longueur et l'abondance des analyses consacrées à ce domaine par *La Recherche* ne sauraient être reproduites ici, et nous nous bornerons à évoquer le caractère énigmatique du processus de la passion et de ses conséquences sans en donner une description linéaire.

Observons, par exemple, Swann : il passe son temps à constater l'inadéquation à sa propre condition sociale, à ses goûts de dandy cultivé, d'Odette de Crécy dont, dès le début de leurs relations, il a, de surcroît, regretté « que sa beauté ne fût pas du genre de celles qu'il aurait spontanément préférées » ! Et, à plusieurs reprises, il va constater, sur son visage, dans ses attitudes si conformes à la « technique » de séduction de la « cocotte », dans ses propos, bien sûr, dans son mauvais goût, des motifs de déception de nature à l'écarter de lui. Et pourtant, sa vie va être suspendue à ses avances, à ses abandons, mais aussi à ses dérobades et, finalement, à ses trahisons... Evidemment, il est impossible, en si peu de temps, de « décortiquer » (c'est une de ses propres

métaphores) le mécanisme de cette passion ; mais observons l'extraordinaire perspicacité du narrateur Proust lorsqu'il nous montre comment elle est orchestrée par madame Verdurin qui a compris quel pouvoir la petite phrase musicale de la sonate de Vinteuil, jouée à chaque rencontre, était capable d'exercer, une sorte de possession sur Swann, jusqu'à devenir le symbole-déclat de sa dépendance amoureuse, et bien plus tard de ses crises de jalousie rétroactive, comme lorsqu'il pénètre, bien après sa rupture d'avec Odette, dans un salon où a lieu un concert : « Mais tout à coup, ce fut comme si elle [Odette] était entrée [...] et avant que Swann eût le temps de comprendre et de se dire : c'est la petite phrase de la sonate de Vinteuil, n'écoutez pas !, tous ses souvenirs du temps où Odette était éprise de lui étaient remontés lui chanter éperdument les refrains oubliés du bonheur ».

Voilà donc cohabitant dans le même homme un emportement passionnel artificiel, comme le prouvent les comparaisons, d'ailleurs forcées et qu'il sait fausses, d'Odette avec les plus célèbres portraits des peintres de la Renaissance italienne, une souffrance, très authentique, de jalousie indicible, le constat « raisonnable » de l'incompatibilité entre elle et lui, et, plus tard, contre toute sagesse, la décision d'épouser cette femme inconstante qui l'a ridiculisé ! L'énigme d'un tel comportement, si semblable, finalement aux incohérences des rêves, Marcel Proust est, sans aucun doute, celui qui l'a le plus finement étudiée. Dans *Sodome et Gomorrhe*, beaucoup plus loin, par conséquent, dans l'œuvre, il revient sur ce point de la puissance de l'amour pour une femme que l'on dote des qualités que, pourtant, on voit qu'elle n'a pas. C'est ce qui se passe avec Albertine. L'écrivain latin Lucrèce, amoureux tragique aussi, avait payé très cher- et admirablement dépeint- cette situation, et Molière transposera sa propre infortune dans la détresse poignante d'Alceste. Et Proust en vient même à faire intervenir, pour expliquer le phénomène, des puissances invisibles, d'obscur divinités (c'est évidemment allégorique), sans lesquelles nous ne serions pas fascinés par une femme dont, par ailleurs, nous ne saurions même pas dire, après son départ, comment elle était habillée ! (Ce sont ses propres termes). Au fond, c'est là une conception platonicienne, puisqu'elle distingue l'objet réel somme toute souvent médiocre, d'une vision intérieure, idéalisée, appartenant au monde de la perfection. Freud dit dans son ouvrage *Deuil et mélancolie* à peu près la même chose : « Certaines femmes exercent la plus grande fascination sur les hommes non seulement pour des raisons esthétiques... mais aussi à cause d'une certaine constellation psychologique intéressante. » Et cet amour est tenace, comme le rappelle Catulle : *Difficile est longum subito deponere amorem... Eripite hanc pestem...* « S'affranchir soudain de l'amour est difficile... Extirpe donc cette maladie », etc. Mais comment s'en guérir ?

Et que dire de cette sorte de rémora de l'amour qu'est la jalousie ? Une étude magistrale nous en est offerte à propos d'Albertine, qui vient compléter la célèbre description des souffrances de Swann avec Odette, mais cette fois il s'agit du narrateur, dans lequel nous pouvons discerner plus que jamais l'écrivain lui-même.

Taraudé par l'illogisme de ses réactions après le départ d'Albertine puis après sa mort, le narrateur s'épuise à comprendre pourquoi il souffre d'avantage de jalousie à propos d'Albertine morte qu'à propos

d'Albertine disparue. Il constate avec stupéfaction que le consentement à l'éloignement de la jeune femme et l'oubli progressif qui s'en était ensuivi, y compris dans le domaine des soupçons amoureux, ce consentement et cet oubli s'effacent soudain pour faire place, comme lorsque Swann avait entendu jouer la phrase de la sonate, à la résurrection, douloureuse presque physiquement, de la jalousie la plus exigeante, et ce justement quand il apprend la mort de la jeune femme.

Sans doute le caractère brutal de cette nouvelle jouet-il un rôle dans la déroute psychologique du narrateur, mais, plus encore, c'est la prise de conscience que, plus jamais, il ne pourra espérer savoir enfin la vérité sur l'homosexualité d'Albertine, espoir qui, même une fois cette dernière enfuie, était resté à l'horizon des potentialités d'interrogatoires, si bien que la jalousie si lancinante du temps où elle habitait avec lui, avait fini par s'effacer, au rythme de l'oubli de la personne elle-même, parce qu'en arrière-plan de cette situation subsistait, obscurément, un droit de propriété, comme une hypothèque, sur une vérité possiblement « dévoilable ». Et l'énigme sur laquelle, même dans sa douleur, il se penche maintenant avec effroi et fascination, c'est celle de la résurrection de cette jalousie, avec sa totalité de souffrance, alors que la logique égoïste de l'amant malheureux voudrait qu'il éprouve bien plutôt une sorte de délivrance, puisque la « coupable » n'est plus. Mais (je cite) « pour que la mort d'Albertine eût pu supprimer mes souffrances, il eût fallu que le choc [elle a fait une chute de cheval] l'eût tuée non seulement en Touraine mais en moi ». Les passages suivants de *La Fugitive (Albertine disparue)* déroulent une douleur extrême, lancinante, litanique, comme il est fréquent pour un amoureux désespéré : « le nom d'Albertine, nous dit-il, sa mort avaient changé de sens ; ses trahisons avaient soudain repris toute leur importance ». Et Proust d'ajouter : « Pour la jalousie il n'est ni passé ni avenir [...] ce qu'elle imagine est toujours le Présent ». Et pourtant cela n'empêche pas les sentiments de s'estomper, comme nous le montrent d'autres passages, notamment ceux où il relate l'action apaisante d'un voyage à Venise, où, dit-il, il « approche de l'indifférence absolue à l'égard d'Albertine », ce qui pose l'énigme de la nature même et des raisons véritables de la passion possessive éprouvée naguère... Et puis ne voilà-t-il pas que le manteau que porte un personnage d'un tableau de Carpaccio ressemble (il faudrait dire « est reconnu » comme) à celui qu'Albertine portait au cours d'une promenade pour que désir et mélancolie ressurgissent, révélant, une fois de plus, la toute-puissance, dans sa pureté et sa précision, du souvenir qui est, on le sait bien, la grande affaire de La Recherche et auquel l'écrivain tente, depuis le début de l'œuvre, d'arracher le secret de sa signification.

Mais il serait faux de penser que seule une introspection à la fois complaisante et inquiète peut suffire à percer l'énigme de notre personnalité ; il faut aussi, pour en savoir plus, reporter sur les autres le même effort d'étude ; et, à ce sujet, il est faux de considérer, comme on l'a souvent fait, que les études fouillées menées sur les personnages qui peuplent *La Recherche* ne reflètent que les préoccupations et les ambitions mondaines de Proust. En réalité, le Moi des autres constitue l'autre terrain de ses découvertes psychologiques, qu'il s'agisse de la duchesse de Guermantes, du baron de Charlus,

de madame Verdurin ou du snob Legrandin, que nous prendrons seul comme exemple, faute de pouvoir mener une enquête plus vaste.

Ah Legrandin ! Quelle étude extraordinaire que la sienne ! S'étudiant lui-même sans cesse, le voilà à son tour étudié, scruté, dans cette démarche même, par un narrateur-radiologue hors du commun. Le récit des entrevues avec cet homme, avec ce personnage qui fascine d'abord l'adolescent, puis intrigue le mondain pour, finalement, être percé à jour comme prototypique du snob par le chroniqueur-romancier, nous montrent la justesse de cette sorte d'effeuillage, de description « desquamante » et, en même temps, la révélation de soi que savoure l'écrivain découvrant déjà, en partie, avec une sorte de jubilation, la justification et la signification profondes de son art, comme nous essayerons de le montrer plus complètement par la suite. Nous nous enchantons, comme il s'enchantait lui-même, de cette sorte de jeu de piste qui conduit à l'élucidation du personnage à l'occasion de l'un des portraits les plus fameux tracés dans *Du côté de chez Swann*. Et la chose n'est possible que grâce à ce qui est la qualité fondamentale de Proust : l'art de faire épouser par la phrase la complexité sinueuse du caractère de Legrandin et de révéler la clé de son énigme, c'est-à-dire la douleur profonde causée par l'impossibilité de fréquenter les Guermantes, douleur que le jeune narrateur vient de réveiller en lui demandant imprudemment s'il les connaît, tandis que, dans cette description même, l'auteur adulte Marcel Proust dévoile sa propre « méthode » d'écriture. Une très longue phrase restituée à elle seule merveilleusement la comédie jouée par son personnage pour masquer la pénible réalité.

Elle illustre très bien ce que Proust a dit du style : « nullement un enjolivement, pas même une question de technique, c'est, comme la couleur chez les peintres, une qualité de la vision, la révélation de l'univers particulier que chacun de nous voit et que les autres ne voient pas ». Quelle admirable radiographie de l'âme nous est proposée ici : la phrase est littéralement et littérairement plaquée sur les méandres des pensées les plus secrètes, pourtant débusquées par le regard et l'oreille implacables de l'observateur, et l'on ne peut que s'inscrire en faux contre la boutade de Céline se moquant de « ces phrases qui se mordent la queue après d'infinis tortillages ».

Certes, un tel portrait participe, dans sa subtile affectation, du désir d'étude mondaine dont on a souvent fait, à tort, l'essentiel de l'œuvre proustienne ; mais la description de Legrandin, comme celles de Mme Verdurin ou de Charlus s'inscrit surtout dans le désir de restituer la réalité profonde des êtres qui ont, de manière récurrente mais chaque fois différente, constitué le kaléidoscope vivant que l'écrivain a côtoyé et dont il veut être le peintre minutieux comme pour un vitrail qui, dans sa permanence symbolique, révèle, dans l'obscureté des rayons qui le frappent, la signification et la portée profonde des personnages. Et notre référence artistique n'est pas innocente puisqu'elle nous permet de rappeler que c'est, justement, à travers les innombrables œuvres d'art, les peintures notamment, que Proust parvient à déceler la vérité profonde des êtres réels auxquels il les associe, comme, pour revenir à Legrandin, la référence à saint Sébastien percé de flèches (peinture de Sodoma).

C'est ce regard extraordinairement perçant et le désir profond que ne meurent pas les révélations qu'il a permises qui vont déclencher la tentative prométhéenne de *La Recherche*. Mais il aura fallu l'obstination à élucider les signes envoyés par les œuvres d'art et par l'au-delà mémoriel pour que la « vraie vie » soit enfin ressentie et transcrite comme un archéologue use sa vie à laisser à la postérité la traduction d'un palimpseste, comme testament-témoignage suprême.

L'énigme que Marcel Proust a fini par débusquer et résoudre est, à coup sûr, dépendante de ces deux éléments qui sont étroitement imbriqués : la leçon arrachée tout au long de son œuvre et de sa vie aux grands artistes étudiés et aimés inlassablement, et, d'autre part, l'élucidation, en profondeur, des émois mémoriels éprouvés, au fil des années, en des circonstances hautement symboliques.

Les œuvres d'art, tout d'abord : Proust en a une connaissance exceptionnelle, en particulier dans le domaine de la peinture, avec une prédilection bien connue pour Giotto et Vermeer. Les portraits du premier, notamment les figures féminines, lui fournissent les références et les comparaisons nécessaires à la description, souvent humoristique, de certains personnages, servante, fille de cuisine ou actrice, qui, ainsi « réincarnés », prennent, paradoxalement, plus de vérité, parce qu'ils bénéficient de l'acharnement même du peintre à révéler la nature « vraie » de ses propres modèles. Ce faisant, devant ces chefs-d'œuvre, l'écrivain prend une leçon de « morale artistique » qui lui découvre sa propre mission littéraire et lui procure la jubilation créatrice qu'il désespérait de connaître. Ainsi peut-il suivre, nouveau Thésée, le fil conduisant à la solution de l'énigme essentielle : celle des rapports de la vie et de l'art.

Parallèlement à cette démarche, dans un même effort et une quête du même ordre, il va tenter de saisir la signification des phénomènes mémoriels qui jalonnent sa vie mais qui ne fourniront leur vrai sens qu'à sa fin, justifiant ainsi l'aventure éperdue – et mortelle – dans laquelle, écrivain et non plus seulement témoin, il va se lancer.

Tout le monde connaît la liste des expériences vécues dans ce domaine : le goût de la madeleine, la vue des aubépines ou celle des clochers, le contact de la serviette empesée ou du pavé mal équerri, l'odeur de la mer, le tintement de la petite cuiller...

Paradoxalement, c'est celle de ces expériences qui ne forment pas d'explication existentielle et artistique, la madeleine, qui est restée la plus célèbre, sans doute parce qu'elle est la première. En fait, c'est dans *Le Temps retrouvé* que se fera vraiment la lumière, non pas sur le mécanisme même de ces souvenirs, somme toute aisée à comprendre, mais sur ce qui est le cœur de la signification des émotions, des éblouissements ressentis en ces occasions par le narrateur, qui, on le comprend, devient de plus en plus Proust lui-même, c'est-à-dire la révélation d'une autre appréhension du Temps, mesuré (comme on se mesure à un adversaire) et vaincu, aboli par la conviction de l'immortalité de l'âme dont ces jaillissements mémoriels, dans la plénitude non pas des images mais des émotions qui les accompagnèrent et qu'on pouvait croire disparues à jamais, apportent la preuve bouleversante. Et, comme pour le Dieu immortel les bâtisseurs de cathédrales usèrent leur vie en des œuvres qui fussent dignes de Lui,

de même l'écrivain connaît-il l'éblouissante conviction que son art doit se montrer digne d'être un hymne à cette âme immortelle dévoilée.

Et, à cet égard, la leçon prise par Bergotte devant la *Vue de Delft*, dans une ultime et poignante désespérance de l'écrivain confronté à l'énigme de la perfection artistique, c'est celle, plus accomplie, plus victorieuse, que Proust retirera lui-même de la même démarche, devant le même tableau, pratiquement dans le même état maladif que Bergotte. Notant, raturant, remaniant, rallongeant, biffant à longueur de « paperolles », il peut désormais penser s'être approché de cette image de la perfection qui hante tous les artistes.

Ainsi notre narrateur est-il arrivé à la fin de *La Recherche*, après toutes les expériences décrites, les fréquentations analysées, les connaissances artistiques réfléchies, à la clé du mystère de la création, et va faire place, en une sorte de résolution de la double personnalité, fondue en une seule, à l'écrivain Marcel Proust. Et l'on pourrait dire, pour reprendre une image

déjà utilisée, que *La Recherche* est le génial palimpseste qui, de déchiffrages en déchiffrages, aboutit, dans sa superposition, à l'énigme de la vraie Vie : celle de l'homme dans le temps et celle de l'écrivain hors du Temps, et cela à travers l'Art. « Par l'Art seulement nous pouvons sortir de nous, savoir ce que voit un autre de cet univers. Grâce à l'Art, au lieu de voir un seul monde, le nôtre, nous le voyons se multiplier, et autant qu'il y a d'artistes originaux, autant nous avons de mondes à notre disposition, plus différents les uns des autres que ceux qui roulent dans l'infini et qui bien des siècles après qu'est éteint le foyer dont ils émanaient, qu'il s'appelât Rembrandt ou Vermeer, nous envoient leur rayon spécial ». Quelle magnifique vision ! Et quelle conviction !

C'est cet objectif, naguère si lointaine planète mais maintenant, il le sent, à sa portée, que l'écrivain moribond va tenter d'atteindre et atteindra in extremis, au sens tragique de l'expression, au prix, justement, d'une lutte sans précédent contre... le Temps...

SÉANCE DU 10 NOVEMBRE 2009

THÈME : Les écrivains journalistes

FRANÇOIS MAURIAC, DU NOBEL À LA GRANDE PRESSE : la polémique cure de jouvence ?

Pierre NAVARRANNE

François Mauriac ! Ce n'est pas un homme de lettres ni un journaliste qui va vous en parler, simplement un enfant d'Aquitaine élevé comme lui à l'ombre des palombières, dans le parfum des cèpes et de la forêt, imprégné aussi de son œuvre qui envahissait les bibliothèques de ma famille. S'il serait sans doute abusif de dire que j'ai appris à lire dans ses livres, ce sont eux en tout cas qui m'ont appris à aimer définitivement le genre romanesque. Pendant quelques trois quarts de siècle, son œuvre m'a marqué, nourri jeune marin mes heures de mer, rafraîchi celles d'Outre-Mer. Plus tardivement, c'est pour lire ses articles, chroniques, éditoriaux que j'ai appris à connaître certains organes de presse. D'accord ou pas avec ses idées, je me délectais du style qui les exprimait et enrichissais, au choc de nos opinions, mes facultés d'analyse et mes propres remises en question !

J'articulerai cette communication autour d'une charnière : le prix Nobel de 1952, en voyant très rapidement, le Mauriac d'avant ce Nobel : un homme de lettres, essentiellement romancier, se produisant seulement de-ci, de-là, dans la presse ; plus longuement, le journaliste « à part entière » qu'est devenu Mauriac depuis 1952, un journaliste qui n'a plus donné au public que quelques rares romans.

L'homme de lettres

Deux fois, l'année 2000, j'avais eu l'occasion d'en parler à l'académie du Var (1), en couronnant mademoiselle Pascale Sautel pour son mémoire de maîtrise de lettres à l'université de Toulon, *Solitude et silence dans l'œuvre de François Mauriac* ; en traitant, devant notre commission de littérature, de *L'angoisse, la foi, le style* chez Mauriac.

Quel style d'abord ! Cette sensualité qui le fait « communiquer charnellement avec la terre, l'air, le ciel », nous dit P.-J. Simon (2), comme il sait nous la communiquer à son tour, nous en imprégner dans les paysages du Sud-Ouest, cadre de tous ses romans ! « Je n'observe pas, je ne décris pas, je retrouve », a dit Mauriac de son œuvre romanesque. Et le lecteur aussi « retrouve » parfaitement ! Un exemple : le vent dans les pins. Je cite : « Bruit de mer ? Telle est la comparaison accoutumée, mais le vent dans les pins gémit moins sauvagement que l'Atlantique, il ne pousse pas ce cri d'un monstre aveugle et sourd ; c'est une plainte éolienne, une plainte humaine. »

Créateur de climat, de climat physique comme de climat moral, il fait ressentir par son style tout autant l'image, le caractère, le milieu que le courant souterrain de la grâce. Des lieux, des idées, des personnages, des

personnes, mais aussi des âmes, les unes saintes, d'autres mortes, d'autres souvent torturées.

L'angoisse mauriacienne, religieuse certes avec le fréquent conflit entre la chair et la foi, mais très humaine aussi : celle des deuils, de la maladie, des responsabilités familiales, des aléas de la vie conjugale (sur laquelle on veut plaquer aujourd'hui la grille de prétendues tendances homosexuelles, refoulées en tout cas). Surcompensée, cette angoisse par le courant souterrain de **la grâce**, qui viendra toujours peu ou prou sauver son œuvre, du désespoir. Oui, la grâce dans les romans de Mauriac a finalement plus d'importance que la faute : « Je peins des êtres au fond de l'abîme, écrivait-il à son épouse en 1922, mais au fond de l'abîme, ils voient le ciel ».

Jeune provincial monté à Paris à 22 ans (1907), cet écrivain est entré sur la scène littéraire avec deux recueils de poème, *Les Mains jointes* et *Adieu à l'adolescence* qui plurent tout de suite beaucoup à Maurice Barrès. Mais c'est comme romancier qu'il s'y imposa, avec *L'Enfant chargé de chaînes* (1913) et *La Robe prétexte* (1914), mais surtout, après la Grande Guerre, *Préséances* (1921), *Le Baiser au lépreux* (1922), etc. : un nouveau roman à peu près chaque année. *Genitrix* (1924), *Thérèse Desqueyroux* (1927), *Le Nœud de vipères* (1932) sont parmi les plus fameux. Vingt-cinq au total !

Des essais : *Souffrance et bonheur d'un chrétien* (1931), *Dieu et Mammon* (1933), parmi une quarantaine, dont pas mal de biographies : *Vie de Jean Racine* (1926), *Vie de Jésus* (1936), etc. ; quatre pièces de théâtre, ont jalonné aussi son activité littéraire. Quelques articles, de-ci de-là à divers journaux ou périodiques (*Le Gaulois*, *l'Écho de Paris*, *le Journal*, *Le Figaro*), plus souvent dans la presse de gauche lors du Front populaire et de la guerre d'Espagne (*Sept*, *Temps Présent*). Mais, durant la première moitié du XX^e siècle, c'est le romancier qui domine, et de loin ! C'est le romancier qui s'impose et c'est le romancier que l'Académie française accueille sous la Coupole en 1933, à 48 ans. Si jeune ? Mais oui, prétendait-on, parce que les Quarante pensaient que ce nouvel immortel n'occuperait pas longtemps son fauteuil, puisqu'on le croyait atteint d'un grave cancer du larynx. Ce qui faisait méchamment écrire à Maurice Martin du Gard : « Le talent de François Mauriac, sa bourgeoisie, ses grandes et gracieuses flatteries, sa piété, son snobisme, deux salons, la présidence des Gens de lettres et sa mort prochaine ont enlevé cette élection de maréchal ».

Il y restera près de quarante ans, ce « maître de l'amertume » comme le dénommait sévèrement André Chaumeix en répondant à son discours de réception, le 16 novembre 1933 !

La guerre de 1939-40, l'armistice, l'occupation le laissent à peu près silencieux. Officiellement, en tout cas, car il collabore sous le pseudonyme de Forez à la presse clandestine hostile au maréchal Pétain, adhère au Front national des écrivains et publie en 1943, sous son pseudonyme, *Le Cahier noir* aux éditions de Minuit.

Cette activité journalistique clandestine va se préciser après la Libération. Dès septembre 1944, *Le Figaro* l'accueille chaleureusement et, déjà plus mémorialiste que romancier, « il y règne, il y scintille, il y vocalise, prima dona et docteur de la loi », écrit Jean Lacouture (3).

Le terrain est mûr, désormais, pour qu'écluse le Mauriac dont nous allons parler maintenant, celui qui nous intéresse surtout ce soir, celui qui va s'épanouir et régner dans les années qui suivront son prix Nobel de littérature : le journaliste à part entière, l'homme de presse.

1952 : le tournant du prix Nobel

Le 6 novembre 1952 à 16 heures, tombe officiellement une nouvelle qu'attendaient impatiemment les initiés : l'Académie royale de Suède décerne le prix Nobel de littérature à François Mauriac. Dans ses attendus, cette respectable et prestigieuse institution précise nettement que c'est bien Mauriac romancier qu'elle couronne, « pour l'analyse pénétrante de l'âme et l'intensité artistique avec laquelle il a interprété, dans la forme du roman, la vie humaine ». Jean Lacouture a bien raison de souligner que, pour une fois, le jury de Stockholm ne faisait aucune allusion aux attitudes publiques, au témoignage politique ou social de son lauréat, ni pendant la guerre d'Espagne, ni dans la Résistance. Il nous laisse entendre que Mauriac en fut quelque peu affecté ! Mais le jeu valait néanmoins la chandelle : 178 000 couronnes, soit environ 11 millions de francs... outre la gloire et la notoriété internationale liées à ce titre.

Au Palais des congrès de Stockholm où a lieu la distribution des prix, le 10 décembre 1952, c'est au son de *l'Arlésienne* de Bizet que Mauriac est accueilli. Réjouissez-vous, amis provençaux : *l'Arlésienne*, voilà ce que les musiciens suédois avaient trouvé de plus régionaliste pour accueillir cet Aquitain, ... émissaire du Pays d'Oc, il est vrai. Mais j'aurais personnellement préféré le plus opportun *Beth Ceü de Paü* ! Superbe, en tout cas, notre François dans son habit de cérémonie, le col et la poitrine barrés de décorations, comme « un vieux gentilhomme retour de l'émigration », dit l'impertinent Lacouture.

Au même moment ou presque, les 7 et 8 décembre, à Casablanca alors sous protectorat français, des manifestations populaires dégénèrent et sont cruellement réprimées par la police dans une tragique effusion de sang. Les nationalistes marocains et les partisans français de l'indépendance du Maroc affirment qu'il s'agit là d'un traquenard monté par la police du protectorat. Les amis libéraux, religieux, intellectuels des émeutiers, tout particulièrement le Centre des intellectuels catholiques, Robert Barrat et Jean-Marie Domenech en tête, font le siège du tout récent prix Nobel, qui avait déjà manifesté son anxiété politique à propos du Maghreb.

Ils souhaitent que Mauriac mette son autorité internationale, renforcée désormais, au service d'une ouverture, d'une libération du comportement de la France au Maroc, dans tout le Maghreb, voire dans toute l'Union française. Voilà dans quelles circonstances paraît avec fracas, le 13 janvier 1953 dans *Le Figaro*, un article qui aborde tout le problème des rapports entre les croyants et le système colonial : *La vocation des chrétiens dans l'Union française*. Contre « le racisme né du lucre et de la peur », les chrétiens de l'Union française, catholiques et protestants, ont « le devoir de faire front » et, tout à la fois, de « prier, panser les plaies et rétablir entre les deux peuples les liens brutalement rompus ».

Stupeur générale, réactions contradictoires, débats dramatiques s'en suivent, dans l'opinion française, non sans violences et grossièretés verbales. Passons..., mais

retenez que, *volens nolens*, cet article a été comme le manifeste mauriacien de son engagement journalistique et polémique.

Vous me direz qu'il n'avait pas manqué de s'engager déjà, une quinzaine d'années auparavant, à propos de la guerre d'Espagne avec son manifeste pour les Basques de Guernica ; qu'il y avait eu ses articles dans la presse clandestine pendant l'Occupation ; ceux de la Libération, sa rupture avec le Front national des écrivains et ses interventions de presse en 1945-46 pour limiter les rigueurs et les injustices de la Libération (*Le Canard Enchaîné* avait alors surnommé Mauriac « saint François-des-Assises », parce qu'il y témoigna plusieurs fois en faveur d'écrivains français poursuivis). C'est vrai. Mais ce qui n'était jusqu'à là que déclarations circonstanciées, devient *action systématique d'un homme de presse engagé* et résolu à mener, par le moyen médiatique, un combat véritable. Un combat où il engage, en somme, son prix Nobel.

On n'a pas manqué d'insinuer que ce changement d'amure : abandonner (ou du moins négliger) la création romanesque pour l'activité de presse, n'était pas étranger à son âge (67 ans), moins riche en facultés imaginatives. Voire ! Il vient d'écrire *Le Sagouin* (1951) où l'on retrouve le meilleur de son art. Il prépare, pour l'année suivante, *l'Agneau* (1954) où vont s'intriquer tant de problèmes moraux, spirituels, religieux... avec, en filigrane, le spectre de l'homosexualité. Bref, sa verve romanesque est loin d'être tarie ! En 1969, *Un Adolescent d'autrefois*, qui compte parmi ses meilleurs romans, en apportera la preuve irréfutable.

Non, c'est parce que son âme tourmentée prenait conscience de sa responsabilité internationale que ce prix Nobel a constitué comme un starter dans cet engagement médiatique définitif, celui qui marquera ses quinze dernières années.

La preuve ? Je la trouve dans deux déclarations de François Mauriac, la veille et le lendemain du glorieux 10 décembre 1952 : le 9 décembre, à l'ambassade de France à Stockholm qui avait organisé pour lui une conférence de presse, quelqu'un lui demande : « Vos convictions ne vous gênent pas quand vous écrivez des romans ? - Quand je veux défendre mes idées, j'ai le journal, répond-il déjà, le journal abscès de fixation qui permet d'épurer du roman des idées qu'on ne doit pas y mettre ». Significatif, non ?

Le surlendemain, 11 décembre, agenouillé dans la chapelle des dominicains de Stockholm, il demande au Seigneur (*Bloc-Notes*, t. 1, p. 22), « d'échapper aux futilités du journalisme brillant [...] de témoigner en faveur de ce qui me tient à cœur plus que tout au monde. »

C'est ce qu'il fera désormais.

Dix-huit ans de polémique

Fini, l'homme de *La Table Ronde* où il était le maître vénéré – et peut-être un peu amoureux – des jeunes et beaux Nimier, Blondin, Laurent. N'écrivait-il pas au premier : « Vous êtes le seul de votre génération », ou encore : « Je ne vous interdis pas d'aimer Céline, à condition que vous m'aimiez aussi » ? Lacouture a raison : « Le colonel des Hussards plus ou moins maurassiens des années cinquante va devenir la figure de proue du progressisme marocain ». Il a eu à Stockholm son chemin de Damas.

Il préside désormais l'Association *France-Maghreb* fondée en juin 1953, soutient le président Mendès-France et gémit lorsque son cabinet est renversé. Il s'indigne contre « le molletisme » en Algérie, contre la prétendue pacification et contre la torture. Tout un étincelant journalisme de combat, toute une sainte colère, voilà l'essentiel de son fameux *Bloc-Notes*, né à *La Table Ronde*, mais vite passé à *l'Express* (novembre 1953). Il y est très à l'aise, il est chez lui dans l'équipe assez progressiste qu'animent J.-J. S.-S. et Françoise Giroud, avec Jean Cau, Pierre Viansson-Ponté, Jean Daniel, etc. Sept ans durant son *Bloc-Notes* y fera merveille et il faudra l'intolérance antigaulliste systématique de Jean-Jacques Servan-Schreiber pour que Mauriac démissionne de *l'Express*, le 14 janvier 1961, et qu'il émigre au *Figaro Littéraire*.

Son *Bloc-Notes* y restera aussi libre, aussi allègre, aussi clair que jamais, jusqu'aux derniers jours de l'écrivain : son dernier article est du 8 août 1970, alors que Mauriac mourra le 1^{er} septembre 1970 à l'hôpital de l'Institut Pasteur, rue de Vaugirard.

Tous ces articles, ont été réédités dans ses *Blocs-Notes*, *Mémoires*, *Journal* et restent donc à notre disposition, Dieu merci ! Je n'y reviendrai donc que pour souligner, dans cette intense activité journalistique, deux éléments frappants :

- **La véritable gaullomanie** qui s'est emparée de Mauriac à partir de 1958 et qui n'a pas faibli pendant les dix années du régime gaullien dans la Cinquième République. Les limites de l'admiration, celles de la fascination même, vont être largement dépassées vers une sorte d'idolâtrie. Une idolâtrie qui inspira à Jacques Laurent, au milieu des polémiques et des procès qui marquèrent les événements d'Algérie, son célèbre pamphlet *Mauriac sous De Gaulle* (4).

Ecoutez Mauriac parler du général : « Homme prédestiné, sorti un jour tout armé, en pleine histoire, comme s'il débarquait de quelque Montsalva, comme s'il descendait de quelque étoile » (décembre 1958). « Charles De Gaulle n'est pas l'homme d'une nation, il est l'homme de la grâce » (janvier 1960).

- Le plaisir manifeste qu'a trouvé le vieux romancier dans le nouvel art qu'il pratique désormais : **la polémique**. Elle réalise chez lui un véritable rajeunissement, une vraie cure de jouvence. Et il en est conscient !

En mai 1960, après sept ans de cet exercice, Mauriac écrivait lui-même : « J'appartiens au passé, bien sûr, et je tiens à ma vitrine, mais à condition d'en sortir à ma fantaisie. Aussi ai-je fait la farce de m'évader sous un déguisement. Je suis devenu journaliste et je fais la nique à mes cadets qui parfois me paraissent, je l'avoue, un peu engoncés.

Journaliste, genre décrié et béni ! Ce n'est peut-être pas bon pour un écrivain de commencer par lui, mais quelle merveilleuse porte de sortie ! Je me jette dans la mêlée, je m'en donne à cœur joie de bien ou de mal écrire, comme je l'entends. »

Un an plus tard, le 13 mai 1961, dans le *Figaro littéraire* où il vient de revenir : « La polémique est-elle un genre littéraire ? Elle l'est, bien sûr [...]. Entre la politique et les lettres pures règne un *no man's land* où il m'arrivera de planter ma tente, le temps d'une incursion

rapide et puis je reviendrai parler innocemment de Proust ou de Rimbaud, mais peut-être avec, à ma ceinture, une tête coupée, comme ces sauvages de Nouvelle-Guinée que nous montre ces jours-ci un admirable film.

Il reste que je ne suis pas un coupeur de têtes : je retrouverai mon véritable climat, ce qui a toujours alimenté ma rêverie, ce monde intérieur dont je sais qu'aujourd'hui les philosophes se moquent ».

Tout est dit, je crois, - et par lui-même!, - sur le Mauriac journaliste, le Mauriac de ses dix-huit dernières années. Polémiste et *coupeur de têtes*, certes (« Mauriac vachard et gauchiste », titrait Jean Guillebaud, en septembre 2004, pour un article qu'il écrivait au *Nouvel Observateur* sur les *Blocs-Notes* retrouvés, de Jean Clouzot), mais aussi remarquable **écrivain inspiré par son « monde intérieur »**. Mauriac disait encore : « Le bon journaliste relève du dialogue ». Du dialogue avec lui-même, en ce qui le concerne ! Un dialogue épicé de verve polémiste, même sur des sujets tout à fait étrangers à la politique.

« Vous ne sauriez croire comme c'est merveilleux de finir sa vie comme journaliste », disait-il, le 27 février 1963 au banquet de l'Association de la presse étrangère... « Sans le journalisme, je serais comme tout homme de mon âge sur une voie de garage [...]. Moi, je suis une vieille locomotive, mais qui marche encore, qui traîne des wagons, qui peut siffler et il m'arrive encore d'écraser quelqu'un. »

À preuve, son activité médiatique des dernières années de sa vie, ses chroniques de télévision, critique si pertinente et si parfaitement écrite des émissions de la semaine, heureusement rééditées l'an dernier (1). Au *Figaro Littéraire*, il les avait intitulées *Au hasard de la fourchette*, mais pour ce gourmet-là, les coups de fourchette ne manquaient souvent pas de véhémence impitoyable, celle d'un polémiste, quoi !

Le 17 novembre 1959, à propos du *Petit Faust*, un opéra bouffe du XIX^e siècle, récemment repris : « Je suis résolu à l'entendre jusqu'au bout. Je connais mon devoir. Ma famille épouvantée quitte la pièce. Je demeure seul, face à ce qui va se passer, prêt à souffrir. Que les téléspectateurs me pardonnent, je n'ai pu tenir le coup plus de cinq minutes. »

Le 15 septembre 1962, à propos d'une émission de *Cinq Colonnes à la Une* consacrée à la mode : « Le genre d'Yves Saint-Laurent ne m'éblouit pas, tout jeune qu'il soit. J'aurais envie de l'envoyer *au coiffeur* tant ses cheveux lui mangent ce qui lui reste de figure, et de lui faire prendre des fortifiants à ce pauvre jeune homme, car il pourrait servir de ceinture à n'importe lequel de ses modèles, tant il est long et mince. On voudrait quand même qu'il gagne sa partie. C'est si beau *le don* qui éclate dans un jeune être, un don aussi singulier que celui-là. »

Toujours sur *Cinq Colonnes à la Une*, à propos d'une interview d'Edith Piaf, le 6 juin 1962 : « Ce n'est pas un spectacle à dilater le cœur que celui d'Edith Piaf livrée à Pierre Desgraupes. Cette frêle créature douloureuse, acharnée à ne pas mourir [ce sera l'année suivante] et à aimer jusqu'à la fin, il s'agit pour Desgraupes de la faire crier, je suppose. Il ressemble à un médecin qui appuie avec son doigt. « Et là, cela vous fait-il mal ? Et là ?... Alors, la vieillesse ? Alors l'amour ? Et nous, nous écoutons au-dedans de nous la dernière chanson de Piaf, peut-être la plus belle, la plus déchirante en tout cas : *Non, je ne regrette rien*. »

Même protection, admirative vis-à-vis de Brigitte Bardot : « bête forcée par la meute des photographes et des reporters » (6 octobre 1960), mais aussi « la merveille qui irradie la féminité à l'état pur, jaillissant de l'écran et faisant partout ses ravages » (13 janvier 1962), « créature mythologique à la fois triomphante et traquée » (2 mai 1963).

Un parfait journaliste, quoi ! Chez qui il n'y a pas de sujet mineur, surtout pas la télé elle-même. Il ne méconnaît pas ses insuffisances, ses défauts, mais elle n'est pourtant nullement méprisable. Elle « rend à l'homme d'aujourd'hui ce que l'homme d'aujourd'hui lui a prêté » (15 octobre 1959). « Elle touche à tout ce que l'homme d'aujourd'hui embrasse dans tous les ordres » (29 octobre 1959), avec cet extraordinaire pouvoir de « ressusciter les écrivains et les artistes disparus. Grâce à elle, ils deviennent plus présents qu'autrefois, ils sont moins morts qu'ils n'étaient, moins oubliés ; ils reviennent » (20 janvier 1962).

Ah ! Si j'avais pu, sans télévision et presque sans image, le faire revenir un peu ce soir, moi aussi, François Mauriac !

Bibliographie

- 1) Navarranne, Pierre.-*Bulletin de l'académie du Var*, 2000, p. 255 et 256 et 491-492.
- 2) Simon, P.H.- *Mauriac par lui-même*.- Paris : Seuil.- 192 p.
- 3) Lacouture, Jean.- *François Mauriac*.- Paris : Seuil, 1980, 650 p.
- 4) Laurent, (J.).- *Mauriac sous De Gaulle*.- Paris : la Table Ronde, 1964, 227 p.
- 5) Mauriac, François.- *On n'est jamais sûr de rien à la télévision, chroniques 1959-1964*. Ed. établie par Jean Touzot et Meny Moneguetti.- Paris : Bartillat, 2008, 654 p.

JOSEPH KESSEL : L'ÉCRIVAIN AUX MULTIPLES FACETTES

Serge ROBILLARD

S'il y eut dans l'histoire du journalisme français une carrière exceptionnelle, ce fut bien celle de Joseph Kessel. Son nom demeure dans la littérature française comme celui d'un écrivain célèbre, dont les romans passionnants reflètent une vie d'action et d'aventures souvent hors du commun. Kessel fut un voyageur infatigable, un grand reporter dont les témoignages particulièrement vivants et empreints d'un profond caractère de vérité demeurent d'une étonnante actualité. Nous n'avons pas affaire à un simple témoin oculaire qui ne sait que relater ses expériences vécues, mais surtout à un observateur qui va jusqu'au fond des choses. Il ne se contente pas de raconter ou de décrire simplement ses expériences, ses expéditions, les scènes auxquelles il a assisté ou les pays qu'il a visités, il en livre un examen approfondi, toujours à la recherche des causes, des conséquences, bref de tout ce qui peut expliquer les événements qu'il a été amené à vivre. Il cherche à en dégager la vérité profonde et à nous faire pénétrer, en quelque sorte, « dans la mêlée ».

Sa carrière de journaliste est indissociable de sa vie qui fut exceptionnelle.

Joseph Kessel est né à Clara, en Argentine, de parents russes. Son père était un juif ayant dû émigrer pour fuir le régime tsariste qui interdisait aux juifs l'accès à l'université. Or, il voulait devenir médecin. C'est donc hors de Russie qu'il obtint son doctorat en médecine. C'est en France, dans le Lot-et-Garonne, qu'il s'installa comme médecin. Joseph passa son enfance tantôt chez ses parents dans le Lot-et-Garonne, tantôt chez des grands-parents maternels au pied de l'Oural. On se rend compte que déjà très jeune Joseph passa fréquemment d'un continent à l'autre. Il fréquente d'abord le lycée russe d'Orenbourg, à la limite de l'Asie, puis le lycée de Nice, puis poursuit en 1914 ses études à Paris au lycée Louis-le-Grand. Mais il est déjà tenté par le journalisme, et cette même année, grâce à sa connaissance de la langue russe et à cette volonté qui fut toujours sa force, il devient rédacteur au journal le plus ancien, le plus sérieux : *Le Journal des Débats*. En 1915 il obtient une licence de lettres classiques à la Sorbonne et s'inscrit comme élève au Conservatoire d'art dramatique et exerce même pour un temps le métier d'acteur au théâtre de l'Odéon. La guerre interrompt tous ses projets en 1916. Il s'engage dans l'aviation et, avec le grade de lieutenant, il participe à de nombreuses missions de combat et de reconnaissance. Il fait preuve de qualités exceptionnelles d'observateur et accomplit des expéditions d'un caractère extrêmement dangereux. Cette expérience d'aviateur le marquera profondément. Après la fin des hostilités c'est au journalisme et à la littérature qu'il consacra son existence. Des voyages se succèdent et ce sont eux qui formeront la matière essentielle de ses livres. Il est attaché au *Matin* et accumule des reportages. Mais une fois de plus, la guerre, la seconde guerre mondiale, interrompent ses activités.

Après avoir participé en 1936 à la guerre d'Espagne, après avoir été à nouveau mobilisé dans l'Armée

française, en qualité d'abord de correspondant de guerre, il écrit des articles pour *Paris Soir*. En mai 1940, alors que les réfugiés arrivent de l'Est en masse, il part à contre-courant pour situer la position exacte des Allemands. Il rencontre De Lattre à Rethel et obtient des renseignements qu'il communique dès son retour à Paris dans un article paru dans *Paris Soir*, échappant à la censure grâce à une intervention de Paul Reynaud. Cet article fait sensation, car à Paris on ne sait rien. En 1941 il entre dans la Résistance, menant une action dans un réseau situé près de Toulon. Ecœuré par le gouvernement de Vichy, début 1943, il passe clandestinement en Angleterre. Parti de Perpignan, en compagnie de son neveu Maurice Druon, il traverse l'Espagne et le Portugal et rejoint la France Libre auprès du général de Gaulle.

Celui-ci lui propose une mission de propagande aux Etats-Unis, mais il refuse, préférant agir sur le terrain. Et c'est encore dans l'aviation qu'il va opérer, organisant sous la conduite du colonel Rémy des missions périlleuses d'observation et de renseignements au-dessus du territoire français. C'est ainsi qu'il agit au péril de sa vie : bravant les tirs de la défense anti-aérienne, acceptant des actes de bravoure au service des Forces françaises libres.

La guerre terminée, voyages, reportages, conférences et romans reprennent. L'œuvre de Kessel sera mise à l'honneur. Récompensé par le prix du prince Rainier de Monaco en 1959, l'écrivain sera élu à l'Académie française en 1962.

Jusqu'à sa mort, Kessel ne cessera de faire cohabiter littérature et action, attitude sans doute caractéristique de toute une génération d'écrivains qui, de Saint-Exupéry à Malraux, ont tenté de faire du roman « l'expression privilégiée de l'aventure vécue. »

Tous les romans de Kessel sont fondés sur des expériences ou des aventures personnelles.

Je prendrai pour exemple *L'Equipage* (1923). Il y décrit d'une manière puissamment évocatrice les combats aériens de la première guerre mondiale. Mais il ne se limite pas à raconter des faits qui se sont déroulés sous ses yeux, il évoque également l'atmosphère, l'ambiance qui régnait au sein de cette nouvelle arme, l'esprit de franche camaraderie, tous grades confondus, dont était imprégnée l'armée de l'Air naissante, et surtout la chaleur humaine qui en est toujours l'apanage. En relisant *L'Equipage*, j'ai retrouvé les impressions que j'ai moi-même éprouvées lorsque je n'étais qu'un simple appelé « rampant ». (Le terme est employé par Kessel !)

Sur une base aérienne *L'Equipage* a fait l'objet d'un film réalisé par Anatole Litvak.

Dans *Mary de Cork* (1925), il évoque les révoltes irlandaises, au soutien desquelles il effectua son premier grand reportage. Les articles qu'il écrivit firent d'ailleurs sensation à Londres et en Angleterre on lança un avis de recherche sur sa personne. Heureusement pour lui, grâce aux lenteurs administratives anglaises, il ne fut pas arrêté, car il était rentré à temps à Paris. Le rédacteur en chef du *Journal des Débats* lui dit alors « qu'il avait

risqué gros ». En effet, il risquait, sur le sol britannique d'être condamné à des travaux forcés et surtout, étant encore de nationalité russe, d'être extradé dans son pays d'origine et probablement envoyé dans un camp disciplinaire en Sibérie. Quinze jours après son retour il se faisait naturaliser français. Mais il est toujours resté profondément attaché à ses racines, à la Russie. À Paris, il fréquentait assidûment « les boîtes russes », comme il se plaisait à les nommer. Il y passait des nuits entières, fasciné par la musique tzigane, et vidant un nombre impressionnant de verres de vodka, car l'un n'allait pas sans l'autre ! Cette ambiance il la traduit de manière évocatrice dans *Nuits de Princes*. On y retrouve les émigrés qui ont fui la Révolution russe et continuent à maintenir à Paris leurs traditions. Ces « princes » sont devenus chauffeurs de taxis, portiers d'hôtels, mais ils conservent leur dignité de princes déchus. Une de ces boîtes s'est appelée « Nuits de Princes » où Kessel comptait bon nombre d'amis.

De ses voyages sur tous les continents, Kessel a rapporté la matière de la plupart de ses romans. On ne peut dissocier le voyageur de l'écrivain. Il m'est impossible de citer les quelque soixante titres qui composent son œuvre.

Prenons *Fortune carrée* (1930), l'exemple même de cette bivalence entre le roman et l'aventure personnelle. Kessel y met en scène un reportage qui l'amène à visiter des contrées peu ou très mal connues à l'époque. Parti pour un reportage il traverse l'Éthiopie et la Somalie, des régions souvent dangereuses et hostiles, mais grâce à l'amitié et à la complicité de Henri de Monfreid, qui connaît à fond ces régions et les tribus qui les habitent, il réussit son périple. Celui-ci ne se limite pas à cette fameuse Corne de l'Afrique qui fit l'objet d'une table ronde à l'académie du Var, mais également au sud de la Mer Rouge, où Kessel et Monfreid se livrent à la contrebande d'armes, puis au Yémen, dans les déserts brûlants et dans la ville mythique de Sanaa. *Fortune carrée* est le récit même de ce reportage, à ceci près qu'il se produit en sens inverse. Dans le roman, il part du Yémen pour, via la Mer Rouge, traverser la Somalie et l'Éthiopie. Les personnages sont empruntés à la réalité. Daniel Mordhom n'est autre qu'Henri de Monfreid, quant à Philippe Lozère, c'est Josef Kessel qui se glisse dans la peau de ce jeune Français. Il le fera mourir à la fin du roman, tué par un Abyssin Danakil. Faut-il y voir un symbole ? Kessel a toujours eu le goût du risque et il « s'est tué » plusieurs fois dans ses récits ; heureusement pour lui ! Et pourquoi ce voyage à l'envers ? Je pense que l'auteur est parti de ses souvenirs les plus récents pour remonter aux sources, les événements, les péripéties remontant à la surface au fur et à mesure, d'où ce voyage à contre-jour. *Fortune Carrée* reste d'une actualité frappante. Nous sommes en 1930, la Mer Rouge est infestée de pirates jusqu'aux rivages de l'Océan Indien de part et d'autre du détroit de Bab El Mandeb. En 2009, la situation n'a malheureusement pas changé ! Cette partie du globe est réputée particulièrement dangereuse et il n'est pas rare que des bateaux de tourisme soient abordés et leurs occupants pris en otages. Le dénouement n'est malheureusement pas toujours heureux pour les otages. Il est fortement recommandé d'éviter ces parages. Il en est toujours de même pour cette fameuse Corne de l'Afrique.

Autre sujet brûlant : l'Afghanistan. Kessel rapporte son expérience de ces régions si dangereuses dans *Les Cavaliers* (1967). Tous ses livres d'aventures sont brûlants d'actualité, que ce soit *Vent de sable* où il évoque de manière saisissante le désert et les tempêtes de sable, ou encore *Le Lion* (1958), où nous sommes dans le mystérieux Kenya, rien n'est imaginé, les paysages sont décrits avec l'œil du photographe, du cameraman, tant ils sont mobiles, et les personnages sont pris sur le vif. Les romans de Kessel sont de véritables reportages.

Il a connu tous les milieux, connu un nombre impressionnant de personnages célèbres, s'est immiscé dans toutes les sociétés, s'est même adonné aux stupéfiants. Et de toutes ses expériences, il a livré des images d'une vérité éclatante.

Il est un aspect encore différent de son œuvre sur lequel j'aimerais faire halte. Kessel a fait également et avec autant de bonheur œuvre de biographe. On ne saurait passer sous silence sa célèbre biographie de Jean Mermoz (1938). Il n'est pas surprenant qu'il ait écrit la vie de ce personnage hors du commun et ce pour une raison bien précise. Il a été l'ami de Mermoz et il a toujours éprouvé une vive attirance pour l'aviation. L'épopée que fut la vie de Mermoz se lit comme un roman. Non seulement Kessel raconte l'ascension, au sens propre comme au sens figuré, de ce « géant » de l'aéronautique, mais il nous fait également découvrir comment il est parvenu à réaliser les exploits qui ont fait de lui un héros. Il retrace avec vigueur et une quantité de détails extrêmement précis la carrière d'un homme d'exception qui a consacré sa vie entière à l'aviation. On assiste à ses débuts à Toulouse – Montaudran, lors de la fondation de l'Aéropostale par Daurat. Puis c'est le chemin parcouru avec ténacité et obstination : l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal, puis l'Amérique du Sud, pour aboutir enfin au franchissement de la Cordillère des Andes. L'apothéose sera la traversée de l'Atlantique Sud. Récit palpitant, certes, et générateur d'émotions fortes. Mais Kessel ne se contente pas d'une simple relation des faits. Ayant été l'ami de Mermoz, il tente d'expliquer le pourquoi, les raisons qui l'ont poussé à se consacrer entièrement à sa mission d'aviateur et nous fait pénétrer dans l'âme même de Mermoz, toujours en quête de « sa vérité ». Plus qu'une biographie, c'est un document bouleversant qui fait naître chez le lecteur un sentiment profond d'admiration et une réflexion sur la destinée humaine.

Je ne voudrais pas terminer cet exposé sans évoquer le « résistant » que fut Kessel, car cette image de lui demeure dans tous les esprits.

Je lui laisse la parole : « Depuis quelque temps déjà, j'étais affecté dans le Midi de la France, près de Toulon, à un réseau qui venait de naître. Contacts, transports d'argent, transports d'armes. Notre réseau était lié aux Anglais. D'Angleterre nous venaient l'argent, les munitions, les charges de plastic. Entre autres missions nous devions assurer l'embarquement et le débarquement de gens qui venaient d'Angleterre ou qui devaient s'y rendre. »

C'est ainsi qu'il finit par rejoindre la France Libre. Lors d'une entrevue avec le général de Gaulle, ce dernier lui dit : « Écrivez un livre ». *L'armée des ombres* parut alors, ce titre est le symbole même de la Résistance. Tout en effectuant ses missions dans l'aviation où il avait obtenu le grade de capitaine d'active il continuait à écrire. Et c'est dans un hôtel du Surrey, en mai 1943,

en compagnie de Maurice Druon, qu'il écrivit le *Chant des Partisans* qui devint le cri de ralliement de tous les Résistants et que l'on entend désormais, dans un moment de recueillement, au cours de toutes les cérémonies commémoratives de la Libération.

Lors de ses dernières missions au-dessus de la Manche, Kessel faillit perdre la vie. En effet, ironie du sort, un avion anglais, ayant pris son appareil pour un avion allemand, manqua l'abattre. Kessel conservait un souvenir particulièrement vivant de cet épisode du « Channel » qui correspondait bien au goût du risque qu'il avait porté à son paroxysme.

Kessel s'est éteint en 1979 à l'âge de 81 ans.

Il laisse une œuvre immense et d'une telle variété qu'on reste confondu. Kessel a traité tous les sujets, a

décrit tous les milieux, s'est même aventuré dans des études de mœurs et de caractères. Il nous a emmenés dans tous les pays du monde et nous les a fait découvrir sous leur vrai visage. Il demeurera le chef de file du « roman vécu ». Romancier, reporter, aviateur, biographe, voyageur, combattant, correspondant de guerre, résistant.... Cet écrivain d'exception laisse une œuvre aux facettes multiples.

Toutefois, si je peux me permettre cette comparaison, toutes ces facettes sont celles d'un miroir en forme de prisme et toutes les couleurs qu'il projette sont en fait les composantes d'une même démarche, celle d'un journaliste d'exception, toujours à la recherche de la vérité. L'œuvre de Kessel demeure une émouvante leçon d'humanité et de vie.

LES IMPATIENTS DE L'HISTOIRE

(Grands journalistes français de Théophraste Renaudot à Jean Daniel)

Jean Lacouture (Grasset, 2009)

Compte rendu de lecture par Philippe GRANAROLO

Introduction

Dans cette séance consacrée aux « écrivains-journalistes », j'ai choisi de vous parler des « journalistes-écrivains ». Je veux dire par là que ceux que je vais évoquer devant vous sont « seulement » journalistes (à l'exception de François Mauriac). Mais en vous rendant compte du bel ouvrage de Jean Lacouture *Les Impatients de l'histoire*, je tenterai de vous montrer que les grands journalistes sont bien à leur manière des écrivains, que leur style est un élément décisif de leur succès, et que leurs textes constituent un sous-ensemble plus que respectable dans l'univers littéraire.

Quatorze portraits se suivent dans le livre de Jean Lacouture :

- Un journaliste du XVII^e siècle :
Théophraste Renaudot (1586-1653).
- Deux journalistes de la fin du XVIII^e siècle :
Antoine de Rivarol (1753-1801) ;
Camille Desmoulins (1760-1794).
- Quatre journalistes du XIX^e siècle :
Honoré Daumier (1808-1879) ;
Armand Carrel (1800-1836) ;
Henri Rochefort (1831-1913) ;
Bernard Lazare (1865-1903) ;
- Sept journalistes du XX^e siècle :
Albert Londres (1884-1932) ;
François Mauriac (1885-1970) ;
Geneviève Tabouis (Cassandre) (1892-1985) ;
Françoise Giroud (1913- 2003) ;
Hubert Beuve-Méry (1902-1989) ;
Bernard Pivot (1935) ;
Jean Daniel (1920).

- Douze hommes et deux femmes ;
- Douze journalistes ou rédacteurs en chef, un dessinateur (Daumier), un homme de télévision (Pivot) ;

- Quatorze vies fort différentes les unes des autres, de Camille Desmoulins, mort à 34 ans sous la guillotine, à Geneviève Tabouis morte à 93 ans dans son lit.

= **un inventaire à la Prévert ?**

Non !

Malgré les différences considérables qui distinguent tous ces personnages, quelques traits communs émergent. Pour les repérer, je m'appuierai sur quelques définitions du journaliste proposées en cours de route par Lacouture. À partir de ces définitions, je vous présenterai quelques facettes de ces hommes de presse dont certains sont peu connus. On ne s'étonnera pas si je suis très peu prolixe concernant François Mauriac, dont notre collègue Pierre Navarranne vient de nous parler avec tant de brio. Et toute entreprise de ce type étant éminemment subjective, je conclurai mon propos en rendant hommage à Albert Londres et à ses analyses visionnaires.

I) Interprétation du titre

Au moins deux significations s'imposent, fonction du double génitif (subjectif et objectif) du titre.

a) Les impatients qui font partie de l'histoire : qui en font partie, d'une part dans la mesure où ils ont marqué leur temps et la mémoire collective, et, d'autre part, dans la mesure où ils ont été acteurs de cette histoire à des degrés divers.

C'est particulièrement le cas pour Camille Desmoulins (protagoniste éminent de la Révolution française), Henri Rochefort (acteur politique important, particulièrement sous le Second Empire), Françoise Giroud (qui fut ministre de Valéry Giscard d'Estaing). Mais tous l'ont été, à des degrés divers.

b) Des hommes qui ont eu une attente impatiente des événements de leur temps, qui ont vécu un rapport

particulier à la temporalité, caractéristique majeure du journalisme. Nous y reviendrons.

II) Nécessité de défendre les journalistes

Lisons les premiers mots du livre, qui présentent l'une des justifications majeures de l'ouvrage :

« La poésie ne demande pas à être défendue, ni la musique, ni l'astronomie. Le journalisme, si tant est qu'on puisse le situer en telle compagnie, oui. À peine surgi dans la France de l'âge classique [...] le voici combattu, moqué par Voltaire et par Diderot, et plus tard par Gide et Valéry, avant que Montherlant le définisse comme « le tout-à-l'égout des ratés de l'écriture » (p. 7).

Le premier journaliste français fut Théophraste Renaudot, créateur de la *Gazette*, créée, semble-t-il, en 1631, et distribuée pour la première fois en 1632 grâce à l'autorisation royale. « *Gazette* » vient de l'italien *gazza* (« la pie »), le nom est apparu à Venise au début du XVI^e siècle. Renaudot fut aussi le premier à rendre un vibrant hommage aux qualités que doit avoir le journaliste :

« La plupart des gens regardent la *Gazette* comme une chose de rien. Je la considère comme l'un des plus difficiles ouvrages que l'on ait entrepris de nos jours. Cela demande une connaissance fort étendue de notre langue, une grande facilité d'écrire et de narrer nettement, en peu de mots. Il faut savoir parler de la guerre sur terre et sur mer, de la géographie, de l'histoire des temps, des familles illustres, des intérêts, des peines et du secret des cours, des mœurs et des coutumes de toutes les nations du monde... Il faut tant de connaissances pour écrire une gazette que je ne sais comment on a osé l'entreprendre » (p. 32).

La *Gazette* ne fut pas le premier journal européen. Elle suivit de quelques années la première publication hebdomadaire, celle de l'anglais Samuel Butler en 1622, les *Weekly News*, ancêtre de tous nos journaux.

III) Les traits communs des Impatients de l'histoire

1) Rôle primordial du hasard

« Pas de grand destin sans intervention des circonstances, en ce métier plus qu'en tout autre », écrit Lacouture (p. 187).

Quelle aurait été la vie de Camille Desmoulins sans sa rencontre avec Mirabeau, au barreau de Paris, qui en fit son secrétaire en 1789 ? Quel destin aurait été celui de Françoise Giroud, si Hélène Lazareff, qui dirigeait le magazine *Elle*, n'était tombée malade et ne lui en avait alors confié la rédaction en chef ? Qu'aurait été l'itinéraire d'Hubert Beuve-Méry, lui qui fut éduqué chez les dominicains, s'il n'avait été nommé professeur de droit à l'Institut français de Prague, ville où il résida dix années, et où il découvrit la laïcité au travers des francs-maçons de Prague, bâtisseurs de la Tchécoslovaquie ? Quelle bonne fée a voulu que Jean Daniel se trouvât à La Havane auprès de Fidel Castro quand celui-ci apprit l'assassinat de J.-F. Kennedy ?

Mais les hasards sont parfois malheureux : la relation entre De Gaulle et Beuve-Méry aurait-elle été autre si, lors de leur toute première rencontre, De Gaulle n'avait reçu avec dédain une demande de rencontre du jeune journaliste qui comptait beaucoup sur cette interview ?

2) Rapport à la temporalité

a) Rapidité de la réaction

« Oui. Qu'est-ce qu'un journaliste ? C'est celui qui a consacré tout ou partie de sa vie professionnelle à considérer, refléter, magnifier, dénoncer ou ridiculiser - dans un délai très bref - la société où il vit. C'est l'interprète immédiat - et professionnel - de l'histoire qui se fait sous ses yeux [...]. Soyez plus ou moins bon, plus ou moins fidèle, mais soyez-le à l'heure ! » (p. 82).

C'est à l'époque de la Révolution française que s'imposa pour la première fois cette nécessité de l'urgence. Les hebdomadaires y devinrent quotidiens : 4 journaux en 1788, 365 en 1790. Un développement absolument exponentiel !

b) Dons prophétiques

François Mauriac et la guerre d'Algérie : « Quelques heures à peine après le déclenchement des hostilités par le FLN, il sait dessiner en quelques phrases huit ans d'histoire, celle de la guerre d'Algérie. D'où lui vient cette extraordinaire prescience ? Depuis quelques temps, il reçoit de fréquentes visites de religieux vivant au contact du petit peuple algérien, qui l'informent de la montée des périls. C'est sur la base de ces informations très précises, et récentes, qu'il prend d'emblée la mesure de l'événement et des désastres qu'il va entraîner » (p. 245).

Bernard Lazare et les ghettos : ayant pris conscience de l'antisémitisme à travers l'affaire Dreyfus, dont il fut le premier à prendre la mesure, Bernard Lazare évolua de la défense de l'individu Dreyfus à l'idée de la libération du peuple juif. Il consacra les deux dernières années de sa vie à un périple dans les ghettos de l'Europe centrale, et à un livre, *Le Fumier de Job*, qui contient des pages prémonitoires tout à fait étonnantes sur le rôle que va jouer la question juive au XX^e siècle.

Geneviève Tabouis et le nazisme : avant tout le monde, ou presque, elle sut percevoir le péril de la montée du nazisme, et appela à la vigilance dans des articles si brillants qu'Hitler la prit à partie, le 1^{er} mai 1936 dans un stade de Berlin, dénonçant « cette Geneviève Tabouis qui sait toujours avant moi ce que je vais faire ». Superbe hommage involontaire d'Adolf à Geneviève ! On reste abasourdi en lisant cette dépêche envoyée par Geneviève Tabouis en mars 1938, au lendemain de l'*Anschluss* : « Le prochain ultimatum sera pour Prague... L'Allemagne massera ses troupes à la frontière tchécoslovaque... notamment la brigade sudète formée au cours des derniers mois. Hitler enverra ensuite au Président Benes un ultimatum... » (p. 275). Lacouture a sans doute raison : la pythie l'emporte ici sur la journaliste !

c) Effets sur l'histoire

« Comment un homme rend-il compte, à heure fixe, du monde où il vit, sachant que le reflet qu'il en donne, partiel ou partial, ne saurait manquer d'en infléchir le cours ? » (p. 417, dernière page du livre).

- Henri Rochefort, qui a curieusement fini sa vie en allié inconditionnel du pouvoir et en défenseur de l'ordre moral, a été pendant les trois-quarts de sa vie « un ferrailleur de plume qui aura beaucoup contribué à renverser un empire et, plus profondément, à inventer

la république » (p. 117). En dénonçant, dans *La Marseillaise*, l'assassinat de Victor Noir (jeune stagiaire de 21 ans du journal) par le cousin de Napoléon III, en distribuant 150.000 exemplaires de *La Marseillaise* dans Paris avant la saisie du journal, Rochefort attira une foule considérable aux obsèques de Victor Noir, et précipita la chute de l'empire.

- Albert Londres, en dénonçant en 1923 la condition des forçats de Cayenne dans *Le Petit Parisien*, fit « de son témoignage un acte » (p. 202) et eut une influence sans doute décisive sur l'évolution du système répressif français.

- Bernard Pivot, en faisant se rencontrer sur le plateau d'*Apostrophes* Emile Schoufani, curé de Nazareth, Palestinien de nationalité israélienne, et Georges Steiner, écrivain juif anglais, ou bien en recevant le sinologue Simon Leys, à l'époque où régnaient en France les hallucinés du « maoïsme », et bien sûr en accueillant Soljenitsyne et en faisant découvrir aux lecteurs français *L'Archipel du Goulag*, a joué un rôle essentiel, bien que difficilement évaluable, sur l'évolution de nos perceptions. « Les « apostrophes » ici lancées sont des matériaux pour l'histoire », écrit joliment Lacouture (p. 371).

3) Les qualités humaines des impatients de l'histoire

a) Le courage et l'indépendance d'esprit

- C'est sans doute au moment de l'affaire Dreyfus que la presse prend conscience de son pouvoir, pouvoir qui n'a de réalité que si elle sait rester indépendante du pouvoir politique et du pouvoir financier. Lacouture cite Pierre Miquel (*L'affaire Dreyfus*) : « Jaurès journaliste est plus fort que Jaurès député [...] Clémenceau est plus redoutable à *L'Aurore* qu'au parlement » (p. 148). « Courage face aux pressions, ouverture aux idées, lucidité –fût-elle teintée de pessimisme » : ces qualités que Lacouture prête à Hubert Beuve-Méry, nous les retrouvons chez tous les protagonistes du livre.

- Grandeur des appels à la clémence de Camille Desmoulins, en pleine Terreur, appels qui lui vaudront l'échafaud : « Un comité de clémence me paraît une idée grande et digne du peuple français », et caractère admirable de cette phrase (malheureusement sans doute apocryphe) : « Assez de sang répandu. J'aime mieux être guillotiné que guillotiner ».

- Courage et indépendance de Rochefort face aux censures et aux menaces répétées du pouvoir impérial.

- Duel du 26 juillet 1836 (« duel du siècle ») entre Armand Carrel, directeur du *National*, qui n'en sortira pas vivant, et Emile de Girardin, patron de *La Presse*.

- Menaces de mort reçues régulièrement par Jean Daniel tout au long de la guerre d'Algérie, et coup de feu reçu par lui à Bizerte en 1961 alors qu'il était en reportage (moment décisif à bien des égards de son itinéraire).

b) L'esprit contestataire

- Violence des invectives de Camille Desmoulins, dès les premières semaines de la révolution de 1789, dans *La France libre*, d'abord, puis dans *La Lanterne des Français*.

- Provocations permanentes de Rochefort à l'égard du pouvoir impérial, qu'il contribua à faire chuter, comme nous l'avons déjà mentionné.

- Anarchisme de Bernard Lazare dénonçant sans relâche les puissants, les riches, les Juifs (avant l'affaire Dreyfus qui l'obligea à modérer ses critiques).

c) L'obstination

- Obstination d'Honoré Daumier : ainsi que le note Claude Roy, cité par Lacouture, « chez cet homme taciturne, qui n'avait guère de suite dans les mots, il y a une suite extrême dans les idées : trois révolutions le trouveront présent dans la bataille ».

- Obstination d'Henri Rochefort, qui ne créa pas moins de trois grands journaux, *La Lanterne*, *La Marseillaise*, *L'Intransigeant*, ne renonçant jamais durant près d'un demi-siècle.

d) Savoir s'entourer

- Le premier journaliste français Théophraste Renaudot sut réunir autour de lui toute l'élite intellectuelle de son temps, le début du règne de Louis XIV : l'historien Mézeray, l'épistolier Voiture, le romancier Calprenède, etc.

- Françoise Giroud rassembla autour d'elle à *L'Express* les meilleures plumes de l'époque : Simon Nora, Philippe Grumbach, Jean Ferniot, Florence Malraux, Pierre Bénichou, etc.

- Mais la palme revient sans conteste à Jean Daniel, qui sut attirer au *Nouvel Observateur* tous les grands intellectuels de son temps : Michel Foucault, Claude Roy, Maurice Clavel, Edgar Morin, Roland Barthes, Jean Duvignaud, Jacques Julliard, Jacques Le Goff, et quelques-uns des plus talentueux journalistes du sésail : Josette Alia, Pierre Bénichou, Franz-Olivier Giesbert, Jean-Paul Enthoven, Jean-Louis Bory, Bernard Guetta, etc. Même l'homme le mieux ancré à droite ne peut qu'avoir la nostalgie du *Nouvel Observateur* des années 1960 et 1970, dont la qualité n'a jamais été approchée, même de très loin, depuis lors.

4) Du style des impatients de l'histoire

a) Dialoguer avec ses lecteurs

L'expression journalistique est d'abord dominée par le souci du lecteur, la volonté de conduire avec lui un véritable dialogue.

- Geneviève Tabouis (Cassandre) l'avait superbement compris, elle qui à un âge déjà fort avancé, sut passer de la presse écrite à la radio en 1950, à l'âge de cinquante-huit ans : à Radio-Luxembourg, où elle tint le micro jusqu'à l'âge de quatre-vingt ans, elle eut une tribune exceptionnelle et la plus forte audience de toutes les radios européennes.

- Bernard Pivot sut inventer un nouveau style : au critique littéraire, qui demeure extérieur au livre dont il parle, il a substitué celui que Lacouture nomme « l'interlocuteur littéraire », celui qui entre dans l'ouvrage, et qui est avec l'auteur « au corps à corps ». Cet art du dialogue est évidemment particulièrement visible lorsque Pivot mène un face-à-face avec un des grands de la littérature mondiale : Marguerite Yourcenar, Vladimir

Nabokov, Albert Cohen, Alexandre Soljenitsyne, face à face d'autant plus intimiste qu'il a parfois lieu au domicile même de l'écrivain. L'invention de ce style unique suffirait, s'il en était besoin, à justifier la place de Bernard Pivot dans ce Panthéon des journalistes dressé par Jean Lacouture.

b) Traduire l'événement en une « expression vive et colorée »

Quant à Françoise Giroud, son extraordinaire capacité à rassembler en quelques mots, voire en un titre, une dimension essentielle de nos évolutions, fait d'elle la quintessence de la journaliste, la « femme-journal ». Lisons le véritable dithyrambe que lui élève Lacouture : « Si Françoise Giroud s'impose avec une telle évidence dans ce palmarès du journalisme français, ce n'est pas tant comme pionnière, mais parce que nulle (ou nul) autre n'aura manifesté avec tant d'éclat, toutes générations confondues, une telle adéquation avec ce qui fait l'essence même de ce métier, la sensibilité à l'événement traduite, en un minimum de temps et de mots, par une expression vive et colorée. Et que nul n'aura exprimé en moins de phrases, voire en un titre, le sens d'une crise, d'un nouveau rapport de forces, d'une tendance de la société » (p. 290).

En guise de conclusion

Impossible de conclure un tel compte rendu. Mais puisque nous sommes tout près du vingtième anniversaire de la chute du Mur de Berlin, on ne m'en voudra pas si je rends hommage, au terme de cet exposé, à la superbe lucidité qui fut celle d'un Albert Londres à l'égard du système totalitaire soviétique qui se mettait en place.

Voici la dépêche d'Albert Londres, envoyé à Petrograd, et que publia *L'Excelsior* en mai 1920 : « L'espoir, le seul espoir, l'unique recours, ce qui permet à ceux qui ne sont pas au service de la dictature, à qui

on a tout pris, de ne pas mourir encore, c'est la soupe soviétique. Entrez là-dedans, dans ces soupes. C'est les yeux agrandis que nous avons regardé distribuer cette manne communiste... Le troupeau humain s'y traîne. Chacun porte son écuelle, une vieille boîte de conserve... Ils tendent cela au comptoir grasseyant. La portion de bouillon immonde, éclaboussant, tombe comme elle peut dans les baquets. Avidement, ils l'avalent. C'est le dernier degré de la dégradation, ce sont des étables pour les hommes. C'est la troisième Internationale. À la quatrième, on marchera à quatre pattes. À la cinquième, on aboiera ». (p. 193)

Et un peu plus loin, toujours dans *L'Excelsior* du 27 mai 1920 : « Une erreur, que l'on ne peut plus commettre dès que l'on a mis les pieds en Russie, est de considérer le bolchevisme comme un parti politique. Ce n'est pas un parti politique, c'est un ordre monacal. Mais ici la vocation est supprimée, il suffit de naître et l'on est tonsuré. La Révolution française avait proclamé les droits de l'homme, la révolution bolchevique proclame les droits de l'Etat sur l'homme ».

Albert Londres soumit au secrétaire général du Quai d'Orsay le projet (farfelu ?) de faire abattre Lénine, mais il ne fut pas pris au sérieux. « En faisant abattre Lénine, peut-être aurait-il changé le cours de l'histoire », se demande Jean Lacouture. Mais sans aller jusque-là, ne peut-on reconnaître que si l'on avait seulement lu avec l'attention qu'elles méritaient les dépêches d'Albert Londres, bien mal en point aurait été dès l'origine l'« illusion » dont François Furet a remarquablement narré le passé.

En nous invitant à reconstruire le passé, les « impatients de l'histoire », au travers du grand reporter que fut Albert Londres, nous plongeant alors dans une autre temporalité qui aurait pu être mais n'a pas été, autre temporalité à laquelle certains Français du XIX^e siècle ont donné le joli nom d'« uchronie », nom qui, on peut le regretter, n'est jamais vraiment entré dans la langue.

COMMISSION D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Responsable : Bernard BRISOU

SÉANCE PRIVÉE DU 3 FÉVRIER 2009

THÈME : La Presqu'île de Saint-Mandrier

LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-MANDRIER : histoire ancienne et onomastique

Dominique AMANN

La presqu'île de Saint-Mandrier referme, au sud, la rade de Toulon. Son point culminant se trouve au fort de la croix des Signaux, à 124 m d'altitude. Elle est reliée au massif du cap Sicié par l'isthme des Sablettes.

1. Dans l'Antiquité

L'hypothèse a été émise que la presqu'île de Saint-Mandrier, dans des temps géologiques très reculés, aurait été un petit archipel constitué par trois îlots très rapprochés et qui se seraient peu à peu soudés pour ne former qu'une seule île.

Au début de notre ère, les petites embarcations qui cabotaient entre les comptoirs établis par les Phocéens de Massalia, naviguaient au plus près des côtes. Ceux qui reliaient, par exemple, Olbia à Tauroeis, transitaient par la rade de Toulon et en ressortaient par un passage ouvert entre l'île et la terre.

On conçoit alors facilement que, sur ce parcours, le creux Saint-Georges offrait un abri bien protégé en cas de tempête, de vent ou d'avarie. Rémy Vidal parle d'une fontaine ancienne, qui attesterait la présence d'un point d'eau¹. Tout ceci était déjà largement suffisant pour former un *portus*, ce mot latin désignant *a minima* un simple abri où se mettre en sécurité. L'archéologie ne signale rien d'autre en cet endroit.

2. Au Moyen Âge

L'île semble avoir été bien inoccupée aux temps troublés de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, quand des pirates de toutes origines tenaient la mer et ravageaient périodiquement le littoral. Durant tous ces siècles, on n'y signale en effet que deux bâtiments, un peu à l'est du *portus*, dans ce qui sera, bien plus tard, le jardin botanique de l'hôpital maritime. Il convient toutefois d'indiquer au préalable que les historiographes anciens se réfèrent à des documents – chartes, lettres, etc. – aujourd'hui perdus, qui peuvent avoir été erronés et, même, être d'une authenticité fort suspecte. Il est donc difficile de fixer des dates bien précises. Le seul texte assuré est la *Chronique* d'Émon : *collectisq[ue] sociis*

qui ibi stationem fecerant, Marciliam properavimus ; sed duris boreae flatibus a terra repulsos portus sancti Mendriani martyris nos suo collegit in gremio, una dieta distans a Marsilia. Qui inter montes altissimos complicitus, Tolonam civitatem habet a dextris. Capella vero sancti martyris in latere sinistro vili scemate constructa, sed multa sanctitate famosa monstratur, « avec les compagnons qui avaient fait halte là, nous nous dirigeâmes en hâte vers Marseille ; mais repoussés de la terre par les souffles violents de Borée, le port de saint Mandrier martyr nous accueillit en son sein, distant d'une journée de Marseille. Enfermé entre des montagnes très hautes, il a la cité de Toulon à main droite. On y voit la chapelle du saint martyr, à gauche, construite dans un style grossier, mais renommée pour sa grande sainteté² ».

La chapelle primitive

Le bâtiment le plus ancien est celui que Denans décrit comme une tour bâtie par les Phocéens³, et qui aurait été convertie en chapelle sous le vocable de saint Mandrier. En fait, Denans n'a vu que les ruines, hautes d'environ quatre ou cinq mètres, d'un petit bâtiment, dont les fondations furent effectivement retrouvées en 1867 à l'occasion du creusement d'une tranchée dans le jardin botanique de l'hôpital de la Marine, sous la forme de murs très épais délimitant une pièce de quatre mètres de côté. À au moins deux reprises, en 1816 et 1867, à l'occasion de travaux dans l'hôpital maritime, on découvrit également en ce lieu des sépultures et même des sarcophages. Pour les archéologues, « l'ensemble de ces découvertes doit être interprété comme un édifice sans doute chrétien (une chapelle ? un mausolée ?), contenant plusieurs sarcophages datables entre les V^e-VI^e siècles (sarcophages à acrotères) et le VII^e siècle (sarcophages trapézoïdaux à encoche céphaliforme), et probablement entourés de plusieurs tombes⁴. »

Dans cette hypothèse, il pourrait alors s'agir du lieu de culte d'une petite communauté de moines vivant là de manière semi-anachorétique : quelques ermites menaient une vie solitaire, dans des cabanes disséminées sur l'île

de manière à ce qu'ils ne puissent se voir ni s'entendre, et se regroupaient une ou deux fois par semaine pour un office religieux célébré en commun. Ils pouvaient alors se contenter d'une construction exiguë et fort modeste et c'est ce monument primitif qui paraît être décrit dans la chronique d'Émon, qui ne signale qu'une seule chapelle, de style grossier.

Le prieuré

Dans les parages immédiats de ce premier bâtiment, un prieuré fut édifié, peut-être peu après l'an 1000. Sa création doit, selon toute vraisemblance, coïncider avec le début du culte rendu à saint Mandrier : un prêtre avait été affecté en ce lieu afin d'accueillir les visiteurs et les pèlerins. En 1217, lors du passage d'Émon qui ne signale qu'une chapelle de style grossier, ce prieuré devait consister seulement en un logement avec quelques petites dépendances. Il aurait, par la suite, été augmenté d'une chapelle plus vaste, placée sous le vocable de saint Honorat⁵ : le prieuré prétendait, en effet, détenir les reliques de ce saint... mais cela lui fut contesté par d'autres communautés !

Ce prieuré, qui fut rasé en 1818, connut donc une longue existence. Bérenger-Féraud, décrit son dernier état d'après le plan qui en fut dressé en 1783 : « À 80 mètres d'un mur dont on voit encore les fondations, qui sont elles-mêmes à 23,55 m du mur actuel qui sépare l'hôpital de la plage, c'est-à-dire dans l'endroit occupé actuellement par le jardin botanique, se trouvait une chapelle orientée à peu près est et ouest, ayant 17 mètres de large (extérieurement). Son entrée, à l'est, s'ouvrait dans une cour carrée de 10 mètres de côté, communiquant avec l'extérieur à l'aide de deux portes. Elle avait à sa droite, c'est-à-dire du côté du sud, le logement du prieur, bâtiment rectangulaire de 6 mètres sur 9 mètres avec une vaste treille tournant au midi et close de murs élevés sur les trois autres côtés ; un jardin de 18 mètres sur 26 mètres touchait cette habitation. De l'autre côté de la cour se voyait une basse-cour, une bergerie, une écurie et trois chambres de 36 mètres de superficie chacune, qui devaient être le cellier, le bûcher, etc., du prieur qui habitait Saint-Mandrier. Le tout était entouré d'un mur d'enceinte qui circonscrivait un rectangle de 1,500 à 1,600 mètres de superficie⁶. » Ce bâtiment n'est plus connu aujourd'hui que par le dessin qu'en donna Courdouan... mais il s'agit d'une vue d'artiste, le bâtiment étant déjà détruit !

Ces deux bâtiments attestent de toute évidence la présence en ce lieu d'un culte rendu à un saint nommé Mandrier.

3. Mandrier

La tradition provençale enseigne qu'au commencement du VI^e siècle Mandrianus et Flavianus, soldats païens du roi wisigoth Alaric II alors cantonnés en Arles, furent convertis au christianisme par le diacre Cyprien – futur évêque de Toulon – qui les établit sur l'île aujourd'hui nommée Saint-Mandrier où ils vécurent en ermites et acquirent une réputation qui leur valut la vénération des indigènes.

Cette tradition repose sur des sources bien hétérogènes, essentiellement les manuscrits d'Honoré Aycard⁷, d'Isnard⁸ et de Denans⁹. Il s'agit là d'œuvres

d'historiographes locaux, éventuellement puisées à des sources hagiographiques, mais surtout enrichies par la faconde méditerranéenne et l'imagination de leurs auteurs. On y trouve donc une grande variabilité quant aux éléments du récit, insérés maladroitement dans une histoire locale mal connue, avec, par conséquent, de grandes incohérences dans la chronologie¹⁰. Tous ces écrits sont très récents par rapport à l'époque supposée de la vie du saint – le VI^e siècle – et la littérature qu'ils ont inspirée¹¹ n'est guère mieux assurée. Aussi les Bollandistes¹² ont-ils, dès le début du XVIII^e siècle, souligné les éléments les plus suspects de la vie des saints Mandrier et Flavien¹³. Aujourd'hui, l'Église romaine renvoie ces récits dans le domaine de la légende¹⁴. L'hagiographie, écrite pour l'édification des fidèles et les besoins de la piété populaire, ne relève pas du genre historique et le culte des saints, calqué sur le culte païen des divinités locales, imposait que tout lieu fût sanctifié par la présence d'un personnage proposé comme modèle : d'où la multiplicité des récits et traditions, généralement développés par les clercs à partir d'éléments locaux¹⁵, et ce d'autant plus facilement que ces lieux de dévotion populaire généraient d'importants revenus.

4. Étymologie et onomastique

Si les incohérences et les invraisemblances de la légende de Mandrier ne sont pas de nature à intéresser l'historien, l'origine du nom mérite une étude.

Mandra

Honoré Bouche lui reconnaît une origine hellénique « puisque le mot grec μάνδρος signifie ermite¹⁶ ». En fait, ce substantif est inconnu de la langue classique qui n'offre que deux ressources : 1^o ἡ μάνδρα – μάνδρη dans le dialecte ionien, – « lieu fermé par une cloison, d'où étable, écurie » ; et 2^o son dérivé τὸ μάνδρευμα, « étable, parc », tous deux d'origine obscure mais qui laissent conjecturer un verbe μανδρεύω... dont on ne connaît, toutefois, aucune occurrence !

Dans la langue grecque des premiers siècles du christianisme, le terme μάνδρα a désigné, par extension, la grotte des ermites, voire même le cloître des cénobites. En ce sens, il a surtout survécu dans le mot ἀρχιμανδρίτης, « archimandrite », apparemment forgé en Syrie au IV^e siècle pour désigner le supérieur d'un monastère. Le grec moderne¹⁷ a conservé ἀρχιμανδρίτης, « supérieur d'un couvent, abbé, archimandrite » et μάνδρα, mais seulement au sens de « étable pour les troupeaux ».

Le mot est passé dans la langue latine classique où *mandra* désigne un troupeau. On le trouve ainsi, par exemple, chez Juvénal, décrivant les embarras de Rome au début du II^e siècle de notre ère :

... *raedarum transitus arto
uicorum in flexu et stantibus conuicia mandrae
eripient somnum Druso uitulisque marinis.*

« Le passage des chariots dans le dédale étroit des quartiers et les cris du troupeau qui est là enlèvent le sommeil à Drusus et aux phoques¹⁸ » ; ou chez Martial qui, se rendant chez son ami Paullus, doit franchir la rue de Suburra, où *uixque datur longas mulorum rumpere mandras*, « l'on doit fendre avec peine de longs troupeaux de mules¹⁹ ».

Sidoine Apollinaire, au V^e siècle de notre ère, emploie le substantif masculin *archimandrita* (du grec ἀρχιμανδρίτης) pour désigner le supérieur d'un monastère²⁰, qui supposerait les substantifs *mandra* ou *mandrita*.

Le glissement sémantique s'est opéré vers le haut Moyen Âge où *mandra* ne désigne plus un troupeau mais un abri. Le *Dictionarium tetraglotton* lui reconnaît le double sens de grotte naturelle ou de construction pour animaux : « Mandra, æ, f. g. Iuuenal. μάνδρα. Vne cauerne parmy les deserts ou les bestes ou hermites se retirent, Estable à bœufs, cheuaus, brebis, &c.²¹ ». Et, dans la langue chrétienne, probablement par imitation du grec, *mandra* a été utilisé pour désigner un monastère ; Du Cange²² en donne plusieurs exemples, depuis les vers d'Alcuin, de la fin du VIII^e siècle :

*Circuit idcirco vigil hoc tutamine mandras,
Nominibus meritis ut Christi augeret ovile.*

« Attentif à cette défense, il parcourut pour cette raison les monastères,

Avec des prétextes légitimes, afin d'agrandir l'étable du Christ²³ ».

Jusqu'à des chartes et codex du XII^e siècle. Il atteste également, à la même époque, *mandrita* pour *monachus*, « moine ».

Et ces significations sont passées dans la langue française où Godefroy²⁴ signale *mandre*, « étable, chalet, cellule, cabane de berger », et même *mandrier*, « berger²⁵ ».

La Curie de Sainte-Palaye donne le substantif féminin « mandre » avec ces deux sens : 1^o cellule d'ermite, 2^o étable, bergerie.

On le retrouve dans l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : « les savans conviennent du sens de ce mot qui, dans les écrivains ecclésiastiques surtout de l'Église d'Orient, signifie un *couvent*, un *monastere*. Les Grecs modernes l'emploient dans cette signification, & on a formé de ce terme celui de *mandrite*, pour dire un *moine*. Dans la langue grecque, les glossaires appellent une *caverne*, une *grotte*. Les solitaires d'Orient ont anciennement logé dans les grottes. Le Carmel, le mont Liban, le mont Sinaï & la haute Egypte sont pleines de grottes, qui ont servi de retraite à des solitaires. Ainsi le mot *mandre*, dans le sens de *monastere*, convient assez à cette origine, & c'est vraisemblablement la véritable. »

Au XIX^e siècle, le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse connaît 1^o *mandre*, substantif féminin, « Monastère, dans le langage des écrivains de l'Église d'Orient. Cellule de solitaire. Grotte d'anachorète. » ; 2^o *mandrite*, substantif masculin, « Religieux qui habite une mandre, un monastère. Cénobite, solitaire. » ; 3^o et, surtout, *archimandrite*, substantif masculin, « Autrefois, Supérieur ecclésiastique, évêque ou archevêque. Aujourd'hui, il ne se dit plus que dans l'Église grecque, où il est devenu le titre des supérieurs de certains couvents. »

Les substantifs « mandre » et « mandrite » ont disparu de nos dictionnaires actuels, qui ne connaissent plus que l'archimandrite, ou supérieur de certains monastères dans l'Église grecque, et l'archimandritat, dignité ou bénéfice d'archimandrite. Ces deux termes sont apparus dans l'édition de 1762 du dictionnaire de l'académie française ; on les retrouve chez Émile Littré.

Mandrierie

Une autre étymologie pourrait être trouvée dans le substantif féminin « mandrierie », qui apparaît dans le dictionnaire de Trévoux : « Terme de Vannier. C'est cette partie du métier des Maîtres Vanniers, où l'on travaille aux gros ouvrages ». L'*Encyclopédie* précise : « les Vanniers se servent de ce terme pour désigner tous les ouvrages pleins, & d'osier seulement, sans lattes ou cerceaux ». Émile Littré apporte l'explication complète : « Se dit, chez les vanniers, de tous les ouvrages pleins en osier, sans lattes ou cerceaux. Cette profession [des vanniers] se divise en trois branches : savoir, la vannerie proprement dite, qui comprend tous les ouvrages d'osier à jour ; la mandrierie, qui comprend tous les ouvrages à claire voie ; et la clôture ou closerie, qui ne s'occupe que de la fabrication des vans et des hottes pour la vendange. » Le « mandrier » est alors le « Vannier qui fait des ouvrages de Mandrierie²⁶ ».

Littré voit l'étymologie de ces deux termes dans le substantif féminin « mande », désignant une « sorte de panier », déjà connu de La Curie de Sainte-Palaye avec le sens de « panier d'osier à deux anses », et que l'on retrouve constamment par la suite²⁷.

Le *Petit Robert* donne également « manne » comme synonyme de « mande » pour désigner un « grand panier d'osier ». Ce terme est connu des dictionnaires de Jean Nicot : « c'est vn panier à anses [...] vne maniere de panier estroit au fonds, & eslargissant en montant, & sans couuercle, avec lequel les viuandiers portent des œufs, du beurre, du poisson, des fruicts & telles denrées. Il sert aussi à porter de la terre d'un lieu à autre, & à d'autres vsages » ; et de Pierre Richelet, qui en cite plusieurs sortes : « maniere de panier grand & plat avec des anses à chaque bout & où l'on met la vaisselle lors qu'on a desservi. Cette sorte de manne se nomme une *manne à desservir* », ou bien « *Manne d'enfant. Ouvrage de vanier* en forme de berceau avec une anse à chaque côté de la tête & quatre piez dessous, où l'on met coucher un enfant au maillot », ou encore « *Manne à marée*. Sorte de panier, grand, rond & creux où l'on met de la marée ». On le retrouve encore chez La Curie de Sainte-Palaye, dans le dictionnaire de l'académie française dès sa première édition de 1694, le dictionnaire de Trévoux, l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, ou le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse. Émile Littré le trouve attesté dès le XIII^e siècle.

Divers

Bérenger-Féraud propose, pour le grec μάνδρα, « étable, porcherie, cloître ; et en termes de marine, baie, anse maritime » : c'est en vain que j'ai recherché ce second sens qui n'apparaît dans aucun dictionnaire, non plus d'ailleurs que le substantif μάνδρικα, qu'il atteste au sens de « petit enclos, petite baie, petite anse maritime »²⁸ ! Les anses, baies et autres golfes sont généralement nommés κόλπος en grec et *sinus* en latin.

Dans un registre plus géographique, il fait également référence à :

« Μάνδρος ou μάνδρον, nom d'une rivière de la Bactriane, qui se jette dans l'Oxus, aujourd'hui l'Amou-Daria. Les Romains appelèrent ce cours d'eau Mandrus

ou Mandrum et désignèrent sous le nom de Mandrieni ou Mandriani ses riverains.

« *Mandurius* ou *Mandurianus*, habitant ou natif de Manduria, ville des Sallentins dans la basse Italie, entre Aletium (aujourd'hui Ecce) et Tarente, à 35 kilomètres à l'est sud-est de cette dernière ville ²⁹. »

Synthèse

Il est facile d'éliminer rapidement l'étymologie relative à la mandrierie, ces termes de métier étant de création trop récente.

On pourrait, certes, voir dans Mandrier un Oriental venu de Bactriane ou un Italien immigré mais la tradition locale ne l'a jamais envisagé et le seul point sur lequel les sources hagiographiques convergent concerne justement l'identité de Mandrianus et Flavianus, toujours attestés comme Saxons.

Les μάνδρα, « baie, anse maritime » et μάνδρικα, « petite baie, petite anse maritime » de Bérenger-Féraud, aboutissant à voir dans Mandrier « l'homme de la baie », relèvent de la plus pure fantaisie !

L'hypothèse la plus probable doit être recherchée dans les substantifs latins *mandra* ou *mandrita* en usage au début du second millénaire, époque à laquelle la légende paraît avoir été forgée. Le latin *Mandrianus* a été francisé en Mandrian, puis Mandrié, pour aboutir aujourd'hui à Mandrier, c'est-à-dire que notre ermite avait, tout simplement, été nommé « Moine » ou « Lemoine » !... Par ailleurs, dans l'histoire de Flavien et Mandrier, si *Flavianus* appartient bien à l'onomastique latine, *mandrianus* n'est connu que comme substantif : il faudrait alors lire *mandrianus Flavianus*, « le moine Flavien » ! Tous ces éléments invitent à opiner en faveur de la légende !

5. Cépet

Pendant des siècles, la presqu'île de Saint-Mandrier n'a pas reçu de noms particuliers : les auteurs anciens parlent généralement d'un désert et le désignent par le nom du saint.

L'onomastique s'est précisée quand l'île, au milieu du XVII^e siècle, fut choisie pour y abriter d'abord un lazaret puis un hôpital de la Marine. Elle fut dénommée *Isle de Sépet* [variantes : Cépé, Cepet], ce toponyme étant dérivé, selon Marius Autran, du latin *caput*, « cap », car l'actuel cap Cépet aurait été autrefois nommé *caput santi Trophimi*, le cap Saint-Trophime.

Le minuscule bras de mer séparant l'île de la terre, peut-être large de quelques centaines de mètres, ne devait pas être bien profond. Aussi, les siècles passant, des apports lents mais réguliers de sable, alluvions et vase produisirent un comblement progressif, accéléré ensuite par la végétation aquatique sauvage : siagnes, roseaux, joncs et massettes. Les hommes laissèrent la nature faire son œuvre et l'on put, vers le milieu du XVII^e siècle, accéder à pied à l'île de Sépet, au moins aux marées basses ³⁰.

Des lettres patentes signées par Louis XIV en juillet 1657 érigèrent le quartier de *la Siagno* (La Seyne), incluant la presqu'île de Sépet, en commune distincte de celle de Six-Fours : les Seynois reçurent ainsi un territoire nouveau offrant des richesses – rivages poissonneux,

forêts giboyeuses, terres arables – jusque-là réservées aux seuls religieux ou ermites. Alors commence l'histoire moderne de la presqu'île, avec un lazaret destiné à la quarantaine des navires provenant de lieux suspects et l'infirmerie royale Saint-Louis, qui deviendra au début du XIX^e siècle l'hôpital maritime Saint-Mandrier.

Notes

¹ Vidal, Rémy Clément.- « Archéologie du Var. Toulon chef-lieu d'arrondissement », *Bulletin de l'académie du Var*, nouvelle série, tome XX, 1897, pages 108 et 110.

² *Emonis Chronicon*, in *Monumenta Germaniae historica, Scriptorum*, tome XXIII.- Leipzig : K. W. Hiersemann, 1925-1933, pages 465-523, édition de Ludewicus Weiland ; le texte cité est pris à la page 481. Émon (ca 1170-1237), abbé de Worms en Frise, décrit un voyage fait en 1217 sur les côtes méditerranéennes : venant d'Espagne, il transita par Saint-Mandrier à la mi-septembre.

³ Denans, Jean.- manuscrit, archives municipales de La Seyne, page 56 : « ce que je puis affirmer pour l'avoir vue, d'environ deux cannes et demie de haut, laquelle était proche le puits qui est dans l'enclos dudit hôpital. »

⁴ Brun, Jean-Pierre.- *Carte archéologique de la Gaule. Le Var*, Paris, académie des inscriptions et belles-lettres, 1999, deux volumes ; voir, dans le volume 83/2, pages 655 colonne 2 et 656 colonnes 1 et 2, la notice « 153 – Saint-Mandrier-sur-Mer ». Le texte cité est pris à la page 656, colonne 2.

⁵ Bérenger-Féraud atteste des lettres mentionnant l'existence de ces deux chapelles : « il existe dans les Archives communales de Toulon (série GG, n° 12), une série de lettres au nom de Charles IX, roi de France, à la date de 1571. Dans ces lettres, il est question de ces deux chapelles, Saint-Mandrier et Saint-Honorat, sises au quartier Apollo du cap Sépet ». Voir Berenger-Feraud, Laurent, Jean-Baptiste.- *Saint-Mandrier près Toulon. Contribution à l'histoire de la localité et de l'hôpital maritime*.-Paris : Ernest Leroux, 1881.- in-8°, xx-524 pages, page 188. — Cette lettres sont bien mentionnées dans l'inventaire des archives municipales de Toulon, au carton GG 12, mais elles ont été constatées manquantes lors des derniers récolements.

⁶ Berenger-Feraud, Jean-Baptiste, *op. cit.*, chapitre VI, pages 205-206.

⁷ *Las Causas antiquas de l'antiqua ciudad de Thollon*, sous-titré « cayer et mémorial des antiquitez de la ville de Thollon » et écrit par Honoré Aycard qui fut premier consul (1619-1625) et viguier (1620-21-22) de Toulon, puis intendant de santé en 1627-1632, et enfin conseiller en 1636. Archives municipales de Toulon.

⁸ *Histoire de la ville de Tolon*, manuscrit ayant appartenu au D^r Gustave Lambert, actuellement à la bibliothèque de la société des Amis du vieux-Toulon. Écrit par le père minime Isnard (1591-1656), à Toulon en 1640.

⁹ Jean Denans, notaire et viguier de Six-Fours au début du XVIII^e siècle. Manuscrit daté 1713, aux archives municipales de la Seyne.

¹⁰ Bérenger-Féraud, aux chapitres II et III de son volumineux ouvrage sur la localité (*op. cit.*), a suffisamment publié, examiné et critiqué ces sources pour qu'il ne soit pas utile de revenir ici sur leurs incohérences.

¹¹ Bérenger-Féraud cite essentiellement : Bouche, Honoré.- *La Chorographie ou Description de Provence et l'Histoire chronologique du mesme pays*.- Aix-en-Provence : Charles David, 1664, deux volumes in-folio, planches, cartes. Édition revue et corrigée : Paris : Rollin fils, 1736, deux volumes grand in-folio, figures, portraits, cartes. — *Annales de Six-Fours en Provence depuis sa fondation par les Phocéens jusqu'à nos jours avec documents antiques*.- Toulon : Aurel, 1866. Cet

ouvrage aurait été écrit par l'abbé Garel et publié par les soins du comte Gustave d'Audiffret, trésorier-payeur du Var. — *Notice sur saint Cyprien*.- Fréjus : 1876.

¹² La Société des Bollandistes regroupe des savants chargés d'étudier la vie et le culte des saints chrétiens. Son origine remonte aux *Fasti sanctorum quorum Vitae in Belgicis bibliothecis manuscriptae* (1607) du jésuite Héribert Rosweyde, dont les premiers travaux furent considérablement développés par Jean Bolland (†1665) et ses successeurs. Ils publièrent à Anvers, de 1643 à 1794, cinquante-trois volumes des *Acta sanctorum*, contenant les vies des saints fêtés du 1^{er} janvier au 14 octobre. Après la tourmente révolutionnaire, la société se reconstitua à Bruxelles en 1837 et développa ses travaux. La collection des *Acta sanctorum*, entièrement publiée en latin *quoniam lingua latina universale est*, compte aujourd'hui soixante-trois volumes, plus un index, et près de cinquante-huit mille pages. Le travail des Bollandistes a toujours été réputé pour sa rigueur et son approche critique.

¹³ *Acta sanctorum augusti*, tome III.- Antverpiae : apud Bernardum Albertum vander Plassche, 1737, pages 748-750, « De SS. Mandriano et Flaviano martyribus, Telone in provincia Galliae ».

¹⁴ On lit par exemple, sur le site Internet de l'Église catholique du Var : « La tradition fait de Mandrier et Flavien, des disciples de Cyprien, l'évêque de Toulon. Ces deux soldats Wisigoths ou Ostrogoths du VI^e siècle après J.-C furent peut-être des soldats de la garde saxonne du roi arien Alaric II. Convertis au catholicisme par saint Cyprien, ils auraient abandonné le métier des armes et se seraient retirés sur l'île de Cépet (la presqu'île de Saint-Mandrier était alors une île) et y seraient morts en saints après avoir fui les persécutions d'Alaric II. »

¹⁵ Dans mon ouvrage, *Dragons et Dracs dans l'imaginaire provençal* (Toulon : la Maurinière éditeur, 2006, in-8°, 288 pages), je me suis intéressé aux légendes opposant des saints et des dragons.

¹⁶ Bouche, Honoré.- *Histoire de Provence*, tome I, page 645.

¹⁷ Vyzantios, Skarlatos Dimitrios.- *Dictionnaire grec-français et français-grec*, 2/ -Athènes : imprimerie d'André Coromélas, 1856, deux parties en un volume in-4° ; volume II, page 208, colonne 1.

¹⁸ Juvénal, poète satirique de la fin du I^{er} siècle et du début du II^e siècle, auteur de seize satires composées entre 90 et 127. *D. Junii Juvenalis sexdecim Satirae ad codices parisinos recensitae cum interpretatione latina, lectionum varietate, notis rupertianis, excursibus et indice absoluto, quibus plurima subjuncta additamenta N.-E. Lemaire*, Parisiis, N.-E. Lemaire, collection « Bibliotheca classica latina sive collectio auctorum classicorum latinorum cum notis et indicibus », volume I, 1823, xvi-698 pages ; *Satira tertia*, page 158, vers 236-238.

¹⁹ Marcus Valerius Martialis (40-104), poète latin originaire d'Hispanie. *M. V. Martialis Epigrammata ad codices parisinos accurate recensita, variis lectionibus, notis veteribus et novis, graeca interdum versione, notitia literaria, et indice locupletissimo illustraverunt quinque parisiensis Academiae professores*, Parisiis, colligeat Nicolaus Eligius Lemaire, collection « Bibliotheca classica latina, sive Collectio auctorum classicorum latinorum cum notis et indicibus », volume II, 1825 ; livre V, XXII « In Paullum », page 34.

²⁰ Sidoine Apollinaire.- *Epistulae*, in MIGNE, *Patrologie latine*, volume 58, colonne 612, livre VIII, lettre XIV. *Sidonius domino papae Principio salutem. Jamdiu nobis, papa venerabilis, et si necdum vester vultus aspectus, tamen actus*

inspectus est. Namque sanctorum diffusa laus meritorum stringi spatiis non est contenta finalibus. Hinc est quod quia bonae conscientiae modus non ponitur, nec bonae opinioni terminus invenitur. Quae loquor falsa censete, nisi professioni meae competens astipulator accesserit, satis in illo quondam coenobio Lirinensi spectabile caput, Luporum concellita Maximorumque, et parcimoniae saltibus consequi affectans Memphiticis et Palaestinos archimandritas. [...]

²¹ *Dictionarium tetraglotton seu voces latinae omnes, et graecae eis respondentes, cum Gallia et Teutonica (quam passim Flandricam vocant) earum interpretatione*, Antverpiae, in aedibus Ioannis Stelsii, 1562, page 189.

²² Du Cange, Charles Du Fresne.- *Glossarium mediae et infimae latinitatis, editio nova aucta pluribus verbis aliorum scriptorum a Léopold Favre*, nouveau tirage.- Paris : Librairie des sciences et des arts, 1938, volume V, pages 213-214, article « mandra ».

²³ Alcuin de York (ca735-804). Venu à la cour de Charlemagne vers 780-790, il fut nommé abbé de Saint-Martin de Tours en 796. *De vita S. Willibrordi trajectensis* [aujourd'hui : Maastricht] *episcopi libri duo*, in MIGNE, *Patrologie latine*, volume 101, colonne 716 ; livre second, chapitre XII, *Quod devotissime verbum Dei per omnia loca predicare festinabat*.

²⁴ Godefroy, Frédéric.- *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e siècle au XV^e siècle*, tome V.- Paris : Librairie des sciences et des arts, 1938, page 140, colonne 3.

²⁵ « Et si diront a celluy mandrier qui maine lezdictes gelines », *Traité d'Emmanuel Piloti sur le passage de la terre sainte*, 1420, f° 25 verso.

²⁶ *Dictionnaire de Trévoux* ; repris par le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse et aussi par Émile Littré.

²⁷ Par exemple dans le *Grand Dictionnaire universel* de Pierre Larousse : « Espèce de grand panier. — Techn. Panier d'osier garni de toile à l'intérieur, servant à transporter la terre à pipe ». Ou bien chez Émile Littré : « Panier d'osier à deux petites anses, très fin, pour transporter la terre à pipe ».

²⁸ Berenger-Feraud, L.-J.-B., *op. cit.*, page 83.

²⁹ Berenger-Feraud, L.-J.-B., *op. cit.*, page 83.

³⁰ D'après Marius Autran (*Bulletin* de la Société des sciences naturelles de Toulon, n° 49, avril 1951), il est question d'une île 1° dans une convention établie en 1101 entre les moines de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et les consuls de Tholon, 2° dans les relations de voyage de l'abbé Worms qui aborda dans l'île en 1217, 3° dans une convention passée le 3 juin 1416 entre les communes de Six-Fours et de Tholon, 4° dans une donation faite par la reine Jeanne en 1461, 5° dans une intervention de Charles IX en 1572 en faveur des marins blessés ou malades abordant dans l'île, 6°, dans un arrêté du parlement d'Aix pris le 17 juin 1622 et une ordonnance du même parlement prise le 19 mai 1630 enjoignant à la ville de Tholon d'établir un lazaret dans l'île Sépét. Il n'est plus question d'une île 1° dans les actes notariés passés devant M^e Jean Lombard, notaire à Toulon et l'intendant de la santé le 14 mars 1657, le 21 mars 1657 et le 7 Juin 1657 pour l'achat des terrains du lazaret au quartier Sépét, sans indication du mot île ; 2° dans les lettres patentes établies et signées par Louis XIV en juillet 1657, stipulant que le quartier de la Siagno (La Seyne) serait érigé en commune distincte de Six-Fours, avec bornage des terrains s'étendant jusqu'à la presqu'île de Sépét. À la lecture de ces textes, il apparaît que l'île se serait transformée en presqu'île entre 1630 à 1657.

SAINT-MANDRIER : HÔPITAL ET LAZARET

Bernard BRISOU

Le concept de « contagion » a, depuis des temps immémoriaux, habité le sens commun et les responsables des collectivités ont multiplié les règlements pour préserver les populations des fléaux qui les menaçaient. L'isolement des malades, voire de populations entières, avec édification de murs protecteurs, ont toujours fait partie des règles fondamentales de la prophylaxie. La presqu'île de Saint-Mandrier, avec son hôpital et son lazaret, est un bon exemple de l'application de ces quarantaines censées protéger Toulon des miasmes venus d'ailleurs.

À Tholon, au moment de l'épidémie de 1567, les consuls firent établir une infirmerie, sorte de lazaret, dans la partie ouest du Moraillon – aujourd'hui le Mourillon – en dehors des remparts, pour l'hébergement des pestiférés. En même temps, ils obligèrent les navires à mouiller d'une part au Mourillon, d'autre part à La Gobran – aujourd'hui Lagoubran – avec interdiction de communiquer avec la terre. À l'occasion d'une nouvelle épidémie, et pour faciliter le contrôle sanitaire des bâtiments, lesdits consuls firent bâtir, en 1620, une logette dénommée Consigne ou Santé, sur le terre-plein ouest de la darsène ou vieille darse. À la même occasion, le duc de Guise, amiral de France et gouverneur de Provence, et son parlement ordonnèrent la création d'un lazaret dans l'île de Sépet, car Mourillon et Lagoubran étaient encore trop proches d'un port de guerre qui ne cessait de prendre de l'importance.

Mais Cépet dépendait alors de Six-Fours et la réalisation de ce lazaret n'intervint qu'en 1657 dans la partie nord de la plus petite des collines. En 1664, cet établissement fut agrandi une première fois par acquisition de la propriété voisine appartenant aux demoiselles Martinengue, terrain qui avait l'avantage de posséder une source. Le deuxième agrandissement, rendu nécessaire par la conquête de l'Algérie, donna à ce grand lazaret une superficie de plus de treize hectares. Mais, après bien des décennies de bons et loyaux services, la nécessité de conserver une telle structure n'étant plus évidente, la Marine céda la place au ministère de la Guerre au début du XX^e siècle. À son tour, celui-ci fit une rétrocession à la Marine qui aménagea, en ce lieu historique, ses parcs à mazout, mis en service en 1929.

La colline de l'est, dominée aujourd'hui par le sémaphore de la Croix-des-Signaux, était le siège, depuis 1022, d'un prieuré où, de tout temps, avaient été recueillis et soignés des pauvres et des malades. Ainsi, lors de l'épidémie de peste importée de Marseille en 1664, permit-il l'isolement des contagieux. C'est aussi sur les terres de ce prieuré que deux hôpitaux furent successivement construits par la Marine.

La première de ces constructions fut décidée par Colbert à la suite de l'expédition de Candie. Occupée par la République de Venise, l'île de Crète était régulièrement attaquée par les Turcs et se trouvait dans une situation fort critique, lorsque le roi de France accepta de prêter main-forte au doge mais sous la bannière du

pape, histoire de ne pas se compromettre. L'affaire fut désastreuse et Candie – actuelle Héraklion – fut prise. À la fin du siège, notre chef, François de Vendôme, duc de Beaufort et amiral, succomba dans une échauffourée de nuit et son corps ne fut jamais retrouvé. Au retour de l'armada vaincue, les blessés et les malades furent soignés au prieuré et les archives, riches en actes de décès, témoignent encore du fonctionnement du prieuré comme infirmerie : nous étions en 1669. L'intendant de Toulon reçut alors le billet suivant : « Conformément à l'ordre du Roi, 4 mars 1670, achetez les terrains voisins du Prieuré et de la chapelle de Saint-Mandrier, sauf le prieuré. Sa Majesté désirant faire bâtir un hôpital pour recevoir les malades de ses armées navales sur le lieu de Saint-Mandrier, étant parfaitement disposé par la nature pour être isolé du reste de la population. »

Ainsi fut construite l'infirmerie royale de Saint-Louis, constituée d'un simple rez-de-chaussée orienté est-ouest, qui fonctionna à partir de 1674. Lors des guerres de la succession au trône d'Espagne de 1701, cette infirmerie servit d'hôpital à nos alliés espagnols et reçut, pour en augmenter la capacité, une aile nord-sud lui donnant ainsi un aspect en équerre. Pendant le mémorable siège de 1707 par le prince Eugène, commandant les troupes alliées d'Autriche et de Savoie, la presqu'île n'étant pas occupée par les assiégeants, l'hôpital fut en mesure d'accueillir les blessés et les malades de l'armée française. À la mort du roi, en 1714, l'établissement prit le nom d'hôpital de Saint-Mandrier.

Quelques années plus tard, lors de la grande épidémie de peste qui, entre 1720 et 1721 ravagea le Midi de la France, l'établissement et le lazaret purent donner toute la mesure de leur utilité. Enfin, le transfert de la chiourme de Marseille à Toulon, en 1748, fournit à l'hôpital les travailleurs-bagnards et les infirmiers dont l'hôpital avait tant besoin. Fut aussi édifié, au sein de l'arsenal, un hôpital du bagne qui fournissait aux élèves du collège de chirurgie maints cadavres à disséquer ainsi que des crânes qu'ils classaient selon la méthode phrénologique de l'Allemand Franz Josef Gall. La Marine, en effet, n'avait toujours pas d'hôpital à Toulon et les marins, malades ou blessés, étaient soignés dans l'établissement civil du Saint-Esprit. Il fallut attendre l'expulsion des jésuites du royaume pour qu'à la suite de bien des dévolutions diverses, leur séminaire soit transformé en hôpital principal de la Marine : nous étions en 1785.

Devenu simple annexe, l'ancien hôpital de Saint-Mandrier continua à fonctionner par intermittence et selon les besoins. Mais, la guerre d'Amérique prenant fin en 1783, l'évacuation de notre flotte de Cadix sur Toulon, sous le commandement de M. de La Clue, entraîna un tel flot de malades atteints du typhus qu'il fut décidé de l'activer en permanence. La mesure était opportune car, à partir de 1789, les équipages affluèrent à Toulon et l'hôpital remplit si bien son office que, le 7 juin 1790, le prieuré voisin fut déclaré bien national et acquis au prix de 4 620 F, dans l'intention de reconstruire

l'établissement. La reprise de Toulon, le 19 décembre 1793 par les troupes de la République, voyait la mise en place du comité de salubrité navale de Port-de-la-Montagne et la réorganisation de l'hôpital de « Mandrier ». Fermé en 1796, il était réactivé en avril 1797 avec l'arrivée de l'escadre de Brueys et resta ouvert durant toute la durée de l'expédition d'Égypte. Mis en sommeil après Trafalgar, il accueillera les vénériens et les galeux à partir de 1811 et les typhiques du bagne en 1813.

Cet hôpital, qui présentait l'inconvénient majeur d'être humide, était devenu de plus en plus vétuste au fil des années. Fallait-il l'abandonner, en pensant que l'hôpital principal et celui du bagne suffiraient aux besoins, ou le reconstruire comme l'avaient prévu les membres du comité de salubrité navale ? C'est cette seconde solution qui prévalut, respectant ainsi ce que nous appelons aujourd'hui « le principe de précaution ».

Au début des travaux du nouvel édifice, une plaque de bronze fut placée dans les fondations, portant l'inscription suivante : « L'an M.D.CCC.XIX sous le règne de Louis XVIII, le Désiré, et le ministère du baron Portal, les fondations de l'hôpital de Saint-Mandrier ont été commencées sous l'intendance du maître des requêtes au conseil d'État Baillardel de Lareinty, qui, le premier, a fait employer des condamnés à la construction d'un grand édifice. J. Sganzin étant inspecteur général des travaux maritimes, MM. Martret Prévile, ingénieur du corps royal des ponts et chaussées, directeur, et Raucourt, ingénieur ordinaire, furent chargés du projet et de l'exécution. » Ainsi fut fait et Raucourt de Charleville imagina de faire construire sur place fours à chaux et briqueterie par les bagnards, tout en récupérant des bois et de vieux fers à l'arsenal de Toulon. Le devis étant moindre, Raucourt emporta l'adhésion de l'intendant. Les maçons improvisés furent logés, à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital naissant, dans un long baraquement adossé au mur est ; par la suite, cette construction devait servir de casernement pour les infirmiers, en réservant un grand espace pour une salle d'hospitalisation.

Mais le génial ingénieur avait voulu construire des voûtes au lieu de se contenter de planchers en bois. De telles structures étaient si lourdes que, dès l'élévation du premier étage, leur poids lézarda les murs. Pendant l'hiver 1820-1821, un fort vent d'est accompagné de pluie provoqua un éboulement qui ensevelit une dizaine de malheureux. Un nouvel ingénieur fut nommé et monsieur Bernard eut l'idée lumineuse de construire des piliers massifs qui, reliés entre eux, constituèrent une seconde enveloppe servant de contreforts aux pavillons. En outre, il limita la hauteur à deux étages au lieu des quatre initialement prévus par son prédécesseur.

Ainsi construit sur trois niveaux, l'hôpital était constitué de trois corps de bâtiments disposés en U ouvert en direction du nord, avec les fameuses galeries qui couraient sur les faces intérieures en les consolidant. Des citernes, gigantesques et voûtées, étaient creusées dans le roc pour assurer une alimentation suffisante en eau. Une maison avait été prévue pour le médecin-chef, ainsi qu'une chapelle, originale et circulaire, le tout prolongé par un parc et dominé par un cimetière coiffant cette parcelle de la colline.

En 1849, le conseil municipal de Toulon se vit dans l'obligation de récupérer le terrain lui appartenant pour agrandir son hôpital de la Charité. Implanté sur ce terrain depuis 1769 et indispensable à l'enseignement des élèves,

le jardin botanique de l'école de médecine navale dut être déplacé vers Saint-Mandrier pendant l'hiver qui suivit. Divisé en six carrés, ce jardin prit place entre le corps de l'hôpital et l'édifice déjà évoqué, qui longeait le mur de l'est.

Dans son magistral ouvrage de 1881 sur Saint-Mandrier, Bérenger-Féraud nous a laissé une éloquente description de l'hôpital où il avait servi comme jeune chirurgien en 1856, au retour de la guerre de Crimée, puis comme médecin-chef en 1878. Dans son introduction, il évoque ses souvenirs sur la presqu'île : « J'avais pour me délasser, aux courtes heures de repos, de solitaires promenades dans ce parc charmant qui avoisine les bâtiments nosocomiaux et dont les allées serpentent à travers une colline ombreuse dominant l'entrée de la rade de Toulon, offrant à chaque pas un des plus admirables panoramas qu'on puisse imaginer. Les abords de cette rade sont, on le sait, beaux comme la baie de Naples, grandioses comme les îles de l'Archipel. »

L'hôpital de Saint-Mandrier fut terminé à temps pour recevoir les pensionnaires du bagne atteints, pour la énième fois, par le typhus en 1829. Il accueillit aussi, peu après, les malades et les blessés rapatriés des côtes d'Algérie où les Français venaient de prendre pied. Il devait encore confirmer son utilité en retardant l'arrivée du choléra. En juillet 1833, la *Melpomène*, venant de Lisbonne, déposait au lazaret cinquante cholériques et, en octobre 1834, la corvette américaine *John Adam*, venant de Mahon, y débarquait ses malades, sans que la contagion ne diffuse au-delà de la presqu'île.

Le choléra viendra de Marseille le 1^{er} mars 1835, importé par une femme âgée. L'épidémie éclate le 19 juin et son histoire fut magistralement racontée par le chirurgien de la Marine, Hubert Lauvergne, dont la villa du Mourillon jouxtait celle du professeur Cloquet et dont Pradier sculpta le buste. Cette catastrophe sanitaire fit des milliers de victimes, en particulier au sein du corps médical : périrent ainsi André Fleury, premier médecin en chef, et François Hernandez, fondateur et président de notre académie du Var. Ce drame de la contagion se répètera en 1849, en 1854 et en 1884, remplissant les lits de Saint-Mandrier, comme l'avait fait en son temps le nombre considérable de blessés et de malades que les navires-hôpitaux avaient déversés sur la région durant la terrible guerre de Crimée, de 1854 à 1856.

Fidèle à ses maîtres, Bérenger-Féraud avait dédié son ouvrage de 1881 à François-Joseph-Charles Arlaud. Celui-ci avait été affecté au poste de médecin résident dans cet établissement où affluaient les blessés de la guerre d'Italie en 1859. Rouvier, un de leurs élèves de l'école de médecine navale de Toulon, a pu écrire : « C'était l'époque où un autre maître de la chirurgie, Jules Roux, était dans tout l'éclat de son talent. Tous deux rivalisèrent de zèle, d'adresse, d'habileté, de dévouement... Jamais hôpital ne fut aussi bien organisé ; jamais malades ne reçurent de pareils soins. Les résultats répondirent à leurs efforts. Les succès de leurs opérations comme de leurs méthodes de traitement retentirent dans le monde entier. » À cette époque, l'hôpital recevra jusqu'à onze cents malades et blessés.

Mais si cette position excentrée, loin des grandes agglomérations de la région, était un avantage estimable en cas d'épidémies, elle présentait aussi de graves inconvénients quant aux approvisionnements et aux communications. Pendant longtemps, des embarcations

armées par une douzaine de condamnés et pilotées par un patron souvent ivre, assurèrent la traversée de la rade, soit mille six cents mètres, au plus court. La traversée durait environ une heure, sans aucun confort et à la merci de tous les aléas imaginables. Ne raconte-t-on pas ces histoires de naufrages et ces expéditions durant lesquelles un équipage révolté débarquait en presqu'île de Giens après avoir jeté à la mer les autres passagers ? À partir de 1862, la situation avait été améliorée par la mise en service de petits bateaux à vapeur dont le plus célèbre fut le *Keraudren*, baptisé du nom du premier inspecteur général du Service de santé de la Marine du XIX^e siècle. Cette navette fonctionnait dans la journée mais, la nuit, le problème demeurait : c'est ainsi qu'en 1934, quelques mois avant la fermeture de l'hôpital, le médecin de 2^e classe Jean Brisou, qui suivait alors les cours de l'école d'application, eut une des peurs de sa vie en traversant la rade, par ce moyen rudimentaire et nuitamment, pour évacuer un malade de psychiatrie sur l'hôpital Sainte-Anne ; le problème ne venait plus des rameurs, les bagnards ayant disparu, mais bien du patient aux réactions imprévisibles.

Tout au long de la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e, l'hôpital de Saint-Mandrier continua à rendre d'éminents services. Il accueillit les blessés de la guerre de 1870 et ceux des catastrophes maritimes comme l'explosion de la *Revanche* en 1877, du *Iéna* en 1905, du *Liberté* en 1911. Dès les débuts de la première guerre mondiale, les victimes affluèrent, nécessitant

l'ouverture de nombreux établissements annexes. C'est ainsi qu'arrivèrent, en 1916, quelques soldats serbes évacués de Salonique, tandis que le gros des malades et blessés de ce pays partait vers la Tunisie et Sidi-Abdallah, dont l'hôpital maritime avait été établi en 1905, non loin de l'arsenal, au fond du lac de Bizerte.

Mais, dès 1910, un nouvel édifice, moderne et pavillonnaire, avait vu le jour sur les pentes du mont Faron, dans le quartier de Sainte-Anne. Il était destiné à remplacer, enfin !, l'établissement vétuste du centre ville. Agrandi en 1932, l'hôpital Sainte-Anne avait bientôt la capacité d'accueillir les patients de celui qui restait isolé sur sa presqu'île. Le 20 juin 1935, empruntant le *Keraudren* et des autos-ambulances, les derniers malades quittèrent le vieil hôpital de Saint-Mandrier. Cet édifice, réaménagé pour les besoins de la cause, recevait alors le Groupe des écoles des mécaniciens de la Marine.

Reste le cimetière franco-italien du sommet de la colline que domine la pyramide tombale du vice-amiral de La Touche-Tréville. Non loin de lui, un monument plus modeste a été élevé à la mémoire du personnel du service de santé et à celle des sœurs de la Sagesse qui ont donné leur vie au service de leurs frères.

Dans ce havre de sérénité, comme au temps de Bérenger-Féraud, il fait bon méditer en contemplant à ses pieds « la plus belle rade d'Europe », comme se plaisait à le dire, en son temps, M. Sébastien Le Prêtre, seigneur de Vauban.

LA PRESQU'ÎLE DE SAINT-MANDRIER ET SES INSTALLATIONS MILITAIRES DU XX^e SIÈCLE

Philippe DEVERRE

Île déserte servant d'ermitage à un ancien guerrier wisigoth devenu mystique, Mandrianus, crique abritée de tous les vents, escale pour les pêcheurs, lieu isolé devenu lazaret pour les quarantaines des bateaux et de leurs marins suspects et, dans la continuité, hôpital isolé également pour la réinsertion des coloniaux avec leurs maladies tropicales jusqu'au XX^e siècle, l'île, devenue presqu'île de Saint-Mandrier, ne brillait ni par sa densité de population ni par ses constructions. D'un point de vue architectural on ne peut mentionner que l'hôpital et la chapelle dite des « bagnards » et sa citerne souterraine. Enfin, dans la deuxième partie du XIX^e siècle, en fonction de l'évolution des bouches à feu, de plus en plus de batteries ont été installées pour défendre l'entrée de la rade de Toulon.

La révolution technique et industrielle va venir, au début du XX^e siècle, bouleverser la quiétude des Mandréens. Ce fut en premier une usine de sous-marins en 1910. Puis, encore toute balbutiante, la plus récente des innovations vint perturber la vie au fond du creux Saint-Georges : en effet, en 1916, profitant du plan d'eau parfaitement abrité, un centre d'aviation maritime pour hydravions y fut créé. Puis, en 1925, les réservoirs souterrains du lazaret recueillirent les réserves du nouveau combustible pour les bâtiments de

guerre. En 1928-1929 furent installées les batteries de 340 de Cépet. En 1933 fut créée la BAN pour héberger les hydravions d'observation des cuirassés et croiseurs de l'escadre. En 1936 l'Ecole des mécaniciens, chauffeurs et scaphandriers s'installa dans les locaux de l'hôpital maritime, transféré à Toulon. Après l'épisode de la guerre 1939-1945, prolongée jusqu'en 1952 par la neutralisation d'un chaland de mines et du croiseur *La Galissonnière*, fut créée l'Ecole de plongée.

En 1950, le bourg du Creux-Saint-Georges – dépendant de Six-Fours jusqu'en 1657, puis de La Seyne – acquit son autonomie et devint commune à part entière. En 1963, l'ensemble des écoles des spécialités « machine » se regroupèrent sous l'appellation de GEEM. En 1965 le commando Hubert, nouvellement créé, s'installa au Cannier. Enfin, en 1971, le regroupement de toutes les écoles des spécialités du pont sur le site des anciennes batteries de Cépet fut le point d'orgue de l'invasion de la presqu'île de Saint-Mandrier par la Marine nationale.

Toutes ces installations ont transformé un quasi-îlot rocaillieux et au sol quasi stérile en une ruche studieuse où se sont activés simultanément jusqu'à cinq mille marins.

L'usine de sous-marins (1910)

En 1910, une succursale de l'usine du Creusot s'établit sur le côté nord du Creux-Saint-Georges, chargée de l'armement et des essais de petits sous-marins construits à Châlons-sur-Saône et apportés par voie fluviale puis côtière. Ces sous-marins étaient destinés entre autres à la Grèce, au Pérou et à l'Argentine. Cette activité perdura jusqu'en 1935.

Le Centre d'aviation maritime (1916-1921)

En 1916, un centre pour aéroplanes fut installé au fond du Creux-Saint-Georges, à l'emplacement de la mairie actuelle, pour assembler et abriter les premiers hydravions d'observation maritime ainsi que des ballons captifs destinés à équiper certains bâtiments de guerre. La création de ce centre souleva les récriminations des quelques pêcheurs vivant à demeure et que la toute nouvelle activité aéronautique venait perturber. Les pêcheurs retrouvèrent rapidement leur tranquillité puisque ce centre aéronautique fut fermé en 1921 et les hangars détruits en 1924.

Le parc à mazout du lazaret (1925-1930)

Dans les années 1925-1930, sur la rive opposée à Tamaris, à l'emplacement même de la quarantaine du Moyen Âge, des équipes de sapeurs, de terrassiers, de maçons se mirent à creuser d'immenses cavités cylindriques : on ne tarda pas à savoir qu'il s'agissait de réservoirs à mazout destinés au ravitaillement de la flotte de guerre. Ces travaux durèrent plusieurs années et coûtèrent la vie à une quarantaine de travailleurs accidentés du travail, immigrés pour la plupart. L'ère du charbon pour les bateaux de guerre et du commerce prenait fin : le fuel s'y substituait avantageusement comme combustible énergétique.

Une fois en service, ce parc à combustible souleva un mécontentement profond parmi les pêcheurs amateurs et professionnels et les éleveurs de coquillages. En effet, à chaque fois qu'un navire faisait son plein de combustible, au débranchement des tuyaux, des fuites se produisaient et des nappes grasses et irisées recouvraient la surface des eaux et les beaux rivages de Tamaris en étaient infestés sous la poussée des vents. Les Mandréens se plaignirent aussi du mur d'enceinte de plusieurs mètres de haut qui cachait aux passants les splendeurs de ce qui était appelé « la petite mer », c'est-à-dire la baie de Tamaris. Depuis soixante-dix ans, il en est toujours ainsi et les Mandréens continuent de réclamer ; ils demandent même, maintenant, que soit créé un sentier littoral le long du lazaret avec piste cyclable.

Les batteries de 340 de Cépet (1928-1929)

Avec l'émergence de Toulon comme port militaire, la presqu'île de Saint-Mandrier s'est très vite révélée une position stratégique de première importance, puisqu'elle bloque la rade et permet de contrôler l'accès au port. C'est en 1695 que fut construit un certain nombre de batteries afin de contrer une éventuelle menace anglaise sur Toulon. La France était alors en pleine guerre de la Ligue d'Augsbourg. Ces défenses servirent surtout

pendant le siège de Toulon en 1707, lors de la guerre de Succession d'Espagne.

Napoléon, à défaut d'avoir une marine, fit construire de nombreux ouvrages de défense côtière sur le littoral atlantique comme sur le littoral méditerranéen. Parmi eux se trouvent les tours-modèles, dont une seule fut élevée à Saint-Mandrier en 1812, sur le site de la Croix-des-Signaux. Après cette tentative d'établir un réseau de batteries standardisées, la Monarchie de Juillet reprit le flambeau en édifiant des ouvrages de « type 1846 ». L'œuvre fut prolongée pendant le Second Empire, de 1852 à 1860.

La crise des fortifications consécutive à l'apparition de l'obus à la mélinite obligea à réadapter tout le système défensif. L'invention des armes chimiques à la fin du XIX^e siècle, ainsi que l'augmentation de la puissance de feu, amenèrent la construction de galeries souterraines pour se protéger. En 1921, un programme envisagea l'utilisation de canons de 340 mm devenus disponibles par l'interruption de la construction des cuirassés de la classe *Lorraine* – cuirassé bien connu de nombre d'entre nous puisqu'il resta embossé à l'entrée de la vieille darse jusqu'en 1951. Malgré la forte opposition des habitants et une campagne de presse dynamique, ce programme se concrétisa et des travaux gigantesques commencèrent en 1928. Ils aboutirent en 1931 à l'installation de deux tourelles de deux tubes de 340 mm chacune.

Un tunnel de quatre cents mètres de long fut creusé depuis le littoral côté rade jusqu'au plateau de Cavalas : équipé d'une voie de chemin de fer, il permit l'ascension des canons jusqu'à l'emplacement des batteries. L'infrastructure de ces batteries était protégée par un sandwich de deux fois deux mètres de béton séparés par un mètre cinquante de sable. Ironiquement, ces canons ne furent utilisés que par les Allemands lors du débarquement de Provence en 1944.

La base aérienne navale pour hydravions embarqués

À partir de 1928 fut entreprise la construction d'une base pour les hydravions embarqués sur le *Commandant Teste* et les croiseurs. Cette base – dont on peut encore voir les hangars – abrita l'essentiel de « l'hydraviation » de la Marine, comme on l'appelait à l'époque. Il s'agissait de fournir aux escadres des moyens d'éclairage et d'observation de tir au profit des croiseurs. Ces hydravions embarqués étaient mis en œuvre depuis les croiseurs au moyen de catapultes à air comprimé. L'entraînement se faisait devant la base au moyen d'un chaland équipé d'une catapulte, surnommé « le zèbre ».

Les écoles des mécaniciens jusqu'en 1939

La seconde moitié du XIX^e siècle vit un essor prodigieux de la marine à vapeur. Une ordonnance royale créa, le 30 mai 1831, la spécialité des « ouvriers mécaniciens et chauffeurs » destinés à servir sur des bâtiments à vapeur, mais dépendant d'un corps militaire autonome avec des grades différents de la hiérarchie militaire. La première compagnie de mécaniciens fut formée à Toulon et une école installée sur un vieux vaisseau réformé. En 1840 fut créé le corps des ouvriers-chauffeurs et, en 1860, le corps des officiers-mécaniciens.

En 1861, des écoles théoriques et pratiques pour les ouvriers mécaniciens et chauffeurs furent instituées à Toulon et à Brest sous l'autorité du major de la flotte. En 1886, fut organisé à Brest un cours d'apprentis-mécaniciens : y étaient admis pour une période de deux ans des apprentis ayant reçu une instruction spéciale à l'Ecole des mousses et des jeunes gens recrutés sur concours. En 1891, fut créé un cours préparatoire à l'emploi d'élèves-mécaniciens à Brest et Toulon : à Toulon, les cours fonctionnèrent à bord d'une frégate condamnée, *L'Hermione*, puis à terre, dans l'ancien bain désaffecté. Les cours de chauffe avaient lieu à bord d'une batterie flottante, *L'Implacable*.

En 1914, l'Ecole des mécaniciens de Toulon devint l'Ecole des mécaniciens, chauffeurs et scaphandriers ; création, également, de l'Ecole des électriciens et radiotélégraphistes.

En 1933 débuta la filière des apprentis-mécaniciens, prodigieuse école de promotion sociale qui a permis à de nombreux jeunes Français de niveau d'instruction très moyen d'atteindre en deux ans un niveau ouvrier de qualité, puis d'accéder facilement à la maîtrise et enfin, pour les meilleurs, de devenir officiers dans le corps réputé des officiers des équipages mécaniciens. Cette nouvelle filière trouva son épanouissement avec l'installation, en 1936, dans les locaux de l'ancien hôpital de la Marine, à Saint-Mandrier, de l'ensemble de la formation à tous les niveaux des mécaniciens embarqués. Des bâtiments pour la formation théorique et, surtout, technique furent construits autour des anciens bâtiments de l'hôpital qui, eux, servaient de dortoirs et locaux administratifs sans que leur apparence ne soit modifiée.

La guerre de 1939-1945

Tout se passa bien sur la presqu'île jusqu'en 1939. La « drôle de guerre » s'y déroula dans la sérénité ; pendant les quelques alertes anti-italiennes, l'équipage de la base d'hydravions allait s'asseoir sur les ballasts du train dans le tunnel servant ainsi d'abri ; en juin 1940, l'Ecole des apprentis-mécaniciens de Lorient se replia sur Toulon et rejoignit l'Ecole de Saint-Mandrier ; en 1942, le jardin botanique – qui servait du temps de l'hôpital à cultiver les « simples » – fut remplacé par un stade.

Après le 27 novembre 1942 et le sabotage, l'Ecole des mécaniciens fut dissoute. Un noyau de permanents resta en place. Les apprentis-mécaniciens furent envoyés dans des écoles civiles dans les diverses régions de France. Les Allemands prirent possession de la base aérienne. Les quelques marins français restant sur la presqu'île s'installèrent sur *L'Océan*, l'ancien cuirassé *Jean-Bart* : il était amarré devant l'Ecole des mécaniciens et servait de caserne. Assez vite les Allemands partirent et les Italiens les remplacèrent.

En mai 1943, devant l'imminence de la demande d'armistice des Italiens, les Allemands envahirent de nuit la base aérienne : tous les Italiens furent faits prisonniers, sauf ceux qui purent s'enfuir avec les hydravions. Le 24 novembre 1943, après un préavis de huit jours, tout le village de Saint-Mandrier fut évacué sur ordre des Allemands. Les Allemands firent du tunnel une base de sous-marins type XXIII : reposant sur des wagons, ces sous-marins de deux cent trente tonnes et de trente-quatre mètres de long pouvaient être mis à l'eau au moyen d'un embranchement de la voie ferrée

de la batterie de 340, embranchement descendant par le vallon de Cavalas à la plage de Graves où un *slip* de mise à l'eau avait été construit. À ma connaissance, ces sous-marins n'ont effectué aucune mission opérationnelle.

La base fut reprise par la Luftwaffe le 1^{er} janvier 1944. La présence de l'équipe française de gardiennage était désormais superflue et, le 20 février 1944, la base fut dissoute. Toute la presqu'île était maintenant vide de Français, le village comme les installations militaires. Les Allemands continuèrent à remettre les deux tourelles de 340 mm de Cépet en état, car elles avaient été sabordées le 27 novembre par les Français. Cette remise en état fut laborieuse.

Les tourelles furent pilonnées du 17 au 27 août 1944 par l'aviation puis les cuirassés et croiseurs lors du débarquement de Provence. En effet, leur portée de trente-cinq kilomètres donnait quelques soucis aux Alliés. La tourelle C fut tout de suite hors d'usage mais la tourelle F conserva jusqu'à la fin un tube en état de tirer.

Devant l'approche des troupes terrestres alliées de la ville de Toulon, l'amiral Rufus commandant les troupes allemandes se réfugia le 22 août à Saint-Mandrier au fort de la Croix-des-Signaux. Deux ressortissants suisses habitant Sanary servirent de plénipotentiaires pour obtenir d'abord la reddition le 24 août d'une batterie allemande proche de leur propriété, puis le 26 celle du fort de Six-Fours. Le 26 août au soir la tourelle F de Cépet cessa de tirer du seul tube encore en état. Dans la journée du 27 les tirs alliés sur Saint-Mandrier cessèrent peu à peu pendant que les deux Suisses poursuivaient les pourparlers. À minuit moins le quart, l'amiral Rufus, installé avec son état-major à la Croix-des-Signaux, accepta le principe de la reddition normale sans conditions. Au petit matin l'amiral, à qui les honneurs furent rendus, quitta la presqu'île.

Les premières personnes qui retournèrent sur la presqu'île de Saint-Mandrier trouvèrent un terrain totalement défoncé par les huit mille sept cents projectiles qui avaient été déversés pour réduire au silence les canons de 340 mm : le village était à peu près intact mais l'Ecole des mécaniciens et la base avaient beaucoup souffert ; en particulier, l'ancienne chapelle de l'hôpital, fortement ébranlée.

Quant au plateau de Cavalas, ce n'était qu'un champ de cratères au milieu duquel on distinguait les deux tourelles : l'une, la C, très fortement secouée ; l'autre, la F, presque intacte. Quant aux cratères, là où les constructions du CIN ne sont pas venues recouvrir le terrain, on peut les voir encore de nos jours.

La paix revenue, une nouvelle vie commença pour Saint-Mandrier qui, en 1950, détaché de la tutelle de la Seyne, devint – de Saint-Elme au Cannier en passant par le Pin-Rolland, le Creux-Saint-Georges et Cavalas – commune à part entière. La réouverture des sites militaires et leur développement viendront conforter cette indépendance.

Le chaland de mines du lazaret

Mais avant de vivre l'envahissement de la presqu'île par les établissements militaires, il est un épisode du juste après-guerre qu'il est intéressant de mentionner car il a marqué la vie de Saint-Mandrier et de la proche rade jusqu'au début des années cinquante : il s'agit du chaland de mines du lazaret.

Les travaux de renflouement dans le port de Toulon, ainsi que la navigation dans la rade des Vignettes et celle d'Hyères étaient gênés par la présence de nombreuses mines allemandes. Le Groupe de recherches sous-marines participa à leur inventaire. La première intervention sous-marine consista à sortir deux torpilles d'un sous-marin allemand sabordé et échoué devant la presqu'île de Saint-Mandrier.

Puis, pendant le nettoyage de la rade de Toulon, au cours d'une plongée sur l'arrière de la coque du croiseur *La Galissonnière* sabordé au lazaret, un chaland fut découvert : c'était l'épave du chaland *Sainte-Geneviève*, chargé de vingt-sept mines magnétiques représentant près d'une vingtaine de tonnes d'explosif. Délimité par une ceinture de bouées pendant huit ans, le chaland ne fut vidé de sa dangereuse cargaison qu'en 1952 et 1953. Les mines furent alors relevées une par une et transportées suspendues sous un chaland pour être neutralisées en haute mer. L'opération s'effectuait avec interruption, à chaque fois, de toute circulation maritime, sirène d'alerte aérienne hurlante et évacuation de la population à proximité, en particulier le long de la corniche de Tamaris.

La réouverture des sites militaires en 1944

La base aéronautique fut la première à reprendre vie. Dans la matinée du 3 septembre 1944, les premiers marins retournèrent sur la base aérienne et remirent en état le site fortement dégradé par les bombardements. Le 1^{er} novembre 1944, quatorze Latécoère 298 venant d'Arzew arrivèrent sur la base, suivis, le 25 novembre, par les premiers Dornier, hydravions avec trois moteurs. La grande grue que l'on voyait si bien du Mourillon reprit du service !

En octobre 1951, début des temps modernes : une escadrille pas comme les autres fut créée, la 1^{re} flottille d'hélicoptères de l'aéronautique navale et la première école d'hélicoptères.

En janvier 1952, les derniers hydravions Dornier cessèrent de voler, remplacés peu après par de gros hydravions blancs, les Sunderland, qui étaient parfois au mouillage au fond du Creux-Saint-Georges.

De son côté, l'Ecole des mécaniciens, dissoute en 1942, rouvrit ses portes à la Libération, s'appelant désormais l'Ecole des apprentis-mécaniciens de la flotte (EAMF). En 1963, elle deviendra le Groupe des écoles de mécaniciens (GEM) puis, en 1989, le Groupement des écoles énergie de la Marine (GEEM).

La création de l'Ecole de plongée (1958)

L'origine de l'école de plongée remonte à 1860, quand les premières dispositions furent prises pour former des « mécaniciens-chauffeurs-scaphandriers » au sein d'ateliers centraux de la flotte – devenus plus tard ateliers militaires de la flotte – implantés dans les cinq grands ports militaires français. Un arrêté ministériel de 1873 spécifiait « qu'un scaphandre sera désormais obligatoire pour tout navire s'éloignant des côtes françaises ». Le certificat de scaphandrier fut officialisé en 1910. En 1948, la compagnie de scaphandriers de l'Ecole des apprentis-mécaniciens, installée à Saint-Mandrier depuis 1936, formait environ dix scaphandriers lourds – les « pieds lourds » – et quinze plongeurs autonomes équipés du nouvel appareil Cousteau-Gagnan tous les deux mois.

En 1958, la compagnie de scaphandriers devint une unité indépendante sous le nom d'Ecole de plongée. Parallèlement, la formation des nageurs de combat fut assurée par l'Ecole des nageurs de combat (ENC) d'Arzew jusqu'en 1953, puis au Centre d'application commando (CAC) à Saint-Mandrier.

En 1960 l'école de plongée et le CAC furent groupés sous le nom de Centre d'instruction et d'entraînement à la plongée. En 1964, la spécialité de plongeur-démineur fut créée. L'arrêté n° 6 du 15 février 1965 a dissous le Centre d'instruction à la plongée et créé l'Ecole de plongée sous sa forme actuelle : tous les plongeurs de bord, plongeurs-démineurs et nageurs de combat y recevaient leur formation.

L'installation du commando Hubert (1965)

Très anecdotique pour la vie de la presqu'île fut l'installation du commando Hubert au Cannier : cette unité par nature discrète n'apporta aucune perturbation à la vie locale et l'on peut même penser que la quasi-totalité des Mandréens ignorèrent l'arrivée de cette unité très particulière sur le territoire de leur commune.

La création du CIN de Saint-Mandrier (1971)

Il n'en fut pas de même avec la création du Centre d'instruction naval (CIN) qui ouvrit ses portes à l'automne 1971. À l'issue de la seconde guerre mondiale, les écoles de spécialité de la Marine furent installées dans différents lieux de l'aire toulonnaise, certaines à bord de bâtiments en réserve – les canonnières à bord de *La Lorraine* puis du *Jean-Bart*, les ASM à bord du *Suffren*, – d'autres à terre – les transmissions aux Bormettes (La Londe), les détecteurs à Porquerolles, les timoniers au fort du Cap-Brun, etc. Cette dispersion entraînait une grande lourdeur logistique et ne permettait aucune synergie entre les spécialités destinées à œuvrer ensemble à bord des bâtiments. Disposant à Saint-Mandrier de cette vaste zone des canons de 340 mm et dans l'esprit en vogue à l'époque des campus universitaires hors les villes, la décision fut prise de regrouper toutes les écoles de spécialité de la Marine sur la presqu'île. Ce fut une réalisation pharaonique... à l'échelle du plateau de Cavalas. Et c'est ainsi qu'entre l'automne 1971 et l'automne 1972 un centre regroupant environ mille permanents vit le jour en accueillant jusqu'à dix mille élèves et stagiaires par an pour des cours et stages allant de quelques jours à un an. La vie de Saint-Mandrier en fut complètement bouleversée : bien sûr, pendant les travaux, avec la noria de camions et autres engins de travaux publics ; mais surtout depuis l'ouverture du centre par une circulation automobile aux heures d'embauche et de débauche particulièrement intense. Des transports maritimes s'évertuent à alléger la circulation : la traversée maritime de la rade reste, pour beaucoup, une croisière journalière fort sympathique !

Pendant vingt ans, ce fut la période de plus grande densité militaire sur le territoire de Saint-Mandrier. Les restructurations liées à l'optimisation des charges vinrent entraîner la fermeture ou le regroupement d'un certain nombre d'unités.

La fermeture du centre de Saint-Elme (1991)

Presque anecdotique vu le faible effectif présent, le fort de Saint-Elme cessa ses activités en 1991. Bien que situé loin du centre ville, sa fermeture fut agréablement perçue par l'environnement, car c'est en ce lieu que s'effectuait la formation pratique à la mise en œuvre des canons de faible calibre. Outre l'interdiction de naviguer à proximité, cette activité générait une nuisance sonore guerrière qui perturbait la tranquillité de l'environnement. Cela dit, il n'a pas été facile de trouver une solution alternative pour former les canonnières.

La réunion du CIN et du GEEM (1993)

Bien que peu sensible au niveau de la commune de Saint-Mandrier, le regroupement des deux grands groupes d'écoles, le CIN et le GEEM, fut un événement important de l'année 1993. Les deux entités vivaient indépendantes et séparées par une colline depuis vingt-deux ans, c'est-à-dire depuis l'ouverture du CIN. À part la batellerie, tous les services étaient en double. De plus, et surtout, de nombreuses techniques étaient devenues communes, les moteurs modernes se conduisant à l'aide d'automates programmables à base de microprocesseurs semblables à ceux des radars ou autres systèmes d'armes. Là-aussi, doublons en matière de matériel d'instruction et de personnel formateur. Il était temps de supprimer la « muraille de Chine » qui séparait le personnel du pont de celui de la machine. Ce fut fait en 1993 et, symboliquement, la destruction de ce mur passa par la réouverture du tunnel sous la colline, le tunnel des batteries de 340 mm... Bénéfice non négligeable pour la ville car, maintenant, le trafic routier entre le CIN Sud, le CIN Nord et le port se fait par le tunnel, allégeant d'autant la circulation urbaine. Ce regroupement permit d'économiser pas loin de deux cents permanents et de conforter la devise *Tous unis comme à bord*.

La fermeture de la BAN (2006)

En 2006, dans un souci d'économie de moyens, la Marine a regroupé à Hyères l'ensemble des moyens aériens de la région Méditerranée. La BAN de Saint-Mandrier a donc vu ses moyens et son personnel transférés

à Hyères ainsi que toutes les flottilles d'hélicoptères, pour l'essentiel destinées à embarquer sur les bâtiments de guerre. C'est ainsi la plus ancienne unité militaire de la presqu'île qui s'est envolée, laissant derrière elle ses hangars qui, depuis la corniche du Mourillon, soulignent le bord de mer mandrien. Que va devenir le site de la BAN ? On évoque beaucoup la création d'un chantier d'entretien de grands yachts... mais il existe depuis plus de vingt ans au Pin-Rolland, c'est-à-dire à l'entrée de la presqu'île, à l'extrémité est de l'isthme des Sablettes un chantier naval qui accueille déjà de beaux bateaux ! Y aurait-il double emploi ?

L'avenir

Il existe encore un certain nombre de petites unités dont la présence à Saint-Mandrier est fort discrète, quoique... Par exemple la brigade de gendarmerie maritime, qui d'ailleurs a perdu son qualificatif de « maritime » il y a peu : créée lors de l'ouverture du CIN, elle apporte depuis son concours à la paix urbaine. Très discrète, la buanderie de la Marine, située dans la darse dite « du GEEM » lave son linge sale en famille sans que rien ne claque au vent. Quant au centre d'études et d'essai du Cannier, qui valide les sorties de l'eau des missiles des sous-marins nucléaires, rares sont ceux qui en connaissent l'existence.

Indépendamment des mouvements guerriers, la ville de Saint-Mandrier a beaucoup changé en un siècle : petit port de pêche en 1900, elle est devenue une vraie ville où il fait bon vivre. Loin de l'agitation toulonnaise, on en est pourtant tout près en empruntant les « autobus » maritimes.

Que va devenir la presqu'île au XXI^e siècle ? Elle subira probablement une évolution lente mais jamais dramatique. Car, s'il y a enrichissement mutuel entre la ville de Saint-Mandrier et les activités militaires et civiles qui s'y déroulent, il n'y a pas interdépendance étroite. Les localisations et délocalisations d'activités restent marginales devant la vie quotidienne de Saint-Mandrier, pour l'essentiel résidentielle. La presqu'île devrait continuer à être cette oasis de paix à l'entrée d'une des plus belles rades du monde et, malgré l'éloignement relatif, le plateau de Cavalas continuera d'offrir un espace de sérénité au plus grand centre militaire français.

PRÉSENTATION DU LIVRE DE MARC SAIBÈNE

La Flotte des Russes blancs

(Résumé)

Paul BOIS

En avril 1920, alors que le régime bolchevique étend son emprise sur la presque totalité de l'Empire russe, la France, seule, reconnaît le gouvernement de la Russie du sud dirigé par le général Wrangel. Bientôt acculée dans la presqu'île de Crimée, l'armée Blanche ne sera pas abandonnée. La Marine française, après avoir soutenu le régime dans la possibilité de ses moyens, assurera encore son évacuation vers l'étranger, entre le 11 et le 14 novembre 1920, les régiments, les notables, les bourgeois les plus compromis, soit plus de 140 000 hommes, femmes et enfants contraints à l'exode, s'embarquent pour Constantinople. Ils ont pris place à bord des navires de guerre ou de commerce russes, mais arborant pour la circonstance, en tête du grand mât, le pavillon tricolore : le pavillon de la nation protectrice.

La flotte entière du général Wrangel – tout au moins celle qui est encore en état de flotter – sera ainsi sauvée, mais offerte en gage au gouvernement français afin de couvrir les frais occasionnés.

Vendus ou rapatriés sur Bizerte et la métropole, les navires connaîtront des sorts divers, mais le principal souci des autorités françaises restera lié au devenir des personnes et surtout des militaires – armés et maintenus en corps constitués – que l'on ne peut concentrer dans la mégapole turque aux risques de graves incidents. Quelques-uns choisiront de retourner en Russie soviétique, avec les risques que l'on imagine ; d'autres seront dispersés dans les états balkaniques et en Afrique du nord, mais relativement peu, finalement, rejoindront directement la communauté des réfugiés russes de France.

La difficile tâche de gérer et de subvenir aux besoins de cette population sera assurée par les états-majors de l'escadre de la Méditerranée orientale et de la base française de Constantinople, tout comme les commissaires de la Marine auront à administrer où à liquider le patrimoine maritime rapatrié.

Cette histoire passionnante, digne d'un roman, nous est racontée avec grand talent et rigoureuse minutie par Marc Saibène.

Né en 1949, à Cannes, où il habite encore, il a de solides attaches maritimes par sa famille maternelle qui a compté plusieurs générations de marins d'État. Il fait, naturellement lui-même son service militaire dans la Marine, à Mururoa. Cette expérience, ajoutée à la tradition familiale, développe chez lui une intense passion pour l'histoire maritime contemporaine couvrant les débuts de la III^e République jusqu'à la seconde guerre mondiale. Il y consacre, depuis 20 ans, tout son temps

libre et saura fort heureusement concrétiser pour autrui le résultat de ses recherches.

Membre de la Commission d'histoire maritime depuis le début des années 80, il signe de nombreux articles dans plusieurs revues ainsi que d'autres ouvrages plus importants, publiés par Marine Editions : 9 livres avant celui dont nous parlons aujourd'hui, autant de travaux qui ont une place de choix dans toute bibliothèque sérieuse d'historiens maritimes.

Le livre *La Flotte des Russes blancs*, porte en sous-titre : *Contribution de l'escadre française à l'évacuation des Russes blancs de Crimée – Novembre 1920*. Cela justifie évidemment l'attention de notre académie.

Il comprend plus de 300 pages dont 16 de reproductions photographiques hors-texte, 30 cartes ou documents dans le texte et, en annexe, 18 pages de tableaux détaillés. De nombreuses notes référencées donnent les sources et apportent les explications nécessaires. Vous résumer le sommaire vous confirmera son sérieux.

Dans son chapitre initial, Marc Saibène traite de l'origine de l'intervention française en Russie. Dans le suivant, il nous fait revivre les ultimes heures du gouvernement de la Russie du sud et le premier exil de la flotte sous l'œil de nos marins qui ne ménagent pas leur aide.

Le chapitre III centre le sujet sur l'asile provisoire de ce monde en déroute à Constantinople, dans toutes ses implications diplomatiques, militaires, sociales et financières. On apprendra en particulier avec force détails le rôle mal connu mais très important du Commissariat et du Service de santé de la Marine.

Le chapitre IV, qui traite de la traversée Constantinople-Bizerte, sera suivi par une étude du séjour de cette flotte Blanche dans notre base tunisienne et son devenir incertain.

Le livre s'achève par une revue exhaustive du sort de navires russes, militaires et civils, qui ont navigué sous notre pavillon ou ont été incorporés dans nos flottes de guerre et de commerce.

J'ai beaucoup apprécié ce livre par l'éclairage complet qu'il apporte sur un sujet oublié, délicat encore à sortir des passions et à présenter avec la rigueur que l'on attend près d'un siècle après les événements. Marc Saibène y est brillamment parvenu. La richesse de sa production en fait maintenant un auteur justement reconnu sur le plan national. Le lire ne déçoit pas. Je suis sûr que vous en conviendrez.

LA VILLE D'HYÈRES, DERRIÈRE SES REMPARTS ET AU PIED DE SON CHÂTEAU, DU HAUT MOYEN ÂGE À LA RÉVOLUTION

Hubert FRANÇOIS

Hors les épisodes antérieurs des installations grecques et romaines sur le littoral ou à proximité, avec notamment Olbia et Pomponiana pour situer le début de l'histoire d'Hyères, on se réfère à deux textes différents datant l'un et l'autre de 903 : une bulle du pape Léon VIII et un texte de Conrad, roi de Bourgogne et de Provence, citant l'un et l'autre un lieu appelé Eras. On s'interroge encore parfois sur le sens du mot. *Iero*, en provençal, désigne l'aire à battre le grain, mais d'autres textes vont faire état des aires salines dont le lieu a plus vraisemblablement tiré son nom. Aussi, là se situera le point de départ de mon propos. Quant au point d'arrivée, je retiens la veille de la Révolution de 1789, moment où la ville, qui a vécu plus de huit siècles derrière ses enceintes, va en sortir et en quelques décennies s'étendre bien au-delà. On peut toutefois s'interroger sur les raisons du lieu d'implantation de cette nouvelle communauté humaine. Le destin mouvementé de la Provence, après la chute de l'Empire romain, les incursions fréquentes des Sarrasins, qui occuperont pendant près d'un siècle la contrée proche de Fraxinet, entre les actuelles La Garde-Freinet, Saint-Tropez et La Môle, amèneront les habitants à se regrouper sur des points hauts si possible défendus par un ensemble fortifié.

Après divers possesseurs des lieux, à partir de 972, la famille des Fos va affirmer et imposer son autorité sur le terroir hyérois et ce jusqu'en 1257. C'est elle qui va donc assurer le développement d'une ville au pied d'un château. Sur l'origine de ce dernier, on peut supposer une concomitance avec l'installation des Fos, mais les textes n'en parlent pas avant 1062 et 1075. Peut-être ne s'agissait-il au départ que d'une « motte », fortification faite de terre et de bois ouvrant un point de défense, mais loin encore d'une demeure seigneuriale. La colline du Castéou qui l'accueille à son sommet est un rocher abrupt culminant à 200 mètres d'altitude, avec toutefois un versant sud-est certes raide mais s'inclinant en pente vers la plaine. Cette disposition géographique est importante car elle va permettre la construction d'habitations et l'implantation de la ville. Sous la forme d'un quadrilatère de 100 mètres d'est en ouest, et de 50 mètres du nord au sud, se situe l'ensemble fortifié limité par la première enceinte.

Encore plus tard que pour le château, la cité haut moyenâgeuse va se développer dans une seconde enceinte, dont les textes ne feront mention qu'aux alentours des années 1120. La tradition rapporte l'existence, dès cette époque, d'une toute première église dédiée à Saint-Pierre, mais sa présence n'est vraiment attestée qu'au XIII^e siècle, les vestiges venus jusqu'à nous (cette église menaçant ruine sera démolie en 1827) datant du XIV^e siècle. De cette toute première ville, une grande partie a aujourd'hui disparu, seules quelques ruelles subsistent dont la rue Franche (devenue rue du Puits-Saint-Pierre, en raison de la présence du plus vieux puits de la ville) ; les habitants de la rue Franche bénéficiaient de la franchise d'impôt en contrepartie du renfort qu'ils

devaient apporter, en cas de besoin, à la garnison du château. Cinq portes s'ouvraient dans cette deuxième enceinte. Aujourd'hui démolies ou transformées, comme la porte Saint-Paul à l'aspect Renaissance plus que féodal, une seule nous rappelle vraiment l'appareil guerrier de l'époque, la porte Barruc. À la limite de cette enceinte, une église Saint-Paul, pour certains historiens plus ancienne que l'église Saint-Pierre précédemment évoquée, apparaît en 1056 puis disparaît jusqu'en 1182.

L'édifice actuel, quoique plusieurs fois remanié, livre en effet des parties datant de la fin du XII^e siècle. En raison de l'accroissement de la population et de l'augmentation de ses activités religieuses et commerciales, la ville va petit à petit glisser le long de la pente de la colline, expliquant par là même la construction, dans le courant du XIV^e siècle, d'une nouvelle ligne de défense.

La troisième enceinte, prenant appui au nord-est et au sud-est sur la seconde, va délimiter la ville telle qu'elle se présentera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. Avant d'entrer dans cette nouvelle phase de l'histoire hyéroise, arrêtons-nous quelques instants sur le devenir du château. À partir de 1257, il passe sous l'autorité des comtes de Provence et ce jusqu'au rattachement à la couronne de France en 1481. Un siècle plus tard, il va encore jouer un rôle stratégique et guerrier mais qui lui sera fatal. Les guerres de Religion qui marquèrent les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV, verront la forteresse hyéroise assiégée à quatre reprises de 1588 à 1596. Le dernier siège, long de près d'une année, fut particulièrement dur. Après la capitulation de la place tenue par les adversaires du roi Henri IV, ce dernier ordonnera son démantèlement, confirmé en 1620 par le roi Louis XIII.

L'extension de la ville à l'intérieur de la troisième enceinte s'accompagne de l'ouverture de rues, de places et de la construction d'édifices religieux et civils qui sont venus pour la plupart jusqu'à nous. Là, en effet, va battre pendant quatre siècles le cœur de cette ville qui, par la volonté des comtes de Provence, fut en quelque sorte et pour un temps, la capitale d'un ensemble territorial comprenant Brignoles et Toulon. Elle disputa même à sa voisine toulonnaise la prééminence religieuse, aidée en cela par certains évêques de Toulon qui, en 1381 comme en 1247, trouvaient beaucoup de charme au séjour hyérois. C'était toutefois sans compter sur la résistance farouche des fidèles toulonnais. Hyères n'aura pas de cathédrale mais seulement une collégiale. D'ailleurs, un édit royal de Louis XIII va, en 1642, affirmer la supériorité administrative de Toulon.

À l'époque, Nicolas Peiresc, quoique issu des Fabbri, famille hyéroise depuis Saint-Louis, dénonça à son ami Malherbe, la haine des hyérois pour leurs voisins. Comme dans toutes les cités moyenâgeuses, Hyères recelait des couvents et des chapelles. Les rues actuelles portent parfois leur nom : Sainte-Catherine, Sainte-Claire, le Saint-Esprit, l'Oratoire et Saint-Blaise qui accueillera les Templiers jusqu'à la destruction de l'ordre par Philippe

le Bel, au début du XIV^e siècle. Le couvent des Cordeliers et sa chapelle, en limite est de la troisième enceinte, apparaissent à la fin du XIII^e siècle. Aucune preuve historique (textes ou données architecturales), ne vient appuyer la thèse, encore défendue par certains de nos jours, de la création de ce lieu de culte par Saint-Louis, lors de son retour de croisade, en 1254. D'ailleurs, l'édifice ne portera jamais ce nom jusqu'à la période napoléonienne. La paroisse principale de la ville avait son siège à la collégiale Saint-Paul et y restera jusqu'en 1842. Comme il était alors de coutume, les cimetières étaient également implantés à l'intérieur des murailles. La rue actuelle du Repos rappelle l'un d'entre eux. Il faudra attendre 1785 pour connaître un premier emplacement hors les murs.

Après l'émancipation des communes au Moyen Âge, Hyères bénéficiait d'une administration municipale dirigée par un maire assisté de consuls, soit d'un premier consul, soit, plus rarement et collectivement, par une équipe de consuls. Ces édiles pouvaient être élus ou installés par ordre du comte de Provence et, plus tard, du roi de France. À noter que dans les années 1700, le soir après les opérations électorales, il était fréquent d'offrir à souper aux électeurs aux frais de la commune. « Après » plutôt qu'« avant », une certaine moralité était ainsi sauvegardée. Jusqu'aux alentours des années 1590, le siège, que nous appellerons aujourd'hui la mairie, se situait près de la collégiale Saint-Paul, à l'emplacement de l'actuel chevet. La construction de ce dernier induisit donc un déménagement vers la maison dite du roi, toute proche, de l'autre côté de la place, dans un lieu aujourd'hui vide de construction mais repérable par sa croix de fer élevée en 1850. En 1758, l'hôtel de ville déménage à nouveau et descend vers la tour Saint-Blaise, ancienne possession de l'ordre des Templiers transformée alors en magasin de vivres et de fourrages. Il y restera jusqu'en 1913.

Dans une ruelle proche de la seconde enceinte, un tout premier hôpital existait dès le Moyen Âge. Démoli à l'époque de la Renaissance, il sera remplacé par un établissement géré par l'ordre hospitalier du Saint-Esprit jusqu'à ce qu'un édit de Louis XIV le rattache à l'hôpital Saint-Jacques qui faisait face à la chapelle des Cordeliers,

actuelle église Saint-Louis. Malgré de nombreuses imperfections (pour citer un exemple : l'eau de son puits n'était pas potable) et une capacité d'accueil insuffisante, cet hôpital, dont la construction originelle datait du XIV^e siècle, restera en service jusqu'en... 1870.

Dans le domaine scolaire, on se doit de citer le collège des Oratoriens qui eut pour élève un enfant illustre de la ville, Jean-Baptiste Massillon, évêque de Clermont et académicien français, ce prédicateur qui osa, en 1715, lors du décès de Louis XIV, prononcer ces mots : « Dieu seul est grand, mes frères. »

Les activités commerciale et artisanale sont évidemment un élément essentiel de la vie d'une communauté urbaine. Elles seront très tôt concentrées autour de la place du Piol, devenue Massillon, et de la grande rue reliant cette place à l'une des portes. Un marché couvert fut même envisagé au XVII^e siècle, au rez-de-chaussée de la tour des Templiers.

Réalisé de 1458 à 1497, le canal du Béal apporta à la ville l'eau du Gapeau, indispensable pour faire tourner les moulins à grain ou à huile. Avec la permission du comte de Provence, ce canal franchira l'enceinte sud et la longera sur une certaine distance. On ignore souvent que le Béal existe de nos jours mais avec un parcours souterrain. On peut aussi s'interroger sur l'existence de cultures à l'intérieur des murailles, les anciennes rues des Ménagers et des Laboureurs pouvant éventuellement l'attester. Cinq portes s'ouvraient aussi le long de la troisième enceinte. Deux subsistent, celle du Fenouillet et le grand Portal ou Portal-de-Vernet, devenue Massillon. C'est par cette dernière entrée que se présentèrent des visiteurs illustres : le roi François I^{er} en 1531, le roi Charles IX et sa mère Catherine de Médicis en 1564 et Louis XIV en 1660.

S'il vous arrive d'évoquer cette agglomération urbaine, limitée par ses enceintes et rapidement présentée cet après-midi, vos interlocuteurs selon le cas, vous citeront la haute ville, la vieille ville ou également le centre historique. L'histoire d'Hyères s'est toutefois écrite aussi ailleurs, notamment autour des riches salines pluriséculaires et dans ses îles au rôle stratégique majeur, nous offrant ainsi d'autres thèmes de réflexion.

LE DRAME DE L'ÉMISSAIRE COMMUN 11 JUILLET 1944

Gabriel JAUFFRET

Enfermée dans un carcan de remparts, ouverte sur la vieille darse transformée en véritable cloaque, la ville de Toulon fut durant des siècles un véritable foyer pestilentiel. En 1815, la situation était suffisamment grave pour que le maire de Toulon, le vice-amiral Laberthonie, prescrive le balayage des rues assorti de quelques interdictions : défense de pousser les boues dans les ruisseaux, défense expresse de jeter des immondices dans les rues par les fenêtres et les croisées, défense aux ramasseurs de fumier d'utiliser des outils pouvant abîmer la chaussée.

La formidable extension démographique de la ville, sa modernisation, connues sous le Second Empire ne devaient avoir aucune incidence sur sa situation sanitaire. En 1835, une épidémie de choléra faisait 1757 morts, en 1849, 765 morts, en 1854, 2000 morts. En 1850 une commission, du Comice agricole assurait que Toulon était une des villes les plus sales d'Europe et dénonçait l'infection de la vieille darse. En 1856, au corps législatif, Emile Olivier avait des mots très durs pour Toulon qu'il accusait de s'être engagée dans des dépenses somptuaires sans avoir pris en considération

l'état sanitaire de la ville. Des propos sévères confortés par de nouvelles épidémies.

Autre fléau endémique, la typhoïde qui trouvait à Toulon un terrain d'élection. En 1855 elle entraîna la mort de plus de 600 personnes et se signala par de véritables pics en 1882 et 1883.

Dès 1850 il était apparu que l'assainissement de la ville passait d'abord par la stricte observation des règles d'hygiène les plus élémentaires dont l'interdiction de jeter au ruisseau des matières excrémentielles et l'organisation de la collecte des effluents domestiques. En 1866 le docteur Gilbert constatait avec emphase : « L'homme a des besoins impérieux, qu'il lui est impossible de répudier. Véritable machine à combustion au point de vue physico-chimique il est dans la nécessité de faire comme les mécaniciens de jeter des escarbilles. » Dès lors on voit naître quantité de projets qu'il serait fastidieux d'examiner un à un tant ils sont nombreux. Ces projets intègrent deux possibilités, l'utilisation des matières alvines pour la fertilisation des sols, ou le rejet des effluents domestiques à la mer. Des chimistes trouvent à l'engrais humain une valeur moyenne de 25 francs par an et par individu. Ils vont jusqu'à préconiser en 1881 la vente des eaux usées aux agriculteurs au prix de 200 francs à l'hectare. Les auteurs de ces projets, qui font l'objet de débats sans fin, de réunions, de commissions, de voyages d'études, s'abritent derrière les assertions du docteur Franklan, qui assure qu'il existe dans la nature des agents puissants pour la destruction des germes de maladie, car, autrement, la race humaine serait depuis longtemps exterminée.

En 1885, le conseil municipal de la Seyne est informé d'un nouveau projet d'assainissement de la ville de Toulon. Drainés par une canalisation qui transitera par la commune de La Seyne, les effluents domestiques de Toulon seront rejetés à la mer où ils se dissiperont. Le projet se heurte à l'hostilité des Seynois qui estiment, non sans raison, que le point de rejet mal choisi entraînerait la pollution de leurs eaux littorales quand le vent pousserait vers la terre. Le projet reste sans suite. En 1890 le maire de La Seyne, Saturnin Fabre, ingénieur civil de son état, s'inquiète de la situation sanitaire de la commune de Toulon et de ses redoutables incidences sur la commune dont il a la charge. Un nouveau projet est établi. En compensation du droit de passage de la canalisation souterraine sur son territoire, la ville de La Seyne bénéficiera de la gratuité pour le raccordement de son futur réseau d'assainissement sur le collecteur toulonnais. Le conseil municipal adopte ce projet. C'était sans compter sur une bonne partie de l'opinion publique qui va se déchaîner contre lui. Durant plus de cinq ans l'adversaire déclaré du maire, François Bernard, pilotera la contestation. « Le spectre de la canalisation » est dénoncé. Au cours d'une réunion publique particulièrement houleuse le maire est giflé par un contradicteur. Affiches, tracts, réunions publiques répondent à un seul mot d'ordre, les effluents toulonnais - on utilise un terme plus cru à l'époque- ne transiteront pas par La Seyne. En 1896 Saturnin Fabre est battu, le projet abandonné. Une nouvelle tentative de la ville de Toulon est repoussée et, en 1902, Julien Belfort, alors maire de La Seyne protestera une nouvelle fois contre un nouveau projet de la ville de Toulon. Le 27 mars 1902, le ministre de l'Intérieur avise la ville de Toulon, qui voit

sa situation sanitaire s'aggraver de jour en jour, que le Conseil national d'hygiène avait émis un avis favorable au déversement de ses effluents en petite rade après épuration sur lits bactériens installés à Lagoubbran. Les lits bactériens sont bien vite saturés. L'atmosphère devient irrespirable à Lagoubbran et dans les quartiers nord-est de La Seyne.

C'est le triomphe du bacille d'Eberth. La baie de La Seyne se transforme en cloaque, les parcs à moules sont fermés car les épidémies de typhoïde redoublent. C'est au lendemain du Second Empire que la mytiliculture avait commencé à prospérer à Brégaillon, à Lagoubbran, en baie du Lazaret, à Balaguier et dans une moindre mesure dans l'anse de Tamaris. Les parcs les plus importants installés à Brégaillon appartenaient à la Société des Madragues de la Méditerranée et couvraient plus de 10 hectares. La production de moules atteignait plusieurs centaines de tonnes par an. Leur croissance était d'autant plus rapide qu'elles baignaient dans une eau riche en matières organiques. La vente des moules est interdite mais les maraîchers continuent à utiliser comme engrais des tonnes de matières alvines. La ville de La Seyne proteste en vain mais reste hostile au projet porté par Toulon, oubliant que ses propres effluents sont stockés aux portes de la ville et que leurs trop-pleins se déversent dans la rade.

Le 31 janvier 1920, le Conseil national d'hygiène invite les deux communes à se rapprocher pour trouver une solution commune à leurs problèmes d'assainissement. Nouvelles discussions stériles. En 1935, La Seyne fait appel à l'autorité du préfet et, en 1937, son conseil municipal propose aux pouvoirs publics un programme de grands travaux dont l'assainissement de la commune. Le ministre de l'Intérieur soumet la proposition au Conseil d'Etat qui, constatant des irrégularités, la refuse.

En 1940 après le désastre que vient de connaître la France, l'Etat français, qui tente désespérément de relancer l'économie, reprend le projet des grands travaux abandonnés. C'est lui qui décide de mener à bien le projet dit de l'émissaire commun Toulon-La Seyne qui drainera les effluents domestiques des deux villes jusqu'à leur point de rejet en mer au Cap Sicié. Une décision qui, si elle obéit à la nécessité de lutter contre le chômage et de relancer l'économie, n'est pas sans arrière-pensée puisque mettre en chantier ce grand projet revient à condamner l'incurie des deux communes dont les deux conseils municipaux viennent d'être dissous. En 1890, Alphonse Fournoux, alors maire de Toulon, avait déjà constaté : « L'assainissement de Toulon n'est pas une entreprise d'intérêt local, c'est une œuvre d'intérêt national que de faire disparaître un foyer d'incubation et de diffusion d'épidémies qui infligent à la nation des pertes considérables. »

En octobre 1940, la décision est prise de mettre en chantier ce grand projet. Au départ de Toulon, l'émissaire est construit en tranchée ouverte n'excédant jamais plus de 5 mètres de profondeur. Sa sortie au pied des falaises du Cap Sicié suppose au départ de Chateaubanne, sur la commune de la Seyne, la réalisation d'un tunnel long de 6 514 mètres. En fait de tunnel, il s'agira d'un étroit boyau qui devra être foré dans une roche dure et compacte. La faible section du collecteur interdira l'évacuation des déblais et l'emploi d'engins spéciaux.

Cette contrainte conduira à la construction de quatre puits décalés par rapport à l'axe de l'ouvrage, et c'est

au pic et à l'explosif que sera creusé le collecteur dans des conditions particulièrement difficiles qui seront à l'origine de la mort de deux chefs de chantier et d'un mineur. Les travaux de définition du tracé tant en surface qu'en souterrain reviendront à Alex Peiré, géomètre-expert, qui, quelques années plus tard, appartiendra à notre compagnie. Alex Peiré nous a laissé un témoignage très vivant sur la réalisation de ce grand projet qui trouvera son achèvement avec l'entrée en service de l'émissaire en 1952.

Au mois d'août 1942, la jonction était réalisée entre les puits de la Colle d'Artaud et Chateaubanne sur une longueur de 900 mètres. C'est là que, le 11 juillet 1944, se déroulera un des événements les plus dramatiques de l'histoire de La Seyne.

Après le débarquement allié en 1942 en Afrique du Nord, le port de Toulon et son arsenal, les chantiers navals de La Seyne intégrés dans le *Sudvall*, le mur de la Méditerranée, devenaient des objectifs majeurs pour les Alliés. Face à la menace aérienne le service de défense passive multiplia abris et plans d'évacuation pour la population civile. Sur décision de l'amiral préfet maritime, deux compagnies de marins-pompiers seront cantonnées à la Seyne où elles joueront un rôle considérable lorsque la ville sera frappée par les bombardements. La première sera installée à Lagoubran, la seconde au collège des pères maristes. La décision de l'amiral préfet maritime relève de deux exigences. La première, celle de répondre aux impératifs de sécurité du moment, la seconde de maintenir sous l'uniforme plus de marins que ne prévoyaient les conventions d'armistice afin de reprendre le combat le moment venu. D'ailleurs lors de la libération de Toulon, bon nombre de ces marins-pompiers rejoindront l'armée du général de Lattre de Tassigny.

Le 11 mars 1944, le premier bombardement qui frappe véritablement La Seyne fait 70 morts et des centaines de blessés. Le 29 avril 1944, un nouveau bombardement affecte la ville de La Seyne où l'on dénombre 130 tués et des centaines de blessés.

Le 5 juillet la ville est à nouveau bombardée mais les pertes humaines sont moindres.

Le 11 juillet 1944, à 12 heures 28, La Seyne est à nouveau bombardée par 98 appareils américains. Des B 24 *Liberator* escortés par des *Mustang*. L'objectif des bombardiers : 10 sous-marins allemands présents à Toulon dont 5 au bassin, repérés et photographiés le 5 juillet lors d'une reconnaissance aérienne. L'alerte est donnée par la station radar de Carqueiranne, les sirènes hurlent. Plus de 3 000 personnes, femmes, enfants, vieillards, encombrés de valises, de ballots, de poussettes, car les pillards de plus en plus nombreux opèrent dans les appartements désertés ou sinistrés, se ruent vers Chateaubanne et s'entassent dans le collecteur utilisé comme abri depuis le début des bombardements.

Singulier abri que cet étroit boyau large de 1,80m, haut de 2,10m, mal éclairé car les lampes entreposées à son entrée par les services de la Défense passive sont régulièrement volées, mal ventilé en dépit des assurances officielles. Le puits de la colle d'Artaud est en effet partiellement obstrué par un platelage.

Fin de l'alerte ! Soulagée, la foule commence à quitter l'abri. Nouvelle alerte ! La foule reflue dans les

profondeurs de l'abri et se heurte au flot des personnes qui, ignorant la seconde alerte, tentent de rejoindre l'air libre. La panique est effroyable, les vieillards, les femmes, les enfants sont piétinés, écrasés, comprimés, victimes de la brutalité criminelle des plus forts. L'asphyxie menace les plus robustes, mais des pillards trouvent encore la force de détrousser les cadavres.

C'est un véritable bouchon humain qui obstrue la galerie où morts et mourants bloquent l'ouvrage jusqu'à sa clef de voûte. Les secours s'organisent. En première ligne, les marins-pompiers dépêchés sur les lieux, des médecins du Service de santé de la Marine, les services de la Défense passive, des équipes du Secours national, des ouvriers des Forges et chantiers de la Méditerranée et, semble-t-il, des militaires allemands dont un officier qui a une parfaite connaissance des lieux. Le puits de la Colle d'Artaud, qui était partiellement obstrué, est ouvert. Il permettra l'évacuation de quelques centaines d'hommes, d'enfants, de femmes encore en vie. Les pompiers de la première compagnie venus de Toulon parviennent à introduire un tuyau dans le magma humain, « un véritable mur de chairs pantelantes », écrira *Le Petit Var*, pour insuffler de l'oxygène dans la galerie. Ils seront rejoints par les ouvriers des Chantiers et les personnels de l'Air Liquide qui disposent d'importants stocks d'oxygène. Les sauveteurs face à un véritable mur de cadavres devront utiliser des moyens mécaniques pour se frayer un chemin dans l'étroite galerie et poursuivre leur progression.

Le lendemain du drame *Le Petit Var*, soumis à l'étroite censure des autorités allemandes de plus en plus exigeantes, annonçait dans son édition du 12 juillet une « septième agression de l'aviation anglo-américaine ayant fait à La Seyne 8 morts et 12 blessés graves. »

Ce n'est que le 13 juillet que le journal annonçait le drame de l'émissaire commun et son triste bilan : 88 morts dont les obsèques seront célébrées le jour même à l'institution Sainte-Marie. En fait, ce chiffre très approximatif avait été largement minoré puisque actuellement on estime qu'il est de l'ordre de 100 à 120. La plupart des blessés, plus d'une centaine, furent transportés à l'hôpital Sainte-Anne. Pas de cellule d'aide psychologique à l'époque. Les pères maristes, qui joueront un si grand rôle à La Seyne durant cette période de l'Occupation, ont accueilli les dépouilles des victimes, les blessés que ne pouvaient recevoir les hôpitaux, et ont réconforté les familles endeuillées, les survivants traumatisés.

Ultime mission pour les marins-pompiers : creuser les tranchées dans lesquelles seront inhumées les victimes.

Au lendemain du drame, le rôle majeur du Service de santé de la Marine, des pères maristes, et des marins-pompiers sera bien vite oublié, sans doute volontairement occulté.

La tragique épopée de l'émissaire commun qui, après sa mise en service en 1952, se borna à évacuer en mer des millions de mètres cubes d'effluents infligeant de multiples agressions à la flore et à la faune sous-marines, connaîtra enfin un épisode plus heureux en 1991 avec l'entrée en service de la station d'épuration *Amphitria*.

LES ENSEVELIS DE LA SEYNE

André BÉRUTTI



Le professeur Jean Pervès

Je voudrais seulement apporter quelques précisions sur un aspect particulier de la pathologie observée lors de ce drame.

Les plus atteints de la centaine de blessés ont donc été transportés à l'hôpital Sainte-Anne dans le service de chirurgie situé alors dans le pavillon Fontan.

Ce service était dirigé par le médecin en chef Jean Pervès, professeur de clinique chirurgicale à l'école d'application du Service de santé de la Marine.

Lorsqu'il reçut certains de ces blessés, il se trouva, écrit-il, devant « un spectacle nouveau et étonnant : chacun d'entre eux avait un ou plusieurs groupes musculaires, des jambes principalement, très fortement augmentés de volume, d'une extrême dureté. La peau à ce niveau était blanche ou livide, avec des veines dilatées. Certains étaient en état de *shock*. La plupart déclaraient souffrir beaucoup. Nous nous aperçûmes bientôt que presque tous émettaient des urines couleur acajou. Nous avions sous les yeux un syndrome nouveau. »

Le professeur Pervès ignorait en effet que, quatre années auparavant, un de ses confrères anglais avait décrit lors du *Blitz* de Londres un ensemble de signes groupés sous l'appellation de *Crush syndrome*, ou *Crush injury*.

Le docteur Bywaters, qui a donné son nom au syndrome, le caractérisait par « des lésions cérébrales post-catastrophe liées à la seule compression des membres inférieurs et à la peur provoquée par la situation dramatique », explication qui nous paraît aujourd'hui peu convaincante. Cependant il faisait état d'une insuffisance rénale dans sa première publication parue dans *Lancet* en 1941. Il s'agissait d'événements pathologiques gravissimes survenant après le dégagement de victimes ensevelies sous des décombres et ayant subi pendant plusieurs heures une compression des masses musculaires des membres.

Lors de la séance du 17 octobre 1945, le professeur Pervès présentait à l'Académie de chirurgie une communication intitulée *Accidents consécutifs à la compression prolongée des masses musculaires des membres*, dans laquelle il rapportait quatorze observations de blessés qu'il avait eu à traiter dans les heures et les jours qui ont suivi le drame de l'émissaire. Il avait alors pris connaissance des travaux de Bywaters, qu'il citait.

C'est en réalité en 1909 après le tremblement de terre de Messine que l'on a décrit pour la première fois cette pathologie des ensevelis, extraits vivants par les sauveteurs, aidés par les marins des escadres italienne, anglaise, russe et française présentes en Méditerranée. Le docteur von Colmars publie en Allemagne un article issu de cette expérience. Il y laisse entrevoir certaines composantes de ce syndrome, qui fait partie de ce que l'on appelle la pathologie des catastrophes, bombardements, accidents de la mine, tremblements de terre.

En 1960, le tremblement de terre d'Agadir a attiré de nouveau l'attention du monde médical sur cette pathologie jusqu'alors mal expliquée, donc mystérieuse. Des explications physiopathologiques ont alors été fournies à partir de nombreuses observations et l'introduction du rein artificiel dans l'arsenal thérapeutique a été une innovation permettant d'améliorer le pronostic vital de ces blessés.

Le professeur Pervès rédige en 1960 pour l'encyclopédie médico-chirurgicale l'article traitant du syndrome de Bywaters en enrichissant des enseignements du tremblement de terre d'Agadir son expérience tirée du drame de La Seyne.

En 1961, à Bordeaux, le professeur Letac m'a confié la réalisation d'une expérimentation sur ce sujet consacré à ma thèse de doctorat, ce qui me vaut l'honneur de vous présenter ce complément à la communication de Gabriel Jauffret.

Cette présentation ne donne pas de valeur historique, ni peut-être scientifique d'ailleurs, à une thèse, que j'aurais tendance à renier au nom de la défense de la cause animale !

Qu'en est-il de ce syndrome de Bywaters ?

Il est classique de le décrire sous la forme d'un drame en quatre actes, ou sous celle d'un film catastrophe dans lequel le héros, en l'occurrence le blessé, n'échappe à un danger que pour devoir faire face à une nouvelle épreuve, pire que la précédente ! Hélas il ne s'agit pas de cinéma, et souvent le héros ne sort pas vainqueur des épreuves qui se succèdent.

Le rideau de poussière se lève donc sur des décombres.

Les sauveteurs parviennent à dégager un rescapé dont un membre a été bloqué et comprimé sous les décombres. Le survivant ne présente aucune blessure apparente et son état est rassurant. Voici les constatations d'un secouriste : « Quand nous avons réussi à sortir la victime de son amas de terre, elle semblait tout à fait valide ! À part quelques plaies bénignes aux jambes, elle paraissait

presque en pleine forme. Un quart d'heure plus tard elle était morte ».

En effet la période d'euphorie chirurgicale va être de courte durée car rapidement une phase de choc s'installe alors que le membre comprimé augmente de volume de façon impressionnante, devient douloureux et livide. Les moyens de réanimation permettent de juguler le choc, mais à une nouvelle et courte phase d'euphorie médicale va succéder la phase ultime et parfois terminale, la phase d'insuffisance rénale !

Quoi de commun entre l'écrasement par des blocs de béton ou de pierre tels qu'ils surviennent lors d'un séisme, et le mécanisme observé par Pervès chez certaines des victimes de la panique survenue dans l'émissaire commun de La Seyne ? Dans le tunnel les victimes étaient compressées les unes contre les autres. On a longtemps parlé des « *esquichés* de la Seyne » ! « Une vision dantesque » ! témoignait un sauveteur ! Dans ce « bouchon humain » s'étendant du sol à la voûte du tunnel, sur 10 mètres de long, ceux qui ont échappé à l'asphyxie et aux blessures infligées par le piétinement des autres, ceux-là ont eu leurs membres compressés par d'autres corps pendant une durée de une à quatre heures.

Cause différente, mais mécanisme et effets identiques ! Permettez-moi de quitter l'histoire pour tenter une petite et très simple incursion dans les sciences. Pour bien comprendre ce mécanisme, il faut se représenter la coupe d'un membre à un niveau porteur d'importantes masses musculaires. Ces masses musculaires, éponges gorgées de sang, sont entourées d'une enveloppe inextensible, l'aponévrose.

Lors de la phase de compression muscles et vaisseaux sont écrasés. Le membre est ainsi privé d'apport sanguin. La souffrance musculaire provoque un phénomène dont je ne peux pas vous épargner le nom, mais dont les hellénistes comprendront la nature : « la rhabdomyolyse », autrement dit la destruction du muscle strié.

À la levée de la compression, le sang afflue de nouveau dans le membre, emplit les vaisseaux largement ouverts, aux dépens du reste de l'organisme. C'est la phase de choc. C'est à ce moment-là que se répand dans la circulation la myoglobine, substance issue de

la destruction musculaire, donnant aux urines cette couleur acajou décrite par Jean Pervès, nocive pour le rein et responsable de l'insuffisance rénale.

De manière concomitante, une nouvelle compression s'installe par augmentation du volume des masses musculaires enserrées dans leur enveloppe inextensible, aggravant la destruction musculaire.

Je n'aborderai pas les problèmes thérapeutiques soulevés par cette singulière urgence qui dure, et se répète, et parfois peut imposer une amputation sur les lieux de la catastrophe, ou secondairement, passage obligé dans une véritable course contre la montre.

Mais revenons à ce sinistre abri improvisé !

Le 4 mai 1966 notre collègue Alex Peiré, géomètre ayant participé aux travaux de creusement du tunnel s'écriait dans une conférence sur l'émissaire commun : « Nous avons vécu l'horrible, l'épouvantable tragédie du 11 juillet 1944, où plus de 120 civils trouvèrent une mort atroce dans le premier tronçon achevé de l'émissaire, entre l'origine et le puits de la Colle d'Artaud, galerie criminellement affectée comme abri contre les bombardements par une autorité incompétente. »

Le Service de santé de la Marine et les équipes médico-chirurgicales ont assuré à l'hôpital Sainte-Anne l'accueil et le traitement des victimes de ce drame oublié.

Il revient aussi au professeur Pervès le mérite d'avoir fourni au monde médical la première description en France d'une pathologie peu ou pas connue jusqu'alors.

Le mécanisme particulier dans le cas de l'émissaire, l'écrasement mutuel des corps accumulés, laisse imaginer, je cite encore Alex Peire, « dans la nuit noire de la galerie maudite la panique dans toute son horreur ».

Pour ma part en imaginant dans le tunnel de la mort l'amoncellement et l'enchevêtrement de cadavres, de blessés, de mourants, je ne peux m'empêcher de faire un parallèle avec les monceaux de milliers de corps suppliciés, que quelques mois plus tard les troupes soviétiques et américaines allaient découvrir en entrant dans les camps de la mort.

À ces deux circonstances, toutes proportions gardées, peut s'appliquer la phrase de Karl Jaspers « On a vu de quoi l'homme est capable... Ce qu'il faut éviter, c'est l'impardonnable oubli. »

L'histoire est là pour nous aider à éviter l'oubli !

HENRI DUNANT (1828 - 1910)

Philippe BARJON

Le 24 juin 1859, sur les deux villages de Solferino et de San Martino, l'armée franco-piémontaise a affronté l'armée autrichienne toute la journée. Cette dernière est écrasée. Dans quelques jours, elle demandera un armistice qui sera signé dans la petite ville de Villafranca. Durant cette journée des milliers d'hommes sont tombés, les blessés gisent pour la plupart avec les morts.

Des témoins raconteront la présence d'un homme parcourant le champ de bataille de long en large. Ils décriront un jeune homme tout de blanc vêtu. Les villageois le surnommeront « l'homme blanc ». Cet homme, qui se trouve là, tente d'approcher, grâce aux recommandations qu'il a, l'empereur Napoléon III, pour régler un problème relatif à ses affaires en Algérie.

Durant la bataille, les témoins ne peuvent que constater l'inefficacité des services de santé, le manque d'équipements, de médicaments, de pansements. Seul devant le désarroi général, notre « homme en blanc » tentera d'organiser, à sa manière des secours sur l'arrière des combats. Afin de soigner les blessés des deux camps, évacués dans des ambulances provisoires du champ de bataille, où ils reçoivent les premiers secours, il arrive à convaincre les habitants, surtout les villageoises, en employant une phrase simple « ils sont tous des frères dans le malheur ».

C'est malheureusement une constatation faite très souvent : les blessés franco-piémontais sont soignés en priorité, les Autrichiens devant attendre, souvent en dehors de l'hôpital. Ce dernier est installé à « Castiglione del Stiervere », dans une église.

Durant plusieurs jours, tout le monde va soigner les blessés des deux camps. Il faut fournir des pansements, des médicaments pour suppléer au manque de matériel, mais aussi réconforter les mourants, diriger les infirmières et infirmiers improvisés. Le soir du 24 juin, notre homme rencontre Napoléon III, finalement pour lui demander de faire libérer le personnel de santé. Les médecins, les chirurgiens autrichiens sont prisonniers, de ce fait, ils ne peuvent pas s'occuper des blessés autrichiens laissés sur place. Sa ferveur et sa fougue impressionnèrent l'empereur Napoléon III, ce dernier accepta sa demande.

Les témoins de cette bataille se demandèrent quel était donc ce jeune homme plein d'audace et de charité. Il se nomme Henri Dunant, il est suisse, né à Genève le 8 mai 1828 dans une famille calviniste très croyante, il aura de nombreux frères et sœurs.

Très tôt le jeune Henri va recevoir une éducation chrétienne ; les valeurs de charité, d'aide à son prochain tiendront une grande place. Par la suite, Henri Dunant militera dans différents mouvements caritatifs. Adolescent, il fait des études au collège Calvin de Genève, mais là, il ne développe pas de talents. Il sera finalement renvoyé pour ses très mauvais résultats. Le directeur ira même jusqu'à lui dire que « dans la vie il ne fera rien, qu'il restera un raté ». L'avenir, pourtant, démontrera le contraire.

Son père va être obligé de le mettre en apprentissage. Comme nous sommes à Genève, en Suisse, c'est chez des banquiers que le jeune Henri va travailler. Dans ce nouveau métier, il va rapidement s'ennuyer. Les œuvres philanthropiques l'intéressent beaucoup plus, mais hélas, elles ne rapportent pas, elles coûtent le plus souvent du temps mais aussi beaucoup d'argent. Pour sa formation, pour gagner sa vie, la banque l'envoie en Algérie. Là, il va traiter des affaires. Il achète, il vend des terrains aux colons. Les affaires, pour lui et pour ses patrons, prospèrent rapidement. Dans la région de Sétif au mont Djemila, Dunant fera installer des moulins pour moudre le blé. C'est du reste ce qui l'amènera jusqu'à Solferino.

Un an après la bataille de Solferino, en 1860, le roi du Piémont Victor-Emmanuel lui décerne la plus haute décoration du royaume, l'ordre de Saint-Maurice et Saint-Lazare. Henri Dunant sera décoré avec un autre médecin suisse, arrivé dans les jours suivant la bataille, le docteur Appia. Cette même année, il commencera la rédaction d'un livre qui aura pour titre *Un souvenir de Solferino*. À sa sortie, en 1862, l'ouvrage recevra une très bonne critique, sauf de la part du maréchal Randon, ministre de la Guerre et de l'anglaise Florence Nightingale.

Peu après, Henri Dunant va être remarqué par une société genevoise d'entraide. Elle comprend plusieurs personnalités, notamment l'ancien instructeur de Napoléon III à l'École d'artillerie suisse de Thoune, le général Dufour. Le président Gustave Moynier, un avocat genevois, accueillera Henri Dunant en son sein en le nommant secrétaire. Très rapidement, sous l'influence d'Henri Dunant, la société d'entraide se transformera, en « Comité permanent pour l'aide aux blessés militaires ». Pour certains, c'est l'ancêtre du « Comité international de la Croix Rouge » ; en fait ce nom de CICR n'apparaîtra qu'en 1876.

Pour faire aboutir cette œuvre de secours, Dunant parcourra l'Europe, rencontrant les personnages influents, les rois, les princes. En octobre 1863, il arrivera à réunir une conférence à Genève, cette dernière établira un cahier des charges. L'année suivante verra la signature d'une convention. Pas moins de douze Etats la ratifieront. Elle prendra, lors de cette signature, le nom de « Convention de Genève ». La société reçoit un drapeau, l'inverse du drapeau suisse « une croix rouge sur fond blanc ». Les services de santé des armées des États membres serviront tous sous cette bannière. En 1865, Napoléon III remettra la croix de la Légion d'honneur à Henri Dunant en remerciement de son action en faveur des blessés. En outre pour ses services rendus, les entreprises qu'il possède en Algérie, seront sous la protection française. Au niveau du comité, le président Gustave Moynier arrivera à évincer Henri Dunant pour prendre sa place, les deux hommes deviendront définitivement des ennemis.

Dunant sera toujours considéré comme le fondateur de la « Croix Rouge ». Du reste en 1866, il assistera au défilé de la victoire, à Berlin en Prusse, comme invité de la reine Augusta. Cette parade triomphale fut organisée à la suite de la défaite de Sadowa lors de la guerre sur les autrichiens cette même année. À l'occasion de ce défilé, le service de santé de l'armée prussienne arbora la « croix de Genève », comme l'on dit à l'époque.

Pourtant après les honneurs, les années de malheur se succéderont. Les affaires d'Henri Dunant en Algérie périliteront rapidement. En effet, son temps passe totalement dans la « Société de secours aux blessés militaires ». Pour les actionnaires, notamment ceux des moulins à blé, c'est la grogne. Dunant a promis des dividendes fabuleux, plus de 10 % de rendement par an. L'argent ne sera pas au rendez-vous. Aussi, pressé par ces derniers, Dunant devra, afin d'éviter la faillite, fournir des explications. Une seule solution sera envisagée, celle de falsifier les comptes. Là encore, c'est un échec, le stratagème sera bientôt dévoilé. Ce sera la faillite totale, la honte pour Dunant, qui n'est décidément pas un financier. Les actionnaires le feront comparaître devant la Cour de justice civile de Genève. Le jugement lui sera défavorable, la cour le condamnera à payer une dette d'un million de francs suisses, somme démesurée : il ne pourra jamais la rembourser.

La tension sera encore attisée par son ennemi Moynier, qui profitera de la situation en faisant rayer à jamais du comité le nom d'Henri Dunant. Les siens iront même jusqu'à le rejeter et le feront chasser de Genève. Henri Dunant se réfugiera en France, à Paris, en effet depuis dix ans il est devenu citoyen français de Culoz.

Durant de nombreuses années le sort s'acharnera sur lui. Son action durant la guerre de 1870, notamment

durant le siège de Paris sera complètement passée sous silence. Ce purgatoire durera quinze longues années. La providence viendra à son secours. Sous la forme d'une femme amoureuse, mystérieuse, Léonie Kastner, qui l'aidera financièrement mais surtout moralement, car Dunant est très dépressif.

L'année 1892 verra sa réhabilitation, plusieurs villes de Suisse souhaiteront le faire citoyen d'honneur. Son choix se portera sur une petite ville de cure, Heiden, au bord du lac de Constance, dans le canton de l'Alpenzell. Là, il s'installera à l'hôpital du canton. Très malade, il y finira ses jours. Pendant dix-huit ans, sa vie ressemblera à celle d'un ermite. Ces années seront pourtant, de son propre aveu, d'une grande richesse. Depuis son ermitage, il rappellera au monde qu'Henri Dunant est le vrai fondateur de la « Croix Rouge ». Des médecins russes l'honoreront par une rente annuelle, selon les propositions et les recommandations du tsar.

À soixante-cinq ans, Dunant se lancera une fois de plus dans une nouvelle croisade. Cette fois Dunant partira en guerre contre les injustices sociales, la misère. Il fustigera les effets de cette révolution industrielle qui a broyé sur son passage les travailleurs. Il dénoncera violemment le travail épuisant dans les mines pour des salaires de misère, celui des enfants de douze ans, notamment en Angleterre. Le sort des juifs pourchassés, victimes des premiers « pogroms » le préoccupera. Le statut des femmes, le droit de vote pour ces dernières deviendra un de ses objectifs. Il ira jusqu'à imaginer une nouvelle société d'entraide pour les femmes, avec pour drapeau le même que le sien « mais avec une croix verte ». Dunant préparera une convention qui, comme celle de Genève, agirait pour les minorités, le paupérisme. Elle ne verra pas le jour, du moins pas dans le sens initié par Dunant. L'idée de Dunant sera éphémère, la création d'une section de la « Croix Verte » à Bruxelles durera très peu de temps.

Son idée de convention pour les prisonniers de guerre refera surface, quelques années plus tard, pourtant, elle aboutira à la signature de différentes conventions internationales. Selon l'opinion publique un apôtre de la paix est bien né, aussi en 1901 grâce à la fondation d'un industriel suédois Alfred Nobel, il se verra décerner le premier prix « Nobel de la Paix ». Mais là encore, on lui volera sa victoire. À la demande de Gustave Moynier et de divers membres du CICR, le prix sera attribué à deux récipiendaires : Henri Dunant et Frédéric Passy (l'apôtre du pacifisme). Malgré cette gloire partagée, Dunant est bien récompensé pour son œuvre entière.

Henri Dunant vivra encore neuf années, toujours à l'hôpital, dépressif. Une idée le hantera durant cette période, connaître l'heure de sa disparition. La mort se présentera, dans la nuit du 30 octobre 1910. Peu de temps avant sa mort, il a rédigé une lettre à la reine d'Italie. Ses dernières paroles « Ah, que ça devient noir ! » seront pour son médecin. Selon ses volontés, ses obsèques seront sans cérémonie, par humilité.

De son œuvre, il reste toujours cette institution le CICR, qui tous les 8 mai honore la mémoire de son fondateur Henri Dunant. Les conventions de Genève, l'adoption par tous les pays du monde pour les secours aux blessés, du drapeau blanc à croix rouge, du drapeau blanc avec le croissant rouge pour les pays musulmans, de l'étoile de David pour Israël.

Henri Dunant a jeté également les bases d'une bibliothèque internationale universelle, cette dernière

commence à voir le jour sous l'égide de l'UNESCO. Mais aussi d'une alliance universelle de l'ordre et de la civilisation, d'une haute cour d'arbitrage entre nations.

Chronologie

- 1828, 8 mai : Naissance à Genève, 10 rue Verdaine.
- 1847 : Création de la réunion du jeudi à la Société évangélique.
- 1852, 30 novembre : Fondation à Genève de l'Union chrétienne de jeunes gens.
- 1855, 22 août : La *Base de Paris* fonde l'Alliance universelle des UCJG.
- 1857 : *Notice sur la régence de Tunis*.
- 1858, 8 janvier : Le Conseil d'Etat de Genève autorise la Société anonyme des Moulins de Mons-Djemila.
- 1859, mai : *L'Empire de Charlemagne rétabli*.
- 1859, 24 juin : Bataille de Solferino.
- 1862, 8 novembre : Publication d'*Un souvenir de Solferino*.
- 1863, 9 février : La Société genevoise d'utilité publique forme une commission : le Comité international de secours aux blessés.
- 1863 : *L'esclavage chez les musulmans et aux Etats-Unis d'Amérique*.
- 1863, 26-29 octobre : Conférence internationale de Genève.
- 1864, 8-22 août : Conférence diplomatique et *Convention de Genève*.
- 1866, août : Société internationale universelle pour la rénovation de l'Orient.
- 1866, septembre : Invitation à la cour royale de Prusse.
- 1867, 7 juillet : Audience de l'impératrice Eugénie aux Tuileries.
- 1867, 25 août : Démission du CICR.
- 1867, 26-31 août : Conférences internationales de la Croix-Rouge à Paris. Rapport sur les prisonniers de guerre.
- 1867, octobre : Lancement de la *Bibliothèque internationale universelle*.
- 1868, 17 août : Cour de justice civile de Genève, condamnation définitive.
- 1870-1871 : Guerre franco-allemande, puis Commune de Paris.
- 1871, mai : Fondation de l'Alliance universelle de l'ordre et de la civilisation.
- 1872, été ? : Rencontre avec Léonie Kastner. Promotion d'un orgue à flammes chantantes : le pyrophone.
- 1872, 13 septembre : Conférence devant le Social Science Congress, à Plymouth sur l'arbitrage international.
- 1873, 15 septembre : Conférence à Brighton sur les prisonniers de guerre.
- 1874, 27 juillet au 27 août : Conférence diplomatique de Bruxelles sur les lois et coutumes de la guerre.
- 1875, mars : Conférence anti-esclavagiste internationale à Londres.
- 1875-1885 : Pérégrinations à partir de Stuttgart, séjours dans des villes d'eaux, amitié de Rudolf Müller, médiations théologiques.
- 1878, avril : *Jésuites et Français* est imprimé à Lugano. Voyage à Rome avec Léonie Kastner.
- 1885-1887 : Rédaction de *L'Avenir sanglant*.
- 1892, 30 avril : Installation définitive à Heiden où il était déjà venu en 1887.
- 1893 : Confédération universelle des femmes pour la défense de la famille et l'amélioration du sort de la femme.
- 1895, 7 août : Baumberger le « redécouvre ».
- 1896, (août -) : Collaboration à la revue pacifiste *Die Waffen nieder !*
- 1897 : Projet de société féministe la *Croix-Verte*. Rudolf Müller publie l'*Entstehungsgeschichte des Roten Kreuzes*, rédigé par Dunant lui-même et lance la Dunant-Stiftung depuis Stuttgart.
- 1901, 10 décembre : Premier prix Nobel de la paix partagé avec Frédéric Passy.
- 1908, 8 mai : Le monde entier célèbre son 80^e anniversaire.
- 1910, 30 octobre : Décès au Bezirkskrankenhaus de Heiden. Incinération au Sihlfeld de Zurich.

COMMISSION DES SCIENCES

Responsable : Henri-Pierre GERVAIS

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2009

THÈME : Les prix Nobel de médecine et de sciences

LE SIDA ET LES PRIX NOBEL DE MÉDECINE FRANÇAIS EN 2008

Bernard BRISOU

Destin des maladies infectieuses, ouvrage fondamental en matière d'épidémiologie, est un essai que Charles Nicolle fit éditer en 1933. Directeur de l'Institut Pasteur de Tunis, il avait puisé ses arguments dans une étude antérieure intitulée : *Naissance, vie et mort des maladies infectieuses*. Prix Nobel de médecine en 1928, pour avoir démontré le rôle du pou dans la transmission de *Rickettsia prowaseki*, agent du typhus exanthématique, ce grand pasteurien y développait sa conception de l'évolution de ces affections au cours des âges, dégageant ainsi les notions d'infections inapparentes et d'affections dites, aujourd'hui, « émergentes ».

L'histoire du sida est un exemple parfait de ces viroses dont l'homme a favorisé la promotion et la diffusion, à une époque précise et par ses changements radicaux de comportement. Il devenait ainsi le complice et la victime d'une nouvelle et redoutable pandémie.

L'isolement de ce virus, par une équipe de l'Institut Pasteur de Paris en 1983, a valu à deux savants français le prix Nobel de médecine, décerné le 6 octobre et remis le 10 décembre 2008.

Les débuts de l'affaire

Tout commence officiellement à la fin de 1979 à Los Angeles. Le docteur Joël Weisman remarque parmi ses patients homosexuels un nombre croissant de syndromes mononucléotiques et pense banalement à une atteinte par le *Cytomégalo virus* (CMV) dont 94% des homosexuels sont porteurs. Cependant, le CMV n'entraîne habituellement aucun trouble majeur alors que, chez les malades de Weisman, le syndrome s'accompagne de poussées fébriles, d'amaigrissement, d'adénopathies puis de diarrhées et d'une candidose à *Candida albicans*. Le médecin se trouve manifestement en présence de sujets présentant une défaillance du système immunitaire dont profitent des agents opportunistes pour les surinfecter. En février 1981, l'un de ses patients est hospitalisé dans le service d'immunologie clinique de l'Ecole de médecine de Los Angeles. Dans son sang, le docteur Michael Gottlieb met en évidence une

diminution importante du nombre de lymphocytes avec disparition presque complète des lymphocytes T, c'est-à-dire dépendant du thymus, du sous-type 4. Déjà, en décembre 1980, ce biologiste avait mis en évidence les mêmes signes chez un patient, lui aussi homosexuel.

Une aventure similaire se déroule parallèlement à New York City. Le docteur Linda Laubenstein diagnostique un cas de sarcome de Kaposi chez un jeune homosexuel et le bilan du mois de mars 1981 fait état de huit cas semblables. Or le Kaposi est une affection rare, limitée aux personnes âgées le plus souvent juives ou originaires d'Afrique noire. En mars 1980, un jeune homme est atteint d'une autre maladie opportuniste, une parasitose à *Toxoplasma gondii* qui le tue, le 15 janvier 1981, par atteinte cérébrale. À la même époque, les services fédéraux d'Atlanta, en Georgie, remarquent une nette augmentation de l'utilisation de la pentamidine, médicament destiné à soigner les atteintes, habituellement rares, dues au protozoaire *Pneumocystis carinii*, encore un opportuniste.

Aussi, au début de 1981, devant la multiplication d'observations similaires, certains médecins pensent à une maladie nouvelle qui tue les homosexuels en détruisant leurs défenses immunitaires. Le 5 juin, dans le *Centers for Disease Control* (CDC) d'Atlanta, dans le *Mortality and Morbidity Weekly Report* (MMWR), rapport hebdomadaire de cette agence, publient la première annonce officielle du fléau mortel dont le premier acte civil avait été signé en mars et déclarait : « Toutes ces observations suggèrent la possibilité d'un dysfonctionnement de l'immunité cellulaire liée à une exposition commune qui prédispose les individus aux infections opportunistes, telles que la pneumocystose et la candidose.

Atlanta met alors en place une taskforce, la KSOI pour *Kaposi Sarcoma and Opportunistic Infections*. Le 5 juillet 1981, le second communiqué du MMWR fait état de 26 malades dont huit sont déjà décédés. Le *New York Times* du 3 juillet avançait, quant à lui, le chiffre de 41 malades. La nouveauté venait de malades se piquant à l'héroïne, d'hétérosexuels et de femmes, encore en très

petit nombre il est vrai. Autre nouveauté, le Danemark, la Belgique et la France commençaient à déclarer des cas.

Avant la fin de l'année 1981, les enquêteurs des CDC arrivent à la conclusion que l'agent causal est infectieux et qu'il se transmet par voie sexuelle. Le premier nom proposé pour désigner la nouvelle maladie est le GRID pour *Gay-Related-Immune-Déficience*.

À partir de cette époque, quatre institutions vont définir la maladie, identifier son agent causal et mettre au point une lutte adaptée. Ce sont deux institutions américaines, les CDC et les NIH ou *National Institutes of Health* ; une institution française, l'*Institut Pasteur* ; et une institution internationale, l'*Organisation Mondiale de la Santé*, l'OMS.

Le sida

Je ne résiste pas à l'envie de vous entretenir plus longuement de celui qui fut étiqueté le « patient zéro », étrange personnage que le professeur Mirko Grmek décrit comme exemplaire, dans sa magistrale *Histoire du SIDA* parue en 1989.

Gaetan Dugas est un commissaire de bord sur Air Canada, grand voyageur donc, beau garçon et peu avare de ses charmes. Homosexuel actif et passif, il avoue une cadence d'environ 250 partenaires par an. Atteint en juin 1980 d'un sarcome de Kaposi, identifié en novembre 1982 et prévenu des risques qu'il faisait courir à ses partenaires, il ne change en rien ses habitudes jusqu'à sa mort le 30 mars 1984, à l'âge de 32 ans. Ayant des rapports sans protection, il avisait parfois ses contacts, mais seulement après le passage à l'acte, avec une formule sinistre : « J'ai le gay cancer ; je vais mourir ; toi peut-être aussi ».

Il fallut attendre 1985 pour que plusieurs auteurs soulignent l'irresponsabilité des politiques et des leaders de la communauté homosexuelle qui, craignant toute entrave au libre exercice du « droit à la sexualité », se taisaient.

Mais la voie de transmission sexuelle n'était pas la seule en cause car, vers la fin de 1982, les cas se sont multipliés chez les hémophiles ayant reçu des produits sanguins filtrés. La preuve de la nature virale de la maladie était ainsi apportée. Fin 1982 en Amérique et durant l'été 1983 en Europe, des articles de presse vont provoquer un véritable choc social, bien que les éditorialistes se veuillent toujours rassurants vis-à-vis des gens dits « normaux ». Les Américains parlent du « club des quatre H » pour homosexuel, héroïnomanie, Haïtien et hémophile. En effet, le foyer haïtien avait été découvert. De plus, il devenait peu à peu évident que le virus était susceptible de passer de la mère à son fœtus.

Pendant l'été 1982, la nouvelle affection vénérienne fut baptisée *Acquired Immune Deficiency Syndrome* ou *AIDS*. La France adapte cette dénomination qui devient pour nous *Syndrome d'immuno-dépression acquise* ou *SIDA*. Transformé en nom commun, avec comme adjectif « sidéen », ce nom de baptême fut adopté par la communauté internationale en 1983.

Les laboratoires sont prêts

L'isolement d'un virus ne se fait pas au hasard et celui de l'agent du sida n'a été rendu possible qu'à la suite d'une longue préparation des esprits et des techniques.

On peut définir un virus comme un être vivant très dégradé, parasite intracellulaire obligatoire qui ne possède, outre son génome, que quelques accessoires lui permettant de débaucher la machinerie de la cellule hôte pour se faire reproduire. Cette cellule accueillante peut être du règne végétal, du règne animal ou même une bactérie que parasitent les fameux bactériophages.

Les pathologies associées au conflit cellule-virus sont extrêmement variées mais, dans le cas qui nous intéresse, la mise en évidence des virus lents et celle des virus oncogènes fut essentielle : la chasse au virus du sida n'aurait pas été possible sans ces découvertes préalables.

Le concept d'infection virale à évolution lente s'était peu à peu imposé aux vétérinaires durant les années d'après-guerre. Etudiant trois maladies du mouton et une de la chèvre, Björn Sigurdsson isole en 1949 chez un mouton le virus responsable du *visna*, maladie insidieuse et de longue durée, affectant le système nerveux central du mouton et rappelant la sclérose en plaque humaine : le concept de virus lent était né. En 1957, Daniel Carleton Gajdusek décrit une atteinte cérébrale humaine ne touchant qu'une population très limitée de la Nouvelle-Guinée, le *kuru*. Les virologues devaient bientôt rapprocher les deux affections et Gajdusek se voit décerner le prix Nobel en 1976.

Pour bien saisir le chemin parcouru, revenons un peu en arrière. En 1910, le médecin Francis Peyton Rous, de l'Institut Rockefeller, démontrait la transmission du sarcome du poulet d'animal à animal, par injection d'un filtrat de tumeur. Puis ce fut la découverte de la leucémie de la souris en 1951, du lymphome de Burkitt humain en 1958 et de la leucémie du chat en 1966, année même où Rous reçut, un peu tardivement, le prix Nobel de médecine. Les progrès faits en génie génétique permettent alors de comprendre que le génome viral s'intègre au génome cellulaire et y forme une séquence oncogène qui, au lieu de diriger la reproduction du virus en tuant la cellule, excite la division cellulaire elle-même. Ces virus, du fait de l'endosymbiose, loin de détruire leur hôte, le poussent au contraire à une prolifération anarchique, c'est-à-dire le cancerise.

Cependant, dans le cas des virus à ARN, cette géniale hypothèse se heurtait au « dogme central » de Francis Crick, co-découvreur de la double hélice du génome avec Watson, tous deux prix Nobel en 1962. Ce dogme voulait qu'un ADN soit transcritible en ARN et jamais l'inverse. Or, en 1970, ce dogme est battu en brèche lorsque Howard Temin, du *Massachusetts Institute of Technology*, le fameux MIT, démontre qu'un ARN peut donner naissance à un ADN grâce à une enzyme, la transcriptase inverse, invention qui lui vaut le prix Nobel en 1975. Les virus possédant une telle enzyme parcourent une partie de leur cycle biologique « en marche arrière », d'où leur nom de rétrovirus. Un puissant outil de recherche était né qui allait servir à traquer les rétrovirus et à développer, à partir de 1975, des techniques de clonage moléculaire.

Or, à Bethesda, près de Washington, dans le *National Cancer Institute*, le NCI, un chercheur particulièrement dynamique et inventif, Robert Gallo, comprend qu'avec cet instrument innovant, il va pouvoir donner à ses recherches une nouvelle direction. Le rêve d'un cancérologue de l'époque était, en effet, de découvrir un virus oncogène humain. Au prix d'un travail acharné et d'une patience à toute épreuve, Gallo et son équipe arrivèrent à améliorer la détection de la transcriptase

inverse et à cultiver convenablement *in vitro* les cellules leucémiques, grâce à un facteur de croissance, l'interleukine-2. Gallo gagne enfin son pari en isolant, chez un malade atteint d'une forme rare de leucémie, le HTLV-I, pour *Human T- Cell Lymphoma Virus*, en 1978-1979, et le HTLV-II en 1982.

Les techniques étaient en place juste à temps pour que l'isolement du virus du sida devienne possible, mais il faudra un bon zeste d'astuce en plus pour concrétiser.

Un nouveau virus

Prix Nobel de médecine 1965 avec Jacob et Lwoff, Jacques Monod entreprend la réorganisation de l'Institut Pasteur et crée, en 1972, un département de virologie doté d'une unité spécialisée dans l'étude des virus oncogènes. La direction de cette unité est confiée à Luc Montagnier qui accueille deux chercheurs venus du service de Marcel Raynaud à Garches : Jean-Claude Chermann et sa collaboratrice, Françoise Barré-Sinoussi. Chermann travaillait sur les rétrovirus et l'inhibition de leur transcriptase inverse par certains composés chimiques. Barré-Sinoussi avait fait un stage à Bethesda et maîtrisait la technique de mesure de cette enzyme. Montagnier, quant à lui, utilisait couramment la culture des lymphocytes *in vitro*, en se servant de l'interleukine-2 provenant du laboratoire de Robert Gallo. En 1982, l'équipe avait tous les atouts en main pour tenter d'isoler le virus du sida.

À ce moment précis, intervient le raisonnement du chercheur-trouveur, comme le soulignera Chermann, raisonnement ressemblant fort à celui d'Alexandre Yersin lorsqu'il isola, en juin 1894, le bacille de la peste à Hong Kong, à la barbe de son grand concurrent Kitasato. Au lieu de chercher le virus dans le sang de sidéens confirmés, l'équipe décide de s'adresser à un homosexuel connu en tout début d'infection et de chercher le virus, non dans le sang comme le fait Gallo, mais au sein d'une adénopathie. La partie clinique est assurée par le professeur Willy Rosenbaum, pathologiste des maladies infectieuses qui vient de quitter l'hôpital Claude-Bernard pour un service de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière.

Le 3 janvier 1983, un ganglion cervical est prélevé chez un homme de 33 ans, homosexuel à 50 partenaires par an et ayant séjourné à New York en 1979. Depuis décembre 1982, il présentait des troubles mineurs mais très évocateurs du sida. Ce patient mourra d'ailleurs, pendant l'automne en 1988, de sida avéré. Le broyat de l'adénopathie est mis en culture par Montagnier et dans les prélèvements faits au quinzième jour, Françoise Barré-Sinoussi met en évidence une activité transcriptase inverse, faible mais significative. Cependant, la culture montre rapidement des signes d'épuisement. Pour la stimuler, Montagnier se procure des lymphocytes provenant d'un donneur du centre de transfusion de l'Institut Pasteur. L'ajout de ces cellules fraîches à la culture, relance en effet le processus, prouvant que le virus produit par les lymphocytes du malade avait infecté les lymphocytes sains. Mais quelques jours après, l'activité enzymatique diminue à nouveau. Tout se passait donc comme si le virus isolé tuait les lymphocytes, contrairement à un HTLV qui les incite à proliférer. Montagnier et ses collègues appellent leur premier isolat LAV, pour *Lymphadenopathy Associated Virus*.

Dès le 4 février 1983, Charles Dauguet fait des clichés du nouveau virus au microscope électronique, mettant en évidence des différences morphologiques très nettes avec le HTLV de Gallo. Très rapidement, Montagnier prévient ce dernier de la découverte pasteurienne, et lui envoie une souche. Mais Gallo persiste à croire que le virus français n'est qu'un variant de son propre virus. Pour prendre date, un manuscrit est déposé le 19 avril 1983 par l'équipe parisienne et l'article princeps paraît le 20 mai suivant dans *Science*.

En octobre 1985, l'équipe de Montagnier isole un nouveau virus à partir d'un cas originaire de la Guinée-Bissau. Ce virus sera rendu responsable de l'important foyer épidémique de l'Afrique de l'Ouest où sa transmission est essentiellement assurée par les hétérosexuels.

En mai 1986, la Commission de nomenclature virologique adopte pour le nouveau virus le sigle HIV, pour *Human Immunodeficiency Virus*, en français VIH, avec deux souches connues le VIH-I et le VIH-II. Il est classé, comme le virus *visna*, parmi les Lentivirus.

Le VIH

Il paraît maintenant opportun, avec ce que nous en savons aujourd'hui, de présenter ce virus, son développement et son industrie destructrice.

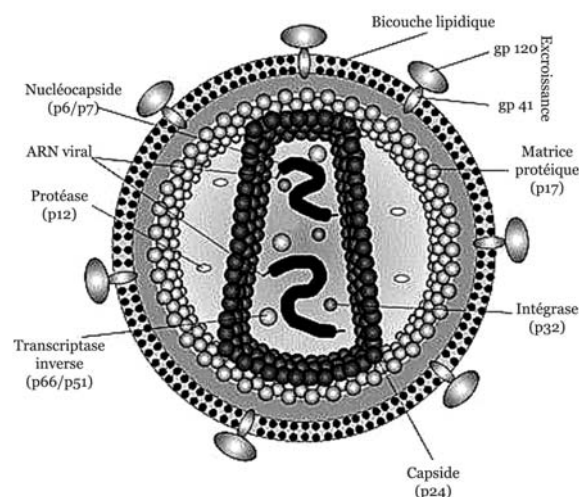


Schéma du virus du SIDA. (Techno-science-net. DR.)

Classé dans la famille des Retroviridae, il appartient au genre Lentivirus qui groupe deux espèces humaines : HIV 1 et HIV 2. Ce petit virus sphérique est doté d'un génome ARN double brin, chaque brin ayant 9181 nucléotides représentant 9 gènes dont 3 gènes de structure (Gag, Pol et Env) ainsi que des gènes de régulation. Ce génome est accompagné de la transcriptase inverse ou P66/P51 et d'une intégrase P32, le tout enclos dans une capsule protéique P24.

Celle-ci et la protéase P12 sont protégées par une seconde capsule protéique P17. L'ensemble est enfin entouré d'une enveloppe complexe, constituée d'une bicouche lipidique présentant une glycoprotéine de surface dite gp120 et une glycoprotéine incluse, la gp41.

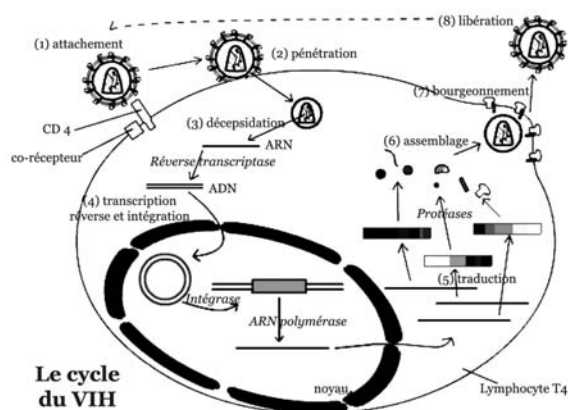


*Schéma simplifié du cycle cellulaire du virus du SIDA.
(Selon Gilles Fureland et Benjamin Pavie. DR.)*

Face au virus, l'organisme humain dispose d'un système immunitaire fort complexe que l'on peut schématiser ainsi. En première ligne, des cellules macrophages captent la particule étrangère, la scindent en fragments de petite taille qu'elles présentent à diverses cellules lymphocytaires. Les lymphocytes B, venant de la moelle osseuse, seront responsables de la sécrétion des anticorps, c'est-à-dire de l'immunité humorale. Les cellules lymphocytaires T, ayant mûri dans le thymus, ont en charge l'immunité dite cellulaire. Les T8, dits tueurs, vont détruire toute cellule infectée. Les T4, dits auxiliaires, stimulent les T8, les lymphocytes B et les macrophages : ce sont eux qui nous intéressent au premier chef.

En effet, le VIH s'attaque justement à cette catégorie lymphocytaire qui présente à la surface de sa membrane un double récepteur CD4 et son acolyte le CCR5. Capté par les cellules dendritiques des muqueuses génitales, le virus se fait transporter jusqu'aux organes lymphoïdes, les ganglions. Parvenu sur les lieux de son crime, le virus, grâce à son ensemble gp120-gp41, se fixe sur le complexe CD4-CCR5 du lymphocyte, entraînant la fusion des deux membranes lipidiques et son introduction dans le cytoplasme cellulaire. Surviennent alors successivement les décapsidations, la rétrotranscription de l'ARN en ADN viral, celui-ci s'intégrant au génome cellulaire. Ensuite, selon les circonstances, le VIH reste quiescent et indétectable par les lymphocytes tueurs, ou se fait reproduire et sort par bourgeonnement, prêt à contaminer un nouveau lymphocyte.

Controverse et compromis

Le 24 avril 1984 se produit, au grand étonnement des chercheurs français, un événement inattendu : la secrétaire d'Etat à la Santé américaine, Margaret Heckler, déclare qu'avant deux ans les laboratoires d'Etat trouveraient et produiraient un vaccin, grâce à la souche isolée par Robert Gallo, appelée HTLV-III, avec laquelle le savant avait mis au point un test de dépistage. Or, ce virus s'avère identique à la souche que Montagnier avait adressée à l'Américain ! S'engage alors une lutte entre le géant américain, soutenu par ses instances fédérales, et le nain français. L'enjeu économique est en effet

considérable, la commercialisation des tests sérologiques devant rapporter des millions de dollars.

Or, de son côté l'équipe de l'Institut Pasteur avait élaboré un sérodiagnostic de plus en plus fiable. Ainsi, grâce à la détection des particules virales dans le sang des patients et au dosage de ses anticorps, il devenait possible de définir trois phases principales de la maladie.

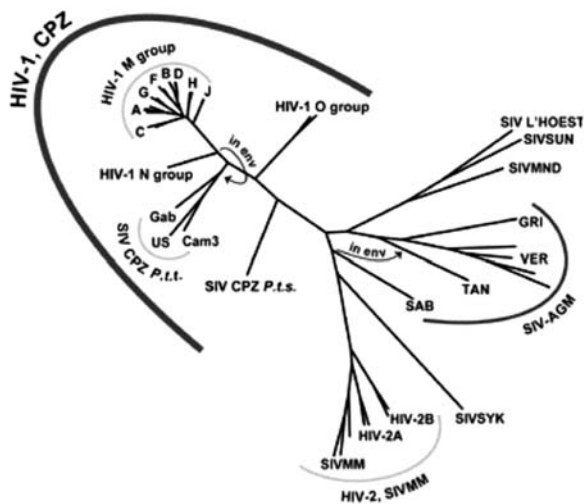
Tout commence par une primo-infection pendant laquelle la charge virale augmente fortement, puis diminue sous l'influence des anticorps produits par les lymphocytes B, les sujets devenant « séropositifs » vers la quatrième semaine. Suit une période asymptomatique, sans signes cliniques, durant laquelle le virus mute en produisant un grand nombre des variants pour échapper aux anticorps et aux lymphocytes tueurs. Les lymphocytes T4 prolifèrent pour compenser leur destruction continue. Ainsi, un certain équilibre se maintient qui peut se prolonger près d'une douzaine d'années. Cependant, le système immunitaire s'épuise inéluctablement : les T4 s'effondrent, les T8 diminuent et le nombre de particules virales augmente. Les signes cliniques apparaissent et se multiplient, le patient entre en phase de sida avéré. En dehors d'un traitement spécifique, la mort survient en deux à quatre ans, une infection opportuniste ou un kaposi emportant le malade.

Ainsi, en 1985, l'épidémie de sida entre-t-elle dans une phase nouvelle, l'état de séropositif changeant et le statut de l'individu et la dimension sociale de la maladie. Sont aussi induits des problèmes médicaux, éthiques et juridiques sans nombre. Les pronostics les plus sombres vont se réaliser et la catastrophe devient internationale. Nous avons à faire à une pandémie sans précédent car installée dans la durée.

L'ampleur des enjeux est colossal, tant sur le plan purement économique que pour le prestige des équipes de chercheurs et celui des États concernés. Il faudra des années de pourparlers et de tractations pour résoudre la crise franco-américaine. Un accord à l'amiable est enfin passé entre l'*US Department of Health and Human Services* et l'Institut Pasteur, cote mal taillée qui fait perdre à l'institut parisien une part importante de ses droits. La portée politique de cet accord est telle que sa signature est annoncée, en mars 1987, par une déclaration commune du président Ronald Reagan et de Jacques Chirac, à l'époque chef du gouvernement.

Origines du sida

En septembre 1984, des chercheurs américains isolent des macaques élevés en captivité et présentant des symptômes analogues à ceux du sida, un virus qui devient le Lentivirus SIV, de S pour singe. De nombreuses souches seront ainsi identifiées chez d'autres espèces de singes comme les cercopithèques ou singes verts, chez lesquels ces virus ne provoquent pas de maladies. En novembre 2006, un nouveau virus, le SIV gor, est mis en évidence chez les gorilles sauvages dont la parenté génétique est proche d'un variant du VIH-1 appelé groupe O. Certains chimpanzés sauvages sont aussi porteurs de tels virus tout en ne présentant pas de signes cliniques. Nous savons maintenant que de très rares humains bénéficient d'une telle situation d'équilibre avec leur virus.



Les groupes de virus du SIDA humains et simiens.
(Wikipedia. DR.)

Avec le recul d'une trentaine d'années, il est actuellement possible de se risquer à brosser la succession des étapes qui ont provoqué la pandémie que nous subissons. Les causes sont d'abord génétiques, l'acide nucléique du VIH mutant un million de fois plus vite que celui de n'importe quelle espèce animale, ce qui lui procure une adaptabilité hors du commun. Sa transmission de l'animal génétiquement proche, comme les singes anthropoïdes, à l'homme étant possible, son passage rapide d'un individu à l'autre engendre des souches très contagieuses et fortement virulentes.

Père du concept de pathocénose, étude de la distribution des maladies par fréquence, Grmek pense que le sida est passé inaperçu tant que de nombreuses autres affections tenaient le devant de la scène. Puis, après le second conflit mondial et surtout dans les années soixante, les données épidémiologiques sont bouleversées.

Depuis que l'homme était apparu sur Terre, la transmission du virus à partir du singe était restée extrêmement localisée. Or, brusquement, se sont conjugués les effets de la décolonisation, avec ses guerres et ses flux migratoires, et les changements de mœurs. En Afrique de l'Est, les conducteurs de camions et les prostituées ont ainsi alimenté à profusion la chaîne épidémiologique.

En Occident, les années soixante ont vu se libéraliser les habitudes sexuelles, en particulier à la faveur de la mise sur le marché de la pilule contraceptive en 1967. L'année suivante il fut « interdit d'interdire ». Au cours de l'été 1969, des clients se barricadent dans le Stonewall, bar spécialisé de New York, dans le but d'empêcher la police d'en expulser les homosexuels. Comme le souligneront les journalistes, ce fut, pour cette catégorie sociale, sa prise de la Bastille.

C'est aussi l'époque où les voyages internationaux se multiplient et favorisent les échanges. Puisé à Kinshasa, l'ancienne Léopoldville, passée de 10 000 habitants en 1910 à 2,5 millions en 1980, profitant de la complicité des militaires et des touristes, adeptes du tourisme sexuel s'entend, le virus HIV emprunte les plaques tournantes

occupées par les homosexuels : au Danemark, en Haïti, à New York et en Californie, pour proliférer et aiguïser ses pouvoirs maléfiques. Les homosexuels américains furent, comme l'écrit si justement Grmek, une sorte de « bouillon de culture » qui permit le développement de souches particulièrement virulentes. Deux victimes devaient payer le prix fort : ceux qui utilisaient des seringues pour s'injecter de l'héroïne et, surtout, les transfusés et les hémophiles, victimes innocentes par excellence. Personne n'a oublié « l'affaire du sang contaminé » qui a ébranlé, en son temps, le gouvernement français.

Le prix Nobel de médecine 2008

En 1981, j'étais chef du service de biologie médicale de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne à Toulon. Au vu des premiers comptes rendus hebdomadaires des CDC, je me souviens avoir dit à mes collaborateurs que le prix Nobel était assuré à qui inventerait un vaccin d'un type nouveau capable de contenir ce nouveau virus détruisant les défenses mêmes de l'organisme. Nous n'avons toujours pas de vaccin mais, 25 ans après l'isolement du VIH, la fameuse académie de Stockholm a décerné son prix de médecine le 6 octobre 2008 à un savant allemand et à deux Français.

Né en 1936, Harald zur Hausen, virologue et directeur du Centre de recherche sur le cancer à Heidelberg, a démontré le rôle des virus du papillome humain dans le cancer du col de l'utérus. Ses travaux, particulièrement difficiles, ont permis la fabrication d'un vaccin qui, injecté aux jeunes filles, doit les protéger d'un risque majeur. Ce vaccin est déjà mis sur le marché. Comme en 1901, le 10 décembre, jour anniversaire de la mort d'Alfred Nobel (1833-1896), Hausen a reçu 5 millions de couronnes, la moitié du montant du prix dévolu à la médecine.

Mais venons-en maintenant aux deux lauréats français récompensés pour avoir isolé le virus responsable du sida, et rendons hommage à la première femme prix Nobel dans cette discipline. Françoise Barré-Sinoussi, née à Paris le 30 juillet 1947, est la fille de Roger Sinoussi, métreur-vérificateur, et de Jeannine Fau. Après des études secondaires au lycée Bergson, elle suit les cours de la faculté des sciences à Paris VI et Paris VII et obtient son doctorat en 1974. L'année suivante, elle est attachée de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, l'INSERM, et mène des travaux sur les rétrovirus. Le 7 octobre 1978, Françoise Sinoussi se marie avec un ingénieur du son, Claude Barré. Chargée de recherche en 1980, elle est à l'Institut Pasteur, l'assistante de Chermann. Elle signe en premier le fameux « Isolation of a T-Lymphotropic Retrovirus from a patient at Risk for acquired Immune Deficiency Syndrome (AIDS) » paru dans *Science* n° 220 du 20 mai 1983. Directeur de recherche en 1986, elle reçoit le prix Körber, le prix de l'Académie de médecine deux ans plus tard et le prix « roi Fayçal » de médecine en 1993. Elle avait été promue chef de l'unité de biologie des rétrovirus à l'Institut Pasteur. Lors de la remise du prix Nobel, le 10 décembre 2008, c'est au bras du roi Carl XVI Gustav que Françoise Barré-Sinoussi entre dans la salle de réception, après la cérémonie des prix : une chercheuse française était justement récompensée.



Madame Barré-Sinoussi (centre droit), le professeur Luc Montagnier (centre gauche), Jean-Claude Chermann (extrême droite) et leur équipe en 1983. (Copyright Institut Pasteur, Paris)

Elle est devenue, depuis, commandeur de la Légion d'honneur, le 1^{er} janvier 2009 et vient d'être élue à l'Académie des sciences, le 24 février dernier.

Luc Montagnier est né le 18 août 1932 à Chabris dans l'Indre. Il commence parallèlement ses études de médecine et celles de sciences à Poitiers avant de devenir, à 23 ans, assistant à la faculté des sciences de Paris. Au CNRS en 1960, il effectue des stages dans des laboratoires de virologie en Grande-Bretagne. C'est dans le service de F.K. Sanders à Carshalton qu'il découvre, en 1963, le mécanisme de replication des virus à ARN, en isolant une molécule infectieuse en double hélice ARN. De retour en France, il étudie à l'Institut Curie la replication du rétrovirus du sarcome de Rous. C'est alors que Jacques Monod lui confie l'unité d'oncologie virale dans le nouveau département de virologie de l'Institut Pasteur. De 1991 à 1997, il y dirige le département « Sida et rétrovirus » qui vient de voir le jour et crée, en 1993, la Fondation mondiale de prévention et de recherche sur le SIDA, la FMPRS, sous l'égide de l'UNESCO. Mis à la retraite pour limite d'âge, au grand scandale de certains, il quitte la France pour devenir directeur du Centre de biologie moléculaire et cellulaire au Queen's College de l'Université de New York. Prix Albert Lasker en 1986, il vient d'être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, promotion du 1^{er} janvier 2009.

Le grand oublié fut certainement Jean-Claude Chermann. Oublié ? Peut-être avait-il quelques sautes d'humeur à se reprocher, celui qui avait apposé son nom en deuxième position sur la publication princeps du 20 mai ? En effet, il était parti de l'Institut Pasteur en 1988, n'ayant pas digéré de cautionner, sous la pression, le fameux compromis de 1987 avec les Américains. Il est actuellement à Aubagne, au sein de la Société URRMA

pour Unité de recherche sur les rétrovirus et les maladies associées. Il tente de mettre au point un anticorps thérapeutique pour les malades en échec de traitement et n'a pas abandonné la piste d'un vaccin.

Enfin, l'occasion m'est offerte d'évoquer le rôle joué par Dominique Dormont dans cette affaire. Né à Châlons-sur-Marne le jour de Noël 1948, ce médecin de la Marine, spécialiste de recherche du Service de santé des armées, avait en effet étroitement collaboré, dès les débuts, avec l'équipe de Luc Montagnier. Chef du service de neurovirologie au CEA, ce brillant chercheur, grand spécialiste des prions, « monsieur vache folle » du gouvernement français, nous a malheureusement quittés brutalement le lundi 17 novembre 2003 à Boulogne-Billancourt.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Frédéric Tangy, directeur du laboratoire génomique virale et vaccination au département virologie de l'Institut Pasteur pouvait récemment s'exclamer : « Il nous échappe ! » en ajoutant : « À chaque nouveau progrès que nous enregistrons, un champ d'énigmes encore plus vaste s'ouvre devant nous... » Personne ne baisse les bras, au contraire, mais combien la déclaration de madame Margaret Heckler paraît aujourd'hui présomptueuse !

Depuis les temps héroïques du traitement par la zidovudine, commercialisée sous le nom de Retrovir[®] et plus connue sous celui d'AZT, d'importants progrès ont été réalisés en matière de traitement du sida. Dès 1996, une trithérapie, alliant deux inhibiteurs de la transcriptase inverse et une antiprotéase, est appliquée avec succès malgré les 10% de multirésistances et de sérieux effets secondaires. Nous en sommes, aujourd'hui

à 25 médicaments de ce type, avec une nouvelle avancée vers les anti-intégrases dont le Raltegravir®, inhibant l'intégration du génome viral dans celui de la cellule. Mais ces traitements, fort onéreux, ne font que stabiliser les patients et retarder l'échéance fatale. Un espoir vient de naître avec les inhibiteurs de l'entrée du virus dans la cellule et plusieurs molécules tentent d'empêcher le VIH de se fixer sur le CCR5.

Bien d'autres pistes encore sont explorées, mais la véritable prévention cherche toujours un inventeur car si le « vaccin thérapeutique » a ses adeptes, le vaccin prophylactique ne semble toujours pas pour demain.

En somme, l'endémie sidéenne s'est installée dans le monde et l'on estime à 33 millions le nombre de gens porteurs du VIH. La moitié d'entre eux sont des femmes, 2 millions sont des enfants de moins de 15 ans et 7 300 nouvelles infections se produisent par jour. Si le paludisme provoque encore un million de décès par an, le sida tue dans le même temps deux millions d'individus. Première cause de mortalité en Afrique subsaharienne, il est devenu récemment la maladie la plus meurtrière en Chine.

En France, où la pénalisation de sa transmission par voie sexuelle est à l'ordre du jour, nous avons environ 7 000 primo-infections et 1 700 décès par an.

Pourtant, rien qu'en France, nous avons 400 associations qui se dévouent en faveur des sidéens dont la

plus importante, SIDACTION, est présidée par monsieur Pierre Bergé. Au Grand Palais, à Paris, la vente aux enchères des 23, 24 et 25 février 2009, de la collection Yves Saint-Laurent et Pierre Bergé a battu des records, malgré la crise qui touche même le marché de l'art. Tous ces millions d'euros devraient alimenter la recherche sur le sida.

Pourtant, les Nations unies ont créé en 1995, un organisme dont le budget 2008-2009 se monte à 469 millions de dollars. Cet ONUSIDA est destiné à coordonner les actions au niveau mondial.

Pourtant, les campagnes de prévention ont été multipliées jusqu'à indisposer les téléspectateurs et, depuis 1988, le 1^{er} décembre de chaque année est déclaré « journée mondiale du sida ».

Il y a trente ans, les biologistes ont eu la stupeur d'entendre de grandes voix déclarer la fin des maladies infectieuses, comme d'autres annonçaient la fin de l'Histoire ! C'était oublier la maligne adaptabilité des êtres vivants, celle des êtres unicellulaires au premier chef. C'était oublier aussi l'homme et son habituelle inconscience, lui qui s'empresse d'offrir à ces opportunistes les conditions les plus favorables à leur prolifération.

Alors, quand Cupidon s'en mêle sans contrainte, tout devient permis au virus arlequin. Charles Nicolle avait raison.

UN SIÈCLE DE PHYSIQUE THÉORIQUE JAPONAISE

Henri-Pierre GERVAIS

Dans un salon de l'Académie royale de Suède, la presse scientifique internationale était rassemblée le 7 octobre dernier pour écouter le secrétaire général Gunnar Öquist annoncer le choix du Comité Nobel pour la physique, puis l'un de ses collègues, Lars Brink, commenter les travaux des lauréats.

Comme en 2005 pour les spécialistes du laser, un sage de 87 ans, Yoichiro Nambu, Américain d'origine japonaise, reçoit la moitié du prix pour ses travaux sur les forces reliant les particules élémentaires ; il figure ici au centre.

De part et d'autre, deux Japonais complices de toujours se partagent l'autre moitié : Makoto Kobayashi

(64 ans) et Toshihide Maskawa (68 ans), célèbres pour avoir prédit l'existence de familles nouvelles de quarks.

Installés respectivement à Chicago, Tôkyô et Kyôto, ils personnifient l'essor d'une école de physique aujourd'hui séculaire, spécifiquement japonaise.

Un intermède révélateur : la visite d'Einstein

Le 11 novembre 1922, une foule silencieuse a envahi les quais du port de Kobé (le second après Yokohama) pour assister à l'arrivée du paquebot de Shangai : derrière l'impératrice Sadako, les plus hautes autorités s'apprêtent à accueillir Albert Einstein, venu pour



une tournée de conférences et à qui le prix Nobel a été décerné durant sa traversée. Une tournée triomphale : exposé de 5 h à Tôkyô devant 2000 personnes ; salle comble à Kyôto, l'ancienne capitale, plus aristocratique. Et l'auditoire n'est pas formé que de scientifiques, loin de là : c'est tout le Japon avide de savoir qui tient à recueillir les paroles du grand homme avant son départ.

La lecture des ouvrages de géographie rédigés entre 1900 et 1925 laisse pourtant perplexe : au chapitre des sciences on note la géologie, l'agronomie, la chirurgie et les sciences de l'ingénieur ; rien sur le reste, où le Japon semble un désert. Dans la réalité, silencieusement, la plupart des couches de la société nippone s'imbibent des connaissances qu'elles font venir de l'étranger ; à côté des ouvrages littéraires, beaucoup d'hommes et même de femmes suivent dans les textes originaux ou à travers des magazines l'évolution de la science contemporaine. Mais rien de tout cela ne transpire à l'extérieur pour l'instant.

1868-1930: les années d'incubation

Dans l'exposé qu'il a consacré au traité franco-japonais de 1858, Jacques Keriguy nous a laissé entrevoir la formidable mutation qui s'impose au Japon dès le début de l'ère Meiji en 1868 : après la chute du shôgunat et la reprise en mains par l'empereur, le pays s'ouvre au mode de vie occidental. Dans le domaine de l'enseignement, on crée sur le modèle français des universités, des lycées (celui de Kyôto a été fondé en 1885), des collèges et des écoles primaires (voyez-vous une différence entre cette école et celle du Grand Meaulnes ?). Prises d'une rage de savoir, les élites acquièrent des bibliothèques entières et se plongent dans la littérature européenne qu'elles absorbent telles un trou noir, mais sans modifier leur monde intérieur. Pour compléter, le nouveau régime envoie des étudiants se former en Europe. Voici trois personnalités issues de ces voyages initiatiques.



- *Takuji Ogawa*, dont nous ouvrons l'album de famille. Né en 1870, francophone, il est en 1901 le plus jeune membre d'une délégation présentant à Paris la cartographie du séisme survenu en 1891 au Japon. Premier d'une longue série, ce voyage d'un an en Europe lui assure une ascension rapide au sein de l'université de Kyôto, qu'il préside en fin de carrière ; grand-maître de la géologie, il est aussi l'ami du patron de la sidérurgie japonaise et expertise les ressources minières

de la Mandchourie et de la Corée après 1905. On le voit sur cette photographie avec sa femme en costume traditionnel (mais elle est parfaitement francophone et anglophone !) et trois de ses fils ; l'un d'entre eux est un futur prix Nobel de physique, que nous retrouverons dans quelques instants sous le nom de Yukawa. Un détail révèle combien le gouvernement de l'époque entendait soutenir les enseignants de valeur : Ogawa occupait avec sa famille (c'est-à-dire 6 enfants, plus ses parents et ses beaux-parents) une vaste maison située dans un quartier résidentiel de Kyôto, non loin de l'université et de l'ancien palais impérial, dont le parc accueillait les promenades familiales. Cette maison s'était progressivement remplie d'objets d'art et, surtout, d'une extraordinaire bibliothèque envahissant toutes les pièces ; notre futur Yukawa la surnommait « la Maison du Savoir ». Mais il affirmait que ses propres ressources de 1950, universitaire au sommet des honneurs, ne lui permettraient plus un tel train de vie.



Le portail d'entrée de la « Maison du Savoir ».

- *Hantoro Nagaoka*, né en 1865, a été plongé dès l'enfance dans le monceau de livres de science que son père a rapporté d'Europe au début de l'ère Meiji. Après un premier travail consacré à la magnétostriktion, il s'embarque pour l'Europe, où il séjourne de 1892 à 1896, à Vienne, Berlin et Munich ; il est particulièrement fasciné par le cours de Boltzmann sur la théorie cinétique des gaz et, chose très inattendue, un travail de Maxwell sur la stabilité des anneaux de Saturne. Nommé professeur à l'université de Tôkyô dès son retour, il élabore en 1903 un modèle de l'atome où un noyau massif est entouré d'électrons disposés sur des orbites annulaires de type saturnien. Bien sûr, ce modèle est inexact ; mais il est révolutionnaire : le noyau n'a été découvert qu'en 1911, à Cambridge, par Rutherford qui a ensuite élaboré un premier schéma de l'atome, repris définitivement par Niels Bohr en 1913 ! Un exemple de la « maladie japonaise » : publié en



japonais dans la presse locale, ce travail restera inconnu au niveau international ; bien plus tard, Rutherford regrettera ce manque d'information.

Très versé dans toutes les branches de la physique, en particulier la radioélectricité, Nagaoka s'est ensuite attaché à créer des universités nouvelles où, très bon conférencier, il a soulevé l'enthousiasme et suscité d'innombrables vocations de physiciens. Enfin il a favorisé la naissance de l'Institut Riken (Rikagaku Kenkyusho), qui associait les recherches fondamentales et appliquées en physique et chimie à Tôkyô, au Japon même et dans le monde.

- *Yoshio Nishina (1890-1951)* est celui qui dirigea ensuite (parfois dangereusement) la physique japonaise vers ses aspects modernes. Entré en 1920 au Riken nouvellement créé, il part aussitôt pour 8 années à l'étranger : d'abord chez Rutherford à Cambridge, puis à Göttingen où il rencontre Heisenberg (avec qui il restera profondément lié), enfin 6 ans chez Niels Bohr, où il rencontre Oscar Klein qui l'oriente vers le difficile problème de la diffusion d'un photon par un électron : si le phénomène physique, appelé *effet Compton*, est connu dans ses aspects de bilan (conservation de l'énergie et de l'impulsion), le problème sous-jacent de l'interaction électron-photon n'est soluble que par approximations successives. Nishina donne en 1929 la première étape (*formule de Klein-Nishina*), puis rentre au Japon où il oriente définitivement les recherches théoriques : à Kyôto vers la *physique des particules* (abordée à Cambridge et Göttingen) et, à Tôkyô vers l'électrodynamique quantique (synthèse de l'électromagnétisme de Maxwell et de la mécanique quantique toute nouvelle de Heisenberg). Deux écoles où souffle l'« esprit de Copenhague » : chacun s'exprime librement sans souci des préséances hiérarchiques.

Je voudrais ouvrir une petite parenthèse : les seules sciences dont les Japonais se soient un peu occupés dans les temps anciens sont les mathématiques ! Du VI^e au XI^e siècles, ils importent les grands classiques chinois sur l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie. Après une interruption quasi-obscurantiste, une renaissance a lieu au XVII^e siècle, pendant la période Edo qui précède l'ère Meiji ; isolés du monde extérieur, de grands savants font des découvertes originales : Seki (1642-1708), aussi connu au Japon que Newton ou Leibniz en Europe, invente le *tenzan*, sorte d'algèbre qui va jusqu'à manipuler des déterminants ; son disciple Takebe introduit l'*enri*, forme d'analyse infinitésimale. Le goût des mathématiques se répand dans le public et se manifeste notamment par la tradition des *sangaku* : samouraïs, marchands, même paysans passionnés, suspendent dans les temples des tablettes votives sur lesquelles figurent des problèmes avec leur solution, attendant qu'un rival affiche une solution plus élégante ou un problème plus difficile. Tout cela s'efface au XX^e siècle ; reste toutefois le goût d'une recherche personnelle et silencieuse dans des domaines abstraits.

1. Avant la guerre, un premier bourgeon

A. Deux amis se séparent

En 1928 le troisième fils Ogawa (qui prend plus tard le nom de Yukawa après son adoption par sa belle-famille)

a terminé ses études supérieures à Kyoto. À la lecture de son autobiographie on reste effaré par l'ampleur des connaissances ingurgitées dans les dernières années de lycée et les quatre années universitaires : lequel de nos étudiants de maîtrise est capable de lire simultanément dans le texte les ouvrages de Dirac, de Heisenberg, de Max Born, les traités de spectroscopie, d'électricité, de thermodynamique, de théorie des groupes, sans compter les publications étrangères qui arrivent en avalanche ? De cette époque, Yukawa dira plus tard : « La physique y était semblable à un énorme navire ballotté par une épouvantable tempête ». Il l'a traversée par un travail et une réflexion opiniâtres, mais aussi grâce à la collaboration de son ami inséparable Sin-itiro Tomonaga, fils d'un professeur de philosophie à l'université ; il le dit « plus intelligent que n'importe quel autre » et c'est son « compagnon de voyage vers la Vérité ». Après la crise de 1929, on ne trouve pas sur place de travail rémunéré, et ils donnent bénévolement durant 3 ans des cours aux jeunes étudiants...



En 1932, Tomonaga trouve un poste à Tôkyô, à l'Institut Riken ; cédant aux sirènes de Nishina, il s'engage dans les difficiles problèmes de l'électrodynamique quantique, qu'il mettra quinze ans à résoudre.

De son côté Yukawa est embauché à l'université d'Osaka nouvellement créée par Nagaoka ; il se tourne vers un domaine apparemment plus simple : la nature de la force d'interaction entre un proton et un neutron.

B. L'état des choses en 1932

On a pénétré successivement dans l'atome et dans le noyau. On connaît trois particules fondamentales : l'électron et les deux nucléons (le proton et le neutron) ; toute la matière semble construite à partir d'elles : ce sont les *particules élémentaires* de l'époque.

Enfin, réconciliant partiellement la mécanique quantique et la relativité, l'étude menée par l'Anglais Paul Dirac sur l'atome d'hydrogène en 1929 a révélé deux nouveautés extraordinaires : d'une part l'*anti-matière* (et l'Américain Carl Anderson vient justement d'en observer le premier représentant, le *positon*), et d'autre part le moment cinétique interne de l'électron, son *spin* : l'électron tourne sur lui-même. C'est un spin 1/2, avec des projections + 1/2 et - 1/2 sur l'axe z.

Toutefois un problème s'est immédiatement posé : dans un noyau complexe, la coexistence de plusieurs protons donne naissance à des répulsions électrostatiques gigantesques, vu la faiblesse des distances. La stabilité expérimentale de la plupart des noyaux impose donc l'existence d'une *troisième force*, attractive, qui s'ajoute

aux deux déjà connues (gravitation, électromagnétisme) ; elle concerne les protons et les neutrons, sans faire intervenir leur charge électrique. Vu sa taille, elle a pris le nom *d'interaction forte*.

C. Un premier tournant : Heisenberg et le modèle de l'isospin

C'est Heisenberg qui, en 1932, attaque le premier l'analyse de l'interaction forte. Sa démarche fait intervenir un concept alors assez nouveau, la *symétrie interne*.

Au sein du noyau le proton et le neutron, qui ont tous deux un spin $1/2$ et des masses très voisines, se comportent de manière identique vis-à-vis de l'interaction forte, qui reste globalement inchangée lorsque l'on substitue l'un à l'autre. Ils apparaissent donc comme deux jumeaux ou, mieux, comme les deux faces d'un dieu Janus, le *nucléon* ; leur seule différence est la charge, qui n'intervient pas dans l'interaction forte.

Si, à cette étiquette *charge*, on retranche $1/2$, on obtient les chiffres $+1/2$ et $-1/2$ qui font tout de suite songer aux composantes d'un spin $1/2$ le long d'un axe. Heisenberg a montré qu'il en est bien ainsi : l'équivalence proton-neutron traduit une symétrie interne de l'interaction forte. Suivant un théorème dû à Emmy Noether (1918), une grandeur conservative lui est associée : c'est l'*isospin* I , sorte de spin $1/2$ fictif purement mathématique, en somme une étiquette, dont on note I_3 les composantes $+1/2$ et $-1/2$ le long d'un « axe de quantification » purement interne.

Dès lors la différence de masse et de comportement vis-à-vis de cette « troisième force » que constitue l'interaction forte a introduit une classification des particules en *leptons* (du grec *leptos*, grêle), insensibles, et *hadrons* (du grec *hadros*, fort, épais), sensibles.

D. Un deuxième tournant : les mésons de Yukawa

Le travail de Heisenberg est qualifié de « premier exemple de mécanique quantique pure » dans certains ouvrages. Dès sa publication, le jeune Yukawa, que nous avons laissé à Osaka, en est informé ; dès 1934 il prend le relais en introduisant un concept nouveau.

Toute interaction est un échange d'énergie qui, à l'échelle sub-atomique où l'on se place, est obligatoirement quantifié ; le « grain d'interaction », la « particule d'énergie », est un messenger qui voyage entre partenaires. Pour formaliser cela, le physicien Richard Feynman a introduit, bien des années plus tard, un diagramme où le temps figure en abscisse et l'espace en ordonnée ; pour chaque partenaire (ici une particule), l'événement-interaction est matérialisé par un *vertex* A , où l'on doit respecter diverses lois de conservation (énergie, moment cinétique, charge, spin...) analogues à la loi des nœuds dans un circuit électrique.

* Durant son mouvement, tout électron crée autour de soi un champ électrique et un champ magnétique, grâce auxquels il interagit avec toute particule chargée placée en son voisinage. Pour l'*électromagnétisme* donc, le véhicule est le *photon* ; chacun sait que ce « grain de lumière », de masse nulle, possède un spin 1 dont les composantes $(+1, -1)$ correspondent aux deux polarisations fondamentales de la lumière (circulaires

droite ou gauche). De spin entier, c'est un *boson* : il obéit à la statistique de Bose-Einstein ; on peut en entasser plusieurs dans un état donné, l'intensité d'un flux lumineux restant arbitraire.

* Très asiatique, Yukawa traduit par un poème sa recherche solitaire : *À Kamakura /dans une profonde vallée silencieuse /marche un homme perdu dans ses pensées.*

Pour l'*interaction forte* des nucléons, il établit les propriétés du messenger, noté $\mathbf{p}$:

– spin 0 ; c'est un boson.

– isospin 1 , dont les composantes possibles $I_3 = -1, 0$ et $+1$ correspondent à trois particules, les *pions* p^-, P^0 et P^+ dont les charges respectives sont $-1, 0$ et $+1$.

En outre il établit la loi (proportionnalité inverse) qui lie la portée d'une interaction et la masse de son messenger. Pour le pion, cela donne une masse voisine de 140 MeV pour respecter un rayon d'action d'environ $1,4$ F. Elle est intermédiaire entre celle du seul lepton connu à l'époque (l'électron) et celle des nucléons ; Yukawa propose alors le nom de *mésons* (ici le méson p), qui possède une double signification : intermédiaires en masse, mais aussi messagers entre nucléons.

En 1935 il publie ce résultat dans les *Comptes rendus* de la Société japonaise de mathématiques et de physique. La « maladie japonaise » : bien qu'écrite en anglais, la publication reste ignorée de la communauté internationale pendant deux ans.... Heureusement elle est lue, au Californie Institute of Technology, par Anderson (tiens ! l'homme du positon !) et Neddermeyer qui, sur des traces laissées par les rayons cosmiques, découvrent des particules chargées à peu près de même masse que les mésons proposés par Yukawa ! La *contribution des expérimentateurs* va immédiatement assurer enfin la diffusion mondiale du résultat théorique.

Deux conséquences :

– l'existence d'un isospin 1 tout nouveau déclenche la curiosité des théoriciens, qui s'attaquent à l'étude des propriétés mathématiques associées ;

– le rôle décisif d'Anderson et Neddermeyer révèle combien les moyens expérimentaux sont indispensables ; au Japon, ils sont rudimentaires en ce domaine. Sous le patronage de Nishina, le gouvernement va lancer en 1936 la construction d'accélérateurs-collisionneurs circulaires, les *cyclotrons*, dont le premier sera installé au Riken.

2. La guerre et ses suites

En 1939 Yukawa et Tomonaga rendent visite l'un après l'autre à Heisenberg, à Leipzig, et ils se retrouvent à Bruxelles où doit avoir lieu une réunion internationale de savants, le *Congrès Solvay*. La guerre éclate, le congrès est annulé et les deux amis, bien contents de ne pas avoir été internés comme ressortissants d'une nation hostile, regagnent précipitamment le Japon.

Bien sûr, ils n'ont pas à craindre d'être embrigadés dans des opérations militaires : en 1929, à l'âge légal, ils ont été dispensés d'obligations par une commission peu préoccupée de préparatifs belliqueux : « Vous êtes des jeunes gens qui poursuivez vos études à l'université. Nous ne pouvons pas faire de vous des soldats, mais travaillez avec assiduité ; c'est ainsi que le monde entendra parler du Japon ! ».

À *Kyôto*, Yukawa dispose d'une équipe d'assistants qu'il protège lorsque, comme Taketani et Sakata, ceux-ci adhèrent aux idées marxistes très en vogue chez les intellectuels opposés au militarisme du gouvernement. Totalement immergé dans la physique, le champ d'interaction forte et les causes de l'instabilité des particules élémentaires, il effectue, un jour par semaine, un travail lié à l'effort de guerre mais il n'en a jamais précisé le détail.

À *Tôkyô*, donc plus proche du pouvoir, Tomonaga est davantage soumis aux pressions de l'état-major. Sans perdre des yeux son travail de base, et appliquant une suggestion de Heisenberg avec qui il correspond secrètement, il conçoit des guides d'onde et, pour la Marine, une théorie des magnétrons, dispositifs utilisés dans les systèmes radar encore embryonnaires.

Enfin Nishina, au *Riken*, est chargé de travailler sur l'arme atomique. En 1943, il conclut son enquête par une pirouette : « On peut faire une bombe atomique, à condition d'avoir assez de temps et assez d'argent ». Que peut faire sa toute petite équipe, bloquée par le problème de l'enrichissement de l'uranium, en face des milliers de chercheurs et des milliards de dollars engagés à la même époque dans le Projet Manhattan ? De toute manière les laboratoires installés dans un faubourg de *Tôkyô* sont totalement détruits le 13 avril 1945 par un bombardement...

Après la reddition du Japon (15 août 1945), le pays est occupé par les Américains, qui jettent à la mer les cyclotrons et interdisent pour plusieurs années toute recherche expérimentale dans ce domaine : les chercheurs intéressés doivent se convertir à la théorie ou émigrer à l'étranger.

D'ailleurs l'économie est dans un état épouvantable et les conditions de vie précaires : comme beaucoup de ses collègues, Tomonaga campe avec sa famille dans un laboratoire presque en ruine. Un assistant nouvellement arrivé, du nom de Nambu (tiens !), utilise pendant trois ans une natte de paille posée sur son bureau ; il porte encore des habits militaires sales et troués ; la nourriture étant rare, il vit de sardines épouvantables récupérées sur le marché aux poissons de *Tôkyô*...

3. La renaissance (1947-60)

A. Gloire à Yukawa !

Les mésons p sont mis en évidence définitivement en 1947, par Anderson (rayons cosmiques) et Lattes (cyclotron). Et Yukawa reçoit le prix Nobel en 1949, premier d'une série qui aboutit à nos lauréats de 2008.

Une reconnaissance internationale, qui déclenche une vague d'enthousiasme dans les universités japonaises : de nombreux physiciens partent en stage aux Etats-Unis ; certains y restent et même, tels Nambu, adoptent la nationalité américaine.

B. L'obstination de Tomonaga est enfin récompensée

L'électrodynamique quantique naissante souffre d'une grave maladie : le « problème des infinis ». Un exemple grossièrement simplifié : le système électron-champ de photons ne peut être abordé que par approximations successives ; malheur ! une au moins

des étapes fait apparaître une quantité infinie d'énergie ! Yukawa, à la veille d'abandonner l'affaire, avait écrit : « Chaque soir je détruisais les idées que j'avais élaborées pendant la journée. C'était désespérant ! » En 1948, deux découvertes vont fournir à Tomonaga la clé du problème :

1. La force de Casimir

Un récipient contient deux plaques métalliques non chargées, parfaitement polies et proches l'une de l'autre. On fait le vide pour éliminer toute espèce gazeuse susceptible de les heurter, et l'on abaisse la température pour empêcher toute émission de lumière par rayonnement des parois (rappelez-vous la loi de Stefan en T^4). On constate qu'une force tend alors à les rapprocher : c'est la « force de Casimir » (Hendrick Casimir, laboratoires de recherche Philips en Hollande).

Dans ses travaux sur le rayonnement, Einstein avait montré que le champ électromagnétique présente les propriétés de toute grandeur physique : autour de sa valeur moyenne existent des écarts statistiques, de valeur quadratique moyenne non nulle ; ce sont ici les *fluctuations du champ* qui, en raison des inégalités de Heisenberg, subsistent même lorsque la valeur moyenne du champ est nulle. Tout se passe comme si, en l'absence de photons réels, apparaissent de manière fugitive puis disparaissent des photons « virtuels », le *rayonnement de point zéro*, dont le formalisme de la mécanique quantique rend compte, d'ailleurs.

L'effet Casimir s'explique alors très bien : l'espace entre les plaques est une cavité résonnante, où ne peuvent subsister que les photons dont la demi-longueur d'onde est un sous-multiple de la distance entre les plaques. La densité du rayonnement de point zéro et la pression de radiation sont donc moindres à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les mesures expérimentales confirment entièrement la théorie.

2. Le déplacement de Lamb

A l'université Columbia, Eugène Lamb a observé un léger décalage de raies dans le spectre d'émission de l'atome d'hydrogène, par rapport aux prédictions du modèle de Dirac. Ces observations s'expliquent quantitativement, au second ordre, par l'effet des fluctuations du vide sur l'électron de l'atome d'hydrogène.

Tout est donc parfait, d'autant plus que le formalisme utilisé pour quantifier le champ électromagnétique laisse prévoir, en l'absence de tout photon, l'existence d'une énergie résiduelle, dite *énergie de point zéro*, sorte de matelas infini autour duquel flottent les fluctuations du vide.

Aussitôt informé, Tomonaga dispose maintenant de tous les ingrédients théoriques pour résoudre enfin, à l'échelle relativiste d'ailleurs, le problème de l'interaction photon-électron. Mais il n'est pas seul, et il devra partager, en 1965, le prix Nobel avec Albert Schwinger (Harvard) et Richard Feynman (Californie Institute of Technology).

C. Une troisième gloire japonaise : Leo Esaki

Dans les années 50, c'est la grande vogue des semi-conducteurs et des transistors, dispositifs inventés en 1947 pour remplacer les lourdes diodes fragiles par de

petits blocs solides. Tout jeune directeur de recherche au sein de la compagnie Sony, qui vient de naître, Leo Esaki met à profit *l'effet tunnel* (une spécialité quantique, vous le savez ! toute particule a une chance, même infime, de franchir une barrière de potentiel devant laquelle son analogue classique resterait bloquée) pour imaginer puis construire un excellent dispositif, la fameuse *diode Esaki*, dont il formalise le fonctionnement. Son travail, prélude à l'essor de Sony, illustre les excellentes relations de l'université japonaise avec l'industrie (le Japon est d'ailleurs aujourd'hui le pays qui dépose le plus de brevets dans le monde). Esaki rejoindra ensuite les laboratoires de recherche d'IBM près de New York et recevra le prix Nobel en 1973.

4. Les Quarks ! Comme c'est étrange...

Entre 1948 et 1960 survient un « drôle de drame » : des accélérateurs plus puissants révèlent une foule de particules nouvelles. Et le mystère s'épaissit : certaines d'entre elles n'obéissent plus au schéma de l'isospin établi par Heisenberg et Yukawa. Ces hors-la-loi (le premier fut observé par Louis Leprince-Ringuet dans les rayons cosmiques en 1942) sont aussitôt baptisés *particules étranges*. Pour les étiqueter, Murray Gell-Mann et Koichi Nishijima (tiens ! un Japonais !...) proposent en janvier 1961 d'introduire un nombre quantique supplémentaire, *l'étrangeté* (ce qui implique d'agrandir l'espace de l'interaction forte) ; mais cette classification de plus en plus complexe a perdu tout support rationnel. S'inspirant de Shakespeare, Robert Oppenheimer dira en 1958 : « Tout cela nous apparaît, je le crains, comme l'œuvre d'un fou ».

Tout s'éclaire en 1964, heureusement, lorsque Murray Gell-Mann (un prototype de l'étudiant américain brillant ; il a tout juste une trentaine d'années, et recevra le prix Nobel en 1969) et, indépendamment, Richard Feynman (encore lui !), pénètrent plus avant dans la matière : ils reconstruisent les hadrons à l'aide de briques fondamentales, les *quarks* (et de leurs anti-particules) ; les baryons en comportent trois, tandis que les mésons messagers n'en font intervenir que deux. Ils sont, pour l'instant, au nombre de trois, tous de spin $1/2$; les deux *quarks de base* (*u* et *d*, d'isospin $1/2$) interviennent dans la matière courante, tandis que le quark *étrange* (*s*, d'isospin 0) apparaît à des énergies plus élevées, où sa substitution progressive fournit les hadrons étranges.

Entre baryons, les messagers de l'interaction forte sont encore les *mésons* (composés d'un quark et d'un anti-quark) ; mais au niveau plus intime, entre les quarks, ce sont les *gluons*. Ces derniers assurent une cohésion si forte qu'aucun expérimentateur n'a jamais réussi à extraire un quark libre.

5. Nambu, le prophète

Nambu analyse la supra-conductivité.

Nous avons quitté un Yoshio Nambu jeune assistant affamé, réduit à dormir sur une natte dans son bureau de l'Université de Tokyo. Entre temps, cédant au courant créé par Yukawa, il est parti aux Etats-Unis ; après un bref séjour à Princeton, il s'est fixé à Chicago. On a du mal à se figurer la concentration de laboratoires et d'universités dans cette ville et ses voisines de l'État d'Illinois, depuis

l'époque de la guerre : un melting-pot qui favorise évidemment les rencontres et les échanges d'idées ; le jeune Nambu va en profiter dès son arrivée. Il va d'abord s'intéresser au phénomène de la *supraconduction*, pour lequel John Bardeen, Leon Cooper et Robert Schrieffer ont fourni une explication décisive en 1956 (Nobel 72). Depuis Kammerlingh-Onnes (1911) on sait en effet que la résistance électrique des métaux s'effondre brutalement en-dessous d'une température voisine du zéro absolu : limité aux métaux jusque vers 1950, cet effet permet notamment de produire des champs magnétiques très intenses autour de bobines où le courant électrique circule sans frein.

Dans les conditions normales, les électrons portant le courant électrique dans un métal occupent des niveaux d'énergie très serrés au sein d'une *bande de conduction* ; ce sont des fermions : seules deux particules de spins opposés peuvent occuper le même niveau ; leur répartition est donc strictement étagée. Si une interaction attractive existe, même faiblement, entre électrons de spins opposés, ceux-ci vont s'organiser par paires dès que l'agitation thermique devient insuffisante pour les dissocier : ce sont des *paires de Cooper*. Mais le spin total d'une telle association est nul (spins opposés) : c'est un boson ; on peut en entasser un nombre arbitraire dans un état d'énergie donné. Au voisinage du zéro absolu, toutes les paires de Cooper se précipitent dans le niveau le plus bas de la bande de conduction ; elles forment alors un *condensat de Bose-Einstein*. Dans ce nouveau système, les diverses paires s'imbriquent mutuellement en essaims dont les mouvements sont coordonnés ; imaginez un groupe de personnes accrochées les unes aux autres, au sein d'une foule dense : il est difficile à freiner car, pour arrêter un individu, il faut briser l'élan de tout le groupe. La résistance opposée au mouvement d'un électron n'existe plus pour la « meute de Cooper » : elle tombe à zéro.

Très vite Nambu transpose au système le formalisme mathématique de Tomonaga ; il montre que, sous peine de retomber dans le problème des infinis, l'origine des énergies doit être fixée au condensat lui-même. Notant que le passage de l'électron libre au condensat est analogue à la condensation d'une vapeur, c'est-à-dire à une transition de phase, il remarque que, dans tous les cas, l'on passe d'un système instable à haute symétrie (isotropie des directions de l'espace et des forces dans le cas de l'électron ou de la molécule gazeuse) à une phase stable beaucoup moins symétrique : il y a *brisure de symétrie*, notion-clé développée systématiquement par Nambu et généralisée ensuite notamment à l'étude des transitions de phase.

On a coutume de l'illustrer par deux exemples mécaniques simples :

- Un *crayon posé sur sa pointe*. Il a deux positions d'équilibre évidentes ; la moins stable est la plus symétrique. La moindre influence externe, un souffle d'air par exemple, détruit cette symétrie et provoque la catastrophe. La différence d'énergie DE provient de la *masse* ; à l'inverse, toute brisure de symétrie peut être assimilée à une chute au sein d'un espace physique approprié, où l'on définit une grandeur jouant le rôle de masse.

- Le *flambage*. Une colonne verticale (symétrie cylindrique) soumise à une contrainte verticale (elle

aussi cylindrique), se plie lorsque la contrainte est excessive. Ici la brisure est due à une cause interne (une inhomogénéité). L'orange présentée par Lars Brink illustre de façon humoristique cette notion de dissymétrie interne : le fruit possède en apparence une symétrie sphérique, que la répartition des quartiers et des pépins ne respecte certainement pas.

Nambu s'attaque à l'interaction forte

Avant 1964, nous l'avons dit, les quarks ne sont pas encore connus, mais on a dû introduire une étiquette nouvelle, *l'étrangeté* ; on agrandit alors l'espace de l'isospin, dont la dimension passe de 2 à 3. Conceptuellement, cela revient à ajouter au couple (proton, neutron) une particule fondamentale nouvelle (un modèle proposé en 1956 par le Japonais Sakata) pour construire les hadrons étranges récemment découverts.

Entre 1961 et 1963, Nambu adapte à la dimension 3 le formalisme mis au point pour aborder la supra-conductivité. Il montre que le messager de l'interaction forte possède obligatoirement la symétrie d'un vecteur polaire (une flèche, comme le champ électrique) et, surtout, est l'état lié de deux particules de masse faible. C'est, avec quatre années d'avance, l'assemblage quark-antiquark proposé pour le méson par le modèle de Gell-Mann !

Bien entendu ses autres résultats, basés sur un triplet fondamental, s'adapteront tout de suite au système des trois quarks de base (*u, d, s*). Et, là, autre découverte : le passage des quarks libres au proton, par exemple, est typiquement une condensation (très brutale, d'ailleurs, puisqu'aucun quark libre n'a jamais pu être isolé !). Il y a brisure de symétrie, mais le système des quarks liés doit être étudié en utilisant les lois régissant les quarks libres ; l'interaction forte s'applique à eux de manière uniforme. Une propriété dite d'« universalité », qui, quelques années plus tard, impose aux quarks une étiquette supplémentaire : chaque quark existe sous trois variétés différentes, trois *couleurs*. Nambu est donc le père de la *chromodynamique quantique*.

Nambu décrypte l'interaction faible

Les particules sub-atomiques subissent une quatrième force, découverte par Enrico Fermi en 1934. Un certain nombre de noyaux se désintègrent plus ou moins lentement ; l'exemple du cobalt-60 nous sera utile tout à l'heure. Comme ils sont stabilisés par l'interaction forte de leurs nucléons, il existe une cause déstabilisatrice interne : c'est *l'interaction faible* (faible devant la *forte*, évidemment, sinon tous les noyaux exploseraient !). Elle s'exerce au sein des hadrons, - entre les nucléons -, mais aussi au sein des leptons, qui sont tous instables à l'exception de l'électron. En somme, selon La Fontaine : « ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. »

En 1956, la presse publie un gros titre, incompréhensible pour les non-initiés, bien sûr, mais qui provoque la consternation comme si l'univers allait s'écrouler : « La parité est violée ! ». De quoi s'agit-il ? L'opération *parité* est la symétrie par rapport à l'origine des coordonnées ; elle change le signe des trois coordonnées de chaque point. Cette transformation peut se décomposer en une symétrie par rapport à un plan

(dite *symétrie-miroir*), qui inverse la gauche et la droite, et une rotation de 180° autour d'un axe perpendiculaire au plan, simple déplacement dans l'espace. Par abus de langage, les physiciens assimilent souvent l'opération parité à la symétrie-miroir. Elle a des effets géométriques remarquables :

- un crayon, exemple de vecteur polaire, est inchangé ;
- le champ magnétique, vecteur axial, est inversé (on inverse le sens du courant dans la bobine qui le produit).

Mais rien ne permet à l'observateur extérieur de distinguer certaines opérations de leurs images. Ainsi pour une partie de billard, vue à travers un miroir : tentée sur une télévision américaine dans les années 60, la supercherie ne fut découverte par les spectateurs qu'après recul convenable de la caméra ; rien n'interdit à certains joueurs d'être gauchers, comme au tennis ! À part quelques menus détails sur lesquels nous reviendrons, les deux parties sont absolument équivalentes.

C'est une loi fondamentale : si les relations mathématiques gouvernant un phénomène physique sont inchangées par parité, on montre que tout processus où il intervient seul se produit de manière équivalente pour son image dans un miroir. Ainsi pour l'électromagnétisme, la gravitation et l'interaction forte.

L'affaire de 1956 découle d'une observation qui valut aussitôt le prix Nobel à Tsung-Dao Lee et Chen Ning Yang. En voici la confirmation plus simple présentée immédiatement après, à Columbia, par Chien-Shiung Wu sur l'exemple du cobalt-60 ; l'expérience est réalisée en présence d'un champ magnétique *B*, qui polarise le noyau de cobalt en orientant préférentiellement son spin parallèlement à lui. Examinons l'effet d'un miroir : le champ magnétique, vecteur *axial*, est inversé par l'opération-parité, nous le savons ; dans l'expérience-miroir, champ et spin du noyau pointent donc vers le bas. Le plan *P* orthogonal à *B* est par conséquent un plan de symétrie du système ; l'émission d'électrons par désintégration β devrait s'effectuer de manière égale vers le bas et vers le haut. L'expérience prouve qu'il n'en est rien : la différence est de 70 % vers le haut. *L'interaction faible favorise franchement un côté du miroir.*

Entre 1961 et 1963, Nambu découvre que la structure de cette force est très analogue à celle du champ électromagnétique : pour la transmettre il faut le couple d'un vecteur polaire (analogue au champ électrique) et d'un vecteur axial (analogue au champ magnétique). Dans son étude il est malheureusement devancé par Salam, Glashow et Weinberg qui amplifient l'analogie : ils démontrent qu'interactions faible et électromagnétique sont deux rameaux d'une théorie plus vaste : le *modèle électrofaible*.

Mais Nambu ressuscite une notion oubliée, *l'hélicité* ; pour toute particule à spin, la rotation de celui-ci peut s'effectuer dans le sens positif par rapport à la direction du mouvement (*hélicité droite*) ou dans le sens négatif (*hélicité gauche*). Dans la partie de billard que nous avons examinée tout à l'heure, un observateur attentif aurait pu faire le choix entre le chiffre 7 et son image, qui ne lui est pas superposable. Eh bien, c'est exactement ce que fait l'interaction faible ; d'après toutes les expériences, elle n'agit que sur les particules d'hélicité *gauche* ; telle cet homme atteint d'*hémiparésie*, qui voit bien les deux côtés de son visage, mais n'en rase qu'un !

6. Kobayashi et Maskawa annoncent les quarks lourds

Tout naturellement, l'étude de l'interaction faible glisse d'un cran, vers l'intérieur des hadrons, au niveau des quarks. Vis-à-vis de l'interaction forte ceux-ci jouent des rôles équivalents (ce qui, nous l'avons vu, a conduit à l'invention de l'étiquette « couleur »). Mais l'interaction faible exerce des effets pervers qui brisent cette belle symétrie : elle provoque entre eux ces mutations que les physiciens nomment « oscillations » (phénomène évoqué par Geneviève Nihoul pour les neutrinos voici quelques semaines) et qui font beaucoup songer aux avatars viraux que Bernard Brisou vient de nous décrire. En outre elle leur confère une *durée de vie*.

L'Italien Nicola Cabibbo avait réalisé à Brookhaven, avant 1970, une série de mesures des couplages faibles entre les trois quarks de base (*u*, *d*, *s*) seuls connus à l'époque. En 1972, Kobayashi et Maskawa (qui sont deux anciens élèves de Yukawa et de Sakata) abordent l'étude mathématique du problème ; ils montrent que, pour rendre compte des observations, il faut admettre l'existence d'au moins six quarks, répartis en trois familles de deux.

Leur publication reste dans l'ombre jusqu'en 1975, où l'on découvre enfin le quatrième individu, le quark *c* (*charm*). La quête est lancée : le cinquième, *b* (*bottom* ou *beauty*) est trouvé en 1977, et enfin, dix-huit ans après, le sixième, *t* (*top* ou *truth*) au laboratoire Enrico Fermi de Chicago. Dans le tableau final, ces trois derniers complètent le modèle standard et mériteraient de s'appeler *quarks K-M*.

Épilogue

Kobayashi et Maskawa ont reçu leur distinction des mains du roi, à Stockholm. Nambu, âgé et très souffrant, n'a pu quitter Chicago ; événement rarissime, le prix lui a été remis sur place par l'ambassadeur de Suède. Au début des années 70, sa célébrité était considérable ; on n'hésitait pas à dire que, pour connaître les prochaines révolutions

en physique, il suffisait de suivre ses publications ! Depuis lors, son nom est tombé progressivement dans l'oubli ; le prix Nobel 2008 apparaît comme une juste réhabilitation.

À la différence de ses deux collègues, malheureusement, il ne pourra certainement pas animer en juin prochain la manifestation annuelle organisée par le Comité Nobel et la famille Bernadotte sur les bords du lac de Constance, depuis 1951. Un événement peu connu en France ; il se déroule sur la rive allemande, dans la petite ville de Lindau, enchâssée dans une île, sur fond de montagnes suisses. En 1961, il rassemblait une quinzaine de détenteurs des prix de physique et de chimie ; vaste aréopage où l'on distinguait entre autres les physiciens Heisenberg, Born et Debye, le physico-chimiste Staudinger, les chimistes Robinson et Butenandt. Mais n'allez pas croire qu'il s'agissait d'une réunion fermée, résurrection du Congrès Solvay : il y avait aussi une centaine de jeunes doctorants invités (on disait « thésitifs » à l'époque), allemands, américains, anglais, et quelques français, dont votre serviteur (j'ai exhumé de mes vieilles archives l'invitation reçue par l'intermédiaire de notre ambassade à Bonn, pour qui j'ai ensuite rédigé le compte rendu des séances). Une dizaine de conférences passionnantes couvrant tous les domaines (depuis l'étude de l'opalescence critique par Max Born jusqu'à un film où le papillon bombyx mâle exécutait une danse frénétique devant quelques molécules de l'attractant sexuel - on ne disait pas encore phéromone -, isolées par le chimiste Butenandt à partir de 500 000 femelles !). Et surtout des discussions sans fin autour de tables dressées par les restaurants et les brasseries dans les rues de toute la ville ; une mine d'informations, d'idées pour les jeunes chercheurs, hors de toutes frontières scientifiques.

La tradition s'est maintenue aujourd'hui, dans l'esprit de Copenhague abolissant toute hiérarchie. Et les prix Nobel facétieux s'y livrent toujours aux expériences de pensée chères à Niels Bohr et Pierre-Gilles de Gennes.

Le public des jeunes chercheurs atteint plusieurs centaines ; mais (libre à vous de conclure) le nombre des Français reste toujours très faible...

NANOTECHNOLOGIES ET MÉDECINE

Jacques LE VOT

Introduction

Dans cette enceinte, il y a déjà deux années, Madame Nihoul nous avait fait « plonger » vers le nanomonde (15) c'est-à-dire le monde des structures dont la taille unitaire est celle d'un milliardième de mètre. Il s'agit d'un monde qui n'est évidemment pas accessible à nos sens mais c'est celui de la matière biologique élémentaire telle que l'ADN par exemple.

Madame Nihoul avait écarté volontairement de son propos les applications médicales susceptibles de résulter du développement des nanotechnologies, proposant de leur réserver une présentation dédiée. Il se trouve que ces nanotechnologies se sont considérablement développées de par le monde, dans notre pays, dans notre région (17) et mobilisent des crédits de recherche de plus en plus conséquents (18). Leurs applications médicales sont au cœur d'un débat de société (4-9), illustré récemment par ce qu'il est convenu d'appeler « Le Grenelle de l'environnement » et la prise de position des plus hautes autorités scientifiques médicales dont l'Académie de médecine et des grandes agences nationales (1-2).

Il est donc d'opportunité de tenter d'éclairer les relations entre la médecine et ce monde émergent des nanotechnologies.

Nous ne pourrions éviter quelques rappels élémentaires de physique et de biologie avant d'aborder les domaines d'application des nanotechnologies en médecine, puis d'évoquer les risques en matière d'hygiène et de santé et les mesures prises pour les éviter.

Notre conclusion sera prudente car la prédiction est un art difficile, mais nous pouvons être certains que la médecine ne saurait rester à l'écart du développement de ce que certains appellent la nouvelle révolution industrielle.

Quelques inévitables rappels

Le nanomètre (nm), unité de ce monde des nanotechnologies, vaut un milliardième de mètre soit un micron, unité bien plus familière, divisée par mille soit encore 10^{-9} mètre.

Les structures de cette taille ne sont pas accessibles aux moyens d'optique classiques mais nécessitent des microscopes électroniques particuliers dits « à effet tunnel ».

Il est nécessaire de se faire une idée de ce que représente dans le monde vivant un tel niveau dimensionnel. Reprenons les exemples cités précédemment (15-16) :

- le millimètre est la taille d'insectes mais aussi de certains parasites de l'homme, la puce par exemple.

L'instrument approprié pour les observer est l'œil aidé de la loupe.

- un cheveu a une taille comprise entre dix et cinquante microns, les globules rouges ont un diamètre de quelques microns. Il faut cette fois-ci se servir d'un microscope optique pour bien les étudier.

- nous arrivons ensuite au nanomonde biologique et entrons pour cela au cœur de la cellule et de son noyau ; l'ADN par exemple présente une taille légèrement supérieure à une dizaine de nanomètres ; les protéines ont des dimensions de l'ordre de 5 nanomètres.

Cependant, en médecine, l'accord s'est fait pour accepter dans ce nanomonde des structures, dispositifs et systèmes dont la taille du composé actif est comprise entre 1 et 100 nanomètres. Feront donc partie de cet univers les ribosomes¹ dont la taille est de 10^1 nm. On notera que les pores nucléaires qui permettent les échanges entre le noyau et le cytoplasme cellulaires ont une taille de 10^2 nm (150 nm).

Les propriétés physiques de ces nanostructures ne doivent pas être perdues de vue. En effet, les propriétés connues des corps changent quand la taille élémentaire diminue. Cela concerne en particulier les propriétés optiques, puisque certains corps changent de couleur quand leur taille augmente en restant dans le domaine des nanodimensions. On en trouvera l'usage dans le biodiagnostic. D'autre part, à ce niveau dimensionnel, les surfaces et les interactions jouent un rôle prédominant par rapport à la masse atomique. De multiples exemples ont été cités dans le travail de madame Nihoul (15). Ils trouveront leur emploi dans les technologies médicales.

Intéressons-nous à la biologie (1-7-10-11).

Comment les nanoéléments peuvent-ils pénétrer à l'intérieur de l'organisme ?

- Les voies d'abord classiques, naturelles dirons-nous, sont la peau, les poumons, l'intestin.

La peau représente une barrière épaisse, en 3 couches, d'épaisseur comprise entre 0.05 et 1.5 mm, recouverte d'une bonne épaisseur de cellules en cours de desquamation. Elle constitue, y compris pour les nanoparticules, une barrière efficace. Cependant de nombreuses recherches ont montré un franchissement plus rapide des produits thérapeutiques ou toxiques de taille nanométrique tels que les liposomes² qui ont été retrouvés dans l'épiderme voire plus profondément dans le derme³. Ainsi, utilisant cette propriété, certains gels ou pommades contiennent des éléments actifs de tailles nanométriques, notamment les pommades de protection solaire contre les UVA et UVB, à base d'oxyde de zinc ou d'oxyde de titane.

L'arbre respiratoire comporte l'axe trachéo-bronchique avec son système ciliaire et les alvéoles pulmonaires. Ce que l'on appelle « l'ascenseur mucociliaire »⁴ de l'axe trachéo-bronchique refoule et expulse les particules de grande taille mais laisse passer les petites particules et notamment les nanoparticules, essentiellement sous forme de fibres ou de tubes. Au niveau de l'alvéole, les phénomènes de phagocytose des corps étrangers sont prépondérants. Ils aboutissent à une inflammation locale, souvent chronique. Les nanotubes de carbone sont connus pour favoriser la survenue de granulomes multifocaux. On notera qu'il n'y a qu'une très faible épaisseur d'épithélium alvéolaire qui sépare les particules contenues dans le sac alvéolaire d'avec les capillaires sanguins (distance d'environ 500 nm). Ceci explique la rapide diffusion (5 minutes) dans le torrent circulatoire des nanoparticules de carbone, phénomène clairement prouvé par la diffusion d'un marqueur le technétium 99m recouvert de carbone nanoparticulaire. Grâce à ce passage sanguin, les organes-filtres tels que le foie sont rapidement atteints.

L'intestin avec ses villosités représente une surface d'échange considérable, assez facilement perméable aux nanostructures. Certaines études ont prouvé que le pourcentage d'absorption et de passage dans le réseau lymphatique et sanguin était fonction de la taille des particules et meilleur pour les nanosphères de 50 nm que pour celles de 100 nm.

Enfin, le passage de la barrière ou interface hémato-encéphalique est facilité pour les nanoparticules par diffusion passive ou par endocytose⁵. Cette propriété sera utilisée pour la pénétration de drogues dans les espaces méningés où ne pénètrent que très difficilement les agents anticancéreux par exemple.

On retiendra donc qu'en biologie, les nanoparticules se caractérisent par leur capacité à franchir les barrières anatomiques et par leur importante réactivité biologique liée à leurs propriétés physico-chimiques et notamment leur réactivité de surface. Ces mécanismes biologiques aboutissent à la production de dérivés d'oxygène toxiques pour le milieu. On parle de « stress oxydatif » aboutissant à de l'inflammation et de la fibrose, et constituant une étape initiale de la cancérogénèse.

Lorsque les nanoparticules sont introduites par voie parentérale, il s'agit d'un mode d'action thérapeutique.

On s'accorde à dire que les éléments inorganiques (sels métalliques) sont susceptibles de s'accumuler dans divers types cellulaires ; s'ils sont organiques, certains seraient biodégradables. Mais il reste de très nombreuses interrogations concernant le métabolisme des nanoparticules dans l'organisme notamment l'élimination rénale, la formation d'agglomérats, les toxicités diverses, notamment chez les femmes enceintes, les enfants, sur les organes de reproduction, le génome.

Utilisation des nanotechnologies en médecine

Les domaines d'application des nanotechnologies sont très vastes et contribueront inévitablement à l'essor médical. On peut distinguer :

- les « retombées » en médecine de l'application des nanotechnologies ;

- les développements spécifiques de nanotechnologies médicales.

Dans le premier cas, on ne donnera qu'un seul exemple, celui de la nanoélectronique. Il suffit de se rappeler que les besoins de stockage des données numériques médicales doublent tous les 18 mois. On comprend l'intérêt d'une miniaturisation de l'informatique médicale. En imagerie, les scanners rapides à 64 barrettes acquièrent un nombre considérable de données que seule une informatique puissante permet de traiter en temps réel pour aboutir à des reconstructions immédiates dans les 3 plans de l'espace, ou à des présentations anatomiques. Il en va de même en imagerie par résonance magnétique.

Le développement de la nanoélectronique semble répondre à ce besoin, sans augmenter la taille unitaire des ensembles de diagnostic et en consommant moins d'énergie. Il faudra cependant patienter un peu car le développement de cette nanoélectronique nécessite la mise au point de nouvelles architectures de calcul (11). Les autres propriétés des nanocomposants seront également utiles comme par exemple en matière de produits d'hygiène et santé (revêtements antibactériens, vitres antisalissures, peintures de lessivage facile) et plus généralement pour la fabrication d'outils médicaux et chirurgicaux en nanocomposites.

Mais les domaines spécifiques nous retiendront plus longtemps. Les nanotechnologies en médecine trouvent leurs applications depuis la prévention jusqu'au suivi thérapeutique (1-8-9-13-17). En réalité les recherches et les premières applications pratiques ont privilégié la délivrance des produits médicamenteux notamment en carcinologie. Les autres domaines sont ceux du diagnostic médical in vivo et in vitro, des biocapteurs et des bio détecteurs, des matériaux implantables et des bioprothèses. Actuellement, les produits commercialisés (36 en 2009) sont à 58 % des nanoparticules thérapeutiques, 25 % des biomatériaux, 8 % des nanoparticules d'imagerie in vivo, 6 % d'imagerie in vitro et 3 % d'implants en matériau nanoparticulaire.

Examinons la question de la délivrance des médicaments à l'échelle tissulaire et cellulaire. Aujourd'hui, les molécules thérapeutiques introduites dans le corps humain agissent aussi bien sur les tissus malades que sur les tissus sains ; ces derniers doivent se défendre de cette agression, particulièrement forte lors des chimiothérapies anticancéreuses. L'espoir apporté par les nanotechnologies est celui de délivrer un produit actif sur son site d'action pharmacologique. Il s'agit d'un véritable « adressage tumoral ». On tente ainsi de réaliser le vieux rêve de Paul Ehrlich⁶, qui recherchait le « magic bullet », diminuant ainsi le risque toxique tout en augmentant l'efficacité.

Comment y parvenir ?

- La nanoparticule est le vecteur de base.

- On peut « l'habiller » afin de se servir des particularités de certains organes à capter les particules. Par exemple le foie, organe filtre par excellence, retiendra toutes les particules recouvertes de certaines protéines plasmatiques appelées opsonines. À l'inverse, pour atteindre les autres organes cibles (poumons, seins, prostate...), il faut rendre les systèmes médicamenteux

nanoparticulaires aveugles au foie. On recouvre alors le nanovecteur de polymères hydrophiles et flexibles qui empêchent l'opsonisation. Les produits demeurent dans la circulation générale et pénètrent dans les organes cibles grâce à la perméabilité vasculaire plus grande du tissu tumoral et y demeurent par effet de rétention. (Effet EPR ou Enhanced and Permeability retention Effect des Anglo-Saxons).

- Mais la manière la plus élégante et la plus prometteuse est de jouer sur l'effet antigène/anticorps. Le nanomédicament est équipé d'une molécule additionnelle appelée ligand (10) capable de reconnaître les antigène/récepteurs tumoraux. Le produit thérapeutique s'y fixe selon le modèle « clé-serrure ». Il existe un certain nombre de produits déjà disponibles sur le marché, notamment un anticancéreux véhiculant un produit classique la doxorubicine encapsulée dans un liposome. Notons que ces produits existent déjà sous la forme d'anticorps monoclonaux sans faire appel aux structures nanoparticulaires.

Sur ces modèles de carcinologie, fonctionnent ou fonctionneront de la même manière des nanomédicaments pour traiter les infections bactériennes, virales ou parasitaires. Il existe à ce jour un produit commercialisé pour le traitement des affections fongiques. Il existe également un produit utilisé en ophtalmologie pour le traitement de la dégénérescence maculaire.

On peut également espérer une contribution au traitement des maladies métaboliques, auto-immunes, inflammatoires ou neurodégénératives. Il s'agit surtout du diabète et de l'ostéoporose où l'on pense que les nanoparticules pourraient permettre l'administration des peptides thérapeutiques par des voies autres que celles des injections classiques. Le franchissement de la barrière hémato-encéphalique par les nanoparticules permet d'envisager une meilleure activité des chimiothérapies anti-tumorales, voire le traitement de maladies dégénératives fort d'actualité comme la maladie d'Alzheimer.

On fonde aussi sur les nanotechnologies des espoirs en matière de fabrication de vaccins. En effet, s'inspirant des modèles connus des enveloppes extérieures des virus, on peut construire de petits liposomes dont la membrane phospholipidique est enrichie de protéines antigéniques. Ces virosomes ont abouti à la mise sur le marché de vaccins contre la grippe et l'hépatite. D'autres développements sont actuellement en cours d'étude.

Enfin, sujet délicat et controversé, l'utilisation de nanovecteurs synthétiques pourrait permettre la thérapie génique ou la régulation de l'expression de certains gènes. On considère que cette approche réduirait les risques par rapport à la thérapie génique virale. On en est, dans ce domaine, à quelques essais cliniques en cours.

En matière de nanodiagnostic in vivo ou in vitro, les produits de contraste utilisés en imagerie médicale et notamment en imagerie par résonance magnétique se rapprochent des médicaments.

Les agents paramagnétiques riches en électrons célibataires dont le chef de file est le chélate de gadolinium sont présentés en nanocapsules de polymères. Ils pourront être ciblés par des biomarqueurs spécifiques

pour détecter des pathologies particulières telles que les plaques de la maladie d'Alzheimer ou la néoangiogenèse tumorale.

La deuxième catégorie d'agents de contraste est représentée par les agents de susceptibilité magnétique qui peuvent modifier le champ magnétique principal de l'installation. Il s'agit de particules d'oxyde de fer qui peuvent être de grande taille (50 à 100 nm) et fixées par les cellules saines du foie, permettant ainsi la détection des lésions tumorales. Les particules de petite taille, inférieures à 20 nm, passent dans le système lymphatique et se fixent sur les ganglions sains et pas sur les ganglions métastatiques.

Des nanoobjets sont également utilisés en médecine nucléaire comme le sulfure de rhénium marqué au Technétium 99m ou à l'indium 11.

L'imagerie moléculaire (1-5-9-12) regroupe les méthodes de diagnostic in-vivo détectant et visualisant les processus pathologiques à l'aide d'un biomarqueur. Ces biomarqueurs sont le plus souvent des nanoparticules adaptées à la recherche de pathologies spécifiques (détection des thromboses, détection des sténoses coronaires par étude des fibres musculaires lisses vasculaires, ciblage des cellules tumorales pour étude diagnostique et évaluation de la réponse thérapeutique).

En matière de diagnostic *in vitro* (1-5-8) les applications actuelles et en perspective sont les plus nombreuses. Que trouverons-nous ? Tout d'abord des techniques de génotypage et de séquençage du génome humain. Elles sont actuellement réalisées par des puces à ADN et/ou micro-arrays. L'utilisation de nanopuces permet une miniaturisation des biolaboratoires. D'ailleurs, selon l'Académie de médecine, un dispositif de séquençage de masse et de tri entre séquences humaines et séquences d'ADN rétroviral intégré vient d'être présenté. L'analyse du protéome plasmatique ou tumoral utilisera également des nanotechnologies pour étudier les 150 000 molécules différentes. Le marquage de macromolécules par certains nanomatériaux permet une amélioration considérable de dosage des molécules ciblées. Ces techniques utilisent les boîtes quantiques (quantum dots) où un nanocristal semi-conducteur émet une lumière de couleur donnée quand il est stimulé par une source UV. Ce nanocristal est recouvert par un matériau organique dont on sait qu'il fixera certaines protéines ou molécules d'ADN. La lumière de fluorescence émise, différente de celle d'une boîte quantique proche, permet le dosage précis de la protéine en cause. Selon un principe différent, mécanique, les nanoleviers permettent la détection biologique de molécules en infime quantité. Ces nanoleviers sont des stylets à pointe flexible couplés à un acide nucléique ou à la protéine d'un anticorps. Lorsque cet anticorps reconnaît sa cible, un stress de surface se produit sur le produit, entraînant une courbure que l'on peut reconnaître et quantifier.

Les études menées en matière de nanomatériaux et bioprothèses ouvrent des perspectives très intéressantes. Il s'agit d'améliorer les qualités mécaniques des bioprothèses, d'augmenter leur tolérance biologique. Des travaux récents ont montré qu'un revêtement composé de nanoparticules ou fils de titane, construisant des nano-irrégularités à la surface prosthétique améliorerait la qualité de l'implantation et la solidité de l'implant.

Par contre, la mise au point de prothèses intelligentes bénéficiant de nanosenseurs embarqués est encore du domaine des perspectives.

Demeurent également du domaine des perspectives et projets, ceux de la médecine régénérative. Il s'agit dans un premier cas de la réparation de gènes manquants ou de l'inhibition de gènes pathologiques par des vecteurs nanoparticulaires non viraux susceptibles de pénétrer les noyaux et les mitochondries. Ces produits existent au moins expérimentalement. Ce sont les bolosomes et les multiplexes. En médecine régénérative proprement dite, second cas, on souhaite réparer ou construire des tissus lésés, grâce à des architectures biocompatibles ou biodégradables recouvertes de nanoparticules ou de protéines favorisant l'adhésion de cellules et la sécrétion de facteurs biologiques qui stimulent la croissance des tissus manquants. Ces travaux concernent la peau des grands brûlés, l'os, les cartilages et les tissus nerveux. On peut rêver de nanomachines à moteurs moléculaires d'ATP, puisque le concept a été évoqué...

Risques des nanotechnologies en santé humaine

La médecine est naturellement concernée par les risques sur la santé humaine que peuvent engendrer les nanotechnologies (1-2-3-5-6-7-9).

Il y a trois niveaux d'approche :

- risques dus aux nanomédicaments ou aux nano-dispositifs médicaux,
- risques dus à la fabrication des nanoobjets en milieu industriel,
- risques dus à la pollution par des nanoéléments répandus dans les écosystèmes.

Les risques qui pourraient résulter du développement des nanothérapeutiques sont nombreux et limités aux bénéficiaires. Il faut se souvenir cependant qu'il n'existe pas de thérapeutique active sans effet adverse. Toutefois, comme on l'a vu, les nanomédicaments apportent la perspective d'un ciblage thérapeutique avec comme corollaire une meilleure efficacité et une toxicité globale réduite. Cependant, la mise sur le marché des nanomédicaments doit obéir à la procédure générale d'autorisation de mise sur le marché (AMM). Il s'agit d'une procédure longue et coûteuse qui donne d'importantes garanties de sécurité. Toutefois, il existe des exemples récents de produits médicamenteux ayant satisfait à cette procédure, qui ont dû être retirés du marché en urgence parce que des effets adverses non soupçonnés étaient brutalement apparus. Il semble cependant que pour les nanomédicaments, la procédure de mise sur le marché doive être renforcée du fait des nombreuses inconnues qui demeurent quant au métabolisme des nanomédicaments et la métrologie encore incertaine. Selon l'AFSSAPS « Les méthodes d'évaluation expérimentales existantes n'apprécient pas de manière adéquate les propriétés des produits sous forme de nanoparticules. » L'Académie de médecine insiste pour que chaque demande de mise sur le marché d'un produit nouveau comportant un principe actif déjà bien connu et autorisé respecte une procédure complète s'il est porté par une nanoparticule nouvelle. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de

santé (AFSSAPS) a donc publié des recommandations relatives à l'évaluation toxicologique des médicaments sous forme nanoparticulaire, qui sont une aide précieuse pour les industriels du médicament. Ce rapport s'inspire des travaux de la « Task force group » publiés en 2007 par la FDA (Federal Drug Administration) des USA. On s'accorde pour dire que, sans tomber dans les excès des demandes de certaines associations de consommateurs, les médicaments nanoparticulaires nécessitent des méthodes d'évaluation spécifiques des différentes toxicités.

Les risques dus à la fabrication en milieu industriel de nanoobjets concernent surtout les travailleurs des entreprises. C'est une question de médecine du travail. Mais c'est un domaine nouveau qui exige des dispositions réglementaires et des moyens adaptés. Actuellement, la seule réglementation disponible s'inspire de ce qui est exigé pour les substances chimiques et les poudres. Il s'agit d'une directive européenne connue sous l'acronyme REACH (Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemical substances). Elle ne s'applique pas aux industriels produisant moins d'une tonne de produits par an, ce qui est le cas de beaucoup.

Heureusement, la fabrication des nanostructures exige des techniques de protection sophistiquées (salles blanches, flux laminaires, postes de décontamination), ne serait-ce que pour éviter la pollution des fabrications en cours.

Par contre, la surveillance de ces professionnels est handicapée par l'absence de métrologie adaptée à la toxicité effective des nanomatériaux encore mal connue et d'appareils de mesure eux aussi aptes à une surveillance sanitaire de routine.

Le risque de pollution environnementale par des nanopoussières ou des nanofibres a été mis en exergue et fait l'objet d'un débat médiatique. Sont en cause la pollution par les poussières industrielles, les fumées d'échappement notamment des moteurs diesel, les particules issues de l'usure des objets manufacturés comportant des nanoéléments. Les nanoparticules de la pollution environnementale sont des structures relativement simples et connues. On sait les déceler et les quantifier. Il s'agit de nanoparticules ultrafines PM_{0.1} dont le piège principal est le poumon. Soulignons à ce propos le danger particulier des nanotubes de carbone, assimilables à des fibres de carbone qui se retrouvent dans les cellules épithéliales et de l'interstitium alvéolaire, où elles entraînent une inflammation et une fibrose. On se trouve dans une situation qui n'est pas sans rappeler les risques de l'amiante, de mauvaise mémoire. De ce fait, les nanotubes de carbone sont classés en produits carcinogènes 2B par l'Agence internationale de recherche sur le cancer.

Dans la recherche de la réduction des risques environnementaux, des efforts conséquents sont actuellement faits par les gouvernements. En témoignent les nombreuses conférences internationales et les textes législatifs visant à réduire l'émission de CO₂.

Mais qu'en est-il de l'émission des particules par les moteurs diesel ? Les études montrent que les moteurs diesel émettent un échappement formé d'une fraction gazeuse aux composés bien connus (monoxyde et dioxyde de carbone notamment) et une fraction particulaire.

Cette dernière comporte un spectre étendu allant des nanoparticules aux particules grossières, de masse importante. Si l'on regarde de plus près on s'aperçoit que les particules ultrafines, très nombreuses, contribuent peu à la masse émise. Cela serait rassurant si l'on ne savait par ailleurs que l'activité des nanoparticules ne dépend pas tant de la masse que de la surface et des interactions avec la matière vivante. L'introduction des filtres à particules et des catalyseurs à oxydation abaisse le taux des particules lourdes émises mais enrichit le spectre en particules de petite taille.

Quelques réflexions éthiques concernant l'utilisation des nanotechnologies en médecine

Chacun a compris que le développement de ces nanotechnologies au potentiel inédit ne peut se faire sans réflexion publique sur les objectifs et les risques, sous peine de rejet par les populations au motif de peurs collectives diffuses, vaguement argumentées et attisées par des groupes de pression.

Quelques réflexions élémentaires ont été proposées et font l'objet d'un débat (9). Ainsi, les nanotechnologies permettront la connaissance étendue des caractéristiques génétiques, biologiques propres à chaque individu. Faut-il que chaque individu en soit personnellement informé ? Comment protéger ces données d'éventuels indiscrets ?

D'autre part, comment concilier le « principe de précaution » constitutionnel et le développement de ces nouvelles technologies, indiscutablement utiles ?

Sachant en outre que tout ce qui est techniquement possible sera réalisé, ne vaut-il pas mieux organiser harmonieusement le développement de cette activité plutôt que de la voir se développer anarchiquement et clandestinement ?

Les comités d'éthique nationaux et des grandes institutions de recherche réfléchissent à ces questions.

D'autre part, une grande consultation sera lancée prochainement dans le cadre du prolongement des travaux du « Grenelle de l'environnement ».

Conclusion

Les nanosciences et les nanotechnologies sont récentes. D'importantes perspectives s'ouvrent en médecine dans le domaine du diagnostic in vivo et in vitro, dans celui de la délivrance des médicaments notamment en carcinologie, dans les dispositifs médicaux, en matière de construction de bioprothèses et d'implants. La médecine bénéficiera également des progrès des nouvelles architectures informatiques fondées sur la nanoélectronique. Des travaux importants de recherche sont en cours où notre pays est relativement bien placé et les premières applications médicales sont déjà apparues et commercialisées. Cependant, des risques existent. Ils sont environnementaux et constituent une question de santé publique, ou de médecine du travail pour les installations industrielles. Les risques individuels sont ceux des applications thérapeutiques. On s'aperçoit que des nouvelles réglementations sont nécessaires. Une métrologie adaptée s'impose et les travaux de recherche doivent être amplifiés.

Bibliographie

1. Académie de médecine.- *Nanosciences et médecine*. Rapport du 11.12.2008.- 30 p.
2. Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, AFSSAPS.- *Recommandations relatives à l'évaluation toxicologique des médicaments sous forme nanoparticulaire*. Septembre 2008. Disponible sur <http://afssaps.fr>
3. Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement, AFSSET.- *Nano-particules. Guide de bonnes pratiques*. Disponible sur le site de l'AFSSET. Disponible sur <http://www.afsset.fr>
4. Benoit-Browaeys, D.- « Nanotechnologies. Le vertige de l'infiniment petit ».- *Le Monde diplomatique*, mars 2008.
5. *Le Quotidien du Médecin*, dépêches d'information :
- 21.09.09.- « Les effets des nanoparticules à l'étude ».
- 28.07.09.- « Les nanoparticules à l'étude chez la souris ».
- 28.06.2006.- « Un nano-capteur ultra sensible ».
Disponibles sur www.quotimed.com
6. Hervé-Bazin, Benoît.- *Les nano particules. Un enjeu majeur pour la santé au travail*.- EDP sciences. 2007, 701 p.
7. Hoet, P.H.M. ; Bruske-Hohifel, I.; Salata, O.- « Nanoparticles. Known and unknown health risks ».- *Journal of Nanobiotechnology*, 2:12, 2004.
8. Lansiaux, A.- « Nanotechnologies et cancer : l'avenir diagnostique et thérapeutique ». *Bull Cancer*, 95, 4, 391, 2008.
9. « Les nanotechnologies envahissent la médecine ». *Les Echos*, 19591, 25.01.2006, 31.
10. Articles *Ligands, Liposomes*, disponibles sur <http://fr.wikipedia.org>
11. *Nanotechnologies : vers des nano ordinateurs ?* Disponible sur <http://lemensuel.net>
12. Montet, X.- « Les applications émergentes de l'imagerie moléculaire chez l'homme ».- *J. Radiol.*, 89, 10, 1290-1291.
13. *Quelques applications thérapeutiques des nanotechnologies*. Disponible sur <http://lemensuel.net>
14. Nihoul, G.- « Plongée vers le nanomonde ». *Bulletin de l'académie du Var*, 2007, 154-159.
15. Nihoul, G.- « Le carbone dans tous ses états : du diamant aux nanotubes ». *Bulletin de l'académie du Var*, 2007, 409-416.
16. « Nanosciences et nanotechnologies en région PACA ».- *Nanosciences PACA*. Disponible sur <http://nano-paca.org>
17. Entreprises (Les) du médicament, LEEM.- *Nanotechnologies. Applications à la médecine ; Etude sur la compétitivité et l'attractivité de la France*. Disponibles sur <http://www.leem-recherche.org>

Notes

¹ Ribosome : complexe constitué de protéines et d'acides nucléiques permettant la traduction de l'ARNm en protéines.

² Vésicule lipidique artificielle (dont la membrane est constituée d'une ou plusieurs bicouches de lipides) qui possède la capacité à encapsuler et protéger, par exemple, des protéines ou du matériel génétique. Cette propriété fait que les liposomes sont utilisés comme vecteurs ou transporteurs en pharmacologie (vectorisation de principes actifs) et en génétique (transfert de gènes).

³ Cette possibilité n'est cependant pas retenue dans le rapport « nanosciences et médecine » de l'Académie de médecine.

⁴ On dit aussi « tapis muco-ciliaire » mais ce terme rend moins bien compte de l'activité dynamique de ce système d'épuration

⁵ Endocytose : processus au cours duquel la membrane d'une cellule enveloppe et absorbe une particule. Elle est aussi appelée internalisation.

⁶ Paul Ehrlich, 1854-1915, biologiste allemand, considéré comme le père de la chimiothérapie pour la mise au point d'un traitement de la syphilis par un dérivé arsenical.

MUSICOTHÉRAPIE, TECHNIQUE NOUVELLE ?

Yves VANEL

La musicothérapie fut utilisée aux Etats-Unis en 1918 pour calmer les douleurs des soldats blessés, et pour la même raison, entre 1940 et 1950, en France où elle fut comme une apparition. Était-ce une nouveauté, une technique thérapeutique nouvelle ? Que nenni ! On pourrait même dire qu'il s'agit d'une technique aussi vieille que l'humanité. Le premier de tous les instruments de musique n'est-il pas nos cordes vocales dont les premiers hommes ont dû savoir tout naturellement se servir ? Et l'utilisation de la musique comme outil de thérapeutique fut sans doute instinctive, chorale ou instrumentale, avec l'avenir qu'on lui connaît ou que vous allez découvrir maintenant.

La musique a toujours eu un pouvoir calmant et méditatif sur l'esprit. Il est bien connu qu'elle adoucit les mœurs. Depuis des millénaires, elle joue un rôle particulier dans la vie socio-affective de l'être humain.

Nous avons pu toucher de près cette réalité au cours d'un voyage en Turquie, organisé par l'Acoram, qui nous a permis de visiter, dans les faubourgs d'Edirne, l'hôpital du complexe du sultan Bayezid II, construit entre 1484 et 1488. Cet hôpital, aujourd'hui musée, genre Grévin, en forme de rotonde où s'ouvrent le bureau des médecins, le laboratoire de l'apothicaire, les cellules des malades, et un emplacement plus grand accueillant un orchestre ; cet hôpital en effet était dédié à la psychiatrie et l'on soignait les patients non seulement avec les drogues habituelles mais aussi par la musique.

Remontons dans le temps. Un bond fabuleux de 43 000 ans, c'est l'âge attribué à une flûte taillée dans un fémur d'ours, retrouvée en Slovénie, dans la grotte *Divje Babe*. Elle aurait donc été façonnée par l'homme de *Neandertal*, ce qui donne à penser qu'il pratiquait la musique, au même titre que l'enterrement des morts (sans que l'on sache s'il avait un sens religieux), la fabrication des outils et l'usage d'une syntaxe, fut-elle rudimentaire, avant même, semble-t-il, d'être confronté à l'*Homo sapiens*. Un autre site intéressant, dans le sud de l'Allemagne, où fut découverte une flûte en ivoire de mammoth, plus récente, 35000 ans !

Pendant des millénaires, l'homme eut une conception du monde non seulement magique mais aussi totalement animiste. Il considérait que la maladie était due à des causes magiques, nécessitant donc des remèdes magiques. Le magicien, homme-médecin ou chaman, était censé les connaître, et le bon esprit de ces remèdes était censé lutter contre le mauvais esprit de la maladie. On peut imaginer, dans les rites de guérison, faits de chants, d'incantations, de danses, que la musique tenait une grande place. Notons que de nos jours, certaines peuplades, de par ce monde, pratiquent encore cette médecine primitive.

Avançons dans le temps, mais sans être exhaustif, car évoquer toutes les civilisations qui se sont succédé serait impossible. Par exemple je ne parlerai pas, bien qu'ils aient eu, également, des instruments de musique, des Assyriens, des Babyloniens, des Cananéens, des Hittites, ni même des Egyptiens, qui préféraient, d'ailleurs, les tablettes guérisseuses, et dont les Grecs s'inspirèrent beaucoup.

En 1020 avant J.-C. il fut un roi, le premier roi des Hébreux, Saül, qui souffrait d'une névropathie sévère. David fut mandé auprès de lui. Il devint son écuyer-musicien et l'on dit qu'il « calmait la mélancolie du roi en jouant de la cithare. » Devenu chef des gardes, David remporta de nombreux succès militaires, dont la mort de Goliath. Ces succès allumèrent la jalousie de Saül, nourrissant ses colères et sa violence, au point qu'un jour David devra quitter la cour. Échec d'une musicothérapie qui ne connaissait pas encore son nom ? Peut-être, surtout si l'on pense que ce roi mélancolique s'est donné la mort après sa défaite devant les Philistins.

Regardons du côté de la Chine, le pays où la musique est l'essence même de la vie. Cinq siècles avant J.-C. les Chinois avaient déjà répertorié une centaine de sortes de musicothérapies. Leur théorie était que chaque organe interne de notre corps a son propre rythme et par conséquent vibre à un son qui lui est propre. Six sons correspondaient à ces organes, plus tard cinq éléments - bois, feu, terre, métal, eau - y furent associés, puis les sons associés encore aux saisons et aux organes *yin* et *yang*. Je ne m'aventurerai pas dans le méandre de cette escalade.

Rapprochons-nous des rivages européens ; voici les Grecs. Leur conception de la musique dans la guérison n'est ni magique ni théologique, mais l'application de leurs pensées cliniques et logiques dans leurs modes thérapeutiques. Pour eux, la santé est la plus pure harmonie entre le corps et l'âme. La maladie est une dysharmonie entre ces deux composants de l'être humain. La musique qui est ordre et harmonie ne peut que jouer un rôle important dans l'approche des problèmes de santé. Asclépios, reconnu comme le fondateur de la médecine pratique dans le monde gréco-romain (et dont l'influence perdura jusqu'à notre Moyen Âge), ordonnait à ses malades, et principalement dans les affections « mentales et nerveuses », d'écouter des chants et des poèmes. Pythagore, ou du moins l'ensemble de l'école pythagoricienne, en fit de même, en menant des études théoriques sur les intervalles et les échelles musicales, et des essais thérapeutiques en prescrivant des mélodies diatoniques, chromatiques et harmoniques dosées comme des médicaments. Platon et Aristote ont longuement développé la théorie de l'influence de la musique sur les passions et sur la moralité. Les Grecs attribuaient toutes sortes de vertus à la musique ; telle musique disposait au courage, à l'action ; telle autre à la sobriété, à la retenue ; telle autre encore à la mollesse,

au plaisir. Il y avait la musique qui relâche les mœurs et celle qui tend l'âme vers le bien de l'individu et de la cité. Prenant l'Égypte pour modèle, Platon proposa de fixer par des lois les chants absolument beaux et qui doivent être les seuls appris à la jeunesse. La mélothérapie fut aussi employée sur toutes sortes d'affections du corps ; entorse, goutte, sciatique, troubles du sommeil, etc., les vibrations produites par l'instrument étant supposées atteindre la partie malade ; utilisée aussi en prophylaxie, par exemple pour renforcer l'esprit et le corps devant l'arrivée d'une épidémie de peste, voire encore pour neutraliser l'intolérance au vin. On perçoit ici des traces d'animisme, de la magie et de la superstition. Selon le mal, on choisissait pour instrument l'*aulos* au jeu extatique et émouvant, ou celui, doux et harmonieux, de la lyre. Mais les Grecs, qui n'étaient pas dépourvus de sagesse, savaient que, comme pour toute autre thérapeutique, l'indication de la musique devait être posée avec discernement. Par exemple, une musique excitante n'était peut-être pas forcément le meilleur traitement de la folie.

Passons quelques siècles, et faisons une courte incursion dans le Moyen Âge.

Cette époque a retrouvé des notions et usages analogues à ceux des anciens Grecs, notamment dans le domaine de la psychiatrie. Voici ce qui pourrait en être un témoignage pictural, *La Nef des Fous* de Jérôme Bosch, vers 1475. On voit une nonne jouer du luth, un moine chanter, et différents personnages dans des situations fantasques. Bien que ce tableau illustre, pour les critiquer, le vice et la folie des hommes, il m'a paru convenir à mon propos, faisant de cette nonne et de ce moine des thérapeutes potentiels. Qu'on veuille bien me pardonner cette licence, quasi poétique.

Mais le Moyen Âge vit aussi revenir les croyances en l'esprit perturbateur, et l'on se remet à combattre les épidémies et les fléaux par la musique. Ainsi verra-t-on naître une confrérie d'exaltés, les *Flagellants*, créée à Pérouse vers 1260 par le dominicain Ranieri Fatani. En présence d'une épidémie, leur méthode consistait à adresser à la Vierge des cantiques, les *laudi*, pour conjurer le mal. On les verra en France pour la peste noire de 1348. Bien qu'excommuniés, ils sévirent sur toute l'Europe, jusqu'à la fin du XV^e siècle.

Vint la Renaissance, son humanisme, animé par l'intérêt porté aux lettres, aux arts et aux sciences. On restaure l'idée grecque que la maladie est une rupture temporaire de l'état harmonieux du corps et l'on théorise sur les connexions entre musique et médecine, en se fondant sur la théorie des quatre éléments cosmiques, terre, eau, air, feu, correspondant aux quatre humeurs du corps humain, bile noire, phlegme, sang, bile jaune, correspondant à leur tour à froid, humide, sec, chaud, auxquels se surajoutent les quatre tempéraments, mélancolique, phlegmatique, optimiste, colérique. Associez tout cela aux quatre éléments de la musique que sont les quatre parties de la voix, basse, ténor, soprano, alto, et vous n'avez plus qu'à relier le tout en plusieurs modes :

- Le mode dorien avec l'eau et le phlegme : tempérament phlegmatique ;

- Le mode phrygien avec le feu et la bile jaune : tempérament colérique ;

- Le mode lydien avec l'air et le sang : tempérament optimiste ;

- Le mode mixolydien avec la terre et la bile noire : tempérament mélancolique.

Ne restait alors qu'à choisir la musique qui corresponde aux tempéraments et produise l'effet escompté.

Cette époque connut aussi le tarentisme, une maladie attribuée à la piqûre d'une araignée, la tarentule, qui provoquait des douleurs abominables que seules la musique et la danse arrivaient à calmer. À l'aide de toutes sortes d'instruments, les musiciens jouaient des tarentelles, très vite et sans fin, sinon jusqu'à l'épuisement des patients qui dansaient en groupes. Ce tarentisme parfois comparé aux rites dionysiaques, disparut progressivement au XVII^e siècle. J'en rapprocherai les *gnaoua* afro-marocains et musiciens-guérisseurs. Ils ont à Essaouira un lieu de culte consacré à Sidna Bilal, esclave abyssin converti à l'islam et affranchi par Mahomet pour avoir guéri sa fille par la musique. D'Afrique les *gnaoua* ont importé leurs rythmes de possession et ces « maîtres du désordre » se rendent la nuit dans la demeure des malades pour y exorciser les démons, cause de la maladie. Les mélopées, rythmées par les crotales, les tambours et le luth à trois cordes, entraînent peu à peu les musiciens dans une sorte de transe qui prend fin avec le jour. Aujourd'hui les *gnaoua* continuent de se produire chez les particuliers, pour des raisons thérapeutiques, dans le cadre de soirées privées. Ils ont même un festival annuel en juin.

La période classique, XVII^e et XVIII^e siècles, n'apportera que peu de nouveautés. Le XVII^e siècle fut philosophique et ouvert au naturalisme et à l'esprit scientifique. Descartes, en relation avec la médecine, a écrit un ouvrage de physiologie, *Le Traité de l'Homme*, et un traité sur la musique, *Compendium musicae*, dans lequel il fait ressortir le rôle affectif de la musique dont l'objet, dit-il, est de « ravir et émouvoir différentes affections en nous » ; ce que confirme son disciple, Mersenne, pour qui : « la santé est si musicale, que la maladie n'est rien qu'une dissonance, qui est tellement adoucie ou même corrigée par la musique. » Mais ils n'apportent rien de nouveau par rapport aux données grecques de l'Antiquité.

Au XVIII^e siècle se développèrent les recherches sur l'effet purement physiologique de la musique. On approfondit l'observation des relations entre le pouls et le rythme musical (ébauchée toutefois au XVI^e siècle par Zarlino, compositeur et théoricien italien), effet aussi de la musique sur la respiration, la tension, ou la digestion. Et bien sûr, les effets sur les maladies nerveuses où l'on obtient les meilleurs résultats. Une autre anecdote royale : en tournée à Madrid, le chanteur italien Farinelli, célèbre castrat, fut invité par la reine à venir chanter pour soulager la mélancolie aiguë de son époux, le roi Philippe V. Le chanteur s'exécuta dans la pièce adjacente à celle où se tenait le roi, qui fut si ému et saisi par cette musique qu'il sortit de son état et remplit à nouveau ses devoirs royaux. Dans ce cas, on peut raisonnablement mettre le résultat sur le compte de la musique seule car les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés auparavant. Retenons aussi qu'à la fin de ce siècle, le médecin Pargeter fut l'un des premiers à comprendre l'importance d'une

connaissance spécifique de la musique, de manière, comme il l'a écrit, « à établir une correspondance exacte avec le *pathos animi* pour attirer et fasciner l'attention ». Un sage conseil, mais il faudra attendre le XX^e siècle pour le suivre.

J'ai peu de choses sur le XIX^e siècle, sinon pour dire que les données précédentes ont été affinées au fil du temps, de sorte qu'il s'agit maintenant d'une quasi-prescription médicale avec ses indications et contre-indications, sa posologie avec contrôle du volume des sons et la durée des séances. Quant aux résultats, nul n'a pu en affirmer scientifiquement la réalité.

Mais voici que nous arrivons au XX^e siècle. Après trois millénaires, où la musicothérapie avait eu comme base la magie, diverses théories, et un empirisme bon teint, mis à part quelques pressentiments comme le rôle des vibrations sonores et des méthodes d'application s'affinant avec le temps, advint notre siècle, le fabuleux, au cours duquel tout s'éclaire, et se fait compréhensible, grâce aux avancées galopantes et phénoménales de la science, en l'occurrence ici, les neurosciences. Dans le même temps, la musique nous baigne totalement, en permanence, chez soi ou dans la rue, chez les commerçants ou dans les cabinets dentaires, dans l'oreillette d'un *i.pod* qui débite un flot continu de rap, de rock, de techno, ou du classique, au goût de chacun, au point de se demander si cet énorme flux sonore, au lieu de calmer, apaiser, dynamiser, voire guérir, n'allait pas lui-même, en retour, engendrer des pathologies encore inconnues. Comme nous le dit Oliver Sacks, neurobiologiste anglais, ayant fait sa carrière dans les hôpitaux new-yorkais, en commençant par l'hôpital Beth Abraham, destiné aux soins des maladies chroniques et le Bronx state Hospital, où il se retrouva au milieu de parkinsoniens et de victimes de l'encéphalite léthargique des années 1920, la plupart abandonnés à leur triste sort : « Il m'arrive de me demander si le cerveau humain est capable de s'adapter à cet incessant bombardement musical ou s'il développera des pathologies de plus en plus étranges. Peut-être aussi que le pouvoir de la musique, les sortilèges de sa séduction, sa capacité à pénétrer les esprits, sont devenus parfaitement imparables. »

C'est pourtant avec cette musique à la fois merveilleuse, secrète et inquiétante, que travaille le musicothérapeute, son art-thérapie étayé, cette fois, sur des données scientifiques précises et une formation rigoureuse et validée. Les recherches sont fort actives. Des mélomanes passionnés étudient la manière dont les neurones s'activent et se combinent sous l'emprise de sonorités plus ou moins mélodieuses. Et, selon Oliver Sacks, « Toutes les parties du cerveau sont engagées dans la perception de la musique. L'imagerie permet de visualiser les effets successifs d'un morceau de classique sur les hémisphères cérébraux. Les scanners réalisés pendant l'écoute montrent qu'il n'existe pas deux réactions semblables ; les auditeurs réagissent différemment, ce qui nous donne une idée de l'importance de la souplesse et de l'immense capacité d'adaptation du cerveau. » Ainsi, chez les musiciens aveugles, le cortex visuel ne reste pas inactif, mais se trouve réaffecté à d'autres signaux sensoriels, auditifs et tactiles. De

même, Oliver Sacks a constaté que la musique pouvait être le puissant déclencheur de mouvements chez des parkinsoniens, et, écrit-il, « ils bougeaient parfois avec une grâce et une aisance qui semblaient démentir leur parkinsonisme. » Ainsi, a-t-il également constaté chez les malades d'Alzheimer qu'ils sont capables, quand ils ont tout oublié, de retrouver des chansons populaires et les émotions et souvenirs qui leur sont associés. Comme si la musique semblait ouvrir des circuits inconnus afin que les parties saines du cerveau viennent au secours des zones détériorées.

On sait maintenant qu'il y a plusieurs centres de la musique dans le cerveau. Remontant le tronc cérébral, puis traversant les pédoncules inférieurs et le corps genouillé médian, les signaux sonores viennent activer toutes les aires auditives, et non plus seulement la première circonvolution temporale, comme on le croyait, et ainsi que le dit le neurologue américain, Daniel Lévitin, « Si on pouvait voir toutes les zones du cerveau qui extraient le signal du son pour le transformer en musique, on assisterait à un feu d'artifice d'impulsions, certaines coordonnées, d'autres non, en une sorte de symphonie neurale ». Scanner et IRM ont permis de suivre la circulation du sang et de l'oxygène dans le cerveau et de dresser une carte des différentes fonctions et régions cérébrales. « Il n'y a pas une seule fonction cognitive qui n'ait un rapport avec la musique », a pu dire le neurologue Robert Zatorre. On a montré qu'une aire du cerveau, dans le lobe frontal, présente uniquement chez l'homme, était reliée directement au cervelet, et quand un air de musique entre dans notre tête, c'est le cervelet qui réagit et le lobe frontal qui essaie de prévoir la suite.

« La mémoire musicale est sans doute un des réseaux les plus étendus et les plus résistants de notre cerveau, dit Sacks ; c'est pour cette raison que les thérapies musicales sont efficaces. Elles ont accès à une partie immergée de notre psyché, où la mémoire, l'émotion, et l'identité s'entremêlent. » D'autres chercheurs ont montré que l'écoute de la musique pouvait modifier le flux sanguin et le taux de cholestérol. Ainsi, la musique que l'on aime augmente de 26% le diamètre des vaisseaux sanguins, alors que la musique stressante, *hard rap* ou *heavy métal*, les rétrécissent de 6%. De même, la musique classique libère, chez l'auditeur, de l'oxyde nitrique, lequel détruit le mauvais cholestérol. Adieu régime, fibrates et autres statines, voici peut-être le temps de la musique-médicament et des économies pour la Sécurité sociale ! Restons sérieux, mais reconnaissons que nous sommes loin de l'alchimie des théories anciennes et des interprétations hasardeuses et infondées ; c'est en cela que le titre de cette communication n'est peut-être pas si saugrenu qu'il en a l'air.

État de la musicothérapie actuelle en France

Comment devenir musicothérapeute ? Rien de plus simple : en se formant. Et pour cela, de nombreux sites de formation se présentent : ateliers multiples, tels les ateliers de Bordeaux, de Bourgogne, d'Aquitaine ; les universités, de Montpellier et de Nantes, et celle que je prendrai en exemple, l'université Paris-Descartes. S'y ajoutent des centres de recherche : le Centre international de musicothérapie, créé en 1972, l'Association française

de musicothérapie, créée en 1980, et une association plus récente, Musique et santé, dont je dirai plus loin quelques mots. Leurs buts sont similaires : la recherche et l'application.

Les axes de recherche

- la pédagogie des techniques psychomusicales,
- les formes et domaines d'application ; médical, paramédical, psychosocial,
- la création et l'analyse des œuvres sonores spécialement adaptées.

Tous ces domaines de la recherche en collaboration avec les hôpitaux de Paris et de province.

Les applications

En pathologie : essentiellement, dépression, psychose, autisme, Parkinson, handicap sensoriel, handicap moteur, Alzheimer et autres démences. Ce sont les domaines les plus difficiles, où l'on attend les résultats les plus audacieux, les effets les plus spectaculaires, mais ce sont aussi ceux, justement, qui provoquent les controverses les plus âpres entre chercheurs, à coups de meta-analyses, telle celle-ci, américaine, parue en 2007, qui, dans l'autisme, montre que certaines méthodes, celle de *Tomatis* en particulier, donnent des résultats inférieurs à ceux d'un placebo. Néanmoins, pour reprendre l'exemple du Parkinson, on a observé des améliorations sur la vitesse de marche, la distance et la cadence du pas, la lenteur généralisée et la précision des mouvements ; un bénéfice aussi en ce qui concerne les fonctions émotionnelles, le langage et la qualité de vie ; tout cela témoigne du lien étroit qui existe entre les aires de l'audition et celles de la motricité. Également dans les aphasies des accidents vasculaires cérébraux, une certaine récupération du langage a été observée, certes après des dizaines d'heures de thérapie musicale entrecoupées par des stades intermédiaires dits de « thérapie par intention mélodique » qui consiste à faire chanter par le patient de petites phrases, ce qui stimule les hémisphères, le droit semblant le mieux équipé pour reconnaître la structure générale ou la mélodie d'un morceau.

À côté de ces pathologies majeures, de multiples indications se rencontrent dans la vie courante pour une musicothérapie moins prestigieuse et moins prétentieuse, où la musique interviendrait, selon certains chercheurs, via une diminution de l'anxiété et une amélioration de l'humeur. Ce qui est probable, puisque l'écoute d'une musique agréable active l'hypothalamus, zone modulant le flux de dopamine, neuro-régulateur responsable des modifications de l'humeur. C'est d'ailleurs cette même dopamine qui est active dans le circuit de récompense du cerveau.

Voici une liste non-exhaustive des domaines d'action possibles :

- Préparation à l'accouchement, à la relation avec l'enfant. C'est un domaine où les résultats sont sensibles, moins pour le fœtus lui-même, bien qu'il perçoive les vibrations sonores dès la 17^e-19^e semaine, et y réagisse (accélération du cœur, suçage du pouce et gambade), mais pour la mère ; les sons émis aident à maintenir un souffle expiratoire plus long, développent la capacité respiratoire et l'oxygénation ; les plus graves des

sonorités pouvant diminuer la durée du travail de 2 à 4 heures, la parturiente est détendue, l'ouverture du col accélérée.

- Prématurité ; on exploite cette relation entre la musique et le corps pour calmer la respiration des bébés prématurés. Néonatalogie, pédiatrie, pré-anesthésie, cancérologie, chirurgie infantile et soins intensifs sont aussi des domaines d'application courants.

- Éveil musical des enfants ayant des troubles du comportement, hyperactivité, dyslexie ; des difficultés scolaires (inhibition, blocages ...) où la musicothérapie permet un travail sur l'écoute, individuel ou en groupe de classe. La pratique précoce d'un instrument de musique stimule le processus cognitif dans d'autres domaines que la musique, par exemple une meilleure utilisation de la syntaxe musicale et grammaticale. Le jeune musicien serait doté d'une meilleure mémoire et peut-être aussi plus doué en mathématique !

- Dans le vieillissement, la musique exerce un pouvoir d'attraction chez les personnes en perte d'autonomie, brise l'isolement, réduit l'agressivité.

- Citons encore ; analgésie, chirurgie dentaire, rééducation en kinésithérapie, psychomotricité, orthophonie, les troubles caractériels, l'alcoolisme.

- Enfin, un domaine qui s'amplifie chaque jour : la relaxation, le développement personnel et les problèmes relationnels des adultes, emportés par le maelström de la vie moderne. Auxquels j'ajoute la musicothérapie familiale avec la louable ambition d'aplanir les conflits intra-familiaux.

Les modes d'approche

Ils sont essentiellement au nombre de deux :

Dans la *musicothérapie réceptive*, le sujet écoute un programme sonore, établi après un entretien psychologique et un test de réceptivité musicale. Le programme est modulé en fonction de l'âge, de la culture musicale et des problèmes du patient. Citons, en particulier, la méthode du docteur Jacqueline Verdeau-Paillès et celles de Jacques Jost et d'Edith Lecourt. La séance associe trois fragments d'œuvres dont l'audition successive constitue trois étapes thérapeutiques : apaisement, détente, relaxation. Par ces techniques de relaxation sous induction musicale, on parvient à améliorer les états d'angoisse, de nervosité, d'insomnie et diverses maladies psychosomatiques.

Dans la *musicothérapie active*, le sujet devient créateur et doit s'exprimer à travers la musique et les sons. Plusieurs techniques sont utilisées :

- Celle d'*Alfred Tomatis* : le sujet chante, répète certains phonèmes ou lit à haute voix dans le système d'amplification et de filtrage dynamique connu sous le nom d'oreille électronique. Le docteur Tomatis prétendit avoir démontré qu'en modifiant les facultés auditives d'un sujet, on obtenait la transformation du comportement et du langage. Stimuler l'attention et l'activité cérébrale, menait à une meilleure perception des stimuli extérieurs. La méthode Tomatis visait principalement les distorsions d'écoute, mais cherchait aussi à s'étendre aux handicaps mentaux, à la dyslexie, l'hyperactivité, et l'autisme. Mais ses théories et méthodes n'ont pas reçu l'aval des milieux scientifiques (sa méthode dite de « l'effet Mozart » - utilisation d'une musique de Mozart altérée électroniquement -

n'est peut-être pas étrangère à son discrédit), et bien qu'il fût radié de l'Ordre des médecins et même plus tard condamné pour exercice illégal de la médecine, sa méthode a essaimé à travers le monde dans plus de quatre cents centres privés, écoles et institutions.

- Les méthodes de *thérapie vocale* (type *La voix qui guérit*) et de chant harmonique, conçues par Philippe Barraqué, ethnomusicologue de l'université Paris VIII et musicothérapeute. Les balbutiements de cette technique de thérapie vocale remontent à la fin du XIX^e siècle. Technique apparemment simple, quasi ancestrale, qui permettrait par l'usage approprié des vibrations de la voix de détecter et de traiter certains troubles psychosomatiques ou des problèmes de communication et contribuerait à restaurer l'équilibre et une meilleure connaissance de soi.

- L'*euphonie vocale* de Mireille Marie, artiste et pédagogue, intègre des mouvements corporels du yoga des derviches, des chants sacrés, et du chant improvisé. Une méthode qui sentirait son empirisme si l'on cherchait scientifiquement à percer les secrets.

- Citons encore, la *biomusicothérapie*, élaborée par le docteur Léon Bence et le compositeur Max Méreau, rencontre de la musicothérapie traditionnelle et de la physiologie. Deux critères de mise en route : choix du compositeur correspondant à la typologie de l'auditeur, choix de la forme et du mode permettant d'entendre plus fréquemment les sons recommandés.

Outre les méthodes précédentes et leurs matériels spécifiques, il est donc fait usage d'instruments de musique divers, au premier rang desquels se trouvent la contrebasse, la guitare et de petites percussions. La contrebasse est particulièrement choisie pour ses harmonies très riches ; parce qu'elle permet par ses deux modes de jeux, pizzicato et archet, de travailler le son dans une large palette de structures émotionnelles, parce qu'aussi l'échelle sonore moyenne de ses sons fondamentaux se situe entre 41 et 300 Hz, que tout individu peut ressentir dès sa vie fœtale. Certaines fréquences sont d'ailleurs bien connues des kinésithérapeutes, par exemple, 50 Hz fréquence stimulante, 110 Hz antalgique. La voix dont j'ai déjà parlé, écoutée ou chantée, est également très employée chez l'enfant.

En résumé on peut dire que la musicothérapie, utilisation du son et de la musique sous toutes leurs formes, constitue un moyen d'expression et de communication, de structuration de la personnalité et d'analyse de la relation, lorsque tous les autres moyens ne suffisent plus ou sont impossibles. Elle peut favoriser le développement sensoriel, jouer le rôle de soupape émotionnelle, produire une stimulation mentale, être un moyen de socialisation. Ne serait-elle que cela, elle mériterait toute sa place d'aide complémentaire aux autres thérapeutiques. Au demeurant, technique peu coûteuse et sans risque (encore que l'on ait pu voir survenir en de rares exceptions, une crise d'épilepsie à l'écoute de musique), c'est ce rôle d'adjuvant aux traitements classiques qui lui convient le mieux.

Disons quelques mots sur la formation à la musicothérapie. En exemple, l'université Paris-Descartes où les membres de l'Association française

de musicothérapie interviennent comme formateurs chargés de cours. Cette formation conduit en 4 ans à un diplôme d'université, de niveau master 1, ou éventuellement master 2 professionnel. Deux options de cursus : option clinique, qui s'adresse aux psychologues, médecins et paramédicaux ; option psycho-éducative et sociale pour les musiciens professionnels, enseignants, éducateurs et autres. Les candidats doivent faire preuve d'une pratique régulière de la musique, d'une connaissance de toutes sortes de musiques, ainsi que des connaissances en psychiatrie et psychologie. À défaut, des modules complémentaires sont proposés. La gestion du diplôme est assurée sur le plan scientifique par l'Institut de psychologie du professeur Edith Lecourt, l'UFR Cochin Port-Royal, clinique des maladies mentales et de l'encéphale, et le Centre hospitalier spécialisé Sainte-Anne, en la personne du professeur Guelfi.

Comme promis, je vous parlerai maintenant de l'association Musique et santé. Créée en 1998, elle a commencé ses ateliers dans des services de pédiatrie, parrainée par les professeurs Marcel Rufo et Yannick Aujard. Elle s'étend aujourd'hui à tous les âges de la vie. Ses projets sont élaborés avec les équipes médicales et soignantes. Les interventions du musicien font l'objet de réunions-bilans, permettant de faire évoluer le projet mis en place et d'évaluer les actions de chacun des acteurs. Chef de file du réseau européen *Musique à l'hôpital*, l'association coordonne différents projets soutenus notamment par La Commission européenne. Elle assure aussi des cycles de formation, complétant les acquis des intervenants sur des thèmes comme Enfance et psychiatrie, Environnement sonore et musique en néonatalogie, Musique en gériatrie, Lieu de mémoire, Lieu de vie. Toute structure peut faire appel à cette association, par exemple L'Association française des orchestres, la Cité de la musique, L'association Tournesol, ou encore l'association Phonambule du Var, dont la création en décembre 1998 était l'aboutissement d'un projet initié par le Conseil général du Var, projet qui visait à sensibiliser, éveiller à la musique et soulager des enfants en souffrance ou fragilisés, hors de leur milieu familial. L'association Phonambule fut chargée de prendre le relais des différents intervenants sociaux.

Malgré l'apparence de sérieux des études, du parrainage universitaire, de l'importance des recherches, de son implantation dans de nombreux hôpitaux, je crois que ce diplôme n'est pas encore reconnu par l'État. Tout le monde peut donc s'installer comme musicothérapeute, sans contrainte, sans barrage, si ce n'est celui de sa propre conscience, et à condition de s'estimer compétent après une formation sérieuse et de respecter le code de déontologie de la profession. J'ai bien dit « le code ». Mais alors, ne pratiquerions-nous pas un exercice illégal de musicothérapie quand nous écoutons de la musique ou chantonnons le matin en nous rasant pour nous dynamiser et le soir en prenant un bon bain pour nous détendre après une rude journée ? Après tout, la musique est à la portée de tout le monde, nous pouvons en faire notre propre auto-thérapie, à la recherche d'un bien-être quotidien, calmant ou stimulant, ou participer à des groupes, du genre danse sociale, où la musique combinée à l'activité physique agit comme un puissant

relaxant, réduisant le stress et entraînant la sécrétion d'endorphine.

Et que penser de ces concerts-pop, genre *Woodstock*, qui ont essaimé à travers notre planète, jouant devant des milliers de personnes qui dansent des nuits durant, aux sons de musiques frénétiques ? Est-on encore dans la musicothérapie, une sorte de forme collective et démesurée, où des foules immenses viendraient soulager leur spleen, leur mal-être social, ou la vacuité de leur existence ? Ou bien est-ce parce que la musique est en nous, qu'elle synchronise nos cerveaux, parce que la musicalité, avec sa capacité d'apprécier le rythme, de varier les tons, de créer des mélodies, est survenue bien avant le langage ? Ou bien encore, parce que « Nous baignons dans un océan de vibrations », comme le dit le neurologue Brian Green. Ces vibrations que l'on peut ressentir dans tout notre corps, ces vibrations des ondes acoustiques que l'oreille transmet au cerveau, cette merveille de technologie, qui les transforme en musique. Peut-être, *in fine*, que ces grands rassemblements de gens, ces flux de musique, sont une métaphore de notre monde, partageant avec le vivant ces vibrations sonores,

habitant l'univers et venues de très loin, bien avant nous, sans doute depuis la première seconde du Big Bang.

Ne sombrons pas dans la caricature. En thérapie, on s'adresse, avant tout à l'individu, à la rigueur à un groupe restreint, avec son esprit ou son corps souffrant.

Je conclus : la musicothérapie est de toutes les médecines alternatives, sinon adjuvantes, certainement la moins dangereuse. Elle affiche aujourd'hui un visage de science nouvelle, objet de nombreuses recherches et d'applications diverses, et pas seulement, nous l'avons vu, comme un succédané pharmaceutique pour apaiser notre vie agitée et stressante. Dans certains pays, on pousse même l'expérience musicale auprès des animaux. Les agriculteurs installent des haut-parleurs dans les bâtiments qui abritent leurs bêtes parce qu'elles profitent davantage et sont plus épanouies dans un environnement musical. Pas de doute, Orphée avait tout compris, lui qui charmait, de sa lyre, les dieux et les mortels, les pierres, les plantes et les animaux. Avec six milliards d'humains sur notre planète, il pourrait aujourd'hui jouer de son instrument sans relâche !

COMMISSION DES BEAUX-ARTS

Responsable : Jean PERREAU

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2009

LE CONCERT SPIRITUEL (1725-1791)

Monique DAUTEMER

Le Concert spirituel créé en 1725 est une société commerciale de concerts, indépendante mais liée à l'Académie royale de musique, active jusqu'à la Révolution française. C'est la première institution française de concerts publics payants à Paris. Par ordonnance royale, ces concerts ne pouvaient avoir lieu que les jours de fêtes religieuses, jours de relâche pour l'Académie royale de musique, à laquelle le Concert spirituel versait une redevance très importante en échange d'une concession du monopole de la musique pour Paris. L'Académie prêtait ses musiciens et ses artistes mais elle gérait, surtout au début, de façon très autoritaire leur utilisation en dehors de leurs fonctions.

Fondée sous la Régence par André François Danican-Philidor, ordinaire de la Musique du Roy et issu d'une grande dynastie de musiciens du Roy, cette société a connu dès sa création un succès considérable auprès d'un large public. Elle représente une tentative de contourner le privilège de l'Académie royale de musique qui était alors dirigée par le gendre de Lully, Jean-Nicolas de Francine.

Elle a fonctionné exclusivement dans la salle des Suisses du palais des Tuileries jusqu'en 1784, soit cinquante-huit années sur les soixante-cinq années de son existence.

Le *Mercure de France* du mois de mars 1725 décrit ainsi les dispositions du Concert spirituel en tant que lieu : « Le Roi ayant permis au sieur Philidor, ordinaire de la Musique de la Chapelle de S.M., de donner dans son château des Tuileries des concerts composés de musique spirituelle, on a destiné le Grand salon ou Salle des Suisses, qui est la première pièce qu'on trouve avant que d'entrer dans les appartements, pour faire exécuter ces concerts, lesquels sont composés de motets à grands chœurs et de symphonies françaises et italiennes des meilleurs auteurs. Ce salon a été décoré par les soins du sieur Philidor d'une manière très convenable ; on a construit pour placer les symphonistes et ceux qui doivent chanter une espèce de tribune qui est du côté des appartements [...]. Cette tribune où l'on monte par un petit perron et qui peut contenir au moins soixante personnes est fermée par une balustrade rehaussée d'or dont les balustres, en forme de lyre, sont posés sur un socle peint en marbre. »

C'était la première fois en France que l'on disposait d'une salle d'une façon permanente pour y donner des concerts. Le roi imposa la seule condition de construire scène et gradins de telle façon qu'ils soient amovibles en 24 heures, en cas de visite inopinée du roi à Paris.

Les concerts des sept dernières années ont été organisés tout d'abord dans la salle des Machines des Tuileries, puis en 1789 dans la salle du Théâtre italien rue Feydeau, et enfin la dernière année dans la salle de la porte Saint-Martin, anciennement attribuée à l'Académie royale qui venait d'être dissoute.

L'appellation Concert spirituel vient de ce que cette société organise des concerts pendant les fêtes religieuses, périodes où les spectacles et divertissements sont interdits. Chaque année, pendant soixante-cinq années, le Concert spirituel organisa entre vingt-quatre et trente-deux concerts de musique sacrée et profane, vocale et instrumentale, ce qui fait environ mille cinq cents concerts. Sa plus grande gloire a été de promouvoir la musique instrumentale, sa virtuosité mais aussi son pouvoir d'expression (concerto et symphonie), à une époque où la musique profane était presque exclusivement consacrée à l'opéra.

Le Concert spirituel fonctionnait avec un orchestre d'une soixantaine de musiciens et un grand ensemble de chanteurs choristes et solistes. Les plus grands virtuoses sur divers instruments ou chanteurs y ont été invités, tant français qu'étrangers.

Cette société, qui n'hésitait pas à rejouer les grands chefs-d'œuvre du passé, a également donné naissance à une grande quantité de compositions nouvelles : grands motets, cantates, concertos et symphonies, mais aussi pièces pour orgue et pour piano, un tout nouvel instrument destiné à détrôner le clavecin. La plupart de ces compositions était l'œuvre de compositeurs français mais également de grands étrangers.

Parmi ces étrangers citons Corelli, Vivaldi, Geminiani, Haendel, Telemann, Bononcini, Stamitz, Holzbauer, Wagenseil, Gluck, Boccherini, Haydn, l'abbé Vogler, J. Chrétien Bach (dit *le Bach de Londres*), Dittersdorf, Cannabich, Mozart, Sacchini, Hasse, Salieri, Jomelli, Piccini, Pergolèse, Cherubini, Viotti, Pleyel...

Parmi les Français qui y ont brillé on peut citer : Delalande, Philidor, Rebel, Bernier, Collin de Blamont, Blavet, Buffardin, Mouret, Couperin, Campora, Gilles, Rameau, Mondonville, Boismortier, Corrette, Hotteterre, Chédeville, Daquin, Balbastre, Dauvergne, Louet, Gossec, Rigel, Lesueur, Berton, Devienne, Bréval, Jadin...

Le concert d'inauguration eut lieu le 18 mars 1725 avec le programme suivant:

- Suite d'Airs de violons, Delalande ;
- *Caprice* pour orchestre, Delalande ;
- Grand motet *Confitebor*, Delalande ;
- *Concerto pour la nuit de Noël*, Corelli ;
- Grand motet *Cantate Domino*, Delalande.

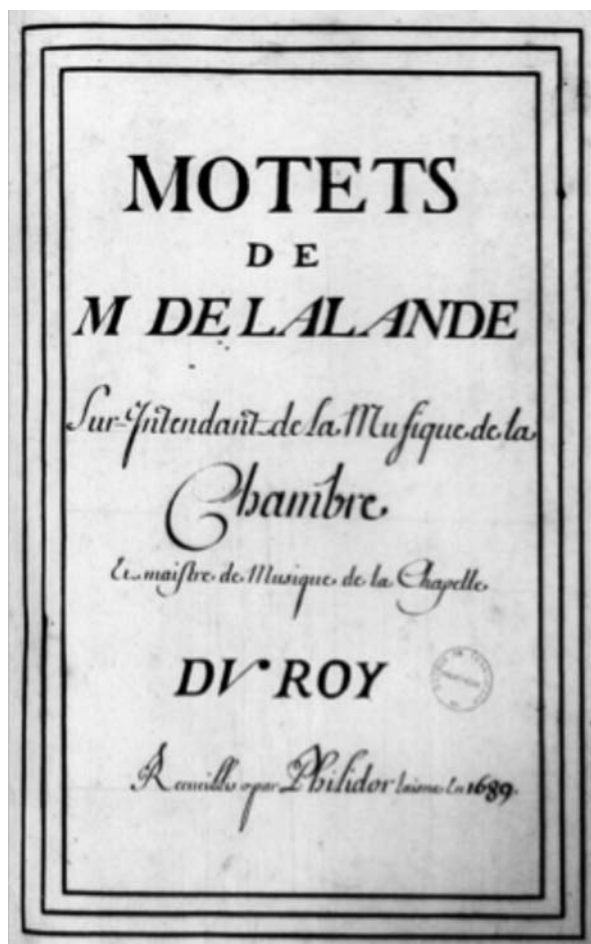
Le Concert spirituel situé en plein cœur du Paris chic du XVIII^e siècle attirait un public connaisseur et très exigeant, friand de nouveauté et de virtuosité, mais aussi aimant entendre les chefs-d'œuvre du passé. Mouret, le nouveau directeur de 1728 à 1734, profite de cette opportunité pour faire entendre ses propres *Fanfares* extraites des *Divertissements de la duchesse du Maine* à Sceaux. Il propose des programmes brillants et variés qui réjouissent les amateurs. Notamment les concertos de Vivaldi qui remportent immédiatement les suffrages du public. J.-J. Rousseau va gagner un petit pécule en réalisant d'ailleurs une transcription du *Printemps* pour flûte seule. Depuis que le roi Frédéric de Prusse a mis la flûte traversière à la mode, tous les aristocrates se mettent à en jouer.

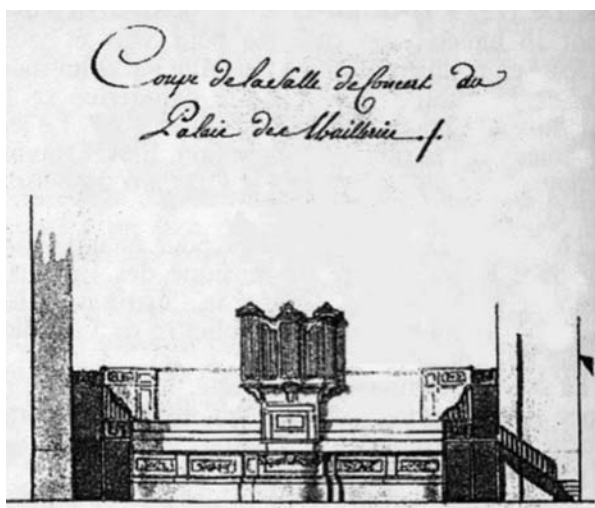
Si on continue à donner des œuvres religieuses, la musique sacrée sortie du contexte de l'office devient une réflexion sur le sens de la vie, caractéristique du siècle des Lumières. Au Concert spirituel on joue avec succès les messes des morts ! Les grands virtuoses français sont applaudis. C'est le cas de Michel Blavet, un magnifique flûtiste qui vient d'être nommé Surintendant de la musique du comte de Clermont, grand maître de l'ordre des francs-maçons français. Blavet entre à l'Académie royale en même temps qu'il se fait connaître au Concert spirituel. Si ses sonates ont été éditées, beaucoup de sa musique, restée manuscrite, a été perdue. L'unique concerto qui nous reste aujourd'hui est un concerto pour flûte en la mineur.

Après Mouret, la direction du Concert spirituel est donnée à Rebel et Francoeur. Outre les œuvres des compositeurs précédents, et leurs propres compositions, ils révèlent de nouveaux talents. Parmi eux, le plus important est Mondonville qui vient de Narbonne. Ce dernier s'installe à Paris en 1738, il a 27 ans et beaucoup de talent. C'est un violoniste virtuose dont les compositions sont caractérisées par une grande inventivité, une magnifique expression, et surtout un respect pour la musique française du Grand Siècle. Dans la querelle entre lullystes et ramistes (musique de Rameau) il prend parti pour les lullystes. Mondonville a joué un grand rôle dans la survivance du grand motet *louis-quatorzième*. Par ses grandes compositions spirituelles, il assure l'ouverture vers les grandes fresques de la post-Révolution.

Parallèlement aux concerts parisiens qui attirent de nombreux virtuoses français et étrangers, de riches personnages qui mènent un train princier cultivent la musique dans le cadre de concerts privés. C'est le cas de M. Le Riche de La Pouplinière, un opulent fermier général qui apprécie la symphonie et le théâtre. Il entretient dans son château de Passy un orchestre à l'année à la tête duquel il place le grand Rameau. Rameau est déjà connu au Concert spirituel, où l'on a joué une de ses compositions en 1728. Depuis 1733, Rameau est entré comme compositeur à l'Académie royale et ses tragédies lyriques ou ses opéras-ballets ont pour vedette la soprano Marie Fel (qui charmera le Concert spirituel jusqu'en 1766) ainsi que le contre-ténor Jélyotte et la basse Chassé.

En 1751, sous la gestion du directeur suivant, Pancrace Royer, maître de musique des filles de Louis XV, on donne, avec les chanteurs de l'Académie, le grand motet de Rameau *In Convertendo*. 1752 est la veille d'un grand moment de l'histoire de la musique française : la querelle des Bouffons. Mais c'est une autre histoire, quoique... Avant de prendre la direction de la société, Pancrace Royer, qui a obtenu le privilège de son exploitation pour une durée de 14 ans, demande la réfection totale de la décoration et de l'aménagement de la salle des Suisses. Il fait installer un grand orgue construit par Cliquot (le facteur de l'orgue de la chapelle de Versailles). Dorénavant l'orgue, devenant instrument soliste, va s'émanciper de son rôle de basse continue, d'autant que celle-ci est en train de disparaître progressivement. Les classiques du répertoire sont toujours les Delalande, les Rameau, mais aussi le *Requiem* de Gilles (qui sera donné pour les obsèques de Louis XV en 1774).





Orgue dans la salle des Suisses.

La saison 1753 voit le triomphe, le 16 avril, du *Stabat Mater* de Pergolèse. Le célèbre napolitain qui est mort depuis dix-huit années, a été le détonateur de la querelle entre musique italienne et française avec son opera buffa *La Servante maîtresse*, jouée au Théâtre italien, une salle entretenue par le prince de Condé. Ce *Stabat Mater* composé en 1736 va rester au répertoire chaque année pendant la Semaine sainte jusqu'à la Révolution, ce qui explique sa grande notoriété posthume assez exceptionnelle.

Pour sa dernière saison en 1754, Royer invite Johan Stamitz à faire jouer ses symphonies. Ce musicien originaire de Bohême a porté la symphonie moderne sur ses fonts baptismaux, en quelques années, à la tête de l'orchestre du prince Karl-Theodor, dans sa résidence de Mannheim dans le Palatinat. Sous sa direction se trouvent les meilleurs instrumentistes d'Europe, tous capables de jouer en virtuose. C'est pourquoi disparaît l'écriture ancienne où alternaient *sol* et *tutti*, pour laisser place à une armée de généraux en musique, selon une expression de son temps. Mozart ira d'ailleurs à Mannheim tout comme Carl Philipp et Jean Chrétien Bach y séjourneront, afin d'apprendre le nouveau style. Stamitz détrône illico le vieux Rameau, que La Pouplinière renvoie pour mettre le Tchèque à sa place à la tête de son orchestre.

À la mort de Royer en 1755, sa veuve conserve le privilège et fait appel à Mondonville pour la direction artistique. Il la gardera durant sept années, faisant briller la belle salle des Suisses toute neuve. Mondonville décide de mettre en valeur l'organiste titulaire, le célèbre Claude Balbastre, qui inaugure, en 1755, un genre inconnu en France : le concerto pour orgue et orchestre. Ce Dijonnais avait été protégé par le Dijonnais Rameau à son arrivée à Paris. Il s'était fait connaître dans la haute société et avait obtenu la belle tribune de Saint-Roch, dans le riche Faubourg Saint-Honoré. Il obtiendra les postes les plus prestigieux : organiste à Notre-Dame, professeur de clavecin du comte de Provence et de Marie-Antoinette... Ses concerts attiraient les foules en délire et même après la Révolution, à Notre-Dame, transformée en Temple de la Raison, où il interprétera sur l'orgue, le *Ça ira*, la *Marseillaise* et autres chants révolutionnaires.

Mondonville fait jouer de grandes fresques bibliques qu'il nomme *motets français*, mais qui sont des sortes d'oratorios. Il en compose lui-même mais il sollicite d'autres créateurs et cette tradition, nous l'avons déjà signalé, va franchir les troubles de la Révolution, et fait même pressentir le mouvement romantique de la musique à programme. À cette époque Henri-Joseph Rigel arrive à Paris en 1768 ; venant d'Allemagne, il devient professeur de clavecin et se fait connaître au Concert spirituel en 1774 avec son histoire biblique *La Sortie d'Égypte*.

En 1762, Mondonville manifeste le désir de se retirer de la direction du Concert spirituel. C'est Dauvergne, maître de musique de la chambre du roi qui lui succède. Il fait réaménager la salle et augmente les possibilités de l'orgue que Balbastre continue de faire sonner. Dauvergne suit la tradition mais, de surplus, il met l'accent sur les instruments solistes les plus variés, invitant les grands virtuoses : violonistes, violoncellistes, cornistes, clarinettes, flûtistes, harpistes... C'est lui qui invite le célèbre violoncelliste Luigi Boccherini dont la modernité du jeu impressionne. Boccherini se lie d'amitié avec le violoncelliste français Duport. Par la suite, bien qu'il ne revienne pas en personne, sa musique, éditée à Paris sera donnée régulièrement au Concert spirituel.

Le grand corniste tchèque Jan Stich (dit Giovanni Punto), qui a traduit son nom en italien pour faire carrière dans le reste de l'Europe, est invité plusieurs fois au Concert spirituel. Haydn également commence à y être joué. Son *Stabat mater*, qui est associé à celui de Pergolèse, mais aussi ses symphonies triomphent à Paris. Mozart, qui va séjourner à Paris en 1778, ne connaît pas du tout le même succès, bien que l'on joue une de ses symphonies dite *Parisienne*.

La harpe est à la mode depuis les années 1760. Sa vogue vient d'Italie et des pays germaniques. Marie-Antoinette en joue, aussi à son arrivée en 1770 à la cour de France, les femmes et jeunes filles de l'aristocratie se mettent à apprendre la harpe. Le harpiste Francesco Petrini, arrivant de Berlin, est particulièrement admiré.

Depuis les années 1750 François-Joseph Gossec faisait partie de l'orchestre de La Pouplinière. Après le départ de Stamitz en Allemagne, c'est lui qui avait été chargé de diriger l'orchestre. Après la disparition du mécène en 1762 il cumulera les postes prestigieux, comme la direction de l'Académie. En 1784 il sera également chargé d'ouvrir l'Ecole royale de chant. Ses compositions sont innombrables et sa longue vie en a fait le contemporain de Bach, Mozart et... Berlioz. Toute son œuvre est liée à l'évolution stylistique de la musique européenne depuis le siècle des Lumières jusqu'au Romantisme. Il meurt à la veille de la création de la *Symphonie fantastique*, chef-d'œuvre orchestral de Berlioz en 1830. Les œuvres de Gossec ont été programmées très souvent au Concert spirituel, parmi elles le *Requiem* aux accents presque berlioziens.

Aux côtés du Concert spirituel se créent avant la Révolution d'autres sociétés de concert. Parmi les plus importantes, la Loge olympique, dirigée par Legros. C'est lui qui, avec son chef d'orchestre, le Chevalier de Saint-George, va commander la prestigieuse série des six symphonies parisiennes à Haydn. Ainsi, la France, bien avant l'Angleterre, a dignement traité celui qui fut

le musicien le plus important de son époque. Et si Haydn n'est jamais venu en France, c'est parce qu'à sa retraite, en 1790, ayant pu enfin se libérer du service des princes Esterhazy, la France était entrée dans la Révolution. Alors le grand Haydn jugea préférable d'accepter la proposition des Anglais.



Conclusion

Le Concert spirituel qui a accentué le déplacement du centre d'intérêt musical de la Cour vers la Ville, a fonctionné plus d'un demi-siècle et a fait entendre mille deux cent cinquante-trois œuvres vocales et instrumentales de quatre cent cinquante-six compositeurs français et étrangers. Ces œuvres ont été exécutées soit par les compositeurs eux-mêmes (cent quatorze compositeurs ont joué eux-mêmes leurs œuvres) soit par des interprètes (quatre-vingt-cinq les ont fait interpréter par de grands virtuoses). Le bilan de son action a été très important par la diffusion qu'il a assurée aux compositeurs et aux interprètes et surtout par l'ouverture aux musiques des autres pays d'Europe.

Si la Société du Concert spirituel a été officiellement dissoute en 1791, son flambeau a été repris à partir de 1794 grâce à une nouvelle et prestigieuse institution : le Conservatoire de Paris qui avait pour mission non seulement l'enseignement de la musique mais aussi l'organisation de concerts : ceux de la Société des concerts du Conservatoire. À partir de 1801, l'Opéra de Paris a repris la tradition des concerts de musique sacrée ou spirituelle au moment de Pâques, puis à partir de 1806 au moment de Noël.

Le Concert spirituel n'était pas mort.

LE TAMBOURIN, UNE FORME INSTRUMENTALE DU XVIII^e SIÈCLE

Dominique AMANN

Le mot « tambourin » désigne précisément trois choses bien distinctes : 1° un instrument toujours associé au galoubet dans la musique provençale ; 2° une danse de l'époque baroque : Marie-Anne Cupis, dite « La Camargo », une danseuse très célèbre qui obtint des succès immenses à l'opéra dans le deuxième quart du XVIII^e siècle, fut la meilleure interprète de cette danse, car elle était très habile dans les sauts ; 3° une forme musicale qui a parcouru tout le XVIII^e siècle.

Le tambourin et son inséparable compagne la petite flûte provençale nommée « galoubet », devenus les instruments identitaires de la Provence, accompagnent aujourd'hui les manifestations félibréennes ou folkloriques : le substantif « galoubet » apparaît soudainement en 1723, dans le *Dictionnaire provençal et françois* de Pellas qui, à la page 164, le définit comme « flûte dont on jouë avec le bedon », ce terme « bedon » étant un autre nom du tambourin ; personne n'a jamais pu préciser l'origine de ce mot « galoubet »...

La danse nommée « tambourin », à deux temps, très rapide et très sautillante, se retrouve dans de nombreux opéras baroques, dans la première moitié du XVIII^e siècle : elle est bien décrite dans les traités de danse de cette époque.

La forme instrumentale nommée « tambourin » illustra les instruments provençaux dans la musique baroque, à la cour du roi et dans la Capitale, du début du XVIII^e siècle jusqu'à la Révolution française.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, la thématique pastorale fut l'une des principales sources d'inspiration artistique : des bergers et bergères — très aristocratiques — se livraient à un badinage fort spirituel et galant, dans une Nature idéalisée. Les scènes pastorales étaient très goûtées du public, comme Molière l'indique bien dans son *Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II, quand M. Jourdain est avec son maître de musique. Celui-ci, désignant les musiciens qui l'accompagnent, dit à M. Jourdain :

MAÎTRE DE MUSIQUE

Il faut vous figurer qu'ils sont habillés en bergers.

MONSIEUR JOURDAIN

Pourquoi toujours des bergers ? On ne voit que cela partout.

MAÎTRE À DANSER

Lorsqu'on a des personnes à faire parler en musique, il faut bien que, pour la vraisemblance, on donne dans la bergerie. Le chant a été de tout temps affecté aux bergers ; et il n'est guère naturel en dialogue que des princes ou des bourgeois chantent leurs passions.

1. Organologie

C'est au début du XVIII^e siècle que le duo instrumental flûtet-tambourin apparaît dans la musique savante. Le flûtet est une flûte à bec de la famille des flûtes d'harmoniques : de perce très étroite, elle ne donne pas les sons fondamentaux qui correspondraient à la longueur de l'instrument, mais directement la deuxième série de partiels, à l'octave des sons fondamentaux. Et comme la troisième série de partiels est à la quinte de la deuxième, cette flûte ne nécessite donc que trois trous mélodiques. Elle peut ainsi être jouée d'une seule main ; l'usage était alors établi de jouer une percussion de l'autre main, en l'occurrence un long tambourin, délicatement touché avec une fine massette.

Le flûtet et le tambourin eux-mêmes sont, en réalité, restés d'un usage fort restreint à la cour et à la Capitale, utilisés seulement par quelques particuliers à la recherche de sonorités inhabituelles ou admis dans quelques salons pour y faire danser la bonne société ou y apporter une note quasi « exotique ». Ce que la musique savante a adopté, ce ne sont pas tant les instruments eux-mêmes, mais surtout leur imitation par d'autres instruments : le tambourin est alors une pièce instrumentale très rapide, à deux temps, présentant la particularité d'être jouée par un orchestre imitant le flûtet et son tambourin.

L'origine du tambourin est réputée se trouver dans la tragédie en musique *Alcyone* de Marin Marais, créée à Paris, par l'Académie royale de musique, le 18 février 1706 : on y trouve en effet deux pièces, explicitement appelées pour la première fois « tambourins » et qui font danser des matelots – en fait, dans mes recherches personnelles sur ce sujet, j'ai trouvé les prémisses de cette forme quelques années avant cette date. Leur écriture musicale est assez simple : l'orchestre joue un air tout à fait gai et enlevé puisque le flûtet est considéré comme un instrument joyeux ; et diverses percussions imitent la battue du tambourin. Ces deux tambourins sont formés de deux phrases musicales de huit mesures, jouées chacune deux fois (forme AA-BB).

Les Provençaux ont toujours imaginé que leurs instruments avaient fourni le modèle de cette musique. La réalité n'est peut-être pas aussi simple. Il y avait en effet, au début du XVIII^e siècle – comme encore aujourd'hui d'ailleurs – deux régions qui connaissaient une telle combinaison instrumentale :

– la Provence, certes, avec le flûtet ou, en provençal, le *fluité* ou *flahut* ou *flahutet*, et cette petite flûte, jouée d'une seule main, était accompagnée par un tambourin rond avec une peau ;

– et l'Occitanie, dans ses régions du Pays basque, du Béarn et de la Gascogne, connaissait également une petite

flûte à trois trous, jouée d'une seule main, certainement très proche de la flûte provençale, mais accompagnée d'un tambourin par contre très différent puisqu'il ne s'agissait pas d'un tambour avec des peaux mais avec des cordes, appelé « tambourin à cordes » ou « tambourin de Gascogne » : c'est une boîte rectangulaire, longue d'environ soixante centimètres et large d'une dizaine, tenue verticalement dans le creux du coude du bras gauche, et sur laquelle sont tendues quelques cordes que l'on frappe avec une baguette de bois ; il est évident que ces cordes devaient être accordées, à la fois entre elles – en l'occurrence par un intervalle de quinte – et avec la flûte, pour que les deux instruments joués ensemble produisent, étant réunis, un son bien harmonieux.

Au tout début du XVIII^e siècle, les tambourins distinguaient parfois ces deux sources d'inspiration : pour imiter le tambourin de Provence, un instrument grave répétait par exemple la même note et pour imiter le tambourin de Gascogne l'instrument répétait le même accord de quinte. Mais il est vrai que, très rapidement, la forme s'est standardisée et que les compositeurs se contentèrent de battre simplement la mesure sur une seule note grave ou avec des percussions.

2. Le tambourin à l'opéra

Au cours du XVIII^e siècle, le tambourin est resté une forme essentiellement instrumentale : il ne pouvait pas être chanté, car ses mélodies étaient bien trop rapides pour la parole. On le trouve essentiellement dans les suites instrumentales et dans l'opéra.

C'est à l'opéra que la forme tambourin connut son plus grand succès : elle permettait de faire entendre une musique vive et légère, pittoresque et sautillante ; elle permettait aussi de faire danser un peu tout le monde, toutes sortes de personnages mythologiques ou exotiques, mais principalement les bergers et les matelots... surtout s'ils étaient provençaux ! Sur cent cinquante-quatre opéras que j'ai pu étudier, créés entre 1706 et 1755 – c'est-à-dire pendant la première moitié du XVIII^e siècle –, soixante-cinq (soit une proportion de quarante-deux pour cent) contiennent des tambourins.

Joseph Bodin de Boismortier, mort en 1755, et qui passa une partie de sa vie à Perpignan, fut un compositeur très fécond, dont on disait :

Bienheureux Boismortier, dont la fertile plume

Peut tous les mois, sans peine, enfanter un volume.

On lui doit en effet une œuvre considérable – environ deux cents opus, – dont le ballet comique en trois actes intitulé *Don Quichotte chez la Duchesse*, représenté pour la première fois le 12 février 1743. Dans l'acte I, don Quichotte a tué un monstre et se décide à repartir vers d'autres combats pour mériter l'infante Dulcinée. Avant son départ, le chœur célèbre sa victoire et des pâtres dansent au son de deux tambourins. Il était courant, en effet, de regrouper les tambourins par deux : le premier est alors très vif et écrit dans une tonalité majeure ; le second, dans une tonalité mineure, est un peu plus lent et permet aux danseurs de souffler ; et on termine sur une note gaie et enlevée en reprenant le premier tambourin.

C'est Jean-Philippe Rameau qui hissa l'opéra baroque à ses plus hauts sommets. Il a laissé une cinquantaine

d'œuvres lyriques : des divertissements, des pastorales, des opéras-ballets, comédies et tragédies en musique. Et Rameau fut le « champion » incontesté du tambourin car il en mit dans presque tous ses opéras.

Les compositeurs provençaux ont, naturellement, eu à cœur de composer des tambourins.

André Campa, originaire d'Aix-en-Provence où il a passé toute son enfance et sa jeunesse, outre un important répertoire de musique religieuse, a composé une quarantaine d'œuvres lyriques. Dans *Hippodamie* (1708), il n'y a pas de pièce spécifiquement appelée « tambourin » mais, à deux reprises, le compositeur utilise une écriture de type tambourin, dans des rigaudons dont la ritournelle est rythmée avec une basse obstinément répétée. Par contre, il y a deux tambourins dans *Achille et Deidamie* (1735) et un seul « tambourin pour les matelots » dans la version de 1731 de l'opéra *Idoménée* originellement créé en 1712.

L'avignonnais Jean-Joseph Mouret, qui vécut de 1682 à 1738, a mis cinq ou six tambourins dans ses œuvres instrumentales ; on en trouve encore une quinzaine dans ses *Divertissements* composés pour le Théâtre-Italien. Dans son acte intitulé *La Provençale* — qui n'est pas un opéra indépendant mais seulement une nouvelle entrée ajoutée aux *Festes de Thalie* en 1722 —, il est spécifiquement précisé, dans une note, que « Le Tambourin joué avec l'Orchestre tous les Airs du Divertissement ». Il n'y a pas d'autres tambourins dans sa quinzaine d'œuvres lyriques.

Le Narbonnais Jean-Joseph Cassanéa de Mondonville a composé une dizaine d'œuvres lyriques dans chacune desquelles on trouve quelques tambourins. Il y a surtout six tambourins dans son opéra *Daphnis et Alcimadure*, sous-titré « Pastorale languedocienne en un prologue et trois actes » et créé en 1754.

Étienne-Joseph Floquet, né à Aix-en-Provence le 23 novembre 1748 et mort à Paris en mai 1785, a produit quelques œuvres lyriques. Il y a un tambourin dans sa tragédie lyrique en trois actes intitulée *Hellé* et représentée en 1779. Il est surtout connu pour son fameux tambourin du *Seigneur bienfaisant*, de 1780.

Quant à Nicolas d'Alayrac, né en 1753 et mort en 1809, il est apparu trop tardivement dans le XVIII^e siècle : c'est pourquoi il n'y a guère de tambourins dans son œuvre. Il est toutefois l'auteur d'un très célèbre tambourin, dans *Nina*, une comédie en acte.

3. Le tambourin dans la suite instrumentale

La suite, au XVII^e et au début du XVIII^e siècles, est la forme presque exclusive de la musique instrumentale française : elle se compose de plusieurs danses — en moyenne six à huit — de caractères différents, et qui se succèdent généralement dans la même tonalité. Les danses en faveur à cette époque étaient le menuet, la pavane, la gaillarde, la courante, le passepied, la forlane, etc. Quelques régions de France avaient fourni leurs danses locales, bien évidemment anoblies par les chorégraphes et musiciens savants : c'est ainsi que la gavotte venait du pays gavot ; le rigaudon était originaire du Dauphiné, la bourrée du Berry, etc. Et c'est au début du XVIII^e siècle que la suite s'est enrichie de la forme nouvelle nommée « tambourin ». Dans de telles suites,

le tambourin était alors la danse la plus légère, la plus vive et la plus rapide, idéale pour terminer la série de pièces d'une façon très allègre. On trouve ainsi de très nombreux tambourins, dans les suites pour orchestre et pour divers instruments.

On trouve également quelques tambourins en dehors de l'opéra et de la suite instrumentale. C'est relativement peu fréquent, mais tout aussi amusant : on en trouve un exemple chez Jean-François Tapray, musicien d'origine lorraine, à propos des six concertos de son opus 1, pour clavecin ou orgue, qui doivent dater d'environ 1760. Le sixième de ces concertos, après un mouvement grave et un *aria gratoso*, se termine sur un extraordinaire *presto* en forme de tambourin. L'organiste s'amuse follement avec des mélodies très sautillantes jouées par la main droite tandis que des batteries d'accords de la main gauche imitent le tambourin.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, le tambourin est même apparu dans la musique religieuse, en l'occurrence dans le « Noël ». La fête chrétienne de la Nativité de Jésus a donné lieu à une production musicale considérable et toutes les régions de France ont eu leurs *Noëls*. Jouer, à l'orgue, un Noël en tambourin consistait à adopter une registration telle que l'instrument imitât la flûte régionale et son tambourin : concrètement, il suffisait de jouer l'air du Noël avec la main droite sur le registre le plus aigu tandis que la main gauche, avec un jeu plus grave, se contentait de tapoter de façon rythmique la même note pour imiter le tambourin.

4. Aspects anecdotiques

Deux aspects très anecdotiques sont significatifs de l'engouement des Parisiens pour la musique provençale.

Le premier pourrait s'appeler la « machine à composer les tambourins ». Au XVIII^e siècle, il existait des dispositifs permettant à toute personne, même non musicienne, de composer des mélodies. Il s'agissait généralement de jeux de société, destinés à l'agrément des salons mondains. Lorsque la conversation faiblissait, lorsque l'ennui menaçait, quelque boute-en-train s'empressait de composer ainsi une mélodie nouvelle et il se trouvait toujours dans l'assistance un violon ou une flûte pour faire entendre cette trouvaille.

Un certain Bonnay, violoniste à l'Académie royale de musique quelques années avant la Révolution — illustre inconnu aujourd'hui quoiqu'il ait publié en son temps six nocturnes pour deux violons, un opéra et la musique de deux comédies — a laissé un curieux manuscrit, daté de 1770, dans lequel il a adapté un système à composer des menuets pour le transformer en un système à composer des tambourins. Le jeu est très simple : on lance un dé à jouer huit fois de suite et un premier tableau indique, pour chaque jet, en fonction du nombre de points obtenus sur le dé, un numéro. À chaque numéro correspond une mesure notée sur une partition : les huit mesures ainsi sélectionnées forment la première phrase du tambourin. En renouvelant l'expérience une seconde fois avec un deuxième tableau, on obtient les huit mesures de la deuxième phrase musicale... et le tambourin est composé ! En fait, Bonnay avait seulement composé six tambourins, tous différents certes, mais tels que n'importe laquelle des huit premières mesures puisse être suivie par n'importe laquelle des huit deuxième mesures, et ainsi de suite. Au prix de cette contrainte,

minime pour un compositeur habile, le système devient terriblement efficace puisque la combinatoire permet de réaliser $8^8 = 8 \times 8 \times 8 \times 8 \times 8 \times 8 \times 8 = 16\,777\,216$ tambourins différents !

Seconde anecdote, le fameux « flûteur automate ». Jacques de Vaucanson fut un génial créateur d'automates qui firent l'admiration de l'Europe entière. Pour Pâques de l'année 1738, il présenta à Paris un nouvel automate appelé *le Joüeur de tambourin*, qui n'est plus connu que par la gravure conservée à Paris au musée Carnavalet, montrant les trois automates de Vaucanson : le faune jouant de la flûte traversière ; le canard picorant des graines et expulsant, quelques instants après, une fiente ; et le joueur de tambourin avec la flûte jouée de la main gauche et le tambourin qui l'accompagne. Il s'agissait d'un personnage grandeur nature, planté sur un piédestal contenant le mécanisme. Il était habillé en berger et jouait, sur un flûtet et un tambourin, une vingtaine d'airs différents, tels que menuets, rigaudons ou contredanses.

Vaucanson aurait pu se contenter de disposer, dans le socle de cet automate, un petit orgue de barbarie jouant les airs... la réalisation en aurait été grandement simplifiée. Mais non ! il faut savoir que l'automate jouait réellement un vrai flûtet, en soufflant dedans et en bouchant les trous avec ses doigts articulés. Après avoir salué le public, le berger portait la flûte à ses lèvres et un système très complexe de petits soufflets disposés dans sa poitrine, en guise de poumons, envoyait l'air avec la pression exacte nécessitée par chaque note jouée ; la main gauche tenait le flûtet et trois doigts articulés bouchaient les trous selon les doigtés exigés par chaque note, tandis que la main droite, tenant une vraie massette, battait un vrai tambourin. Tous ces mouvements étaient obtenus par un mécanisme d'une infinie complexité, piloté, selon l'habitude de l'époque, par un cylindre en bois, comme ceux des anciens orgues de barbarie, hérissé de picots métalliques.

Le jeu du berger était si parfait, sa ressemblance si exacte, que sa première présentation aux Parisiens souleva une émotion considérable, un afflux incroyable de gens au bord de l'émeute. *Le Mercure de France* d'avril 1738 fit une extraordinaire relation de ces événements et leur consacra deux pages entières.

5. Le déclin du tambourin

C'est la Révolution française qui, en marquant une rupture complète dans tous les arts, a précipité le déclin du tambourin... comme, d'ailleurs, de toutes les autres danses baroques... comme aussi du clavecin et de tous les instruments si pittoresques de la musique pastorale, qui, en quelques années, disparurent totalement du paysage musical. Il y a toutefois quelques survivances

inattendues. Par exemple, dans l'opéra révolutionnaire en un acte *La Rosière républicaine* de Grétry, créé à Paris le 26 décembre 1793, et qui contient une scène où l'on voit un prêtre en train de dire la messe ; au milieu de cet office, il entend une musique militaire qui défile au dehors en interprétant son répertoire républicain ; alors, soudain animé d'un ferveur patriotique, il déchire son bréviaire, se dépouille des ornements liturgiques, se retrouve habillé en sans-culotte et se met à chanter : « Nous voulons un pape sans-culotte » ! Les religieuses présentes dans l'église jettent leur voile et se mettent à danser... un tambourin !

Au XIX^e siècle, le tambourin est presque totalement « éradiqué » de tout le répertoire. Il n'en subsiste que de rarissimes exemples, dans des œuvres bien mineures.

Au XX^e siècle, il a fait une apparition bien timide. Maurice Duruflé, par exemple, en a composé un dans ses *Trois danses pour orchestre, opus 6*, de 1939. Henri Tomasi, également, termine ses *Pastorales provençales* pour deux guitares, flûte et orchestre à cordes, de 1967, par un tambourin.

Mais il n'y a là qu'une survivance très anecdotique. Le tambourin, en effet, n'a pu voir le jour que dans le contexte de cette musique dite « pastorale », si typique du XVIII^e siècle et de sa conception aristocratique de la Nature.

Les instruments provençaux avaient, eux aussi, quitté leur région d'origine pour essaimer jusqu'à la cour du roi et dans la Capitale, essentiellement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cela est attesté par plusieurs sources :

— d'une part, il faut savoir que l'orchestre de l'Académie royale de musique — nous dirions aujourd'hui l'Opéra de Paris — avait un tambourin ; jusqu'en 1778, ce fut un certain Lemarchand, joueur de basson et de tambourin ;

— d'autre part, des méthodes de galoubet ont été publiées à Paris, par exemple celles de Carbonel (ca 1766), de Le Marchand (1787), d'Abraham (ca 1790), et de Chateauminois (ca 1810).

La première moitié du XIX^e siècle faillit être fatale aux instruments provençaux. Si les villages avaient conservé quelques anciens tambourinaires, la jeunesse des villes préférait s'adonner aux instruments nouveaux — clarinettes, trombones, tubas, etc. — et à leur pratique au sein d'harmonies et d'orchestres. Il fallut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle et le grand mouvement de la renaissance provençale initié par Frédéric Mistral pour voir le retour des instruments provençaux. Instaurés comme instruments identitaires de la Provence, enseignés dans les écoles félibréennes, dotés d'un répertoire spécifique, le galoubet et son inséparable tambourin connurent alors une nouvelle jeunesse.

THÈME : Réflexions sur l'art dans la Grèce antique

ARMONIA, L'ORDRE ET LES PROPORTIONS DANS L'ART

Dominique AMANN

Le concept d'ἁρμονία propose une réflexion sur les bases méthodologiques de l'art dans l'Antiquité, formant presque une définition mathématique de la Beauté.

1. Harmonie

Il ne faut surtout pas traduire – du moins en première approche – le substantif grec ἁρμονία par notre substantif « harmonie ». En effet, ce terme présente en français une certaine polysémie, qui est, notamment, attestée par le fait qu'il a produit deux adjectifs : « harmonieux » et « harmonique ».

Dans la langue médiévale, « harmonie » désignait l'accord, le mélange agréable à l'oreille de sons différents 1° par le timbre – exemple : une même mélodie chantée conjointement par des voix et des instruments – ou 2° par la hauteur tonale, comme dans les consonances d'octave ou de quinte. Dans le même ordre d'idées, on parlait de « l'harmonie d'un instrument » pour indiquer que tous ses éléments sonores – cordes, tuyaux, etc. – étaient particulièrement bien réglés.

Aujourd'hui, le substantif « harmonie » désigne surtout la science qui règle l'écriture des accords ou la conduite de plusieurs parties devant être jouées simultanément. C'est la grammaire de la langue musicale. On parlera ainsi de l'harmonie « classique » ou « dodécaphonique », et ces différents langages sont enseignés dans des traités.

Sur le plan instrumental, une « harmonie » ou un « orchestre d'harmonie » est une formation musicale réunissant des bois, des cuivres et des percussions. La Musique des équipages de la flotte de Toulon est une harmonie, composée de ces trois familles d'instruments¹.

Enfin, on parle, en facture instrumentale de la « table d'harmonie » d'un piano ou d'un clavecin pour désigner la surface plane, en bois, sur laquelle sont tendues les cordes.

Dans le langage courant, le substantif « harmonie » désigne :

1° un ordre : Leibniz parle de l'*harmonie préétablie* qui existe entre les monades ; on dit aussi de quelqu'un que « sa vie est en harmonie avec ses idées » ;

2° les bonnes relations entre des personnes : l'harmonie qui règne dans une famille ; vivre en harmonie avec quelqu'un ; une harmonie de vues et de sentiments ;

3° l'ensemble des rapports entre les parties d'un tout : l'harmonie des volumes, des proportions ;

4° la beauté : l'harmonie d'un discours, d'un visage.

Face à cette multiplicité de sens, et pour éviter toute confusion, il est mieux de rendre le grec ἁρμονία par sa simple translittération *àrmonia*.

2. Ἄρμονία

En grec classique, la racine ἄρμω- produit différents radicaux – ἄρμωγ-, ἄρμωδ-, ἄρμωζ-, ἄρμων-, ἄρμωσ-, etc.² – générant toute une série de mots exprimant l'idée de joindre, accorder, adapter, ajuster, assembler, arranger, emboîter, unir... mais avec la condition essentielle que cette réunion forme un tout convenable, bien assorti et bien disposé, éventuellement agréable à l'œil ou à l'ouïe.

Dans la littérature primitive

Historiquement, le substantif féminin ἁρμονία apparaît à quatre reprises – sous deux formes verbales et deux formes nominales – au chant V de l'*Odyssée*.

Voyant l'alanguissement d'Ulysse loin de sa patrie, la nymphe Calypso, qui le retenait sur son île, lui rend la liberté. Elle lui ordonne : ἀλλ' ἄγε δούρατα μακρὰ ταμὼν ἄρμόξεο χαλκῷ εὐρεῖαν σχεδίη (vers 162-163), « Allons ! ayant coupé avec le bronze de longues poutres, assemble³ un large radeau ». Réjoui, Ulysse se met bien vite au travail, abat vingt arbres, les dégauchit, les rabote à la perfection ; la nymphe lui ayant procuré des tarières, il fore ses poutres καὶ ἤρμοσεν ἀλλήλοισιν (vers 247), « et les assembla toutes » : le parfait ἤρμοσεν⁴ désigne ici l'opération de disposer côte à côte et à leur place les différents éléments constitutifs afin de former le radeau. Ensuite, γόμοισιν δ' ἄρα τήν γε καὶ ἁρμονίησιν ἄρασεν (vers 248), « puis il les assujettit avec des chevilles et des traverses » : le radeau étant formé de poutres parallèles simplement juxtaposées, les ἁρμονίησιν⁵ sont des traverses disposées perpendiculairement et sur lesquelles les poutres sont chevillées.

On retrouve ce terme une fois dans l'*Iliade*, au vers 255 du chant XXII : Hector, s'apprêtant à combattre Achille, lui promet de respecter son cadavre s'il obtient le triomphe et lui demande, en échange, le même engagement. Afin de mieux sceller son serment, il en réfère aux dieux : τοὶ γὰρ ἄριστοι μάρτυροι ἔσσονται καὶ ἐπίσκοποι ἁρμονιάων (vers 254-255), « ils seront en effet les meilleurs témoins et les meilleurs gardiens de nos accords ». Et, en déniaut à Hector le droit de proposer de tels arrangements, Achille utilise l'accusatif pluriel très synonyme συνημοσύνας (vers 261), « conventions, engagements ».

Ces quelques exemples puisés dans la littérature la plus ancienne ⁶ illustrent bien les deux significations primitives du substantif féminin ἁρμονία : il désigne les traverses, bien apprêtées et forcées avec précision, destinées à tenir assemblées les poutres formant le radeau d'Ulysse ; il désigne aussi un traité ou des arrangements établis entre deux parties. Sous ces deux acceptions, il évoque l'idée d'unir, de rassembler avec le souci du détail et la recherche de la perfection. Et le verbe ἁρμόζω réfère à l'action de réaliser cet assemblage, avec des éléments bien apprêtés, disposés de la meilleure manière et assemblés avec (un grand) art.

La signification du terme se diversifie ensuite un peu, comme l'illustrent ces quelques citations :

— dans le livre II de ses *Histoires*, au chapitre 96, parlant de la construction des navires égyptiens, Hérodote (V^e siècle) expose que leur bordé est formé de planches d'environ deux coudées, disposées à plat en quinconce et assemblées au moyen de chevilles longues et solides : ces assemblages soignés d'éléments préparés sont nommés ἁρμονίαις ;

— Diodore de Sicile (I^{er} siècle av. J.-C.), au chapitre 8 du livre II de sa *Bibliothèque historique*, décrit le pont projeté par Sémiramis pour une ville extraordinaire qu'elle fit construire en Babylonie : il avait cinq stades de longueur et était porté par des piles espacées de douze pieds ; la bâtisseuse τοὺς δε συνεριδομένους λίθους τόρμοις σιδηροῖς διελάμβανε, καὶ τὰς τούτων ἁρμονίας ἐπλήρου μόλιβδον ἐντήκουσα, « incrusta des chevilles de fer dans les pierres appuyées les unes sur les autres et remplit ces assemblages (ἁρμονίας) avec du plomb qu'elle avait fait fondre » ;

— Claude Galien (II^e siècle de notre ère) nomme ἁρμονία la soudure des deux parties d'un os qui s'était brisé ;

— et Eschyle (V^e siècle av. J.-C.), dans son *Prométhée enchaîné*, évoque τὰν Διὸς ἁρμονίαν, « l'ordre établi [dans l'Univers] par Zeus ».

Dans sa signification la plus ancienne, le substantif ἁρμονία évoque donc l'idée de réunir des éléments pour former un tout ; cet assemblage n'est toutefois pas improvisé ni laissé au hasard : il est constitué d'éléments spécifiquement préparés et réunis avec le plus grand soin. Dans un sens figuré, le terme désigne un traité ou des arrangements passés entre des parties : il s'agit, bien sûr, d'accords négociés et bien établis, à la satisfaction de tous. Enfin, par extension, ἁρμονία désigne un ordre, une organisation remarquable, qui structure un ensemble de composants en un tout achevé, comme l'ordre cosmique.

À l'époque classique

L'époque classique va continuer à véhiculer ces mêmes significations, notamment dans le domaine de la musique où le substantif ἁρμονία a connu une fortune particulière. Platon en fait un très grand usage, avec plusieurs sens.

1. Parfois, il désigne par ce substantif des observations acoustico-mathématiques simples. Dans ce registre, Platon peut désigner, *a minima*, une simple consonance entre deux éléments : par exemple, évoquant la tempérance (σωφροσύνη), Platon dit qu'elle ressemble

à συμφωνία τινὶ καὶ ἁρμονία ⁷, « une consonance et un accord », car elle est à la fois κόσμος, « ordre », et ἐγκράτεια, « maîtrise », s'exerçant sur les plaisirs et les passions ⁸. On trouve également une comparaison entre trois éléments : l'homme doit établir un parfait accord entre les trois parties de son âme, ὥσπερ ὄρους τρεῖς ἁρμονίας ἀτεχνῶς, νεότης τε καὶ ὑπάτης καὶ μέσης ⁹, « comme entre les trois termes d'une ἁρμονία, la nète, l'hypate et la mèse », c'est-à-dire entre la fondamentale, sa quinte et son octave.

2. Mais le substantif ἁρμονία, dans la science musicale, réfère le plus généralement au schéma de division de l'octave au moyen de huit sons : dans sa cosmogonie, telle qu'elle est exposée à la fin de *La République*, Platon décrit huit cercles concentriques et, sur le haut de chacun d'eux, une sirène faisant entendre une note ; et ces huit notes composent une ἁρμονία ¹⁰, c'est-à-dire une octave complète. L'ἁρμονία désigne alors un ordre complexe, formé à partir de nombreux éléments réunis par des proportions idéales, d'expression mathématique, en un tout parfaitement unifié ¹¹.

3. Le plus souvent, il désigne les différentes échelles musicales selon lesquelles était composée la musique grecque. Pour Platon, la mélodie (τὸ μέλος) se compose de trois éléments, λόγου τε καὶ ἁρμονίας καὶ ῥυθμοῦ ¹², les paroles, l'harmonia et le rythme : ici, le terme ἁρμονία renvoie très clairement aux différents modes musicaux puisque, quelques lignes plus loin, Platon évoque les harmonies « plaintives », comme la lydienne, ou « molles », comme l'ionienne et la lydienne. Désignant ainsi les échelles selon lesquelles la musique est composée ¹³, ἁρμονία est synonyme de τρόπος, « manière de s'exprimer », ou de τάσις, « échelle ¹⁴ ».

L'ἁρμονία comme ordre

Ces apports plus récents permettent de parachever l'étude sémantique du concept d'ἁρμονία.

Dans toutes ses acceptions, ce substantif désigne, *a minima*, un assemblage particulièrement soigné et réussi d'éléments spécifiquement préparés à cet effet. L'ἁρμονία consiste donc en principes d'ordre et d'organisation : elle s'oppose au chaos qui est désordre ou désorganisation. Et, en ce domaine, l'ἁρμονία est de nature divine puisque la cosmogénèse de l'antiquité grecque est toujours décrite comme un passage du chaos primitif au cosmos parfaitement organisé selon une volonté créatrice.

L'ἁρμονία se conçoit à trois niveaux

1. Au premier niveau, elle consiste simplement en une collection d'éléments bien choisis et bien préparés pour former un tout parfait : les poutres formant le radeau d'Ulysse, les pierres disposées pour former une arche, etc.

2. Les ἁρμονίαι du deuxième niveau sont plus élaborées et nécessitent la συμμετρία ¹⁵ : l'ἁρμονία est plus élaborée quand elle peut s'exprimer par un langage mathématique, quand les parties du tout utilisent la même unité de mesure, sont commensurables. Le sculpteur Polyclète, par exemple, qui vécut au V^e siècle, est célèbre pour

avoir réalisé une statue que ses contemporains avaient baptisée κανών, « canon, modèle ». Nous ignorons tout de cette œuvre mais nous en connaissons le principe : exprimer la mesure de chaque élément par référence à un élément de départ. Partant du majeur, on dira, par exemple : la phalange a la longueur l , la phalange la longueur $1,5 l$ et la phalange la longueur $2 l$; la paume de la main a la même longueur que le majeur ; l'avant-bras mesure tant de fois la paume, etc. Dans cette description mathématique, chaque élément est donc mesuré par son rapport à un autre élément. Ce rapport est généralement exprimé en grec par le substantif λόγος¹⁶. Comme les Grecs ne connaissaient pas notre moderne calcul des fractions, ils exprimaient le rapport entre deux éléments a et b par la tournure littéraire « a est à b »¹⁷.

Dans leur mathématique, les Anciens utilisaient toujours les nombres les plus simples : les premiers entiers naturels. Au temps de Platon, ils ne savaient manipuler que des nombres entiers : toutes les mesures à base d'irrationnelles sont donc très postérieures à cette époque¹⁸.

3. Enfin, les ἀρμονίαι les plus élaborées sont celles qui reposent sur des proportions numériques, c'est-à-dire sur des égalités de deux rapports ; en grec, « proportion » se dit généralement ἀναλογία : l'ἀναλογία est une égalité de deux rapports, de deux λόγος. Les Grecs exprimaient l'égalité de deux rapports par la tournure littéraire : « a est à b comme c est à d »¹⁹.

Les Anciens s'intéressaient tout particulièrement à réunir des contraires, des éléments opposés – le grave et l'aigu, le grand et le petit – un peu à la façon d'Harmonie, la ravissante fille d'Arès, dieu de la guerre, et d'Aphrodite, déesse de l'amour. Et, pour mieux réunir ces contraires, ils recherchaient un élément intermédiaire présentant certaines caractéristiques mathématiques : l'ἀναλογία ne nécessite donc plus que trois termes, deux extrêmes a et c , et un moyen b et son expression est alors : « a est à b comme b est à c ». Cet élément intermédiaire était nommé μεσότης²⁰, généralement traduit aujourd'hui par « médiété »²¹.

En ce domaine, la plus belle construction réalisée par les Anciens – apparemment dès l'époque de Pythagore – fut la division de l'intervalle d'octave, construction si remarquable qu'elle est même devenue modèle mathématique pour d'autres sciences. Il s'agit d'un ensemble de proportions permettant de structurer l'univers des sons musicaux.

Les théoriciens de l'Antiquité sont partis d'observations très élémentaires, réalisées sur une simple corde vibrante tendue sur deux chevalets fixes. Un chevalet mobile partage tout d'abord cette corde en son milieu :



et l'on suppose que le son obtenu en pinçant seulement la moitié droite de la corde soit un *do*. Si l'on augmente la longueur de cette demi-corde de sa moitié :



la corde ainsi obtenue rend le son *fa*, à la quinte inférieure du *do* de départ. Le rapport caractéristique de la quinte est donc « de 2 à 3 » (2:3).

Si l'on ajoute, à la corde donnant le *fa*, le tiers de sa longueur, on obtient la corde entière, donnant le *do* à la quarte inférieure du *fa* ; le rapport caractéristique de la quarte est donc « de 3 à 4 » (3:4).

Ce deuxième *do* est, par ailleurs, à l'octave inférieure du *do* de départ et le rapport des cordes produisant ces deux *do* est « de 2 à 4 » ; le rapport de 2 à 4 se simplifie en rapport de 1 à 2. Le rapport caractéristique de l'octave est donc « de 1 à 2 » (1:2).

En poursuivant ces divisions ou en comparant les rapports obtenus, on arrive à une division de l'octave en huit degrés caractérisés chacun par un rapport. En exprimant ces rapports par rapport au premier *do*, on obtient les résultats suivants :

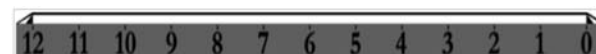
do	ré	mi	fa	sol	la	si	do
1:1	9:8	81:64	4:3	3:2	27:16	243:128	2:1

Cette construction présente bien les caractéristiques de l'ἀρμονία du premier niveau : elle réunit en effet des éléments bien choisis – huit degrés musicaux – et bien établis de manière à former un tout parfait : une gamme mélodique.

Cette gamme réunit également les caractéristiques des ἀρμονίαι du deuxième niveau, à savoir un langage mathématique à base des premiers entiers naturels – les nombres 1, 2, 3 et 4 suffisant à définir les consonances d'octave, quinte et quarte – exprimant des longueurs de cordes commensurables entre elles.

Et l'on y trouve enfin la caractéristique du troisième niveau : des éléments formant « médiétés », en l'occurrence, ici, deux médiétés bien particulières, la moyenne géométrique et la moyenne harmonique.

Les Grecs, pour simplifier leurs calculs, avaient l'habitude de diviser la corde en douze parties égales :



En ce cas, les intervalles caractéristiques correspondent aux nombres suivants :

do	ré	mi	fa	sol	la	si	do
1:1	9:8	81:64	4:3	3:2	27:16	243:128	2:1
12			9	8			6
fondamental			quarte	quinte			octave

et l'on voit bien apparaître deux médiétés entre les deux *do* extrêmes :

– une moyenne arithmétique : elle est obtenue quand il y a le même écart entre a et b qu'entre b et c , c'est-à-dire quand $a-b = b-c$; elle correspond ici à la quarte puisque $12-9 = 9-6 = 3$;

– une moyenne harmonique : elle est définie quand b dépasse c d'une fraction de c et que a dépasse b de la même fraction de a , c'est-à-dire quand $(b-c):c = (a-b):a$; c'est le cas, ici, de la quinte : $(8-6)/6 = (12-8)/12 = 1/3$.

Ces deux extrêmes dans le rapport du double reliés par deux médiétés formaient, pour les Anciens, le sommet de l'ἀρμονία, c'est-à-dire de la construction esthétique.

3. Conclusion

Dans toutes ses acceptions, l'ἁρμονία introduit au minimum un ordre organisant des éléments en un tout parfait. Cet ordre aboutit à une organisation supérieure s'il fait intervenir des nombres simples, réunis en rapports, eux-mêmes réunis en proportions ; et la perfection absolue est atteinte quand des éléments opposés peuvent être reliés par des médiétés.

Il en ressort finalement deux constatations fondamentales :

1° la Beauté naît d'une construction, de l'assemblage en un tout d'éléments bien choisis et bien apprêtés ;

2° un tout atteint à la beauté parfaite quand ses éléments entrent dans un réseau de relations parfaitement définies dans un langage mathématique.

Notes

¹ Dans sa forme actuelle à soixante-seize musiciens, la Musique des équipages de la flotte de Toulon réunit notamment :

— BOIS : une petite clarinette, quatorze clarinettes, une clarinette alto, une clarinette basse, quatre flûtes, deux hautbois, un cor anglais, trois bassons ;

— CUIVRES : trois saxophones altos, deux saxophones ténors, deux saxophones barytons, cinq cors, cinq trompettes, deux cornets, quatre trombones, deux barytons, deux basses, deux contrebasses ; sept clairons ;

— PERCUSSIONS : tambours, caisse claire, grosse caisse, timbales, cymbales, etc. mises en œuvre par six musiciens.

Comme la plupart des grands orchestres d'harmonie, la musique toulonnaise ajoute parfois d'autres instruments – comme le piano, la harpe, la contrebasse à cordes ou des guitares – mais ceux-ci n'appartiennent pas en propre à l'harmonie standard.

² Exemples : ἡ ἁρμογή, « 1. jonction, jointure ; 2. ajustement, arrangement » – ἁρμόδιος, « 1. bien ajusté ; 2. a) proportionné, convenable, agréable, b) de caractère facile » – ἁρμόζω, « 1. transitif, a) ajuster, adapter une chose à une autre, b) unir, assortir, former une union, c) par extension, diriger, gouverner. 2. intransitif, a) s'adapter, être ajusté, être proportionné, être d'accord, b) qui convient, convenable. 3. moyen, a) ajuster, mettre d'accord une lyre, b) construire, fabriquer pour soi, c) unir à soi, prendre pour femme » – ἁρμονικός, « 1. habile musicien. 2. conforme aux lois des accords, musical » – ὁ ἁρμός, « 1. a) emboîtement, jointure, b) ce qui sert à emboîter, à fixer, clou, cheville. 2. articulation ».

³ Forme ἁρμόζω, impératif de ἁρμόζω.

⁴ Il provient de ἁρμόττω, forme attique du verbe ἁρμόζω.

⁵ Forme dativale du pluriel.

⁶ L'Iliade et l'Odyssée ont été formées il y a environ deux mille huit cents ans par réunion de différents chants épiques préexistants. La rédaction finale de ces œuvres n'est toutefois intervenue qu'environ quatre cents ans plus tard.

⁷ Platon.- *La République*, livre IV, 430e.

⁸ Platon.- *La République*, livre IV, 430e. On retrouve cette idée dans *La République*, livre IV, 431e : la tempérance est un accord entre la raison et les passions ; ou 442a : il faut trouver un bon accord entre la raison et la colère. Cf. également *Le Banquet*, 187 abcd et 188 a, où l'ἁρμονία est définie comme un accord entre deux éléments contraires, comme le grave et l'aigu.

⁹ Platon.- *La République*, livre IV, 443d.

¹⁰ Platon.- *La République*, livre X, 617b.

¹¹ C'est également en ce sens qu'il faut comprendre l'ἁρμονία du corps humain (*La République*, livre IX, 591cd). *Idem* chez Plutarque, *De la Musique*, chapitre XII, 212 ; chapitre XIII, 226-227, 232, 237, 245, 251, 252 ; chapitre XVIII, 392 ; chapitre XX, 445. Voir aussi Platon, *Phédon*, 36, 38, 41-44, à propos de l'harmonie des cordes de la lyre et des parties de l'âme.

¹² Platon.- *La République*, livre III, 398c.

¹³ C'est ce sens qu'il convient de donner, chez Platon, au substantif ἁρμονία dans *La République*, livre III, 397c, 399a, 399c, 399e, 400a, 400d, 401d ; et livre X, 601a. *Idem* dans *Les Lois*, livre II, chapitres 1, 2, 5, 6, 9, 11, 12 et 13 où l'auteur parle des rythmes et des harmonies. *Idem* chez Plutarque, *De la Musique*, chapitre IV, 67 et 68 ; chapitre VII, 109 ; chapitre X, 148, 151, 152, 160 ; chapitre XI, 168, 188, 195 ; chapitre XII, 206 ; chapitre XV, 288 ; chapitre XVI, 307 ; chapitre XVII, 325.

¹⁴ Cf. Plutarque, *Περὶ Μουσικῆς*, chapitre IV, 67 et 68.

¹⁵ Il ne faut surtout pas traduire συμμετρία par « symétrie ». En réalité, le substantif συμμετρία – décalqué par le latin *cum-mensurabilis* – signifie « commensurabilité ».

¹⁶ Le substantif ὁ λόγος est très polysémique. — Dans le langage courant, il a deux sens principaux : 1° mot, d'où parole, d'où discours ; 2° raison, d'où Raison. — Dans la musique et les mathématiques, il désigne un couple de nombres ou de termes, d'où, par extension, le rapport de ces deux nombres ou termes. L'origine probable de cette signification particulière paraît devoir être recherchée dans le fait que λόγος peut aussi signifier « nombre », au sens de « au nombre de » : Hérodote, Σὺ γὰρ ἐν ἀνδρῶν λόγῳ, « Es-tu au nombre des hommes ? », ou ἐν ἀνδραπόδων λόγῳ ποιούμενος, « il les comptait au nombre de ses esclaves » ; Aristote, *Éthique à Nicomaque* 1131 b 20 : « un moindre mal, comparé à un mal plus grand, est au nombre du bien » (ἐν ἀγαθοῦ λόγῳ).

¹⁷ Archytas de Tarente, le dernier des grands pythagoriciens, contemporain de Platon, dans un fragment reconnu authentique de son *Περὶ μουσικῆς* transmis par Porphyre, exprime le rapport par la formule dorienne ὁ πρῶτος ποτὶ τὸν δεύτερον « le premier [est] au second ». Notation conventionnelle : a:b.

¹⁸ Le fameux « nombre d'or » a été nommé φ, « phi », en l'honneur du célèbre sculpteur Phidias (né à Athènes vers 490 et mort à Olympie après 430), qui réalisa la statuaire du Parthénon au début de la seconde moitié du V^e siècle avant notre ère. Le nombre φ ne fut érigé en valeur esthétique de référence et associé à diverses proportions naturelles qu'à la Renaissance. Le nombre φ est la solution positive de l'équation du second degré x² - x - 1 = 0 et il vaut 1,618033988749... — Euclide, dans ses *Éléments* (livre IV, troisième définition) l'aborde, certes, en traitant de la division en extrême et moyenne raison. Mais il y a encore loin de cette définition mathématique à son usage quotidien dans les arts : Vitruve, par exemple, au I^{er} siècle avant Jésus-Christ, n'admet toujours, en matière d'irrationnelles, que la diagonale du carré !

¹⁹ Dans le même fragment d'Archytas : ὁ πρῶτος ποτὶ τὸν δεύτερον καὶ ὁ δεύτερος ποτὶ τὸν τρίτον « le premier est au second comme le second au troisième ». Notation conventionnelle : a:b = b:c.

²⁰ Les substantifs ἡ μέσσα, ἡ μέσσα, ou plus tardivement ἡ μεσότης sont synonymes et signifient « milieu, moyenne, médiane ». Pour éviter des termes aujourd'hui trop spécifiquement connotés, notamment dans le domaine des mathématiques, il est préférable de traduire par « médiété ». — D'après Jamblique, cité par Nicomaque de Gêrèce dans son *Introduction harmonique*, les trois premières médiétés – arithmétique, géométrique, harmonique – étaient déjà connues de Pythagore et de ses contemporains.

²¹ Les équivalents latins de μεσότης sont *medietas* et *mediocritas*, désignant tous deux « un milieu, un centre », mais plutôt au sens d'un « juste milieu ». En français, les termes « médiane » et « moyenne » ont des sens bien définis dans le vocabulaire spécialisé de la statistique. La traduction « médiété » semble donc la plus adéquate pour désigner plus généralement un terme moyen entre deux extrêmes.

L'ESTHÉTIQUE PLATONICIENNE

Philippe GRANAROLO

Platon et l'art de son temps

Platon est le contemporain de l'art grec à son acmé : la période classique. Rappelons quelques dates : Platon voit le jour en 427 avant notre ère. Vingt ans avant sa naissance a débuté la construction du Parthénon (édifié entre 447 et 432), Phidias a produit ses plus belles sculptures entre 448 et 445, Polyclète entre 420 et 417, Sophocle a vécu de 495 à 405 et Euripide de 428 à 348. Ces dates suffisent à rendre troublante l'absence de toute référence aux chefs-d'œuvre artistiques de son époque dans les dialogues platoniciens. Pas un mot sur le Parthénon dans les écrits de Platon ! Au contraire, dans de nombreux dialogues, une critique sévère de la plupart des activités artistiques.

Il nous faudra parvenir au terme de cet exposé pour avoir une idée des raisons de cette absence. Mais on peut dès à présent en pointer quelques-unes. Raisons biographiques tout d'abord. Il y a chez Platon à la fois une véritable haine à l'égard d'Athènes, la Cité qui a osé condamner à mort son maître Socrate, un véritable misonéisme qui lui fait rejeter la plupart des créations de son temps, et une fascination pour l'Égypte, modèle de civilisation, pays dans lequel il a vraisemblablement subi des rites initiatiques qui l'ont profondément marqué. Raisons philosophiques surtout, qui ont été repérées par les deux géants du XIX^e siècle, Hegel et Nietzsche. Pour Hegel, la philosophie est dépassement de l'art, résolution des contradictions de l'art cherchant vainement à représenter l'infini dans des figures finies. Il ne serait donc pas étonnant que le père de la métaphysique ait développé ses principales méditations dans un espace qui se situe (ou du moins qui croit se situer) au-delà de la sphère de la représentation. Pour Nietzsche, Platon, perverti par Socrate, le « non-artiste par excellence », renonce à une carrière d'auteur tragique à la suite de la mort de Socrate. Socrate, puis Platon, sont les premiers « hommes théoriques » qui désertent le monde sensible habité par leurs grands prédécesseurs, les penseurs antésocratiques. Début d'une catastrophe dont le Nietzsche de *La Naissance de la tragédie* décrit pour la première fois les principales étapes.

Mais un paradoxe nous apparaît alors : malgré sa méfiance à l'égard de l'art et sa condamnation de la plupart des artistes de son temps, la pensée platonicienne est d'un intérêt considérable pour toute réflexion esthétique. Platon pose pour la première fois, et avec une profondeur peut-être inégalée, la question de la nature du Beau, et propose à l'énigme de la quête de la beauté une réponse métaphysique d'une telle profondeur qu'elle ne pourra qu'être répétée par la majorité de ses successeurs.

À la recherche de l'essence du Beau

La question de l'essence (οὐσία, εἶδος)

Tous les dialogues de jeunesse de Platon sont structurés de la même façon, ainsi que l'a remarqué Victor Goldschmidt (*La Structure des dialogues platoniciens*) : pour répondre à la question initiale que pose l'un des interlocuteurs de Socrate, question toujours concrète, pragmatique (par exemple : « Faut-il faire donner des leçons d'art militaire à ses enfants ? », dans le dialogue *Lachès*), Socrate impose de faire le détour par une question préalable destinée à savoir exactement de quoi l'on parle : « Qu'est-ce que le courage ? », pour en rester au dialogue *Lachès*, ou « Qu'est-ce que la vertu ? » dans le *Ménon*, ou « Qu'est-ce que la beauté ? » dans l'*Hippias Majeur*, sur lequel nous allons nous arrêter.

Quel est l'enjeu ? D'abord sortir du désaccord, des conflits liés à la démocratie naissante, à la montée de l'individualisme, au plaisir (malsain selon Platon) d'opposer les opinions dans des joutes oratoires stériles. Le dilemme est toujours le suivant, dramatisé par Platon : ou bien la guerre (la violence des Sophistes, même si c'est une violence sublimée), ou bien le pari d'une possible universalité sans laquelle il ne saurait y avoir de philosophie. Ensuite, donner un sens au langage : ou bien l'on se résout à réduire le langage à sa fonction utilitaire, ou bien l'on suppose un sens derrière les mots. Philosophier, c'est au fond décider que les mots ont un sens et que les signifiants, ainsi que les nommera Ferdinand de Saussure (dont le platonisme transparaît dans le cours qui a fondé la linguistique du XX^e siècle), visent un signifié idéal, une essence que Platon choisira d'appeler « idée ».

Donner un sens aux mots, c'est dépasser le monde multiple et éphémère des images, ramener une diversité à l'unité. Le dialogue *Phèdre* (en 265 d) donne de ce processus une excellente formulation : « Mener vers une forme unique, grâce à une vision d'ensemble, ce qui est dispersé de mille manières, afin d'indiquer clairement par la définition quel sera, dans chaque cas, l'objet de l'enseignement ».

Les six hypothèses de l'Hippias majeur

Dans l'un de ses dialogues de jeunesse les plus réussis, *Hippias Majeur*, Socrate va ainsi, en appliquant le procédé que nous venons de décrire, guider son interlocuteur de la pluralité des images vers l'unité de l'essence. À la question « qu'est-ce que le Beau ? », Hippias, sophiste polytechnicien pensant que ses compétences pratiques suffisent à garantir la pertinence de ses réponses, va proposer tour à tour six réponses, toutes imparfaites, mais cependant hiérarchisées, puisque partant de simples exemples de « choses belles », il va s'élever vers un début de définition. Les trois premières réponses d'Hippias montrent qu'il confond l'exemple et la définition : 1. Le

Beau, c'est une belle jeune fille. 2. Le Beau, c'est l'or. 3. Le Beau, c'est le convenable. Aussi imparfaites qu'elles soient, les premières réponses d'Hippias mettent en évidence les secteurs où se manifeste à nous la beauté : monde biologique des corps, monde psychologique des désirs, monde sociologique des valeurs. Poussé par Socrate, Hippias va proposer trois autres réponses. Même s'il reste prisonnier de la diversité, et peu capable de s'élever du multiple à l'un, le sophiste va montrer une certaine aptitude à la généralisation : 4. Le Beau est ce qui est bien adapté à son œuvre propre (généralisation de sa troisième réponse). 5. Le Beau est une joie qui passe par les sens (généralisation des deux premières réponses), et enfin : 6. Le Beau est une joie qui apporte du profit (synthèse des cinq premières réponses).

Malgré l'insuffisance des définitions proposées par Hippias (le dialogue, aporétique comme tous les premiers dialogues platoniciens, n'aboutit pas), Platon met en place dans ce texte de jeunesse des éléments décisifs de sa pensée : l'aspect sensualiste de l'art, qui entraînera par la suite sa méfiance ; la relation entre le Beau et le Bien (ici l'utile) ; la nécessité de recourir à une autre méthode que celle dont use Hippias : non pas décrire ce que sont les belles choses, mais se demander par quoi elles sont belles.

Le lieu du Beau en soi

Qui est qualifié pour parler du Beau en soi, si les créateurs de beaux objets (tel Hippias) ne le sont pas ? Ni l'artiste, immergé dans une pratique qui lui interdit le « pas en arrière » par lequel Heidegger caractérisera la philosophie, ni le consommateur d'art, dont le goût est faussé par des paramètres psychologiques ou sociaux. On tient là une première explication de l'absence des œuvres d'art dans les textes de Platon. Seul le philosophe est apte à rechercher l'essence du Beau qui, à l'instar de toutes les essences, n'est pas de l'ordre du sensible, mais appartient au monde intelligible.

Dialectique de l'amour du Beau

L'aporie de *L'Hippias Majeur* va conduire Platon à un changement de perspective : l'accent va se déplacer du Beau essentiel à la recherche de la beauté, du Beau en soi aux effets de la beauté sur l'être humain. En quoi la présence de la beauté modifie-t-elle celui qui la perçoit ? Cette approche très moderne contribue également à faire de l'esthétique platonicienne un passage obligé de toutes les interrogations esthétiques ultérieures.

Le Beau me met « hors de moi »

Même s'il renonce provisoirement à définir le Beau, Platon en donne une caractérisation implicite dans divers dialogues (le *Banquet* ou le *Phèdre* en particulier). Le Beau est ce qui nous met en état de délire, ce qui nous transporte hors de nous-mêmes, ce qui nous possède. Platon va jusqu'à le considérer dans le *Phèdre* comme une « folie venue des dieux ». Platon, si souvent supposé rationaliste, idéaliste froid, entonne à de nombreuses reprises dans son œuvre l'apologie du délire. L'art prend ainsi place dans un ensemble érotico-mystique dont il ne constitue que la moins spectaculaire des manifestations :

- délire prophétique (longuement exposé dans le *Phèdre*) ;
- délire poétique (dont le petit dialogue *Ion* fait l'apologie) ;
- délire amoureux (le *Banquet*, le *Phèdre*).

L'intermédiaire d'Eros

Résumons les sublimes paragraphes du *Banquet* consacrés à la naissance d'Eros (199 c – 202 e). L'amour est désir, et le désir est manque, donc souffrance. Eros est le fils de Poros (l'expédient, la ruse, l'artifice), et de Pénia (la pauvreté, le manque, la privation). Eros n'est pas attaché par nature à une finalité particulière, pas même celle de la procréation (Freud ne dira pas autre chose à propos de la « libido »). Il manque, mais ne sait pas vraiment de quoi il est privé, il ignore ce dont il manque. Il appartiendra à Diotime, la prêtresse, d'indiquer la nature de ce manque, qui est l'éternité, et par suite de préciser quelle est la finalité inconsciente de l'amour.

Eros est un intermédiaire (*mētux* en grec), au double sens, négatif, de déchirement, de partage tragique (les passions), et positif d'outil, de moyen de passage du sensible à l'intelligible, de l'humain au divin, ce qui autorise Platon à édifier une érotique de la connaissance qui n'aura guère d'équivalent par la suite. C'est le discours d'Aristophane qui illustrera le côté négatif d'Eros, en narrant la fable de l'androgynite primitif, être complet, bisexué, vivant dans la plénitude dont nous sommes à tout jamais séparés. Tandis qu'il appartiendra à Socrate de préciser le sens positif de la fonction médiatrice d'Eros : « engendrer dans la beauté », de la simple reproduction qui est en quelque sorte « l'éternité du pauvre », à la production de belles œuvres et de belles théories qui représentent la forme la plus élevée d'éternité qu'un humain puisse atteindre.

On passe ainsi d'une logique apparemment binaire à laquelle on réduit trop souvent le platonisme (logique de la contradiction et des oppositions duales : bien / mal, savoir / ignorance) à une logique ternaire de la participation, à une logique des médiations.

Non-être	«Être de ce qui n'est pas véritablement»	Être
Amour de la beauté	Production de la beauté	Idée de la beauté
Ignorance	Opinion droite	Savoir

Au discours de Pausanias, évoquant un amour mauvais pour les corps mais bon pour les âmes, Platon, par la bouche de ses porte-parole du *Banquet*, justifie l'amour des corps à condition qu'il soit un point de départ, un élan vers la perfection, une dynamique conduisant aux Idées du Beau, du Bien, du Vrai.

La dialectique de l'amour

Eros nous pousse à nous éterniser, au degré le plus bas dans l'acte procréateur, aux degrés plus élevés dans la participation spirituelle aux réalités éternelles du monde intelligible. L'individu peut ainsi s'élever de la beauté d'un corps à celle des corps, puis à la beauté des âmes dont la beauté corporelle n'est que le reflet, enfin

à la beauté des connaissances, à la beauté des Idées et, au terme de son ascension, à la beauté ineffable de l'Idée du Bien. Nul n'a mieux résumé qu'Emile Bréhier, dans son *Histoire de la philosophie*, qui fut un grand classique (P.U.F., tome 1, p. 122) le passage du *Banquet* (209 e – 212 c) parcourant les étapes de cette merveilleuse ascension : « La vie de l'esprit est ainsi comme entée sur la vie du corps ; du désir instinctif qui pousse l'être vivant à engendrer son semblable jusqu'à la vision subite du beau éternel et impérissable, il y a un progrès continu qui est un progrès en généralité. C'est un progrès d'être ému, non plus par la beauté d'un seul corps, mais par toute beauté plastique ; mais au-dessus de la beauté plastique se trouve celle des âmes, des occupations et des sciences, et au-dessus encore, la mer immense du Beau dont toutes ces beautés sont issues ».

La contemplation du Beau en soi

Place du Beau dans l'ontologie platonicienne

Si l'on ne retient ici que la leçon principale de la célèbre allégorie de la caverne (début du livre VII de la *République*), on rappellera simplement que la suite des objets que va rencontrer le prisonnier lorsque, délivré de ses chaînes, il parcourra la caverne, puis le monde extérieur, ne constitue pas une suite hétérogène, mais des degrés dont chacun est l'écho et le reflet du degré supérieur. C'est ce qu'avait vainement tenté d'expliquer Socrate à son interlocuteur, à la fin du livre VI du même ouvrage, en lui demandant de couper un segment de droite en deux parties, puis de couper les deux parties résultant de cette opération suivant la même proportion. L'incompréhension de son interlocuteur amène Socrate à « reformuler » (comme on le dirait de nos jours), cette fois par le biais d'une métaphore filée, les bases de son ontologie. Les reflets sur la paroi de la caverne sont aux statuettes dont elles sont les ombres, ce que sont ces statuettes par rapport aux objets « réels » du monde extérieur, et dans ce monde extérieur les ombres portées par la lumière du soleil et les silhouettes nocturnes sont aux réalités dont elles sont la projection ce que ces réalités sont par rapport au principe suprême qui les engendre. L'ontologie platonicienne n'est pas dualiste, si l'on entend par là une vision séparant deux mondes, mais participative : la réalité du sensible est la réalité d'un signe. Entre la négation pure et simple du sensible par la pensée orientale (qui nous invite à traverser « le voile de Maïa »), et le réalisme vulgaire prisonnier des apparences, Platon nous invite à « sauver les phénomènes », à sauver ce monde, qui est celui « de la génération et de la corruption » (ce qu'avaient répété tous les philosophes antésocratiques) : les sauver en faisant d'eux autant de « signes », voire de symboles (par exemple le soleil comme symbole de l'Idée du Bien), de la réalité intemporelle.

Sensible	Apparaître	Reflet	Copie
Intelligible	Être	Original	Modèle

Que signifie (autrement dit que « vise », que « pointe ») le sensible ? Telle est l'interrogation platonicienne qui ne peut désormais que mettre l'activité

artistique au service de cette désignation. Platon aurait pu faire sienne la maxime chinoise : « Quand le doigt montre la lune, l'imbécile regarde le doigt ».

Le Beau en soi

Mais dès lors, Platon se trouve dans une impasse : ou bien il nous fait voir ce Beau en soi, terme du parcours métaphysique, et ce Beau en soi devient alors une beauté particulière, ou bien il se contente de le nommer et son discours apparaîtra alors comme bavardage au non-philosophe qui n'a pas suivi le même parcours. Au début du XIX^e siècle, Hegel fera de cette difficulté la contradiction dont l'art doit mourir, renonçant finalement à tenter de représenter l'infini dans une figure finie.

La solution platonicienne, nul ne l'ignore, est le mythe. Platon devra se faire artiste afin de nous suggérer, à la manière de l'oracle de Delphes, à propos duquel Héraclite nous dit qu'« il ne parle pas, ne cache pas, mais fait des signes », ce Beau en soi qui ne saurait être contemplé que par l'œil de l'âme, d'une âme qui a accompli pour son propre compte le parcours ascensionnel conduisant à l'anhypothétique. C'est sans doute dans le *Phèdre*, dialogue que nous croisons une fois encore, que Platon nous offre le tableau le plus achevé, l'image la plus aboutie de ce Beau en soi qu'il ne peut présenter que de manière analogique : un attelage ailé parcourt le cosmos et entrevoit le monde merveilleux des essences éternelles aux limites extrêmes de l'univers physique (*Phèdre*, 246 a – 251 b).

La condamnation de l'art comme *mimèsis*

Copies, icônes et simulacres

L'esthétique de Platon le conduit donc à n'admettre au sein des arts que la copie d'un modèle parfait (d'une Idée), copie assez fidèle pour refléter (dans les limites qui sont celles du monde sensible) l'original, et assez honnête pour indiquer clairement qu'elle n'est qu'une copie. C'est la raison principale pour laquelle Platon, s'il respecte l'art égyptien, semble n'avoir que mépris pour les artistes grecs de son temps.

N'oublions pas que l'époque de Platon est celle de l'invention du trompe-l'œil, de l'illusion de la profondeur par des jeux d'ombre et de lumière. En se perfectionnant techniquement, l'art grec produit des objets qu'il est de plus en plus difficile de *distinguer* des objets réels. Aux yeux de Platon, ces évolutions, généralement admirées comme des étapes décisives dans l'histoire de la peinture, font insensiblement de l'art une drogue, un excitant, un *pharmakon* (mot qui signifie à la fois en grec « couleur » et « drogue », ambivalence que Platon ne manque pas d'exploiter).

Les idoles produites par l'art sont condamnables dès qu'elles deviennent des *simulacres*, c'est-à-dire des êtres producteurs d'illusion. Contrairement à la copie s'affichant en tant que copie, le simulacre est une copie qui met tout en œuvre pour être indifférenciable de l'original. Le simulacre inverse l'ordre ontologique qui doit nous élever de la copie vers le modèle, en nous embourbant dans la relation de la copie à la copie. Cette production d'images trompeuses, cet illusionnisme, caractérisent à la fois le peintre, producteur de simulacres, et le

sophiste, créateur de discours mensongers, que Platon associe régulièrement dans ses dialogues. Monde du maquillage, de la falsification : faux objets, faux savoir. Platon condamne plus sévèrement encore le théâtre pour la même raison : le théâtre ne se contente pas de simuler le monde des sensations (par ses costumes, ses décors), il simule le monde des sentiments (passions, héroïsme, joie, douleur, etc.). Rousseau, dans sa *Lettre à D'Alembert*, reprendra la condamnation platonicienne : « Le seul instrument qui serve à purifier les passions est la raison, et la raison n'a nul effet au théâtre », écrira-t-il.

La dénonciation platonicienne peut sembler excessive, et elle a souvent été condamnée. Ne faut-il pas cependant remarquer qu'elle prend un sens nouveau, une vigueur sans pareil, au XX^e siècle, et plus encore au XXI^e, c'est-à-dire à une époque où se multiplient de façon exponentielle les simulacres, à l'époque de la « société du spectacle » (Guy Debord), de la télévision, des hologrammes, des jeux de rôle sur Internet, etc., etc. ? Vincent Descombes le remarquait dans son petit ouvrage intitulé *Le Platonisme* (P.U.F., 1985) : « Ni copie, ni modèle, le simulacre est le refus de distinguer l'original et son imitation ». Il avait été précédé par Gilles Deleuze qui s'exprimait en ces termes dans *La Logique du sens* (Editions de Minuit, 1969) : « Il y a dans le simulacre un devenir-fou, un devenir illimité, un devenir subversif, habile à esquiver l'égal, la limite, le Semblable ».

Le souci moral platonicien sauve la poésie et la musique

Ainsi les arts plastiques et le théâtre sont-ils au mieux inutiles (miroirs superflus de la réalité sensible), au pire dangereux. Homère est lui aussi régulièrement condamné, et avec lui toute la poésie imitative qui est de l'ordre du simulacre et manifeste une complaisance douteuse à l'égard des passions. À l'inverse Platon accorde une fonction morale au mythe poétique (fonction de cohésion sociale) ainsi qu'à la musique : l'harmonie du corps et celle de l'âme, le rythme de l'esprit et de l'organisme, peuvent être réglés par la musique. La musique reflète l'ordre, l'harmonie et les rythmes du cosmos : le pythagorisme de Platon se manifeste ici nettement. Bien utilisée, la musique jouera un rôle déterminant dans l'éducation des citoyens de la Cité idéale.

Le Beau, le Bien, le Vrai

L'identité platonicienne et ses conséquences

La mentalité athénienne avait associé le Beau et le Bon (*kaloskagathos*). Platon, inventant la philosophie idéaliste, y ajoute le Vrai.

Le Beau est en même temps Bon et Vrai : le monde est un cosmos, belle copie de la perfection idéale suprasensible. Le *Timée*, dialogue tardif, est la plus belle illustration par Platon de cette certitude : le démiurge organise le cosmos en contemplant l'ordre intelligible, son pouvoir « créateur » dépend de l'efficacité du Bien qui est l'efficacité de la perfection, l'efficacité de tout ce qui est conforme à son essence éternelle. Le Bien est en même temps Beau et Vrai : le Bien est l'Idée suprême, la source à la fois de l'Être et du Connaître. Le Bien est absolu, tandis que le Beau et le Vrai sont relatifs,

en tant qu'ils n'ont de signification que pour un être passif, réceptif, tel que l'homme. Le Beau est en même temps Bon et Vrai : il y a une beauté des raisonnements convenables, beauté qui a l'efficacité du Bien.

Définition du Beau en fonction de cette identité

Le *Philèbe* (53 c) nous enseigne qu'« un peu de blanc très pur vaut mieux que beaucoup de blanc mélangé ». Le Beau est pureté, perfection, harmonie. Il est saisi par l'esprit beaucoup plus que par la sensibilité, qui ne saurait dépasser le plan du divers, le plan de la multiplicité. Le vrai plaisir esthétique est un plaisir intellectuel plutôt qu'un plaisir sensible. Et le *Philèbe* d'ajouter : « Partout mesure et proportion ont pour résultat de produire la beauté et quelque excellence ». Cette notion de proportion aurait dû, semble-t-il, rendre Platon sensible à l'architecture de son temps, tout entière fondée sur l'harmonie du nombre d'or, ce qui n'est pas le cas. Pourquoi ? Il se pourrait que la géométrie ait rempli chez Platon la place qu'aurait pu tenir l'architecture (« Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre »).

Echos de l'identité platonicienne

Des échos demeurent de cette identité perdue. On continue à parler d'une « belle action » à propos d'une action moralement parfaite, et à l'inverse d'une action « moche », voire « immonde ». On continue à évoquer la beauté d'une théorie scientifique, d'une démonstration mathématique. Mais ces pâles échos ne sauraient nous faire oublier la perte tragique de l'identité qui fut à l'origine de notre civilisation.

Les fractures de notre histoire

Les temps modernes ont appris à associer le Beau et le Mal (*Les Fleurs du Mal* de Charles Baudelaire, poète pourtant fort platonicien, ou les toiles de Goya), le Beau et le Faux (Nietzsche et la nécessité des belles illusions), le Laid et le Bien (rigorisme de la morale kantienne, le film de David Lynch *Elephant Man*), le Laid et le Vrai (laideur des découvertes de la science). La conscience de ces fractures est à l'origine des crises profondes de notre civilisation, qui éprouve à intervalles réguliers une nostalgie de la Grèce (philosophe romantique allemande, textes de jeunesse de Karl Marx, écrits de Nietzsche), et la volonté de recréer l'unité perdue (« nouvelle alliance » chère au prix Nobel Ilya Prigogine).

Conclusion : éternité du platonisme ?

Nous le notions dès notre introduction : il est éminemment paradoxal que l'esthétique platonicienne, si sévère à l'égard de la plupart des productions artistiques, constitue depuis deux millénaires un passage quasiment obligé de toute réflexion sur la beauté.

Permanence du thème de la réminiscence

C'est d'abord le thème de la réminiscence qui n'a cessé d'inspirer les artistes. Il y a chez l'homme un désir de la beauté : or le désir est manque, nous enseigne Platon, et la conscience de ce manque semble impliquer logiquement une certaine connaissance de ce qui nous

fait à présent défaut : seule une vision antérieure de la beauté rend raison de notre infinie nostalgie. De Du Bellay, et son superbe sonnet *L'Idée* s'achevant par ces vers : « Tu y pourras reconnaître l'Idée / De la beauté qu'en ce monde j'adore », à Chirico et à sa peinture métaphysique, en passant par Baudelaire et le poème *La vie antérieure des Fleurs du Mal*, nos artistes sont venus régulièrement se nourrir du thème platonicien de la réminiscence.

La question de la mimèsis

Mais c'est surtout la question de la *mimèsis* qui revient telle une obsession chez tous ceux qui ont mis le Beau au cœur de leur méditation. Ou bien la *mimèsis* n'est qu'une simple duplication du réel sensible, et on aura beau jeu de montrer que l'art n'a jamais été cette duplication : tout au long de l'histoire de l'art, conventions, artifices, techniques, ont contribué à produire des œuvres qui n'ont jamais été le pur et simple redoublement de la réalité sensible. Ou bien la *mimèsis* est une production d'objet sensible à l'intérieur du monde sensible, elle est une *poièsis* qui s'inscrit soit en harmonie, soit en rupture avec les créations de la nature. Il devient alors évident que la conception platonicienne de l'art est plus profonde qu'il n'y paraît au premier abord.

Trois configurations principales se dessinent alors :

1. La beauté du monde (du *cosmos*) est la beauté d'un reflet, la beauté d'une copie. La fin de l'art dépasse la beauté du sensible, à travers le sensible c'est une réalité supérieure qui est visée (malgré tout ce qui les distingue, Platon, Kant, Hegel, incarnent cette première configuration).

2. La beauté de l'Art s'oppose à la laideur du monde. Les découvertes de la science et le développement de l'athéisme amènent à penser que le monde est laid, sans ordre, sans harmonie, sans finalité. Machine absurde qui rend dérisoire la quête humaine. La beauté visée par l'art est alors création pure, sans modèle. La fin de l'art est dans le sensible, lui insufflant l'harmonie dont il est dépourvu. Baudelaire est l'un des plus éminents représentants de cette seconde configuration, propre à la modernité : « La nature est laide », écrit-il, « et je préfère les monstres de ma fantaisie à la trivialité positive ». Les modernes cheminent alors en direction d'un héroïsme de la création : Alfred de Vigny, André Malraux, Albert Camus.

3. La beauté du monde est bien réelle, mais elle n'est nullement la beauté d'un reflet. *Ecce* Frédéric Nietzsche : « L'apparence est pour moi la vie et l'action même, la vie qui se moque assez de soi pour me faire sentir qu'il n'y a là rien qu'apparence, feu-follet, danse des elfes et rien de plus » (*Gai Savoir*, § 54, « La conscience et l'apparence »).

L'indestructibilité du Beau

Une définition trop restreinte, trop « classique », du Beau, a pu faire croire à certains que l'art pouvait se dispenser de faire appel à la notion de beauté. Ainsi assista-t-on aux déchainements de l'anti-art au début du XX^e siècle (Duchamp), puis aux provocations de Dada et des surréalistes. Avec le recul qui est désormais le nôtre, on découvre que le Beau reste présent au cœur de l'activité artistique. Le Beau reste la finalité ineffaçable du travail de l'artiste. Il y a nécessairement référence à la Beauté à partir du moment où un artiste sélectionne son sujet, élimine une partie de sa production, réitère sa démarche. « L'artiste choisit ses sujets : c'est là sa façon de louer », écrit avec son génie coutumier Frédéric Nietzsche (*Gai Savoir*, § 245). Le Beau, n'est-ce pas en définitive la temporalité même d'une œuvre qui se modifie, qui se métamorphose, tant que l'artiste, seul juge, n'a pas décidé qu'elle est achevée ? Cette temporalisation est à l'origine de l'incompréhension de l'art moderne, et en particulier de la peinture, par le grand public. Il y a une vingtaine d'années, le musée Picasso du château d'Antibes avait réuni une impressionnante série de portraits de sa compagne effectués par Picasso pendant la seconde guerre mondiale. Point n'était besoin d'un guide pour que devienne évidente, en parcourant la série de ces toiles, la quête de l'artiste. Toute exposition de peinture contemporaine devrait s'efforcer de faire ainsi apparaître ce qui demeure une recherche de la beauté, recherche difficile à identifier de la part du non-spécialiste devant des œuvres isolées.

Le Beau ne s'évanouira du paysage que le jour où nous serons tous devenus artistes, le jour où toutes nos productions seront œuvres d'art. Tant qu'une différence existera, tant qu'une hiérarchie distinguera les hommes et leurs productions, le Beau continuera à régner à l'horizon des créations humaines. Et tant que la notion de Beau aura un sens, la métaphysique platonicienne demeurera un moment incontournable de l'interrogation esthétique.

ARISTOTE CONTEMPLANT LE BUSTE D'HOMÈRE

Michèle-Ann PILLET



J'avais vingt ans lorsque je vis ce tableau pour la première fois au Metropolitan Museum à New York. Émergeant d'un carré obscur, un vieux monsieur revêtu de lumière irréaliste regarde d'un air songeur un buste antique posé sur une table d'un rouge assourdi de brun. Sa main droite repose calmement sur sa tête et sa main gauche tient entre le majeur et l'index une chaîne d'or. Son éclat trace sur l'habit noir une courbe ciselée de scintillements. Un médaillon est suspendu à la chaîne, une tenture très sombre s'entrouvre discrètement au-dessus du buste, révélant dans la pénombre une pile de livres.

Après un long moment de fascination, je m'approchai pour lire le titre : *Aristote contemplant le buste d'Homère*, Rembrandt, 1653. S'il ne m'échappait guère, grâce à ce titre, que Rembrandt avait mis en scène un huis-clos où la pensée philosophique cherche un réconfort près de la pensée poétique, à l'époque, mon regard timide

sur l'art ne me permettait qu'une description honnête et un *quelle splendeur* répété à voix basse fut le seul commentaire. Plus tard, alors que les lunes et les lunes perlaient mon existence, je compris pourquoi ce morceau d'austérité lumineuse d'une grande séduction avait non seulement provoqué une intense émotion esthétique mais également une jubilation intérieure qui marquait ma mémoire au point de la hanter.

Ce *quelle splendeur* empreint de révérence n'avait fait qu'exprimer le respect immense d'un jeune esprit face au maître du passé dont il percevait mystérieusement la puissance sans pouvoir la dire. Cheminant sur la voie de la connaissance, j'avais acquis la certitude qu'un commentaire de tableau était un exercice, au sens spirituel du terme. Tout comme le contemplatif impose le silence à sa subjectivité pour être à l'écoute de l'indicible, un regard attentif permet d'être pris dans le sillage de la pensée de l'artiste. Si le contemplatif

baisse les paupières pour soutenir son attention, le regard attentif au contraire s'ancre dans le visible et s'y tient. Alors, tel un galet sur l'eau paisible, le choc de ce regard anime la surface muette du tableau qui déploie en ondes successives les richesses qu'il recèle. Et le langage silencieux de la matière picturale se transforme peu à peu en un discours de mots qui tisse naturellement la fête de l'esprit que Rembrandt en son temps avait créée pour un noble sicilien fort érudit.

Au cours de l'année 1652, le seigneur Ruffo, très au fait de la réputation du peintre étendue de Stockholm à la Sicile (la Grande-Grèce), lui avait commandé un portrait d'Aristote. Contrairement à Rubens, Rembrandt n'avait jamais séjourné en Italie mais possédait cependant plusieurs bustes antiques, copies ou authentiques, dont un de Homère et un d'Aristote. Cette commande ne brida point la créativité de l'artiste, loin de là. Ce qui sous d'autres pinceaux aurait pu être un exercice de style ou une copie servile devint l'émouvante méditation d'Aristote à l'automne de sa vie. Si le buste d'Homère parle de façon très claire de l'antiquité, le personnage d'Aristote s'y réfère par allusions subtiles. En effet, le philosophe est revêtu d'un costume du XVI^e siècle, siècle qui vit s'étendre à l'Europe toute entière la Renaissance partie d'Italie un siècle auparavant.

Cette restauration des idées, des formes et du vocabulaire antiques, avait eu un précédent au IX^e siècle lors de la Renaissance carolingienne. Ce retour délibéré vers les clartés de la tradition gréco-latine se distinguait alors radicalement d'une simple survivance de l'antiquité au sein d'un monde barbarisé. Cependant, limité dans le temps, ce retour ne fut qu'une parenthèse classique dont il nous reste surtout des objets précieux et de beaux manuscrits enluminés.

Ainsi, le costume d'Aristote évoque de surcroît cette diffusion durable des valeurs antiques au XVI^e siècle. Si dans l'auréole dorée de l'ampleur de la manche droite, Homère rappelle que c'est également à partir du XVI^e siècle que ses récits eurent une place prépondérante dans la littérature occidentale, le déploiement de la lumière en grandes ailes soyeuses renvoie le poète et Aristote à l'immensité de l'au-delà du temps.

Ce qui est intemporel peut être aussi d'actualité et l'envergure de la pensée d'Aristote inscrite dans sa stature, donne la mesure de son importance dans la vie intellectuelle en cette moitié du XVII^e siècle en Hollande. Le rationnel était à l'ordre du jour et le désir de classer l'univers en catégories s'y référait.

La scintillation ciselée qui se détache sur l'habit noir contraste certes avec les deux envolées lyriques tout en les reliant. La chaîne double renvoie d'une part à l'enchaînement des idées et d'autre part à la filiation intellectuelle. Une pensée ne naît pas *ex nihilo*. Dans cette filiation, à la suite des présocratiques qui virent le passage de la pensée mythique à l'abstraction, de Socrate, de Platon son élève, Aristote d'un geste élégant et sûr revendique son appartenance à cette chaîne d'intelligence. Il tient les deux rangs de la chaîne entre le majeur et l'index mais son petit doigt enfilé dans un anneau très fin relié à la chaîne confirme une modestie que ne dément pas son visage. Suspendu à cette chaîne, un médaillon à l'effigie d'Alexandre rappelle qu'Aristote en fut le précepteur. Le visage tourné vers Homère enseigne également qu'Aristote, commentateur du

poète, avait de ses récits enflammé l'imagination du futur conquérant.

Les trois éléments de la réflexion d'Aristote, la poésie, la philosophie et le pouvoir, sont réunis dans un espace clos par une tenture tirée afin de permettre à l'attention de se concentrer sur le sujet. Mais ce parti indique aussi que Rembrandt, en son temps, témoigna toujours d'une grande originalité et sa route vers l'universel l'éloignait de la peinture contemporaine hollandaise qui baignait de poésie les descriptions minutieuses des intérieurs bourgeois ou des paysages naturalistes. Loin de la lumière solaire, par exemple de Vermeer, Rembrandt fait surgir de l'ombre des personnages irradiés d'une lumière irréaliste, d'une lumière profonde réfléchissant l'or de l'illumination intérieure. Sa manière de peindre relève de la Genèse et tel l'Esprit qui planait sur les eaux, il sait de ses pinceaux appeler sur les ténèbres des éclairs mordorés. Sa vision est essentiellement spirituelle.

Rembrandt a peint de nombreux sujets tirés de la mythologie gréco-latine dont il avait une bonne connaissance, ayant fait ses humanités à Leyde, sa ville natale. Mais la majeure partie de son œuvre est d'inspiration biblique. Tout humaniste qu'il était, il demeurait protestant. Le Livre est le Livre. Alors que l'artiste possédait un buste d'Aristote, le visage du philosophe relève d'une autre culture. En effet, Rembrandt habitait à côté du quartier juif d'Amsterdam où il trouvait de nombreux modèles satisfaisant son goût pour un ailleurs spatial et temporel. Aristote ressemble à un prophète hébraïque, comme les sages que l'artiste a peints. Habilement, Rembrandt met ainsi l'accent sur le but de la démarche philosophique contenu dans son étymologie, *Amour de la sagesse*. La Renaissance tentait de remettre à l'honneur la notion de quête de sagesse quelque peu brouillée par la philosophie scholastique.

Aux alentours du VI^e siècle av. J.-C. était apparue en Grèce, de manière mystérieuse, une façon de sentir, de comprendre le monde. Perçue, non comme un chaos mais un ensemble unifié où chaque type d'existant a sa place et une fonction donnée, cette réalité, cette *physis*, est une puissance universelle dotée d'une pensée fondamentale. La pensée humaine en est le prolongement. Ainsi, par l'exercice de sa propre réflexion, l'homme peut trouver sa place dans l'univers et avec lui établir une harmonie. Sa perception des lois lui permet d'adapter sa conduite. Le premier penseur dont on connaît le nom est Thalès et au début, cette interrogation sur le monde fut considérée comme un simple exercice de la pensée. Selon la tradition, c'est Pythagore qui l'aurait appelée *Philosophie*. Un philosophe est donc un initié aux lois fondamentales de la réalité, de la *physis*. Sa conduite découle de cette initiation. Mais, avec l'apparition du christianisme et de l'étendue de son pouvoir, cette notion de quête de sagesse va être battue en brèche, jugée orgueilleuse. En effet, le Dieu de la Bible est un Dieu créateur libre et la réalité aurait pu être tout autre. Les lois fondamentales ne sont que contingentes et l'homme ne peut, par sa seule pensée, comprendre les desseins de Dieu. Il a besoin de la Révélation.

Avec le retour des valeurs antiques, le philosophe est un sage et aussi un savant car en grec sage signifie également savant. Le mot philosophe retrouve donc sa teneur à la Renaissance et Rembrandt a doté Aristote d'un beau visage de sage où la vie a tracé des sillons de

bonté, où l'exercice d'une pensée honnête a laissé dans son regard plus d'interrogations que de certitudes. Y discerne-t-on un soupçon de regret de n'avoir pu succéder à Platon après vingt ans d'appartenance à l'Académie où enseignait le maître ? Ou de fierté pour son œuvre immense et variée ? Non, ce regard intense est un alliage des diverses questions que se posait le philosophe sur la structure de la matière, sur la vie et son organisation, sur l'intellect et les limites de son pouvoir, sur l'homme et sa liberté, sur le sens de l'existence, sur les mystères de l'au-delà... mystères où semble se perdre à l'infini le regard voilé de cécité d'Homère. Le buste du poète, dépourvu de la froideur habituelle de la pierre, paraît vibrant face à celui qui le contemple. La main respectueusement délicate unit dans une même onde de lumière deux approches du monde.

Le philosophe a su faire la synthèse des acquis présocratiques et du savoir scientifique de son temps. Par ses propres travaux, il a élargi la sphère de la connaissance physique de l'univers et fondé la logique en formalisant les démarches de la pensée. Son savoir est universel. Mais pour lui, maintenant, tout cela est scintillement de parcelles de clarté, comme celles qui morcellent l'envers des rebords de son chapeau. Il contemple Homère, le visionnaire aveugle qui a veiné d'incandescence créatrice la pensée d'une civilisation. Poètes et musiciens rendent hommage à sa parole en lui offrant d'autres sonorités, graveurs, peintres et sculpteurs en éternisent l'écho dans la matière.

Hérodote, père de l'histoire, ami de Périclès et de Sophocle situe ce conteur du merveilleux autour du IX^e siècle av. J.-C. Ses récits furent transcrits au VI^e siècle. Est-ce un hasard ? Au moment même où se fait jour une pensée plus rationnelle ?

Aristote médite. « La philosophie disait-il, est le traitement que l'on donne à la question : qu'est-ce que l'Être ? » L'Être, terme très vaste qui englobe la réalité entière. Cette question renvoie à la conscience et à la pensée qui ne seraient rien l'une sans l'autre et rien non plus si la réalité ne leur offrait de quoi être conscient, de quoi penser. La réalité est là prête à se donner, à se livrer à la conscience, à la pensée. La réalité se laisse dire, se laisse raconter. Si elle n'était que chaos, ce ne serait pas possible. Il n'y aurait aucune connexion. Si la réalité s'offre à la connaissance c'est qu'il existe un accord, une entente invisible, une intuition profonde. Réfléchir sur cette réverbération entre la conscience, la pensée et la réalité, c'est de la philosophie. Mais lorsque cette réverbération s'enflamme, elle devient *poésie*. Et c'est

cet embrasement intérieur où la sensibilité remplace la logique et l'imagination le questionnement rationnel qu'Aristote contemple songeur. Si la philosophie est le sens de l'être c'est-à-dire cette conscience raffinée et profonde de la réalité, la poésie l'a devancée. Depuis l'aube des temps, la poésie est viscéralement liée à la pensée fondamentale, cette lave en fusion et le rougeoiement où repose le buste du poète, en est le reflet, tout simplement. La main du philosophe sur la tête du poète est un vœu...

Puisse la poésie toujours rester cette vague créatrice, puisse la poésie ne jamais sombrer dans le triste naufrage où s'abîment maquilleurs et costumiers de la réalité, puisse la philosophie ne jamais se laisser emprisonner dans la cage rassurante et dorée des idées arrêtées... puisse le philosophe demeurer le pourfendeur des mensonges grimés de sincérité. Le philosophe et le poète sont unis dans leur appartenance à cet ordre fondamental. Leur démarche respective les met *au monde*.

L'harmonie de l'union de la philosophie et de la poésie est accentuée par le format du tableau. C'est un carré, un espace apaisant pour le regard. C'est également une invitation à s'interroger sur l'espace où évoluent philosophie et poésie. La médaille à l'effigie d'Alexandre la souligne. En effet, quelle que soit l'ampleur de l'intérêt pour l'une ou l'autre, philosophie et poésie sont tributaires de l'espace politique. Il a une incidence sur leur étiolement ou leur épanouissement. Par exemple, Socrate fut contraint de boire la cigüe et Aristote s'exila après la mort d'Alexandre, Rembrandt exerça son art en toute liberté à rebours des tendances de son temps dans une ville qui accueillit pendant vingt ans Descartes en quête de tolérance. Platon pensait que le meilleur dirigeant serait un philosophe... Mais le pouvoir ne corrompt-il pas la liberté de penser ?

Il est temps de quitter ce tableau. Le seigneur Ruffo l'apprécia tellement qu'il commanda à Rembrandt un portrait d'Homère puis un portrait d'Alexandre. Mais avant de laisser Aristote contempler Homère tourné vers l'infini, emportons en souvenir la pile de livres, ce pilier de savoir, situé derrière le poète. Nous pourrions relire l'*Iliade* et l'*Odyssée*, la philosophie poétique d'Héraclite dont le nom crépite comme un feu vivifiant, Parménide, Empédocle... Un livre est un ami merveilleux. Mais un tableau qui parle comme un livre, dans un raffinement de courbes et de touches de lumière, est une fulgurance qui marque notre esprit du sceau de l'au-delà.

LIX^e SALON D'ART DE L'ACADÉMIE DU VAR

Vernissage au complexe Gérard-Philipe de La Garde



Le 59^e salon d'art de l'académie du Var s'est tenu pour la première fois dans la grande salle d'exposition au premier étage du complexe Gérard-Philipe de la ville de La Garde du 8 au 15 avril.

Les invités étaient les peintres Antoine Fayet et Jacques Guyomar.

Antoine Fayet qui a bien connu Jean Puy, le maître le plus discret du Fauvisme, s'inscrit dans la mouvance figurative, traduisant les aspects les plus secrets de la lumière du sud. Le pastel lui permet de rendre les subtilités des variations de la lumière et ses vibrations. Il excelle aussi dans des œuvres plus élaborées dans des techniques diverses où s'imposent rigueur des harmonies, souci de la construction et où l'imagination transcende la simple vision. Il expose régulièrement dans la région méditerranéenne et la région roannaise ainsi qu'à l'étranger.

« La Méditerranée déborde de ses rivages sur les toiles de Fayet. La Méditerranée de tous les jours, les beaux jours et les sombres, la Méditerranée des ardeurs

mouvantes et des sages miroitements. Le peintre les transpose pour nous sur un luxuriant damassé, des soieries aux coloris de ses rêves sous l'impérissable ciel. » (Alauzen di Genova.)

Jacques Guyomar, architecte formé à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris puis de Luminy à Marseille, navigateur solitaire durant une dizaine d'années, maintenant peintre et photographe, est bien connu pour ses peintures abstraites originales sur de grandes voiles usagées. Il domine également d'autres formats et d'autres techniques comme le montre sa participation à ce salon. Ses œuvres ont été exposées à plusieurs reprises dans la région, en particulier au Fort Napoléon à La Seyne-sur-Mer.

« Aujourd'hui, il sacrifie tout ce qu'il sait de la mer pour la peinture. Je l'avais prévenu, être artiste est plus difficile qu'être architecte ou navigateur, car là est alors la seule vraie solitude. Pour peindre, il faut du courage ou de l'inconscience. » (Rudy Ricciotti, Grand prix national d'architecture.)



Vernissage du salon d'art de l'académie du Var

Discours du président honoraire Bernard Brisou (à gauche). Discours du conservateur des beaux-arts, Jean Perreau (à droite), entouré de gauche à droite de Jean-Paul Meyrueis, président de l'académie du Var, de Jean-Louis Masson, maire de La Garde, et de Philippe Granarolo, conseiller municipal et membre résidant de l'académie.

Ce salon d'art a rendu un hommage au peintre Fernand Salkin (1862-1937), ami de Jean-Baptiste Olive et de Frédéric Mistral. Salkin a peint à Maillane « où il a cueilli les plus jolis coins et recoins avec sa palette d'or », comme l'écrit le poète, mais aussi en Algérie. Il a exposé à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, et, en 1912, il a été nommé peintre de la Marine.

Un hommage a également été rendu aux artistes de l'académie disparus depuis le dernier salon : les peintres Ginette Balestra, Jacques Leplat et le sculpteur sur bois Bernard de Raigniac.

Le vernissage a eu lieu le jeudi 9 avril à l'issue de la séance mensuelle de l'académie dans l'auditorium voisin, en présence du maire de La Garde, de plusieurs de ses adjoints et conseillers ainsi que de nombreux élus de l'agglomération.

Discours du président

Monsieur le maire, monsieur l'adjoint à la culture, mesdames et messieurs les élus, messieurs les présidents honoraires, mesdames, messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir au 59^{ème} salon de l'académie du Var, au nom de tous mes collègues de cette association bicentenaire qui a compté dans ses rangs des chercheurs aussi prestigieux que Louis Lumière et André Ampère, des explorateurs des profondeurs comme les commandants Houot et Philippe Taillez, des amiraux célèbres, des peintres comme Vincent Courdouan, et bien d'autres.

Mais les discours officiels sont toujours trop longs. N'ayant aucune compétence officielle en matière de beaux-arts, je laisserai donc à notre conservateur le soin de vous parler de l'historique de ce salon.

Je me contenterai, en ce qui me concerne, d'adresser mes plus sincères remerciements à monsieur Masson, maire de La Garde, à monsieur l'adjoint à la culture et à toute leur équipe, pour leur accueil chaleureux dans cette splendide salle.

Grâce à eux, notre académie poursuit, cette année encore, la délocalisation d'une séance mensuelle et celle de son salon annuel, montrant bien ainsi qu'elle est l'académie de tout le Var et non pas seulement celle de Toulon.

Vous pouvez voir, parmi les œuvres exposées autour de vous, 9 toiles et un pastel de mon ami Jacques Leplat, membre associé de notre académie, disparu il y a quelques mois. Sa peinture figurative des plus classiques, consacrée aux natures mortes, est déjà connue de la plupart d'entre vous. Mais ce que vous ne savez probablement pas c'est à quel point cet homme discret pouvait être attachant par sa gentillesse et sa passion pour la peinture. Il passait presque autant de temps à composer son sujet dans son atelier qu'à réaliser son tableau.

Né en 1930, il fit une carrière militaire dans l'administration ce qui l'entraîna dans de nombreuses affectations autour du monde. Ce n'est qu'à partir de 1980 que, sur les conseils de notre peintre toulonnais Palmiéri, il se mit à la peinture se consacrant essentiellement aux natures mortes.

Il connut très rapidement un grand succès et remporta un nombre considérable de grands prix, y compris le prix Dieudonné-Jacobs. Oh certes, il n'était pas dans l'air du temps et son art n'avait rien de contemporain. Pourtant, ceux qui ont assuré la garde du salon ces dernières

années, reconnaissent, discrètement, que c'est devant ses œuvres que les visiteurs s'arrêtaient le plus longtemps, car ce genre de peinture figurative de grande qualité correspond encore au goût profond des non-spécialistes.

Tous les deux nous parlions longuement de technique, une nécessité indispensable si l'on désire s'inspirer de la nature pour en souligner et souvent accentuer l'harmonie. Ses conseils étaient toujours amicaux et très précieux.

Jacques Leplat a peint, à quelques unités près, 370 tableaux. Il en a vendu 350 ! Qui dit mieux ?

Je voudrais dire à son épouse qui est aujourd'hui parmi nous à quel point il était apprécié de tous. Grâce à ses œuvres et en suivant parfois ses conseils nous conserverons toujours précieusement son souvenir.

Discours du conservateur

Monsieur le maire, monsieur l'adjoint à la culture, mesdames et messieurs les élus de La Garde et de Toulon, monsieur le président, mesdames et messieurs,

Le salon d'art annuel de l'académie, créé en 1948, fut d'abord réservé aux académiciens avant de s'ouvrir en 1955 à des artistes extérieurs invités. Il se déplaça à Toulon dans divers lieux puis se fixa à la galerie municipale de la porte d'Italie jusqu'en 2006. En 2007 et 2008, il fut accueilli à Ollioules, et nous voici cette année à La Garde où votre vaste salle, monsieur le maire, nous permet d'exposer plus de deux cents œuvres.

Cette année, nous avons invité, aux côtés des exposants membres de l'académie, deux artistes travaillant dans des styles forts différents, Antoine Fayet et Jacques Guyomar.

Ce salon d'art rend un hommage au peintre Fernand Salkin, peintre de la Marine, dont un descendant par alliance est membre de notre académie. Le président honoraire Bernard Brisou en parlera dans un instant.

À la suite du président qui vient de rappeler la mémoire de Jacques Leplat, je voudrais dire quelques mots en souvenir de deux autres artistes disparus depuis le dernier salon.

Ginette Balestra, membre associée depuis 1970, exposante régulière de notre salon, est décédée le 21 octobre dernier. Elève de Fernande Cormier à l'Ecole des beaux-arts de Toulon de 1947 à 1951, elle remporta de nombreux premiers prix. Puis, à l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris de 1951 à 1956, elle eut pour professeur les peintres Narbonne, Chapelain-Midy et Brianchon. Elle exposa dans les grands salons de la capitale et à Toulon avec le Groupe 50. Ginette Balestra dominait diverses techniques : vitrail, mosaïque, céramique, tapisserie, gravure. Membre des *Compagnons de l'art mural*, elle réalisa de nombreux décors pour des édifices publics. Participant à toutes les manifestations importantes de la région, elle obtint de nombreux prix et plusieurs récompenses.

Mon ami Bernard de Raigniac, membre associé depuis 1996, dessinateur et sculpteur sur bois, nous

a quittés le 25 janvier. Je le connaissais depuis une trentaine d'année, l'ayant rencontré à de nombreuses reprises dans mes activités professionnelles. Ingénieur et sculpteur autodidacte depuis 1957, la sculpture était une sorte de second métier accaparant tous ses temps libres. En septembre 1999, la retraite lui permit de se consacrer entièrement à son art pratiqué avec le bois, parfois le marbre et dans les années 93-99, la terre cuite. Son œuvre compte plus de 300 sculptures dont les formes épurées accrochent le regard. Une trentaine d'entre elles appartiennent à des collections privées en France, en Europe et aux Etats-Unis.

Toujours fidèle au salon de l'académie, il se préparait depuis de long mois pour cette exposition en me faisant souvent part de ses difficultés. Il avait tenu à participer à sa manière au thème proposé cette année, *Le Coudon*, avec une forme allongée intitulée non sans humour : *La sieste sur le Coudon*.

Cette dernière œuvre figure donc parmi la cinquantaine d'interprétations du Coudon qui ornent le pourtour de cette salle. Le grand admirateur de la Provence que fut l'académicien Jean-Louis Vaudoyer voyait dans ce mont si proche de votre commune, monsieur le maire, « le Zeus de l'altière convocation de sommets, de crêtes, de caps et de promontoires, qui, comme une assemblée d'Immortels, veillent sur la rade de Toulon ».

Les membres de l'académie qui exposent cette année sont par ordre alphabétique :

Marie Astoin, la doyenne des artistes de notre compagnie, dont la renommée a depuis longtemps dépassé les limites de notre région, Pascale Delplanque, photographe passionnée par la mer et le patrimoine maritime, récemment élue après avoir été l'invitée de notre dernier salon, Jean Dubrusk, qui est aussi l'amiral Montpellier, peintre des beautés de notre région après l'avoir été de la Polynésie, Roger Escoffier peintre, poète et ancien professeur, Gérard Fagard, peintre bien connu dans la région par ses nombreuses expositions et ancien professeur, Charles-Noël Hardy, ancien préfet du Var et peintre de plus en plus attiré par l'abstraction, Michel Heger, amiral, écrivain, poète, chanteur et photographe, Claude Heinemann peintre à la facture très personnelle et enseignant installé à Regusse, Louis Imbert, peintre et éducateur, auteur aussi de belles tapisseries à l'aiguille et redoutable dessinateur qui croque les membres de notre académie lors des réunions, Yves de Kermel, photographe dont les œuvres sont régulièrement exposées à Toulon, Claude Langlois peintre et ancien conservateur de l'académie durant plus de 15 ans, Georges Ledoyer artiste aux talents multiples qui exploite depuis longtemps les possibilités des matériaux de synthèse, Monique Malfré, peintre paysagiste au coloris très personnel, récemment élue après avoir été l'invitée du salon de 2007, Dominique Ottavi dessinateur, caricaturiste également des membres de l'académie, mais surtout sculpteur sur plâtre et sur métal, et Anne Sohler-Meyrueis peintre de paysages et de fleurs qui vient d'exposer au salon de l'Anfem à Toulon dont elle était l'organisatrice.

Je vous encourage à venir et revenir examiner toutes les œuvres exposées dans ce salon d'art qui se tiendra de 10h00 à 18h00 jusqu'au 15 avril.

Le peintre Fernand SALKIN

(Montélimar 1862 - Marseille 1937) par le président honoraire Bernard Brisou

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs,

Enfant de la Provence, Fernand Salkin a vu le jour en 1862 à Montélimar. Engagé dans une carrière d'officier d'administration du service de santé militaire, il alterne les séjours outre-mer (Tonkin, Algérie, Sahara) et les postes de garnison en métropole. En 1909, il demande sa mise à la retraite par anticipation afin de se consacrer entièrement à sa passion artistique. Retiré à Marseille, il devient l'ami de Frédéric Mistral qui lui dédicace un de ses portraits. Ayant déjà à son actif plusieurs expositions et médaillé de la Société lyonnaise des beaux-arts, il est nommé peintre du Département de la Marine par arrêté du 6 mai 1912. La même année, Salkin est admis à la Société des artistes français grâce au parrainage du grand peintre méridional Jean-Baptiste Olive.

Fernand Salkin ne cessera d'exposer de Bordeaux à Marseille, de Lyon à Bruxelles et Alger, mais surtout à Paris au Salon des artistes français au Grand Palais et dans la galerie Georges-Petit. Confirmé peintre de la Marine en 1920, 1926 et 1931, il est rayé des cadres en 1936 et s'éteint le 21 janvier 1937 à Marseille.

Il était inspecteur administratif du Service de santé de la Ve région militaire et officier de la Légion d'honneur. Son petit-fils et biographe, le général Yves Salkin, nous a malheureusement quittés il y a quelques mois. Il résidait à Sanary où son épouse, Geneviève Laparra-Salkin habite encore.

Membre de l'académie du Var depuis 1996, Geneviève Salkin est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire. C'est ainsi qu'elle fit paraître en 1999, un *Général Diego Brosset, de Buenos Aires à Champagney via l'Afrique et la France Libre* dont elle a aujourd'hui le plaisir de vous offrir, Monsieur le maire, un exemplaire. En effet, les troupes de ce général Brosset entraient le 22 août 1944 à 21 heures et délivraient ainsi La Garde de ses occupants allemands. Il écrivait peu après à son épouse Jacqueline : « Le 23 après-midi, je suis entré le premier à Toulon, en jeep, dépassant les blindés... ».



*Antoine Fayet et Jacques Guyomar (dans la vignette de gauche)
Mme Salkin (dans la vignette au centre)*

Les œuvres exposées sont reproduites sur le site de l'académie.

INTRODUCTION À L'ÉTUDE DU *JOURNAL* DE DELACROIX

Monette LAPRAS

(SÉANCE PRIVÉE DU 4 JUIN 2009)

La présentation de l'art de Delacroix exigerait une analyse longue et approfondie. À défaut de celle-ci, nous pouvons aborder ce génial artiste par sa principale œuvre écrite, ce monumental *Journal* dans lequel il exprime à la fois sa vision de l'art, mais aussi sa conception générale de la vie. Ce journal est très utile à la compréhension du peintre, mais aussi de l'homme, tant il exprime les ambiguïtés de sa nature et toutes les contradictions qui ont été à la source de son génie. De plus, il nous plonge au jour le jour dans le milieu artistique, social et politique où l'artiste a vécu.

Nous verrons rapidement les difficultés qu'a rencontrées l'édition du *Journal*, puis le rôle qu'a joué ce journal dans l'esprit de Delacroix, enfin ce que ce journal nous apprend sur l'artiste. Il nous renseigne aussi beaucoup sur l'homme, étrange compromis de séduction et de complexes.

Le *Journal* commencé en 1822 cesse en 1824 et ne sera repris que vingt-trois ans plus tard, en janvier 1847, jusqu'à la mort de son auteur, en 1863. « Entre les deux, il n'a fait que son métier de peintre », notant cependant ses impressions pendant son voyage au Maroc en 1832, sur des carnets, à côté de ses croquis. Contrairement à la première partie qui a été une sorte de confession intime, la seconde partie a été écrite dans la pensée de la publier un jour ; Delacroix avait chargé Piron, son ami et exécuteur testamentaire, de la publication de ce journal. Mais Jenny Le Guillou, la servante et chère confidente, « la seule qui m'a fait battre le cœur plus vite », dit Delacroix, prétendit qu'avant de mourir, le peintre avait brûlé son *Journal*. Or il n'en était rien. En réalité, Jenny avait passé les carnets à Dutilleux, peintre et ami de Delacroix. Elle avait inventé la disparition du *Journal*, pour le soustraire à Piron, qu'elle jugeait « anti-artiste ». Mais Dutilleux mourut en 1865. Son gendre, Alfred Robaut, récupéra les carnets et en fit copier une partie. Mais Jenny les lui réclamant, Robaut lui rendit les carnets déjà copiés, et garda les autres.

Avant de mourir en 1869, Jenny confia alors ces carnets à M. de Verninac, beau-frère de Delacroix. La partie que Robaut n'avait pas rendue à Jenny fut achetée en 1870 par Andrieu, autre collaborateur et ami de Delacroix, qui à son tour mourut en 1892. La librairie Plon décida alors en 1893 la publication du *Journal*, annoté par André Jobin.

Delacroix fut un peintre sublime mais aussi un véritable écrivain, semblable en cela aux grands Italiens de la Renaissance, au contraire d'un Eugène Fromentin, qui prétendit briller dans les deux disciplines et fut

moyen dans les deux. Laissons-le s'incarner dans trois de ses autoportraits :



L'autoportrait au gilet vert.

L'*Autoportrait* du musée de Rouen (1816-1818) fut réalisé au moment où il posait chez Géricault, connu chez leur maître Guérin, pour le *Radeau de la Méduse*. Il pose pour un des personnages couchés au premier plan. L'effet de ce portrait est fantastique presque fantomatique, avec le visage très éclairé, semblant sortir des ténèbres, et ce regard intense.

Dans le *Dessin autoportrait à la casquette* de 1832, il apparaît lors de sa période *dandy* datant de ses années de jeunesse pendant lesquelles, avec son ami Bonington, il aimait à se singulariser.

L'*Autoportrait au gilet vert* de 1837 compte parmi les œuvres maîtresses de Delacroix. Il est empreint d'une impassibilité que certains ont prise pour l'expression d'un orgueil maladif, et qui en fait cachait une sensibilité exacerbée.

Pourquoi Delacroix a-t-il écrit ce *Journal* ? Il y pense depuis très longtemps, comme il l'écrit à son

frère, le général Delacroix. Avant tout parce qu'il se méfie de sa mémoire : « mon défaut de mémoire me les rend nécessaires ». À côté de fréquents détails de technique picturale, il y note ses relations amicales avec d'innombrables amis de jeunesse, avec les femmes, les artistes, peintres et musiciens, qui le comprennent bien mieux que le public en général. À cela s'ajoute le désir sans doute de voir clair en lui-même, d'exprimer ses doutes, ses contradictions ainsi que l'ambiguïté de ses sentiments envers la poésie et la littérature. « Que je voudrais être poète ! » Cette exclamation revient très souvent dans la première partie du *Journal*. Il veut approfondir la filiation entre peinture et poésie (janvier, avril 1824), se confronter avec ses références littéraires (Shakespeare, Dante, Byron, Ossian, Goethe, Walter Scott) qui tous, à ses débuts, ont inspiré sa peinture. Sa devise peut être alors : *ut pictura poesis*.

Il éprouve aussi le besoin de parler des artistes, contemporains ou passés, et constate : « J'écris avec une grande facilité ». Mais il ressent assez vite la difficulté de composer une œuvre, au sens noble du terme, mettant en jeu méthode, disposition logique des idées, ordonnancement des parties. « Au reste, le français est sublime, mais il faudrait avoir livré à ce Protée bien des combats avant de le dompter ».

Plus tard, à partir de 1847, il acceptera l'autonomie de la peinture et son égalité avec la poésie : « Je vois dans les peintres des prosateurs et des poètes : la rime, les contraintes, le tour, indispensable aux vers et qui leur donne tant de vigueur, est analogie de la symétrie cachée, du balancement savant en même temps et inspiré, qui règle les rencontres ou l'écartement des lignes ». Mais en vieillissant il ira même jusqu'à penser que le terme de poésie, employé pour la peinture, n'est qu'une forme de « simplification » et « une indigence de la langue ». Pour lui, chacun, comme M. Jourdain, fait de la littérature sans le savoir, celle-ci étant, « l'art de tout le monde », alors que selon lui, la peinture « réclame des efforts d'apprentissage... mais soit que la littérature ne soit pas mon élément, ou que je ne l'ai pas encore fait tel... le plan à respecter... voilà ce qui fait la grande difficulté ».

Il renonce donc à l'écriture, mais paradoxalement, il éprouve le besoin de le dire, et surtout de l'écrire. Et toujours se maintiendra en lui l'obsession de l'écriture, qui se réfugiera, dans ce désir jamais réalisé, d'écrire un essai sur l'art, un dictionnaire, une manière brève et décousue, rejoignant par là sa propre façon de peindre, rapide, allusive. Le *Journal* va remplacer ce projet avorté.

Ce *Journal* est aussi une recherche introspective, un dialogue avec lui-même, « je serai donc vrai ; je l'espère ; j'en deviendrai meilleur » (1822). Le côté moral du *Journal* est toujours très présent.

Que nous apprend le *Journal* sur son art ? Il nous apprend tout d'abord les résistances que sa peinture a suscitées dans l'opinion et qui fut jugée par elle décadente : le critique Delescluze trouve *La Barque de Dante* « tartouillarde » et Delacroix dira d'ailleurs : « Il m'immole à chaque salon ». Au contraire, il rend hommage à Baudelaire, qui seul avec Théophile Gautier parmi la critique, le soutiendra, dans ses Salons de 1845, 1846 et 1855, le qualifiant de « Rubens de la peinture », et en soulignera la modernité. Cet individualisme

farouche qu'il manifeste littérairement dans son *Journal*, Delacroix va le traduire plastiquement en rejetant le carcan des règles classiques, dessin précis, stabilité et équilibre de la composition, qui caractérisent l'art des néo-classiques.

En matière d'art, Delacroix, préconise les « sacrifices » qui coûtent au peintre médiocre, mais pas au grand peintre. Il s'insurge contre « le fini » qui préoccupe ses contemporains : 1847 « l'esquisse, ... se fait sur le tableau même, au moyen du vague où on laisse des détails ». Elle doit « présenter également, la proportion, la perspective, l'effet et la couleur ».

Les écrits de Delacroix reflètent son admiration pour les artistes contemporains : Géricault dont il pleure la disparition prématurée, Constable qui lui révèle avec *La Charrette de foin* l'art d'enluminer le ciel et la juxtaposition des touches de tons différents, au lieu de les mélanger, ainsi que la maîtrise des demi-teintes (il corrigera in extremis le ciel du *Massacre de Scio* après avoir vu *La Charrette de foin* de Constable).

Mais il avait des antipathies féroces, pour la peinture académique, celle de Delaroche en particulier. D'Ingres, son rival, qui donne la priorité au dessin et à la ligne sur la couleur, il estime, lors de l'exposition de 1855 : « le ridicule donné à un grand degré... l'expression d'une incomplète intelligence..., l'effort et la prétention sont partout... pas une étincelle de naturel ». S'il proclame : « L'idée d'une ligne ne me vient jamais à l'esprit » (même dans ses dessins), la couleur, fut sa grande passion : « Les coloristes... doivent masser avec la couleur comme le sculpteur avec la terre, le marbre ou la pierre ».

Contrairement à David, qu'il trouve rigide et glacé, il prône le mouvement, la vie – comparons le *Bonaparte au Grand Saint-Bernard* de David, dont l'envolée ne parvient pas à rendre le vrai, avec *Chevaux arabes se battant* : un monde sépare les deux tableaux, dans la froideur lisse de l'exécution du premier et la gestuelle pulsionnelle mais toujours contrôlée par la vérité du second. Il reconnaît pourtant : « David renouvelle l'art » mais il le juge « esprit plus vigoureux qu'inventif, plus sectaire qu'artiste... l'asservissement à ce que lui présentait le modèle est une des causes de cette froideur, mais elle était en lui-même ».

Delacroix nous donne aussi très souvent des précisions très techniques sur son art (pense-bête pour lui-même ?) ou alors il se livre à propos d'autres artistes, à de lumineuses analyses picturales. Il s'enthousiasme, parmi les peintres du passé qu'il a copiés au Louvre, avant tout pour Rubens « Cet Homère de la peinture ». À propos des *Chasses de Rubens* : « J'aime son emphase, ses formes outrées, je les adore de tout mon mépris pour les sucrées et les poupées qui se pâment aux peintures à la mode et à la musique de Verdi ». « Tout cela est inexprimable de beauté » jusqu'à « ce je ne sais quoi » de Rubens, dont il épouse le dynamisme et « l'expression poussée à son terme ». Pour citer Maurice Sérullaz : « Delacroix trouve chez Rubens une justification à ses propres défauts... manifestation d'un génie à la fois impulsif et raisonné, inventif, visionnaire et réaliste ». Comparons les femmes égorgées de *La Mort de Sardanapale*, de 1827, avec les Néréides du *Débarquement de Marie de Médicis à Marseille* de Rubens : mêmes formes généreuses animées des mêmes torsions baroques, même mouvement tourbillonnant. Il est le digne héritier de Rubens.



La Mort de Sardanapale.



La Barque de Dante.

Il aime aussi Véronèse, « le seul qui a surpris le secret de la nature », Titien, Tintoret, Giorgione. Il dit bien que « Michel-Ange n'a peint que des muscles », mais aussi « qu'il met du grand et du terrible même dans un membre isolé ». Dans le *Michel-Ange dans son atelier*, c'est lui-même qu'il peint car son génie est très proche du grand renaissant : même amour du terrible, de l'imagination et du tragique. Il admire aussi Poussin et Le Brun. Delacroix, passe indifféremment du romantisme au classicisme, mais sans que sa manière change car il l'a rapidement « trouvée ».

Dans la première partie du *Journal*, Delacroix donne libre cours à son romantisme dû à la fois à sa jeunesse et à la réaction contre le néoclassicisme de David, et de son maître Guérin : « Si le romantisme est la manifestation de ses impressions personnelles, je suis un romantique ».

C'est l'époque des *Massacres de Scio* dont la beauté plastique, la noblesse et la majesté des attitudes transcendent l'horreur du sujet. Il admire Dante, Shakespeare, qu'il illustre dans *Hamlet et Horatio au cimetière*. Baudelaire a d'ailleurs considéré Delacroix comme « le plus littéraire des peintres ».

Il va mettre en scène, inspirée de Byron, la *Mort de Sardanapale*, qui fit scandale en 1827. Le jeu complexe, mais sûr des volumes, le mépris de la perspective, l'unité bitonale des ors et des rouges, furent incompris de la critique. Il s'agit de l'holocauste du souverain assyrien faisant détruire toutes ses richesses, tuer femmes, serviteurs, chevaux, avant de se suicider. La sensualité profonde, la richesse tonale, l'ondoiement des formes, l'éclat et la richesse dénotent un vrai chef-d'œuvre. Mélange d'or, de sang, de chair, scène orgiaque avant le drame.

Mais dès lors, les commandes de l'État s'arrêtent. Bien que revendiqué par le mouvement romantique, il déclare en même temps « je suis un pur classique ». Dès le début, son œuvre révèle ces deux aspects inextricablement mêlés de son génie.

Dans *L'Entrée des croisés à Constantinople*, le tragique et le lyrisme n'excluent pas le classicisme, mais un classicisme rajeuni. Mais n'est-il pas toujours romantique celui qui proclame : « Il est certains défauts pour le vulgaire, qui donnent la vie » ; « Ce bon noir, cette

saleté » ; « Il faut, je le vois, que mon esprit brouillon s'agite, défasse, essaye de cent manières, avant d'arriver au but dont le besoin me travaille dans chaque chose » ; « Il y a un vieux levain, un fond tout noir ... ? Il faut le reconnaître, et c'est un grand bonheur ».

La Barque de Dante, première œuvre présentée au Salon de 1822, traduit bien cette dualité. Delacroix y exprime le tragique de la destinée humaine en butte à une nature hostile. La palette est déjà en place avec ces verts et ces bleus profonds, les rouges qui n'appartiennent qu'à lui, ces ciels d'Apocalypse et ces corps pleins d'énergie : c'est l'esprit de Michel-Ange retrouvé.

En tout cas, il a confiance en la nécessité de son art : « Ceux mêmes qui croient que tout a été dit et trouvé, te salueront comme nouveau et ils diront encore que tout a été dit ». Il a confiance aussi en son génie : « Donnez-moi de la boue des rues, j'en ferai de la chair de femme d'une teinte délicieuse » ; « La modernité est dans l'esprit qui crée et non pas dans la nature qui est peinte ». Il méprise l'imitation servile : « Plus elle est littérale, cette imitation, plus elle est plate, plus elle montre combien toute rivalité, est impossible » ; « Il est donc plus important pour l'artiste de se rapprocher de l'idéal qu'il porte en lui ».

Après le voyage au Maroc, qui a été déterminant pour lui (« Je n'ai commencé à faire quelque chose de passable dans mon voyage d'Afrique, qu'au moment où j'avais oublié les petits détails pour ne me rappeler dans mes tableaux que le côté frappant et poétique. Jusqu'à j'étais poursuivi par l'amour de l'exactitude, que le plus grand nombre prend pour la vérité »), il remet même en cause la conception étroite et conventionnelle de la beauté en art : « Cette fameuse beauté qui est le but des arts... mais que deviennent les gens qui, comme Rubens, Rembrandt, préfèrent d'autres qualités ? Demander en pacte la beauté au Puget, adieu sa verve » ; « Sans hardiesse et une hardiesse extrême, il n'y a pas de beautés » ; « L'inachevé de Rembrandt, l'outré de Rubens, les médiocres ne peuvent oser de la sorte » ; « Il faut donc être hors de soi, pour être tout ce qu'on peut être ».

Mais surtout Delacroix, nous exprime dans son *Journal*, que la grande affaire de sa vie, c'est la peinture.

« Je n'en ai pas d'autre [affaire] qui soit importante » ; « Il faut absolument passer du repos au travail » ; « La peinture... je cours à ce travail enchanteur, comme aux pieds de la maîtresse la plus chérie ».

Delacroix va choisir des thèmes empruntés à l'actualité comme *La Grèce sur les ruines de Missolonghi* ou encore, nouvelle évocation des malheurs de la Grèce, *Scènes des massacres de Scio*. Également, à propos de la révolution de 1830, *La Liberté guidant le peuple*, sur laquelle il figure avec son chapeau haut-de-forme.

Après le voyage au Maroc, conduit par le duc de Mornay, démonstration pour la France de puissance politique et militaire, mais aussi culturelle, Delacroix participant à l'expédition, ne sera plus jamais le même.

Cet Orient, aperçu jusque-là, à travers Gros ou Girodet, imaginé à partir des récits de Byron, Hugo ou Lamartine, il le découvre réellement, avec des « personnages consulaires, des Brutus, des Caton... l'antique n'a rien de plus beau ».

Et ce sera en 1834, *Femmes d'Alger dans leur appartement*. La sérénité et la majesté de cette œuvre sont du plus pur classicisme. Pour Renoir il s'agit du « plus beau tableau du monde ». Pour Baudelaire, « cette haute et sereine mélancolie, par sa couleur large, simple, abondant en masses harmoniques ». Et Cézanne : « cela vous entre dans l'œil comme un verre de vin dans le gosier ».

Picasso fut fasciné et en fit plusieurs copies « Le salaud. Quel peintre ! ». Dans le tableau représentant *Le Sultan Moulay Ab der-Rhaman de 1845*, c'est le même équilibre calme et noble. Delescluze, pourtant, reproche « les petits coups de pinceaux rouges, jaunes ou bleus, donnés au hasard, et dans mille sens contraires ».

Avec celle des tigres et des lions, Delacroix a la passion des chevaux, commune à Géricault et à Gros. Il note dans son *Journal* de 1823 : « Il faut absolument se mettre à faire des chevaux. Aller dans une écurie tous les jours ». Ce sera donc *Chevaux se battant* d'une fougue

superbe. Il veut séduire aussi : « Le premier mérite d'un tableau est d'être une fête pour l'œil ». Au diable le sujet, « ce prétexte à la peinture ».

Il aborde alors les grandes décorations, avec, pour commencer, le salon du Roi du palais Bourbon. Obtenues grâce à Thiers, en dépit de l'opposition de ses ennemis et même de l'appréhension de ses amis, elles font éclater le classicisme de Delacroix et l'égalent aux grands fresquistes renaissants. Il nous détaille sa technique personnelle, mélange d'huile et d'encaustique avec effet de matité et possibilité de retouche, avec une palette très éclaircie, fruit du séjour au Maroc. « Mon cœur bat plus vite quand j'ai de grandes murailles à peindre. »

Le succès grandit. *L'Apollon du Louvre* peut rivaliser avec les grands décors plafonnant du passé. Dernière décoration enfin, celle de l'église Saint-Sulpice avec *Héliodore chassé du temple*, et la dernière œuvre, pour moi la plus émouvante, le *Combat de Jacob avec l'ange*, métaphore de la vie et de la pensée du maître, une « page d'autobiographie superbe », selon Barrès, et, pour Delacroix, « cet ange, ce compagnon de toute grande lutte humaine ». Delacroix démontre dans cette œuvre sa sensibilité envers la beauté de la nature, avec ces grands arbres, enveloppant les personnages de leur ombre protectrice. Toute l'ambiguïté du texte biblique s'y retrouve, en particulier dans l'attitude de l'ange, fraternelle plus qu'agressive.

Cette sensibilité à la nature est moins connue mais très présente dans son *Journal*, notamment dans *La Mer vue des hauteurs de Dieppe* qui anticipe par son pointillisme, sur les post-impressionnistes, avec ses touches distinctes et l'art de faire fusionner, en une même tonalité merveilleuse, la mer et le ciel. Ses marines sont du Delacroix apaisé, réconcilié avec lui-même et les autres.

En conclusion, on peut dire que s'il a manqué à Delacroix l'approfondissement du travail littéraire, il reste pourtant un authentique écrivain, dont il faut savoir



Femmes d'Alger dans leur appartement.

décrypter la pudeur. Ce mélange de forces contradictoires que son art transforme génialement en chef-d'œuvre, révèle l'homme tout entier à la fois sombre et brillant, sociable et misanthrope, conservateur et prudent. Mais, prouvant pour la première fois que « la peinture n'était pas une histoire mais de l'énergie », l'artiste fut, lui, farouchement révolutionnaire, et inclassable, comme les plus grands.

Ce que les Manet, les Cézanne, les Van Gogh, les Klee reconnaîtront tous. Enfin, pour résumer l'intérêt du *Journal*, et en conseiller la lecture je citerai Jan Blan : « cette écriture, ... a joué un rôle dialectique, jouant des contradictions et des antinomies à la façon d'un *repoussoir* par les résistances qu'elle a offertes à Delacroix,... » ; « l'écriture l'a amené à mieux saisir les spécificités propres à son métier et à élaborer un nouveau type de discours sur la peinture. »

L'ACADÉMIE ROYALE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE SOUS LOUIS XIV

Jean PERREAU

(SÉANCE PRIVÉE DU 9 AVRIL 2009)

Bon nombre de préjugés se sont accumulés à l'encontre de l'Académie royale de peinture et de sculpture (1648-1793), une institution qui a fortement contribué aux XVII^e et XVIII^e siècles à susciter l'intérêt des élites pour les arts dans l'Europe entière. Or, contrairement à l'Académie des beaux-arts qui la remplacera au XIX^e siècle, cette institution a su faire preuve d'une grande tolérance envers les artistes et d'une certaine liberté vis-à-vis du pouvoir royal comme le montrent les débats mouvementés qui ont parsemé son existence.

L'Académie royale de peinture et de sculpture est née d'un conflit entre un groupe de peintres à la réputation bien établie et la puissante Confrérie des maîtres peintres et sculpteurs dont les origines remontaient à 1391. Pour renforcer son monopole, la Confrérie obtint du Parlement de Paris en 1646 une limitation du nombre de peintres du roi ou de la reine et l'obligation pour ceux-ci de ne travailler que sur des chantiers royaux, ce qui les écartait de toute commande privée. Cette corporation dans laquelle se côtoyaient artistes, maçons, stucateurs, décorateurs et peintres en bâtiment, exerçait un monopole sur les expositions et la formation dans les ateliers. Dans ceux-ci, l'apprenti devait servir le maître pendant cinq ans avant d'effectuer un compagnonnage de quatre ans et accomplir un chef-d'œuvre. Opposés à cet apprentissage qui à leurs yeux étouffait l'instinct créatif et soucieux d'exercer librement leurs activités, quelques peintres renommés dont François Perrier, Philippe de Champaigne, Laurent de La Hyre, Charles Erard, Eustache Le Sueur, Sébastien Bourdon, Charles Le Brun, trouvèrent l'appui d'un conseiller d'État curieux de peinture, Martin de Charmois, qui rédigea et présenta une requête à la Régente Anne d'Autriche. Un arrêt du Conseil d'État daté du 20 janvier 1648 constitue l'acte de naissance de l'Académie de peinture et de sculpture. Deux mois plus tard, les statuts de cette nouvelle institution étaient approuvés, consacrant l'ascension sociale de l'artiste enfin distingué de l'artisan.



Philippe de Champaigne,
L'Annonciation. M.E.T. New York.



Laurent de La Hyre,
Thésée et Éthra. Budapest.



Eustache Le Sueur, *Songe de saint Bruno*. 1648.



Charles Le Brun, *Le Chancelier Seguier*,
Musée du Louvre.

Les rédacteurs des statuts s'inspirèrent de l'Académie française créée en 1634 par Richelieu et surtout des académies de peintures italiennes qui virent le jour à la fin du XVI^e siècle, en particulier celle de Bologne fondée en 1585, dont les principaux animateurs furent les frères Carrache. Continuateurs du classicisme, ils prônaient l'étude de l'Antiquité, celle des grands maîtres de la deuxième Renaissance, Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Titien, et l'observation de la nature. Pour eux, l'art étant *cosa mentale*, c'est-à-dire pure conception de l'esprit, l'artiste devait s'inspirer de la nature pour créer un monde original entretenant avec le cosmos des rapports d'imitation ou de représentation, les deux traductions possibles du mot grec *mimesis*.

À sa création, l'Académie de peinture et de sculpture, placée sous la protection du chancelier Séguier, ne comptait que douze artistes chargés d'enseigner chacun leur tour le dessin pendant un mois. Boudée par la plupart des membres de la Confrérie, cette nouvelle institution eut du mal à s'imposer. En 1655, elle passa sous l'autorité directe de Mazarin qui lui accorda le titre d'Académie royale et le monopole de la formation des artistes.

La personnalité de Le Brun entraîna des conflits avec d'autres membres, en particulier le graveur Abraham Bosse, un artiste et un théoricien reconnu, entré à l'Académie royale de peinture et de sculpture à sa création en tant que professeur associé pour enseigner la perspective.



Abraham Bosse,
Le valet de chambre. Gravure de la série des Métiers.

L'enseignement de Bosse reposait sur les lois de l'optique et s'opposait aux approximations de la perception visuelle. Cela supposait que l'œil du spectateur restât à une position fixe. Le dessin était conçu en fonction de l'espace autour de cet œil fixe et ne supportait qu'un seul point de fuite. Or, pour Le Brun, la conformité de Bosse à la théorie niait la licence de l'artiste. Après avoir critiqué des œuvres de Le Brun, Abraham Bosse fut exclu de l'Académie en 1661, mais une vingtaine d'élèves choisirent de le rejoindre lorsqu'il ouvrit une école dans laquelle il s'autorisait à faire poser le modèle, privilège exclusivement réservé à l'Académie depuis 1654 ! L'école fut fermée l'année suivante, mais dans une requête extrêmement sévère adressée au chancelier, les élèves firent une véritable critique de l'Académie, en lui reprochant un enseignement coûteux et incomplet en raison du manque d'assiduité des professeurs. Cette violente attaque permit d'ouvrir un débat au sein de l'institution et de mettre les professeurs en face de leurs responsabilités. En 1664, de nouveaux *statuts et ordonnances* furent ajoutés aux règlements de l'Académie, dont la possibilité accordée aux graveurs d'être reçus membres de la prestigieuse institution : « Que les excellents Graveurs pourront estre reçus Academiste, sans néanmoins qu'il leur soit permis d'entreprendre aucun ouvrage de peinture ». Longtemps considérée comme un art mécanique de reproduction, la gravure obtenait enfin d'être reconnue comme une activité artistique à part entière.

L'Académie royale de peinture et de sculpture s'installa au Palais-Royal en 1661 avant de siéger définitivement au Louvre à partir de 1692, comme les autres académies, après le départ de la cour à Versailles. Le Louvre, jusque-là symbole du pouvoir politique, devint entièrement dévolu à la culture.

Colbert vit rapidement avec cette institution un moyen de mettre les artistes sous son contrôle pour affirmer tout l'éclat de la monarchie absolue. Le Brun, déjà en charge du décor de Versailles et de la manufacture des Gobelins, fut nommé directeur de l'Académie en 1663. Les commandes royales et les postes de premier peintre, de peintre ordinaire et d'inspecteur des manufactures royales, furent désormais réservés aux académiciens. Sous le règne de Louis XIV, le développement des lettres, des arts et des sciences tend à montrer la supériorité de l'époque sur les grands siècles de l'Antiquité et de la Renaissance.

Le nombre des membres de l'Académie royale de peinture et de sculpture n'étant pas limité, les artistes furent alors recrutés sans restriction hormis celles du talent et de la moralité, ce qui permit d'attirer tous les bons peintres et sculpteurs, ainsi que des théoriciens et des artistes étrangers. Certaines années, il y eut jusqu'à 120 membres et lors de sa dissolution en 1793, l'Académie comptait 90 membres. Contrairement à l'Académie française, les femmes pouvaient y siéger. En 1663, Catherine Duchemin, femme du sculpteur Girardon fut élue suivie dix ans plus tard par Élisabeth-Sophie Chéron, peintre, poète et musicienne. Au total, 17 femmes feront partie de l'Académie.

Les artistes postulants devaient présenter un *morceau d'agrément* afin de démontrer leurs capacités, puis, dans un délai de trois ans, un second ouvrage appelé *morceau de réception* en vue de leur admission définitive. En 1666, celui du peintre Nicolas Loir s'intitule, *Allégorie de la fondation de l'académie Royale de Peinture et de Sculpture* dit aussi *Progrès des arts du dessin en France sous le règne de Louis XIV*. Il y exprime ce qu'on appelle à l'époque une *belle idée*. La déesse de la Sagesse, Minerve, avec l'aide de la Renommée, soutient le portrait du roi et le montre à la Peinture et à la Sculpture, deux belles jeunes femmes que le Temps, génie ailé, vient de libérer du voile de l'Ignorance. Au bas du tableau, deux hommes nus, personnalisation de l'Ignorance, s'enfuient en toute hâte. Les artistes-académiciens, qui ne sont plus des artistes-artisans, sont devenus des artistes-courtisans.

Les artistes de l'Académie souhaitaient exposer leurs œuvres afin d'être reconnus et trouver des commandes privées. En l'absence d'un local convenable, une première exposition temporaire fut organisée en plein air dans la cour du Palais-Royal en 1673 dans laquelle les membres de l'Académie purent montrer leurs œuvres aux côtés de celles de leurs meilleurs élèves. Renouvelée de temps à autre, cette manifestation n'avait pas plus de retentissement que les expositions de la Confrérie qui avait adopté l'appellation d'académie de Saint-Luc. Pour répondre au souhait des académiciens demandant « le rétablissement de la coutume d'exposer leurs ouvrages à la censure du public pour se donner quelque motif d'émulation et d'admiration les uns pour les autres », le roi ordonna en 1699 que l'exposition se fasse avec pompe dans la grande galerie du Louvre avec pour la première fois un catalogue officiel. En 1725, cette manifestation devenue annuelle se déplaça dans le Salon carré du Louvre qui lui donna son nom.

La formation des élèves reposait sur l'apprentissage du dessin et l'étude de la figure humaine d'après des

moulages de sculptures antiques et le modèle vivant. Les matières dispensées étaient l'anatomie par un chirurgien, à l'aide de gravures et de représentations d'écorchés dont le plus célèbre est celui de Houdon en 1760, la géométrie par un mathématicien-géomètre, et la perspective à partir des traités d'optique récents. La technique de la peinture à l'huile était enseignée aux élèves dans des ateliers privés.

À l'initiative de Charles Erard, soutenu par Le Brun, Colbert créa l'Académie de France à Rome en 1666 pour parfaire la formation d'une élite de peintres sélectionnés par concours. Hébergée au Palais Mancini sur le Corso, cette institution s'insérait dans la politique de prestige du Grand Siècle. Les élèves avaient pour instruction de dessiner « tout ce qu'il y a de beau à Rome en statues, bustes, vases antiques et tableaux » afin de se former et d'enrichir les collections royales qui avaient le monopole des travaux des pensionnaires.



Le Palais Mancini sur le Corso à Rome.
Gravure de Piranesi. 1752.

Le système d'enseignement de l'Académie royale de peinture et de sculpture servit de modèle à l'Europe entière, et incita même des académies plus anciennes, comme l'Academia di San Luca à Rome, à se réformer. En France, des académies provinciales se créèrent pour dispenser un enseignement calqué sur celui de Paris.

Dès l'origine, les académiciens voulurent affirmer le caractère *libéral* des beaux-arts dégagés des règles artisanales, afin de faire reconnaître leur noblesse à l'instar de la poésie ou des lettres. L'article 9 des statuts de 1648 indiquait que « ... lesdits Académistes diront librement leur sentiment à ceux qui proposeront les difficultés de l'art pour les résoudre, ou lorsqu'ils feront voir leurs desseins, tableaux ou ouvrages de relief, pour en avoir leur avis. Il était aussi précisé que: l'on parlera dans ladite Académie des arts de peinture et de sculpture seulement et de leurs dépendances, sans qu'on puisse y traiter d'aucune autre matière. »

L'Académie devint un lieu de réflexion et de débats portant sur des questions théoriques se rapportant à l'art, et non plus sur les recettes du métier ou le tour de main des artistes. Son éclat intellectuel renforça le nouveau statut de l'artiste. Colbert lui demanda d'établir des règles afin d'élaborer un art spécifiquement français pour résister à l'influence italienne.

Des *Conférences* mensuelles furent instituées tous les premiers samedis du mois, le terme de *conférence*,

déjà utilisé par l'académie française, ne désignant pas un discours suivi mais des entretiens sur un sujet ou autour d'une œuvre. Un académicien ouvrait la conférence par un discours qui consistait à analyser un tableau ou une sculpture de la collection royale. Cette ouverture, qui pouvait être plus ou moins longue, était suivie d'une discussion. À ces conférences théoriques, vinrent s'ajouter dès les années 1680 des conférences biographiques, permettant de dresser l'histoire du corps et de ses membres.

Consignés par un secrétaire - le premier sera Félibien (1619-1695), nommé historiographe du roi en 1666 - les comptes-rendus de ces conférences sont conservés dans les archives de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts à Paris. Ils viennent de faire l'objet d'une édition critique qui montre des discussions souvent passionnées, et parfois houleuses, lors de l'élaboration des doctrines, comme en témoigne le *Journal* de Magalotti (1668) : « L'exercice me semble toujours plus beau et utile, et il le serait davantage s'il se faisait avec un peu d'ordre, car présentement il y a huit ou dix personnes qui parlent en même temps et l'on ne peut rien saisir de ce qu'ils disent. » Ces comptes-rendus fournissent une foule d'informations, non seulement sur l'histoire de l'Académie mais également sur l'évolution du goût et la variété d'opinions des académiciens, leur liberté de jugement et leur démarche.

Il est ainsi possible de connaître les arguments des peintres et des sculpteurs, c'est-à-dire d'artistes qui ont fait *profession des choses muettes*, suivant la belle formule de Poussin. Les statuts exigeant que les *décisions* ne soient acceptées qu'après avoir été librement discutées, les académiciens étaient tenus de justifier leurs positions, leurs éloges ou leurs critiques.

La conférence inaugurale fut ouverte le 7 mai 1667 par un discours de Le Brun sur le tableau de Raphaël, *Saint Michel terrassant le dragon*, suivi d'une discussion sur ce qu'il convenait d'imiter dans ce tableau et sur ses imperfections. Cette démarche analytique, maintenue avec persévérance durant toute l'existence de l'Académie royale, montre qu'il ne s'agissait pas de sacrifier des maîtres anciens, c'est-à-dire de les ériger en modèles absolus de perfection, mais de comprendre les moyens dont ces artistes s'étaient servis pour réaliser leurs œuvres. Les académiciens ne cesseront de mettre en garde les élèves, à qui ces conférences étaient destinées, contre tout ce qui pouvait faire d'eux de simples *copistes de manière*, c'est-à-dire des peintres et des sculpteurs se contentant de suivre des modèles sans les avoir compris au lieu d'exprimer leur tempérament personnel, ce qu'on appelle à l'époque le *génie*. Il leur est demandé au contraire de proposer non pas une simple reproduction du réel mais une recomposition raisonnable, c'est-à-dire de combiner habilement le réalisme et l'idéalisme. Le talent est apprécié selon trois critères : l'imitation de la nature, le choix des plus belles parties et le jugement qui permet d'assembler ces parties. C'est la méthode de Zeuxis, le grand peintre de la période classique grecque, qui, pour représenter la belle Hélène, fit poser cinq jeunes filles de Crotone afin de faire une synthèse des charmes de chacune d'elles.

En élaborant des doctrines, l'Académie se prononce sur des questions aussi essentielles que la hiérarchie

des genres, la représentation des passions humaines, ou l'importance du coloris par rapport au dessin.

Codifiés en 1667 par André Félibien dans une préface des *Conférences* de l'Académie, les genres sont classés en fonction de leurs difficultés. La peinture d'histoire est le *grand genre*, le plus difficile et le plus noble, car il contient tous les autres, portrait, paysage, nature morte.



Sébastien Bourdon (1616-1671),
Bacchus et Cérès, nymphes et satyres. Budapest.

Ce genre demande un grand effort intellectuel de connaissance, d'interprétation, et de composition. Le peintre d'histoire doit être mathématicien pour maîtriser la science de la perspective, anatomiste pour rendre la musculature d'un corps, physicien pour analyser les phénomènes de la lumière et de l'ombre, enfin cultivé. C'est vers ce *grand genre* que les meilleurs élèves de l'Académie sont orientés ce qui leur permet de participer au concours du prix de Rome.

Les peintres d'histoire forment la première classe donnant accès aux fonctions d'officier de l'Académie, professeur, recteur, chancelier, postes prestigieux et bien rémunérés pourvus d'avantages tels que des ateliers, des logements, des pensions.



Hyacinthe Rigaud (1659-1743),
Louis XIV, roi de France.
Portrait en pied en costume royal, 1701.

La peinture d'histoire, souvent allégorique, à sujets religieux, mythologiques, ou historiques, est de grande taille car elle a pour fonction d'instruire et d'éduquer le spectateur. Il est déconseillé de montrer des objets humbles ou considérés comme ridicules dont la présence amoindrirait la grandeur du tableau. Répondant à une analyse d'*Eliezer et Rebecca* de Poussin par Philippe de Champaigne, Le Brun affirme à ceux qui reprochent au peintre d'avoir négligé la vérité historique, en ne représentant pas les dix chameaux cités dans la Bible, que ces animaux auraient ajouté un élément disgracieux, voire comique, à un épisode sérieux et qu'ils auraient distrait le regard du spectateur. Pour appuyer sa démonstration, Le Brun blâme Annibal Carrache de ne pas avoir respecté les convenances en plaçant au premier plan d'une *Nativité*, l'âne et le bœuf qui ne sont pas des présences nobles.

Pour les autres genres, dits *d'observation*, on trouve du plus noble au moins noble, le portrait de personnages importants du passé comme du présent, le portrait royal étant le plus important, la scène de genre c'est-à-dire des représentations de la vie quotidienne, le paysage et la nature morte.

En 1671, au cours d'une *conférence* demeurée célèbre, Le Brun proposa un traité sur l'expression des passions fortement inspirée de l'ouvrage *Caractères des passions*, publié en 1640 par Cureau de la Chambre, médecin du chancelier Séguier, et du *Traité des passions* de Descartes, imprimé en 1649.

L'ouvrage de Le Brun est une codification des expressions à l'usage des élèves, dans lequel il fait la distinction entre l'expression générale concernant tout le corps, s'exprimant par des gestes, et l'expression particulière propre au visage, reflétant le sentiment intérieur. Le Brun insiste sur les rôles des yeux, de la bouche, des pommettes et surtout des sourcils qui montent vers l'âme ou se rapprochent du nez, ce qui l'amène parfois à des comparaisons avec les animaux.

Les discussions à l'occasion des commentaires d'œuvres, montrèrent rapidement un clivage entre les partisans du dessin et ceux du coloris, c'est-à-dire l'art d'unir les couleurs entre elles. En juin 1671, avec la

conférence sur *La Vierge à l'Enfant* de Titien, Philippe de Champaigne, tout en considérant Titien comme le plus grand peintre coloriste, précisa néanmoins que le coloris n'est qu'une « belle apparence, qui ne peut subsister seule, quelque beauté qu'elle puisse avoir ». Gabriel Blanchard lui répondit : « C'est le mérite de la couleur que je veux vous proposer, non pas que le dessin soit inférieur à la couleur, ajouta-t-il, mais parce qu'en diminuant le mérite de la couleur, on diminue celui des peintres ». À Champaigne, qui citait Poussin en modèle, Blanchard répondait Giorgione, Tintoret, Véronèse, et pour la première fois à l'académie, Rubens. D'où le nom donné à ce débat : la querelle des Poussinistes et des Rubénistes. Les peintures de Gabriel Blanchard et de Charles de la Fosse illustrent le rôle du coloris permettant d'unifier la composition et de créer des effets de lumière. Le tableau est alors peint comme un seul objet, le fond étant lié à un ou plusieurs groupes de figures.

Pour Le Brun, le dessin intellectualise l'art de la peinture car il est la trace d'une figure idéale située dans la pensée de l'artiste : « Tout l'apanage de la couleur est de satisfaire les yeux, au lieu que le dessin satisfait l'esprit. » Alors que la couleur s'adresse aux sens, au toucher autant qu'à la vue, le dessin s'adresse à l'intelligence.

La couleur en plus dépend de la matière, puisqu'elle est issue de pigments broyés puis liés au sein des ateliers : « les broyeurs - c'est-à-dire ceux qui broient les couleurs - seraient au même rang que les peintres si le dessin n'en faisait la différence » (Le Brun).

Cette controverse sur la couleur remet au goût du jour l'opposition à la fin du XV^e siècle entre Florence sous Laurent de Médicis, qui subit l'influence de Marcel Ficin, commentateur de Plotin et donc de Platon pour qui le monde n'est que le reflet de la beauté, et Venise pour qui la beauté est substantielle et inhérente à la matière suivant en cela l'enseignement de l'université de Padoue fidèle à la pensée d'Aristote. Elle est aussi un des moments de la lutte en France entre le classicisme et le baroque qui se répand en Europe.

Ce débat est révélateur de l'opposition entre le *rendu* et le *faire*, c'est-à-dire la peinture lisse et impersonnelle, résultat d'une superposition de couches fines, les *glacis*, telle que la pratiquent les suiveurs de Poussin soucieux de rendre avec une grande fidélité ce qu'ils voient ou conçoivent, et une peinture où les peintres, dans une spontanéité plus apparente que réelle, montrent le brio de

Charles Le Brun (1619 - 1690). *Expression des passions de l'âme*.



La Colère.



Le Désir.



Marc Aurèle (la vertu), en haut.
Néron (le vice), en bas.



Analogies avec le cochon.

leur pinceau. Le Titien dans son style tardif a montré la voie avec quelques coups de brosse habiles et par la suite Rubens a construit par la couleur plutôt que par le dessin.

En 1673, le théoricien de l'art Roger de Piles publie un essai intitulé *Dialogue sur le coloris*. En faisant l'éloge de l'œuvre peinte de Rubens il plaide pour une peinture qui « plaît à tous universellement », sensible et sensuelle, capable de susciter une émotion et de capter le spectateur sans que celui-ci en ait conscience. Il déclare : « Ce serait une chose étrange que les tableaux ne fussent faits que pour les peintres et les concerts pour les musiciens. » Au lieu d'instruire, d'élever l'esprit, la peinture doit bouleverser, plaire, et non pas seulement délivrer un discours. Ces positions, à l'opposé de celles de Le Brun, rencontrent un grand succès à Paris auprès des jeunes peintres admiratifs des Flamands, et aussi des amateurs qui trouvent plus de plaisir à regarder les œuvres qu'à les déchiffrer. Le duc de Richelieu cède ses peintures de Poussin pour se constituer une collection de tableaux de Rubens.

En 1681, les coloristes l'emportent comme le montre le morceau de réception d'Antoine Coypel, *Louis XIV repose au sein de la gloire après la Paix de Nimègue*, peint dans des tons chauds et séduisants, avec une touche large, une composition animée de courbes dynamiques. De nombreux membres fondateurs, François Perrier, Sébastien Bourdon, Philippe de Champaigne, Eustache Le Sueur, Laurent de La Hyre sont décédés et les pouvoirs de Colbert et de Le Brun commencent à décliner. Comble de l'ironie, un des meilleurs représentants du courant coloriste flamand, le peintre Nicolas de Largillière, formé à Anvers, est reçu à l'Académie en 1686 avec un grand portrait de Le Brun entouré de tous les symboles de sa carrière, au style souple et brillant dans des teintes ocre-brun du plus bel effet.



Nicolas de Largillière (1656-1746), *Charles Le Brun*. 1686. Musée du Louvre.

Le Brun lui-même, à la fin de sa vie, devient coloriste avec son extraordinaire *Chute des anges rebelles* qui doit davantage à Rubens qu'à Poussin.

Cette querelle du coloris ne fut ni la première ni la dernière, puisqu'elle donnera lieu au XIX^e siècle à une lutte entre Ingres et Delacroix, mais elle fut certainement la plus théorisée.

Admis en 1699 à l'Académie royale de peinture et de sculpture, Roger de Piles rédige son célèbre *Cours de peinture par principes*, qui sera publié en 1708, dans lequel il exalte la couleur comme le véritable espace de création d'un artiste. Si le dessin est indispensable au peintre, car c'est son alphabet et sa grammaire, seule la couleur lui permet de rendre compte visuellement de la totalité du réel, d'en appeler au sensible plus qu'aux règles, de toucher les cœurs, en somme d'être vraiment original. C'est en quelque sorte la reconnaissance du génie propre de l'artiste qui ne peut être réduit aux règles enseignées.

Ainsi, au début du XVIII^e siècle, s'impose en France un renouvellement marqué par l'art des Flamands et des Vénitiens qui répond à l'évolution du goût. Les commanditaires, aristocrates et bourgeois, à la recherche d'un plaisir esthétique, demandent un décor plus adapté au confort de leurs hôtels particuliers.

Jean-Antoine Watteau agrée en 1712, présente hors délai en 1717 son morceau de réception, *Le Pèlerinage à l'île de Cythère*, allusion mélancolique et poétique à la Jeunesse et à l'Amour, une peinture traitée dans des coloris délicats avec des recherches luministes.



Jean-Antoine Watteau (1684-1721), *Pèlerinage à l'île de Cythère*, 1717. Musée du Louvre.

Cet hommage à l'art vénitien suscite l'enthousiasme des académiciens qui créent un genre nouveau, sans lendemain, *la fête galante*, afin d'admettre Watteau parmi eux. La voie est désormais ouverte pour les raffinements colorés du rococo avec Boucher et Fragonard.

Bibliographie

Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture 1648-1681. Édition critique intégrale par Jacqueline Lichtenstein et Michel, Christian.- Paris : École nationale supérieure des beaux-arts. Tome I, vol. 1-2: *Les Conférences au temps d'Henry Testelin*, 2007.

Roques, Georges.- *Majeur ou mineur ? Les hiérarchies en art*.- Nîmes : Éd. J. Chambon, 2000.

JACQUES-LOUIS DAVID (1748-1825) : l'art de vibrer avec son temps

Monique BOURGUET-VIC

(SÉANCE PRIVÉE DU 22 JANVIER 2009)

L'originalité de Jacques Louis David est d'avoir su traverser toutes les formes de régime dans la France révolutionnaire et postrévolutionnaire, échappant à l'échafaud avec beaucoup de chance pendant les événements sanglants. Sa peinture est le miroir d'une époque troublée dont il est un acteur actif, passionné.

C'est l'aspect de ce personnage à la fois peintre et acteur de l'histoire révolutionnaire et impériale qui fera l'objet de notre propos. Le rappel du contexte historique est nécessaire pour éclairer son œuvre.

Il faut auparavant évoquer le parcours de ce personnage si particulier.

Né en 1748 à Paris dans un milieu aisé, devenu orphelin de père à neuf ans, il est confié par sa mère à son oncle maternel l'architecte François Buron. À cause de son attirance pour le dessin et des conseils du peintre en vogue, François Boucher, apparenté à leur famille, il est recommandé au peintre Jean-Marie Vien, professeur à l'école de l'Académie royale de peinture dans laquelle David, âgé de dix-huit ans, peut s'inscrire en 1766.

Après plusieurs tentatives infructueuses, *Antiochus et Stratonice* lui permet d'obtenir en 1774 le Grand Prix, lui ouvrant les portes de l'Académie de France à Rome. Il y séjourne de 1775 à 1780, enrichissant ses connaissances sur l'Antiquité au contact des nombreuses collections pontificales ou privées. Il y découvre aussi les peintures caravagesques aux teintes sombres, radicalement différentes des coloris clairs et acidulés des tableaux de Boucher : son *Saint Jérôme* traduit cette influence. Ses voyages dans toutes les grandes villes italiennes lui permettent de constituer un répertoire iconographique dont il s'inspirera tout au long de son œuvre.

Ayant acquis ainsi la maîtrise de son art, David s'installe à Paris, se marie en mai 1782 avec Marguerite Charlotte Pécoul, fille d'un entrepreneur des Bâtiments du roi, ce qui lui procure aisance et lui permet d'évoluer dans les milieux bourgeois et aristocratiques libéraux, en particulier celui des Orléans.



Lavoisier et sa femme.

Il devient un peintre reconnu, apprécié pour sa peinture d'histoire antique. Pour mémoire, rappelons *Le Serment des Horaces* qui l'a rendu célèbre et *Les Licteurs rapportant à Brutus les corps de ses fils*, terminé et exposé en 1789 mais conçu avant.

Il vend très cher sa peinture, et il est prisé pour ses portraits, tel celui de *Lavoisier et de sa femme*.

En 1789, la période des passions suscitées par l'idéal nouveau de la « bourgeoisie éclairée » nourri de l'esprit des Lumières, s'ouvre pour ce peintre dont le pinceau va illustrer les idées et servir d'arme dans un combat politique violent.

Dès le début de la Révolution, il trouve l'occasion de traduire son exaltation au travers d'une œuvre majeure : *Le Serment du Jeu de Paume*.



Le Serment du Jeu de Paume,
dessin plume et encre (H : 0,660 ; L : 1,012).

Cette œuvre est à replacer dans son contexte.

En mai 1789 sont convoqués à Versailles de façon exceptionnelle les Etats Généraux, réunissant les députés des trois ordres du royaume, clergé, noblesse, et Tiers-État pour faire face aux problèmes financiers graves, non résolus par Necker.

Dès la première séance, la contestation se cristallise autour du problème du vote par ordre ou par tête.

Le 20 juin par le Serment du Jeu de Paume, les députés du Tiers jurent « de ne jamais se séparer » avant d'avoir donné une constitution à la France. On reprend les idées de l'abbé Sieyès, originaire de Fréjus, député du Tiers, qui auparavant s'était illustré par cette formule percutante : « Qu'est-ce que le Tiers-État, Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. Que demande-t-il ? À devenir quelque chose. »

Le 27 juin le roi ordonne aux députés de délibérer tous ensemble. La révolution pacifique se met en marche en juillet par la transformation des Etats Généraux en Assemblée Nationale Constituante.

Avec la prise de la Bastille le 14 juillet 1789 commence la révolution violente.

Témoin de ces événements parisiens, David choisit l'épisode du serment du Jeu de Paume dont il élabore ce dessin en prélude à un immense tableau d'histoire d'un genre nouveau, non allégorique. Le rôle symbolique de cet épisode s'avère considérable durant toute la Révolution, car il incarne l'union de la nation dans un nouveau contrat social selon lequel chaque patriote sort de lui-même pour s'unir aux autres.

Le Serment du Jeu de Paume est un petit dessin dont l'idée a pris naissance le 28 octobre 1890 à la société des Jacobins dont il est membre, à l'initiative du peintre Dubois-Crancé, auquel David a soufflé l'idée.

Tous les députés du Tiers sont réunis dans la salle du jeu de Paume, un vaste bâtiment peu propice aux réunions mais trouvé par nécessité, leur salle ayant été fermée sur les ordres du Roi.

Cette scène est rythmée par les têtes, les jambes et les bras de tous ces députés tournés vers le personnage central juché sur une table, l'astronome Bailly, qui devient la clé de voûte de la composition rigoureuse. Il regarde le spectateur comme sur une scène de théâtre, lisant en premier le texte du serment rédigé par Target, avocat de grand renom et député du Tiers.

À droite de Bailly, assis sur une chaise, se trouve Sieyès.



Détail du dessin du *Serment*.

Au premier plan, au centre, un groupe de trois religieux, symbole de l'adhésion religieuse au serment : le chartreux Dom Gerle, absent en réalité, le curé Grégoire et le ministre protestant Rabaut-Saint-Étienne. À leur droite, Mirabeau, bras étendu tenant son chapeau, et, debout sur une chaise, le peintre Dubois-Crancé.

Derrière, au milieu de la foule, deux personnages célèbres qui brandissent leur chapeau : Prieur de la Marne aux bras levés et devant lui, de profil, le fameux docteur Guillotin.

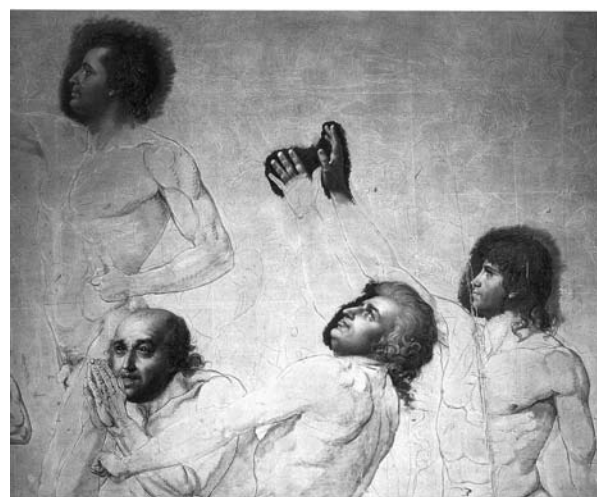
En bas du dessin, aux deux extrémités, sont représentés deux acteurs opposés symboliques : à droite, assis, les bras repliés sur la poitrine, Martin Dauch qui a refusé de prêter serment et à gauche, Maupetit de la Mayenne malade, porté sur une chaise. Aux côtés de ce dernier, un porteur, aux pieds nus, coiffé d'un bonnet phrygien orné d'un semblant de cocarde, symbolise le rôle futur du peuple dans la Révolution.

Le haut du tableau symbolise le moment extraordinaire que vivent les députés dominés par le peuple qui assiste à l'événement. Cette véritable tragédie est symbolisée par la représentation de ces rideaux qui volent, laissant voir au-dehors les effets d'un orage suggéré par un parapluie retourné et par l'éclair tombant sur la chapelle royale.

Ce dessin a été conçu dans un élan de conviction passionnée. Dans une lettre au Président de l'Assemblée Nationale du 5 février 1792, David écrit : « ... l'histoire d'aucun peuple ne m'offre rien de si grand, de si sublime, que ce serment du jeu de paume que je dois peindre... Nation française, c'est ta gloire que je veux proposer... »

Il devait servir de prélude à une immense toile de 7 m sur 10, qui ne sera jamais terminée en raison des changements politiques. Il en reste, au château de Versailles, un fragment peint (3,58 x 6,48), commencée en septembre 1791 dans l'église des Feuillants, et interrompue en 1792 à l'annonce de la démolition de l'église. David n'y travaillera plus. Découpée elle sera vendue par les héritiers aux musées nationaux qui la déposent à Versailles en 1921.

Sur ce fragment, seuls éléments entièrement peints, les têtes du peintre Dubois-Crancé, au-dessous duquel se trouve un cultivateur aux mains jointes, Michel Gérard. Au premier plan, Mirabeau, noble, élu député du tiers d'Aix-en-Provence, orateur prestigieux, célèbre pour ses formules à l'emporte-pièce, et passé par la suite secrètement au service du roi. Enfin, de profil, Barnave, député du Dauphiné, fidèle à la monarchie constitutionnelle.



Détail de la toile fragmentaire du *Serment* (inachevé),
(H : 3,58 ; L : 6,48).

Au fur et à mesure que la Révolution avance, les têtes tombent... Barnave et Bailly sont guillotins en 1793. Mirabeau meurt opportunément en avril 1792.

Après les journées révolutionnaires de 1789, David s'implique davantage dans son rôle d'acteur. Il signe la pétition des « Cordeliers » réclamant la mort du roi.

Paris devient alors le grand théâtre d'événements sanglants et de manifestations révolutionnaires. Après la destitution du roi en août 1792, David est élu député de la nouvelle Assemblée constituante appelée Convention et vote la mort du roi. La jeune République proclamée en septembre 1792 est menacée de toute part, à l'intérieur et à l'extérieur.

On demandera à David de mettre en scène tout ce qui pourra servir à la glorifier dans ces moments difficiles : fêtes républicaines et représentations des « martyrs de la liberté ». L'artiste se met avec passion au service de l'homme politique, donnant un caractère presque « officiel » à son art, comme le montre *Marat dans sa baignoire*, toile restée inachevée et datée de 1793.



Marat dans sa baignoire.

Cet ancien médecin, élu de Paris à la Convention, s'est montré un des Montagnards les plus acharnés dans la lutte contre les Girondins, notamment dans son virulent journal *L'Ami du peuple*. Adulé mais aussi honni, il est assassiné par Charlotte Corday le 13 juillet 1793.

Le tableau de David doit célébrer celui que l'on veut transformer en martyr, alors que ses obsèques ont été célébrées en grande pompe, accompagnées des honneurs au Panthéon. L'iconographie doit correspondre à la fonction de martyr dont la vertu essentielle est la charité. Sur la caisse de bois blanc se trouvent un assignat et un billet destiné à une mère de cinq enfants dont le mari est mort pour défendre la patrie. La peinture sert à mettre en valeur la pauvreté monacale de Marat : caisse de bois blanc et draps reprisés.

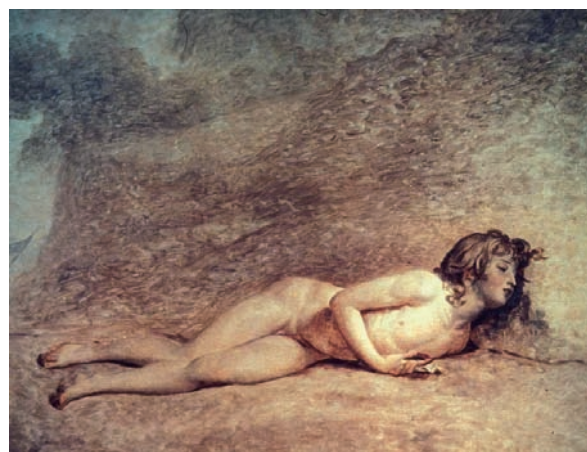
C'est un petit tableau dépouillé, vide de tout décor, à la différence de l'endroit où mourut réellement Marat. Le frottis sombre du fond est approprié au dénuement.

La scène quasi religieuse rappelle une déposition de Christ. Le sang sur le drap, sur le billet, est la réponse aux vertus de Marat dont le sacrifice est mis en valeur.

Il symbolise cette année 1793 où la mort est partout : on envoie à l'échafaud par charrettes entières et incessantes.

La Mort de Bara correspond à un même éloge du martyr au moment où ils sont nécessaires pour faire oublier les événements sanglants.

Il reprend l'épisode de la mort, au cours d'un affrontement, de Joseph Bara, âgé de 14 ans, entré au service d'un général de la révolution, Desmarres d'Estimauville, qui monte l'affaire en épingle dans une lettre à la Convention, le présentant comme un héros. Robespierre, séduit par la jeunesse du héros, garante de sa pureté morale et révolutionnaire, donne une version enjolivée de sa mort pour en faire un martyr qui devra recevoir les honneurs au Panthéon lors d'une fête prévue le 10 Thermidor et décommandée le 9 au soir... en raison de la destitution de Robespierre



La Mort de Bara.

À partir du tableau, resté à l'état d'ébauche dans son atelier, on devait produire une gravure, représentant l'action héroïque et la piété filiale de Bara et destinée à être envoyée dans les écoles.

Il y peint cet étrange éphèbe, aux lignes lisses, quasi hermaphrodite, dans la verve du « nu héroïque » à l'Antique, que l'on retrouvera dans le tableau des *Sabines*.

La toile, connue seulement de ses élèves, entreposée chez Gros puis vendue au comte de Pourtalès en 1826, sera finalement donnée au musée d'Avignon en 1846.

Au sein de la Convention, les partis se sont affrontés, s'éliminant successivement, rendant les événements de plus en plus sanglants, surtout en 1793 et 1794. Après l'élimination des Girondins, sous la Convention montagnarde s'installe la Terreur, accentuée par la prise en main du Comité de salut public. Robespierre et les montagnards sont à leur tour éliminés le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), laissant aux modérés de la Convention thermidorienne le soin de terminer le travail juridique et d'établir le Directoire à partir d'octobre 1795.

David, membre du Comité de sûreté générale, très lié à Robespierre, est emprisonné alors à deux reprises mais

il s'en sort avec opportunisme, échappant à l'échafaud en plaidant « l'aveuglement ».

Après ses séjours en prison, David produit en mars 1795 le magnifique portrait de sa belle-sœur, **Emilie Sériziat**. Les détails de ce tableau traduisent tout le talent de coloriste de David et sa joie d'être resté en vie.

Il se remet à la peinture d'histoire, et peint en 1799 **Les Sabines**, dans une période de réaction contre les excès précédents, et dont l'idée avait germé déjà en 1794.



Les Sabines.

La scène s'inspire de *La vie de Romulus* par Plutarque.

David reprend ce sujet déjà traité par Poussin mais dans un style moins froid mettant l'accent sur l'émotion. Tatius, chef des Sabins, fonde sur Rome pour exterminer les ravisseurs des Sabines. Quand les deux chefs se rencontrent, les Sabines devenues des épouses et des mères, interviennent pour arrêter les combats.

La composition en frise réemploie des éléments empruntés à l'Antiquité.

Sur le devant, Hersilie s'interpose entre Romulus à droite et Tatius à gauche.

Romulus suspend son geste du lancer du javelot contre Tatius. Le général de cavalerie, à droite, au-dessus de Romulus, rengaine son épée. Les soldats élèvent leur casque en signe de paix derrière la foule, suggérée plus que montrée par seulement quelques têtes, quelques casques, des piques et des enseignes.

Au premier plan, un enfant prend à témoin le spectateur et représente avec les deux autres, la vie et l'avenir.

En toile de fond, la Bastille, à la fois symbole de l'arbitraire monarchique, et élément fondateur de la Révolution : le mythe s'ancre dans l'actualité du moment.

Le traitement des couleurs est remarquable par sa minutie et son unité colorée autour d'un grand accord orangé et bleuté, allégé par l'aspect brumeux évoquant la poussière du combat.

Le tableau traduit un moment complexe mêlant une grande frénésie à une immobilité, représentant une suspension d'armes, comme s'il s'opérait une pose sur image dans le combat.

L'idéal révolutionnaire s'est transformé en idéal de concorde nationale. Le peintre y retrouve le frémissement du **Jeu de Paume**.

Au même moment il se passionne pour un autre héros, en la personne du jeune Bonaparte, jeune militaire au service de la révolution.

Le **Portrait du général Bonaparte** est une esquisse non terminée.

On ignore la date exacte de la rencontre entre David et Bonaparte, et tout donne à croire que c'est peu après la réception solennelle, donnée par le Directoire au général victorieux en décembre 1797, que naquit le projet d'un grand portrait.

David parle dans ses *Souvenirs* d'une visite de Bonaparte dans son atelier venu pour y poser. « C'est un homme auquel on aurait élevé des autels dans l'Antiquité ; oui, mes amis ;... Bonaparte est mon héros ! ».

L'enthousiasme de David se manifestera davantage par son **Bonaparte franchissant les Alpes au Grand-Saint-Bernard**.

David se serait fait apporter les pièces que Bonaparte portait à Marengo pour peindre ce portrait, mais il a imaginé un manteau fantaisiste.

À l'arrière-plan l'armée est esquissée, réduite à quelques fantassins poussant des canons et un drapeau.

L'équilibre, trouvé entre le réalisme de la représentation et l'idéalisme de l'imagination, transforme un général ordinaire en une allégorie de l'héroïsme. Le mulet, que chevauchait en réalité Bonaparte, a été transformé en cheval fougueux digne d'une statue équestre. Le nom de Bonaparte est associé, de façon épique, à ceux d'Hannibal et Charlemagne, qui ont franchi les Alpes dans le passé et dont les noms sont inscrits sur le rocher en bas à gauche. Le général désigne davantage un grand avenir qu'un invisible sommet, et invite le spectateur à le suivre. David transforme un personnage réel en une incarnation d'une figure abstraite, héros intemporel mais actif.



Bonaparte franchissant les Alpes.

Le Consulat est établi par le coup d'état de Bonaparte 9-10 novembre 1799, mettant fin au Directoire et il se

termine par le sacre de Napoléon le 2 décembre 1804 qui établit l'Empire.

David devient à partir de 1805 le peintre officiel de l'Empire.

Parmi les tableaux témoignant de ce rôle de David, deux s'opposent dans leur facture, **Le Couronnement** et **Les Aigles**.

Le Couronnement sera ici seulement évoqué car connu et exigeant des commentaires trop détaillés sur les personnages.

David répond à une commande de Napoléon, destinée à la représentation officielle de la cérémonie du sacre et du couronnement du 2 décembre 1804 à Notre-Dame de Paris, en présence de toute la famille de Napoléon, tous les corps officiels et toute la nouvelle cour méticuleusement représentée. David travaille, de 1805 à 1807, à cet immense tableau de 6,29 de hauteur et de 9,79 m de largeur, répondant à la nécessité d'asseoir la gloire du régime et de montrer son opulence.

Ces détails des deux personnages centraux montrent la richesse et le jeu des couleurs qui sauvent cet ensemble froid de personnages figés.



Le Couronnement.



Par contre, David retrouve sa verve avec **Le Serment de l'armée fait à l'Empereur après la distribution des aigles au Champ de Mars** le 5 décembre 1804, exécuté de 1808 à 1810, dans de grandes dimensions.

Il s'agit d'un autre type de cérémonie, concernant l'adoption de l'aigle comme emblème de l'Empire. Tous les corps militaires et civils de défense devaient venir prêter serment à l'Empereur et recevoir un nouveau drapeau.

La toile est le pendant du *Couronnement* mais elles s'opposent : David y retrouve la fièvre patriotique, l'ardeur du *Serment du Jeu de Paume*.

Denon, Directeur général des musées depuis 1802, le commentera ainsi devant Napoléon, après le Salon de 1810 : « le tableau de David... le plus beau qu'il ait fait. Le mouvement qui y règne, montre toute l'énergie d'un jeune talent joint à la délicatesse et à la pureté du dessin qui sont les mérites de ce peintre : sa couleur y est transparente, sa touche franche et brillante, ses groupes bien distribués et son sujet bien expliqué... »

Le Portrait de Napoléon dans son cabinet de travail, peint en 1812, représente l'Empereur venant de terminer la rédaction du Code napoléonien, publié en réalité en 1804. Après une nuit de travail, il se lève de son bureau pour ceindre l'épée et passer les troupes en revue.

David est sans complaisance pour le physique de Napoléon à la silhouette empâtée, mais d'une grande précision pour l'uniforme et le mobilier, y compris la pendule en réalité absente mais nécessaire pour évoquer l'ardeur au travail du législateur.

Ce portrait met en valeur tous les détails du décor, contrairement à la rigueur des portraits officiels : la plaque de la Légion d'Honneur, l'épée, le code, la clé sur le flanc de la pendule, le flambeau... des détails somptueux servant à la gloire de l'Empereur et symbolisant son rôle et l'importance de son travail acharné.

En janvier 1814, commence la campagne de France, conduite par la coalition des pays européens dominés par la France, et elle se termine par la défaite, suivie du traité de Paris le 30 mai. Après l'abdication et l'exil, le retour de Napoléon au pouvoir pendant les Cent jours prend fin lors de la défaite de Waterloo le 18 juin 1815.

Léonidas aux Thermopyles évoque le désenchantement dû à l'échec de l'Empire.

Le thème, tiré d'Hérodote et Xénophon, relate l'épisode de la lutte acharnée des Grecs contre les Perses de Xerxès : 300 hoplites spartiates commandés par Léonidas contre des centaines de milliers de Perses.

Léonidas, roi de Sparte, assis nu sur un rocher, médite sur la mort prochaine des ses soldats. Autour c'est l'agitation : à la droite d'Agis, le frère de sa femme, deux jeunes gens dont l'un embrasse son vieux père, et l'autre attache son cothurne ; quatre spartiates offrent des couronnes alors qu'un soldat s'élance pour graver sur le rocher l'annonce de leur mort. Derrière ces combattants prêts au sacrifice, y compris l'aveugle, conduit par son esclave, est suggéré le reste de la troupe avec au lointain, le détroit.

Commencé en 1798, abandonné puis repris de 1811 à 1814, ce tableau devient prémonitoire en 1815 au moment des Cents jours, où Napoléon l'aurait vu en avril 1815, exposé dans l'atelier de Cluny.

Deux mois avant le grand combat contre l'Europe, *Léonidas* devient un vibrant appel pour défendre la Patrie et annonce la défaite.



Sous la Restauration, tous les signataires de la mort de Louis XVI étant condamné à l'exil, David doit s'exiler à Bruxelles, refusant un passe-droit proposé. Il se consacre à la représentation des thèmes antiques et de portraits.

Son dernier tableau, commencé en 1822 et terminé en 1824 l'illustre : ***Mars désarmé par Vénus et les Grâces***. Malgré la beauté des nus et de Mars, malgré la qualité du dessin et l'éclat des couleurs des tissus exécutés parfaitement, malgré la rigueur de la composition frontale, il manque la vie, l'émotion et la passion.

Mais en 1824, le Salon officiel amorce, comme le dit Stendhal, une « révolution dans les beaux-arts » : Delacroix, Sigalon, Delaroche, A. Scheffer remportent leurs premiers succès. Le temps du purgatoire s'ouvre pour David, qui disparaît en 1825. Ce remarquable peintre d'histoire est aussi un remarquable portraitiste. Mais ce serait là l'objet d'une autre étude.

Quelques traits caractérisent son œuvre : une composition rigoureuse, la primauté donnée au dessin selon les règles académiques et celles du Beau idéal d'inspiration antique, enfin une simplification et une stylisation en opposition avec la minutie de la documentation presque archéologique.

Cet artiste restera le maître incontesté de nombreux peintres du XIX^e siècle.

VITRAUX DE L'AGGLOMÉRATION HYÉROISE

Pierre BRUN

(SÉANCE PRIVÉE DU 22 JANVIER 2009)

Ma passion pour le vitrail a sans doute toujours existé au fond de moi-même, mais elle s'est extériorisée au début des années 80 lors de plusieurs séjours que j'ai dû faire à l'hôpital d'Hyères, Léon Bérard. En effet, lors d'une de mes nécessaires promenades dans le parc, je découvris que tout en haut il y avait une porte vermoulue qui permettait un accès quasi direct sur la colline de Costebelle et la chapelle Notre-Dame-de-Consolation. Lorsque de nouveaux arrivants le souhaitaient, je les conduisais à travers champs vers cette chapelle. Ils y trouvaient, comme moi, un certain apaisement et nous nous en retournions un peu soulagés de nos angoisses. Pour répondre aux questions de mes nouveaux amis, je fus conduit à m'intéresser aux vitraux de Notre-Dame-de-Consolation et à la technique de la dalle de verre. Nous y reviendrons tout à l'heure. Il me fallait chaque jour trouver un but de promenade et je découvris ainsi plusieurs églises avec vitraux, de plus en plus éloignées au fur et à mesure que mes forces revenaient.

Il y a donc entre le vitrail, l'agglomération hyéroise et moi des liens très forts qui m'ont conduit à réunir aujourd'hui tout ce que j'ai découvert sur le vitrail dans cette ville, pendant mes séjours à l'hôpital et jusqu'à

aujourd'hui. D'abord la commune d'Hyères est très étendue.

La carte représente cette agglomération et les lieux de culte que j'ai visités. Il en existe d'autres, comme à Port-Cros par exemple, que je n'ai pas encore eu l'occasion de découvrir. Il y a aussi sans doute des vitraux dans des édifices publics ou chez des particuliers tant il est vrai que l'art du vitrail sévit partout.

Les plus anciens vitraux que j'ai trouvés sont ceux de l'église **Saint-Louis**. Ils ont été réalisés dans les ateliers de Maréchal de Metz et posés en 1847. Charles-Laurent Maréchal dit Maréchal de Metz ouvre ses ateliers à Metz en 1837. Pendant une trentaine d'années ceux-ci produisent près de 12 000 verrières représentant une surface de 57 000m² (plus de vingt fois les vitraux de la cathédrale de Chartres). Un incendie détruit ses ateliers en 1866. Il doit céder son fonds à un industriel messin, Champigneulle, mais garde la direction artistique de la nouvelle entreprise qui, après l'arrivée des Prussiens à Metz, s'installe à Bar-le-Duc.

confondu avec le célèbre saint Isidore, évêque de Séville, docteur de l'Église, qui vécut au VII^e siècle.

Les verrières de la nef ont la même composition dans le style des peintres verriers toulousains : trois bustes de saints dans trois panneaux quadrilobés disposés verticalement sur un fond damassé. On y trouve quelques saints peu représentés : le petit saint Cyr qui fut jeté du haut des marches du palais par un juge qui était en train de torturer sa mère, sainte Julite, sainte Delphine, jeune épouse d'Elzéar de Sabran, qui eut le bonheur d'être encore en vie lorsque son époux fut canonisé.

Les vitraux de la chapelle de l'**hôpital Renée-Sabran**, noyée dans les pins, sont très émouvants et rappellent l'histoire de la fondation de cet hôpital qui dépend des Hospices civils de Lyon.



Hyères, Giens. Chapelle de l'hôpital Renée-Sabran.

En 1882, une fillette de 9 ans, Renée Sabran, meurt de la tuberculose. Son père, Hermann Sabran, est président du conseil d'administration des Hospices civils de Lyon. Il achète un terrain sur la presqu'île de Giens et fait construire une annexe des Hospices civils de Lyon. Pour garnir les fenêtres de la chapelle il fait appel à un grand peintre-verrier lyonnais, Lucien Bégule. Les vitraux sont montés lors de la construction de la chapelle entre 1889 et 1892. Au centre, la petite Renée est entourée d'anges, de part et d'autre sont représentés les patrons de ses parents : le bienheureux Hermann et sainte Hélène.



Hyères, Costebelle. Église de Tous-les-Saints

Les ateliers de Lucien Bégule ont travaillé de 1881 à 1911 ; ils ont fourni des vitraux pour 92 édifices religieux et 14 édifices civils en France et à l'étranger (il y avait des vitraux signés Lucien Bégule à Nagasaki). Sa décoration annonce l'Art nouveau. Lucien Bégule était, par ailleurs, un érudit et un historien d'art (il fut conservateur des antiquités et objets d'arts du département du Rhône).

Au début des années 80, lorsque nous nous rendions à Notre-Dame-de-Consolation, nous traversions un village de vacances en ruines, abandonné, dominé par une imposante église.

À la fin du XIX^e siècle, au temps de la reine Victoria, les Anglais venaient en grand nombre à Hyères pratiquer le tourisme hivernal. Outre plusieurs magasins anglais, il y avait deux églises anglicanes dont cette **église de Tous-les-Saints**. En 1980 l'église était déjà ouverte à tous les vents, dépotoir de vieux réfrigérateurs ou machines à laver. Il y avait encore quelques vestiges de vitraux. On devinait un Christ dans le chœur, une rosace avec son cœur d'anges était un peu mieux conservée, mais mon appareil n'avait pas la qualité de ceux d'aujourd'hui et je n'étais encore qu'un débutant. Ces vitraux, sans doute de la fin du XIX^e siècle, sont partis en morceaux et l'église de Tous-les-Saints se meurt dans l'oubli à côté du bien vivant lycée de Costebelle.

L'autre église anglicane, **St's Paul Church**, elle, est restée bien vivante. De style néogothique, elle fut construite en 1883 sur un terrain donné à la communauté anglicane par Alexis Godillot qui, on le sait, avait fait fortune comme fournisseur de l'armée lors de la guerre de Crimée. Consacrée en 1884 par l'évêque de Gibraltar, elle sera lieu de prières de la communauté anglicane jusqu'en 1950. Elle est aujourd'hui un lieu culturel municipal.



Hyères. Église anglicane St's Paul.
Jésus parmi les docteurs.

Les vitraux datent de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle (deux sont datés 1901 et 1902). Œuvres de peintres-verriers anglais, ils sont d'une finesse exceptionnelle et en parfait état, dignes héritiers des préraphaélites Morris et Burn-Jones. C'était l'époque où, en France, fleurissaient (c'est le cas de le dire) les vitraux « Art nouveau » dont nous venons de voir une des premières réalisations à Renée-Sabran.

Par contre j'ai cru trouver un vitrail « Art Déco » dans la **chapelle Saint-Lambert** des Borrels. Cette Annonciation est tout à fait dans le style « Art Déco ».



Hyères, deuxièmes Borrels. Chapelle Saint-Lambert.
L'Annonciation.

La Vierge est une jeune fille des années 1925-1930. Mais en y regardant de près on s'aperçoit qu'il ne s'agit que d'une peinture sur verre, les plombs ne sont que des traits de peinture noire. Dommage ! À côté, il y a par contre un vrai vitrail représentant Marie-Madeleine qu'on peut dater de la première moitié du siècle dernier. Il n'est ni signé, ni daté.

Ce n'est pas le cas des petits vitraux figuratifs de l'**église Saint-Pierre** de Giens.



Hyères, Giens. Église Saint-Pierre.
La Pêche.

Trois évoquent le patron de l'église et la pêche. Le quatrième, *La remise des clés de l'Église à saint-Pierre* est signée du peintre-verrier Maximilien Garnier de Toulon et datée de 1947. Je n'ai pas rencontré d'autres vitraux de ce peintre-verrier.

Une dizaine d'années plus tard, en 1960, l'**église Sainte-Anne de Porquerolles** reçoit des vitraux des ateliers Balayn de Loriol-sur-Drôme, qui sont toujours

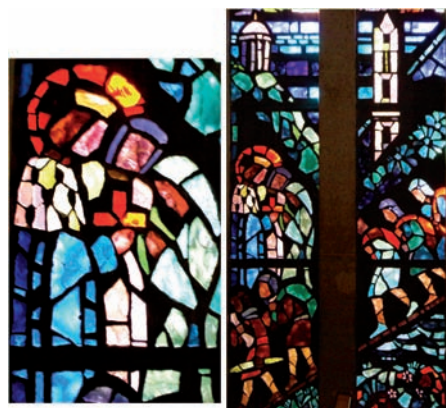
en activité. Un seul vitrail est figuratif et représente une caravelle devant un château fort. Les autres sont décoratifs.

Les vitraux les plus récents que j'ai trouvés dans l'agglomération hyéroise datent de 1989 et éclairent l'ancienne **collégiale Saint-Paul**. Ils sont l'œuvre du peintre-verrier de Lorgues, Paul Ducatez. Des scènes de la vie de saint Paul, de sainte Claire et de saint Bernard figurent sur trois vitraux dans un style très caractéristique, des couleurs à dominante bleue avec un dessin minutieux où l'on sent poindre une certaine tendresse de l'auteur pour ses personnages.



Hyères. Ancienne collégiale Saint-Paul.
À droite : sainte Claire avec saint François.
À gauche : saint Bernard médite dans sa cellule.

Revenons maintenant à l'objet de nos sorties des années 80 : la **chapelle Notre-Dame-de-Consolation** et son immense verrière représentant Notre-Dame et les grands événements religieux de la ville d'Hyères en commençant par le débarquement de saint Louis à l'Aiguade en 1254.



Hyères. Chapelle Notre-Dame-de-Consolation.

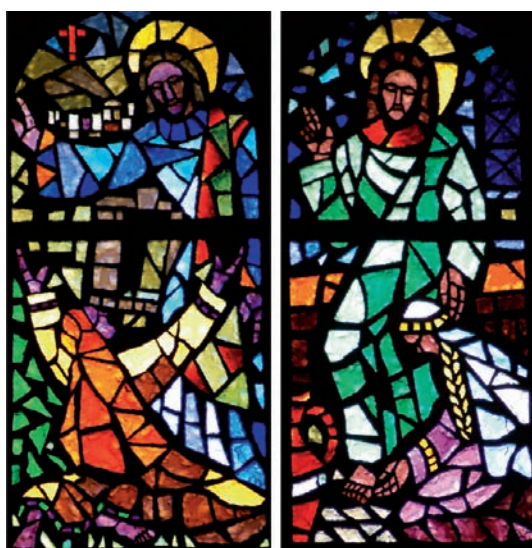
J'avais eu l'occasion de parler, à la séance mensuelle d'octobre 1997, des vitraux de cette chapelle et de leur auteur, Gabriel Loire, qui venait de décéder. Il a été un des plus grands maîtres-verriers de l'après-guerre. Je n'y reviendrai pas et dirai simplement un mot de sa spécialité : la dalle de verre martelée. S'il n'est pas l'inventeur du procédé, il en est le plus grand réalisateur. Les dalles de verre font 35 à 40 mm d'épaisseur (dix fois celle du verre antique). Il n'y a pas de grisaille (peinture), c'est en écaillant la dalle de verre avec une marteline qu'on peut

donner une forme aux visages ou aux objets et par des filets de ciment que l'on souligne tel ou tel détail. On assemble les morceaux ainsi obtenus sur une table dans un coffret en renforçant l'ensemble avec des tiges d'acier, on coule ensuite du béton, on laisse sécher plusieurs jours puis on monte le panneau. Aujourd'hui, le béton vieillissant mal, on l'a remplacé par de la résine époxy qui assure une plus grande solidité pour une plus faible épaisseur.

Deux autres églises ont reçu des vitraux en dalle de verre : l'**église Sainte-Madeleine**, maison bourgeoise qu'un prêtre reçut en héritage et qui fut transformée en église paroissiale, possède deux vitraux figuratifs dans le chœur.

Ils présentent la marque du peintre-verrier Jacques Robinet, auteur des vitraux de Saint-Pie-X de Toulon et de l'église de Sainte-Maxime. Ils ont été montés vers 1960-1965. L'**église Sainte-Douceline**, au Pyanet, montre également des vitraux décoratifs, réalisés en 1972 par le maître-verrier de Toulon, Philippe Meyer, notre regretté collègue dont je salue ici la mémoire.

Il y a sans aucun doute d'autres vitraux dans l'agglomération hyéroise mais ici se limitent aujourd'hui mes recherches. Si certains connaissent des vitraux dont je n'ai pas parlé, qu'ils n'hésitent pas à m'en faire part.



Hyères. Église Sainte-Madeleine.
À droite : *Le repas chez Simon.*
À gauche : *L'apparition du Christ ressuscité à Marie-Madeleine.*



Hyères. Église Sainte-Douceline.
Vitraux décoratifs. Philippe Meyer, 1972.

QUELQUES RÉFLEXIONS SUR L'EFFET THÉRAPEUTIQUE DU RETABLE D'ISSENHEIM

Pierre NAVARRANNE

(COMMISSION DES SCIENCES DU 24 JANVIER 2009)

Le retable d'Issenheim ! On a beaucoup écrit, beaucoup parlé sur cette merveille qui fait maintenant, à Colmar, l'admiration du monde entier. On a tant écrit, on a tant parlé, on parle et l'on écrit encore tant, que l'on hésite à prendre place dans cette foule de commentateurs, surtout lorsqu'on n'a – comme moi – aucune compétence en art ou en histoire de l'art, que l'on a seulement été de ceux, innombrables, qui ont eu la chance de voir, d'admirer ce chef-d'œuvre.

Alors, pourquoi en parler ici, cet après-midi ? Mais parce que j'y ai été fermement invité, avec une amicale et irrésistible insistance, par le responsable même (personnellement, j'aime mieux dire « le régent ») de notre commission des sciences, Pierre-Henri Gervais. Vous n'avez certainement pas oublié qu'il y a un an, en octobre 2008, lors d'une réunion commune de la commission des sciences et des beaux-arts, il avait lui-même parlé du retable d'Issenheim à propos des avancées scientifiques et techniques dont bénéficiait actuellement la recherche dans le domaine des œuvres d'art, des travaux du centre de recherche des Musées de France en particulier.

C'est à cette occasion qu'il manifesta le souhait que j'intervienne sur le prétendu effet thérapeutique longtemps attribué à ce retable. « Le déroulement de ces images, m'écrivait-il, était censé apporter un élément de guérison aux malades atteints du *mal des ardents*, hébergés à Issenheim dans l'hôpital jouxtant l'église où il était exposé ». Et il m'incitait à « présenter une analyse de ce phénomène, son extension à d'autres pathologies ». Bref à aborder, en somme, le problème de *l'art-thérapie*.

Voilà ce que je vais donc faire, très superficiellement sans doute... et surtout très humblement, n'étant pas un spécialiste de cette technique. Je me limiterai seulement à quelques réflexions neuropsychiatriques très simples sur le mal des ardents, sur ses rapports avec le retable et sur ce qu'on peut penser, à mon sens, de l'efficacité thérapeutique de ce dernier.

Le mal des ardents

Notre collègue, le professeur Georges Marblé, nous en avait parlé ici-même il y a une dizaine d'années, en analysant en commission des sciences le travail du docteur Giacomoni sur cette affection qui a beaucoup pesé sur l'histoire médicale de l'Europe médiévale. Il y est bien montré que, si la maladie fut longtemps mystérieuse quant à son étiologie et singulièrement confuse quant à sa description symptomatique (on allait jusqu'à la confondre avec la peste bubonique, nous dit Ambroise Paré, mais aussi avec pas mal d'autres affections cutanées et avec pas mal d'affections vasculaires périphériques...); s'il fut communément admis, au Moyen Âge, que ces malades étaient victimes de sorcelleries ou d'actions démoniaques, *il ne faisait aucune doute, depuis le XVIII^e siècle :*

- que ce mal des ardents, désormais dénommé *ergotisme*, est dû à un champignon parasite de *l'ergot du seigle* ;

- que c'est en consommant du pain fabriqué à partir de farine de seigle ergoté qu'on se contaminait ;

- et qu'il convenait donc d'obliger les paysans à cribler le seigle récolté pour le séparer en ergots, en interdisant bien entendu aux meuniers de moudre le seigle impur (docteur Denis Dodart, 1676). Tout cela ne se fit d'ailleurs pas tout seul, ni très vite !

Dans les multiples symptômes attribués à cette maladie, certains pouvaient revêtir une connotation psychique : douleurs, sensations de brûlure, prurit, insomnies et sommeil agité, contractions spasmodiques dans les membres, voire convulsions. On décrivait même des troubles psycho-hallucinatoires tardifs (*l'ivresse ergotique*). Cependant, l'évolution vers de gros troubles circulatoires périphériques et une gangrène des membres n'avait pas échappé aux observateurs. Si bien que l'hypothèse d'une affection psychosomatique, comme on dit aujourd'hui, n'a jamais été sérieusement retenue. C'est *l'atteinte périphérique et centrale du système nerveux autonome* (celui de la vie végétative) qui est en cause, réalisant des *artérites ischémiques*, d'où les causalgies, les troubles circulatoires, la gangrène, voire des amputations spontanées... Selon la localisation plus périphérique ou plus centrale de l'atteinte neuro-vasculaire et des symptômes qu'elle entraîne, on a décrit des formes *gangréneuses* et des formes *convulsives* de la maladie.

Le rôle sympathicomimétique, vaso-constricteur, de l'ergot est d'ailleurs utilisé en thérapeutique médicale (Ergotamine, Di-Hydro-Ergotamine, Hydrergine, Gynergène, etc., voilà des médicaments dérivés de l'ergot du seigle) et le champignon *mycelium claviceps purpurea* qui fait la toxicité de l'ergot est élevé pour fabriquer ces précieux médicaments ! D'autre part, le LSD, fameuse drogue hallucinoïde, est aussi un alcaloïde de l'ergot.

Ces éléments méritaient, je crois, d'être rappelés avant de nous poser la question centrale, la question majeure qui m'a été soumise : *les panneaux du retable pouvaient-ils traiter, voire guérir, le mal des ardents ?* Ce qui implique tout de suite deux sous-questions : pourquoi le croyait-on ; comment serait-ce possible ?

Pourquoi cette spécialisation thérapeutique du retable ?

Parce que ce retable était installé dans un couvent de l'ordre des Antonins, chanoines réguliers créés au début du XII^e siècle (1202) avec pour patron saint Antoine, saint Antoine le Grand, bien sûr, un des fondateurs de la vie monastique chrétienne en Égypte au III^e siècle. Devenu ensuite anachorète dans les déserts de la Thébaïde, saint Antoine y fut soumis à des tentations terribles. Le diable lui faisait subir, en particulier, d'insupportables sensations de brûlures. D'où le nom de



Retable fermé.

« feu de saint Antoine » donné aussi au mal des ardents. Voilà pourquoi les Antonins, leurs couvents, les hôpitaux qu'ils fondèrent au cours des XIII^e et XIV^e siècles se spécialisèrent en quelque sorte dans le traitement du mal des ardents, du feu de saint Antoine, appelé aussi *feu sacré*. À l'imitation, en somme, de l'abbaye originaire de l'ordre, à Saint-Antoine de Viennois (en Dauphiné), où les reliques du saint avaient été rapportées de Constantinople et guérissaient, disait-on, les malades atteints du mal des ardents mis à leur contact.

La commanderie d'Issenheim, près de Colmar, avait été érigée vers 1300, avec des Antonins très influents, très riches, même, ce qui leur permit de décorer leur couvent d'œuvres d'art remarquables, tout particulièrement le fameux retable qui nous intéresse ce soir, peint par Grünewald de 1513 à 1515. Installé dans ce couvent de moines Antonins, ce polyptique faisait une large place à

saint Antoine, quelle que soit la situation donnée à ses panneaux, situation variable selon les fêtes liturgiques. Car ces panneaux, que le musée d'Unterlinden à Colmar présente séparément à notre admiration, s'articulaient à l'église d'Issenheim selon trois situations présentées sur le schéma ci-dessous.

Détaillons-les :

- Première situation : **retable fermé** (Avent et Carême). La *crucifixion* occupe le centre de la représentation tandis que les deux volets latéraux, fixes, représentent deux saints guérisseurs. L'un, saint Sébastien, frêle et criblé de flèches, invoqué contre la peste ; l'autre, saint Antoine, en vieillard vêtu de bure, impassible, de stature imposante, que nous retrouverons plus loin.

- Deuxième situation : **la présentation intermédiaire**. Le retable est alors ouvert sur les



Présentation intermédiaire.



Retable ouvert.

panneaux de l'*Annonciation*, de la *Nativité*, de la *Résurrection*, sans que disparaissent les panneaux latéraux, fixes. C'était la présentation utilisée pour les fêtes liturgiques correspondantes (Noël, Pâques, fêtes mariales). on remarque particulièrement le joli, l'aérien, le délicieux panneau du *Concert des anges* et appréciez tous les symboles de joie et d'espoir qui pouvaient être trouvés dans cette présentation.

- Troisième situation : **retable ouvert**. On voyait alors les sculptures centrales, protégées jusque-là par les deux séries de volets peints : saint Antoine s'y trouve entre saint Augustin et saint Jérôme. Ces trois statues ne sont pas du même auteur que le reste du retable (Grünewald), mais de Nicolas Haguenau.

Les panneaux peints représentent :

- à gauche, la *visite de saint Antoine à saint Paul*, premier ermite en somme, après les persécutions de Docius, avec le loup qui conduisit Antoine jusqu'à la retraite de Paul et le corbeau qui leur apporte leur nourriture. Très jolie scène.



La visite de saint Antoine à saint Paul.

- à droite, la *tentation de saint Antoine*, élément capital du retable : le saint se débat au milieu de démons et de monstres le harcelant de toutes parts. Il lance au Seigneur un cri de détresse : « Où étais-tu, Jésus ? Que n'étais-tu présent pour guérir mes blessures ? » Ce cri est inscrit, en latin, sur le papier qui se détache, en bas à droite, sur le panneau. On voit à l'opposé, au bas du même panneau, un personnage hideux couvert de pustules, ventre enflé, pieds palmés, amputé du membre inférieur gauche, qui pourrait bien figurer un malade atteint du feu de saint-Antoine.



Malade atteint du feu de saint Antoine.

Ce panneau est celui qui parlait assurément le mieux aux malheureux patients atteints du mal des ardents. Or, c'est dans cette position que le retable, *devenu en somme tout entier antonin*, était présenté le jour de la fête de saint Antoine (17 janvier), permettant aux pèlerins et aux malades de prier intensément le saint. Pour les malades de l'hôpital antonin d'Issenheim, l'ouverture pouvait d'ailleurs être pratiquée en dehors de la fête de saint Antoine. À cause justement du pouvoir thérapeutique de cette œuvre d'art.

A-t-il réellement existé, ce pouvoir ? Il est aisé d'en sourire, bien sûr... Mais, pour que cette croyance ait persisté deux siècles durant (les XVI^e et XVII^e : ensuite les malades deviendront rares car l'affection, enfin expliquée, est devenue beaucoup moins fréquente ; l'ordre des Antonins fut dissous au cours du XVIII^e siècle, la commanderie supprimée en 1793 et le retable évacué à Unterlinden), pour que les malheureux ergotiques se soient ainsi précipités vers l'hôpital et la chapelle d'Issenheim, il fallait bien quand même qu'il y ait au moins un peu de vrai. Quoi donc ?

Qu'est-ce qui guérissait les malades ?

Je voudrais le discuter aussi strictement qu'un diagnostic dans une observation médicale.

1. Première hypothèse : on a affaire à un miracle.

À ces patients venus pieusement chercher la guérison de leur mal chez les Antonins d'Issenheim, l'intercession de saint Antoine, si richement représenté dans ce retable, a obtenu de la Providence leur guérison miraculeuse. Je rejette tout de suite cette hypothèse. Vous savez tous combien le miracle « médical » est difficile à admettre par un praticien, même croyant. J'ai personnellement souvent pensé que si, officiellement, les saints patrons de notre corporation sont saint Luc l'Évangéliste, médecin lui-même, saint Côme et saint Damien, deux frères « médecins anargyres », c'est-à-dire exerçant gratuitement leur art, le véritable modèle du corps médical devrait être saint Thomas l'apôtre : le saint du doute préalable systématique. On n'accepte que ce qui est objectif, ce que l'on peut voir, qu'on peut toucher... mais, expérience faite, on s'incline humblement : « Mon Seigneur et mon Dieu ! », s'écrie saint Thomas, convaincu.

Dans les récits d'Issenheim, rien de l'objectivité apportée par Jésus dans l'évangile de Quasimodo ! Aussi, lorsqu'on sait la rigueur exigée par l'Église pour reconnaître le caractère miraculeux d'une guérison (voyez la rareté des guérisons ainsi homologuées par le très sérieux Bureau des constatations médicales de la grotte de Lourdes), ne peut-on qualifier de miraculeux les succès thérapeutiques du couvent d'Issenheim. L'hypothèse miraculeuse est donc à rejeter formellement ici. Peut-être les guérisons, en Dauphiné, au contact des reliques de saint Antoine... mais ce n'est pas notre propos, ce soir !

2. Alors : sont-ce les effets de l'œuvre elle-même ? S'agit-il d'art-thérapie ?

C'est sans doute à cette deuxième hypothèse que H.-P. Gervais a voulu me confronter. Qu'elle soit musicale, picturale ou plastique c'est bien parce qu'elle procure une émotion plus ou moins définissable qu'une œuvre mérite d'être appelée œuvre d'art. Cette émotion est elle-même le reflet d'un désir, d'un besoin, d'un plaisir ou d'un trouble, conscients ou inconscients. À travers ces résonances, on comprend bien que l'art puisse devenir thérapeutique. Équilibrant, vital pour tout être humain, il peut être chez le malade un véritable traitement, particulièrement en psychiatrie.

L'art-thérapie appartient à la large palette des *psychothérapies*, cet élément essentiel du traitement des désordres de l'esprit. Essentiel, oui, parce que « l'essence même de la psychiatrie, sa raison d'être, l'originalité de sa position dans le cadre des sciences médicales, la spécificité de ses méthodes, c'est bien *l'acte par lequel l'esprit vient au secours de l'esprit* dans une rencontre salutaire de compréhension (au sens littéral : prendre avec soi) et de restauration », a écrit très justement Henri Ey.

La place de l'art-thérapie en psychiatrie (musique et peinture), son efficacité réelle, son importance même sont donc faciles à comprendre. Et l'on ne compte plus les travaux, les études, les méthodes auxquelles elle a donné lieu : écoute, regard, création même (art-thérapie réceptive et art-thérapie active). En dehors de la psychiatrie proprement dite, c'est-à-dire des psychoses et des névroses, l'art-thérapie trouve aussi une place en médecine psychosomatique et peut-être même dans certaines affections somatiques qui ne prennent pourtant pas leur source dans des perturbations affectives.

Ici même, en 1992, notre collègue Isabelle Andréani avait fait une remarquable communication sur *La Thérapie par le chant*, sujet qu'elle possède parfaitement, et elle nous avait particulièrement sensibilisés à l'efficacité thérapeutique du chant dans les situations de stress (1). Alors ? La peinture fantastique, expressionniste, surréaliste de Grünewald, son « extravagant polyptique » dont J.K. Huysmans écrivait : « C'est comme le typhon d'un art déchaîné qui passe et qui vous emporte », pouvaient-ils avoir effectivement raison des terribles symptômes du mal des ardents ? Douleurs, brûlures, agitation diurne et nocturne, ivresse ergotique, peut-être... Mais l'ischémie et la gangrène des extrémités, l'évolution encéphalopathique ?

Certes, la forte puissance émotionnelle de certaines œuvres d'art, leur violente induction psychopathologique est bien connue. C'est une psychiatre florentine, le docteur Graziella Magherini, qui a décrit le *syndrome de Stendhal*, en référence à l'intense malaise (entre l'extase, la sidération, l'éblouissement) que ressentit durablement cet auteur en visitant l'église Santa Croce, précisément devant les sibylles de Volterrano au plafond de l'église. « J'étais dans une sorte d'extase, écrit-il, [...] En sortant, j'avais un battement de cœur [...], la vie était épuisée chez moi, je marchais avec la crainte de tomber. » Ce syndrome de Stendhal, s'il doit son nom aux écrits et confidences de l'écrivain, c'est chez des touristes arrivant aux urgences psychiatriques de Florence que le docteur Graziella Magherini l'a observé et décrit, avec ses multiples formes : crises d'angoisse, déséquilibre, somatisations diverses, sensation de dépersonnalisation, bouffée délirante même, - survenues toujours après confrontation directe avec une œuvre d'art, une ambiance richement esthétique. Ainsi de jeunes touristes se déshabillent, se couchent à terre en tremblant devant le *David* de Donatello ! Ces troubles disparaissent généralement en peu de temps, et toujours au retour du touriste dans son pays d'origine.

Mme Pantxika Beguérie, conservateur actuel du musée de Colmar où réside le retable, écrit de celui-ci : « Monstre sacré de l'art occidental [...], il bouleverse, fascine, émeut tout visiteur qui s'en approche ». Une sorte de syndrome de Stendhal inversé, non pathogène mais curatif au contraire, ne serait-il donc pas envisageable ?

J'en doute... ou, du moins, je doute qu'il joue à lui seul ce rôle thérapeutique.

3. Je défendrai plutôt la thèse du retable, artistique inducteur de prière, d'acceptation, d'abandon à la Providence.

L'effet thérapeutique de ces extraordinaires images n'était sans doute pas mensonger. Seulement un peu fabulé et très enjolivé ! La foi populaire, au XVI^e et au XVII^e siècles, n'était pas encore un vain mot. Le choc émotionnel ressenti au contact de cette œuvre d'art induisait chez le patient toute une rénovation spirituelle, sans doute. La prière y tenait certes une large place, mais aussi ses effets psychologiques et neurophysiologiques positifs, neurochimiquement efficaces : sécrétion de neuromédiateurs, particulièrement les précieuses endorphines, algosédatives.

Imaginez la scène : ils sont quelques dizaines de malades à l'hôpital du couvent d'Issenheim, efficacement soignés, en tout état de cause, par des religieux antonins qui leur administrent breuvages et onguents, les amputent parfois, les nourrissent bien, en tout cas... et de pain blanc ! On les emmène à l'église du couvent, d'abord dans la pénombre, le chœur seulement éclairé par la lueur des cierges. Ils distinguent peu après l'image du retable fermé, l'effrayante et douloureuse crucifixion, son immense christ ensanglanté et déjà verdâtre, aux lèvres bleuâtres, aux mains moites, raides et crispées à la fois.

Dans son admirable ouvrage, *La Beauté sauvera le monde* (Cerf, 1990), titre emprunté à une phrase de Dostoïevski, le R.R. Bro, dominicain, dit que, dans cette crucifixion, le peintre « ne laisse parler que les mains : celles du Christ, celles de la Vierge évanouie dans les bras de saint Jean, remarquable et unique tache blanche avec le petit agneau de Dieu au pied de la croix » ; celles de Marie-Madeleine. Tout cela est littéralement poignant, dans le noir du ciel. Images de désespoir, écho et compassion pour l'angoisse des malades.

Mais voilà qu'on ouvre les volets du retable, en position intermédiaire, tandis qu'on force l'éclairage. Apparaissent, lumineux, les formidables panneaux de l'Annonciation, de la Nativité égayée par le *Concert des anges* ; dans l'un et l'autre, Notre Dame est inondée de sérénité et de joie. Quant à la *Résurrection*, notez qu'elle est en même temps *Ascension* et *Transfiguration* : Notre Seigneur s'élève dans une lumière et des couleurs éblouissantes. Quelles images de joyeuse espérance, d'extraordinaire puissance divine !

On peut alors ouvrir tout à fait le retable, dans sa troisième et dernière situation, celle dont je vous disais tout à l'heure que le retable était désormais tout à fait antonin ! Le malade est confronté maintenant avec sa propre maladie, les parentés de celle-ci avec ce qu'a souffert saint Antoine lui-même, dans le panneau de sa tentation, avec son cri de détresse au Seigneur : « Où étais-tu, Jésus ? Que n'étais-tu présent ? ». Pouvait-on trouver meilleur moyen, meilleure occasion, meilleur exemple pour implorer l'aide divine, se mettre en prières sous la protection et avec l'intercession de saint Antoine, représenté par la triple statuaire centrale dans la paix, la gloire, le pouvoir retrouvés – tandis que la prédelle nous présente, au milieu des apôtres, le Christ sauveur du monde ?

D'autant qu'aucun malade n'a oublié la représentation du Ressuscité dans la lumière : ses yeux extraordinaires, leur regard face à ses stigmates, nous disent superbement, selon le même père Bro, son infinie tendresse.



Le Christ ressuscité.

Toutes ces images, en somme, montrent au patient que, seule, la foi peut le délivrer de son « horrible misère », de son calamiteux état. Elles l'incitent à la prière, l'y poussent, l'y forcent, oserai-je dire, et lui permettent d'accepter plus facilement ses propres misères, d'en moins ressentir le poids. Même pour un non-croyant, d'ailleurs, « l'esthétisation de la souffrance », comme dit notre collègue Boris Cyrulnik (2), « la souffrance transformée en beauté », ne manque pas d'effets positifs.

4. Reste l'hypothèse *strictement matérialiste* : ce n'est pas le retable, c'est le changement de conditions d'existence, le changement de diététique, surtout, qui sont en cause. Une alimentation sans seigle et donc sans ergot, la nourriture des antonins à base de cochon, voilà qui a entraîné amélioration, convalescence, voire guérison des malades. Ne rions pas de cette quatrième explication, qui satisferait assez l'esprit médical, toujours plutôt sceptique vis-à-vis de ce qui touche au merveilleux... Acceptons même que l'hygiène hospitalière antonine ait pu jouer un rôle appréciable dans les heureux résultats obtenus. Ça n'écarte pas pour autant, ça n'élimine pas l'effet *art-thérapeutique* de leur formidable retable. L'espèce de « syndrome de Stendhal inversé » qu'il déclenchait chez les « ardents », l'attraction exercée, la confiance confortée envers l'intercession de saint Antoine, - tant éprouvé lui-même en son temps !, - l'exemple qu'il donne au patient, la tendresse divine enfin qui émane de cette

extraordinaire œuvre d'art, tout cela poussait à la prière, incitait à la patience, à ce qu'un docteur de la Contre-Réforme appelait, au XVI^e siècle « l'abandon à Dieu dans les douleurs intérieures et extérieures » (saint Alphonse de Liguori). Voilà la conjonction qui a fait le succès thérapeutique du retable d'Issenheim.

Dostoïevski et le père Bro ont bien raison ; la beauté peut sauver le monde !

Bibliographie

- (1) Andréani, Isabelle.- « La Thérapie par le chant ».- *Bulletin de l'académie du Var*, 1998, p. 208-210.
- (2) Cyrulnik, Boris.- *Autobiographie d'un épouvantail*.- Paris : O. Jacob, 2008.

COLLOQUE

LE CLIMAT ET L'HOMME : UNE RELATION ORAGEUSE

SÉANCE DU 28 MAI 2009

INTRODUCTION

Claude CESARI

Les catastrophes prévues pour le XXI^e siècle, concernant l'énergie, l'eau et les écosystèmes ont toutes pour origine l'action de l'homme, espèce dominante du monde vivant ou de ce que l'on appelle plus savamment la biosphère. La toute dernière de ces catastrophes programmées s'appuie sur des bases scientifiques extrêmement complexes ; il s'agit du changement climatique, qui met à nouveau en cause l'*homo sapiens* et son choix de société. L'objet de la présentation qui va suivre est de montrer les liens étroits qui existent effectivement entre l'homme et son environnement climatique. Nous soulignerons aussi le rôle des connaissances scientifiques sur les décisions qu'il doit prendre pour assurer son avenir et celui de ses descendants ; et nous serons amenés à nuancer cette opinion trop répandue selon laquelle cette science peut fournir des réponses simples et fiables, à toutes les questions qui se posent, tout particulièrement dans le domaine de l'évolution du climat.

La biosphère analysée dans sa globalité constitue un système vivant en interaction permanente avec les pellicules solides, liquides et gazeuses qui enveloppent notre planète : lithosphère (continents), cryosphère (les pôles), hydrosphère (les océans) et atmosphère. C'est avec ces pellicules inertes que le monde vivant échange de l'énergie ainsi qu'avec l'espace qui nous illumine de rayonnement solaire et nous bombarde de rayons cosmiques. Et c'est la gestion autoréglée de ces échanges qui conduit aux grands équilibres physico-chimiques et biologiques de la planète, bref à ce que l'on a coutume d'appeler son climat. La température superficielle moyenne de la Terre constitue l'un des paramètres caractéristiques de ce climat, et depuis quelques dizaines d'années son évolution agite la communauté scientifique internationale, agitation violemment relayée par les médias et les pouvoirs politiques. La biosphère et son enveloppe semblent souffrir d'un léger état fébrile. C'est au diagnostic de cet état que nous allons essayer de nous livrer. Et pour cela, il nous faut d'abord remonter le temps et vous raconter les climats du passé.

Dans la *première partie*, c'est à l'histoire des climats très anciens que l'on s'intéressera, dans la mesure où ils peuvent nous éclairer sur le présent ; Anne Sohler-Meyrueis déroulera sous nos yeux plusieurs centaines de millions

d'années d'une épopée climatique riche en refroidissements et réchauffements successifs. *Homo sapiens*, qui apparaîtra à la fin de cette interminable période, montrera une étonnante capacité à résister à ces aléas.

Dans la *deuxième partie*, Geneviève Nihoul continuera cet inventaire pour une période d'environ 15000 ans, allant de la dernière glaciation du quaternaire jusqu'au XIX^e siècle. Là encore, l'interaction entre l'homme et le climat sera soulignée à travers un certain nombre de péripéties, allant du réchauffement néolithique, au petit âge glaciaire.

À la lumière de ce qui précède, il nous faudra ensuite essayer de comprendre le fonctionnement même de la machinerie climatique : dans la *troisième partie*, Guy Herrouin analysera donc le rôle des océans comme régulateur des échanges énergétiques, ainsi que l'importance de la basse atmosphère en tant que siège de l'effet de serre depuis des millions d'années. Parallèlement, Anne Sohler-Meyrueis s'attachera à décrire le cycle du carbone et les mécanismes biochimiques entretenant la vie dans un environnement climatique donné.

La dernière partie concernera les cent cinquante années d'une ère qu'il est maintenant convenu d'appeler l'Anthropocène : *Homo sapiens* « *industrialis* », par son impact croissant sur la biosphère, devient une nouvelle force géophysique. Par sa prolifération et la multiplication de ses déchets organiques et énergétiques il pollue : à certains égards les humains semblent se comporter comme des organismes pathogènes dont la prolifération pourrait devenir invalidante pour le reste de la biosphère. Le début de cette ère moderne était caractérisé par un climat étonnamment stable, mais depuis une trentaine d'années, la température semble augmenter anormalement vite et cette augmentation pourrait s'aggraver au XXI^e siècle. C'est dans ce contexte qu'intervient la mise en accusation de l'homme, qui serait responsable de ce réchauffement. Contrairement à ses prédécesseurs qui le subissaient, l'homme moderne deviendrait acteur du climat ; comment ? Par l'action sur l'effet de serre, du gaz carbonique résultant de sa consommation effrénée de carburant fossile.

L'accusation est grave et serait susceptible d'être portée devant un tribunal international compétent dans

le domaine de l'environnement. Nous nous limiterons ici à un débat sur le thème de l'origine de ce réchauffement ; autrement dit, peut-on, dans l'état actuel de nos connaissances, affirmer que l'homme industriel est le vrai responsable, comme le proclame la science officielle ? La possibilité d'une cause naturelle ne serait-elle pas

beaucoup plus inquiétante dans la mesure où il n'est pas certain que nous puissions y faire face dans l'état actuel de notre technologie ? Voici posées les questions, mais laissons maintenant Anne Sohler-Meyrueis, commencer cette longue saga du climat ; elle n'a guère que quelques centaines de millions d'années à nous raconter.

LA LONGUE HISTOIRE DU CLIMAT

Anne SOHLER-MEYRUEIS

La paléoclimatologie est une discipline récente, mais avec le réchauffement climatique, elle se trouve au cœur de l'actualité. En effet, si son but est de reconstituer les climats anciens, elle peut permettre de comprendre le présent et dans une certaine mesure d'envisager l'avenir.

L'histoire climatique de la Terre n'est pas un « long fleuve tranquille » ; depuis qu'elle existe, notre planète a été tour à tour boule de feu et bloc de glace. Il lui est même arrivé, comme c'est le cas actuellement, d'être tiède et agréable. Les archives climatiques de la Terre sont là, devant nos yeux, inscrites dans les roches. La plupart des roches sédimentaires parlent d'elles-mêmes : le gypse s'est déposé dans un lac salé qui s'est évaporé sous un climat aride, la houille est une forêt engloutie, un grès éolien à stratification entrecroisée, un ancien désert où soufflaient des vents de directions variables, etc.

Pour les périodes récentes les indices sont nombreux et les méthodes fiables. Les marqueurs paléo-climatiques des glaces polaires sont précis, parfois à l'année et au 1/10° de degré près mais ne concernent que les 800 000 dernières années. Lorsqu'on remonte le temps, les traces se font plus discrètes tout en restant longtemps suffisantes pour reconstituer les grandes tendances. Ainsi trouve-t-on au Sahara des roches striées identiques à celles qu'on peut voir au Groenland sur des surfaces récemment abandonnées par les glaces ; elles témoignent de la présence de glaciers vieux de 445 Ma (Million d'années) au cœur de ce désert actuel.

Au-delà du milliard d'années les reconstitutions deviennent très difficiles. Pendant l'essentiel de ses 4,5 milliards d'années, notre planète a été brûlante et desséchée, complètement dépourvue de glace. Seules cinq grandes ères glaciaires représentant chacune environ 50 Ma ont connu des températures plus clémentes.

Une ère glaciaire est donc une situation exceptionnelle qui se définit par la présence de glaciers en montagne et par des calottes de glace ou inlandsis aux pôles. Nous sommes actuellement et depuis 35 Ma dans une ère glaciaire et l'homme qui est né de la dernière glace n'a jamais connu le climat normalement chaud de la Terre.

Une ère glaciaire ancienne : Carbonifère-Permien

Des tillites ou moraines fossiles dont les âges s'étendent de -330 à -275 Ma ont été retrouvées en Afrique du Sud, en Amérique du Sud, en Inde et en

Australie. Elles prouvent l'existence de glaciers anciens dont la dispersion actuelle peut paraître paradoxale, sauf si on se souvient qu'il y a 300 Ma, les continents étaient réunis en une masse unique, la Pangée centrée sur l'hémisphère sud. Le pôle Nord était dépourvu de terre.

Datant de la même époque, la houille, qui est un excellent marqueur climatique, se trouve en abondance au nord de l'Amérique, de l'Europe, de la Sibérie et de la Chine. La houille provient de la fermentation anaérobie de débris végétaux. Les bois bien conservés de certains charbons de Sibérie ne présentent pas de cercles saisonniers. Cette structure particulière, qu'on connaît dans les espèces tropicales actuelles, témoigne d'une absence d'arrêt de la végétation, donc de saisons. L'exubérante forêt houillère s'épanouissait sous un climat tropical chaud et humide.

On peut conclure qu'en cette fin du Primaire, la situation climatique était proche de l'actuelle avec une configuration géographique totalement différente. Au pôle Sud, une calotte de glace coiffait la massive Pangée dont le nord, situé au niveau de l'équateur, connaissait un climat tropical. Le pôle Nord était dépourvu de continent et par conséquent de glace.

La fraîcheur du climat carbonifère est attribuée à un faible taux de CO₂ atmosphérique ; il aurait été pompé par l'active photosynthèse des végétaux chlorophylliens qui avaient envahi la Terre.

La chaleur du Crétacé

-245 Ma : L'ère Primaire s'achève. Le monde vivant est décimé par une extinction en masse catastrophique puisque 90% de la faune marine et 70% des espèces terrestres disparaissent.

La Terre se réchauffe, les glaciers fondent et les écosystèmes dominés par les reptiles se reconstruisent. Il y aura des fluctuations climatiques sans refroidissement majeur tout au long du Secondaire.

Au Crétacé, de -145 à -65 Ma, les continents ont globalement leur position et leur forme actuelles mais comme le niveau de la mer est plus élevé de 200 m, la surface des terres émergées est réduite de 40% par rapport à l'Actuel. La France est un archipel dont les îles sont les sommets des massifs anciens : Massif Central, massif Armoricaire, Vosges et au sud, les Maures.

Les nombreux fossiles d'animaux marins témoignent d'un climat stable et très chaud :

- *Les calcaires récifaux*, comme l'Urgonien de nos montagnes provençales, sont fréquents. Les coraux vivent dans des conditions très précises : température supérieure à 18 °, profondeur inférieure à 40 m et eaux limpides. Actuellement, on les trouve entre les 25° parallèles nord et sud ; la présence des calcaires récifaux prouve qu'au Crétacé, ils atteignaient ou dépassaient les 40° nord et sud.

- *Les foraminifères* comportent de nombreux organismes planctoniques dont les fines coquilles calcaires s'accumulant sur les fonds marins participent à la formation des nombreuses roches calcaires. On les recueille par carottage dans les plaines abyssales qui sont recouvertes par d'épais lits de sédiments déposés à cadence constante dans des conditions stables. Des carottages océaniques ont permis de recueillir des coquilles de foraminifères allant du Crétacé à l'Actuel. Or certaines espèces de foraminifères sont caractéristiques des eaux froides tandis que d'autres exigent des eaux chaudes. Leur détermination donne donc une première approximation climatique.

- *Plus précis, le dosage isotopique de l'oxygène du calcaire* (Ca CO_3) des coquilles débouche sur une évaluation de la température puisque le quotient $^{18}\text{O}/^{16}\text{O}$ est inversement proportionnel à la température de l'eau. La mesure est si précise qu'on peut parler de thermomètre isotopique.

Tous les résultats concordent : au Crétacé il faisait très chaud, en moyenne 10 degrés de plus que la moyenne actuelle, qui est de 15 degrés. Les températures étaient moins contrastées avec un gradient thermique pôles - équateur faible : l'équateur était un peu plus chaud mais les pôles enregistraient de 30 à 50 degrés de plus. Il n'y avait donc pas de calotte polaire.

Au Crétacé, l'effet de serre était intense à cause d'une teneur en CO_2 de 4 à 10 fois supérieure à l'actuelle. On a pu l'évaluer grâce à la densité des stomates qui sont des petits pores à ouverture réglable situés essentiellement à la face inférieure des feuilles. Ils permettent les échanges gazeux entre les tissus de la plante et l'atmosphère. Leur nombre, variable pour une plante donnée, permet d'optimiser les échanges : la densité des stomates est proportionnelle à $1/\text{Pression de } \text{CO}_2$.

La tectonique des plaques, intense pendant le Secondaire pourrait expliquer ce taux élevé de CO_2 . Les vieux continents massifs volent en éclats : les Amériques voguent vers l'Ouest, l'Inde et l'Australie remontent vers le Nord. Les dorsales océaniques, longues fractures de l'écorce, monstrueux volcans qui font le tour de la Terre, fonctionnaient à plein, vomissant des laves qui reconstituaient le plancher océanique et projetaient dans l'atmosphère d'énormes quantités de CO_2 .

Il y a 65 Ma, une nouvelle extinction en masse verra la fin des dinosaures, l'explosion des mammifères et la fin de la période chaude.

Le Cénozoïque : notre ère glaciaire

Il y a 40 Ma, les palmiers qui poussaient encore au-delà du cercle polaire commencent leur migration vers le sud, cédant la place à des espèces de climats froids comme les hêtres ou les fougères.

La reconstitution des flores fossiles est possible car les plantes à fleurs et les fougères laissent derrière elles *des grains de pollen et des spores* qui sont autant de signatures indélébiles de leur présence.

Le pollen, c'est la semence mâle qui est transportée vers le pistil femelle par le vent, l'eau ou les insectes. Le grain de pollen est une petite cellule bien protégée par une coque imputrescible à l'ornementation spécifique. Il n'existe pas dans la nature deux espèces de plantes possédant des grains de pollen identiques. Compte tenu des grandes pertes, la production de pollen est toujours considérable et on le retrouve en abondance dans les sédiments continentaux notamment dans les tourbières.

Or chaque espèce est inféodée à un type de climat. C'est une banalité de dire que la forêt tropicale ne contient pas les mêmes essences que la taïga et que les graminées de la steppe ne sont pas celles de la prairie tempérée. L'analyse microscopique d'un sédiment continental permet donc de reconstituer le paysage botanique et, en conséquence, le climat local à une époque donnée. Et si l'on dispose d'une carotte sédimentaire, on peut connaître l'évolution de la végétation dans le temps.

Il y a 35 Ma la calotte de glace s'installe en Antarctique ; nous entrons dans une nouvelle ère glaciaire : la nôtre. Depuis 5 Ma le refroidissement s'accélère mais la Terre connaît à l'échelle des dernières centaines de milliers d'années des alternances de périodes glaciaires et interglaciaires au cours desquelles, sans jamais disparaître, les calottes polaires croissent ou décroissent. Il est possible de les suivre grâce à l'analyse de sédiments marins mais aussi, pour les 800 000 dernières années, par celle des *glaces*. Des carottages ont été effectués au Groenland puis en Antarctique. En 1966, une carotte extraite par une équipe américaine couvrait 100.000 ans. En 1983, à Vostok, au cœur de l'Antarctique, les Soviétiques atteignirent 2 083 mètres, soit une durée de 400 000 ans ; la plupart de nos documents viennent de Vostok. Les forages se poursuivent aux deux pôles. Un dernier succès date de 2003 lorsqu'un consortium européen a rapporté du dôme Concordia 3 200 mètres de glace correspondant à 800 000 ans.

La glace est un matériau très pur et la moindre variation de sa composition témoigne de l'état du monde. On y trouve les cendres de toutes les éruptions volcaniques, la poussière des déserts amenée par les vents, du sel apporté par les embruns et même des traces d'activité humaine comme le plomb de nos carburants. On situe les grandes éruptions volcaniques à la présence de H_2SO_4 repéré par conductivité.

En se tassant, la glace piège des bulles d'air qui deviennent de véritables petites atmosphères fossiles où l'on peut doser les gaz à effet de serre : CO_2 et CH_4 .

Enfin, comme les coquilles calcaires envisagées précédemment, l'eau qui constitue la glace est un thermomètre isotopique à oxygène.

Les courbes montrent une remarquable co-variation entre la température et les quantités de CO_2 et CH_4 . Il existe donc un lien entre ces trois facteurs. C'est ce qui a orienté les scientifiques vers le coupable : le CO_2 , et son producteur : l'homme. L'enregistrement présente un caractère cyclique. Sur les 400 000 ans de Vostok, on a une succession de 4 périodes d'environ 100 000 ans comportant chacune une glaciation d'environ 80 000 ans et une interglaciaire de 20 000 ans.

Outre les périodes de 100 000 ans correspondant aux 4 épisodes glaciaires déjà connus de la chronologie alpine, elles enregistrent des oscillations de second et troisième ordre qui ont des fréquences respectives de 40 000 et 20 000 ans.

Il faut alors revenir à Milankovitch et sa théorie astronomique des climats et en profiter pour rappeler que le premier acteur du climat est le Soleil. Pour ce mathématicien et astronome serbe, le climat de la Terre dépend de trois paramètres orbitaux :

- l'excentricité de l'orbite terrestre qui passe en 100 000 ans du cercle à une ellipse légèrement aplatie ;
- l'obliquité de l'axe de rotation de la Terre qui passe en 41 000 ans de 22° à 25 ;
- la précession des équinoxes liée au mouvement de l'axe de rotation de la Terre qui en 26 000 ans décrit un cône autour de la verticale au plan de l'écliptique.

100 000 ans, 41 000 ans et 26 000 ans : les périodes orbitales sont inscrites dans les glaces de Vostock, ce qui « montre de façon éclatante l'influence des paramètres orbitaux sur le climat » (J.F Deconinck).

Les refroidissements sont lents mais les réchauffements sont rapides. La courbe est caractérisée par des basculements très brutaux traduisant des effets de seuil. Actuellement nous nous situons toujours dans la courbe prévue par Milankovitch, dans la phase de remontée thermique qui fait suite à la glaciation de Würm. Nous vivons l'Holocène la dernière période interglaciaire de la cinquième ère glaciaire de la Terre. Les conditions astronomiques actuelles sont les mêmes que celles qui existaient il y a 420 000 ans où l'interglaciaire fut très longue puisqu'elle dura 28 000 ans ; astronomiquement et mathématiquement, nous devrions donc attendre de 10 à 20 000 ans avant que la glace ne nous envahisse à nouveau.

La glaciation de Würm avait recouvert de glace l'Europe du nord et abaissé le niveau de la mer de 120 mètres. Initiée il y a 80 000 ans, elle a été vécue d'abord par les Néanderthaliens et depuis 35 000 ans par Cro-Magnon, notre ancêtre direct. Celui-ci a connu, il y a 20 000 ans, le froid le plus intense. Depuis 10 000 ans, la Terre se réchauffe et l'humanité naissante a largement profité du « réchauffement climatique »

Bibliographie

- Bard, E.- *L'Homme et le climat : une liaison dangereuse.*- Paris : Gallimard, 2005.
- Deconinck, J.-F.- *Paléoclimats: l'enregistrement des variations climatiques.*- Paris : Vuibert ; Société géologique de France.
- Lecuyer, C.- *Le Climat au temps des dinosaures.*- *Pour la science.* Dossier n°48. 74-7. 2005
- « Le Climat : ce qui va changer ».- *La Recherche*, n° 339, juillet-août 2006.
- *Le Risque climatique.*- Paris : Seuil.- (Les Dossiers de *La Recherche*, 17).
- *Le Défi climatique.*- Paris : Seuil 2008.- (Les Dossiers de *La Recherche*, 31).
- *Le Climat : comment éviter la surchauffe ? (Pour la science.* Dossiers, janvier-mars 2007).
- *Réchauffement climatique* (Wikipedia).

CHAUDS-FROIDS DEPUIS LA DERNIÈRE GLACIATION

Geneviève NIHOUL

Le scepticisme est le premier pas vers la vérité
Diderot

Généralités

Commençons par nous situer par rapport à l'article précédent. Anne Sohler-Meyrueis nous a raconté les aléas de la planète pendant les milliards d'années passées et nous a laissés avec une humanité grelottant durant la dernière grande glaciation. Avant d'évoquer le réchauffement, d'amplitude moyenne, qui a favorisé l'éclosion de modes de vie totalement différents de ceux de l'humanité grelottante, je voudrais tout d'abord rendre un hommage à ces groupes d'*homo sapiens sapiens*, les Cro-Magnons comme on les appelle souvent, qui, vers -18000, ont su parfaitement s'adapter à un climat pour le moins rude. Ils vivaient principalement de la chasse des troupeaux de rennes, animaux qui leur fournissaient à peu près tout ce dont ils avaient besoin : viande, peaux pour se protéger du froid et bois pour fabriquer des outils. Ils devaient se défendre contre des animaux beaucoup plus dangereux, ours, aurochs, etc. Le cheval existait et était encore tout à fait sauvage. Cette vie difficile, à laquelle, j'insiste, ils avaient su s'adapter parfaitement, ne les a pas empêchés d'être aussi des artistes et de nous

laisser les merveilleuses gravures rupestres que nous connaissons tous. Le sol était gelé sur la plupart de la France actuelle et le niveau de la mer était à 120 mètres plus bas qu'actuellement : la Grande-Bretagne n'était donc pas une île, la mer Noire et la Baltique étaient des lacs.

À la même époque, sur les autres continents, l'Amérique est également couverte de glaciers ; en Afrique, il existe une savane sèche et les déserts sont beaucoup plus étendus qu'actuellement. On considère qu'à cette époque la température *moyenne* de la Terre est inférieure d'environ 5°C à ce qu'elle est actuellement, mais, en France par exemple, régnaient des températures beaucoup plus basses. Une température moyenne doit être prise avec précaution.

Changeons d'échelle dans le temps et intéressons-nous à la période qui court depuis la dernière glaciation, période que l'on appelle l'holocène. On voit sur la figure 1 une esquisse de la remontée des températures : on observe quelques fortes hésitations entre -10000 et -9000 ans, période qu'on appelle le Dryas, puis

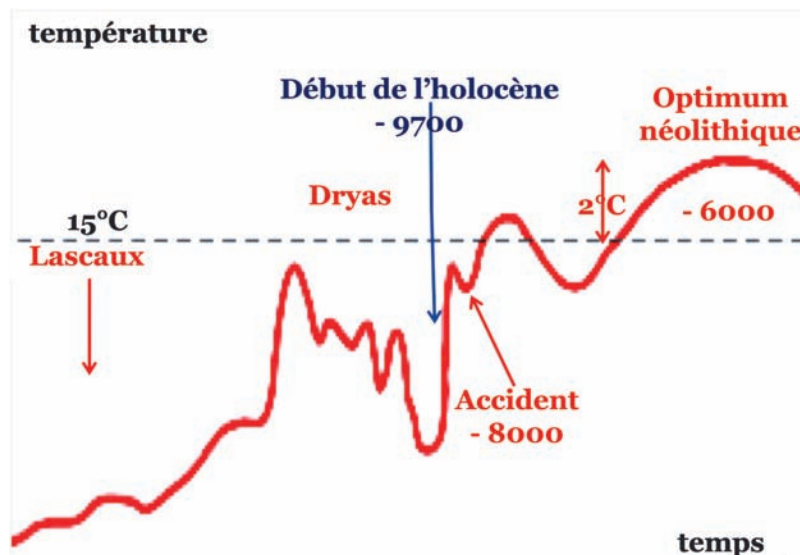


Figure 1

l'apparition d'un climat réellement modéré. Disons tout de suite que depuis cette époque et jusqu'à maintenant, on a certes observé des variations de température, mais d'amplitude beaucoup plus faible : les variations durant tout l'holocène ne dépasseront jamais un ou deux degrés par rapport à la moyenne qui se situe approximativement à 15°C. Comparées à des variations de 10 degrés, ou plus, observées durant les époques précédentes, ces fluctuations apparaissent très bénignes. Nous vivons, depuis cette époque, dans un « paradis climatique ». La moyenne de 15°C est très confortable pour nous.

Revenons au début de l'holocène : le réchauffement ne s'est pas fait de façon continue comme nous l'avons signalé. Les dernières données sur la période du Dryas sont intéressantes à étudier : des carottages au Groenland, analysés minutieusement par diverses méthodes, ont permis de reconstituer, année par année, l'évolution de différents facteurs. Contentons-nous de la température. À la fin du Dryas, en -9700, on assiste à une remontée brutale de la température : en 60 ans, la température remonte de 10°C soit une variation de 1° tous les 6 ans. Cette bascule climatique serait due à une réorganisation de la circulation atmosphérique, elle-même provoquée par les équilibres entre les différentes températures sur la planète.

Cette date de -9700 est souvent prise comme le début de l'holocène, période interglaciaire dans laquelle nous sommes. À partir de -9700, la température va continuer à augmenter, mais plus lentement, avec un épisode particulier entre -8200 et -8000 : on a retrouvé des traces d'un brusque refroidissement suivi d'un réchauffement encore plus rapide, le tout n'ayant duré que 200 ans, ce qui est petit à l'échelle climatique.

Ce réchauffement va culminer vers les années -6000 : il semble qu'il ait été observé dans le monde entier, encore que les dates le caractérisant puissent varier suivant les diverses régions. Parlons tout d'abord des conséquences géographiques : les glaciers qui couvraient la moitié nord de l'Europe commencent à fondre. Cette fonte et le réchauffement de l'eau des océans font remonter le niveau des mers qui était environ 120 mètres plus bas qu'actuellement. Vers -7000, le Pas-de-Calais est ouvert, la Grande-Bretagne est devenue une île. Vers -6000, la

mer Noire recouvre les lacs qui occupaient cette région. Enfin, vers -5300, la Baltique devient une mer.

Le réchauffement a surtout été la cause d'un changement radical dans la manière de vivre des êtres humains, ce qu'on appelle la révolution néolithique. Cette évolution rapide est caractérisée par la domestication d'animaux et de plantes par l'homme et la qualification de révolution est assez justifiée. Jusqu'à l'holocène, donc dans la majeure partie de son existence sur Terre, l'homme a vécu comme les autres animaux c'est-à-dire en chassant ou en pêchant, et en cueillant. Il a certes commencé à utiliser quelques outils et a domestiqué le feu, mais sa vie reste très proche de celle des animaux. À partir de l'holocène, vers -9700, le climat se réchauffe. En deux millénaires, le climat change complètement, devient clément sur une grande partie de la Terre. La végétation change : en particulier, vont apparaître de nombreuses graminées sauvages qui seront les ancêtres de nos céréales. La même évolution se produit sur toute la Terre, mais nous allons la détailler pour le Proche-Orient sur lequel nous sommes le plus documentés. La région est occupée par des groupes de chasseurs-cueilleurs : le gibier, peu dangereux comme par exemple des chèvres, des moutons, des antilopes, est abondant et le ramassage des graminées est facile. Aussi, n'ayant plus besoin de chercher loin leur pitance, ces groupes vont se sédentariser. La sédentarisation, dans le monde entier, a donc précédé nettement la domestication des plantes puis des animaux.

Au Levant s'est peu à peu instaurée une civilisation dite Natoufienne, du nom d'un oued local. Cette population pratique systématiquement la cueillette des blés et orges sauvages durant les quelques semaines où ceux-ci sont à maturité. Elle a même développé des sortes de faucilles faites en silex insérées dans un manche ; elle sait aussi conserver ces céréales dans des silos qui permettent de les consommer toute l'année. Elle est composée de chasseurs le reste de l'année. C'est au sein de ces communautés natoufiennes que, peu à peu, la domestication des animaux et l'agriculture vont apparaître, suivies de l'évolution de ces espèces sorties, en quelque sorte, de leur milieu naturel. À partir de -7800 années, la domestication tant des plantes que

des animaux est terminée dans le Levant : les botanistes nous affirment que les espèces dont on trouve des restes sont déjà très différentes des espèces sauvages. Les villages sont devenus plus importants, jusqu'à quelques centaines d'habitants. Pour ce qui concerne l'art, les représentations humaines sont courantes désormais.

Parallèlement, dans ces conditions favorables, la population augmente rapidement : en -10 000, la population totale du globe est estimée à 5 millions d'habitants ; elle est de 150 millions en -3000. Cette démographie galopante va, vers -6000, entraîner des migrations vers les deux extrémités du croissant fertile, l'Égypte d'un côté et la Mésopotamie de l'autre. Plus tard, ces migrations partiront vers la Turquie et vers l'Europe. On connaît la suite de l'histoire, la création des villes puis des États, l'apparition d'une différenciation sociale, mais cela sort du cadre de notre histoire. En effet, s'il est évident que la révolution néolithique n'aurait pu se faire sans un bouleversement du climat, la suite semble plutôt relever de la sociologie. Rappelons simplement l'expansion vers l'Europe et vers la France de la civilisation néolithique ; elle arrive dans nos régions vers -3000. Cette expansion s'accompagne de l'introduction de nouvelles espèces. Toutes les céréales que nous cultivons et une part importante de notre cheptel proviennent du Proche-Orient : les analyses ADN ont été pratiquées sur de nombreux exemples et le résultat est probant. C'est peut-être aussi vrai de la population humaine, mais, sur ce point, les analyses ne font que commencer.

Les migrations à partir de l'Égypte vont atteindre le Sahara, qui n'est pas le désert que nous connaissons maintenant : il est habité par des chasseurs. Dès le 3^e millénaire, le Sahara et le Sahel ont développé l'agriculture et l'élevage : on a trouvé dans le Tassili des Adjers des fresques montrant des troupeaux, et des pasteurs, datées d'environ -3000.

L'invention de l'agriculture s'est produite dans de nombreux autres pays, les espèces végétales ou animales variant suivant les régions : en Chine, près des deux grands fleuves, la culture du millet et du riz apparaît vers -7000, accompagnée de la création de villages qui vont rapidement grandir. La démographie galopante entraînera des migrations dans toute l'Asie du Sud-Est et l'Océanie. Dans les Amériques, les Andes et le Mexique sont les deux pays les plus connus pour avoir développé une civilisation néolithique dès -4000 autour de la culture du maïs. L'élevage semble avoir été pratiqué seulement à une petite échelle. En Amérique du Nord, une évolution plus tardive est observée : dans le bassin du Mississipi, des cultures apparaissent vers -2000, tandis que des migrants venant du Mexique introduisent le maïs vers -1000 dans le sud ouest du continent nord. Il semble, néanmoins, que dans les deux Amériques, des sociétés de chasseurs-cueilleurs se soient maintenues très longtemps, l'abondance des ressources ne les incitant pas à chercher d'autres moyens d'existence.

En résumé, le changement climatique accompagnant le début de l'interglaciaire dans laquelle nous nous trouvons actuellement est très rapide : la conséquence principale pour l'humanité évoluée qui existait pourtant depuis plus de 100 000 ans, est une transformation radicale des modes de vie. Cette évolution a lieu, en quelques millénaires, indépendamment, en différents points du globe. Ce ne sont, certes, au début, que des

transformations locales. Mais l'importance de ces transformations entraîne une augmentation considérable de la population, accompagnée de migrations massives : le phénomène local devient ainsi rapidement général. En quelques millénaires, l'organisation de la majeure partie de la population a changé et la population humaine de la Terre a été multipliée par un facteur 30.

Après un maximum de température qu'on pense se situer vers les années -6000, la température baisse doucement à partir de -1000 environ. Le refroidissement qui s'amorce atteint un minimum vers l'an 0 : l'Empire romain et le haut Moyen Âge seront, dans nos régions, des périodes froides et surtout très humides. C'est surtout cet excès d'eau qui pose des problèmes à l'agriculture. Néanmoins, les nombreuses crises agricoles de l'Empire romain, surtout dans sa partie européenne, ne doivent pas être mises au compte du climat : les causes politiques, les guerres ou l'organisation économique de l'Empire suffiraient à expliquer les problèmes. Que le climat n'ait pas été favorable semble probable, mais il est loin d'être responsable de la chute de l'Empire romain comme il a été écrit.

À partir du IX^e siècle, un réchauffement commence qui va se maintenir jusqu'au début du XIV^e siècle : c'est ce qu'on a appelé l'optimum médiéval. Depuis l'invention de l'écriture, nous avons des récits qui nous permettent d'avoir des informations sur l'histoire des hommes, évidemment influencée par le climat. Ce réchauffement a provoqué un recul des glaciers, non seulement dans les Alpes mais aussi en Scandinavie, en Islande et au Groenland. Les glaciers constituent un des premiers témoins du climat sur lesquels nous avons des renseignements même anciens. La végétation est l'autre témoin qui a permis aux historiens du climat de reconstituer les anciennes conditions climatiques : les textes anciens, qui parlent beaucoup des dates des vendanges et de la qualité du vin ou des dates des moissons et de leur abondance, apportent d'abondants renseignements sur les vignes et les céréales.

Un des effets de ce réchauffement est la colonisation en 982 du Groenland par des Norvégiens, des Vikings, venus d'Islande. La saga d'Erik le Rouge explique que celui-ci nomma la nouvelle île Groenland « car les gens auraient fort envie d'y aller si ce pays portait un beau nom ». Mais la côte devait être aussi fort verte puisque l'agriculture y était possible. Les colons y pratiqueront la pêche, l'élevage et l'agriculture jusqu'au XV^e siècle. Ils poursuivront leurs explorations vers l'Ouest et découvriront des terres en particulier ce qu'ils appelleront Vinland, le pays de la vigne et qui semble être Terre-Neuve ou l'embouchure du Saint-Laurent. Cette occupation du Groenland se passera sans encombre tant que le climat sera clément : en particulier les relations avec l'Islande et la Norvège restent possibles jusqu'au XIV^e siècle. Le dernier voyage entre la Norvège et le Groenland eut lieu en 1368 ; puis le voyage par mer devint trop dangereux à cause des glaces.

La petite église de Hvalsey a été retrouvée, bien plus tard, et le dernier acte inscrit sur ses registres date de 1408 : c'est un mariage. On ne sait exactement comment les colonies disparurent : mais, isolés, cernés par les glaces, les Vikings durent avoir du mal à survivre. Toujours est-il qu'il faudra attendre le XVIII^e siècle pour que les Scandinaves reviennent : l'homme est alors

moins tributaire du climat et les communications en mer sont plus sûres.

En Europe, cet optimum médiéval est aussi ressenti profondément : à partir de 900, le climat se réchauffe et devient plus sec, ce qui est un point important pour cette région, du moins dans sa partie non méditerranéenne ! L'Europe, qui était couverte de forêts très denses, va se transformer très rapidement : l'époque des grands défrichements commence vers le milieu du XI^e siècle, augmentant la production agricole. Corollaire immédiat, la population augmente de nouveau considérablement : des villages se créent partout (en France, par exemple, on fonde à cette époque des Villeneuve, Bourgneuf) ; on estime que la population de l'Angleterre ou de la France triple entre le XI^e siècle et le début de la Peste noire en 1348. Dans ce contexte de richesse, relative, l'Europe se couvre de monuments, en particulier de cathédrales, que ce soit en Allemagne, en France ou en Grande-Bretagne.

Après cette embellie, de nouveau, des variations climatiques se font sentir. Au début du XIV^e siècle, une série d'hivers rigoureux suivis chacun d'un été très mauvais, c'est-à-dire pluvieux et peu chaud, va renverser la tendance. Leroy Ladurie date de 1303 le début du petit âge glaciaire. Le signe le plus clair de ce renversement est l'avancée des glaciers alpins : ceux-ci avaient bien reculé durant les siècles précédents. Ils sont maintenant tous en crue et commencent à menacer les villages des vallées alpines. Les conséquences de ce refroidissement moyen sur l'agriculture, qui atteint localement, et pour des durées de quelques années, des valeurs très froides, furent catastrophiques. On compte environ une

cinquantaine de famines en Europe pendant ce petit âge glaciaire. Le schéma est toujours le même : de mauvaises récoltes après des hivers très rigoureux ou des étés très pluvieux, ou les deux, engendrent une montée des prix des céréales. La famine s'installe très vite dans les classes les plus pauvres, et les plus nombreuses, de la population. Le sel, lui aussi, manque car les marais salants pâtissent de l'absence de soleil. Nous ne détaillerons que quelques exemples.

Les étés 1314 et 1315 ayant été diluviens, dès 1315 une première famine, sous le court règne de Louis X, va ravager la France après un hiver très dur suivi d'un printemps et d'un été très arrosés. On ne peut pas dire que la réaction étatique ait été importante : seules quelques initiatives privées essaieront d'aider les populations affamées. On estime de 5 à 10% les pertes humaines, ce qui représenterait dans la France d'aujourd'hui environ trois millions de morts. Cette première offensive du froid va durer jusque vers 1380, aggravée par la peste de 1348. On assiste ensuite à une embellie, le XV^e et le début du XVI^e siècles étant des périodes plutôt fastes, malgré les guerres qui ravagent une bonne partie de l'Europe.

Bel exemple de cette richesse, (figure 2) les *Riches Heures* du duc de Berry nous montrent des moissons abondantes au mois de juin et des vendanges sereines au mois d'août.

À partir des années 1550, la température se refroidit de nouveau : certains auteurs font commencer le petit âge glaciaire à cette période, considérant que le XIV^e siècle n'est qu'un refroidissement passager. Les glaciers alpins semblent indiquer le contraire, qui ont connu un premier



Le mois de juin



Le mois d'août

Figure 2

maximum important dès 1350, et qui ne reculeront que faiblement durant l'embellie du XV^e siècle. On aborde la partie la plus basse de cet âge glaciaire. Pensons aux magnifiques tableaux de Breughel qui décrivent une Hollande glacée qui a disparu depuis longtemps. De nouveau, les glaciers abordent les vallées alpines et les mauvaises récoltes vont devenir plus fréquentes au XVII^e siècle. En 1661-1662, une famine désastreuse se produit, mais les réactions de l'Etat commencent à prendre effet : Louis XIV fait importer des céréales, limite les prix, fait faire des distributions de pain. Il n'y aura « que » 500 000 morts sur une population d'environ 20 millions. Dans les autres pays organisés, on voit les mêmes effets. Par contre, en Finlande ou en Irlande par exemple, les chiffres sont accablants. Même scénario en 1693-1694, en plus sévère, 1,3 million de morts en France malgré les convois de bateaux apportant des céréales : l'un d'entre eux est resté célèbre pour avoir été sauvé par Jean Bart. En 1709-1710, le pire hiver qu'on ait jamais connu s'abat sur l'Europe : à Paris, en janvier 1709, on relève une température de -10°C pendant 19 jours !

À la fin du XIX^e siècle, une explication astronomique a été proposée pour cette période très froide : un astronome anglais de Greenwich, E.W. Maunder, montra qu'entre 1645 et 1715, les relevés astronomiques, nombreux à cette époque, révèlent une absence quasi totale de taches sur le Soleil. On voit sur la figure 3 le relevé du nombre de taches observées depuis leur découverte par Galilée au début du XVII^e siècle. Le rectangle bleu montre la période où le nombre de taches est inexistant. Cela correspond à une activité réduite du Soleil. Celle-ci pourrait expliquer éventuellement cette période particulièrement froide du petit âge glaciaire. Une autre explication, terrestre celle-là, pourrait être donnée aux famines de 1661 et de 1709 : elles ont été précédées par les éruptions extrêmement violentes et simultanées de quatre volcans, différents pour les deux épisodes. Les poussières envoyées par ces volcans dans l'atmosphère auraient pu voiler, partiellement, l'énergie solaire. On a observé des exemples identiques récemment.

À partir de 1715, la situation s'améliore légèrement et on peut dire que le XVIII^e siècle, celui des Lumières, est favorisé par un radoucissement du climat. Ce qui n'empêchera pas quelques épisodes de famine intense, en 1741 par exemple, à la suite d'un hiver rude durant lequel la mer Baltique occidentale gèle ; mais, on importe de plus en plus de céréales pour suppléer les caprices du climat et les conséquences sont donc moins mortelles.

La décennie précédant la Révolution française fut aussi irrégulière que les autres avec des hivers doux et des hivers rudes. Mais, dans un contexte de revendications de plus en plus affirmées, une moisson difficile en 1788, suivie d'un hiver très froid, a suffi pour déclencher en 1789, les événements que nous connaissons : on peut néanmoins penser que, même dans un climat plus serein, la Révolution aurait eu lieu, peut-être à une date légèrement différente. De même, accuser le climat d'être responsable de la retraite désastreuse de Russie semble totalement excessif : tout au plus peut-on suggérer que Napoléon était mal renseigné sur le climat de la Russie.

Un dernier épisode glaciaire se fera sentir dans la première moitié du XIX^e siècle. On a une dernière, et spectaculaire, avancée des glaciers des Alpes. Près de nous, dans la vallée de Chamonix, la Mer de glace descend dans la vallée et atteint le hameau des Prats, qui reproduit un tableau datant de 1823. On peut imaginer la terreur des habitants voyant avancer, inexorablement, année après année, ces murailles de glace. N'oublions pas que ces avancées de glaciers correspondent à des variations de températures *moyennes* qui ne dépassent pas le degré. Ce dernier épisode d'âge glaciaire durera jusqu'en 1850.

À partir de 1850, la température moyenne va remonter de façon quasiment continue et cette même Mer de glace va décroître jusqu'à atteindre son niveau actuel. Il est indéniable que la Terre se réchauffe.

Voilà donc exposés les faits climatiques qui montrent à quel point le climat a varié au cours des siècles ou des milliards d'années. La communication suivante explique pourquoi et comment le climat évolue sur notre Terre.

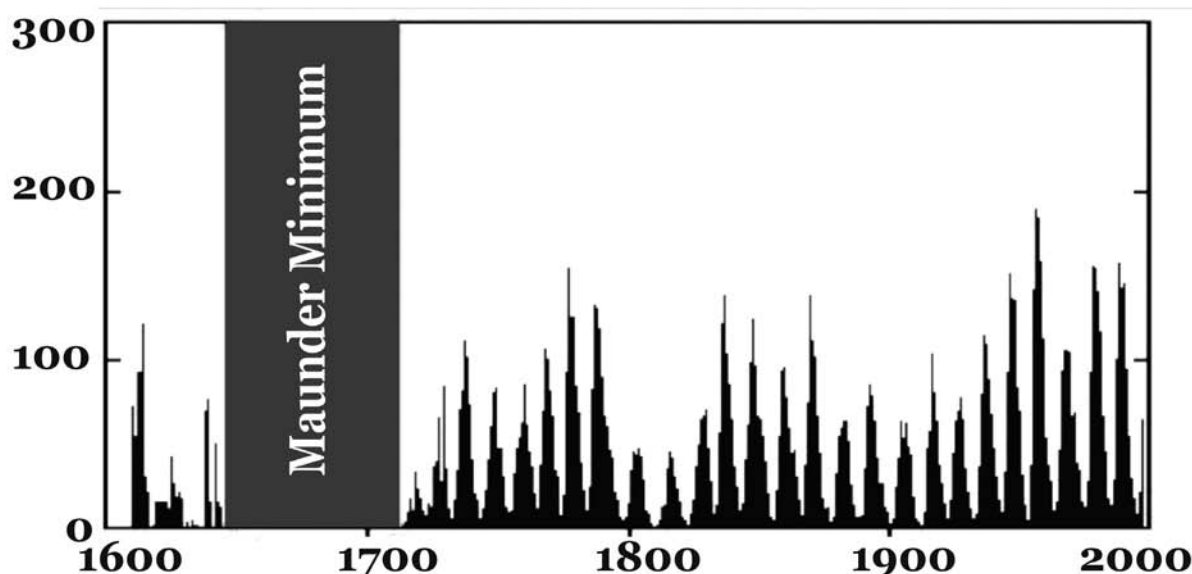


Figure 3

SYSTÈME CLIMATIQUE, EFFET DE SERRE

L'homme est-il la cause principale des changements climatiques ?

Guy HERROUIN

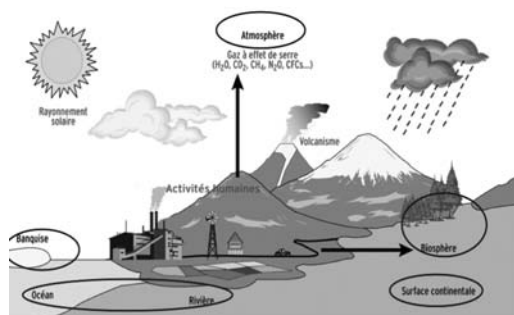
Le propos de cette communication est d'examiner le système climatique terrestre. Cet examen sera succinct. En effet le système climatique est extrêmement complexe et il serait vraiment présomptueux de prétendre à une analyse exhaustive alors qu'actuellement des dizaines de milliers de chercheurs dans le monde étudient les mécanismes de ce système. On se limitera donc à quelques repères en développant un peu plus le domaine de l'océan, en particulier le *Gulf Stream*, ainsi que l'effet de serre.

Il y a deux sources principales d'énergie

- le rayonnement solaire,
- la rotation de la Terre.

Les autres sources, telle la géothermie, n'ont pas d'incidence importante dans la durée, hormis des événements cataclysmiques telles que les éruptions volcaniques gigantesques. La Lune contribue aussi, par la gravitation qu'elle exerce, aux phénomènes de marée dans les océans et à la circulation océanique.

Notre planète reçoit l'énergie solaire, et, comme un organisme vivant, elle réagit pour tendre vers un équilibre thermique. Le système climatique est donc une machine à convertir et à distribuer l'énergie que la Terre reçoit du Soleil, et, par des mécanismes internes, dont nous allons donner quelques exemples, il amplifie les variations du rayonnement solaire.



On voit sur le schéma ci-dessus les 5 composantes ou « sphères » de la Terre : les « sphères » de l'eau liquide, celles de l'eau solide (la glace), celles de l'atmosphère, de la biosphère et de la surface de la Terre. Ces composantes sont interconnectées de façon complexe. Elles sont non linéaires, d'où des effets de seuils, d'amplifications positives ou négatives que l'on appelle aussi rétroactions.

C'est un système dans lequel la physique, la chimie et la biologie interagissent en permanence.

Dans la suite on se limitera à l'examen du cycle de l'eau, qui comprend les océans, les glaces polaires, la vapeur d'eau de l'atmosphère, les fleuves, la végétation. Le cycle de l'eau est le plus important avec le cycle du

carbone qui sera présenté dans la communication suivante.

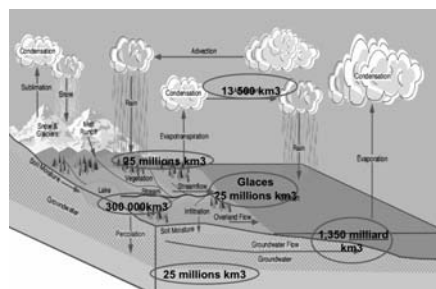
Notre planète vue de l'espace est bleue

On sait que la Terre est une planète extrêmement privilégiée puisque l'eau nécessaire à la vie se rencontre sous ses 3 formes : solide, liquide et gazeuse. Cela est dû essentiellement à sa position favorable par rapport au Soleil : ni trop proche, ni trop éloignée, à la différence des autres planètes du système solaire.

L'eau a une importance déterminante sur le climat pour au moins deux raisons :

- D'abord le cycle de l'eau relie l'atmosphère aux autres compartiments actifs du système : les océans, les fleuves, etc.

- Ensuite l'eau a une capacité thermique très élevée ; de plus, elle est présente en grande quantité sur la Terre. L'eau, sous toutes ses formes, est donc un réservoir de chaleur. Ainsi elle réchauffe l'atmosphère ou la tempère.



Cycle de l'eau.

On voit ci-dessus un schéma très simplifié du cycle de l'eau. L'eau des océans s'évapore sous l'effet de la chaleur du Soleil ; elle forme des nuages qui, transportés par les vents, donnent de la pluie ou de la neige. Une partie de cette eau sera absorbée par la végétation, le reste retournera dans l'océan.

Il est important d'avoir quelques ordres de grandeurs des réservoirs d'eau sur notre planète.

- L'océan est de très loin le principal réservoir d'eau : plus d'1 milliard de km³ soit 1 milliard de milliards de m³.

- L'atmosphère contient aussi de l'eau mais dans des proportions 100 000 fois moindres.

- L'eau douce est en très grande partie contenue dans les calottes glaciaires : l'Antarctique et l'Arctique contiennent 70% de l'eau douce de la planète. Les eaux souterraines contiennent 30%. Les fleuves, les lacs, représentent moins de 1% !

Les durées des transferts entre ces réservoirs sont très différentes : de la semaine pour la vapeur d'eau atmosphérique à des milliers d'années pour les calottes glaciaires.

L'eau est un vecteur d'énergie essentiel car il en faut beaucoup pour transformer l'eau liquide en vapeur. À l'inverse, la vapeur d'eau apporte de l'énergie quand elle se condense sous forme de pluie ou de neige, d'où son rôle majeur comme on le verra dans les variations du climat.

L'examen va porter maintenant sur les océans, les glaces polaires et leurs échanges avec l'atmosphère.

Bruno Voituriez, ancien chercheur de l'IRD et de l'Ifremer, auteur d'un ouvrage très intéressant sur le Gulf Stream, auquel de larges emprunts ont été effectués, écrit : « L'océan est maître du jeu climatique, finalement c'est lui le réservoir [...]. L'atmosphère, elle, fonctionne en flux tendu [...]. Tout le climat de la Terre dépend des quantités de chaleur et d'eau douce échangées avec l'atmosphère et du lieu où ces échanges se produisent. »

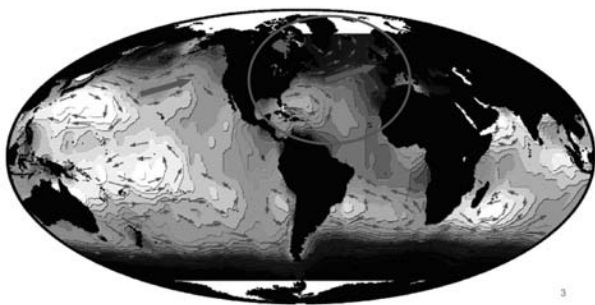
Absorption de la chaleur par l'océan

On voit sur le schéma qui suit, avec des différences de couleurs, les zones où l'océan est plus ou moins chaud.

Les zones intertropicales, en orange, stockent beaucoup de chaleur : 60W/m^2 (l'équivalent d'une ampoule à incandescence par m^2). Cette énergie est transmise en partie à l'atmosphère. Dans l'autre sens, l'atmosphère restitue à l'océan une partie de l'énergie qu'il lui a fournie sous forme d'énergie mécanique par le vent moteur des courants de surface et par échange d'eau douce dans le processus d'évaporation/condensation qui agit sur la salinité et donc sur la densité des eaux marines.

Aux hautes latitudes l'océan est plus froid, et les glaces se forment près des pôles.

Les vents sont dus aux différences de températures entre les zones chaudes et les zones froides. Le transfert de chaleur par l'atmosphère des régions tropicales vers les pôles ne suit pas une ligne droite à cause de la rotation de la Terre : il s'effectue en grands tourbillons, tels les anticyclones subtropicaux qui tournent dans le sens des aiguilles d'une montre dans l'hémisphère Nord. (CLS-Satellite Oceanography Div.

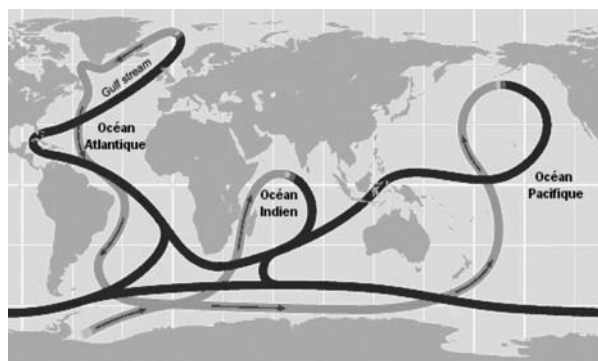


Vents et courants de surface.

Le vent entraîne l'eau de surface par frottement et crée donc le courant. Mais le courant de surface est dévié vers la droite dans l'hémisphère Nord à cause de la force de Coriolis due à la rotation de la Terre (et à gauche dans l'hémisphère Sud). La rotation de la Terre amplifie ces courants d'un facteur 5 par un effet de fronde.

On voit ici en Atlantique Nord, dans le cercle rouge, le grand tourbillon anticyclonique qui donne naissance au Gulf Stream. La flèche rouge indique les vents dominants d'ouest dans l'hémisphère Nord. Il convient ici de rompre avec le mythe qui est très répandu : les hivers doux de l'Europe de l'Ouest seraient dus aux eaux chaudes du Gulf Stream qui baignent ses côtes. C'est ce que l'on a appris à l'école ! En réalité le climat de ces régions est dû aux vents d'ouest qui parcourent l'océan Atlantique. Ce mythe a la vie dure et il a fallu attendre ces dernières

années (2002) pour que des publications scientifiques¹ le remettent en cause.

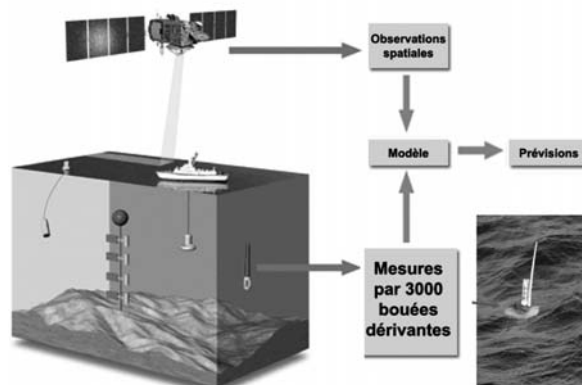


Voici maintenant le grand courant général que l'on appelle aussi « le tapis roulant »²:

Partons de la naissance du Gulf Stream dans le golfe du Mexique au large de la Floride : le Gulf Stream circule vers le nord-est. La plus grande partie traverse l'Atlantique. Quand il arrive à la latitude de la Norvège, il est refroidi. À ce niveau, il est salé et froid donc dense, et il plonge. Ce phénomène à cet endroit, proche des glaces polaires, est capital comme on le verra par la suite. En bleu le courant froid profond traverse l'Atlantique vers le sud, il se divise en deux branches : l'une va dans l'océan Indien, l'autre dans le Pacifique. Il remonte en surface dans ces deux océans et revient vers l'Atlantique ! Le parcours complet dure environ 1000 ans.

Remarquons que ce grand courant général a une autre source d'eau froide et dense dans l'Antarctique. Ces courants profonds circulent près du fond des océans qui atteint près de 4 000 m en moyenne. Cette circulation est appelée thermohaline car elle est engendrée par des écarts de température et de salinité des masses d'eau. L'eau froide est plus dense que l'eau chaude, l'eau salée est évidemment plus lourde que l'eau douce. La combinaison de ces deux paramètres est la clé de cette circulation générale. Ces deux paramètres dépendent bien sûr de la dilution par l'eau douce c'est-à-dire du bilan entre évaporation et précipitation avec l'atmosphère et de la formation ou de la fonte des glaces polaires.

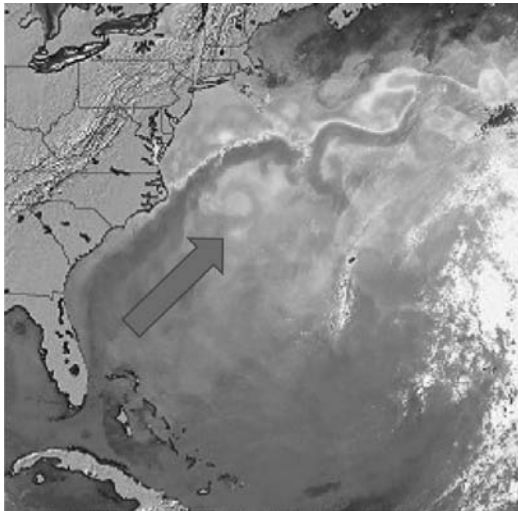
Il est intéressant de donner un ordre de grandeur du débit de ces courants : le Gulf Stream, atteint 130 millions de m^3/s , soit près de 100 000 fois le Rhône ! On imagine aisément l'effet d'un tel courant sur le climat.



Observations opérationnelles de l'océan.
Système Mercator, Brest et Toulouse.

Comment connaît-on ces courants ?

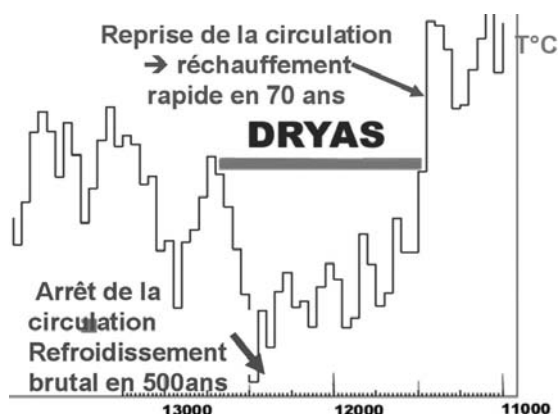
Les mesures océaniques datent du début du XX^e siècle. Cependant il faut attendre les années 80 pour que les mesures soient systématiques et fiables. Les satellites et les bouées apportent des connaissances sur les courants de surface et profonds, sur les températures, sur l'absorption du gaz carbonique, et sur le niveau de la mer avec une précision d'1 mm. La France, dans ce domaine comme dans la science du climat en général, est parmi les pionniers au plan mondial. On voit ci-contre le système d'observation opérationnel qui a été mis en place récemment : satellites, bouées dérivantes (il y en a 3 000 actuellement, en permanence, dans les océans).



On voit ci-dessus la naissance du *Gulf Stream* à sa sortie du golfe du Mexique : sa direction générale est vers le nord-est ; il se dirige vers l'Europe du Nord. Ce n'est cependant pas un long fleuve tranquille : il y a des boucles de retour et de nombreux tourbillons. Ces caractéristiques turbulentes sont importantes car elles augmentent les échanges de chaleur avec l'atmosphère. Elles sont prises en compte dans les nouveaux modèles de climat. (*Johns Hopkins Univ.*)

Variations à l'intérieur de la dernière période glaciaire et le début de l'interglaciaire

On a vu des variations importantes et relativement rapides. On pense que celles-ci sont sans doute dues principalement aux couplages entre atmosphère/océan/glace.



Prenons l'exemple de la situation du dernier dryas, c'est-à-dire au sortir de la dernière période glaciaire. Cet événement est daté de - 9 700 ans ; la chaleur a provoqué la fonte de la moitié des glaces, le tapis roulant océanique, qui s'était arrêté à la période glaciaire, s'est remis en marche.

La fonte des glaces amène une énorme quantité d'eau douce qui se mélange avec l'eau salée, l'eau est alors trop légère pour plonger, le tapis roulant s'arrête, le froid revient brutalement en quelques dizaines d'années, ramenant pour un millier d'années sur l'Europe des conditions du type glaciaire. Par le phénomène inverse, la sortie de cet épisode s'est faite encore plus rapidement en à peu près 70 ans. La température est alors remontée par exemple sur le Groenland de 10°C.

Remarquons qu'il n'est pas nécessaire de faire intervenir une autre cause que la variation de chaleur reçue du Soleil et qu'ensuite le système amplifie et réagit en oscillant entre deux états.

Variations actuelles du climat européen sous l'effet des oscillations Nord-Atlantique (NAO)

On sait en effet depuis peu que les variations climatiques de l'Atlantique Nord dépendent du couplage entre l'anticyclone des Açores et le centre dépressionnaire de l'Islande. Ce phénomène, qui rappelle dans son principe celui d'El Nino dans le Pacifique, est nettement moins médiatisé que ce dernier. Il est appelé « NAO », pour North Atlantic Oscillation. On dira que l'on a un NAO fort si la différence de pression est importante et un NAO faible dans le cas contraire.

Par exemple en cas de NAO fort, les vents d'ouest sont puissants, les hivers sont plus doux et pluvieux sur l'Europe du Nord-Ouest. Ces vents forts augmentent l'évaporation : les eaux deviennent donc plus salées et plus lourdes : elles plongent davantage et renforcent le tapis roulant. Récemment on a constaté qu'après un NAO faible de 1955 à 1975, on avait un NAO très fort avec un pic dans les années 1990 (sans précédent connu depuis 300 ans). Certains l'attribuent à l'effet des GES. (*Fritz Heide & Jack Cook, WHOI, 2009.*)

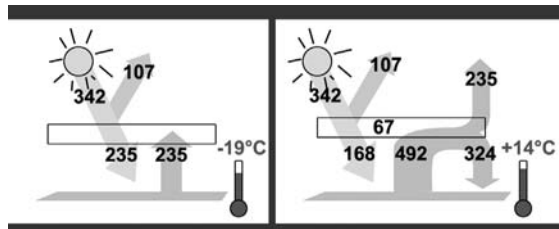
Le Gulf Stream s'est-il arrêté ? Risque-t-il de s'arrêter ? Son origine est le vent ; il ne s'est pas arrêté pendant la période glaciaire et n'a pas de raison de s'arrêter à l'avenir. Par contre, le ralentissement ou même l'arrêt du tapis roulant qui s'est produit par le passé pourrait se reproduire : les modèles conduisent à une diminution du tapis roulant de 10 à 50 % d'ici la fin du siècle. Dans ce cas, la température sur l'Europe de l'Ouest augmenterait à cause de l'effet de serre, mais moins car le Gulf Stream remontant moins vers le nord à cause du ralentissement de ce tapis roulant apportera moins de chaleur vers l'Europe.

Effet de serre

Sur le schéma ci-contre, on voit le rayonnement solaire incident : la moitié est réfléchi par l'atmosphère et par la surface de la Terre ; le reste chauffe la Terre. Celle-ci en s'échauffant émet des rayonnements infrarouges à grande longueur d'onde. Ces rayonnements sont en partie « emprisonnés » par les gaz de l'atmosphère, comme dans une serre. Ces gaz s'échauffent à leur tour

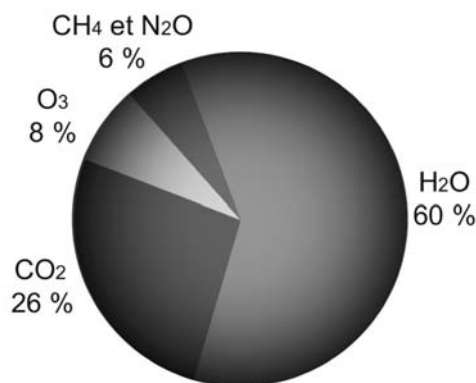
et re-émettent des rayonnements vers l'espace et vers la surface de la Terre, etc. On appelle bilan radiatif l'équilibre entre l'énergie solaire absorbée (qui chauffe) et l'énergie infrarouge émise (qui refroidit). Ce bilan radiatif est la clé du système climatique.

Remarquons que cet effet de serre est bénéfique car sans ce phénomène la température moyenne de la Terre serait de seulement -19°C comme nous le voyons sur la partie gauche, au lieu des 14°C que nous avons en moyenne comme on le voit à ci-dessous.



GIEC, rapport 2007

L'atmosphère est composée majoritairement d'azote et d'oxygène et seulement d'1% de gaz à effet de serre et de vapeur d'eau. Malgré cette faible concentration, ces gaz ont une très grande influence sur le climat car ils peuvent absorber une grande partie du rayonnement infrarouge. C'est le cas de la vapeur d'eau (60% de l'effet total), du CO_2 (26% pour seulement 5/10 000 de la masse atmosphérique), du méthane (6%), de l'ozone (8%) etc.



Il y a des inconnues majeures : les *nuages* et les *aérosols*. Plusieurs satellites, munis de nombreux capteurs, auscultent et mesurent l'atmosphère depuis ces 30 dernières années.

Les *nuages* ont deux effets opposés : ils réfléchissent le rayonnement solaire mais produisent aussi un effet de serre en absorbant le rayonnement infrarouge émis par la Terre. Globalement, il semble que les nuages refroidissent l'atmosphère, mais c'est un objet de recherche important. Chacun peut d'ailleurs constater qu'une nuit sans nuage est plus froide qu'une nuit où le ciel est couvert.

Les *aérosols* sont l'autre inconnue. Ce sont des particules solides ou liquides en suspension dans l'atmosphère. Les aérosols refroidissent. Il y a des aérosols naturels comme les poussières désertiques, les éruptions volcaniques et des aérosols industriels comme les fumées. Ainsi les éruptions volcaniques explosives projettent des quantités d'aérosols sulfureux énormes dans la stratosphère. Ces dernières années, il y a eu par exemple l'éruption du Pinatubo qui, en 1991, a entraîné un refroidissement d'environ $\frac{1}{2}^{\circ}\text{C}$. Mais ce

refroidissement ne dure qu'un à deux ans : le temps que les aérosols sédimentent.

Notons que des apprentis sorciers ont imaginé de compenser les émissions de gaz par l'envoi d'aérosols dans l'atmosphère³ !

Enfin la *réflectivité des surfaces terrestres* a beaucoup d'importance. On appelle albédo cet effet de miroir. Les déserts, les calottes glaciaires, réfléchissent beaucoup. Ainsi les glaces ont un albédo 3 fois plus élevé que l'eau.

En conclusion, tout ce qui a un effet sur le bilan radiatif a un impact sur le climat.

Impact des activités humaines sur ce bilan radiatif et donc sur le climat.

On constate, sur les diagrammes issus des carottes prélevées dans les glaces, une corrélation quasi parfaite entre les concentrations du gaz carbonique et du méthane avec la température pendant les cycles glaciaire et interglaciaire. L'activité humaine est responsable de l'augmentation de ces deux gaz. La concentration actuelle du gaz carbonique est d'environ 380 ppm (soit 100ppm de plus qu'au début de l'ère industrielle) : il augmente de façon continue depuis 200 ans, actuellement de $\frac{1}{2}\%$ par an. Cette augmentation provient pour $\frac{2}{3}$ de l'utilisation des combustibles fossiles et pour $\frac{1}{3}$ de l'utilisation des sols (déforestation, agriculture,...). Nous sommes certains, par les mesures des isotopes du carbone, que ce gaz provient des activités humaines et non de causes naturelles comme le dégazage de l'océan ou les éruptions volcaniques.

La concentration du méthane est elle passée de 700 ppb à 1750 aujourd'hui. Le méthane est dû principalement à l'élevage, à la culture du riz et aux incendies.

Conséquences de ces gaz sur le climat

Sur les températures. Depuis le début de l'ère industrielle le forçage radiatif dû aux gaz à effet de serre s'est accru de $2\text{ W } \frac{1}{2} / \text{m}^2$. On prévoit une augmentation de cet effet jusqu'à environ $4\text{ W} / \text{m}^2$ d'ici 2050. Ces chiffres paraissent faibles mais voyons ce qu'ils signifient. Bien sûr, les spécialistes du GIEC utilisent des modèles de prévision de plus en plus complets mais on peut faire quelques comparaisons simples :

- Entre les périodes glaciaires et interglaciaires le bilan radiatif varie d'environ 3 à $4\text{ W} / \text{m}^2$: c'est donc relativement peu. Pourtant on a vu que les températures moyennes ont varié, entre ces périodes, d'au moins 5°C .

- Autre élément de comparaison que chacun peut constater : les saisons. La différence entre l'hiver et l'été dans notre hémisphère est de $20\text{ W} / \text{m}^2$ pour une différence de température d'environ 12°C en moyenne.

On conçoit donc que ces gaz dus à l'activité humaine peuvent avoir un impact de quelques degrés sur la température : 2 à 3°C . C'est ce que prévoient les modèles sophistiqués du GIEC.

Cela amène quelques commentaires complémentaires :

Pourquoi des augmentations somme toute relativement limitées de ces gaz entraînent des élévations sensibles des températures ? Sans doute pour 2 raisons :

- le système climatique, comme on a vu, amplifie beaucoup les variations des rayonnements solaires au lieu de les amortir ;

- il faut se référer à la température absolue en Kelvin et non pas à nos C habituels. Or la température moyenne de la Terre est de près de 300°K !

Ces raisonnements sont simples voire simplistes, il y a beaucoup d'autres éléments dont il faut tenir compte. Malheureusement il semble qu'il y a plus d'effets amplificateurs que réducteurs. Par exemple, la fonte des calottes glaciaires diminue l'effet de miroir (albédo), l'augmentation de la température des océans diminue aussi la séquestration du gaz carbonique, etc.

C'est le bilan de ces rétroactions qui a amené les experts du GIEC à prévoir des évolutions plus pessimistes en 2007 par rapport aux prévisions précédentes. Il est exact qu'il paraît présomptueux de faire des prévisions avec aussi peu de recul car les mesures fiables et nombreuses ne remontent qu'à quelques dizaines d'années. Il est cependant remarquable de constater que tous les éléments dont on dispose vont dans le même sens : la température moyenne augmente rapidement depuis 30 ans, et plus encore la température nocturne qui est directement reliée à l'effet de serre. Il en est de même pour la température des océans : l'eau des océans s'acidifie, à cause du carbone et entraîne la mort des coraux, beaucoup d'espèces terrestres et marines migrent vers le nord, etc. Le niveau des mers aussi s'élève : il est actuellement de 3mm/an, etc.

Tous ces phénomènes ont conduit les experts à dire que les reconstitutions de l'évolution du climat au cours du dernier millénaire ne montrent aucun autre exemple de réchauffement aussi global, synchrone et persistant que celui observé au cours des dernières décennies. Ils tirent la conclusion que le réchauffement des 30 dernières années est si prononcé et si rapide qu'il est hautement probable qu'il soit d'origine anthropique.

Débat en forme de conclusion, l'homme est responsable...

Au terme de nos présentations et argumentations, il est ingrat d'accuser l'homme qui, par son développement industriel, depuis deux siècles change la planète et influe sur le climat.

D'abord relevons les points d'accord avec la communication qui précède, car bien sûr il y en a :

- Le climat de la Terre a toujours varié, quelquefois même brutalement, comme on l'a vu par exemple il y a 10 000 ans. L'homme du Néolithique n'y était évidemment pour rien.

- Le système climatique est très complexe et il est présomptueux de prévoir avec certitude l'avenir dans ce domaine. Ainsi on ne connaît pas les fluctuations du Soleil, moteur de notre climat, et puis existent des incertitudes sur des éléments importants, tel l'effet des nuages et des aérosols.

- Ce système climatique est sensible, comme on l'a vu ; on dit en terme scientifique qu'il amplifie les fluctuations extérieures des rayonnements solaires reçus par la Terre.

- Les observations passées ne sont vraiment fiables que depuis les 30 dernières années, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement des satellites, des mesures opérationnelles dans l'océan, sur tous les continents et aux pôles.

- L'augmentation des gaz à effet de serre, en particulier du gaz carbonique et du méthane, due à l'activité humaine, est certaine, mais, somme toute, ces

augmentations peuvent être relativisées sur l'histoire très ancienne de la Terre. Toutefois, les niveaux atteints actuellement, sont les plus élevés sur le dernier million d'années. Il faut remonter avant l'*homo erectus* pour retrouver les niveaux actuels de ces gaz.

- Il est irritant, pour ne pas dire plus, d'être saturé d'informations médiatiques annonçant des catastrophes accusant tout et n'importe quoi et l'homme en particulier.

Maintenant passons aux différences, voire aux divergences :

- Les données sur ces 30 dernières années vont toutes dans le même sens : températures de l'atmosphère, température de l'océan, migration des espèces vers les hautes latitudes, fonte des glaces, tempêtes, etc. Ces données semblent corrélées aux gaz à effet de serre, gaz qui sont, de façon certaine, dus aux activités humaines.

- Le système climatique amplifie ou réduit les variations. Cependant, il semble qu'il y ait plus d'amplification que de réduction : ainsi la fonte des glaces accroît la chaleur, la capacité de l'océan à stocker le gaz carbonique diminue avec la température, etc.

- La hausse des températures est, pour le moment, marginale mais ce qui est inquiétant, c'est la hausse probable d'ici la fin du siècle. S'il est exact que l'inertie du système ne permet pas de revenir à la situation d'avant l'ère industrielle avant très longtemps, il est cependant clair que si les émissions progressent au rythme actuel, alors ces gaz atteindront des niveaux jamais atteints depuis l'apparition des hominidés, avec bien sûr des conséquences importantes.

- À ce propos, il est courant de ne retenir que l'élévation des températures, mais il y aura d'autres conséquences : des pluies diluviennes dans certaines parties du monde, la migration ou la disparition d'espèces faute de trouver des niches écologiques de remplacement, etc.

- L'océan est d'ailleurs un bon indicateur des conséquences des activités humaines car c'est le réceptacle de nos déchets. Il absorbe ainsi une partie du gaz carbonique. Or on commence à détecter le changement d'acidité de l'eau de mer, dû à l'absorption du gaz carbonique. La vie marine subit cette perturbation : par exemple les coraux meurent à cause de cette acidité.

- Ce sont toutes ces conséquences qui, avec beaucoup d'incertitudes, ont été étudiées et leurs coûts estimés. L'Union européenne a publié des dossiers sur ces coûts et sur les politiques d'adaptation. On est frappé par l'énormité des coûts engendrés par les adaptations nécessaires si le changement climatique se poursuit. Il suffit de prendre comme seul exemple l'élévation du niveau des mers. Une augmentation de 50 cm paraît bien faible, mais si ce fait est cumulé avec l'augmentation de la force des tempêtes, ce sont beaucoup de zones littorales qu'il faut soit quitter, soit renforcer, et à quel prix ! Les Pays-Bas ont par exemple commencé de construire une digue supplémentaire en retrait de l'existante, nettement plus haute que cette dernière. Tout ceci sans parler des pays tels que le Bangladesh, les Maldives, vraisemblablement condamnés à « l'exil climatique ».

Tout ceci peut se résumer en disant que même si nous ne sommes pas sûrs du pire, il est nécessaire de faire des efforts conséquents pour limiter, dès que possible, nos émissions de gaz. De toute façon, les énergies fossiles se raréfient, ainsi que les ressources naturelles : l'espace,

l'eau, etc. Comment peut-on imaginer qu'une population de bientôt 9 milliards d'hommes qui aspirent, c'est bien naturel, à vivre dans le confort, puissent le faire sur le mode de développement de l'Occident industriel des deux derniers siècles ?

Certains relèvent que l'homme préhistorique a bien survécu aux rigueurs de la dernière période glaciaire et aux sautes brusques du climat. C'est exact, mais la société moderne n'est pas « robuste ». L'homme de Cro-Magnon vivait dans des conditions précaires, mais si des tribus mouraient à cause des rigueurs climatiques, il n'y avait pas de conséquence pour les autres, et d'ailleurs qui le savait ?

Je suis personnellement confiant dans la capacité de l'homme à surmonter ce défi. Je ne pense pas non plus qu'il faille se précipiter vers des solutions hâtives comme les biocarburants de 1^{ère} génération ou couvrir la Terre d'éoliennes, alors qu'il y a d'autres solutions technologiques, pas plus qu'il convient de prôner la décroissance générale.

Je propose de réduire nettement notre consommation de ressources naturelles dont les énergies fossiles, en particulier dans nos pays développés.

Notre avenir et celui de nos enfants est ce que nous en ferons. Il passe par l'application de la conclusion du rapport Brundtland de 1987 : « Promouvoir un développement qui réponde aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Bibliographie

- Voituriez, Bruno.- *Le Gulf Stream*. Paris : Editions UNESCO, 2006.- (Collection COI Forum Océans). De nombreuses illustrations sont extraites de cet ouvrage et reproduites avec la permission de l'auteur.
- Minster, Jean-François.- *La Machine Océan*. Paris : Flammarion, 1997.- (Nouvelle bibliothèque scientifique).
- Schmitt, Raymond W.- *The Ocean's Role in Climate*, ill. by Fritz Heide and Jack Cook.- Woods Hole Oceanographic Institution, 2007.

Notes

- ¹ R. Seager et al.
- ² Broecker, 1991.
- ³ Par contre d'autres projets tels que des « ombrelles » pilotées, dans l'espace, méritent d'être étudiés.

CYCLE DU CARBONE ET EFFET DE SERRE

Anne SOHIER-MEYRUEIS

L'air qui nous entoure est constitué essentiellement par deux gaz, l'azote et le dioxygène, qui comptent respectivement pour 78 % et 21 %. Le dioxyde de carbone (CO₂) et le méthane (CH₄) appartiennent au 1% restant.

La vapeur d'eau, dont le taux est très variable, est le principal gaz à effet de serre ; on en parle peu et, cependant, son rôle ne saurait être négligé. En revanche, il est impossible d'ignorer les méfaits du CO₂ et, depuis quelque temps, on commence à montrer du doigt le méthane.

CO₂ et CH₄ sont deux maillons essentiels du cycle du carbone.

Les réservoirs de carbone

Le carbone terrestre est réparti entre quatre compartiments : l'atmosphère, l'hydrosphère, la biosphère et la lithosphère.

Le réservoir atmosphérique est de loin le plus petit. Le carbone existe en quantité importante sous forme de CO₂ dissout dans les océans (hydrosphère) et, sous forme combinée, dans les substances organiques qui constituent la biomasse, c'est-à-dire l'ensemble des organismes vivants ou morts (biosphère) ; les réserves de carbone organique fossile, houille et pétrole, sont loin

d'être négligeables. Mais l'essentiel du carbone terrestre se trouve dans les roches calcaires (lithosphère).

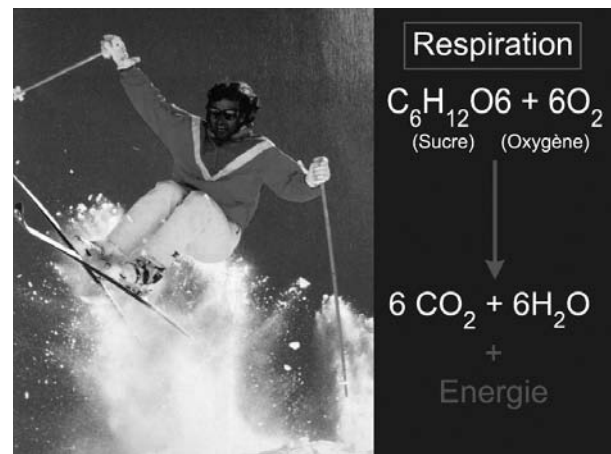
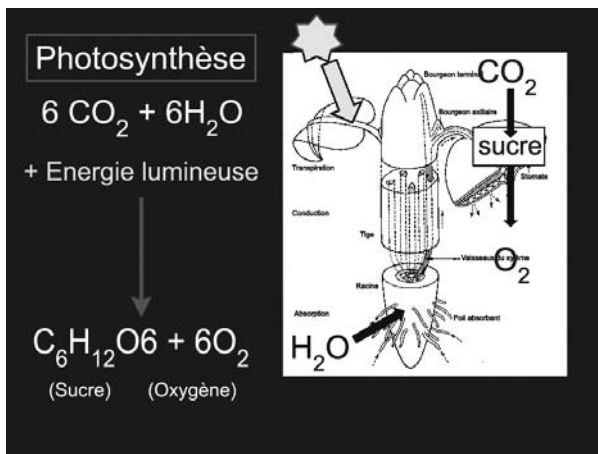
Le carbone évolue entre les différents réservoirs, suivant des cycles qui interfèrent, certains sont lents, d'autres rapides, certains résultent de processus physico-chimiques, beaucoup sont liés à la vie.

Echanges atmosphère-hydrosphère

L'eau absorbe le CO₂ atmosphérique par un phénomène de dissolution réversible qui varie avec la température ; l'océan dissout d'autant mieux que son eau est froide et peu salée. Le flux de CO₂ dépend des différences de pression entre l'air et l'eau.

Le CO₂ dissout se combine aux ions calcium contenus dans l'eau pour former le calcaire (carbonate de calcium). Ce mécanisme de formation des carbonates et leur accumulation sédimentaire depuis 3,8 milliards d'années a contribué à la décroissance progressive de la teneur du CO₂ de l'atmosphère primitive.

C'est aussi à partir du CO₂ que les animaux marins synthétisent coquilles, squelettes et carapaces. Des quantités considérables servent à l'édification des tests du zooplancton, foraminifères et coccolithophoridés, dont l'accumulation est à l'origine de certaines roches calcaires comme la craie ou notre calcaire urgonien.



Le carbone minéral contenu dans les roches est normalement remis en circulation par les volcans au terme de millions d'années.

Cette intervention d'êtres vivants dans l'édification des calcaires signe un premier processus biologique. Les autres échanges sont tous directement liés à la vie.

Photosynthèse

Qu'ils soient aériens ou aquatiques, qu'ils puisent le CO_2 dans l'atmosphère ou absorbent celui qui est dissout dans l'eau, les végétaux verts l'utilisent pour synthétiser les substances organiques présentes dans la biosphère.

La photosynthèse, réaction fortement endo-énergétique, est possible grâce à la chlorophylle qui capte certaines radiations lumineuses. Elle produit un déchet, l'oxygène, qui enrichit l'atmosphère.

La photosynthèse, cette chaîne de réactions d'une grande complexité qui se déroulent dans les végétaux verts, est le plus important des échanges biologiques. Son arrêt signifierait la fin de la vie telle que nous la connaissons. Les êtres vivants en dépendent pour leur nourriture, puisqu'ils sont tous constitués des mêmes composés organiques que, directement ou indirectement, ils trouvent dans les végétaux chlorophylliens.

On doit aussi à la photosynthèse l'atmosphère terrestre actuelle avec ses 21 % d' O_2 . Il y a 2000 Ma, des êtres unicellulaires chlorophylliens, les cyanobactéries, ont commencé à pomper le CO_2 de l'irrespirable atmosphère primitive et à l'enrichir en dioxygène.

Au cours des temps géologiques, une partie de la matière organique produite a été enfouie dans le sol sous forme de charbons et d'hydrocarbures. Cette séquestration est lente mais elle piège une énorme quantité de carbone.

Respiration et fermentations

Les animaux et les végétaux respirent, restituant partiellement à l'atmosphère le CO_2 piégé dans les substances organiques, tout en consommant de l'oxygène.

La respiration est une cascade de réactions d'oxydation qui affectent les nutriments organiques, le sucre en particulier, et dont le résultat est globalement l'inverse de la photosynthèse.

La finalité de la respiration est la libération de l'énergie potentielle emmagasinée dans les aliments organiques.

Parmi les échanges biologiques qui rejettent des gaz à effet de serre, il faut citer les fermentations. Réactions d'oxydation des sucres, moins abouties que la respiration, elles produisent du CO_2 mais aussi, quand elles affectent la panse des ruminants ou certains biotopes comme les tourbières ou les rizières, du CH_4 , un autre gaz à effet de serre. Une quantité importante de CH_4 est emprisonnée dans les sols gelés de Sibérie et du Canada ou en mer dans les sédiments des marges continentales par 1000 m. de fond.

Homo sapiens industrialis

L'ensemble du système est complexe. Actuellement, avec ses 0,03 % de CO_2 atmosphérique participant pour 26 % à l'effet de serre, il nous assure, en synergie avec de nombreux autres facteurs, une température moyenne de 15°. Mais ce système, par nature d'une grande instabilité, peut s'emballer par rétroaction positive ou bien basculer par effet de seuil. Ainsi :

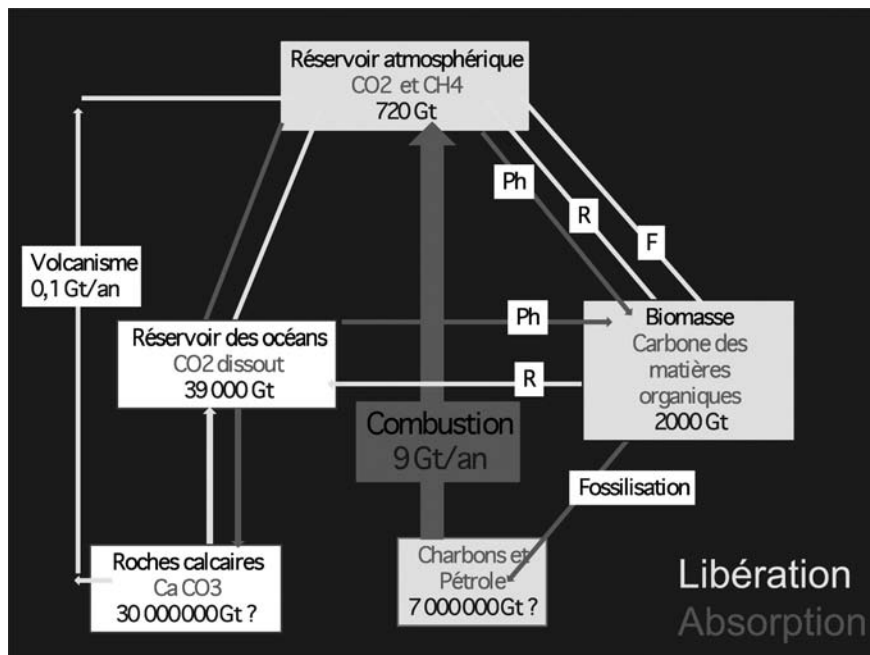
- Le réchauffement climatique libère dans l'atmosphère le CH_4 emprisonné dans les sols gelés ce qui accentuera le réchauffement.

- La même élévation de température diminue le pouvoir de dissolution de l'eau, donc augmente la teneur de l'air en CO_2 ce qui accentuera aussi le réchauffement.

Ce sont deux exemples parmi beaucoup d'autres de rétroactions positives qui emballent le système. C'est dans ce contexte délicat qu'est apparu *homo sapiens industrialis* qui, en décidant d'extraire charbons et pétrole pour les brûler, rajoute un nouveau facteur d'instabilité. Il réinjecte artificiellement et trop rapidement sous forme de CO_2 du carbone captif depuis des millions d'années. *Le rythme de ces rejets de CO_2 s'accélère*. Il est passé de 6,4 Gt/an dans les années 1990, à 7,2 Gt/an pour la période 2000-2005; actuellement il est de 9 gigatonnes et les prévisions sont à la hausse.

Que faire ?

- La 1^{ère} réponse consiste à diminuer les émissions de CO_2 , c'est-à-dire à limiter par tous les moyens l'utilisation du carbone fossile, houille, pétrole et gaz. Je n'insisterai pas ; les médias s'en chargent.



F : fermentation ; Ph : photosynthèse ; R : respiration.

- La 2^e réponse consiste à piéger le CO₂ formé. Des techniques de captage des rejets industriels sont à l'étude. On ne peut que s'en féliciter.

On peut aussi se tourner vers les réservoirs naturels à réponse rapide, ceux que le protocole de Kyôto a appelés « puits de carbone ». Ils fonctionnent déjà sans l'intervention de l'homme puisque, sur les 9 gigatonnes émises actuelles, seulement la moitié se retrouve dans l'atmosphère, la différence étant réabsorbée par la mer et par les végétaux verts.

Certains types de forêts où le bilan photosynthèse/respiration est positif, c'est-à-dire qui absorbent plus de CO₂ qu'ils n'en rejettent, ont été pris en compte par le protocole de Kyôto qui, reconnaissant la validité du piégeage, permet aux pays ayant une forte couverture forestière d'intégrer cette notion dans le calcul de leur bilan carboné.

On a peu de possibilité d'action sur l'eau de mer qui en absorbe à elle seule plus de 3 Gt par an. Elle dissout, mais jusqu'à quand ?

L'ANTHROPOCÈNE OU L'APOCALYPSE PROGRAMMÉE

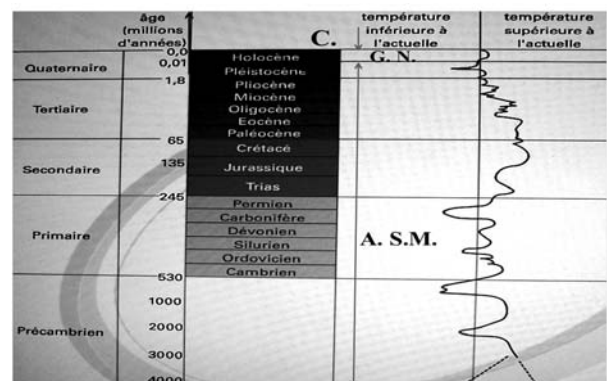
Claude CESARI

1. Variabilité naturelle des climats passés

Résumé des chapitres précédents

Avant d'aborder l'ère industrielle, on peut, à la lumière de ce qui précède, résumer l'histoire thermique de notre planète : l'évolution de la température moyenne de la Terre depuis l'apparition de la vie, il y a environ 4 milliards d'années, est représentée sur une échelle de temps verticale qui a été fortement contractée, compte tenu de la durée à représenter, pour la période décrite par Anne Sohier-Meyrueis. À l'opposé les 15 000 ans présentés par Geneviève Nihoul, s'inscrivent dans l'intervalle entre les deux flèches ; quant à la période moderne de 150 ans, elle correspond à l'épaisseur du trait situé en haut de la figure.

Le premier constat est celui d'une *température moyenne* d'environ 14°, avec des variations de + ou -



10 degrés autour de cette valeur. Concernant le dernier million d'années, rappelons qu'un certain nombre de causes naturelles de la variation du climat ont été répertoriées : les quatre glaciations du quaternaire s'interprètent en terme d'astronomie, certaines phases

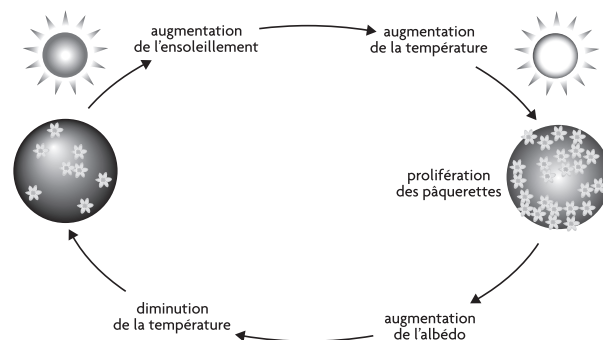
du petit âge glaciaire sont corrélées à la baisse de l'activité solaire, et les épisodes du Dryas ont probablement été provoqués par des changements brutaux de la circulation océanique. Concernant cet exemple, il est essentiel de constater que des causes naturelles ont provoqué dans le passé des variations rapides de température allant jusqu'à 2 dixièmes de degré par année, à comparer aux 6 dixièmes de degré par siècle que nous vivons actuellement. Soulignons enfin l'influence profonde des aléas climatiques sur la survie même de la biosphère : c'est le cas des extinctions de masse du secondaire pour certaines espèces et de la surmortalité chez l'homme au cours du quaternaire récent.

Rétroactions

À ce stade de notre connaissance des climats passés, et pour compléter ce qu'a déjà développé Guy Herrouin, il faut décrire un mécanisme amplificateur ayant probablement une part essentielle dans la variabilité naturelle du climat : il s'agit des rétroactions. Imaginons sur notre planète recouverte de glace une augmentation d'ensoleillement liée par exemple à une cause astronomique annonçant la fin d'une période glaciaire. La température de la planète augmente d'abord modestement, disons d'un degré. Ce réchauffement produit une diminution de la surface couverte par la glace, donc de sa capacité à renvoyer l'énergie solaire ; moins d'énergie renvoyée, cela signifie que la surface s'échauffe plus et que la température augmente encore : l'effet initial a été amplifié ; on parle d'une *rétroaction positive*. Un tel mécanisme peut par exemple expliquer le passage rapide de la dernière glaciation à la période interglaciaire que nous vivons maintenant. À la limite, si un certain seuil d'échauffement est atteint, les climatologues avançant des valeurs de l'ordre de 3 degrés pour ce seuil, on peut même imaginer que le système s'emballe.

L'une des conséquences importante de ce type de rétroaction, concerne les effets chimiques induits : l'augmentation de température entraîne une perte d'efficacité de la pompe biologique qui transfère le CO_2 de l'atmosphère vers les océans ; il en résulte que la concentration de ce gaz dans l'atmosphère augmente ; ainsi une élévation naturelle de la température peut-elle conduire à une augmentation substantielle de gaz carbonique. Nous discuterons largement par la suite du processus inverse dans lequel c'est l'augmentation du CO_2 , d'origine anthropique, qui provoquerait une telle augmentation, par l'intermédiaire de l'effet de serre.

Ce type de rétroaction positive est inquiétant par bien des aspects puisqu'il amplifie la cause qui lui a donné naissance, ici la température. Mais un autre mécanisme peut au contraire agir en sens inverse : imaginons avec James Lovelock une autre époque où la Terre était couverte de végétaux et remplaçons donc la calotte glaciaire précédente par un tapis de pâquerettes tout aussi blanc. Le même scénario d'augmentation de la température initiale entraînerait une prolifération des fleurs avides de lumière, donc une augmentation de la surface réfléchissante, une augmentation de l'énergie solaire renvoyée vers l'espace et finalement une diminution de la température terrestre. Il s'agit là de ce que l'on appelle une *rétroaction négative*. La biosphère, ici par sa composante végétale, a mis en œuvre par ce mécanisme un moyen de ramener la Terre à sa température initiale.



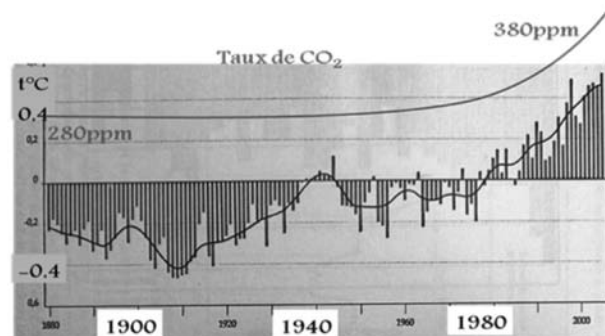
2. Années 1850 à 2000 : faits et conjectures

Après ce bref retour sur les exposés précédents, abordons maintenant le climat de l'Anthropocène, cette ère moderne qui correspond au début de notre civilisation industrielle. Selon une rumeur persistante, depuis le début du XX^e siècle, l'homme pourrait avoir une action majeure sur le climat, sur la température et le niveau des mers en particulier, ce qui le distingue complètement de ses prédécesseurs qui, eux, en subissaient les conséquences. Quelle est la source de cette information qui ferait de l'homme moderne l'égal ou presque de Poséidon, maître des eaux et des tempêtes ? Elle résulte d'une démarche scientifique complexe que nous allons décrire par étapes. Nous allons donc parler de science, le plus simplement possible, mais en soulignant déjà comme l'a fait Mark Twain, que : « la science a ceci de fascinant, c'est que, pour un investissement en faits réels ridiculement faible, on obtient un rendement en conjectures étonnamment élevé ».

Ce sont donc des faits que nous allons d'abord relater, concernant plus précisément l'évolution de la température et du taux de gaz carbonique de la planète, en distinguant soigneusement ces faits des conjectures actuelles sur le réchauffement global.

La mesure de la température globale et du taux de CO_2

Quelle est la signification de ce réchauffement ou, plus précisément, de cette température globale ? On découpe le globe en mailles adjacentes d'environ 200 km de côté, à l'intérieur desquelles on effectue une mesure instantanée de la température superficielle, grâce à un satellite artificiel opérant par thermographie infrarouge. Une première moyenne est effectuée sur toute la surface de la maille, soit quarante mille km^2 , du même ordre de grandeur, donc, que celle de la région PACA ; puis



une deuxième moyenne sur les dizaines de milliers de mailles du filet qui recouvre toute la planète ; et enfin une troisième moyenne sur l'ensemble de l'année.

Le résultat de ce traitement statistique complexe apparaît sur la figure sous la forme de bâtonnets verticaux représentant l'évolution de la température globale de la planète au cours du XX^e siècle. Mais les climatologues, se distinguant là des météorologues, ne considèrent pas les fluctuations annuelles qui apparaissent ici comme significatives, et définissent le climat et ses paramètres sur une durée de plusieurs dizaines d'années. Une dernière moyenne, un lissage diraient les statisticiens, est donc effectué pour conduire à la courbe en trait plein, qui sera notre *première référence de mesure*. On peut déjà remarquer que ce type de température est une quantité un peu abstraite, qui a peu de rapport avec celle que vous mesurerez demain sur votre terrasse. Si l'on néglige le bref refroidissement lié à l'éruption du Krakatoa vers 1890, on constate un premier réchauffement jusqu'à la deuxième guerre mondiale, suivi d'un refroidissement puis d'un nouveau réchauffement à partir de 1980 ; globalement un réchauffement de la planète d'environ 0,6 degrés en un siècle. Jusque-là, rien de bien angoissant par rapport à d'autres péripéties climatiques vécues par la planète. Mais l'inquiétude commence à poindre quand on constate que pendant cette même période le taux de CO₂ dans la basse atmosphère a lui-même augmenté de 30%.

Modélisation, Terre virtuelle

Quittant le domaine des faits nous abordons maintenant, comme le remarquait Mark Twain, celui des conjectures, c'est-à-dire des hypothèses qui nous conduiront assez rapidement à des prédictions alarmantes. La question posée est celle d'expliquer le réchauffement récent de la planète. Fort de notre expérience passée, on pourrait l'attribuer à la variabilité naturelle du climat. Mais une variation concomitante est apparue, celle de l'augmentation du CO₂, qui, par le biais de l'effet de serre, pourrait aussi entrer en jeu. Y aurait-il un lien de cause à effet entre ces deux événements ? C'est l'hypothèse que fait GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental d'étude sur le climat. Et pour vérifier ladite hypothèse, la méthodologie consiste à calculer cette élévation de température à partir d'un modèle, bref d'en effectuer ce que l'on appelle une simulation numérique et de comparer ce résultat théorique aux mesures précédentes.

De quoi s'agit-il ? Un *modèle climatique* est une représentation mathématique des processus physico-chimiques et biologiques qui régissent l'évolution des

paramètres de ce climat. Ainsi, pour caractériser un système aussi complexe que la Terre et son atmosphère, on lui substitue un *monde parallèle simplifié*, dont on connaît quelques caractéristiques, par exemple la température initiale, ainsi que les lois physiques gouvernant son évolution.

L'espace est découpé, cette fois, en parallélépipèdes de 200 km de côté et 1 km de hauteur, auxquels on attribue une valeur de température initiale représentée ici par une couleur type, allant du rouge très chaud des déserts continentaux au bleu-violet glacial de la haute atmosphère. Ensuite, et à partir des données de l'ensemble des parallélépipèdes constituant l'état de la planète réelle à l'instant présent, commence la simulation proprement dite. Ces données sont introduites dans un super-calculateur en même temps que les codes de calcul très complexes représentatifs des équations d'évolution du système *et de la présence de CO₂ dans l'atmosphère*. Et après de nombreuses heures de fonctionnement très onéreux, on obtient les valeurs de température à une époque ultérieure, permettant de construire une nouvelle planète *virtuelle* puisque reconstituée par le calcul. De ce calcul est déduit, année par année, une température théorique qui est comparée à la valeur expérimentale.

Un résultat typique de cette démarche des climatologues apparaît sur cette figure où est représentée en grisé l'évolution calculée de la température du globe au cours du XX^e siècle, faisant apparaître le même échauffement de 0,6 degrés que sur la courbe expérimentale rappelée ici sous la forme d'un trait continu. Vous pouvez déjà constater que ces 2 courbes coïncident à peu près.

Vous avez devant vous la première *pièce à conviction* qui permet au GIEC, depuis une dizaine d'années, d'identifier l'homme comme le responsable dudit réchauffement et donc de ses conséquences. Quelle est la démarche logique de cet acte d'accusation ?

- La Terre en cent ans s'est réchauffée de 0,6 degrés. C'est un fait expérimental.

- Seul un modèle climatique incluant l'action du CO₂, puissant gaz à effet de serre, permet de retrouver par le calcul cette valeur.

- Il en résulte que le CO₂ est la principale cause de ce réchauffement.

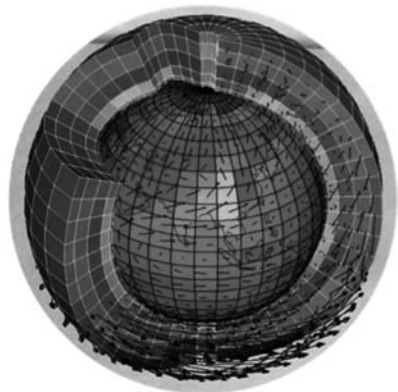
- L'homme étant le principal émetteur de ce gaz, il est donc responsable, dudit réchauffement.

Raisonnement implacable que nous serons cependant amenés à discuter à la fin de cette présentation.

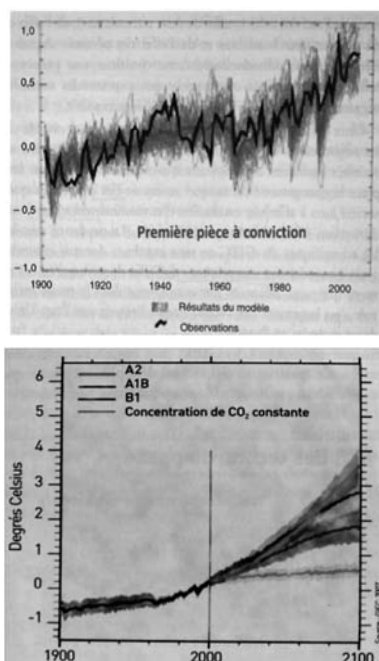
3. Années 2000 à 2100 : l'apocalypse programmée

Les simulations pour le XXI^e siècle

La courbe calculée semble donc coïncider avec celle des mesures. Ce constat conduit les climatologues à valider leur modèle, c'est-à-dire à affirmer qu'il représente bien la réalité de notre évolution climatique. Confortés par ce succès, ils n'hésitent pas alors à franchir la dernière étape qui consiste, en suivant la même procédure, à simuler maintenant le climat futur, c'est-à-dire celui du XXI^e siècle. Insistons sur le fait que cette fois-ci, la planète obtenue est complètement virtuelle, puisque reconstituée par le calcul,



et représentative d'un état futur de son évolution réelle. Les résultats obtenus, qui ont été très largement médiatisés, apparaissent sur la figure, pour différents scénarios de l'évolution socio-économique de cette planète. Dans le cas A2, on suppose que les émissions de CO₂ augmentent de façon continue jusqu'en 2100, à la suite du développement des pays émergents. Dans le scénario B1, les émissions se stabilisent puis décroissent à partir de 2050. La fourchette de valeurs du réchauffement global obtenu par ces nouvelles simulations va de 1,8 degré à 4 degrés, estimation qui est donc affectée d'une incertitude importante due pour moitié à la diversité des scénarios envisagés et pour l'autre moitié à l'imprécision liée aux modèles eux-mêmes. Parallèlement, les résultats du GIEC conduisent à prédire une élévation du niveau de la mer de l'ordre de 50 cm, due à la fonte des glaces, à la dilatation de l'eau, et à l'augmentation des épisodes climatiques extrêmes.



L'apocalypse programmée

Les prédictions les plus récentes sont même plus pessimistes. Les présomptions de culpabilité de l'homme s'affinent donc et les experts du GIEC, munis de leurs ultimes pièces à conviction peuvent affirmer au monde, à la fin de leur rapport 2007, je cite l'acte d'accusation définitif : « Tout converge pour montrer la part déterminante de l'homme dans le réchauffement du climat ».

Quelques conséquences prévues à la suite de ce réchauffement sont répertoriées sur ce tableau.

Conséquences prévues du réchauffement climatique

1. Elévation du niveau des mers.
2. Afflux de réfugiés climatiques.
3. Risque de conflits.
4. Augmentation des épisodes climatiques violents.
5. Catastrophes écologiques.
6. Dégradation de la sécurité alimentaire et sanitaire.

La surenchère et la diabolisation du CO₂

Au fil des jours, la surenchère dans le domaine de l'annonce catastrophiste est particulièrement spectaculaire, car efficacement relayée par les médias. Le presque président Al Gore, au cours de ses innombrables et rémunératrices conférences à travers le monde, a propagé l'idée que la mer allait monter de 6 mètres à la suite du réchauffement. Peu après son intervention à New York, la police locale a interpellé un individu en train de déployer sur la façade du *New York Times* une banderole portant l'inscription « Every week, global warming kills more people than Eleven September », (« Chaque semaine, le réchauffement climatique tue plus de monde que le 11 septembre »). Quelle hécatombe ! Comme l'a souligné Anne Sohler-Meyrueis, le gaz carbonique est à la source de la vie grâce à la photosynthèse, et pourtant, le catastrophisme ambiant s'accompagne d'une diabolisation de ce gaz, coupable de tous les maux de notre quotidien. La taxe-carbone existe déjà pour les industriels ; et pour bientôt peut-être une *carte-carbone universelle et individuelle*, décomptant et taxant tous nos actes quotidiens émetteurs de gaz à effet de serre ; l'INRA, notre très respectable Institut de recherche agronomique, ne vient-il pas de démarrer un très sérieux programme d'études sur l'alimentation de nos belles vaches et autres moutons de prés-salés, destiné à limiter les émanations de gaz à effet de serre par les voies naturelles de ces braves animaux.

4. La fin de la saga climatique

Voici donc les éléments du dossier accusant l'homme. À vrai dire, les faits réels sont minces ; 0,6 degré d'échauffement sur 100 ans et 30 % d'augmentation d'un gaz minoritaire dans l'atmosphère ; les conjectures, par contre, vont bon train, comme annoncé par Mark Twain. Avant de nous lancer dans une analyse critique de ce qui vient d'être dit, il nous faut conclure cette saga du climat planétaire commencée il y a 4 milliards d'années. Pour parachever cette histoire, peut-être aussi pour *relativiser un peu l'importance* de l'épisode que nous vivons actuellement, il est intéressant d'en imaginer le dénouement probable. Plus question maintenant de calculs sophistiqués sur ordinateur, mais simplement des grandes lignes de notre avenir : évoluerons-nous vers une Terre tempérée, glacée ou bien surchauffée ?

Au cours du *deuxième millénaire* et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la température de la Terre a varié de + ou - 1°, avec un taux de CO₂ stable. Puis ce taux a augmenté. Quelle va être la situation au cours du *3^e millénaire* ? Dans 200 ans, les réserves de pétrole, de charbon, et de gaz vont s'épuiser, de telle sorte que l'augmentation de la concentration de ce gaz va cesser par la force des choses. En quelques siècles le taux de gaz carbonique retrouvera sa valeur passée. À cette échelle de temps, notre épisode d'émission gazeuse anthropique, paraît un peu dérisoire : un minuscule pet de lapin dans le cosmos, ou plutôt une infime flatulence de vache, puisque c'est cette espèce qui partagerait avec nous l'immense responsabilité du chaos actuel.

À l'échelle d'une *dizaine de milliers d'années*, les oscillations naturelles du taux de CO₂ et les facéties de notre orbite par rapport au Soleil conduiront à des variations de température de plus en plus importantes ; à plus longue échéance enfin, une tendance générale

risquera de s'affirmer, celle de la baisse du CO₂. Parallèlement, l'énergie rayonnée par le Soleil va continuer à augmenter. Si le taux de CO₂ descendait trop bas, la photosynthèse deviendrait difficile et la vie serait compromise. Si par ailleurs l'énergie rayonnée par le Soleil devenait trop forte, l'élévation de la température de la Terre conduirait au même résultat. Dans les deux cas, la relation climat-biosphère pourrait mal se terminer, bien que les capacités d'analyse et d'adaptation du monde vivant soient assez stupéfiantes. Concernant les dinosaures, on peut cependant émettre quelques doutes sur cette faculté d'adaptation, puisqu'ils ont disparu il y a 70 millions d'années, mais cela est probablement dû à la taille limitée de leur cerveau. Celui de l'homme, si l'on en croit Darwin, pourrait continuer à croître et décupler notre capacité de faire face aux caprices du climat terrestre. Après la révolution des mammifères et l'émergence de leur circulation sanguine thermorégulée, que nous prépare l'évolution comme parade aux aléas de notre environnement ? Peut-être un nouveau métabolisme adaptatif : nous serons probablement bardés de capteurs biologiques très sophistiqués et gérés par un système expert interne des plus performants.

Mais ces considérations sur des périodes aussi lointaines et sur cet homme du futur peuvent paraître un peu abstraites, et c'est donc au XXI^e siècle, le nôtre, celui de nos enfants et petits-enfants, que nous allons maintenant retourner, pour conclure.

Débat en forme de conclusion

Je voudrais avant tout procéder à une analyse critique des résultats présentés sur le réchauffement climatique anthropique, analyse sensiblement différente de celle de Guy Herrouin. Les deux courbes représentant l'évolution de la température au cours du XX^e siècle constituent la principale pièce à conviction du dossier, dans la mesure où expérience et modèle fournissent la même valeur du réchauffement. Je pense que la première, au moins jusqu'en 1980, comporte une marge d'erreur importante, car, à cette époque, la précision de mesure n'était certainement pas meilleure que le degré. Concernant la courbe théorique en grisé, je formulerais la critique sur deux points : le modèle utilisé, bien que très complexe, décrit de façon assez rudimentaire la réalité du climat. Dans l'état actuel de nos connaissances, le rôle de la vapeur d'eau, principal gaz à effet de serre, est mal pris en compte dans les calculs, de même que l'influence des nuages ; le rôle des diverses rétroactions, ainsi que le comportement chaotique de la dynamique climatique, est enfin relativement ignoré. Le deuxième point concerne le nombre de mailles utilisées pour représenter la Terre : *il est limité* par la capacité de calcul des ordinateurs actuels, ce qui génère une imprécision importante dans le résultat des simulations. Ces courbes sont donc *toutes les deux* affectées d'une importante marge d'erreur et *dire qu'elles coïncident n'est pas vraiment significatif*. Ainsi, même si la méthodologie utilisée est bonne, le résultat ainsi que l'accusation qui en découle doivent être examinés avec la plus grande circonspection.

Cette saga climatique et ses prolongements s'achèvent et il nous faut conclure. Un premier point

doit être souligné avec force : aucune équation ne pourra conduire à des certitudes concernant le climat des cent prochaines années. Les choix politiques seront faits dans ce cadre très large d'incertitude et les scientifiques ne doivent pas être considérés comme doués de capacités divinatoires. Rappelons aussi que la possibilité d'une cause naturelle au réchauffement est tout aussi angoissante et nécessiterait des actions très différentes de celles qui sont préconisées aujourd'hui. D'autre part, l'image que donnent les médias du CO₂ et du réchauffement correspond mal à la réalité. Compte tenu des temps de réponse très longs des systèmes naturels et de notre propre inertie, le phénomène est inéluctable : nous n'avons pas le pouvoir de stopper le changement climatique. Nous devons comprendre, ce qui est loin d'être le cas actuellement, et essayer de nous adapter.

Alors, comment expliquer le dogmatisme avec lequel on nous assène depuis 10 ans, des approximations scientifiques, assorties d'un cortège de prédictions catastrophiques et d'une mise en accusation sans appel ? La première explication réside peut-être dans la tendance de notre société, folle d'informatique, à substituer au réel un monde virtuel que l'on peut façonner facilement au gré de ses convictions ; *c'est peut-être le cas de cette Terre virtuelle née d'un super calculateur*. L'ordinateur, oracle du XXI^e siècle, a parlé ; sa vérité ne saurait être contestée. La deuxième explication est celle d'une vision altermondialiste un peu simpliste de notre futur, et véritablement prophétique : soit nous continuons à consommer de manière frénétique, et nous détruisons la planète, soit nous nous orientons vers la décroissance et nous serons sauvés. L'Occident a connu périodiquement des angoisses millénaristes prédisant la fin du monde et assorties d'une culpabilisation humaine, comme si l'homme par ses péchés était le coupable idéal. En ce qui nous concerne il y aurait péché de surconsommation, et le sacrifice que l'on nous demande pour expier est celui de notre choix de civilisation.

Qu'en est-il exactement ? Il est évident qu'une croissance continue de notre économie et de notre démographie *ne peut pas se poursuivre indéfiniment dans un espace de dimension finie*. Ainsi les crises qui nous attendent sont d'abord celles de l'énergie et de l'eau, celle de la dégradation des écosystèmes liée à nos déchets, celle enfin d'une démographie galopante, toutes quatre étant étroitement liées. *Là est la vraie urgence*, et dans ce cas l'homme est effectivement responsable. Sur le dernier chef d'accusation, celui de la crise climatique, à mon sens, et dans l'état actuel de nos connaissances, cette responsabilité n'est pas établie : *pour l'homme, je demande donc le bénéfice du doute*.

Bibliographie

Jouzel, J, Debroise, A.- *Le Climat, jeu dangereux*.- Paris : Dunod, 2007.
Acot, P.- *Histoire du climat*.- Paris : Perrin, 2003.

PALMARÈS DES PRIX DE L'ANNÉE 2009

Présentation Jacques KERIGUY, coordonnateur des prix

Comme à l'accoutumée, L'académie du Var décerne, en cette fin d'année, les prix qu'elle a institués. L'émotion et la joie qui accompagnent légitimement cette fête ne sauraient faire oublier l'esprit dans lequel sont attribuées ces récompenses et les objectifs que poursuit notre académie en distinguant les lauréats. Il m'appartient de les rappeler brièvement.

Depuis sa naissance il y a plus de deux siècles, l'académie du Var a acquis une singularité qui la distingue des trente académies regroupées au sein de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts placées sous l'égide de l'Institut de France. Cette singularité, liée à l'histoire de la ville qui l'a vue naître et se développer, elle la cultive, certes, mais son esprit illustre parfaitement, je crois, les paroles que Renan a prononcées en 1879, lors de sa réception dans une autre académie, plus ancienne encore, plus illustre, aussi, l'Académie française : « La plupart des pays civilisés, depuis le XVI^e siècle, ont eu des académies, et la science a tiré le plus grand profit de ces associations, où de la discussion et de la confrontation des idées, naît parfois la vérité. Votre principe [*je rappelle que Renan s'adresse à ses nouveaux collègues académiciens français*] va plus loin, et plonge plus profondément dans l'intime de l'esprit humain. Vous trouvez que le poète, l'orateur, le philosophe, le savant, le politique, l'homme qui représente éminemment la civilité d'une nation, celui qui porte dignement un de ces noms qui sont synonymes d'honneur et de patrie, que tous ces hommes-là, dis-je, sont confrères, qu'ils travaillent à une œuvre commune, à constituer une société grande et libérale. Rien ne vous est indifférent : le charme mondain, le goût, le tact, sont pour vous de bonne littérature. Ceux qui parlent bien, ceux qui pensent bien, ceux qui sentent bien, le savant qui a fait de profondes découvertes, l'homme éloquent qui a dirigé sa patrie dans la glorieuse voie du gouvernement libre, le méditatif solitaire qui a consacré sa vie à la vérité, tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui produit de la lumière et de la chaleur, tout ce dont l'opinion éclairée s'occupe et s'entretient, tout cela vous appartient : car vous repoussez également l'étroite conception de la vie qui renferme chaque homme dans sa spécialité comme dans une espèce de besogne obscure dont il ne doit pas sortir, et le pédantisme qui confine l'art de bien dire dans les écoles, séparé du monde et de la vie ».

Je ne sais si ces mots sont parvenus jusqu'à Toulon ; on peut en revanche affirmer, très modestement, que, avec les moyens qui sont les siens, l'académie du Var a toujours eu l'ambition de mettre en application les principes qu'ils défendent. N'est-ce pas eux qui l'ont incitée à attribuer des prix littéraires dont le nombre et la nature ont varié suivant le contexte social et culturel ? Pourquoi de telles initiatives quand on sait de quelle suspicion et de quelles critiques sont entourées ces distinctions ? La réponse est simple : au milieu de ce

tintamarre médiatique assourdissant et implacable qui brouille les valeurs et bâillonne de nombreuses voix originales, l'académie tente de *distinguer* les publications qui lui paraissent mériter que l'on parle d'elles. C'est peu, mais elle a la conviction que son action est utile.

Elle décerne chaque année deux prix, le **prix du recueil de poésie** et le **prix de l'académie du Var**.

Considérant qu'elle a pour premier devoir de défendre et de promouvoir la langue française, aujourd'hui menacée, tout simplement parce qu'elle est un lien essentiel à l'épanouissement de notre société, elle a choisi d'encourager la poésie, art par essence multiple et secret, qui interroge le mystère du monde et exprime les angoisses et les émerveillements de qui la pratique avec talent. Ce prix de poésie est ouvert à tous les candidats de langue française, quelle que soit leur nationalité. Il est attribué à un recueil imprimé et publié dans les deux dernières années ou, à défaut, à une plaquette dactylographiée, construite en recueil et affectée d'un titre général. Le premier prix est doté de 300 euros. Le jury de ce concours, composé des poètes de l'académie, est présidé par le médecin général Daniel Gisserot.

Reflet de la société toulonnaise et plus largement, varoise, notre académie s'est ouverte aux représentants de toutes les disciplines ; dans la tradition des humanités qu'a définies la Renaissance, elle est un lieu d'échange situé au carrefour de toutes les spécialités. Aucun sujet n'est étranger aux conversations de ses membres. Le règlement **du prix de l'académie** en témoigne. Tout juste introduit-il une limitation spatiale, pour préserver la spécificité à laquelle je faisais allusion il y a quelques instants. Son objectif est donc de valoriser la connaissance et l'image du département du Var dans des œuvres de fiction (romans, nouvelles, poésie) ou documentaires, toutes disciplines scientifiques confondues. Peuvent concourir les œuvres traitant d'un sujet totalement ou partiellement relatif au Var, quels que soient l'origine géographique et le lieu de résidence de l'auteur, publiées en langue française au cours de l'année civile précédant la date d'attribution du prix et régulièrement répertoriées dans la Bibliographie nationale française.

Le critère imposé n'est donc pas la littérature au sens étroit d'écriture, ni toute autre spécialité enfermée sur elle-même, mais, au contraire, l'originalité de la pensée jointe à la qualité du style, mises au service de la connaissance et de cet élan de l'esprit que Renan nommait justement civilité. L'académie, en effet, n'est pas figée dans une nostalgie du passé stérile. Elle évolue au rythme des changements qui marquent notre société ; mieux, elle les accompagne et, parfois, les précède. Si elle cultive le passé, c'est bien parce qu'il est producteur d'avenir.

Le prix d'un montant de 1000 euros a été accordé à monsieur Yann Codou, maître de conférences à l'université de Nice, pour son ouvrage intitulé *Les Églises romanes du Var*, publié à Forcalquier aux éditions Alpes de Lumière, qui allie érudition profonde et alerte

et précision de l'écriture : un ouvrage de référence, déjà. Le professeur André Bérutti va présenter ce livre qu'il a lu avec l'intérêt attentif que permet sa profonde connaissance du sujet abordé : l'histoire et l'architecture du département du Var.

Remise du prix du concours de poésie

Daniel GISSEROT, président du jury de poésie

Pardonnez-moi, par ces quelques mots souhaités par la tradition d'un concours, d'évoquer, cette après-midi, notre monde, notre monde qui sacrifie abondamment au culte des passions et encore au culte des idées mais qui perd celui du langage ou plutôt le culte de ces mots rares qu'écoute l'âme de l'homme : dans son récent recueil, le poète australien Robert Dossaix le souligne avec une trace particulière en affirmant que le désir de poésie trouve en nous une « zone morte ». L'évadé Rimbaud qui pourtant semble avoir plus oublié qu'expié son expérience de la poésie, dans un vers d'exception, en donne indirectement et avec beauté la raison : « Par délicatesse, dit-il, j'ai perdu ma vie ». Oui, en ce siècle qui se réchauffe, la poésie, à voix basse, brûle ses mots affleurés de rêve et les poètes de moins en moins nombreux sont de plus en plus semblables à de nouveaux ermites perchés au sommet d'une montagne, une montagne de glace et de l'âme où jamais personne à leur porte ne vient et ne viendra frapper : cela est tellement vrai et malgré tout cela interpelle si peu, si peu les grands éditeurs et si peu les vitres de nos librairies ! Dans ce paysage remanié et presque dévasté par la bestsellersisation et le web, la poésie s'enfonce donc dans la nuit et disparaît, parce que non conviée, de notre « monde habitable » : l'univers de Rimbaud qui fixait des vertiges, écrivait des silences et croyait à tous les enchantements n'est plus : il est mort, même au plus beau de nous-mêmes. Mort parce qu'il n'y a plus de désir de jeunesse et d'aube, plus d'enluminures au fond des sentiers, plus d'hommage au printemps, plus d'oreilles aux cascades, mort par ce que la durée et l'instant, la forme et la couleur des choses n'arrivent plus aux splendides villes et transsudent encore moins l'indélicatesse de nos cœurs, mort parce que le poète aujourd'hui a une langue obscure, obscure comme les

nouvelles angoisses qui s'agitent sur notre monde, obscure malgré sa très récente et presque paradoxale plongée dans le familier, le familier non pas des lieux vides si chers à un Segalen mais le familier des objets les plus humbles pour y découvrir la poésie inconnue !

L'obscur langue mais aussi le curieux obscurantisme d'une presse spécialisée récemment et joliment épinglée par Henri Meschonnic qui, entre autres médias, cite *Le Vers français* qui déjà en 1904 écrivait sous la plume de Grammont que les poètes symbolistes étaient des métèques et de mauvais plaisants ! Mais ce constat ou plus probablement ce mythe de la mort de la poésie, est-il si récent ? Aristote, discourt sur le poète Empédocle, s'interrogeait aussi sur la question du sens : « Quand ils n'ont rien à dire, ils font semblant de dire quelque chose : ainsi c'est en poésie qu'ils le disent, comme Empédocle ! ». Alors, plutôt que de remâcher sur les dernières chances de celle-ci, il semble plus raisonnable de seulement se demander pour quoi est faite aujourd'hui la poésie, la poésie de poètes si commercialement envoyés en thébaïde ? La réponse, me semble-t-il, appartient à Yves Bonnefoy qui, dans son récent *Notre besoin de Rimbaud*, paru au Seuil, écrit admirablement que « lire un grand poète, c'est lui demander de nous aider ». Il est vrai qu'avant lui, le poète Henry Michaux avait tenu, avec une sorte d'approche écologique, à peu près le même discours : la poésie, disait-il, nous « aide à respirer dans l'irrespirable ». Chers amis, la voix des participants à notre tout neuf concours, est-ce la voix de poèmes écrits par la Poésie, une voix, si l'on suit Bonnefoy, qui évoque et éveille, une voix fragile de clairvoyance dont le rôle difficile est de semer, une voix plus grande que le poète et qui, contrairement à l'insignifiant Empédocle, veut et peut nous aider ?



Assurément oui, pour la voix de Denis Emorine, de Landser en Alsace : il reçoit, à l'unanimité du jury, le premier prix du recueil de Poésie pour *Lettres à Saïda* suivies de *Au détour des ombres*. Le recueil qui vient d'être traduit aux Etats-Unis est édité aux éditions du Cygne. Denis Emorine se présente comme « ce voyageur qui aime trop se frotter aux pierres pour ignorer vraiment l'humain ». Son recueil commence ainsi : « Dans un voyage en poésie, Saïda, j'ai effleuré ton nom et gardé ces cinq pétales serrés dans ma main ». Il s'agit en effet de l'évocation d'une amitié tendre et probablement perdue avec Saïda, étudiante russe que le poète rencontra à Moscou. Les images sont belles et fortes, avec l'obsession sombre de mettre par les mots l'absence entre parenthèses. Laissez-moi ici en lire quelques extraits, car dire Emorine, c'est, dans le chant presque oublié d'un violon, écouter l'écho du cri d'une solitude : « Soudain, Saïda, le monde ne vibre plus sous ton archet et je voudrais que tu décrives à ma place le poids du jour. La folie est la fenêtre qui me fait signe et je sais que mourir existe. J'erre à jamais dans les corridors de ma tête mais parfois nos mains se rejoignent un bref instant : la souffrance n'ose plus alors frapper à la porte du monde ». Les lettres poétiques qui prolongent le recueil s'intitulent *Au détour des ombres* : c'est la mort même qui cette fois est mise entre parenthèses, la mort qui épie chacun de nous : « Je la hais, dit Emorine, d'agir lorsqu'elle éclate sur la vie des autres, ceux qui comptent ». Et il nous semble croiser un personnage de Dostoïevski lorsque Emorine évoque son ami le poète roumain Ion Radescu, persécuté sous le communisme : un Radescu répudié qui, ivre dans sa taverne, vocifère qu'il ne lui reste plus que la poésie et déclame sur une table bancale des poèmes d'Apollinaire et d'Essenine. Je tiens à préciser que Denis Emorine, nouvelliste, dramaturge, essayiste et poète est, et cela est peut-être l'unique clé du secret de sa poésie, d'ascendance russe.

Son œuvre est éditée dans de nombreux pays et son théâtre est en particulier joué en France et en Europe de l'Est. Nous n'aurons malheureusement pas, pour un problème récent de santé, le plaisir de pouvoir tout à l'heure discuter avec lui : cela aussi aurait plu à notre collègue Jean-Max Tixier qui nous quitte l'année où il rejoignait, avec brio, notre jury de poésie.

Le jury a, par ailleurs, remarqué deux recueils :

- Le premier recueil est de madame Anne Piernaz, de Pierrefeu. Il a un joli titre : *La Cigale silencieuse*. L'auteur qui est docteur ès lettres se présente comme un « écrivain de l'indicible ». Ses poèmes, là aussi irrigués par une souffrance, semblent nés de la nécessité : « Le soleil de la tendresse, dit-elle, n'a jamais inondé mon cœur ». Dans son audacieuse incursion aux états dangereux de soi, j'aimerais aussi citer ce vers : « Je porte en moi cette fêlure qui me vient de l'enfance, ce doute fondamental ».

- Le second recueil remarqué par le jury a pour titre *La Harpe du Sentier* : Il est de monsieur Pierre Tomeï, de Saint-Raphaël, poète connu de nous puisqu'il fut honoré d'un premier prix à notre ancien concours de l'an dernier. Il s'agit d'un recueil de facture classique, d'un recueil qui ne fait pas le beau, je veux dire d'un recueil qui n'a pas cette mièvrerie d'un poétiquement correct « se contentant d'aller à la ligne » : la Provence, totalement habitée par l'être intérieur du poète, y véhicule superbement, au fil des poèmes, des odeurs de vent, de lavande et d'espoir.

Mesdames, messieurs, la moisson de ce qui n'est déjà plus notre nouveau concours a été abondante : 14 recueils dont 10 retenus. La poésie inutile et rêveuse n'est donc pas morte à l'académie du Var : elle s'honore même, comme le voulait si justement Rimbaud, d'un en avant.

Remise du prix de l'académie du Var

André BÉRUTTI

C'est avec un grand plaisir, mais une égale angoisse, que, cette année encore, j'ai succombé à l'amicale pression de Jacques Keriguy pour présenter l'ouvrage couronné par notre Compagnie... Et je crains que cela ne se renouvelle chaque année ! Il en convient lui aussi ! Vous comprendrez pourquoi au fil de la présentation du livre dont je vais vous parler : *Les Églises médiévales du Var*.

Le plaisir est celui qu'éprouve un Varois à parler devant ses collègues de l'académie du Var, du département du Var, et de présenter un ouvrage qui en recense et en vante les charmes et les beautés souvent cachés et ignorés. L'angoisse est sous-tendue par le caractère « ciblé » du sujet, et par les titres et travaux universitaires dont l'auteur est paré ! Finalement j'ai considéré cette analyse comme une randonnée sur les chemins médiévaux du Var.

J'avoue tout de même que j'ai dû me munir d'un crayon, d'un « surligneur » et de marque-pages, précieux

adjuvants de ma lecture, comparables à la boussole et au bâton du marcheur. C'est que, comme il est écrit en quatrième de couverture, « sous un titre d'une rare sobriété se cache un livre d'une rare richesse », richesse des illustrations, richesse du texte, richesse de la documentation.

N'étant ni médiéviste, ni spécialiste de l'architecture romane j'ai eu quelque scrupule (et quelque difficulté, ne le cachons pas !) à me lancer dans cette présentation qui m'a conduit à des sources oubliées et imposé de redécouvrir, entre autres, les dates et les événements qui jalonnent les périodes étudiées. C'est ainsi que je peux me permettre de vous rappeler que l'Antiquité tardive, charnière entre l'Antiquité et le Moyen Âge, débute à la fin du III^e siècle et laisse place au Haut Moyen Âge en 476, fin de l'empire romain en Occident. Au Haut Moyen Âge succède en 987 le Bas Moyen Âge qui prend fin au XVI^e siècle. Résumons :

- Antiquité tardive, IV^e et V^e siècles ;
- Haut Moyen Âge, du VI^e siècle à la fin du X^e siècle ;
- Bas Moyen Âge jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

L'étude de Yann Codou couvre une période s'étendant du V^e siècle au XIII^e siècle, fin de l'époque romane.

L'ouvrage est édité par Les Alpes de Lumière, du nom d'un mouvement voulu en 1953 par l'abbé Pierre Martel et quelques compagnons. Ce mouvement, né à Simiane-la-Rotonde, est à l'origine d'une association ayant pour but l'étude, la sauvegarde et la conservation du bâti naturel et culturel de la haute Provence entre Ventoux, montagne de Lure, Luberon et Durance. Les éditions portent tout naturellement le nom qui a été donné à ce vaste territoire, les Alpes de Lumière.

Il était normal que le livre de Yann Codou soit paré du bandeau rouge, car il répare le malencontreux oubli du département du Var dans les publications antérieures sur l'architecture religieuse romane en Provence, que cite Guy Barruol dans sa préface : Provence rhodanienne, haute Provence, Alpes-Maritimes romanes ont fait l'objet de belles études, mais point le diocèse médiéval de Fréjus. Cette mise à l'écart est réparée grâce à Yann Codou et aux éditions associatives Les Alpes de Lumière.

L'auteur, Yann Codou, est maître de conférences à l'université de Nice Sophia-Antipolis. Parmi ses nombreuses publications, que vous trouverez dans la bibliographie, retenons, parce qu'il s'agit bien de cela dans son dernier ouvrage, une thèse de doctorat en 1997 sur *L'Église, les hommes et le terroir dans le diocèse de Fréjus*.

Bien entendu la partie du Var correspondant au diocèse de Toulon est présente dans *Les Églises médiévales du Var*, bien que n'étant pas l'héritière du territoire d'une cité antique, contrairement à celle de *Forum Julii*.

Quatre parties d'inégale importance, mais d'égale qualité divisent le livre de Yann Codou.

L'ouvrage de format carré 21x21 compte 250 pages et contient 450 illustrations, photographies, plans et documents, ce qui le rend très attrayant.

La beauté et la pertinence de ces illustrations m'ont conduit à accompagner ma présentation d'images extraites de l'ouvrage et parfois complétées par des documents personnels glanés au fil de mes randonnées varoises.

La première partie intitulée *Naissance, organisation et fonction du réseau ecclésial* occupe quatorze pages. Elle couvre trois périodes :

- les V^e et VI^e siècles, transition entre l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Âge ;
- le Haut Moyen Âge ;
- et enfin les XII^e et XIII^e siècles.

Permettez-moi de résumer très brièvement ce chapitre en espérant ne trahir ni la pensée ni les intentions de l'auteur.

Aux V^e et VI^e siècles, ce sont les évêques qui propagent le message divin. C'est ce qui ressort de *La Vie de Césaire*, évêque d'Arles, qui réalise des visites pastorales dans son diocèse, mais aussi dans les diocèses voisins, visitant Le Luc et Lorgues.

Ce sont souvent des évêques-moines issus de monastères déjà nombreux en Provence littorale et même, pense-t-on, sur les îles d'Hyères, à Porquerolles sur la pointe des Mèdes. Les moines, bien que recherchant l'isolement, ne se coupent pas du monde et jouent un rôle dans la diffusion du christianisme en milieu rural.

Par ailleurs les élites laïques et les grands propriétaires participent à la diffusion de la religion chrétienne et à la mise en place de lieux de culte.

Cette élite a laissé des traces funéraires témoignant de sa christianisation, sous la forme de plaques de sépulture dont on trouve de beaux exemples au musée de Brignoles et à Montfort.

Les sarcophages à décor chrétien comme celui de la crypte de Saint-Maximin sont aussi un témoignage précieux du monde de la mort christianisé.

Le mobilier liturgique lui aussi témoigne de l'ancienneté d'un édifice religieux, et sa richesse de l'action des élites qui ont les moyens de commander ou d'importer ces pièces.

C'est le cas des pierres de chancel, souvent délicatement sculptées et ajourées, éléments d'une séparation entre le chœur, où se trouvaient les clercs, et la nef ouverte aux laïcs.

L'autel, élément majeur des lieux de culte, concentre souvent le décor. Il peut s'agir d'un autel christianisé par bûchage, autrement dit effacement, de l'inscription ou du motif païen remplacé par la sculpture d'un motif chrétien. C'est le cas du support d'autel de Saint-Zacharie.

La stèle christianisée de Saint-Michel de Valbonne, près d'Hyères, est particulièrement émouvante : il s'agit d'un petit autel en marbre dédié à la divinité païenne Rodanios, dont le verso est décoré d'une sculpture représentant l'arbre de vie dans lequel sont perchées des colombes.

Certains baptistères, et non des moindres, appartiennent aux premiers temps de cette christianisation. L'auteur décrit ceux de Saint-Maximin et de Saint-Hermentaire à Draguignan.

L'ouvrage aborde ensuite l'étude des monuments funéraires transformés en lieux de culte chrétiens.

- L'église de la Trinité à Callas, a été aménagée dans un mausolée antique.

- Dans l'église Sainte-Marie, petite chapelle discrète sise dans un domaine viticole près de La Celle, persistent des sarcophages et dans une annexe un bassin destiné à la toilette des morts. Je reviendrai sur ce lieu caché, mais d'une rare richesse.

La deuxième période étudiée, celle du **Haut Moyen Âge**, se déroule selon l'auteur « entre silence et continuité ».

La présence sarrasine en Provence orientale est habituellement considérée comme responsable d'un bilan dramatique de l'occupation humaine dans le Var oriental, Le Fraxinet, autrement dit La Garde-Freinet, constituant une base terrestre importante.

De rares témoignages de l'époque carolingienne sont visibles au musée de Brignoles sous la forme d'une table d'autel, d'un pilier de chancel et d'un support d'autel.

La troisième et dernière période présentée par Yann Codou couvre les **XI^e, XII^e et XIII^e siècles** marqués par deux révolutions, la révolution castrale et la révolution monastique.

« Le XI^e siècle voit l'affirmation du château dans le paysage rural » écrit Yann Codou. Le château n'est pas initialement un pôle de rassemblement, ni le noyau d'une agglomération, et le lien avec l'église reste assez lâche, l'église s'élevant à quelque distance du pôle seigneurial.

Plus tard, aux XII^e et XIII^e siècles, les sites cadastraux réunissent château, habitat et église. Apparaissent alors ce que l'auteur appelle les églises castrales, ouvertes à la population, mais pourvues de tribunes accessibles au seigneur et à sa famille par une entrée séparée.

La chapelle castrale intégrée au château s'affirme au XIII^e siècle, révélant une organisation des fortifications de plus en plus complexe, et participant à la multiplication des éléments de défense.

C'est le cas à Evenos où la chapelle se trouve dans la tour, élément majeur de l'édifice, et à Rougiers où elle fait partie intégrante des bâtiments castraux.

Cette organisation du castrum originel en véritable village conduit au bourg castral et progressivement à l'enfermement défensif.

À l'extérieur se développe souvent le cimetière dont l'éloignement de la chapelle castrale et de l'église conduit à la construction de ce que l'auteur appelle des églises « cimenteriales ».

La révolution monastique met en place les abbayes bénédictines aux X^e et XI^e siècles.

Au cours du XII^e siècle les collégiales s'émancipent et étendent leur temporel à Pignans, Barjols et Aups. Des chartreuses se fondent à Montrieux-le-Vieux en 1137 et dans la forêt des Maures, à La Verne, entre 1165 et 1174. Au XI^e siècle est construit le monastère de La Celle, la présence des moniales étant attestée dans un document datant de 1099.

En 1157 les moines cisterciens s'installent au Thoronet.

Par touches successives précises et subtiles, vous venez, monsieur, dans ce premier chapitre, de brosser devant nous le paysage chrétien varois du VI^e au XIII^e siècle, depuis les églises construites sur des lieux funéraires païens, jusqu'à la mise en place de deux communautés :

D'une part la communauté laïque du castrum rassemblée autour de son château et de son église ; reportant souvent en périphérie le cimetière pourvu, du fait de cet éloignement, de son lieu de culte. C'est le début d'une extension centrifuge.

D'autre part une communauté religieuse dans les murs de ses monastères, de ses abbayes et de ses chartreuses.

Mon résumé fait à grosses touches vous a peut-être trahi ! Pardonnez-moi, mais je ne dispose pas des mêmes moyens que vous : vous êtes un enlumineur médiéval, je ne suis qu'un « barbouilleur » appliqué et laborieux.

Le deuxième chapitre est consacré à l'architecture romane des églises du Var. Il occupe vingt-trois pages. Selon l'auteur « L'architecture romane de la région provençale est faite de diversité, et le Var offre des choix monumentaux qui tranchent par rapport aux constructions de la Provence occidentale et rhodanienne. »

Le plan des églises médiévales du Var du XI^e au XIII^e siècles est en général celui de l'église à nef

unique prolongée par une abside semi-circulaire, ou quadrangulaire dans certains cas, avec ajout dans les édifices les plus récents d'une petite travée droite en avant de l'abside.

Je ne m'appesantirai pas sur cette longue partie très technique qui révèle une recherche sur le terrain extrêmement précise, source d'une documentation très riche, peut-être réservée aux spécialistes. Les clochers sont souvent amputés de leur partie haute, ce qui ne permet pas de restituer leur couverture, mais il est probable qu'il s'agissait d'un toit pyramidal. Dans certains cas les clochers ont une fonction d'accès probablement réservé aux clercs. L'auteur les désigne sous le terme de « tour-porche ». Les campaniles disparaissent au XII^e siècle, ce qui signifie que la plupart de ceux que l'on peut admirer dans les villages varois sont de facture plus récente.

L'étude de l'appareil architectural nous rappelle avec des exemples précis ce que sont le grand, le moyen et le petit appareil, en fonction de la dimension des pierres qui le constituent, et de leur ajustage. La coexistence de plusieurs appareils dans la construction d'un même bâtiment peut se rattacher à des étapes successives de construction, ou témoigner de l'utilisation des éléments d'un matériel antique.

Le bossage, tirant son nom de la bosse rustique qu'a gardé la pierre sur sa face extérieure, est peu employé dans les constructions religieuses, mais plutôt réservé aux constructions défensives.

L'aménagement extérieur des églises médiévales révèle parfois l'existence de corbeaux qui m'ont toujours intrigué dans la cour du château de Forcalqueiret. Grâce à vous, j'ai appris que ces « crochets » en pierre servaient à l'installation de galeries extérieures en bois.

J'ai aussi appris l'existence et l'usage des « enfeus », grandes niches ménagées lors de la construction à l'intérieur, ou le plus souvent à l'extérieur des églises. Il s'agit de dépositaires sous lesquels les défunts étaient déposés avant la sépulture.

Le mobilier liturgique, qu'il s'agisse des bénitiers ou des cuves baptismales, des lutrins en pierre, des placards et des niches ménagés en général dans l'abside, ce mobilier fait aussi l'objet d'une étude approfondie à laquelle je vous renvoie pour les découvrir lors de futures promenades.

Le décor sculpté est rare dans le Var, et s'affirme essentiellement au niveau des portes, passage du profane au sacré.

Dans certains cas, comme à Villecroze, ils se distinguent de l'ensemble, ce qui pourrait faire penser qu'ils ont été sculptés ailleurs avant d'être montés. Je résume bien entendu et vous laisse le plaisir d'autres découvertes.

Par qui ont été construites ces églises ? Tailleurs de pierre, bâtisseurs, maîtres d'ouvrages ont laissé sur les pierres qu'ils ont préparées et ajustées, des marques sous la forme d'initiales pour les tailleurs, ou d'une véritable signature pour les autres. Yann Codou se livre à ce propos à une véritable enquête policière ou à un jeu de piste sur les traces d'Ugo et Poncius.

Votre étude de l'architecture romane, à partir de recherches dans des églises et des chapelles modestes ne néglige pas bien entendu un rappel des grands édifices romans de notre département, le cloître de

Fréjus, l'abbaye du Thoronet, l'abbaye de La Celle entre autres. Pour ma part je suis plus sensible à l'approche d'une chapelle perdue, discrète et peu connue, presque mystérieuse, qu'à celle de ces ensembles monumentaux devenus lieux de tourisme, à moins que leurs voûtes ne résonnent des échos de chants grégoriens !

Merci, monsieur, d'avoir privilégié cette approche !

Aux deux premiers chapitres, ardu, mais indispensables, succède ce que j'ose appeler la récompense, et ce que l'auteur appelle des *monographies*. Il s'agit d'un répertoire par ordre alphabétique des églises médiévales du Var. D'Ampus à Vins-sur-Caramy défilent 139 monuments religieux médiévaux intégrés dans leur site et répartis sur les 153 communes du Var.

Rassurez-vous, je ne vais pas tous les énumérer, mais simplement vous conduire sur un parcours que je qualifierais volontiers de sentimental, une sorte d'itinéraire d'un enfant du Var, qui va vous montrer quelques-uns des lieux que je connais, et que peut-être certains d'entre vous ne connaissent pas.

Partons donc ensemble, si vous le voulez bien, sur ces chemins et sentiers médiévaux, à pied, bien sûr, tant il est vrai « qu'on ne voit bien qu'avec ses pieds ». C'est effectivement à pied que j'ai découvert et photographié ces monuments. J'ajoute ainsi, à la très belle et abondante iconographie du livre, quelques images personnelles.

Permettez-moi, monsieur, de vous offrir ce modeste supplément !

Le Var littoral possède quelques joyaux, connus ou moins bien connus, ces derniers demandant parfois une approche difficile. C'est le cas du site de La Vieille-Valette, perché à 470 mètres, où, à l'intérieur de la double enceinte du castrum, se trouvent les ruines émouvantes de la petite église Saint-Jean-Baptiste, que l'on peut dater du XI^e siècle.

Notre-Dame de la Pépiole sur la commune de Six-Fours est mentionnée pour la première fois dans la documentation au XIII^e siècle. On a voulu faire remonter certaines parties du monument à l'Antiquité tardive. Certains comparent son plan à celui des premières églises syriennes, ce qui a permis à Jean Rambaud d'en faire « Une Orientale en Provence ».

La chapelle Sainte-Trinide, ou Sainte-Ternide se situe dans l'arrière-pays de Sanary, dans une propriété privée. Elle comporte dans ses parties basses des assises en petit appareil antique qui appartiendraient à un mausolée situé sur le site d'une *villa* gallo-romaine toute proche.

L'église Saint-Pierre de Six-Fours érigée en collégiale en 1650 conserve l'essentiel des élévations de l'édifice roman, qui peut être daté de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle.

Des fouilles réalisées en 1965 ont mis en évidence à l'intérieur une abside de plan semi-circulaire, témoin de l'église antérieure.

La ville d'Hyères est riche en édifices de la période médiévale.

- Le plus remarquable est la tour Saint-Blaise qui correspond à l'implantation d'une commanderie templière. Il s'agit d'une église siégeant au rez-de-chaussée d'un ensemble fortifié de deux étages n'ayant à l'origine aucune communication intérieure entre eux.

- L'église Saint-Louis, aujourd'hui église paroissiale, était à l'origine l'église du couvent des Franciscains implantés en 1230. Si l'on excepte les deux portails

latéraux aménagés au XIX^e siècle sur la façade orientale, on peut admettre que ce monument est une très bonne illustration des choix architecturaux romans de la fin du XIII^e siècle, annonçant le gothique par le grand oculus peu éloigné d'une rosace.

- L'église Saint-Paul conserve des restes de l'église médiévale : porte d'entrée, nef.

Ce que j'appelle le Var intérieur, d'autres le Var vert, possède de nombreux sites médiévaux dont quatre sites castraux remarquables.

Evenos, nous l'avons vu possède sa chapelle castrale enclavée au premier étage de la tour de défense en éperon élevée en moyen appareil de basalte. L'église paroissiale Saint-Martin s'élève au pied du château, contre le rempart, en-dehors du périmètre défensif, illustrant bien l'association de la chapelle castrale faisant partie du château et de l'église paroissiale hors des murs, mais très proche du système défensif.

On peut rapprocher de Saint-Martin l'église Sainte-Philomène, posée contre l'enceinte du bourg castral, ancêtre de Puget-Ville. Cette église présente un plan original à trois nefs. L'ensemble est élevé en moyen appareil de grès rouge et de calcaire clair donnant à cette église bichrome un caractère très particulier qui à chaque visite me fait penser à une église mozarabe. Il est vrai qu'elle était initialement dédiée à saint Jacques « Le matamore » !

Deux autres sites castraux, Forcalqueiret et Rougiers contiennent une église castrale dont il reste peu de vestiges.

A Forcalqueiret, sur le site du castrum, l'église Saint-Jean se retrouve sous la forme de restes d'une double abside témoignant d'une première chapelle castrale, à laquelle a été adjointe une seconde nef, peut-être à vocation paroissiale. Ce que j'ai photographié y correspond peut-être !

A Rougiers, nous l'avons vu, l'église castrale est intégrée au premier étage du château d'une tour à éperon comme à Evenos.

Succédant à ces ensembles castraux majestueux, voici deux églises de petite taille construites à distance de tout système défensif et de tout bourg d'habitation.

La Gayole apparaît en 1019. Peiresc s'est intéressé à ce site et a signalé les sarcophages antiques dont il a laissé un dessin. Comme pour Sainte-Trinide à Sanary il semble que l'on ait utilisé pour sa construction les structures d'un mausolée antique situé à proximité d'une *villa* sise au domaine de Saint-Julien. Cette chapelle était porteuse de belles pierres sculptées déposées au musée de Brignoles.

Pour mémoire, car située un peu au-delà de la période étudiée, l'auteur cite à Lorgues, sur la route d'Entrecasteaux, Notre-Dame de Ben-Va, c'est-à-dire Notre-Dame de Bon-Voyage, décorée sous le porche et à l'intérieur de fresques exceptionnelles du début du XVI^e siècle.

A Bras s'élève une belle église templière construite en moyen appareil au niveau de l'abside, tandis que la nef est bâtie en moellons et que les chaînes d'angle sont faites de blocs à bossage. Cette église a conservé son clocher-mur, ce qui est assez rare.

Dominant Solliès-Pont, la chapelle Sainte-Christine largement remaniée au XVI^e siècle conserve des parties médiévales dans la partie orientale de sa nef.



Pour l'anecdote précisons qu'une seconde chapelle Sainte-Christine dépendante de Cuers est adjacente, distante de quelques dizaines de centimètres et différemment orientée. Des chemins différents bordés d'oratoires y conduisent ! Querelle de clochers !

Le site de Saint-Quinis que se disputent Camps-la-Source, Besse et Sainte-Anastasie possède une église dédiée à saint Quenin de Vaison-la-Romaine. Elle pourrait garder le souvenir d'une fondation de l'Antiquité tardive au sein d'un petit ensemble fortifié.

Le Vieux-Cannet possède la belle église Saint-Michel dont le plan en croix est assez peu répandu dans le Var. Elle est construite en moyen appareil calcaire. L'intérieur est éclairé par des jours cruciformes et des oculi. Le mur sud conserve cinq corbeaux destinés à soutenir des galeries et la face nord a été modifiée au XVII^e par l'adjonction d'un clocher surmonté d'un campanile.

Du Vieux-Cannet il est possible en quelques heures de marche vers le nord de rejoindre les falaises qui bordent l'Argens à proximité d'une cascade, en un lieu appelé Entraigues. Là, se trouve Saint-Michel-sous-terre, lieu de culte rupestre aménagé dans une grotte dont les parois sont taillées en plein cintre. Cette église est citée en 1252. Elle était alors consacrée à saint Pierre.

A l'occasion d'une courte incursion dans le haut Var retournons sur le site castral de Bargème pour y voir l'église Saint-Nicolas élevée à la fin du XII^e siècle dans l'étroite dépendance du château. L'ensemble traité en moyen appareil calcaire est homogène. L'intérieur conserve une tribune à laquelle on accédait par une porte aujourd'hui obturée, percée dans le mur nord, face au château, ce qui accreditait l'accès privé à la tribune réservée aux châtelains.

À Montferrat, sur le site de *Castrum ferrario* daté de 1046, s'élève l'église Notre-Dame-de-Beauvoir dont les parties médiévales conservées permettent de resituer une nef unique terminée par une abside semi-circulaire. Cette église placée dans l'étroite dépendance de la fortification a sans doute été élevée à la fin du XII^e siècle.

Le château médiéval de Trigance domine le village de ses tours rondes encadrant une enceinte quadrangulaire.

À deux kilomètres à l'ouest, isolée en pleine nature, près du hameau de Saint-Mayme, La Commanderie offre les restes d'un lieu de culte au sein de bâtiments rustiques bordant une venelle grossièrement caladée. Cet ensemble, dépendant d'abord de l'abbaye de Saint-Victor, est ensuite passé aux mains des Templiers. C'est là, en ce lieu magique, que je vous invite à terminer notre

randonnée virtuelle pour goûter un repos mérité après un bon repas dans le gîte aménagé dans les bâtiments de La Commanderie.

Dans la quatrième et dernière partie de son ouvrage Yann Codou nous propose neuf circuits à la découverte des monuments qu'il a répertoriés. Il nous conseille de prendre la route munis de cartes au 1/25 000 de l'Institut Géographique National. Je vous laisse le plaisir de découvrir ces circuits.

Enfin un **glossaire** de trois pages m'a appris que l'astragale n'était pas seulement un os du pied, mais aussi la moulure arrondie qui sépare le chapiteau du fût de la colonne. J'y ai appris aussi qu'une travée plus large que longue s'appelle une travée barlongue, qu'un mur gouttereau est celui qui porte une gouttière par opposition au pignon, qu'un stylobate est le soubassement servant de support à une rangée de colonnes.

Ajoutons que la bibliographie est riche de 84 références et qu'un index alphabétique renvoie aux communes, noms de lieux et édifices traités.

J'allais trouver un défaut à ce livre en regrettant l'absence de carte du département, lorsqu'en ouvrant le rabat de la quatrième de couverture j'ai découvert la localisation des églises médiévales du Var sous forme de numéros correspondant aux monographies reportés sur une carte simplifiée du Var !

Ouvrez le rabat de la première de couverture et vous trouverez un beau panorama des portes d'églises romanes varoises. Encore une richesse cachée !

L'académie du Var a donc attribué son prix à un bel ouvrage qui selon les termes du règlement « traite d'un sujet partiellement ou totalement (c'est le cas) relatif au département du Var ».

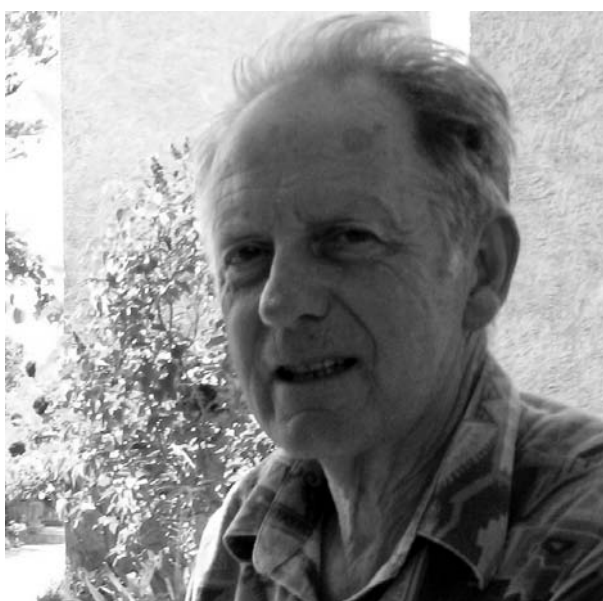
Permettez-moi, mes chers collègues, de féliciter en votre nom les éditions Alpes de Lumière et Yann Codou. Ce dernier, dont le nom et le prénom évoquent plus la lande bretonne que la garrigue varoise, se révèle être un amoureux de notre département en nous conviant à un passionnant voyage à la découverte de cette architecture médiévale, en nous y préparant, mine de rien, par l'apprentissage du riche vocabulaire de la période médiévale, et en nous livrant une réflexion sur la place de l'Église dans la vie au Moyen Âge.

Merci, monsieur, de nous avoir accompagnés dans cette pérégrination varoise !

ÉLOGES FUNÈBRES

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 2009

Jean-Claude LÉONIDE



C'est toujours avec une émotion mal maîtrisée que l'on entreprend l'éloge d'un ami trop tôt disparu, sachant que les mots ne sauraient suffire à exprimer la peine que l'on ressent. La peine et le regret, frôlant déjà la nostalgie, de voir sa place vide dans une assemblée chère à son cœur et qui le lui rendait bien. Ceux qui l'ont connu resteront marqués par le contact d'un homme franc, chaleureux et courtois, sa passion d'apprendre dans tous les domaines de la connaissance à l'image des humanistes, sa puissance de réflexion, une intelligence toujours en éveil, prête à défendre ses idées ou écouter celles des autres, son humour, la perfection et la magie de ses écrits, son enthousiasme communicatif pour les problèmes de l'évolution et de l'accomplissement de l'Homme. Jean-Claude Léonide aura traversé comme un météore, trente années durant, le ciel de notre académie pourtant riche en étoiles de première grandeur, faisant de lui un des meilleurs et des plus brillants d'entre nous.

D'autres, mieux qualifiés que moi, savants, philosophes, épistémologues, littérateurs, théologiens, provençalais ou simples randonneurs pourraient sans doute lui rendre un hommage plus substantiel en analysant ses travaux, ses publications, ses prises de position courageuses, ses démarches ou ses marches dans

nos garrigues parfumées. Je le ferai, guidé seulement par les sentiments du cœur et l'intuition d'avoir approché un homme d'exception.

Les multiples facettes de sa pensée, laissant toujours filtrer une ligne directrice tendant à plus de connaissance et de conscience pour mieux pénétrer les mystères de la vie, le pourquoi et le comment de l'homme, s'harmonisent bien avec cette pensée globale ; synthèse transdisciplinaire qu'il appelait de ses vœux pour envisager l'avenir de l'humanité sur notre planète. Vous percevez déjà à ces mots l'insuffisance de quelques pages hâtives pour jeter un regard sur un homme de science et de culture tel que lui, peu habitué que je suis à défricher des territoires intellectuels nécessitant un langage particulier et une attention sans faille. Je me contenterai de rassembler ce qu'il a pu apporter d'original à notre Compagnie et dirai d'abord quelques mots de son parcours.

Jean-Claude Léonide est né à Cannes en 1936 dans une famille dracénoise par son père et d'origine italienne par sa mère, famille d'artisans et de commerçants. Le jeune Léonide grandit à Saint-Raphaël, puis à Toulon où ses parents s'installent quand il a 11 ans. Il est élève - apparemment doué - aux Maristes, puis au lycée. C'est à Toulon qu'il passe ses années d'adolescent, apprenant à aimer notre ville et les splendeurs de son environnement, ses rivages marins et ses collines d'allure montagnarde. « J'ai, je le confesse, écrit-il dans son mémoire de candidature à l'académie du Var en 1972, mémoire qui tenait tout de même vingt pages de motivation, j'ai un amour immodéré pour Toulon, ma ville, et pour la Provence varoise. ». Provençal, il le restera fièrement toute sa vie, puisant souvent ses exemples et ses modèles parmi les gens issus de notre terroir.

C'est dans l'arrière-pays toulonnais où ses pas d'excursionniste le conduisent dans la senteur des plantes aromatiques constellées de myriades d'insectes multicolores, selon ses propres termes imagés, qu'il découvre sa vocation de naturaliste. Il s'inscrit dès l'âge de 17 ans à notre vénérable société de sciences naturelles et y fait ses premières armes. Cent jours avant le bac, lors de fêtes estudiantines traditionnelles, il rencontre Jacqueline, ils ne se quitteront plus... Elle deviendra non seulement sa femme, mais sa collaboratrice à l'université qu'elle intégrera elle aussi dans la même discipline, symbiose parfaite à la fois familiale et professionnelle,

présente à ses côtés jusqu'à l'heure douloureuse de la séparation qu'elle acceptera avec cette admirable noblesse qui nous a tous émus. Jean-Claude et Jacqueline auront deux filles qui leur donneront quatre petits-enfants. Soyez assurée, chère Jacqueline, que nous partageons votre peine et gardons pour vous une profonde estime.

Jean-Claude s'inscrit à la faculté des sciences de Marseille en 1956, passe une licence de sciences naturelles avec mention en 1959, un diplôme d'études supérieures l'année suivante et devient assistant, puis maître-assistant en 1963, chargé de cours de zoologie et maître de conférences en 1967. Il enseignera pendant près de 40 ans la biologie animale et l'entomologie, sa spécialité, effectuant des recherches sur la parasitologie des insectes, thème de son doctorat d'Etat. Il consacrera près d'une soixantaine de travaux publiés dans les revues d'entomologie sur l'endoparasitisme de certains diptères, seul ou en collaboration avec Jacqueline Léonide. Il nous a plaisamment raconté en 1992 comment il découvrit un jour une étrange mouche (dorée de surcroît), jusque-là inconnue en Provence, ayant l'habitude pernicieuse de déposer ses larves dans l'abdomen d'une malheureuse sauterelle spécifique, indispensable à son cycle de développement, et dont elle était capable de percevoir le crissement nocturne à distance.

Ce diptère acridiophage reçut le nom de *plésio oestrus leonidei* !

Mais pour Jean-Claude, un savant naturaliste ne pouvait rester figé dans un laboratoire à classer ou surveiller à la loupe d'innombrables espèces d'insectes. Avidé de grand air, il prenait aussi le plus grand plaisir à les étudier dans la nature nourricière et complice de leurs métamorphoses, en compagnie de ses élèves ou de son épouse. C'est ainsi que j'aime l'imaginer, coiffé d'un chapeau de brousse, le grand filet de gaze à la main, heureux de vivre, d'apprendre, de découvrir... J'ai connu la joie d'accomplir avec lui deux ou trois promenades et quel régal de l'entendre parler de notre flore et de notre faune méditerranéennes qu'il connaissait si bien.

Jean-Claude vouait une sincère admiration à son lointain prédécesseur Jean Henri Fabre, presque un Provençal, dont les *Souvenirs entomologiques* ont passionné plus d'un. Poète autant que savant, cherchant la main de Dieu dans l'ordonnance de la nature, Jean Henri Fabre eut ses admirateurs et ses détracteurs. Notre ami, toujours prêt à défendre un homme injustement attaqué, en fit l'objet de sa première communication à l'académie en 1974. Il nous offrait douze ans plus tard, en 1986, dans la plénitude de ses connaissances entomologiques, une passionnante conférence reproduite dans notre *Bulletin* sur *Cette prodigieuse idée qui anime l'insecte*. Morceau de bravoure où ses talents de savant, d'écrivain et d'orateur s'en donnent à cœur joie pour bâtir une véritable saga du monde des insectes, avec une envolée finale sur ses thèmes préférés.

Le style éblouissant de Jean-Claude Léonide force l'admiration, chatoyant par sa forme, jonglant avec les mots tel un poète, mais ponctué de pensées profondes qui nous ouvrent des horizons insoupçonnés. Ce style, qui reflète bien son esprit, nous le retrouvons, alerte et généreux, dans tous ses écrits, qu'ils s'adressent à la science, à la littérature ou à la philosophie. Il faudra bien un jour réunir en une anthologie ses plus belles phrases et les plus significatives comme il faudra s'intéresser à sa volumineuse correspondance, souvent avec de grands

noms de la science ou de la pensée contemporaine, car il était aussi un épistolier accompli, dans le sillage de Peiresc.

Vivre en scientifique exclusif, cloisonné dans sa spécialité, ne pouvait lui suffire, étant de ceux destinés à s'ouvrir au monde et à la culture. Son idéalisme et l'espoir d'une approche globale de la connaissance par la convergence des sciences exactes quantitatives et des sciences humaines qualitatives appelées à s'unir plutôt qu'à s'ignorer, l'amènèrent très vite à se passionner pour la littérature, ces « archives de la pensée de tous les temps et de tous les pays », écrit-il en 1998 dans une profession de foi exprimée devant ses collègues de l'académie.

Il lit beaucoup, jamais en diagonale, et s'intéresse en particulier à des auteurs qui lui semblent décriés ou oubliés. Citons Jean Aicard, George Sand, Gaston Cauvin, écrivain varois méconnu, Henri Bordeaux, Emile Ollivier, qu'il considère par ses écrits et ses idées comme un grand humaniste du XIX^e siècle. Déjà, son discours de réception, en 1975, portait sur deux messagers d'idéal, Jean Aicard et Emile Ollivier. Il consacre à ce dernier une dizaine d'articles ou conférences, fréquente pieusement le château de la Moute à Saint-Tropez où la petite-fille d'Emile Ollivier entretenait le souvenir de son grand-père.

De Jean Aicard, le chantre de cette Provence que lui-même aime intensément, il exalte l'idéal de bonté, d'humilité, de fraternité qu'il partage avec lui. J'ai eu la chance en 1998, avec quelques autres amis de l'académie, de participer en sa compagnie, à l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance du poète, à une mémorable tournée dans le Var où nous sommes allés raviver le souvenir de l'auteur de *Maurin des Maures*. Moments inoubliables de communion de cœur et d'esprit...

La terre restait son beau souci et sa joie secrète. Un de ses premiers désirs réalisés sera d'acquérir une maison de campagne au Broussan, blottie entre deux horizons de collines, dont il fit un havre de paix familial avant de s'y retirer définitivement. Là, à l'écart des bruits de la ville, dans un lieu propice au calme et à la méditation, il s'occupait de son jardin, attentif au renouvellement des saisons, spectacle permanent de la beauté du monde. Une des plus fortes émotions de son existence restera la découverte en remuant sa terre d'une belle hache en pierre polie, témoignage de l'éternelle occupation des sols et du labeur des hommes...

Cet amour de la terre varoise le portait aussi à lire et relire tous les ouvrages consacrés à son histoire et dont s'ornait sa riche bibliothèque, autre lieu privilégié de mémoire et de réflexion. Il prit, ces dernières années, un plaisir extrême à participer au classement des archives d'Evenos, allant d'étonnement en émerveillement.

Mais d'autres idées plus abstraites et plus complexes, fruits de ses recherches, de ses lectures et de ses méditations, vont occuper et préoccuper son esprit à partir des années 1980. J'en arrive à la grande passion de sa vie de savant et de philosophe confondus, son adhésion sincère et enthousiaste à la théorie des systèmes, encore appelée systémique, considérant l'univers comme l'intégration de systèmes ouverts présentant des analogies comparables, emboîtés les uns dans les autres des plus simples aux plus complexes, de l'atome à l'homme. Programme évolutif guidé par un principe organisateur imaginable, transcendant ou pas. Cette théorie, entrevue par le père

Teilhard de Chardin, sera reprise et développée à partir de 1956 par des scientifiques et des penseurs modernes comme le sociologue Edgar Morin, auquel notre ami se référait souvent. N'étant pas expert en la matière, je ne m'aventurerai pas sur les chemins semés d'embûches de cette vision planétaire de l'évolution du monde, matière, vie et pensée, vous laissant le désir de l'explorer vous-mêmes dans les écrits inspirés de notre collègue.

Jean-Claude Léonide, soucieux de contribuer à ces thèses généreuses qui tendent à l'épanouissement de l'homme dans une société régénérée par des valeurs morales, esthétiques, écologiques, altruistes venant corriger les excès d'une technologie et de sciences se développant souvent sans conscience, va se dépenser sans compter pour expliquer et diffuser ses convictions profondes, en véritable apôtre. Il multiplie les contacts avec d'autres épistémologues, les articles, les conférences dans les milieux scientifiques ou culturels, livrant à l'académie cinq communications édifiantes dans les années 1980 et 1990, quand elle était un creuset de réflexions métaphysiques.

Il participe à des colloques, Sénanque, Béna, Rome devant le Saint-Père Jean-Paul II en 1986, publie en 1993 un magnifique ouvrage sous le titre *L'Evolution de l'amibe au cerveau humain en perspective élargie*, préfacé par trois grands noms de la pensée contemporaine et dans lequel, en préambule à ses convictions, il raconte, comme un roman, l'aventure de la vie, des formes unicellulaires à l'homme et la conscience humaine. Ce livre sera réédité sous le titre *Où va la vie aujourd'hui, évolution des idées* sans doute pour montrer qu'il n'est pas l'homme du passé mais du futur. En 1997 il applique sa vision systémique au devenir de la francophonie, lors de la conférence nationale des académies à l'Institut, en l'an 2000 il en traite avec enthousiasme dans notre livre d'or du bicentenaire. Enfin en 2005, en séance mensuelle, à propos du cinquantenaire de la mort du père Teilhard de Chardin, un de ses maîtres à penser, il expose encore une fois, la dernière, la nécessité de l'avènement d'une pensée complexe transdisciplinaire, pour envisager l'avenir de la société.

Il me reste à dire deux mots de l'ami fidèle à notre académie qu'il ne cessa d'animer par sa présence, ses communications, ses discours et ses conversations avec nos collègues. Il se plaisait à assister à nos séances, friand de multiples connaissances dont il s'imprégnait pour les ajouter aux siennes. Il ne manqua jamais à l'extérieur de magnifier notre devise *sparsa colligo*, bien en phase avec ses propres réflexions et porta bien haut la renommée de notre Compagnie.

Il aimait la vie simple, en famille ou avec des amis, mais affrontait courageusement la polémique. Il aimait par-dessus tout la Nature consolatrice de nos déboires ou de nos désillusions, la nature apprivoisée des parcs et des jardins autant que celle plus rude de nos collines ou, dans les Alpes, celle des paysages de la Grande Chartreuse alliant paix de l'âme et paix du cœur.

Homme instruit et inspiré, homme de talent et de conviction, homme de foi et de fraternité, nous ne l'oublierons pas. Idéaliste, mystique, humaniste, visionnaire, écologiste dans le sens noble du terme, il restera très certainement un de ces pionniers d'une nouvelle pensée pour envisager le monde autrement, grâce à une conscience plus réfléchie. Ses successeurs trouveront sûrement beaucoup de grain à moudre dans ses écrits. Avant de le quitter, j'aimerais rappeler cette strophe de Jean Aicard qu'il affectionnait particulièrement et qu'il citait déjà dans sa demande de candidature à l'académie :

*J'ai là, dans ma Provence, où les chênes sont beaux,
Mon foyer, mon arpent du sol de la patrie.
Et je sens à ce nom ma pensée attendrie,
Car là, j'ai des amis et là, j'ai des tombeaux.*

Alors je souhaite que nous puissions de temps en temps grimper jusqu'au Broussan pour nous recueillir sur sa tombe dans le petit cimetière blotti dans cette vallée du Destel chère à son cœur, soit au printemps quand fleurissent les genêts, soit en automne quand roussissent les feuillages, soit en été quand chantent les cigales, reines de la Provence, sa terre bien-aimée.

Antoine MARMOTTANS

Gilbert GUIRAUD



3 avril 1996 : réception de monsieur Gilbert Guiraud en tant que membre actif résidant à l'académie du Var : je répondais à son discours ici-même.

4 juin 2009 : en ce même lieu, à la même place, je dois aujourd'hui faire son éloge funèbre.

Que s'est-il passé en si peu de temps ? Pourquoi un éloge « funèbre » ? Mot affreux ! On pense à Bossuet et à ses *Oraisons* pour les Grands du XVII^e siècle, qui sont des exercices de grand style oratoire, restés célèbres.

Pourquoi ne referais-je pas simplement un éloge semblable à celui que j'ai fait lors de sa réception ? Je crois que Gilbert serait de mon avis, aussi vais-je me borner à parler de lui comme s'il était parmi nous.

Je fis sa connaissance lorsqu'il fut nommé professeur d'art dramatique au Conservatoire de Toulon, où j'étais moi-même professeur de chant et d'art lyrique. Nous nous liâmes d'amitié, animés par la même passion. Cette amitié ne fut jamais troublée par quoi que ce soit. Je l'aimais beaucoup, comme j'ai de l'affection pour sa femme Monique. Il venait de Chambéry, où, après avoir quitté le Français, il dirigeait la Maison de la Culture de cette ville, tout en enseignant au conservatoire.

Mais je dois revenir en arrière, car, avant sa carrière théâtrale, il fut mobilisé à Alger, sa ville natale, à l'âge de 19 ans. Il interrompit ses études et rejoignit la division Leclerc. Il fit partie du Débarquement en Normandie, participa à la libération de Strasbourg, et, enfin, à la campagne d'Allemagne jusqu'à Munich. Il obtint pour cela la Croix de Guerre avec deux citations. Plus tard, il fut nommé chevalier de l'Ordre national du Mérite, puis officier de ce même ordre. Il était également officier des Arts et Lettres et chevalier des Palmes académiques.

Démobilisé, il reprit ses cours au Conservatoire national supérieur de Paris, d'où il sortira avec son premier prix. Il entra à la Comédie-Française. Il y joua des rôles de jeune premier : Musset, Marivaux, Molière, Rostand... Sa carrière se terminera à Toulon, au conservatoire de cette ville.

L'académie du Var lui confia la commission de littérature, à laquelle il se dévoua avec beaucoup d'intérêt ; il organisa des colloques, des lectures, en compagnie des collègues ravis de participer à ces « matinées classiques ».

Parmi ses diverses conférences, on peut citer : *La Comédie-Française, un théâtre pas comme les autres*, en 1995 ; *Un trio indissociable : l'auteur, l'acteur, le public*, en 1997 ; *La femme chez Jean Racine est une femme troublée*, en 1999 ; *Le monde idiotisé selon Eugène Ionesco*, en 2002.

Il présenta aussi de nombreuses communications en séances plénières : *L'évolution sociale selon Marivaux* (1995) ; *La commémoration du tricentenaire de la mort de Mme La Marquise de Sévigné* (1996), ou lors de tables rondes : *Les belles lettres et le théâtre à Toulon à la fin du XIX^e siècle* (1999) ; *Portrait de Pétrarque* (2004) ; *Quelques instantanés de l'histoire d'un soldat* (2004) ; *Les mal aimées : maisons de la Culture* (2007). Il fit l'éloge funèbre de Roger-Jean Charpentier en 2005 et présenta le palmarès du concours de prose, dont il présidait le jury, de 2001 à 2006.

Toujours aimable et patient, Gilbert Guiraud dirigeait, conseillait, reprenait. Hélas, atteint par la maladie, il fut moins disponible jusqu'à ce qu'il ne puisse plus assister aux séances de l'académie. Il sortait très peu. On allait le voir aux heures où il se sentait le moins fatigué. Il supportait cette diminution sans se plaindre, sans se décourager, sans la moindre impatience envers cet appareil qui l'aidait à retrouver son souffle. Lorsque je lui rendais visite, nous parlions de tout : des dernières pièces de théâtre jouées à Paris, entre autres de *L'Habilleur*, dont j'avais lu les critiques concernant ce magnifique comédien qu'est Laurent Terzieff, sans doute le meilleur et le plus authentique comédien de Paris.

Puis je lui parlais de La Fontaine, à la notoriété renaissante. « On découvre La Fontaine ? Mais nous avons été nourris par La Fontaine ! », lui disais-je. Sa

préférence allait à la fable *Le chêne et le roseau*. Et nous voilà partis :

« Le chêne un jour dit au roseau :
Vous avez bien sujet d'accuser la nature !
Un roitelet pour vous est un pesant fardeau... »

Nous eûmes soudain un trou et retombâmes sur nos pieds jusqu'à cette fin admirable :

« L'arbre tient bon, le roseau plie,
Le vent redouble ses efforts
Et fait si bien qu'il déracine
Celui de qui la tête au ciel était voisine,
Et dont les pieds touchaient à l'Empire des morts. »

Nous nous extasiâmes devant ces vers et j'entends encore Gilbert répéter :

« Et dont les pieds touchaient à l'Empire des morts. »

Il aimait beaucoup la musique et en écoutait. Il était sensible à la mélodie française ; nous avions ensemble donné des récitals de musique et poésie : il récitait les textes que je chantais ensuite. Il aimait particulièrement cette belle mélodie de Duparc, *Extase* :

« Sur un lys pâle mon cœur dort
D'un sommeil doux comme la mort.
Mort exquise, mort parfumée
Du souffle de la bien-aimée,
Sur ton sein pâle mon cœur dort
D'un sommeil doux comme la mort. »

Cette mélodie, très raffinée et subtile, devait correspondre à sa sensibilité : la musique qui accompagne le texte est merveilleuse. Il faut pour la jouer un pianiste qui soit vrai musicien.

Mais ce n'est pas à cette mélodie que j'ai pensé lorsque je suis allée le retrouver dans cet horrible lieu de l'hôpital, avant qu'il ne nous quitte pour rejoindre *l'Empire des morts*. En conduisant ma voiture, je récitais le *Clair de Lune* de Fauré sur un poème de Verlaine. Gilbert avait dit cette mélodie au cours des concerts « Musique et poésie » Lorsque je disais les textes, il trouvait que je chantais trop, que j'articulais trop... Je lui répondais qu'il fallait que la voix passât au-dessus de la musique : il fallait donc articuler doublement. Cette poésie sublime, je vais la dire pour lui, malgré les restrictions qu'il émettrait sur l'emploi du « ton » :

« Votre âme est un paysage choisi
Que vont charmants masques et bergamasques,
Jouant du luth et dansant
Et quasi-tristes sous leurs déguisements fantasques,
Tout en chantant sur le mode mineur
L'amour vainqueur et la vie opportune,
Ils n'ont pas l'air de croire à leur bonheur,
Et leur chanson se mêle au clair de lune.
Ô calme clair de lune, triste et beau
Qui fait rêver les oiseaux dans les arbres,
Et sangloter d'extase les jets d'eau,
Les grands jets d'eau sveltes parmi les marbres. »

Isabelle ANDRÉANI

Poème à Gilbert Guiraud

Monsieur,

Ô laissez-moi, ce jour d'été,

Sous l'unique ombre, oui vous parler,
De votre vie aux soleils clairs
Que je veux dire en pauvres vers.

Alger la Maure, Alger la sœur,
Alger vivait à votre cœur.
Vint la guerre, l'immense guerre.
Quittant Alger, sachant l'enfer,
Dans l'enfermé de votre char,
Au soif des champs, vous étiez Char !

Un soir, un soir qui d'or se creuse
Au milieu des chemins de Meuse
Vous, Ô Monsieur ! vous hors des choses
En contournant les yeux de l'Hydre,
Plus que la gloire à peine éclore
La poésie vous laissa vivre !

Alors vainqueur, aux nuits ardentes,
Vous écoutez l'eau cascadante :
Allez ! L'incendie est tari :
Voilà les quais, voilà Paris,
Mais, vrai, un soir, un soir de braise,
Voici la Comédie Française !

Oh ! vous quittez, un jour de mai :
C'était à l'heure, à l'heure d'été
Un cygne aimait à Chambéry
Et pour qu'en lui chante l'esprit,
De votre voix sort un palais.

Puis à Toulon, vous êtes Ecole
Jusques ici sous la Coupole :
Nous écoutions vos mots de feu,
Vos mots qui sont un peu de Dieu,
Vos mots de vie, vos mots de songe,
Vos mots de sel, vos mots où plonge
Dans une unité retrouvée,
L'âme enflammée du parler vrai.

Mais le vent muet de la nuit monte :
Il veut déjà que je dénoue
Tous ces secrets qu'il sait de vous :
Cette gaieté qui nous démonte
Le merveilleux que vous donnez,
Et ne cessez de visiter,
Votre parler qu'aucun redoute,
Cette grâce qui nous envoûte,
Vos yeux rieurs qui sont aimables
Et votre épouse autant semblable
Mais surtout, Monsieur, écoutez
Comme partout on vous aimait !

Daniel GISSEROT

À Gilbert

La mélodie des ombres investit tout l'espace ;
La scène s'est peuplée d'acteurs intermittents
Qui passent et disparaissent au rythme d'une valse
Dont l'envol s'épanouit sur les ailes du Temps.

Ils viennent encor, pour nous, jouer la dédicace
De leur vie consacrée au théâtre d'antan,
Celui qui les menait, dans le noir, face à face
Au public fasciné par l'art et leur talent.

Nous étions de ceux-là, Gilbert, quand vous veniez
Réciter quelques vers ou lire ou parodier
Notre propre incurie, et votre silhouette

Restera à jamais marquée d'une élégance
Que la mémoire du cœur noue dans l'espérance
De vous savoir toujours le Prince de nos fêtes.

J.- Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE (avril 2009)

SÉANCE DU 22 OCTOBRE 2009

Roger CRUON



Au cours du printemps dernier, Roger Cruon a quelques problèmes de santé. En juin, il subit plusieurs examens. Le 13 juillet, il entre à l'hôpital Sainte-Anne où une biopsie d'un lymphome cérébral est pratiquée. Quelques complications retardent la chimiothérapie qu'il supporte apparemment bien. Le samedi 1^{er} août, les botanistes venus à son chevet le trouvent mieux, le dimanche 2, le président de la société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var va le voir et sort rassuré de sa visite. Dans la nuit de dimanche à lundi il fait une hémorragie. On le descend en réanimation. Il n'en reviendra pas. Son décès est constaté le 5 août. Quelques jours plus tard, nous lui rendons un dernier hommage dans la chapelle de l'ancien hôpital Sainte-Anne. Ainsi s'achève la vie de Roger Cruon.

Cette vie avait commencé à Oran en décembre 1932. Roger débute son cursus scolaire à Mostaganem. Son père d'origine girondine est directeur d'une fabrique de matériau de construction à Mazagran près de Mostaganem. Sa mère d'origine provençale est institutrice. Il fait ses études primaires et secondaires au lycée Basset de Mostaganem puis ses études supérieures au lycée Bugeaud d'Alger. Il prépare Polytechnique à Paris au lycée Louis-le-Grand.

Très jeune, comme en témoigne un de ses amis d'enfance, il fait preuve d'une grande intelligence, il se montre curieux de tout mais, déjà, avec calme et discrétion. En 1953, à 20 ans, il entre à Polytechnique,

en sort dans le corps de l'Armement. Il suit les cours de l'Ecole supérieure des poudres et explosifs. En 1957, il est affecté à l'Atelier de chargement de Pont-de-Claix (annexe du parc d'artillerie de Grenoble). Il suit des cours à l'université de Grenoble. Il se passionne pour la recherche opérationnelle.

Au cours des années 1960-1970, il enseigne les probabilités à Polytechnique, les mathématiques appliquées et l'informatique à l'Ecole nationale supérieure des techniques avancées (ENSTA), la recherche opérationnelle dans les trois armées. Il participe aux congrès organisés par la commission scientifique de l'Otan. En 1974, il s'intéresse à l'évolution et rejoint le ministère de l'Environnement à l'inspection générale de la région Champagne-Ardenne puis en 1977 rallie la direction du service des Etudes de la statistique et du plan.

C'est en octobre 1977 qu'il prend un congé spécial et crée une société de conseil en informatique, statistiques et environnement. En 1983 il est admis aux étoiles dans la deuxième section. Il est chevalier de la Légion d'honneur. Auparavant en 1981, il avait été élu membre associé de l'académie du Var dont il devient membre actif résidant au fauteuil n°46 en 1988, parrainé par le commissaire général Ferrier.

En relisant ses œuvres, on y trouve quatre thèmes principaux :

L'informatique

Avec le docteur René Joly, passionné d'informatique et lui aussi trop tôt disparu, il nous invitait, lors de la séance de la commission des sciences du 13 novembre 1996, à ne pas laisser passer « l'heure de la révolution informatique » en milieu francophone et à faire vite, compte tenu de la vitesse étonnante de la progression technologique de notre époque. Le message a été bien reçu et nos deux visionnaires peuvent être satisfaits. Plus tard, lorsqu'il prend la charge de trésorier de notre académie, il met toute la comptabilité sur informatique et son successeur, le contrôleur général des armées Yves Artru, ne tarit pas d'éloges sur la suite qui lui a été passée.

L'ornithologie

L'ornithologie a toujours passionné Roger Cruon. Il s'est « amusé » en bon polytechnicien à mettre en équation les migrations des oiseaux. Il allait fréquemment le matin de bonne heure observer le comportement de tel ou tel oiseau sur tel ou tel biotope. C'est d'ailleurs les recherches sur l'alimentation des oiseaux qui l'ont conduit à s'intéresser à la botanique.

Il a travaillé pendant des années avec EDF en signalant les lieux de passage des migrations d'oiseaux afin que les câbles électriques traversant ces zones soient balisés par de grands ressorts métalliques pour signaler leur présence et éviter des électrocutions. C'est sur son intervention qu'EDF a obturé tous les poteaux creux où les oiseaux croyaient pouvoir nicher et tombaient dans un piège mortel.

En 1990 est créée à Sydney, lors du XX^e congrès ornithologique international, une commission internationale des noms français des oiseaux. Roger Cruon en fait partie. Cette commission publie en 1993

l'ouvrage *Noms français des oiseaux du monde*. En 2008 est publié par un groupe d'ornithologues *Le nouvel inventaire des oiseaux de France*. Ce document est un inventaire mais il s'agit aussi d'une synthèse de toutes les études menées depuis plus de cent ans sur l'évolution de ces populations d'oiseaux. Roger Cruon a rédigé un des chapitres introductifs sur « l'histoire de l'ornithologie en France ».

L'évolution et la systématique

Le 20 mai 1992, Roger Cruon prononce son discours de réception à l'académie du Var : *L'évolution biologique, de l'amibe à l'homme*. Dans ce domaine immense, l'auteur présente l'état actuel des théories de l'évolution biologique. Ce discours, écrit simplement et clairement, se lit comme un roman policier dont une fin tragique est suggérée « à moins que l'homme ne prenne conscience rapidement de son énorme responsabilité envers sa descendance et qu'il ait la sagesse, en maîtrisant l'évolution technologique, de gérer en bon père de famille le patrimoine que lui ont légué ses ancêtres de l'amibe au pithécantrophe ».

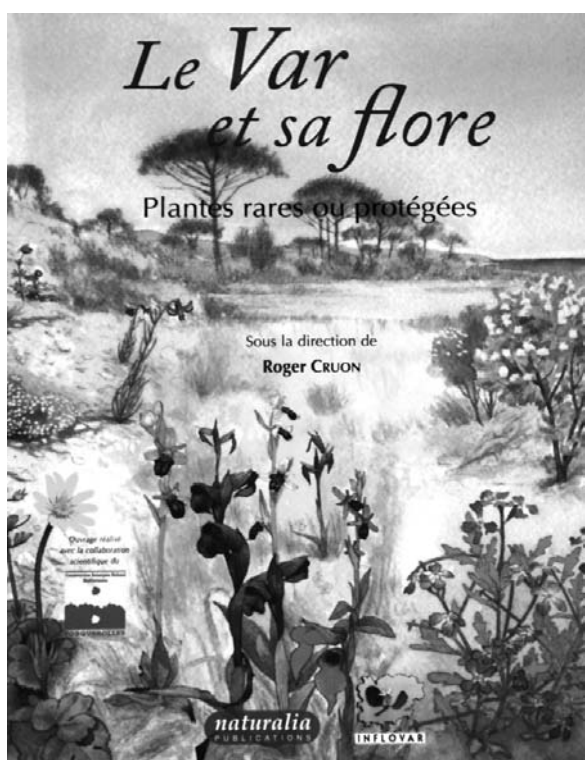
Il y expose la position que doit avoir le scientifique : « Cette multitude de formes animales et végétales, d'où vient-elle ? La science, réduite à ses propres lumières, ne pourra jamais répondre pleinement à cette interrogation. Son regard, extérieur et qui s'efforce de rester objectif, ne peut que décrire les phénomènes et tenter d'expliquer les causes immédiates ». Il faut se cantonner au terrain strictement scientifique « laissant à chacun le soin de tirer ses propres conclusions au plan philosophique et religieux ».

Dans sa conférence du 18 novembre 1998 *Unité, origine et diversité de la vie* il martèle son message : « Actuellement, la destruction accélérée des forêts tropicales entraîne la disparition d'un nombre considérable d'espèces, probablement plusieurs dizaines de milliers chaque année. La grande majorité de ces espèces n'ont jamais été étudiées et ne pourront plus jamais l'être, alors que, pour nous en tenir à une vue anthropocentrique, certaines d'entre elles auraient pu fournir à l'homme des plants résistants aux insectes ou aux maladies, ou bien des médicaments ou des aliments nouveaux. Il est grand temps que l'humanité prenne conscience de l'importance vitale que présente pour elle la préservation de la diversité biologique ».

Lors de la séance de la commission des sciences du 12 décembre 2000, il présente le rapport de l'Académie des sciences sur la systématique et, sans en faire un résumé, il appelle l'attention des auditeurs sur trois points qui lui paraissent fondamentaux. La situation de la systématique en France et la pauvreté des moyens qui sont consacrés à la conservation des collections. La diversité du vivant et sa connaissance dans le monde. La révolution de l'étude des génomes, l'étude des séquences d'ADN provoquant un bouleversement dans la systématique. Je ne sais pas ce qu'il en est pour les autres sciences mais je sais qu'en mycologie on s'attend à d'étonnants bouleversements dont pourraient être victimes les modestes chercheurs sur le terrain.

La botanique

On a vu plus haut ce qui a poussé Roger Cruon à s'intéresser à la botanique. Et quand il s'intéresse à quelque chose, il s'y plonge corps et âme. Le 27 janvier 1996 il avait créé l'Association pour l'inventaire de la flore du Var (INFLOVAR) dont un des buts était de rassembler « des données existantes, publiées ou dormant dans les carnets des divers botanistes ». L'autre but était de recueillir des données complémentaires dans des zones peu ou pas prospectées. Ce sera la mission tout au long des années, jusqu'à ce jour, de la section botanique de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Toulon et du Var, section dont il établissait un très strict programme trimestriel. Le fruit de ce travail titanesque, dont il était le maître d'œuvre, fait l'objet de l'ouvrage publié l'an dernier : *Le Var et sa flore, plantes rares ou protégées*.



Un autre ouvrage couvrant l'ensemble des plantes varoises est en cours d'élaboration.

Le 31 mars 2004, en commission des sciences, il fait l'historique des botanistes membres de notre compagnie de Louis Gérard à Jean-Baptiste Gaignebet. Il regrette, je cite, que « le mariage de l'académie du Var et de la botanique (ou plutôt des botanistes), qui vécut sa lune de miel au début du XIX^e siècle, se soit distendu peu à peu dans la deuxième moitié de ce siècle, pour aboutir à une quasi-séparation de corps au XX^e ». Toujours aussi modeste, Roger Cruon n'avait pas pensé à lui. Mais je tenais ici à rappeler son message. Le voici conversant avec une rose.



Je pourrais poursuivre longtemps, parler de ses nombreuses communications dans notre société de sciences naturelles et d'archéologie. J'ai en mémoire celles sur la flore et la faune de Patagonie, celle sur la flore, si extraordinaire, d'Afrique du Sud. Dans ses communications à notre académie j'ai retrouvé un texte sur le vol à voile qu'il avait pratiqué autrefois, une étude sur les nomades de Mongolie, une conférence sur la Patagonie et les Patagons. J'ai aussi retrouvé un petit texte, rédigé en 1960, fort instructif et amusant sur les mathématiques et les élections.

Il pouvait être un joyeux compagnon. Je me souviens d'une cavalcade sous la pluie lors d'un séjour à La Roque-Escaplon, près du toit du Var. Quelle partie de rire !

Mais, de là-haut où il refait sûrement la classification des anges, le très discret Roger me dit d'arrêter là mon discours d'adieu. Je terminerai donc en vous racontant une anecdote. Un jour une amie lui parlait de choses et d'autres. Roger restait apparemment sans réaction. L'amie lui dit : « j'ai l'impression de parler à un mur ». Il lui répondit : « Peut-être mais un mur n'écoute pas ». C'est peut-être en pensant à cette boutade que Roger a éclaté de rire comme on le voit sur cette photographie de décembre dernier.



Quoiqu'il en soit, merci Roger, pour tout ce que tu nous as apporté et ce que tes écrits apportent et apporteront encore à tous.

Et lorsque tu auras terminé la nouvelle classification des anges, envoie-moi ton ouvrage, j'en tiendrai compte dans mes études sur les vitraux.

Pierre BRUN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du 28 janvier 2010

Discours d'ouverture

Jean-Paul MEYRUEIS, *président de l'académie du Var*

Messieurs les présidents honoraires, monsieur le sénateur et cher confrère, monsieur l'adjoint au maire, chers collègues,

L'adaptation au milieu est la condition essentielle de la survie de tous les organismes. Notre académie n'a pas échappé à cette règle générale. Au cours des années qui viennent de s'écouler elle a donc dû s'adapter et évoluer. Elle devra continuer à le faire. Grâce à cette adaptation aux contraintes et aux impératifs de notre temps, les choses évoluent favorablement :

Notre **situation matérielle**, un moment menacée, est maintenant stabilisée :

- Le préfet maritime vient en effet de donner son accord pour le renouvellement pour 5 ans de notre autorisation d'occupation des locaux de la Corderie.

- Grâce à notre collègue Cristina Baron, les réunions des commissions sont désormais ancrées dans le cadre prestigieux du musée de la Marine.

- Le théâtre de la place de la Liberté enfin, qui devrait accueillir nos séances mensuelles et les Heures de l'académie, a pris du retard. Il ouvrira en principe ses portes d'ici 2 ans. En attendant nous continuerons à bénéficier de la salle Mozart dans laquelle nous nous trouvons. Elle est maintenant équipée d'un matériel audio-visuel neuf et très performant, sous la surveillance de notre fidèle Philippe.

Notre **partenariat avec l'Opéra de Toulon**, à l'occasion des Journées du Patrimoine, est maintenant bien établi. La séance de septembre dernier, consacrée aux « vieilles places de Toulon », a connu son succès habituel.

À la demande du maire et du directeur de l'Opéra, l'académie du Var prépare pour 2012 un ouvrage de prestige consacré à l'Opéra et à son histoire. Il sera financé par TPM.

Le **site Internet** de notre académie se complète progressivement grâce à l'amiral Versailles et à Louis Imbert. Je tiens à les remercier du travail considérable qu'ils ont déjà accompli et qu'ils poursuivent. Les perspectives dans ce domaine sont immenses et vont occuper les prochaines années. Pendant le dépouillement du vote l'amiral Versailles interviendra sur ce sujet.

Au cours de l'année 2010 nous vous proposerons 2 colloques :

- À la fin du mois d'avril, le premier sera consacré au *Bagne de Toulon*. Au même moment, le musée de Balaguier exposera de nombreux objets fabriqués par les bagnards. L'exposition, également consacrée au bain, qui devait avoir lieu au musée de la Marine de Toulon, a dû être repoussée à l'année prochaine à la demande de ses autorités de tutelle, mais je sais que vous y verrez des documents exceptionnels.

- Le deuxième colloque se déroulera en novembre. Il traitera de *La poésie au cœur des arts*.

Monsieur Hubert Falco, notre maire, a accepté, en tant que secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, de faire ouvrir pour quelques-uns d'entre nous les archives de l'E.C.P.A.D. c'est-à-dire de l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense, au fort d'Ivry. Il nous avait parlé, lors de son intervention à l'Opéra, de la richesse extraordinaire en documents non publiés de ces archives. Nous espérons en rapporter de véritables trésors historiques.

Comme vous avez pu le constater notre **Bulletin** a évolué dans son format et dans sa présentation. Sa rédaction est maintenant un travail plus collectif auquel participent les responsables de commissions. Ces derniers ont en charge une relecture des articles et les contacts avec les auteurs dans leur spécialité.

Les modifications éventuelles demandées aux auteurs dans un souci d'harmonisation, de clarté, d'exactitude et d'objectivité sont une nécessité absolue, même s'il est précisé au début du *Bulletin* que les opinions émises n'engagent que la responsabilité de leur auteur. Ces modifications exigent une entente amicale. Si cet accord se révélait malheureusement impossible, le comité de rédaction se réserverait le droit de ne pas publier l'article concerné.

Je vous rappelle un point essentiel : publier dans le *Bulletin* implique l'acceptation de la mise en ligne par la BNF dès l'année suivante.

Depuis très longtemps des voix s'élèvent pour suggérer le retour à un *Bulletin* allégé et ne contenant que le résumé des communications faites en commissions. Ce n'est pas une bonne solution car certaines de ces

communications sont plus intéressantes et originales que d'autres prononcées en séances mensuelles. D'autres voix réclament de limiter le *Bulletin* aux articles les plus intéressants. Tâche impossible car l'expérience montre que le désaccord est total dans l'évaluation des communications.

La solution actuelle paraît donc la meilleure, tant qu'elle sera financièrement possible.

Cela m'amène à dire un mot de notre **situation financière**, que notre trésorier vous détaillera dans un instant. En dépit d'une diminution d'environ un tiers de la subvention du conseil général, cette situation est encore satisfaisante mais l'on peut redouter une aggravation prochaine. Notre collègue le sénateur François Trucy m'a annoncé, il y a 2 jours, qu'il avait réussi, à titre exceptionnel, à nous faire attribuer, par le Sénat, une somme de 10 000 euros. Cela va nous permettre d'éditer sans difficulté le prochain *Bulletin*. En votre nom à tous je lui adresse tous nos remerciements et je vous propose de l'applaudir.

Mais il faut penser aux années qui vont suivre. Certes nous allons poursuivre notre recherche de mécènes mais nous allons également être dans l'obligation de faire comme les autres académies c'est-à-dire augmenter la cotisation. Nous allons donc proposer à vos suffrages le passage à 70 euros de la cotisation, au 1^{er} janvier 2011.

Je voudrais maintenant, pendant quelques instants, essayer de répondre avec vous à une question fondamentale concernant l'académie du Var et les académies en général.

Cette question essentielle est simple et brutale : **À quoi servent les académies au XXI^e siècle ?**

En un temps marqué par l'échec de l'enseignement de masse et le recul de ce que nous considérons comme la culture générale, elles ont un rôle fondamental à jouer.

N'ayant jamais cessé de faire référence à Platon et ayant survécu aux formes politiques qui les ont vu naître, les académies ont précédé les universités qui ne sont apparues qu'au Moyen Âge. Elles ont, sur celles-ci, l'avantage d'une indépendance précieuse, assurée par un recrutement libre, par cooptation. Mais leur avantage principal est probablement leur liberté totale du choix des sujets de délibération.

Face à « l'alarmante fragmentation de l'immense savoir contemporain et à la désorientation devant l'ampleur des questions d'intérêt général », la réponse à la question posée sur l'utilité des académies pourrait se résumer, selon le chancelier de Broglie, en disant qu'elles ont pour rôle de participer à la progression du savoir, à sa conservation et à sa transmission. Reprenons ces trois points en les appliquant aux académies de province :

Nos académies participent-elles à la progression du savoir ?

On peut sans aucun doute répondre par l'affirmative dans le domaine historique. Dans toutes les régions de France les académiciens se plongent dans les archives et reconstruisent le passé.

Je suis peu qualifié pour évaluer l'influence possible des académies sur la progression du savoir *littéraire*. Elles peuvent y contribuer par les prix qu'elles décernent et par certaines de leurs analyses. Dans le domaine des *beaux-arts*, les académies peuvent participer à la

progression du savoir historique et technique ainsi qu'à des analyses d'œuvres. De nos jours la participation à la progression du savoir *scientifique* échappe largement aux académies, y compris à celles des sciences, de médecine ou de chirurgie. Les recherches nécessitent du matériel, des laboratoires, et des équipes. Couvrant des domaines très étroits, leurs résultats sont d'abord publiés dans des revues très spécialisées. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'ils peuvent atteindre les académies.

Prenons l'exemple de notre *Bulletin*. Il publie le résultat détaillé des recherches historiques et les analyses littéraires de nos membres. L'ensemble est compréhensible. Il paraîtrait inconcevable, par contre, d'y inclure le résultat complet des recherches scientifiques de certains d'entre nous. Les spécialistes ne viendraient pas chercher ce résultat dans une revue pluridisciplinaire. Les autres ne comprendraient pas.

Les académies participent-elles à la conservation du savoir ?

On pourrait faire remarquer en plaisantant que cette conservation est surtout une affaire de bibliothèque. En fait les académies ont un rôle incontestable à jouer en veillant au rappel de l'histoire du savoir, de ses étapes et de ses acteurs.

Les académies participent-elles à la transmission du savoir ?

Incontestablement. La large ouverture au public que nous avons réalisée répond à cet objectif et à nos statuts qui n'ont jamais conçu notre académie comme un club fermé, replié sur lui-même. Dans beaucoup de domaines et en particulier dans celui des sciences, cette transmission du savoir correspond à une vulgarisation au sens noble du terme. Travail difficile, exigeant une profonde connaissance du sujet et un long travail de simplification et de réflexion.

Aux trois rôles envisagés par le chancelier de l'Institut, j'en ajouterai personnellement un qui, à mes yeux, est le plus important : celui de **réfléchir aux implications, aux conséquences de l'évolution du savoir**. La transversalité de nos académies leur permet cette réflexion plus facilement que la verticalité de l'université. Ces deux termes géométriques, surprenants au premier abord, m'apparaissent comme les plus évocateurs des possibilités comparées de réflexions de ces deux organismes.

L'Université est basée sur la verticale : de l'étudiant débutant dans une matière au bas de l'échelle, au chercheur le plus spécialisé et de réputation internationale à son sommet, en passant par l'enseignant du premier ou du deuxième étage. Malheureusement certains, je dis bien certains de ces chercheurs brillants et qui ont consacré leur vie à un sujet, sont parfois d'une ignorance surprenante dans d'autres domaines. On ne peut pas tout savoir et ils n'ont visiblement pas toujours consacré de longues heures à réfléchir aux implications philosophiques, sociales, politiques, médicales ou même simplement pratiques, de leurs sujets de recherche.

La grande chance des académies est d'être des structures transversales. Elles sont en général constituées de collègues ayant atteint des niveaux élevés ou très élevés dans des spécialités différentes et juxtaposées :

c'est la pluridisciplinarité, mais celle-ci n'a aucun intérêt si ces différents collègues restent dans leur verticale ou ils peuvent briller, en jetant un vague regard indifférent sur les verticales voisines. La force potentielle extraordinaire des académies réside dans la démarche transversale de chacun de leurs membres. Ce qui constitue notre richesse, c'est la possibilité de découvrir les bases d'autres disciplines, d'en discuter avec des collègues spécialisés dans ces domaines, de leur apporter au besoin notre jugement, nos impressions, nos questions de profanes. Le juriste soulèvera les implications juridiques, le médecin les risques potentiels, etc.

La préparation du colloque sur le baignage, par exemple, s'est avérée passionnante car elle a rassemblé historiens, juriste, et médecins.

C'est en fait les résultats de ces échanges et de ces réflexions qui devraient constituer l'essentiel de notre message et du savoir que nous sommes amenés à transmettre. C'est dans ce domaine que nous pourrions aider et conseiller les décideurs.

Cela implique que les communications soient souvent un point de départ pour d'autres interventions ou réponses sur le même sujet. Ce fut le cas, par exemple,

pour l'art contemporain, et de nouvelles opinions dans ce domaine seraient les bienvenues. Ce fut le cas également pour les nouvelles formes d'énergie.

Il me paraît souhaitable que nous mettions à l'étude quelques grands sujets susceptibles d'intéresser plusieurs spécialités et que nous y consacrons tout le temps nécessaire. Pourquoi ne pas prendre les devants et réfléchir en commun sur les grands problèmes de demain : l'accès à l'eau par exemple ; l'alimentation au XXI^e siècle, la mondialisation et ses conséquences ?

Les rapports médecins-malade de l'apparition de l'homme à nos jours, du médecin de Molière à la chirurgie robotisée, méritent l'attention des historiens, des littéraires, des psychologues, des médecins et du profane. Voilà un beau sujet de réflexion pluridisciplinaire.

De tels sujets qui ne sont pas encore à la mode mais qui risquent de le devenir, ne seraient-ils pas plus adaptés à notre académie que les célébrations répétées d'anniversaires pour lesquels nous avons peu de choses neuves à apporter ?

Nous avons en fait beaucoup de progrès à faire dans ce domaine et il sera difficile de changer les habitudes. Mais je suis persuadé que c'est dans cette direction que nous devons nous engager.

Rapport moral pour l'année 2009

Jean-Yves BRY, secrétaire général

C'est au moment de commencer la rédaction de ce rapport que m'est apparue la similitude qu'il présente nécessairement avec ceux que rédigent chaque année des centaines de milliers de chefs d'entreprise. La difficulté est la même : il faut en dire suffisamment pour n'oublier aucun de ceux qui ont contribué aux résultats, mais pas trop pour ne pas révéler des secrets de fabrication ou des parts de marché, en se souvenant que le texte du rapport est destiné à être publié et à faire connaître à l'extérieur les activités de l'entreprise.

L'académie du Var est en effet une petite entreprise, qu'on le veuille ou non. Elle est inscrite par l'INSEE au Répertoire national des entreprises sous le numéro 421 453 986 00018, avec le code d'activité 913E. Elle produit, sans but lucratif, des biens et des services culturels.

Les biens produits en 2009 sont au nombre de trois :

- le *Bulletin* de l'année 2008 ;
- le troisième volume de la collection sur le patrimoine toulonnais, intitulé *Toulon et son patrimoine, les vieilles places* ;
- les actes du colloque *Les Chevaliers de Malte, dix siècles d'une histoire mouvementée*.

Les services produits en 2009 se décomposent ainsi :

- neuf « Heures de l'académie du Var », dont trois discours de réception avec réponses ;
- neuf séances mensuelles ;

- neuf séances de commissions ;
- deux colloques ;
- une séance d'ouverture des Journées du Patrimoine à l'Opéra de Toulon ;
- une séance d'actualité sur le climat ;
- une conférence « décentralisée » au Beausset.

Ces trente-deux manifestations représentent soixante-quatorze heures de conférence, cent dix-neuf communications prononcées par soixante-deux intervenants, pour un public total d'environ cinq mille personnes. Il faut ajouter à cela le Salon d'art qui a reçu plus de trois cents visiteurs, deux sorties culturelles, l'animation d'un site Internet qui a été visité environ huit mille fois en 2009 et l'envoi d'un article sur le progrès social publié par la revue *Akados* de la Conférence nationale des académies.

Il manque encore à cet inventaire la production des affiches de toutes ces manifestations et les envois de programmes aux membres et invités, sans parler de l'activité administrative interne, l'archivage et la numérisation des données, etc.

Avant d'entreprendre l'étude plus détaillée de ces activités, qu'il me soit permis de remercier ici ceux qui ont cru que j'allais être en mesure d'assumer les tâches dévolues au secrétaire général. Beaucoup m'ont aidé et encouragé dans mes débuts laborieux. Le président bien sûr, mais aussi et surtout mon prédécesseur, André

Bérutti, qui est un adjoint aussi indispensable qu'efficace. Le manque d'expérience a provoqué quelques erreurs ou des oublis, dont j'ai la faiblesse de croire qu'ils m'ont été généreusement pardonnés.

MOUVEMENTS ET EFFECTIFS

L'année 2009 a été marquée par la joie d'accueillir de nouveaux membres, mais aussi par la tristesse de la disparition de cinq d'entre eux : Bernard de Raignac, membre associé ; Bernard Gautier, membre associé ; Gilbert Guiraud, membre actif résidant ; Roger Cruon, membre actif résidant ; Jean-Max Tixier, membre associé.

En leur mémoire, et en complément des hommages qui leur ont été ou leur seront rendus, je vous propose d'interrompre la lecture de ce rapport pendant une minute de recueillement et de pensées pour leurs proches.

Cinq nouveaux membres associés ont été admis : Monique Malfré-Bérutti et Pascale Delplanque, Philippe Hameau, Jean-Louis Michéo et Jean Renaud.

Deux membres associés ont été admis comme membres actifs résidants : Jocelyne-Éléonore Marot de Lassauzaie et François Goudard.

Deux membres actifs non résidants ont été admis : Denis Emorine et Yann Codou.

En tenant compte de diverses démissions ou radiations enregistrées ou prononcées par le conseil d'administration, l'académie du Var comptait au premier janvier 2010 deux cent trois membres se répartissant en quatre membres d'honneur, cinq membres bienfaiteurs, quinze membres émérites, quarante-neuf membres actifs résidants, seize membres actifs non résidants, quatre-vingt-seize membres associés et dix-huit membres correspondants étrangers.

DISTINCTIONS ET NOMINATIONS

Sauf erreur ou omission, n'ont été portés à ma connaissance que des événements relatifs à l'ordre des palmes académiques. Ont été faits chevaliers : Monique Bourguet, André Bérutti. Ont été élevés au grade d'officier : Monique Broussais, Georges Marblé, Jean-Paul Meyrueis. A été élevé au rang de commandeur : Christian Prospérini.

OUVRAGES ET PUBLICATIONS

Le *Bulletin* 2008 a reçu une nouvelle présentation, qui ne devrait plus changer pendant quelque temps, destinée à rendre sa lecture plus agréable, même si le passage au format A4 rend plus difficile le rangement dans nos bibliothèques. Sa diffusion commencée en juin s'est poursuivie en octobre. Ceux qui ne l'auraient pas encore peuvent venir le prendre à la Corderie lors des permanences du lundi après-midi.

Le troisième volume sur le patrimoine toulonnais qui traite des *Vieilles places* a été publié aux éditions Autres Temps et rencontre un honorable succès, tandis que les deux tomes précédents continuent leur carrière en librairie et au musée de la Marine.

Les actes du colloque sur les *Chevaliers de Malte* ont été imprimés, et ils ont atteint les objectifs de vente fixés.

Nous pouvons espérer maintenir ce rythme de publication en 2010 en l'état actuel de nos ressources.

Quant aux ouvrages et articles publiés par nos membres, ceux qu'ils ont dirigés ou auxquels ils ont participé, l'inventaire qui va suivre sera sans doute incomplet, certains omettant, par modestie probablement, de nous en faire part.

Dominique Amann a dirigé la publication de *Jean Aicard académicien*, travail collectif de l'association Les Amis de Jean Aicard auquel ont participé Monique Broussais et Antoine Marmottans.

Bernard Brisou a dirigé avec Michel Sardet un ouvrage de huit cent pages qui fera date, le *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens de la marine*, édité par le Service historique de la Défense dans sa collection « Références ».

Bernard Broussolle a rédigé un chapitre du livre *Histoires d'épaves* édité par la mairie de La Seyne-sur-Mer à l'occasion d'une exposition qui se tient au musée de Balaguier jusqu'au 7 mars 2010.

Gilbert Buti a dirigé pour la Société française d'histoire maritime le livre *Corsaires et forbans en Méditerranée (XIV^e- XXI^e siècles)* paru aux éditions Riveneuve (Paris).

La thèse d'Emilien Constant *Le Département du Var sous le Second Empire et au début de la III^e République* est aussi un ouvrage de référence, dont un premier volume a été édité en 2009 par l'association 1851 pour la mémoire des Résistances républicaines. Le second tome sera prochainement présenté chez un libraire toulonnais.

Roger Cruon avait offert à notre académie un exemplaire de l'ouvrage qu'il avait dirigé *Le Var et sa flore*.

Pascale Delplanque nous a offert un beau recueil des photographies qu'elle a réalisées au Mourillon.

Hubert François a publié *Hyères de A à Z*.

Albert Giraud a rédigé un article « Les membres de *La Cigale* et le jardin des Félibres » pour le *Bulletin des amis de Sceaux* (numéro d'octobre).

Philippe Granarolo a publié en novembre *Dumont d'Urville : un lycée, une vie (tome 1)* aux éditions Géhess, et en octobre chez l'Harmattan, avec Jean Delorme, un *Eloge de l'équilibre* préfacé par Marcel Conche. Dans une revue serbe *Héritages*, 5^e année, volume 10, un article *Les Prophéties de Nietzsche jugées par le XX^e siècle*.

Albert Hadida nous a offert deux livres : *Parlons de l'homme II* et *Les Trois grandes religions monothéistes*.

Guy Herrouin a publié en qualité de co-auteur *La Chimie et la mer* aux éditions EDP Sciences 2009, ainsi qu'une note sur la valorisation des micro-algues à l'échelle industrielle.

Antoine Marmottans a réussi la performance de signer tous les jours de l'année 2009 un « Ephéméride » relatant les faits marquants de la vie et de l'histoire de Toulon dans le journal *Var Matin*. Cette rubrique était un rendez-vous quotidien, attendu par de nombreux lecteurs. Espérons que ces billets historiques seront bientôt réunis dans un livre.

Jocelyne-Éléonore Marot de Lassauzaie a offert à notre académie deux livres : *Carrefour des incertitudes (carrefour d'Isly – Alger 1962)*, récit romanesque et *Symphonie du vent*, recueil poétique construit sur le quatrième concerto de Paganini.

Jean-Louis Michéo nous a donné une tragédie, *Héliogabale*.

Rémi Monaque a publié une belle biographie *Suffren, un destin inachevé* aux éditions Tallandier, octobre 2009.

Jean Perreau nous a offert un très beau livre sur un peintre qu'il connaît bien : *Sardi, la puissance apaisée*.

Edmond Reboul nous a offert un recueil de poèmes *Fleurs de saisons*.

Yves Stalloni nous a donné deux ouvrages : *Ecoles et courants littéraires* et, en collaboration avec Paul Delsamand, *Petit inventaire des citations malmenées*.

Jean-Max Tixier nous avait offert avant de nous quitter *Notes de San Michele* et un livre d'entretien avec le philosophe Alain Freixe *Chants de l'Evidence*.

François Trucy nous a remis un ouvrage intitulé *La Guerre de 1914-1918 de Robert Trucy*.

Yves Vanel nous a déposé un recueil de poèmes *Et le Soleil éteignit l'ombre*.

Dans le chapitre des dons divers faits à l'académie du Var, il faut signaler tout particulièrement celui fait par Madame Quémener, consistant en quatre œuvres de Philippe Meyer, à qui j'ai succédé au fauteuil numéro trente-trois. Il s'agit de deux eaux-fortes illustrant la vie de Peiresc, d'une eau-forte qui est le portrait d'Olive Tamari, et d'une peinture sur parchemin, portrait de Peiresc. Le choix des œuvres données est bien ciblé, et je me fais le porte-parole de tous les membres de l'académie pour remercier Madame Quémener.

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES DES MEMBRES

Il semble impossible de dresser un tableau complet des activités de nos membres à l'extérieur de nos diverses instances. Nous sommes bien loin de l'image de retraités oisifs que l'on voudrait parfois donner de nos académiciens. Voici les informations qui me sont parvenues.

Dominique Amann a donné trois conférences sur Jean Aicard : le 19 septembre, journée du Patrimoine, *Pierre Loti reçoit Jean Aicard à l'Académie française* ; le 9 octobre à Collobrières *Jean Aicard, Varois et académicien* ; le 28 novembre à Solliès-Ville *Jean Aicard aviateur*.

Monique Bourguet a prononcé douze conférences ; à Toulon, quatre au Relais Peiresc, une à Var découvertes, une à l'A.N.F.E.M., une aux Anciennes du Lycée Bonaparte ; à Sanary, une conférence au Forum Centre-Azur ; à Hyères, une pour les Amis du musée, une pour la Société hyéroise d'histoire et d'archéologie, une pour Reflets d'arts. Les thèmes traités furent, notamment, Puget sculpteur, David, Ingres, la révolution impressionniste, le fauvisme, Rodin, sans oublier le thème de Marie-Madeleine dans les arts.

Bernard Brisou a présenté le 9 décembre, en commission d'histoire des amis du musée du Val-de-Grâce à Paris, le *Dictionnaire des médecins, chirurgiens et pharmaciens de la Marine* dont il a dirigé la publication.

Monique Broussais a fait, elle aussi, plusieurs interventions sur Jean Aicard. Pour la Société d'histoire et d'archéologie d'Hyères, ce fut *De la salle d'asile à l'école maternelle* et, à Nantua, pour les anciens élèves du lycée Bichat, un discours sur *Julie Daubié, une femme d'exception*. Le transfert du musée de l'Ecole publique de La Londe à La Farlède se concrétisa par l'inauguration

du 17 octobre en présence de nombreux représentants de notre compagnie.

Bernard Broussolle a été membre du comité scientifique qui a organisé l'exposition *Histoires d'épaves, archéologie sous-marine dans la rade de Toulon, 1830-1914* au musée de Balaguier. Il a prononcé une conférence intitulée *Histoire de la plongée et de la médecine de la plongée dans la région toulonnaise* le 7 novembre au théâtre Appolinaire à La Seyne-sur-Mer.

Hubert François a participé du 20 au 25 avril au cent trente-quatrième congrès national des sociétés historiques à Bordeaux en parlant de *L'Expression du souvenir de Massillon à Hyères*.

Albert Giraud, à ce même congrès, s'est exprimé sur *La Construction d'un panthéon félibréen*. Le 17 novembre nous étions plusieurs Varois à l'entendre faire sa communication à l'académie d'Aix-en-Provence *Un étudiant en droit nommé Frédéric Mistral*, à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de *Mireille*. Le 7 décembre, à La Garde-Freinet, il parlait *À propos des cigales et des fourmis*.

Michèle Gorenc a participé à l'organisation et au déroulement du colloque international *André Salmon* à Sanary, au théâtre Galli, en avril.

Il serait trop long de citer toutes les interventions de Philippe Granarolo, faute de temps ou de place, mais il a bien voulu sélectionner lui-même celles qui suivent :

Cycle de conférences au Relais Peiresc sur le thème *Les Grands moments de la pensée tragique* ; à l'université du temps disponible de Hyères sur le thème *Duos philosophiques* (confrontation d'un penseur ancien ou moderne avec un philosophe contemporain) ; animation des soirées du café-philo de La Garde.

Jean-Louis Hautcoeur a donné le 29 mai à la Maison des arts du Beausset une conférence intitulée *La Crise financière : à qui la faute ?* dans le cadre de la convention conclue entre la ville du Beausset, l'association HARPS et l'académie du Var.

Guy Herrouin a présenté une communication sur la restauration écologique au colloque Liteau Montpellier des 9-11 décembre sur *Science et gouvernance en appui au développement durable de la mer et du littoral*.

Jacques Keriguy, à l'occasion des Rencontres internationales de musique médiévale, a présenté au Thoronet le 25 juillet une conférence sur le *sens du zen*. Le 7 novembre à la Cité internationale universitaire à Paris il a conduit ses auditeurs *À la découverte du Daitoku-ji*.

Yves de Kermel a fait de nombreuses conférences sur le commerce équitable et a participé du 11 au 13 décembre à un colloque à Saint-Tropez sur l'alimentation.

Georges Marblé, le 9 janvier au Collège Peiresc, a évoqué *La Vie d'un lycéen pendant la guerre de 1939-1945*. Le 9 février à La Seyne-sur-Mer il parlait de *L'Histoire de la radioprotection : son évolution au cours du XX^e siècle*. Le 26 novembre, au Relais Peiresc, le sujet était *Des Perles à Pearl Island, le Qatar*.

Antoine Marmottans a participé le 30 octobre au jury du concours d'éloquence du jeune Barreau de Toulon. Le thème cette année était *Toulon et la Marine* et nous avons pu entendre les lauréats lors d'une belle cérémonie à l'Opéra de Toulon.

Rémi Monaque a donné trois conférences sur son héros de l'année, Suffren. Devant l'association du patrimoine tropézien le 19 novembre ; devant les Fils de

la Révolution américaine le 16 décembre au Jockey-club à Paris ; devant la Société française d'histoire maritime à Paris le 17 décembre.

Geneviève Nihoul, avec nostalgie, a dirigé et fait soutenir la dernière thèse de sa carrière, dont je livre le titre à votre sagacité *Développement de méthodes de classification et d'identification d'appareils électriques du secteur résidentiel*.

Lucien Provençal, en juin au Brésil, a donné trois conférences sur l'histoire commune des deux pays dans le cadre de l'année de la France au Brésil.

Jean-Max Tixier avait signalé sa participation à une soirée du réseau Lalan au domaine de la Malherbe à Bormes-les-Mimosas ; il avait également donné le 16 avril une conférence au lycée hôtelier de Toulon *Être écrivain en 2009*.

Yves Vanel a donné trois communications à la section départementale de la Société des poètes et artistes de France : *L'Ecole de Rochefort* ; *L'Unanimité de Jules Romains* ; *Vie et œuvre de Paul Eluard*.

Alain Vignal a été animateur des Journées du Patrimoine à Bandol en septembre et le 6 décembre il a donné à la cathédrale de Toulon une conférence *Jésus et l'Histoire*.

MANIFESTATIONS ET SORTIES DE L'ANNÉE

Le 28 mai, nous étions une cinquantaine, sous la direction de Jean Perreau, à découvrir le musée Ziem à Martigues, le matin, et l'exposition Cézanne-Picasso du musée Granet d'Aix-en-Provence l'après-midi. Succès complet grâce à une organisation parfaite, aux communications préparatoires pendant les trajets faites par Monette Lapras et Jean Perreau, et au beau temps.

Le 18 septembre à l'Opéra de Toulon ce sont huit cents personnes environ qui ont assisté à la promenade historique dans les vieilles places et rues de la ville que nous avions préparée en préambule aux Journées du Patrimoine. Le maire, monsieur Hubert Falco, par sa présence effective et son allocution, a montré son intérêt pour cette manifestation annuelle, qui semble devoir se pérenniser.

Les 8 et 9 octobre nous étions quatre à participer au colloque organisé à l'Institut de France par la Conférence nationale des académies, sur le thème du progrès social. Antoine Marmottans avait fourni la contribution de notre académie, que vous pouvez lire dans le numéro de la revue *Akados* consacré à ce colloque.

Le 3 décembre, sous un ciel inclément cette fois, nous avons fait une nouvelle sortie hors du Var. Le matin nous avons visité le laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer et l'après-midi la villa Kerylos à Beaulieu-sur-Mer, propriété de l'Institut de France. Pendant les trajets nous avons eu les exposés préliminaires d'Henri-Pierre Gervais, Guy Herrouin et Jean Joubert. L'organisation de cette escapade était due à Jean Perreau et Henri-Pierre Gervais.

REMISE DES PRIX

Jacques Keriguy avait une nouvelle fois organisé cette cérémonie qui s'est déroulée le 8 décembre au musée de la Marine devant une quarantaine de personnes.

Le prix du recueil de poésie a été attribué par un jury présidé par Daniel Gisserot à Denis Emorine pour

Lettres à Saïda. Le lauréat empêché au dernier moment n'a pu se déplacer, mais nous devrions le rencontrer à la séance mensuelle d'avril prochain.

André Bérutti a présenté, avec un de ces beaux diaporamas dont il a le secret, l'ouvrage qui a reçu le Prix de l'Académie du Var 2009, à savoir un beau livre de Yann Codou intitulé *Les Églises médiévales du Var*. L'auteur qui était présent a complété la présentation de cet ouvrage très intéressant.

Une réunion amicale et plus informelle a permis de faire mieux connaissance avec cet auteur qui est devenu membre actif non résidant de notre académie comme indiqué ci-dessus.

TABLES RONDES (COLLOQUES)

Selon un rythme qui devient habituel, deux tables rondes (que nous appellerons désormais colloques) ont eu lieu en 2009. Le 3 avril devant une salle Mozart moins remplie qu'à l'habitude, a eu lieu la table ronde *Toulon et son patrimoine, Vieilles places*. Le 27 novembre, devant un public plus nombreux, ce fut le colloque sur *Les chevaliers de Malte, dix siècles d'une existence mouvementée*.

Ces deux journées de conférence ont nécessité un travail considérable de recherche pour la mise au point des exposés, des illustrations qui les accompagnaient et des publications livrées le jour même. On peut constater que moins de cinquante membres de notre académie étaient présents lors de chacune d'elles. Il faudra suivre cet indicateur à l'avenir.

EXPOSITION

Le Salon d'art organisé par Jean Perreau, conservateur des beaux-arts, aidé d'André Bérutti, Michel Colas, Gérard Fagard, Louis Imbert, Dominique Ottavi et quelques autres, s'est tenu pour la première fois dans le très vaste espace du complexe Gérard-Philippe à La Garde.

Les invités étaient les peintres Antoine Fayet et Jacques Guyomar. Jamais autant d'œuvres n'avaient été rassemblées pour ce salon, dont un grand nombre sur le thème proposé du Coudon. Lors du vernissage le maire de La Garde, monsieur Jean-Louis Masson, a été séduit non seulement par les œuvres exposées, mais aussi par le livre sur le général Brosset qui lui a été offert par Geneviève Salkin. À la fin de son discours le maire nous invitait à revenir pour la soixantième édition du salon. Ce sera chose faite en avril prochain.

COMMISSIONS

Neuf séances de commissions spécialisées se sont tenues pendant l'année dans le cadre prestigieux du musée de la Marine, et il faut remercier son conservateur, notre collègue Cristina Baron, de continuer à nous y recevoir. Chaque séance a réuni en moyenne cinquante-deux personnes, dont dix-sept invités et trente-cinq membres de l'académie, qui représentent ainsi les deux tiers du public. Une trentaine de communications ont été faites sur des sujets très variés, le plus souvent réunis autour d'un thème : Saint-Mandrier, les prix Nobel de médecine et des sciences, les prix Nobel de littérature, les énigmes du moi, les écrivains journalistes, les déchets

nucléaires, la musique baroque. Il conviendra de veiller à ce qu'un débat puisse toujours s'instaurer avec le public, puisque c'est l'une des caractéristiques essentielles de ce travail en commissions spécialisées.

La commission d'histoire, dirigée par Bernard Brisou, a tenu deux séances. La commission des sciences dirigée par Henri-Pierre Gervais, s'est réunie à deux reprises. La commission des beaux-arts, animée par Jean Perreau, s'est tenue à deux reprises. La commission de littérature, sous la responsabilité de Philippe Granarolo, s'est réunie trois fois.

Il faut aussi mentionner une autre réunion au musée de la Marine, sur un sujet d'actualité : *Le climat et l'homme : une relation orageuse*, animée par quatre de nos scientifiques. Les discussions sont loin d'être terminées.

SÉANCES PUBLIQUES : LES HEURES

Sous la responsabilité bienveillante d'Antoine Marmottans, neuf conférences publiques ont été données à la salle Mozart. Trois étaient des discours de réception : celui d'Anne Sohler-Meyrueis sur Darwin, réponse d'André Bérutti ; celui de Roland Billault sur le Cheval de Troie, réponse de Pierre Lapras ; celui de Geneviève Nihoul sur Archimède, réponses de Bernard Brisou et Jacques Keriguy.

Les Heures de l'année écoulée ont été suivies en moyenne par cent soixante-six personnes lorsqu'il s'agissait de discours de réception, et de cent vingt-sept personnes pour les autres, dont quatre-vingt-une non-membres de l'académie. Ces conférences constituent, avec la manifestation à l'Opéra, la vitrine de notre académie et nous devons nous appliquer à la rendre attrayante. Le conseil d'administration, à cet effet, fournit son assistance au responsable des Heures.

SÉANCES MENSUELLES

Il y a eu neuf séances mensuelles, une de plus que l'année précédente en janvier, qui ont présenté cent dix-huit poèmes et communications, grâce à soixante-deux orateurs différents, dont quarante-trois avaient déjà pris la parole en 2008. Si trente-trois de nos collègues n'ont parlé qu'une fois au cours de l'année, deux ont parlé six fois, un cinq fois, quatre quatre fois, huit trois fois et quatorze deux fois. Sur les soixante-deux intervenants trente-quatre étaient des membres actifs résidents.

Huit de ces séances du jeudi ont eu lieu à la salle Mozart, celle du mois d'avril s'est déroulée dans le confortable auditorium du complexe Gérard-Philippe à La Garde avant le vernissage du Salon d'art. Vous retrouverez dans le *Bulletin* la quasi-totalité de ces communications avec de nombreuses illustrations, dont certaines en couleur, ce qui permet de conserver sous cette forme la mémoire de nos réunions mensuelles, des Heures et des travaux des commissions.

Le choix des communications en séance mensuelle n'est pas toujours facile et le président et le secrétaire général essayent d'offrir un programme varié, réservant les interventions sur un thème commun au travail des commissions. Il faut que vous nous fassiez part de vos propositions, avec une description en quelques lignes du sujet envisagé, pour que le puzzle puisse s'assembler.

Le vingt-deux janvier a eu lieu l'assemblée générale, comportant le rapport moral présenté par le secrétaire général André Bérutti et le rapport financier présenté par moi-même exerçant alors les fonctions de trésorier. Ces deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres actifs résidents ont ensuite voté pour élire au conseil d'administration Monique Broussais, Jean-Yves Bry, Philippe Deverre, Henri-Pierre Gervais, Jacques Keriguy, Jean-Paul Meyrueis. Le conseil d'administration a ensuite élu son bureau, la présidence étant assurée par Jean-Paul Meyrueis, le secrétariat et la vice-présidence par Jean-Yves Bry et les fonctions de trésorier par François Goudard.

À l'issue de l'assemblée générale nous sommes allés au Cercle naval pour le repas traditionnel.

CONCLUSION

La longueur de ce rapport suffit à faire comprendre que l'année 2009 a été active, très active, certains allant jusqu'à dire trop active. C'est peut-être le moment de parler d'une équipe dont le travail doit être mis en lumière, parce qu'avec discrétion et efficacité elle a su rendre plus vivantes toutes nos séances. Je veux bien sûr parler des responsables des projections, qui sont maintenant au nombre de quatre : Geneviève Nihoul, Anne Sohler-Meyrueis, André Bérutti et Maurice Taxil.

Vous aurez remarqué que mon propos contenait quelques éléments statistiques, qui ont pu être rassemblés grâce au travail constant de notre secrétaire des séances, Monique Broussais. Certains ont pu ressentir une gêne ou un agacement en la voyant pointer les présents et par voie de conséquence les absents. Il ne s'agit pas d'assouvir une nostalgie scolaire en distribuant des bons points aux assidus et des blâmes aux autres, mais seulement de se faire une idée plus précise de la façon dont nos travaux sont suivis. Sans tomber dans le culte de l'indice de fréquentation, ces données peuvent aider à orienter nos futures prestations.

L'étude des présences a permis d'apprendre qu'en 2009 cinquante-huit de nos cent membres associés n'avaient assisté à aucune séance. Cette majorité terriblement silencieuse ne peut que nous interpeller : comment réveiller le goût de partager nos travaux ? Vaste programme aurait dit un certain général. N'ayant pas de solution miracle à proposer, je me contenterai de vous lire les dix commandements de l'académie du Var, texte publié dans le *Bulletin* 1996, page 185, sous la signature de Marguerite Casanova, autoproclamée *membre associé fainéant*.

Rapport financier pour l'année 2009

François GOUDARD, trésorier

1. Contrôle des comptes

Le contrôle des comptes de l'année 2009 a été effectué, le 21 janvier 2010, par M. le Contrôleur général Yves ARTRU, mandaté par le président pour exercer les fonctions dévolues au commissaire aux comptes.

Il a certifié sans réserve que les comptes annuels ont été régulièrement tenus et sont sincères et qu'ils donnent une image exacte du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Les vérifications auxquelles il a procédé n'ont fait apparaître aucune anomalie.

2. Résultats comptables

Compte de résultat

CHARGES	2008	2009
Frais généraux	6 850,65	7 114,37
Loyer, assurance, nettoyage	2 762,44	3 100,95
Impression et diffusion du Bulletin	12 867,05	12 034,08
Publications	8 541,88	10 879,74
Prix de l'académie du Var	2 300,00	1 586,66
Achat de matériel	679,70	988,66
Frais de réception et déplacements	248,02	
Frais financiers	31,67	57,01
Provision pour dépréciation	1 861,21	
TOTAL DES CHARGES	36 142,62	35 761,47
PRODUITS	2008	2009
Cotisations, droit de chancellerie	7 890,00	9 095,00
Ventes de publications	8 056,95	7 154,79
Subvention Conseil général	14 000,00	10 000,00
Subvention mairie de Toulon	7 450,00	8 500,00
Subvention Communauté TPM	1 500,00	1 500,00
Subvention ministère de la Culture	1 000,00	1 500,00
Produits financiers	76,02	10,61
Produits exceptionnels	78,13	1 010,68
Produits sur exercice antérieur	41,41	7,92
Reprise sur provision 2008		1 861,21
TOTAL PRODUITS	40 092,51	40 640,21
RÉSULTAT	3 949,89	4 878, 74

Bilan

ACTIF	2008	2009
Créance Conseil général	14 000,00	
Compte courant	1 378,49	2 300,24
Compte livret CNE	553,17	563,78
Compte titres	23 546,11	38 055,43
Provision dépréciation titres (2008)	-1 861,21	
TOTAUX	37 616,56	40 919,45
PASSIF	2008	2009
Report à nouveau	31 930,56	35 880,45
Résultat 2008	3 949,89	
Résultat 2009	4 878,74	
Dettes	1 736,11	160,26
TOTAUX	37 616,56	40 919,45

3. Commentaires

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 4 878,74 Euros ; ce résultat a été obtenu grâce à la maîtrise des dépenses courantes et à une rentrée plus importante des cotisations à la suite de l'installation d'une version plus performante du logiciel comptable.

En 2009, les subventions reçues se montent à 21 500,00 € contre 23 950,00 € en 2008 (réduction du Conseil général, augmentation de la mairie de Toulon et du ministère de la Culture).

Les ressources propres de l'académie (cotisations et ventes) représentent, comme l'an dernier, 40 % des produits courants.

Au bilan, l'actif de l'académie est de 40 919,45 €, ce qui correspond à un peu plus d'une année de charges, conformément au souhait du conseil d'administration et à l'objectif recommandé aux associations reconnues d'Utilité publique.

4. Budget prévisionnel et cotisations 2010 et 2011

Le budget prévisionnel a été adopté par le conseil d'administration du 21 septembre 2009. Il affiche l'ambition de rechercher des financeurs privés — par le biais du mécénat — pour pallier la diminution des financements publics. Dans ce contexte, il est proposé, tout en maintenant le montant de la cotisation pour 2010 à 60 €, de prévoir son augmentation à 70 € en 2011 (C.A. du 18/01/2010).

Budget prévisionnel 2010

DÉPENSES	en €	RECETTES	en €
Frais généraux	9 500,00	Cotisation et dons	9 750,00
Impression <i>Bulletin</i>	10 000,00	Ventes de publications	4 300,00
Frais d'envoi <i>Bulletin</i>	4 500,00	Subventions Conseil général	10 000,00
Impression des actes d'une table ronde	2 600,00	Ville de Toulon	8 000,00
Edition 4 ^e volume Patrimoine toulonnais	7 000,00	TPM	2 000,00
Organisation du Salon d'art	900,00	Ministère de la culture	1 500,00
Prix de l'académie du Var	1 500,00	Mécénat	4 000,00
Vidéo et « divers » Opéra	1 650,00		
Travaux siège de l'académie	1 850,00		
Frais financiers	50,00		
TOTAL	39 550,00	TOTAL	39 550,00

TROISIÈME PARTIE

Liste détaillée des membres
de l'académie du Var
et des organismes destinataires
du *Bulletin*

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2010

MEMBRES

MEMBRES DE DROIT : les présidents honoraires Bernard BRISOU, Bernard BROUSSOLLE, Jean GUILLOU, Antoine MARMOTTANS, Pierre NAVARRANNE.

MEMBRES TITULAIRES (ÉLUS) : Claude ARATA, Monique BROUSSAIS, Jean-Yves BRY, Michel COLAS, Philippe DEVERRE, Henri-Pierre GERVAIS, Philippe GRANAROLO, Jacques KERIGUY, Jean-Paul MEYRUEIS, Jean PERREAU.

MEMBRES COOPTÉS : André BÉRUTTI, Daniel GISSEROT, Pierre LAPRAS, Geneviève NIHOUL, Raoul SILVESTRO, Yves STALLONI, Robert VERSAILLES.

BUREAU STATUTAIRE

Président : Jean-Paul MEYRUEIS.

Vice-président et secrétaire général : Jean-Yves BRY.

Secrétaire général adjoint : André BÉRUTTI.

Secrétaire des séances, archiviste : Monique BROUSSAIS.

Trésorier : Michel COLAS.

Bibliothécaire : Claude ARATA.

Conservateur des beaux-arts : Jean PERREAU.

DÉLÉGATIONS

Ordonnateur des Heures : Antoine MARMOTTANS.

Commissaire aux comptes : Yves ARTRU.

Directeur du Bulletin : Jacques KERIGUY.

Chancellerie : Raoul SILVESTRO.

Relations publiques : Jacques KERIGUY.

Communication : André BÉRUTTI.

Moyens audiovisuels : Geneviève NIHOUL.

Informatique et Internet : Philippe DEVERRE, Robert VERSAILLES.

COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Histoire et archéologie : Bernard BRISOU.

Sciences : Henri-Pierre GERVAIS.

Littérature : Philippe GRANAROLO.

Beaux-arts et présidence du comité du Salon : Jean PERREAU.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Coordinateur des prix : Jacques KERIGUY.

Président du jury de poésie : Daniel GISSEROT.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDANTS

(dans l'ordre des numéros de fauteuil, au 1^{er} janvier 2010)

1	KERIGUY, Jacques	18	SOHIER-MEYRUEIS, Anne	35	GISSEROT, Daniel
2	ROUBERT, Pierre	19	JAUFFRET, Gabriel	36	GERVAIS, Henri-Pierre
3	LACROIX, Armand	20	ROBILLARD, Serge	37	ANDRÉANI, Isabelle
4	DEVERRE, Philippe	21	PERREAU, Jean	38	GRANAROLO, Philippe
5	MARBLÉ, Georges	22	BÉRUTTI, André	39	HUILLE, Jean-Marie
6	GUILLOU, Jean	23	GOUTX, Pierre	40	PICANO, Jean
7	JOUBERT, Jean	24	LAPRAS, Pierre	41	MAROT DE LASSAUZAIE, Éléonore
8	PROSPERINI, Christian	25	BRISOU, Bernard	42	TALBOUTIER, Paul
9	STALLONI, Yves	26	BRUN, Pierre	43	ARATA, Claude
10	BOIS, Paul	27	ISSALÈNE, Any	44	NAVARRANNE, Pierre
11	MAZÔ, Nicole	28	STREIFF, René	45	BARJON, Philippe
12	GOUDARD, François	29	SILVESTRO, Raoul	46	VACANT
13	CROS, Bernard	30	AMANN, Dominique	47	BROUSSOLLE, Bernard
14	COLAS, Michel	31	NIHOUL, Geneviève	48	TAXIL, Maurice
15	ARTRU, Yves	32	PROVENÇAL, Lucien	49	LEROY, André
16	MARMOTTANS, Antoine	33	BRY, Jean-Yves	50	BROUSSAIS, Monique
17	MEYRUEIS, Jean-Paul	34	BILLAULT, Roland		

LISTE GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES ÉLUS

au 1^{er} janvier 2010

Les caractères romains désignent les membres actifs résidants (sans astérisque), les membres actifs non résidants (un astérisque), les membres d'honneur ou émérites (deux astérisques), et les caractères italiques, les membres associés (sans astérisque) ou les correspondants étrangers (un astérisque). L'année d'admission dans la catégorie est rappelée en tête de chaque nom pour faciliter les entrées dans les tables détaillées par catégorie.

1992	Agulhon, M. **	2008	Cros, B.
2003	Amann, D.	2005	Curnier-Laroche F.
1985	Amelinckx, F. *	2006	Cyrułnik, B.
2002	Amprimoz, F.-X.	2002	Damgaard, F.
1978	Andréani, I.	1990	Dassé, Th. *
1971	Antier, J.-J. *	1996	Dauphiné, J.
2007	Antolini, A.	2006	Dautemer M.
2001	Arata, C.	1996	Delaforge, G.
2003	Artru, Y.	2009	Delplanque P.
1984	Astoin, M.	1972	Dessane, S.
1993	Aubry, J-P.	2002	Deverre, P.
1992	Azéma-Audoïn, M.	1993	Dospinescu, V. *
2003	Babeix, C.	2004	Dussert-Vidalet, R.
2004	Barjon, P.	2009	Emorine D. *
2007	Baron, C.	1970	Escoffier, R.
1993	Bautier, R.-H. **	1991	Eydoux, P.
2007	Béneventi, R.	1995	Fagard, G.
2006	Bérutti A.	1972	Fave-Faber, F.
2005	Bévérini J.-N.	1975	Ferlay
2007	Billault, R.	2002	Ferrier, H.-C. *
1997	Bitossi, A.	1996	Forêt, J.-P.
2003	Blanchet, P. **	1972	François, A.
1988	Blot, C. *	2002	François, H.
1993	Bois, P.	2003	Gaillard, B.
2008	Borrély, A. **	1987	Galfré, Ch. **
1994	Bots, J.-A.-W *	2002	Gao Xing Jan **
1999	Boulenger, J.-M.-H.	1999	Geffroy, M.
2006	Bourguet M.	2001	Georgelin, Y. *
1995	Boyer, P. *	2003	Gervais, H.-P.
1968	Boyer, R.	2005	Giannoni R.
1997	Bracco, J.	2008	Giraud A. *
1999	Brichon, G.	2004	Gisserot, D.
1994	Brisou, B.	1999	Gorenc, M.
2003	Broussais, M.	2005	Goudard, F.
1989	Broussolle, B.	1996	Goutx, P.
2000	Brüe, R.	2002	Granarolo, P.
2001	Brun, P.	1979	Guillou, J.
2006	Bry, J.-Y.	2008	Guiol, J.-P. **
2006	Buffe P.	2002	Guittard, G.-H.
1996	Buti, G.	1995	Habi, T. *
1989	Carli, E. **	2007	Hadida, A.
1985	Castel, J.-G. *	2009	Hameau Ph.
2007	Cesari, C.	2003	Hardy, C.-N.
2001	Chailleux, L.-C.	1990	Hattendorf, J.-B. *
2006	Charriez J.-M.	2003	Hautcœur, J.-L. *
1999	Cluzel, P.	1984	Hautot, A. *
2009	Codou Y. *	2006	Hazard C.
2004	Colas, M.	2004	Heger, M.
1997	Constant, E.	2003	Heinemann, C.
2001	Creissel, L.	2003	Herrouin, G.

- 2006 *Hogart A.*
1999 *Huille, J.-M.*
2000 *Imbert, L.*
1983 *Issalène, A.*
1985 *Jaffé, D. **
2003 *Jan, P.-A.*
2004 *Jauffret, G.*
1991 *Jean, M. ***
1966 *Joubert, J.*
1996 *Julien, L.*
2003 *Keriguy, J.*
2005 *Kermel, Y. de*
2005 *Lachard, J.*
2000 *Lacroix, A.*
1990 *Lagarde, G.*
2005 *Langlois, C. ***
1990 *Lanxade, J. **
2003 *Lapras, P.*
2008 *Lapras S.*
2006 *Lasserre, P.*
1980 *Le Bellegou-Béghin, G.*
2003 *Le Vot, J.*
2008 *Ledoyer, G.***
2005 *Lefroid, L. ***
1988 *Leroy, A.*
1995 *Lougovoy, C.*
2002 *Lumley, H. de ***
1990 *MacMahan, I. **
1996 *Magnan de Bornier, J.*
2009 *Malfré-Berutti M.*
2001 *Marblé, G.*
2004 *Marchioni, J.*
1993 *Marmottans, A.*
2003 *Marot de Lassauzaie J.-É.*
1990 *Matanga, D. **
2004 *Mathey, J.-M.*
2005 *Maushart E.*
1995 *Mazô, N.*
2003 *Meyrueis, J.-P.*
2009 *Michéo J.-L.*
1995 *Miège J.-L. **
2002 *Monaque, R.*
2007 *Montpellier, J.*
1977 *Moustiers, P. ***
1990 *Navarranne, P.*
1988 *Neiryneck, J. **
2007 *Nihoul, G.*
1994 *Orlov, O. **
2002 *Ottavi, D.*
2005 *Paecht, A.*
1976 *Pedinielli, L. ***
- 2005 *Perreau, J.*
2003 *Perruchio, P. ***
1989 *Picano, J.-P.*
2008 *Pillet M.-A.*
2003 *Pinelli, G. ***
2005 *Prosperini, C.*
2005 *Provençal, L.*
1998 *Rainero, R.-H. **
1991 *Rebecq, M.*
1993 *Reboul, R. **
2009 *Renaud, J.*
1990 *Ribot, H.*
1988 *Ricatte, R.-A.*
1987 *Rizza, C. **
1998 *Robillard, S.*
1990 *Rodger, N.-A.-M. **
1990 *Roubert, P.*
1987 *Saint-Martin, Y. ***
2004 *Saint-Steban, P. de ***
1991 *Saint-Victor, H. de*
1991 *Salini, S.*
1996 *Salkin, G.*
1998 *Samb, D. **
2003 *Sanchez-Pansart, J.*
2008 *Sebah P.*
1993 *Silvestro, R.*
1980 *Smets-Hennekinne, M. **
2007 *Sohier-Meyrueis, A.*
1985 *Souville, G. **
2003 *Stalloni, Y.*
2002 *Steil, M.*
1991 *Streiff, R.*
1999 *Talboutier, P.*
2008 *Taxil, M.*
1973 *Tiscornia, H.*
2006 *Tobazéon R.*
1994 *Trinh Xuan Thuan **
2008 *Trucy F.*
2002 *Turc, P.*
2007 *Ughetto, A.*
2003 *Vanel, Y.*
1987 *Vergé-Franceschi, M. **
2005 *Vernet J.-L.*
2002 *Vernier, O.*
2008 *Versailles R.*
2002 *Vignal, A.*
1998 *Villain-Gandossi, C. **
1999 *Zunino-Gérard, E. **

LISTE DÉTAILLÉE DES MEMBRES PAR CATÉGORIES

(à jour au 1^{er} janvier 2010)

MEMBRES D'HONNEUR

1992

Maurice AGULHON, professeur émérite au Collège de France, agrégé de l'Université, docteur ès lettres.
6 rue Victor-Hugo, 30400 Villeneuve-lès-Avignon.
Tél. 04 90 25 17 07.

1993

Robert-Henri BAUTIER, membre de l'Institut, archiviste-paléographe, docteur ès lettres.
13 rue de Sévigné, 75004 Paris.
Tél. 01 48 87 23 38.

2002

GAO XING JIAN, prix Nobel de littérature.
Bâtiment 11C, 1 rue de la Noue, 93170 Bagnolet.
Henry DE LUMLEY, professeur de paléontologie humaine.
1 rue René-Panhard, 75013 Paris.

MEMBRES ÉMÉRITES

1991

Maurice JEAN, ancien directeur honoraire de collège, président honoraire de la société des Amis du Vieux-Toulon.
Le Val d'Azur, 213 rue François-Paul,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 23 68 83.
Membre associé en 1978, membre actif en 1987.

2002

Gabriel PINELLI, colonel (H) des troupes de Marine.
La Frégate, 23 avenue de la Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 22 88.
Membre actif résidant en 1990.

2003

Pierre PERRUCHIO, ancien professeur de chirurgie appliquée à la Marine, ancien adjoint au maire de Toulon (affaires culturelles).
L'Armorial, impasse Dutasta, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 26 90.
Membre actif résidant en 1985.

Paul BLANCHET, poète.
Foyer *Les Tamaris*, avenue de la Coupiane,
83160 la Valette-du-Var.
Tél. 04 94 20 41 35.
Membre actif résidant en 1986.

2004

Pierre de SAINT-STEBAN, commissaire général de 1^{re} classe de la Marine (c.r.).
729 avenue Général-Weygand, 83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 93 61.
Membre actif résidant en 1981.

Laurent PEDINIELLI, membre correspondant de l'académie de chirurgie.

1672 avenue Joseph-Louis-Ortolan, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 27 22 10.

Membre actif résidant en 1976.

Yves SAINT-MARTIN, docteur ès lettres, agrégé de l'Université (histoire), ancien professeur au Prytanée militaire.

Résidence Orpée, 53 boulevard Pompidou-Beaulieu,
14000 Caen.

Membre actif résidant en 1987.

Charles GALFRÉ, rédacteur en chef de *Var-Matin République*.

Le Sampolo II, rue Victor-Reymonenq,
83200 Toulon.

Tél. 04 94 89 34 88.

Membre actif résidant en 1987.

2005

Claude LANGLOIS, commissaire général de première classe de la Marine (c.r.).

Les Ibis, 57 avenue Édouard-Le-Bellegou,
83000 Toulon.

Tél. 04 94 36 05 69.

Membre associé en 1989.

Membre actif résidant en 1991.

Louis LEFROID, docteur en économie et administration des entreprises, écrivain.

87 rue Coulmier, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 92 72 20.

Membre associé en 1987, membre actif en 1992, membre actif non résidant en 1998.

2007

Pierre MOUSTIERS, cinéaste, écrivain.

92 avenue Jean-Baptiste Ivaldi,
83500 La Seyne-sur-Mer.

Tél. 4 94 36 29 36.

Membre actif en 1977.

Emmanuel CARLI, commissaire général de la Marine (c.r.).

519 avenue Ernest-Roler, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 22 21 97.

Mél. : carli.emmanuel@wanadoo.fr

Membre actif en 1989.

2008

Georges LEDOYER, colonel de l'Armée de l'air (H).

57 boulevard Bianchi, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 92 82 71.

Membre actif résidant en 1988.

Jean-Pierre GUIOL, ingénieur des Arts et Métiers (Aix-en-Provence).

La Tourelle, 95 boulevard des Hirondelles,
83150 Bandol.

Tél. 04 94 32 31 02.

Mél. : jean-pierre.guiol@wanadoo.fr

Membre actif résidant en 2000.

André BORRÉLY, prêtre orthodoxe, théologie, ancien professeur certifié de philosophie de l'enseignement public.

Le Mas de Pépiole.
83140 Six-Fours-les-Plages.
Tél. 04 94 63 01 24.
Mél. : p.andre.borrely@wanadoo.fr
Membre actif résidant en 1989.

MEMBRES BIENFAITEURS

— M. Hubert FALCO, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants, maire de Toulon.
— M. Hugues PARANT, préfet du Var.
— M. Horace LANFRANCHI, président du conseil général du Var.
— M. le vice-amiral d'escadre Yann TAINGUY, préfet maritime.
— M. le commissaire général de la Marine Benoît BOUCHET.

MEMBRES ACTIFS RÉSIDANTS

1966

Jean JOUBERT, docteur en droit, ancien conservateur régional des Bâtiments de France, Centre des Monuments nationaux, Paris.
La Tour d'Ivoire, place Horace-Cristol,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 32 69.
Membre associé en 1963.

1978

Isabelle ANDRÉANI, de l'Opéra, professeur d'art lyrique.
Le Médicis, rue Édouard-Latil, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 44 38.
Membre associé en 1974.

1979

Jean GUILLOU, vice-amiral d'escadre (c.r.), président honoraire.
La Chersonèse d'Or, avenue Lieutaud prolongée,
La Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 55 32.
Membre associé en 1978.

1983

Any ISSALÈNE ; poétesse.
128 avenue de la République, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 76 03.
Membre associé en 1972.

1988

André LEROY, ancien administrateur de l'INSEE.
304 avenue de la République, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 24 24 45.
Membre associé en 1968.

1989

Bernard BROUSSOLLE, médecin général inspecteur (c.r.), président honoraire.
Villa La Chanterelle, 847 littoral Frédéric-Mistral,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 62 84.
Mél. : bernard.broussolle@wanadoo.fr
Membre associé en 1985.

Jean-Pierre PICANO, docteur ès lettres.
18 hameau de Faveyrolles, 83190 Ollioules.
Tél. 04 94 62 13 56.
Mél. : jean.picano@wanadoo.fr
Membre associé en 1982.

1990

Pierre ROUBERT, ancien directeur de groupe scolaire ; histoire, littérature.
92 boulevard Maréchal-Joffre, 83100 Toulon.
Tél. 04 94 36 28 01.
Membre associé en 1987.
Pierre NAVARRANNE, ancien professeur de médecine (Marine), neuropsychiatre, président honoraire.
La Coustourelle, 29 chemin de Saint-Marc,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 47 67.
Membre associé en 1988.

1991

René STREIFF, professeur certifié d'histoire et de géographie ; poète.
Clos Jean, 1 rue Marc-Saint-Hilaire,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 24 38 94.
Membre associé en 1981.

1993

Raoul SILVESTRO, ingénieur en chef des études et techniques d'armement (H).
Les Floralties E, chemin des Gais-Coteaux,
83190 Ollioules.
Tél. 04 94 63 37 31.
Membre associé en 1980.

Paul BOIS, docteur en médecine. ; histoire maritime et coloniale.

L'Éolienne C1, boulevard de la Martille,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 50 48.
Mél. : paul.bois1@wanadoo.fr
Membre associé en 1989.

Antoine MARMOTTANS, ancien anesthésiste-réanimateur des hôpitaux, vice-président de la société des Amis du Vieux-Toulon, président honoraire.

Le Nautique, 35 rue Suffren, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 22 06.
Membre associé en 1992.

1994

Bernard BRISOU, médecin général inspecteur (c.r.), membre de l'académie de marine, président honoraire.
Bételgeuse 1, 413 avenue Jacques-Cartier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 18 68.
Mél. : brisou.bernard@wanadoo.fr
Membre actif non résidant en 1983.

1995

Nicole MAZÔ, docteur en histoire.
1397 B Vieux-Chemin-de-Sainte-Musse,
83100 Toulon.
Tél. 04 94 20 63 21.
Mél. : ndarne@yahoo.fr
Membre associé en 1990.

1996

Pierre GOUTX, ancien chirurgien orthopédiste, ancien conseiller général du Var.
93 boulevard Toucas, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 03 12.
Membre associé en 1991.

1998

Serge ROBILLARD, agrégé de l'Université (allemand).
7 rue d'Antrechaus, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 68 94.
Membre associé en 1995.

1999

Paul TALBOUTIER, ingénieur de l'École polytechnique, ingénieur général de l'Armement (c.r.).
L'Éolienne, boulevard de la Martille,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 36 12 34.
Mél. : talboutier.paul@neuf.fr
Membre associé en 1991.

Jean-Marie HUILLE, commissaire général de la Marine (c.r.).
Bételgeuse 3, 413 avenue Jacques-Cartier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 25 92.
Mél. : jm.huille@orange.fr
Membre associé en 1992.

2000

Armand LACROIX, ancien des FFL, numismate.
Villa Clair Logis, 422 A route du Colombier,
83760 Le Revest-les-Eaux.
Tél. 04 94 98 91 22.
Membre associé en 1991.

2001

Georges MARBLÉ, pharmacien-chimiste chef des services h. c. (c.r.), radio-biologiste.
Jardin de l'Olympe, chemin de la Majourane,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 91 02 15.
Mél. : marbleg@hotmail.fr
Membre associé en 1997.

Claude ARATA, vice-amiral (c.r.).
Le Kallisté D, 267 boulevard Charles-Barnier,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 22 48 62.
Mél. : claude.arata@wanadoo.fr
Membre associé en 1996.

Pierre BRUN, contre-amiral (c.r.), historien du vitrail.
Le Gounod A, avenue de Lattre-de-Tassigny,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 04 20.
Mél. : brun.p@wanadoo.fr
Membre associé en 1993.

2002

Philippe DEVERRE, contre-amiral (c.r.).
1341 avenue de la Résistance, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 94 69.
Mél. : philippedeverre@free.fr
Membre associé en 2000.

Philippe GRANAROLO, docteur d'état ès lettres, agrégé de l'Université (philosophie).
Les Restanques du Thouar,
79 rue des Mûriers, 83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 76 73.
Mél. : philippe.granarolo@neuf.fr
Membre associé en 1994.

2003

Monique BROUSSAIS, ancien professeur des écoles ; histoire de l'enseignement, histoire régionale.
Villa Provalsa, 135 route des Combes,
83210 Solliès-Ville.
Tél. 04 94 28 82 03.
Mél. : monique.broussais@free.fr
Membre associé en 1998.

Pierre LAPRAS, docteur en médecine, ancien ophtalmologiste.
La Gaminerie, Vieux-Chemin-des-Pomets,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 91 56 69.
Mél. : pierre.lapras@wanadoo.fr
Membre associé en 1999.

Yves ARTRU, contrôleur général des armées (c.r.) ; histoire, économie.
Le Côte-d'Azur, 1 quai Belle-Rive, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 16 07 74.
Mél. : artru@orange.fr
Membre associé en 2000.

Yves STALLONI, docteur ès lettres, agrégé de l'Université (lettres modernes), ancien professeur de chaire supérieure.
673 corniche Marius-Escartefigue, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 92 87 97 et 06 63 13 02 38.
Mél. : yves.stal@wanadoo.fr
Membre associé en 2000.

Jacques KERIGUY, ancien conservateur général de bibliothèque ; littérature.
2 impasse des Grillons, 83400 Hyères.
Tél. 04 94 38 57 38 et 06 18 73 46 44.
Mél. : keriguy@aol.com
Membre associé en 2001.

Jean-Paul MEYRUEIS, ancien professeur de chirurgie orthopédique et de chirurgie appliquée à la Marine, président.
64 rue de Metz 83200 Toulon.
Tél. 04 94 20 33 70.
Mél. : jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr
Membre associé en 2002.

Dominique AMANN, capitaine de frégate (H), docteur en psychologie ; acoustique musicale.
Le Paradou E, 166 avenue Georges-Leygues,
83100 Toulon.
Tél. 09 64 20 42 37.
Mél. : amann-dominique@orange.fr
Membre associé en 2000.

2004

Philippe BARJON, conseil en informatique ; histoire.
Allée Bale-Nuée, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 06 11 80 65 39.
Mél. : phb83@free.fr
Membre associé en 1997.

Daniel GISSEROT, médecin général (2^e S.), ancien professeur de radiologie du service de santé des armées ; poète.
349 boulevard Amiral-de-Grasse, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 62 31 95.
Mél. : dgisserot@sfr.fr
Membre associé en 2002.

Gabriel JAUFFRET, journaliste, écrivain.
190 boulevard des Lauriers-Roses,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 06 76 05 73 09 et 04 94 94 46 92.
Membre associé en 1996.

Michel COLAS, ingénieur de l'École nationale des ponts et chaussées, ingénieur général des travaux maritimes (c.r.).

214 B chemin Pierre-Vezzoso, 83190 Ollioules.

Tél. 04 94 63 28 42.

Mél. : michelcolas83@orange.fr

Membre associé en 1998.

Henri-Pierre GERVAIS, ancien élève de l'ENS, docteur ès sciences.

167 impasse des Myrtes,

83230 Bormes-les-Mimosas.

Tél. 04 94 71 80 96.

Mél. : henri-pierre.gervais@wanadoo.fr

Membre associé en 2003.

2005

Lucien PROVENÇAL, capitaine de vaisseau (H) ; histoire.

51 rue Félix-Cléry, 83500 La Seyne-sur-Mer.

Tél. 04 94 94 94 28.

Mél. : lucien.provençal@orange.fr

Membre associé en 2001.

Christian PROSPÉRINI, ancien principal de collège ; professeur certifié d'histoire.

5 rue Alexandre-Charner, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 61 32 00 et 06 11 59 42 49.

Mél. : prosperini.christian@neuf.fr

Membre associé en 2002.

Jean PERREAU, expert en peinture, historien de l'art.

34 avenue des Fleurs, 83100 Toulon.

Tél. 04 94 27 16 09.

Mél. : perreaujean@aol.com

Membre associé en 2004.

2006

André BÉRUTTI, ancien professeur agrégé du service de santé des Armées, ancien chirurgien urologue.

17 boulevard Eugène-Pelletan, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 03 26 21.

Mél. : berutti.andre@neuf.fr

Membre associé en 2005.

Jean-Yves BRY, avocat honoraire.

Le Castel des Fées, 175 rue Muiron, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 42 04 63.

Mél. : jybry83@orange.fr

Membre associé en 2005.

2007

Roland BILLAULT, agrégé de l'Université (lettres classiques), ancien professeur de chaire supérieure.

18 rue Chaulieu, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 41 73 52.

Membre associé en 2005.

Geneviève NIHOUL, ancienne élève de l'ENS, docteur ès sciences, professeur émérite des universités.

L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 La Garde.

Tél. 04 94 75 07 89.

Mél. : genevieve.nihoul@wanadoo.fr

Membre associé en 2005.

Anne SOHIER-MEYRUEIS, agrégée de l'université (sciences naturelles, géologie).

64 rue de Metz, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 20 33 70.

Mél. : jean-paul.meyrueis@wanadoo.fr

Membre associé en 2004.

2008

Bernard CROS, ingénieur en chef des études et techniques des travaux maritimes (e.r.).

Résidence *Bonaparte*, 183 rue Arcole,

83110 Sanary-sur-Mer.

Tél. 04 94 74 27 97.

Mél. : e.cros.sanary@wanadoo.fr

Membre associé en 1987.

Maurice TAXIL, ingénieur général des Ponts et Chaussées.

L'Éolienne C1, boulevard de la Martille,

83000 Toulon.

Tél. 04 94 46 05 48.

Mél. : maurice.taxil@wanadoo.fr

Membre associé en 1997.

2009

François GOUDARD, préfet honoraire.

43 rue Jean-Cocteau, 83130 La Garde.

Tél. 04 94 75 29 77.

Mél. : francois.goudard@wanadoo.fr

Membre associé en 2005

Jocelyne-Éléonore MAROT DE LASSAUZAIE, docteur ès lettres ; écrivain.

9 rue Dumont d'Urville, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 62 53 11.

Mél. : j.eleonore.m@orange.fr

Membre associé en 2003

MEMBRES ACTIFS NON RÉSIDANTS

1971

Jean-Jacques ANTIER, écrivain ; histoire maritime.

8 avenue de l'Estérel, Super-Cannes, 06400 Cannes.

Tél. 04 93 38 13 79.

Membre associé en 1963.

1985

Georges SOUVILLE, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, d'agriculture, des arts et belles-lettres d'Aix, directeur de recherches au CNRS.

Le Salvator B, chemin des Trois-Moulins,

13100 Aix-en-Provence.

Tél. 04 42 23 20 76.

Mél. : angeo.souville@hotmail.fr

Membre associé en 1981.

Jean-Gabriel CASTEL, professeur de droit international public et privé.

833387 4th line RR#5, Orangeville Ontano L9W

2Z2 Canada.

Mél. : jgcastel@sympatico.ca

1987

Michel VERGÉ-FRANCESCHI, docteur en histoire, professeur des universités.

13 rue d'Arcole, 75004 Paris.

Tél. 01 56 24 24 04.

1988

Claude BLOT, docteur ès sciences, ancien directeur de recherches à l'ORSTOM.

Villa Mariette, 112 impasse des Mésanges,

83210 La Farlède.

Tél. 04 94 48 42 03.

1990

Thierry DASSÉ, prêtre.

344 boulevard Maréchal-Joffre, 83100 Toulon.
Jacques LANXADE, ambassadeur de France, amiral (c.r.).
41 rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.
Tél. 01 46 33 39 05.

1993

Edmond REBOUL, médecin général (c.r.), président honoraire de l'académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, ancien président de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.

La vigne à Goulou, 27 avenue des Combes,
30120 le Vigan.
Tél. 06 08 28 84 32.
Mél. : edmondeboul@interpoete.com
Membre associé en 1975

1995

Jean-Louis MIÈGE, ancien professeur des universités, membre de l'académie des sciences d'outre-mer et de l'académie de Belgique.

161 rue des Landes de Terrefort, 49400 Saumur.
Tél. 02 41 40 49 90.

Christiane VILLAIN-GANDOSSI, docteur ès lettres, directeur de recherche au CNRS.

3B1 quai d'honneur, Port-Frioul, 13001 Marseille.
Tél. 04 91 59 09 28.
Mél. : cvgandossi@wanadoo.fr

1999

Éliane ZUNINO-GÉRARD ; poétesse.

Résidence *Devant-Ville*, 13390 Auriol.
Les Baraques, 07160 Saint-Barthélemy-le-Meil.
Membre associé en 1992.

2001

Yvon-Paul-Marie GEORGELIN, docteur ès sciences, astronome.

24 boulevard Pibouleau, 13012 Marseille.
Tél. bureau : 04 95 04 41 28.
Tél. domicile : 04 91 61 39 99.
Mél. : yvon.georgelin@oamp.fr

2002

Henri-Charles FERRIER, ingénieur, conseiller en informatique.

Villa *Le Barachois*, 7 rue des Tamaris,
34820 Teyran.
Tél. 04 67 87 50 30.
Mél. : henri-charles.ferrier@wanadoo.fr
Membre associé en 1997.

Jean-Louis HAUTCOEUR, ingénieur de l'École polytechnique, ancien directeur de banque.

Résidence Lamalgue-Sainte-Marie,
chemin Paul-Gayraud, 83000 Toulon.
ou : 6 bis rue de l'Abbaye, 75006 Paris.
Tél. 04 94 46 27 10 et 01 43 26 14 32.
Mél. : jlhautcoeur@wanadoo.fr

2008

Albert GIRAUD, ancien président de l'académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres d'Aix, historien de la Provence.

Espace Forbin, 6 rue Condorcet,
13100 Aix-en-Provence
Tél. 04 42 63 26 43
Mél. : giraudalbert@wanadoo.fr

2009

Denis EMORINE, écrivain, poète.

5 impasse des Erables, 68440 Landser
Tél. 06 11 86 21 33

Yann CODOU, docteur ès lettres, maître de conférences à l'université de Nice.

5 avenue du Mont Alban 06300
Tél. 06 13 07 26 50

MEMBRES ASSOCIÉS

1968

Raymond BOYER, chanoine honoraire, ancien directeur du Centre de documentation archéologique du Var.

2 rue Notre-Dame-du-Peuple, 83300 Draguignan.
Tél. 04 94 68 87 97.

1970

Roger ESCOFFIER, artiste peintre.

1465 littoral Frédéric-Mistral, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 35 69 61.
Mél : escoffier.roger@yahoo.fr

1972

Solange DESSANE, ancien professeur au Conservatoire national de région de musique de Toulon.

17 rue Mirabeau, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 88 97.

Alain FRANÇOIS, artiste peintre.

989 chemin du Cèdre, 83740 la Cadière d'Azur.

Françoise FAVE-FABER, artiste peintre.

Le Petit Tourville, 7 allée des Buissons,
La Mitre, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 52 38.

1973

Henri TISCORNIA, président du Festival de musique de Toulon et de sa région.

117 avenue Lazare-Carnot, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 52 64.

1975

Jacques FERLAY, écrivain.

Mas des Trois-Sautets, route de Meyreuil,
Ferlay, 13590 Meyreuil.
Tél. 04 42 26 07 77.

1980

Geneviève LE BELLEGOU-BEGHIN, docteur en droit.

Les Prunus, parc de la Chartreuse, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 42 65 70.

1984

Marie ASTOIN, artiste peintre.

L'Albâtre, 23 allée Docteur-Laurés, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 57 97.

1988

René-Antoine RICATTE, lieutenant-colonel de gendarmerie (H.).

La Bauceraie, 8 rue du Moulin, 28700 Oysonville.
Tél. 02 37 24 66 98.

1990

Georges LAGARDE, ancien inspecteur d'académie, administrateur de la fondation océanographique Ricard.

Le Beauvoir, 12 rue Thoulon, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 92 14 07.

Henri RIBOT, ancien directeur d'école.
67 avenue de la Résistance, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 88 19 49.

1991

Simone SALINI, poétesse.

Le Duquesne, 10 rue Henri-Vienne,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 62 72 23.
Mél : simone.salini@club-internet.fr

Pierre EYDOUX, préfet honoraire.
274 avenue du Val-d'Azur, 83110 Sanary.
Tél. 04 94 74 16 20.

Henri de SAINT-VICTOR, exploitant viticole.
Château *Pibarnon*, 83740 La Cadière-d'Azur.
Tél. 04 94 90 12 73.

Michel REBECQ, ingénieur en chef des travaux publics
(e.r.).
Les Algues, 90 rue de la Vigie, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 41 06 86.

1992

Micheline AZÉMA-AUDOIN, artiste peintre, écrivain.
Les Platanes C, chemin de Rabasson,
83130 La Garde.
Tél. 04 94 21 95 45.

1993

Jean-Pierre AUBRY, capitaine au long cours.
59 rue de la Vigie, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 03 13 25.
Mél. : aubry.j.p@wanadoo.fr

1995

Constantin LOUGOVOY, ancien membre du Conseil
économique et social.
125 rue Jean Racine, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 32 45 04.
Mél. : constantin.lougovoy@wanadoo.fr

Gérard FAGARD, artiste peintre.
Lotissement de L'Huïde, 128 avenue Croix-du-Sud,
83110 Sanary.
Tél. 04 94 74 13 72.

1996

Jean-Paul FORET, docteur ès sciences.
111 rue de la République, 83210 Solliès-Pont.
Tél. 04 94 28 83 77.

Gérard DELAFORGE, docteur en médecine ; numismate.
Le Saint-Eutrope 1, 83330 Le Beausset.
Tél. 04 94 90 55 00

Gilbert BUTI, docteur en histoire, professeur des
universités.

Le Mas des Sources, 1 allée du Vieux-Moulin,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 83 02 21 92.
Mél. : gilbert.but@infonie.fr

Louis JULIEN, chirurgien-dentiste en retraite, ancien
président de l'académie de Moustiers.
142 avenue de Valbourdin, 83200 Toulon.
Mél. 04 94 93 47 63.

Geneviève SALKIN, documentaliste.

Le Méditerranée B, 160 corniche des Baux,
83110 Sanary. Tél. 04 94 74 53 79.
Mél. : genevieve.salkin@laposte.net

Jacques MAGNAN DE BORNIER, capitaine de vaisseau, (H.).
342 boulevard Grignan, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 31 03 69.
Mél. : mjmagnandebornier@wanadoo.fr

James DAUPHINE, docteur ès lettres, professeur des
universités.

Les Strélitziass, 23 rue Vin, 83200 Toulon.
Tél. 04 94 62 81 69.

1997

Jean BRACCO, poète.

Les Jardins Sand L1, Tamaris,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 73 70.

Alain BITOSSI, enseignant.

Chemin Duchatel, 83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27.

Émilien CONSTANT, docteur ès lettres ; histoire
contemporaine.
185 chemin de l'Oïde, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 79 60.

1999

Gérard BRICHON, docteur ès sciences, directeur de la
station maritime Institut Michel Pacha.
9 impasse de l'Éteule, 83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 87 47 11.

Michèle GORENC, docteur ès lettres, maître de
conférences à l'université du Sud Toulon-Var.
La Bruciane, chemin Duchâtel,
83160 La Valette-du-Var.
Tél. 04 94 27 60 27.

Mél. : gorenc@univ-tln.fr

Pierre CLUZEL, ancien cardiologue.
17 place de la Liberté, 83000 Toulon.
Tél. 04 94 93 47 13.

Jean-Maurice-Henri BOULENGER, architecte DPLG.
75 allée de l'Ai-Blanc, 83150 Bandol.
Tél. 04 94 29 32 11.

Michel GEFFROY, historien, écrivain.
173 chemin du vieux colombier, 83130 La Garde.
Tél. 06 19 71 82 85.
Mél. : michel.geffroy@neuf.fr

2000

René BRUE, cadre supérieur administratif (e.r.).
58 boulevard de la Corse-Résistante,
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. 04 94 94 19 95.

Louis IMBERT, artiste peintre.
28A chemin des Gravettes, 83220 Le Pradet.
Tél. 04 94 75 40 66.
Mél. : louis.imbert83@wanadoo.fr

2001

Louis-Claude CHAILLEUX, contre-amiral (c.r.).
6 Jardins de l'Olympe, chemin de la Majourane,
83200 Toulon.
Tél. 04 94 63 20 27.
Mél. : lca.chailleux@wanadoo.fr

Lucien CREISSEL, dit COLLIOURE, sous-préfet honoraire ;
poète.

La Goélette, avenue Port-de-Plaisance,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 04 19.

2002

Georges-Henri GUITTARD, certifié de lettres modernes.
Les Terrasses d'Azur, 369 avenue Marcel-Castié,
83000 Toulon.
Tél. 04 94 46 24 80.

Rémi MONAQUE, contre-amiral (c.r.) ; historien.
La Caroube, 5 avenue Van-Loo, 83100 Toulon.
 Tél. 04 94 61 04 34.
 Mél. : remi.monaque@wanadoo.fr

Olivier VERNIER, maître de conférences à l'université de Nice ; docteur en droit.
 38 boulevard Victor-Hugo, 06000 Nice.
 Tél. professionnel 04 92 15 70 53.
 Tél. personnel 04 93 88 30 79.

Alain VIGNAL, agrégé de l'université ; histoire .
 Le Socrate A2, 222 avenue Émile-Vincent,
 83000 Toulon.
 Tél. 09 54 36 24 83 et 06 21 14 55 28.
 Mél. : vignal_alain@yahoo.fr

Hubert FRANÇOIS, ancien principal de collège honoraire ; histoire.
 Parc *Victoria*, 38 allée Albert-de-Saxe,
 83400 Hyères.
 Tél. 04 94 38 45 40.
 Mél. : christiane.francois008@orange.fr

Henri-Maurice STEIL, commandant (H.), officier de la Légion d'honneur ; poète.
Le Clos Louis, 91 boulevard Sainte-Anne,
 83000 Toulon.
 Tél. 04 94 92 11 44.

Paul TURC, ingénieur agronome ; histoire.
Le Fontange 2-3, 956 avenue Jean-Moulin,
 83400 Hyères.
 Tél. 04 94 65 49 36.
 Mél. : paul.turc@wanadoo.fr

François-Xavier AMPRIMOZ, conservateur en chef, directeur du musée d'art de Toulon.
Le Betty B, 76 rue du Docteur-Perrimond,
 83200 Toulon.
 Tél. 04 94 22 21 43.

Dominique OTTAVI, sculpteur.
 946 chemin du Milieu, 83210 La Farlède.
 Tél. 06 07 96 70 78.
 Mél. : cd.o@club-internet.fr

2003

Corine BABEIX, documentaliste,
 Service historique de la Défense.
Chante le Vent, 101 avenue de la Samaritaine,
 83200 Toulon.
 Tél. 04 94 94 15 82.
 Mél. corine.babeix@univmed.fr

Brigitte GAILLARD, conservateur, musée d'art de Toulon.
 Musée de Toulon, 113 boulevard Maréchal Leclerc,
 83000 Toulon.
 Tél. 04 94 36 81 07.

Charles-Noël HARDY, préfet honoraire.
 22 ter boulevard Frédéric-Mistral,
 83400 Hyères.
 Tél. 04 94 35 67 22.
 Mél. : cnf.hardy@orange.fr

Guy HERROUIN, ancien directeur de l'Ifremer Méditerranée.
Les Bougainvillées, 19 rue de l'Officier-Thallier,
 83140 Saint-Mandrier.
 Tél. 04 94 63 58 33.
 Mél. : ng.herrouin@wanadoo.fr

Josette SANCHEZ-PANSART, membre sociétaire de la Société des poètes français ; poète.
 115 chemin de la Grande-Bastide, 83190 Ollioules.
 Tél. 06 31 61 18 08.
 Mél. : josette-sanchezpansart@club-internet.fr

Yves VANEL, docteur en médecine, poète.
 221 allée des Andes, Sainte-Marguerite,
 83130 La Garde.
 Tél. 04 94 21 37 58.
 Mél. : yves.vanel@sfr.fr

Claude HEINEMANN, artiste peintre.
 148 avenue Saint-Jean, 83630 Régusse.
 Tél. 04 94 70 52 29.

Jacques LE VOT, médecin général inspecteur (c.r.).
 Impasse des Lauriers, 83160 la Valette.
 Tél. 04 94 23 16 67.

Pierre-Alphonse JAN, ancien professeur de radiologie du service de santé des armées
 124 rue de Metz, 83200 Toulon.
 Tél. 04 94 27 60 92.

2004

Raymond DUSSERT-VIDALET, ingénieur du Génie maritime.
 13 rue Duquesne, 83000 Toulon.
 Tél. 06 87 71 26 91.
 Mél. : rdv3@wanadoo.fr

Jean MARCHIONI, médecin pédiatre.
 274 avenue des Cigales, 83700 Saint-Raphaël.
 Tél. 04 94 95 43 96 ou 06 80 58 05 98.
 Mél. : marchio.j@wanadoo.fr

Michel HEGER, contre-amiral (c.r.), poète.
L'Aiglon, 23 avenue Louis-Sorel, 83000 Toulon.
 Tél. 04 94 03 49 95.
 Mél. : michel.heger@orange.fr

Jean-Marie MATHEY, contre-amiral (c.r.).
 19 rue Peiresc, 83210 Belgentier.
 Tél. 04 94 28 12 01.
 Mél. : jmmathey@infonie.fr

2005

Jean-Louis VERNET, docteur ès sciences, professeur des universités, ancien président de l'université de Toulon-Var.
 25 résidence Rimbault, 83120 La Farlède.
 Tél. 04 94 33 44 55 ou 06 11 69 57 46.
 Mél. : jlvernet@laposte.net

Jean LACHARD, ancien professeur de stomatologie.
 413 avenue Jacques-Cartier, 83000 Toulon.
 Tél. 04 94 21 69 08.
 Mél. : jean.lachard@club-internet.fr

Évelyne MAUSHART, D.E.A. en histoire.
Les Balcons du Baou,
 205 chemin de la Croix-du-Sud, 83200 Toulon.
 Tél. 04 94 24 93 90.
 Mél. : evelyne.maushart@wanadoo.fr

Frédéric CURNIER-LAROCHE, prêtre catholique ; histoire de l'art.
 5 rue Sainte-Odile, 71250 Cluny.
 Tél. 03 85 59 19 55.
 Mél. : fcl71@free.fr

Yves de KERMEL, ancien directeur de banque ; photographie.
 98 avenue Victorine, 83000 Toulon.
 Tél. 04 94 42 24 35.
 Mél. : yvesdekermel@noos.fr

Arthur PAECHT, docteur en médecine, ancien vice-président de l'Assemblée nationale.
Villa Marella, avenue Villa, Mar-Vivo,
 83500 La Seyne-sur-Mer.

Robert GIANNONI, docteur ès lettres, ancien inspecteur d'académie.

305 boulevard Cunéo, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 03 32 70.

Mél. : robert.giannoni@orange.fr

Jean-Noël BÉVÉRINI, commissaire de la Marine (H) ; histoire.

33 rue du Docteur-Jean-Fiolle, 13006 Marseille.

Tél. 04 91 81 62 58.

2006

Monique BOURGUET, professeur agrégée (histoire) ; histoire de l'art.

440 chemin du Fuméou, 83160 la Valette-du-Var.

Tél. 04 94 75 12 17 ou 06 09 47 20 06.

Mél. : moniquebourguet@wanadoo.fr

Jean-Marie CHARRIEZ, ancien inspecteur d'académie, adjoint au maire de Toulon.

Parc *Isthmia*, 2680 Avenue de la Résistance, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 46 39 80.

Monique DAUTEMER, agrégée de l'université (musique).

Les Pins tranquilles, 985 corniche Émile-Fabre, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 62 96 75 ou 06 07 19 70 23.

Mél. : monique.dautemer@gmail.com

Patrick BUFFE, médecin général inspecteur (c.r.).

1 quai Bellerive, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 46 57 96.

Mél. : patrick.buffe@wanadoo.fr

Claude HAZARD, industriel, ingénieur agronome.

Le Mas, 2400 avenue Joseph-Gasquet, 83100 Toulon.

Tél. 04 94 20 88 04.

Mél. : claude.hazard@free.fr

Pierre LASSERRE, commissaire général de la Marine (2S).

2 rue des Anciennes-Écoles, 83740 la Cadière-d'Azur.

Tél. 04 94 90 19 57.

Mél. : pierre.lasserre6@wanadoo.fr

Robert TOBAZÉON, docteur ès sciences, directeur de recherche au CNRS.

Villa Fleur de Cardelle, 512 route de Janas, 83500 la Seyne-sur-Mer.

Tél. 04 94 34 56 16 ou 06 82 17 71 00.

Mél. : robert.tobazeon@orange.fr

Boris CYRULNIK, médecin neuropsychiatre, écrivain.

317 corniche Michel-Pacha, 83500 la Seyne-sur-Mer.

Tél. 04 94 06 39 85.

Anis HOGART, docteur en philosophie, artiste peintre.

5 place Puget, 83000 Toulon.

Tél. 06 65 21 85 04.

2007

Antoine ANTOLINI, professeur à l'Ecole des beaux-arts de Toulon.

37 rue Paul-Lenvin, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 87 53 88.

Mél. : anto_antolini@yahoo.fr

Cristina BARON, conservateur du musée national de la Marine de Toulon.

Musée de la Marine, 83800 Armées-Toulon.

Tél. 04 94 02 10 61.

Mél. : c.baron@musee-marine.fr

Robert BÉNÉVENTI, chef d'entreprise, maire d'Ollioules.

1249 route de Faveyrolles, 83190 Ollioules.

Tél. 04 94 63 22 81.

Claude CESARI, docteur ès sciences, professeur des universités.

L'Oasis, 49 rue des Amandiers, 83130 la Garde.

Tél. 04 94 75 07 89.

Mél. : claud.cesari@wanadoo.fr

Albert HADIDA, ancien chirurgien orthopédiste.

Résidence *Athénée*,

796 boulevard Docteur-Félix-Escudier, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 41 26 37.

Mél. : albert.hadida@wanadoo.fr

André UGHETTO, agrégé de l'université (lettres modernes) ; poète, traducteur, cinéaste.

9 rue Sylvabelle, 13006 Marseille.

Tél. 04 91 81 27 71.

Mél. : ughetto.andre@wanadoo.fr

Jean MONTPELLIER dit Jean DUBRUSK, vice-amiral (2S) ; peintre.

140 impasse des Gardières, le Brus, 83140 Six-Fours.

Tél. 04 94 34 06 67.

2008

Robert VERSAILLES, contre-amiral (cr).

716 avenue de Siblas, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 92 98 70.

Mél. : versailles.robert@wanadoo.fr

Simone LAPRAS, historienne de l'art.

La Gaminerie, Vieux-Chemin-des-Pomets, 83200 Toulon.

Tél. 04 94 91 56 69.

Mél. : pierre.lapras@wanadoo.fr

Michèle Ann PILLET, diplômée de l'Ecole du Louvre, historienne de l'art.

34 avenue des Fleurs, 83100 Toulon.

Tél. 04 94 27 16 09.

Mél. : perreaujean@aol.com

François TRUCY, docteur en médecine, ancien maire de Toulon, sénateur du Var.

Manoir de la Calade, 570 chemin de la Calade 83000 Toulon.

Tél. 04 94 62 74 74

Mél. : francois.trucy@wanadoo.fr

Paul SEBAH, ancien élève de l'E.N.S., agrégé de l'Université (mathématiques).

26 bis Bd Hugues, 13012 Marseille.

Tél. 04 91 85 53 87.

Mél. : sebah.paul@orange.fr

2009

Pascale DELPLANQUE, photographe.

10 passage Escalon, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 16 07 81 ou 06 09 38 02 84.

Mél. : delplanque-pascale@wanadoo.fr

Monique MALFRÉ-BÉRUTTI, artiste peintre.

17 boulevard Eugène-Pelletan, 83000 Toulon.

Tél. 04 94 03 26 21.

Mél. : berutti.andre@neuf.fr

Jean-Louis MICHÉO, économiste.

Mas de la Providence, chemin Sainte-Croix, 83890 Besse-sur-Issole.

Tél : 06 69 95 91 30.

Philippe HAMEAU, archéologue, anthropologue.

14 avenue Frédéric Mistral, 83136 Forcalqueiret

Tél. 04 94 86 70 21

Mél. : hameau@unice.fr

Jean RENAUD, docteur ès sciences, ingénieur
aéronautique.

Le Côte d'Azur, 1 quai Belle-Rive, 83000 Toulon.
Tél. 04 91 75 32 71 ou 06 62 84 37 45.
Mél. : jrenaud.13@free.fr

MEMBRES CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

1980

Mady SMETS-HENNEKINNE.
326 rue Royale, B. 1210 Bruxelles (Belgique).

1984

Antoine HAUTOT, professeur honoraire de l'université de
Liège.
Boulevard Frère-Orban 27, 4000 Liège (Belgique).

1985

David JAFFÉ, curator of paintings, the J. Paul Getty
Museum, of P.O.
Box 2112, Santa Monica, CA 90407-2112, (USA).
Frans AMELINCKX, professeur de français.
Université de Louisiane, Lafayette-Louisiane
70504-3331 (USA.)

1987

Cecilia RIZZA, professeur de langue et littérature
françaises à l'université de Gênes.
Via Silvo-Langustena 16/10, 16131 Genova (Italie).
Tél. 00 010 36 37 68.

1988

Jacques NEIRYNCK, professeur à l'École polytechnique
de Lausanne.
Ormet 17 B. Ecublens (Suisse).

1990

Dominique MATANGA, professeur.
BP 4560 Ouagadougou 01 (Burkina Faso).
Ian McMAHAN, écrivain.
835 Riverside Drive, apt 4J, New York,
NY 10032-6400 (USA).
Tél. (212) 795-3513.
Mél. : ianbooks@earthlink.net
John B. HATTENDORF, professeur d'histoire maritime.
Naval War College (Code 35) 686 Cusing Road,
Newport (Rhode Island), 02841, 1207 (USA).
Dr N.A.M. RODGER, public record office.
All Souls College, Oxford OX1 4AL (Great-Britain)
01865-279374.
Mél. : nicholas.rodger@all-souls.ox.ac.uk

1993

Vasile DOSPINESCU, professeur à l'université Stefan-Cel-
Mare, Collegiu Economie S.L de Administratie.
Str.Universitatî nr1 58000 Suceava (Roumanie).

1994

Wim J. A. BOTS, professeur honoraire de l'université de
Leiden (Hollande).
Veenweg 28 c, 9728 NM Groningen (Hollande).
Tél. 0031 50256793.
TRINH XUAN THUAN, professeur au service
d'astrophysique,
Department of Astronomy. University of Virginia,
P.O. Box 3818, Charlottesville,
Virginia 22903~18 (USA).
Oleg ORLOV, professeur d'université honoraire.
Petrovsko-Razoumovski pr 5 kv 11,
127083 Moscou (Russie).

1995

Tayeb HABI, éditeur, directeur de la revue *Maroc
Europe*.
5 rue Mohammed Ghazi, la Pinède-Soussi,
Rabat (Maroc).
Tél. 00 212 .5.37.70.99.58.
Tél. portable 00 212 6 61 16 54 78.
Mél. : editionslaporte@yahoo.fr

1998

Romain H. RAINERO, professeur de sciences politiques,
université de Milan.
13 via Podgora, 20122 Milan (Italie).
Djibril SAMB, docteur ès lettres, professeur de
philosophie, secrétaire perpétuel de l'Ordre
international des palmes académiques du Conseil
africain et malgache.
BP 28 364 – code 12 022 Dakar (Sénégal).

2001

Frédéric DAMGAARD, art islamique, critique d'art.
Avenue Oqba Ibn Nafiâa, Essaouira (Maroc).
Tél. 00 212 4 47 58 57.

**Soit au 1^{er} janvier 2010,
un total de 203 membres :**

- **4 membres d'honneur ;**
- **5 membres bienfaiteurs ;**
- **194 membres élus :**
 - 15 membres émérites,
 - 49 membres actifs résidents,
 - 17 membres actifs non résidents,
 - 95 membres associés,
 - 18 membres correspondants étrangers.

SOCIÉTÉS & ORGANISMES CULTURELS CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DU VAR et autres attributaires du présent *Bulletin*

FRANCE

Le *Bulletin de l'académie du Var* est adressé aux principales bibliothèques des départements et à de nombreuses sociétés savantes. Il est en particulier envoyé aux académies réunies, sous le patronage de l'Institut de France, au sein de la Conférence nationale des académies des sciences, lettres et arts.

CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES DES SCIENCES LETTRES ET ARTS

académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
académie des sciences, lettres et arts d'Alsace.
académie des sciences, lettres et arts d'Amiens.
académie des Sciences, belles-lettres et arts d'Angers.
académie florimontane d'Annecy.
académie d'Arles.
académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et de Franche-Comté.
académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.
académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
Société nationale académique de Cherbourg.
académie des sciences, lettres et arts de Clermont.
académie delphinale.
académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
académie des Jeux floraux.
académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle.
académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
académie des sciences, lettres et arts de Marseille.
académie nationale de Metz.
académie de Montauban, sciences, belles-lettres, arts, encouragement au Bien.
académie des sciences et lettres de Montpellier.
académie de Nîmes.
académie d'Orléans, agriculture, sciences, belles-lettres et arts.
académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.
académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie.
académie de Stanislas.
académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine.
académie du Var.
académie des sciences morales, des lettres et des arts. de Versailles et des Yvelines.
académie de Villefranche et du Beaujolais.

AUTRES PAYS

ALGÉRIE

ALGER : Bibliothèques universitaires d'Alger.

ALLEMAGNE

MANNHEIM : Bibliothèque de la ville de Mannheim.

AUTRICHE

WIEN : Akademie der Wissenschaften.
Osterreichische Nationalbibliothek.

BELGIQUE

BRUXELLES : Université libre de Bruxelles ; Bibliothèque de la faculté universitaire Saint-Louis ; académie royale des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.
LIÈGE : Bibliothèque de l'université ; Musée de la Vie wallonne.
LOUVAIN : Université catholique de Louvain.
NAMUR : Bibliothèque universitaire.

BÉNIN

COTONOU : Université nationale du Bénin.

BURKINA FASO

OUAGADOUGOU : Université.

CAMEROUN

DOUALA : Bibliothèque universitaire.

CANADA

MONTREAL : Université du Québec.
TROIS-RIVIÈRES : Université du Québec.
OTTAWA : Bibliothèque nationale ; Bibliothèque universitaire.

CENTRE-AFRICAINE (République)

BANGUI : Bibliothèque de l'université de Bangui.

CHINE (République populaire de)

PÉKIN : The Library of Academia sinica.
KOUANG-TONG : Université Sun-Yat-Sen.

COMORES

MORONI : Bibliothèque de l'Ecole nationale d'enseignement supérieur.

CONGO (République du)

BRAZZAVILLE : Université Marien Ngouabi.

CORÉE (République de)

SÉOUL : Département de français des universités.

CÔTE D'IVOIRE

ABIDJAN : Bibliothèque de l'université ; Bibliothèque nationale.

ÉGYPTE

ALEXANDRIE : Bibliothèque de l'université.

ESPAGNE

SAN SEBASTIAN : Sociedad de ciencias aranzadi.

ÉTATS-UNIS

MADISON : The Wisconsin Academy.

LA FAYETTE : University of Southwestern Louisiana.

NEW ORLEANS : Tulane University of Louisiana.

FINLANDE

HELSINKI : Annales Academiae Scientiarum.

GABON

LIBREVILLE : Université nationale.

GRÈCE

CORFOU : Société de lecture de Corfou.

GUINÉE

CONAKRY : Bibliothèque universitaire.

HAÏTI

PORT-AU-PRINCE : Université d'État.

IRAN

TABRIZ : Bibliothèque de la faculté des lettres.

TÉHÉRAN : Dâneshgâhé Tehran ; Université de formation des professeurs.

IRLANDE

DUBLIN : Royal Irish Academy.

ISRAËL

TEL-AVIV : Universitat.

ITALIE

FLORENCE : Biblioteca Nazionale Centrale.

GÈNES : Università degli studi.

MILAN : Università Cattolica del Sacro Cuore.

PADOUE : Università degli Studi di Padova, Biblioteca Universitaria.

TURIN : Studi Francesi.

LIBAN

BEYROUTH : Université Saint-Joseph.

LUXEMBOURG (Grand-duché de)

LUXEMBOURG : Centre universitaire.

MADAGASCAR

ANTANANARIVO : Bibliothèque nationale malgache ; Bibliothèque de l'université.

MALI

BAMAKO : École normale supérieure.

MAROC

RABAT : Université Mohammed V ; Bibliothèque nationale du royaume du Maroc.

MAURITANIE

NOUAKCHOTT : Bibliothèque universitaire.

NIGER

NIAMEY : Université.

NORVÈGE

OSLO : The Royal university library.

POLOGNE

LUBLIN : Biblioteki Uniwersyteckiej.

PORTUGAL

LISBONNE : Biblioteca Nacional ; Institut portugais d'archéologie.

SANILAGO DO CACÉM : Real Sociedade arqueológica Lusitana.

ROUMANIE

CLUL : Universitatea Lucian Blaga.

IASI : Universitatea AI. I. Cuza.

SUCEAVA : Bibliothèque de l'université.

RUSSIE

MOSCOU : Bibliothèque d'État de littérature étrangère.

SÉNÉGAL

DAKAR : Université Dakar-Fann ; IFAN.

SLOVÉNIE

LUBIANA : Biblioteka Slovenske.

SUÈDE

STOCKHOLM : Library of the Royal Academy.

SUISSE

BERNE : Stadt und universität Bibliothek de Berne.

NEUCHÂTEL : Société neuchâteloise de géographie.

GENÈVE : Bibliothèque universitaire.

LAUSANNE DORIGNY Bibliothèque cantonale et universitaire.

SYRIE

ALEP : Université d'Alep.

DAMAS : Université de Damas.

TOGO

LOMÉ : Université du Bénin.

TUNISIE

TUNIS : Faculté des lettres et sciences humaines.

VATICAN

VATICAN : Biblioteca apostolica vaticana.

VIET NAM

HÔ CHI MINH-VILLE : Bibliothèque des sciences sociales.

HANOI : Université nationale.

AVIS AUX AUTEURS ET À LEURS AYANTS DROIT

La Bibliothèque nationale de France, en partenariat avec l'académie du Var, éditeur, souhaite procéder à la numérisation de la revue *Bulletin de l'académie du Var* de 1939 à 2008.

Les fascicules, numérisés en mode image et en mode texte par la BnF, seront rendus accessibles sur Internet, de façon libre et gratuite, par le biais des sites dont la BnF assure la responsabilité, et notamment Gallica.

Il est en conséquence demandé aux auteurs ayant collaboré à ce titre, ou à leurs ayants droit, de bien vouloir remplir le formulaire d'autorisation ci-joint et le retourner à :

Académie du Var
M. le directeur du *Bulletin de l'académie du Var*
Passage de la Corderie
83000 TOULON — France

À l'issue d'un délai de six mois, prenant effet à compter de la date de publication du présent encart dans la revue *Bulletin de l'académie du Var*, et sauf avis contraire des auteurs ou de leurs ayants droit, la Bibliothèque nationale de France procèdera à la mise en ligne des volumes numérisés.

Il est cependant précisé qu'après cette mise en ligne, la Bibliothèque nationale de France s'engage à retirer tout article ou illustration en cas de réclamation de son auteur ou des ayants droit de ce dernier.

Je soussigné _____, auteur ou ayant droit de _____, autorise gracieusement et à titre non exclusif la Bibliothèque nationale de France à procéder à la numérisation en mode image et en mode texte et à diffuser à titre gratuit sur les sites dont elle assume la responsabilité, et notamment Gallica :

- ☐ L'ensemble de mes contributions à la revue *Bulletin de l'académie du Var* ;
- ☐ L'ensemble de mes contributions à la revue *Bulletin de l'académie du Var*, à l'exception de celles mentionnées dans la liste jointe.

Cette autorisation est valable pour toute la durée de la propriété intellectuelle et est limitée strictement aux usages définis ci-dessus.

Date :

Lieu :

Signature :

Maquette, composition typographique
et mise en page
ont été réalisées par l’Imprimerie SIRA



Achevé d’imprimer sur les presses de :

Imprimerie SIRA
960, route de Bandol
83110- SANARY-SUR-MER

pour le compte de :

ACADÉMIE DU VAR
Passage de la Corderie
83000 Toulon – France

en octobre 2010



Directeur de la publication : Jacques Keriguy

ISSN : 1148-7852

Dépôt légal octobre 2010